


BON TEMPS VIENDRA
John Gage
Lincolns Inn





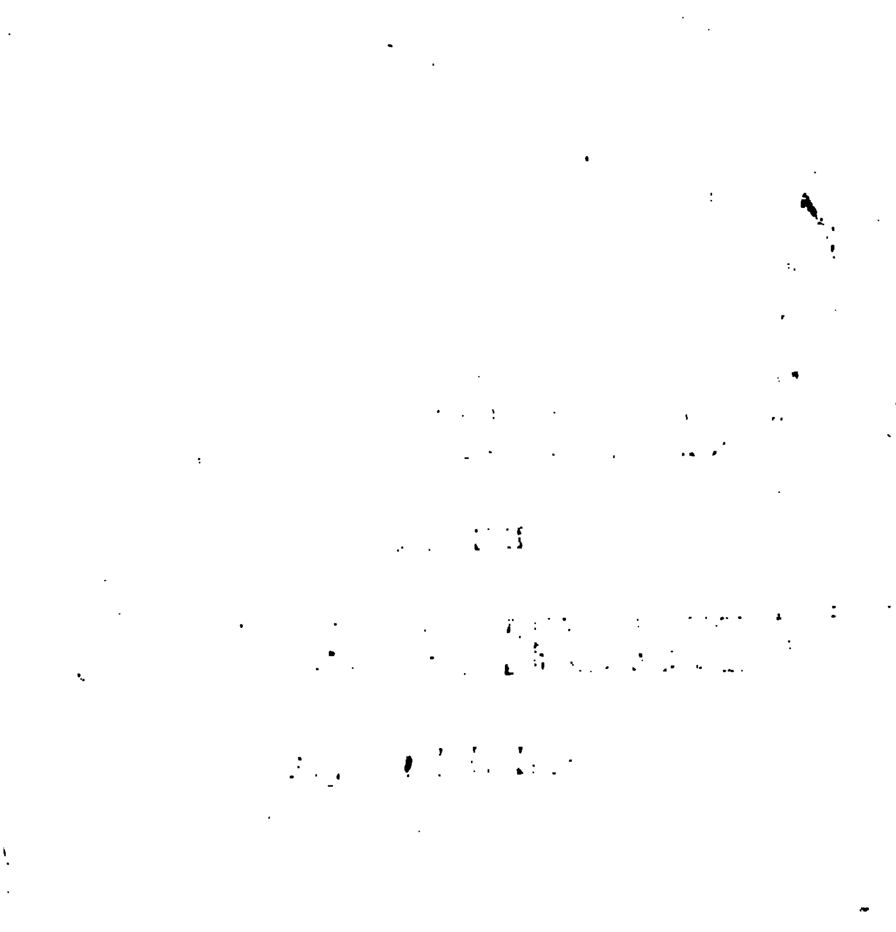
[redacted]

GLOSSAIRE

DE LA

LANGUE ROMANE.

TOME SECOND.



GLOSSAIRE

DE LA

LANGUE ROMANE,

Rédigé d'après les Manuscrits de la Bibliothèque Impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre;

Contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI[e] siècles, avec de nombreux exemples puisés dans les mêmes sources; et précédé d'un Discours sur l'origine, les progrès et les variations de la Langue françoise.

Ouvrage utile à ceux qui voudront consulter ou connoître les Écrits des premiers Auteurs françois.

DÉDIÉ A SA MAJESTE JOSEPH NAPOLÉON,

ROI DE NAPLES ET DE SICILE.

PAR J. B. B. ROQUEFORT.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez B. WARÉE oncle, Libraire, quai des Augustins, n° 13.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

M DCCC VIII.



GLOSSAIRE

DE LA

LANGUE ROMANE.

Multa renascentur, quæ jam cecidere : cadentque,
Quæ nunc sunt in honore vocabula.
HORAT. Art. Poet.

I : Cette lettre seule avoit la valeur de l'*y*, et signifioit encore, là, ici, en ce temps, en cet endroit; *hic*. *I près :* Ici près, là auprès.

Ici après vueil remouler
Uns miracles del saint souler,
Qui assés est biaus et briès (brevis).
Ci me raconte et dist mes bries,
Qu'en tans qu'avoit si grant alée
A Soissons la bonne vallée,
Un Chevalier avoit *i près*
Qui un bourier gros et espés
Avoit, qui avoit non Buesars,
Est a lafres iert et buisnars.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 15.

IAIL, lisez *i-a-il :* Y a-t-il.

Or gardez qu'il n'ait faintises en vos paroles, et dirent tous troi à une voix, Dame : non *iail* (il n'y a point de feinte, de dissimulation de notre part).
Roman du Cuens de Ponthieu.

IALS, *iauls*, *iaulx*, *iaus*, *iaux*, *iauz :* Yeux; *oculi*.

Quant Dolopatos le loiax
Ot les lettres véues par ses *ials*,
En son conseil en a menez
Les plus saviez, les plus senez.
Roman de Dolopatos.

IALS, *iauls*, *iaulx*, *iaus*, *iaux :* Eux; *illi*.

IAULME, *ialme*, *iaume :* Casque, armure de tête. *Voyez* HÉAUME.

IAUVE, *iave*, *iawe :* Eau; *aqua*.

IBIN : Sorte d'oiseau dont il est parlé dans la Bible, peut-être l'*ibis*.

ICE, *icel*, *icelle*, *icellui*, *icelui*, *icen*, *icéo*, *icéos*, *ices*, *icest*, *iceste*, *icette*, *icil :* Ce, cette, celui-ci, celle-là, ceux, ceux-ci, ces, cela; *ista*, *iste*, *isti*, *illa*, *ille*.

Le nom d'*icellui* (du Seigneur) est poissant. Et getta les chers de Pharaon et l'ost d'*icellui* en la mer.
Le Cantique de Moyse, Exode, ch. 15, *v.* 3 *et* 4, *traduit par Guiart Desmoulins.*

Omnipotens nomen ejus. Currus Pharaonis et exercitum ejus *projecit in mare.*

E de engroture, saciez le bien
Déit eschivre sur tute rien,
E s'il avient à aucun k'engroture séit
Icel jur plus menger ne déit.
Les Enseignemens d'Aristote.

Icele tempeste qui issi couroit par la terre, ne fu mie tost finée; car elle dura près de

quatre mois, si que trois fois ou quatre, entre jour et nuit sentoit l'en le crolle.

Guillaume de Tyr, fol. 267.

Ice, *icen* : Cela ; *hoc*.

Moult les vit Seignors des Barons,
Moult par est granz d'aus li renons,
Mestres les vi, *ice* fu voirs (vrai),
Et des Princes et des avoirs.

* *Bible Guiot, parlant de l'Ordre des Moines de Grantmont.*

Iceine : Les aines ; d'*inguen*.

Icéo : Cela ; *hoc*.

Icequе : Cela même, tout ce que.

Et nous *iceque* nôstre pere avoit ôtroié en remission de la soue âme, otroiasmes.

Ancienne Coutume d'Orléans.

Icest, *ice*, *iche*, *ichest*, *icheste*: Ce, cette ; *hic*, *hæc*.

Par nuit entreras chiez t'amie,
Et li diras que n'as demie
Ne denrée de ton avoir,
Tot as perdu à *icest* soir,
Te vueille *ice* soir herbergier,
Au main t'en voudras en aler.

Fabl. de la Borse pleine de sens.

Iceux, *icelles*, *ichaux* : Eux, elles, ceux, celles.

Iche, *ichou*, *içou* : Ce, cela.

Icil : Ceux ; *illi*.

Moult fu lor Ordre de grant bruit,
En pou de tens se sont destruit,
Trop ont lor covine moustré,
Ce sont *icil* de Premoustré.

* *Bible Guiot.*

Icist : Ces.

Icist chanoine que je di
Ont bone ordre, jel' vos afi;
Il sont trop noble vivandier,
Il parolent bien au mengier,
Mais à Cluigni quant on menjue,
Estuet joer à bouche mue.

Bible Guiot, parlant des Chanoines de S. Augustin.

Icte : Terre qu'on jette d'un fossé ; de *jactus*.

Icter : Lancer, jeter ; *jactare*.

Idle, *idele* : Idole, simulacre ; *idolum*.

Idoine : Capable, qui convient à une chose, propre à une chose ; *idoneus*.

Qui pour Beaulieu le presomptueux moine
Voudra dresser tombeau propre, et *idoine*,
Dessus convient au vif graver ou paindre
Les grans géans. *Marot.*

Idonéité : Aptitude, capacité.

Idoul : Fainéant, qui reste en la même place au lieu de travailler ; d'*idolum*.

Ielme : Heaume, arme défensive qui couvroit la tête.

Iequе : Cavale, jument.

Ier, *iere* : L'autre jour, hier; *heri*.

Iere, *ierent*, *ieret*, *iers*, *iert* : Il est, il étoit, ils étoient, il sera, ils seront ; *est*, *erat*, *erant*, *erit*, *erunt*.

N'en est mie merveille, se li sacrement sunt changiet selonc la diversiteit des tens, por ce k'à l'un et à l'autre fu doneit ce k'a ols *ieret* convenaule. *Sermons de S. Bernard, fol.* 86.

Nihil ergo mirum, si pro diversitate temporum mutata sint sacramenta, ut daretur utrisque quod congruum erat *eis*.

Tant que la Penthecouste vint,
Qui après fu à la premiere
Que li Dus tint sa Cort pleniere,
Si qu'il envoya partout querre
Toutes les Dames de sa terre,
Et sa niece tout prémeraine
Qui de Vergi *iert* Chastelaine.

* *La Chastelaine de Vergi.*

Bontez faite en charité, n'*iert* jà perdue.

Ancien Proverbe.

Et près d'uit jours i séjornerent
Pour ce que moult travillié *ierent*.

Fabl. d'une Femme pour cent Hommes.

Si vis Charlot enmi ma voie,
Qui le barbier tint par la main,
Et bien monstroient toute voie
* Qu'il n'*iert* pas cousin germain.

Rutebeuf, Dispute de Charlot et du Juif.

Diex fu, *iert*, et est adès,
Il ne se amenda de riens,
C'onques ne li faillit nus biens.

L'Image du Monde.

Ies : Tu es ; *es*.

Iestre : Être, origine.

Iet : Il est; *est.*

Ieut : Qui répand une bonne odeur; de *olere.*

Iex, *iax*, *ielx*, *ieus*, *ieux*, *iox*, *yex* : Les yeux; *oculi.*

> Mestres Hues qui bien en touche
> As miracles qui traite, et dit:
> C'onques de ses *iex* ne vit
> Si très hideuse créature,
> Tant par iert laide à demesure,
> Que la gent les *iex* aclooient,
> Car regarder ne la pooient.
>
> *Gautier de Coinsi.*

Igal, au féminin *igale* : Pareil, égal, semblable; *æqualis.* V. **Iqual.**

Igaument : Pareillement, également; *æqualiter.*

> Com cil qui par le soleil
> Seroient toz jors gouverné
> Et eschauffez et allumé,
> Car il va *igaument* toxjours
> Chascun an, et parfait son cours.
>
> *L'Image du Monde.*

Iglise, *iglisse* : Chapelle, église, lieu consacré à la Divinité; *ecclesia.*

> Dan moine, je vos partirai
> Deus geus, le malvès lesserez,
> Et à meillour vos en tenrez,
> Se volez lessier le servisse
> De Deu, et de sainte *iglisse*,
> Et autre Seignor fere homage,
> Vos r'arez quites toz vos gages.
>
> * *Fabl. du Povre Mercier.*

Ignel, *isnel* : Prompt, vif, actif, agréable; *ignitus. Ignel le pas* : Vivement, promptement; *ignito pede. Parler ignel* : Parler coulamment, avec aisance.

Ignelement : Promptement, vivement, avec célérité; *igniter.*

Ignelesce : Promptitude, vivacité, activité.

> Les bontez de cors sont béatez, gentillesce, *ignelesce*, force e adresce, ces bontez aportent méintes feiz plus de damage que de preu. *Moralitez de Nostre-Dame, fol.* 134.

Ignise : Purgation par le feu, épreuve faite par le feu ou par un fer chaud; d'*ignis*; en bas. lat. *ignispicium.*

Ignoticion : Connoissance.

Ihezechiel : Ezechiel, nom propre d'homme.

> Quar quant le monde fenira,
> Nostre Sires signes fera;
> Ce nos raconte Jheramies,
> *Ihezechiel*, et Isayes,
> De Babiloine Daniel,
> Et si l'aferme *Ihezechiel.*
>
> *Les XV Signes.*

Iken : Loin.

Iki, *ila* : Là, ici; *hic.*

Il : Lui; *ille. Devant il* : Devant lui.

> Compagnons sommes *il* et gie.
>
> *Roman de Perceval.*

Ilé : Les flancs, les côtés; *ilia.*

Ilec, *ilecques*, *illec*, *illecques*, *illéeques*, *illekes*, *illeque*, *illic*, *illokes*, *illoques*, *illuec*, *illuecques*, *iloec*, *ilokes*, *iluec*, *iluecques*, *ilueques* : Lui, lui-même, celui-ci, celle-là; en cet endroit, là, en cet écrit, en ce lieu là, par-là, par-delà; *ille*, *illic*; en bas Bret. *ill.*

> Li Turc qui furent anuyez d'estre *iluec* en leur agait si louguement, issirent hors.
>
> *Guillaume de Tyr, fol.* 36, *V°.*

> Et ces oisillons escoutant,
> Qui de chanter moult s'angoissoient
> Par ces buissons qui florissoient,
> Jolis, et gais, plein de liesse,
> Vers une riviere m'adresse,
> Que j'ois près d'*illueques* bruir.
>
> *Roman de la Rose.*

> Et voet que li honours que nostre Sires fist à l'Empereour *iloec* et à chiaus de l'Empire, soit séue comunaument.
>
> *Ville-Hardouin, Mss., fol.* 31.

Iliaque : Qui est attaqué de mal aux flancs, aux intestins, de la colique; d'*ilia.*

Illico (relief d') : Lettres pour être relevé du défaut de n'avoir pas appelé sur-le-champ d'une sentence; d'*illico.*

Illider : Enfreindre, outre-passer; détruire, anéantir.

Illiers, *hilliers, iliers, iliés, ylliers :* Intestins, entrailles, les flancs, les côtés; *ilia.*

Illot, lisez *il l'ot :* Il l'entendit.

Illour, lisez *il lour :* Il leur.

Illueke, *illuekes, illueskes.* Voy. Ilec.

Illutation : Friction; action d'enduire de boue quelque partie du corps affligée de goutte, de rhumatisme, &c.; d'*illutatio.*

Il tost : Aussitôt, à l'instant.

Imagaire : Marchand d'estampes ou d'images.

Imagene : Tableau, image; d'*imago*, à l'ablatif *imagine.*

Pirres, par les *imagenes* des choses, pensons nos les merites des choses.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 6.

Ex rerum, Petre, imaginibus, *pensantur merita causarum.*

Imagier : Seulpteur, celui qui travaille au ciseau, peintre, architecte; d'*imago, imaginarius.*

Imaige : Image, tableau, statue; *imago;* en anc. Prov. *imaiës;* en bas Bret. *imaich.*

Imal, au pluriel *imaux, iméaux :* Mesure de grains.

Imberbe : Sans barbe; *imberbus; imberbe* a signifié jeunesse.

Au departir de mon *imberbe.*
Gringoire, Menus Propos de Mere sote.

Imbriaque : Pris de vin, ivre.

Imbrinquer : Cacher, embarrasser.

Imbroille : Confusion, embrouillement.

Imé : Prix, estimation.

Immarcessible : Incorruptible; *immarcescibilis.*

Imméidiat : Ce qui précède ou qui suit.

Immerite : Indigne, qui ne mérite pas.

Immiscer (s') : Prendre comme propriétaire, les biens d'une succession à laquelle on est appelé; *se immiscere.*

Immisericordieux : Sans miséricorde, inhumain, cruel, sans pitié.

Immixtion : Action de s'immiscer dans une succession; *immixtio.*

Immobles, *immuebles :* Immeubles, biens fonds, immobiles, qui ne peuvent changer.

Quar 'oste ce ke n'est pas veut el cors et manés remainent *immobles* tot li veritable cors des metaus ki semblent estre mout.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 6.

Tolle enim quod non videtur in corpore, et mox immobilia *remanent cuncta quæ moveri videbantur, visibilia corpora metallorum.*

Immoubilier : Fonds, immeuble, ce qu'on ne peut transporter d'un lieu à un autre; d'*immobilis.*

Immoutable : Immuable; d'où *immoutabilité*, qualité de ce qui n'est pas sujet au changement; *immutabilis, immutabilitas.*

Immunié : Exempt, libre, franc; *immunis.*

Immuniscer (s'). *Voyez* Immiscer.

Immuter : Changer, troquer.

Imoux : Très-doux.

Imparager : Faire un mariage convenable.

Impareil : Sans pareil, incomparable, inégal; *impar.*

Cela voub est un grand traveil
Mais à dire du bien le bien,
Mon dueil est au vostre *impareil.*
Le Jardin de Plaisance ou Fleur de Rhétorique.

Impartauble : Qui ne peut être partagé; d'*impertiri.*

Impartiaule : Impartial, qui n'est d'aucun parti; d'où *impartiaulement,* impartialement, sans partialité; de *pars.*

Impartir : Accorder, donner, communiquer; *impertiri, impartire.*

Or vueille Dieu la mettre en haulte essence,
Et tant de paix au ciel luy *impartir,*
Que sus la terre en puisse departir.
Marot, Cimetière de la Royne Claude.

Imparty : Indivis, qui n'est point divisé, ni partagé ; d'*impar.*

Impastation : Maçonnerie, composition de différentes choses broyées et mises en une espèce de pâte.

Impatroniser (s') : S'emparer de l'autorité, se rendre maître, ordonner, commander dans une maison.

Impeccance, *impeccabilité :* État de celui qui ne pèche pas ; d'*impeccabilis.*

Impedimie : Épidémie ; d'où *impedimié, impidimié,* celui qui est attaqué de cette maladie.

Impéditeur : Qui met empêchement, qui s'oppose ; *impeditor.*

Impéisser : Renvoyer, chasser ; *expulsare.*

Impense : Dépense, déboursé pour l'amélioration d'un bien qui est à autrui, ou qui n'appartient qu'en partie ; *impensa.*

Impenser : Récompenser.

Impérateur, *impereor, impereres, imperrieres :* Empereur, chef, supérieur qui commande à la guerre ; *imperator.*

Impere : Empire, juridiction, commandement ; *imperium.*

Imperice, *imperité :* Ignorance, impéritie.

Impériniable : Qu'on ne peut atteindre, inaccessible ; *imperialis.*

Imperit, *imperite :* Ignorant, mal-habile, mal-adroit, grossier ; *imperitus.*

Impertinacité : Franchise, candeur, bonté d'ame ; *impertinacitas.*

Impétrale : Ce qui se peut obtenir, s'impétrer ; *impetrabilis.*

Impétrant : Qui obtient un bénéfice, ou des lettres du Prince ; *impetrans, impetratus.*

Impétration : Obtention d'un bénéfice en cour de Rome, ou de lettres quelconques en chancellerie ; *impetratio.*

Impétreir, *impétrer :* Obtenir un bénéfice par une supplique, ou des lettres du Prince ; *impetrare.*

Vers Nostre Dame ayez devotion
Et requerez que par grâce et par don
Elle m'*impetre* envers son fils pardon.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Impétresse : Consolatrice, protectrice ; d'*impetrare.*

Impétresse de nos douleurs,
Refuge à tous gens meffais,
Médecine de leurs douleurs,
Vraie advocate en tous leurs faits.
Le Chevalier aux Dames.

Impiement : Avec impiété, d'une manière impie ; *impiè.*

Impitiéux, *impiteux, impitié :* Sans pitié, inexorable, dénaturé ; d'*impietas, impius.*

Ô manes noircissans ès enfers *impiteux !*
Ô mes chers compagnons, hé que je suis honteux
Qu'un enfant ait bridé mon effroyable audace.
Tragéd. de Gaspar de Colligni.

Imploration : Acte par lequel les juges ecclésiastiques recouroient à la justice séculière, pour faire exécuter les jugemens qu'ils avoient rendus ; *imploratio.*

Imploréir : Implorer, demander aide, secours, assistance ; *implorare.*

Impollu : Net, propre, sain, pur, sans tâche, sans péché ; *impollutus.*

Importable : Pénible, insoutenable, insupportable, intolérable ; *importabilis ;* d'où, selon Barbazan, notre mot d'*important,* qui se doit prendre en mauvaise part, car les *importans* sont des hommes bien insupportables.

L'home est créé pour possesser paradis, et pour remplir les sieges vuydes par le cas des mauvaiz anges, et il quicte ce privilege et franchise, et se submet à servile condition, voir à la subjection de ceulx qui les mainnent en importable et perpétuel exil.
Dance aux Aveugles.

Important, *emportant*(transport): Transport de domaine qui emporte translation de propriété; d'*importandus*.

Impositeur : Fermier des impôts, celui qui les tient et en rend compte au Gouvernement; *impositor*.

Impotence : Foiblesse, infirmité, mutilation, impuissance; *impotentia*.

Impourter : Emmener, emporter.

Impourvéu : Dénué, dépourvu, qui est privé de quelque chose.

Imprécirable : Sans prix, inestimable, inappréciable.

Imprécation : Imprécation, malédiction; *imprecatio*.

Impréscriptile : Imprescriptible, qu'on ne peut prescrire, qui n'est pas sujet à la prescription.

Impresser : Empreindre, imprimer.

Impresseur : Imprimeur; *impressor*.

Impressure : Marque, impression, action d'imprimer.

Improbaition : Action de désapprouver, de condamner.

Impropère : Reproche, affliction, réprimande; *improprerium*.

Ó mort mordante, ó impropre *impropère*,
Pourquoi, helas! ton dard ne flechissoit?
Marot, Complainte d'une Nièce.

Improperé : Fâcheux, déshonorant; *improperatus*.

Improperer : Reprocher, déshonorer, réprimander; *improperare*.

Impubère : Qui n'a pas encore l'âge de puberté.

Impugnation : Attaque, accusation, calomnie; *impugnatio*.

Impugner, *impuigner* : Attaquer, combattre un sentiment, une proposition; *impugnare*.

In, *ins* : En ce lieu, dans ce lieu-là; *in*.

Inabrupte : Qui ne peut se rompre; *inabruptus*.

Inacointable : Insociable, homme de difficile accès, avec lequel on ne peut faire société, avec lequel on ne peut vivre. *Voyez* Acointer.

Inacostaule : Qu'on ne peut joindre.

Inacoustumance, *inacoustumanche* : Défaut d'habitude.

Inadverti : Imprudent, qui agit sans réflexion.

Inca, *incara*, *inkëra* : Encore.

Incagade : Bravade, défi proposé à quelqu'un.

Incaguer : Défier, braver, provoquer.

Incamerer : Unir un droit ou quelque terre au domaine du pape; *incamerare*; d'où *incameration*, union d'une terre à ce domaine; *incameratio*.

Incantation : Enchantement, prestige, sorcellerie; *incantatio*.

Incanter : Enchanter; et vendre à l'encan.

Incarnassion : Action de prendre chair; *incarnatio*.

De J. C. Nostre Signor
Ne savoit-il encor noiant,
N'ert encor nés en belliant,
Mais por nostre redemption
Prist-il puis *incarnassion*.
Roman de Dolopatos.

Incastèlar : Fortifier, ravitailler une place; de *castellum*.

Incaut : Lourd, sot, étourdi, sans ruse, de bonne-foi, sans précaution, qui n'est point sur ses gardes; *incautus*.

Ó dure mort! Mort mordant forsenée,
Incaute mort, faulse mort dangereuse,
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

INCENDRE : Brûler, mettre le feu, incendier ; *incendere.*

INCENSAIRE : Sorte de plante.

INCENTIF, *incentive :* Motif qui excite à faire une chose de bon cœur et avec ardeur ; *incentivum.*

INCÉRATION : Incorporation de la cire avec une autre substance ; de *cera*, dont on a fait *inceratio.*

INCESSIBLE : Qui ne peut être cédé, pris, qu'il est impossible d'avoir ; d'*inaccessibilis.*

INCHOACTIF : Qui commence, qui sert à commencer ; *inchoactivus.*

INCIPIOMNITE : Qui commence tout et ne finit rien ; *incipiens.*

INCISÉ : Coupé, tranché, taillé, découpé, déchiré ; *incisus.*

> Très-richement estoit vestu
> D'une robe mout desguisée
> Qui fu en maint liu *incisée.*
> *Roman de la Rose.*

INCIS-MARINIS : En-deçà des mers, dans le Cartulaire de Saint-Maur, fol. 265 ; il s'agit d'une contestation survenue entre les Religieux de l'Abbaye de Saint-Maur, et les Hospitaliers de Jérusalem.

INCISTÉILLER : Insulter, manquer d'égards.

INCITEMENT, *incitation :* Attrait, encouragement, mouvement ; *incitamen, incitamentum.*

INCIVIL : Injuste ; d'où *incivilement*, injustement.

INCIVILITÉ : Défaut d'équité et de fondement, grossièreté ; *incivilitas.*

INCLEMENCE : Rigueur, dureté.

INCLEMENT : Dur, cruel, sans clémence, impitoyable ; *inclemens.*

INCLINÉIR (s') : Se prêter volontiers, appuyer, satisfaire aux demandes de quelqu'un ; saluer, faire la révérence ; *inclinare.*

INCLINEMENT : Inclination, propension, instinct, affection, penchant, salut en se baissant ; *inclinamentum.*

> Autre amour naturel i a
> Que nature as bestes créa,
> Par coi de lor faon chevissent,
> Et les alictent et norrissent ;
> De l'amour dont ici te conte
> Se tu veux que je te raconte,
> Quel est le definissement ;
> C'est naturel *inclinement*
> De vouloir garder son semblable.
> *Roman de la Rose.*

INCLIT, *inclite*, *inclyte :* Noble, illustre, célèbre, distingué par son rang et son mérite, recommandable ; *inclytus.*

INCOBOLAR : Empêcher, arrêter, s'opposer.

INCOLAT (droit d') : Droit de citoyen qu'un souverain accordoit à un étranger ; *incolatus.*

INCOLUMITÉ, *incollumité :* Bon état, santé brillante ; *incolumitas.*

INCOMELIN. *Voyez* AUBAIN.

INCOMMUNICALE : Qui ne peut se communiquer ; *incommunicabilis.*

INCOMMUTAULE : Qui ne peut pas être échangé, invariable, immuable ; *incommutabilis ;* d'où *incommutaulement*, sans pouvoir être changé ; *incommutabiliter.*

INCOMPARAULE : Incomparable, qui est sans pareil ; *incomparabilis.*

INCOMPETÉMENT : Illégitimement, sans compétence, sans autorité ; *incompetenter.*

INCONTENT : Mécontent.

INCONTRE, *à l'incontre :* A l'encontre, auprès, le long.

INCONVENIENTER : Incommoder, faire du mal ou de la peine, estropier.

INCORPOREL : Spirituel, rempli d'esprit ; qui est sans corps ; *incorporalis ;* d'où *incorporalité*, spiritualité, état d'être sans corps ; *incorporalitas.*

INCOUBE, *incube :* Sorte de démon factice qui, selon le bas peuple, abuse des femmes ; *incubus.*

Incoulpable : Innocent, qui est sans tache, irréprochable; *inculpabilis*.

Incoulpation : Inculpation, attribution d'une faute à quelqu'un; *inculpatio*.

Incoulper : Inculper, attribuer une faute à quelqu'un, l'accuser; *inculpare*.

Incoulquer, *inculquer* : Faire bien entrer dans la mémoire de quelqu'un une affaire, une science; *inculcare*.

Incours : Confiscation.

Incredible : Incroyable, qui n'est pas croyable; *incredibilis*.

Increpant : Qui corrige, qui blâme, qui réprimande; *increpans*.

Increper, *incresper* : Corriger, gronder, blâmer, reprendre, réprimander; *increpare*.

Car quant j'eux ouy toute sa recitation, je chéüz en telle feblesse de cuer, que je fuz en pamoyson assez long terme. Par quoy Entendement *increpant* ma pusillanimité, me blasma moult de telle desfaillance de cuer.

Dance aux Aveugles.

Incumbent : Pourvu d'un bénéfice, celui qui l'occupe; d'*incumbens, incumbentis*.

Incurie : Manque de soin, négligence, nonchalance; *incuria*.

Indague, *yndague* : Mal mis, mal vêtu, vilain, sale, qui mérite répréhension. Comme autrefois tous les hommes bien mis portoient une dague à leur côté, on aura formé cette expression pour désigner ceux qui n'en avoient pas, et qui étoient par conséquent mal vêtus.

J'entends bien que lisans ces motz, vous vous mocquez du vieil beuveur, et reputez l'exposition des couleurs par trop *indague* et abhorrente; et dictes que blanc signifie foy: et bleu fermeté. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 9.

Indart, *hindart* : Cabestan.

Inde, *ynde* : Couleur de bleu foncé, d'azur; *indicum*.

Chevaliers armés en bataille,
Sur beaulx destriers trestous couvers
D'armes *yndes*, jaunes, ou vers,
Ou d'autres couleurs piolez,
Se plus piolez les voulez.

Roman de la Rose.

Adonc prent l'Air son mantel *inde*,
Qu'il vest trop volentiers en Inde,
Si s'en affuble et s'en apreste
De soi cointir, et faire feste,
Et d'attendre en ce point les nues
Tant qu'elles soient revenues.

Roman de la Rose, parlant du Soleil.

Indéléble : Qu'on ne peut effacer, indélébile, ineffaçable; *indelebilis*.

Indemner : Indemniser, dédommager, rendre sans perte; *sine damno*.

Indepenon : Étendard à longue queue. *Voyez* Pennon.

Indiche : Indice, signe, preuve, témoignage, apparence; *indicium*.

Indict : Marque, indication, démonstration; *indicatio*.

Indict : Prononcé, assigné, publié, dénoncé; *indictus*.

Indictement : Assignation.

Indiction : Tribut, subside, impôt, taille; convocation d'une assemblée à certain jour marqué; *indictio*.

Indie : L'Inde, grand pays d'Asie; *India*.

Indigenat : Naturalisation; d'*indigena*.

Indiot : Idiot, niais, hébété; *idiota*.

Indire : Indiquer, répartir, faire une imposition. *Droit d'indire* : Droit dont jouissoient autrefois certains seigneurs, de doubler les rentes que leur devoient leurs vassaux, en certains cas, tels que le voyage d'outremer, une nouvelle chevalerie, la rançon du seigneur, le mariage d'une de ses filles; enfin ce droit s'étendoit autant que le seigneur le vouloit; d'*indicare* ou d'*indicere*.

Indiscus : Qui n'a pas été assez discuté, agité ou débattu; indécis,

en suspend; au féminin *indiscusse*, *indiscussus*.

Indisponible : Chose dont on ne peut disposer.

Indispot : Malade, dérangé, indisposé; *indispositus*.

Individus : Indivisible, qui ne peut être divisé; *individuus*.

Indivis, *indivisé* : Qui n'est point divisé, mais qui est de nature à l'être, en commun, par indivis; *indivisus*.

Indoine. *Voyez* Idoine.

Indoïre, *indouire* : Induire, exciter, introduire, déduire une conséquence; *inducere*.

Indormable : Qu'on ne peut endormir.

Indoult : Indulgence, grace accordée; *indultum*, du verbe *indulgere*.

Indoultaire : Celui qui participe à l'indulgence; d'*indultum*.

Indoustrial : Qui vient de l'industrie, du savoir faire, de l'adresse, de la dextérité; *industrius*.

Inducce, *induge*, *induis*, *induisse*, *indus* : Délai, retardement, congé, vacance; induction, instigation; d'où *inducieux*, ce qui induit à quelque chose; *inductio*, *inductus*.

Induisse : Induction, l'action d'exciter à faire une chose; *inductio*.

Induisser, *induizer* : Avoir disette, être dans l'indigence; *indigere*.

Indut (prestre) : Prêtre revêtu des ornemens de l'église, pour l'exercice de son ministère; *indutus*.

Inel : Prompt, vif, alerte; *ignitus*. *Inel le pas* : Vivement, promptement, sur-le-champ; *ignito pede*.

Inénarrable : Inexprimable, qu'on ne peut raconter, inexplicable, inconcevable; *inenarrabilis*.

N'ayes doncques regret à paine
Pour avoir là sus tel repaire,
Où est l'yssue souveraine
Et joye *inénarrable* à croire.

Dialogue du Mondain.

Inepte : Impertinent, sot, ridicule; *ineptus*. Dans ses Notes sur la XVI[e] Nouvelle de Despériers, M. de la Monnoie rapporte que Cicéron a prétendu que la langue Grecque, toute riche qu'elle étoit, n'avoit point de mot pour exprimer l'*ineptus* des Latins.

Inerguardement : Sans précaution, sans égard et sans ménagement.

Inexercité : Qui est sans occupation, qui n'est point exercé, oisif; *inexercitatus*.

Inexpiale : Qui ne peut s'expier; *inexpiabilis*.

Inexpugnale : Inexpugnable, qui est d'une force à toute épreuve, qui ne peut être expulsé; *inexpugnabilis*.

Inextinguile : Qui ne peut s'éteindre; *inexstinguibilis*.

Inextricale : Qu'on ne peut démêler, ni expliquer, inexplicable; *inextricabilis*.

Infame : Déshonneur, opprobre, ignominie, infamie; *infamia*.

Honteusement lever l'en fait,
Et ses nonains toutes à fait
Hors du chapitre l'ont boutée,
Onques ne puet estre escoutée,
Moult laidangent la sainte fame,
Mais ce grant blasme et cest *infame*
Souffroit en nom de penitence.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 11.

Infaméir, *infamier* : Noter d'infamie, perdre de réputation, déshonorer, diffamer, décrier; *infamare*; en bas Bret. *iffam*, infâme.

Infamement : D'une manière infamante, ignominieusement.

Infer, *infers* : Enfer, séjour des damnés; *infernus*; en bas Bret. *ifern*. Le poète Herbers, parlant des Calomniateurs et faux Accusateurs, a dit :

Tant les demaine, c'est la some,
Que fors al plain les sacherent,
As chiens, as oisaus les laissierent,

Solement les os, et les ners;
Et les âmes en ot *infers*.
Roman de Dolopatos.

Infermes, *infers :* Malade, valétudinaire; *infirmus*.

Infester : Insulter, outrager, presser, nuire, importuner; *infestare*.

Infestuation : Mise en possession d'un héritage par le fétu ou brin d'herbe sèche; *per festucam*.

Infeudation : Inféodation*, acte par lequel un seigneur aliénoit une terre, et la donnoit pour être tenue de lui en fief; *infeodatio*.

Infeuder, *infiexer :* Inféoder, donner à rente perpétuelle.

Infigé : Attaché, annexé; *inflictus*.

Infirméir : Casser une sentence, annuler un acte; *infirmare*.

Infixer : Insérer.

Infligion : Infliction, condamnation à une peine afflictive ou inflictive; d'*infligere*.

Infoliature : Incrustation, mosaïque; *infoliatura*.

Infondre : Verser, introduire dans quelque chose, répandre; *infundere*.

Informer : Montrer, apprendre, instruire, former, donner la forme; *informare*.

Inforser : Forcer, faire violence.

Infortuner, *infourtuner:* Affliger, rendre malheureux; d'*infortunium*.

Infourmation : Information, enquête; *informatio*.

Infoursiat : Infortiat, nom donné au second livre du *Digeste*, compilé sous l'Empereur Justinien.

Infrainture : Désobéissance, infraction aux lois; *infractio*, d'*infrangere*.

Infule : Ornement que les Pontifes Païens portoient sur la tête : c'étoit la marque de leur dignité et de leur autorité; *infula*.

Infundibule : Entonnoir; *infundibulum*.

Ingal : Égal, pareil; d'où *ingaument*, pareillement, également.

Ingambe : Alerte, vif, léger.

Ingenier (s') : S'aviser, inventer des tours d'esprit, des ruses, des finesses; d'*ingenium ;* en Ital. *ingegnarsi*. M. de la Monnoie regrette ce mot, qu'il trouve d'une énergie extrême; mais je crois qu'il se trompe en disant que c'est un Italianisme, c'est notre ancien mot *engigner*, qui vient d'*ingenium ;* d'où les Italiens ont fait *ingegnarsi*. — Un jeune homme aimoit la femme d'un de ses amis, et vouloit en jouir :

Toutesfois il s'*ingenia* tant, qu'il en advisa une (finesse) qui luy sembla assez bonne; ce fut, que sçachant bien qu'en toutes bonnes entreprises d'amours il y faut un tiers; il se descouvre à un sien amy, jeune homme marchand de draps de soye, et encores non marié, demeurant en une maison que son pere luy avoit n'agueres laissée au bout du pont Nostre-Dame. *Despériers, Nouvelle XVIII*.

Ingeniere : Ingénieux, adroit, entreprenant; d'*ingenium*, *ingeniosus*.

Ingratissime : Qui est très-ingrat; *ingratissimus*.

J'abandonnai sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate, *ingratissime*.
Marot.

Ingrés (bulles d') : Bulles qui permettent d'entrer dans un bénéfice, d'en prendre possession; d'*ingressus*.

Ingrins : Nom d'une faction qui parut en Flandre, du côté de Furnes et d'Ypres.

Inguinaire : Sorte de peste qui, principalement, attaque les aines; d'*inguen*.

Inhiber : Défendre, prohiber; *inhibere ;* d'où *inhibition*, défense, prohibition; *inhibitio*.

Iniaus, *iniaux :* Prompt, actif, ardent, courageux, vif; *ignitus*.

Les freres fist monter li Rois sor deux chevaux,
A chascun fist baillier une lance en poignaux
Signor, or verroi-ju li quiex est plus *iniaux*,
Et qui miex assauroit les ennemis mortaux.
Le Jugement de Salomon.

Iniquidence, *inquidence* : Inadvertance. *Agir par iniquidence* : Agir sans réflexion.

Inition, *inicium* : Commencement, entrée; *initium*.

Gloire, honneur, jubilation,
Soit à la Trinité celestre,
Si com est et toujours doit estre
Sans fin et sans *inition*.
Test. de Jehan de Meung.

C'est l'imitation du verset *Gloria Patri et Filio*.

Injuriosza : Injurier, offenser de paroles; *injuriari*.

Inlegitisme : Concubine, femme illégitime.

Innimer : Animer, exciter, inspirer du courage; *animare*.

Innocentation (lettres d') : Lettres qui effacent toute idée de crime, qui rendent l'innocence à quelqu'un qui étoit soupçonné et même condamné; d'*innocentia*.

Innocenter : Déclarer non coupable, non criminel; *innocentem clamare*.

Et si quelcun survenoit d'advanture,
Semblant ferois de vous *innocenter*:
Seroit ce pas honneste couverture?
Marot, Epigr. des Innocens.

Innuer : Signifier, faire entendre par écrit; d'*innuere*.

Inodore : Qui n'a point d'odeur; *inodorus*.

Inofficiosité (plainte d') : Plainte judiciaire, dans laquelle on prouve qu'on est injustement déshérité par un testament, et sans cause légitime; *inofficiositas*.

Inomé : Qui n'a point de nom, qui n'est pas nommé.

Inquant : Vente publique, encan; *inquantum*; en bas Bret. *incqant*. *Droit d'inquant*, selon Ragueau, étoit un droit dû au Roi en quelques lieux de Provence, qui étoient exempts des lates simples, et ce droit étoit de cinq sols pour cent.

Inquanter : Vendre à l'*inquant*, au plus offrant et dernier enchérisseur, dans l'ancienne Coutume de Bretagne, art. 667.

Inquereller : Assigner, poursuivre.

Inques, *inquéos*, *inquos*, *iques* : Jusques; *usque*; en anc. Prov. *inqio*, *inqios*, *inquios*, *inquis*, *enquis*.

Inquester : Enquêter, interroger; d'où *inquestacion*, enquête, interrogation.

Inquiétation : Trouble, inquiétude, interruption; *inquietudo*.

Inquiner : Salir, tacher, souiller, gâter; *inquinare*.

Inreparé : Offensé à qui on n'a pas fait réparation.

Inrévéraument : Indécemment.

Inrotulér : Enregistrer, comprendre dans un rôle.

Insabata : Chaussé.

Insanable : Mot bien meilleur qu'incurable, qui a prévalu, et dont on se sert mal à propos; il n'y a point de maladies incurables, mais *insanables*, parce que *curer* ne signifie point proprement, faire cesser une maladie, mais y donner ses soins.

Insané : Qui rend furieux.

Inscensif, *insensif* : Insensible; *insensibilis*.

Inscience : Ignorance.

Inscient : Ignorant; *insciens*.

Inscrite : Intitulée; *inscripta*.

Inscrutable : Impénétrable, qui est au-dessus de la portée de l'esprit humain, ce qu'il ne peut comprendre; *inscrutabilis*.

Insculpté : Sculpté, gravé.

Insculpter : Graver, ciseler, sculpter.

Inseller, *inseler :* Occuper une stalle dans le chœur d'une église.

Insence : Folie, frénésie.

Insensif : Insensible, qui est hors de sens, fou, frénétique; *insensibilis.*

Insidiousement : Insidieusement, d'une manière qui tend à surprendre; *insidiosè.*

Insigne : Signalé, remarquable, illustre; on donnoit quelquefois ce surnom à des églises cathédrales, à des abbayes, &c.; *insignis.*

Insignier : Décorer, illustrer, rendre remarquable, signaler; *insignire.*

Insins : Ainsi.

Insipience : Folie, extravagance, imprudence; *insipientia.*

Et soies tout asseuré que de legier, l'en peult scavoir par certains signes, si le grant Seigneur a sapience ou *insipience.*

Les Secrets d'Aristote, fol. 8, *V°, n°* 7062.

Insolar : Couvrir de charpente un édifice.

Insolent : Qui agit contre la bienséance, contre la règle, contre les bonnes coutumes; de *non* et de *solere,* selon Barbazan.

Insolite : Qui est contre l'usage, la coutume, qui est irrégulier, extraordinaire; *insolitus.*

Insoluble : Qui ne peut se résoudre, ni s'expliquer; *insolubilis.*

Inspis : Regarde, examine.

Et fais et *inspis* solonc l'ensample que à toi est monstré el mount.

Bible, Exode, chap. 25, *vers.* 40.

Inspice *et fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est.*

Instable : Qui n'est pas stable, qui est changeant, qui varie; *instabilis.*

Installéir : Installer, mettre en place; *installare.*

Instancier : Intenter un procès, former une instance, plaider.

Instantanée : Qui ne dure qu'un instant.

Instar (à l') : Tout de même, comme, à l'exemple; *instar.*

Instiger, *instiguer :* Presser, pousser, animer, exciter; *instigare.*

Institor : Premier garçon d'un marchand, premier compagnon d'un ouvrier, chef d'atelier, personne qui, après le maître, a l'inspection sur les ouvriers, commissionnaire, courtier, *institor.*

Il est appellé *institor* li marchéant, parce qu'il est curios de sa besoigne fere, ne il ne fet pas moult se il est mestre de taverne, ou d'autre marchandie; car il en porte aucune fois marchandies à prodes homes et la lor vendoit, ne le leu où vient où l'en eschate, ne ne mue pas la cause de l'aucion, comme en l'une meniere, et en l'autre que li marchéans vent et achete. Donques quiconque est mis à fere la besoigne est apelé *institor* à droit, et c'est-à-dire, marchéant; car Servius et Labeo distrent à Brutus, se aucuns fet marchié od charpenter ou o celi que aucun mist et fist Sire de sa meson, ou l'establi à achetier froment, cil est tenu de tot. Labeo dist : Se aucuns a mis aucun à prester à usure, ou à terre coitivier, ou à marchéandise mener, il est tenus de tot; et se aucuns a mis aucun serf metre (maître) à sa table, il sera tenus de celi serf; et nos appelons ces *institors* qui portent teles (toiles) et autres choses à vendre et itex puet l'en apeler proprement Chacerrans; et cil qui sont mestres des folons, des artriniers, et qui sont herbergéor, sont *institors. Mss. de la Bibl. Imp., n°* 8407.

Institutaire : Qui explique les institutes, professeur en droit.

Instrument confessé : Acte, titre reconnu, titre avoué, probant et authentique, dans l'ancienne Coutume de Caussade, de l'an 1306. *Voyez* Cavier.

Insubres : Les Gaules Cisalpins, dans la première Lyonnoise; les peuples du duché de Milan, les Lombards; *Insubres.*

Insuffler : Souffler dans une chose, faire entrer dedans ; *insufflare.*

Insule : Ile ; *insula. Insulette :* Petite île.

Insulse : Sot, fat, fade, impertinent, niais ; *insulsus.*

> Quand elle fut comparue, la Roche Thomas luy va dire : Viença, gros animal brutal, idiote, inepte, (impertinente) *insulse*, Nugigerule (badin), imperite, et tous les mots du Donat *. *Despériers, XVIe Nouvelle.*

* Livre contenant les élémens de la langue latine ; ainsi appelé du nom de son auteur.

Insult : Bruit, tumulte, émeute.

Insultation : Abord, attaque, insulte ; *insultatio.*

Insupportant : Insupportable, impatient.

Insurrection : Élévation, hauteur ; *insurrectio.*

Intellectibilité : Intelligence.

Intendise : Intitulé, préambule, extension ; *intentus.*

Intendit : Intention, volonté, production de preuves, moyens, pièces employées dans un procès, demande formée en justice, plaidoyer ; *intentio.*

> Prions pour le Prince susdit,
> Et ensuivons son *intendit.*
> *Inscription qu'on trouvoit dans l'église des SS. Innocens, à Paris.*

Intendu : Assigné, marqué.

Intens, *intense :* Qui a l'esprit attaché à quelque chose, attentif, étendu, considérable, tendu, bandé ; *intensus.*

Interin : Parfait, entier ; *integer.*

Interinance, *interinence :* Entérinement, enregistrement.

Interiner, *interinner, interriner :* Rendre parfait, entier, accomplir, exécuter, mettre la dernière main ; *integrare.* Dans le style de procédure on dit *enteriner ;* on obtient des lettres de grace, on prend des lettres de rescision contre des transactions, partages ; on les porte devant les tribunaux pour les faire agréer, les faire *entériner,* y mettre la dernière main.

> J'ay mes hostilz et mortelz instrumens
> Pour mes explois à cop *interiner ;*
> Et sans viser à raisons n'argumens,
> Fais les vivans sans arrest deffiner ;
> Et n'est vivant qui sçéust adeviner
> Comme je prens maintesfois les humains.
> *Dance aux Aveugles.*

Interjetter : Entremêler, parsemer.

Intermettre : Discontinuer, interrompre, cesser ; *intermittere.*

Intermission : Cessation, interruption, discontinuation, relâche ; *intermissio.*

Internel : Interne, intérieur ; éternel ; *internatus.*

Interpes : Lâché, relâché ; *interpositus.*

Interpolation : Insertion de quelques mots et même de quelques phrases, dans le texte d'un manuscrit ; *interpolatio.*

Interpoler : Faire entrer, insérer des mots, rétablir, réparer, rajuster, *interpolare* et *interponere.*

Interpos, *entrepos :* Interruption, relâche ; *interpositio.*

Interpoulateur : Celui qui ajoute à un écrit ancien ; *interpolator.*

Interpousé : Interposé, posé ou mis entre ; *interpositus.*

Interrex, *interroi :* Qui jouit pendant quelque temps de l'autorité suprême, Régent d'un Etat ; *interrex.*

Interrupte : Discontinué, interrompu ; *interruptus.*

Intervaux : Intervalle, espace ; *intervallum.*

Intestat : Celui qui meurt sans avoir fait de testament, sans s'être confessé, et sans avoir reçu le Saint Viatique.

Intituler : Accuser, imputer quelque chose à quelqu'un.

Intivuis : Opprobre, affront, outrage.

Intra : Entrez, venez.

Intraage, *intrage, intraige, introie, introïe, introit :* Droit d'entrer dans les forêts, droit d'y mener pâturer les bestiaux; ce qu'on paie en entrant en possession d'un bail à cens; d'*introitus*.

Donne à Jehan de la Roye, paroisse de S. Meymy et à ses successeurs les *intraiges* en ses forests de Born et de Plaigne, moiénant xxx sols par an, et un sestier de sibade mesure de Segur, portable au grenier du donateur, pour ainsinc que ledit Jehan et les siens y promenent leur bestail tant gros que menu, ensemble prendre du bois mort, ou tombé par impetuosité de temps, et des bois pour bastir maisons et granges.

Titre d'une donation faite le 22 février 1332 par Jehan de Bretaigne, Conte de Penthievre et de Perigord, dans le tome 2 des Mss. de Limoges.

Intraire : Qui entre avant les autres; *intrarius*.

Intrans : *intrant :* A l'entrée, au commencement.

Intrants : Électeurs du Recteur de l'Université de Paris.

Intrer : Entrer, pénétrer, s'insinuer; *intrare;* en bas Bret. *intra*.

Intriquer : Empêtrer, embarrasser, embrouiller; d'*intricare*.

Introditement : Induction, instigation, assignation; d'*introductio*.

Introduire : Rendre capable, industrieux, instruire, enseigner, rendre sage, prévoyant; engager, séduire; *introducere*.

Introduit : Industrieux, sage, prudent, avisé; d'*introductus*.

Et céo que tu vis el seconde sounge appartenant à méismes celle chose, et c'est le jugement de fermetée, et por céo que la parole Deu soit faite et plus legierement enplie. Or porvéie li Roys un saige home et bien *introduit*, que il porvéie la terre de Egipte.

Bible, Genèse, chap. 41, *vers.* 32.

Quod autem vidisti secundò ad eamdem rem pertinens somnium : firmitatis judicium est, eò quòd fiat sermo et Dei, velociùs impleatur. Nunc ergo provideat Rex virum sapientem et industrium, *et præficiat eum terræ Ægypti.*

Introite : Entrée; *introitus*.

Introje : Prise de possession d'une charge, d'une terre; droit d'entrée.

Introunisation, *inthronisation :* Installation d'un évêque dans son diocèse; du Grec *en*, dans, et de *thronos*, trône.

Intruire : Introduire, faire entrer; *introducere*.

Intrure : Établir par force, par ruse, et contre les lois; *intrudere*.

Intumacion : Intimation, insinuation; *intimatio*.

Invader, *invaisser :* Ravir, envahir, usurper, attaquer, assaillir, surprendre, s'emparer; *invadere*.

Invalidéir : Rendre, déclarer nul, sans force, sans effet; d'*invaletudo*.

Invasé : Obsédé, possédé par le démon; *invasatus*.

Invaseur : Agresseur, attaquant, assaillant; *invasor*.

Invasible : Offensif, propre à l'attaque; *invasibilis*.

Invertir : Renverser, transporter, changer de place; *invertere*.

Invocateur : Enchanteur, sorcier, charlatan.

Invocation : Enchantement, sortilége; *invocatio*.

Involution : Difficulté, embarras; *involutio*.

Iol : Œil; *oculus*. *Ious*, les yeux; *oculi*.

Ipréaux : Espèce d'orme à larges feuilles, qui est originaire de la ville d'Ypres; d'*Ypra*.

Iqual, *ewel, iquel, ivel, iwel :* Semblable, pareil, égal; *æqualis*.

Iracne, *iraigne, iraignée, iraignie, irantaigne, iregnie :* Araignée, toile d'araiguée; *aranea, araneum*.

— Un de nos poètes parlant des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, a dit :

Qui d'ypocrisie se cuevre,
A grant besoing guerres ne vaut,
C'est huevre qui tost ront et faut,
Aussinc legierement s'en vait
Com l'uevre que l'*iraigne* fait.
Bible Guiot.

Irascu, *irascus, irascuz, iré, ireus, ireuz, irié, iriez*; au féminin *irascuë, irée, iriée, ireuse* : Piqué, fâché, irrité, en colère, en courroux, passionné, furieux, chagrin, prompt à s'allumer, à s'enflammer; *iracundus, iratus*; en anc. Prov. *irat.*

Et quant revenir ne le voient,
Bien sevent vraiement et croient
Que il est dampnez et perdus,
Se sont dolens et *irascus.*
Le Purgatoire de S. Patrice.

Irasque, lisez *irasqüe* : Fâchée, irritée, en colère.

A ces paroles est venue
La Rome toute *irasque*,
Qui moult fut avenant et belle,
Jà avoit oï la nouvelle.
Roman de Dolopatos.

Ire, *iror* : Colère, courroux, emportement; *ira*. Barbazan et la Monnoie s'étonnent fort pourquoi on a banni ce mot de notre langue, pour y substituer celui de colère, qui à peine y est analogue; *cholera* signifie, bile, débordement de bile, colique bilieuse; quel rapport a-t-il avec *ire*, mouvement violent de l'esprit, passion violente.

Ne vueilles pas, ô Sire,
Me reprendre en ton *ire*,
Moy, qui t'ay irrité.
Marot, Ps. 6. *C'est la traduct. de* Domine, ne in furore tuo arguas me.

Car le travail et la destresse,
Et la pesance et les ennuits,
Qu'elle avoit de jour et de nuits
L'avoient faite moult jaunir,
Et pasle et maigre devenir;
Onques personne tel martire
Ne soffrit, ne n'ot si grant *ire.*
Roman de la Rose.

Iré : Fâché, en colère, en courroux; *iratus.*

Au milieu du mur je vis Haine
Plaine de courroux et d'ataine,
Irée estoit, et moult mouveresse,
Et coureceuse et tencerresse.
Roman de la Rose.

Irecon, lisez *ireçon* : Hérisson; *erinaceus.*

En Bestiaire a moult à dire
Grant essample et bone matire,
Et sentence, et bonne raison;
Or vous diron de l'*ireçon*,
Qui semble bien un porcelet.
Le Bestiaire.

Irément, *iriéement, iriement* : En colère, avec fureur; *iratè.*

La Damoiselle oyant Lysiart son propos tenir, luy repondit moult *iréement*, et lui dist : Sire, saichez de la requeste que fait m'avez, et que encores continuez faire, me tourne à très-grand desplaisir. *Gerard de Nevers.*

Iréer, *irier* : Mettre en colère, fâcher; *irasci;* en anc. Prov. *iransir.*

Iresont, lisez *i resont* : Y sont encore, il y a encore; *iterum sunt.*

Antre *iresont* qui n'ont qu'un œil
Enmi le front cler et vermeil,
Si a uns autre qui le vis
Et la bouche enmi le pis,
Et un œil en chascune espaule
Cui le nez en la bouche avaule,
Et ont soie sor le musel
Ainsi com le dos de porcel.
L'Image du Monde.

Irestre : Être en colère.

Mort m'a qui si l'a fet *irestre*.....
* *Roman de la Rose, vers* 3780.

Iretage, *ireté* : Héritage, biens qui adviennent par succession, le bien qu'on a de ses pères; *hæreditas.*

Par cette familleuse rage,
Gaste tout muebre *, et *iretage.*
Métamorphoses d'Ovide, Mss.

* Au lieu de *muebre*, il faut lire *mueble*, meubles, mobilier; ils signifient, que cette rage effrénée gâte tous les biens, tant mobiliers, que fonds; héritage se prend toujours pour biens fonds.

Iretaulement : Héréditairement, par droit d'héritage ou de succession ; *hæreditariè.*

Ireur : Colère, emportement.

Ireusement : Avec colère, avec fureur, en colère, d'une manière fâchée. *Voyez* Iréement.

Irié, *iriet, iriez :* Courroucé, chagrin, fâché, en colère, enflammé ; *iratus.*

Iriément : Avec colère, avec courroux ; *iratè.*

> Moult la ledenge, moult l'assaut,
> *Iriément* jure son chief
> Que despoillie iert derechief.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 11.

Irier : Fâcher, chagriner, courroucer ; *irasci.*

Irois : Irlandois.

Irrécuperable : Chose que l'on ne peut pas retrouver.

Irréfragable : Qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut récuser.

Irresistile : Irrésistible.

Irrevérender : Manquer de respect.

Irriser : Railler, insulter ; *irridere.*

Irriseur : Railleur, mauvais plaisant, moqueur ; *irrisor.*

Irrision : Moquerie, mépris, dérision ; *irrisio.*

Irritant : Qui casse, qui annulle ; *irritator.*

Irritie : Cassé, annulé ; *irritatus.*

Irruer : Se lancer avec fureur, fondre avec impétuosité ; *irruere.*

Is : Sors ; *exi ;* à l'impératif du verbe *issir,* sortir ; *exire.*

> Or tost, dist li Rois, mauvais sers, traitre, *is* fors de ma terre.
> *Roman des sept Sages de Rome.*

Isabeau, *Isabelle, Isabeou :* Elisabeth ; *Elisabetha.*

Isambrun : Sorte d'étoffe.

Isandor : Porte de fer grande et forte.

Isengrin : Le loup ; en bas. lat. *isengrinus.*

Isengrins : Factieux qui s'élevèrent en France sous le règne de Philippe-Auguste, et qui pilloient les bergeries.

Islaye, *isloie :* Isle remplie de broussailles.

Islois : Qui habite une île ; *insularis.*

Islote : Petite île ; *insula.*

Isnel, *isnele, isnelle :* Agile, dispos, léger, vif, prompt ; au plur. *isnéaus, isniaus ; ignitus, igneus. Isnel le pas :* Promptement, sur-le-champ ; *ignito pede, ignito passu.*

> Saint Pols en ot molt grant angoisse,
> Tornez s'en est *isnel le pas,*
> Si a encontré Saint Thomas
> Qui à Saint Pierre se conseille.
> *Fabl. du Vilain qui conquist Paradis par Plet.*

> Ele respont *isnel le pas,*
> Sire, ce nou me dites pas.
> *La Chastelaine de Vergi.*

Isnelement, *isnellement :* Promptement, vivement ; *igniter.*

> A l'arbre vint *isnelement,*
> A ses deux mains l'aert et prent.
> *Fabl. de l'Unicorne et du Serpent.*

> Dampnez seras sans finement
> S'orendroit tout *isnelement,*
> Tous mes comandemens ne fais.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 16.

Isnelesce, *isnelece, isnelete :* Vivacité, vigueur, chaleur, promptitude, activité ; d'*ignitus.*

> Fu-il bien esparmentez,
> Et à granz bestes esprovez
> De hardement et d'*isnelece,*
> De tot engig, de tôt asprece,
> Tant ert delivres et legiers,
> Qu'an sa peut avoir bons levriers.
> *Partenopex de Blois, fol.* 165, *V°, col.* 1.

Isniaus, plur. d'*isnel :* Prompts, vifs, alertes.

> Taut que la lune se decline
> Si com ses cours est plus *isniaus,*
> Et lors la reliert li solaus
> Et de ses rais clarté li rent.
> *L'Image du Monde.*

Israel : Nom d'une pierre précieuse.

Isse : Sorte ; *exeat,* subjonct., et présent de l'indicatif du verbe *issir,* sortir ; *exire.*

Issées, *issues :* Rentes, revenus en argent ; d'*exitus.*

Issent : Sortent, au pluriel du subj. et du présent de l'indicatif du verbe *issir.*

Isser, *hisser :* Lâcher un chien contre quelqu'un, le faire sortir contre lui ; signifie aussi, greffe d'arbre ; d'*exire.*

Issi, *isinc, issint :* Ainsi, excepté ; *sic, ita ;* en anc. Prov. *issëts.*

Issifaite, lisez *issi faite :* Ainsi faite.

Et s'il la rente son Seignor ad prise
Pur vivre sei del suen en sun servise :
Quant il li sert en *issi faite* guise,
Est vus avis k'ele deive estre guise.

Roman des Romans, strophe 173.

Issir, *essir, exir, uscir :* Sortir, se retirer, s'en aller, partir ; *exire ;* en anc. Prov. *issir.*

Tuit li haut home de la terre
Vont après lui, si a tel presse
Que nés un après lui n'an lesse,
Si furent esmé à neuf mile,
Tant i *issirent* de la vile.

Roman de Perceval, fol. 84, *R°.*

Sire, fis-je, pour Dieu merci,
Avant que vous partez d'ici
Vos comandemens m'enchargiez,
Je suis de faire entalentez,
Car j'espoir, se ne les savoie,
Tost porroie *issir* de la voie.

Roman de la Rose.

Issir, *subst. :* Sortie, issue ; *exitus.*

Mais je ne vous y menrai pas,
Poureté m'a nié le pas,
A l'*issir* le me deffendi.

Roman de la Rose.

Issorba : Aveugler, rendre aveugle ; supplice en usage aux x et xi° siècles.

Issue : Enfant, descendant ; revenus, rentes, produits des terres ; d'*exitus ;* en anc. Prov. *issid,* issue, fin ; en bas Bret. *iczu.*

Issue : Droit de sortie sur les vins et autres marchandises qu'on transporte ailleurs ; d'*exitus.*

Issue : Terme de guerre, sortie qu'on fait d'une place assiégée.

Issue (droits d') : Lots et ventes ; ce que paie le vassal qui sort de dessous la juridiction de son seigneur ; d'*exitus.*

Issuga : Sec, à sec, desséché ; *exsiccatus.*

Issugar : Sécher, mettre à sec, dessécher.

Ist, du verbe *issir :* Sortir, il sort ; *exit. Istra,* il sortira ; *istrai,* sortirai ; *istroit,* il sortiroit.

Mès il n'i sist pas longuement,
De léens *ist* et si descent
De la meson, et si s'en va,
A la Dame point n'anuia
Quant son mari voit avaler.

Fabl. des trois Boçus.

Compaing, à ce conseil m'acort,
Jamais n'*istrai* de vostre cort.

Roman de la Rose.

Ist, du verbe *être* : Sera, *erit ;* il est, *est.*

Istausse : Eustache, nom propre.

Istrai : Je sortirai ; *istrez,* vous sortirez ; *istra,* il sortira.

Istre : Sortir, s'en aller ; *exire.*

Lors en péussiez voir *istre*
Sans querre planches, ne ponciaus,
Arbalestriers à grant monciaus ;
Les arbalestes ès poins prises,
Et les targes au cols assises,
Où il y a diverses teintures,
Saillent en mer jusqu'aus ceintures.

Guillaume Guiart.

Ita est : Il est ainsi ; mots purement Latins.

Ital, au plurier *itaus, itaux :* Pareil, semblable ; *talis.*

Itant : Ainsi, aussitôt, d'autant,

de même, par cette raison, par ce moyen; *ita, istinc.*

Mult lui enuie ke li pere vit tant,
De cet honur qu'il vait attendant
Li quel de nus lui volt estre garant,
K'il ne féiseit homecide en *itant.*
Roman des Romans.

Iteil, *itel;* au plur. *iteux, itieux, itex, itiex :* Tel, semblable, le même, de même; *talis.*

N'est pas honorez li mostiers
Où *itiex* gent chante ne bruit,
Je ne di pas qu'ils soient tuit
De tel maniere com je di.
La Bible Guiot.

Itel : Tellement, semblablement, de cette manière, de cette sorte; *taliter.*

Iterato (sentence d') : Jugement portant contrainte par corps, pour une somme excédant deux cents liv. et qui n'auroit pas été payée dans un délai convenu; d'*iterato, iterum.*

Iterer : Réitérer, recommencer, refaire, redoubler; *iterare.*

Itinéraire : Prière que devoient dire les Moines, avant de partir pour quelque voyage; *itinerarium.*

Itropie : Hydropisie, selon Borel, qui cite Gauvain; *hydropisis.*

Iuéi : Aujourd'hui; *hodiè.*

Iuel : Œil; *oculus.*

Ive : Herbe appelée encens de terre; *thus terræ.*

Ivéir, *iver, ivernage, yver, yvernage :* Hiver; bled qui se sème dans l'automne, qui reste en terre tout l'hiver, à la différence des autres grains nommés *marsesches,* qui se sèment en mars, ou bleds *tremois,* parce qu'ils ne sont que trois mois en terre; de *hiems, hibernum.*

Béax fils, por De te pri de voir,
A la formie apren savoir;
Qui en esté va pourchaçant
Dont el puisse vivre en avant,
En esté quant el fait que sage,
Dont puisse vivre en l'*ivernage.*
Le Castoyement.

Ivel : Ivraie, mauvaise herbe.

Ivernal : D'hiver, qui appartient à l'hiver; *hiemalis.*

Ivierr, *ivire :* Ivoire; *ebur,* à l'abl. *ebore;* en anc. Prov. *iuls, iulh.*

Se se volt deduire à pourtréire,
Il fist un image d'*iviere,*
Et mist au fere tele entente
Qu'elle fu si plaisant et gente,
Qu'elle sembloit estre aussi vive
Que la plus bele riens (chose, *res*) qui vive.
Roman de la Rose.

J

J : Il, je; il avoit encore la signification de l'*y* seul; ici, là, en cet endroit, en ce temps; *hic ille. I près :* Ici près.

Seignor, fait-il, je vos loeroie une chose, se vos *i* accordez. *Ville-Hardouin.*

Ja, *jaz :* Déjà, soit, ce que, quoique, pas, malgré, mais, point, jamais, jadis, autrefois, dans la suite, maintenant; *jam, jamdies. Ja, à ja :* Pour jamais, à jamais.

Filz, tu moi fais dolant; car se nos n'eissions hui c'est jor, *ja* demain n'eisserons mie.
Les Dialogués de S. Grégoire, liv. 1, *fol.* 66.

Il avint *ja* en Flandres qu'ot un Chevalier Tort,
Qui aimoit une Dame, de ce n'ot-il pas tort.
Fabliau du Tort contre le Tort.

Sire, por Deu ayez de moi merchi, cœuvrefus sonnera *ja,* et je serai prise.
Roman des sept Sages de Rome.

Jaasou, *jaasour :* Instrument ou bâton dont se sert le laboureur pour ôter la terre qui s'attache à la charrue.

Jabotéir : Parler, causer.

Jacence : Vacance, action d'attendre.

Jacence, *jacente :* Jacinthe, hyacinthe, fleur printanière bleue et

blanche, qu'on appelle *gands* en Bourgogne ; pierre demi-précieuse ; *hyacinthus, janthis*.

Jacheres, *jacheries, jachieres, jacquieres, jaquieres* : Terres en friches, terres qui, après avoir été semées en bled une année, et une autre année en menus grains, avoine, orge, sarrazin, se reposent la troisième, pour les rendre plus fertiles ; de *jacere*, et non de *vacare*, comme le dit Borel.

Jacherer : Donner le premier labour à une terre qui s'est reposée une année.

Jackes, *Jaikes, Jakes* : Jacques, Jacob, nom propre ; *Jacobus*. Borel le dérive de *Iacchus*, dieu des Païens, comme Jean, de *Janus* ; Jupiter, de *Jeova* ; nom divin.

> *Jakes* d'Avesnes estoit mors
> Qui bien se fu as Turs amors.
> *Phil. Mouskes, fol.* 526, *V°*.

Jackemarc, *jacquemart, jakemart, jaquemar, jaquemarc, jaquemart* : Figure de fer ou de fonte, représentant un homme armé de toutes pièces, qu'on met à côté des horloges, avec un marteau à la main, pour frapper sur le timbre et sonner les heures ; ainsi nommée de son inventeur, qui s'appeloit Jacques Marc.

Jaçois : Encore que, quoique, combien que ; en anc. Prov. *jhacia, jhacia-aisso*.

> Sire, ce dist Gerart, près sui de faire vostre voloir, *jaçois* que de chanter et dancer me sçais bien peu m'entremettre.
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Jaçoit : Reposoit, dormoit ; de *jacere*. *Jaçoit que, jaçoit ce que, jasoit ce que* : Quoique, combien que, malgré que, soit fait tout à l'heure ; *jam sit*.

Jacque, *jacke* : Petite casaque piquée qu'on mettoit sous la cuirasse, corselet, cotte, corset, habit. *Jacque de maille* : Cotte de mailles. *Voyez* Jaque.

> Et dist li Capitains, vez ça à la chaucie,
> A cele *jacque* noire plus c'une cremaillie,
> Et qui porte à son col une grante cuignie.
> *Vie de du Guesclin.*

Jacquerie : Révolte qui eut lieu en 1356 ; elle fut ainsi nommée de son chef, qui s'appeloit Jacques ; d'où *Jacquiers*, les séditieux qui participèrent à cette révolte ; en bas Bret. *jacqer*, persécuteur. *Voy.* Jaquerie.

Jacquet, *jacquette* : Habit quelconque, diminutif de *jacque*.

Jacquois ce que : Malgré ce que, nonobstant.

Jacquomaite, *Jaicomate* : Nom propre de femme, le féminin de Jacques.

Jactance : Louange, vanité, ostentation, vaine gloire ; *jactantia*.

> Com je perdi sens et memoire,
> Quant pour un peu de vaine gloire,
> Par convoitise et par *jactance*,
> Guerpi ma foi et ma créance.
> *Gautier de Coinsi, Miracle de Théophile.*

Jacture : Perte, dommage, malheur, infortune ; *jactura*.

Jacunds : Droits dûs à un évêque pour son avènement au siége épiscopal.

Jadau, *jadaulx, jadeau, jadiau* : Plat, jatte, écuelle, sébile de bois ; et hanap, suivant Rabelais ; *gabata* ; en bas. lat. *jadellus*. Ces jattes et écuelles étoient faites avec le bois d'aune, qu'on appelle en certaines provinces *vergne, verne*, qui est rouge sous son écorce, et propre à faire des sabots : il croît sur les bords des ruisseaux. Le *jadau* étoit aussi une écuelle ou sébile qui sert aux pressoirs pour puiser le vin dans la cuvette qui est dessous, pour emplir les seaux ; de quelque bois qu'elle

soit, elle devient rouge à force d'être dans le vin, et c'est par cette raison que l'on dit dans les provinces, et sur-tout en Bourgogne, en parlant d'un homme qui a le visage rouge, il a le visage rouge comme un *jadeau* de pressoir.

Feste Dieu bayars, dist le Moyne, l'Enfermier de nostre Abbaye n'ha doncques la teste bien cuicte, car il ha les yeulx rouges comme un *jadeau* de vergne.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 39.

En aultre, cent formes de voyrres à pied, et voyrres à cheval, cuvéaulx, retombes, hanaps, *jadaulx*, salernes, tasses, goubelets, et telle semblable artillerie bachique.
Ibid. liv. 5, *chap.* 34.

S'il (Quaresme-prenant) ronfloit, c'estoient *jadaulx* de febves frezes.
Ibid. liv. 4, *chap.* 32.

Jadis, *jaidis :* Anciennement, autrefois, il y a long-temps; *jam dies.*

Jafupiere, *jafuchiere :* Jachère.

Jafust, lisez *ja fust :* Il y a long-temps, quoique, outre que, cependant; *jam fuit.*

Jagan. *Voyez* Jaïans.

Jagliau, *jagliaus :* Fleur de glaieul, espèce d'iris, qu'on nomme en certains endroits *flammes.* Voyez Glai.

Tant com jaspe sormonte l'or,
Et li lis la fleur de *jagliau*,
Et rose fraiche prooncіau.
Ovide, Mss. cité par Borel.

Jaglonnée : Botte de foin, de paille, &c.

Jagonce, *jagonces :* Grenat, sorte de pierre précieuse, de couleur rouge non foncée; elle a tant de vertu, suivant l'auteur du *Lapidaire*, que celui qui la porte n'est jamais endommagé, et par-tout est bien reçu.

Dou *jagonce* grenas de Sarde,
Avons pris en la Bible garde;
Des douze pierres et leüs (lu)
De Dieu et premiers esleüs :
Voir en dirons sans contredit,
Si com l'auctoritez lou dit,
A cui cis romans s'appareille,
Saingle color, gentil merveille.
Le Lapidaire.

Jai : Déjà; *jam. Jai ce,* encore que.

Jai : J'ai; *habeo ;* jamais, point; *absit.*

Jaïans, *jagan, jaïant, jayans :* Géant; *gigas, gigantis.*

Adonc lo *jaiant* aconsuivit Tristan au grant cours, et lui volt lancer s'espée sor le col, mais Tristant l'aiant véu, il ganchit la teste de son destrier, et escheva par là le colp qui auroit esté morteux. *Roman de Tristan.*

Jaicques : Rebelles, mutins.

Jaidit : Jadis, autrefois.

Jaie, *jaiet :* Geai, oiseau; de *graculus. Jayet,* pierre, fossile fort noire que l'on taille pour faire des boutons, des colliers; *gagates.*

Jaien, *jaïn :* Vin nouveau.

Jaikes : Jacob, nom propre.

De ceu si dist Sainz *Jaikes,* lo matin, dist-il, me responderat ma justise.
Sermons de S. Bernard, fol. 23.

Undè et sanctus Jacob *ait : cras respondebit mihi justitia mea.*

Jailage, *jaillage :* Jeaugeage, action de mesurer les liquides, droit de jaugeage.

Jaille, *jalle :* Vase de terre, jauge, mesure. *Voyez* Gallon.

Jaillir : Jeter avec force, lancer; *jaculare.*

Jaime, *Jame, James :* Jacques, nom d'homme.

Jain, *jaien :* Vin nouveau.

Jaingler : Jaser, parler beaucoup, mentir et railler, se moquer. *Voyez* Jongler.

Jaingleur : Babillard, menteur, railleur.

Jaiquerie, *jacquerie :* Mutinerie. *Voyez* Jaquerie.

Jaiscadons, *jesc'aidons :* Jusques-là; *usque dum, usque tunc.*

Dons primes se baiserent justice et paix

qui *jaisc'aidons* n'en estoient mie desordées. *Sermons de S. Bernard, fol.* 151.

Sed et tunc justitia et pax osculatæ sunt, quæ non modicè videbantur hactenùs *dissidere.*

Jaix : Autres ; *à jaix*, aux autres.

Jajéole, *jaiole, jajole, jaole* : Cage d'oiseau, prison ; *cavea, caveola.*

Quant ce ot dit si s'envola,
Et li vilains qui remest là
Pensa se il le povoit prendre,
Assez tost le porroit chier vendre ;
Et se vendre ne le povoit,
En *jaiole* l'enfermeroit,
Se li chanteroit tart et tempre.
Li Lais de l'Oiselet.

Jake, *Jakemes* : Jacques, nom d'homme ; *Jacobus.*

Il s'appareille, et muet à moult grant joie et va tant, qu'il aproce Monseignor saint *Jake* à mains de deux jours.
Roman du Cuens de Ponthieu.

Jakemes d'Avesnes tenoit le siége de Corinthe. *Ville-Hardouin, Mss. fol.* 21.

Jakemes Bliaut ki fu nez devers Blaquies.
Même Mss. fol. 40.

Jalage, *jallage, jallée* : Droit seigneurial qui se lève en quelques endroits sur le vin vendu en détail ; il étoit de trois pintes par tonneau. *Voyez* Gallon.

Jalaie, *jallaie* : Certaine mesure pour les liqueurs.

Jale, *jalée, jalle, jallée* : Seau, jatte, baquet, cuvier, mesure. *Voyez* Gallon. Dans la Gallevesche, *Galliavetus*, dont Château-Thierry est la capitale, la *jalle* est un vaisseau de bois à oreilles trouées, par lesquelles on passe un gros bâton (appelé aussi *jalle*) pour porter ce vaisseau, après y avoir mis la vendange. En Bourgogne et en Picardie on nomme ce vaisseau *tine*, et le bâton ou levier *tinet*, et ailleurs *tinel.*

Jalet, *jallet* : Petit caillou rond ; *calculus. Arbalestre à jalet* : Arbalète à jeter des cailloux ; *jaculum.*

Jalie : Jetée, action de jeter ; *jaculatio.*

Jallon : Gros bâton ou levier servant à porter les tonneaux des vendanges ; arbres de lisières dans les forêts, qui servent à distinguer un canton d'avec un autre, et qui sont sur les rives ; de *jaculum*, suivant Barbazan.

Jallouande : Dévidoir, girouette à dévider le fil.

Jalon : Bâton fiché en terre pour prendre des alignemens.

Jaloys, *jaloy* : Mesure de grains, de liqueurs, et de terre ; elle contenoit environ cinq boisseaux de Paris. *Voyez* Gallon.

Jamais, *jamès* : Pas, point ; ce mot en faisoit deux autrefois, et s'employoit au temps passé, présent et futur ; de *jam* et de *magis* ; en bas Bret. *jamaes.*

Jamasse, lisez *j'amasse* : J'aimerois.

Jamasse assez mieux me taire
Et escouter, que d'estre oui.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

Jambayer : Marcher, se promener, aller à grands pas ; de *campa*, qui se trouve dans Végèce ; en bas. lat. *gamba.*

Jambe : Jambon. *Jambe du poux* : on appelle ainsi, en anatomie, deux nerfs du bras.

Moult sevent bien la gent deçoivre
Les fames r'ont trovées simples,
Toailles, et aniax, et guimples,
Fermaux et ceintures ferrées,
Fromaiges et *jambes* salées
En traient emprès la monoie,
Plus conquirent, se Dex me voie
Que celes autres genz ne font.
* *La Bible Guiot, parlant des Moines de S. Antoine.*

Jamber, *faire le jambet* ou la *jambete* : Donner le croc-en-jambe pour jeter quelqu'un par terre ; et au figuré, tromper adroitement.



Jambet : Croc-en-jambe, coup sur le jarret ou la jambe pour faire tomber; au figuré, embûche, surprise, finesse, piége, lacs; de *camba*.

N'est pas hardis qui riens la dote,
Car qui saroit sa force tote,
Et bien la connoistroit senz dote,
Nus qui de gré jus ne se bote,
Ne puet à son *jambet* chéoir,
Si r'est molt grant honte à véoir.
** Roman de la Rose, vers 6025.*

Jambiere : Botte de cuir ou de fer, armure de jambe; en bas. lat. *gamberia;* en Bourgogne ce sont les canons de culotte.

Jamble : Écrevisse de mer; *campa*.

Jame : Gomme, colle, poix.

Jame, *gemme, jamme :* Pierre précieuse; *gemma*. Voyez Geme.

D'un Coc racoute qui monta
Sor un femier, et si grata,
Selonc nature pourchaçoit
Sa viande comme il soloit,
Une chiere *jame* trova,
Clere la vit, si l'esgarda.
Fable du Coq, par Marie de France.

Jame, *James :* Jacques, nom propre; *Jacobus*.

Quar vous vouez à un bon Saint,
Et si i portez vostre offrande,
Que Diex la mémoire vous rande.
Dame, dist-il, et je me veu
A Dieu et au Baron Saint Leu,
Et s'irai au Baron Saint *Jame*.
Fabl. à la Robe vermeille.

James, lisez *jamés :* Jamais.

Janblanc : Oiseau de proie.

Janetaires : Cavaliers armés légèrement, soldats anciens; *janetaire* s'est dit aussi pour, lance, javeline.

Janette : Toute espèce de fleur de couleur blanche; de *canus* ou de *hyalinus*.

Jangle, *janglée, janglerie, jengle, jenglée, jenglerie :* Discours inconsidéré, cri, huée, bavardage, caquet, babil, mensonge, rapport, conte, fourberie, flatterie, médisance, criaillerie odieuse, plaisanterie, badinage, raillerie; *joculatio*.

Ainsi Jalousie atisoit,
Comme cil qui toute sa vie
Usoit sa *jangle* et en envie.
Roman de la Rose.

Et se de lui vos volez plaindre
Lui cuidiez vous la *jangle* estaindre,
Ne le pourrez espoir prouver,
Ne suffisans tesmoins trouver;
Et se prueves aviez ores,
Ne se tairoit-il pas encores,
Se plus prouvez plus *janglera*,
Plus y perdrez qu'il n'y fera.
Même Roman.

Jangler, *jangléor, jangléour, janglere, janglerre, janglers, jangleur :* Menteur, flatteur, babillard, causeur, crieur, railleur, moqueur; *joculator;* Barbazan le dérive de *jugulus, jugularis*. Voyez Jongléor.

Tant parla le glout folement
De moi, et du fil Cortoisie,
Qu'il fist esveiller Jalousie,
Qui se leva par grant fraieur,
Quant ele ot oï le *jangleur*.
Roman de la Rose.

Jangler, *subst. :* Caquet, bavardage, rapports.

Jangler, *jengler, jongler :* Mentir, blâmer, jaser, caqueter, bavarder, tromper, flatter, rapporter, dévoiler un mystère, railler, plaisanter, se moquer; *joculari*.

Bien fait Male-bouche apaisier,
Qu'aucune fois seult-on baisier
Tel main qu'on voudroit qui fu arse,
Quer fust or li glous en Tarse,
Si *janglast* là tant qu'il vousist,
Mais qu'aux amans riens ne tousist.
Roman de la Rose.

Jangleresse : Babillarde, causeuse, mauvaise langue.

Janglerie : Rapports, caquets.

Janglois, *janglor, janglos, jongleur :* Bavard, causeur, rapporteur, mauvais plaisant, railleur.

Janice, *jannice* : Jaunisse, maladie; d'*hyalinus;* en bas Bret. *janns.*

Janin, *Jan, Janet, Jannin, Janon, Jeannin* : Janot, Jean, nom d'homme; *Joannes.* On l'employoit, et on l'emploie encore quelquefois, comme terme de mépris, pour désigner un cocu, homme qui souffre complaisamment les infidélités de sa femme.

Janir, *jannir* : Jaunir, rendre jaune, peindre en jaune. Cette couleur étoit infamante; on jaunissoit les maisons des traîtres et des lâches qui s'étoient déshonorés par des crimes; on jaunissoit aussi les maisons des banqueroutiers. Que de maisons seroient ainsi peintes, si cette loi n'étoit tombée en désuétude!

Jannaie, *janniere* : Terre couverte d'arbrisseaux appelés genêts; de *genista.*

Janne, *Jannes* : Gênes, ville d'Italie.

Janre : Gendre, mari de la fille; *generator.*

Jante : Jolie, aimable. *Voy.* Gens.

Janti-fame, *jantis-femme* : Femme noble; *gentilis fæmina.*

Januel : Le mois de janvier; *januarius.* Dans un Cartulaire de l'Archevêché de Paris, il y a un bail à cens ainsi daté : « Ce fu fet en l'an de grâce 1308, ou mois de *januel,* le jeudi après la Tiphaine (l'Épiphanie)».

Jape : Arbre de sapin.

Japeraille : Terme de mépris à l'occasion de ce que quelqu'un dit.

Japieça, lisez *jà piéçà* : Depuis long-temps, anciennement, autrefois.

Ja pourtant : Malgré cela, cependant, nonobstant.

Jaque, *jacque, jake* : Corselet, cotte, corset, veste, habit, juste-au-corps; espèce de casaque militaire de peau piquée qu'on mettoit dessous, et sur le haubert. On se servoit ordinairement de peaux de cerfs, appliquées les unes sur les autres, et on les recouvroit d'étoffes précieuses, après avoir placé sur ces peaux une forte épaisseur de linge ou de bourre; ce vêtement ne passoit pas les genoux : il étoit fort large et très-gênant; de là notre mot *jaquette.* Voyez Auber et Hauber.

> Quant vint à lendemain ainque Bertran se leva,
> Un bon gipon ouvré vesti et boutonna,
> Un aubergéon dessus vesti et endossa,
> Desus ce aubergéon un grant *jaque* posa.
>
> *La Vie de du Guesclin.*

Jaqué, *jaquet* : Qui avoit une *jaque.*

Jaque de maille : Cotte de maille, armure préservatrice qui couvroit le corps, depuis le cou jusqu'aux genoux, et étoit à mailles de fil de laiton, pour garantir le corps des gens de guerre.

Jaquemar : Figure en bois, en osier ou en paille, représentant un homme, sur laquelle on s'exerçoit à tirer au blanc. *Voyez* Jackemarc.

Jaquerie, *jaques* : Soldats, faction de séditieux et de voleurs. Ce nom fut donné à une troupe de paysans qui se révoltèrent en 1318 (suivant Borel) contre leurs seigneurs, à cause des exactions qu'ils exerçoient contr'eux. Comme le Roi Jean, qui régnoit alors, étoit prisonnier en Angleterre (ce qui n'est arrivé qu'en 1356), les seigneurs, par dérision, appelèrent cette sédition la *Jaquerie,* du nom de leur chef *Jaques Bonhomme,* et les factieux *Jacquiers :* elle commença dans le Beauvoisis. Froissart parle de cette sédition.

Jaques, *jaquier* : Niais, sot, grossier.

Jaquet, *jaket* : Impudent, menteur. C'est sans doute de ce mot que les pâtissiers ont pris leur mot d'ar-

got *jaques*, pour signifier qu'une pièce de volaille, de viande ou de pâtisserie cuite au four, est vieille ou dure; *jaquet* a signifié aussi une petite monnoie d'argent.

Jarbe : Gerbe, botte, paquet, trousseau.

Jarcé, *jercé* : Gercé, fendu, ouvert, fêlé.

Jargauder, *jargonner, jergoner* : Parler à tort et à travers, caqueter.

Jargon, *jergon* : Langage, caquet; chant des oiseaux, cri des bêtes; Borel le dérive de *jar*.

Jarguerie, *jarderie* : Ivraie, mauvaise herbe qui croît dans les bleds, et qui enivre.

Je destruirai toz çaus qui firent la felenie et lo pechié sans amendement fere, car je vendrei si com dist li prophetes lo van en la mein (*et ventilabrum in manu ejus*), ci est ensemble li greins et la paille et li froment et la *jarderie*; mais là vanereigie mon froment et giterei fors, et la paille et la *jarderie* de la cité Dam le Dieu. *Comm. sur le Ps.* 100.

Jarie : Sorte de mal.

Jarion : Branche ou bâton de chêne.

Jarle : Grande cruche propre à contenir des liqueurs; vaisseau de bois à deux oreilles trouées, dans lesquelles on peut passer un bâton, et qui sert à mettre la vendange, cuve.

Lors a li prestres encontrez
Deux gars qui portent une *jarle*,
Lors li venist miex estre à Arle,
Quar il i ot un pautonier,
Qui, en sa main, tint un levier,
Si le feri dessus le col,
Qu'il l'abati dans un tai mol.
Fabliau du Prestre crucifié.

Jarman : Germain; *Germanus*.

Jarret : Le haut de la jambe; Borel le dérive de l'Hébreu *jerech*, qui signifie jambe; de là le mot de jarretière.

Jarrige : Pâturage, terre inculte. *Voyez* Jaceres.

Jarroce : Vesce, espèce de graine.

Jarron : Jante de roue, jambage; d'*anchora*.

Jas, *jasard, jau* : Le coq, oiseau de basse-cour; au figuré, grand parleur, bavard; *gallus*; en anc. Prov. *jal, jhal, gal*; en Langued. *gaou*. Barbazan dit que c'est de là que vient notre mot *jaser*, babiller comme un coq.

Lo parax un petit après dissent à Pierron: Cil ki lai esterent, vraiement tu es de céos, car tu es Galiléus, car ta parole te fait aparissant, et cil encomençoit à jurier, ke ju ne sai ke cist hom soit ke vos dites, maintenant lo parax chanteit li *jas*.
Trad. des Evangiles, par Haimon.

Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : verè et tu ex illis es; nam et loquela tua manifestum te facit. Tunc cœpit detestari, et jurare quia non novisset hominem, et continuò gallus *cantavit.*
S. Mathieu, chap. 26, vers. 73.

Jas : Lit, couchette; de *jacere*.

Jasard, *jaseur* : Bavard, causeur.

Jasciere : Terre qu'on laisse reposer un an; de *jacere*; en bas. lat. *jascheria*.

Jaseitceque, *jasoitceque*, lisez *ja-seit-ce-que, ja-soit-ce-que* : Quoique, malgré que, cependant.

Je me donne à vous pour estre vostre femme ou vostre amie, pour Dieu ne me veuilliez refuser, car née sui de haut lignaige, *jasoit ce que* Dame, ne Damoiselle, ne se doit vanter ne priser.
Roman de Gerard de Nevers.

Jaseran : Chaînette composée de petites agrafes ou mailles d'or ou d'argent, que, suivant Borel, on portoit au cou ou sur la tête.

Jaserans, *jazerans, jaseron* : Sorte de cuirasse, et non pas, comme disent Nicod et Lacombe, cotte de mailles ou haubert. Cette armure étoit connue et en usage dans le xiie siècle, suivant une citation du Roman de Troye ou de la Destruction

par Benoît de Sainte-More,
: par Borel.

rendre armes ne harnois,
eulement mon *jaseron.*

rêt rendu contre Jacques
as Cueur), le 19 mai 1453,
ègne de Charles VII, il y a
osition qui le déclare con-
'avoir fait passer beaucoup
aux Turcs, savoir : Crene-
isarmes, haches, voulges,
es, *jaserans,* et autres ha-
de guerre.

ne à cascun com li plot et fusés,
issent tuit hors li solaux fu levés,
s escus de fin or peinturez,
, *jazerans,* et ès elmes gemez,
uatorze liues en voit-on la clartés.
Roman d'Alexandre.

E : Action de parler, de ba-
avardage, propos inutiles.
AS.

CEQUE, lisez *ja-soit-ce-que :*
, malgré que, cependant.
ER : Causer à tort et à tra-
varder.
E : Petite casaque piquée qui
it sous la cuirasse.
U : Botte, javelle, fagot,
e; en bas. lat. *jassile. Jas-
ain :* Botte de foin.
Vaisseau plat de bois creusé;
a, selon Borel.
R : Se vanter, suivant Borel;
e. On écrivoit anciennement
est à présumer que Borel a
pour un second *t*, parce que
lettres se ressemblent beau-
s les écritures des XIV, XV et
les, et qu'on peut souvent
ndre.
Coq, oiseau de basse-cour;

arbeau, poisson d'eau douce.
Robinet, canal d'une fon-
un tonneau.

Jau, *jot :* Œuf de plâtre ou de marne, que l'on met dans le nid des poules, pour les exciter à pondre.

Jauce, *jause, jausse :* Jaune, de couleur jaune; d'*hyalinus.*

Ne que trop de morsiax n'entasse,
Ne trop gros nes mete en sa boiche,
Dou bout des doiz le morsel toiche,
Qu'el devra moiller en la sause,
Soit verte, ou cameline, ou *jause.*
**Roman de la Rose, vers* 13858.

Jauge, *jaugéage, jaulge, jaulgéage :* Partie de la charrue, celle qui juge ou règle la profondeur du sillon; mesure de futaille, étalon d'une mesure; action de rendre les mesures égales. *Voyez* Gallon.

Jauger, *jaulger :* Réduire à une mesure cubique, la capacité inconnue d'un baril ou autre vaisseau, égaler, rendre égal. Barbazan dérive ces mots d'*æqualis, æqualitas, æquare,* rendre pareil, rendre semblable. *Jaugier un huis :* Rompre, briser une porte, en enlever le seuil.

Jaugeur, *jaulgeur :* Homme qui rend les mesures des marchands égales à celles du pays.

Jauglois : Ce mot se trouve dans Guillaume Guiart, édit. de Ducange, pag. 161, et n'a pas existé; il faut lire *janglois,* du verbe *jangler,* railler, mentir.

Acomplies les acordances
De deux pars se sont leurs séances,
Françoís autrement besoinguerent,
En mer entrent, terre esloignerent,
Uns à duel, autres à *janglois.*
Guillaume Guiart.

Jaulne : Jaune, de couleur jaune; *hyalinus,* et non de l'Ital. *giallo.*

Sachez que du mal et du desplaisir qu'elle avoit eu, fut plus *jaulne* que cire.
Roman de Gerard de Nevers.

Jaulnissure : Action de peindre ou de teindre en jaune.

Jaume : Jacques, nom d'homme; *Jacobus.*

Jaunet, *jaulnet:* Le nénufar, plante aquatique dont la fleur est d'un jaune foncé.

Jaunoier : Devenir jaune, paroître jaune; d'où *jaunor, jaunice,* couleur jaune.

Li plus chier Ligure ressamble
Or, et mire, et encens ensamble,
Et de tex i a qui *jaunoient,*
Qui samble que topace soient,
Et tex dont la *jaunors* verdoie,
Itex que mires estre doie.
Cete pierre en Inde repont
Dedans la gravelle en parfont,
Dame Diex Ligure promist,
Mainte vertu que sor lui mist.
Ligure garit de *jaunice*
Et destorne home de mal vice.

Le Lapidaire, parlant du Ligure.

Jaupadis : Aboiement.

Jaurer : Prêter serment, *jurare;* et persil, plante potagère.

Jausé : Joseph, nom d'homme.

Jausir : Jouir, réjouir, amuser, s'amuser; *gaudere;* en Lang. *gausi.*

Jausse (rime) : Jaune.

Jautoer : Terme de blason, que j'ai trouvé dans le Tournoyement d'Antechrist, sans le comprendre.

Jauvaison. *Voyez* Jovance.

Jaux : Jupiter; *Jovis;* en bas Bret. *Jou.* Ce mot n'est pas plus Celtique que tous les autres qu'on nous donne pour tels; le nom de Jupiter est formé de deux mots Latins *jovis, pater;* du premier nous avons fait Mont-Joux, Mont-Jui, Joui, *Mons Jovis;* Joinville, Jouaville, Jouvelle, Joux-la-Ville, *Jovis Villa;* Faniaux, *Fanum Jovis;* Joigny, *Joviniacum;* Jouarre, *Jovis ara;* jeudi, *jovis dies;* joubarbe, *jovis barba,* &c. Avant de nous offrir des étymologies tirées du soi-disant langage Celtique, on devroit nous prouver l'existence de cette langue, en citant d'anciens monumens, et ne pas offrir pour appui les fruits et les rêves d'une imagination déréglée.

Javart : Maladie, sorte de chancre; en bas. lat. *javarina.*

Javeau, *javelle :* Poignée d'épis, petits fagots de bois, de sarmens de vigne; tas de bled que font les moissonneurs en le coupant, et que l'on ramasse ensuite pour en former des gerbes; fagots et faisceaux de telle chose que ce soit; de *capus, capulus, scapulus;* en bas. lat. *capella, javella, gabella;* de là, dit Barbazan, le mot *gabelle,* parce que l'on entasse le sel, et qu'on le met d'un endroit en un autre.

En tele maniere pourroit estre fet le damage, que l'amande seroit de 60 sols, si coume qui emporteroit des pueilles ouvrées, comme bled en *javelles* ou en gerbes, ou pré fauchié, ou bois coupé, et en tele maniere l'en porroit-ou porter, que l'en le trouveroit à larrecin, si come qui l'emporteroit par nuit a cheval ou à charrette, ou autrement dusques à le valüe de deux sols.

Cout. de Beauvoisis, chap. 30.

Jave coie : Eau dormante, eau reposée.

Javelle : Bois qui n'est pas entièrement réduit en charbon.

Javelot, *javeline, javrelot :* Dard, flèche, trait d'arbalète; de *jaculum.*

Javiole : Cage à poulets; *caveola.*

Javotte : Geneviève, nom propre de femme.

Jax : Bercail, bergerie.

Jay : Jadis, autrefois; *jam.*

Jayans, *jayant :* Géant; *gigas.*

Jazequené : Fait en cotte de mailles.

Jazer, *jazir, jezir :* Coucher, reposer; *jacere.*

Jazour : Instrument dont le laboureur se sert pour nettoyer sa charrue.

Je : Moi, ma personne; *ego.*

Va à la vile et *je* au bois,
Par la chaiene est departie
Lor amor et lor compaignie.

Fable du Chien et du Loup, par Marie de France.

'ecteis, jectement, jeteis, eis, jitteis : Projet, minute terre qu'on tire d'un fossé; e jeter; de *jactus*. — Le rlant d'un criminel exposé (carcan), dit :

>ult de opprobe et de laideur et boe et de ordure du Peuple qui . *Chron. Mss. de Guill. de Nangis.*

Johan : Jean, nom d'hommes; en anc. Prov. *Jhoan, hon.* Jusques au XVIe siècle ›urs écrit ainsi ce mot, de *Jhesus.*

DECOLLAITE (S.) : La fête de tion de S. Jean-Baptiste.

, *Janne, Jehannete, Jenne,* unne, nom de femme, dimiean.

ET, *Jeannin, Jeannot, Jehannot, Jehennet, Johan-* tit Jean, enfant qui porte Jean. Ces mots ont aussi yés pour, sot, nigaud, mari femme est infidelle; de

>r de mardi devant ladite feste lit *Jehennet* par hommes et mis ombel, et ensement arrière porté lise..... et ledit *Jehennet* el dit pooit aidier des bras, ne des es piez, ne des cuisses.
> *Miracles de S. Louis, chap.* 18.

: Être assis, placé; reposer, r; *jacere.*

e le, je la; *jes*; je les.

>hanoines que je di
>on ordre, *jel* vous afi.
> *Bible Guiot.*

Avoir froid, geler, glacer;

>m plus *jele* et plus estraint,
>r si fort le destraint,
>isent le Roi à raison,
>ult par ere joënes hon.
> *Roman de Dolopatos.*

ili : Joli, Jolie; *jovialis*; et. *jolis.*

JELUIE : Poule, suivant D. Carpentier; mais il a mal lu, c'est *geline*; *gelina.*

JEME : Pierre précieuse; *gemma.* Voyez JAME.

JEMÉ : Garni, parsemé de pierres précieuses; de *gemma.*

JENE, *jenne, joëne* : Jeune, en bas âge; *juvenis, juvenca.*

JENGLE, *jenglois* : Babil, mensonge; tours d'adresse.

JENGLÉOR, *jenglerre, jengleur* : Babillard, menteur, conteur, ménétrier, faiseur de tours.

JENGLER : Babiller, mentir, railler, moquer.

JENGLERESSE : Femme qui joue des parades, qui fait des tours en public; menteuse, babillarde.

JENGLERIE. *Voyez* JANGLE.

JENGRÉURE, pour *engenreure* : Parties de la génération de l'homme, suivant Borel, qui cite deux vers du Roman de la Rose; mais il a mal lu, ces deux vers sont ainsi dans tous les Mss. que j'ai vus :

>Il a fait grant tort à nature
>De li tolir s'*engenreure.*

JENICE, *jenisse* : Genisse, jeune vache qui n'a pas deux ans.

JENIN, *janin, jeanot* : Sot, niais; cocu, mari dont la femme est infidelle.

JENNEVOIS : Gênois, qui est de la ville de Gênes.

JENOILHON : A genoux, qui est à genoux.

JENOILLER : Se mettre à genoux, fléchir les genoux.

JENOLS : Les genoux; de *genualia*, pour *genua.*

JÉO, *jéou* : Je, moi; *ego.*

>*Jéo* ai pechée ore adecertes : Nostre Seignor est dreiturels, *jéo* et moun Poeple sumes engrées. *Bible, Exode, chap.* 9, *vers.* 27.
>
>*Peccavi etiam nunc : dominus justus, ego et populus meus, impii.*

Jeque : Cavalle, jument.

Jergerie : Mauvaise herbe, ivraie; en bas. lat. *jergeria*.

Jergouiller : Barboter et marmotter. *Voyez* Gargaillol.

Jerosolimes : La cité de Jérusalem ; *Hierosolyma*.

Jes, *jez* : Je les.

Jesir : Reposer, dormir, être couché, séjourner, s'arrêter, accoucher, enfanter ; *jacere*.

> Et *Just* le Roy en son ost devant le chastel d'Arsur...... lendemain *just* l'ost en un lieu que l'en appelle Passe-poulain.
>
> *Joinville, Mss. fol.* 293 *et* 294.

Jesseran. *Voyez* Jaseran.

Jesuin : Qui professe la loi de J.C.

Jeteur : Celui qui répartit la taille; de *jaculator*.

Jettée d'une metairie : Bestiaux et ustensiles de labour, qui sont fournis par le fermier lorsqu'il entre en jouissance d'une métairie.

Jetter : Répartir la taille, les impositions; chasser, mettre dehors, délivrer ; de *jactare*.

Jetter de garentie : Rejeter des témoins, les récuser.

Jetter d'une dague, *d'une espée:* Porter un coup d'estocade, alonger un coup.

Jetter la pierre : Sorte de jeu.

Jetter puer : Rejeter, refuser, abandonner.

Jeu des sos : Sorte de joûte qui étoit en usage à Amiens; de *jocus, jocari*. *Aller au jeu :* Être en liberté, aller çà et là.

Jeudi absoult, *absolu, jeudi de l'absolution :* Le Jeudi Saint, ainsi nommé parce que ce jour-là on a encore conservé un reste de l'ancienne pénitence publique, un prêtre lit tout haut en chaire un examen général, le peuple se reconnoît coupable, et le prêtre donne une absolution, nommée *absoute*. Cette cérémonie se fait à Notre-Dame de Paris, le mercredi saint après-midi; dans d'autres églises, le jeudi ou le jour de Pâques.

Jeue : Joue; *geusia*, de *gena*.

Jeuer, *jewer:* Rire, jouer, s'amuser; *jocari*.

> Se aucun *jeue* au dez, ou aus tables, et il se plaint dou jeu, il doit vingt deniers de clameur.
>
> *Ancienne Coutume d'Orléans.*

Jeument : Également; *æqualiter*.

Jeunesse : Action de jeune homme.

Jeung, *jeun, jeuns :* A jeûn, qui n'a rien mangé; *jejunator, jejunus*. *Estre jeuns :* Être à jeûn.

> Or est reson que je vous die
> Du borgois qui toz fu *jeun*,
> Venus du marchié de Meun.
>
> *Fabl. des Braies au Cordelier.*

Jeu-parti : Alternative proposée, le choix de deux choses. *Partir le jeu :* Proposer l'alternative.

Jeurer : Gîter, loger; *jacere*.

Jeus, *Jeux :* Israélites, Juifs; *Judæi*.

Jeuvaison : Jeunesse, dans Borel, qui cite Perceval. *Voyez* Jovance.

Jex, pour *iex :* Yeux.

Jhaoussëran : Gai, réjoui, en belle humeur; de *gaudere*.

Jhënoiër, *jhënouiër, jhinouliē :* Le mois de janvier; *januarius*.

Jhëou, *jhou :* Moi, je; *ego*.

Jhezechiel : Nom propre, celui du prophète Ezéchiel.

Jhiscla : Jeter, lancer, darder; *jaculare*.

Jhiurën, *garëns, guirën, jurënt :* Témoin, spectateur; *jurator*.

Jhujharié : Juridiction, pouvoir, autorité, tribunal de justice; de *judicare*.

Jo : Moi, je; *ego*. *Ne povoir ne jo,*

se povoir ne ho : N'en pouvoir plus, être aux abois, être fatigué.

Cascun jor li monde empire,
Hui est malvais, et demain pire,
Trop pert proece de son non,
Et non pourtant se *jo* pooie,
Moult volentiers m'en peneroie,
Se *jo* m'en savoie entremetre,
Qu'en bon Romans peust on mettre
Une histoire moult ancienne.

Herbers, Préface du Roman de Dolopatos.

Jo, *jos :* Lien, joug; *jugum.*

Joan, *Jhoan :* Jean, nom propre; monnoie qui valoit douze deniers; *de Joannes.*

Joannée, *jouannée :* Le feu de la S. Jean; les pères et mères faisoient passer leurs petits enfans trois fois par la flamme de ce feu : les charbons en étant retirés, on les regardoit comme un préservatif contre toute sorte de maléfices. Cette pratique insensée et superstitieuse se pratique encore dans quelques-unes de nos provinces méridionales.

Jobelin, *jobelot, jobet :* Sot, niais, nigaud, méprisable.

Jober : Se moquer, railler.

Joc, *joeu :* Divertissement, jeu, amusement; *jocus.*

Joc (estre à) : Chômer, vaquer, se reposer. *Moulin à joc :* Moulin qui ne moud pas, qui ne travaille pas.

Jocondeux, *jocundeus, jocundous:* Agréable, divertissant, joyeux; *jocundus.*

Jocondité, *jocundité, jokareté, jokarité :* Alégresse, joie, plaisir, amusement; *jucunditas.*

C'est *jocundité*
De voir cy planté,
Fruits à grand largesse.

Vieux Testament en vers, cité par Borel.

Joculatoire : Sorte de jeu qui se faisoit en lançant des dards et des flèches à un but.

Joe : Joue; *gena. Joette,* petite joue.

Et se li prend de rire envie,
Si sagement et si bel rie,
Qu'elle descrive deux fossetes
D'ambedeux parts de ses *joettes.*
Ne par ris n'enfle trop ses *joes,*
Ne ne restraigne pas ses moes,
Jà par ris ses levres ne s'uevrent,
Mais repoigne les dens et cuevrent.

Roman de la Rose.

Joedi, *joesdi, johesdi, judi, juesdi :* Jeudi; *jovis dies;* en anc. Prov. *jous, jhoou, joous, di-jhoou, di-jous.* Voyez Jaux.

Joée : Soufflet, coup sur la joue.

Joene, *joesne, jone, josne :* Tendre, nouveau, jeune, adolescent, en bas âge; *juvenis;* en bas Bret. *jovanc.*

Savez-vos porqoi je l'i main,
Jel' vous dirai sans demander,
Por aprendre à marchéander,
Entrués qu'il est de *jone* aage,
Jà ne verrez home fin sage
De nul mestier, sachiez sanz doute,
Se il n'i met son sens et boute,
Ainçois qu'il ait usé son tans.

Fabliau de l'Enfant qui fut remis au Soleil.

Souvent s'aloient amassant
Les *Joenes* gens de cele place,
A la pelote et à la chace.

Gautier de Coinsi, du Varlet qui se maria à N. Dame.

Joenece, *joenesse, joesnesce, joesnesse :* Adolescence, jeunesse, jeunes ans; *juventus.*

Por l'anui et por le damage
Que je voi en l'humain lignage,
M'estuet mon pencéir descouvrir,
Et sospirant m'estuet ouvrir
La bouche por mon voloir dire,
Car hon courreciez et plain d'ire.
Quant je pans à la sainte terre
Que pechéour doivent requerre,
Ains qu'ilz aient passé *joesnesce,*
Et jes voi entrer en vieillesce
Et puis aler de vie à mort.

Rutebeuf, Complainte d'Outremer.

Joenne : Maître-garçon d'un boulanger ou d'un meûnier.

Joer : S'amuser, jouer; *jocari;*

Jeque : Cavalle, jument.

Jergerie : Mauvaise herbe, ivraie; en bas. lat. *jergeria.*

Jergouiller : Barboter et marmotter. *Voyez* Gargaillol.

Jerosolimes : La cité de Jérusalem; *Hierosolyma.*

Jes, *jez :* Je les.

Jesir : Reposer, dormir, être couché, séjourner, s'arrêter, accoucher, enfanter; *jacere.*

Et *Just* le Roy en son ost devant le chastel d'Arsur...... lendemain *just* l'ost en un lieu que l'en appelle Passe-poulain.
Joinville, Mss. fol. 293 *et* 294.

Jesseran. *Voyez* Jaseran.

Jesuin : Qui professe la loi de J. C.

Jeteur : Celui qui répartit la taille; de *jaculator.*

Jettée d'une metairie : Bestiaux et ustensiles de labour, qui sont fournis par le fermier lorsqu'il entre en jouissance d'une métairie.

Jetter : Répartir la taille, les impositions; chasser, mettre dehors, délivrer; de *jactare.*

Jetter de garentie : Rejeter des témoins, les récuser.

Jetter d'une dague, *d'une espée:* Porter un coup d'estocade, alonger un coup.

Jetter la pierre : Sorte de jeu.

Jetter puer : Rejeter, refuser, abandonner.

Jeu des sos : Sorte de joûte qui étoit en usage à Amiens; de *jocus, jocari. Aller au jeu :* Être en liberté, aller çà et là.

Jeudi absoult, *absolu, jeudi de l'absolution :* Le Jeudi Saint, ainsi nommé parce que ce jour-là on a encore conservé un reste de l'ancienne pénitence publique, un prêtre lit tout haut en chaire un examen général, le peuple se reconnoît coupable, et le prêtre donne une absolution, nommée *absoute.* Cette cérémonie se fait à Notre-Dame de Paris, le mercredi saint après-midi; dans d'autres églises, le jeudi ou le jour de Pâques.

Jeue : Joue; *geusia,* de *gena.*

Jeuer, *jewer :* Rire, jouer, s'amuser; *jocari.*

Se aucun *jeue* au dez, ou aus tables, et il se plaint dou jeu, il doit vingt deniers de clameur. *Ancienne Coutume d'Orléans.*

Jeument : Également; *æqualiter.*

Jeunesse : Action de jeune homme.

Jeung, *jeun, jeuns :* A jeûn, qui n'a rien mangé; *jejunator, jejunus. Estre jeuns :* Être à jeûn.

Or est reson que je vous die
Du borgois qui toz fu *jeun,*
Venus du marchié de Meun.
Fabl. des Braies au Cordelier.

Jeu-parti : Alternative proposée, le choix de deux choses. *Partir le jeu :* Proposer l'alternative.

Jeurer : Gîter, loger; *jacere.*

Jeus, *Jeux :* Israélites, Juifs; *Judæi.*

Jeuvaison : Jeunesse, dans Borel, qui cite Perceval. *Voyez* Jovance.

Jex, pour *iex :* Yeux.

Jhaoussëran : Gai, réjoui, en belle humeur; de *gaudere.*

Jhënoiër, *jhënouiër, jhinouliё :* Le mois de janvier; *januarius.*

Jhëou, *jhou :* Moi, je; *ego.*

Jhezechiel : Nom propre, celui du prophète Ezéchiel.

Jhiscla : Jeter, lancer, darder; *jaculare.*

Jhiurën, *garëns, guirën, jurënt :* Témoin, spectateur; *jurator.*

Jhujharié : Juridiction, pouvoir, autorité, tribunal de justice; de *judicare.*

Jo : Moi, je; *ego. Ne povoir ne jo,*

ne povoir ne ho : N'en pouvoir plus, être aux abois, être fatigué.

Cascun jor li monde empire,
Hui est malvais, et demain pire,
Trop pert proece de son non,
Et non pourtant se *jo* pooie,
Moult volentiers m'en peneroie,
Se *jo* m'en savoie entremetre,
Qu'en bon Romans peust on mettre
Une histoire moult ancienne.

Herbers, Préface du Roman de Dolopatos.

Jo, *jos :* Lien, joug; *jugum.*

Joan, *Jhoan :* Jean, nom propre; monnoie qui valoit douze deniers; de *Joannes.*

Joannée, *jouannée :* Le feu de la S. Jean; les pères et mères faisoient passer leurs petits enfans trois fois par la flamme de ce feu : les charbons en étant retirés, on les regardoit comme un préservatif contre toute sorte de maléfices. Cette pratique insensée et superstitieuse se pratique encore dans quelques-unes de nos provinces méridionales.

Jobelin, *jobelot, jobet :* Sot, niais, nigaud, méprisable.

Jober : Se moquer, railler.

Joc, *joeu :* Divertissement, jeu, amusement; *jocus.*

Joc (estre à) : Chômer, vaquer, se reposer. *Moulin à joc :* Moulin qui ne moud pas, qui ne travaille pas.

Jocondeux, *jocundeus, jocundous:* Agréable, divertissant, joyeux; *jucundus.*

Jocondité, *jocundité, jokareté, jokarité :* Alégresse, joie, plaisir, amusement; *jucunditas.*

C'est *jocundité*
De voir cy planté,
Fruits à grand largesse.

Vieux Testament en vers, cité par Borel.

Joculatoire : Sorte de jeu qui se faisoit en lançant des dards et des flèches à un but.

Joe : Joue; *gena. Joette,* petite joue.

Et se li prend de rire envie,
Si sagement et si bel rie,
Qu'elle descrive deux fossetes
D'ambedeux parts de ses *joettes.*
Ne par ris n'enfle trop ses *joes,*
Ne ne restraigne pas ses moes,
Jà par ris ses levres ne s'uevrent,
Mais repoigne les dens et cuevrent.

Roman de la Rose.

Joedi, *joesdi, johesdi, judi, juesdi :* Jeudi; *jovis dies;* en anc. Prov. *jous, jhoou, joous, di-jhoou, di-jous.* Voyez Jaux.

Joée : Soufflet, coup sur la joue.

Joene, *joesne, jone, josne :* Tendre, nouveau, jeune, adolescent, en bas âge; *juvenis;* en bas Bret. *jovanc.*

Savez-vos porqoi je l'i main,
Jel' vous dirai sans demander,
Por aprendre à marchéander,
Entrués qu'il est de *jone* aage,
Jà ne verrez home fin sage
De nul mestier, sachiez sanz doute,
Se il n'i met son sens et boute,
Ainçois qu'il ait usé son tans.

Fabliau de l'Enfant qui fut remis au Soleil.

Souvent s'aloient amassant
Les *Joenes* gens de cele place,
A la pelote et à la chace.

Gautier de Coinsi, du Varlet qui se maria à N. Dame.

Joenece, *joenesse, joesnesce, joesnesse :* Adolescence, jeunesse, jeunes ans; *juventus.*

Por l'anui et por le damage
Que je voi en l'humain lignage,
M'estuet mon pencéir descouvrir,
Et sospirant m'estuet ouvrir
La bouche por mon voloir dire,
Car hon courecies et plain d'ire.
Quant je pans à la sainte terre
Que pechéour doivent requerre,
Ains qu'ilz aient passé *joesnesce,*
Et jes voi entrer en vieillesce
Et puis aler de vie à mort.

Rutebeuf, Complainte d'Outremer.

Joenne : Maître-garçon d'un boulanger ou d'un meûnier.

Joer : S'amuser, jouer; *jocari;*

d'où *joéor,* qui aime le jeu, joueur; *joculator;* et *jou*, amusement, jeu; *jocus.*

Li Prevoz dist que se aucun bati celui chez qui l'en *joe* as tables, ou se l'en li fet domage, ou se aucune chose en celui tens est ostée par son barat, je ne ferai jà droit, et je prendrai garde quele chose ce sera, ou cil fist force qui *joent* as tables, et qui y fet force por le *jou*, se li *joéor* s'entre-tolent, il auront aucion des biens tolus, ne li recetéor n'i puet riens chalongier, ne li *joéor*, car ils ne sont pas dignes.

Mss. de la Bibl. Imp., nº 8407.

Jogléor : Railleur, farceur, baladin, moqueur; *joculator.*

Johan : Jean, nom propre; *Joannes. Faire johan*, se disoit d'une femme qui faisoit infidélité à son mari.

Joi, lisez *j'oi :* J'ai; *habeo*, du verbe *avoir.*

Joi, lisez *j'oi :* J'eus, j'ai eu; *habui.*

Quant *j'oi* fait ce, ma voie ting,
Droit à mes charrettes m'en ving,
Illec mon palefroi laissai,
Et d'illuec je m'en tornai

Fabliau de la Borse pleine de sens.

Joi, lisez *j'oi :* J'entends; *j'oï*, j'ai entendu, du verbe *oïr*, écouter, entendre; *audire.*

Joi, lisez *joüi*, du verbe *joïr :* S'amuser; *gaudere.*

Joial, *joiax, joiel, joyal :* Bijou, joyau. *Voyez* Jouel.

Joians, *joiant, joiaus, joiax, joious, joiox, joius, joyaus, joyaux, joyax :* Gai, enjoué, plaisant, joyeux, amusant, content; *jocosus, gaudens;* en bas Bret. *joaus, joyaus.*

Ils benesquirent Nostre Seignur, è puis returnad chascun al suen, tut haited è *joius* sur tus les biens que nostre Sires out fait à sun pople de Israël.

IIe Livre des Rois, chap. 23.

Joiant : Jouissant, s'amusant.

Joiax : Plaisir, joie, amusement; *jocus, gaudium;* et bijoux, joyaux; en bas. lat. *jocalia.*

Bien fu parlant, et de biax dis,
De lui n'aloit nul escondis,
Ne menestrel, ne jogléor,
Ne Damoiselles, ne leçéor;
Avoir voloit tos les *joiax*,
Les deduis des ciens et des oisiax.

Roman de Dolopatos.

Joie : Jouisse.

Si ont failli à cele joie
Ne ne cuit que jà nus en *joie*,
S'il n'a en li pitié humaine.

Fabliau du Pet au Vilain.

Joiette : Jouissance, usufruit.

Joigne, *joine, joisne :* Jeune homme, adolescent; *juvenis.*

Joinct : Près, proche, à côté; *junctim.*

Joindrage : Redevance pour avoir le droit de faire paître les bestiaux dans un endroit dénommé, un pâturage commun; de *junctura.*

Joindre : Conclure un marché en se donnant la main; *jungere.*

Joindre, *juindre :* Maître-garçon d'un boulanger ou d'un meûnier; dans quelques Coutumes c'étoit un charpentier qui faisoit des bâtimens à moulins.

Joins : Jonc; *juncus.*

Joint, *jointis, joints :* Bien fait, bien ajusté, bien paré, fait avec justesse, recherché, affecté.

Tele est hideuse come estrie,
Tele est noire, tele est flestrie,
Qui plus est *jointe* qu'une fée
Quant ele est painte et atifée,
Aussi sont mais ensafranées
Comme se féussent en safran nées,
Si se flourissent, si se perent,
Pasque flouries de loin perent.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 33.

Joint, *jointe, jointement, jointif, jointis :* Assemblage, union; *junctura;* joug auquel on attache les bœufs; *jugamentum.*

Et bien se gart qu'ele ne moille
Ses doiz el broet jusqu'as *jointes.*

Roman de la Rose, vers 13854.

Jointe : Main, ou poing fermé.

Jointement : En même temps, par le même acte ; *junctìm*.

Jointeur, *jointteur* : Outil qui sert au tonnelier pour joindre ou unir un fond de tonneau ; *junctor*.

Jointier, *jointtier :* Billot ; *junctor*.

Jointis, *adv.* : Joignant, tout près, proche ; *junctìm*.

Jointoiant (aller) : Avoir une tournure, une démarche gênée, affectée et forcée.

Joint-que : Outre que, ajoutez que.

Jointure : Teneure que l'on possède en communauté ; *junctura*.

Joios, *joious, joius :* Gai, joyeux, content ; *jocosus, gaudens*.

Maintenant deles lui se boute,
Si l'acole, et li dist, biau Sire,
Por Dieu pardonez-moi vostre ire,
Se de vous *joiouse* soie,
Que je pas ne vous conoissoie,
Et sachiez se vous conéusse,
Jà du lit levée ne féusse,
Mais j'avoie d'autre paor,
Si en estoie en grant fraor.

Fabliau des Braies au Cordelier.

Joir, lisez *joïr :* S'amuser, jouir, se réjouir ; *jocari, gaudere*.

G'oï jà d'un preudome dire
Qui aloit vendenger sa vigne ;
Et sa feme quant l'entendi,
Envoia tost por son ami,
Quida que peüst par loisir
Son ami avoir et *joïr*.

Fabliau de la male Feme.

Joire : Georges, nom propre d'homme ; *Georgius*.

Joïse, *joisse :* Jugement ; *judicium*.

Joisse, *subst.* : Chagrin, mal, douleur.

Jokarité : Joie, aise ; de *jocari*.

Joliard : Gai, bouffon, plaisant.

Jolier : Enjoliver, orner, parer, suivant D. Carpentier.

Jolier, *jolyer :* Se divertir, suivant Borel, qui cite le Roman de la Rose. Lenglet Dufresnoy, dans son Glossaire sur ce Roman, emploie aussi ce mot, et dit qu'il signifie, se réjouir ; il renvoie au portrait de Tristesse, vers 344 de son édition ; mais au lieu de *jolier*, il y a *mesler*, ce qui est une faute, car ce mot ne signifie rien en cet endroit. Dans plusieurs Mss. de ce Roman, on trouve *moller, moler*, s'efforcer ; du Latin *moliri*. Voici comme on doit lire ; c'est de la Tristesse dont parle l'auteur :

Il ne li tenoit d'envoisier,
Ne d'acoler, ne de besier ;
Car cil qui a le cuer dolent,
Sachiez de voir qu'il n'a talent,
De dancier ne de karoler,
Ne nus ne se porroit *moller*,
Qui duel éust à joie faire,
Car joie et duel sont dui contraire.

* *Roman de la Rose, vers* 333.

Joliet, *jouliet ;* au féminin *joliete, joliette, jolive, jouliette :* Diminutif de joli, mignon, gentil, gai, enjoué, agréable ; *jovialis ;* en bas Bret. *jolis, joulis*.

En sa main un sautier tenoit,
Et sachez que mout se penoit
De faire à Dieu prieres fainctes,
Et d'apeler et Sains et Saintes,
Point ne fu gaye ne *jolive ;*
Mais iert par semblant ententive
A totes bones œuvres faire,
Et si avoit vestu la haire.

Roman de la Rose, parlant de Papelardie, c'est-à-dire, l'Hypocrisie.

Jolis : Joyeux, content, satisfait.

Joliver : S'amuser, s'abandonner à la débauche.

Jolivété : Chose jolie, plaisante ; joie, plaisir.

Celle qui tint *jolivetê*,
S'en ala parmi la cité,
Ne semble pas estre rencluse,
Partout esgarde, partout muse,
Là le congnurent bien li fol,
Ne lui couvint sonnette au col.

Le second Renard, fol. 71.

Jolloyée : Rendue jolie, parée, embellie.

Jolousie : Envie, jalousie, inquié-

[illegible], selon Barbazan, qui a con- [illegible] pour jalousie; *zelotypia.*

Bien savez-vous qu'en ceste vile,
Est mes Sires, sans nule faille
Et s'il avient que il s'en aille,
Ains que je reviengne en mèson,
Mestrie aura et achoison,
De *jolousie* à tos jorz mès.
Fabliau des deux Changeurs.

JONCHE, *jonchet* : Sorte de jeu pour les enfans, qui se faisoit avec des brins de paille ou de jonc; de *juncus.*

JONCHÉE, *jonchiée :* Botte d'herbes et de joncs, dont on se sert pour prendre le poisson, et particulièrement les écrevisses; *juncheria.*

JONCHÉES (à) : Abondamment, à profusion, à pleines mains. *Voyez* JONCQUIER.

JONCHERIE, *joncheraie, joncheroie, joncheroye, jonchiere, jonciere :* Lieu plein de joncs, lieu marécageux où il croît des joncs, jonchaie; *juncetum, juncaria.*

JONCHERIE : Tromperie, attrape, mensonge.

La science est folle parole,
Les grands juremens, menteries,
Statuts ce sont *joncheries.*
Coquillart, cité par Borel.

JONCQUIER : Parsemer de jonc, joncher, répandre, couvrir.

JONE. *Voyez* JOENE.

JONGLÉOR, *jangléor, jangléour, jangler, janglerre, janglers, jangleur, janglor, jengléor, jengléour, jengler, jenglerre, jenglers, jengleur, jenglor, joingleur, jongléour, jonglere, jonglerre, jongleur, jonglor, jonglour, jougléor, jouglerres, jugléor, jugléour, jugler, juglerres :* Conteur, chanteur, musicien, joueur d'instruments, farceur, baladin, joueur de gobelets, conducteur d'animaux dressés que l'on faisoit voir dans les places publiques. La dénomination de *jongleur* a été donnée indifféremment aux *troveres, chanteres* et *contéors ;* leur mauvaise conduite les fit chasser plusieurs fois; elle devint même si grande, que Philippe-Auguste les bannit de ses États, où ils ne rentrèrent qu'après la mort de ce Prince, et où, grace à la sévérité des ordonnances, ils se montrèrent plus sages dans la suite (*Voyez* les Fab. de le Grand, *in*-8°. t. 2, p. 36; Barbazan, tom. 2, p. 184; Fauchet, de la Langue et de la Poésie Franç., ch. 8, fol. 551; Mémoires sur l'anc. Chev., tom. 2, pag. 106, note 38; Fabl., Mss. de la Bibl. Impér., n° 7615, fol. 208, col. 2, R°.). *Jongleur* a été employé, au figuré, pour, menteur, railleur, moqueur, causeur; *joculator;* en bas. lat. *juglator;* en anc. Prov. et en Lang. *jhounglairë.* M. la Ravallière (Chans. du Roy de Nav., tom. 2, pag. 245.) propose une autre étymologie : « Les premiers instrumens de musique que les hommes aient connus, ont été, dit-il, la harpe et la lyre, dont on tire les sons avec les doigts et les ongles. Ne se peut-il pas que du mot ongle, on ait dit *ongler, jongler, jongleur,* pour, jouer de la harpe et de la lyre? L'usage ayant établi la signification de *jongleur,* on continua à nommer ainsi tous les joueurs d'instrumens, quels que fussent les instrumens dont ils jouoient ». Bien que M. la Ravallière trouve cette étymologie d'une vraisemblance frappante, j'observerai, 1°. que la harpe et la lyre n'ont pas été les premiers instrumens connus; 2°. que tous les anciens titres Latins portent *joculator, juglator;* 3°. que presque tous les étymologistes sont d'accord sur son origine; 4°. que cette dénomination n'est point aussi vague qu'il le prétend, et que *jongleur* signifie, à la

lettre, un homme dont la profession consiste à procurer du plaisir ou de l'amusement aux autres.

> Ge sai *juglerres* de viele,
> Si sai de muse, et de frestele,
> Et de harpe, et de chifonie,
> De la gigue, de l'armonie,
> Et el salteire, et en la rote,
> Sai-ge bien chanter une note.
> Bien sai joer de l'escanbot,
> Et faire venir l'escharbot
> Vif et saillant desus la table;
> Et si sai meint beau geu de table,
> Et d'entregiet et d'artumaire;
> Bien sai un enchantement faire.
> Ge sai molt plus que l'en ne cuide,
> Quant g'y vueill mestre mon estuide,
> Et lire, et chanter de clergie,
> Et parler de chevalerie,
> Et les preudomes raviser,
> Et lor armes bien deviser.
>
> *Fabl. des deux Bordéors Ribaus, Mss. de S. Germain, n° 1830.*

Enfin ce *jongleur* nomme toutes les chansons qu'il sait, ainsi que les fabliaux, les contes, les romans de chevalerie, d'amour et de féerie; il connoît les faits et dits des anciens, ainsi que tous les tours imaginables; il connoît tous les jeux, la magie, la musique, et joue de tous les instrumens. Au surplus, je renvoie le lecteur à un ouvrage que j'espère publier après celui-ci, et qui aura pour titre : *Essai sur la Poésie, la Musique et les Instrumens des François, depuis le IXe siècle jusqu'au XVIIe.* Le texte est presqu'entièrement tiré des Mss., et il y aura dans l'ouvrage environ cent planches, gravées et coloriées d'après les monumens du temps, ainsi que des exemples de musique de chaque siècle.

Jongler, *jongloier*, *jongloyer* : Faire des tours, jouer des farces pour amuser le peuple; au figuré, mentir, railler, flatter; *joculari, jocari;* en Ital. *giocar.*

Jonglerie, *jenglerie* : L'art du musicien, du conteur, et aussi de l'escamotage. La quantité de talens et de connoissances qu'exigeoit cette profession est telle, qu'on auroit de la peine à les trouver réunis dans un même sujet.

> L'uns fet l'yvre, l'autres le sot,
> Li uns chante, li autre note,
> Et li autres dit la riote,
> Et li autres la *jenglerie,*
> Cil qui sevent de *jonglerie*
> Vielent par devant le Conte
> Aucuns i a qui fabliaus conte,
> Là où il ot mainte risée.
>
> *Le Dict du Buffet.*

Jonques, *joncques:* Jusques; *usque.*

Jonquier : Joncher, répandre, épancher, parsemer; de *juncus.* Ce mot s'est formé de ce que, dans les cérémonies solennelles de l'église, on répandoit, comme on le fait encore à la Fête-Dieu, des fleurs, de l'herbe et des joncs, dans les rues où les processions devoient passer.

Jonssiée : Botte d'herbes dont on se sert pour prendre du poisson.

Joous, *jous :* Jeudi, le quatrième jour de la semaine; *jovis dies.*

Jop : Flèche, timon de voiture.

Joquer : Être en repos, être à rien faire.

Jor, *jors* : Jour, journée; *dies;* en bas. lat. *diurnus;* en Ital. *djorno, giorno;* en anc. Prov. *jhorn.* Ce mot est bien loin de son origine! *Estoiles jornaux :* Étoile du point du jour, l'aube du matin.

> En cel *jor* si naissons nos tuit; et ce donst Deus ke cil *jors* perisset ens nos toz; car cil *jors* est *jors* de nublece et d'oscurteit, *jors* de tenebres et de turbin.
>
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 23, *V°.*
>
> *Omnes enim in illa nascimur; utinam pereat in nobis omnibus* dies *illa,* dies *nebulæ et caliginis,* dies *tenebrarum et turbinis.*

Anciennement on se servoit d'un cornet, pour avertir que le jour étoit venu.

Vous me viste ainsi que la guette,
Eut l'aube du *jor* cornée.
Roman de Perceval, cité par Borel.

Joral : Joyau, bijou.

Jore : George, nom d'homme.

Jore, *jorée* : Sale, mal-propre.

Jornage : Sorte de bled, le même qu'on appelle en certains lieux *yvernage*.

Jornée, *journée* : Chemin qu'on peut faire en un jour; journée d'une bataille.

Jorner. *Voyez* Journéer.

Jornoièr, *jornéer, jornoyer, journoier*, subst. : Crépuscule du matin, commencement du jour; travailler en journée; voyager, faire de grandes journées.

Jorrasier : Prunier.

Jorroise : Fruit rouge, long et aigre, qui vient dans les haies.

Il afiert bien que l'en present
De fruit novel un bel present,
En toailles ou en paniers,
De ce ne soiez jà laniers.
Pomes, poires, noiz ou cerises,
Cormes, prunes, fréses, merises,
Chastaingnes, coinz, figues, vinetes,
Pesches, parmains, ou alietes,
Nefles entées ou framboises,
Beloces d'Avesnes, *jorroises*,
Roisins nouviax lor envoiés,
Et des mores fresches aiés.
* *Roman de la Rose, vers* 8399.

Jorront : Joueront, du verbe *joer*.

Jorront : Jouiront; du verbe *joïr*.

Joska, *josques* : Jusques, jusqu'à; *usque ad*.

Il virent ke une voie aloit par droite voie d'orient de sa cele *josques* el ciel; laqueile voie estoit esternrie de palies et luisanz de lampes.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *fol.* 101, *V°*.

Josne : Adolescent, jeune homme; *juvenis*; d'où *josnece, josnesce*; adolescence, jeunesse; *juventus*.

Jossent : Jouissent.

Joste, *jotte, jouste, juste* : Joûte, combat simulé; de *juxtà*; en bas. lat. *josta, justa*.

Amour trouva premier hatilz instrumens,
Chansons, dances, festes, esbatemens,
Joustes, essais bouhors et tournoyemens.
Alain Chartier, page 566.

Joste, *jouste* : Proche, auprès, à côté; selon, suivant; *juxtà*.

Lors fist de *joste* lui séoir
Li Rois son chevalier prison;
Si li pardonne sa prison,
Et puis desarmer le commande.
Roman de Perceval, fol. 31, *V°*.

Jostise, *justise* : Justice, équité, intégrité, probité, droiture; *justitia*.

Moult en sevent bien toute l'uevre
Et li Clergié et li Evesqué,
Et méismes li Arcevesque,
Mès il n'en font nule *jostise* :
Ainz partent (participent) à la truandise,
Onques mès guile si aperte,
Ne fu tant longuement sofferte.
* *La Bible Guiot, parlant des Moines de S. Antoine, dont les déréglemens étoient connus des Evêques.*

Jottiers : Vendeurs de choux.

Jou : Jeu, amusement; *jocus*.

Jou : Je, moi; *ego*.

Jou : Servitude, assujétissement, joug; *jugum*.

Dirumpamus vincula eorum : et projiciamus à nobis jugum *ipsorum*.

Or gitons loing de nos le *jou* d'aus, ço est la charité que ils prechent; l'en apele charité *jou*, porce que ausi comme li *jou* fait corder ensemble les dous bués que il lie, ausi fet charitez tirer à un acort ces que ele lie et joint par amor, ausi com s'il estoient encoplé au *jou*. *Comm. sur le Sautier, Ps.* 2, *vers.* 3.

Jouc : Juchoir; *jugum*.

Jouchier : Se coucher, se reposer, laisser; percher, jucher; de *jugare*.

La Dame lessa le vilain,
Longuement où solier *jouchier*,
Tost ont trespassé le vergier,
Tant qu'en la chambre sont venu.
Fabliau de la Borgoise d'Orliens.

Jouée : Soufflet, coup sur la joue; de *gena*.

Jouel : Nom d'une maladie épidémique, dans le Soissonnois.

Jouel, *jouellez* : Joyaux, bijoux; de *jocus*; en bas. lat. *jocalia*.

S'il veut à s'amie novelle
Donner couvrechief, et cotelle,
Chapel, anel, fermail, çainture,
Ou jouel de quelque facture,
Gard que l'autre ne le congnoisse.
. . . .
Bon fait un tel ami gaignier,
Et voyez cy ces jouellez,
Ces fermaux d'or, ces nouvelletez.
Roman de la Rose.

JOUELE (vigne plantée en) : On nomme ainsi la vigne qui est plantée comme des arbres en espalier, et qui est attachée à plusieurs échalas.

JOUENE, *joune, jousne :* Jeune homme, adolescent; *juvenis;* en bas Bret. *jaüanc.*

Gerbers est *jouene*, nus hom plus bel ne vis,
Si cremeroie que il ne fust occis.
Roman de Garin, fol. 66, r°.

JOUER : S'abandonner à la débauche; *jocari.*

JOUETE : Petite joue.

JOUETE : Jeunesse, suivant Borel, qui cite le Roman de Guilleville, qu'il auroit dû appeler le Pélerinage du Corps, par Guillaume de Guilleville. Dans le Mss. n° 7642-5, de la Bibl. Impériale, il y a *jovente,* jeunesse, adolescence, et la leçon est ainsi :

J'ay nom *jovente* la legiere,
La gibessiere, la corsiere,
La sauteresse, la saillant,
Qui tot dangier ne prise un gant.

JOUFFLES : Grosses joues; d'où *joufflu,* qui a de grosses joües, les joues enflées.

JOUG DE TERRE : Quantité de terre que deux bœufs peuvent labourer en un jour; *jugum terræ.*

JOUIS : Possédez.

JOUISE : Jugement, épreuve par l'eau ou par le feu; *judicium.* Voyez IGEISE.

JOUN : Jonc; *juncus.*

JOUQUER, *jouquier :* Se coucher, se reposer, percher, jucher; *jugare.*

JOUR : Heure, durée du temps; de *dies.*

JOUR : Autant de terre qu'un homme en peut cultiver en un jour; de *dies.*

JOUR : Séance, assise, assemblée; de *dies.*

JOUR (faire son bon) : Communier, recevoir le sacrement d'Eucharistie; ce mot est encore en usage en quelques provinces.

JOUR A JOURNÉE : Tout le long du jour.

Y avoit une gaite toute *jour à journée,*
Qui sonnoit un bacin, quant la pierre est levée. *La Chron. de Bertrand du Guesclin.*

JOUR DES BARONS : Assemblée des seigneurs pour juger les causes de leurs vassaux; en bas. lat. *dies baronum.* Voyez BARON.

JOUR DES BURES OU DES BRANDONS: Le premier dimanche de carême; en bas. lat. *dies buræ.* Voyez BURES et BRANDON.

JOUR-D'EU : Jourd'hui; *à-jour-d'eu,* aujourd'hui.

JOURNADE : Surtout, casaque, sorte d'habillement.

JOURNAL, *journet :* Diurnal, breviaire, livre à l'usage journalier des ecclésiastiques; de *dies.*

JOURNÉE : Mesure de terre qu'un homme peut labourer en un jour.

JOURNÉE : Salaire du travail d'un jour.

JOURNÉE (tenir) : Tenir assemblée, se réunir pour une conciliation.

JOURNÉER, *journier, journoier, journoyer :* Travailler à la journée, séjourner, voyager, faire des journées de voyage. Voyez JORNOIER.

Tantost come bons pelerins
Hastis, fervens, et enterins,
De cuer comme fins amoureux;
Vers l'archiere acuel mon voiage,
Pour fournir mon pelerinage,

2

Et port o moi par grant confort
Escharpe et bourdon roide et fort,
Tel qui n'a mestier de ferrer
Par *jornoier*, ne por errer.

Roman de la Rose.

JOURNÉEUR, *journels :* Journalier, ouvrier qu'on paie à tant par jour.

JOURNEL, *journal :* Arpent ou mesure de terre qu'on peut labourer en un jour.

JOURNET. *Voyez* JOURNAL.

JOUROUR : Juge, appréciateur des grains dans un marché.

JOURS NATAUX : Jours notables, mémorables par de grands événemens. Tous ces mots sont formés de *dies*.

JOUSTE, *joste, joute, jouxte, juste :* Suivant, selon, proche, auprès, près; *juxtà ;* lutte, joûte, tournoi, combat à la lance et simulé; de *juxtà*.

JOUSTÉOR, *jousteur :* Combattant, lutteur.

Li *joustéor* commencierent lor gieu sor la prée les uns contre les autres.

Roman des sept Sages de Rome.

JOUSTER : Joûter, lutter, combattre; et joindre, approcher; de *juxtà*.

Messire Kex fu mout hardiz,
Mais sovent disoit de fox diz,
Et sovent par fol hardement
Li meschaoit vilainement ;
Si malement li meschaï,
Qu'à lui *jousta* et si chaï.

Roman de Perceval, fol. 113.

JOUSTICE, *joustise, joutice :* Étendue de justice, de juridiction; justice, bon droit; *justitia.*

JOUSTICER, *joustiser :* Dominer, maitriser, exercer les fonctions de juge, commander, presser, tourmenter ; *judicare.*

JOUVENCÉAX, *jouvencel, jouvenchel, jouvenel, jovencel :* Jouvenceau, jeune homme, jeune galant; *juvenculus, juvenilis.* — Le poète parlant d'une jeune femme, dit :

Un jor la vit un *jouvencéax ;*
Qui moult ert avenant et béax ;
Si l'esgarda, que moult ert bele,
Gent ot le cors, color novele,
S'emprès i torne son coraige,
Tantost est entrez en la raige.

Fabliau de la Male Vieille, qui conchia la preude feme.

JOUVENTEMENT, *adv.* : En jeune homme, en étourdi; *juveniliter.*

JOUYET : Bijou, joyau.

JOUZIOU : Sorte de poisson de mer, limande.

JOVANCE, *jouvance, jouvante, jouvence, jouvente, jovante, jovence, jovente, jovete, juvence, juvente :* Jeunesse, adolescence, jeune âge; *juventa ;* en bas Bret. *jovanctis.*

Si com nature a mis s'entente
A former si bele *jovente*,
C'est uns droiz Angles.

Fabliau, n° 7218, fol. 204, R°, col. 1.

JÖVANOT : Qui est très-jeune; *juvenis.*

JOVÉIGNOR, *jouveigneur :* Cadet, puîné; de *juvenilior*; d'où on a fait *joveignorage*, partage des cadets.

JOVIAUX : Jeunes taureaux, genisses; ou ceux qui les gardent, bouviers.

JOWES : Joues; *gena.*

Tes *jowes* sunt béales si come de turtre, ton col come fermails.

Cantique des Cantiques, chap. 1, *vers.* 9.

Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis : collum tuum sicut monilia.

JOWES : Gorge, gosier.

Mi fils, ne courgent point cestes choses de tes oels, garde la ley et le consail, et vie ert à ta alme, et grace à tes *jowes.*

Bible, Proverbes, chap. 3, *vers.* 21.

Fili mi, ne effluant hæc ab oculis tuis : custodi legem atque consilium : et erit vita animæ tuæ, et gratia faucibus *tuis.*

JOYANT : Gai, joyeux; *jocosus, gaudens;* grand, géant.

JOYE, pour *juste :* Certaine mesure pour les liquides; *justa.*

Joye : Faveur, plaisir ; *gaudium*.

Joyeller : Donner des bijoux, des joyaux.

Joyeuse : Nom de l'épée de Charlemagne ; en bas. lat. *Jocosa*. V. **Espée**.

Joyeuseté, *joyoseté* : Joie, plaisanterie, plaisir, festin, réjouissance ; *jucunditas*.

Joyssement : Jouissance, usufruit ; *gaudium*.

Ju : Moi, je ; *ego*.

> *Ju* sarai, dist-il el mont del testament, et si serai semblanz al haltisme.
> *Sermons de S. Bernard*, *fol.* 128.

> *Sedebo in monte testamenti, similis ero altissimo.* Isaïe, chap. 14, vers. 13.

Ju : Divertissement, jeu ; *jocus*.

Ju (faire) : Secourir, aider.

Ju : Joug, lien ; *jugum*.

Ju : Couchai ; *jacui* ; *jut*, il coucha là, il y coucha ; *jacuit*, du verbe *gesir*, coucher ; *jacere*. *Faire ju* : Secourir, aider.

Juan, *Juhan* : Jean, nom propre ; *Joannes*.

Jube, *jubon* : Jupon, pourpoint, sorte de vêtement, selon D. Carpentier.

Jubé : Ce n'est point un pupitre, comme le dit Borel, qui cite Nicod, mais une tribune qui étoit anciennement dans toutes les églises cathédrales et collégiales, et dont plusieurs, malgré les dévastations commises dans la Révolution, subsistent encore ; ces tribunes séparoient la nef du chœur ; les chanoines y montoient pour chanter ou réciter les leçons de matines ; et avant de les réciter, ils adressoient ces paroles au célébrant : *Jube, Domine, benedicere* ; on y montoit aussi pour chanter l'épitre et l'évangile, et un verset entre eux appelé graduel, de *gradus*, parce qu'il falloit monter des degrés. A Paris, l'église de Saint Etienne-du-Mont est, je crois, la seule qui ait conservé son *jubé*. Les plus beaux que j'ai vus en France, est celui de l'église cathédrale de S. Jean, à Lyon, et celui de Notre-Dame, à Reims.

Juc, *juche*, *juchoir* : Perche où se mettent les poules aussitôt que le soleil se couche, et pendant la nuit ; de *jugum* ; en Bourgogne on dit un *guiche* ; de *juc* on a fait *jucher*, *juchier* ; en Picardie *juquer*, *jouquer*, se percher, se mettre au *juc*.

> Et à la vérité il usoit quelquefois de si rudes termes, que les poules s'en fussent levées du *juc*. *Despériers*, *Nouv. XVI*.

Juge, *jucéor* : Juge, arbitre, magistrat ; *judex*.

> Adonques li Rois acréante
> Et dist : n'est pas droit que Rois mante,
> Al conseil vont li *jucéor*,
> N'i a celui qui n'ait paor.
> *Roman de Dolopatos*.

Jucement : Sentence, jugement, arbitrage ; *judicium*.

> Cascuns dira ce qui lui samble,
> Loial *jucement* li diront,
> Jà s'il puéent n'en mentiront ;
> Cil qui les *jucemens* savoient,
> Dos plais qui en la Cort venoient,
> Sont ansanble à conseil alé
> Assez i ot dit et parlé,
> Lois et decrez cerquent et querent.
> *Roman de Dolopatos*.

Jucier : Décider, prononcer, estimer, juger ; *judicare*.

> N'est pas merveille s'on meffait,
> Mais qui ne laie son meffait,
> Dont est l'issue trop grevaine ;
> Une pensée nete et saine,
> Si com Deu plot al coer li vint,
> De soi méismes li sovint,
> Bien sot morir li convenroit,
> Et solonc ce *juciés* seroit,
> Que al siecle aroit laboré.
> *Roman de Dolopatos*.

Judicatoire : Jugement, décision par arrêt ou sentence.

Judicielle : Judiciaire ; *judicialis*.

Judiciellement : Judiciairement, à l'audience.

Jué : Joué ; *juec*, jeu, amusement ; *jocus*.

Juéi : Aujourd'hui ; *hodiè*.

Jueil, *juel*, lisez *iveil*, *ivel* : Ivraie, mauvaise herbe.

Juel : Bijou, joyau, ornement précieux d'or, d'argent ou de pierreries ; en bas. lat. *jocalia* ; au pluriel *juelz*, *jouels*.

Juenesse : Adolescence, jeune âge, jeunesse ; *juventus*.

Juéoa : Joueur, qui aime le jeu ; *jocator*.

Juer : S'amuser, jouer ; *jocari*.

Uns enfès à l'altre *juoit*,
Li uns d'alès l'autre séoit,
Lor vies et aventures contoient,
Car aultre puissance n'avoient,
Fors del bien boire et durement,
Et paroloient menuement.
Roman de Dolopatos.

Juerie : La nation Juive ; Juiverie, quartier des Juifs.

Juerrer : Faire serment, affirmer, jurer ; *jurare*.

Et lor dist, signor, jou *juerrai* tous premiers, et puis *juerront* tout li Barons apriès moi que toutes les convenances, tout ensi com ils ont devisées que nous les tenrons sans nule defante. *Ville-Hardouin, Mss. fol.* 37.

Juers : Georges, nom propre d'homme.

Juesdi, *juezdi*, *juosdi*, *judi* : Jeudi ; *dies jovis*.

Et come ele se levast en une nuit de *juesdi* por doner à boivre à un sien enfant, ele chéi et perdi tuit l'usage de la partie senestre de son cors. *Miracles de S. Louis, chap.* 52.

Juet : Arpent, mesure de terre.

Jueur : Joueur ; *jocator*.

A bource de *jueur* n'a point de loquet.
Ancien Proverbe.

Juf : Joug, arrêt, fardeau, asservissement, esclavage ; *jugum*.

Naissons en chativiteit..... ensi k'ancor fussiens nos saige et fort, si serions nos tote voies appresseit desoz le *juf* de ceste chaitive servituit. *Serm. de S. Bernard, fol.* 260.

Jugal : Pareil, égal, semblable ; *æqualis*.

Sauvages dist chertainement,
Une cose dont pas ne ment,
Quant li hom est ireus et sages,
Sovent li mue ses corages,
Si penser ne sont *jugal* ;
Or pense bien, or pense mal,
Et quant l'ire passe le sens,
Chest grant perius à mout de gens,
Mais quant li sens passe l'irour,
Bien puet li hom sauver s'onnour.
Les Doctrinaux Sauvages.

Jugement : District, étendue d'une juridiction ; de *judicium*.

Jugere : Mesure de terre ; quantité de terre qu'une paire de bœufs peut labourer en un jour ; de *jugerum*. Voyez Jugieres.

Jugerie : Ressort, territoire, juridiction d'un juge ; en bas. latinité *jugeria* ; en anc. Prov. *jhujharië*.

Jugerie : Judicature, charge de juge, fonction de juge.

Jugié, *jugiet* : Arrêt, jugement, sentence, en bas. lat. *judicatorium*.

Jugier : Penser, croire, estimer, accorder, donner, déclarer qu'on est capable de posséder une dignité.

Coment porroit-il juges estre,
Ne prendre sur lui nul mise,
Personne n'a *jugiée* et prise,
Bel-acueil est pris et *jugiez*,
Et tel dignité li *jugiez*.
Roman de la Rose.

Jugieres, *jugéor*, *jugere*, *jugeur*, *jugiers* : Connoisseur, juge, arbitre ; de *judicare*.

Cil fist les livres des regars,
De ce doit cil sçience avoir,
Qui veult de l'art del ciel sçavoir,
Car de ce doit estre *jugeur*,

Clerc naturel et regardeur,
Et sache de geometrie.
Roman de la Rose.

JUGLÉOR : Trompeur, fourbe, suborneur.

Et cil sont si nice et si fol,
Et *jugléor* et lasche et mol,
Que se je bien grant sens avoie,
Entre aus, ce cuit, tot le perdroie.
Bible Guiot, parlant des Seigneurs.

JUGLERE, *jugléor, jugléour, jugerre, jugleur.* Voyez JONGLÉOR.

JUGLERIE : L'art du jongleur; troupe de jongleurs, farceurs, baladins; droit que les jongleurs payoient au seigneur d'un lieu, pour la permission d'y jouer leurs farces; en bas. lat. *joglaria.* Voyez JONGLERIE.

JUGN : Qui est à jeûn, qui n'a pas mangé; *jejunus.*

JUGNER : Joindre, unir; *jungere.*

JUGNET, *juignet, juingnet* : Le mois de juillet; *julius.* Il n'y a personne qui, en voyant ces variantes orthographiques, ne pensât que ce fut le mois de juin, qui souvent s'écrivoit *juing;* la citation suivante ne laissera aucun doute :

Gile de Saint Denis, fille Girart Elout, Bouchier, borjois de Saint Denis, fu espousée el quinzième an de son aage, de Estienne Phelipe, Bouchier, borjois de Saint Denis, ou mois de *juignet* (alias *juingnet*) de cel méesme an, lendemain de la feste de la benoiète Marie Magdaleine.
Miracles de S. Louis, chap. 3.

Dans le grand Cartulaire de l'Archevêché de Paris, fol. 120, et dans le petit, fol. 219, on trouve une lettre d'amortissement sous le sceau du Châtelet, datée ainsi : « Ce fu fet l'an de grace 1282, ou mois de *juignet,* le diemanche devant la Magdalene ».

JUGU : Jeûne, abstinence; *jejunium.*

JUGUL : Le gosier, la gorge; *jugulus.*

JUHER : S'amuser, jouer; *jocare.*

JUI : Israélite, Juif; *Judæus.*

JUIAMËN : Jugement, estimation, décision; *judicium.*

JUIAR : Estimer, penser, juger; *judicare.*

JUIE : Sirop, julep.

JUIERIE, *Juifverie, Juirie* : Quartier d'une ville où habitent les Juifs.

JUIGNET : Juillet, selon une Chartre de 1282. Voyez JUGNET.

JUIGNEUR : Puîné, cadet, le plus jeune de la famille; *juvenilior.*

JUILLE : Courroie qui sert à attacher le joug aux cornes des bœufs; de *jugalis.*

JUINDRAGE : Droit exigé par les maîtres-garçons meûniers ou boulangers, qu'on appeloit *joindres;* de *junctura.*

JUIS, *Jéus, Jius* : Juif, Israélite; *Judæus;* en anc. Prov. *Juséus, Jusius, Jhussiëux, Jhusiëux.*

Mès cil qui li *Juis* retienent,
Et qui les usuriers maintienent,
Cuident espoir que Dex ne voie.
La Bible Guiot, fol. 92, *V°.*

Acheter sevent et revendre,
Et le terme moult bien atendre,
Et la bone vente dou blé,
Et s'ei bien oi et taasté,
Qu'as *Juis* prestent lor deniers;
N'est pas honorez li mostiers;
Où itiez gent chante ne bruit.
* *Bible Guiot, parlant du Clergé de second ordre, qui est appelé* Communal clergé.

JUISARME, *jusarme* : Lance, pique, hache à deux tranchans, sorte d'arme offensive et défensive.

JUISARMER, *juisarmier, juizarmier:* Homme de guerre armé d'une *juisarme,* ou hache à deux tranchans.

JUISE, *juisse* : Jugement, décision; épreuve par le feu; *judicium;* en bas. lat. *juisium;* en anc. Prov. *jusisi, jusivi, juzivi, jhuizi, jhuizizi.*

Aux cors qui ressusciteront
Pour venir au jour de *juise.*
Ovide, Mss. cité par Borel.

4

Dame, cui toz le monde prise,
Par tes neuf joies te prions,
Aide nous par ta franchise,
Et par ta sainte noncion,
Qu'au darain jor dou *juise*,
O les neuf ordres mansion,
Nos doint en celle haute église.
Rutebeuf, Proprietez de Nostre Dame.

Juisel, *Juitel :* Petit Juif, enfant d'un Juif.

Juissien, *Jussien :* Nom corrompu d'Egyptien.

Juit : Arpent, mesure de terre.

Juiverie : Quartier des Juifs ; synagogue, lieu de leurs assemblées religieuses.

Julet. *Voyez* Jugnet.

Julhe. *Voyez* Juille.

Julite : Habitant du pays de Juliers.

Julley : Juliers, ville et duché ; *Juliacum, Juliaria.*

Juls, *julh :* Ivoire ; *ebur.*

Jun, *junc, jung :* Le mois de juin ; *junius.*

Junc, *juns :* Jonc ; *juncus.*

Junct : Joint, uni, lié, assemblé ; *junctus.*

Junct, *junt* (laict) : Lait caillé ; *lac junctum,* pour *lac coagulatum.*

Junet : Le mois de juillet, dans le Roman du S. Graal.

Junibare (cheval) : Cheval qui porte le brancard d'une charrette, limonier ; *junibarum.*

Jupe, *jup :* Soutane, pourpoint.

Jupée : Distance à laquelle la voix peut s'étendre.

Juper, *jupper :* Faire certain cri pour appeler, épouvanter, se moquer.

Jupicelle : Genièvre ; *jupicellum.*

Jupin : Débauché ; de *jupiter.*

Jur, *juramën :* Serment, jurement ; *juramentum.*

Jurableté : Le droit d'exiger le serment de fidélité ; de *juratio, juramentum.*

Jurage, *jurée :* Commune, bourgeoisie.

Jurar : Promettre, affirmer, faire serment, jurer ; *jurare.*

Jurator : Livre des Saints Évangiles, sur lequel on prêtoit serment ; *jurator.*

Juré : Qui est lié par serment, vassal ; confédéré, allié ; échevin, bourgeois d'une ville.

Jurée : Promise, accordée en mariage ; enquête juridique. *Mettre en jurée :* Décréter, mettre à l'encan.

Jurënt, *garëns, guirëns :* Témoin, qui atteste, qui assure ; *jurator.*

Jurent : Ils couchèrent ; *jacuerunt,* de *jesir,* reposer.

Celle nuit *jurent* dui à dui.
Roman de Gauvain.

Jurer de sa main : Prêter serment en levant la main.

Et se il avenoit que il déist je ne vous sui de rien plege, et m'an deffan, si li puet l'en esgarder, que se il ose *jurer de sa main* que il ne se méist en plege, il sera quitte.
Establiss. de France, chap. 116.

Juret : Redevance d'un vassal envers son seigneur.

Jureur : Examinateur d'un fait qui est en litige, et qui en donne son avis au juge.

Jurez tesmoings : Qui ont prêté serment.

Jurgieux : Querelleur, hargneux.

Juria : Insulte, injure, affront ; querelle, contestation ; de *jurgium.*

Jurie, *jurée :* Assise où l'on prononce sur le rapport des jurés ; de *jus, juris.*

Juriez : Juré, juge ; *juridicus.*

Juriste : Jurisconsulte ; *jurisconsultus.*

Jurs, *jux :* Dessus, en haut ; *juxtà.*

Jurt : Affirme, jure.

Sil sont mil, à chascun doit dire,
La Rose aurez tous seus, biax Sire,

Jamais autre n'i ara part,
Faille moi Dieu se je la part;
Ce leur *jurt*, et sa foi leur baille,
S'elle se parjure ne li chaille,
Diex se rit de tel serement.

Roman de la Rose.

Jus : A bas, en bas, à terre, dessous; de *jusum*, pour *deorsùm;* en anc. Prov. *jhos*, *jhous*. *Mettre jus*, quitter, abandonner; terrasser, abattre, faire mourir; *jus en terre*, sur terre, couché par terre; *ruer jus*, *geter jus*, jeter en bas, jeter par terre; *chaïr jus*, tomber par terre; *venir jus*, descendre à terre; *ça-jus*, ici-bas; *jus flochiet*, baissé, renversé.

Or tost, dist-il, *gete le jus*,
Mes coutiaus est bien esmolus,
Je le fis ier moudre à la forge,
Jà aura copée la gorge.

Fabliau d'Estula.

Lors me dit-on que Mort par sa rudesse,
Et par son dart tant fier et inhumain,
Avoit *mis jus* la très noble comtesse,
De Charrolois vertueuse princesse.

Complainte de Charrolois.

To[illegible]i que me demantoie
Des g[illegible]s douleurs que je sentoie,
Ne ne savoie trouver mire (médecin),
De ma douleur ne de mon ire;
Lor vèis à moi tout droit venant,
Raison la belle et avenant,
Qui de sa tour *jus* descendit.

Roman de la Rose.

Jusca, *juscal*, *juska*, lisez *jusc'à*, *jusc'al*, *jusk'à* : Jusqu'au, jusqu'à, jusques à; *usque ad.*

Juscle : Sorte de poisson de mer; de *jusculentus.*

Jusier : Le gésier, l'estomac des oiseaux.

Jusisi, *juzivi* : Jugement, décision; *judicium.*

Jus-partis : Alternative.

Jusquiame : Maladie qui vient aux poules.

Jussant : Le reflux ou l'abaissement des eaux de la mer; de *jusum.*

Just : Le suc d'une herbe; *jus.*

Just : Coucha, s'arrêta, se reposa; *jacuit.*

Justance : Service, usage; en bas. lat. *justantia.*

Juste, *juiste* : Pot, vase; d'où le diminutif *justelette*, sorte de mesure pour le vin, qui contenoit à-peu-près une pinte; ainsi dite, suivant Borel, de *justitia vini.* Selon Constant, article 99 de la Coutume de Poitou, page 112, c'étoit le droit qu'un seigneur avoit de donner les mesures en sa terre. *Voyez* les Coutumes de Troyes, art. 143; de Nancy, art. 20, et du Loudunois, au titre du Seigneur Chastelain. Dans la citation suivante il est parlé d'une *juste* d'or, qui fut donnée à Robert, Duc de Normandie, pour le droit d'un rachapt ou relief :

Et-vous illeuc un Damoisel,
Une *juste* sous son mantel;
Mort ert son Pere nouvelment,
Relever voult son tenement: (Voyez ce mot.)
Sa *juste* estoit moult bonne et chiere,
Tout estoit d'or noblement faite,
Cil qui la tint l'a avant traite,
A (en) present au Duc la tendi:
Li Duc li dist: vostre mercy;
Et au Clerc dit: Donc (*dominus*) Clerc, tenez,
La *juste* est vostre, recevez.
Or oez quell' merveille avint,
Du Clerc qui la *juste* retint;
Et il à soy traire la dut,
Estendi soy, et si mourut.

Roman de Wace ou du Rou, cité par Borel, page 289.

Justicement : Exécution d'un jugement; de *justificus*, *judicatio.*

Justicia : Les épices ou honoraires d'un juge; de *justitium.*

Justiere : Chambre de justice; de *judicaria.*

Justificables : Qui peut se justifier.

Justificaulement : Légitimement, avec justice.

Justiser, *justisier* : Juge, gouver-

neur, qui ordonne et commande durement; *judex, judicialis*.

Justiser, *justisier :* Conduire une affaire en maître, commander, ordonner, prescrire, gouverner, administrer, rendre, exercer la justice; *judicare*.

Justiser : Égaliser, rendre égal.

Justisier : Condamner, mettre à mort.

Justoier : Étalonner une mesure, examiner si elle est juste; *justificare*.

Jut, *juit :* Reposa, coucha; *jurent*, couchèrent; de *jacere*.

> De la chambre ist, l'uis referma
> Dont estoit la vielle levée,
> Derriers une cortine est alée,
> Bien porra oïr et véoir
> Ce qu'elle covoite savoir,
> La Dame ne *jut*, pas ne dormi,
> Car mout desirre son ami.
>
> * *Le Lay d'Yonet.*

Jutejus : Loyers d'une maison.

Juterie : Quartier d'une ville où habitent les Juifs; en bas. lat. *jutaria*.

Juvé : Juif.

Juvéignerie, *juvéigneurerie, juvéignurie :* Ce qui concerne l'ordre à observer dans une succession entre les enfans les plus jeunes et les aînés.

Juvéigneur : Puîné, cadet, plus jeune; *juvenior*. Voyez Jovéignor.

Juvence, *juvente, juventu :* Jeunesse, jeune âge; *juventus*. Voyez Jovance.

> Li Rois ton aiol fu garis de l'enfermeté qu'il a, et fu revenus en sa *juvence*.
>
> *Roman de Merlin, cité par Borel.*

Juvenceau. *Voyez* Jouvencéax.

Juvenille. *Voy.* Jouventement.

Juxbais : En bas; d'où est venu l'expression, je le ferai venir *à jubé*.

Juybet : Gibet, potence.

Juyer, *jueyver :* S'amuser, jouer; *jocari*.

> Ju *jueyve* par defors en la place et en la secréte chambre del Roi me jugievet om à mort. *Sermons de S. Bernard, fol.* 56.
>
> Ludebam *ego foris in platea, et in secreto regalis cubiculi super me ferebatur judicium mortis.*

Jyncuer : Rire, folâtrer, badiner; *jocare;* et selon Borel, vouloir jouer; du Grec *ἰύγξ*.

K

K : Cette lettre étoit fort en usage dans la langue Françoise, dans les xi et xiie siècles, et même dans le commencement du xiiie; mais à la fin elle commença à être moins fréquente, et disparut presqu'entièrement dans le xive siècle; elle s'y retrouve cependant encore, mais dans des copies d'ouvrages composés plus anciennement, et dont les copistes ont voulu conserver l'orthographe. Elle est toujours employée pour, *ca, ce, cha* et *qua*. Borel estime que cette lettre étoit un reste du langage que Pharamond (qui étoit Allemand) avoit apporté en France; et en effet, dit-il, elle est fort en usage en Allemagne, et dans tous les pays septentrionaux; il ajoute qu'autrefois on flétrissoit de la lettre *k* les calomniateurs, qu'on leur appliquoit sur le front avec un fer rouge, et que par cette raison ils étoient appelés *kappophori*. Il dit encore que quelques-uns croient que notre mot *cape* ou *chape*, vient de cette lettre, parce qu'elle en a la figure; mais Barbazan pense, avec raison, que ces mots viennent de *caput*, parce que l'on n'appelle proprement *cape* ou *chape*, que le vêtement qui couvre de la tête aux pieds.

Ka, lisez *k'a* : Qu'à, que à, qui à.

Kabal, *kapal* : Capital, fonds entiers de quelque tout, ce que l'on possède; *capitalis*. Voyez Cabal.

Kabal : Monture, cheval; *caballus*. Voyez Cabal.

Kaban : Manteau de berger.

Kabas : Panier pour aller au marché; du Grec *kabos*. Voyez Cabas.

Kabasset : Casque, armure de tête.

Kache, *kace* : Poursuite en justice, amende; le plaisir de la chasse; *quassatio*.

Kachéor, *kacéor, kachiere, kachierre, kacierres* : Chasseur, veneur; de *quassare*, dont on a fait, dans la bas. lat. *caciare, chaciare*. Voyez Cachier.

Fins Chevaliers angoisseux,
Qui a perdu son harnois,
Ne vielle, qui art li feu,
Maison, vigne, et blé et pois,
Ne *kachiere*, qui prend sois,
Ne moigne luxurieux,
N'est envers moi angoisseux,
Que je ne soie de ceus,
Qui aiment de sur leur pois.
XXVIe Chanson du Roy de Navarre.

Kacier, *kacher* : Chasser, jouir du plaisir de la chasse.

Kadeau, *kadel, kadele* : Jeune chien; de *canis*.

Kadene, *kaene, kaiëne, kaïne* : Chaîne, lien, attache; *catena*.

Kaëné : Enchaîné.

Kahourde : Concombre.

Kahus : Entêté, obstiné, têtu, opiniâtre; de *caput*.

Kai : Barreaux, grille de fer.

Kaiaux : Jouets ou joujous d'enfans.

Kaier : Chandelle de cire, flambeau.

Kaière, *kadere, kaïelle* : Fauteuil, siège, chaise, chaire; *cathedra*.

Je voi mervoilles hui c'est jour,
Dont Sainte Glise est coustumiere,
Ele fait lampe sans lumiere,
Car on met le fol en *kaière*,
Et cil qui sont de sens majours,
Sont vil et rebouté arriere.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 4.

Kaillurs, lisez *k'aillurs* : Qu'ailleurs, qu'autre part; d'*aliorsùm*.

Ensurketut devez saver
Ke le Rei la gent plus honurer,
Déit en sa Curt veraiement,
E en consistoire ensement
Plus *k'aillurs*, kar dunc apent
Al Rei sées fere dréit à la gent,
K'aillurs sunt à tort greves,
Là déivent estre relevez.
Les Enseignemens d'Aristote.

Kains : Nom propre, Caïn.

Kains offri, s'offri Abel,
Mais au plus gent don, n'au plus bel,
Ne fist pas Diex plus bel semblant.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 74.

Kaïr : Renverser, culbuter, tomber; *cadere*.

Kaitif, *kaitis*; au fém. *kaitive* : Misérable, malheureux, infortuné; *captivus*.

Kaitiveté : Malheur, infortune; *captivitas*.

Kal, lisez *k'al* : Qu'à, qu'au.

Kalamay : La fête de la Chandeleur.

Kalamel : Chalumeau.

Kalenbourdenes : Discours vagues et inutiles, balivernes, sottises, petits excès de jeunesse.

Kalende : Nom donné aux conférences des curés et aux confréries, qui se tenoient ou s'assembloient le premier jour de chaque mois.

Kalendier : Calendrier.

Kalendre : Cigale, insecte.

Kallemaine, pour Charlemagne; *Carolus-Magnus*, formé du Saxon *kerl*, fort, vigoureux; et du Latin *magnus*.

Moult iert li regnes descréus,
Apouriez, et dechéuz
De sa hautesce Souveraine,
Puis la mort au Roy *Kallemaine*.
Guill. Guiart, fol. 11, R°.

Kallez : Charles, nom d'homme.

Kambre : Appartement, logis, chambre; *camera.*

Kambrelanc, *kamberlenc :* Chambellan, valet-de-chambre.

Kamousser : Blesser, meurtrir, écraser.

Kanabustin : Tablettes, journal.

Plourez, amant, car vraie amours est morte
En chest païs, jamais ne le verrez,
Anuit par nuit vient buskant à no porte
L'arme de li qu'enportoit uns mauffez;
Mais tant me fist li Dyables de bontez,
L'arme mit jus tant qu'ele ot trois oés,
Pus et par ces oés iert li mons retenus,
Che truis lisant en un *kanabustin*
Où je le mis en escrit ier matin.

Servantois et sotes Chansons, Mss. du 14[e] *siècle, fonds de l'Eglise de Paris, fol.* 310.

Kanaster : Panier, manne à emballer des marchandises; *canistrum.* Voyez Canistre.

Kankal, lisez *kank'al :* Tout ce qu'à, tout ce qu'au.

Al Rei ki soléit dunkes tréiter
Des grans bosoignes à espléiter,
Les aventures esclarir è mustrer,
È les bosoignes parfurnier,
È *kank'al* regne è à la gent,
Apendist de mustrer léaument.

Les Enseignemens d'Aristote.

Kanne : Pot, cruche; *canna.*

Kanoisne : Chanoine.

Kansoun, *kanson, kansou, kantsou :* Chanson, petit poëme fort court, qui roule ordinairement sur des aventures d'amour; de *canticum,* et non de *cantus sonus.*

Kant : Tout, autant, combien; *quantum. Kant k'il avoit :* Tout ce qu'il possédoit, tout son avoir.

Kant : Lorsque, quand; *quandò.*

Kant : Chant, action de chanter; *cantus;* d'où *kanter, kantar,* chanter; *cantare;* en anc. Prov. *cantar.*

Kantadour, *kantaïre :* Chanteur, chantre; *cantator.*

Kantref : Canton composé de cent villages.

Kaoir : Tomber, culbuter; *cadere.*

Kapièle, *kapele :* Chapelle, petite église; *capella.*

..... Fist la *kapièle* faire,
Ausi biele com nule el monde;
Et si le fist faire réonde.

Philippe Mouskes, fol. 68.

Kappe : Petit tonneau, baril, caque.

Kar : Pourquoi, car; *quare.*

Kar : Charriot, char; *currus.*

Li Baron ne vorent pas sejorner longement, ains dirent qu'on apareillast por movoir, et li Dus respondi, volentiers; li *kar* furent apparillié et li somier tourzé et apresté com por movoir.

Roman de Markes, fils de Katon, fol. 33, *V*°.

Kara, *kare :* Le visage, la face; *cara.*

Karacter : Mot par lequel on désignoit quelquefois l'annonce du sceau apposé au dos d'une charte ecclésiastique; *character.*

Kardonal, *kardoniax, kardouniaus :* Cardinal; *cardinalis.*

Karesme : Le temps de carême.

L'autrier entor la Pentescoute,
Fui à Court à un riche ostel,
D'une moult grant guerre mortel,
Oï parler de deux Barons :
Li uns avoit à non Charnage,
L'autre *karesme* le felon.

Bataille de Charnage et de Karesme.

Karesméaux : Le carnaval, les jours gras.

Karet : Terre couverte de ses fruits; carré de terre environné de haies, comme les closeries dans l'Anjou, la Touraine et le Blesois.

Kariage, *cariage :* Ménage; train de grand seigneur. *Voyez* Carée et Cariage.

Karier : Voiturer, conduire une voiture.

Kariole : Grand nombre; *kyrielle.* — Un Juif dit à un Chrétien que

c'est un abus d'honorer la Vierge, et :

> :..... Trop est grant honte,
> Quant nus homs croit que li grant Diex
> Fu né de tele Mariole,
> Il en est mès tex *kariole*,
> N'i a moustier, ne mousteret,
> Où il n'en ait ou sis ou set.
> *Gautier de Coinsi, liv. 1, chap. 4.*

KARION : Droit qui revient sur la dime, à celui qui la conduit des champs dans les granges du décimateur.

KARISEL : Sorte de tonneau, caque, selon D. Carpentier.

KARITÉ : Amour du prochain, charité ; *caritas*.

KARLE, *Karl, Karles, Karlin, Karlon* : Charles, nom d'homme ; du Saxon *Kerl; Carolus*.

> Convoitise qui vaut pis que serpans volans,
> A honi tout le monde, dont je sui trop dolans,
> Se *Karles* fust en France, ancore i fust Rolans,
> N'eust pooir contre aus, Yaumons ne Agolans.
> *La Vie du Monde, strophe 15.*

KARLEMENIL : Charles-Ménil, bourg du Pays de Caux, près de Dieppe.

KARLOMAN : Carloman, nom propre d'homme, composé de deux mots Saxons *kerl* et *man*.

KARNIAX : Créneaux.

> Bel-acueil quiert de chambre en chambre,
> Qui s'iert a *karniax* apuiez
> De la prison, toz anuiez.
> * *Roman de la Rose, vers 12996.*

KAROLE : Danse, concert, divertissement ; de *chorea, chorus*.

> Pour ce le jour de Penthecouste,
> Quant les tables furent ostées,
> En a la Duchoise menées,
> Les Dames en sa chambre o soi
> Por eles parer en reqoi,
> Pour aler cointes as *karoles*.
> *La Chastelaine de Vergi.*

> As jeus, as festes et as *karoles*,
> Li Diex d'amors tient ses escolez.
> *Roman de la Rose.*

KAROLÉOR : Danseur, qui se divertit, qui mène la vie joyeuse.

> Ne les biax giex, ne les granz joies,
> Et pardurables et veroies,
> Que li *karoléors* demenent,
> Qui dedenz la porprise menent.
> * *Roman de la Rose, vers 20827.*

KAROLER : Sauter, danser, se divertir. Voyez CAROLER.

> Et li borjéois y furent en present,
> *Karolent* main à main, et chantent hautement.
> *Vie de du Guesclin.*

KARON : Charron, ouvrier qui fait et construit des charrettes.

KARONNA, *Karone* : Charonne, village près Paris.

KAROTTER : Aller et venir sans rien faire, s'agiter sans savoir pourquoi.

KARPIE, *karpine* : Hachis de carpe ; de *cyprinus, carpa*.

KARREAU : Mesure de terre contenant vingt et un pieds carrés ; de *quadratus;* en bas. lat. *quadrellus*. Voyez CARREL.

KARVANE : Compagnie de voyageurs, caravane.

KASAL, *kasau, kasel, kastéau, kastel, kastiel, katau, katel, quasel* : Bourg, château, manoir, domaine, habitation, forteresse, lieu fortifié ; *castellum*.

> Se uns home ou femme est assené de son fié ou de partie sur les rente d'un *kasau* ou autre leuc que le Seigneur tiegne, et le terme de la paie est passé, il doit aller dire au Seigneur que son fié est assené sur tel leuc, et demander sa paye.
> *Assises de Jerusalem, chap. 260.*

KASCUN, *kaskun* : Chacun ; de *quisque unus*.

KASSÉS, *kassez*, lisez *k'assés, k'assez* : Qui assez.

> A celui son fils envoia,
> Et grant avoir li presenta,
> Come cil *k'assez* en out,
> Et li pria à miels qu'il sout
> Ke à son enfant bien apréist.
> *Le Philosophe qui ocist sa Mere.*

Kaste : Pur, honnête, chaste; *castus*.

Kat, *kate* : Chat, chatte; de *catus*, fin, rusé, adroit.

Kateline, *Katelène*, *Katerine* : Catherine, nom propre de femme; il s'est encore écrit ainsi à la fin du XIVe siècle.

> Helas, Madame, s'il a failli en sa promesse, vous avez oui son excuse, il vous requiert très humblement merci, et aussi faisons nous toutes pour lui; et vous, *Dame Katerine*, qu'en distes vous?
>
> *Roman du petit Jehan de Saintré.*

Kative, *kaitive*, *kattive* : Chétive, mesquine, pauvre, misérable, infortunée; *captiva*; en Ital. *cativa*.

Katon, *Katun* : Caton, nom propre d'homme; *Cato*.

> Issi come jéo cuit
> La grace del séint Esperit,
> Dedens *Katon* estoit.
> ....
> Kar ne sen ne savoir
> N'est en home pur voir,
> Ki de Deu tut ne soit:
> Par cel enseignement,
> Ke dans *Katon* despent,
> Me semble qu'il aprent,
> Moi et tote gent.
>
> *Traduction des Distiques de Caton, par le Moine Everard.*

Katre : Le nombre quatre; *quatuor*.

> Si vus avez donc le voléir,
> En céo pur vus délitéir,
> Itele vie au plus demenez,
> Treiz jurs ù *katre*, ù come vurez,
> Ke mieux séit è plus honesté,
> C'est ke séit fet eu priveté.
>
> *Les Enseignemens d'Aristote.*

Kau, lisez *k'au* : Qu'au.

Kauclier : Bruit, tumulte, confusion, désordre.

Kaure : Gros liard qui a cours dans le duché de Luxembourg; on le nomme *kaure de roi*.

Kause : Cause, objet; *causa*; en anc. Prov. *kausa*.

Kauseire : Babillard, causeur.

Kaute-fut : Qui fut haute.

Kauwelerie : Redevance pour le rachat du service qu'on doit à son seigneur avec des chevaux; de *caballus*.

Kaval : Cheval; *caballus*.

Kavecheul : Traversin, oreiller. *Voyez* Cavecheul.

Kayage : Ce qu'on paie pour obtenir la permission de charger et décharger des marchandises sur un quai; en bas. lat. *kaagium*, *kaiagium*.

Kayere, *kadyere*, *kahyere*, *kayelle* : Chaire, chaise; *cathedra*. V. Caiére.

Kaze : Case, hutte, cabane; *casa*.

Ke : Que; *ki*, qui.

> Sire, saichiez certainement,
> *Ke* celui doit tenir plus chier,
> *Ki* por son boin ensoignement,
> L'aime de loial cuer entier;
> Car cortoisie et granz honors
> Plaisent plus à loial ami,
> *Ke* beautés, ne fresche colors,
> Où il n'a pitié ne merci.
>
> *XLVe Chanson du Roi de Navarre, strophe 2.*

Keillir, *keuillier*, *koillir* : Cueillir, ramasser; *colligere*.

> Diex! si je pooie *keillir*,
> Dou fruit mur de vous amer,
> Si com vous m'avez fait sentir
> L'amor d'aval et comperer,
> Lors me porroie saoler (et non saveler).
>
> *LXVIe Chanson du Roi de Navarre, strophe 5.*

Keir : Tomber; *cadere*.

> Or oez une grant merveille ke en cele colombe dont il *kei* aval, avoit ymages de maintes manieres.
>
> *Ville-Hardouin, Mss. fol. 19, V°.*

Keiri : Giroflée, plante odoriférante.

Keitis : Malheureux, infortuné, chétif; *captivus*.

Kemant, *kement* : Ordonnance, commandement; juge, maire de ville fondé de procuration, celui qui agit

au nom d'un autre; *commendatio*, *commendator*. Voyez Comain.

Kemin : Chemin.

Keminée : Cheminée, foyer; espace de chemin.

Kempuisjou, lisez *k'em-puis-jou :* Que puis-je faire? cela n'est point ma faute.

Encore carité kerrai,
Mès ne sai où querre la doie,
Car je n'en ai trové deus doie
Là où trover je le quidoie.
K'em puis-jou? se je mes-errai,
Des grans gens, grans biens atendoie,
Mais entour aus mon tans perdoie,
As petites me retrairai.
Roman de Charité, strophe 150.

Kemun : Commun, à l'usage de plusieurs, général. *Voyez* Quemun.

Ken, lisez *k'en :* Qu'en, qui en.

Mais desor me convient retraire,
A rimoier et à conter
Un conte c'ai oï conter
D'un Roi *k'en* terre Paienie,
Fu jadis de grant seignourie.
Hues de Tabarie, Ordene de Chevalerie.

Kenée : Soufflet, coup sur la joue, coup de poing.

Kenoissance : Discernement, connoissance, intelligence, fréquentation, liaison; *cognitio.*

Kenoistre : Pénétrer, savoir, avoir la connoissance, discerner, appercevoir, distinguer; *cognoscere.*

Kenquis, lisez *k'enquis :* Que enquis, examiné, interrogé; *inquisitus.*

Des maus dont tant l'ont fait grever,
Kar fait l'ont por lui esprouver,
Se por torment, ne mort faudroit
De sun purpos *k'enquis* avoit.
Le Philosophe qui ocist sa Mere.

Kensi, lisez *k'ensi :* Qu'ainsi.

Cil dient *k'ensi* le feront,
Lors le saisissent com malfé,
Li Rois lor a dit à privé
Se il parle, tuez le moi.
Le Philosophe qui ocist sa Mere.

Kenu : Vieux, ridé, qui a les cheveux blancs, vieillard; *canus.*

Esvos poignant par aventure,
Un vieil home grant aléure,
Sor une mule tote blance,
La presse deront et detrance,
Merveille semble bien prodome;
Tote avoit *kenue* la come,
Et s'ot la barbe blance et belle.
Roman de Dolopatos.

Ker : Car, en effet, attendu que; de *quare.*

Kerme : Carme, qui est de l'ordre des Carmes.

Kerolès, *kerolles :* Danses, concerts, divertissement.

Li pelerins vat la voie roial : ne ne se tornet ne vers dextre, ne vers sinestre, s'il voit par aventure tencier aucune gent, il ne restat mies por ceu, s'il voit faire noces ou *kerolles*, ou ancune altre chose, j'ai por ceu ne lairat k'il ne trespast, et k'il ne tignet sa voye.
Sermons de S. Bernard, fol. 121.

Peregrinus siquidem via regia incedit : non declinat ad dexteram, neque ad sinistram; si fortè jurgantes viderit, non attendit; si nubentes, aut choros ducentes, *aut aliud quodlibet facientes; nihilo minus transit.*

Kerra : Croira, pensera.

Kerra : Cherchera, examinera.

Vins enaigris qui te bevra,
Cointes eloiteriers qui te *kerra*,
Qui *kerra* toi sans vanité,
Quant folement parler t'orra.
Roman de Charité, strophe 141.

Kerrai : Chercherai, examinerai, penserai, croirai.

Je sai bien que as faus guerre ai,
Jamais qu'il m'aiment ne *kerrai ;*
Il dient que je les laidoie,
Mais pour chou pas ne rekerrai,
Encore carité *kerrai*,
Mès ne sai où querre la doie,
Car je n'en ai trové deus doie,
Là où trover je le quidoie.
Roman de Charité, strophe 150.

Kerre, *kerrer, kerrir :* Chercher, examiner, épier, veiller, surveiller, croire, penser, imaginer; *quærere.*

Kerront, troisième personne du

futur des verbes *keillir* et *kerrir :* Tomberont, ramasseront, cueilleront; chercheront, examineront, croiront, penseront.

KERSUN : Cresson.

A fere emplastre por dertres, prenez *kersun* de eve et vif argent qui séit mortefié, et salive de home à jeun, et troublez, et metez desus. *Mss. de la Bibl. Impér., fonds de l'Eglise de Paris, n° 9.*

KERUIER : Celui qui laboure pour son compte, propriétaire qui cultive ses propres terres.

KESTE : Grille, barreaux.

KEU, *keue :* Bout, extrémité, queue; *cauda;* au pluriel *keux.* Voy. KEUX.

KEUDRA : Cueillera, tombera; du verbe *keillir.*

Par le fruit fu li premiers plors,
Quand Eve fist Adam pechier;
Mais ki dou bon fruit veut mangier,
Dieu aim et sa mere et son non,
Si *keudra* le fruit de saison.
LXVI[e] Chanson du Roi de Navarre.

KEUDRE : Coudre.

KEUE, lisez *keüe :* Tombée, renversée, et échue; de *cadere.*

Elle vit une espée qui à un des Larrons estoit *keüe*, si le prist et vint vers lui en saillant de moult grant ire, et le cuida ferir parmil e cors...... atant se teurent, et ele s'atorne et dist : Sire, je sui enchainte et en enferté sui *keüe.*
Roman du Cuens de Ponthieu.

KEUERIE : La charge du Grand-Queux de France. *Voyez* KEUX.

KEURBRIEF : Loi de la commune, coutume.

KEURE : Chêne; en b. lat. *cerchium.*

KEURE : Loi municipale, commune.

KEURIER : Juge, échevin.

KEURIR : Courir; *currere.*

Envie set toute la boule,
Par sen fil mesdit Mal goule,
Te traïst, car ele est couarde,
Et quant ose issir de gaiole,
Par mout grant orgueil se desole,
Une fois *keurt*, autre fois tarde.
Miserere du Reclus, strophe 123.

KEURT : Court, se hâte.

De tantes petites gelée
Je voi tante flour engelée;
Car li courtil sont sans closture,
La bise *keurt* à la volée
Partout par plaine, par voie lée.
Roman de Charité, strophe 220.

KEUT : Cueille, ramasse; du verbe *keillir.*

Fi d'yvre et de ses delis,
Orde est sa table, et ors ses lis,
Teus *keut* en son courtil ses lis
Ne ne set ne ne se desconforte.
Roman de Charité, strophe 223.

KEUTE, *coite, koute :* Lit de plumes, matelas; *culcita;* et espèce de bière.

KEUTE-POINTE, *kieute-pointe, koute-pointe :* Grande couverture de lit, courtepointe, tapisserie; *culcita puncta.* Voyez COUTE-POINTE.

KEUVRE-CHIEF, *kuevre-chiés :* Voile, chapeau, coiffé; *operimentum capitis.*

KEUVRE-FEU, *kuevre-fus :* Couvre-feu, signal de la retraite. *Voyez* COUVRE-FEU.

KEUVRIR : Cacher, garantir, couvrir; *cooperire.*

KEUX, *kex :* Cuisinier, maître-d'hôtel, celui qui, chez le Roi, avoit soin du feu; *coquus.*

KEVAL, *kevas, kevaus, kevax, kevias, keviax :* Cheval, chevaux; de *caballus.*

Enci chacierent les Grieux une liuë et ocistrent mult, et gaaignerent assez *kevax* et autres avoirs mult, ensi s'en reviudrent à grant joie. *Ville-Hardouin.*

Et li Venisiens lor firent mener si plenteurousement com il convint de totes les choses que il convient à *keviax* et à cors d'omes.
Ibid.

Kevias, *keviax* : Cheveux.

On ala à le chartre, si amena on le fill covert de moult biax *keviax* sans barbe, et si estoit febles qu'il ne se pooit soustenir.
Roman du Cuens de Ponthieu.

Kevrel, *kevreil* : Chevreau, chevreuil ; *capreolus*.

Ha vieillart au canu cavel,
Viez hom qui fait saut de *kevrel*.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 219.

Kex, *keux* : Caillou, pierre à aiguiser ; *silex*.

Quant il fu levez du mengier,
Lors comença à aguisier
Son coutel à une grant *kex*.
Fabliau du Prestre crucifié.

Ki, pour *qui* : Lequel, qui ; *k'il*, qu'il, que il ; *en k'il*, la.

Petit et pesme sunt tuit li jor de ma vie, ce dist cil Sainz Patriarches *ki* vit notre Signor face à face. *IIIe Sermon de S. Bernard, sur la veille de Noël, fol.* 27.

Le tuen purchas despent
Si mesurablement,
K'il ne te faille :
Kar *ki* le suen desgate,
D'autrui mult en haste
Canquerra la vitaille.
Trad. des Distiques de Caton, liv. 3.

Kief : Chef, conducteur, qui commande ; commencement, bout, extrémité ; de *caput*.

Au *kief* de le quinzaine il venrra et amenra sen tesmoing, et le tenra li avocas par le pan de sercot. *Ancienne Coutume d'Amiens.*

Kielt : Cueille, ramasse ; du verbe *kallir*.

De cel fruit ne puet nus sentir,
Se Diex ne le fait premierement ;
Qui à Dieu amer et servir,
Done cuers, et cors et talent,
Cil *kielt* dou fruit trestot avant,
Et Diex l'en fait rice secors.
LXVIe Chanson du Roi de Navarre.

Kien : Chien, animal domestique.

Kienerie : Redevance qu'on payoit au seigneur pour la nourriture et l'entretien de ses chiens de chasse ; de *canis*.

Kiennes : Sorte de monnoie en usage à Liége.

Kierke : Charge, fardeau, poids.

Kierké : Chargé, accablé.

Kierker, *kierkier* : Chercher ; s'enquérir, s'informer ; *quærere* ; charger, appesantir, donner ordre ou commission ; *cargare*, *caricare*.

Se j'ai fait plus de pechiez
Ke je ne doi, Vierge, si depriez
Vostre chier filz ke penanche *kierkie*
Me soit pourquoi m'arme ne soit perie.
Servantois, Mss. de l'Eglise de Paris, fol. 307.

Kiet : Tombe, ramasse, s'engage, cherche.

Par méisme cheste raison,
Prendrons essample dou lion.
Quiconque *kiet* en nos pooir,
S'il pert se forche et son avoir,
Moult le tiennent en grant vinté,
Nis li plusours qui l'ont amé.
Fable du Lion malade, par Marie de France.

Kieut, *kieult* : Il ramasse, il recueille.

Signor, de l'arbre dit vous ai
De nature, de quoi amors vient ;
Dou fruit meur conté vous ai,
Ke cil *kieut*, ki à Dieu se tient ;
Mais dou fruit vert me resovient,
Qui jà en moi ne meurira,
C'est li fruis en quoi Adams pecha.
LXVIe Chanson du Roi de Navarre.

Kieute : Espèce de bière.

Kieute : Matelas, lit de plumes ; *culcita*. Voyez **Keute**.

Kievre : Cuivre ; *cuprum*.

Ki-ki : Combien que, autant que ; *quotquot*.

Gieres *ki-ki* onques cest espir ki est erre de nostre hiretage avons pris, ne dotons mie de la vie des choses non véables.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 1.

Quotquot *ergo hunc spiritum hæreditatis nostræ pignus accepimus, de vita invisibilium non dubitamus.*

Kinkin : Cousin ; *cognatus*.

Kiolte : Matelas, lit de plumes ; *culcita*.

Kiorassairë : Hongroyeur, corroyeur ; *coriarius*.

KIRIELLE. *Voyez* KYRIELLES.

KIRTEL : Sorte d'habillement.

KITER : Laisser, abandonner.

KLABAUT, *klabaudier :* Sorte de chien de chasse; au figuré, criailleur, piailleur.

KLABOTS : Sonnettes.

KO. *Voyez* KEU.

KEUR : Réglement, coutume, loi municipale.

KOILLIR : Ramasser, cueillir; *colligere.*

Bien quic, dou fruit ne gosterai,
Que *koilli* ai, ainçois m'avient,
Si com à l'enfant, bien le sai,
Qui à la brance se sostient,
Et entour l'arbre va et vient,
Ne jà amont ne montera.

LXVIe Chanson du Roi de Navarre.

KOINT : Agréable, gentil, joli, plaisant, aimable. *Voyez* COINT.

KOINTISE : Grace, amabilité; ornement, parure, ajustement.

KOKE : Coq; *gallus;* cuisinier, *coquus;* en Anglois *cook,* qu'on prononce *kouke.*

KOLÉE : Coup d'épée donné sur le cou; de *collum;* soufflet qu'on donnoit sur la joue au récipiendaire chevalier; de *colaphus.* Voyez ACCOL et COLÉE.

KON, lisez *K'on :* Que l'on, qu'on.

De la glose et de la sentence
Fu cil Philosophes en tence,
Et pensa puis qu'il fu ainsi,
Dont l'estoit sa mere autresi
K'on tenoit moult à prude fame.

Fabliau du Philosophe qui occist sa Mere.

KOP : Petite mesure de grains.

KORIE : Peaux de bêtes mortes; de *corium.*

KOSTELETE, *costelete :* Petit corset de femme, diminutif de *costa,* côte, parce qu'il ne passoit pas les côtes. *Voyez* COTE.

KRANTÉ : Promis, assuré. *Voyez* CRANTER.

KRANTER : Promettre, assurer, garantir, cautionner; *credere;* en bas. lat. *creantare.*

KUÉE : Couvée, ponte, en parlant des oiseaux; de *cubatio.*

KUEILLIR, *kuillir :* Ramasser, cueillir, recueillir; *colligere.*

KUELT : Cueille, ramasse.

KUEVER : Couver; de *cubare.*

KUITEL : Broderie à la main et à l'aiguille.

Et tu estréinderas la cote par bys, et par rauncéan, et feras le amyte, et le coler de œvre de *kuitel. Bible, Exode, ch.* 28, *v.* 39.

Stringesque tunicam bysso, et tiaram byssinam facies, et balteum opere plumarii.

KUQUS : Mari dont la femme est infidelle, cocu. *Voyez* COQUILLARD.

KYNANCIE : Esquinancie, maladie de gorge, espèce de suffocation; du Grec συνάγχη.

KYPHONISME : Supplice des anciens, qui consistoit à frotter de miel tout le corps du criminel, et à l'exposer ainsi au soleil bien attaché, pour que les insectes vinssent le tourmenter sans qu'il pût s'en défendre; *kyphonismus.*

KYRIAQUE : Église; *kyriacum;* du Grec *kyrios,* seigneur.

KYRIC-SEAT : Ancien droit qu'on payoit aux églises, tels que les prémices des moissons, des fruits, &c., formé de deux mots Saxons *kiric,* église, et de *seat,* fruit, semence.

KYRIELLES : Toutes sortes de prières; dénombrement ennuyeux de plaintes, de faits ou de citations, quelquefois de louanges qu'on se donnoit; nom d'anciens vers François où il falloit répéter à la fin de chaque couplet, strophe ou stance, le vers qui le commençoit. Ce mot vient de ce que les litanies commencent toujours par ces mots Grecs, *kyrie-eleison.*

L

La : Au lieu que.

La, *lac*, *lact*, *laict*, *lat* : Lait; *lac*, *lactis*; en bas Bret. *lac*, *laez*, *les*, *leas*; en Langued. *la*.

Labéau : Sorte d'ornement qu'on mettoit au bas de l'habit militaire.

Labets : Alors.

Labeur, *labour* : Travail, peine, fatigue; *labor*; en bas. Bret. *labhur*, *labour*.

Labeurer : Travailler, se peiner; changer sa conduite, se conduire différemment, se convertir; *laborare*; en bas Bret. *labourein*.

> Cil en soriant li dist, Dame :
> Vos estes ma mie et ma fame;
> Or ne me criez pas si seure,
> En petis de tens Diex *labeure*.
>
> *Roman de Merlin.*
>
> En petit d'eure Diex *labeure*,
> Tels rit au main qui au soir pleure,
> Et tels est au soir corouciez,
> Qui au main est joianz et liez.
>
> * *Fabliau d'Estula.*

Labourage : Sorte d'impôt dû sur les vins déchargés d'un bateau à terre; ouvrage, toute espèce de travail.

Labouré : Travaillé; *laboratus*.

Labourer, *laboreor*, *laboureres*, *labourier* : Laboureur, travailleur; *laborator*; en bas Bret. *labourer*.

> Quant Diex nous ot d'enfer rescous,
> S'ordena trois ordres de nous;
> La premiere fu, sans mentir,
> De Provoire por Dieu servir,
> Es chapeles et es moustiers.
> Et l'autre fu des Chevaliers
> Por justicier les robéors;
> L'autre fu des *laboréors*.
>
> *La Bible du Chastelain de Berze.*

Labourer : Mettre en ordre, remédier à de grands inconvéniens; se donner du mouvement, beaucoup de peines, travailler; *laborare*.

Laboureur de vins : Vigneron.

Laboureux : Travailleur, homme qui agit beaucoup; et selon le Glossaire du Roman de la Rose, trompeur.

> Et se vous ne sçavez plourer,
> Couvertement sans demourer
> De vostre salive prenez,
> Et jus d'oignons et l'espreignez,
> Ou d'aulx ou d'autre chose maintes
> Dont vos paupieres soyent oingtes :
> S'ainsi le faictes, plourerez
> Toutes les foys que vous vouldrez;
> Ainsi l'ont faict maints *laboureux* *,
> Qui puis furent fins amoureux.
>
> *Roman de la Rose.*

* Je crois qu'on devroit lire *bouleux*, qui en effet signifie trompeur.

Labourivo : Terre labourable, champ en culture.

Labrosité : Chose dont les bords s'élèvent en forme de lèvres; de *labrum*.

Lac : Pressoir, maie de pressoir.

Lacais, *lacays*, *laquet* : Arbalétrier, homme de guerre; *laqueator*.

Laceron, *lacheron*, *laicteron* : Herbe qui, en la rompant, rend une espèce de lait, que les lapins et les vaches aiment beaucoup; de *lac*; Monet dérive ce mot de *cicerbita*.

Lacet : Laisse, abandonne.

Cil mismes ki ester vuelt ancor ne *lacet* il mies la voie, sel convient-il tote voies chaor por ce qu'il ne vuelt esploitier, car cil ki après vont lo bottent et trabuchent.

Sermons de S. Bernard, fol. 134.

Sed et qui stare voluerit, non quidem relinquens ordinem, sed perficere in ea dissimulans, cadat necessè est ab his qui sequuntur impulsus et eversus.

Laceur : Faiseur de lacets.

Laches : Cuirasse, sorte de vêtement militaire.

Lachesse : Négligence, lâcheté, paresse; de *laxus*.

Lachi : Lent, paresseux.

Lachief, lisez *l'achief*: L'achève; du verbe *achiever*, dérivé de *caput*.

Face Amour tout ce qu'il voudra,
Ou d'eschaper, ou de courir
S'il vuelt, si me laisse morir,
N'en venroie-je jamais à chief;
Si sui-je mort, se ne l'*achief*,
Ou s'autre pour moi ne l'achieve,
Mais l'Amours qui si fort me grieve,
Le vouloit por moi achiever,
Nul maus ne me pourroit grever.
Roman de la Rose.

Lacier : Attacher, lier, enlacer; *laqueare*.

Biens n'est qui au mestier afiere,
Qu'il ne vissent tout de nouviel,
Lochéaus, trellis, et panetiere.
Lacié au costé d'un cordel,
Aloüere, bourse, et coutel
Escorgies, boistes aussi.
Poésies de Froissart, fol. 282, *col.* 1.

Lacisses : Haillons; de *laciniosus*.

Lacivieux : Folâtre, enjoué, badin, débauché, libertin; *lascivus*.

Laçon : Lacet, attache, piége, filet; *laqueus;* en bas. Bret. *lacz;* en Ital. *laccio;* en Espag. *lazo*.

Lacorne : Habit d'étoffe grossière.

Lacque : Espèce de citerne qu'on enduisoit de ciment, et dans laquelle, dans les années très-abondantes en vin, on mettoit ce qu'on avoit de trop, pour l'y conserver jusqu'à ce qu'on eut des tonneaux; *laccus, lacuna, lacus*.

Lacre : Cire à cacheter.

Lacrime, *lacrimée:* Larme, pleur; *lacrimule*, petite larme; *lacryma, lacrymula*. — Magdelaine cherchant J. C. après sa résurrection, il lui apparoît en jardinier :

Dis se tu l'as osté, dis me
Où tu l'as mis, et lui rendoient
Ses yeux de pleurs et de *lacrime;*
Et aussi le sien cuer hautisme,
Por véoir tout ce que desvoient.
Testament de Jehan de Meung.

Lacrimeus, *lacrymeus* : Larmoyant, chagrin, en pleurs, qui répand des larmes; *lacrymosus*.

Chascun avoit pour joye, desplaisance,
Pour doulx maintien, piteuse contenance,
Pour plaisans ris, tristesse *lacrymeuse*,
En lieu d'esbats, de douleur maniance,
Pour trouver mieulx, bien petite esperance.
Complainte de Charrolois.

Lacrymatoires : Petite fiole de verre ou de terre cuite qu'on plaçoit dans les tombeaux, et qui contenoit les larmes des parens du décédé, et celles des pleureuses qu'on louoit à cet effet.

Lacrymule : Petite larme.

Lacts : Filets, piéges, embûches; de *laqueus*.

Dieu et Nature vous ont donné tel puissance, que vous mectez en vos *lacts*, cuers de Papes, Empereurs et Rois.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Ladendo : Nom d'une maladie qui régna à Paris, en 1427.

Ladëza : Largeur. *Voyez* Lée.

Ladre, *Lagre, Laidre* (S.) : Nom propre d'homme, S. Lazare; *Lazarus;* en anc. Prov. *Lëbros*, au pluriel *Lëbrës;* en Franc-Comtois *Laidre;* en Irlandois *Loudre;* en bas Bret. *Loir*. Dans la Parabole du mauvais Riche et de Lazare, chap. 16, v. 19, de S. Luc, il est dit qu'il étoit couvert d'ulcères; de là on nomma les lépreux *ladres*, parce qu'ils invoquoient S. Lazare pour les guérir. Ce n'est qu'au commencement du XVII[e] siècle qu'on nomma S. Lazare le lieu qui est hors la porte S. Denis, à Paris.

Chest drois que on le bat et bout,
L'enfrun vilain qui menja tout,
C'onques au *Ladres* n'en fist part.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 42, *parlant du mauvais Riche.*

Ladre fu tondus et pelez,
Ne clocha pas de ses deux lez,
Sa piaus fut en caut venin frite
Tant que il fust tous despelez.
Roman de Charité, strophe 205.

Ladrerie, *ladrarie* : La lèpre, sorte de maladie contagieuse fort commune en France dans le XI, XII, XIII et XIVe siècles, et qui heureusement est inconnue de nos jours; hôpital hors des villes où l'on recevoit les *ladres* ou lépreux; en anc. Prov. *lèbros, lèbrosia, ladrijhé.* — Cette maladie qui causa tant de ravages, fut, dit-on, le seul fruit que rapportèrent les Croisés d'outre-mer; cependant Velly rapporte qu'elle étoit fort commune en France vers le milieu du VIIIe siècle, sous le règne de Pepin, et même long-temps avant. Le nombre des *ladres* devint si considérable, qu'il n'y eut ni villes, ni bourgades, qui ne se vissent obligées de bâtir une *ladrerie* pour les retirer; enfin quelques historiens prétendent qu'il y avoit, sous Louis VIII, deux mille de ces hôpitaux, à qui ce Prince fit en mourant des legs considérables. Dès qu'un homme étoit soupçonné de *ladrerie*, il ne pouvoit contracter, sans spécifier le genre de maladie duquel il étoit atteint; sans cette précaution ses actes devenoient nuls, il étoit sequestré de la société, et relégué sur une route ou grand chemin; on lui bâtissoit une *borde* (petite maison), on lui donnoit un manteau gris, un chapeau et une besace; on le munissoit, en outre, d'une clacquette, espèce de cresselle, ou d'une petite sonnette, avec laquelle il prévenoit les passans sur son malheureux sort, et empêchoit qu'on ne s'approchât de lui; une tasse ou un chapeau, placés de l'autre côté du chemin, invitoient les ames compatissantes à lui faire l'aumône, et ensuite à s'éloigner. Les libéralités de nos rois, des grands vassaux et seigneurs, les charités du peuple, enrichirent ces retraites, et bientôt le sort des *ladres*, objet de compassion et d'horreur, devint plus digne d'envie que de pitié. On les accusa, ainsi qu'on avoit fait aux Templiers, des crimes les plus horribles, entr'autres, d'avoir empoisonné les rivières, les puits et les fontaines. Sur cette accusation, dit l'auteur du Dictionnaire des Mœurs des François, Philippe-le-Long en fit brûler plusieurs, et confisqua tous leurs biens, qu'il donna aux Ordres de Malthe et de S. Lazare.

Ladresse : Femme attaquée du mal de S. Ladre, ou de la lèpre.

Laeder, *laider, laideur :* Percepteur de l'impôt appelé *laide ;* en bas. lat. *leidarius.*

Laeur, *laéure* : Largeur, étendue; *latitudo.*

Céo sunt les fondements, que Salomon getta, qu'il édifierent la maisoun Dieu, de sessaunte coutes de longure en la primer mesure, et de vint coutes de *laéure.*

Bible, Paralipomenes, liv. 2, *chap.* 3, *v.* 3.

Et hæc sunt fundamenta, quæ jecit Salomon, ut ædificaret domum Dei, longitudinis cubitos in mensura prima sexaginta, latitudinis *cubitos viginti.*

Laford : Libéral, prodigue.

Lagaione : Chassie, humeur qui sort des yeux.

Lagan : Beignet, gauffre, espèce de pâtisserie; *laganum.*

Lagan : Largesse, abondance, quantité, profusion.

Lagan : Dissipation, naufrage, rupture, destruction, ruine; droit qu'avoit le seigneur riverain de recueillir, à son profit, les débris des vaisseaux naufragés, et les marchandises que la mer jetoit sur les côtes : ce droit injuste fut aboli en France en 1191; de *labans;* en bas. lat. *laga maris,* formé, suivant quelques-uns, de *lex, legis ;* en bas Bret. *lagan.*

Laganiste : Pain de millet ; de *laganum*.

Lagëssa, *lajhcssa* : Tache, corruption, impureté.

Lahem : Bethléem, ville de Judée ; en bas Bret. *lahem*, monastère.

Lahut : Barque, nacelle.

Lai : La, article qui désigne le genre féminin. *Lai laéure :* La largeur.

Lai, *lais, laisse, lait, laiz, lay, lays, layz :* Plainte, gémissement, cri, complainte, lamentation ; *lessus ;* en bas Bret. *lais,* cris lugubre ; pièce de poésie qui répondoit à nos romances, et qui contenoit ordinairement le récit d'une aventure amoureuse, les sentimens d'un amant pour sa maitresse, les tourmens qu'un cœur bien épris ressent par les contraintes qu'il endure. Tristan, dans le Roman de ce nom, étant éloigné de la belle Yseult, est souvent occupé à accorder sa harpe et à chanter des *lais*. Barbazan dit que le *lai* étoit ordinairement envoyé à quelqu'un, et qu'il étoit écrit sur des bandes de vélin, que par cette raison il vient de *legatum*. Il cite le Mss. des Poésies de Guillaume de Machault, où l'amant écrit des *lais* de cette manière. J'observerai que dans toutes les vignettes des Mss. qui représentent des poètes ou chanteurs composant ou récitant, cette même bande de vélin y est toujours mise ; on peut à cet égard consulter les Mss. de Tristan, de Guillaume de Machault, les Chansons Mss. du Roi de Navarre, Fonds de Guyon de Sardière, dont la gravure, très-peu correcte, se trouve dans l'édition de la Ravalière, tom. 1, pag. 252.

Et li oisiax à haute alaine,
Qui sor le piu haut li chanta
Un *lais* qui délitous chant a ;
Li *lais* fu moult bon à entendre,
Examples y pourroit-on prendre
Dont on vaurroit miex en la fin.

Li Lais de l'Oiselet.

Lai : Abandonne, laisse, délaisse, quitte ; impératif du verbe *laier,* laisser ; *laxare.*

Cors de vinté fais, et d'ordure,
Lai ton orguel, esgarde viaus,
Que tu venras en pourreture,
Pense c'as vers es nourreture,
Si priseras mains tes aviaus.

Le Despisement du Corps.

Lai, *laie, lais :* Laïque, homme du peuple, homme séculier, qui n'a aucun engagement dans l'église ; au figuré, ignorant ; *laïcus ;* du Grec λαὸς ; en anc. Prov. *laië.*

Lai, *lais :* Isle nouvellement formée dans une rivière ; elle appartenoit au seigneur dont les terres étoient plus près de la rivière.

Laia : Abandonna, quitta, laissa ; *laxavit. Laiastes,* laissâtes ; *laiat,* il laissa.

Une caaine qu'elle avoit
De fin or *laia* sor la rive,
Et cil qui de fine amor avive,
Salt avant, la caaine a prise,
La Damoiselle fu sosprise.

Roman de Dolopatos.

Laians, *laens, laiens, léans, léens :* Dedans, dans, là dedans ; *illic, intùs.*

Saint Brandins un petit se taist,
Tant qu'il les vit estre dolans,
Lors dist, c'est cist qui ert *laiens.*

L'Image du Monde.

Laiaüs : Homme lige, homme qui doit foi et hommage ; de *legalis.*

Laiche : Lame de fer ; *lamina.*

Laichéir, *laichier :* Quitter, laisser, abandonner, cesser ; *laxare.*

Laictan : Qui tète, qui est à la mamelle ; *lactens.*

Laictiere (vache) : Vache qui donne du lait.

Laid : Injurieux, insultant, outrageant.

Laid, *laidance*, *laidange*, *laidangement*, *laidenge*, *laidie*, *laidure*, *lait*, *ledenge*, *leidenge* : Injure, insulte, outrage, blessure, offense, raillerie piquante, opprobre, ignominie, mépris, affront; du Grec λοιδορία; en Basque *laidoa*.

> Quars premiers l'apeloit-il par son nom, à cui quant li hom Deu ne respondoit mie, dunkes rumpit fors manes à ses *laidenges*.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 8.

> *Prius enim hunc vocabat ex nomine, cui cùm vir Dei minimè responderet, ad ejus mox contumelias erumpebat.*

Laidanger, *laidangier*, *laidoier*, *laidoirer*, *laidoyer*, *ledanger*, *ledangier*, *ledenger*, *ledoier*, *leidenger*, *lesdenjer*, *loedorer*, *loidorer* : Injurier, offenser, calomnier, insulter, outrager, mépriser, avilir, gronder, faire confusion, blesser par des paroles piquantes, maltraiter de paroles; *lædere*; en bas. lat. *laidare*, *ladare*; en Basq. *laidaztatu*.

> Jà ne serai si bien faisans,
> Que chascun ses œuvres ne blasme,
> Chascun le *ledenge* et diffame,
> Mais de Povreté ne vous chaille,
> Fors de penser comment qu'il aille,
> Comment la pourrez eschever.
>
> *Roman de la Rose.*

> Et parmi trestoute sa paine,
> Qu'il ot si forte et si grevaine,
> Une merveille li avint,
> Car onques en chel liu ne vint,
> Qu'il trouvast qui bien li desist,
> Ne par amours bien li feist,
> Mès ausi que tous le haissent
> Le *laidangent* et escarnissent.
>
> *Le Chevalier au Barisel.*

Laide : Droit, impôt dont le percepteur s'appeloit *laeder*, *laider*; en bas. lat. *leidarius*.

Laidir, *laidéier*, *laidéir*, *laider*, *laidoier*, *lédir* : Dénigrer, rendre laid, rendre difforme, insulter, blesser de paroles, maltraiter, offenser, mépriser, déshonorer, faire tort à quelqu'un, le blesser dans sa personne, dans son honneur, outrager, dire des injures; *lædere*; d'où notre mot laid; *difformis*. Voyez **Laidanger**.

> Li doi trenchant nous font savoir,
> C'adès doit Chevaliers avoir
> Droiture et loiaulté ensamle,
> Chon est à dire, che me samle,
> Que plus riche nel puist *laidir*
> Et le foible doit soustenir.
>
> *Hues de Tabarie, Ordene de Chevalerie.*

Laidure, *laideur*, *laidurie*, *laydure*, *lédure*, *leidure* : Mauvais traitement, flétrissure, insulte, outrage, injure; tort, honte, mépris, déshonneur, blessure dans le corps et dans la réputation, tache; de *lædere*; en anc. Prov. *laia*, *laida*.

> Et regarder vous plaise, sainte créature,
> Sur leur estat, sur leur nature,
> Si bien, et si soigneusement,
> Que leur honneur accroisse et dure,
> Et puisse durer sans *laidure*
> A jamais sans deffiniment.
>
> *Oraison à N. D. pour garder l'Honneur des Dames.*

Laïe, *laigne*, *laignie*, *lais*, *laye*, *layer*, *layet* : Bois, forêt; *lignum*; en bas. lat. *laia*; en Ital. *legno*; en Espag. *lenna*.

Laiée : Bail, loyer; *locatio*, *laxatio*. Voyez **Accensement**.

Laie gens (li) : Laïques, les gens du monde; au figuré, les ignorans.

Laiéir, *laier* : Quitter, abandonner, laisser à bail ou à cens; *laxare*.

> Sire, le dol *laiez* ester,
> Par joie poez conquester
> Vostre filz.
>
> *Roman de Dolopatos.*

Laier : Diviser un bois en plusieurs parties, y faire des routes; marquer dans une forêt les arbres qu'on veut couper; de *lignatum ire*.

Laies, *lais* : Dons faits par testament, legs; *legata*.

[redacted]

Laies gens : Laïques, séculiers, gens du monde; *laïci*.

Laiete, *layete* (rime) : Allouette; *alauda, landula*.

Laiette, *layette, liette* : Cassette, petit coffre, case, tiroir d'un bureau, d'une commode; de *lignum*.

> Tout premier, à vous, Guillemette,
> Qui sçavez où sont mes escus
> Dans la petite *layette* :
> Vous les aurez, s'ils y sont plus.
>
> *Testament de Pathelin.*

Laiever : Délaisser, quitter, abandonner; *laxare*.

Laigne : Bois; *lignum*; bûche, bois en corde; *ligna*; d'où *laigner, laignier*, bûcher, lieu où l'on serre le bois.

> Car ensi cum li feus defalt quant les *laignes* deffailent, ensi trespesset li mundes et ses cuvises, et n'en est mies dotte ke ses enjoïssemenz ne trespast ausi.
>
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 88.
>
> *Sicut enim* lignis *deficientibus deficit ignis : sic mundus transit, et concupiscentia ejus, haud dubium quin et lætitia quoque.*

Laigner, *laignier* : Reprendre, murmurer, gronder. *V.* Laidanger.

Laignier : Charretée de bois à brûler; droit de prendre son chauffage dans une forêt; de *lignarius*.

Laim, *lain*, lisez *l'aim, l'ain* : Pour j'aime, je l'aime; du verbe *aimer*; et non pas un substantif, comme le dit le Glossaire du Roman de la Rose, qui lui donne la signification d'agréable, gracieux, et contraire au mot vilain.

> Gentillesse est noble et si *l'ain*,
> Qu'el n'entre pas en cueur vilain,
> Pource vous prie mon très chier Pere
> Que Villenie en vous n'apere.
>
> *Roman de la Rose.*
>
> Tu qui si me mors et me piques,
> Me redéisses de reliques,
> Que ce fu lais mots et vilain,
> Couilles est béaus mos et si *l'ain*.
>
> *Même Roman.*

Lain : Laine, toison de brebis; *lana*.

Lain : Lent, selon Borel, qui cite le Songe du Vergier.

Lainé, *lainu* : Bien garni de laine; *lanatus, lanosus*. *Drap lainu* : Drap bien fort, bien épais.

Lainerie : Lieu où l'on vend la laine; *lanaria*.

Lainoue : Langue, pays, nation.

Lainier : Ouvrier en laine, ou marchand de laines; *lanarius*.

Lair : Espèce de rat des champs qui dort presque toujours; on le nomme en certaines provinces *leroit, lairon*, et par corruption *laron*.

Lair, *laire* : Espèce de bât.

Laira : Tristesse, chagrin, peine.

Laira : Délaissera, abandonnera; *lairai*, laisserai.

> A dieu mon bon Seigneur et frere,
> Ne t'en chault, Dieu nous aidera;
> Grace et confort en luy espere
> Au besoing point ne te *laira*.
>
> *Dialogue du Mondain.*

Laire, *léire, liarre* : Lierre; *hedera*; on a dit *le hierre*, ensuite lierre.

Laire, *lairre, léire, lere, lerres, liare, liarre, lierre* : Larron, voleur; *latro*; en Auverg. *lairou*; en bas Bret. *ladr*; en Ital. *ladro*; en Espag. *ladron*; en Langued. et en ancien Prov. *lair*.

> Justiciers entent por aprendre
> Justice faire sans reprendre.
> Vers celui qui son fait compere,
> Aies le cuer et dur et tendre,
> Toi le couvient amer et pendre;
> Amer, porce qu'il est ton frere;
> Pendre porce qu'il est *lere*.
>
> *Le Reclus de Moliens, fol.* 63, *V°.*

Lairer, *lairrer, lerer* : Quitter, laisser, abandonner; *linquere, laxare*.

> Car aujourd'uy je suis à tel amye,
> Et est par moy monté en hault degré,
> A qui demain je seray ennemie,
> Et tout son heur je ne luy *lairay* mie,
> Ains donray tout ailleurs bon gré, mal gré.
>
> *Dance aux Aveugles.*

Laimiert : Ouverture ménagée au faîte de la maison, pour aller sur la toiture.

Lairis, *lerris*, *letris* : Champ en friche; en bas. lat. *larricium*.

Lairme, lisez *l'airme* : L'ame, l'esprit; *anima*.

Lairons, *lairrons* : Nous laisserons.

Lairrenaille : Troupe de larrons ou de coquins.

Lais : Quitté, abandonné; *laxatus*; d'où *lais*, *laist*, jeune baliveau qu'on conserve pour qu'il vienne en haute futaie.

Lais, *laist* : Ce qu'une rivière donne ou laisse par alluvion au seigneur haut-justicier; de *laxatio*.

Lais, *laist* : Bail à cens et à rente.

Lais : Ce qui revient par testament, legs; testament par lequel on laisse et donne son bien; *legatum*; en bas Bret. *laes*. Voyez **Lai**.

Lais : Insulte, affront, opprobre, injure; laid, difforme, mal fait; de *lædere*. Voyez **Lai**.

Lais : Pièce de poésie qui répond à nos romances; *lessus*. Voyez **Lai**.

> Haut chant delectable et plaisant,
> Chascun oiseau aloit faisant,
> *Lais* d'amour et sons très-courtois
> Chantoit en son petit patois.
>
> *Roman de la Rose.*

Lais : Tâche imposée à quelqu'un; de *laxatio*.

> Sire, merci, confez en sui
> Si savez que pas ne m'enfui,
> Et fis mon *lais* bien m'en souvient,
> Si comme faire le convient
> A ceux qui sont en vostre homage.
>
> *Roman de la Rose.*

Lais : Laïque, homme du monde; *laicus*; du Grec λαὸς. Dans la citation suivante il ne signifie pas, pièce de vers, comme le dit Borel.

> La seroit science faillie
> En plusieurs Clers, n'en doutez mie;
> Et pas ne le seroit ès *lais*,
> Qui font rondéaux et virelais,
> Et qui sçavent metrifier,
> Et plusieurs choses que mestier
> Font à maintes gens à delivre,
> Qu'ils ne trouvent pas en leurs livres.
>
> *La Fontaine des Amoureux de Science.*

Lais : Routes faites dans les taillis pour les mesurer. *Voyez* le titre II de l'Ordonnance des Eaux et Forêts.

Lais : Ambassade, légation.

Laisant : Qui abandonne, qui ne se charge de rien, paresseux.

> Pensez-vous que je soy *laisant*?
> Et que vous porterez le fais.
>
> *Farce de Pathelin.*

Laisard, *laisarde*, *lesart* : Lézard, petit reptile de couleur verte.

> Ou plus avoit sansues,
> Et *laisardes*, et dars,
> Singes, serpens, et ours;
> Et lyons et lyepars,
> Et scorpions et tingres,
> Il venoient pour boire
> Moult fu lais li essars.
>
> *Le Dit de Flourence de Rome, Mss. de l'Eglise de Paris, n° M $\frac{1}{7}$, fol.* 210.

Laische : Lame d'épée, barre de fer; *lamina*; en bas. lat. *lama*; en bas Bret. *lamenn*; en Espag., Ital. et Grec mod. *lama*; en anc. Grec *elasmos*.

Laise, *laize*, *loise* : Largeur, étendue; de *latus*. Voyez **Lée**.

Lais-me : Laissez-moi.

Laisné : Chargé de laine; *lanatus*, *lanosus*.

Laissado, au fém. *laissada* : Séparé, abandonné, quitté; *laxatus*.

Laisse : Lâche, foible, abattu.

Laisse : Barbazan l'explique par, discontinuation, abandon; besogne, tâche imposée; et Borel, par, chanson, pièce de poésie; *lessus*.

> Jà tant n'auront mantel ne cote desramée,
> Que la premiere *laisse* ne soit bien escoutée.
>
> *Huon de Villeneuve.*

Laissement : Bail, baux, abandon. *Voyez* **Lais**.

Laisser : Empêcher, exempter; permettre, cesser; tarder, manquer; de *laxare.*

Va t'en tantost à Caïphas,
Et lui di qu'il ne *laisse* pas
Qu'il ne viegne par devers moi.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

Li tesmoingnage des enfans est li plus vrais,
Car lor nature ne lor *laist* mentir.
Proverbes de Seneque.

Laisser a quelqu'un (se) : S'abandonner à quelqu'un, s'en rapporter à lui, s'y confier.

Laisser dedans, *laisser dehors :* Laisser entrer ou sortir librement.

Laissier, *laisser :* Quitter, cesser, discontinuer, manquer; *laxare.*

Laissier, *subst. :* Abandon, délaissement, discontinuation; *laxatio.*

Laist, *lait :* Quitte, laisse, abandonne; empêche.

L'espée prent très tote nue,
Seur le glaive se *lait* chéoir.
Roman de la Rose.

Lait. *Voyez* Lais.

Lait : Affront, insulte, outrage, ignominie, crime, péché. *Faire par lait,* malgré soi, à contre-cœur; *dire lait,* insulter, outrager, injurier.

Bien celerons cestui forfait,
Ne doit pas à vous faire *lait.*
....
Et ot honte del *lait* sa mere,
La vit lors vers lui si amere,
Que trop buoit à luy mal faire.
Le Philosophe Secundus, dans l'Image du Monde.

Laitance : Mortier de chaux détrempé avec du sable et du ciment.

Laith : Lait, liqueur que la nature prépare dans les mamelles des femelles pour nourrir leurs petits; *lac, lactis;* en Irland. *laith.* Voyez La.

Laitisse : Fourrure, pelisse de couleur grise, de couleur de lait.

Laitre, *laitrie,* lisez *l'aitre, l'aitrie :* Cour, place, vestibule; *atrium.*

Laittuaire, *laituaire, laituere :* Électuaire, élixir, composition de médecine, sorte de médicament.

Mais je requeurt au *laituaire,*
C'un petit ai trop eslongié,
A tous les autres prens congié,
Cist *laituaire* c'est la sade
La savoureuse Léochade,
Qui me refait toute la bouche,
Lués que ma langue un peu y touche.
Miracle de Sainte Léocade.

S'il revienent de Monpellier
Lor *lettuaire* sont moult chier.
Bible Guiot, fol. 108.

Laivaitre d'iauwe : Grosse nuée, grande pluie qui lave et pénètre bien la terre, lavasse; de *lavatrina.*

Laix, *laiz :* Legs, chose léguée; bail à ferme ou à loyer. *V.* Lais et Lai.

Laixier : Laisser, quitter, abandonner; *laxare.*

Laizado : Souillé, corrompu.

Laizamëns : Souillure, impureté.

Laizar, *lalëziscar :* Souiller, gâter, infecter, corrompre, devenir sale.

Lalée, lisez *l'alée :* Action de marcher.

Lalo : Domaine, maison de campagne, fonds de terre, héritage.

Lamanteuse : Pleureuse, femme qui pleure et se plaint; *lamentatrix.*

Lambaulais, *lambulais :* Fossoyeur, qui remue la terre.

Lambel : Lambeau, chiffon, haillon, reste; selon Borel, il vient de *lambellum,* corrompu de *lamina.*

Lambiquer : Distiller, tirer, exprimer.

Lambrëc : Éclair, lueur, éclat de lumière.

Lambrequin : Panache, écharpe, terme de blason.

Lambrois, *lambru, lambrueiz, lambruiz :* Poutre, planche, plancher, lambris; d'*imbrex.*

Lambroisiés : Lambrissé, garni de planches.

Par de devers la praerie,
Me mis enmi la maistre rue,
Chescun au col ses bras me rue,
Et me font merveilleuse joie;
Cele nuit jui à la monjoie
De parvis à l'ostel Largesce,
Huis à huis de l'ostel Prouesce
En une sale *lambroisies*,
En dous chaieres de boisies,
Sistrent Largesce et Cortoisie,
Par amor e par compaignie,
A un ostel ensanle vindrent.

Tournoiement d'Antechrist.

Lambroissier, *lambrucher* : Couvrir d'un lambris, plafonner, lambrisser, planchéier; en bas. lat. *lamroissare*.

Lambruiz : Planche, plafond.

Lame : Tombe, soit de cuivre, soit de marbre ou de pierre, que l'on pose sur la fosse d'une personne inhumée; *lamina*. Ce mot ne signifie pas, corps, esprit, comme l'a dit l'abbé Lenglet Dufresnoy, qui renvoie à ce passage de Jehan de Meung:

Glorieux corps, glorieuse ame,
Conceu de Dieu, né de femme,
En humanité honorant
Dieu se texit en ceste *lame*,
Notée * en croix comme une game,
Du précieux sang decurant,
Qui amortit mort en mourant.

Testament de Jehan de Meung.

* Et non pas *rotée*.

Et puis ses gens qui pour elle ont doleur,
Recommanda très fort de tout son cueur,
La luy chargéant, puis qu'elle va soubz *lame*,
De luy dire qu'il pri' Dieu pour son âme.

Complainte sur la Mort de la Comtesse de Charrolois.

Lame : Roseau, canne.

Lame de gerbes : Botte de paille, gerbée.

Lampadaire : Chandelier, branche, crochet qui sert à supporter des lampes; *lampadarium;* du Grec *lampas;* en bas Bret. *lamp*, lampe.

Lamper, *laper :* Boire; *lambere*.

Lampesse : Phare, lieu élevé où l'on place des lumières pour éclairer pendant la nuit les vaisseaux qui sont près des côtes; *lampas*.

Lampesier : Espèce de lustre de fonte à plusieurs branches; de *lampas*.

Lampian : Épée, flamberge dont la lame est bien luisante, bien polie; du Grec *lampros;* en basse latinité *lamprobius*.

Lampier : Lampe. *V.* **Frelampier**.

Lançade : Action de lancer, de porter un coup à quelqu'un; de *lancea*.

Lance : Certaine mesure de terre.

Lance (servir soubz la) : Servir sous la bannière d'un seigneur.

Lancé : Homme maigre, grand et menu, qui est tout droit comme une lance.

Lance a feu : Machine de guerre qui servoit à mettre le feu aux villes assiégées.

Lancegé : Blessé par une lance; de *lanceatus*.

Lance-genetaire, *lance-gaye*, *lance-guaie :* Javeline, demi-pique, bâton ferré par le bout; on la nomme encore, sur la mer du Levant, *arcegaye, arche-guaie, gazaguaie, hasseguaie* et *zaguaie*.

Lancele, *lancelée :* Petit plantin, herbe qui produit un brin garni de graines qui ressemble à une lance, et qui vient dans les champs voisins des prés : cette plante étoit employée comme remède pour les dartres.

Prenez centoré et *lancele*, plantein et triefle verte et un poi de alenc, et troublez tout ensemble et destrampez de blanc vin ou de eve, et beuvez à jeun.

Mss. de l'Eglise de Paris.

Lancïour : Créneau par lequel on lance des flèches; soldat armé d'une lance, qui combat avec la lance; *lancearius;* en bas Bret. *lanc*, *lancz*, lance.

Lancer, *lancerer:* Joûter, frapper avec une lance; en bas. lat. *lanceare, lancinare;* en bas Bret. *lanca, lancza, lancca;* en Ital. *lanza;* en Espag. *lançar.*

Lances, *lanches:* Cavaliers équipés, armés de lances; *lancearii.*

Lancier, *lancher, lanchier:* Darder, lancer, se battre; *lanceare;* en Langued. *lancëjha;* il s'est dit aussi pour, soldat armé d'une lance, et qui s'en servoit dans le combat; *lancearius.*

Lanciere: Endroit par où s'écoule l'eau surabondante d'un moulin.

Lancis, lisez *l'ancis:* Action de tuer ou de battre une femme enceinte. *Voyez* Encuis.

Land: Terre, pays, région; du Saxon *landt,* qui a la même signification; de là on a composé *landgrave,* comte de la terre, *landaman* ou *landsman,* pour homme du pays, compatriote, &c. Nous nous servons encore du mot *landes,* au pluriel, pour désigner des terres incultes, et dont on ne peut tirer aucun parti.

Landais, *landois:* Lieu plein de landes, de bruyères.

Lande fride: Alliance.

Landi, *landict, landit, landy, lendict, lendit, lendy:* La Foire Saint Denis, temps où les écoliers payoient les honoraires à leurs régens; au figuré, divertissement, joie, plaisir; d'*indictum.* Cette foire s'ouvroit au mois de juin, le mercredi d'avant la S. Barnabé, par la bénédiction de l'évêque de Paris; elle se tenoit, en premier lieu, dans la plaine qui est entre ces deux villes; et son transport dans Saint Denis (en 1444) occasionna une grande dispute entre l'abbé et l'évêque, pour savoir qui des deux auroit droit de faire la cérémonie de la bénédiction, qui, dans la suite, fut tout-à-fait abolie. *Voyez* l'Hist. de l'Abbaye de Saint Denys, par Don Felibien, pag. 97 et 353; et Ducange, au mot *indictum.* Un de nos anciens poètes a fait une pièce sur le *Landi* qui se trouve dans le Mss. de l'Eglise de Paris, M $\frac{21}{7}$; elle a été imprimée dans l'Histoire du Diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, tom. 2, pag 259.

En l'ouneur de marchéandie,
M'est pris talent que je vous die,
Se il vous plaist, un nouvel dit.
Bonne gent, ce est du *Lendit,*
La plus Roial foire du monde,
Si con Diex la fait à la ronde.
* *Le Dit du Lendit rimé.*

Landie, *landye:* Parties naturelles de la femme; *landica.*

Landier, *landier:* Grosse bûche qui soutient les bûches flambantes, espèce de gros et grand chenet de cuisine, au haut duquel étoient des réchauds. Barbazan rapporte qu'en certaines provinces on dit, et sans savoir pourquoi, en parlant d'une personne frileuse, elle est froide comme un *landier.*

Landiniere: Seuil ou bord d'une porte.

Landon: Bâton ou billot qu'on attache au cou des chiens, pour les empêcher de chasser le gibier; petite lande, pâturage; terres remplies de broussailles.

Landore, *landreux:* Infirme, valétudinaire, qui ne quitte pas le coin du feu, les *landiers,* qui étoient les chenets; en bas Bret. *landar, landread.* Voyez Ladre.

Landrin: Dandin, niais, qui porte mal son corps.

Lanenlan: Tout-à-fait ouvert.

Laner: Apprêter de la laine ou la mettre en œuvre; en bas. lat. *lanare.*

Laner, *lanier:* Paresseux, lent, lâche, mou, qui est sans courage;

ınche-Comté *loneur.*
:*neur* : Ouvrier en
. de laine ; *lanator.*
ɩ*gaige* : Peuple, na-
:. *Estre de grant ou*
Bien parler, parler
rler haut, avec arro-
injures.
langagier : Parler,
:ourir.
langagier : Babillard,
and parleur.
ngeul : Blanchet, drap
; de *lanosus, laneus;*
in.
'angart : Bavard, ba-
ret ; *linguax.*
Sorte d'écrevisse de
maris.
uple, nation, langue,
ngua.

e porroit conter,
: cuers pensser,
utés de paradis,
troie à ses amis.
urie, Ordene de Chevalerie.

nges : Laine ; vêtement
ıemise, couverture de
ıa.

.e menjuent et adès vont en

ɔ eulx et privez et estranges,
l'autres biens que Saint Michel

changer, s'il sçavoit qu'estoit

Codicile de Jehan de Meung.

ɔudroit charpir la laine
mole, et soef, et plaine,
qu'il en eust foison,
drap de la toison
ɔit prise ès blanches bestes,
n vestiroit ès grans festes,
res ou Rois voir Anges,
ıtoient des draps de *langes.*
Roman de la Rose.

.u : Flacon, pot, espèce de
x, lancis.

Langeste : Lange d'enfant, chemise ; de *laneus.*

Langeul. *Voyez* Langais.

Langge : Langue, langage ; *lingua.*

Et il torna son noun et li appella en *langge* Egiptiene salvéor del mounde.
Bible, Genese, chap. 41, vers. 45.

Vertitque nomen ejus, et vocavit eum lingua Ægyptiaca salvatorem mundi.

Langgée : Pointe, espèce de péninsule, terre étroite, langue de terre ; de *lingua.*

Et si descens en la plaine et outre passe contre le Aquiloun de Bothaglam et les ixues de ly sont contre la *langgée* de la mer salle del Aquiloun en la fin del Jordan à la plaie australe que est la bounde del Orient.
Bible, Josué, chap. 18, vers. 19.

Et prætergreditur contrà Aquilonem Bethagla : suntque exitus ejus contra linguam maris salsissimi ab Aquilone in fine Jordanis ad australem plagam, qui est terminus illius ab Oriente.

Langnes : Broussailles, fagots ; de *lignum.*

Langoiement : Action d'examiner la langue d'un porc, pour vérifier s'il n'est point attaqué de ladrerie ; d'où *langoier, langoyer,* faire cet examen ; et *langoieur, langoier,* celui qui d'office fait cet examen ; de *lingua.*

Langoiement : Babil, caquet ; d'où *langoier, langoijer,* babiller, causer, jaser, révéler un secret, parler avec indiscrétion ; de *lingua.*

Porroit ce donc avenir
C'on peust sa langue tenir,
Qui est si isnele et legiere ?
Je ne cuit qu'en nule maniere
Peut estre trové hom tex,
S'il n'estoit muaux naturex,
Et li muelz assez sovent
Langoie et arriere et avant,
Ne puet tenir sa langue coie ;
Et je coment tenrai la moie
Quant li Rois contre moi venra.
Roman de Dolopatos.

Langoier, *langoieur* : Babillard, bavard, indiscret ; de *lingua.*

Langoine, *langone :* Monnoie en usage à Langres ; de *lingon, lingonis*.

Langoissiez : Languissiez.

Langoste, *langouste, langroust, laouste :* Insecte appelé, depuis environ une centaine d'années, sauterelle, parce qu'il saute ; écrevisse de mer ; *locusta*.

Et pluit super eos sicut pulverem carnes, et sicut arenam maris volatilia pennata ; et volatiles enpennées si com gravele de mer ; volatiles espennées dis, porce que aucuns fous ne quidast et déist que ce fu poures volatiles, si come *langostes*, ou chauves-soris, ou teles pouretez.

Comment. sur le Sautier, Ps. 77, vers. 27.

Langot : Languissant, malade ; *languens ;* en bas Bret. *languiczus*.

Langourer, *langourir :* Être languissant, sans ferveur, être en langueur ; *languere*.

Tantost que li hons naist, il commence à
morir,
Pou peut force ou jonesse en home seignourir,
A trente ans ou quarente prent sa teste à
floirir,
Et d'illec en avant ne fait que *langourir*.

Codicile de Jehan de Meung.

Langourie : Abattement, langueur, foiblesse ; *languor ;* en bas Bret. *langour ;* en Basq. *languiadura*.

Langoyer. *Voyez* **Langoiement**.

Langue : Pays, peuple, nation ; de *lingua*.

Langue : Aiguille de balance.

Languebault : Beau parleur, terme de dérision.

Langue de bœuf : Sorte de lance ou de hallebarde, dont le fer étoit large ; *lingua bovis*.

Languefride : Sureté des grands chemins, et l'office de celui qui en est chargé ; de l'Allemand *landfried*.

Langueïer, *langueyer :* Questionner, interroger ; de *lingua*.

Languerrer, *languerer :* Être foible, languissant, tomber en langueur, être sans ferveur ; *languere*.

Mais li tene oresons vat *languerant* lai mismes où ele montet, et si defalt porceu k'ele n'en at poent de vigor.

Sermons de S. Bernard, fol. 121.

Tepida vero in ascensu languescit *et deficit, eo quod non habet vigorem.*

Languiers : Redevance seigneuriale de deux charriots de bois, que chaque laboureur d'un village devoit fournir au seigneur ou à son préposé ; de *lignarius*.

Languine : Foiblesse, langueur.

Lanhouder : Échevin, conseiller, officier municipal, en Flandre.

Lanier : Avare, mesquin ; lâche, poltron, lent, paresseux ; de *lanarius ;* oiseau de proie qui a peu de courage, et qui étoit moins estimé que le faucon. *Voyez* **Laisant**.

La gent ne sont mie *lanier*,
Ainçois i sont preu et cortois.

Fabliau de Coquaigne.

Lanier, *legnier, lenier, lignier :* Bûcher, lieu où l'on serre le bois ; *lignarium ;* en Auv. *lign ;* en Franc-Comtois *lein*, bois ; de *lignum*.

Lanier, *lanner :* Apprêter la laine, la mettre en œuvre ; de *lana*.

Lanieres : Lambeaux, courroies, chiffons. *Voyez* **Lambel**.

Souvent estoit sans sa viele
Et sans sorcot et sans cotele,
Ses chausses erent forment chieres,
De son col naissent les *lanieres*,
Et moult ert poures ses ators.

Fabliau de S. Pierre et du Jougléor.

Lans : Ami, compagnon.

Lansage : Aliénation, translation de propriété ; d'où *lansager*, aliéner, vendre, céder, transférer.

Lansaïre : Qui jette, qui lance ; *lanccarius*.

Lansquenet : Soldat, fantassin.

Lanssot : Javeline, stylet, petit dard ; *lancea*.

Lanstringue : Ami, camarade ;

de l'Allemand *landsman zutrinken*, camarade, donne-moi à boire, suivant le Duchat, sur Rabelais, liv. I, chap. 5.

Lanterne : Les parties naturelles de la femme ; d'où *lanterner*, y renvoyer quelqu'un pour l'injurier.

Lantèza : Lampe, flambeau ; *lampada*.

Lanternier, *lanternier* : Ouvrier qui fait des lanternes ; en bas. lat. *lanternerius*.

Lanu, *lanneux*, *lannu*, *lanugineux* : Couvert de laine, laineux ; *lanuginosus*.

Laonisiens, *laonnisien* : Monnoie frappée sous les évêques de Laon ; *laudunenses*.

Laou, *laouzida*, *läouzismë* : Directe, ou l'étendue du fief d'un seigneur ; somme qu'un vassal donnoit à son seigneur, à cause du consentement de ce dernier à l'acquisition d'un fief ou d'un domaine dans la mouvance du seigneur ; en bas. lat. *laudes*.

> Establëm që per Escambi, é donation *läouzismë* nosia donats ni dëmandats. Dë rëcap dëm qël compraire paghë lo *läouzismë* al sinor é që donë dë *läouzismë* dë compra la dësna part dël prës.
>
> *Estatus ë Costumas d'Alest, cités par l'Abbé des Sauvages.*

Laoupio : Toit pour se mettre à couvert de la pluie.

Laoutrëc : Dernièrement, depuis peu.

Laouzable : Louable, digne d'approbation ; *laudabilis*.

Laouzar : Louer, approuver ; *laudare*.

Laouzënga, *laouzo* : Louange, approbation ; *laudatio*, *laus*.

Laouzor : Qui loue, qui donne des louanges ; *laudator*.

Lapuc : Pelote de grapelle.

Laqs, *las* : Filets, rêts, embûche, lacet, piége ; *laqueus*.

Laquais : Sorte de gens de guerre, arbalétriers, selon D. Carpentier.

Laqueile : Laquelle.

> Amendeiz vostre langue ; car se vos ne l'amendeiz, ge vos escomenge, *laqueile* loist à savoir sentence d'escomengement il ne dist pas en donant, mais en manezant.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 23.
>
> *Corrigite linguam vestram ; quia si non emendaveritis, excommunico vos*, quam *videlicet excommunicationis sententiam non proferendo intulit, sed minando.*

Lar : La, article.

> Le garchon print parmi la nache,
> Ses dens dedens *lar* char lui boute.
>
> *Le second Renard, fol.* 8.

Larbe : Carrelet, poisson plat ; de *largus*.

Largement : Largement, tout au long, abondamment ; *largè*.

Largesse : Largeur ; *largitio*.

Larcineusement, *larcenousement* : En voleur, en volant, d'une manière trompeuse ; secrètement, en cachette, mystérieusement ; *latrocinaliter*.

> Car jéo sui *larcenousement* soustrait de la terre des Ebreux, et jéo sui maundée en la foessée. *Bible, Genèse, chap.* 40, *v.* 15.
>
> *Quia furto sublatus sum de terra Hebræorum, et hîc innocens in lacum missus sum.*

Lardage : Impôt sur le lard vendu au marché ; de *lardum*, *laridum*.

Lardelles, *lardcrelles* : Espèce d'oiseau.

> En ung lieu avoit Rossignaulx,
> Puis en l'aultre Papegaulx,
> Si avoit ailleurs grans flavelles
> D'Estornaulx et Torterelles,
> De Chardonnereaulx, d'Arondelles,
> D'Aloettes et de *Lardelles*,
> De Pinçons, d'aultres oysillons
> Faisans d'arbres leurs pavillons.
>
> *Roman de la Rose, édition de Lenglet Dufresnoy.*

Larder : Insulter par des railleries

fines et mordantes, aiguillonner, piquer par des paroles, railler malignement; de *lardum*.

> L'aultre devant me regardoit,
> L'une farsoit, l'aultre *lardoit*.
> *Coquillart, Monol. de la Botte de Foing.*

LARDEUX : Qui est plein de lard; en bas. lat. *lardosus*.

LARDIER : Impôt, redevance sur le lard qu'on vendoit au marché.

LARDIER, *lardouer :* Saloir, lieu où l'on serre le lard, garde-manger; de *lardum ;* en bas Bret. *larda,* oindre, graisser.

LARDOUERE : Lardoire.

LARECÉIN, *larechin, larecin, larrechin, larrecin, larrescin :* Larcin, vol, tromperie, supercherie; *latrocinium ;* en bas. lat. *laricinium*.

> Cil est lerres apers qui est pris o (avec) tot le *larrecin*.
> *Liv. de Jostice et de Plet, fol.* 169, *V°*.

LAREGE : Espèce de pin duquel on tire la térébenthine; *larix*.

LARGE : Libéral, prodigue, abondant, qui aime à donner; *largus ;* en bas Bret. *larg, largh ;* en anc. Prov. *larc ;* en Ital. *largo*.

> Car de bien faire tu es *large*
> A l'homme juste, ô vray Sauveur,
> Et le couvres de ta faveur,
> Tout ainsi comme d'une targe
> Epesse et large.
> *Marot, Pseaume* 5.

LARGEMENT : Libéralement, généreusement, librement, volontairement; *largè*.

> Et en aucunes des Cent Nouvelles je eusse dict aulcunes paroles plus *largement,* qu'il ne convient parler à femmes beguines qui plus balancent les paroles que les faicts, et se forcent sembler estre bones aux homes : que estre bonne à Dieu.
> *Bocace, Conclusion des Cent Nouvelles.*

LARGESCE, *largece, largesse, larguesche :* Don, libéralité, profusion, générosité; largeur, ampleur; *largitio*.

> Je di que moult valt miex *largesce,*
> Que biauté, que sens, que prouesce,
> *Largece* c'est la color fine
> Qui tote vertus enlumine,
> Tote vertu molt petit valt
> En home, se *largece* i falt,
> Et bien aviennent comme semble
> Sens et *largece* andeux ensemble.
> *Roman de Dolopatos.*

LARGHÉIAR : Faire festin, faire bonne chère.

LARGIER : Impôt, redevance; de *largitio ;* en bas. lat. *largagium*.

LARGION, *largée, largition, larguesche, larguesse :* Don, libéralité, largeur, ampleur; *largitio ;* en bas Bret. *largantc, larguentez*. Voyez LARGESCE.

LARGIR : Étendre, rendre plus large, élargir, augmenter, accroître; *largiri*.

LARGUECE : Libéralité.

LARIGAUDE : Le gosier, la gorge, le nœud de la gorge; *larynx*.

LARIGOT : Fifre, flûte militaire.

LARIGOT (boire à tire) : Boire à longs traits, boire à grands coups; ce que les buveurs appellent *bien siffler, bien flûter*.

LARME, *laurme :* Miel, gros miel; de *lacryma*.

LARMER, *larmoyer, lermer :* Pleurer, verser des larmes; *lacrymari*.

> Quant ils ont miex qu'il pevent subtilié et trait
> Et li Testament sont ordené et estrait,
> Tantost s'en saisissent, c'on ne saiche leur trait,
> Et pour ce que leur don ne leur soient retrait;
> Mais ainçois qu'il le veulent, ce dit l'en enfermer,
> Les font par serement et par foi confermer,
> Dont il convient aucuns des heritiers *lermer,*
> Qu'il le puisse r'avoir pour leur propos fermer,
> Ainsi nous servent-ils de Testamens sous chape,
> Et ne plaignent souvent fors ce qui leur eschape.
> *Codicile de Jehan de Meung, parlant des gens d'Eglise qui faisoient faire des Testamens à leur profit.*

Larmette, *lermette :* Petite larme; *lacrymula.*

Larrechin, *larrescin :* Vol, larcin; *latrocinium. En larrechin*, furtivement, en cachette. *Voyez* Larecin.

Larrechineusement, *larrecineusement, larronchineusement, larroncineusement :* En voleur, en larron; *latrocinaliter.*

Larris : Landes, terrein inculte, terres en friche, qui ne sont pas cultivées, bruyères contiguës aux forêts; en bas. lat. *larricium.*

Tant chevaulcha par plains, par bois, par *larris*, par champs, par forets estranges, qu'il vint en une grande valée.

Roman de Gerard de Nevers.

Larron : Voleur, fripon; *latro. Avoir le larron :* Attribut de la haute-justice, qui consistoit dans le droit de juger et de punir les voleurs.

Se uns homs appelle un autre *larrons*, et se il ne provoit, ne spécifioit, il confessera que ire et mautalent le lui fist dire.

Ancienne Coutume de Champaigne.

Larronaille : Troupe de coquins, de voleurs.

Larroneau : Petit larron, jeune voleur; *latrunculus.* — Lucifer parlant aux autres Diables, leur dit :

Laissez vos chaisnes et crochets,
Gibets, et *larroneaux* pendans,
Forneaulx pleins de serpens mordans,
Dragons plus ardans que tempestes,
Ne brulez plus groing ne teste
A faire ces metaulx couler.

Mistere de la Conception, par Wace.

Lart : Lard, porc engraissé et salé; *lardum, laridum.*

Larve : Fantôme, spectre; *larva;* au figuré, pâle, blême.

Las, *léis :* Joyeux, content, réjoui, agréable, plaisant; *lætus.*

Las, *lasse :* Exclamation douloureuse, hélas! de *lessus.*

Puis dist après : *lasse!* comment pourray souffrir pas ne voy, se longuement me tient ce mal que ores endroit je sens par tout le corps que de dueil et de courroux ne meure.

Roman de Gerard de Nevers.

Lasse! dit-elle, quant me fera Dieu cette grace que véoir le puisse une fois avant ce que la mort me prengne? *Même Roman.*

Las, *lasse :* Malheureux, languissant, triste, abattu, infortuné, affligé; *lassus. Las moi :* Malheureux que je suis. *Voyez* Lascéure et Laqs.

Ceste *lasse*, ceste chetive,
Qui contre les vies estrive,
Et des mors a le cuer si baut.

Roman de la Rose, parlant d'Atropos.

Saint Pieres a levé le chief,
Quant il ot la plainte entendue,
Si en a grant pitié éue;
Quant eles ont finé lor criz,
Et dist Sains Pieres, Jhesu-Criz,
Très dous Rois plains de charité,
De douçor et d'umilité;
Ces *lasses* d'ames qui là sont
Et qui leur penitence font,
Toutes vos prient bonement,
Et vostre mere doucement,
Que vous or alegiez lor paine.

Fabliau de la Court de Paradis.

Las : Roturier, paysan, suivant D. Carpentier.

Las : Filet, lacet, cordon de souliers et autres; *laqueus.*

Très richement estoit vestu
D'une robe moult desguisée,
Qui fu en main lieu incisée,
Et descoupée par grant cointise,
Et fu chaussée par mignotise,
D'un soler descopé à *las*,
Par joyeuseté et soulas.

Roman de la Rose.

Lasardres : Lésardes, fentes pratiquées dans un bâtiment; c'étoient aussi des fenêtres de cinq ou six pieds de haut, sur un et demi de large.

Lascéure, *lassiere :* Travée, endroit d'une grange où l'on lie et entasse les gerbes; de *laqueus.*

Laschance, *laschanse :* Intervalle, espace, relâche, interruption, cessation; *laxamentum.*

Helas! le povre chrestien
A assez de male meschance:
Unze semaines, sans *laschance*,
A esté illec le povre homme.
Pathelin.

Lasche (faire) : Faire quelque chose négligemment, se relâcher, être lâche; de *laxare*.

Laschez : Sorte de poisson.

Lascivie : Lasciveté, libertinage, inclination à la débauche, à l'amour impudique, à la luxure; *lascivia*.

Las moi : Hélas! malheureux que je suis! c'est le *hoimé* des Italiens.

Grant espace fut moult pensif, puis dist *las moi*, le mal que j'ay souffert m'a tourné à grant desplaisir, quant si longuement icy j'ai géu; jamais ne sçauray le lieu ne l'estre (l'endroit) où trouver puisse ma mye.
Roman de Gerard de Nevers.

Lasneur : Ouvrier en laine; de *laniger*.

Lasord : Généreux, libéral.

Lass : Filet, piége; *laqueus*.

Lasse : Malheureuse, affligée, infortunée; de *lassa, lessa*.

Lasser : Lever, lacer, attacher.

Puis le desarmerent, et si le armerent des armures nouvelles; il mist le héaulme ou chief sans *lasser* la ventaille.
Roman de Gerard de Nevers.

Lassesse, *lassette* : Peine, fatigue, lassitude; *lassitudo*.

Car Narcisus par adventure,
A la foutaine necte et pure,
S'en vint soubz le pin umbroier,
Ung jour qu'il venoit de chasser,
Où il eut souffert grant travail,
De courir à mont et à val
Tant qu'il eut soif par grant oppresse,
Du chault, aussi par sa *lassesse*,
Il eut presque perdu l'alayne,
Quant arriva en la fontaine.
Roman de la Rose.

Lasséure : L'endroit d'une robe où on peut la lacer; action d'attacher, de faire tenir; de *laqueus*.

Lassiere : Lacet, cordon, engin, filet ou lac de chasseur et de pêcheur; *laqueus*.

Comme toiles, filets, rets, pieges, lacqs, poyaux,
Huttes, cordes, coliers, *lassieres* et raiseaux,
Fourches, gaules, espieux, pietes, pœles, bezoches,
Racles, seinnes, bastons, poëches, esparvier, poches.
Florent Chrestien, cité par Borel.

Lassus, *lasus*, lisez *là sus* : Là-dessus, ci-dessus, là haut, en haut, au ciel; *sursùm*.

Or prions Jhesus,
Qui ou ciel *lasus*
Est, où il se delitte,
Qui s'amour sajus,
Nous envoye en jus
De grace confite.
Le Malheur de la France.

Mais vous aurez tost pour conserve
Mon esprit qui vous en viendra,
Et de *lassus* vous subviendra
Pour estre partout mes tesmoings
Le Mistere des Actes des Apostres.

Last : Côté, bord; *latus*.

Last, *lasté* : Poids, lassitude, incommodité, fatigue; *lassitudo*; en bas. lat. *lasta, lastus, lestus*.

Lastar : Plainte, gémissement, complainte; *lessus*.

Lasure : Ouvrage fait en forme de filet ou de réseau; de *laqueus*.

Lasus, lisez *là sus* : Là haut; *illic*, *sursùm*.

Lataine : Mot que Borel et plusieurs autres disent signifier, colère, courroux, fureur. Borel cite ce vers du Roman de la Rose :

De jalousie ne *lataine*.

Il a mal lu; il y a dans les Mss. :

Et de jalousie et d'*ataine*.

Voyez Ataine.

Lataument : En cachette, furtivement, secrètement; *latebrosè*.

Late : Sorte d'amende pécuniaire, et outil de tisserand; houssine, échalas.

ebres : Lieu retiré, secret, e, caverne, antre, tanière, ; *latebra*.

tur : Ouvrier en lattes, qui les maisons; *laterarius*.

er: Le percepteur de l'amende : *late*.

n : Idiôme, langue, langage; hant des animaux; de *latinus*. ciens auteurs employoient ce our signifier quelque langue fût, et même le langage des t le ramage des oiseaux.

isiax dist en son *latin*,
endez, fait-il, à mon lai,
Chevalier et Clerc et Lai,
vos entremetez d'amors,
qui en soffrez les dolors.
Li Lais de l'Oiselet.

nier : Truchement, inter-traducteur, commentateur; *niensis*.

nd Alexandre son branc fourbi d'a-ier,
son langage qu'il l'avoit moult chier.
e l'entend sans autre *latinier;*
usieurs langages s'estoit fait affaitier.
Roman d'Alexandre.

tinier ferant et chenu
ot de plet, et moult enresnié fu;
er fu; si sot parler Roman,
is, Gallois et Breton et Norman.
Roman de Garin.

tation, *latition :* Action de de soustraire; *latitatio*.

ter : Cacher, détourner, re-*latitare;* d'où *latitans*, se t.

on : Fil de laiton; en bas. lat. *uton;* en bas Bret. *laton;* en ov. *lato*.

inies : Latrines, garde-robe, s, privés; *latrinum*.

tier : Registre de certaines es appelées *lates*. Voyez Late ier.

trer : Aboyer; de *latrare*.

Lature, *celature :* Gravure, ciselure, sculpture; *cælatura*.

Sis nouns en une pere, et les autres sis en l'autre, jouxte la nativité de ceux par œuvre del esculptour, et la *lature* des gemmes.
Bible, Exode, chap. 28, *vers* 10.

Sex nomina in lapide uno, et sex reliqua in altero, juxtà ordinem nativitatis eorum, opere sculptoris et cælatura *gemmarii.*

Lau : Lots, et vente.

Lau, lisez *là u,* en prononçant l'*u :* Où, là où; *ubi*.

Lau paor n'est, la vie est dissolue, et destructions de vertus et plentés de vices.
Le Miroir du Chrestien.

Laucet, *lausset :* Ce qu'on paie pour faire aiguiser les instrumens de labourage.

Laud : Arbitrage, décision.

Laudaire : Registre des impôts sur les marchandises; en bas. lat. *leuderium*.

Laude : Droit établi en certains lieux sur les marchandises qui se vendent aux foires et aux marchés; en bas. lat. *lauda, leuda*.

Laudisme, *lauduminie, lausime :* Droit du seigneur dans les mutations des fonds de terre ou de maisons en ville.

Lauffaiz : Fil préparé pour faire de la toile.

Laugier : Léger, qui ne pèse guère; de *leviare*.

Launcons, *launcouns :* Branches d'arbres.

Sa teste est or très bon, ses cheveux si com *launcouns* de palmiers aünez et très espés, noirs come li corf.
Bible, Cantique des Cantiques, ch. 5, *v.* 11.

Caput ejus aurum optimum, comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.

Laune, *launesteluer :* Petit bras de rivière; en bas. lat. *launa, launestellus*.

Laure : Hameau, canton, village, habitation isolée; de *laura*.

Lauré : Qui est de laurier; *laureus.*

Lauréole : Petite couronne de laurier, laurier sauvage.

Laus, *los :* Gloire, estime, louange; *laus;* en Basque *laudarioa.*

Lausat, *lausé, losé :* Loué, complimenté, estimé; *laudatus.*

Lausengéor, *lausengeur, lausengier :* Flatteur, complimenteur. *Voy.* Losengier.

Lauset, *lausset, lauzet :* Ce qu'on paie pour faire aiguiser les instrumens de labourage.

Lausime, *lauzeme :* Droit du seigneur sur les mutations de fonds.

Lausisme : Consentement, permission, accord.

Lautrier, *laultrehyer, lautrehier,* lisez *l'aultre hyer, l'autre hier, l'autrier :* L'autre jour, l'autrefois.

> Or entendez l'estoire toute :
> *L'autrier* à une Pentescoute
> Fui à Court à uns riche ostel;
> D'une molt grant guerre mortel.
> *Bataille de Karesme et de Charnage.*

> *L'autrier* entor la Saint Remi
> Chevaulchoie por mon affaire.
> *Rutebeuf, Dispute du Croisié.*

> En chiant *l'aultre hyer* senty
> La guabelle qu'à mon cul doibz,
> L'odeur feut aultre que cuydoys:
> J'en feus du tout empuanty.
> *Rabelais, liv. 1, chap. 13.*

Lauvau : Là bas; *ibi.*

Lauvisse : Grenier, logement qui est sous les toits.

Lauze : Pierre plate, espèce d'ardoise qui sert à couvrir les toits.

Lauzeme. *Voyez* Laudisme.

Lauzet : Ce qu'on paie pour faire aiguiser les instrumens de labourage.

Lauzour : Louange. *Voyez* Laus.

Lavadure, *lavaille :* Lavage, ordure, rinsure; de *lavandaria.*

Lavaiche : Lavoir, lieu où l'on lave le linge; de *lavacrum, lavatorium.*

Lavaille, *lavange, lavasse :* Crue subite d'eau, averse d'eau, ondée, orage, grande quantité d'eau; fonte des neiges; on les nomme encore avalanches; de *lavandaria;* en Lang. *lavassi.*

Lavedan : Cheval qui, suivant le Duchat, dans ses Notes sur Rabelais, liv. 1, chap. 12, vient du comté de Lavedan, en Gascogne, d'où l'on tiroit d'excellens chevaux; de *levitania.*

Laveuve (étoffe) : Étoffe de mauvais teint, qui perd ses couleurs lorsqu'on la lave.

Lavine : Nom propre de femme, Lavinie, femme d'Énée et fille de Latinus; *Lavinia.*

Lavoer, *lavoir :* Vaisseau qui sert à laver. *Voyez* Lavaiche.

Lavot : Mesure pour les grains dont on se servoit dans quelques villes de Flandre.

Laxar : Lâcher, débander, élargir; *laxare.*

Laxaron : Nom propre, Lazare, frère de Marthe et Marie; *Lazarus.*

> Jhesu-Cris estant chez Simon le Mezel (le Lépreux), Marthe le menistra por l'amor de *Laxaron* son frere que il avoit ressuscité.
> *Vie de Sainte Marthe.*

Lay : Loi, coutume, usage; de *lex.* Voyez Lais et Lé.

Lay : Donation testamentaire, legs; *legatum.*

Lay : Pièce de poésie ancienne.

Layant : Là dedans. *Voy.* Laians.

Layde : Impôt qu'on lève sur les marchandises. *Voyez* Laide.

Laydure : Saleté, ordure; outrage, affront. *Voyez* Laidure.

Laye, *layete :* Cassette; de *lignum;* et suivant Borel, de *lagena.*

Laye, *layer, layet :* Forêt, bois; petite route qu'on pratique dans un bois pour former une allée ou pour arpenter; réserve, arbres réservés;

de *lignum*, *lignarius*; en bas. lat. *laya*. Voyez Laïe.

Laye : Femelle d'un sanglier, et de toutes les autres bêtes féroces.

Layée. *Voyez* Laiée.

Layement : En homme du monde, en laïque ; de *laïcus* ; en bas. lat. *laicaliter*.

Layer. *Voyez* Laier.

Layes a cens : Baux à emphytéose, à cens.

Layeur : Étendue, largeur ; *latus* ; homme qui trace des routes ou des allées dans une forêt.

Laynage, *lignage* : Droit de prendre dans une forêt le bois nécessaire à son usage ; redevance qu'on donnoit au seigneur pour ce droit ; de *ligneus*, *lignum*.

Layneux : Ouvrier en laine.

Layron (isle d') : Isle d'Oléron ; *Uliarus*.

Lays : Près, proche, à côté ; de *latus*.

Lays : Mondain, laïque ; *laïcus*. *Patronaige lays* : Pâtronage laïque.

Laz : Lacet, courroie.

Puis luy saillit sur le corps et luy trencha le *laz* du héaulme, si lui arracha hors de la teste, en lui disant qu'il se tenist pour oultré et vaincu. *Roman de Gerard de Nevers.*

Lazare, *Lazaron* : Nom propre d'homme, Lépreux ; d'où *Lazaret*, *léproserie*, hôpital hors la ville pour mettre les pestiférés.

Trop s'abevra chis hom et peut
Et *Lazarons* de mal trop eut :
Chis fu riches, et chis mendis ;
Or est autrement qu'il ne séut,
Ce que cascuns sema, rekéut,
Or est en joie li pouris
Et en dolour li bien nourris,
Chil est en plours, chil est en ris :
Lazaron a quamque il véut
Il est de ses plaies garis,
Et li riches hom est maris
Es grans tourmens dont trop se déut.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 48.

Lazins : Là dedans ; *illic*, *intùs*.

Lazur, lisez *l'azur* : Couleur bleue.

Le : Du.

. . . . Il se partit
De la cort *le* Roy Artu,
Et il li dit, dont iras-tu ?
En la prison *le* Roy Artu.
Roman de Perceval, cité par Borel.

Les Procureurs qui auront mal ouvré, seront en la merci *le* Roy.
Ancienne Coutume d'Orléans.

Le : Celui de. — Un homme et sa femme avoient promis de garder l'abstinence pendant le carême, et avoient fait lit à part ; mais une nuit de Pâques le mari se leva

Enflammé d'une telle flamme,
Sen lit laissa pour *le* sa fame.'
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 13.

Le : Au.

De tous les fés dont l'omme prent mort par jugement, ses biens sont *le* Roy.
Ancienne Coutume d'Orléans.

Faites bien *le* vilain, et il vous fera mal.
Ancien Proverbe.

Lé, *lée*, *léed*, *lées*, *léesse*, *léez*, *lès*, *lesche*, *lèse*, *lez*, *loise* : Spacieux, large, vaste, étendu ; largeur, étendue ; de *latus* ; en bas. lat. *leda* ; en bas Bret. *led*.

Quant fu un peu avant alé,
Je vis un verger lonc et *lé*
Enclos d'un gros mur bastillé,
Pourtrait dehors et entaillé
De maintes riches empreintéures.
Roman de la Rose.

Quant j'oi un poi avant alé,
Si vi un vergier grant et *lé*,
Tot clos d'un haut mur bataillié,
Portret de fors et entaillié
A maintes riches escritures.
* *Roman de la Rose, vers* 129.

Des sept articles ai parlé
Par lonc, par travers, par *lé*.
Testament de Jehan de Meung.

Lé, *lés*, *lez* : Le côté ; *latus*.

. . . . Il avoit
L'escu au col *, l'espée au *lé*

* Dans quelques Mss. il y a le branc.

. . . .
Et les chevéux grand et veslez (tressez)
Qui luy venoient (pendoient) jusques au *lez*.

Roman de Perceval, cité par Borel.

Lé, *lés*, *lez* : Auprès, contre, joignant. *Lez à lez* : Côte à côte, se joignant, se touchant.

L'œuvre en est plus forte d'assez,
Les murs furent si compassez
Qui sont d'une même quarréure,
Chascun des pans cent toises dure,
Si sont autant longs come *lez*
Et les tourelles sont *lez à lez*.

Roman de la Rose.

S'en est l'uèvre plus fort assés,
Li mur si est si compassés
Qu'il est de droite quarréure:
Chascuns des pans cent toises dure,
Si est autant lonc come *lés*,
Les tornelles sunt *lés à lés*.

* *Même Roman, vers* 3829.

Lé, *lez* : Legs, donation faite par testament; *legatum*.

Si me souvient bien (Dieu mercis)
Que je feis à mon partement,
Certains *lez*, l'an cinquante six,
Qu'aucuns (sans mon consentement)
Voulurent nommer testament.

Villon, cité par Borel. Dans l'édition de Coustelier, pag. 40, il y a *lays*.

Léage : Droit dû au seigneur pour rebâtir un moulin sur une rivière qui lui appartient; en bas. lat. *leagium*, de *legativum*.

Léal, *léaul*; au fém. *léale*, *léalle*, *léaule*; au plurier *léaus*, *léaux* : Fidèle, sincère, loyal, suivant la loi; *legalis*; en bas Bret. *leal*.

Léalment, *léaulment*, *léaument* : Fidèlement, loyalement, de bonnefoi, selon la loi, sans détour, franchement; *legaliter*; en ancien Prov. *lialmën*.

Garde ces âmes sor tes iex,
Quar je tes creveroie andex,
S'une en perdoies toute seule,
Je te pendroie par la gueule;
Sire, dist-il, alez-vous-ent,
Je les garderai *léaument*.

Fabliau de S. Pierre et du Jougléor.

Léalté, *léaulté*, *léauté* : Bonnefoi, franchise, fidélité, loyauté; de *legalis*; en bas. lat. *lealdadis*; en anc. Prov. *liaouta*; en Langued. *lëalta*; en Basque *leialta*; en Espag. *lealtad*; en bas Bret. *lealded*.

Léans, *léenz* : Là dedans, en ce lieu, en cet endroit; *illic*, *intùs*.

Or endroit moi m'en esjouï
Par tel façon quant les ouï
Que je n'en prenisse pas cent livres,
Si le passage fust à delivres,
Que entrasse *léans* et ne véisse
L'assemblée, que Diex garisse,
Des oiseaux qui *léans* estoient,
Qui envoiséement chantoient
Les danses d'amours et les notes
Plaisans et jolies et mignotes.

Roman de la Rose.

Je endroit moi m'en esjoï
Si durement, quant les oï,
Que n'en préisse pas cent livres,
Se li passaiges fust delivres,
Que ge n'entrasse enz et véisse,
L'assemblée, que Diex garisse,
Des oisiax qui *léenz* estoient,
Qui envoisiement chantoient
Les dances d'amors et les notes
Plesauz, cortoises et mignotes.

* *Même Roman, vers* 489.

Léase : Cession, abandon.

Léasse : Peau de mouton ou de bélier.

Léaument : Vraiment, de bonnefoi, sans détour, franchement; *legaliter*.

Léave, lisez *l'éave* : L'eau; *aqua*; en bas Bret. *l'each*.

Il vist en l'*éave* clere et nette
Son vis, son nez, sa bouchette.

Roman de la Rose.

Lebadis : Ponton, pont-levis; de *levatus*.

Lebre : Lèvre, bord de quelque chose que ce soit; *labrum*.

Lebre, *lebret* : Lièvre; d'où *le-*

brault, lebraut, petit lièvre, levraut; de *lepus, leporis.*

LEBRET, *Levret :* Nom d'une maison et d'un canton de la Gascogne, plus communément appelé Albret; *Leporetum.* Voyez ALBRET.

LECHÉOR, *lecéor, lecéour, lecerres, lechéors, lechéour, lecheres, lecherres, lecheur, lechieres, leschéur, leschieres :* Galant, libertin, débauché, galant d'une femme mariée; friand, gourmand, glouton, qui aime la bonne chère, qui s'adonne aux plaisirs, soit de la table ou de l'amour, parasite, coureur de filles; *luxuriosus;* en bas. lat. *lecator;* en Anglois *lecher, lecherous;* en Allem. *lecker.*

Ainsi com fait li bon *lechieres,*
Qui des morsiax est congnoissieres.
Roman de la Rose.

Li menestres le salnoient
As estrumens que ils portoient,
Li Rois laie le ceval core
Sergent, garçons et *lecéor,*
Damoiselles, et Jogléor
Furent servi mout ricement,
La ot maint rice garnement
Roman de Dolopatos.

LECHERELE, *lecherelle, lecheresse :* Gourmande, luxurieuse, débauchée; *luxuriosa.*

Hazart, dist li mors, or se gart
Qui sa keue estent et espart,
Je recauperai sa cotelle,
Hazart, dist mors à cel musart
Qui de lecherie tous art
Pour l'amour de sa *lecherele.*
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 223.

Bien renature à la viés paste
La char qui ne veut estre caste,
De tout veut avoir, partout tastè
La *lecheresse* de pechiez,
Là dont vint, là tent, là se haste,
Qui sa char rostiroit en haste
Ne seroit-il pas bien vengiez.
Ibid., strophe 14.

LECHERIE, *lechure, licherie :* Gourmandise, friandise, gloutonnerie, vie joyeuse, débauche, libertinage, galanterie, licence, luxure, tromperie, lieu de débauche et de prostitution; *luxuria;* en Anglois *lechery.*

Seignors, se vos volez oïr,
Je vous diré tot sanz mentir
De Renart le gorpil la vie,
Qui tant a fait de *lecherie,*
Qui tant a homes deceüz
Que par enging, que par vertuz,
Cent paroles a fait acroire
Dont il n'i avoit nule voire (vraie).
Roman du Renard, fol. 80, *V°.*

LECIERE : Qui tète, *lactans.*

LECT, *let :* Lait; *lac, lactis.*

LECTE : Choix, élite; de *lectus.*

LECTICAIRE : Fossoyeur, porteur de corps morts; *lecticarius.*

LECTRIN, *lectre, lectrun, letrin, lettrin :* Lutrin, grand pupitre servant à poser les livres pour chanter dans les églises; *lectrinum,* de *legere;* en bas Bret. *letrin.*

LECTROIS : Lieu destiné à une assemblée pour y faire une lecture; *lectorium.*

LECTUAIRE : Électuaire, sorte de remède. *Voyez* LAITTUAIRE.

LECTURE : Commentaire, principalement sur les matières de droit; en bas. lat. *lectura.*

LEDANGE, *ledenge :* Mauvais propos, sottises, paroles injurieuses et outrageantes.

LEDANGER, *ledangier, ledenger, ledengier :* Outrager par des paroles, injurier; *lædere.* Voyez LAIDANGER.

Et s'il advient que tu les truisses
Si orgueilleux, que ne les puisses
Flechir par dons et par prieres,
Ains vous rejettent tout arriere
Et vous *ledangent* durement,
Partez vous d'eux cortoisement
Et les laissiez en ce sain.
Roman de la Rose.

LEDENGEUR : Qui insulte, qui outrage, qui injurie.

Ledi : Insulté, injurié, offensé, outragé.

Et qui fait sanc ou chaable devant la joutice, il doit soixante sols d'amende et quinze sols au *ledi*. *Ancienne Coutume d'Orléans.*

Ledir, *ledire :* Injurier, outrager; *lædere*. Voyez Laidir.

Ledoire, *ledure :* Outrage, injure, lésion; de *lædere*, nuire; en bas. lat. *ledoria*.

Lée, *léed, lées, léesse, léez, lés, lez :* Étendue, largeur, allée, chemin large; de *latus;* en bas Bret. *led;* en anc. Prov. *ladëza;* on a dit d'abord *lalée*, et ensuite *allée*, de *leda*, terme de la basse latinité. *S. Lée :* S. Léon.

Mais ore laissons ces voies *lées*
A ciaus qui les vont volentiers,
Et nous les deduisant sentiers,
Non pas les chemins as charettes,
Mais ces jolives sentelettes
Jolies et renvoisiés tenons
Qui les jolivetées menons.
Roman de la Rose.

Léeche, *léesce, léesche, léesse, liesse :* Joie, plaisir, gaieté, *lætitia*.

Léens, *léiens :* Là dedans; *illic, intùs*.

Adonc le Prious quant ce vit
Quinzéine *léiens* ester le fist
En jeunes et en oroisons;
Puis la quinzaine li chant on
Devant li messe en l'abeie,
Au maistre autel se comenie.
Marie de France, Purgatoire de S. Patrice.

Lées : Larges; *latæ*.

Léesser : Se réjouir, être bien aise, devenir joyeux, s'amuser; *lætiscere*.

Leffre : Lèvre; bord de telle chose que ce soit; *labrum*.

Legat : Legs, don fait par testament; *legatum*.

Legater : Léguer, donner par testament; *legare*.

Legault : Légat, envoyé du Pape auprès d'un souverain; *legatus*.

Legée : Serment de fidélité qui lie le vassal à son seigneur.

Legement (tenir) : Tenir en hommage lige.

Legendier : Livre d'église pour le service divin; de *legenda*.

Legier, *legiers :* Léger, prompt, facile, alerte, aisé; au fém. *legiere, levis; de legier*, facilement, légèrement; *leviter*.

Voleie-gie que tu me donasses loier terrien; n'apartient pas si poures loier à si riche Seigneur; or et argent, et veir et gris unt li larron, li trichéeur, les femes *legieres;* ne il ne est teneurs que tu me doignes soudées que si vils genz ont; n'il mes préuz que je te serve por ce.
Comm. sur le Sautier, Ps. 72, vers. 25.

Legiérement, *ligiérement :* Facilement, aisément; *leviter*.

Dons corrons nos *ligiérement* et tost, trait par son odour, ne n'en atroverunt mies trop estroite la sente del pont, cil qui par lei vorront corre. De trois tisons est faite ceste sente, por ceu ke li piet de céos ki à lei se vorront apoier ne puist glacier en la voie.
Sermons de S. Bernard, fol. 134, V°.

Legile : Couverture de pupitre qu'on met aux messes solennelles pour chanter l'évangile; de *legibilis*.

Legir : Lire; *legere*.

Legiste, *legistre, legitre :* Avocat, procureur, jurisconsulte, docteur en loix; de *legislator* ou de *legista*.

Le plus certein de mes chapitres
Covient torner sor les *legitres*,
Qui deviennent fax plaidéor
Et de bone huevre trichéor.
* *Bible de Guiot de Provins.*

Legitimaire : Qui a droit de légitime, qui peut participer aux successions de père et de mère; *legitimus*.

Legnerat : Tas de bois à brûler; de *lignarius*.

Legnier : Corvée qu'un vassal doit à son seigneur, pour voiturer sa provision de bois; de *lignarius*.

Legue : Lieue. *Voyez* Leu.

Leguminez, *legunez, legunz, leguuns* : Légumes, graines; *legumen, legumentum*; en anc. Prov. *lëgun*.

Lehire (Saint) : Saint Eleuthère; *Eleutherius*.

Lei : Loi, règle, modèle, ordonnance, droit écrit; *lex, legis*. *En lei*, en large; *lei pleiner*, épreuve par l'eau ou par le feu; en basse latinité *lex plenaria*.

Lei, *leis* : Lui, elle.

Gieres quant ces choses furent finéies, la vision del Apostele devant estant, et avec *lei* parlant fut toloite.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, chap. 13.

His itaque expletis, visio Apostoli assistentis et colloquentis ei ablata est.

Leidesche, *leidesce* : Les parties naturelles de la femme.

Leigne, *legne* : Laine; *lana*; et gaule, perche, bois à brûler; *lignum*.

Leignous : Dédaigneux, qui méprise.

Leingnier : Provision de bois pour l'année; corvée qui obligeoit le vassal a transporter et voiturer la provision de bois de son seigneur; de *lignarius*.

Leins : Sitôt, aussitôt.

Leire : Étudier, lire; *legere*. *Ju ai leis, ju ai leit*, j'ai lu; *legi*; *leisons*, nous lisons; *legimus*.

Nos *leisons* k'il plorat sor Lazarum et sor la citéit de Jherusalem, et k'il en oréison villievet tote nuit, mais en nul leu ne *leisons* nos k'il riest ou k'il juest.
Sermons de S. Bernard, fol. 15.

Quem et super Lazarum et super civitatem flevisse, et in orationibus pernoctasse legimus; *risisse vero aut jocasse nusquam.*

Nos avons *leit* en autre leu.
Mêmes Sermons, fol. 13.

Sicut alibi legimus.

Leire : La Loire, rivière; *Liger*.

Et com il fust une foiz à Chastel-Nuef sus *Leire*, en la dyocèse d'Orliens, et se vousist der esbatre après dormir du jour, au bois; et il eust fet apeler frère Giefroy de Biaulieu son confesseur de l'ordre des Prêêchéeurs qui estoit ilecques avec lui, pource que il alast avec lui au bois; li diz frères respondi que il ne pooit, pource que il attendoit frères prêêchéeurs qui venoient en une nef par la rivière de *Leire*, qui aloient à Orliens au chapitre provincial. *Vie de S. Louis.*

Leis, *leit* : Lit, couchette; *lectus*.

Leis, *leiz* : Près, proche, à côté; de *latus*.

Leis, *leiz* : Louis, nom propre d'homme; *Ludovicus*. Ce mot se trouve ainsi écrit dans le Tournoiement d'Antechrist, par Huon de Meri.

Leis, *leit, leiz* : Laid, difforme.

Leiture (opiate) : Confection électuaire, terme de pharmacie; *electuarium*.

Lejance. *Voyez* Liegece et Lige.

Lemanssé : Orné, paré, enjolivé; *lemniscatus*.

Lemauffé : Enveloppé, suivant Borel, qui cite Villon; il s'est trompé, il devoit lire *ly Mauffé*, le Diable, le malin Esprit.

Et fusse ly sainctz Apostoles
D'aulbes vestuz, demy tressez
Qui ne ceinct fors sainctes estolles
Dont par le col prent *ly Mauffez*
De mal-talent tout eschauffez.
Villon, édit. de Coustelier, pag. 26.

Lembroisé, *lambroissé, lambroissié, lembroisié* : Lambrissé, garni de planches.

Lembroiser, *lambroisser, lambroissier, lembroisier* : Lambrisser, couvrir de planches, plafonner; en bas. lat. *lambroissare*, d'*imbrex*.

Lemelle, pour *alumelle* : Lame d'épée.

Lemnuncule : Espèce de bateaux dont on se servoit anciennement pour pêcher; en bas. lat. *lemnunculus*.

Lempiouse (isle de) : L'île de Lampédouse, située dans la Méditerranée, à environ vingt-cinq lieues de l'île de Malte.

Len, lisez *l'en :* On, l'on; lui en.

Encor te recorde jou que tu reconnoisses les benefices Nostres Seignor, et que tu *l'en* rende grace et merchi.
Enseignemens de S. Louis à son fils.

Lenchas : Espèce de pieu.

Lendit : Taxe, impôt, péage; d'*indictum*. Voyez Landi.

Lendore : Lent, paresseux, lâche, endormi.

Lene : Laine, toison de brebis; *lana*.

Que chascuns ait cotes à armer, et gambison, se véant, il doit mettre devant son ventre une contre curée de telle ou de coton, ou de bourre de *lene*, tel et si fort com il voudra. *Assises de Jérusalem.*

Lengaigier : Parler sans réflexion; et indiscret, bavard, médisant; de *lingua*.

Lengnier. *Voyez* Leingnier.

Lengoureux : Infirme, languissant, en langueur; de *languor*.

Lenifier : Adoucir, tempérer, mitiger, soulager; *lenire*.

Lenner : Tirer une étoffe à poils, en faire sortir la laine avec une espèce de chardon propre à cela; de *lana*.

Lennier : Ouvrier en laine; *lanarius*.

Lenoine : Le métier de débaucheur de femmes et de filles, selon D. Carpentier; en bas. lat. *lenonia*.

Lensy : Ceci.

Lente : Graine, légume, lentille; de *lens*, *lentis*.

Lentroygneur : Passeur d'un bac ou d'un bateau, celui qui le conduit.

Lenvéez ci le renoié : Expression qui se trouve plusieurs fois dans Joinville, et qui signifie : le voyez-vous, le renégat?

Lenwagier : Engagiste, suivant D. Carpentier.

Léon : Lion, le roi des animaux; *leo ;* en bas Bret. *leou ;* en Ital. et en Espag. *leone*.

Léoncel : Petit ou jeune lion; *leonculus*.

Et cil merveilleus cop l'ataint
Sor l'escu, qui d'azur iert paint,
Où il ot paint un *léoncel*,
Que le fer, fust et penoncel
Par le gros dou piz li passa,
A la terre mort l'enversa.
Roman de Perceval, fol. 359.

Leonime, *leonine* (rime) : Rime ancienne qui étoit fort estimée, et bien différente de la consonnante.

Leonimer : Faire des vers léonins, versifier avec élégance.

Leonimité : Ancienne espèce de poésie, dont les vers devoient rimer à l'hémistiche, ainsi qu'à la fin.

Leouge : Sorte de vaisseau dont la voile est triangulaire.

Lep : Lièvre; *lepus*.

Leproserie : Hôpital des lépreux. *Voyez* Ladrerie.

Leprosie : Lèpre, maladie.

Leque : Sorte de trébuchet ou de trape.

Lequéau, *lequau :* Lequel, laquelle.

Lequau a perdu son precez,
Triulati de Grec en Francez.
Le Monologue de Robin, cité par Borel.

Lere, *leres*, *lerre :* Voleur, larron; *latro*.

Lererie : Vol, larcin, action de dérober.

Lermer : Pleurer, répandre des larmes; *lacrymari*.

Luce de Rumilli, de la dyocèse de Constance (Coutances), femme Robert Rossel, demorant en la vile de Saint Denis, par trente-six anz et plus, encore piéçe a une grief maladie en ses ieuz; pour laquele maladie ses ieux *lermoient* ausi come continuelment, et avoit les ieux mout rouges et chacieus.
Miracles de S. Louis, chap. 51.

Lermes : Pleurs, larmes; *lacrymæ*.

Diex erraument li pardona
Que de toz ses pechiez plora,

L'ore fu bone, et bons li termes
Moult viadrent de bon leu les lermes :
Sa paors, et sa repentance
Nos doit doner grant esperance;
Sa repentance et sa paors
Doivent conforter pechéors.
Bible Guiot, parlant de la Magdelene.

LEROEZ, *lerouez*, lisez *l'eroez*, *l'erouez* : Le héros, ou les héros; *heros*.

LEROMES, *lerromes* : Nous laisserions.

LEROYE, *lesroye* : Je laisserois.

LERRA : Laissera.

LERRAI : Laisserai.

LERRE, *lierre* : Fripon, larron, voleur; *latro*.

Se c'est *lerres* qui fet murdrisse,
Ou robe gent, ou robe église,
On nel doit pas metre en prison.
Fab. des Droiz au Clerc de Voudai.

LERRER, *lerréer*, *lerréir* : Laisser, abandonner, quitter; *laxare*, *linquere*.

Par foi, fet-il, che n'ert mie ore,
Anchois arai mout de maus fais,
Homes pendus, ars et deffais,
Avez vous en, font-il, respit,
De faire à Diu tant de despit?
Lerrés jà, n'avez vous nul jour.
Le Dit du Barisel.

LERU : Nom d'une société de jeunes gens.

LÉS, *lez* : Legs, donation par testament; *legatio*.

Il appartient que cil porsie par non de *lés* à qui la chose est lessiée, car possession par non de *lés* n'appartient pas à nul autre qu'à celei a qui il est lessiez; la chose qui a esté baillée par non de *lés* puet estre porsise comme *les*, jà se ce que cil qui la lessa, vive.
Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407.

LES, *lez* : Auprès, tout proche, à côté; branches, ligne, côté de parenté; de *latus*.

La Reine vint à Galaad et si se siet *les* lui et li comence à demander d'où il étoit.
Roman de Lancelot.

LES, *lies* : Gai, joyeux; *lætus*.

LÉS (je) : Je laisse.

LES : Prép. aux.

Les larrons et *les* malfaitours
Donne les castias et les tours.
Roman de Dolopatos.

LESBIN, *lespin* : Prostitué, infâme.

LESC : Jeune paysan.

LESCHE, *lesse* : Petite rêne; corde ou courroie pour tenir les chiens.

LESCHEFROY : Lèchefrite.

LESCHÉOR, *leschéur*, *leschiere* : Gourmand, libertin; *luxuriosus*.

LESCHERIE, *leschiere* : Gourmandise, débauche, libertinage; *luxuria*. Voyez LECHERIE.

LESCIER : Donner par testament; *laxare*, *legare*.

LESDANGER, *lesdangier* : Couvrir quelqu'un de honte, injurier, outrager de paroles. *Voyez* LAIDANGER.

LESDENGÉURE : Injure, outrage.

LESGLYE, lisez *l'esglye* : L'église; *ecclesia*.

LESLI, *leslui*, lisez *lès li*, *lès lui* : Près, vers, proche de lui; de *latus*.

Et Mabile saut en cele eure,
Les lui s'asist et dist, prendom,
Dont estes-vous, et vostre nom?
Fabliau de Boivin de Provins.

LESON : Billot, banc, lit, couchette; *lectus*.

LESQUÉIS, *lesquéiz*, *lesquéux*, *lesquéuz*, *lesquiéulx* : Lesquels.

Tant truis é seris, foi que doi m'ame
Des dous miracles Nostre Dame,
Que je ne sai *lesquéuz* choisir,
Ne je n'oi pas si grant loisir.
Gautier de Coinsi.

LESSE : Chanson, air, pièce de vers; de *lessum*. Voyez LAI.

LESSE : Cessation, espace de temps, tâche imposée, besogne, travail; *laxatio*. Voyez LAISSE.

Quant les menestriers aus riches homes venoient léans et il apportoient leur vielles après

manger, il attendoit à oïr ses graces tant que le menestrier eut fait sa *lesse;* lors se levoit, et les prestres estoient devant li, qui disoient ses graces.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Mais si se set faindre dame Erme
Qu'ainz de ses iex ne chéi lerme
Envis le fet et tost le lesse,
Et li prestre fist corte *lesse,*
N'avoit soing de comander l'ame
Par le poing a prise la Dame.
** Le Vilain de Bailluel.*

Por ce dist un Clers en sa glose,
Que cil qui dou monde depart,
Enport moult petite part
De son avoir, car tout le lesse;
Ici fenist un Clers sa *lesse.*
Le Dit de Groingnet.

Lessée : Action de faire une cession à quelqu'un; *laxatio.*

Lesser : Quitter, laisser, abandonner; *laxare. Lesser de l'éaue :* Lâcher de l'eau, pisser.

Lessor : Celui qui laisse; *laxator.*

Lest : Certaine quantité de quelque chose; en bas. lat. *lesta.*

Lest, *let :* Il laisse; du verbe *lesser,* à l'indicatif et au subjonctif.

Li sages escript que l'en ne doit condampner nul home de soupeçon, car mieux est que l'en *lest* à punir les malfaicteurs, que il n'est que l'en ne condampne ceux qui n'ont rien meffét. *Ancienne Coutume d'Orléans.*

Leste : Laite ou laitance de poisson; en bas. lat. *lactis.*

Leste : Sorte d'habit, casaque, surtout.

Lester : Préparer, charger.

Lestiche : Pelisse, fourrure grise.

Lestuet; *cestuest,* lisez *l'estuest, c'estuet :* Il faut, il convient. *Voyez* Estuet.

Let : Vilain, laid, affreux, difforme; de *lædere.*

Et se Nature a formé et tissu
Ung corps humain *let* et deffiguré,
Qui soit boiteux, contrefait et boussu,
Très mal parlant, de basse main yssu,
Digne d'estre de tous aventuré;
S'il est par moy de mes biens pointuré,
Et par mon vueil mis en ma bonne grace,
Il n'est sy grant qui ne lui face place.
Dance aux Aveugles.

Let : Quitte, laisse, abandonne; de *laxare.*

Icest oisel nos senefie
Le prodom de bone vie,
Qui *let* les choses terriennes,
Et se prent aux Celestienes.
Le Volucraire, parlant de l'Autruche.

Let, *lette :* Mauvaise action, injure, crime, offense, soit au corps, soit à la réputation, affront; de *lædere.*

Coment si m'a mon oncle fet
Si grande honte et si grand *let.*
Roman de Perceval.

Une maniere li Clerc ont,
De tex i a trop en font
Ains que il aient les honors:
Avenir le voi de plusors,
Et quant ils ont les granz richesces
Les cuers perdent et les proesces,
Et de bien fere se repentent,
Lors gabent, et jurent et mentent.
Cil ont tot fet, cil ont tot pris.
Cil n'ont pas bien chacié lor pris
Puis ne criement honte ne *let,*
La grant covoitise le fet.
** Bible Guiot.*

Letaige : Impôt sur les marchandises qu'on amène en un lieu.

Letanie : Litanies, prières; *litaniæ;* du Grec λιτανία.

Letau, *Lethoe, Letoe :* La Lithuanie; *Lithuania.*

Leteres : Lettres, études, suivant D. Carpentier.

Leteri, *leteril, letri, letrié, letrin, letrun, letteril :* Tribune où on lisoit les pseaumes, jubé où l'on chantoit les leçons, et où l'on faisoit les harangues, chaire à prêcher, lutrin, pupitre à l'usage des églises pour poser les livres qui servent à chanter les offices; de *lectura ;* en bas. lat. *leterinum, lectrinum.*

Hanquis qui Dus estoit de Venisse, ki moult estoit et preus et larges, monta en *letrin* et

parla au pule, et lor dist : Seugnour, véez le miracles ke Diex a faite, ke li meilleur gent del monde ont guerpi l'autre gent et requise nostre compaignie. *Ville-Hardouin, fol.* 3.

Letice, *letticé, lettiche :* Fourrure ou pelisse grise.

Letifer : Mortel, qui cause la mort ; *lethifer.*

Letréure : Littérature, science, connoissance des belles-lettres ; *litteratura.*

Letru : Savant, instruit, lettré ; *litteratus.*

Letteri, *letteril.* Voyez Lectrin.

Lettes : Charretiers.

Lettoe : La Lithuanie ; *Lithuania.*

Lettrages : Écrits ; *litteræ.*

Lettréure, *lettrure :* Littérature, science, érudition ; *litteratura.*

Cil qui sevent de *lettréure*
Devroient bien mettre lor cure
En bons livres et en bons escrits,
Et en essamples et en dits.
Fables de Marie de France.

Lettrier : Inscription, le livre de l'alphabet ; de *litteratura.*

Lettrin : Espèce de catafalque, suivant D. Carpentier. *Voy.* Lectrin.

Lettrine : Petite lettre ou signe qu'on met dans certains endroits d'un discours, pour renvoyer le lecteur aux marges, aux notes, &c. ; *litterula.*

Letue : Laitue ; *lactuca.*

Leü : On a lu, il a été lu ; *lectum est.*

Leu, *leuc, leus, liex, liou, liu, lius, lou, lue :* Lieu, endroit ; *locus ;* en bas Bret. *lech, leh, leach, loc ;* en Ital. *luogo ;* en Espag. *lugar.*

Totes choses li meiz soz ses piez, tuit le servent, et Rei, et Prince et Emperéor, et en toz *leus* le sert l'en o volentiers ou à envis. *Comm. sur le Sautier, fol.* 18, *Ps.* 8, *v.* 8.

Si pristrent l'abbé Mulete et le mistrent en un *leu* et tréoient à lui saietes, ausi comme à une Estache. *La Vie des SS. Pères, liv.* 2, *fol.* 76, *R°.*

Leu, *leus, lous :* Le loup, animal carnacier ; *lupus.*

De la coustume vile et orde
Où tous li plus du mont s'acorde
Li plus du mont, ne que li *lous*,
N'est liez devant qu'il soit saouls,
La coustume au *leu* tiennent tuit,
Ne savons faire nul deduit
Devant que nous soions tuit plain ;
Ci faut du *leu* tout main à main.
Marie de France, Fable du Leu et de l'Oue.

Leu, *leus :* Lieue, espace de chemin ; *leuca ;* en bas. lat. *leoa ;* en bas Bret. *leo, lev, lew, leuca, leuga.*

Leu (estre) : Etre permis ; de *licere.*

Lëu, *lëou :* Léger, de peu de poids, facile ; *levis.*

Leuce : Blanc, de couleur blanche ; en bas. lat. *leucius.*

Leud, *leude :* Sujet, vassal, homme de corps ; tribut qui se percevoit en foire sur les marchandises ; péage qu'on payoit au seigneur des lieux pour le passage des marchandises. Graverol, dans le chap. 8, art. 1, du Traité des Droits seigneuriaux, de la Roche-Flavin, remarque : Qu'en plusieurs villes du Languedoc, on appelle particulièrement *leude*, ce que les bourreaux exigeoient des paysans qui vendoient au marché des œufs, des fruits, et autres choses semblables. *Voyez* Franc-aleu.

Leudaire, *leuderie :* Livre, registre, bureau où l'on inscrit et reçoit l'impôt de la *leude ;* en bas. lat. *leudarium ;* en anc. Prov. *lëudaria.*

Leudier : Receveur de la *leude*, ou des droits de passage.

Leufroy : Nom d'homme ; *Leufridus.*

Léum, *léun :* Herbes, légumes. *Voyez* Legumines.

Leure, *leurre :* Tromperie, subtilité.

Leurmel : Droit sur les toiles.

Leus : Luth, instrument de musique; en bas. lat. *leutus*. Voy. Leu.

Leu-wasté : Loup-garou.

Levadier : Celui qui a soin de l'entretien des *levées* ou chaussées; en bas. lat. *levatorius;* en Langued. *levado*, digue, chaussée.

Levadiz : Pont-levis, suivant D. Carpentier; en bas. lat. *levadissus;* en anc. Prov. *ponlevadis*.

Levage : Droit que percevoient quelques seigneurs sur les denrées qui séjournoient huit jours dans l'étendue de leur justice; il se disoit aussi d'un droit qu'on levoit sur les marchandises qui sortoient d'un lieu ou qui y arrivoient; en bas. lat. *levagium*.

Levailles : Relevailles, cérémonie qu'on fait à l'église quand une femme relève de couche; de *levatio*.

Levation : Élévation, la partie de la messe où le prêtre lève le corps et le sang de N. S.

Leve, lisez *l'eve :* L'eau; *aqua*.

Levée : Voiture, charretée.

Levée (chiere) : Regard assuré, assurance.

> Lyziart sans soy esbahir, ny avoir crainte, ne paour, à *chiere levée*, passa avant, et dist au Roy, oyans tous les Barons.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Levéement : Élévation, grandeur; *levatio*.

Leveiner : Faire fermenter le pain.

Leveinez (pain) : Pain avec du levain.

Levement : Nouveau plant, qui commence à lever.

Lever : Commencer à paroître, paroître, survenir, arriver; *levare*.

> Entour l'an de Nostre-Seigneur M. IIc sexante et quatorse, ou sexante et quinze, avint que entre la feste de Touzsainz et la feste de S. Andri, *leva* une maladie en la jambe senestre vers le genoul à Jehan Dugué, de la vile de Combreus, du dyocèse d'Orliens, en laquele il ot pluseurs pertuis en la char qui getoient hors moult de porreture et desous le genoil et desus.
>
> *Miracles de S. Louis, chap.* 45.

Lever : Tenir un enfant sur les fonts baptismaux, le nommer; *levare de sacro fonte*.

Lever : Emmener, enlever, prendre; croître, augmenter; *levare ;* en anc. Prov. *lëvar*.

Lever : Oter quelqu'un d'embarras en payant pour lui, ou autrement; *levare*. *Lever bruit*, faire parler de soi; *lever le cri après quelqu'un*, demander du secours pour arrêter quelqu'un qui auroit commis un crime; *lever ung tesmoing*, le récuser; *leve-Roi*, serment qui se faisoit en prenant le nom du Roi à témoin; *se lever au conseil*, demander conseil, suivre un avis; *lever assemblée*, se réunir; *lever autrui enfant*, présenter au baptême.

> L'en dit ci que se hom ou feme *levent enfans de fons* qui sont lor propres, l'en ne la doit pas departir por ce, mès l'en doit amener à penitence de continence, tot dient autres autrement, que s'il le font par ignorance, il sont escusez, se essient, ils ne doivent rien guaignier.
>
> *Note*. Que ce qui est establi généraument, si com comperage n'empéesche pas mariage à fere solement, mais il depiece le fet, et folie et ignorance excuse.
>
> *Mss. de la Bibl. Impér. n*° 8407, *fol.* 100, *chap. de Cosinage esperitel.*

On peut juger d'après ce passage, combien, dans le XIIIe siècle, on étoit attentif sur les alliances spirituelles.

Leveur : Collecteur, receveur des droits seigneuriaux, des impositions, des tailles, des dîmes, &c.; en bas. lat. *levator*.

Levéure : Élévation, emplacement destiné à bâtir; de *levare*, employé pour *levatio*.

Lëviairia, *lëuiairia :* Légèreté, facilité; de *levitas*, *levare*.

Levir : Approbation. *Fine levie :* Transaction approuvée par les juges.

Lévièiramën, *lëuièiramën :* Légèrement, facilement ; *leviter. Donar lëuièiramën :* Donner de bon cœur.

Levier : Hausser, lever ; *levare.*

Levrar : Livrer, donner ; *liberare.*

Levre, *loir :* Longe, courroie de cuir ; lévrier, espèce de chien de chasse ; de *leporarius.*

Levreter, *levretter :* Courir, galopper, suivant Borel ; mais dans la citation ci-après, il est pris pour, courir après les femmes débauchées, fréquenter les prostituées, les femmes de mauvaise vie.

> Boutez la hors, cette fausse villaine,
> Qui mal me rend autant c'onques villaine,
> La * nomme raige, helas c'est poureté,
> Puis an et jour, m'a si fort *levreté,*
> Qu'à peine puis resprendre mon haleine.
>
> *Le rare Mss. des choses passées à Paris, depuis l'an 1200, cité par Borel.*

*Et non pas *momme.*

Levretteau : Petit lièvre, levreau ; de *lepus, leporis.*

Levrettes : Petites lèvres ; *labra.*

Levreux, *levru :* Qui a de grosses lèvres ; *labrosus.*

Levriere, *levrette :* Femme et fille débauchée ; le peuple s'en sert encore pour désigner une coureuse, une prostituée.

Lex : Bail, ferme, abandon de terre à certaines conditions ; de *lex.*

Lexir : Suc, jus, sauce ; lessive ; de *lexivium.*

Ley : Ordonnance, commandement, loi ; *lex.*

Leyance, *leyence :* Promesse faite avec serment, hommage lige, soumission pleine et entière d'un vassal à son seigneur ; et, selon Ragueau, qualité d'un fief qu'on tient nuement et sans moyen d'un seigneur, en raison de quoi on devient son homme lige ; *ligatio, ligamentum.*

Leye : Le lis, plante bulbeuse dont il y a plusieurs espèces ; *lilium.* Cette fleur est célèbre par l'idée où l'on est communément que c'est elle qui a servi de modèle pour les armes de nos Rois ; ce qui me feroit croire que l'on s'est trompé en admettant cette opinion, c'est que les fleurs de lis qu'on voyoit dans les armes, et surtout au bout du sceptre des Rois de France, ressembloient beaucoup plus à la fleur de l'iris, qu'à celle du lis ordinaire ; et ce qui me confirme encore dans ce que j'avance ici, c'est que les Francs, nommés depuis, les François, habitèrent (avant d'entrer dans la Gaule proprement dite) les environs de la Lys, rivière des Pays-Bas, dont les bords sont encore couverts d'une espèce d'iris ou de flambe de couleur jaune, ce qui diffère déjà du lis commun, et se rapproche davantage des fleurs de lis employées dans nos armes ; or il me semble fort naturel que les Rois des Francs, ayant à choisir un symbole auquel on donna depuis le nom d'armoiries, prissent pour le composer, une fleur belle et remarquable qu'ils avoient sous les yeux, et qu'ils la nommassent du lieu où elle croissoit en abondance, *fleurs de la rivière de la Lys ;* qu'ensuite pour abréger, on se contenta de dire *fleurs de lis ;* on les fit d'or, parce que cette fleur est jaune, et on les mit en champ d'azur, parce qu'elles naissoient au bord de l'eau, dont la couleur est ordinairement bleue ; aussi Borel, pag. 516, dit-il : L'oriflamme est dit de or et de flamme, c'est-à-dire, *un lis de marais,* qui sont les armes de France, en chant d'azur, qui dénote l'eau, en mémoire qu'ils (les François) sont sortis d'un lieu marécageux ; c'estoit la plus ancienne et principale ban-

nière de France, semée de ces *lis*, qu'on portoit autour de nos Roys aux grandes occurrences.

Au surplus, ce ne sont que des conjectures déjà formées, que je propose de nouveau; elles se fortifient d'autant plus, que la flambe a plus de rapport avec les fleurs des armoiries de nos Rois, que toute espèce de fleurs, et que celle du lis en particulier. Par exemple, la flambe a six pétales ou feuilles, dont trois seulement sont droites et se réunissent par la pointe, tandis que les trois autres tombent d'une telle manière, que celle du milieu semble collée à la tige, et qu'on ne voit parfaitement que les deux autres saillantes à droite et à gauche, ce qui ressemble assez à celles des armes de nos Rois, puisqu'on n'y voit qu'une large feuille droite au milieu, et une autre plus petite de chaque côté, au lieu que celle du lis ordinaire n'a que cinq feuilles tres-égalément espacées l'une de l'autre. Deux choses qui ont encore déterminé mon opinion, sont l'étude que j'ai faite de nos anciens monumens, et l'estime particulière qu'avoient nos pères pour les *flors* de *glay*, qui sont une espèce d'iris de couleur jaune. *Voyez* Glai.

Leyeure : Largeur, étendue d'une chose considérée d'un de ses côtés à l'autre; de *largiri*.

La longure de l'un curtine avera vint et uyt coutes, *la leyeure* ert de quatre coutes: et totes les tentories seront de une mesure.
Bible, Exode, chap. 26, vers. 2.

Longitudo cortinæ unius habebit viginti octo cubitos, latitudo *quatuor cubitorum erit: unius mensuræ fient universa tentoria.*

Leyt, *leyte :* Lait, liqueur blanche qui se forme dans les mamelles de la femme, ou des animaux vivipares, pour la nourriture de leurs petits; *lac.*

Leyve : Rente, revenu annuel; prés, maisons, fermes, biens affermés.

Lez, *leze :* Champ plus long que large; on a retenu ce mot pour exprimer la largeur d'une étoffe; de *latus, lateris.*

Lez : Côté, largeur, flanc; auprès, à côté, près; de *latus. Lez-à-lez :* A côté l'un de l'autre.

Gilbert mon ami, je vouldrois ung bracelet d'or esmaillé de mes couleurs et à ma devise, et bordé aux deux *lez* de deux diamants.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Religion pri que m'i maint
Qui m'a ja mené par la main,
Desc'a l'Esglise S. Germain
Des Prez *lez* les murs de Paris,
De la me menra en Paruis. (Paradis)
Le Tournoyement d'Antecrist.

Les tourelles sont *lez-à-lez,*
Qui sont richement entaillées
Et faites de pierres taillées.
Roman de la Rose.

Lëza : Qu'il soit permis, qu'il soit loisible.

Leze : Nom qu'on donne, dans le Limousin et dans plusieurs autres provinces, à un champ qui est plus long que large.

Leze : Repos, loisir; de *licere.*

Lezer : Permettre, accorder, laisser la liberté, consentir; de *licere.*

Lezin : Licinius, nom propre d'homme; *Licinius.*

Lezion : Fracture, blessure; *læsio;* maintenant, en terme de jurisprudence, ce mot signifie, le préjudice qu'on reçoit de quelque perte.

Li : La fleur de lis. *Voyez* Leye.

Li : Le, la, les, lui, elle.

Quant *li* vilains les vit venir,
Li saus *li* comence à fremir,
Merci lor commence à crier,
Je les garrai (guérirai) sanz arrester.
Fabliau du Vilain Mire.

Li chiens dist qu'il a plus de honte,
Li asne dist qu'il a plus de paine,

en une semaine,
iens n'en ait en un an.
lian de l'Asne et du Chien.

Droit sur les lies de vins, vins mêmes; en bas. lat. de *limus*.

: Lien, ligament, ligaen, *ligamentum*.

. *Voyez* Léalment.

: Lien, attache, paquet, de *ligamen*.

Raisin qu'on suspend au e *ligamen*.

a : Aliénation, translation té, cession.

Droit qu'avoit le seigneur ssal lige; *ligamentum*.

ard, liars : Petite pièce de lanche valant trois deniers, it cours sous François 1er; d'un côté une croix entre une couronne, et au reuphin avec la légende : *Sit mini benedictum*. On fait iot *liard*, de ce que cette e fabriquoit en Guienne du Philippe-le-Hardi, suivant ans son Traité des Monar corruption on lui donna *li hardis*, comme étant une ordonnée par ce Prince; mais e vient point de là. *Voyez* étymologie le mot Hardi.

ard, liarde : Couleur noire, rune, gris-blanc, gris-poms-brun; d'*arsus*, participe en bas. lat. *liardus*.

is morel, contre morelle
ent, mès contre fauvelle,
grise, ou contre *liarde*.
Roman de la Rose.

e : Voleur, larron; *latro*.

erre.

e : Le lierre, plante qui s'at- vieux arbres et aux vieux *dera*.

Liart (cheval) : Cheval gris-brun ou gris-pommelé.

Mais forment li fu tart
Qu'elle fust despendue
De son cheval *liart*.
Dit de Florence de Rome.

Liberalment : Facilement, aisément, sans difficulté.

Liberation : Délibération; *deliberatio;* délivrance, action de donner, don, présent; *liberatio*.

Liberer : Donner, faire présent, livrer, délivrer; *liberare*.

Libers, *liberz :* Libéral, libre, noble, qui a la liberté d'agir à son gré; généreux, grand dans ses manières; *libertus, liberalis ;* en bas Bret. *liberal*. Ces mots sont les mêmes (à la finale près) en Italien, en Espagnol, en Flamand et en Anglois.

Libert (S.) : S. Léobert ou Léobar; *Leobardus*.

Libitinaire : Fournisseur de choses nécessaires pour les convois funèbres; *libitinarius*.

Librairie : Bibliothèque; *librarium ;* en bas Bret. *librer*, libraire.

Licar : Lécher, amasser; *legere*.

Lice, *liche, lyce :* Femelle des animaux, chienne née d'un loup, femelle de quelqu'animal que ce soit; *lycisca ;* au figuré, femme de mauvaise vie, prostituée.

Lice, *liche, lyce :* Barrière, barricade, retranchement, clôture, palissade, chaussée soutenue par des pieux; frontière, bord d'un royaume, d'un pays, d'un état; lieu où l'on combattoit; joûte, course, combat simulé, tournoi; en bas. lat. *licia ;* en anc. Prov. *lissa*.

Car il y avoit grant gent dedens et defors ossi ki les tenoient près, et ne pooient nul marchié avoir et lors se reclosent par defors de *lices* et de barres, et diviserent une partie de lor gent pour garder leur ost, lor *liches* et lor barres, et li autres assauroient par devers la ville. *Ville-Hardouin, fol.* 24.

Lendemain, par le commandement le Roy, pluseurs des Barons passèrent la rivière par le pont, et firent tendre leur pavéillons et leurs très delés le Roy, puis dépecièrent les engiens aus Sarrazins, et firent faire *lices* entour leur pavéillons et leurs tentes. Le jour du vendredy après ensivant, li Sarrazin s'i assemblèrent de toutes pars à grant multitude et vindrent jusques aus *lices* de nos gens assaillir à si grans effors, que onques mais n'avoit-on oy dire que Sarazin eussent fait si espoventables assaus.

Guillaume de Nangis, Annales du règne de S. Louis, page 214.

Licel : Lisière, bordure, marge, frontière; *licium.*

Lices : Porche, vestibule à l'entrée des églises; de *licium.*

Lichard, *lichandier :* Gourmand, qui aime les bons morceaux; *luxuriosus.* Voyez Lechéor.

Licharder, *lichander :* Aimer les bons morceaux, les mets délicats, prendre les meilleurs morceaux de la table, se plonger dans la dissolution, fréquenter les mauvais lieux; *luxuriari.*

Lichen : Dartre vive; *lichen.*

Liches : Lissoir, instrument qui sert à lisser; d'où *licheur,* ouvrier qui lisse. *Voyez* Lice.

Liciter : Poursuivre une action de licitation en justice, mettre à haut prix, enchérir; *licitari.*

Licteau : Linteau de porte.

Lide : Machine de guerre, longue poutre retenue par un contre-poids, qui, étant lâchée, lui faisoit jeter une grande quantité de pierres dans la ville assiégée; on disoit aussi *clide.*

Lie : Joyeusement; *lœtè.*

Lie, *lié, liees, lies, liez :* Content, gai, joyeux, agréable, caressant, aimable; *lœtus.*

Dame pour qui j'ai si *lie* pensée,
K'autre joie ne s'i puet aatir.

Poét. franç. avant 1300, *tom.* 3, *fol.* 1007.

Mais or mettons d'une part ceste triste chose, si repairons à celes *lies* choses cui ge comenzai à raconteir.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 18.

Sed interim hoc tristè seponentes, ad ea quæ narrare cœperamus læta *redeamus.*

Liech : Lit, couchette; *lectus.*

Liefres : Lèvres; *labra.*

Liefrois. *Voyez* Leufroi.

Liegal. *Voyez* Legault.

Liege. *Voyez* Lige.

Liegece : Serment de fidélité que faisoit un vassal à son seigneur; de *ligatio;* en bas. lat. *ligeancia.*

Liegeois : Monnoie de Liége.

Liément : Joyeusement, avec plaisir, gaiement; *lœtè.*

Et puis faites ce que deveriez faire *liément,* car jà mal ne vous en pourra avenir.

Roman du Petit Jehan de Saintré.

Liénage : Loyer, louage, selon D. Carpentier.

Liense : Courroie qui lie le joug aux cornes des bœufs quand on les attèle; *ligamen.*

Liepard, *lieupart, lipard :* Léopard, animal hybride, qui participe du lion et de la panthère; *pardus, leopardus.*

Aussi les *liepars*
Saulront de leurs pars,
La mer passeront
Garnis d'estandars,
De fleches et dars,
Qui sus te courront.

Le Malheur de la France.

Lieprous : Lépreux, attaqué de la lèpre. *Voyez* Ladre.

Liepvre : Lièvre; *lepus.*

Lier : Laisser, quitter, abandonner; *laxare.*

Lier : Ensorceler, nouer l'aiguillette, selon D. Carpentier, qui dit que, *lier une épée,* c'étoit la garnir de fils.

Lierre, *litre :* Ceinture funèbre.

Lierres, *lieres* : Voleur, meurtrier, larron; *latro*.

Quant je fus juenes, meschins et bacheler,
Je devins *lierres* merveilleux pour embler.
Roman de Guill. au court Nez.

Liés, *liex*, *liez* : Lieu, endroit; *locus*. Voyez Leu et Lie.

Liesse, *lyesse* : Joie, gaieté, plaisir, alégresse; *lætitia*. La Fontaine s'est servi de ce mot, liv. 6, fable 11.

Liesser, *liescer* : Se réjouir, s'amuser, s'égayer; *lætari*. Voyez Lier.

Liestage : Sorte d'impôt sur les marchandises qui arrivent sur des vaisseaux.

Liétart : Mesure de terre équivalant au quart d'un arpent.

Liettes : Registres, mémoires de rentes, de cens ou de droits seigneuriaux.

Lietier : Lever, élever, emporter; *levare*.

Liéton : Layette, sorte de petit coffre; de *lagena*.

Lieu (mettre) : Assigner, donner un rendez-vous.

Lieue : Espace ou durée d'une heure; de *leuca*.

Lieumage, *lieume* : Terme générique pour exprimer toutes espèces de légumes. *Voyez* Legumines.

Lieur : Livre, selon D. Carpentier.

Lièurar, *lièvrar* : Livrer, abandonner, délivrer; *liberare*.

Lieutenancie, *lieutenanchie* : Qualité de lieutenant, lieutenance; *locumtenentia*.

Lieutenant : Vicaire d'un curé; en bas. lat. *locumtenens*.

Lieutrin, *lietrin*, *lieuctrin* : Pupitre, lutrin, tribune. *V.* Lectrin.

Lieuvre, lisez *l'ieuvre* : L'œuvre, la fabrique; *opera*, d'*opus*.

Liever : Lever, élever; louer, prendre à louage; *levare*.

Com Cesar ot tot apresté,
Et bel tans ot et bel oré,
Crier a fait, as nés, as nés;
Et il entrerent et *lievent* très
Bon vent orent et tot siglérent.
Roman du Brut.

Liévrade : Mesure de terre, le quart d'un arpent.

Liévre : Livre, poids; *libra*.

Lievre : Courroie.

Liex : Lieux, endroits, places; *loci*.

Autre cas i a enquore desquiex la conoissance appartient à Sainte Eglise, si comme la garde des Saints *liex*, laquelle garde doit estre si franchement gardée, que quiconque i meffet, il est de fait escommeniez. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 11.

Nous avons parlé des Saincts *liex*, or véons des *liex* Religieux : l'en appelle *liex* Religieux les manoirs enclos de murs qui sont à gens de Religion, mais tels *liex* ne sont pas tous d'une condicion. *Même Coutume, chap.* 11.

Lige : Ce qui est à quelqu'un sans réserve; continu, sans interruption, selon D. Carpentier.

Lige, *liége* (home) : Vassal, soumis, sujet à un autre, engagé, obligé; vassal qui tient un fief de son seigneur, et qui est lié envers lui d'une obligation plus étroite que les autres; vassal attaché à son seigneur par un serment particulier de lui être fidèle; *ligatus*; en bas. lat. *ligius*. *Homaige lige* : Soumission pleine et entière d'un vassal à son seigneur. *Voyez* Hommage.

Et Gurdac mandé li avoit
De sa prison ù il estoit,
Que de Bellin s'onour tendroit,
Et ses *hom lieges* devendroit,
Et de Danemarc par ban,
Li rendroit tréu cascun an.
Roman du Brut.

Dame, voir, puisqu'il est mes Sires,
Et je son *home lige* entiers,
Moult i entendis volentiers
Mon coer, est plus fort en aprinst,
S'il fust qui leçon lui aprinst.
. . . .
Et cil vostre *home lige* sera

a

Et vostre serf dont vos porrez
Faire tot ce que vos vodrez.
Roman de la Rose.

Ligée, *ligéité, ligence, ligesse, liget :* Serment d'hommage lige ou de fidélité qui doit le vassal à son seigneur ; qualité d'un fief qu'on tient nuement d'un seigneur, et en raison de quoi on devient son homme lige ; promesse, engagement, foi, hommage, obligation, assurance, convention ; *ligatio, ligamentum.*

Coment les homes des homes dou chief Seignor dou Royaume li doivent faire la *ligesse* par l'assise, et de que il li sont tenus par la *ligesse*, et coment les autres gens dou Royaume doivent jurer au chief Seignor féauté.

Quant les homes des homes dou chief Seignor dou Royaume font au chief Seignor la *ligesse* par l'assise, icelui qui la fait doit estre à genouls devant lui, et metre les mains entre les soues, et dire li Sire, je vous fais la *ligesse* par l'assise de tel fié que je tiens de tel, (et nome celui de qui il tient le fié, et die de quel fié est,) et vous promets à garder, et à sauver contre toutes gens qui vivre et morir puissent, si com faire le dois de *ligesse* faite par l'assise.
Les Assises de Jérusalem, chap. 207.

Lige estage : Droit par lequel les fermiers des seigneurs étoient obligés de défendre leurs châteaux contre les invasions de leurs ennemis.

Ligement : Sans réserve, sans exception ; comme vassal, en sujet, avec soumission, avec promesse, avec assurance ; *ligatè.*

Sire, si savez vous assez,
Que plus a de dix ans passez,
Que vous à Roy me coronastes
De Sezile, que me donastes,
Dont je sui vostre home *ligement,*
Or me merveil moult durement
Coment il pot ce avenir,
C'ains puis ne véistes venir
A vostre cort Prince, ne Roy,
Qui se plainsist de mon desroi.
Roman de Dolopatos.

Ligence. *Voyez* Ligée.

Ligesse. *Voyez* Ligée.

Ligete : Redevance, impôt ; de *lex, legis.*

Ligierement : Aisément, facilement, sans peine ; *leviter.*

Il est li vertuz de Deu ki *ligierement* puet renforcier les defaillanz, et delivrer céos ki perillent. *Sermons de S. Bernard, fol.* 19.

Ipse Dei virtus, cui facilè sit et deficientes reficere, et eripere periclitantes.

Ligistre, *légiste :* Homme de loi, législateur ; de *legislator* ou de *legista.*

Lignage, *ligne, lignie :* Race, lignée, parent, ancêtres, suite des descendans d'une famille ; de *linea, lignum ;* en bas Bret. *lin, lignez, lignen ;* en anc. Prov. *linajhë, linhada. Ami de ligne :* Parent à un degré éloigné. *Voyez* Lingie.

Lignagier, *lignaigier, linager, linagier, linaigier :* Qui est de la même famille, de la même parenté.

Ligne : Bois ; *lignum.*

Lignel, *ligneul, lignioul, lignoul :* Soie, ou espèce de fil de lin propre à coudre, suivant le Glossaire du Roman de la Rose : ce mot sert à présent à désigner le gros fil dont se servent les cordonniers, bourreliers et selliers.

Et pour mieux garder ses mains blanches
De haller, elle eut un gans blans,
Cote eût d'un riche vair luisant
Cosue à *ligneul* tout entour.
Roman de la Rose.

Ligner : Aligner, tirer une ligne droite ; de *lignum* ou de *linea.*

Lignere, *liniere :* Terre semée de lin ; en bas. lat. *linaria.*

Lignier : Fagot, bourrée, bois à brûler, provision de bois, l'obligation de la voiturer ; de *lignarium.*

Lignier, *ligné, ligner :* Lieu où l'on serre le bois à brûler ; *lignarium ;* en Lang. *legné, legno,* bois à brûler.

Lignivol : Le cordon ou fil des cordonniers.

Lignolet : Espèce de galoche ou

de chaussure fort recherchée; en bas. lat. *lignambulus*.

Lignuis : Graine de lin.

Ligote : Lien, petite courroie, attache.

Ligour, *ligurien* : Gourmand, suivant Borel.

Ligueux : Ligueur, cabaleur.

Ligure : Espèce de pierre précieuse.

Ceste pierre en Inde repont,
Dedens la gravelle en parfont,
Dame Diex *ligure* promist,
Mainte vertu que so'r lui mist,
Ligures guarist de jaunice,
Et destorne home de mal vice.

Le Lapidaire, Mss. de l'Eglise de Paris.

Ligurges de nation : Originaires de la Ligurie; *Ligures*.

Liliale : Qui tient aux fleurs de lis; *liliaceus*; en bas Bret. *lily, lys*; en Basque *lilia*.

Limande : Pièce de bois de sciage quarrée, en long et très-plate, ainsi dite parce que l'outil appelé *lime*, est de la sorte, quarré et plat. Telle est l'explication de ce mot, donnée par M. de la Monnoie, qui ajoute que le poisson *limande*, dont Ménage dit ne pouvoir trouver l'étymologie, a été ainsi nommé par la même raison. — Le chien d'un seigneur alloit tous les jours renverser la marmite d'un menuisier, et manger sa viande :

Un jour qu'il véit entrer ce levrier qui doit à sa prise, il s'en va après, sans faire grand bruit, avec une grosse *limande* carrée en sa main : et le trouve qu'il estoit environ un pot à tirer la chair qui estoit dedans. Il ferme la porte bien à poinct, et vous attrape ce levrier : auquel en moins de rien donna cinq ou six coups de cette *limande* sur les reins, et ne s'y faignit point. Et tout incontinent il laisse sa *limande* et print une houssine en la main, qui n'estoit pas plus grosse que le doigt, longue d'une aulne ou environ.

Despériers, XXe Nouvelle.

Limausé : Limaçon; *limax*; en bas. lat. *limaca*.

Limberd : Lézard.

Lime : Pénitence, acte de piété; de *limen*.

Limechon, *liméignon* : Lumignon, mèche de chandelle; en basse lat. *lichinus*.

Limer : Regarder de travers et comme étant fâché; en b. lat. *limare*.

Limeux : Fangeux, bourbeux, limoneux; *limosus*.

Limier : Chien dressé à guetter les cerfs, selon Nicod.

Liminaire : Préliminaire, avant-propos, entrée en proposition de paix, d'accommodement, &c.; de *liminaris, liminare*.

Liminarque : Officier qui commande sur des frontières ou limites; de *liminaris*, pour *limitator*.

Limit : Spécifié, dit, arrêté, limité; *limitatus*.

Limoges : Pré, terre; du Grec λειμὼν γῆ, selon Borel.

Limonier : Cheval de charrette.

Lin : Chaloupe, frégate légère; *linter*.

Lin, *linage, linaige* : Race, lignée, parenté; de *lignum, linea*.

Entrez est el temple Apolin,
Paris et plusieurs de son *lin*,
. . . .
Apele Apolin son neveu,
Cil de son *lin* que plus amoit,
Et tenoit chier.

Ovide, Mss. cité par Borel.

Et qui à droit très bien vous conte
Son parenté et son *linage*,
Elle fu fille Raison la sage,
Et son pere ot non Meffait,
Qui est si hideus et si lait,
Qu'onques o lui Reson ne geut,
Mais dou véoir honte conceut.

Roman de la Rose.

Linager, *linagier, linaigier* : Qui est de la même famille, de la même parenté.

Linaud : Léonard, nom propre d'homme; *Leonardus*.

Lincéus, *lincelet, lincéuls, lincieulx, linsselet, linsuels :* Draps de lit; *linteola ;* pris au singulier, ces termes signifient, petit bandeau, morceau de toile dans lequel on ensevelit les morts; *linteum ;* en anc. Prov. *lënsol.*

Car c'estoit une forme de créature humainne, excepté qu'elle n'avoit ne char ne sang; ains seulement les os dressiez en composition d'homme ou de femme; et estoit toute nue assise sur ung beuf, qui cheminoit moult lentement; ayant à son col entre ses cornes, et les premieres jambes, ung *linceul* ou drap de lit, et la personne qui dessus séoit, tenoit en sa main ung drap ensanglanté, et avoit les yeulx bendez à la maniere de Cupido et Fortune. *La Dance aux Aveugles.*

Line, *linée, linnée.* Voy. Lignage et Lingie.

Linéal : Qui est en ligne directe; de *linearis.*

Lingaïre : Indiscret, bavard, médisant; *linguax.*

Linge, *lingre :* Foible, délié, débile, menu, mince, délicat; d'où *lingeané*, qui est rendu mince et léger.

Si garde comment nature euvre,
Car molt vorroit fere autel euvre;
Et la contrefet comme singes,
Mès tant est ses sens nus et *linges*,
Qu'il ne puet fere choses vives,
Ja si ne sembleront naïves.
* *Roman de la Rose, vers* 16475.

Et com il les out lavées, il vesti le Evesque de *linge* rochet, et céintaunt de une ceinture.
Bible Lévitique, chap. 8, *vers.* 6.

Cùmque lavisset eos, vestivit Pontificem subuculâ lineâ, *accingens eum balteo.*

Lingie, *lignée, lingnage :* Postérité, suite, descendance; *linea ;* en bas Bret. *lignez, lin.*

Li sistes criminéiz péchiez, ce fut, homecides k'il fist; cant il enbatit en la mort lui et tote l'umaine *lingie.*
Serm. Anon. sur la Sagesse.

Droiz dit et retret par le sage,
S'il a home en vostre *lingnage*,
C'on vueille à tort le sien tolir;
Si come mueble ou heritage,
Ou fere de son cors domage,
Vous ne le devez pas souffrir.
Fabliau des Droits au Clerc de Vouday.

Lingne, *lingnas :* Bâtons, bûches, morceaux de bois à brûler; de *lignum.*

Linier : Marchand de lin, ouvrier qui travaille le lin; *linarius.*

Liniere : Terre semée de lin; *linaria;* et, selon D. Carpentier, l'art de travailler le lin.

Linomple : Linon, tissu de lin extrêmement clair, et connu de toutes les dames; de *linum.*

Linselet, *linsieulx, linsselet, lisselet :* Mouchoir, voile, petit linceul; *linteolum ;* en bas. lat. *linsolata ;* en Ital. *lensuolo.*

Si gart fame qu'à nul amant,
Tant l'aille son ami clamant,
Ne doingne don qui gaires vaille:
Bien doint oreillier ou toaille,
Ou cueuvrechief ou aumosniere,
Mès qu'el ne soit mie trop chiere;
Aguillier, ou laz, ou ceinture,
Dont poi vaille la ferréure;
Ou un biau petit costelet,
Ou de blanc fil un *lisselet.*
* *Roman de la Rose, vers* 14855.

Lintier : Petite église, chapelle, tombeau; de *linter, lintris.*

Linuise : Étoffe, toile de lin, graine de lin; en bas. lat. *linosium.*

Lion : Monnoie anciennement en usage en France, en Angleterre, en Bourgogne et en Flandre; elle étoit d'or et de cuivre. Elle fut ainsi nommée, parce que le Souverain y étoit représenté ayant un lion sous les pieds; elle fut frappée en France, pour la première fois, sous le règne de Philippe de Valois, en 1338; de *leo.*

Lionime. *Voyez* Leonime.

Lions : Léon, nom propre d'homme.

Mes livres si me dist et conte,
Qu'il eut un Apostoile à Rome,
Religieux et moult preudome,
De moult biens iert honorez,
Lions, ce me semble, iert nomez
Li neuvieme, ce truis où livre.

Gautier de Coinsi, Miracle de la Dent de J. C.

Lioral : Mesure pour les liquides, laquelle étoit évaluée à un pot.

Lioue : Lieue, étendue de chemin ; *leuca*.

Lioura, *liouransa, liuransa, livransa :* Délivrement, don, présent ; *liberatio*.

Liourar, *liurar, livrar :* Délivrer, donner, faire présent ; *liberare*.

Lipar : Léopard ; *leopardus*.

Cil Provos chiet en Enfer,
En un puits, de broches de fer
Avironé de toutes parts :
De grans dragons, de grans *lipars*,
De grans serpens à grans eschardes,
De grans wivres, de grans lesardes,
De mille espèce de vermine.

Gautier de Coinsi.

Lippe, *louppe :* Grosse lèvre, lèvre avancée, comme quand on boude, grimace ; de *labium. Faire la lippe :* Faire la moue.

Lippée : Grosse bouchée. *Franche lippée :* Repas franc, qui ne coûte rien.

Lippu, *louppu :* Qui a naturellement une grosse lèvre, une lèvre avancée, triste, qui fait la moue.

Lique : Sorte de vaisseau, vase.

Liquet : Loquet de porte.

Liquet : Clair, éclairci ; *liquidus ;* on a formé de là, liquidation, liquidement et liquider. *Liquider des fruits*, c'est les évaluer.

Liquex, *liqueil, liqueiz, liquiex :* Lequel, laquelle, lesquels.

Or quant Darida li Dux des Gothes avec son ost devenist en cel liu, li sers de Dieu de son cheval sur cui il séoit, fu jus getiez des homes de celui, *liqueis* volentiers soffrans lo domage de son perdut jument avoc le flael cui il tenoit, offrit à céas ki lui tolirent.

Dial. de S. Grégoire, liv. 1, chap. 2.

Dumque Darida Gothorum Dux cum exercitu in loco eodem venisset, Dei servus ex caballo quo sedebat, ab hominibus ejus projectus est, qui jumenti perditi damnum libenter ferens, etiam flagellum quod tenebat, diripientibus obtulit.

Liripion, *liripipion, lirippion :* Chaperon des docteurs de Sorbonne, longue robe de docteur, suivant Rabelais, liv. 2, chap. 7. *Voyez* les Notes de le Duchat.

Liron, *lirot, loiron :* Loir, petit rat des bois qui dort presque toujours ; *glis, gliris ;* en anc. Prov. *liroun*.

Lisant : Savant, qui a beaucoup de lecture.

La table du Roy Dant Pietre dont je vous vais
contant,
Ne la sároit nombrer nul Clerc qui soit *lisant*.

La Vie de du Guesclin.

Lise, *lisce, lisse :* Toute femelle pleine ; ce nom étoit particulièrement donné à la chienne, et par métaphore on le donnoit aussi aux femmes débauchées ; *lycisca ;* de là le nom de *lisette*, donné aux petites chiennes.

Lise, *Lisette :* Nom propre de femme, diminutif de Louise.

Lisible : Loisible, permis, licite, selon Borel.

Lisir : Repos, paresse, loisir ; de *licere*.

Lisle-bone : La ville de Lisbonne, capitale du Portugal.

Par devant *Lisle-bone* fist la feste eslargie,
Pour l'amour de l'Anglois qui ensement l'afie,
Vers les Portigalois monstroit sa maistrie,
La place que je di avoit esté bastie,
Pour le mariement qui fu de grant lignie.

La Vie de du Guesclin.

Lisme : Tribut que payoient aux nations Barbaresques les Souverains qui vouloient commercer avec elles.

Lisoit : Il étoit permis.

Ne avez vous point léu quoi David fist quant il familla, et céos qui ovec luy estoient :

com il entra en la maison Dieu, et manngéa les pains de proposition que ne *lisoit* à li maunger. *Bible, S. Mathieu, chap.* 12, *v.* 3.

Non legistis quid fecerit David, quandò esuriit, et qui cum eo erant: quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis comedit, quos non licebat *ei edere.*

Lison : Leçon, lecture ; *lectio.*

Lisops, lisez *l'isops :* Hysope, herbe ; *hyssopum.*

Lisques, pour *Licque :* Abbaye située près de Boulogne sur mer.

Lisquette, *lechette, lichette* : Petite pièce ou languette de terre, petit morceau bon à manger ; de *lingua.*

Lisseur : Ouvrier qui lisse les étoffes.

List : Il est permis, accordé ; *licet.*

S'il *list* curer el Sabath.

Bible, S. Mathieu, chap. 12, *vers.* 12.

Itaque licet *Sabbatis benefacere.*

Liste, *listeie, listre, litre :* Bande, bord, bordure ; de *litura,* selon Borel ; en bas. lat. *lista ;* en Langued. *listo, listro. Listre de terre :* Bande de terre.

Listé, *listeyé, listré :* Qui a un bord, qui est bordé, qui a une lisière.

Listel, *listre, listrel :* Tringle de bois, tranche, morceau.

Lit brisé : Mariage dissous par le décès d'un des époux.

Lite, *lites :* Esclave.

Liter : Arranger, effacer, rayer ; *liturare.*

Litez (palais) : Hôtel, palais fermé avec des barrières.

Litheuvie, *Leutavie :* La Lithuanie ; *Lithuania.*

Lithomancie : Divination par le moyen des pierres ; *lithomancia ;* du Grec λίθος et de μαντεία.

Litis : Lithuaniens.

Litiscontestation : Procès commencé ; de *litis* et de *contestatio.*

Litispendance : Temps durant lequel un procès est suspendu ; *litispendatio,* formé de *lis, litis,* procès, et de *pendere,* n'être point encore terminé.

Lit mortel (être au) : Etre menacé de la mort, être atteint d'une maladie dangereuse.

Litoche : Berceau d'enfant, lit extrêmement bas et touchant presque la terre ; de *lectus.*

Litre : On donnoit ce nom à un droit par lequel les seigneurs, d'abord, puis les hauts-justiciers, pouvoient mettre une grande bande ou banderolle autour d'une église ou d'une chapelle, soit en dedans ou en dehors, avec leurs armoiries dessus ; de *listra.*

Liture, *litture :* Rature ; *litura.*

Liu : Lieu, endroit ; *locus.*

Tos les cors sains fist demander,
Et en un *liu* tos assembler,
Tote une cave en fist emplir,
Puis l'a fait d'un paile covrir.

Roman du Rou, fol. 230.

Liue ; Lieue, étendue ou espace de chemin ; *leuca.*

Nous apelons hon de Cort quiconque sunt à Orliens et aux Vilettes d'environ la cité dedans la quinte *liue* demorans.

Anc. Coutume d'Orléans.

Liuèn : Loin ; *longè.*

Liurée : Tristesse, chagrin, deuil ; délivrance, affranchissement ; *liberatio.*

Lius : Endroits, places, lieux, espaces ; *loci.*

Mais li meide assembleit des voisins *lius* de partot, par lo tochement de la vaine nuncierent sa éissue tost devoir venir.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *ch.* 12.

Sed congregati ex vicinis locis *undique medici, ad tactum venæ denuntiaverunt ejus exitum citiùs adfuturum.*

Livéche, *liveschie :* Sorte de plante médicinale ; *ligustrum.*

Livel : Niveau, aplomb ; *libella ;* en bas. lat. *libellus, livellus ;* en bas Bret. *live.*

Livre, poids; *libra*.
. . saisin : Investiture.
. . r, *livrairie* : Bibliothèque;

Maart où grant *livraire*,
. un livre en une aumaire,
. et si le reting,
. ardai et tant le ting,
. trouvai sans point de faille,
. ele fort delitable,
. me faisoit resjoir
. as que je puisse oïr,
. mais n'eu joie greignor.
. . tier de Coinsi, Miracle de la Benoite Dent.

. . on : Ce qu'on donne ou . . lqu'un, en argent, habits . . choses; *liberatio*.

. . Sorte de monnoie réelle, . . étoit plus forte dans cer- . . vinces que dans d'autres; *. . re soutive :* La livre de . . es.

. . : Leurre, appât avec lequel . . le poisson en l'enivrant; . . t. *lorra*.

. . : Don d'habits que les rois, . . x grands-seigneurs, fai- . . grandes fêtes, comme aux . . ix Cours plenières, ou en . . emps de l'année, à leurs . . mis, inférieurs, domesti- . . atres qui leur étoient atta- *. . iberatio*.

. . : Rubans qu'on donne dans . . aux assistans; de *liberatio*.

. . , *livres de terre :* Portion . . ui rapportoit une livre de . . rres prisées, estimées à tant . . l'argent; *libra terræ*.

. . a : Arpenter, mesurer; *li-* . . bas. lat. *livrare;* en bas . . t.

. . on, *livraison :* Redevance . . délivrance, part, partie, . . général, portion de nour- . . *ratio*. L'auteur du Roman . . s'est trompé en l'interpré- tant par domaine; dans le passage suivant de ce Roman, il signifie, don, présent :

Et si a jà sa *livroison*,
D'un boissel d'orge, et de foin.
Roman de Perseval.

Au molin vois et vieng sovent
Carchiez de blé et de farine,
Sovent me carche l'en l'eschine,
Point et peteille et fiert tox dis,
Trop ai d'ahan, biau doux amis,
Et quant je revieng en meson,
Si ai petite *livroison*.
Fabliau de l'Asne et du Chien.

Pouvoirs et vouloirs et bontez,
Ces trois tout en ung Dieu comptez,
Créèrent toute créoison,
Angels à Dieu plus haut montez,
Et donna à leur neuf contes
Franc-arbitre par *livroison;*
Mais li pluseurs par mesproison,
Et par orguilleuse achoison,
Chéirent du tout ahontez
Et vuidierent le Ciel.....
**Codicile de Jehan de Meung, vers* 445.

Livrot : Mesure pour les grains, qui étoit en usage dans le Forez; de *libra;* en bas. lat. *librorium*.

Livrouere : Certaine mesure de grains.

Lixour : Lecteur, professeur dans une école; *lector*.

Lo : La, le; *ille*.

Quar Redempte *lo* veske de Ferentine honorable home de vie, qui anaiese devant ces set ans s'en alat de cest mont.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 38.

Nam Ferentinæ Redemptum Episcopum vitæ venerabilis virum, qui antè hos ferè annos septem ex hoc mundo migravit.

Lo, *loe, loe :* Loue, applaudit, approuve, conseille, indic. du verbe *loer;* de *laudare*.

Ne viel, n'enfant, fame, ne fol
Ne servir jà, je le *lo*.
Ancien Proverbe.

Le Mercure que je te *lo*
Surnomé de Mercurio,
C'est le Mercure des Mercures,
Ou maintes gens mettent leur cure.
La Fontaine des Amoureux.

Lo : Éminence, montagne, élévation, colline; du Grec *lophos;* en Espag. *loma.*

Loaul, *loaule :* Digne de louange, digne d'être loué; *laudabilis.* Voyez Léal.

Loaule est sa haltesce et ne mies ensevaule.
Sermons de S. Bernard, fol. 114.

Laudabilis *magnitudo illius, non etiam imitabilis.*

Lobe, *lobbe, lobes :* Tromperie, sornette, illusion, fable, invention, raillerie, mensonge, fausseté, choses vaines, vagues, sans fondement, sans solidité, vides de sens et de raison, discours en l'air; de *lobœ,* suivant Barbazan.

Un aucteur qui ot non Macrobes,
Qui ne tint pas songes à *lobes,*
Ainçois descript la vision
Qui avint au Roy Cypion.
**Roman de la Rose, vers* 7.

Quoi, déa ! chacun me paist de *lobes;*
Chacun m'emporte mon avoir,
Et prent ce qu'il en peut avoir.
Farce de Pathelin.

Lober, *lobber :* Moquer, railler, tromper, en faire accroire, tromper par des discours sans fondement, par des mensonges, mentir.

En demenant un tel bobant,
Qui cuidez vous aller *lobant?*
Tel n'a povoir de bien amer,
Tant a malvais cuer et amer,
Et ce qu'il ara dit de l'une,
Autant dira il de chascune,
Et plusieurs en ira *lober,*
Pour les despoillier et rober.
Roman de la Rose.

Lobeur, *lobéeur, lobéor :* Trompeur, menteur, railleur, mauvais plaisant.

Tuit vivent presque de rapine,
Li menuz pueple les eneline,
Et cil comme leus les deveurent,
Trestuit sus les povres gens queurent.
N'est nus qui despoillier nes voille,
Tuit s'afublent de lor despoille,
Trestuit de lor sustance hument,
Senz eschauder toz viz les plument;
Li plus fors le plus fieble robe :
Mès ge qui vest ma simple robe,
Lobanz, lobez et *lobéors,*
Robe, robez et robéors.
**Roman de la Rose, vers* 11971, *parlant des Faux-Monnoyeurs, des Baillis, Avocats et Procureurs.*

Loc, *lioc :* Lieu, place; *locus;* en bas Bret. *loc;* en Ital. *luogo;* en anc. Prov. *loc, lioc, luëc.*

Après vint en Jerusalem od mult granz genz, et entra el temple od grant orgoil, et prist de *loc* l'autier d'or, et les chandelabres des lumères, et toz les riches vesséas qui là estoient, et la table de proposition, et les hanas d'or.
La Trad. des Machabées, liv. 1, *ch.* 1, *vers.* 22, *fol.* 155, *V°.*

Et ascendit Jerosolymam in multitudine gravi, et intravit in sanctificationem cum superbià, et accepit altare aureum, et candelabrum luminis, et universa vasa ejus, et mensam propositionis et libatoria, et phialas.

Locande : Chambre qu'on loue; *locanda.*

Locatis : Cheval de louage; *locatitius.*

Locaye : Léocadie, Léocade, nom de femme; *Leocadia.*

Locengnost : Rossignol, oiseau connu par la beauté de son chant.

Loceret : Vrille, tarrière, perçoir.

Loche : Petit poisson de rivière, excellent; on l'appelle en Languedoc *lauquete.* Ménage dit que *loche* est aussi une espèce de limaçon.

Locher, *lochier :* Placer, arranger, loger; *locare.*

Locher, *lochier :* Ébranler, vaciller, secouer, mouvoir; *exlocare.* Voyez Eslocher.

Lochet, *louchet, luchet :* Outil pour fouir et remuer la terre.

Locque : Sorte d'arme ou bâton de défense.

Locu, *locue :* Chauve. *Chief locu :* Tête chauve,

Locule : Bourse à argent; *loculus.*

LOCUSTE, *locustes* : Sauterelle; *locusta*.

Lais mon poeple qu'il sacrefie à moi; si adecertes réestées, et nel vol lesser : voi jéo messeroi demain *locustes* en tes entrées.

Bible, Exode, chap. 10, *vers.* 3 *et* 4.

Dimitte populum meum, ut sacrificet mihi; sin autem resistis, et non vis dimittere eum: ecce ego inducam cras locustam *in fines tuos.*

LODÉ : Mouillé, trempé, inondé; *lotus*.

LODÉIER, *lodier, loudier* : Couvre-pied fait de laine ou de coton entre deux toiles piquées, courte-pointe d'un lit, couverture piquée; *lodix*; ce mot est encore en usage en Normandie et en Picardie.

LODOVIC, *Loei, Loeis* : Louis, nom propre d'homme; *Ludovicus*.

LODS : Approbation, louange; *laus*. Voyez LOÉMENT.

LOÉ : Licite, permis; *licitus*; loué, complimenté, flatté; *laudatus*; récompensé, conseillé, gagné par argent; *locatus*; lié, attaché; *ligatus*.

LOEDORER. *Voyez* LOIDORER.

LOÉE : Espace d'une lieue; *leuca*. Voyez LIUE.

LOÉIS : Louis, nom d'homme.

LOEIS, *loeiz* : Homme à gages, homme loué pour faire du mal, que l'on engage par récompense.

Pledéor *loeis* entendez.
Entendez grans dolours vos vient,
Quant vos sens vous vendez.

Roman de Thiébaut de Mailli.

LOÉMENT, *loenge* : Prière, conseil, avis, insinuation, consentement, permission, louange; de *laus, laudatio*; en anc. Prov. *laouzënga*; en Italien *luzinga*.

Certes, dist li Empereres, je atendrai mout volentiers jusqu'à demain pour vostre requestes et pour vostre *loément*.

Roman des sept Sages de Rome.

Sept foiz le jor ai dit à toi *loenge*; ce saint nombre aurons aémpli, se nos faisons servise Deu as laudes, à prime, à tierce, à midi, à none, à vespres et à complies.

La Règle de S. Benoît, chap. 16.

LOÉNOIS : Monnoie des évêques de Laon; *Laudunensis*.

LOER, *loier, looer* : Louer, approuver, persuader, conseiller, vanter, consentir; *laudare*; loger, héberger, établir, mettre en place, poser; *locare*; en anc. Prov. *laouzar*. Voyez LOIER.

Lors appèle le Roy les mestres nothonniers devant nous, et leur demanda quel conseil il donroient du cop que sa nef avoit recéu. Il se conseillèrent ensemble, et *loèrent* au Roy que il se descendist de la nef là où il estoit, et entrast en une autre: et ce conseil vous *loons*-nous, car nous entendons de certein que touz les ès de vostre nef sont touz eslochez. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

LOER : Etre permis; *licere*.

LOERRE : Leurre, tromperie, ruse, finesse, subtilité, attrape, amorce, appât; en bas. lat. *lorra*. Voy. LOIRE.

LOESET : Avoit donné, et non pas, étoit convenu, étoit loisible, comme le dit Borel; ni avoit coutume, étoit accoutumé, comme l'explique le Glossaire du Roman de la Rose. Barbazan récuse ces deux significations, et dit que ce mot vient de *loer*, récompenser, combler de bien, donner.

Helas! pourquoy tant meschéy, (arriva malheur)
A hom qui le desobéy,
A Dieu qui bel et bon *loeset*.

Test. de Jehan de Meung.

Dans la nouvelle édition préparée par M. M***, il y a :

Helas! pourquoy tant meschéy,
A homme qu'il désobéy,
A Dieu qui bel et bon l'*ot fait?*

* *Codicile de Jehan de Meung, vers* 469.

LOEVESIEN, *Loevisien* : Qui est de la ville de Laon; et monnoie des évêques de Laon; *Laudunensis*.

LOEYS : Louis, nom propre d'homme; *Ludovicus*.

Logadiër : Locataire d'une maison, d'un terrein; de *locator.*

Logër, *loghër, loguër, lojhër :* Loyer, louage, prix, récompense; *locarium ;* en bas. lat. *logerium, loquerium.*

Logette : Petite loge, maisonnette; de *locus ;* en bas. lat. *logeta.*

Loghiër, *loguiër :* Loueur, propriétaire d'une maison ou d'un bien qu'il donne à loyer; *locarius.*

Logie : Entretien, traité, discours sur quelque sujet; *logia ;* du Grec λογός.

Logre : Gain ou don qu'un des époux fait à l'autre, lors du mariage.

Logres, *Locres :* Suivant Borel, c'est une nation. Je ne vois que les Locriens, *Locri,* peuples de la Grèce, auquel ce nom puisse être adapté.

Loheraigne, *Loheraine, Loheregne, Lohereigne, Loherenge, Loherengne, Lohiriengne :* La Lorraine; *Lotharingia.*

> En *Loheraigne* près de Mès
> La cité, sort une yawe adès,
> Que l'en cuit en paales grans,
> Si devient sel mont bons et blans,
> Icelle yawe que je devis,
> Et sourt en un puis près d'enqui.
>
> *L'Image du Monde.*

Loherainc, *Loherains, Loheran, Lohereins, Loherens :* Lorrain, chevalier et seigneur de Lorraine; *Lotharingus.*

Lohy : Gros morceau bon à manger.

Loi : Le, lui, celui; *ille.*

Loi : Amende fixée par la loi; de *lex.*

Loi : Corps de ville, office municipal; de *lex.*

Loi aperte, *loi apparissant, loi apparoissant :* Épreuve par l'eau ou par le feu; *lex apparens.*

Loi (avoir) : Avoir le droit de faire quelque chose; *legem habere. Prendre loi :* Se soumettre à une coutume, à une juridiction; *legem facere.*

Loi d'aoust : Droit de publier le ban de la moisson, ou de vendre le vin en détail, à l'exclusion de tout autre, pendant le mois d'août; *lex augusti.*

Loi de Rome : La Catholicité.

> Car de legier troveroit-on deus homes ou femes de *la loi de Rome* ou autre nation qui s'en parjureroient pour monoie, puisqu'il seroient séurs que il n'auroient autre peril que de eaus parjurer.
>
> *Assises de Jérusalem, chap.* 167.

> Mais l'usage del fié ne puet l'un contre l'autre prouver par privilege ou par recort de Court contre autre que contre son Seignor tout ou partie, ou la saisine ou la tenéure avant dite, et qui le véant prouver par deux loyaux garens de *la loy de Rome,* et qu'ils soient tels que il puissent garentie porter sans estre rebutez ne contredits.
>
> *Assises de Jérusalem, chap.* 174.

Loi monstrable et probable : Loi, ordonnance qui oblige à prouver son droit par témoins; *lex probabilis.*

Loi muée : Ancienne loi changée, ou coutume corrigée, étendue, augmentée, éclaircie; *lex mutata.*

Loi oultrée, *loi outrée :* Jugement rendu contre la loi, la coutume ou le droit reçu; *lex ultrata.*

Loi parible : Épreuve par l'eau ou par le feu; *lex paribilis.*

Loi vilaine : Loi qui régit les roturiers; *lex villana.*

Loial, *loias, loiaus, loiax, loyal, loyaux, loyax :* Fidèle, juste, équitable, qui est suivant la loi; de *legalis. Enfant loial, hoir loyal,* enfant légitime, héritier présomptif; *mariaige loial,* mariage contracté suivant la loi; *feme loiale,* épouse légitime.

> L'en doit sçavoir que tuit chil sont *loial hoir* qui sont nez et concéuz en *loiaux mariages,* où qui sont concéu de *loial mariages* tout soi che que il ne soient pas nez pour che que le pere muert où tans que sa fame est grosse; mais aucun puet bien naistre el taus de *loial mariage,* qui n'est pas *loial hoir,*

ainchois est bastard, si com se aucune fame grosse, se maria à autre persone que à cheli qui l'engroissa hors mariage.

Coutume de Beauvoisis, chap. 18.

Loiaulté, *loiauté :* Fidélité, franchise, cordialité, libéralité.

Loidorer, *loederer :* Injurier. *Voyez* Laidanger.

Loie : Petite cabane, petite logette de jardin; de *localis.*

Loié, *loiés, loiez :* Attaché, lié, garroté; *ligatus.*

Or par un jor uns Diakenes pris des Lumbars astoit tenus *loiés,* et cil ki lo tenoient lo pensevent ochire.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 37.

Die etenim quadam à Longobardis captus quidam Diaconus tenebatur ligatus, *eumque qui qui tenuerant, interficere cogitabant.*

Loien : Lien, attache, courroie.

Loier, *loyer,* subst. : Présent, récompense, salaire, gages, prix d'une chose, cadeau; et punition; de *laudare;* Barbazan pense qu'il pourroit venir de *locare,* bien ou mal placé.

..... Il le fist secretaire
Et thrésorier des finances Royales,
Pour le *loier* de ses vertus loyales.

Marot, Cimetière de M. J. Cotereau.

Et dréiture est œuvre de charité,
Deus est dréiture, Deus est verité,
Issi puet estre resnablement mustré,
Qui *loyer* prent, n'est mie loiauté.

Roman des Romans.

Loier, *loyer :* Loger, charger d'une affaire, louer un logement; *locare;* récompenser, louer, faire l'éloge; *laudare;* attacher, lier, joindre; *ligare.*

Hélas ! je n'eus onques pité,
De Jhesus plein de verité;
A l'estache le fiz *loier,*
Là fu batu et despité.

Tragédie de la Vengeance de J. C.

Loiettes : Jarretières; de *ligatio.*

Loigne : Diseur de fadaises, de balivernes, de choses inutiles.

Loigner, *loignier, loingnier :* Éloigner, séparer, devenir long; *longiscere, elongare.*

Loignerie : Folie, éloignement de la raison; *longinquitas.*

Loignes, *loingne :* Bois, forêt, bûche, morceau de bois; *ligna.*

Loignet, *loingnet :* Loin, de loin, de loin en loin, un peu éloigné, longuement; *longè.*

Loimier : Limier, sorte de chien de chasse propre à courir le cerf.

Loing (au) : Le long de, à côté de; *longè;* on a ainsi écrit ce mot jusqu'au xvie siècle.

Loingaingne, *longaigne, longaingne, longuaigne, longuingne, lungaigne :* Marre d'eau croupie; lieu souterrain, caverne, cachot, prison; cloaque, boue, excrément, fosse, latrine, cul de basse-fosse, garde-robe, voierie; terme injurieux; de *longinquitas.* — Des aveugles, après avoir fait de la dépense à la taverne, ne trouvent plus leur argent pour payer leur écot, et se renvoient l'un à l'autre; l'hôte impatienté leur dit :

Fetes (payez) ou vous serez batu,
Dist li ostes, Seignor truant,
Et mis en *longaingne* puant,
Ainçois que vous partez de ci.

Fabl. des trois Aveugles de Compiengne.

Elles avoient pissate et *longaigne* apareillié, et li jetoient enmi le visage.

Le Continuateur de Guill. de Tyr, fol. 313, *V°.*

Il avoit Clers en un lieu, et lessoient habits de Clers, et faisoient mout de ribauderies, emprès prenoient habit de Clers por deffendre lor folies, li Rois commande que se tex Bacheliers sont pris, qu'ils soient mis en une *longuaigne,* come l'en ne doie pas soffrir ribauderies, mes lencier les en mavès lieu.

Mss. de la Bibl. Imp., n° 8407, *fol.* 198.

Monseigneur Jehan de Biaumont, qui estoit son oncle et avoit grant talent de retourner en France, l'escria moult felounessement, et

li dit; orde *longaingne*, que voulez-vous dire? raséez-vous tout quoy.

Joinville, Hist. de S. Louis.

LOINGNIER, *loingner:* Bûcher, lieu où l'on serre le bois; provision de bois, l'obligation de la voiturer; de *lignarium*.

LOINGNIER D'UN FIEF : Donner en arrière-fief une partie de son fief; en bas. lat. *longinquare*.

LOINGTAIN, *lointieu*; au féminin *loingtaine :* Éloigné; de *longinquus*.

Qu'en Hierusalem sont venu,
Et de nulli ne sont conu
Trois Chevaliers venant d'Espaigne,
Marche très *loingtaine* et estraigne.

Tragédie de la Destruction de Jérusalem.

LOINGTAINETÉ, *loingtéineté :* Distance, éloignement; *longinquitas*.

LOINJONNEUR : Mesureur de draps, officier préposé pour voir s'ils ont la largeur et la longueur prescrite par les ordonnances; de *longiturnitas*.

LOINSELET : Petit peloton de fil; en bas. lat. *loisellus*.

LOIR, *loire :* Espèce de petit rat qui dort toujours. *Voyez* LIRON.

LOIR : Etre permis; *licere*.

LOIR : Ce mot, sans explication dans le Glossaire du Roman de la Rose, signifie le *hoir*, l'héritier; *hœres*. Voyez HOIRIE et HOIRS.

Dieu qui vous meist en ce vouloir,
Pour quel cause offriste vous *l'oir*
De Paradis, à mort pour homme.

Test. de Jehan de Meung, parlant de J. C. qui nous racheta du péché par sa mort.

LOIRE : Appât, leurre, terme de fauconnerie; et attache, courroie; *lorum*.

LOIRE : Cuve de pressoir; en bas. lat. *loyra*.

LOIRER, *loirrer :* Lier, enchaîner.

LOISOIT : Étoit permis; *licebat*. *Loise*, qu'il soit permis; *liceat;* il signifie aussi, bien, encore que; *licet*.

Li Prevoz dit, je defans que force ne soit fete que chescuns ne puisse mener parmi le flueve sa nef grant ou petite et chargier là, ou deschargier en la rive, et je comanderoi qu'il *loise* à nagier par lac et par fosse, et par estanc commun.

Mss. de la Bibl. Imp., n° 8407.

Jà je ne quid que mentir m'en *loise*.

Roman de Perceval, cité par Borel.

LOISSEL : Peloton de fil.

LOIST, *loit :* Permis, licite; *licitus*.

LOISTER, *lucter :* Lutter, faire assaut, s'exercer à la lutte, se disputer, se débattre; *luctari*.

Se aucun ocist un autre en *loistant*, ou au combatant au commun estrif, ceste aution n'a point de leu.

Livre de Jostice et de Plet, fol. 55, R°.

LOIT : Il est permis; *licet*.

Il *loit* à chascun Seigneur qui a justiche et seignorie en sa terre, à faire garder justement telles mesure, come l'en a usé de lonc tans, soit en grain, soit en liqueur, soit en hiretage, et quiconque l'apetice, se il est hons de pooté, l'amende est de soixante sols.

Coutume de Beauvoisis, chap. 26.

LOIT (rime) : Lié, joint; de *ligare*.

LOIX : On donnoit quelquefois ce nom aux tribunaux de justice; de *lex*.

LOMBAR : Ceinture de corde qu'on mettoit sur la chair; *lumbare;* signifie aussi, changeur, agioteur; maison de prêt, lombard; de *longobardus*.

LOMBARDERIE : Ce que payoient les Lombards ou marchands italiens aux foires de Champagne, pour y faire leur commerce; de *longobardus*.

LOMBARDIE : Espèce d'étoffe, sorte de fourrure ou de doublure.

Combien faut-il bien de manteaux
Pour vostre serment? de quarreaux
Pour le fourrer de *lombardie*.

Pathelin.

LOMBES : Parties inférieures du corps humain; *lumbi*.

LONC : Long, étendu; *longus*. *Lonc tens*, long-temps; *longus tempus*.

Estre au lonc des messes, y assister jusqu'à la fin.

> Ensement porce qu'avez cure
> A aprendre plus *lonc tens* mise,
> Chascuns Clers miex de moi vous prise;
> Et nequedent de moi venez,
> Et vostre nessence en tenez.
>
> *Fabl. du Mariage des sept Ars, par Tainturiers, n°* 7218.

Lonc : Selon; *secundum*.

> Par cui sçet coment on doit
> Chascun jor vivre *lonc* son droit,
> En mangier et en labourer,
> Et en Dame Dieu aorer,
> As saintes loix et as annez,
> Et as sains jours solempnez,
> *Lonc* la coustume Sainte Eglise.
>
> *L'Image du Monde.*

Londemain : Lendemain.

Londiner, *laudiner :* S'amuser, tirer en longueur, lambiner, devenir long; *longiscere*.

Longaigne : Long; de *longus*, longueur. *Voyez* **Loingaingne**.

Longanimité : Longue distance, éloignement des lieux, longueur; *longanimitas*.

Longbards : Peuple de la Lombardie, ainsi appelés, dit Borel, à cause de leurs longues pertuisances, qu'ils nommoient *bardes*.

Longe : Loge, galerie couverte qui joint deux maisons; de *locus*.

Longement : Longuement; *longè*.

> Cum *longement* serai-je tormentéiz, en serai-je tormentéiz en travail et en dolor et affliiez de mort tote jor.
>
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 189.

Longh, *longhe :* Long, longue, étendu; *longus, longa*.

> Li Rois a ses Gheldes mandées,
> Et ses maisnies asamblées,
> S'en vinrent ensamble à Nicole,
> Sans noise et sans *longhe* parole,
> Que li fel Childric avoit asise,
> Mais ne l'ot pas encore prise.
>
> *Roman du Brut.*

Longiere : Nappe ou linge plus long que large.

Longin, *longis :* Lent, pesant, tardif; de *longus;* nom propre d'homme; *Longinus*.

Longon : Cheville, clou.

Longuaigne, *longuaingne*, *lunguaigne :* Souterrain, caverne, cachot, prison, fosse, latrine, cloaque, égout, lieu privé, canal bourbeux. *Voyez* **Loingaingne**.

> Ce ne vaut riens, fait-il, fais tost ains que gens sorviengnent chi, car se ma teste est copée, ja n'ere reconéus, lors s'abaissa li vallés, et traist l'espée, et copa à son pere le teste, si l'enporta et l'enfoui en une *longuaigne*. *Roman des sept Sages de Rome.*

Longuamis : Fève longue, légume.

Longuement : Longueur, délai, retardement; *longinquitas*.

Longuet : Loin, éloigné, distant; *longinquus*.

Lons : Celui qui a la taille haute et belle; *longus*.

Loois : Louis, nom propre d'homme; *Ludovicus*.

Loomes : Louons, exhaltons; *laudemus*.

> *Loomes* tous la douce Dame,
> Qui a ressuscitée l'ame,
> Qui en pechié estoit esteinte:
> *Loomes* tuit la Dame sainte,
> *Loomes* tuit la Dame piue,
> *Loomes* tuit la grant ajue,
> *Loomes* tuit son grant conseil,
> Loez la tuit, jel'vous conseil.
>
> *Gautier de Coinsi, Miracle de Théophile.*

Loon : La ville de Laon, ville épiscopale de la Picardie; *Laudunum*.

Loon, *loons :* Nous louons, conseillons, approuvons; *laudamus*.

> Assez savez qu'assez *loon*,
> La belle Eglise de *Loon*,
> Et ou à droit, riche et est belle,
> La lettre me dit et revele.
>
> *Gautier de Coinsi, Miracle opéré par la fierte de N. D. de* Loon.

> Cele qui est de tele maniere,
> Qui de toz biens fais est maniere,

Un jor qui fust, fist à Loon (Laon),
Un miracle que moult *loon*.

Gautier de Coinsi, Miracle d'une fame de Loon *qui fu jugiée à ardoir, et que N. D. délivra.*

Loouiz : Loué, qui est aux gages d'un autre ; *locatus*.

Lope, *loupe :* Crasse ou balayure de métal; grosse masse de fer sortant de l'affinerie des forges, où la gueuse a été fondue, et que l'on met ensuite sous le marteau de la forge pour la réduire en barres de fer.

Lopin, *loppin :* Pièce, morceau de quelque chose; de *lobus, lobinus*.

Lopiner : Partager en *lopins* ou en morceaux.

Loppin : Coup, l'action de frapper.

Loque : Sorte d'arme ou de bâton de défense.

Loque, *loquet :* Lambeau, partie, morceau; *floccus*.

Loquence : Éloquence, discours, facilité de s'exprimer; *loquentia*.

Loquet, *luquet :* Petite forêt. *Voy.* Laïe.

Loqueté, *loucheté, loqueteux :* Découpé, mis en lambeaux; ces mots se disoient d'un habit déchiré, et de celui qui le portoit.

Loqueter : Lever le loquet d'une porte.

Loquets, *floquets :* Laine de dessus les cuisses des bêtes à laine; de *floccus*.

Loquette : Bâton en forme de massue qui est terminé par un gros nœud, et dont se servoient les bergers; on le nommoit aussi *clipon*.

Lor, *lour :* Leur.

Lor hiaumes ont en *lor* chief mis.

Roman de Perceval, cité par Borel.

.... Ici se mirent
Tuit cil qui foloient et musent,
Es bones escoles, et usent
Lor tans por tricherie apenre,
Legierement puet-en entendre
Lor dis, *lor* mox, et *lor* poinz faux,
De ce dont hom doit estre saux,
Se perdent tot apertement.

* *La Bible Guiot, parlant des Avocats.*

Lorain : Le Glossaire du Roman de la Rose explique ce mot par, espèce de petite monnoie; le Supplément dit qu'on devroit lire *douzains ;* mais dans quelques Mss. il y a :

Trop as meilor chose plus chiere,
Tos les biens que dedens toi sens,
Dont tu es certain congnoissans,
Qui te demorent sanz cesser ;
Si que ne te puissent lesser,
Por fere à aultre autel servise,
Ces biens sont tiens en dreite guise,
As autres biens qui sont forains,
N'as-tu pas vaillant deux *florins*.

Roman de la Rose.

Et dans l'édition que prépare M. M***, il l'explique comme ci-après :

Trop as meillor chose et plus chiere,
Toz les biens que dedenz toi senz,
Et que si bien es congnoissenz,
Qu'il te demorent senz cessier,
Si qu'il ne te puent lessier,
Por fere à autre autel servise;
Cil bien sunt tien à droite guise:
Es autres biens qui sunt forein,
N'as-tu vaillant un vielz *lorein*.

* *Roman de la Rose, vers* 5460.

Lorain, *lorein :* Rêne, frein, guide, bride, courroie, mors d'une bride de cheval et autres animaux de monture; *lorica, lorum*.

Jà Dex n'ara de cels merci,
Qui font tel huevre et tel ordure,
Com la fine puant usure :
Jà li veir, ne li sebelin,
Ne li vauront rien en la fin;
Ne les seles, ne li *lorein*,
Moult troveront le leu vilein,
Où les covenra trebuchier.

* *La Bible Guiot, parlant du Clergé de son temps.*

Nous avons deux pronons qui font tous les descors,
Kar il traient en cause et les drois et les tors,
Se meum fust banis, et tuum estoit mors,
Tel chevauche à *lorain*, qui troteroit encora.

La Vie du Monde, strophe 44.

Lorandier : Valet de charrue.

Lorbour : Trompeur; en bas Bret. *lorber*. Voyez Lobeur.

Lores : Alors, pour lors; *illa hora.*

Sachiez se je fusse aussi sage,
Quant je estoie de vostre aage,
Des jeux d'amours que je sai ores, (*hac hora*)
Car de trop grant beauté fu *lores;*
Mais ores me faut plaindre et gemir,
Quant mon vis effacié remir,
Et voi que froncer le convient.
Roman de la Rose.

Lorilart, lisez *l'orilart :* Épieu, sorte de javelot ou lance; *d'auricularius*, à cause de la forme de son fer; en bas. lat. *lorilardum.*

Lorion, *loriot :* Oiseau d'un plumage jaunâtre, et à-peu-près de la grosseur d'un merle.

Loriot : Ornement de tête, tresses de cheveux blonds.

Femmes porteront des *loriots*,
Et les hommes de grands poriaulx,
Velus qu'on emprunte aux barbiers.
Coquillart, cité par Borel.

Loriot : Bouton qui vient autour de l'œil, que l'on appelle en certaines provinces un *orgueilleux.*

Lormerie, *lormoirie*, *loyemerie :* La profession de faire toutes sortes de petits ouvrages en fer, tels que clous, éperons, &c.

Lormier, *lorimier :* Ouvrier qui fait des *lorains*, des mors de bride, et ce que font en partie les selliers et les éperonniers.

Lorrain, *lorrein :* Guide, bride, longe, rêne, courroie.

Los, *loz :* Consentement, approbation; biens, possessions, héritages.

Los : Sort, destin. *Geter los :* Tirer au sort.

Los : Sorte de pêcherie.

Los, *loz :* Louange, conseil, avis, gloire, faveur, approbation, récompense, bruit, réputation, renommée; *laus. Terre de los :* Terre fameuse, titrée.

Tot ceu ke li mundes aimet, tot ceu est à mi croiz, si cum est li delez de la char, les honors et les richesces, et li vain *los* des homes, et à totes celes choses ke li mundes tient à croix et à torment, à totes celes choses, suys-ju clofichiez et ahers cui li munde cuide estre croiz. *Serm. de S. Bernard, fol.* 122.

Omnia quæ mundus amat, crux mihi sunt: delectatio carnis, honores, divitiæ, vanæ hominum laudes, *quæ vero mundus reputat crucem, illis affixus sum, illis adhæro.*

A ta sainte divinité
Soit *los*, honeur, et potesté.
Le Mystère des Actes des Apôtres.

Ainsi est-il d'autre semblance
De maint home et de mainte femes,
Qui ont bon *los* et boue fame,
Par leurs enfans qu'il savent faire.
Fontaine des Amoureux de Science.

Losange, *losenge, lozenge :* Tromperie, raillerie, insulte; médisance, fausse louange, flatterie, caresse pour tromper; de *laus.*

Et pour avoir des gens louenges,
De riches homes par *losenges*,
Impetrons que lettres nous doignent,
Qui la bonté de nous tesmoignent,
Si que l'en croye par le monde,
Que tote vertu en lui abonde.
Roman de la Rose.

Losanger, *lonzanger, losangier, losenger, losengier, lozenger, lozengier :* Tromper, railler, insulter, blâmer, médire; louer, flatter pour surprendre, caresser pour tromper; *laudare.*

Losangeur, *losangéor, losangéour, losangeur, losengéor, losengéour, losenger, losengeres, losengeur, losengier, lozangier :* Flatteur, trompeur par caresses, par fausses louanges; de *laudator;* en Basque *losengus.*

La maniere de fortune est si decevable, ke celui ki cuide estre plus haut, plus trebuche è plus de cent en mi jur k'il n'est muntez en un an; mais li faus amis ki de *losenges* servent en liu de cunseil, ne tendent qu'à decoivre en blandissant; pur ço dist Juvenal,

k'il n'est nule chose ke l'en ne puisse feire creire à fol haut-home par fausse loenge et *losenge*, dont plusors quidans k'il vausissent miels k'il valoient, ont meintes fiées esté destruiz, è occis ou exilliez, e si vus dirai un essample de faus *losengeurs*, è del desléal conseillier.

Moralitez, Mss. de l'Eglise de Paris, n° 5.

Losc : Louche, qui n'a qu'un œil; *luscus*.

Losen, *losin* : Plein d'astuce, de fourberie; ce mot est formé de *losange*.

Los et ventes : Droit du seigneur dans les mutations de biens.

Losse : Badin, fainéant, qui ne s'occupe qu'à des balivernes.

Losterie : Badinage, discours trop libre.

Lot : Boue, argile, fange, limon; de *luteus*.

Lot : Mesure pour les grains et les liqueurs; mesure équivalant à environ deux pots de Paris; partage, division, partie.

Lothier, *Lothringe* : La Lorraine, province de France; *Lotharingia*. *Voyez* Loheraigne.

Lotir : Partager, séparer; tirer des lots au sort.

Lotissage, *lotissement* : Tirage des lots.

Lotisseur : Celui qui fait le partage et la division des lots.

Lotizé : Partagé, séparé, divisé.

Lou : Le, la, les. *Lou dit* : Ledit, celui dont il est parlé, dont il est question.

Lou : Loup, animal carnacier; *lupus*. Il y avoit dans le xvie siècle, suivant Saint-Amant, des épées qui portoient ce nom, parce qu'un loup étoit gravé dessus, et qu'elles étoient recherchées pour leur bonté.

Sa vieille rapiere au vieux *lou*,
Terreur de maint et maint filou.

S. Amant, cité par Borel.

Dans le Gatinois et la Puisaye, le peuple prononce *loua*, pour loup, et l'on prétend que c'est de là qu'est venu le nom de la petite rivière de *Louain*, qui prend sa source auprès de Saint-Fargeau, et qui se jette dans le canal de Briare aux environs de Chastillon-sur-*Louain*, nommée en Latin *Castillium suprà Lupam*.

Loú : Un luth, instrument de musique.

Louade : Impôt qu'on lève sur les marchandises; *locarium*.

Louage, *louaige* : Maison qu'on tient à loyer, ou qui n'est donnée que pour un temps; *locagium*.

Louager, *louagier, louandier* : Locataire, qui tient une location, et qui prend des terres et autres biens à louage; *locarius*.

Louan : Courroie, lanière; *lorum, lorica*.

Loucion : Gourmand, glouton; *luxuriosus*. Voyez Lechéor.

Loucerve : Femelle du loup-cervier; *lupa cervaria*.

Loucet, *louchet* : Bêche à remuer la terre; houlette, bâton de berger.

Louche : Droit domanial qui se levoit sur tous les grains qui se vendoient à la halle de Namur.

Louche : Cuiller; *louchète, louchette*, petite cuillère; en bas. lat. *lochea*.

Loucer : Bêche, instrument à remuer la terre, outil plat qui s'emmanche au bout d'un bâton, et qui coupe la terre; d'où *louchet*, sarcloir, petite bêche pour sarcler et couper les mauvaises herbes dans les jardins.

Loudemain : Lendemain; ce mot vient de *en* et de *demain*, auquel on a joint l'article.

Loudier : Grosse couverture, courte-pointe, couverture piquée; *lodix*. Ce terme est encore usité en Normandie et en Picardie.

LOUDIER : Qui habite une cabane; terme de mépris.

LOUER : Conseiller, donner avis, approuver.

Alors chascun de bien en mieulx l'en mercia, et pour mieulx nous acquitter, et pour faire nos devoirs, je *loue* que chascun aille à sa Dame. *Roman du Petit Jehan de Saintré.*

LOUER : Récompenser, faire des présens.

LOUER : Se plaindre; d'où *louenge*, plainte, selon D. Carpentier.

LOUETTE : L'heure du crépuscule, où commence la nuit.

LOUGAUGUES : Langueur, foiblesse de cerveau; de *languitudo*.

LOUGE : Barraque de planche, loge qu'on fait dans un jardin; de *locus*.

LOUIER : Récompense, prix; punition; Barbazan le dérive de *laus*. Voyez LOIER.

Le *louier* tout ensement fet,
Le cuer des covoitos atret
Vers sei, que il le fait guenchir,
Si, qu'il ne puet à dreit tenir;
Mais vet çà et là gueuchissant,
Et partot boisettes querant,
Cum il puisse celuy deffendre,
Dont il cuide le *louier* prendre.
Les Enseignemens de Trebor.

LOUISON : Diminutif de Louis.

LOUP BEROUX : Loup-garou; *loup ramage*, loup-cervier.

LOUPPE, *loupe* : Nœud, bosse; gros morceau de fer ou d'autre chose; pierre précieuse brute, imparfaite; de *lobus*.

LOUQUER : Regarder de travers, loucher; de *luscus*.

LOURDEIN, *lourdier, lourdin, lourdois* : Idiot, lourdaud, maladroit, sot, stupide, désagréable; en bas. lat. *lurdus*; en bas Bret. *lourdod*.

LOURDERIE, *lourdise* : Balourdise, faute contre le bon sens, la civilité, &c.

LOURDOIS : Langage pesant et ennuyeux, propos d'un homme grossier, d'un sot, d'un stupide.

LOURE : Grosse musette, instrument à vent, connu principalement en Normandie, en Bretagne et dans les pays de montagnes; de *lura*; on la nomme en Bourgogne *chèvre*, *chievre*; dans la Basse-Normandie on appelle aussi l'estomac, le ventre, *la loure*. Les paysans parlant d'une personne qui a bien bu et mangé, disent qu'elle a bien rempli sa *loure*.

LOUREUR, *lourour* : Joueur de musette ou de la *loure*.

LOURPIDON (une): Terme injurieux qui répond à, vieille sale, vieille trompeuse; de *lupanarium*.

LOURS, *lourt* : Sot, imbécille, lourdaud. *Avoir du poil de lourt* : Faire l'homme ignorant, le lourdaud, faire la bête, jouer le rôle d'un sot.

Qui ne contrefait l'amoureux,
Qui ne sçet faindre son penser,
Qui ne rit sans estre joyeux,
Qui ne sçet souvent rigouler,
Qui ne sçet braire, ou hault chanter,
Qui n'a dequoy estre jolys,
Qui n'a le bec au vent toudys,
Qui n'*a ung peu du poil du lourt*,
En verité c'est ung chetifs,
Il n'a que faire d'estre à Court.
Les Maximes de Court.

LOUS : Le loup, animal carnassier; *lupus*.

LOUS : Consentement, approbation; *laus*.

LOUSQUES, *lusques* : Borgne, qui n'a qu'un œil, louche; *luscus*.

LOUSSE, *louche* : Cuiller à pot.

LOUTRIER : Celui qui chasse le loutre; *luter*.

LOUVAIGE : Louage, location; *locatio*.

LOUVAT, *louvel*, *louvet* : Petit ou jeune loup; *lupillus*.

LOUVÉIGNOIS, *levegnois*, *louvéignis* : Monnoie de Louvain; *lovaniensis*.

LOUVETEUR : Louvetier, celui qui chasse le loup; *luparius*.



Louvielle : Besace, sac.

Louviere : Piége pour prendre les loups; tanière, repaire d'un loup; c'étoit aussi le nom d'un vêtement fait de peau de loup.

Louvis : Affamé comme un loup.

Louvissement : Cri du loup.

Louyer : Loyer, louage; *locarium*.

Louz : Droit du seigneur dans les mutations des fonds de terre, ou des maisons à la ville.

Lovisiens, *loviziens* : Monnoie des évêques de Laon; *laudunenses*.

Lower, *lowier* : Loyer, revenu, produit de la location d'un bien quelconque.

Lowis, *Lowy*, *Loys* : Louis, nom propre d'homme; *Ludovicus*.

Lox, *lous* : Loup; *lupus*; lieu, endroit; *locus*.

Loxias : Louche, équivoque, ambigu; de λοξίας, mot purement Grec.

Loy : Foi; *lex*. *Par sa loy* : Par sa foi, en bonne-foi, en honnête homme.

Loyage : Loyer; *locatio*.

Loyal tenir : Tenir de bonne-foi ce qu'on a promis.

Loyanche : Alliance, pacte, contrat, obligation; *ligatio*.

Loyaument : Fidèlement, de bonne-foi. *Voyez* **Léalment**.

Loyeure : Lien, lanière, trait, attache de cuir, courroie, &c.; *lorum*.

Loyolistes (les) : Les Jésuites, ainsi nommés de S. Ignace-de-Loyola, leur fondateur.

Loyrre : Leurre, appât, amorce; ligature, lacs, filets, piége; *lorum*.

> Et fistt ornoiement es nues
> D'autours, de faucons et de grues,
> Et les fist au *loyrre* venir,
> Et pour leur grace maintenir
> Qu'il retournassent à sa main.
>
> *Roman de la Rose.*

Loys : Louis, nom propre d'homme; *Ludovicus*; au féminin *Loyse*, *Loysette*, *Loyson*.

Loz : Louange, réputation, récompense, approbation. *Voyez* **Los**.

Lozange : Fausse louange, flatterie; de *laus*.

Lozenger : Tromper. *Voyez* **Losanger**.

Lozengier : Trompeur, flatteur. *Voyez* **Losanger**.

Lozin : Nonchalant, paresseux.

Lu : Lumière; *lux*.

Lube : Lubie, caprice, bizarrerie.

Luberne : La panthère, la femelle du léopard.

Lubieux : Capricieux, plein de lubies, de fantaisies.

Lubin, pour *lupin* : Loup, poisson de mer; de *lupus*.

Lubre : Sorte de monnoie qui avoit cours en Bourgogne; en bas. lat. *lubrum*.

Luc : Un luth, instrument de musique.

Luc : Petit bateau, barque.

Lucarne, *lucerne* : Lampe, lanterne; *lucerna*.

Lucatte : Nom de femme, formé de Luc; *Lucas*.

Lucet, *louchet* : Pioche, hoyau, bêche, binette.

Luchais : Petit peloton de fil. *Voyez* **Luisel**.

Luche : Porte; *à luche*, à la porte. *Voyez* **Huis**.

Lucher : Luire, éclairer; *lucere*.

Luchet : Pique de fer.

Luciabel, au pluriel *luciabiaus* : Ange rebelle, qui se révolte contre le Seigneur.

> Hé corps, pour chou que tu es biaus,
> Ne fais pas come *Luciabiaus*,
> Que Dex fist de si gente faiture,
> Qu'il fu de Paradis joiaus;
> Mais il parfu si desloiaus,
> Qu'il s'orgilli contre nature,
> S'en caï puis en grant ardure.
>
> *Le Despisement du Corps.*

Lucidaire : Registre, titre d'un

livre destiné à résoudre des questions embarrassantes; *elucidarium.*

Lucide : Lumineux; *lucidus.*

Luciferant : Qui donne et qui porte la lumière; *lucifer.*

Luculentement : Comme il faut, clairement, nettement; *luculenter.*

Lucure : Fabrique d'une paroisse; gain, profit; *lucrum.*

Lue, *lus :* Luth, instrument de musique.

Luënch, *luënchs :* Loin, de loin; *longè.*

Luer : Louer à gages, prendre à loyer, engager un domestique; *locare.*

Lués, *lueske, luez, lueze, luize, luze :* Aussitôt, à l'instant, après que, dès que, promptement.

> Mais *lués ke* marié sera,
> Paier lui convenra l'andoulle.
>
> *Poët. Franç. avant* 1300, *tome* 4, *fol.* 1346.

> Lendemain *lués* qu'il ajorne
> Li Rois se lieve et si s'atorne,
> Et por aller en la forest
> D'une corte cote se vest;
> Les Chevaliers fait esveillier,
> Les Cacéors apparillier,
> Jà sont monté tot, si s'en vont,
> Lor ars et lors sajettes ont.
>
> *Roman d'Erée et d'Enide.*

Luette (jeu de) : Jeu de la fossette.

Lui : Je lus, *legi.*

> Une autre ymaige d'autel taille,
> A senestre vi delez lui,
> Son nom desus sa teste *lui :*
> Appelée estoit Felonnie.
>
> *Roman de la Rose, vers* 152.

Luicte (chose) : Chose lue; de *lectus*, partic. de *legere.*

Luie : Lieue, heure de chemin; *leuca.*

Luiers, *luyers :* Approbation, récompense; *locarium.*

Luis, lisez *l'uis :* La porte; *ostium.* Voyez Huis.

Luisel : Cercueil, tombeau; *loculus.*

> Il morust, et accompli sont li an de sa vie, cent et dis ans, et fait est par jugement et mis en un *luisel* en Egypte.
>
> *Bible, Genèse, chap.* 50, *vers.* 25.
>
> *Mortuus est, expletis centum decem vitæ suæ annis, et conditus aromatibus, repositus est in* loculo *in Ægypto.*

Luisel, *luiseau, luissau, luissel, luisselet :* Pelote, peloton de fil.

Luiste, *luicte, luitte :* Combat, lutte, assaut; *lucta.*

Luister, *lucter, luicter, luitter :* Combattre, se mesurer; *luctari.*

Luiton : Esprit follet, lutin.

Lum, lisez *l'um :* La particule on. Voyez Hom.

Lum, *lums, lun, luns :* Boue, fange, limon; *limus.*

> Et Criz parolet en la salme et si dist : je suis, dist-il, fichiez el *lum* de la meir, nos fumes j'ai za d'avant *luns* de paradis, mais or sommes nos *luns* de meir.
>
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 35.
>
> *Loquitur autem Christus in psalmo : infixus sum in* limo *profundi;* limum *quidem nos esse manifestum est, quoniam de* limo *plasmati sumus; sed tunc quidem* limus *paradisi fuimus, nunc verò* limus *profundi.*

Lumer : Éclairer, faire jour; *luminare.*

Lumerette : Feu follet qui paroît la nuit; de *luminare, luminaris.*

Lumette : Allumette, tuyau ou paille de chanvre.

Lumichon : Lumignon, bout d'une mèche de chandelle, d'une lampe ou d'une bougie, qui s'en sépare étant enflammé; de *luminosus;* en bas. lat. *licinium, licinum.*

Lumiere : Fenêtre, ouverture; lampe; *lumen.*

Luminaire : Fabrique d'une paroisse.

Luminaire : Lumière, clarté; *lumen.*

> Et Deu dist, seit fait *luminaire*, et fu fait, et Deu vit le *luminaire* que il esteit bon, et departi la lumiere des tenebres, lors apela



la lumiere jor, et les tenebres nuis, et vespres et matin.

Bible Histor., Mss. de la Bibl. de l'Arsenal, Genèse, chap. 1, vers. 3.

Dixit que Deus : fiat lux, et facta est lux, et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem diem, et tenebras noctem, factumque est vespere et manè.

Luminier : Officier d'église chargé de l'éclairer, administrateur, marguillier; *luminarius*.

Lun : Lampe portative; *lumen*.

Lunage : Caprice, fantaisie, folie d'un lunatique; de *luna*; d'où *lunagier*, fol, insensé, capricieux, fantasque; *lunaticus*; en anc. Prov. *lunaios, lunaiössës*.

Lunedi : Lundi; *lunæ dies*.

Lunéisun : Temps de lune; de *luna*.

Lunënjhënërat : Fils unique; *uni-generatus, unigenitus*.

Lunette : Sorte d'armure de tête, ou partie de cette armure, suivant D. Carpentier.

Lunghure : Longueur, étendue.

Lunh, *lunha*, lisez *l'hunh, l'huna* : Aucun, aucune; *l'unha ora*, jamais.

Luoctenent : Lieutenant, suivant D. Carpentier; *locumtenens*.

Lupau. *Voyez* Louvat.

Luquenne : Lucarne, fenêtre, œil-de-bœuf; de *lucerna*.

Luquet : Cadenas.

Lus, *luz* : Le brochet, poisson d'eau douce; *luceus*; d'où *lusel, luseau*, petit brochet.

> Ne perdoit pas sovent matines,
> Ne ne cuit mies par nos betes
> Que pour mengier *luz* ne barbotes,
> Quelconques fust un jor malades.
>
> *Gautier de Coinsi, chap. 28, liv. 1.*

Luséau, *lusel, lust* : Cercueil, bierre, châsse de saint; de *lucellus*, pour *loculus*.

Lusir : Éclairer, luire; *lucere*.

Lusitanie : Nom propre d'une partie de l'Espagne, qui est à présent le Portugal; *Lusitania*.

Lusque : Louche; *luscus*; en bas Bret. *luch*.

Lusseron : Mèche, lumignon.

Lustre : Clarté, illustration; *illustratio*.

Lut : Il lui fut permis; *licuit*.

> Bien *lut* en la viels lei.
>
> *Premier Livre des Rois, fol. 1, R°.*

Lutherie : Luthéranisme.

Lutheriste : Luthérien.

Luthon : Esprit follet, lutin.

Luts : Lumière; *lux*.

Luttis : Petite cabane, loge bâtie de terre et de chaume.

Luwe : Lieue, étendue de chemin; *leuca*.

Luwege, *lowier, luwaige, luwier* : Loyer, paiement du gîte; *locarium*.

Luxe : Sorte de pelleterie, suivant D. Carpentier.

Luxerie, lisez *l'uxerie* : Chemin, passage.

Luxuriance : Excès, superfluité, détail, explication trop longue; *luxuria*.

Luxurianz : Abandonné au vice, au libertinage, qui mène une vie déréglée; *luxurians*.

Luxurier : Se plonger dans la dissolution, s'abandonner au libertinage, au commerce des femmes impures, se jeter dans le déréglement; *luxuriari*.

> Ha diable, come ies cincéus,
> Com granz envie a sur céus,
> Qui vivre vuelent chastement,
> Et Dieu servir honestement,
> Ta grant vertuse (versutia) ta malice,
> Les chastes cuers point et entice
> Jour et nuit à *luxurier*.
>
> *Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 1.*

Luyer : Récompense, prix. *Voyez* Luwege.

Esjois vos de ce ke vos jai aveiz receu les dons de la sinestre, esjois vos de ce ke vos

ntendez les *luyers* de la destre....en la sinestre sunt sei merites, et en sa destre sei *luyers*.

Sermons de S. Bernard, fol. 31.

Gaudete quia jam percepistis dona sinistræ, gaudete quia expectatis præmia *dextræ....in læva ejus merita, in dextera verò præmia continentur.*

Luysable : Qui luit, qui éclaire; de *lucere*.

Luyseau : Vase, vaisseau de bois ou de pierre.

Luytéau : Linteau.

Luyter : Lutter, combattre corps à corps; *luctari*.

Luyule : Le triolet, dit *alleluya*, sorte de fourrage; du Latin *trifolium acetosum*, selon Borel.

Luz : Le luth, instrument de musique à cordes. *Voyez* Lus.

Luzerne : Lampe, lanterne, flambeau; *lucerna;* en anc. Prov. *luzërna*.

Mais cant ja li tot poissans Deus è Romain voloit cesséir de son travailh, è mostreir la vie Benoit en examples as homes, ke la *luzerne* mise sor le chandeleir renderoit clarteit par k'ele luiroit à tos céaz ki sunt en la meson Deu.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 1.

Cum verò jam Deus omnipotens et Romanum vellet à labore quiescere, et Benedicti vitam in exemplum hominibus demonstrare, ut posita super candelabrum lucerna *clarescerct quatenus omnibus qui in domo Dei sunt luceret.*

Luzette : Ver luisant, insecte; de *lucens*.

Ly : Lui, le, elle; *ille, illa*.

Ly Pere, *ly* filz et *ly* Sainctz Esperis,
Ung Dieu en troys personnes aouré et cheriz,
Tienne les bons en sa grâce et secours les periz,
Et doint que cil traictié soit moult à maint meris.

Codicille de Jehan de Meung.

Lyce : Femme débauchée; de *lycisca*.

Lye, *lyé* : Joyeux; *lætus*.

Lyément, *lyement* : Joyeusement, gaiement; *lætè*.

Les degrez monte *lyément*,
Plustost que peut hastivement,
Et li trembloient tuit li membre.

Roman de la Rose.

Et s'en vint loger en ung moult riche et moult fort bel Hostel, que alors estoit auprès de l'Eglise Saint Espes, où de son hoste et hostesse fut moult *lyement* reçeue.

Roman de Gerard de Nevers.

Lyepars, *lyeppart* : Léopard; *leopardus*.

Es Bestes voiz debonnaire le lyon,
Aignel crueus, entreprenant *lyeppart*,
Le loup piteus, le poucin champion,
Et pour le gros, voy voler le busart,
L'aigle et l'autour vol devenir fetart;
Et le coulon veult faire vassellage,
Et le cenglier veult estre papelart,
Dont (d'où) puet venir aujourd'hui te usaige.

Eustache Deschamps, fol. 45, *col.* 1.

Lyeres, *lyerre* : Voleur, larron; *latro*.

Lympson : Limaçon, escargot.

Lyois : Blanc, de couleur blanche. *Voyez* Liar.

Lyon : Lion, quadrupède; *leo*.

Lytowe (la) : La Lithuanie; *Lithuania*.

M

Ma : La main; *manus*; en anc. Prov. *ma;* en bas Bret. *man*.

E sa *ma* dextra la domna u libre ten (tient)
Tot a quel libres era de fog ardent.

La Vie de Boëce, fol. 273.

Maagné, *maagnié, maaignié* : Mal disposé, estropié, souffrant, incommodé, malade, inquiet; *malè actus;* et non pas tué, comme le dit l'éditeur des Chansons du Roy de Navarre.

Il est Assise et usaiges que tous chevaliers qui ont passé soixante ans de aage, ou que il sont *maaigniez* de *maaing* aparant, sont quites dou serviche de lour cors, et se il s'en

vont escuser, parceque il ont passé aage, le Seignour en aura le cheval, et les armes en eschange de lour cors à son besoing toutes les fois que il l'en voudra semondre; et se il apele ou est apelé de chose, en que il affiert bataille, il s'en deffendra par champion, se de son gré ne le véaut fere.

Assises de Jérusalem, chap. 241.

De arsure l'en preut mort, de membre tolu l'en pert membre, et tuit li bien sont le Roy, et de *maaignié*, pert tos ses biens sauve la vie et la porvéance dou *maaignié*.

Anc. Cout. d'Orléans, Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407.

Maaignier, *maagner* : Blesser, incommoder, ternir la réputation; et non pas tuer, comme le dit l'éditeur des Poésies du Roy de Navarre.

Qui navre autrui, ou afole, il li doit rendre ses damages, chou est à entendre le coust des mires et des despans dou blessié, et restorer ses jornées selonc le mestier dont il est, et se il i a *maaing* l'en doit regarder le meniere dou *maaing* et l'estat de la persone qui est *maaignée*, et l'avoir de chelui qui le *maaigna*, et selonc che que il a vaillant, l'en doit doner largement dou sien au *maaignié*; et selonc l'ancien droit, qui *maaignoit* autrui, l'en li fesoit autel *maaing* com il avoit à autrui fet, che est à dire, pour poing, poing, pour pié, pié, mès l'en en use par nostre costume en cheste maniere, ainchois s'en passe l'en par amande, si com jou ai dit chi dessus, et par longue prison, et par faire au *maaignié* selonc son damage, et selonc che que il est, et selonc l'avoir de cheli qui le *maaigna*.

Coutume de Beauvoisis, Mss. chap. 30.

Maaille : Impôt ou redevance d'une maille. *Voyez* **Maille**.

Maaillie : Ce qu'on pouvoit avoir pour une maille, comme la *denerée* pour un denier.

Maaing, *maaignie* : Blessure, incommodité, soit au corps, soit à la réputation, médisance, calomnie; et non pas accompagné, comme le dit l'auteur du Glossaire du Roman de la Rose, au mot *mehaignie*, où il renvoie aux mêmes vers que je cite :

Envie n'est pas la sole, ains à grant conpaignie
De mesdiz, de contréuves, et d'autel *maagnie*,
Soi méismes destruit l'orde et vile rechingnie,
Tant se deult d'autrui, que ja n'en iert lie.

Codicile de Jehan de Meung.

Maaisse, *maasse* : Redevance ou cens sur une métairie qu'on nommoit autrefois *mas*. Voy. **Mas** et **Maignée**.

Maante : La ville de Mantoue, en Italie; *Mantua*.

A cel tans à Rome manoit
Un Philosophe qui tenoit
A renomée de Clergie;
Sages fu et de bone vie,
D'une des citez de Sezile
Fu nez, on l'apeloit Virgile,
La citez *Maante* ot à non.

Roman de Dolopatos.

Maard, *Maart* : Médard, nom propre d'homme; *Medardus*. Voyez la citation rapportée au mot *livraire* :

A Saint *Maart* où grant livraire.

L'auteur parlant d'un miracle opéré en faveur d'un Possédé qui fut amené, à Soissons, dans une église, dit :

Qui est bien et bel assise,
Où une denz est sans doutance,
Que Diex vout muer en s'enfance,
Laquelle on nome Saint *Maart*;
Ma volenté icy m'aart
Que je, se tant puis m'entremette,
Que de latin en roman mette
Coment li sainz dens fu trovée.

L'auteur voulant dire que le Pape Léon IX, fut témoin de ce miracle :

Si com la lettre le me livre,
Cil Apostoile fermement
Tesmoingne et dist vraiement,
Qu'à Saint *Maart* iert, bien savoit,
Li dens que muée avoit
Nostres sires dans s'enfance.

Gautier de Coinsi, Miracle de la Benoite Dent que Noostre Sires mua en s'enfance.

Maart, lisez *m'aart* : M'enflamme, m'excite.

Mabre : Marbre; *marmor*; étoffe de différentes couleurs; en bas. lat. *pannus marbrinus*.

Macaut, *magaut* : Bourse, poche, besace, gibecière.

Mace, *mache, machue, maçue, maçuete* : Massue, masse d'armes dont le bout étoit fort gros. Au bout de quelques-unes étoient quelquefois placés de petits moulins, afin qu'au besoin les soldats pussent y moudre leur bled; ces mots signifioient aussi un amas de plusieurs choses; de *massa ;* en bas. lat. *maxuca, machua, mazuca.*

Et se ferit emmi l'estour, sa *mace* en sa main et sçaches bien que ceux qu'il attaquoit, n'avoient que faire de mire.

Chroniques de Flandres.

En son poing tint une *maçue*,
Fierement la paumoie, et rue
Entor soi cops si perilleus,
Qu'escaz, s'il n'ert trop merveilleus,
Ne puet tenir qu'il nel' porfende,
Et que cil vaincus ne se rende
Qui contre li se met en place,
S'il est bien ataint de la *mace.*

* *Roman de la Rose, vers* 15753.

Macé : Mathieu, nom propre d'homme; *Matthæus.*

Macefonde : Machine de guerre pour jeter des pierres; en bas. lat. *matafunda.*

Macel, *macelerie, maisel, maisellerie, maiseloire :* Boucherie; *macellaria taberna, macellum ;* en bas. lat. *macellinum ;* en anc. Prov. *machëria, masël, mazël.*

Maceler, *macheler, maiseler :* Porter la massue, abattre, renverser d'un coup de massue; et au figuré, être chargé d'une entreprise; *macellare.*

Macélier, *macecier, macecrier, machelier, maiselier :* Boucher, chaircutier; *macellarius.* On donnoit encore le nom de *macelier,* au brave qui s'étoit le plus distingué dans un combat.

Audigier ne volt faire noces en pré,
En bois, ne en riviere, n'en gaut ramé,
Ainz les fist en un champ de viez aré,
Où truies et porcéax orent esté,
Les napes estendirent d'un sac troué,
Qu'uns *macecriers* gentix lor ot presté,
Où il avoit son oint envelopez,
Et emprès si mangierent lor ras lardez.

Roman d'Audigier, n° 1830.

Maceller, *machaeller :* Tuer, massacrer, assommer; *macellare, macerare ;* en bas Bret. *macha.*

Macelote, *machelote :* Petite masse ou massue; la tête ou le gros bout d'un bâton; de *massa.*

Mach, *mak.* Voyez Mai.

Machat (cop de) : Coup de massue sans effusion de sang, meurtrissure, contusion; de *massa.*

Machau, *machal, machaud, machaut, mache :* Grange sans toit, ou meule de grains, amas, monceau; *macholum,* suivant Borel; en bas. lat. *machale.* Voyez Macaut.

Mache : Massue, sorte d'arme.

Mache-coules, *mache-coulis, machi-colis, machi-coulis, musse-coulis :* Parapet en saillie garni d'une devanture de pierres ou de briques, qui régnoit au haut des tours ou des châteaux fortifiés; ouvertures pratiquées dans le couronnement des tours, et d'où anciennement les assiégés faisoient pleuvoir perpendiculairement et à l'abri des parapets, sur les assiégeans parvenus au pied des fortifications, des pierres, du sable, de la résine ou de la poix mises en fusion.

Les aultres remparoient murailles, dressoient bastillons, esquarroient ravelins, cavoient fossez, escuroient contremines, gabionnoient deffenses, ordonnoient platesformes, vuidoient chasmates, rembarroient faulses brayes, erigeoient cavalliers, ressapoient contrescarpes, enduisoient courtines, produisoient moineaulx, taluoient parapectes, enclavoient barbacanes, asseroient *machicolis,* renouoient herses et cataractes, asséoient sentinelles, fornissoient patrouilles.

Rabelais, Prologue du Livre 3.

Machelier, *machelier :* Boucher. Voyez Macélier.



Machelote. *Voyez* Macelote.

Macher : Mélanger différentes choses, les bien amalgamer avec une spatule ; *mandere, macerare.*

Machéure : Coup, meurtrissure, contusion ; *maceratio.*

Machier : Serpette, couteau, couperet ; *machærium.*

Machigner : Détruire, démolir, renverser ; de *machihari.*

Machination : Adresse, intrigue, artifice ; *machinatio.*

Machinéir : Machiner, ourdir un complot contre quelqu'un ; *machinari.*

Machineur, *machineux* : Celui qui machine ou médite une trahison, séditieux ; *machinosus, machinator;* du Grec *méchané;* en bas Bret. *maginour.*

Machonnement : Maçonnerie, construction en pierres ou en plâtre.

Machue : Arme offensive, massue ; au figuré, charge, fardeau, conduite d'une affaire, d'une entreprise, soin, embarras ; *massa.*

Fox est ki prent sor luy la *machue* por aultrui. *Anc. Proverbe, Mss. de l'Eglise de Paris, n° 2.*

Machure. *Voyez* Machéure.

Machuréir, *machurer* : Noircir par place, barbouiller le visage d'encre, de charbon ou de suie ; l'octave des Rois se nomme, à Metz, *les Rois machurez.*

Machuret (le) : Le rhume.

Maci (S.) : S. Mathieu, évangéliste, nom propre d'homme ; *Matthæus.* Il y a, dans le Cartulaire de l'Archevêché de Paris, un bail à cens qui est daté de l'an de grace 1308, le diemenche après la *S. Maci*, ou (au) mois de setembre.

Paroles vos dirai auci
Que nos lisons en Saint *Maci*,
C'est à savoir l'Evangelistre,
Ou vingt-troisiesme chapitre.
Roman de la Rose.

Maci, *Macias* (S.) : S. Mathias, apôtre.

Macias : Martial, nom propre d'homme.

Macinal : Certaine mesure de terre ; meule de moulin ; en bas. lat. *macina.*

Maciolis. *Voyez* Mache-coules.

Macip. *Voyez* Mancips.

Macisse (torche) : Qui est toute de cire.

Macle : Maille d'un filet, d'un réseau à pêcher, d'une cotte de maille, arme préservative ; *macula.* Voyez ce mot dans Ménage, qui cite un passage de Geoffroy-le-Bel, Comte d'Anjou.

Si Plutarche eust ici trincqué
Comme nous, il n'eust revocqué
En doubte, pourquoy les oracles
Sont en Delphes plus mutz que *macles*,
Plus ne rendant response aulcune,
La raison est assez commune:
En Delphes n'est, il est ici,
Le treteau fatal, le voici,
Qui presagit de toute chose:
Car Athenæus nous expose,
Que ce treteau estoit bouteille,
Pleine de vin à une aureille,
De vin, je dis de verité.
Rabelais, liv. 5, chap. 46.

Macle : Maille, terme de blason, indiquant une espèce de losange ; de *macula.* La maison de Rohan en portoit dans ses armes, avec cette devise : *Sine macula.*

Macle : Mâle, du genre masculin ; *masculus.*

Maçonner, *maçoner* : Bâtir, construire une maison ; au figuré, fabriquer, forger, préméditer, former un projet, une entreprise ; de *mansio.*

Li Empereres cuidoit bien que (S. Louis) il venit à poi de gens, ce qu'il desiroit moult ; car il estoit malicieus et soutils, cuidoit, si

comme on disoit : *maçonner* aucune chouse contre le Roy Loys et contre le Royaume de France ; mès il ne plot pas à Nostre Seigneur, qui empéescha par sa devine inspiration le mauvès propos de l'Emperéour, et garda sainnement son bon chanpion le Roy Loys.

Guillaume de Nangis, Annales de S. Louis, année 1238.

Macque : Espèce de massue, bâton qui a une grosse tête ou un nœud par un bout. *Voyez* Mace.

Macquer : Frapper fortement quelqu'un d'un coup de poing ; ce mot vient de *mace*, massue ; *massa*.

Macquins : Bêtes mâles pour les troupeaux, et que les décimateurs étoient tenus de fournir ; de *masculus*.

Mactierne : Fils de prince, titre honorifique que les grands seigneurs portoient en Bretagne, et qu'on remplaça par ceux de comte, vicomte, baron, &c. ; en bas. lat. *mactiernus*.

Maçue : Machine, manœuvre, massue, masse d'armes. *Porter la maçue*, être chargé d'une entreprise ; *bailler la maçue*, charger quelqu'un de cette entreprise ; *faire la maçue de quelqu'un*, se proposer de le battre ; de *massa*.

Quant assez orent murmuré,
Et dit, et fet, et raconté,
Si reparolent du mengier,
C'est la coustume du bouvier,
Ja ne n'ert liez s'il ne menjue.
Rogiers, qui *porte la maçue*,
Desus toz cels de la mèson,
Comande c'on voist au bacon,
Et aporte-on des charbonées,
Mès qu'eles soient granz et lées,
Si que chacuns en ait assez.

** Fabliau d'Aloul.*

Maçuete, *maçuette* : Petite massue.

Madagoire : Mandragore.

Madaime : Mot dont on a formé madame ; il faisoit autrefois deux mots *ma dame* ; on ne donnoit ce titre qu'aux femmes de très-haute qualité, et aux saintes ; *mea domina* ; en anc. Prov. *madona* ; en Langued. *madono* ; en bas Bret. *madam*.

Madaimoiselle, *madamoiselle*, lisez *ma daimoiselle*, *ma damoiselle* : Mademoiselle ; les femmes et les filles de gentilshommes avoient seules le droit de prendre ce titre. *Voyez* pour ces deux articles, Dam et Dameisel.

Madaisse : Écheveau de fil, peloton ; *mataxa* ; en Langued. *maddisso*.

Madelinier, *maderinier* : Ouvrier qui travailloit aux vaisseaux appelés *maderins*. Voyez Madre.

Maderin : Sorte de vase à boire.

Madi : Mouillé, trempé ; *madidus*.

Madi, *Madir* : Emetère, nom d'homme ; *Emeritus*.

Madiene, *mardienne*, *mordienne* : Jurement déguisé sous le nom de Dieu, ou suivant d'autres, par Jupiter, par Mars ; *per Jovem*, *per Martem*.

Madier, *madrier* : Grosse pièce de bois, cloison faite de charpente, table de boulanger, de pâtissier, de cuisine, étal de boucher, de charcutier ; de *materia* ; en anc. Prov. *mâdrë*.

Madle : Mâle ; *masculus*.

Lors mena Abraham Ismaël son fils, et toutes frankes mesnées de sa maison, et tous les *madles* qu'il eut acatée, et tous les *madles* de tous les biers de sa maison, et il circonscisa la char de lour vit maintenant que à cel jour come Nostre Seignour le comanda.

Bible Hist., Genèse, chap. 17, *vers.* 23.

Tulit autem Abraham Ismaël filium suum, et omnes vernaculos domus suæ : universosque quos emerat, cunctos mares ex omnibus viris domus suæ, et circumcidit carnem præputii eorum statim in ipsa die, sicut præceperat ei Deus.

Chescun *madle* de vous sera circuncisz, et vous circunsiserez la char de vostre vit, que céo soit en signe de lien entre vos et moi.

Genèse, chap. 17, *vers.* 10 *et* 11.

Circumcidetur ex vobis omne masculinum : *et circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit in signum fœderis inter me et vos.*

Madre, *madré*, *madrin*, *maselin*, *mazarin*, *mazerin*, *mazers* : Espèce

de pierre précieuse dont on ignore la qualité; on en faisoit des hanaps ou vases à boire. Les souverains et les grands seigneurs étoient les seuls qui eussent le droit d'en avoir. Cardan ainsi que Scaliger croient que cette pierre est la même que la *murrina pocula* des anciens. Ducange, au contraire, pense, et je suis de son avis, que c'étoit l'agathe onix; quoiqu'il en soit, ces termes viennent, par corruption, de marbré, c'est-à-dire, tacheté, qui est de diverses couleurs, comme le marbre; de *marmor;* en bas. lat. *mazer, mazerium, mazarum, mazerinus, masdrinum;* en anc. Prov. *madrin, madrino, masër, mazër.*

Madré, *madrin, madrinier, mazarin, mazerin:* Officier chargé du soin des vases, pots et autres objets de matières précieuses; c'est de là que vient l'expression de *madré*, donnée à un homme fin et adroit qui trompe les autres, et qui ne se laisse pas tromper.

Madré : Nom donné aux bois et aux marbres veinés et tachetés. Monet rapporte que le broussin d'érable bien *madré*, est très-recherché pour les meubles et les parquets. Les parquets du superbe château d'Anet, étoient en bois d'érable : ils étoient admirés par leur variété.

Madrure : Taches sur différentes peaux d'animaux, comme sur celle du tigre, du léopard, &c.

Madur : Mûr, qui est en maturité, bien à son point; *maturus.*

Maement, *maemement, maesmement, maesment:* Principalement, sur-tout, mêmement; *maximè.*

Mais de céaz monstiers cui il avoit fait en cel méisme liu astoient li troi en halt ès roches del mont, et mult travilhouse chose astoit as freres tos tens al braec descendre, par ke il déussent puisier de l'aigue, *maement* ke del pendant leiz del mont astoit griés peris as descendans en cremor.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 5.

Ex his autem monasteriis quæ in eodem loco construxerat tria sursum in rupibus montis erant, et valdè erat fratribus laboriosum, semper ad lacum descendere, ut aquam haurire debuissent; maximè *quia è devexo montis latere erat gravè descendentibus in timore periculum.*

Maénéresse : Médiatrice; juge, arbitre; *mediatrix.* V. Moyenneres.

Maérie : Levain qui sert à faire fermenter la bière; on donnoit aussi ce nom au droit qu'on payoit au seigneur qui fournissoit exclusivement ce levain.

Maesmer : Mésestimer, blâmer, désapprouver; *malè æstimare.*

Maësté, *maisté, maiestée :* Grandeur, élévation, majesté; action courageuse; *majestas.*

Maester, *maistre, mestre :* Maître, magistrat, supérieur, principal; *magister;* en anc. Prov. *maestrë;* en Ital. *maestro;* en bas Bret. *maestr.*

Maeur, *maier, maieur :* Maire de ville, juge, échevin; maître de cavalerie; d'où est venu *major; magister, major;* en bas Bret. *maer.*

Ma-fat : Fait de main d'homme; *manu factus.*

Maflé, *maflu :* Qui a le visage plein, large, bouffi, gros et gras.

Magalez : Nom d'une compagnie de marchands Italiens.

Magaut : Poche, besace.

Magdaléon, *Madelon, Magdalon :* Magdelaine, nom de femme; *Magdalena;* en Langued. *Madoun.*

Magdalon : Sorte d'onguent, selon D. Carpentier.

Magdelin : Coupe, vase à boire. *Voyez* Madre.

Magdelinier : Fabricant ou marchand de *magdelins;* en bas. lat. *madrelinerius.*

Mage, *maje*, *mar* (juge) : Lieutenant d'une sénéchaussée, d'un présidial; *major*; homme sage; *magus*.

Magence : La ville de Mayence; *Moguntia*.

Magendhomme : Receveur des deniers publics.

Maghëlo, *maghiëlo* : Montagne rapide et escarpée, colline.

Magion : Maison, habitation; *mansio*; et non de *magus*, comme le dit Borel. *Voyez* **Manse**.

Magisterre, *magestire*, *magistéire* : Gouvernement, supériorité d'un maître sur son disciple, office, fonction de magistrat; *magisterium*.

A cui quant aléuent li pluisor par l'exemple de celui, commenzerent estre enspris par lo desier de la parmanable vie, et dessus son *magistéire* soi donerent el servise del tot puissant Sanior.

Dial. de S. Grégoire, *liv.* 3, *chap.* 14.

Ad quem dum multi pergunt, exemplo illius æternæ vitæ accendi desiderio cæperunt, atque sub ejus magisterio *in omnipotentis se Domini servitium dederunt.*

Magisterial : Très-grand, très-élevé; *magisterialis*.

Magistral : Altier, hautain, pédant, insolent; *magisterialis*. *Prébende magistrale* : Prébende destinée à l'écolâtre d'un chapitre, d'une cathédrale.

Magistrat : Tribunal entier d'une justice municipale, composée d'un mayeur et d'échevins; *magistratio*.

Macle : Marre, espèce de houe qui sert à labourer la vigne.

Magnan, *magnien* : Chaudron.

Magnan, *magnen*, *magnien*, *magnienier*, *magnin*, *maignan*, *maignen*, *maignien*, *maignier*, *maignin* : Chaudronnier; en bas. lat. *magninus* et *maignagium*; en Bourgogne *maignier*; en Berri *mignan*; en Messin *magni*; en Ital. *magnano*; Ménage le dérive d'*æramen*; le Duchat, dans ses Notes, chap. 5, *de la Pronostication Pantagrueline*, fronde cette étymologie, et le dérive de *manuarius*. Je crois qu'ils ont été ainsi nommés de ce qu'ils crioient dans les rues, *magnan*, *magnin*. A Lyon on nomme les chaudronniers ambulans *peirôou*, mot Languedocien et Auvergnat qui signifie un chaudron.

Magnau : Vers à soie, espèce de chenilles qui furent apportés d'Asie en Europe sous le règne de Justinien; ils ne furent connus en France que sous le règne de Charles VIII, et ils y furent apportés par des Gentilshommes Dauphinois.

Magnence : Nom propre d'homme; *Magnentius*.

Magnete : L'aimant, la pierre d'aimant; *magnes*.

Magnete trovent Troglodite
En Inde, é precieus est ditte,
Fer resemble é si le trait
Altresi cum l'aimant (le diamant *adamas*) fait.

Marbodus de Gem., *art.* 19, *col.* 1656.

Magnie, *magniée*, *magnies*, *maidnée*, *maignée*, *maignie*, *maigniée*, *maihnie*, *mainie*, *mainié*, *mainiée*, *mainil*, *maisgnée*, *maisgnie*, *maisgniée*, *maisnée*, *maisnie*, *maisniée*, *maisnil*, *manies*, *megnie*, *megniée*, *mehenée*, *meignie*, *meigniée*, *meinée*, *meisnée*, *menie*, *menil*, *mesgnée*, *mesgnie*, *mesgniée*, *mesnée*, *mesnie*, *mesnié*, *mesniée*, *mesnieie*, *mesnil* : Demeure, habitation, maison; famille, enfans, serviteurs; train, dignité, suite, maison d'un grand seigneur, d'un souverain. *La maisnie privée* comprenoit les officiers, domestiques et autres qui étoient attachés à la maison d'un prince, ce qui se nommoit, dans les XV, XVI et XVIIe siècles, *maisonnée*, et aujourd'hui *maison*; *mansio*; en bas. lat. *man-*

sionata; en Ital. *mesnada ;* en Espag. *masnada;* en anc. Prov. *mainada.*

Avint issi que Absalon encuntrad la *maignie* David, è seiet sor un mul.

IIe Livre des Rois, chap. 18, *vers.* 9.

Accidit autem ut occurreret Absalom servis *David, sedens mulo.*

Or quant et li plusors ki là furent assembleit, et la *maihnie* lo plorevet jà mors, il repairat sodainement, et les larmes de toz céaz qui plaindoient sor retornerent en merveilhe.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 31.

Cùmque et multi qui convenerant, et eum jam mortuum familia *lugeret, subitò rediit et cunctorum plangentium in stuporem versæ sunt lacrimæ.*

Céo sunt les *mesnés* Noé solum les poeples, et lour nacions de ceus estoient les gent devisez en terre après lo diluvie.

Bible, Genèse, chap. 10, *vers.* 32.

Hæ familiæ *Noë juxtà populos et nationes suas ; ab his divisæ sunt gentes in terra post diluvium.*

Tornent de çà, tornent de là
Chascun sa *mesgnée* appella,
Tous i acourent pesle mesle
Onc plus espès ne noif, ne grele,
Ne vi voler que ces coups volent.

Roman de la Rose.

Magnifier : Louer, vanter, exalter, élever ; *magnificare ;* en bas Bret. *magnivie,* beau, bon.

Magnitude : Grandeur, magnificence, quantité ; *magnitudo.*

Et grisil et feu ensemble mellée estoient portez, et fust de tant de *magnitude*, que unques tiele ne aparust en tote la terre de Egypte. *Bible, Exode, chap.* 9, *vers.* 24.

Et grando et ignis mista pariter ferebantur : tantæque fuit magnitudinis, *quanta antè nunquam apparuit in universa terra Ægypti.*

Magot : Grosse bourse, bourse bien garnie. *Voyez* Macaut.

Magréable : Vilain, désagréable, hideux, mal fait, méchant.

Magreche : Maigreur, sécheresse ; *macritas.*

Mahaigné, *mahaignié, mahaingné, mahangné :* Blessé, estropié, maltraité, meurtri. *V.* Mehaingnez.

Mahing si est quant home a perdu pié, poing, œil, nez, oroilles ou aucuns de ses membres dou pié ou de la mahin (main) et de ce puet autre apeler sans garanz, et dire issit ; Pierre m'a copé lo poing d'une espie, et sui prez de l'ataindre, si come je dois come home *mahaignié.*

Mss. de la Bibl. Imp., n° 8407, *fol.* 184.

Mahaigner, *maheingner, mahenier :* Blesser, mutiler. *Estre maheing :* Etre blessé, incommodé.

Mahain, *mahaing, maheigne, maheing, maheingne, mahin, mahing :* Incommodité, mutilation, blessure considérable ; défaut, soit du corps, soit de l'esprit. *Voyez* Mehain.

Si l'en entend maladie *estre maheing* que l'en pot voer par dehors en gent, ce han n'est pas leü, l'en doit tant solement voier que l'achetéor ne soit decéu : l'en doit savoir que Sabinus dist, que maladie est issi appellée, quant il a encore aucune chose qui est contre nature, qui empire le cors. Donc nous avons aucune fois sentence pour laide de nature, et maladie selt aucune fois sorprendre tot les cors si come fievre ; et quant l'en vent, tot sost il issi nez, et il a moult grant difference entre *maheing* et maladie, ausi com se aucun est baube, et je cuit qu'il i ait plus *maheing* que maladie et issi le distrent li mestres des mesons por oster la dotance ; mès il n'en i a point, car se il y a tel *maeing* ou maledie qui destorba home à fere son usage, il sera rendu arriere au vendéor. Se nous appelons maledie ou *maheingne* por un po de chose, ausi come une petite fievre, ou por une vieille quarte, ne qui se pot rapir, ou une petite pleie, ci n'a point de forfet, porquoi il doie estre rendu, tot ne soit il dit por droit, et si pot l'en bien lessier tele vençon.

Mss. de la Bibl. Imp., n° 8407, *fol.* 88.

Mahault, *Mauhaud, Mahaut :* Mathilde, nom de femme, féminin de Mathieu ; *Mecthildis, Mathildis.*

Mahaut : Mathieu, nom propre d'homme et de femme ; *Matthæus.*

Mahelin : Médaille de cuivre ou de bronze.

Maheré : Échauffé, selon D. Carpentier.

Maheus, *Macé, Maci, Maheult, Mahi, Mahie, Mahiet, Mahieu, Mahieuhet, Mahiex, Mahitis, Mahiu, Mahui, Mahuris, Massieu, Matheu, Mathi, Mathiau, Mathiex, Mathion, Mathiot, Mathon* : Mathieu, nom d'homme; *Matthæus*; en bas Bret. *Mahe, Maze, Mazeo, Mazev, Mazhe, Mazheff*.

> Paroles vos dirai auci,
> Que nos lisons en Saint *Mahi*,
> C'est asavoir l'Evangelistre
> Ou (au) vingt-troisiesme chapitre.
> *Roman de la Rose.*

Maheutre, *mahutre* : Spadassin, bandit, pillard. *Voyez* Ménage sur ce mot.

Mahin : La main; *manus*. Voyez Mahain.

Mahine : Culotte, dans le Gatinois.

Mahirez, lisez *m'ahirez* : Me mettez en colère, me fâchez.

> Ó Alisandre, le fet remembrez,
> La Reine d'Inde, dunt bien savez,
> Kant par amisté à vus manda
> Presens et béaus duns envéa,
> Entre quels choses fu envée
> Cele bele pucele, taut *mahirez*,
> Ke d'enfance veraiement,
> De venin fu nurri de serpent.
> *Les Enseignemens d'Aristote.*

Mahom, *Mahon, Mahons, Mahum* : Mahomet, le prophète des Musulmans. *La gent Mahon*, les Turcs, les Mahométans; *par la mort Mahom*, par la mort de Mahomet : c'étoit un jurement des Croisés; en bas Bret. *mahomer* signifie usurpateur.

> Li prodom à Meques aloit,
> Là où *Mahons* est aourez,
> Et des Sarrazins houorez.
> *Fabl. de P. Anfor.*

Mahomerie, *mahommerie, mahumerie* : Mosquée, temple des Mahométans; religion de Mahomet; adoration des faux dieux, idolâtrie; en bas. lat. *mahomeria, mahumeria*.

> .... Coutiver, comme une ymage,
> Son cors, certes, c'est fine rage,
> C'est comme une *Mahommerie*.
> *Fabl. n°* 7218, *fol.* 125; *R°. col.* 1.

Mahommet : Toute espèce d'idole.

Mahon : Cuivre, bronze, médaille de cuivre ou de bronze; *mahon*; coquelicot des champs; Ménage le dérive d'*imago*. En Picardie un garde messier est nommé *garde-mahons*.

Mahoner, *mahonner* : Se battre à coups de poings; et arracher les coquelicots appelés *mahons*.

Mahote : Ornement militaire qu'on mettoit aux épaules, distinction de grade qu'on a remplacée par les épaulettes.

Mahui, *Mahuys*. Voyez Maheus.

Mahuiote : Nom de femme, formé de celui de Mathieu.

Mahumerie : Temple des faux dieux. *Voyez* Mahomerie.

Mahurtre, *mahutre* : La partie du bras qui prend de l'épaule jusqu'au coude, selon D. Carpentier.

Mahut : Barthelemi, nom propre d'homme; *Mahutus*. Voyez Maheus.

Mai : Chef d'un corps de métier, maire de ville; *major*.

Mai : Mère; *mater*.

Mai, *may* (avoir bon) : Se réjouir, s'amuser, avoir du plaisir, du bon temps. *Souhaiter le bon may à quelqu'un* : Souhait que les amans faisoient, au mois de mai, à leurs maitresses, en plantant un arbre devant leur porte, et en leur faisant des présens; planter un arbre devant la maison des jeunes filles à marier; les écoliers en faisoient aussi planter devant la porte de leur maître.

Mai, *maiot, maie, mas, mai-à-pétrir* : Pétrin, vaisseau à pétrir le

pain; du Grec *maetra;* en anc. Prov. *mach, mak;* en Ital. *madia.*

MAÏADE, *maieneque, majesque:* Termes qui dérivent de *maius*, mai; ils signifient le droit exclusif qu'avoient certaines personnes, de vendre leur vin pendant tout le cours du mois de mai.

MAICQUES : Mais, seulement, excepté.

MAIDE : Lieu du pressoir où l'on pose la vendange pour être pressurée.

MAIE, lisez *m'aïe, ma aïe:* Mon aide.

Vierge sachans veilliez iestre en *m'aïe*,
Si que maintenir me puisse et tous pechiez fuir. *Servantois, Mss. de l'Eglise de Paris, M. n° ⁺⁄₊.*

MAIE, *mais, may, moy:* Le mois de mai; *maius.*

MAIE DE MESURES : Amas de gerbes destinées aux paiemens des moissonneurs; en bas. lat. *maia.*

MAIEDIEU, lisez *m'aïe dieu:* Serment, jurement qui répond à *ita deus me amet, ita me deus adjuvet.*

MAIENIERRES : Procureur, médiateur, entremetteur; *mediator.*

MAIER, *mager, maieur, majeur, majoral:* Maire de ville, chef d'un corps de métier ou de confrérie, administrateur, celui qui est chargé de la régie de quelque chose, syndic, officier municipal; *major, majus;* du Grec *megas;* en bas. lat. *majorinus;* en anc. Prov. *mai;* et *majhèrs*, plus grand; en bas Bret. *maer.*

En tout tiex cas si tost comme la congnoissance en vient au Seigneur de le vile, il i doit metre hastif conseilg, en tele maniere que se li contens est pour fere *majeur* ou autres personnes convenables à le vile garder, li sires les i doit metre de son office tiex que il sache qui soient convenables en l'office là où il les metra.
Coutume de Beauvoisis, chap. 50.

MAIERE : Le levain qui sert à faire fermenter la bière pour la dépurer, et ce qu'on payoit au seigneur qui le fournissoit.

MAIESTRE : Maître; *magister.*

MAIET. *Voyez* MAILLET.

MAIET, *met de moulin:* Coffre qui reçoit la mouture.

MAIEUR. *Voyez* MAIER.

MAIGNÉ. *Voyez* MAINSNÉ.

MAIGNÉE, *maignie, maigniée, maihnie, mainie, mainiée, maisgnée, maisgnie, maisnie, megnie, meignie, menie, menil, mesgnie, mesnie, mesniée:* Demeure, logement, habitation, maison, famille, domestique, suite d'un grand; *mansio;* en bas. lat. *mas, masinia, masilinum, maagneya, mainagium.* De ces mots sont venus, ménage, ménagement, ménager, déménager, déménagement, emménagement, emménager, &c. *Voyez* MAGNIE.

Et il destrains de si grant nécessiteit de perilh, comandat à céas de sa *maihnie* ki lo porterent.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, chap. 6.

Et tanta periculi necessitate compulsus, familiaribus *suis se portantibus præcepit.*

MAIGNEN, *maignan, maignien:* Chaudronnier.

Léauté querez, mais non el *maignen*,
En orrier, en lo è en chien,
Et en cheval restif vus fiez bien,
Guaite, ne sunge ne mescréiez de rien.
Roman des Romans, strophe 149.

MAIGNER : Demeurer; *manere.*

Ju voil qu'il ensi *maignet* en josk'atant ke ju venrai. *Sermons de S. Bernard, fol. 62.*

Si eum volo manere *donec veniam.*

MAIGNIER, *meignier:* Domestique, familier, fermier, laboureur; en bas. lat. *magnerius, mainerius, mainagerius.*

MAIGNIEZ, *magnicnier, maignein, maignen.* Voyez MAGNAN.

MAIGRESCE, *maigreche, maigresse, megrece:* Maigreur; *macritas.*

Deles Envie auques près iere
Tristesce pointe en la maisiere,
Et bien paroit à sa color
Qu'ele avoit au cuer grant dolor,
Et sambloit avoir la jaunice,
Si n'i féist riens Avarice
Ne de paleur, ne de *megrece:*
Car li sousiz et la detrece,
Et la pesance et li anuis,
Qu'el soffroit de jors et de nuis,
L'avoient fete molt jaunir,
Et meigre et pale devenir.

Roman de la Rose, vers 293.

Maigue, *megue, mesgue :* Petit-lait, lait clarifié. *Voyez* Formaige.

Maigue : Poisson de mer, suivant D. Carpentier.

Maihener : Disloquer, estropier. *Voyez* Mehaigner.

Maikes : Que, rien que.

Mail : Marne, terre blanche et argilleuse propre à engraisser les terres et les rendre fertiles; d'où *mailler une terre*, l'engraisser avec de la marne.

Mail : Ciment; d'où *mailler*, cimenter, enduire de ciment.

Mail de plonc : Sorte d'arme, maillet armé de plomb; d'où *mail*, jeu, parce que l'on pousse une petite boule avec un maillet; et espèce de marteau au bout d'un long bâton; de *malleus*. Voyez Maillet.

Maile : Clôs, lieu enfermé de pieux.

Maileliatte : Mélanie, nom de femme.

Mailes : Mâle; *masculus. Li hoirs mailes :* Les enfans mâles.

Mailhé : Garni de mailles; de *macula ;* en bas Bret. *mailh.*

Mailhere, *mailhée :* Mesure de terre équivalant à un quart d'arpent.

Mailhoche, *mailloche :* Maillet de bois.

Mailhol : Jeune plant, marcotte de vigne, mailleton; *malleolus.*

Mailhu : Garni de mailles.

Mailiere, *mailliere, marliere, marniere :* Fosse d'où l'on tire la marne; en bas. lat. *marla, marga, marlaria, marna, marneria.*

Maille, *maaille :* Petite monnoie de cuivre qui valoit la moitié d'un denier, et qui équivaloit à l'obole. Il existoit cependant, sous François 1er, une autre petite monnoie d'or, ayant la forme des écus d'or, et qu'on appeloit *maille de Lorraine;* elle portoit d'un côté la tête du Duc de Lorraine, et au revers, une croix avec d'autres pièces dans son écu. Ces mailles d'or pesoient quatre deniers et quatre grains, et avoient cours pour 30 sols 6 deniers. Sous Philippe-le-Bel on frappa des *mailles* blanches; de *malleatus ;* en bas. lat. *mallia;* en anc. Prov. *malha, malia;* Ménage dérive ce mot de *mascula.*

Et je suis cil qui ne refus
Denier, monnoie, ne *maaille,*
Ainz le praing ainçois que je faille,
Quar la *maaille* a grant mestier,
S'en a l'en deux por un denier,
Et s'en a on, ce n'est pas fausse
Poivre et aus à fere une sausse,
A sa char, ou à son poisson,
Deux saussieres ou un poçon,
Ou un platel, ou escuele,
Ou *maaillie* de canele,
Ou sel à saler son potage,
Trestout a mestier à manage,
Quarte de cidre ou de cervoise.

Fabl. du Dict de la Maaille.

Maille : Sorte d'arme défensive, suivant D. Carpentier; ce pourroit être la cotte de mailles.

Maille au chat, *maille postulat :* Sorte de monnoie, selon D. Carpentier.

Mailler : Frapper avec le maillet, avec un marteau ou avec une masse; endosser la cotte de mailles.

Il la ledange malement,
Ne ne veut pour nul serement
Recevoir excusation,
Tant est de mal entencion,

Ains fiert, frappe et rouille et *maille*,
Cele qui brait, et crie, et braille.

Roman de la Rose, parlant d'un jaloux qui bat sa femme.

MAILLES (cotte de) : Tissu de plusieurs filets ou chainettes de fer, dont on formoit une sorte de chemise, qu'on mettoit pour aller au combat.

MAILLÉS, *mailliés*, *maillotins* : Séditieux qui s'élevèrent en France sous le règne de Charles VI, et qui eurent ce nom, des maillets dont ils étoient armés; on étendit ensuite ce nom à toute espèce de séditieux.

MAILLET : Arme qui avoit un marteau de fer ou de plomb; de *malleus, malleolus*; en bas Bret. *mailh, mailhoich*. « *Maillet*, dit Nicot, est le diminutif de mail, duquel diminutif ès histoires et romans de France, est nommé ledit instrument de guerre, duquel usoient jadis les François ».

MAILLETON : Nouveau jet, ou rejeton qui sort d'un arbre ou d'un ceps de vigne, après avoir été taillé; de *malleolus*.

MAILLETTES : Taches, marques. — L'auteur donne des leçons aux femmes, pour leur indiquer comment elles doivent se comporter à table :

Et gart que ja henap ne toiche,
Tant com ele ait morsel en boiche;
Si doit si bien sa boiche terdre;
Qu'el n'i lest nule cresse aerdre,
Au mainz en la levre desore:
Car quant cresse en cele demore,
El vin en perent les *maillettes*,
Qui ne sunt ne beles, ne netes.

* *Roman de la Rose, vers* 13871.

MAILLIERE, *marliere* : Marnière, fosse d'où on tire la marne pour engraisser les terres. *Voyez* MAILIERE.

MAILLIS : Pieu, poteau, pilotis.

MAILLON : Enfant au maillot, et le maillot d'un enfant. *V.* MAILLETON.

MAILLON : Nœud, petite maille.

MAILLOTIN : Arme, espèce de maillet ou de massue; de *malleolus*. On appela aussi *maillotins*, une troupe de séditieux, sous Charles VI.

MAILLUEL : Maillot d'enfant.

MAILOLE : Jeune plant de vigne.

MAILORGUES : Le royaume de Mayorque. Dans un Mss. du XIII[e] siècle, Fonds de l'Eglise de Paris, est un mémorial de toutes les marchandises étrangères qui venoient à Paris; au fol. 39 on lit : « Dou Royaume de *Maïlorgues* vient alun, ris, cuir et figues qui croissent où païs ».

MAIMBOURGIE : Protection de Maimbourg. *Voyez* MAINBOURG.

MAIN : La main; *manus*. *Haute main*, la main droite; *main basse*, *main pote*, la main gauche; *gens de basse main*, gens de basse condition, lie du peuple; *livrer ses mains*, faire hommage en mettant ses mains entre celles de son seigneur; *mettre en la main Dieu*, formule de serment; *main mollaire*, meule qu'on tourne à la main; *aller à la main*, être d'une égalité de rang.

MAIN : Le matin; *manè*. *Main et soir* : Le matin et le soir.

..... Charles, li bons rois naturés,
De *main* lever estoit acoustumez,
Et d'oyr messe, si tost k'ert aprestes.

Enfance d'Ogier le Danois, fol. 114, *V°, col.* 1.

Tels rit au *main*, qui le soir pleure.

Anc. Proverbe, tiré du Fabliau d'Estula.

Ce proverbe est encore répété dans le *Temps Pastour* ou *Pascour*, de Guillaume de Machault, ainsi que dans la traduction des Distiques de Caton, par Adam Duseuil ou Dusuel, auteur du XIII[e] siècle. Notre illustre Racine s'en est servi au commencement de la comédie des Plaideurs :

Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fiera,
Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Il y a encore des gens assez supers-

titieux pour croire que si l'on rit le vendredi, on pleurera le dimanche; s'il fait beau le vendredi, il pleuvra le dimanche; enfin le *vice versa*, ou qui n'entreprennent rien ce jour là, crainte de malheur.

MAIN : Moyen, mitoyen, qui est au milieu; *medius*.

MAIN (mal de saint) : La gale, la lèpre.

MAINADE : Compagnie, association.

MAIN A MAIN : Aussitôt, sur le-champ.

MANANT : Très à son aise, riche.

MAIN-BASSE MAIN : Basse naissance. *Main hautaine*, souveraineté, pouvoir; *gens de basse main*, peuple, roturier.

> Chevaliers ne doivent pas estre enci menés cum borgés, ne borgés et *gens de basse main* cum Chevaliers.
>
> *Assises de Jérusalem*, chap. 2.

MAINBOURG, *mainbornissiere*, *mainbour*, *mainbournissiere*, *mainburnissiere* : Tuteur, gardien, procureur, gouverneur, curateur, administrateur, receveur, exécuteur testamentaire; en bas. lat. *mamburnus*.

> Chascuns si sait que compaignie se fet par mariage; car si tost coume mariage est fez, li biens de l'un et de l'autre si sont quemun par le vertu dou mariage : mès voirs est que tant coume il vivent ensamble, li hons en est *mainburnissieres*, et convient que la fame seuffre et obéisse tant comme il apartient leurs muebles et as despueilles de leur hiretages. *Cout. de Beauvoisis*, chap. 21.

MAINBOURNÉE, *mainbarnie*, *mainbornie*, *mainbournie*, *mainbournye*, *mainburgnie*, *mainburnie*, *mainburgie* : Tutelle, curatelle, puissance paternelle, garde, protection, administration des biens et d'une personne, recette, exécution testamentaire; en bas. lat. *mamburnia*.

> Il disoit il que li mariés est hors de la *mainburnie* sen pere.
>
> *Cout. de Beauvoisis*, chap. 41.

> Chaus qui sont à men pain, et à men pot, ou en me *mainburnie*, ou en men bail, ou en me garde, ou qui perdent ou gaignent avec moi par reson de compaignie, ne doivent pas estre oïs en tesmoignage pour moi.
>
> *Même Coutume*, chap. 39.

MAINBOURNER, *mainbarnir*, *mainbornir*, *mainbournir*, *mainburnir* : Protéger, soigner, défendre, gouverner, administrer; en bas. lat. *mamburnire*, formé de *manus* et de *gubernare*.

> Si voloit Pierre penre de ces vilenages pour les enfans *mainburnir* de che que il leur failloit par dessus che que li fief valoit, et li amis as enfans ne le voudrent souffrir, ainchois requisrent au Conte que Pierre fist bone séureté de rendre as enfans quant il seroient aagiez toutes les aissues de leurs terres vilenages. *Cout. de Beauvoisis*, chap. 15.

MAINBURNE : Tutrice.

MAINBURNIR. *Voy.* MAINBOURNER.

MAINDRAS : Demeureras.

MAINDRE, *mainer* : Demeurer, rester, habiter; *manere*; au futur *maindrai*, demeurerai; au présent de l'indicatif et du subjonctif *maint*, demeure.

> Il (les moines) n'ont cure d'orgueil ensuire,
> Tous se vuelent umblement vivre,
> Avec tel gent jà ne *maindrai*,
> Se je i *maint*, je me faindrai.
>
> *Roman de la Rose.*

MAINDRE : Plus petit, moindre; *minor*, *minus*.

> Sire ce dit Euriant, de *maindre* messaige de vous me fusse bien passée, allez en vostre hostel. *Roman de Gerard de Nevers.*

MAINE, *mainement*, *mainie*, *manaie*, *manoir* : Maison, demeure, habitation; *mansio*. Voyez MAIGNÉE.

MAINER, *mainner* : Mener, conduire, guider; *minare*; ou suivant Barbazan; de *manu ducere*.

> Je suis la Mort qui Dure me surnomme,
> Pour ce qu'il faut que *mainne* tout à fin;
> Je n'ay amy, parent, frere, ou affin
> Que ne face tost rediger en pouldre;

Et suis de Dieu à ce commise, afin
Que l'on me doubte autant que tonnant fouldre. *La Dance aux Aveugles.*

Mainette, *mainnette:* Petite main; de *manus.*

Mainfaict : Retrait lignager ou féodal.

Mainferme : Terre roturière.

Mainfroy : Nom d'homme; *Manfridus.*

Maingevre, *maingéure, mangéure, mangevre :* Ratelier, crêche d'une étable, d'une écurie, mangeoire.

Puet om dons croire ke cil soit Deus, cuy om mat en la *maingevre*, ke criet el berzuel, ki soffret totes nécessiteiz, k'altres enfés soffret, cuy om bat, cuy om derachet, cuy om crucifiet, cuy om met el sepulcre, et cuy om enclot, entre dous pieres? *Sermons de S. Bernard, fol.* 31.

Ergone credendum est, quod iste Deus sit, qui ponitur in præsepio, *qui vagit in cunis, qui omnium infantilium necessitatum injurias patitur, qui flagellatur, qui conspuitur, qui crucifigitur, qui ponitur in sepulcro, et inter duos lapides concluditur, excelsus et immensus?*

Maingue : Mange.

Mainguer : Manger; *manducare.*

Mainiée, *mainil.* Voy. **Maignée.**

Mainier, lisez *mainger, mainjer :* Manger; *manducare;* d'où *mainjuent,* ils mangent.

De toz les arbres, dist-il, de Paradis *maingeras*, mais warde ke tu ne *mainjosces* del arbre de la science de bien et de mal. *Sermons de S. Bernard, fol.* 64.

Ex omni ligno paradisi comedes, *de ligno autem scientiæ boni et mali ne* comedas. *Genèse* 2, 16, 17.

Main mole : Main-morte, état de ceux dont les biens n'étoient pas sujets à des mutations, tels que les biens des communautés, des gens d'église, &c.; *manus-mortua.*

Main mollaire : Meule qu'on faisoit tourner avec la main.

Main mortable : Homme serf dont les biens retournoient au seigneur lorsqu'il mouroit sans laisser d'enfans légitimes; *manu-mortabilis.*

Main muable : Serf qui pouvoit changer de seigneur; *manu-mutabilis.*

Mainnage : Meubles, ustensiles, ce qui sert dans une maison; en bas. lat. *mainagium.*

Mainnet : Fruit, sorte de pomme, selon D. Carpentier.

Mainnier : Sergent, huissier; en bas. lat. *maynerius.*

Mainpast : Domestique, serviteur, valet d'écurie; *manu-pastus.*

Mainplant : Jeune ou nouveau plant de vigne.

Main-pote : Main basse, main gauche.

Mains : Moins; *en mains,* en moins; *minus,* demeure; de *manere.* Voyez **Maint.**

Amis, je *mains* de la cel pont,
Mais j'ai deça une maison,
Cinq ans a qu'il n'i a nus hon.
Roman de Dolopatos.

Seigneur, entendez ma sentence,
Qui Faux-semblant voudra congnoistre,
Si le quiere en monde ou en cloistre,
Nul lieu fors en ces deux ne *mains*,
Mais en l'un plus, en l'autre *mains.*
Roman de la Rose.

Tant s'exploicterent de chevaucher, passant par villes et chastéaulx, que *en mains* huit jours arriverent à Mex (Metz) en Lorraine, où le Duc fut moult bien reçeu de ceulx de la ville. *Roman de Gerard de Nevers.*

Mainsné, *mainsnés, maisné :* Cadet, plus jeune, moins âgé, puîné; *minor natu,* par opposition à *ainsné.* Voyez ce mot.

Il convient que le tiers que li *mainsné* emporte deviegne arriere fief dou Seigneur. *Beaumanoir, Cout. de Beauvoisis, ch.* 47.

Si vilenage vient à enfans en descendant, ou en eschéoite, il n'i a point de ainsnéesce, ains emporte autant li *mainsnez*, comme li ainsnez. *Cout. de Beauvoisis, chap.* 14.

Maire de chatel : Marque, signe, armes, endroit, lieu ; la marque d'un seigneur châtelain.

Mairerie, *mairie :* Maîtrise, magistrature, mairie; le droit qui appartient au maire; temps pendant lequel on exerçoit les fonctions de maire; *majoratus ;* en bas. lat. *mairia.* Voyez Manderie.

Mairiaux : Matériaux, préparatifs; de *materia.*

Mairie : Marie, nom propre de femme; *Maria.* Voyez Manderie.

Mairien, *mairian, mairrien, merrien :* Bois à bâtir, bois propre à faire des douves pour les tonneaux, bois de charpente propre à toutes sortes de constructions et d'usages; *materiamen, materies.*

Car mes voisins puet apuier son *mairien* encontre mon mur qui joint à lui, veille, on ne veille. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 24.

Et (S. Louis) fist couper en son bois les très et autres *merrien* de (pour) l'église des Frères Meneurs de Paris, et pour le cloi tre de ladite église, et pour le dortoier et le refréçoière des Frères Preéchéeurs de Paris, et pour la Mèson-Dieu de Pontaise, et pour les Frères Des Sas de Paris; et fest ausi mener tout ledit *merrien* à touz les liex desus diz; et les branches et l'autres bois qui demoroit des grosses pièces du *merrien*, estoit donné pour Dieu as poures religions.

La Vie de S. Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite.

Mairier : Joindre un homme et une femme par le lien conjugal, marier, lier, unir, accoupler; *maritare.*

Mairit : Époux, mari, homme engagé dans les liens du mariage; *maritus.*

Mairlier, *marillier, marreglier, maurli d'esglise :* Marguillier, administrateur des affaires temporelles d'une église, sacristain, chantre de paroisse; *matricularius.*

Mairs, *Mairqz :* Marc, nom propre d'homme; *Marcus.*

Mairs (mois de) : Le mois de mars; de *mars, martis.*

Mais, *maiz, mas, maz :* Maison de campagne, métairie; *mansio.*

Mais, *maiz :* Coffre où tombe la farine à mesure que le bled se broie.

Mais, *mau, mès :* Ces prépositions jointes à un verbe ou à un nom, signifient, mal, mauvais, méchant; et au fém. *maise,* mauvaise. *Mesuemer,* ne pas estimer; *mescroire,* ne pas croire; *mesfaire,* mal faire; *maufait,* mal fait.

Mais : Conjonction souvent employée chez nos anciens, pour les significations suivantes, seulement, davantage, plus, jamais, pourvu, dans la suite, lorsque, quand, quant, pas, point, m lgré, quoique, à présent, dès que, aussitôt, excepté, hors, hormis, à condition, avant, à l'avenir, depuis, sinon; de *magis. Je n'en peux mais,* ce n'est pas ma faute, je n'en peux plus; *onques mais,* jamais plus; *mais de,* plutôt que; *mais que,* pourvu que, rien que; *à tosjors mais,* pour toujours, à jamais; *ne mais,* à moins.

Mon amy vous irez aujourdhuy si Dieu plaist; je voudrois bien estre asseuré, disoit-il, d'y pouvoir estre demain pour tout le jour. Recommandez-vous à luy, et vous y serez en-luy, et bien, disoit-il, *mais* (pourvu, seulement), que j'y sois, je feray mes recommandations moy-mesme.

Bonav. Despériers, Nouvelle Ire.

Je declaire que *n'en puis mais.*

Villon, cité par Borel.

Ô Abbez et Abbés! uns sols nons est, mais en l'un de cez douz Abbez n'en at *mais* (seulement) ke les soles parol s de cest nom.

Sermons de S. Bernard, fol. 123.

O Abbas et Abbas! nomen unum, sed *in altero sola magni nominis umbra.*

Mais conseil mettre n'i povoit,
Et (Neron) fu si forment esbahi,
Que lui méesmes s'en est haï,
Et quant il se vit en ce point,
Qu'il n'eut *mais* (jamais) d'esperance point,

As sers pria que il le tuassent
Ou qu'à soi tuer li aidassent.

Roman de la Rose, vers 6804.

Li Pelerin à son païs sospiret, et à son païs tent, et *mais* (pourvu) qu'il ait son vivre et son vestiment, ne se vuelt plus chargier.

Sermons de S. Bernard, fol. 121.

Ad patriam suspirat, ad patriam tendit: vestitum et victum habens, non vult aliis onerari.

La Fontaine s'en est servi en ce sens, dans la fable du Chat et du Renard, livre 9, fable 14.

Qui est nuls ki puist faire nat concivement d'orde semence, *mais* (excepté, hormis) ke tu, Sires, ki sols est concéuz senz tot malvaix et senz tot tachous deleit.

Sermons de S. Bernard, fol. 33.

Quis enim potest facere mundum de immundo conceptum semine, nisi *qui solus sine omni illicita et immunda conceptus est voluptate*.

Dame, ce dist Englantine, onques ne me parla, *mais* (aussitot, dès que) que je lui en eust parlé, au plustot que il peust sortir.

Roman de Gerard de Nevers.

Et disoit, lasse, qu'ai-je fait,
Ne me repentit *mais* (avant) de fait
Qui m'advenist dès-lors en ça,
Que ce beau monde commença.

Roman de la Rose.

Maise : Caque, vaisseau où l'on met les harengs; en bas. lat. *meisa*.

Maisel, *maiseliere, maiseloire* : Boucherie; *macellaria taberna*.

Maiselier : Boucher, charcutier; *macellarius*. *Voyez* Macélier.

Maiselle, *maiscelle* : Joue, face, visage, mâchoire; de *maxilla*; en anc. Prov. *maissëla*.

La Damoiselle se leva sus, delaissant Lyriart, apoyant à la fenestre, la main à sa *maiselle*, pensant sa terre avoir perduë.

Roman de Gerard de Nevers.

Moult se prist à desconforter, la main à sa *maiselle* mist en disant : las moy!

Même Roman.

Maiseller, *maiseliere, maiselliere* : Dent mâchelière; de *maxillaris*.

Maisement : Mal, méchamment, mal à l'aise; *malè*.

Ha ! las, ils le firent si *maisement*, ke onques convent ne lor tinrent, ains s'en alerent en Surie ù il savoient bien k'il ne feroient nul esploit.

Ville-Hardouin, fol. 8.

Maishui, *maishuy, meshui* : Aujourd'hui, présentement, à l'avenir, tantôt; de *magis* et de *hodiè*. *Vous ne le reverrez meshui* : Vous ne le reverrez point d'aujourd'hui.

Maisiere, *mesiere* : Masure, muraille; haie, cloison, séparation, bornes d'un héritage; *maceria, maceries*.

Les li en son peti cloistre iere
Plus volentieus qu'en un grant cloistre,
Petit avient que grant murmuire
En grans cloistre, n'en grans murs muire,
Volentiers croist entre *maisiere*.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 2.

Et li Déable saut arriere,
Qui s'estoit mis en la *mesiere*,
En l'Eglise.

Roman de Perceval, cité par Borel.

Maismement, *meismement* : De même, pareillement, semblablement; principalement, sur-tout; *maximè*.

Mais à nos afferent *maismement* celes choses k'en ses oyvres samblent estre plus granz. *Sermons de S. Bernard, fol.* 51.

Sed ad nos maximè *spectant, quæ in eis maxima esse videntur.*

Necessaire est vroyement une chose et *maismement* necessaire, car ceste est li très bone partie ke tolue n'en iert mie.

Sermons de S. Bernard, fol. 110.

Necessarium planè unum, et maximè *necessarium, quoniam hæc pars optima quæ non auferetur.*

Maisné : Cadet, puîné, plus jeune. *Voyez* Mainsné.

Maisneté, *maineté* : État d'un enfant né en second; droit du puîné dans l'héritage de ses père et mère, condition d'un *mainsné*. Voy. ce mot.

Maisnie : Famille, maison, tous



ceux qui la composent; de *mansio*. Voyez Magnie.

Maisnier : Celui qui est attaché à la famille, à la maison de quelqu'un, domestique.

Maisnil : Ferme, métairie; *mansio;* en bas. lat. *mansionile.*

Maisonage, *maisonnage, mesonnée :* Bois de charpente propre à bâtir les maisons; c'est aussi l'action de bâtir, de construire un bâtiment.

Maisoncelle, *maisonchelle :* Petite maison; de *mansio.*

Maison de la paix : Hôtel-de-ville, maison commune.

Maison de la ville : Prison publique.

Maison dieu : Hôpital, Hôtel-Dieu.

> Item que l'en die à ceux qui gardent et gouvernent les *maisons Dieu* qu'ils ne hebergent tels truans, ou telles persones oiseuses, s'ils ne sont mehaignez.
>
> *Ordonnance du Roy Jehan, de l'an* 1350.

Maison divine : Famille Impériale; *mansio divina.*

Maison estagiere : Boutique.

Maisonner, *maisoner :* Bâtir, édifier, construire, maçonner, reconstruire, refaire une maison; de *mansionem facere;* en bas. lat. *mansionare. Maisonner* s'est dit aussi pour, recevoir dans sa maison, loger.

> Vieillesse acquiert, bastit, *maisonne,*
> Jeunesse du bon temps se donne.
>
> *Blason des Fausses Amours, cité par Borel.*

> Aucuns usages sont ès bones viles de *maisonner* et de pluriex autres choses qui sont pas ès viles champestres, car es viles champestres nus ne puet *maisonner* si près de moi que li degoust de ma meson ne me demeurt tout frans, et se je fais chéaoir mon degoust en le terre mon voisin, je dois estre contrains de oster loi, mes ès bones viles queurt autres usages de *maisonner,* pour che que les places sont plus estroites.
>
> *Cout. de Beauvoisis, chap.* 24.

Maisonner : Bois de charpente propre à la construction d'une maison.

Maisonnier : Qui habite une maison, qui a une maison, qui y est *estagié,* selon la Cout. de Bretagne, art. 377.

Mais-que : Sinon, ne, plus, que; *magis.*

Mais-qu'il : Comme s'il, pourvu qu'il.

Maissaige : Métairie, ferme, maison de campagne; *mansio.*

Maissan : Mauvais, méchant; *maleficus.*

Maisselete : Joue mignonne, visage délicat; *maxilla.* V. Maiselle.

Maistdiex, lisez *m'aist Diex :* Dieu m'ait en aide, avec l'aide de Dieu, s'il plaît à Dieu; *ita me adjuvet Deus.*

Maisté, lisez *maïsté :* Majesté; *majestas.*

> Et devia, si que percevit les Anges qui l'emporterent à la *maisté* du ciel avec son pere. *Roman de Merlin, cité par Borel.*

> Quant l'entent li preudon, s'a deux souspirs getez,
> Puis a dit au vallet, por Dieu de *maistez,*
> Il doit estre noz Sires par droites veritez,
> Freres a et serors, mès il est li ainsnez.
>
> * *Fabl. de Gautier d'Aupais.*

Maistre : Maître, docteur, savant, capitaine, médecin; *magister;* quelquefois se prenoit aussi pour bourreau. *La maistre,* pièce de bois qui règne le long de la charrue, et qu'on appelle plus communément *haye ; maistre des œuvres,* maçon, architecte, entrepreneur de bâtimens; *maistre escole,* écolâtre, dignité ecclésiastique; titre du Recteur de l'université d'Angers; en bas. lat. *magisscola,* de *magister scholæ.*

Maistréaulx : Pétrin. *Voy.* Mai.

Maistrement : Avec science, avec art et habileté; en maître, en souverain, avec puissance, autorité, magistralement.

MAISTRIER, *maistrier, maistroier :* Dominer, gouverner, conduire, maîtriser; *magistrare.*

Quant home a cuer qui le *maistrie*, ce n'est pas de merveille, qu'il le serre aucune fois.
Roman de Tristan.

MAISTRIE, *maistrise :* Art, industrie, habileté, adresse, science, subtilité, maîtrise, enseignement, domination, puissance, autorité, commandement, seigneurie; arrogance, fierté, hauteur, supériorité qu'on a, ou qu'on s'attribue sur quelqu'un; *magistratio.*

Ce mien estat vous soit exemples,
Béaux doux fils, et le retenez,
Si sagement vous demenez,
Que miéulx vous soit de ma *maistrie*,
Quant voz rose sera fletrie,
Et les chanes vous assauldront,
Certainement les dons fauldront.
Roman de la Rose.

MAISTRISIÉ : Expert, habile.

MAISURE : Haie, séparation d'habitation. *Voyez* MAISIERE.

MAIT, *met.* Voyez MAI.

MAIT, lisez *m'ait :* M'aide; *adjuvet.*

MAITIN : Matin; *manè.*

MAITRE : Cavalier; *maistre*, maître-ès-arts; *magister.*

MAITRISE, *maistrise :* Puissance, autorité, supériorité; *magisterium. Grant maistrise :* Grande charge, haute dignité.

Et s'il ne lui fait sa requeste,
Il n'en a pas moins de moleste,
Que cil qui la lui a requise,
Tant est d'amour grant la *maitrise.*
Roman de la Rose.

MAIWE, *mailwe :* Le milan, oiseau de proie; *milvus.*

MAIXENCE : Nom propre de femme, Maxence; *Maxentia.*

MAJESTAL : Qui concerne la majesté royale; de *majestas.*

MAJESTÉ : Puissance, autorité; *majestas.*

MAJEURS : Ancêtres, prédécesseurs; *majores.*

MAJHËRS : Plus grand; *major.*

MAJORAL. *Voyez* MAEUR et MAIER.

MAJORALËMËN : Grandement, principalement, à plus forte raison; en Langued. *majhormën.*

MAJUSCULE : Chantre d'église; *majusculus.*

MAKELAER : Courtier, agent de change.

MAL : Maillet, martinet de forge; *malleus;* en Langued. *mal.*

MAL, *male, mau :* Mauvais, nuisible, dangereux, méchant; *malus;* en bas Bret. *mall.*

Hay, cumbien nos seroit, si nos n'en aviens de bataille mais k'encontre les solz malignes espiriz, à tot lor sogestions, et ke li homé ne nos grevessent par lor *mals* examples et par lor *males* semonses, et par paroles de losengerie et de detraction et par mil manieres.
Sermons de S. Bernard, fol. 108.

Utinam soli impugnarent nos maligni spiritus cum suggestionibus suis, et nihil nocerent homines perniciosis *exemplis, persuasionibus* importunis, *sermonibus adulationis vel detractionis, atque aliis mille modis.*

Le bon mal, le mal S. Aignen, mal S. Santin, mal S. Saintin : Espèce de maladie que nos anciens auteurs n'ont pas désignée. *Le beau mal, mal d'avertin, mal chault, mal de chaleur, le grant mal, le gros mal, mal S. Leu, mal S. Loupt, mal S. Mathelin, mal S. Mathurin, mal S. Jehan, mal S. Nazaire, mal S. Victor, maladie obscure :* Épilepsie, mal caduc, vertige, fièvre chaude, étourdissement, folie, frénésie. *Mal d'Amiens, mal S. Andrieux, mal S. Antoine, mal S. Firmin, mal Sainte Geneviève, mal S. Germain, mal S. Messent, mal Nostre-Dame, mal S. Verain :* Feu sacré, érysipèle, scorbut. *Mal S. Martin*, ivresse; *mal S. Eloy, mal S. Julien, mal S. Martin,*

abcès, apostume, esquinancie; *mal S. Ladre*, la lèpre; *mal S. Quentin*, l'hydropisie. Le lecteur sera sans doute étonné de voir cette kyrielle de maladies auxquelles on avoit donné des noms de saints; cet étonnement cessera lorsqu'il saura qu'à l'exemple des anciens Païens, on avoit ainsi nommé chaque maladie, et on l'avoit placée sous l'égide d'un saint, pour y avoir recours et en obtenir la guérison; c'est ainsi que S. Ladre ou Lazare étoit invoqué pour la lèpre, S. Roch pour la peste, l'un pour le feu, l'autre pour le mariage, la fécondité, le cocuage, &c. &c.

Malachet : Cerisier sauvage dont le fruit est très-amer; son écorce est un fébrifuge; de *malum*, fruit; en Langued. *malaghët*.

Malader, *maladier* : Être malade, être valétudinaire.

Maladeux, *maladieux*, *maladis*, *malapde* : Infirme, malade, valétudinaire; *malè aptus*; en basse lat. *malatus*.

Maladextre, lisez *mal à dextre* : Maladroit, qui ne fait pas les choses habilement, qui les fait de travers, qui manque d'habileté, de dextérité, d'adresse; *qui malè direxit, dirigit*.

Maladit, *malait*, *maldit*, *malerit* : Maudit, chargé d'imprécations; *maledictus*.

Maladrerie : Hôpital destiné aux lépreux; on la nommoit aussi *léproserie*, de *lazarus*; en Langued. *malaoutièiros*. Voyez Ladre.

Malage : Mal, souffrance, maladie, infirmité, mauvaise santé, langueur; *malum*.

Pouretez fu bien lor amie,
Quar sovent fu en lor compaingne,
Et c'est la riens qui plus mehaingne,
Cels entor qui ele se tient,
Nus si granz *malages* ne vient.

* *Fabliau d'Estula.*

Malait, lisez *mal ait* : Imprécation, malédiction, exécration; de *malum habeat*.

Or oiez que je vi;
Quinze jours ot mardi
Que j'aloie un sentier
Pour moi esbanoier.
Jouste un bois lez à plain,
Encontrai un vilain,
D'un gros burel vestu,
Cui maus ert avenu,
Si vous dirai comment,
Diex à qui tout apent,
Et tout a en baillie
Vous otroit compaignie,
D'autretele aventure
Et de sa trouvéure,
Mal ait qui ne l'otroie,
Quoique couster li doie.

* *Dict de l'Eschacier*, *Mss. n° 7218*.

Par ce Dict, l'auteur anonyme prouve qu'il y a un avantage réel d'avoir un pied coupé ou une jambe de moins, et d'aller avec des échasses, parce qu'elles servent à se défendre, à barrer une porte, et autres avantages qu'il y explique. *Voyez* les *Fabliaux* des XI, XII et XIII[e] siècles, publiés par M. *Méon*, où ce Dict est rapporté.

Malamour : Haine, indisposition contre quelqu'un.

Malan : Défaut, maladie, lèpre; *malum*.

Le col fu de bonne moison,
Gros assez, et long par raison,
Si n'avoit tache, ne *malan*.

Roman de la Rose.

Malandre : Maladie difficile à guérir, ulcère; en bas. lat. *malandria*. Dancourt s'est encore servi de ce mot dans sa comédie des Vendanges de Surêne, où il fait dire à Vivien de la Chaponardière : « Parbleu, la vostre (mine) est plus ridicule que la mienne, je n'ai ni surot, ni *malandre* ».

Malandrins, *malandras* : Voleurs Arabes et Égyptiens qui pilloient les Chrétiens pendant les Croisades; on donna aussi ce nom a des brigands

qui ravagèrent la France sous les règnes du Roi Jean, et de Charles son fils; et lépreux, individu attaqué de la lèpre; en bas. lat. *malandrinus*, *maledrinus*.

Malarmat : Poisson armé de deux cornes, ainsi nommé par antiphrase; *malè armatus*.

Malart, *malard*, *maslart* : Le mâle de cannes sauvages; *anas masculus*; en bas. lat. *mallardus*; en bas Bret. *mailhard*.

Pour vous, fait-il, irai jou bien,
Mais pour Diu n'en feroie rien,
Vostre compaiguie m'i maine;
Amaine mon cheval, amaine,
S'irai avec chez Papelars,
Miex aimeroie deus *malars*,
Voir deux biens petis moissons
Que toutes lor confessions,
Mais j'y vois pour aus trufer.

Le Dit du Barisel.

Malart, *maleart*, lisez *mal art*, *male art* : Mauvais art, mauvais dessein, tromperie, ruse, subtilité, fourberie, enchantement, magie, sorcellerie; *mala ars*.

C'est goupil qui tant set *mal art*,
Que nos ci apelons Reuart,
Sénefie le male goupil (le demon)
Qui le pueple met à essil.

Le Bestiaire.

Malartous, *malenart*, lisez *mal artous*, *mal en art*; au féminin *mal artouse*, *male en arte* : Fourbe, rusé, trompeur, d'un mauvais caractère; qui étudie la magie, la sorcellerie, négromancien; de *malè artificiosus*.

Malasabër, lisez *mal a sabër* : Etre en colère, s'irriter, être fâché.

Malaustru : Malheur; Borel prétend que c'est à-peu-près comme *mauvais astre* (*mala astra*), qui est né sous de mauvais astres, sous une mauvaise planète, sous une malheureuse étoile; d'où l'on auroit donné le nom de *malaustru*, à un homme malheureux et mal vêtu; *malè astrosus*. Je préfère les étymologies de le Duchat et de Ménage; le premier dérive ce mot de *malè astructus*, et le second, de *malè instructus*; en Langued. *mal ëstruc* signifie mal appris, ignorant.

Malaut : Malade; *malatus*.

Malavalisque : Expression de dédain, fi, fi donc.

Malavëc : Être malade.

Malavëo, *malavëits* : Infirmité, maladie, incommodité.

Malavis, lisez *mal avis* : Imprudence, étourderie, témérité, action faite sans conseil.

Malazit, *malaëts* : Maudit; *maledictus*.

Malbailli, lisez *mal-bailli* : Mal ajusté, maltraité, en mauvais équipage, mal gouverné, détruit, ruiné; en bas. lat. *maleabbiatus*.

Mal-compazible : Mal qu'on ne peut arrêter.

Malcontent, lisez *mal-content* : Mécontent; *malè contentus*.

Maldecéon, *maleicéon*, *maudisson* : Imprécation, malédiction; *maledictio*; en anc. Prov. *malazito*, *maldig*, *maldi*; en bas Bret. *malueh*.

La misericorde perdit assi li hom, quant Eve fut si ardans en son cuvise qu'ille à lei mismes n'en esparguet, n'en à son Baron, n'en à ses filz qui estoient à avenir; anz les asergentit toz desoz horrible *maldecéon*, et desoz la nécessitéit de mort.

Sermons de S. Bernard, fol. 373.

Maldehait, lisez *mal-dehait* : Imprécation par laquelle on souhaite du mal à quelqu'un. *Voyez* Hait.

Maldir, lisez *mal-dir* : Médire, blasphêmer; *maledicere*.

Maldisant : Médisant; *maledicens*; en anc. Prov. *maldizors*.

Male : Mauvais, méchant; *malus*.

Male : Mauvaise, méchante; *mala*.



En plusieurs manieres seras
Travaillé, grant mal sentiras,
Une eure chaut, une autre froit;
Passer te faut par ce destroit,
Vermeille une eure, une autre pale,
Tu n'éus onques fievres si *male*,
Ne quotidianes, ne quartes.

Roman de la Rose.

MALEADVENTURE, lisez *male-adventure :* Méchanceté, mauvais dessein; *mala adventoria.*

Si a le vis palle et piteue,
Et semble doulce créature;
Mais dessoubz n'a *maleadventure*,
Qu'elle ne pense en son courage.

Roman de la Rose.

MALEAGE. *Voyez* MALAGE.

MALEAME, lisez *male-ame :* Mauvaise ame, méchanceté; *mala anima.*

MALEAMOUR, lisez *male amour :* Haine, animosité.

Dont le baisa l'Emperéour, et li pardonna toute sa *male amour* et son mautalent.

Ville-Hardouin.

MALEBESTE, lisez *male-beste :* Mauvaise bête, animal dangereux; *mala bestia ;* en Langued. *malo-bestio*, le moine bourru, fantôme imaginaire.

MALEBOSSE, lisez *male bosse :* Grosse bosse, le bubon de la peste, la peste elle-même; *malus bubo ;* en Langued. *malo bosso*, la peste.

MALEBOUCHE, lisez *male-bouche :* Médisant, calomniateur, méchante langue; *mala bucca.*

MALEBRUNS : Sorte d'étoffe, suivant quelques Manuscrits du Roman de la Rose; dans d'autres, il y a *manlequins*, au lieu de *malebruns.* — Le Poëte parlant de Pygmalion qui revêt sa statue, dit :

Puis les lui oste, si essoye,
Com lui siet bien robe de soye,
Sandaux, molequins, *malebruns*
Indes vermaux, jaunes et bruns,
Samits diaprés, camelos.

Roman de la Rose.

MALEÇHERE, lisez *male chere :* Mauvais visage, mauvaise mine, air renfrogné, air triste.

Et de ceste nouvelle fu la joye illeques si grande, qu'à peine se pouvoit-on departir, ne cesser de rire, mais ma Dame la simple, la coye, sans dire môt, et à *male chere* escoutoit tout. *Roman du Petit Jehan de Saintré.*

MALECUS : Glaive, épée.

MALEDEHAIT, *maledehet*, lisez *male de hait, male de het :* Imprécation, maudit soit; malheur. *Voyez* HAIT et DEHAIT.

MALEDICT, *maledit :* Maudit, interdit; *maledictus.*

Si sont eles coment ils aparent,
Combien que nectement se parent,
Que lor dict s'accorde à lor fait,
N'est-ce grant deuil et grant meffait,
S'il ne veulent estre ypocrites?
Teles gens soient *maledictes*,
Ja certes nos ne les amerons.

Roman de la Rose.

MALEDIEUX : Infirme, valétudinaire, malade; *malè aptus.*

MALÉE, lisez *m'alée :* Ma venue, mon retour.

MALEFAIM. *Voyez* MALE RAGE.

MALEFAISON, *malefaçon, malefaite, malefeite, malefesson :* Mauvaise façon, mauvaise culture, mauvaise action, crime; *malefactio.*

Qui requiert à autre en la Court aucune chose, ou li met sus aucune *malefaite*, et euffre à prover ce qu'il li requiert, ou la *malefaite* que il li met sus, et celui à qui l'on fait la requeste, ou sur qui l'on met sus la *malefaite* nie, ce que l'on euffre contre lui à prover, et la Cour le vuelle escouter, et n'a dit raison pour quoi il le devoit faire, et tel que la Cour esgarde, il est attaint de ce que l'on li a requis ou mis sus.

Assises de Jérusalem, chap. 60.

MALEFAITE : Mauvaise action, crime; *malefacta.*

MALEFIQUE : Influence maligne des astres et des planètes; *maleficus.*

MALE-GENT : Méchant, mauvais.

— Le Poète parlant du fol Amour et de la Honte :

Avec ces deux est Malebouche,
'Qui ne sueffre que nul n'i touche,
Avant que la chose soit fete,
Il y a en cent lieux retraite,
Moult as affaire à *male-gent*,
Regarde lequel est plus gent.
Roman de la Rose.

Malegloute : Malpropre, débauché, gourmand; *male gluto*.

Maleiçon, *maleison* : Malédiction. *Voyez* Maldeçéon.

Maléir : Maudir, faire des imprécations; *maledicere*.

Maleis, *maleit* : Maudit, chargé d'imprécations; *maledictus*.

Maleit gré : Malgré, contre le gré, la volonté. *Maleit gré tien* : Malgré toi.

Si dirons que il te tenoit,
Et à force te demenoit,
Pour faire de toi son delit,
Et voloit corrompre le lit,
Son pere, *maleit gré tien*,
Soies hardie, bien te tien,
Muel est, jà ne parlera.
Roman de Dolopatos.

Male loi : Loi contraire à une autre, loi dangereuse à l'État.

Malement, *subst.* : Mal, malheur, accident. Le troisième miracle du premier Livre de Gautier de Coinsi, commence ainsi :

Dou fil à un gui que Nostre Dame garde en la fornaise sans *malement*.

Malement : Malicieusement, à mauvais dessein, méchamment; *malè*.

Or me gard'Dieu de mortel playe,
S'il poursuit tant que à moy traye,
Il me greveroit *malement*,
Qui ne m'en doubte nullement.
Roman de la Rose.

Malement, lisez *m'alement* : Ma démarche, mon allure.

Male mort : Mort funeste et tragique; *mala mors*.

Mal en arte. *Voyez* Malartous.

Malencontre : Malheur, mauvaise fortune.

Malengin, lisez *mal engin* : Sortilége, enchantement, mauvais esprit, mauvais sort, mauvais génie, mauvaise foi, dol, fraude, tromperie; *malum ingenium*.

Lors le Mareschal le fist jurer sur les saints Evangiles, qu'ils ne portoient sur eux herbes, charmes, conjurations, ne autres diaboliques operations de *mal engin*.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Malengroigné, *malengroignié*, lisez *mal engroigné, mal engroignié* : Fâché, de mauvaise humeur, irrité.

Dangier ot non, si fu closiers,
Et garde de tous les rosiers :
En un destours fu le pervers
D'herbes et de fueilles couvers,
Pour ceux espier et deffendre,
Qui vont aux roses les mains tendre,
Et fu de trois accompaignié,
Le vilain lourt *mal engroigné*.
Roman de la Rose.

Malengroignie, lisez *mal engroignie* : Mauvaise humeur, dureté, humeur revêche et acariâtre.

Malenpoint, lisez *mal en point* : Délabré, en mauvais état.

Male nuit : Mauvaise nuit, qu'on passe avec insomnie, dans la douleur et l'inquiétude; *mala nox*.

Maléoit, *maléois, malesit* : Méchant, infâme, maudit; *maledictus*.

Malepague : Nom d'une prison à Lodève, où l'on mettoit les débiteurs; en bas. lat. *malpaga*.

Male part : Mauvaise part; *mala pars*.

Maler, lisez *m'aler* : M'en aller, moi aller.

Nains, fet-ele, laie *m'aler*,
A cel chevalier voil parler.
Roman d'Erée et d'Enide.

Male rage : Faim extraordinaire, enragée; *mala rabies*.

Malesgrace : Disgrace, inimitié,



mauvaise grace; *mala gratia;* en bas Bret. *malegracz.*

Malestie : Méchanceté; *maleficentia.*

Malestrin : Imprudent, mal avisé.

Malestrousse : Droit exigible sur les propriétaires de prés, droit seigneurial dû par ceux qui ont recueilli du foin.

Malet (cheval) : Cheval mallier, qui porte la male, selon quelques auteurs; et limonier, qui soutient les brancards, suivant d'autres, qui croient qu'il pourroit venir de *mannus.*

Maletoste, *maletolte, maletote, maletoute, maltoulte :* Impôt, concussion, enlèvement de biens; imposition levée la première fois par Philippe-le-Bel, et que Nicole Gilles appelle *exaction grande et non accoustumée.* Nicot la dérive de *malè* et de *tollo,* chose malement levée; *mala tolta.*

Male tout : Mal acquis.

Maletoutier, *maletoltier, maletotier, maltoutier :* Qui vit d'exactions, qui lève et poursuit le paiement des impôts.

Malette : Poche où les bergers mettent leurs provisions de la journée, gibecière.

Maleuré, *malheuré,* lisez *mal euré, mal heuré :* Infortuné, malheureux, né à une mauvaise heure; de *mala hora natus;* en bas Bret. *maleurus.*

> La *maleurée* povretez n'a en sei nule plus dure chose, que ce qu'ele fet escharnir les poures et tient por vix.
>
> *Comm. sur le Sautier, fol.* 92, *Ps.* 43, *v.* 14.

> Sibile de Perse premiere
> Des sibiles elle est nommée,
> Qui contre les Juifs fut si fiere,
> Prophetizant leur destinée,
> Et leur orde vie *malheurée;*
> Disant vous mettrez en la croix,
> Le vray Dieu et le Roy des Roys.
>
> *Le Miroir des Dames.*

Maleureté, *maleur, maleurance, maleure, malevrté, malheureté, malheurté :* Infortune, malheur; *mala hora;* en bas Bret. *maleur. Nez à la maleur :* Né sous une malheureuse étoile, né à une mauvaise heure.

> Je suis trestout esmerveillé,
> Des peines et de la durté
> Dont l'omme si est travaillé,
> Qu'est assailly de povreté;
> Perte de biens, *maleureté,*
> Faim, soif, desespoir, desconfort,
> Battu, flagellé, tormenté,
> Et puis au dernier mis à mort.
>
> *Dialogue du Mondain.*

Malevole : Qui veut ou qui souhaite du mal à quelqu'un; *malevolus.*

Maley : Maudit, maudite; *maledictus.*

Maleys : Fumier, engrais.

Mal-façon : Supercherie, mauvaise manière de se conduire dans le commerce de la vie, défaut en général.

Malfaim, *male-faim :* Faim cruelle, mauvaise faim.

Malfait, *meffet :* Tort, dommage; *malefacta, malumfactum.*

Malfaitierres, *malfeteur, maufaiteur, maufeteur, maufetierres, meffeteur :* Criminel, qui commet un crime; *malefactor.*

> Nous avons bien dit en cel [illegible]itre méisme que cis qui est repris de vilaïu cas de crieme et condampnés, a perdu quanques il a avec le corps, et ne pourquant se li *maufétierres* a enfans, ou pere ou mere, ou avol ou avole, li deschendement qui vient d'aus liquiex n'estoit pas deschendu où tans que li *malfeteur* fit le meffet, descend as enfans du *malfeteur,* car li *malfaitierres* ne povoit meffere che qui n'estoit pas sien encore.
>
> *Cout. de Beauvoisis, chap.* 52.

Malfé : Malfaiteur; au figuré, le diable, le démon; *malefactus.* Voyez Maufais.

Mal feu : La foudre, le tonnerre. *Que le mal feu vous arde :* Que le mauvais feu vous brûle, imprécation fort en usage dans les xii, xiii et

xiv[e] siècles, qui tire son origine d'une maladie épidémique dont les Parisiens furent attaqués sous le règne de Louis vi, dit le Gros, en 1131 (et selon l'abbé Lebeuf, en 1129), que l'on nomma la maladie *des ardens*, et ensuite *le charbon*. Ceux qui en étoient atteints mouroient sur-le-champ; le mal continuant, on eut recours aux prières; l'on porta processionnellement la châsse de Sainte Geneviève à l'église de Notre-Dame; et les historiens disent que, cette relique étant dans la rue Neuve-Notre-Dame, le mal cessa. En mémoire de ce miracle, continuent-ils, on édifia au même endroit une église sous le nom de Sainte Geneviève-des-*Ardens*, qui fut érigée en paroisse jusqu'en 1747, époque à laquelle elle fut détruite, et réunie à la paroisse de la Magdelaine dans la cité. L'on faisoit la commémoration de ce miracle le 26 novembre. Le savant abbé Lebeuf (Hist. de la Ville et Diocèse de Paris, tom. 1, pag. 20, 22, 376, 387 et 438) croit que le mot *des ardens* est nouveau, et que l'origine de la fête chômée le 26 novembre, ne remonte pas au-delà du xv[e] siècle. Il pense que ce fut le curé Geoffroi Boussart, professeur en théologie, qui introduisit l'opinion qu'elle avoit été construite en mémoire de ce miracle. Au demeurant, j'observerai, d'après l'abbé Lebeuf, que l'église de Sainte Geneviève la petite, existoit avant la procession célèbre de 1129, qui procura le miracle *des ardens*; que cette procession ne passa point par la rue Neuve-Notre-Dame, attendu qu'elle n'étoit pas encore faite, mais qu'elle arriva à la cathédrale par la vieille rue Notre-Dame ou des Sablons, qui, étant proche de la rivière, passoit à l'endroit où étoit la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et aboutissoit directement au portail de la vieille cathédrale, lequel étoit situé environ à l'endroit du milieu de la nouvelle nef, en tirant un peu vers le midi.

Que *mal feu* et flambe puist ardoir celui qui premier me parla de vous.
Roman de Gerard de Nevers.

.... Par son desroi,
Dit li merciers, vos ai gagié,
Et de vostre gage ostagié,
Mon cheval li mis en sa garde,
Mors est, se li *maus feu* ne m'arde,
Vos en paieroiz la moitié,
** Fabliau du Povre Mercier.*

Et cele qui ne fu pas loing,
Li repont, qui n'ert pas coarde,
Li *malèois feu* le vos arde.
** Fabliau de la Crote.*

Malgré : Blâme, reproche, mauvais gré; *malæ-grates*.

Malgroyer : Jurer avec imprécation que, malgré Dieu et ses Saints, on fera telle chose; *malè graciare*.

Malguerdon : Mauvaise récompense, punition.

Mais par vostre desordonée lecherie, me avez rendu *malguerdon*, et pour ce vous paierai la desserte que en avez gaignée.
Roman de Gerard de Nevers.

Malha-nirva : Pli, ride; de *malus nervus*.

Malhardi : Lâche, poltron, sans courage; *maleardens*.

Malianche, lisez *m'alianche* : Mon alliance, mon pacte; d'*alligatio*.

Malice : Fraude, tromperie.

Malichons, *malison*, *malizon* : Malédiction; *maledictio*; mauvaise action; *malum*. Voyez Maldecéon.

Car il esleit lo bien, et si refusat lo mal, ne mies ensi cum cil ki amat la *malizon*, et ele li venrat, et ne volt mies la benizon, et ele serat eslonzieie de luy.
Sermons de S. Bernard, fol. 7, R°.

Eligens enim bonum, malum reprobat, non sicut ille, qui dilexit maledictionem, *et venit ei : noluit benedictionem, et elongata est ab eo.*

Maligeux ; *malingeux*, *malingneux :* D'une foible santé, malingre, maltraité, estropié ; *maliginosus*.

Maligner : Tromper, frauder, user de ruse.

Se il peut ce prover par garens anciens, vois, ou coutume, ou par autre renomée, que l'éritage ait esté des encestres dou requerant, et par longue tenéure des mescréans, ou autres ennemis, en ait esté longuement dessaisi, le requerant ou ses encestres, rendre le doit ; se il ne véaut *maligner*.

Assises de Jérusalem, chap. 68.

Maligneux, *malingneux :* Malin, méchant ; *malignus ;* en anc. Prov. *malida*.

Une fumée venimeuse,
Mal odorante et *maligneuse*.

Flamel, Sommaire philosophique cité par Borel.

Malignosité : Malignité, méchanceté.

Malisee : Malaise, incommodité, infirmité.

Malingrier : Sacristain, marguillier ; *matricularius*.

Malison, *malizon :* Malédiction ; *maledictio*.

Ce créons nos porvec avoir fait le tot poissant Deu par ke li hom de plus grant simpliciteit commous de plus grant dolor ki soit ne presumast mais entordre lo dart de *malison*.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 15.

Quod idcircò omnipotentem Dominum fecisse credimus, ne vir miræ simplicitatis quanto libet dolore commotus, intorquere ultrà præsumeret jaculum maledictionis.

Malitorne : Méchante femme ; maladroit, qui ne peut rien faire de bien ; *malè tornatus*.

Malivolence : Malveillance, mauvaise volonté ; *mala voluntas*.

Mal-langagier, *subst. :* Arrogant, orgueilleux, qui parle avec hauteur, avec insolence.

Mallart : Mâle des cannes sauvages.

Malleir : Mêler, brouiller, confondre ; *miscere*.

Maller, *marler :* Mettre de l'engrais, de la marne sur une terre ; en bas. lat. *mallare*.

Maller : Battre, maltraiter, gourmer, frapper d'un maillet ; de *malleus ;* en bas. lat. *malleare*.

Malleys : Fumier, engrais.

Mallieir : Cheval de poste, de postillon, cheval qui porte la malle, suivant quelques auteurs ; et limonier, ou cheval qui est attelé le plus près de la charrette ou qui la soutient, selon d'autres.

Malloye, lisez *m'alloye :* Je m'allois, j'allois me.

Mall-public : Audience.

Mallum, *mallus :* On appeloit ainsi une compagnie de judicature qui, sous nos Rois de la première race, alloit dans les différens lieux de son district, pour y administrer la justice ; cette assemblée devint sédentaire sous les Rois de la seconde race, et eut des tribunaux fixes où elle rendoit la justice en certains jours.

Malmettre : Dissiper, mésuser, abuser ; *malè mittere*.

Malmine : Mauvaise mine, laide figure.

Malmort : Espèce de lèpre, nommée ainsi de ce qu'elle rendoit le corps livide et couvert d'ulcères noirs ; *malum mortuum*.

Malois, *maleoit*, *maloit*, *maloiz*, *malooit*, *maloyt :* Méchant, maudit, mauvais ; *maledictus*.

Ô *maloite* créature ! qu'ont-il a faire de la semblance de ceste science ?

Sermons de S. Bernard, fol. 51.

O malevole ! ô maligne ! *ad quid eis hujus similitudo scientiæ ?*

Malostru : Malavisé, imprudent, misérable, malheureux, dans la misère ; ce mot est fort ancien dans notre langue, puisqu'il se trouve

dans le Miserere du Reclus de Moliens, ouvrage du XIII[e] siècle. *Voyez* Malaustru.

Malot, *maloz* : Taon, guêpe, bourdon, grosse mouche.

Toujours doit li fumier puir,
Et tahons poindre, et *maloz* bruire;
Envious, envier, et nuire.
Christian de Troyes, cité par Borel.

Malparler, *subst.* : Médisance, calomnie; de *mala parabola*.

Malprendre : Voler, dérober; de *malè prehendere*.

Maltalent, *mautalent* : Dépit, rage, fureur, colère, mauvaise volonté, desir de se venger, de mal faire, malice, méchanceté; en Lang. *mal-talën*.

Mais prenez garde toute voie,
Que Male-Bouche ne vous voie,
S'il vous voit, si le salnez
Et gardez que ne vos muez,
Et ne faites pas chiere enfrune,
Soit de haine, soit de rancune;
Et se vous ailleurs l'encontrez,
Nul *mal talent* ne li monstrez:
Sage hom son *mal talent* cuevre.
Roman de la Rose.

D'yre et de *mal talent* fremist toute; puis à Gerard dist : Sire, se loyaulment osasse, moult voulentiers vous demanderoye où celle que vous aimez demeure, et comment elle a à nom. *Roman de Gerard de Nevers.*

Amie, se vostre amour n'ai,
Jamais joie à mon cuer n'arai,
Et si en porrai bien morir,
Tex maux m'en porroit avenir
De duel, de mal, de mouvement,
De courroux et de *mal talent*,
Est-on bien à la mort sachiez.
Dame, il seroit grans pechiez
Si je moroie enfin por vous,
Car je sui vostre liges tous,
Et de moi, Dame debonaire,
Porrez toujours tous vos bons faire.
L'Art d'Amour.

Maltalentine : Avec rage, dépit, méchamment. *Estre en maltalentine* : Être fâché, piqué, avoir de la mauvaise humeur.

Maltourner : Se trouver mal, s'évanouir.

Quant Euglentine l'ouyt, peu s'en faillit que de courroux et d'ire ne *maltourna*, mais oncques semblant ne osa monstrer.
Roman de Gerard de Nevers.

Maltraire : Maltraiter, mal mener, mal recevoir; *malè tractare*.

Mal-trait : Mal reçu, mal accueilli, mal mené.

Mal-trait : Malheur, mauvais traitement, mauvaise réception.

Mal-trere : Souffrir, avoir du mal, être dans la peine; *malè trahere*.

Mès l'en voit ans plusors *mal-trere*
Toz jors tant comme il viveront,
Ne ja por ce Dieu n'en auront,
Ainz conquerront la grant puor
D'enfer, la paine et la dolor.
Bible de Berze, vers 120.

Malucase : Terme du jeu de longue paume, quand la balle est mal servie; en bas. lat. *malus-casus*.

Malvais, *malfez, malfois, malvaiz, malvés, malvez, malvois, maufez* : Méchant, mauvais; et au figuré, le diable, le démon; *maleficus, malefactus*; en anc. Prov. *malvast, malvat*.

Sachiez que sour tous léuns (légumes) lentilles sont plus *malvaises* à user.
Le Liv. de Physique, fol. 3, *chap.* 4.

Bien est-il vray que pour eulx arrangier,
En mon service ils passent maint dangier,
Pluseurs perilz et pluseurs *malvaiz* pas;
Aucunes fois leur fault habis changier,
Et se menfir de pays estrangier,
Ou les perilz n'évaderoient pas.
La Dance aux Aveugles.

Malveisine, *malvesine* : Machine de guerre, espèce de pierrier.

Malvestiez, *malvaistiez, malveisetée, malveistée, malveistiée, malvestée, malviesté, malvoistiez* : Malice, méchanceté; *maleficium, malefactum*; en anc. Prov. *malvëstat*.

Pées ert à moi, et jéo irroy en le *malveisetée* de mon quoer.
Bible, Deutéronome, chap. 29, *vers*. 19.



Pax erit mihi, et ambulabo in pravitate *cordis mei.*

Malvissée : Nom propre d'homme et de coutrée, Malevoisie.

Mal voulu : Qui veut du mal ; à qui l'on veut du mal.

Mambourg, *mambours :* Tuteur, administrateur, gouverneur, gardien, procureur : ce mot ne s'est jamais écrit ainsi, mais toujours *mainbourg.* J'ai remarqué que la faute la plus commune à ceux qui ont eu la patience de déchiffrer nos anciens monumens, étoit de confondre l'*i* et l'*n*, l'*ai* et l'*m*, en les prenant souvent l'un pour l'autre.

Mambrer : Se ressouvenir, avoir en mémoire; *memorare.* V. Membrer.

> Certes, fet-ele, de Pentecouste
> Nes vis-ge mès, si riche lit,
> Plus as assez de ton delit
> C'onques n'ot l'autres, bien m'en *mambre,*
> Atant s'en issent de la chambre.
> *Fabl. d'Auberée de Compiegne.*

Mame, lisez *m'ame :* L'*m* suivie d'une apostrophe et d'une voyelle, étoit un diminutif du pronom mon; ainsi l'on disoit *m'âme,* pour mon ame ; *m'amie,* pour mon amie ; *m'amour,* pour mon amour.

> Et en la fin, dous fiez, je te conjure et requiers ke se je muir avant toi, ke tu faches secourre à *m'ame* en messe, en orisons par toût le royaume de Franche.
> *Enseignemens de S. Louis à son fils.*

> Dès que *m'amie* est un jour sans me voir,
> Elle me dit, que j'en ay tardé quatre :
> Tardant deux jours, elle dit ne m'avoir
> Véu de quatorze, et n'en veult rien rabbatre.
> *Marot, Epigramme de sa Dame et de soy mesmes.*

> Jamais je ne confesserois,
> Qu'Amour d'Anne ne m'ha sçéu poindre:
> Je l'ayme, mais trop l'aymerois,
> Quand son cueur au mien voudroit joindre;
> Si mon mal quiers, *m'amour* n'est moindre,
> Ne moins prisé le Dieu qui vole.
> *Marot, Epigramme de Anne qu'il ayme fort.*

Mamelliere, *mamelliere :* Partie de l'armure qui couvroit la poitrine; les mamelons; *mamillaria.*

Mamin, *Mamy,* pour Maximin, nom d'homme; *Maximinus.*

Mammone : Le démon des richesses; *mammona;* du Syriaque *mammon,* richesses.

Mamoneuse : Femme qui a beaucoup de gorge; *mammosa.*

Man : Homme; Normand, homme du Nord; du Saxon *mann,* qui a la même signification, et qui a été pris du Latin *mancipium.* Barbazan dit que, si l'on en croit Bochard et Borel, ce mot signifie un homme, en ancien Gaulois; et il demande où ils peuvent avoir vu de l'ancien Gaulois; n'est-il pas plus naturel, continue-t-il, de le dériver du Latin *manens,* un habitant; un Normand, n'est-ce pas un habitant du Nord? d'où vient, ajoutent-ils, *alleman,* c'est-à-dire, tout homme; quelle découverte!

Manable : Habitant, demeurant.

Manacer, *manacher, manacier, manéchier :* Menacer, promettre de punir; *minare, minari.*

Manache, *manace, maneche :* Menace, bravade; *minatio;* en bas Bret. *manancz.*

> Il advient aucune fois que deux parties ont guerre, ou contens, ou *manaches* fetes li une à l'autre, desquelles deux parties, li uns est à justichier à un Seigneur, et l'autre à un autre, ne ne sont pas sougit li un à l'autre, ils doivent estre joustichiez par un autre.
> *Coutume de Beauvoisis.*

Manadie : Richesse; en anc. Prov. *manëntia.*

Manage, *managie, manaige :* Demeure, maison, ménage; *mansio;* en bas. lat. *managium.*

Manaide : Pouvoir, volonté, discrétion.

Manaie, *manaije, manaye :* Puissance, protection, pouvoir, droit, propriété que l'on a sur une chose,

possession ; et grace, miséricorde, suivant D. Carpentier. Ducange, au mot *manaia*, dit que c'est une poignée de quelque chose que ce soit, c'est-à-dire, autant qu'on en peut contenir dans la main ; il cite un passage du Testament Mss. de Raimond, Comte de Maguelonne (aujourd'hui Montpellier), écrit dans son voyage de Jérusalem :

Dono D. Deo et S. Petro.... sedis Magalon.... manaiam, *quam habeo in salinis.* Et infra : *et relinquo suprascriptam* manaiam, *et totum pulmentum piscium, quam de toto stagno habeo.*

Il me semble que le Comte Raimond cède à l'évêché de Maguelonne, le droit, la propriété, la possession qu'il a dans les salines, le droit et le profit qu'il a sur tous les poissons qui sont dans l'étang ; et que ce n'est point, comme le disent les savans éditeurs de Ducange.

Idem videtur quod pugillata salis, quantum manu continetur, ac proinde idem quod manata, *de qua voce mox.*

Et s'il vient aucun prometeur,
Soit loial home ou hoqueleur,
Qui la vueille d'amor proier,
Et par promesse à soi loier,
Et cele aussi lui repromette ;
Mais gard, bien qu'ele ne se mette
Pour nule rien en sa *manaie*,
S'el ne tient anzois la mouoie.
Roman de la Rose.

C'est li maufés qui nos guerroie,
Chascun jor vient sor nous en proie ;
A chascun qui vit charnelment,
Se fet mort certeinement,
Por ce que plus près les apaie ;
Mais il n'i a point de *manaie*,
Puisqu'il les tient en son goitron,
Tos les devore cel larron,
Come le goupil fait l'oisel,
Quant le sent près de son muisel.
Le Bestiaire.

Por Deu or penser de moi, car je met mon cors et ma vie en vostre *manaie.*
Roman des sept Sages de Rome.

Manan, *manans, manant, manaunt :* Habitant, demeurant, résidant ; *manens* ; en bas Bret. *manandt* ; puissamment riche, qui regorge de richesses ; de *manare, manans* ; en anc. Prov. *manënts*, riche.

Or vos dirai d'une borgoise,
Une aventure assez cortoise,
Née et norrie fu d'Orliens,
Et ses Sires fu nez d'Amiens,
Riches *manans* à desmesure :
De marchéandise et d'usure,
Savoit toz les tors et les poins,
Et ce que il tenoit aus poins,
Estoit bien fermement tenu.
* *Fabliau de la Borgoise d'Orliens.*

Dame, dist-il, or n'i a plus,
Vostre amis sui et vostre drus,
Des-or vueil tout vostre gré fere ;
Sire, dist-ele, cest afere
Gardez que soit celé moult bien,
Et je vous donrai tant du mien,
Que toz jors mès serez *manans.*
* *Fabliau d'Aloul.*

Du Roi se parti, congié prent,
A son ostel vint liement
Riches *manans* ainz ne fu plus,
A son ostel en est venus,
Ne plus n'ala à la charrue,
Ne onques puis ne fu batue
Sa fame, ainz l'ama et chieri.
* *Fabliau du Vilain Mire.*

Manandie, *manance, manandise, manantie :* Qualité de *manant* ou habitant d'un lieu ; maison, habitation, demeure, possession, jouissance, richesses, biens, revenus, châteaux, forteresses ; de *manere* et de *manare.*

Or manes la crueile genz des Lumbars de la guaine de sa *manandie* fors-menéie, forsenat en nostre haterel, et la humaine lingie, ki en ceste terre por la grant multiteit, astoit levéie, alsi com solunc la costume d'un espès bleif jus trencié sechas.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 38.

Mox effera Langobardorum gens de vagina suæ habitationis *educta, in nostram cervicem grassata est, atque humanum genus, quod in hac terra præ nimia multitudine, quasi spissæ segetis more surrexerat, succisum aruit.*

Manans, *manant :* Roturier, habitant, homme du commun ; et riche, qui est à son aise, selon D. Carpentier.



Manantie. *Voyez* Manandie.

Manap : Poignée.

Manaye : Puissance, profession.

Manbote, *manboute* : Amende à laquelle étoit condamné celui qui avoit tué quelqu'un, et qu'il payoit au seigneur ou aux parens du mort; en bas. lat. *manbota*. Guillaume-le-Bâtard, dans ses Loix Normandes, avoit fixé cette amende à dix sols pour le franc-homme, et à vingt sols pour le serf.

Manbour, *manbur* : Tuteur, curateur, gardien; de *mandiburdium*. Voyez Mainbourg.

Manbournie, *manburnie* : Tutelle, curatelle, garde, gouvernement, administration; de *mandiburdium*.

Manbournir, *manburnir* : Garder, conserver, administrer, gouverner, avoir soin; de *mandiburdium*.

Manbre : Sorte d'étoffe de plusieurs couleurs; de *marmor*.

Mance : Manche; de *manica*. Voy. la citation de Manchereau.

Mancelle, lisez *m'ancelle* : Ma servante; *mea ancilla*.—Une Nonain étoit presque succombée en péché de luxure, parce qu'elle avoit écouté les douceurs d'un gentilhomme; elle invoque la Vierge, mais Nostre-Dame la rejette :

> Secourez vo poure ancelle,
> Qui vostre est en cors et en ame;
> Laisse m'ester, fait nostre Dame,
> N'es *m'ancelle* ne m'amie.
> Celui pour qui m'as deguerpie
> Huche, qui te viegne secourre.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 17.

Mancelon : Manchettes, garniture qu'on met aux bouts des manches; de *manicula*.

Manche, *manchet* : Mutilé, manchot, estropié de la main; *mancus*; en bas Bret. *manc*, *mancart*.

Manche, lisez *m'anche* : Ma hanche, mon côté; *mea ansa*.

Manchereau, *mancheron* : Manche, bouts de manches, manchettes; sorte de manches pendantes qui tenoient à l'habit et pendoient par derrière; manche de charrue; de *manica*; en bas Bret. *manch*.

> Mais quant il voit que la famine
> L'assaut, qu'il ne s'en puet deffendre,
> Si li convient sa robe vendre
> Et changier, quoique nus vous die,
> Por une poure hiraudie,
> Qui moult estoit poure et honteuse,
> Et à tel home moult cincheuse,
> N'avoit mance ne *mancheron*,
> N'il n'a chape ne chaperon,
> Oirre par plaine et par vaux,
> Le vis (*visus*) qu'il avoit cler et biaus,
> Ot bien changié, et noir et taint.
> *Le Dict du Barisel.*

Manchonnable : Faux, menteur, trompeur; *mendax*; en bas. lat. *mendaciloquus*.

Mancie, *mance* : Divination; du Grec *μαντεία*.

Mancipe : Esclave, qui est dans les liens d'une tutelle, d'une interdiction; ce mot est formé de *manu captus*; Barbazan le dérive de *mancipium*, *mancipatus*; en anc. Prov. *mancip*, *macip*, enfant, jeune garçon.

Manciper : Rendre esclave, mettre dans les liens d'une tutelle, d'une curatelle, d'une interdiction.

Mançois, *manceau*, *manseau*, *mansois* : Monnoie qui avoit cours dans la province du Maine; *cenomanensis denarius*; en bas. lat. *manseus*. La livre de deniers *mançois* valoit vingt deniers de moins que la livre tournois.

Mand, *mandat*, *mant* : Procuration, mandement, ordre; *mandatum*; en Langued. *manda*.

> D'issir hors, si non maintenant
> Que je sui venu à vo *mand*,
> Car aussi sont pieça passez
> Quarente jours et puis assez.
> *Tragédie de la Vengeance de J. C.*

Mand, *mant* : Il mande, il envoie, il donne avis; *mandat*.

Si vous m'aimez, ma Damoiselle,
A vos graces me recommand;
Autrement, vieille maquerelle,
A tous les Diables je vous *mand*.
Andri de la Vigne, cité par Borel.

Mandagloire : La mandragore, plante purgative; *mandragora*.

Mandant : Qui donne un mandement; *mandator*.

Mandataire : Chargé de mandat ou de procuration; *mandator*.

Mande, *mandement* : Territoire, étendue d'une juridiction, ressort; *mandamentum*, de *mandatum*.

Mande : Sorte de panier.

Mandé, *le mandé* : On appeloit ainsi le lavement de pieds qui se fait le jour du Jeudi saint; *mandatum*. Voyez Ducange à ce mot.

Toujors à la çaine par rente,
Ne cuidiés pas que je vous mente,
Fesoit la Dame un grant *mandé*,
Là où li povre erent mandé,
Que la Dame entor li savoit;
A trestoz cels lor piez lavoit
Et bésoit après essuier.
La Vie de Sainte Elysabeth de Turinge.

Derechief, en chascun juesdi assolu li sainz Rois lavoit les piez à treize poures ou à vingt six, et donoit à chascun d'eus quarante deniers, et après il les servoit en sa persone à table, einsi com il est devisé pardesus que il fesoit aus autres poures; et ce méesme fesoit-il fere par Monseigneur Phelipe et par Monseigneur Pierres, et par ses autres enfanz, quant il estoient avecques lui eu jour du juesdi; et aucuns de ses chapelains disoient l'Office du *mandé* endementières que il lavoit les piez as poures.
Vie de S. Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite.

Mandement : Prière, demande; étendue d'une juridiction, ressort, territoire; *mandatum*.

Mander, *maunder* : Transmettre, faire porter, envoyer, faire savoir; *mandare*.

Manderie : Charge de procureur, office de mandataire; de *mandatum*.

Mandeur : Huissier, sergent, envoyé; *mandator*.

Mandibule, *mantibule* : Mâchoire; *mandibula*; en bas Bret. et en Gall. *mant*.

Mandier : Vannier, faiseur ou vendeur de mandes ou mannes.

Mandille : Petit manteau ou casaque que portoient les seuls laquais, et qui les faisoit distinguer des autres valets. La *mandille* étoit composée de trois pièces, dont l'une pendoit sur le dos, et les deux autres sur les épaules; *mantellum*, *mantile*; en Langued. *mandrilio*; en bas Bret. *mandilhen*.

Mandoussiane, *mandocine*, *mandosiane* : Arme que Nicot dit être plus courte que l'épée et plus longue que la dague; épée fort courte appelée de la sorte, suivant le Duchat, apparemment de quelque seigneur Espagnol de la maison de Mendoce ou de Mendosse, qui en avoit inventé l'usage.

Dagues, poignardz, avoient et *mandocines*,
Qu'à se deffendre de près l'on trouve saines.
Gratien du Pont, sieur de Drusac, liv. 2, page 4 de ses Controverses des sexes masculin et féminin.

Mandre, *manre* : Moindre; *minor*.

Mandrerie : Fabrique d'ouvrages en osier; de *mandra*.

Mandrier : Vannier, qui fait des ouvrages de mandrerie.

Manëblar : Toucher, manier, prendre avec la main; *manicare*.

Maneche, *manechement* : Menace.

Manecher, *manecer*, *manechier* : Menacer; *minari*.

Manecheur : Qui menace, qui intimide.



MANECHIER, *subst.* : Menace, action de menacer; *minatio*.

Sire, dist Marke, le *manechier* ne vous puis tolir, car li dire et li faire ne sont pas pareil. *Roman de Mark Caton.*

MANÉE, *mainée* : Ce que la main peut contenir, poignée, plein la main; *manuitas*.

Lors vont concueillir des sechons,
Et Travers vint à demuchons
Au chesne où li feu alumoit,
Mès la busche ert vert, si fumoit;
Si qu'issir n'en pooit la flambe,
Et Dans Travers le chesne enjambe,
Tant vint par branches et par rains,
Qu'il vint desus as daarains;
Le bacon embler ne lor daingne,
Et cil aportent de la laingne,
Si gietent el fu à *mainées*,
Dient qu'il feront charbonées
Du bacon, et Travers l'entent
Par uns bras au chesne se pent.
Fabliau de Barat et de Haimet.

MANEFLE : Vrille, broche.

Dè si au feu s'en est venus
Trestoz despoillez et toz nus,
Puis a prius un *manefle* cort,
De qoi li bouvier de la cort,
Appareilloient leur atoivre;
Ce doit l'en trouber bien ramentoivre.
Un peu a le feu descouvert,
Le cul Galon a descouvert
Qui se dormoit toz airez,
Et li cus ert eschequerez
Autressi grant come un portaux,
Il cuide ce soit li bouciaux
Qui là géust enmi la voie;
Mais une chose le desvoie,
Qu'il n'en set mie deffermer,
Ne le vin traire ne oster,
Or escoutez du vif maufé,
Il a le *manefle* chaufé,
Aussi com li bouvier fasoient
Quant lor harnois appareilloient,
Puis est au vaissel reperiez,
Où il n'avoit ne vin ne miez,
Tant durement le fiert et boute
Que li sos toz en esclaboute,
Du sanc qui par la plaie saut.
Fabliau du Sot Chevalier.

MANEFLE : Prostituée, et qui fait le métier de prostituer les autres; en Langued. *manefle*.

MANEHAULT, *Manehot, Manehoust* : Sainte Menehould, ville de Lorraine.

Li Empereres manda Machaire de Sainte *Manehoust*. *Ville-Hardouin, fol.* 21.

MANËIRA : Teneur, suite, manière; en bas. lat. *manerium*.

MANEKORDIUM, *manicordium* : Instrument de musique à cordes, espèce d'épinette.

MANEL, lisez *m'anel* : Mon anneau. *Voyez* ci-dessus **MAME**.

MANËNTIA : Richesses.

MANENTS. *Voyez* **MANAN**.

MANEQUINAGE : Adresse, artifice, ruse; de *mangonium*.

MANER : Hameau, village; *mansio*; et demeurer, résider; *manere*; mener, conduire; *minare*.

Uns moult renomez riches hon
Manoit moult près de lor meson.
Fabliau d'Estula.

MANÈS, *manois* : A l'instant, aussitôt, incontinent, sur-le-champ, tout à l'heure, sans retard.

Et quant il en cele méisme citeit astoit venuz devant la Glise del bien eurous Apostele Perron, dunkes glazat li piéz de son cheval, liquéiz chaït avoc lui, et *manès* la coisse de celui brisat, si ke li os astoit partiz en dous parties. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *chap.* 10.

Cùmque in eadem civitate antè beati Petri Apostoli ecclesiam venisset, equo ejus pes lapsus est, qui cum eo corruit, et ejus coxa mox fracta est, ita ut in duabus partibus os esset divisum.

Gières li Diakenes pris les enfanzons remenat al veske à cui *manès* li honorables Fortuneiz donat aigue benite. *Dial. de S. Grégoire, même chapitre.*

Susceptos itaque puerulos Diaconus, ad Episcopum reduxit cui benedictam aquam venerabilis Fortunatus statim *dedit.*

MANETE, *mainette* : Anse d'un vase, ce qui peut en tenir dans la main; de *manica*. Voyez **MAINETTE**.

Manœuvre : Main d'œuvre, travail ; en bas. lat. *manobrium*, formé de *manus* et d'*opera*.

Maneye, *manaye*, *manoie* : Souvenir, mémoire ; de *manere*.

Manfronier : Drap qu'on fabriquoit à Louviers et à Tours.

Manganier : Boulanger-forain.

Mangans : Dissipateurs, mangeurs de tous biens.

Mangarte : Nom d'une prison des faubourgs de Londres.

Mange : Manche, poignée ; de *manica*.

Mangerie, *manguz*, *maunger* : Repas, festin, action de manger ; de *manducatio*.

Lors fist-il à eux une *mangerie*, et après le *maunger* et le boivre, leverent-ils matin, si se jurerent entrechaungeablement.

Bible, Genèse, chap. 26, *vers.* 30.

Fecit ergo eis convivium, *et post* cibum *et potum surgentes manè, juraverunt sibi mutuò.*

Mangeurs, *gasteurs* : Ainsi nommés de ce que c'étoient des hommes que la justice envoyoit en garnison dans les maisons des débiteurs pour les contraindre au paiement, et parce qu'ils y vivoient à leurs dépens ; *manducator* ; et *gasteur*, de *vastator*.

Mangeusse (rime) : mange.

Mangiers (li) : Le repas, le dîner, le souper ; de *mandere* ; en anc. Prov. *manjar*.

Mangin : Dominique, nom d'homme ; *Dominicus*.

Mangler : Emmancher.

Mangon : Sorte de monnoie d'or ; et apprenti, suivant D. Carpentier.

Mangoneau, *mangonel*, *mangonelle*, *mangoniau*, *mangoniax*, *mangonneau*, *mangonneaulx*, *mangonnel*, *mangonniau* : Machine de guerre propre à jeter des pierres dans les villes assiégées ; quelquefois on désignoit ainsi les pierres mêmes et autres masses meurtrières ; du Grec μάγγανον, machine, ou de *mangonium*, adresse, ruse ; en basse lat. *mangana*, *manga* ; en anc. Prov. *manjhinal* ; en bas Bret. *mangounell*.

Esraument commanda li Rois
Les *mangonéaux* appareiller,
Et les perrieres adrecier.

Roman de Perceval.

Mangonnette : Petite monnoie d'or. *Voyez* **Mangon**.

Mangonnette : Sorte d'offrande qui se faisoit à Nostre-Dame du Puy.

Mangonnier : Regrattier, revendeur, fripier.

Mangue : Mange ; *manducat*.

Mangusse, *mengusse* : Mangeassiez.

E saciez ke l'ordre de manger,
Feit à son home à garder,
Au meins ke *manguse* une feiz le jur
Ne sera grevance ne trop labur,
Vaut plus douz fiez entempréement,
En douz jurs treiz fiez solement.

Les Enseignemens d'Aristote.

Maniac, *maniale* : Fou, furieux, maniaque ; *maniosus*.

Maniage : L'action de toucher, de prendre avec ses mains ; de *manicare* ; en bas. lat. *maniamentum* ; en bas Bret. *maniaf* ; *manea*, en cette langue, signifie prendre avec la main.

Maniairia : Débauche, festin de débauche.

Maniance : Maniement des affaires, administration, charge, surveillance.

Du tout la vieille eut *maniance* et le gouvernement de la Comté de Nevers.

Roman de Gerard de Nevers.

Maniar, lisez *manjar* : Manger ; *mandere*.

Manicle : Brasselet, ornement du bras ; menottes pour lier les mains des criminels, que le peuple appelle, par dérision, manchettes.

Maniément, *manience* : Possession, jouissance.

Manier : Maltraiter, battre; en bas. lat. *maniare*, de *manu tangere*.

Maniere, *subst.* : Sorte, espèce, façon, guise, manœuvre, opération; de *manu agere*; en ancien Prov. *manëira*.

Maniere, *adjectif* : Habile, adroit, expert, dressé à une chose, accoutumé.

Et li vavassors por son preu,
Entendoit à autre maniere,
Quil avoit la langue *maniere*
A bien parler et sagement,
Et bieu savoit un jugement
Recorder, c'estoit ses delis.

Fabliau de la Robe vermeille.

Assis se sont au tremerel,
Lui et Saint Pieres au fornel;
Gete, Jougleres, dist Saint Pieres,
Quar tu as moult les mains *manieres*.

**Fabl. de S. Pierre et du Jougléor.*

Lors chante à haute voix serie,
Tout plain de grant envoiserie,
En lieu de messes chançonettes,
Des jolis secrets d'amourettes
Et fait ses instrumens soner,
Qu'on n'y oït pas Diex toner,
Qu'il en ot de trop de manieres,
Et plus en ot les mains *manieres*.
C'onques n'ot Amphion de Thebes.

Roman de la Rose, parlant de Pigmalion.

Maniere : Qui est accoutumé, qui a l'habitude; qui a le maniement; dispensateur.

Manies : Figures de cire dont nos pères se servoient pour les sortiléges; *manducus*, ou du Grec *μαντεία*.

Manillier : Marguillier, celui qui a soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse, ou les affaires d'une confrérie; *matricularius*; en bas. lat. *maniglerius*. Dans beaucoup de provinces, et même dans les environs de Paris, ce sont les marguilliers qui font la quête pendant la messe; à Paris un prêtre se charge de cet office, excepté les jours de grandes fêtes.

Or notez, beuveurs, que durant la messe seiche d'Homenaz, trois *manilliers* de l'Ecclise, chascun tenant ung grand bassin en main, se pourmenoient parmy le peuple, disans à haulte voix : n'oubliez les gens heureux qui l'ont véu en face. Sortans du temples ils apportarent à Homenaz leurs bassins touts pleins de monnoye Papimanicque; Homenaz nous dist que c'estoit pour faire bonne chiere.

Rabelais, liv. 4, chap. 51.

Maniste : Qui ose mettre la main sur quelqu'un pour le frapper; de *manus*.

Manlëvar : Lever la main en signe de serment, garantir, promettre, affirmer; de *manus* et de *levare*.

Mannage : Meuble, instrument, ustensile de ménage; de *mansio*.

Mannager : Ouvrier, artisan.

Manne, *mande* : Espèce de panier semblable aux gabions, grande corbeille à deux mains ou poignées; de *manus*, parce qu'il se porte à la main; de *manne* on a fait le diminutif *mannequin*; en bas. lat. *manicula*; en bas Bret. *mann*.

Mannée : Ce qu'on prend pour le droit de mouture.

Mannulus : Petit bidet, petit cheval; *mannulus*.

Manœuvre, *manœuvrée* : Corvée, ouvrage des mains, travail que les vassaux devoient à leur seigneur; en bas. lat. *manopera*, formé de *manus* et d'*opera*.

Manoie : Borel et quelques autres disent qu'il signifie mémoire; je crois qu'ils se sont trompés, et qu'ils devoient lire *m'anoie*, m'ennuie, me cause de l'ennui. *Voyez* Maneye.

Manoier : Manier, toucher, prendre avec la main; de *manuari*, *manu tangere*.

Manoil, *magnol* : Paquet, tas, amas, botte, trousseau.

Manoir, *subst.* : Maison, habitation; de *manere*; en bas. lat. *manerium*; en bas Bret. *maner*.

Manoir : Demeurer, rester, habiter, résider; *manere*.

Et quant li manant de cel liu disoient ke il la ne poist pas *manoir*, partant ke li Diables jà par pluisors-ans habitoit en lei.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 4.

Cùmque ejusdem loci incolæ dicerent, in ea hunc manere *non posse, quia multis jam annis hanc Diabolus inhabitaret.*

Manois, *adv.* : A l'instant, sur-le-champ.

L'en puet apeler serf et vel, et juene, wel, non pas pour l'espece de service, mais pour lignage et pour cause, si come dit celi, car se aucun vendéor veut aucun novice à quelque mestier quil soit, il est conté *manois* en nombre des veillarz.
Mss. de la Biblioth. Impér., n° 8407.

Manoit : Demeuroit; *manebat*.

Et por ce respondit à droit uns sainz hom ki *manoit* en hermitaige.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *fol.* 93.

Undè et legibus fratrem quemdam in eremo conversantem *respondisse.*

Manoples : Gantelets, armes préservatrices des mains et de l'avant-bras; de *manualis, manipulus*.

Manourable : Celui qui doit la corvée ou *manœuvre*.

Manourc : Les outils d'un ouvrier, suivant D. Carpentier.

Mansai, *Mansais, Manseau, Mansez, Mansois* : Habitant de la ville et du pays du Mans; petite monnoie des Comtes du Mans; de *cenomanensis*.

Mansal : Commensal, attaché au service de quelqu'un; de *mansio* et de *mansa*.

Mansar : Métayer, cultivateur, qui habite une métairie; en bas. lat. *mansionarius, mansarius*, de *mansio*.

Mansaurs (terres) : Celles qui étoient sujettes au cens appelé *maasse*. Voyez **Maaisse**.

Manse, *mansée, mansion* : Demeure, habitation; *mansio;* en bas. lat. *mansum*. *Mansion Dieu*, hôpital, Hôtel-Dieu; *haulte mansion*, hôtel, palais; *basse mansion*, cabane, mauvais lieu; au figuré, l'enfer. *Mansion*, selon D. Carpentier, s'est dit aussi pour, famille, ménage.

Ô! cum bien-aurous le cuer, chier Sire, en ayer cui tu feras *mansion*.
Sermons de S. Bernard, fol. 26.

C'est au rebours de la gloire
De ceste basse *mansion ;*
Où l'on ne trouve que misere,
Ennuy, courroux, affliction,
Maladie, persecution,
Pleurs, larmes, chagrins, desplaisance,
Torment et tribulacion :
Quant l'un cesse, l'autre commance.
Dialogue du Mondain.

A ceux de ceste region,
Qui point n'i ont de *mansion*,
Ainsi sont tout, com dist Saint Pol,
Riche, poure, sage et fol.
Guillaume de Guilleville, commencement du Pélerinage de l'Homme, Mss. n° 7642.

Manséis : Ce qu'on payoit pour le droit de gîte; de *mansio*.

Mansiaire, *mansionaire* : Qui a soin d'une maison, d'une habitation, concierge; procureur, économe, sacristain d'un couvent, d'une congrégation religieuse; prêtre qui demeuroit près d'une église, et qui étoit chargé de la garder; *mansionarius*. Dans les Dialogues de S. Grégoire, le ve du premier Livre est intitulé : *De Constantio le mansiaire ;* ce qui est rendu dans le Latin par : *De Constantio mansionario.*

Quar de joste cele citeit (d'Ancone) la Glise del bien-eurous Stevenon martre est poséie, en cui uns hom d'onorable vie, Constances par nom, servoit tenanz l'office de *mansionaire*.

Juxtà eam namque civitatem Ecclesia beati martiris Stephani sita est, in qua vir vitæ venerabilis, Constantius nomine, mansionarii *functus officio deserviebat.*

Mansionerie : Charge de *mansionaire*.

Mansionier : Espèce de colon ou fermier qui devoit un cens pour ce qu'il occupoit en maison et terres; *mansionarius*.

Mansois. *Voyez* Mansai.

Mansois : Ce qu'on payoit pour le droit de gîte; de *mansio;* en bas. lat. *mansionaticum*.

Mansoyée : Demi-charretée.

Manssar : Domestique, familier; *mansionarius*.

Mansuetume, *mansuetude :* Douceur, bonté, égalité de caractère; *mansuetudo*.

> Mais cist sera granz si cum dist Gabriel, ki del ciel vint, et céos cui li petiz enfez averat apris humiliteit de cuer et avoir *mansuetume*. *Sermons de S. Bernard, fol.* 57.
>
> *Sed hic erit magnus, sicut de eo Gabriel locutus est : et quos parvulus erudierit ad humilitatem cordis, et mansuetudinem.*

Mansuit : Averti; *monitus*.

Mant, *mante :* Il mande, il ordonne; *mandat*.

Mant : Ordre, commandement; *mandatum*. Pluche, dans son Spectacle de la Nature, art. Paléographie, tom. vii, pag. 235, dit que ce mot n'est qu'une liaison adverbiale, qui, avec *ne*, répond au *neque* des Latins; il rapporte un fragment d'un Sermon de S. Bernard, sur la Nativité, fol. 59, V°, du Mss.; il s'est trompé, il devoit lire *niant* (qui, dans le texte Latin, répond à *non est*), au lieu de *mant*. Voyez Niant.

Mante, *mantin*, lisez *m'ante*, *m'antin*, pour *ma ante*, *ma antin :* Ma tante; *mea amita*. Voyez Ante.

Manteau, *mantelet :* Machine qui mettoit à couvert les soldats; de *mantellum*.

Mantel, *mante*, *mantiaus :* Manteau, sorte de vêtement; robe ou habillement d'avocat, suivant D. Carpentier; *mantellum ;* en basse lat. *mantum;* en bas Bret. *mantell*.

> Le *mantel* li tent la Roine
> Qui moult volentiers l'afubla.
> Li *mantiaus* plus escorta
> Qu'à la Roine n'avoit fait.
> *Fabl. du Court Mantel, n°* 7615, *fol.* 113, *V°*, *col.* 2.

Mantel : Le bout de la pièce du drap du côté du chef, lisière. Borel pense que ce mot a été employé dans la Farce de Pathelin, pour une mesure ou lé d'étoffe; il n'a pas fait attention que cette Farce est remplie de méprises en ce genre. — Pathelin vient pour acheter un manteau, le marchand lui demande combien il faut de quarreaux d'étoffe (qui étoit une mesure de ce temps) pour le doubler, et au lieu de quarreaux il dit manteaux :

> Combien faut-il bien de *manteaux*
> Pour vostre serment? de quarreaux,
> Pour le fourrer de lombardie.
> *Pathelin.*

Mantelet : Espèce de lambrequin large et court, dont les chevaliers ornoient leurs casques et leurs écus.

Manteline, *mantille :* Petit manteau; *mantellum*, *mantile*.

Mantënansa : Protection, appui, soutien.

Mantënre : Soutenir, appuier, maintenir, protéger; *manu tenere*.

Mantil, *mantis*, *mantiz :* Essuie-main, nappe, serviette, toile, linge de table en général; *mantile*.

Manton : Le menton; *mentum*.

Mantonet: Coup que l'on se donne au menton.

Mantonete, *mantonnette :* Guimpe, capuchon qui prend sous le menton; bride de cheval; ruban que les femmes mettent à leurs plombs de toilette pour leur soutenir le menton, ruban que l'on met aux béguins d'en-

sans, qui leur passe sous le menton pour tenir leur bonnet, mentonnière.

> Se vous voulez de tortes bannes,
> Par ma foy j'en ay de bien fines;
> Ou se voulez de groignettes,
> Prenez-en, ou de *mantonettes*,
> Des croupes, ou des penillieres.
> *Pathelin, cité par Borel.*

Mantouste : Impôt, selon D. Carpentier. *Voyez* Maltoste.

Manuducteur : Directeur des chantres d'une église, ainsi nommé de *manus*, main, et de *duco*, je conduis, parce qu'en effet le *manuducteur* dirigeoit et conduisoit le chœur par les mouvemens et les gestes de la main, comme font les maîtres de musique; *manuductor*.

Manuel : Appui, étal, boutique; de *manualis*.

Manuelle : Anse, poignée, manche; de *manualis*.

Manuit : Demeura, resta.

> Cest raim vos met ju d'avant, car il trois ans *manuit* en soliteit, conuiz solement à Deu, et ne mies as homes.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 125, *R°.*
>
> *Et hunc ramum vobis appono : quoniam tribus annis soli Deo notus, hominibus mansit incognitus.*

Manumi : Affranchi, mis en liberté; *manumissus*.

Manumission : Affranchissement de serfs, affranchissement d'esclavage; *manumissio*.

Manumitter : Affranchir, donner la liberté; *manumittere*.

Manuyance : Jouissance, possession.

Maou-bos : Forêt dangereuse, bois rempli de brigands; *malus boscus*.

Maour : Maur, nom propre d'homme; *Maurus*.

Mappaire : Officier qui, lorsque le Roi s'étoit lavé les mains, lui présentoit la serviette pour s'essuyer; *mapparius*.

Mappe : Linge, serviette de grosse toile dont on se servoit pour essuyer, nappe, linge dont on couvre la table; *mappa*. Voyez Mantil.

Mapper : Essuyer les meubles avec un linge; de *mappa*.

Maque : Houlette, bâton de berger, pique, perche. On appelle en Normandie *maque*, une machine à broyer le chanvre, et dans d'autres provinces, *mache*.

Maque : Vente, marchandise; *mangonium*; d'où *maquignon*, intrigant, qui se mêle de toutes sortes de choses pour gagner; *mangonicus*.

Maquelette : Petite massue, maillet; de *malleus, malleolus*. *

Maquerel : Homme qui fait le métier honteux de prostituer des femmes et des filles, qui en procure; on les a nommés ainsi jusqu'au XVII[e] siècle.

> Li *maquerel* aux femmes doivent estre fustez et gitez hors la ville.
> *Ancienne Coutume d'Orléans.*

Maquerelerie : Métier de ceux qui prostituent des femmes et des filles.

Maquet : Monceau, amas, tas, meule.

Maquier : Se servir de la *maque* ou houlette, ou du bâton de berger; et *maquie*, l'action d'en user.

Maquignon : Qui se mêle de toutes sortes de choses pour gagner, intrigant; *mangonicus*.

Mar : Grand, haut, élevé; du Latin *major*; d'où l'abbaye de Marmoutiers, *majus monasterium*.

Mar : Mardi, second jour de la semaine; *dies martis*.

Mar : Expression fort usitée dans les XII, XIII, XIV et XV[e] siècles, pour signifier, par abréviation, *à la male heure* (*mala hora*); et mauvais, méchant; mal, mal-à-propos. *Jà mar*



en douterez : Ce seroit mal si vous en doutiez.

Ahi, ahi, dist li vilains
Au prestres, filz à putain ors,
Certes, se je ne fusse mors,
Mar vous i fussiez embatuz,
Ainz hom ne fu si bien batuz,
Com vous seriez jà, sire prestre.
Fabliau du Vilain de Bailluel.

Chascun de respondre se test,
Fors que l'uns à l'autre conseille
Tout coiement dedenz l'oreille :
Malement somes malbailli,
Et par cest homes escharni,
Nous serons par lui mal mené,
Mar le véismes onques né.
* *Fabl. de la Borse pleine de sens.*

De la vieille est aparcéue
Qui de la chambre estoit issue,
Moult se plaignoit et souspiroit
Et em plorant se dementoit :
Lasse, fet-ele, *mar* fui née,
Mout est dure ma destinée,
En ceste tor sui em prison,
Jà n'en istrai se morte non.
Le Lay d'Yonet.

Prestres, quant ies encasurez,
N'est hom, s'à toi est mesurez,
Ne soit au regart de toi bas;
Prestres, campions es jurez
Pour nous, mout es bouéurez,
Se tu loiaument te combas;
Mais se Sathan sous toi n'abas,
Le mal felon, et bien nel' bas,
Seur tous seras maléurez,
Mar fus nez, *mar* t'i adoubas,
Et le pueple *mar* destourbas,
Qui en toi est asséurez.
Roman de Charité, strophe 101.

La cose que tu ne sauras
Apren, jà *mar* en douteras,
Grans honour est d'auques savoir;
Qui n'aprent, blasme en doit avoir.
. . . .
Se tu as en toi poi de sens,
L'autel dois honourer d'enchens,
Jà *mar* feras Dieu sacrefice,
Ne de torel, ne de geniche.
Traduction des Distiques de Caton.

Mara, lisez *m'ara :* M'aura; *habebit me.*

Il *m'ara* à moillier, se il n'est malvais.
Roman d'Erastus.

Maragdes : Émeraude, sorte de pierre précieuse d'un beau verd; *smaragdus.*

Marage : Pays situé au bord de la mer ou d'une rivière, terrein situé auprès d'un marais ou dans un lieu bas et humide; de *mare* (*quod mari adjacet*); en bas. lat. *mariscus. Gent marage*, peuple ou habitant de ces mêmes lieux; d'où *marager, maraiger, maraischier, mareschier,* jardinier qui cultive un lieu bas ou un marais, et qui vend les légumes ou les fruits qu'il produit.

Maraischiere, *mareschiere :* Lieu bas et humide, marais, terrein marécageux; en bas. lat. *mariscetum, marescagium ;* en bas Bret. *maraes*, formé de *mare.*

Marance, *maranche :* Peine, douleur, affliction, ennui; *mœror;* et selon D. Carpentier, faute légère, absence de l'office divin, la peine dont elle étoit punie; en bas. lat. *marancia ;* d'où *marancer, marancher,* condamner à cette peine.

Ches commandemens daeriens
Lise, si l'en venra grans biens:
Lise, et relise derechief,
Se il en veut venir à chief;
Il y trouvera sans doutanche,
Mainte cose qui fait *maranche.*
Traduction des Distiques de Caton.

Marandaille : Troupe de gueux.

Marande : Goûter, collation; *marenda;* d'où *marander,* faire collation, goûter.

Marander, *marauder :* Chercher à voler, à escroquer, chercher des aventures, chercher de quoi vivre; les soldats disent encore, aller en *maraude,* ou *marauder,* pour piller, escroquer; *maraudise,* vol, pillage; et *maraud,* escroc, pillard; et non pas, rustique, stupide et impoli, comme le dit Monet.

echié de gloutonnie
ıfesse en vérité;
gue souvent je n'sy mie
ınder en esté,
air joyeuseté
c'est ce que trop me blesse,
luy y eust esté,
ent sa seule maistresse.

Confession de la Belle-Fille.

'RE : Ce mot ne se prenoit nauvaise part, et ce n'étoit mauvaise mère, une mé-re, mais la femme du père, :, presque mère. Barbazan quoique Ciceron n'ait en- · le mot Latin *matertera*, ır de la mère, on a bien pu a femme du père. On a dit *stre*, pour beau-père, pres- ; *fillastre*, pour gendre, :t belle-fille, presque fils, che autant de l'un ou de *liaster;* comme on disoit , pour exprimer une per- agissoit en gentilhomme et oit point; *jaunastre*, qui lû jaune, presque jaune; presque bleu, et ainsi des ıleurs.

: : Marais, lieu humide et .x. *Voyez* MARAGE.

IN : Nom d'une monnoie ıagne; en bas. lat. *mara-*

: Sorte d'étoffe de diffé- leurs; de *marmor;* en bas. *etus.*

N, *marberin :* Qui est de *armoreus.*

ans, qu'en tant de mille Dames
· autre avec nasquirent belles
;
ıt nouveau cas sauver marques
,
ıbly deux statues *marbrines.*

pigramme des Statues de Barbe et de Jaquette.

mairc, mars : Valeur qui,

au XIIIe siècle, répondoit à celle de vingt sols; *marcus. Le marc d'argent* valoit quarante sols Parisis ou deux livres Parisis, suivant la Chartre des Prébendes et Chapelains de S. Denis-de-la-Chartre, de 1207, qui est dans le Cartulaire de l'Archevêché de Paris.

Ad eorum igitur sustentationem Elienor illustris comitissa Viromandiæ, pro salute Dominæ Reginæ, pietatis intuitu, concessit centum marchas *argenti, de quibus comparavimus ab Abbate et conventu Montis Estivi furnum quem habebant Parisius, qui dicitur furnus inferni, cum omnibus ad eum pertinentibus, pro centum et triginta libris Parisiensibus, de residuo vero, videlicet sexaginta et decem libris Parisiensibus, emeretur redditus ob opus capellanorum.*

MARÇAICHE, *marçaige, marceinche, marcesche, marchesse, marseche :* Menus grains, ceux qu'on sème au mois de mars; ce terme est encore en usage dans le Berri, le Poitou, la Touraine, la Saintonge, le Limousin et autres endroits; en bas. lat. *marceschia,* de *mars, martis;* on les appelle aussi *bleds tremois*, parce qu'ils ne sont qu'environ trois mois sur terre; on les sème en mars, et l'on en fait la récolte en juin et juillet.

De chascun muid de *marcesche* et autres bleds et grains de mars payera un denier.

Ancienne Coutume d'Orléans.

MARÇAICHE : Droit sur le poisson de mer qu'on vend au marché; de *mars, martis.*

MARCÉAN, *marcéanz :* Marchand, commerçant, négociant; de *mercans.*

MARCEINCHE, *marcesche, marchesche :* Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, qu'on célèbre le 25 mars; de *mars, martis.*

MARCELLE : Nom de femme; *Marcella;* marchepied d'un coche, ancienne voiture, son montoir.

MARCHAGE (droit de) : Droit

qu'avoient les habitans de certains lieux, de mener paître leurs bestiaux dans une autre commune ou finage que la leur; de *margo;* en bas. lat. *marchagium.*

Marchaine : Menus grains qu'on sème au mois de mars. *Voyez* Marçaiche.

Marchaiz : Marais, lac, étang.

Marchances, pour *marchaucie :* Droit que les seigneurs avoient de prendre de l'avoine, du foin, de l'orge, pour leurs chevaux.

Marchand de houes : Fripon, voleur, coquin. *Voyez* Holier.

Marchandement : Comme un marchand, en commerçant. *Vivre marchandement :* Vivre d'une manière roturière. *Voyez* Mere.

Marchander : Vendre, acheter, commercer, conclure un marché; *mercari;* en bas. lat. *marchandari.*

Marchandise : Convention, marché, accord.

Marchandoise : Marchande, commerçante, suivant D. Carpentier.

Marchaucie : Nom d'une prison des faubourgs de Londres. *Voyez* Marchances.

Marche : Frontière, limite, fin, bord, lisière, extrémité, bout, confins; traite, chemin, degré; de *margo,* à l'abl. *margine;* en bas. lat. *marca, marchia* et *marchio;* en bas Bret. *mars, marca.* Une frontière n'est autre chose que la *marge* ou le bord d'un État; aussi de *marche* a-t-on formé les mots *maréchal* (de *margine* et de *capitalis*) et *marchis,* marquis, pour chef, gouverneur des *marches* ou frontières; de là, dit Barbazan, *marchand,* homme qui va en différentes provinces, qui va dans les *marches* pour acheter et pour vendre, homme qui fixe et marque le prix des effets qu'il veut vendre; *marchandise, marchander,* et *marché, marchié, marchiet, marcié :* Lieu destiné pour vendre, lieu indiqué, marqué, fixé, limité; et traité fait entre deux personnes pour le prix d'une chose.

Le legat demanda au Conte Jehan de Japhe qui séoit emprès eulx que il lui sembloit de ces choses. Le Conte de Japhe li proia qu'il se souffrist de cele demande: pour ce, fist-il, que mes chastiaux sont en *marche;* et se je loe au Roy la demourée, l'en cuideroit que ce feust pour mon proufit.
Joinville, Hist. de S. Louis.

Marchéandie, *marchéandise :* Marchandise.

Li Borgois l'ot, moult fu haitié,
A sa fame maintenant vient;
Dame, fet-il, il me covient,
Aler en ma *marchéandie,*
Gardez l'ostel, ma chiere amie,
Si com preude fame doit fere,
Je ne sai rien de mon repere.
Fabl. de la Borgoise d'Orliens.

Marchéant : Marchand, vendeur.

Je quit del tout t'en es volée,
En la chité renouvelée,
Del mont dont j'avoie parlé,
Est je quit ja la vente alée,
Ou Diex à la vente est alée,
Où *marchéant* sunt estalé.
Roman de Charité, strophe 230.

Marchéau : Mare, amas d'eau.

Marchéis : Le bruit qu'on fait en marchant.

Marchepié : Instrument à pêcher.

Marchepié : Tapis de pied.

Marcher : Marquer, noter, désigner, borner, limiter. *V.* Marchier.

Marchesche : La fête de l'Annonciation. *Voyez* Marceinche.

Marchesse, *marsage, marseche :* Orge, avoine; saison de semer ces grains, le mois de mars. *V.* Marses.

Marchet : Droit qu'un vassal payoit à son seigneur lorsque, lui vassal, venoit à marier une de ses filles; ce droit fut substitué à celui qu'avoit le seigneur, de passer la première nuit des noces avec l'épousée.

Marchier : Melchior, nom propre.

Marchier, *marchir, marchiser, marchisser, marcir* : Borner, confiner, aboutir, terminer, être joignant, limitrophe, être contigu. Ce mot vient de *marche*, borne, limite.

Marchis : Nom donné, sous Charlemagne et son fils Louis-le-Débonnaire, aux gouverneurs des villes situées sur les *marches* ou frontières d'un État ; c'est de là que vient le titre de marquis ; en bas. lat. *marchio*, formé de *margo*. Dans Aimoin ils sont tantôt appelés *comes limitis*, *custos limitis*, et *custodes limitum* ; mais au liv. v, chap. 2, où il est parlé de Charlemagne, qui manda son fils Louis - le - Débonnaire, alors Duc d'Aquitaine, en l'an 786, il dit :

Accersivit filium tam benè equitantem cum omni populo militari, relictis tantum marchionibus, *qui fines regni tuentes, omnes, si fortè ingruerent, hostium arcerent incursus.*

Marchissante (terre) : Terre au bord d'un chemin, terre qui est sur les confins d'une juridiction, d'un État, terre limitrophe, qui joint, qui touche. *Voyez* Marche.

Marciaige, *marciage, marcier* : Droit par lequel un seigneur prenoit de trois années la dépouille de l'une, dans les fruits que la terre produit naturellement ; tels que, les prés, les saules, &c. auquel cas le tenancier étoit quitte du cens cette année. Le droit de *marciage* étoit seulement de la moitié de la dépouille pour les terres labourables, les vignes ; et le tenancier ne payoit que la moitié du cens cette année. Suivant la Coutume du Bourbonnois, c'étoit aussi un droit de manœuvre ou corvée dû à merci et à volonté.

Marciet : Marché, lieu où l'on vend des marchandises ; en bas. lat. *marchatum* ; en bas Bret. *marchat*. Voyez Marche.

Marcir : Être joignant, contigu, marge à marge.

Petit demoura après que li Soudans ot affaire, car un Soudans qui à lui *marcisoit*, si li fist sa terre laide, et il par vengeance manda gent pour le guerroier.

Roman du Cuens de Ponthieu.

Marcir : S'affliger, suivant Borel, qui cite ce vers de l'Ovide Mss. :

Bien me puis *marcir* et douloir.

Il a mal lu le Mss., il doit y avoir *marrir*, qui en effet signifie, s'affliger, s'attrister.

Marcis. *Voyez* Marchis.

Marclier : Marguillier ; *matricularius*.

Marcomire, *marcomirus* : C'est un chevalier médecin, dit Borel ; et dans ses secondes additions, c'est un Roi Gaulois venant de *mer*, qui signifie grand, suivant, dit-il, Bouchet et Pontanus. Comme il ne nous est parvenu aucun échantillon du Gaulois, j'observerai que *Marcomire* étoit un nom propre fort usité dans le commencement de notre monarchie.

Marcot : Marcotte de vigne.

Marc-pesé : Le marc d'Allemagne.

Mare : Espèce de monstre.

Mareaulx, *mareaux* : Petites pièces de monnoie, ou marques qu'on donnoit aux chanoines au retour de chaque office.

Marechaucie : Écurie, suivant D. Carpentier ; en bas. lat. *mareschalcia*.

Mareer, *marer* : Gouverner un vaisseau sur mer, naviguer ; de *mare*.

Mareglier : Marguillier ; *matricularius*. Voyez Marlier.

Mare-la-tour : La ville de Malatour ; *Martis Turris*.



Marelle : Poids, charge ; Borel l'explique par, tromperie, subtilité, et cite les vers suivans :

> Je demande comment doit-elle
> Estre pugnie, véu quelle s'applicque
> De bailler si lourde *marelle*,
> Et tromper la chose publicque.
>
> *Coquillart, Droitz nouveaulx.*

Marellet : Marbré, rayé, bigarré; de *marmor*.

Marellier : Jeu qui se joue à deux, et dans lequel un des joueurs emploie des marques rouges, et l'autre des blanches; de la bas. lat. *marella;* en bas Bret. *marell.*

Marende : Repas de l'après-dînée, goûter.

Marenne : Terre sur le bord de la mer. *Voyez* Marage.

Marès, *maret :* Lieu aquatique, terrein marécageux, lieu bas, marais; de *mare ;* et par suite, jardin dans un lieu bas et humide.

Marescalcier, *marescaucier :* Ferrer un cheval, mettre des fers.

Marescalier, *marescalcie, marescalsie, mareschausic :* Maréchaussée, garde des frontières; droit qu'avoient les seigneurs de prendre de l'avoine, du foin, sur leurs sujets, pour la nourriture de leurs chevaux; tribunal des Maréchaux de France. *Voyez* Marche.

Marescat, *mareschat :* Marais, lieu marécageux.

Marescaux : Maréchal, la même dignité que celle du Sénéchal.

Mareschaucie, *mareschaussée :* Écurie; on s'en sert encore dans le Hainaut.

Mareschaude : La femme d'un maréchal.

Mareschauser, *mareschaucier :* Ferrer ou panser un cheval.

Maresche, *marcesche :* Bled du mois de mars. *Voyez* Marchesse.

Mareschier : Jardinier qui cultive les *marès,* qu'on nomme aujourd'hui marais.

Mareschier : Cultiver un jardin, arroser un pré.

Mareschiere, *mareschere, marescherie, mareschure :* Marais, lieu marécageux, terrein aquatique. *Voy.* Maraischiere.

Maresqs : Marais; *mariscus.*

Maresquel : Petit marais; en bas. lat. *mariscetum.*

Marfëzible : Flétri, fanné.

Margaisnon : L'anguille mâle.

Marge : Manche, suivant D. Carpentier.

Margele : Le bord d'un puits.

Margis : Marquis, celui qui est chargé de la défense des *marches,* des frontières. *Voyez* Marche.

Marglerie : Office de sacristain ou de garde d'église ; de *matricula.*

Marglier : Qui a la garde d'une église et de tout ce qui en dépend ; *matricularius.*

Margoilloier : Rouler dans la boue.

Margot : Nom d'une de ces compagnies qui, suivant D. Carpentier, ont ravagé si long-temps le royaume.

Margotte, *Magritte, Margot, Margoton, Margue, Margueton, Marguette, Marguierette, Mauguerite :* Marguerite, nom propre de femme; *Margarita.*

Margueries, *margueriettes, marguerittes :* Pierre précieuse, perle; *margarita.*

> Coment puet estre altrement doneiz li sainz as chiens, et les *margueries* as pors, se cil ne sunt primiers espurgiet de lor felonie, et cist de lor ort deleit.
>
> *Sermons de S. Bernard, fol. 37.*
>
> *Alioquin quomodò dabitur sanctum canibus, et* margarita *porcis, nisi priùs illi ab iniquitate, isti ab illicita voluptate purgati.*

Mariaage (rompre son) : Manquer à la foi conjugale.

Mariage : Service de matelot, d'homme de mer; de *mare*.

Mariager, *estre marié en feme* : Former un mariage, se marier, avoir une légitime épouse.

Mariaule, *mariole* : Témoin peu digne de foi, à cause de son bas-âge, suivant les chapitres 53 et 97 de la Coutume du Hainaut. Ragueau dit que ces mots viennent du nom de *Marie*, et il a raison; car *mariaules* et *mariole* signifient une statue de la Vierge Marie, un enfant; de là *mariaulet*, *mariolet*, homme dont on ne fait pas grande estime, et qui n'est point digne de foi, soit à cause de son âge, soit à cause de son peu de capacité.

Marie : Terme d'ironie et de dérision, selon D. Carpentier.

Marillier : Sacristain, marguillier; *matricularius*. Ce mot est encore en usage en Bourgogne.

Marinaire, *marinel*, *marinant* : Marinier, matelot, homme de mer.

> Escot li *marinant* est du Havre partis,
> Et li tres fu levez qui estoit mi-partis.
> *Roman de Florence de Rome.*

Marine : La mer; *marina*.

Marinette : Mot forgé par Fauchet, au lieu de *maniere*, manœuvre. *Voyez* Barbazan, *Dissertation sur l'Origine de la Langue Françoise*, page 53, qui précède la nouvelle édition de *l'Ordene de Chevalerie*.

Mariniere : Boussole, pierre d'aimant.

Mariole, *Mariaule* : Marie, nom propre de femme; image, statue de la Vierge; au figuré, jeune fille sans expérience, diminutif de Marie; *idola Mariæ*; en bas. lat. *Mariola*.

> *Hic quoque fere perfecit pulcram* mariolam *cum pertinentiis....., in australi ecclesiæ parte, juxtà nobilem* mariolam..... *antè majus altare et* mariolam, *quæ eidem supra ponitur.*
> *Vies des Abbés de S. Aubin, citées par Ducange.*

> Aubes, fros, chasubles, estoles,
> Crois, crucefis, et *marioles*,
> Unes d'argent, autres de fust.
> *Guill. Guiart, Mss. cité par Ducange.*

Marison, *marisson*, *marri* : Douleur, affliction, plainte, peine, chagrin, perte, dommage, dégât; de *mœror*; en bas. lat. *marritio*; en anc. Prov. *mariměn*; en bas Bret. *maritel*.

> Li fendirent où cors cuer, et foye, et poumon,
> Et Bertran de Claquin en ot grant *marisson*.
> ....
> Ensement fu li Dus plain de grant *marisson*,
> Miner fist la cité à force et à bandon,
> La furent li minéeur et Anglois et l reton.
> *Vie de du Guesclin.*

Marissal : Maréchal, dignité militaire. *Voyez* **Marche**.

Maritorne, pour *malestoste* : Tribut, impôt, exaction.

Marjen, lisez *Marien* : Marien, nom propre d'homme; *Marianus*.

Marjolet : Jeune homme sans expérience, inconséquent, qui parle à tort et à travers sans sentir la portée de ses paroles; de *mariole*, en changeant l'*i* voyelle en *j* consonne. *Voyez* **Mariaule**. Ce mot s'est sans doute formé dans la Bourgogne, où l'on dit encore d'une jeune fille qui fait la résolue, qui sort de sa sphère, voyez cette petite *marjole*, cette petite *marjolaine*, elle veut faire la raisonneuse. A Paris, et dans ses environs, on disoit, et l'on dit même encore dans le commun, et dans la même occurrence, voyez cette belle *marjolon*.

Marlage : Droit ou redevance dû au *marlier* ou sacristain d'une église.

Marlais, *marlays*, *marle* : Marne, espèce de terre grasse et calcaire dont on se sert, au lieu de fumier, pour améliorer les terres.



MARLERIE : Fabrique d'église, office de marguillier ; de *matricula*.

MARLIER, *maurly :* Clerc destiné à sonner les cloches, servir la messe, &c. marguillier ; *matricularius*.

MARME, lisez *m'arme :* Mon ame, ma pensée ; *mea anima*.

MARME, lisez *m'arme :* Mon arme, ma défense.

MARMENTAU, *marmanteau, marmau :* Bois de haute futaie qu'on n'abattoit jamais, et qui servoit d'embellissement à la terre d'un grand seigneur, à la différence du taillis, qui est réputé fruit. Quand le propriétaire étoit coupable de crime de lèse-majesté, on étêtoit les arbres de cette forêt ; de *materiamen, materia,* suivant Ménage et Ragueau ; *bois marmau, bois marmentau,* bois de charpente.

MARMETURE, lisez *m'armeture, ma armeture :* Mon armure ; *mea armatura*.

MARMITE, *marmiteux, marmitier, marmitous :* Triste, dolent, piteux, affligé, hypocrite, gueux, mendiant, qui vit aux dépens des autres, qui contrefait le doux, qui fait le bon apôtre ; de *malè mitis ;* en Langued. *marmitous*. *Saye marmite, marmite saye :* Espèce d'étoffe en soie.

Li Papelart li monde assotent,
Devant amblent, arriere totent.
....
Tiex fait le simple et le *marmite*,
Tiex fait devant semblant d'Ermite,
Qui regibe et fiert par derriere.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 2.

Un autre image estoit escripte,
Qui sembloit bien estre ypocrite,
Papelardie ert apelée :
C'est cele qui en recelée,
Quant nus ne s'en puet penre garde ;
De malfaire ne se retarde,
Et fait dehors le *marmiteux*,
Si a le vis pâle et piteux,
Et semble simple créature,
Mais dessoz n'a male aventure,
Qu'ele ne pense en son corage.
Roman de la Rose.

MARMITEUX : Marmiton, valet de cuisine.

MARMITOUSE, *marmiteuse :* Triste, affligée.

Atant evos venir la mere,
Marmitouse et eschevelée,
Bréant come beste effrenée
Qui por se faon est engresse,
A grant poine derompt la presse
Sor lui se pâme plusiors fois.
La Vie de S. Alexis.

MARMOIRE : De marbre, qui est de marbre ; *marmoreus ;* du Grec *marmaros ;* en bas Bret. *marbr, marpr*.

Vai cele, soit blanche, soit noire,
Qui pour seu biauté aoire,
Se paint com ymage *marmoire*.
Miserere du Reclus de Moliens, fol. 207, *R°, col.* 1.

MARMOUSER, *marmonner :* Murmurer tout bas, gronder entre ses dents sans oser se plaindre à haute voix ; en bas Bret. *marmotatt*.

MARMOUSERIE : Petite condition, petit état, petitesse.

MARMOUSERIE : Mélancolie.

MARMUR : Murmure, bruit confus ; *murmuratio ;* en Langued. *marmul*.

MAROCHE : Plante qui guérit les morsures de vipères ; *marrubium ;* en bas Bret. *maron*.

MAROIER : Gouverner un vaisseau sur la mer, naviguer ; en bas. lat. *mareare*. Voyez MARÉER.

MAROIS : Marais, marécage ; en bas. lat. *mariscetum*, formé de *mari adjacens*.

MARON : Voiturier.

MARONAGE (bois de) : Bois de construction, bois propre à bâtir : je le présume être le bois de châtaignier.

MARONER, *maronier, marounier, marounier, marronier :* Matelot, ba-

telier, marinier, homme de mer, marin; *marinus, homo maritimus.*

Nés assambla et *maroniers*,
Et quist serjans et bons archiers.
Roman du Brut.

MARONNEL : Pirate, corsaire.

MARONNER : Faire le métier de pirate, de corsaire.

MAROTH : Le royaume de Maroc.

Et pour oster et affoiblir la très grande puissance et assemblée des Sarrazins, les quatre Rois d'Espagne, c'est assavoir de Castille, d'Arragon, de Portingal et de Navarre, s'estoient alliez pour guerroier par mer et par terre les Rois de Grenade, de *Maroth* et de belle marine Sarrazins les plus prochains.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

MARPAUD, *marpaut :* Fripon, vaurien, voleur.

MARQUE : Lettres de représailles.

MARQUÉE : Rente d'un marc d'or ou d'argent; en bas. lat. *marcata.*

MARQUER : User de représailles.

MARQUIÇON : Marquis, chef ou gouverneur des *marches* ou des frontières.

MARQUOT : Marcotte de vigne.

MARRAMAS : Espèce de drap d'or.

MARRANE : Sorte de maladie épidémique.

MARRE : Houe, instrument propre à labourer la vigne; *marra;* du Grec *marrhon;* en bas Bret. *marr.*

MARRÉ, *marrée :* Labouré avec la marre.

MARREGLERIE : Office de sacristain ou de garde d'une église.

MARREGLIER : Marguillier, sacristain, qui a la garde d'une église et de tout ce qui en dépend; *matricularius.*

MARRELLIER : Tablier sur lequel on jouoit aux mérelles.

MARREMENT, *marissement, marriment :* Douleur, déplaisir, affliction, tristesse, chagrin, plainte; *mœror.*

Car oncq homme en nulle saison,
Pour qu'il usast d'entendement,
N'aima deuil, ne *marrissement.*
Roman de la Rose.

MARREN, *marrenage, marrian, marrien :* Bois de charpente; de *materiamen.*

MARRENEUR, *marreur, marreux :* Ouvrier qui laboure avec la *marre;* de *marra;* en bas Bret. *marrer.*

MARRER : Labourer avec la *marre.*

MARRES : Jeux d'enfans. *Voyez* MARELLE.

MARRI, *mari :* Chagrin, affligé, qui a du regret d'avoir fait une chose; *mœrens.*

Visez ung peu entre ces amoreux,
Vous verrez bien s'ils sont par moy conduys;
Les ungs heureux, les autres maleureux,
Les ungz joyeux, les autres doloreux,
Les ungz *marris*, autres pleins de desduys,
Je les donte, je les vains, je les duys;
Ils ont par moy liesses ou clamours,
Où service Cupido Dieu d'amours.
La Dance aux Aveugles.

MARRIAN, *marrein, marriein, marrien, marrin, merrain, merrein, merrien :* Tous matériaux propres à bâtir; bois à faire des douves; *materiamen.* Voyez MAIRAN.

MARRIR : Affliger, chagriner, maltraiter; *mœrere;* en bas. lat. *marrire.*

MARRIS : Maladie de matrice, la matrice elle-même; et Maurice, nom propre d'homme.

MARRISSON : Tristesse, peine, chagrin, affliction; *mœror;* en bas. lat. *marritio.*

MARROCHE : Plante bonne contre la morsure des bêtes venimeuses; *marrubium.*

MARROCHE : Espèce de petite *marre*, outil de jardinier et d'autres ouvriers qui travaillent à la terre.

Et y veismes (dans l'isle des Ferremens) grand nombre d'arbres, portans *marroches*, piochons, serfouëttes, faulx, faucilles, be-

ches, trüelles, coignées, serpes, sies, doloires, forces, cizeaulx, tenailles, paelles, virolets, et vibrequins.

Rabelais, liv. 5, chap. 9.

Marrochon : Petite houe ; de *marra. Voyez* Marre.

Marroner : Couper du *mairain* ou bois de charpente.

Marsault : Marsal, nom propre d'une ville de la Lorraine, mot corrompu de *Marcel; Marsallum*, de *Marcellum.*

Marsaus : Le saule mâle ; en bas. lat. *marsalix.*

Marschesches, *marsage, marsaige, marseche, marseiche, marsès, marsinge, marsois* et *bled marsé* : Les menus grains, ceux qu'on sème au mois de mars, comme les orges, les avoines, &c.; *martium frumentum;* en bas. lat. *marceschia, marsechia;* en Langued. *marsëns, marsins, marsaous.* Voyez Marçaiche.

Marse : Marsyas, nom propre d'un satyre, fils d'Hyagnis le Phrygien; *Marsyas.*

Marsel, *marselloire :* Boucherie. *Voyez* Macel.

Marselier, *marseillier, marsolier :* Boucher; *macellarius.* Voyez Macélier.

Marsellez, *marseillez :* Monnoie frappée à Marseille; *massiliensis moneta.*

Marsoleaux : On appelle ainsi, en Anjou, les linottes dont la gorge est rouge, et qui naissent au mois de mars.

Marteau, pour *Morteau :* Nom d'un canton près d'Auxerre; et fosses qu'on fait au travers des vignes, où les eaux se perdent.

Marteaux : Jeu des petits palets.

Martel, *martiau, martiax :* Marteau, épée, arme offensive; *martiolus, martulus, martellus;* en bas Bret. *martol. Faire martiax de ses dens :* Trembler de froid.

Martelëis : Cliquetis, choc des armes en les frappant les unes contre les autres.

Marteror : La Toussaint.

Marthelois, *marteloge, marterin :* Martyrologe, liste ou catalogue des saints et martyrs; de *martyrologium.*

Martinet : Machine de guerre pour jeter des grosses pierres, forge dont les marteaux sont mus par la force d'un moulin.

Martirer, *martirier, martyrer :* Tuer, faire mourir, tourmenter, faire souffrir le martyre.

Malheureux suis, ou à malheureux maistre,
Qui tant de fois, sur moy ha desiré,
Qu'auprès de luy sa déesse peust estre,
Par qui loug temps Amour l'ha *martyré*,
Or elle y est; mais ce Dieu ha tiré
Dedens son cœur autre flesche nouvelle.

Marot, Dizain, page 485 *de l'édition de Lyon* 1553.

Martray, *martroy :* Tourment, supplice; lieu où l'on exécute les criminels; de *martyrium;* en Grec *martyrion.* Les paysans du Languedoc appellent le jour de la Toussaint *martrou, martro,* c'est-à-dire, jour des martyrs.

Martre : Martyr, victime; du Grec *martyr;* en anc. Prov. *martor;* de là le nom de Montmartre, pour *mons Martyrum;* d'autres auteurs le font venir de *mons Martis*, montagne consacrée à Mars, comme on a dit mont Jou, pour *mons Jovis.*

Tote li Triniteiz at semeit en nostre terre, li Engle i ont semeit, et li Apostle, semeit i ont assi li *martre*, et li confessor et li virgines. *Sermons de S. Bernard, fol.* 108.

Seminavit in terra nostra tota Trinitas, seminaverunt Angeli pariter et Apostoli, seminaverunt martyres *et confessores, et virgines.*

Martrouere : Machine ou espèce

de piége propre à prendre des martres, des fouines, des belettes, &c.; de *martes;* en bas. lat. *mediatera, mediatura;* en bas Bret. *mart,* fouine.

MARTURER, *martyrer, martirier:* Condamner au supplice, tourmenter, faire souffrir le martyre, faire mourir; de *martyrium.*

MARTYRAIRE: Officier d'une église chargé de conserver les reliques des martyrs; *custos martyrum;* dans Grégoire de Tours; *martyrarius.*

MARULIER: Marguillier, administrateur du temporel d'une église; *matricularius.*

MARVILLEUX: Admirable, surprenant, merveilleux; *mirabilis;* en bas Bret. *marvailh, marveill, marveillus.*

MARVOIÉ, *marvoiez, marvoyé:* Fou, enragé, égaré, hors du bon sens, de la voie, du chemin; de *malè* et de *via.*

Très dous peres, pour Diu merchi,
Hui a un au que je fui chi,
Si *marvoiez* et si dervez,
Très dous pere, que vous savez;
Si vous contai tous mes pechiés,
A mout grant ire, et courchiés.
Le Dict du Barisel.

MARVOYER, *maruoyer:* Extravaguer, s'égarer dans ses paroles ou dans sa conduite, être hors de la voie, du chemin, hors du bon sens; *malè viare.*

Quant ilz virent que par ung seul homme eulx dix estoient desconfis, et les autres qui devant la porte estoient, cuiderent tous *maruoyer* (*marvoyer*), sans plus attendre leur vindrent à secours. *Roman de Gerard de Nevers.*

MARZACHE: La fête de l'Annonciation de la Vierge, qu'on célèbre au mois de mars. *Voyez* MARÇAICHE et MARCHESCHE.

MAS: Mets, ragoût.

Precious sont li *mas,* mais li vaissel ne sont mie si precious.
Sermons de S. Bernard, fol. 91.

Pretiosa quidem sunt fercula, sed vasa non adeo pretiosa.

MAS, *mageon, magion, masage, masaige, mase, masgion, masil, masnage, masnie, mason, max, meix, mex, mogeon:* Ténement et héritage mainmortable, des personnes de servile condition et de mainmorte, pièce de terre, pâturage; de *massa;* hutte, barraque, métairie, grange, maison, village, bourg; fonds ou héritage appartenant à un même seigneur, mais divisé en plusieurs parties égales, qu'on affermoit à différens paysans; de *mansio;* en bas. lat. *massa, massum, mansus, masus, masagium, masilinium, masinia, masada;* en anc. Prov. *masnil, maza, mazat;* en Langued. *mas;* en Auv. *masu;* en bas Bret. et en Gallois *ma, maes, meas.*

MAS: Triste, abattu, chagrin; du verbe *mater,* être triste.

Lors s'en est Bel-acueil foui,
Je demourai moult esbahi,
Honteux et *mas,* si m'en repens,
Qu'onques je lui dis mon pourpens.
Roman de la Rose.

MAS: Plus, pourvu que.

MASANGE, *mazenge:* Mésange, oiseau du genre du pinson, et dont il y a plusieurs espèces.

MASAUS (terres): Celles qui étoient sujettes au cens appelé *maasse.*

MASCHOT: Espèce de grange sans toit.

MASCLE: Mâle, viril; *mas.*

Tout *mascle* dont la char du vit ne sera pas retaillée, sa alme sera ostée del poeple.
Traduct. de la Bible, Genèse, chap. 17, *vers.* 14.

Masculus, *cujus præputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima sua illa de populo suo.*

MASE, *masse:* Troupe, compagnie, assemblage; *massa;* maison, métairie; *mansio.* Voyez MAS.

3

Masel, *maéesel* : Boucherie, carnage. *Voyez* Macel.

Maselier, *maserier* : Boucher, charcutier.

Masement : Étendue, territoire, ressort d'une juridiction.

Masènette : Petite maison, petite habitation; de *mansio*.

Masip : Apprenti. *Voy*. Mancipe.

Masme, *Masse*, *Maxme* : Maxime, nom d'homme; *Maximus*.

Masnage, *mainie*, *maisnie*, *masnie*, *masnil*, *mason*, *maxon* : Maison, logis, habitation, demeure; famille, domestique, maison d'un grand; *mansio*. Voyez Mas.

Masonage, *masnage* : Cens ou redevance sur une maison.

Masonier, *masnier*, *massonier*, *massonyer* : Locataire, celui qui tient une maison à loyer, habitant, manant, espèce de colon ou fermier qui devoit un cens pour ce qu'il occupoit en maison et en terres; *mansionarius*.

Masque : Sorcière, diseuse de bonne-aventure.

Masquelé, *masqueté* : Tacheté, marqueté de diverses couleurs; Borel le dérive de *talamasca*, masque, déguisement.

Massaige : Métairie, ferme, maison des champs. *Voyez* Mas.

Massart : Trésorier des deniers d'une ville; massier, celui qui porte une masse; en bas. lat. *masserius*.

Masse : Quantité, abondance, grand nombre; c'étoit aussi le nom d'une ancienne monnoie d'or pesant cinq deniers douze grains, qui fut frappée sous Philippe-le-Bel. *Masse d'un pont*, le massif, la tête d'un pont; d'où le diminutif *massele*.

Masselle : Joue, mâchoire; *maxilla*; d'où le verbe *maskier*, mâcher.

Massicault : Droit qui se percevoit, à Rouen, sur la vente des vins.

Masso-bioou, *marsolier*, *marsoulier*, *massoulié* : Boucher, assommeur de bœufs, garçon boucher; *macellarius*.

Masson : Botte de chanvre, paquet de plusieurs choses. *Maistre masson*, architecte.

Massonier, *massonyer*. Voyez Masonier.

Massoudier, *massouyer*, *mazovier* : Jardinier, fermier; en ancien Prov. *mazaoudië*; en Messin *messais*.

Massoutage : Herbage, légume, potager.

Massuette, *massuete* : Petite massue, maillet; de *massa*, *massula*. Voyez Mace.

Mastau : Cens dû sur un *mas* ou métairie; de *mansio*.

Mastenée : Matinée, le matin; de *mane*.

MasterEau, *masterel* : Le petit mât d'un navire.

Mastin : Dogue, gros chien; *mastinus*.

Mastre : Martyr, *martyr*; architecte, *magister*. Voyez Martre.

Masuier, *mansiaire* : Procureur d'un couvent, économe, qui a soin de la maison; *mansionarius*. — Le Traducteur des *Dialogues de S. Grégoire*, parlant d'une fille paralytique qui prioit S. Pierre de la guérir, lui ayant apparu, il lui dit :

> Va à Aconée le *masuier* et proi lui, et il toi restablirat à santéit.
>
> *Dial. de S. Grégoire*, *liv*. 3, *chap*. 25.
>
> *Vade ad Acuntium* mansionarium *et roga illum, et ipse te saluti restituet.*

Masurage : Cens ou redevance sur une maison ou métairie.

Masureau, *masurette* : Cahute, masure, maisonnette, maison détruite; au plurier *masuraux*; en bas. lat. *masura*. Ces mots sont encore en

usage dans la Saintonge et l'Angoumois.

Masurier : Qui est sujet au droit de *masurage;* fermier, cultivateur. *Voyez* Mas.

Mat, *mate, matte :* Triste, abattu, mélancolique, confondu, froid; et par extension, vaincu; d'où, selon Barbazan, le terme du jeu d'échecs, *échec et mat;* un homme *échec et mat* est vaincu, est triste d'avoir perdu. Je ne dirai pas, continue Barbazan, qu'il vient de l'Hébreu *mat,* mort, ni de l'Espagnol *mattar,* tuer, ni de *mattus,* je ne sais en quelle langue, comme l'ont écrit nos étymologistes; mais de *marcescitum,* de *marcescere,* flétrir, languir, se faner; le chagrin, la douleur, l'affliction, causent tous ces maux. On me dira peut-être que ce mot est bien abrégé, je répondrai, dit-il, qu'il n'est pas le seul qui soit dans ce cas; de novice on a fait *nice;* de *misericordia,* merci; de *parabolari,* parler; de *craticula,* gril. Les cinq lettres de *merci,* se trouvent dans *misericordia;* les trois lettres de *mat,* sont aussi dans *marcescitum.* *Mat,* quoi qu'en dise Barbazan, ne viendroit-il pas plutôt du verbe *matter,* fait du Grec *μάττω*, je pétris, j'amollis, je façonne, ou de *mactare?*

Ne s'en tint pas encor atant,
Pour ce qu'il ne m'allast flatant,
Ainçois m'en fist à force prendre;
Car n'y osoye la main tendre,
Tant estoie *mat* et vergogneux,
A loi de povre besoigneux,
A qui honte a la bouche close.

Roman de la Rose.

Mat : Terme du jeu des échecs.

Mat, *mate, matte :* Lait caillé dont on fait le fromage; ces mots sont encore usités dans plusieurs provinces de la France. *Mate de laict :* Fromage à la crême.

Mata : Butte, tertre, certaine quantité de terrein.

Matable : Battant de cloche, marteau, maillet.

Matachins, *matassins* (les) : Nom qu'on donnoit, au xvie siècle, à la danse armée ou pyrrhique; de là *matachinade, matassinade,* action de la danse armée; et enfin *matachiner, matassiner,* danser la pyrrhique. *Voyez* l'Orchésographie de Thoynot Arbeau (Jean Tabourot), *in*-4°. Langres, 1596.

Matagrobolisér : Se donner beaucoup de peine et d'embarras pour ne rien faire qui vaille, dans Rabelais.

Mate, *matte :* Triste, abattue, affligée.

Mate chiere : Visage triste, abattu, affligé.

Le mal d'aymer luy toucha au cueur si fort,
qu'elle devint moult *mate,* vaine et morne,
et dist à (avec) *mate chiere.*

Roman de Gerard de Nevers.

Mate-faim : Sorte de pâte frite à la poêle, espèce de crêpe; sorte de pain fort lourd et rassasiant.

Mate-griffon : Nom d'un château qui, selon D. Carpentier, fut bâti pour contenir les peuples nommés *Griffons.*

Matelas, pour *matras :* Trait d'une grosse arbalète; en bas. lat. *matarus;* en anc. Prov. *matëroun.* Voyez Matras.

Mater, *matir, matter :* Vaincre, dompter, abattre, confondre, réduire à l'extrémité, causer de l'ennui, du chagrin, de la tristesse; de *mactare;* et selon Barbazan, de *marcescere.*

.... Certes tu mens,
Ja ne te quiers de ce flater,
Tu n'as pas bien pour moi *mater,*
Chercher les livres anciens,
Tu n'es pas bons logiciens.

Roman de la Rose.



J'entens de faus religieux,
Des felons et mafitieux,
Qui l'abit en vuelent vestir.
Mais leur cuers ne vuelent matir.

Bible Guiot.

Materas, *matras* : Matelas ; en bas. lat. *matura*, *matalacium*, *materacium* ; en bas Bret. *matalacz*.

Quant le Roy vint en sa nef, il ne trouva onques que sa gent lui eussent riens appareillié, ne lit, ne robes, ainçois li convint gesir, tant que nous fumes en Acre, sur les *materas* que le Soudanc li avoit baillez ; et vesti les robes que le Soudanc li avoit fet bailler et tailler, qui estoient de samis noir forré de vair et de griz et y avoit grant foison de noiaus tous d'or. *Joinville, pag.* 85 *de l'imprimé, et fol.* 209 *du Mss.*

Matere : Sujet, matière ; *materies*.

Ce me reconte en ma *matere*
Que Julieus li Emperere,
Qui Dieu guerpi et renoia,
Quant çaux de Perse guerroia.

Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 3.

Materien. *Voyez* **Mairan**.

Mathe : Fosse, tombeau, trou, cercueil.

Matheu : Mathieu, nom propre d'homme ; *Matthæus* ; d'où *Mathelin*, pour Mathurin.

Mathy, *Mathiex* : Mathias, nom propre d'homme.

Matiere : Mortier, enduit ; de *materia*.

Matin, *lo matin* : Demain ; *manè*. S. Bernard l'emploie très-souvent dans ses Sermons, pour *cras*, *crastinâ die*. Voyez **Jaikes**.

Or quant il (S. Benoit et Sainte Scholastique) encor séoient à la table, et entré les sains parlemens, plus tardive hore soi traoit, cele meisme sainte fame nonains sa suer proiat lui, disant, ge te proi ke tu ne moi laisses pas en ceste nuit, par ke nos joskes al *matin* parlons alcune chose des joies de la celeste vie.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 33.

Cùmque adhuc ad mensam sederent, et inter sacra colloquia tardior se hora protraheret, eadem sanctimonialis femina soror ejus eum rogavit, dicens : quæso te ne ista nocte me deseras, ut usque manè de cælestis vitæ gaudiis loquamur.

Matinel, *matiner, matinier* : Repas du matin, déjeûner ; de *matutinus* ; en bas. lat. *matutinellum*.

Matines, *matiner, matinier* : Heures, livre de prières, ou livre d'église contenant les matines, et sur-tout, dit D. Carpentier, l'office de la Vierge ; *matutinale*.

Matinet : Le point du jour, l'aurore ; *matutinatus*.

Li lit furent aparillié,
Mais moult petit i reposerent,
Car moult *matinet* se leverent,
Lor cevax font apareillier,
Et conréer et estrillier.

Roman de Dolopatos.

Matinier, *matinéor, matinéour* : Matinal, qui se lève de grand matin ; *matutinus*.

Matinier, *matiniere* : La partie de l'office divin qu'on appelle *matines*.

Matinier : Chantre ou chapelain à gages, qui assiste à *matines* et aux autres offices.

Matir : Confondre, réduire à l'extrémité, causer de l'ennui, du chagrin. *Voyez* **Mater**.

Matire : Sujet, traité, matière, matériaux ; *materia* ; en bas Bret. *matery*.

Bone parole, bon leu tient,
Et cil qui l'ot, et la retient,
Et met à ovre, fet que sage,
Et cil ne fait pas son demage
Qui la dit, ençois fet son preu,
Vers Dieu, qui en tens et en leu
Li merira, jà n'en dout rien,
Kar il guerredone tot bien ;
Por ce m'est pris talent de dire
Un conte de bone *matire*
Por Crestiens édéfier.

Prologue de la Vie de S. Alexis dans la Vie du monde.

Or vuel commencer ma *matire*,
Ovide dit, mes cuer vueult dire,

Les formes qui muées furent
En nouveaulx corps.

Ovide, Mss. cité par Borel; c'est le commencement du Livre des Métamorphoses:

In nova fert animus mutatas dicere formas, corpora, etc.

Matoisement : Finement, avec adresse.

Matoiserie : Finesse, fourberie; de *mala astucia.*

Maton : Fougasse, gâteau de pâte ferme; en bas. lat. *matonus.*

Maton : Lait caillé.

Erme, j'ai tel faén que je muir,
Fet-il, sont boilli li *maton.*

Le Vilain de Bailluel.

Chaudes tartes et chauz flaons,
Vienent en granz plateaux roons:
La craime vint lance levée
Parmi le fons d'une valée;
Li frès fromage d'autre part,
Vinrent poignant par un essart,
Et après vienent li *maton*,
Maint mès de lait i véist-on.

Bataille de Karesme et de Charnage.

Maton, *Mathon* : Mathieu, nom propre d'homme.

Matras, *matrasse* : Trait, dard qui avoit une grosse tête, et qui, par cette raison, ne pouvoit percer : il meurtrissoit seulement celui qui en étoit frappé; de *matara, mataris;* en anc. Prov. *matras, matrassino.* Ce mot a signifié, au figuré, sot, niais, lourd, épais. *Voyez* Materas.

Matrasser : Frapper avec un *matras*, assommer de coups; *mactare;* en bas. lat. *matare ;* en Langued. *matrassa.*

Matre, *mattre* : Poser, arranger, placer, mettre; *mittere.*

Ensi ke nos en nule maniere ne *mattiens* en negligence les pechiez d'enfermetéit et de non sachance.

Sermons de S. Bernard, fol. 63.

Fratres mei, nec infirmitatis, nec ignorantiæ peccata ullo modo parvi pendentes.

Il covient ke devant totes altres choses nos

mattet lo nom de salveteit li Engles de grant consoil. *Mêmes Sermons, fol.* 68.

Oportet, inquam, ut antè omnia nobis magni consilii Angelus salutis nomen imponat.

Matremoigne, *matrimoine :* Maternel, biens maternels; de *matrimonium.*

Matremoigne, *matrimoine :* Mariage; *matrimonium.*

Matricule : Registre où l'on écrivoit le nom des pauvres entretenus aux dépens des églises; *matricula.* Ceux qui étoient chargés de cette *matricule* se nommoient *matriculaires;* ceux qui y étoient inscrits *immatriculez.*

Matrologe : Nécrologe, martyrologe.

Matrone : Ce mot, dans les xii et xiiie siècles, servoit à désigner une dame qualifiée, une femme remarquable et distinguée par ses qualités, ses vertus, sa naissance et par son rang; il sert maintenant à désigner ce que, dans ce même temps, on nommoit une *ventriere* (*obstetrix*), et assez improprement aujourd'hui, une sage-femme, bien qu'elles ne le soient pas plus que d'autres. Dans les xiv et xve siècles, ce mot fut employé pour désigner une *houliere* (Voyez ce mot.) ou entremetteuse, femme qui tient maison de prostitution, et qui procure des filles, des prostituées.

Pétrone, dans son conte de la Matrone d'Éphèse, entendoit par ce mot une femme de qualité. La Bibliothèque Impériale possède un Mss. du xiiie siècle, Fonds de l'Église de Paris, coté N, n° 2, dans lequel se trouve la traduction de ce conte. Le traducteur dit que cette Matrone estoit une Dame veuve d'un Viscomte de Lohereinne (*Voyez* les Fabliaux de Barbazan : *De celle qui se fist...... sur la fosse de son mari;* tiré du Mss.



de l'ancien fonds, n° 7615). Ces deux Mss. ne disent pas que cette dame, étant à garder le corps de son mari, fut accueillie par un soldat, mais par un chevalier. La Fontaine, qui a donné ce conte comme tiré de Pétrone, a traduit avec raison, le mot *miles* par soldat, quoique dans les XI, XII, XIII et XIVe siècles, *miles* ait signifié un chevalier.

Une *noble Dame* es contréies de Toscane avoit une brut.
Dial. de S. Grégoire, liv. I, *chap.* 10.

Ce qui est rendu en Latin par

Matrona *quædam nobilis in vicinis partibus Tusciæ nurum habebat.*

MATRONÉE, *matronique :* Lieu, endroit destiné aux matrones, aux femmes dans les églises, et séparé de celui des hommes; *matronæum.*

MATTABAS : Espèce de drap d'or.

MATTAIRE : Nom donné aux lépreux qui couchoient sur des nattes de jonc; *mattarius.*

MATTIR. *Voyez* MATER.

MATTONE : Brique; *matonus.*

MATURÉMENT : Avec maturité, promptement, diligemment; *maturatè.*

MATUTINAIRE : Livre qui contient l'office des matines; *matutinarius.*

MATYMOS : Prières du matin.

MATZ : Ferme, métairie, maison des champs. *Voyez* MAS.

MAU : Flexible, mou, mollet; *mollis.*

MAU : Mal, souffrance; méchant, mauvais, méchamment, nuisiblement; *malè, malum.*

Tant grate chievre que *mau* gist,
Qui Dieu lesse por son deduit,
La chievré ressemble qui grate,
Tant que de la terre fait nate.
La Vie des Peres.

MAUBAILLI : Maltraité, détruit, ruiné.

Dex le fera tos seus (seul) qui est fiz de Marie,
Ne jà ne trovera nul qui le contredie,
Et li saint trembleront, neis sainte Marie,
Aura le jor pitié de la gent *maubaillie.*
Roman de Tiebaut de Mailli.

MAUBEC : Médisance, calomnie, mauvaise langue; *malum vectum.*

MAUBERT : Albert, nom propre.

MAUBEUGE : Nom d'une cloche à Abbeville, qui régloit les heures des ouvriers.

MAUBOUGE : Droit sur le vin, qu'on leva à Paris, depuis 1500 jusqu'en 1648, et qui prit son nom de Richard Maubouge, qui l'avoit établi.

MAUBUÉ : Mal lessivé, homme en linge sale; c'est de là que vient le terme de *mal-bué.*

MAUCLERC : Mauvais clerc, ignorant, l'opposé de *grand clerc*, qui désignoit un savant, un érudit, un Glossateur; *malus clericus.*

MAUCROI, *maucrois, maucroix :* Croix de malheur, croix de douleur.

MAUDAASOIT : Maudit, rejeté; de *maledicere*, selon D. Carpentier.

MAUDEHÉS, *maudehait, maudehaiz, maudehez :* Malheur, disgrace, déplaisir, mauvaise rencontre, imprécation par laquelle on souhaite du mal à quelqu'un. *Voyez* DEHAIT. — Un hermite veut confesser un chevalier, celui-ci lui répond :

Confesser, fait-il, cheste Diable
Enterrai jou de chou en fable?
Maudehait qui pour chou ira
Ne qui les piés i portera.
Le Dict du Barisel.

MAUDÉUMENT : A tort, indument.

MAUDIGE, *maudigée :* Merveille, prodige.

MAUDISENCE : Médisance, mauvais propos; *maledictum.*

MAUDISSON : Malédiction; *maledictio.* Voyez MALDECÉON.

MAUDIT, *maudict, mauduit :* Ce qui est avancé mal-à-propos par un

avocat dans la défense d'une cause ou dans un plaidoyer; mal mené, mal conduit; *malè ductus*.

MAUDOULÉ, *maudolé* : Maladroit, malfait, mal ajusté, impoli, rustique; *malè-dolatus*.

MAUDUEMENT : Fait à tort, mal-à-propros, indûment, sans réflexion.

MAUDUIT : Mal mené, mal conduit; *malè ductus*. Voyez MAUDIT.

MAUFAIS, *maufait*, *maufaiteur*, *maufaitieres*, *maufé*, *maufeiz*, *maufés*, *maufeteur*, *maufez*, *mauffacterre*, *mauffait*, *mauffeterres* : Malfait, estropié; qui est malfaisant, malfaiteur, criminel, diable, démon, méchant, mauvais; *malefactus*; *malefactor*.

Un jor avint que li *maufé*
Furent léens tuit assemblé,
D'Enfer issirent por conquerre
Les ames par toute la terre.
Fabl. de S. Pierre et du Jougléor.

Cil desloiaux que je vous nome
Senequis mist-il à martire,
Son bon mestre, et li fist eslire,
Quel mort morir il voudroit;
Qant vist qu'eschaper ne pooit,
Tant estoit puissant li *maufez*,
Dont soy fist-il un baing chaufez,
Puisque deschaper n'est noiant,
Je me ferai seigner dedans.
Roman de la Rose, parlant de Néron.

Et fox qui le cors tant ame,
Qu'il en oublie en la fin s'ame,
Que Diex pour r'avoir li presta,
Et il fet tant que *maufez* l'a :
Il fet comme li malvais sergans,
Cui ses Sires presta besans,
Pour mouteplier.
L'Image du Monde.

MAUFÉRU : Mauvais cheval; et maladie de cheval; *malè ferus*.

MAUGE : Massue, levier, gros et long bâton.

MAUGIST, *maugisté* : Mal couché, mal hébergé; de *malè* et de *jacere*.

Mesdisans riches gabe et rit
Quant il voit povres disetens,
Més chest folie, car on dist,
Tant grate la chievre, que *maugist*,
Et que mauvès est ses osteux.
Le Dict du Médisant.

MAUGISTE : Mauvais gîte, mauvais logement; de *malè* et de *jacere*.

Et l'autre estoit une vieillette,
Et en poure maisonette,
Close de peus et de cerciaux,
Come une viez soief à porciaux;
Maint jor avoit pesant et triste,
Car peu pain avoit, et *maugiste*.
Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 10, parlant d'une vieille femme que Dieu visita.

MAUGRA YEU : Malgré moi.

MAUGRÉ : Malgré. *Maugré-len*, *maugré-lin*, *maugré-l'or*, *maugrésien* : Malgré lui, malgré eux. *Maugre-bé*, sorte de jurement; de *malè gratus*.

Et si disoient, helas! or est passé,
Et par la mort *maugré* nous trespassé,
Des loz le loz et chois des chois du monde.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

MAUGRÉANT : Désagréable, déplaisant, mal gracieux; *malè gratus*.

MAUGRÉER : Jurer avec imprécation, blasphémer contre Dieu et ses saints, pester, être désagréable, ennuyeux; *malè gratificare*; en bas Bret. *maugreal*.

MAUGRÉEUR : Celui qui jure, qui blasphème, déplaisant, désagréable.

MAUGREMEN, lisez *mau-gré m'en* : C'est malgré moi, contre mon gré.— Un hermite presse tant un chevalier de se confesser, qu'il lui dit :

Coment, fet-il, estes vous téus,
Que par forche dire m'estuet?
Puis c'autrement estre ne puet
Maugremen nes le vous dirai;
Mais jà chertes plus n'en ferai.
Le Dict du Barisel.

MAUGREMENT : Jurement, blasphême; ennui, désagrément, contrariété.

MAUL : Moule, modèle; *modulus*, *modellus*.



Maul : Moulin ; de *mola*.

Maule : Meule de moulin ; *mola ;* il s'est dit aussi pour moule.

Maulvaiseтié, *maulvaistié, maulvaixtié, maulvesété, mauté :* Malice, méchanceté ; *malitia*.

Amour respont ne t'espoante,
Quant tu consens à mon entente,
Ton service prendrai en gré,
Et te metrai en haut degré,
Se *maulvaistié* ne t'en retrait.
Roman de la Rose.

Maumener : Maltraiter, mal conduire, tourmenter, harceler ; *malè minare*.

Maumetre, *maumettre :* Mal placer, mal arranger, mal poser ; *malè mittere. Maumetre son vœu :* Fausser sa promesse, manquer de parole, agir contre ce que l'on a promis solennellement ; *malè mittere*.

Maunage, *maunaige :* Droit de mouture.

Maunez, *mauné :* Rustre, grossier, de basse naissance ; *malè natus*.

Pierre de Saint Cloot si trueve l'escriture,
Que *maunez* est li arbres dont li fruiz ne meüre.
La Vengeance d'Alexandre, par Pierre de S. Cloot.

Mauparans : Qui a mauvaise mine, hideux, désagréable ; *malè apparens*.

Mauparée : Mal arrangée, mal parée ; *malè parata*.

Et Julienne l'esgarée,
Cristine la découlourée,
Egyptienne la pompeuse,
Augustine la *mauparée*,
Bertheline la rioteuse,
Sansonnette lourde grimarré,
Henriette la marmiteuse.
Coquillart, en son Enqueste, pag. 112.

Mauparlier : Médisant.

Ne soies mie *mauparliers*,
Ne pués amender se tu l'iers.
Caton en Roman, Mss. de N. Dame.

Maupas : Passage dangereux, faux pas.

Maupéou : Mauvais poil, vilain poil.

Maupertuis : Trou, fossé dangereux, excavation. *Voyez* Pertuis.

Maupiteux, *maupiteux :* Cruel, impitoyable, sans pitié, inexorable ; et sans piété, sans respect ; *malè pius*.

Maupoint : Se disoit d'un chanoine qui avoit été marqué mal-à-propos, ou pointé frauduleusement, pour avoir manqué l'office ; de *malè punctus*.

Maure, *maurre :* Moudre, briser avec la meule ; *molere*.

Maurepas : Mauvais repas, méchant repas.

Maurequine (goute) : La goutte sereine, celle qui se porte aux yeux.

Mauroi : Roi cruel, mauvais roi, tyran ; *malus rex*.

Maurre : Remuer, mouvoir, manger, mordre ; *movere, mandere, mordere*.

Maus : Souffrance, mal, douleur ; *malum*.

Maus : Mauvais, méchant ; *malus*.

Ge hai l'Eglise, ce est, l'aunée (l'assemblage) des *maus* homes.
Comm. sur le Sautier, fol. 54, *V°, Ps.* 25, *v.* 5.

Qu'on doit conoitre boens et *maus*,
Et desevrer les boens des faus.
La Repentance de Rutebeuf.

Maus : Meule ; *mola*.

Mausade, *maulsade :* Désagréable, déplaisant, impoli, imprudent, de mauvais conseil, sale, malpropre ; *malè satus*. Barbazan récuse cette étymologie, et propose *malè sapidus*, ou *malè suadus*.

Quelque ennemy ha ce bruit avancé,
Et quelque amy m'ha dit que mal te portes :
Ce sont deux bruits de differentes sortes.
Làs l'un dit vray : c'est un bruit bien *maulsade*.
Marot, Epigr. à Cravan sien amy, malade.

Mausage : Fou, insensé, extravagant ; *malè sapiens*.

Mauséant : Indécent, mal séant, déplacé, qui est contre la bienséance, l'honnêteté ; *malè sedens*.

Mausencorée, lisez *maus en corée :* Mal au cœur.

Mausse : Sorte de monnoie.

Mautalent, *mautalant, mautalanz :* Colère, courroux, dépit, mauvaise volonté, mésintelligence, emportement, déplaisir, desir de se venger.

Saichiez qu'en Deu n'a ne grant *mautalent* ne petit ; mès cant il fet grant venjance de granz pechié, lors semble que ce seit granz *mautalanz*. *Comm. sur le Sautier, fol.* 149.

Endui revienent en meson,
Si se couchierent de rechief,
La borgoise couvri son chief,
Qui de dormir avoit talent.
Moult li fu poi du *mautalent*,
Que ses Sires avoit eu,
Quant il n'a le sorplus seü.
**Fabliau d'Auberée de Compiegne.*

Mautalenti : Plein de dépit, de rage, de fureur.

Tant ala que vint à cil porte
A tout le pet, c'ou sac aporte,
En enfer jette et sac et tout,
Et li pez en sailli about;
Estes vous chascun des maufez
Mautalentis et eschauffez,
Et maudient l'âme à Vilain.
**Fabliau du Pet au Vilain.*

Mauté : Malice, méchanceté ; *malitia.*

Bien li semblés de cruauté
De Félonie et de *mauté.*
Ovide, Mss. cité par Borel.

Je crois que ce mot est l'abréviation de *mauvaistié*, comme il se trouve dans d'autres manuscrits.

Mautollu, *mautolu :* Pris par force et contre justice, enlevé, ravi ; *malè-tollutus.*

Si comme qui poursient aucune chose qui li a esté *mautolue*, ou quant on le vieut acuser d'aucun vilain cas de crieme : et ne pourquant entre ches deus coses a difference, car se il est poursuis pour chose que il ait en son commendement, et l'en li met sus que il ait *mautolue* et emblée.
Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Mautraire : Tirer de peine, attirer, entraîner ; *malè-trahere.*

Mautre, lisez *m'autre :* Mon autre.

Mautroux : Estropié, fort blessé.

Mauvestié, *mauvaistié, mauveseté :* Malice, méchanceté ; *malitia.*

Avecques Klaquin (du Guesclin) passa outre la mer,
Les parens Guenelon ne le porrent amer,
Car il ne volu onques à *mauvaistié* penser.
Dict de Robert le Déable.

Mauvilain, *méchantvilain :* Épithète injurieuse donnée aux paysans.

Mauvis, *mauve, mauveïs :* Alouette huppée, petite grive de la troisième espèce, qui chante fort bien (le *turdus ruber*). Ce n'est point un oiseau qui vole sur les eaux, ni une poule d'eau, comme le dit Joubert, mais ce que nous appelons *mauviette ; malvitius ;* en bas Bret. *milvid, milwit, milfit, milhuit.*

La *mauvis* qui commence à tentir,
Et li douz son dou ruissel de gravele,
Me font resovenir
De la où tuit mi bon desir sont.
Chastelain de Coucy.

Mauvoisin : Mauvais voisin.

Mavaine, lisez *m'avaine :* Mon avoine.

Mavais, *malvaise, mavaix, maviés :* Méchant, mauvais ; *malus, maleficus. Estre mauvais*, se disoit des deniers à partager entre un plus grand nombre de personnes qu'il n'y avoit de deniers.

Tot empire par *mavais* hoir.
Ancien Proverbe.

Maventure, lisez *m'aventure :* Mon aventure. *Voyez* **Mame.**

Max, *Maxencien :* Maxence, nom d'homme ; *Maxentius.*

Max : Maux, souffrances, douleurs ; *mala.*

Et envie est tele racine,
Où touz li *max* prenent orine.
Roman du Renard, fol. 2.

Explicit la vie dou monde,
Fox est li hons qui ne s'i monde,
De tous les *max* en qu'il habonde.
Conclusion de la Vie du Monde.

Maxenage : Entretien de bâtiment, de maison ; de *mansio*. Voyez Mas.

Maxiere, *maixiere* : Masure, maison en ruine ; *maceria*.

Maxon : Maison, habitation ; *mansio*.

Maxonate, *maxenate* : Petite maison. *Voyez* Masenette.

May : Usage d'aller chercher le mai au bois, et de le planter à la porte ou sur le toit de l'habitation d'une jeune fille : le sureau, le coudrier et quelques autres espèces, en sont exclus.

May (bon) : Bon temps, beau temps, temps où les arbres sont en feuilles ; de *maius* ; en bas Bret. *may*. *Avoir bon may* : Avoir du bon temps, être tranquille.

Cote ot d'un riche vert de gans
Cousue à lignuel tout autour :
Il paroît bien à son atour
Qu'ele estoit poi enbesoignié
Quant ele s'estoit pignié,
Et bien parée et bien atournée,
Ele avoit faite sa journée ;
Moult avoit bon temps et *bon may*,
Elle n'avoit soussi n'esmai
De nule riens fors seulement,
De lui atourner noblement.
Roman de la Rose, parlant d'Oiseuse (l'Oisiveté).

May : Espèce de tournoi, selon D. Carpentier.

Mayaoust : Mi-août, le quinze du mois d'août.

Mayenne : Qui vient au mois de mai ; de *maius*.

Mayere : Fruit qui vient dans un clos ou dans un verger.

Mayhemmer : Blesser fortement, mutiler.

Mayier, *mayeur*. Voyez Maier.

May la tour, *Malatour* : Par corruption de Mars-la-Tour, bourg à quatre lieues de Metz ; *Martis turris*.

Mayneau : Tour basse appliquée par dehors aux murs d'une ville.

Mayral : Maternel, du côté de la mère ; *maternus*.

Mayran : Bois de charpente ; de *materiamen*.

Maysonnier. *Voyez* Masonier.

Maz, *mat* : Triste, abattu, vaincu. *Voyez* Mat.

Maz : Mets, ragoût ; plat, bassin ; de *mazonomum*, *mazonomus*.

Maza, *mazajhe*, *mazat* : Héritage où l'on bâtit un logement, assemblage de plusieurs métairies, masure, gîte, maison ; *mansio* ; en bas. lat. *masata, mazatus*, *masagium*, *mansura*. Voyez Mas.

Mazaoudié : Fermier, cultivateur, habitant d'une métairie. *Voyez* Mas et Masurier.

Mazel : Boucherie ; *macellum*. Voyez Macel.

Mazelié, *mazelier, mazilier* : Boucher. *Voyez* Macélier.

Mazelin, *maser, mazarin, mazer, mazerin* : Vase ou vaisseau pour boire. *Voyez* Madre.

Mazeloine, *Magdalene* : Madelaine, nom propre de femme ; *Magdalena*.

Mazelot : Ferme, petite habitation. *Voyez* Mas.

Mazer : Sorte de matière qui servoit à faire les vases à boire, nommés *mazelins* et *mazerins*. Voyez Madre.

Mazette : Mauvais cheval ; ce mot est encore en usage pour désigner un maladroit.

Me : Mal ; *malè*.

Me : Ma, mon, moi ; *meus*, *mea*, *me* ; en bas Bret. et en Irland. *me*.

Méage : Droit de passage, péage ; *jus meatûs*.

Méains : Infirmité, blessure. *Voy.* Maaing.

Et autretant comme il a difference entre *méains*, autretant en a en maladie, dont aucun pert son usage.
Mss. de la Bibl. Impér. n° 8407.

Méane : Moyen, médiation; de *mediatio*.

Méanement : Sentence d'arbitre, entremise, médiation; de *mediator*.

Méant : Moyennant.

Méasmer, *méaesmer, mesaesmer* : Mésestimer, mépriser, dédaigner, faire peu de cas; *malè æstimare*.

Chatons dist en cest vers la glose,
Que quant on est repris de chose
C'on a blasmé à fere autrui,
Puis c'on en a blasme et anui,
C'est grant folie qui ce fet,
Son sens amenuise et defet;
Voirs fu qu'Aristote blasma
Alixandres et *méaesma*,
Qui tant s'estoit mis en amer,
Et puis se lessa entamer
Si en amors à une fois,
Qu'il n'ot en lui point de defois.
Le Lais d'Aristote.

Méasure : Masure; but, moyen. *Voyez* Mas.

Meat : Canal, passage, conduit pour les liquides; *meatus*.

Méaus, *méas, méax* : Mieux; *melius*.

Les plus briefves paroles et entendéaument dites sont *méaus* entenduës et retenuës..... ...... Car les preuves briefves peut l'on *méaus* faire que les longues, et mains s'en peut son aversaire acrocher et dire encontre.
Assises de Jérusalem, chap. 27.

Mecanique : Artisan, ouvrier.

Mecelier : Boucher.

Mechaing : Mutilation, blessure considérable; d'où *mechaigner, mechaingner*, blesser, mutiler.

Mechaingner, *mechaigner* : Estropier, mutiler, meurtrir.

Alors de tous costez environnoient Gerard en luy lançant dars empennez aux arcs et arbalestres encommencerent de traire, mais à Gerard de Nevers ne challoit en riens, il les occioit et *mechaignoit*; à l'ung couppoit bras ou espaule; il les abatoit et faisoit d'eulx si grant discipline (carnage), qu'il n'y avoit celui si hardy de l'oser approcher.
Roman de Gerard de Nevers.

Méchance : Malheur, accident, infortune. Barbazan dit que jusqu'au XVI[e] siècle, on n'entendoit point par ce mot, malice, méchanceté, *malitia*; mais on entendoit *malus casus*.

Méchaniquerie : Avarice sordide, mesquinerie.

Méchant : Malheureux, infortuné, misérable, à qui il arrive malheur; *malè cadens, cui malè accidit*, et non pas *malus*; en bas Bret. *mechant, bychant*.

Meche, *mette* : Place; *mittat*.

Chi fant li Contes du Baril,
Li Chevaliers ensi fina.
Or prions Dieu, qui pas fin n'a,
K'il nous *meche* en son paradis
Lassus avoeques ses amis.
Fin du Dict du Barisel.

Meche (servir de la) : Être trompé, être dupe. — Un homme est trompé par sa femme, que l'auteur dit avoir *servi de la meche*; elle envoie chercher son amant, et

En sa chambre l'en a mené,
Par un pertuis li a monstré
Com li vilains estoit liié,
Bien la maté et cunchiié,
Et bien vaincu par son barat;
Li vilains reproche du chat
Qu'il set bien qui barbes il lèche,
Cestui a *servi de la meche*;
Mès s'il eust cuer de preudome
Il s'en venjast à la parsome.
Fabliau des trois Dames qui trouverent un Anel.

Méchef, *méchief, meschief* : Accident, malheur, infortune.

Tant luy dit d'unes et d'autres que en sa chambre la mena baigner, mais mieulx lui venist (il lui eût mieux valu) que jamais ne se fust baignée, pour le très grand *meschief* et ennuy qui depuis luy en advint, ainsi que icy après pourrés ouyr. *Roman de Gerard de Nevers.*

Méchéoir, *mechoir, meschéoir :* Avoir du malheur, tomber dans l'infortune; *malè cadere.*

Mechin : Jeune homme, serviteur, valet; au féminin *mechine.*

Mechiner : Donner des remèdes et des médicamens à un malade.

Mécine, *mechine :* Médecine, remède, médicament; *medicina ;* en bas Bret. et en Gall. *meddyginiaeth*, l'art de guérir, la science du médecin.

Or quant après sa mort trente jors furent jà trespasseit, dunkes comenzat mes corages avoir compassion del mort frere, et à penseir à dolor les griés tormens de celui, et à querre se alcune fust *mecine* de son délivrement.

Dialogues de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 52.

Cùm verò post mortem ejus triginta jam essent dies evoluti, cœpit animus meus defuncto fratri compati, ejusque cum dolore gravi supplicia pensare, et si quod esset ereptionis ejus remedium *quærere.*

Mecion : Frais, mise, dépense.

Mécréance : Soupçon, mauvaise foi, irreligion; *malum creditum.*

Mecréant : Nom donné généralement à tous les peuples qui ne pratiquoient pas la religion catholique; *malè credens.*

Mecroire : Ne pas croire, douter, soupçonner; *malè credere.*

Mectes, *mettes :* Limites, mesures, bornes; *meta.* On a écrit *mettes* jusques au XVe siècle.

Mais tant estoient les vaillances, les largesses, doulceur et cortoisie qui passoient les *mectes* de tous, dont n'y avoit celui qui n'eust mis son corps pour lui.

Roman du Petit Jehan de Saintré.

Médard (ris de saint) : Ris forcé, par allusion à une ancienne statue de ce saint, qui, dit-on, étoit mal faite.

Medecien, au fém. *medecienne :* Médecin; *medicus.*

Tout le mont fais esmerveillier,
En Salerne, n'a Monpellier
N'a si bone fisicienne
Tant soit bone *medecienne*,
Tous ceus saues, cui tu atouches.

Gautier de Coinsi, Miracles de la Vierge.

Medecinée : Médecine, onguent, emplâtre, purgation.

Medeçiner : Soigner, donner des remèdes à un malade; *medicare.*

Vous avez oï la novelle,
Tandis com li plaie est novele
Lors puet estre mieux garie
Que lors quant ele est envieillie,
Le mal doit-on *medeciner*
Ains qu'on le laist envenimer,
Car à tart vient la medecine
Puisque li max trop s'enracine.

Roman de Dolopatos.

Medical (doigt) : Le doigt du milieu.

Au doigt *medical* d'icelle, eut ung anneau faict de quatre metaulx ensemble, en la plus merveilleuse façon que jamais feut veuë, sans que l'assier froissast l'or, sans que l'argent foullast le cuyvre.

Rabelais, liv. 1, *chap.* 8.

Médicastre : Charlatan, médecin ignorant; *medicus.*

Mediciner : Penser, méditer, réfléchir.

Isaac par lo chemin que mene al putz qui nomn est putz del vivaunt et del voiaunt : et habita en la terre de south; et s'en vait à *mediciner* en champ, al declinement del jor.

Bible, Genèse, chap. 24, *vers.* 62.

Deambulabat Isaac per viam quæ ducit ad puteum, cujus nomen est viventis et videntis : habitabat enim in terra australi : et egressus fuerat ad meditandum *in agro, inclinata jam die.*

Mëdis, *mëdissa, mëtis, mëtissa :* Même, le même; *metipse.*

Mèdrë : Moissonner, faire la moisson; *metere.*

Medullaire : Qui appartient à la moelle, qui en a la nature; *medullaris.*

Mée : Abréviation du mot même, le même.

La forfaiture n'est pas d'une *mée* nature.

Coutume de Beauvoisis.

Méenner, *méeisneres, méenerres, méeneur :* Pacificateur, arbitre, médiateur ; *mediator ;* en anc. Prov. *mëiancër.*

Méenner, *méeisner :* Juger comme médiateur ; *mediare ;* d'où *méennement*, sentence arbitrale.

Méesmement : Principalement, sur-tout, particulièrement ; *maximè.*

Méesmement Nostre Seignor li dist : Retournes en la terre de tes peres, et à ta generatioun et jéo serroi oveques toi.
Bible, Genèse, chap. 31, *vers.* 3.

Maximè *dicente sibi Domino : revertere in terram patrum tuorum, et ad generationem tuam, eroque tecum.*

Méesse : Botte, gerbe, tronsseau ; de *massa.*

Méeur : Maire, chef de commune ; *major.*

Méfaire, *mefere, meffaire, meffere :* Mal faire, faire du mal ; *malefacere.*

Le tierche maniere de *meffez* doit estre vengiée par perte d'avoir sans mort, et sans mehaing, et sans prison, si n'est pas l'amande ommie ne que des autres que nous avons dites dessus, ainchois est l'une grant et l'autre petite, selonc le *meffet* et selonc la personne qui *meffet*, et selonc la personne à qui l'on *meffet ;* et pour che que li menus pueple sachent coument il devront estre puni se il *meffont*, et chascun en sa personne se il *meffait*, et que li Seigneurs sachent quele vengeance il doivent penre de chascun *meffet*, nous traiterons en che chapitre de chascun *meffet* que l'en puet *meffaire*, et de la vengeance de chascun *meffet* que ele doit estre.
Cout. de Beauvoisis, chap. 30.

Meffais, *mefait, mefet, meffait, meffet, meffez :* Tort, faute, crime ; méchanceté, mauvaise action ; *malefactio, malefactum ;* en bas Breton *mefed. Estre mefet :* Etre coupable, avoir tort.

Vous estes lasches come mousche,
Qui deussiez estre fort farousche,
Et tout le monde escoutoier,
Folie vous fet otroier
En ce vergier par grant *meffait*,
Bel-acueil qui blasmer nous fait.
Roman de la Rose.

Meg : Le milieu, la moitié ; *medium.*

Meoe, *meide, meye, miere :* Chirurgien, médecin ; *medicus.* Les *meges* étoient l'un et l'autre, les physiciens étoient seulement médecins. *Voyez* **Mire** et **Fisicien**.

Megedux : Général d'armée, dans Ville-Hardouin, qui, selon Barbazan, vient de *major dux*, grand général ; ce mot ne signifie pas maréchal ferrant, comme le disent plusieurs auteurs.

Megement : Médicament, remède, médecine ; *medicamentum.*

Mégié, *megier :* Métayer, fermier, homme qui laboure les champs d'un autre ; en bas lat. *megerius.*

Megier : Appliquer, administrer des remèdes, guérir ; *medicare.*

Megle : Houe, bêche, pioche, binette, instrument à labourer la terre.

Megnée, *megnie :* Famille. *Voyez* **Maignée**.

Megroier, *mesgroier :* Maigrir, devenir maigre, diminuer ; *macerare.*

Mais tu n'en es pas à deus dois,
C'est ce qui la peau te *megrois ;*
Et qui de toutes vertus t'oste
Moult as recéu doloureux oste.
Roman de la Rose.

Megrois, *megroys, mesgrois :* Mince, décharné, maigre, dégraissé, sec, maigri ; *macer, maceratus.*

Megue, *maigue, maisgue, meigue, mesgue :* Petit-lait, lait déchargé de toutes ses parties butireuses, sérosité qui sort du fromage ; de *macrum.*

Mehaigne, *mehaignie, mehain, mehaing, meshagne, meshaigne, meshaing, meshaingnie :* Peine, douleur, travail, difficulté, tourment, mauvais traitement, blessure, indisposition, mutilation, coup, maladie ; de *malum*

odium, ou plutôt de *malè actus*; en bas. lat. *mahamium*, *machamium*, *mahainium*; atteinte que l'on porte à la réputation, et non pas compagnie, comme le dit l'auteur du Glossaire du Roman de la Rose.

Et quant la Dame l'a véu,
De bones herbes li fist baing
Tout le gari de son *mehaing*.
Fabl. de la Borgoise d'Orliens.

Nule vie ne s'appareille
A la lor, trop par est diverse,
Et sor totes autres parverse;
Bien les nomme li comuns nons;
Mès je ne cuit qui ne soit hons
Qui ne les doie molt douter,
Ils ne voudroient jà trover
Nul homme sanz aucun *mehaing*
Maint oingnement font et maint baing,
Où il n'a ne sauz ne raison
Cil eschape d'orde prison,
Qui de lor mains ne puet eschaper.
Bible Guiot, parlant des Médecins.

Mehaigner, *mehagner*, *mehaingner*, *mehaingnier*, *mehengner*, *mehenier*, *meshaignier*: Estropier, blesser, mutiler, fatiguer, lasser, maltraiter, faire tort soit au corps, soit à la réputation, incommoder; de *maligнare*, suivant Ducange; en bas. lat. *mahemiare*, *mahennare*. *Mehaingner l'honour*: Décrier quelqu'un, attaquer son honneur.

Uns prestres par son mal savoir
Vint Dame Yfamain engingnier,
Et je le cuidai *mehaingnier*,
Si l'ai occis, e poise mi,
Se cil le sevent d'entor mi*
Je serai mors isnel le pas.
Le Fabliau d'Estourmi.

*Mes voisins, autour de moi.

Ils estoient jadis dui frere,
Sanz conseil de pere et de mere,
Et tout sanz autre compaignie:
Poaretez fu bien lor amie.
Quar sovent fu en lor compaigne,
Et c'est la riens qui plus *mehaingne*
Cels entor qui ele se tient,
Nus si granz malages ne rient.
Fabliau d'Estula.

Mehaigneur, *mahaigneur*, *mahaignicre*, *meshaigneur*, *meshaignier*: Celui qui mutile, qui estropie, qui tourmente; en bas. lat. *mahemiator*.

Mehaignez, *mehaingné*, *mehaingnez*, *mehaingnié*, *mehaulx*, *meshaignez*: Mutilé, estropié, blessé, affligé, perclus, affoibli par la maladie.

Les aumosnes qui sont deuës
Aux lasses gens povres et nuës,
Foibles et vieulx et *mehaignez*,
Par qui pains ne sont plus gaignez
Pour ce qu'ils n'en ont la puissance.
Roman de la Rose.

Mehlée, *mellée*: Mêlée, combat, querelle, dispute; de *miscere*; en bas. lat. *meslcia*.

Mehnée, *mehenée*, *mehenie*: Famille, maison, tous ceux qui la composent, domestiques. *Voy.* Maignée.

Mehu, *mehue*: Mu, mue, remué, remuée; *mutatus*.

Mehu, *meheur*, *mehur*, *meur*: Mûr, en maturité; *maturus*.

Mei: Mon, *meus*; mes, *mei*; moitié, *medium*. *Mei chaussie*: Moitié d'un chemin.

Mei pere, se il est possible, que ce hanap trespasse de moi.
Bible, S.t Mathieu, chap. 26, vers. 39.

Pater mi, si possibile est, transeat à me calix iste.

Est-vos ma meire, et *mei* freires qui font la volonteit de *mei* pere.
Bible, S. Mathieu, chap. 12, vers. 49.

Ecce mater mea, et fratres mei; quicumque enim fecerit voluntatem patris mei.

Méian: Moyen, qui est au milieu.

Meiancer: Médiateur, pacificateur; *mediator*.

Meienuit, lisez *méie nuit*: Minuit, le milieu de la nuit; *media nocte*, *medium noctis*.

Or quant eles à *méienuit* stevent al lit del gisant, sodainement une lumiere fors mise del ciel emplit tote la spaze de cele cele.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, chap. 15.

Cumque noctis medio lectulo jacentis assisterent, subitò cœlitus lux emissa omne illius cellulæ spatium implevit.

Meigier : Appliquer, administrer des remèdes à un malade, chercher à le guérir; *medicari.*

Meigle : Houe, instrument à labourer la terre.

Meignat : Domestique, serviteur, attaché à une maison; *mansionarius.*

Meigne, *meignie* : Famille, maison. *Voyez* Maignée.

Meigue : Petit-lait, sérosité qui découle du fromage; ce mot est encore en usage en Picardie, comme *mate*, *matte*, pour lait caillé.

Meil : Millet, petite graine servant de nourriture aux serins; *milium.*

Meillenc, *mellenc* : Le merle, sorte d'oiseau; *merula;* le merlan, poisson de mer fort blanc, et dont la chair est molle.

Meiller, *meillier* : Mouiller, tremper, rendre mou, amollir; *mollire.*

Meilliex : Remuant, turbulent, querelleur, séditieux, mauvais garnement.

Se (le Bailli) il connoist le droit du tort, il saura bien fere droit à ses sougéis, et bouter arriere chaus qui tort ont, et se il connoist les pesibles des *meilliex*, il poura les pesibles fere garder, et che appartient à son office, et garder en pesibleté par les menaches et par les contraintes que il fera as *meilliex*, et bien appartient à office de Bailly que il espouvante et contraingne les *meilliex*, si que (afin que) les pesibles vivent en pais.

Coutume de Beauvoisis, chap. 1.

Meillor : Meilleur; *melior. Avoir du meillor* : Avoir le dessus, être le plus fort.

Meilx, *meis* : Jardins, vergers. *Voyez* Mas.

Meimbre, pour *reimbre* : Racheter.

Méime, *méisme* : Même; *maximè.*

Mein : La main; *manus.*

Quant il cherra ès pechiez véniaus, s'en cui nus ne puet estre un jor, il ne s'esgénéra mie, car li Sires li met sa *mein* desoz, qui li aide et garde qu'il ne face les criminaus.

Comm. sur le Sautier, fol. 79, Ps. 36, v. 24.

Mein (le mal de sainct) : La gale, la lèpre.

Mein, *meins* : Moins; *minus;* en bas Bret. *mein;* je demeure, *maneo;* et demeure, habitation, *mansio.*

Mein, *main* : Le matin; *manè.*

Mëina : Enfant. *Voyez* Mainsné et Maisnie.

Meindre, *mendre*, *menre* : Moindre; *minor. Meindre d'aage* : Mineur, plus jeune.

Meindre, *meiner* : Demeurer, rester; *manere.*

La santé bien gardez pleinement
Est en quite è movement,
E en beivre è en mengiez saciez
E en voider superfluitez :
Et si est aussi sans dutance
En mesure è en observance,
Le liu et méisun ou *meindre* deit
Net et tempre par tut seit.

Les Enseignemens d'Aristote.

Meiner : Mener, conduire; *minare.*

Mëinia : Maison, habitation; de *mansio.* Voyez Maisnie.

Meinié, [illegible]*ier* : Sergent, appariteur; en bas lat. *meinerius.*

Meins, *mains*, *maint* : Plusieurs, beaucoup, maints.

Mais qui vëist après mengier
Venir menestreux sans daugier,
Pigniez et mis en pure cors
Là furent *meins* divers acors.

Le Dict de Fortune, Mss. n° 7218.

Meins : Moins; *minus.*

Quant hiretages est vendus se il est de fief, li Sires a le quint denier dou pris de la vente, chest à savoir de cent sols, vingt sols; de dix livres, quarante sols, et dou plus, plus, dou *meins*, *meins*, et quant le vente est fete de hiretage qui est tenu en vilenage, li Sires a le dousiesme denier de le vente, chest à entendre de douze livres, vingt sols, et de vingt-quatre livres, quarante sols et du plus, plus, et du *meins*, *meins*.

Coutume de Beauvoisis, chap. 27.

Meiplant, *meinplant* : Jeune plant, nouvelle vigne.

Meirain, *meirin* : Bois de construction, de charpente, bois propre à faire des douves de tonneaux ; de *materiamen*.

Meire : Mère ; *mater*.

Li hom, dist-il, lairat son peire et sa *meire* et si s'aherderat à sa feme.

Sermons de S. Bernard.

La pucele fu gentilz fame,
Chevaliers ot estei ses peire,
Meire avoit, mais n'ot suer ne freire.

Rutebeuf, Fabliau de frere Denise, Cordelier.

Meire : Plus grand, plus étendu ; *major*.

Meirin, *merin* : Maire, échevin, sergent de ville ; *major*.

Meis, *maix*, *meix*, *mex* : Enclos, jardin, verger fermé, enceinte de maison ; de *mansus*. Voyez **Mas**.

Maint arbre sunt ki nul fruit ne font, si come li chaine, et li orme, et li altre salvaige arbre ; mais nul ne planteit en son *meis* teil maniere d'arbres.

Sermons de S. Bernard, fol. 125.

Sunt, inquam, arbor[illegible]fructuosæ, ut quercus et ulmus, et silv[illegible] aliæ arbores ; sed hujusmodi nemo pla[illegible] in horto *suo, quia non faciunt fructum.*

Flors est des champs, et ne mie de *meis*.

Mêmes Sermons, fol. 8.

Flos campi est, et non horti.

Meisel : Grange, ferme, métairie, maison de campagne. *Voyez* **Mas**.

Meisme : Même, pareil, semblable ; de *maximè*.

Qui a le préu, il doit avoir le domage en cele *meisme* chose.

Liv. de Jostice et de Plet, fol. 30.

Meismement : Sur-tout, principalement, particulièrement ; *maximè*.

Chaus de religion aime, et lor fai bien à ton pooir, et *meismement* chaus par ki Diex est plus hounorez et la foi preeschiée et essauchie ; gardes-toi de mouvoir guerres sans trop grant conseil, *meismement* contre toute chrestieuté ; travailles-toi as pechiez empéechier, et *meismement* vilains pechiez et lais, et vilains seremens, et herisies fai destruire et abaisier à ton pooir.

Enseignemens de S. Louis à son fils.

Meisse : Panier où l'on met les harengs ; le terme technique est caque.

Meisse : Que j'eusse mis ; que je demeurasse.

Meissiau : Bled-méteil, c'est-à-dire, mélangé de seigle et de froment.

Meissonar : Moissonner, recueillir ; *metere*.

Meissoux : Moisson, récolte ; *messis* ; en bas. lat. *messio*, *moisso*.

Meist, lisez *m'eist* : M'aide, me secoure ; *me adjuvet*.

Onques par moi ne fust retraite
Nule chose qu'à celer feist,
Mais il me poise, ains Dieu *meist*
Plus qu'à vous de la meschéance,
Car j'en souffre la penitence.

Roman de la Rose.

Meist : Eût mis, eût demeuré ; demeurât.

Meistre avant : Exposer, déclarer, accuser ; *mittere*.

Ancor a-t'il teil choze faite,
Dont granz monoie seroit traite,
S'estoit qui la *meist avant*
Fait cil qui vuet servir devant,
Et c'en devroit grant guerredon,
Et qu'à il fait, dist li preudon ?

Rutebeuf, Testament de l'Asne.

Meitaers : Certaine mesure pour le bled ; *messio*.

Meité, *meïetié* : Moitié, milieu ; moyen, mitoyen ; *medium* ; en anc. Prov. *mëjhan*.

Par ço li Reis Anon fist prendre les messages le Rei David, è rère la *meité* des barbes è colper lur vesture très par les nages, sis cungéad atants. *Livre des Rois, liv.* 2. *ch.* 10, *vers.* 4, *fol.* 51, *V°.*

Tulit itaque Hanon servos David, rasitque dimidiam *partem barbæ eorum, et præscidit vestes eorum medias usque ad nates, et dimisit eos.*

Meitterie, *meiteirre :* Mesure de terre labourée.

Meix : Maison des champs, ferme. *Terre en meix :* Terre cultivée ou préparée pour la semence. *Voy.* Mas et Meis.

Meizes : Jardin. Dans quelques anciens titres, le *meize* est distingué du *meis*, comme de nos jours le potager l'est du verger; de *mansus.*

Melancolier, *melencolier, merancolier :* Se chagriner, s'affliger, avoir de la mélancolie, avoir du chagrin; du Grec *μελαγχολία.* Barbazan croit que ce mot est formé de *mœrorem colere,* parce que, dit-il, l'on s'est servi, jusqu'au XVI[e] siècle, de la dernière orthographe, *merancolier.*

Melancolieux, *melencolieus, melencoliex :* Qui a du chagrin, triste, mélancolique; du Grec *μελαγχολία*, ou, selon Barbazan, de *mœrorem colens,* parce qu'autrefois l'on disoit, et que dans quelque province on dit encore, *mérencolique, merencolieux.*

Melancornoyer: Rêver, réfléchir, penser à des choses tristes; penser creux, selon Rabelais.

Mele, *melier :* Le néflier, arbre portant un fruit appelé nèfle, et le fruit même; *mespilus, mespilum.*

Melequin, *meloquin, molachin :* Ancienne monnoie d'or qui avoit cours en Italie, et que l'on croyoit être d'origine Sarrazinoise; en bas. lat. *meloquinus.*

Melier, *mellier :* Sorte de raisin blanc fort doux; de *mel, mellis.*

Melieux : Meilleur, mieux; *melius, melior;* en anc. Prov. *melh, miex, melhor.*

Melites : L'île de Malte; *Melita.* Ses figues étoient fort estimées au XIII[e] siècle.

Melle : Le merle, oiseau; *merula;* le milan, oiseau de proie; *milvus.*

Melle : Mesure de grains.

Melle : Nom d'un château situé en Poitou, et dans lequel nos Rois faisoient battre monnoie; *mella, metulum, metullum.*

Melle, *mesle :* Nèfle, fruit d'un arbrisseau qui vient dans les buissons et dans les haies.

Melle, *mellan, mellenc :* Le merlan, poisson de mer.

> Le jor de demain au matin,
> Chanteras-tu d'autre Martin,
> Que je ne te pris deux *mellens,*
> Fils à putain vilainz pullens,
> Me cuides-tu avoir sorprise.
>
> * *Fabl. de sire Hains et de dame Anieuse.*

Mellée : Querelle, dispute; de *miscellanea.*

Meller : Brouiller, mettre mal ensemble, exciter des querelles; il est encore en usage dans la Bourgogne.

Melleys, *mellieux, melliex, mellif :* Brouillon, querelleur, chicaneur. *Voyez* Mehlée.

> Car se (li Bailli) estoit couars, il n'oseroit couroucier le riche home qui auroit afere contre le povre, ou il n'oseroit chelui qui auroit mort deservie fere justicier, pour paour de son lignage, et si n'oseroit pendre les meffeteurs, ne les *mellieus,* pour paour que il ne se rescousissent, et toutes ches choses que il leroit à fere par couardise, appartiennent à fere à lui. *Cout. de Beauvoisis, chap.* 1.

Mellier : Le néflier, arbre qui porte des nèfles; en bas. lat. *mellerius.*

Melote : Peau de mouton garnie de sa laine; mot purement Grec, *μηλωτή;* en bas Bret. *malle.*

Melte : Territoire où s'étend la juridiction d'un officier de justice.

Mëluramen : Amélioration; de *meliorare.*

Membourg, *membourgie.* Voyez Mainbourg.

Membrance : Rappel, souvenir, mémoire; de *membrum;* en ancien Prov. *mëmbrat,* attentif.

Membre : Jambe ; *membrum ;* en bas Bret. *membr.*

Membré : Qui a de forts membres ; d'où *membrelu*, un peu fort, un peu membré ; *membratus.*

Membrée : Chose mémorable.

Membrer : Se souvenir, se ressouvenir, rappeler à sa mémoire ; *membrare.*

Membre vos que il est seinz et vos pechéeur, et ne porcant si livra il sa seinte vie à mort por la vostre pecheresse.

Comm sur le Sautier, fol. 61, *Ps.* 29, *v.* 5.

Et lors se c'est uns autres amis
A qui la Dame aura promis,
Dont ele n'aura esté sage,
Quele n'en porte le musage,
Combien que de l'autre lui *membre*,
Mener le doit en quelque chambre,
Et face lors ce qu'il voudra.

Roman de la Rose.

Membres d'une chastellerie : Parties du district d'une grande seigneurie ; de *membrum.*

Membrus : Fort, vigoureux ; *membrosus.*

Mêmement : Même, de même, comme, ainsi ; *maximè.*

Memin : Maximin, nom d'homme ; *Maximinus.*

Memoire : Esprit, sens, souvenir, sentiment ; *memoria ;* en bas Bret. *memoer, memor.*

Il a secouru as boçus, as goûteus, à ceus qui estoient malades d'une maladie forte et diverse, qui est nommée Flestre ; à ceus qui avoient les membres sès, à ceus qui estoient hors de leur *memoire*, à ceus qui avoient fievres continues et quartaines.

Le Prologue des Miracles de S. Loys.

Memoire : Le derrière de la tête.

Memorer, *memoirer :* Raconter, rappeler, faire ressouvenir ; *memorare ;* c'est de là qu'on a nommé *memoriels* ou *memorials*, des registres destinés à écrire ce dont on vouloit se ressouvenir.

Memoy : L'arboisier, espèce d'arbrisseau ; *memecylon.*

Men, lisez *m'en :* Moi en.

Laisse *men* paix, va-t'en, et garde
Ta journée se bon te semble.

Farce de Pathelin.

Men : Violette, fleur des champs ; *melanion ;* en Langued. *memoi.*

Menaceux : Qui menace, menaçant ; *minax.*

Menade : Suite, bande. *Voyez* Maignée.

Menadure : Assignation, ajournement personnel en justice ; *mannitio ;* de la bas. lat. *mannire,* ajourner.

Ménage : Métairie ; égard, ménagement, attention ; volonté, discrétion, pouvoir ; arrérage de rente en argent ; de *mansio ;* en bas. lat. *mesnagium.* Voyez Maignée et Mas.

Menager : Père de famille, fermier, locataire de maison, métayer.

Menager : Habiter une maison.

Menaie : Puissance, richesse.

Menaje : Pitié, compassion, suivant D. Carpentier.

Menandies, *menandise, menandre :* Manoirs, habitations de campagne ; granges, écuries. *Voyez* Manandie.

Menans, *menant :* Riche, opulent ; *manans,* de *manare.* Voyez Manan.

Menbre (tenir par) : Posséder à titre de partage.

Menbrer, *membrer :* Se ressouvenir, avoir en mémoire, se rappeler.

Mencastre : Roseau, espèce de jonc.

Mencaud, *mencaudée, mencauld, mencault :* Sorte de mesure pour les grains et les bois.

Menchoinche, *menchonche, mençonge :* Mensonge, fausseté ; *mendacium.*

En la Bible covient mout dire
Paroles dures, et à sanz
Qui ne pléront à totes genz ;

Mès jà *mençonge* n'en iert dite,
Que j'ai bien la maniere escrite
Dedenz mon cuer, et la verté;
Jà ne me sera reprové
Qu'en la Bible mente, ne faille,
Sanz cuider et sanz devignaille,
J'en dirai rèson tot debout,
Et droite vérité partout.

Bible Guiot, fol. 93, *vers* 588.

Menchounier, *menchoignier*, *mençognable* : Menteur, faux.

Mencien, *Multien* : Territoire de Meaux; *Meldarum ager.*

Mencion : Dépense, frais, mise; de *missio.*

Mencionaire : Habitant, manant d'un lieu; *mansionarius.*

Mençoigner, *mençongier* : Faux, trompeur, mensonger, menteur; *mendaciloquus.*

Mencolie : Allure, conduite, façon d'agir.

Mende : Pot, sorte de mesure.

Mende : Propre, qui est propre; *mundus.*

Mendé certés : Mon Dieu!

Mendilh : Manteau, vêtement; *mantelum.*

Mendis, *mendie, mendit* : Mendiant, pauvre qui demande l'aumône; *mendicus. Mendis de sens* : Pauvre d'esprit.

Por ceu si vos di ju, chier freires, ke miex valt ke nos repoigniens aucun bien si nos l'avons ke ce ke nos alliens monstrant, tot ensi com li *mendit* ki ne monstrent mie lour precieuses vestures quant il demandent l'almone, anz monstrent lor dras desciriez, lor membres demei nuz, ou aucune enfermeteit, s'il l'ont, por ce ke li cuers de céos k'eswarderont soient plus tost enclineit vers ols à pitieit. *Sermons de S. Bernard, fol.* 14.

Propterea dico vobis, carissimi, utile est abscondere magis quàm ostentare, si quid habemus boni : sicut et mendici *cùm eleemosynam petunt, non pretiosas vestes ostendunt, sed seminuda membra, aut ulcera, si habuerint, ut citius ad misericordiam videntis animus inclinetur.*

Mendois : Monnoie des évêques de Mende; de *mimatum.*

Mendre, *meneur, menor, menour* : Mineur, petit, moindre; *minor;* en Langued. *mendre;* en bas Bret. *meneur, menour. Mendre-d'ans* : Mineur, celui qui a le moins d'années, puiné.

Fu Jacob li *mendres* fiz Isaac, Esau fu li greindres; li greindres, ce dist Dex, servira au *meneur.*

Comm. sur le Sautier, fol. 88, *R°.*

Mendresse : Moindre, plus petite; *minima.*

Menée : Terme de vénerie, la droite route d'un cerf fuyant.

Menée : Route, détour, intrigue secrète; de *minare.*

Menée : Poignée, la main pleine; de *manus.*

Menée de fief : Semonce faite à un vassal pour l'obliger à comparoître en justice, et à remplir ses obligations; *minatio.*

Menée (droit de) : Droit d'un seigneur de faire comparoître son vassal en justice, ou pour le faire aller à la guerre.

Menel : Moyen, milieu, moindre; *medius, medium, minor.*

Mener : Régir, gouverner, faire l'office de tuteur; *minare*, ou, selon Barbazan, de *manuducere. Mener par court* : Faire droit, rendre justice.

Mener : Pousser, aller plus avant, maltraiter, châtier; *manuducere.*

Se un home *menoit* (conduisoit) au marchié une beste, et quelle fist aucun domage à aucun, comme de tuer, et que le proprietaire dist que ceste beste n'est point à lui, einseinc remaindroit la beste à la joutice, et si ne l'en puet l'en à plus *mener* (l'affaire n'iroit pas plus loin vis-à-vis de lui).

Establissemens de S. Louis, liv. 1, *ch.* 19.

Vous estes tel *mené* (en tel état, en telle situation) par vos pechiez, que nous vous prenons aval les chans coume béestes.

Joinville, Vie de S. Louis.

Meneres : Mines, minéral, minières; *minera, mineralia.*

4



Menés : Voitures, et action de voiturer; de *minatio*.

Menesteiraux : Indistinctement tous les ouvriers, manœuvres; *ministeriales*.

Menestier, *meinestier* : Accuser, soupçonner.

Menestrander : Faire le métier de *menestrel*, de conteur, de joueur d'instrumens, de bouffon, de chanteur, &c.

Menestrandie, *menestrandise*, *menestrauderie*, *menestraudie*, *menestraudise* : L'art du *menestrier*, celui de jouer des instrumens, de réciter des contes, des fabliaux; *ministerium*. Voyez Jongléor.

Menestre, *menestrier* : Ouvrier, homme de métier, artisan; homme attaché au service de quelqu'un; *minister*; en bas. lat. *menesterellus*, *ministellus*; en anc. Prov. *mënéstral*, *mënéstrel*, *mëcanic*, artisan, métier, profession d'artisan.

Menestréel, *menestre*, *menestreil*, *menestrel*, *menestrer*, *menestreux*, *menestrex*, *menestrey*, *menestrier* : Joueur d'instrumens de telle espèce que ce soit, bouffon, chanteur, musicien, chef d'une compagnie de jongleurs ou de conteurs, homme qui couroit les châteaux et les villes pour amuser le public, en lui récitant des contes et des chansons, homme à louage qui alloit de côté et d'autre servir à des festins publics, aux noces des gens de distinction, où chaque convié avoit le sien, ce qui est prouvé par le Fabliau de Charlot le Juif, qui chia en la pel dou lievre; *minister*, *ministerialis*, *ministrator*; en bas. lat. *ministellus*.

> Li Cuens manda les *menestrels*
> Et si a fet crier entr' els
> Qui la meillor trufe (plaisanterie) sauroit
> Dire, ne fere, qu'il auroit
> Sa robe d'escarlate nueve;
> L'uns *menestrels* à l'autre rueve
> Son mestier fere tel qu'il sot.
> *Le Dict du Buffet.*

> Partout est bien chose commune,
> Ce seit chascun, ce seit chascune,
> Quant un hom fait noces ou festes,
> Ou il a genz de bone geste,
> Li *menestreil*, quant ils l'entendent,
> Qui autre chose ne demandent,
> Vont là, soit amont, soit aval,
> L'un à pié, l'autres à cheval.
> *Fabliau de Charlot le Juif.*

Menestrel : Officier de justice ou de police; *minister*.

Menestrele : Joueuse d'instrumens.

Menestrer : Chanter, jouer des instrumens; *ministrare*.

Meneur, *menor*, *menour* (frère) : Cordelier, frère mineur; *minor*; en anc. Prov. *mënos*, *mënous*. Voyez Mendre.

> Et cele qui fu jà atainte,
> Et conquise, et mate et vaincue,
> Sitost com ele ot entendue
> La raison dou *frere meneur*,
> Si dist, ce Dieux me doint honeur,
> Si grant joie avoir ne porroie
> De nule riens, come j'auroie,
> Se de vostre ordre pooie estre.
> *Rutebeuf, Fabliau de frere Denise.*

Meneur : Tuteur, chargé de la conduite, conducteur; au féminin *meneuse*.

Menevelle : Manche, manivelle, machine pour tourner; *manubrium*, *manulea*.

Menger sur le sac : Se disoit chez le Roi, de ceux qui ne mangeoient point en salle.

Mengéure : Démangeaison, gratelle.

Mengier (grant) : Grande chère, repas, et le droit de prendre un repas chez quelqu'un, ce qu'on appeloit *procuration*; de *mandere*; en bas. lat. *mangerium*. *Mengier de Dieu* : Communier, recevoir l'eucharistie.

Car comme J. C. fut en Bethanie en la maison Simon le mesel, on y fit *grant mengier.*
Vie de Sainte Marthe, écrite au 13ᵉ *siècle.*

Mengoire : Sac où l'on met l'avoine pour les chevaux ; de *mandere.*

Mengue : L'action de manger ; au figuré, impôt, vexation ; *manducatio.*

Menguer : Manger ; *manducare, mandere ;* en anc. Prov. *maniar.*

Ainsi quant un home *mengue*,
Quelle loenge lui est deue ?
Mais il fournissoit le mangier,
L'en le devroit bien ledangier.
Roman de la Rose.

Eh, femme, est-ce raisons
Que tu *mengeusses* ton enfant ?
As cuer plus dure que l'aimant (diamant).
Tragédie de la Vengeance de J. C.

Menicle : Menotte, lien pour attacher les mains ; en bas. lat. *manicia,* de *manus.*

Menié : Mineur, ouvrier qui travaille aux mines ; de *minera.*

Ménière : Forme, manière, propre, convenable ; de *mania ;* en bas. lat. *maneria.*

Li autres Chevaliers s'esmervoillent, ains vont fuiant, et se departent en tel *ménière* parmi la forest.
Roman de Lancelot du Lac.

Ménil, *maisnil, menille :* Maison, demeure, habitation ; *mansio ;* en bas. lat. *masnile, mainillum, mainisium.* Voyez Maignée et Mas.

Meninge : Les deux pellicules qui enveloppent le cerveau.

Menison, *menisoun, menoison :* On appeloit ainsi la maladie, la dysenterie, le dévoiement, le flux de ventre, dont l'armée de S. Louis fut attaquée ; dessèchement. Borel croit qu'il faut lire *meroison,* de *mœror.*

Li Rois dès lors qu'il ot prise cele poison, tantost chey en une maladie, et ot avec ce une *menoison* que l'en apele dissenterie.
Guillaume de Tyr, fol. 241.

Menistre : Administrateur, régisseur, curateur ; *minister.*

Menistre : L'office et les honoraires de l'officier de justice ou de police, qu'on appeloit *menestrel.*

Menistre : Qui est attaché au service de quelqu'un. *Voyez* Menestrel.

Menjue : Mange ; *menjust,* qu'il mange.

Menne : De la manne ; *manna.*

Mennouvrage : Travail, labour ; en bas. lat. *manobrium,* de *manus* et d'*opera.*

Menoir : Demeurer, habiter ; et maison, habitation. *Voyez* Manoir.

Menoit : Demeuroit ; *manebat.*

Menon de xoul : Poignée de chaume ou de paille.

Menor, *menour, menre :* Petit, moindre, mineur, qui n'a pas l'âge ; *minor.* Voyez Mendre.

Menor : Manoir, habitation, demeure, selon D. Carpentier.

Menovrer : Travailler, labourer, opérer.

Menoyer : Manier, toucher avec la main ; de *manuari.*

Menray : Je menerai.

Menrois : Menerois ; *menra,* menera.

Mense : Table ; *mensa ;* portion de biens destinée à la table ou à la nourriture de quelqu'un.

Mension : Frais, mise, dépense.

Mensoée, *mensoie :* Voiture pleine, charretée ; de *mensio.*

Mensongier, *mensongéable, mentéor, mentéour, mentierres :* Menteur, vicieux, trompeur, corrompu ; *mendosus, mentitus.*

Oels eslevez, langge *mensongéable,* mains espaundant saunk nient nuisaunt, quer compassant très males pensées, piés isnels à courre à mal.
Bible, Proverbes, chap. 6, *vers.* 17 *et* 18.

Oculos sublimes, linguam mendacem, *manus effundentes innoxium sanguinem, cor machinans cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in malum.*



Menstrel : Officier de justice ou de police, selon D. Carpentier.

Menstrue : Maladie périodique des femmes.

A mollier que souffre *menstrue* ne descoveras sa léadesce, et ne aprocheras.
Bible, Lévitique, chap. 18, *vers.* 19.

Ad mulierem quæ patitur menstrua, *non accedes, nec revelabis fœditatem ejus.*

Mententente, *mentention*, lisez *m'ententente, m'entention* : Mon intention; *intentio mea.*

Mentoivre : Se rappeler, se ressouvenir, faire mention, rapporter, retracer. *Voyez* Membrer.

Des autres vous vueil dire après,
Cels voloit avoir de li près
Devant le chastel lez la porte,
Là où ele méisme porte
Ce qui à table lor remaint;
Si lor esparguoit ele maint
Bon morsel qu'ele menjast bien,
Ce fesoit et ele, et li sien;
A la table lor fu remis
Uns poz qui n'estoit pas demis
De vin, si lor porta a boivre
Si pou i ot, ne l'os *mentoivre*,
Mès Diex à cui riens n'est celé,
Mouteplia le vin.
Vie de Sainte Elizabeth.

Mentoniere : Pièce du casque qui couvroit le menton.

Mentre : Tandis que, cependant.

Mentule : Ce qui distingue le sexe masculin; *mentula.*

Menu : Délié, mince, petit; *minus*; en anc. Prov. *mënos, mënous*; en bas Bret. *menu.*

Menuaille : Amas de petites choses qu'on met de côté, qu'on rebute; au figuré, petit peuple, canaille; de *minus*; en bas Bret. *munudaill.*

Mënudie, *mënudëiro* : Marchand qui vend en détail; de *minus, minor.*

Menuel : Cornet de chasse, espèce de petit cor qu'on portoit derrière soi, de *minus*; en bas. lat. *menetum.* Barbazan prétend qu'il y a, et qu'on doit lire *moinel.*

Un *menue* qu'au col avoit,
Sonna trois sons grands et tretis.
Roman de Perceval, cité par Borel.

Menuement : En menu, en petit, en détail; *minutè.*

Menuier : Diminuer, amoindrir; *minuere.*

Menuise, *menuyse* : Sorte de petit poisson.

Menuiserie, *menuerie, menurie* (ouvrage de) : Petite curiosité, ouvrage recherché, bijou; de *minutia.*

Menuité : Petitesse, petit morceau; *minuties.*

Menus (freres) : Frères mineurs, cordeliers; en Lang. *lous framenous.*

J'ai mes petits enfans à qui sui plus tenus,
Qu'aux poures estrangiers, ne qu'aux *freres menus*,
Je les ai bel et bien jusqu'ici maintenus,
Ne je ne les vueil pas laissier poures et nus.
Codicile de Jehan de Meung.

Menuvair, *menuveir, menuver, menuvoir*, lisez *menu vair, menu veir, menu ver, menu voir* : Étoffe, fourrure de couleur gris de lin, parsemée de petites taches, étoffe à petites fleurs de différentes couleurs; de *varius.* Voyez Vair.

Nous entrames en son paveillon, et son chamberlanc nous vint à l'encontre pource que nous allissiens belement, et pource que nous ne esveillissiens son mestre; nous le trouvames gisans sus couvertouers de *menu ver*, et nous traïnes tout souef vers li, et le trouvames mort.
Joinville, Hist. de S. Louis, parlant du Seigneur Gaucher, Connestable de France.

Menuyer : Petit marchand, détaillant.

Menuyse : Sorte de petit poisson.

Menzongne : Menterie, mensonge; *mendacium.*

Méot, *maout, méote, méoutez* : Droit sur les moutons, les chèvres, et qu'on nomma sans doute ainsi, du bêlement *mais, mès, bais, bès*, de ces animaux.

Meprendre : Décheoir de son droit, mal faire, mal agir; de *misprehendere.*

Meprenture : Méprise, erreur, faute, bévue; de *malè prehendere, malè appretiare.*

Mepriseur : Qui abaisse, qui ravale; *malus appreciator.*

Meprison, *mesprison :* Outrage, tort, injustice, dédain, mépris; *malum pretium.*

Mequaine, *mequine :* Jeune fille, servante. *Voyez* Meschine.

Mer : Grand lac; *mare.*

Merain : Je ne rapporte ce mot que pour prouver que Borel l'a mal entendu, en l'interprétant par, dépit, tandis qu'il signifie, éclat, morceau, miette. D. Carpentier s'est également trompé en l'expliquant par, chagrin, dépit, colère.

> Par *merain* sa lance brisa.
> *Roman de Perceval, cité par Borel.*

Meralleresse, *meraleresse :* Sage-femme, femme qui accouche. *Voyez* Matrone.

Merancolieux, *merencolieus, merencolieux, merencoliex, merencolique :* Fâché, triste, mélancolique, difficile; du Grec μελαγχολία, ou, selon Barbazan, de *mœrorem colens;* en bas. lat. *merencolicus.*

Merange. *Voyez* Marance.

Meravjlar : Étonner, être surpris. *Voyez* Merveiller.

Merc : Marc de vin.

Merc, *merq :* Dépôt, marchandise, mercerie, marché; l'action de marchander; droit qu'on payoit pour le bornage des terres; marque, signe pour reconnoître quelque chose; *mercimonium, mercatura;* èn bas. lat. *marcadantia;* en anc. Prov. *mercadaira, mercaderia;* en bas Bret. *marchadures.*

Mercadant, *mercadent, mercadier, mercadour, mercatour :* Négociant, marchand, trafiquant; *mercans;* en Ital. *marcadente,* en anc. Prov. *mercadié, mercadaire;* en bas Bret. *marchadour, marchader, mercer, merchadwr.*

Mercadëiar : Négocier, trafiquer, vendre ou acheter; *mercari;* en bas Bret. *marchata.*

Mercadin : Halle, marché, foire, place publique; *mercatorium;* en bas. lat. *mercatum;* en anc. Prov. *marcandaira, mercadial;* en bas Bret. *marchad, marchat.*

Mercede : Salaire, honoraire, récompense; de *merces, mercedis.*

Mercelot, *mercerot :* Petit mercier, petit marchand, détaillant; en bas. lat. *mercerius;* en bas Bret. *mercer, mercher.*

Mercenaire : Prêtre attaché sans titre au service d'une église, et à qui on n'assigne qu'une certaine rétribution; *mercenarius.*

Merceniere (porte) : Porte que l'on n'ouvre que lorsqu'on graisse le marteau, c'est-à-dire, que l'on paie.

Mercerie, *pleuvoir sus la mercerie de quelqu'un :* Le battre, l'étriller. On disoit aussi anciennement *tomber sur la draperie,* et à présent, la friperie. — Un clerc de procureur avoit joué plusieurs tours à son maître, et en fut étrillé; le procureur se raillant de lui, dit :

> J'estois l'autre jour sourd : et vous, estes-vous point punais à cest heure? sentez-vous bien le balay?

L'auteur ajoute par réflexion :

> Et Dieu sçait combien *il pleut sus sa mercerie.* *Despériers, Nouvelle XIIe.*

Merchandié : Marché, devis; place où se tient le marché; *mercatus;* en bas. lat. *marchatum.*

Merchant : Marchand; *mercans.*

Merchassie, *merchaucie*, *merchaucié* : Boutique, magasin, rez-de-chaussée; *mercatus*, *mercatorium*; en bas. lat. *marchatum*; en bas Bret. *marchat*.

Merche : Note, marque, signe.

Merché : Noté, marqué, désigné.

Mercher, *merchier* : Marquer, noter, signer, désigner; en bas. lat. *merare*.

Merchi, *merci*, *mercy* : Pitié, compassion, grace, miséricorde, pardon; *misericordia*; en anc. Prov. *marcë*. *Rendre merci*, remercier, rendre grace; *crier merci*, *prier merchi*, demander grace, pardon, implorer miséricorde, s'avouer vaincu, s'avouer coupable; *la vostre merci*, avec votre permission, pardonnez-moi si je vous dis cela, si je vous dis telle chose; à cette expression a succédé, sauf votre grace, sauf respect, révérence parler.

Cil qui a ce fet, s'en amendera espoir..... et aura Diex *merci* de lui.

La Vie des SS. Pères, fol. 25, *V°*.

Après se tenoit Cortoisie
Qui moult estoit de tous prisie,
Ne fu orgueilleuse ne fole;
C'est celle qui a la carole
La sene *merci* m'appella.
....
Ne fais pas dangier de toi rendre,
Tant plus volentiers te rendras,
Et plustost à *merci* viendras.

Roman de la Rose.

Por céo ore, Seignor lieve t'en en ton repos, et tu et l'arche de ta force vestent, Seignor Deu des chapelains, salu, et esléessent tes seints en bien, Seignor Deus ne bestournes Chrispt : remembres des *mercis* de ton serf David.

Bible, 2ᵉ Paralipomènes, chap. 6, *v.* 41.

Nunc igitur consurge, Domine Deus, in requiem tuam, tu et arca fortitudinis tuæ : sacerdotes tui, Domine Deus, induantur salutem, et sancti tui lætentur in bonis. Domine Deus, ne averteris faciem Christi tui; memento misericordiarum *David servi tui.*

Merchiable, *merciable*, *merciaule* : Bon, miséricordieux, serviable, compatissant, qui a de la pitié; *misericors*.

Vrais Diex à vous m'en ren coupables,
Merchi vous pri, Rois *merchiables*,
Or en faites vo volenté
Et vesme chi tout apresté.

Le Dit du Barisel.

Ah Seignor! tu es Deu *merciable* et debonaire, souffraunt, et de moult de *merci* et verroi, lequel garde misericorde entre mill : que tols iniquitez, et felonie et pechez.

Bible, Exode, chap. 34, *vers.* 6.

Dominator Domine Deus, misericors *et clemens, patiens et multæ* miserationis, *ac verax, qui custodis misericordiam in millia : qui aufers iniquitatem, et scelera atque peccata.*

Benoits soient les *merciables*, car il persiveront *merci*.

Bible, S. Mathieu, chap. 5, *vers.* 7.

Beati misericordes : *quoniam ipsi misericordiam consequentur.*

Or menjut nostre petit enfez lo burre et lo miel quant il ainsi aunat en lui mismes lo bien de l'umaine nature, k'il fust vrais hom senz pechiet, et Deus *merciaules* senz jugement.

Sermons de S. Bernard, fol. 8.

Nunc autem parvulus noster butyrum et mel comedit, quandò bonum naturæ humanæ Divinæ misericordiæ sic univit in semetipso, ut esset homo verus, et peccatum non habens : Deus misericors, *et judicium non exhibens.*

Merchiablement, *merciablement*, *merciaulement* : Avec pitié, avec compassion, avec sensibilité; *misericorditer*.

Porvec Deus regardant nostres enfermes choses mellet la garde à ses flaéas, et en sa ferrure as eslis filz, or est justes *merciablement* pur ke soient desquéiz en après justement doivent avoir *mercit*.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 10.

Idcircò nostra Deus infirma conspiciens flagellis suis custodiam permiscet, atque in percussione sua electis filiis nunc misericorditer *justus est, ut sint quibus postea debeat justè misereri.*

Merchiant, *merciant, mercient:* Volontiers, de bon cœur.

Merchié, *merchiet, merchiez:* Halle, marché; accord, convention, action d'acheter; *mercatus*. Voyez **Marche**.

Merchier, *mercier:* Remercier, rendre grace; de *miserescere;* et payer, s'acquitter; *mercre*.

Les piés pour nous aval descendent,
Et du long de la croix s'estendent
Vers terre pour fructifier,
A ceulx qui ce mistere entendent,
Et sa douce merci attendent
Pour eux en lui se confier,
Pour leurs ames justifier,
Pour aimer croire et fier;
Qui leur vie et leurs biens despendent,
Et lui doucement *mercier,*
Et lui très-humblement prier.
Que leurs cuers o lui en crois pendent.
Testament de Jehan de Meung.

Merchier: L'action de marcher, d'aller, de se promener.

Merchier a taulette: Marchand ou mercier qui étale sur une petite table.

Mercoeur, *Mercœur, Mercueil, Mercuer, Mercurey, Mercurol:* Villes qui prirent leurs noms de lieux consacrés à Mercure, qui étoit une des principales divinités des Gaulois; de *Mercurius;* en anc. Prov. *Mërcou, Mërcouiré, Mërcouiroou, Mërcouirol;* en bas Bret. et en Gall. *Mercher,* Mercure.

Mërcrës: Mercredi, le troisième jour de la semaine; *mercurii dies*.

Mercuriale: On appeloit ainsi l'assemblée que les parlemens tenoient le premier mercredi qui suivoit la semaine de Pâques.

Merdaille, *merde*: Terme injurieux et de mépris, selon D. Carpentier.

Mere, pour *merc:* Le droit qu'on paie pour le bornage des terres.

Mere: Nourrice; de *mater*.

Mere: Plus grand, majeur, principal; maire de ville; *major. Mere ecclise*, église cathédrale; *major ecclesia*.

Mereau, *merel:* Marque, signe que le vendeur donnoit à l'acheteur pour prouver que la marchandise étoit acquittée; de *matricula*.

Mereau: Terme injurieux; petits cailloux qui se trouvent dans le gravier des fontaines et des rivières; et selon Monet, jeton pour compter.

Mere d'iauwe: Ruisseau principal, celui qui reçoit les autres coulans des petites sources, comme la mer reçoit les grands fleuves.

Merellier: Jeu de mérelles ou marelles, tablier sur lequel on joue aux mérelles, et jouer aux mérelles; de *marcella* et de *madrellum*, selon Ménage; et de *matricula*, suivant le Père Menestrier. *Voyez* **Marellier**.

Meren, *merende:* Goûté, collation, repas entre le dîner et le souper; *merenda;* en bas Bret. *mern*.

Merencolie: Chagrin, tristesse.

Merencolier: Être abattu, avoir de la tristesse, de la douleur; du Grec μελαγχολία, ou de *mœrorem colere*.

Merencolieus, *merencoliex:* Triste, chagrin. *V.* **Merancolieux**.

Meresle: Soufflet ou coup de poing.

Meretrical: Qui appartient à une prostituée; de *meretricula*.

Mërghë, *mièrghé:* Seigneurial, qui appartient au seigneur; *dominicus;* d'où l'on a fait *dimerghé, doumerghë*, dimanche; *dominica dies*.

Mergle: Houe, bêche, pioche, binette, instrument à labourer la terre; *merga*.

Mergueron: Margueritte, nom de femme; *Margarita*.

Meriane, *meriene:* L'heure de

midi; le sommeil d'après dînée; de *meridies*, *meridiana hora*.

Meridien (démon) : Épilepsie; *dœmonium meridianum*.

Merie : Mairie, les droits et les fonctions du maire.

Merin : Maire de ville; *major*. *Sergent merin et sous merin*, dans la Coutume du Bailliage de la Bourt, titre [illegible], art. 3, 7, 8, et titre 14, art. 1, 2, 14, 15, 18, &c., sergent-major, premier sergent, premier huissier; dans l'Espagne et la Navarre Françoise, ce sont les magistrats, les juges; *majores*.

Merir, *meriter* : Récompenser, payer, rendre un bienfait, mériter, gagner; *merere*.

Li Rois de Hongrie avoit un fil qui malade estoit, si manda Ypocras qu'il venist à lui pour son fil curer et garir, et il le li *meriroit* bien. *Roman des sept Sages de Rome.*

Bele de tout aeurée, Dieu merci,
Se mi travailh ne sunt de vous *meri*,
A dolour vis, si muir ne me covient.
XXXIIe Chanson du Roy de Navarre.

Quant Diex la volt tant obéir,
Qui n'estoit muables ne faus,
Bien nous i devons donc tenir,
Douce Roine naturaus;
Cil ki vous sera feaus,
Vous li saurés bien *merir*,
Devant vous poura venir
Plus clers k'estoile jornaux.
LXIIIe Chanson du Roy de Navarre.

Amans ceste exemple aprenez;
Qui vers vos amies mesprenez,
Car se vos les lessiez morir,
Dieu vous le saura bien *merir*.
Roman de la Rose.

Meris : Ancien javelot, sorte d'arme offensive.

Meris, *merie*, *meritz*, *meriz* : Récompense, chose avantageuse, méritoire et profitable; de *meritorius*.

Seignor, ce dist Cesar li Rois,
Par cent fois soiez bien venu,
Moult vous par bien est avenu,
Vous serez haltement servi,
Selonc ce qu'avez desservi,
L'onour vous sera bien *merie*
Que vers moi avez deservie.
Roman de Dolopatos.

Mais par la doulce humilité
Il voulust que l'humanité
Si souffrit mort et passion;
Et pour nostre salvation
Sy lui requit-il bien en l'eure
Que point encores il ne meure;
Mais Dieu le pere par sa grace
Dit : mon fils, il faut qu'il se face;
Sy en sont à lui les *meris*.
Testament de Nesson.

Merise : Sorte de petite cerise aigre qui vient dans les bois; en Picardie, on la nomme *chèche*.

Merita : Relique, partie d'un corps saint.

Merk : Marchandises.

Merle, *marle* : Marne, terre qui sert à fumer et féconder les terres labourables.

Merlée, *merlon* : Créneau d'une tour, embrâsure d'une muraille.

Merlée : Querelle, dispute, procès, guerre.

Merlette : Bâton ou verge de sergent.

Merlif, *merlieus*, *merlieux*, *merlis*, *merliz* : Querelleur, brouillon, chicaneur, qui excite des disputes, perturbateur.

Teles croix qui sont assises hors des liex saints ne garantissent pas les manfeteurs, tout soit il ainssint que il i voisent en enteution d'avoir garant de leur meffet, car se tels croix pouvoient garantir le maufacteur, li meurdriers, et li robeurs de chemin, et li *merlif* auroient trop grant marchié de leurs meffets. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 25.

Merlin : Personnage fabuleux, duquel il est beaucoup parlé dans nos romans de chevalerie, de féerie et de la table ronde; il étoit fort révéré en Angleterre du temps du Roi Artus; on le regardoit comme un grand enchanteur : sa vie a été le sujet de plusieurs romans.

Merme, *merméau*, *mermiau* :

Moindre, plus petit; *minimus*, à l'ablatif *minimo*. *Merme d'aage*: Mineur, en très-bas âge; d'où les mots marmot, marmote, animal très-petit, et marmouset. *Voyez* les différentes étymologies de ces mots, rapportées dans Ragueau, qui, avec raison, les dérive de ces mots, qui sont formés de *minimus* ou de *minor*.

Mais se il avient que celui qui requiert heritage a esté *merme d'aage* en tant que l'autre l'a tenu, et il dedans l'an et jour après ce que il fu en son droit aage est venu à sa requeste, bien peut requerre l'éritage, et de tant de tens com il fu *merme d'aage* la teneure de son aversaire ne li griege.

Assises de Jérusalem, chap. 37.

Quant Dieu fit son comandement de Hugue le petit Roy, qui fu fis don Roy Henri et de la Royne Plaisance, le Roy Hugue qui tenoit son bailliage adonc porce qu'il estoit *merméaus* ala avant, requist as homes la seignorie, et les homes le recéurent à Seignor, et fu coronés, et après ce, vint en Acre à requerre le Royaume de Jerusalem as homes et à la gent de Acre.

Mémes Assises, chap 302, *intitulé*: Ce est la maniere coment les homes de la haute Court don Royaume de Jerusalem recéurent à Seignor ledit Baill, et fu coroné doudit Royaume aprez la mort don Roy Hugues qui estoit *merméaus*, qui tenoit son Bailliage.

Meroison: Douleur, affliction, chagrin cuisant, déplaisir; *mœror*.

Merquatour: Négociant, marchand; *mercator*.

Merquedis, *merquedy*: Mercredi, troisième jour de la semaine; *mercurii dies*.

Merquier: Marquer, imprimer une marque. *Voyez* Marche.

Merrain, *merrein*, *merrien*: Bois de charpente et de construction; *materiamen*.

Merrer: Labourer avec la *marre* ou la houe; de *marra*.

Mers: Coups d'épée, selon Borel, qui cite ce vers d'Ovide, Mss.

Se donnent de mout felons *mers*.

Ce seul vers n'est pas suffisant pour déterminer la signification de ce mot; qui pourroit signifier toute autre chose que des coups d'épée.

Mers, *merz*: Marchandises.

Mertin: Martin, nom propre d'homme; *Martinus*; au féminin *Mertenate*.

Merulié: Soulagement, amendement.

Merveillable, *mervoillable*: Étonnant, surprenant, merveilleux, admirable; *mirabilis*.

Et sachiez que je cuidoie estre
Pour voir (vrai) en paradis terrestre,
Tant estoit le lieu delictable
Que c'estoit chose *merveillable*.

Roman de la Rose.

Merveiller, *merveillier*, *mervoiller*: Surprendre, étonner, être surpris; éblouir, admirer; *mirari*; en anc. Prov. *meravjlar*. *Se donner merveille*: Être surpris, s'étonner.

Quant je ving devant li en sa chambre, là où il estoit tout seul, et il me vit et estandi ses bras et me dit: A! Seneschal, j'ai pardue ma mère. Sire, je ne m'en *merveille* pas, fisje, que à mourir avoit elle; mès je me *merveille* que vous qui estes un sage home, avoit mené si grant deul. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Merveilleté, *merveilleuseté*: Curiosité, chose étonnante et rare; humeur hautaine, fierté, arrogance.

Merveillous, *merveillex*: Étonné, surpris, merveilleux; hautain, fier, insolent; *mirabilis*.

Mervoile: Merveille, admiration; *mirabilitas*.

Merxal: La ville de Marsal, située auprès de celle de Nancy; *Marsallum*.

Mes: Contre, malgré.

Cuidiez-vous bien que le vous donge?
Dist Juno, tost aviez jugié
Mes moi, car plus bele suis-gie.

Philippe de Vitri, Métamorphoses d'Ovide, parlant du Jugement de Pâris.

Mes: Mon; *meus*. *Mes baron*:



Mon mari, mon homme; *vir meus.* Les femmes appeloient ainsi leurs maris.

Mes livre me dit et revele
D'une nonains qui moult fu bele
Un biax miracles moult piteux,
Et à oïr moult deliteux.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 17.

Mes : Mal, *malè; mauvais, malus;* d'où tous les mots composés qui commencent par *mes,* comme *mes*estimer, *malè æstimare ; mes*allier, *malè alligare, &c.*

Mes, *mez :* Le sacrifice de la messe; *missa.*

Mes : Demeure, maison; *mansio.*

Mes : Mesure; *mensura.*

Mes : Mélange d'herbes.

Mès : D'abord, en premier lieu.

Mès, *mez :* Envoyé, messager, ambassadeur; *missus.*

Li *mès* se met tost à la voie,
Tant a les droiz chemins tenuz
Que en Engleterre est venuz.
Roman de Perceval, fol. 120.

Premierement voyez la lettre
Laquelle on m'a voulu trametter
Secretement pour moi instruire
Par un *mès* qui vient de l'empire.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

Mès : Message, envoi, mission, ambassade; *missio.*

Mès : Plus, jamais, pas, point.

Foi s'en est en fuiant fuie,
Quar ele est du monde banie;
N'i a *mès* foi, ne léauté,
En lieu de celes, cruauté
Et mauvestié sont descendues,
Partout on si leur rois tendues.
Fabliau de la Complainte d'Amors, fol. 362, *V°.*

Quant Jupiter lui fist trenchier
Le chief pour Ino revenchier,
Qu'il avoit en vache muée,
De forme humaine desmuée,
Mercurius le lui trencha
Quant de Iuno se revencha,
N'i vaudroit sa garde *mès* rien,
Fol est qui garde tel merrien.
Roman de la Rose.

Mès : Dans la suite, à l'avenir.

Ha Bel-acueil, tant vous ai chier,
Tant estes bel, et tant valez;
Mon joli tans est tous alez,
Et li vostre est à venir,
Pou me pourrai *mès* soustenir
Fors à bastons ou à potence.
Roman de la Rose.

Mès : A présent, maintenant.

Chascuns se veut *mès* entremetre
De biaus contes en rime metre,
Mais je m'en suis si entremis,
Que j'en ai un en rime mis
D'un marchéant qui par la terre,
Aloit marchéandise querre.
* *Fabliau du Cuvier.*

Anieuse, veus-en tu plus,
Fet Symons, qui la va gabant,
Bien a abatu ton beubant,
Sire Hains, par ceste meslée;
Seras-tu *mès* si euparlée,
Com tu as esté jusqu'a ores?
....
Fet Symons ainz qu'isses issi
Fianceras orendroit ci
Que tu ja *mès* ne mefferas,
Et que en la merci seras,
Sire Hains à tos les jors *mès*
Et que tu ne feras ja *mès*,
Chose nule qu'il te deffeuge.
Fabl. de sire Hains et de dame Anieuse.

Mès (n'en pouvoir): Être aux abois, à l'extrémité. *Je n'en puis mès, je n'y puis mès :* Cela n'est pas ma faute.

Quant vous dormez nous en avons
La noise, qui *mès n'en povons*,
Vous estes-vous ores couchiez,
Or vous levez, et si bouchiez
Tous les pertuis de ceste haye.
Roman de la Rose.

Mès, *à tos jors mès, à tos les jors mès :* Perpétuellement, pour toute la suite des temps, pour toujours.

Mès : Ragoût, mets, ce que l'on sert sur la table; de *missus* ou de *meto,* selon Ducange; et selon d'autres, de *ministratio ;* en bas. lat. *missorium, missurium.*

Mesacencier : Mal accenser un héritage, le mal affermer.

Mesadvenance : Disgrace, désagrément, accident; *malè adventus*.

Mesadvenant : Fâcheux, désagréable, ennuyeux; *malè adveniens, qui malè advenit*.

Mesadvenir : Arriver mal, tourner mal, se déranger, tomber dans l'infortune; *malè advenire*.

> Je me tirai un peu en sus
> Quant de Narcissus me souvint,
> A qui si très-fort *mesadvint*.
>
> *Roman de la Rose.*

Mesaesmer : Mésestimer, faire peu de cas, ne point aimer, mépriser, dédaigner; *malè æstimare*.

Mesage, *mesaige :* Message; *missio;* envoyé, ambassadeur; *missus*.

Mesaise : Tristesse, chagrin, affliction, peine, fatigue, misère.

> .... Car vous savez que le sage dit, que *mésaise* que l'omme ait où cuer ne li doit parer où visage; car cil qui le fet, en fet liez (content) ses ennemis et en *mésaise* ses amis.
>
> *Joinville, Hist. de S. Louis.*

> En jongleur est mauvais mestier, car tant plus aura froit et *mesaise*, de tant plus on le semondra de chanter.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

> De tels galans et compaignons,
> Qui si haults biens non d'eulx obtiennent;
> C'est ainsy que des champaignons,
> Qui à cop en une nuit viennent;
> L'on ne sçet après qu'ils deviennent,
> Et est en fortune tant mauvaise,
> Quelle consent qu'à ce parviennent,
> Pour leur faire plus grant *mesaise*.
>
> *Dialogue du Mondain.*

Mesalé : Gâté, corrompu, puant, pourri; *malè salitus*.

Mesamer : Ne point aimer, être indifférent, haïr; *malè amare*.

Mesarriver. *Voyez* Mesadvenir.

Mesasure : Saumure, liqueur qui se fait du sel fondu, et du suc de la chose salée.

Mesatgier : Messager, envoyé, député, ambassadeur; *missus*, part. de *mittere;* en bas Bret. *mesajour*.

Mesavenir, *subst. :* Mauvaise réussite dans une affaire. *Voyez* Mesadvenir.

Mesaventure : Malheur, infortune, mauvais succès; *mala adventura*.

Mescaance, *mescaanche, meschance, meschéance :* Méchanceté, malice, accident, malheur, infortune; de *malè cadere, malus casus*.

> Tu es le vray Dieu, qui *meschanse*
> N'aymes point, ne malignité:
> Et avec qui, en verité,
> Malfaiteurs n'auront accointance,
> Ne demourance.
>
> *Marot, Ps. 5, vers. 4.*

> Qui est celuy qui en ung seul jour,
> Soit en nopces ou en plaisance,
> Sans avoir ennuy ou doulour,
> Mouvement de concupiscence,
> Despit, appetit de vengence,
> Ire, orgeuil, souldaine tristesse,
> Ou quelqu'autre male *meschance?*
> Brief il n'est joye sans tristesse.
>
> *Dialogue du Mondain.*

Meschaingier : Être trompé dans un échange.

Meschans, *meschéans :* Malheureux, infortuné, méchant; *malè cadens*.

> Et desreuboit les marchéans,
> Mout en i fist de *meschéans*,
> Il n'espargnoit ne Clerc, ne Moine.
>
> *Le Dit du Barisel.*

Meschantement parler : Mauvaise prononciation causée par l'embarras de la langue.

Meschaoir, *meschéoir, meschevoir, meschoir :* Venir mal, tourner à mal, décheoir, tomber dans l'infortune, tomber en disgrace, essuyer un malheur, échouer dans un projet; *malè cadere*.

> Elle en fait serment, et dit: *meschéoir* me puist-il, se jamais le fausse.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

> Qu'est ce, dist-il, biax dous amis,
> Qui vos a en tel torment mis;



Puisque vous voi si deschéu,
Je conois qu'il vos est meschéu.
Roman de la Rose.

Meschef, *meschief*, *meschiés*, *meschiez*, *mescief*, *mesciès* : Malheur, accident, faute, catastrophe.

Lort seras en moult grant *meschief*,
Et te viendront tost de rechief
Soupirs, et plaintes, et frissons,
Plus poignantes que herissons.
Roman de la Rose.

Eureus ne peut chéoir que sur ses piés,
Et malheureus sans hurter tantost verse,
Eureus ne craint ne mal-temps ne *meschiés*,
Et malheureus treuve les faulx marchiés.
Dance aux Aveugles.

Meschéoir, *subst.* : Malheur, accident, infortune.

Et fortune la meschéante,
Quant sur les homes est chéante,
Elle les fait par son *meschéoir*
Trestous si clerement véoir,
Que leur fait tels amis trouver,
Et par experiment prouver
Qu'il valent mieux que nul avoir.
Roman de la Rose.

Meschin : Jeune garçon, jeune homme ; et valet, domestique ; en bas. lat. *meschinus* ; d'où l'on a formé le mot mesquin.

Mès ensemble o eus vint un *meschin*
Qui l'amenoit à droit chemin.
Le Lai d'Yonet.

Meschinage, *meschinnage* : Service, condition de celui qui sert, état de servante, de domestique. *Voyez* la citation de Fraarachager.

Meschine, *mechine*, *mesquine* : Ce mot désignoit également, une fille en général, de quelque qualité qu'elle fût, une servante, une jeune fille, une demoiselle ou une jeune dame ; Borel dérive ces mots de l'Hébreu *mechinach*.

Et li Rois mist à la *meschine*
El chief une corone fine.
Roman de Perceval.

N'est nus qui chascuns jors ne pinte
De ces tonneaux ou quarte, ou pinte,
Ou muid, ou sestier, ou chopine,
Si com il plest à la *meschine*.
Roman de la Rose.

Ke el borc de Spolice une *meschine* jà mariable filhe d'un Provost ke ele arst par lo desier de la celeste vie, et ses peres soit traveilhat d'en contrestéir à lei à la voie de vie, mais despitiet lo pere, prist-ele l'abit de sainte conversation.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 21.

Quòd in Spoletana urbe puella *quædam jam nubilis cujusdam primarii filia, cœlestis vitæ desiderio exarsit, eique pater ad viam vitæ resistere conatus est; sed contempto patre, conversationis sanctæ habitum suscepit.*

Mais encor ce ne tairai-je mie, ke li devant diz Probus li serjanz de Deu, de sa seror Musa par non, une petite pucele soloit raconteir disanz : ke par une nuit lui apparuit par vision la sainte mere de Deu la virgene Marie, et se li mostrat *meschines* de son éage en blanches vestures as queiz quant cele desiroit estre jointe, mais à ele ne soi o se vet pas joindre, dunkes fu demandéie de la voiz de la bieneurouse Marie toz tens Virgene, se ele voloit estre avoc eles, et vivre en lo sien servise. A cui quant cele méisme *meschine* disoit ge vuelh, dunkes prist manès de celui comandement k'ele jamais ne fesist nule legiere chose, ne alcune chose de *meschines*.
Ibid., liv. 4, *chap.* 17.

Sed neque hoc sileam, quod prædictus Probus Dei famulus de sorore sua, nomine Musa, puella parva, narrare consuevit, dicens, quòd quadam nocte ei per visionem sancta Dei genitrix semper virgo Maria apparuit, atque coævas ei in albis vestibus puellas *ostendit. Quibus illa cùm admisceri appeteret, sed se eis jungere non auderet; beatæ Mariæ Virginis voce requisita est, an velit cum eis esse, atque in ejus obsequio vivere; cui cùm* puella *eadem diceret, volo : ab ea protinus mandatum accepit, ut nihil ultrà leve et* puellare *ageret.*

Meschinette : Petite fille, petite servante.

Quant ce entendit la *meschinette*,
Plourant revient chez la vieillette.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 10.

Meschite : Mosquée, temple des Mahométans ; en bas. lat. *meschita*.

Meschive : Ce mot se trouve dans la Coutume de Beauvoisis, ch. 39, page 211, et il est répété à la page suivante, pour *meschine ;* mais il est mal écrit, il faut lire *meschine.*

Meschoir. *Voyez* **Meschaoir.**

Meschoisi : Mal choisi.

Mesclaf : Bruit mêlé, bruit confus, sédition, querelle ; *miscellanea.*

Mesclaigne : Bled méteil.

Mescoint : Difficile, méchant, mauvais.

Mescompter : Mal compter, se tromper, ou tromper un autre ; *malè computare.*

Mesconduire : Éconduire, refuser, se mal conduire ; *malè conducere.*

Mesconëissër : Ignorer, ne pas connoitre, méconnoître ; *malè cognoscere.*

Mesconseiller : Donner de mauvais conseils, conseiller de méchantes choses ; *malè consiliare.*

Dist Renard, par Saint Nicholas,
Je ne te *mesconseilleré* pas,
Que tu m'as ma volenté faite ;
Or puez dire quant je te haite,
Et je te conseilleré bien.
Roman du second Renard, fol. 135, *R°.*

Mesconteresse : Femme qui cherche à tromper en faisant un faux calcul, un compte inexact.

Mescréandise, *mescréantise :* Incrédulité, idolâtrie, paganisme, fausse croyance, hérésie ; *mala credentia ;* en anc. Prov. *mëscrëzenza.*

Mescréans : Infidèles, renégats, hérétiques, idolâtres ; *malè credentes.*

Mescroire, *mescréer, mescréoir :* Ne pas croire, soupçonner, se défier, ne point ajouter foi, douter, nier ; *malè credere.*

Quant je serai en ma saisine se il me set que demander je li ferai droit par vostre Court, Sire, et se vous *mescrées* que enci ne soit com je vous ay dit faites le enquerre et me faites si com vous devez par l'Assise ou l'usage de cest Royaume com de nonvelle dessaisine. *Assises de Jérusalem, ch.* 63.

Saches de veir qui fei avait,
Jà nostre Sires de rien nel *mescrereit :*
Si mestiers ert, è fere le volcit
D'un lieu en autre les monz remuereit.
Roman des Romans, strophe 155.

Mescru, *mescrëü :* Soupçonné, méconnu, à quoi l'on n'ajoute point foi ; *malè creditus.*

Qui d'une est decéus,
De cent est *mescrëüs.*
Ancien Proverbe.

Mescüelle, lisez *m'escuelle :* Mon écuelle ; *mea scutella.*

Quant j'oï ce, je bouté *mescuelle* arriers.
Joinville, Hist. de S. Louis.

Mesdemainne : Domaine, seigneurie, selon D. Carpentier ; il s'est trompé, il devoit lire *mes demainne,* mon domaine.

Mes de mariage : Droit que certains seigneurs avoient, et qui consistoit à se faire donner par le vassal qui se marioit, du pain, du vin, et un plat de chacun des mets servis au repas de noces.

Mesdi, *meidi :* L'heure de midi, moitié de la journée ; *media die.*

Mesdiex, lisez *mes diex :* Cri d'exclamation, mon dieu !

Mesdire : Mal parler, calomnier, critiquer ; *maledicere.*

Mesdis, *mesdit :* Mauvais discours, calomnie, médisance.

Puisqu'il vous plaist, je feray mon devoir,
Et mesdisans de mon petit povoir,
Informeray de vos haultes vertus ;
Tant que par moy leurs *mesdits* abatus,
Seront du tout et votre honneur levé
En son hault pris sus les cieulx elevé ;
Et prie à Dieu qu'il me doint si bien dire
En vous louant, que fasse crever d'ire
Les mesdisans et toutes leurs sequelles.
Balade contre les Mesdisans.

Mesdonner (se) : S'abandonner à autrui, se mésallier.

Mese : Caque ou baril de harengs.

Mesbime : Le même, le pareil.

Mesel ; *meséau*, *meseus*, *mesias*, *mesiaus*, *mesiaux*, *mesiax*, *mezéau*, *mezel*, *meziaus* : Lépreux, attaqué de la lèpre ; malheureux, infortuné ; *misellus* ; en bas. lat. *messellus* ; en Ital. *miselle*. Ducange, dans ses Observations sur l'Histoire de S. Louis, page 34, dit que *ladre* et *mesel* sont synonymes, et signifient lépreux ; Barbazan prétend qu'il faut en faire la distinction ; *mesel*, dit-il, est un homme couvert de plaies et d'ulcères, et *ladre*, est un homme insensible, quoique bien surement *mesel* ait signifié un lépreux ; pour moi, je crois que la *mesellerie* a été, dans l'origine, une maladie différente de la *ladrerie*, que par suite on les a confondues, et qu'elles ont servi à désigner ûn mal affreux, que l'on réputoit le plus dangereux de tous ; il paroît certain que les *meséaux* étoient traités moins sévèrement que les ladres.

Seneschal, or vous demande-je, fist-il, (S. Louis) lequel vous ameriez miex, ou que vous féussiés *mesiaus*, ou que vous eussiés fait un pechié mortel ; et je qui onques ne li menti, li respondi que je en ameraie miex avoir fait trente, que de estre *mesiaus*..... Vous deistes comme hastis-musarz ; car nulle si laide *mezelerie* n'est comme d'estre en pechié mortel. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Por le lepre ne doit l'en pas femme departir de son mari, et l'en dit ci que le *mesel* se volt tenir chatement, ele se pot marier, s'ele trove à qui ; et se le *mesel* requiert à cohabiter avec sa femme, elle ne li pot nier. *Note*. Que home ne pot sa femme lessier que por fornication, et por lepre non, et *mesel* se poent marier. L'en dit ci, que cele est forçable à eschever le mariage, se si mari devient *mesel*, entre tant qu'il fust fiancé. *Mss. de la Bibl. Impér.*, n° 8407, *fol.* 100.

Uns esposa une fame, qui par rompure avoit perdu ce qui est necessaire, nonques n'habita avec elle, por ce qu'il est *meséaus* se velt à autre marier, et l'en dit qu'ele se marit, car le premier ne vaut riens à marier, ne plus que un enfant, quant il ne pot cohabiter. *Note*. Que non poer de cohabitation fet empechement en mariage come un enfant. *Même Mss.*, *fol.* 102, *parlant de la Validité ou Invalidité des Mariages.*

Mesiaus ne doit pas estre oï en tesmoignage, car coustume s'acorde que il soient debouté de la conversation des autres gens. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 39.

La sesime reson si est, quant *mesiaus* apele houme sain, ou quant li hons sains apele un *mesel*, li *mesiaus* puet mettre en sa deffense que il est hors de la loi mondaine, ne que il n'est pas tenus à respondre là où il y ait gages, et encore par plus vive reson se li *mesiaus* apele houme sain, se puet li hons sains deffendre que il n'est pas tenus à respondre à un *mesel* de tes cas. *Même Coutume, chap.* 39.

Li *mezel* ne poent estre heirs à nullui, partant que la maladie soit apparoissante communément, mais ils tendront lor vie l'éritage, que ils avoient, eins qu'il fussent *mezel*. *Ancienne Coutume de Normandie.*

Meselrie, *mesellerie*, *mezelerie*, *misellerie* : Hôpital où l'on recevoit les lépreux, la maladie de la lèpre ; *misellaria*.

Homs, qui ne sçet bien discerner
Entre santé et maladie,
Entre le grant *mesellerie*,
Entre le moienne et le menre.
Le Pelerinage de l'humaine lignée.

Et lui garir dix *meséaux*
Lesquels devindrent sains et beaux
Sans tache de *mezellerie*.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

Meserer : S'égarer, sortir de la voie, être dans l'erreur, mal agir, se tromper, errer, faire une faute ; *malè errare* ; en bas. lat. *meserare*.

Meseril, pour *maisnil* : Ferme, métairie.

Mesestance, *mesestanche*, *mesestanse* : Mauvaise situation, mauvais état, triste existence, malaise, déplaisir, chagrin, peine, affliction ; de *malè status*, ou de *mala statio*.

Tu me contois tot ton bien,
Mais de ton mal ne deis rien ;

Or as tu peur de la gent,
Des chas, des chiens tot ensement,
Et des engins qu'on fet pour toi;
Miex aim estre au bois, pour moi
En seureté et senz dotance,
Qu'en grant sale o *mesestance.*

Fable des deux Rats, par Marie de France.

MESFAIRE : Faire du mal, commettre une faute, un crime, se rendre coupable; *malefacere.*

Li anemi l'en douteroient
Et mains assés te *mesferoient.*

Roman du Brut.

MESFAIT, *mesfez* : Coupable, criminel; *malefactus, malefactor.* Voyez MAUFAIS.

Mon pere voi dedenz seoir :
Mais je ne l'oserai veoir.....
Trop sui *mesfes* : mais tote voye
M'estuet que devant li m'apere.
Ge suis ses filz, il est mes pere.

Cortois d'Artois, fol. 85, *R*°.

MESFILZ, lisez *mes filz* : Mes enfans, mes petits-fils.

MESFISËN : Méfiant; *malè fidens.*

MESGARDE : Inadvertance, inattention; de *malè cavere,* selon Barbazan.

MESGETER, *mesgetter* : Se détourner, quitter son chemin, sa direction; *malè jactare, malè jacere.*

MESGINS, *mesgis* : Peau passée en mégie.

MESGLE : Houe, instrument à labourer la terre. *Voyez* MERGLE.

MESGNÉE, *mesgnie* : Famille, maison, domestique, suite d'un grand. *Voyez* MAIGNÉE.

MESGUE : La raffle du raisin; petit-lait.

MESGUERCHIER : Mégissier, ouvrier qui prépare les peaux.

MESGUICHIER : Préparer ou travailler en mégie.

MESHAING, *meshain* : Blessure, affliction, peine, chagrin, incommodité. *Voyez* MEHAIN.

Belle-Fille, je vous en prie,
Deboutez fierté et desdaing;
Car ils sont, je vous certifie,
Cause de vostre grant *meshaing :*
Ce vous seroit bien petit gaing,
Se par vostre durté mauvaise
Moroit ung de doulceur tout plain,
Que povez sauver à vostre aise.

Confession de la Belle-Fille.

MESHUI, *maishui, maishuy, meshuy* : Aujourd'hui, tantôt, désormais, dorénavant; de *magis* et d'*hodiè.*

Tu fais le rimeur en prose,
Et à qui vends tu tes coquilles?
Scés tu qu'il est, ne me babilles
Meshuy de ton bée, et me paye.

Farce de Pathelin.

Mais mon Normand estoit au bout de sa leçon, qui ne respondit *meshuy* rien à la chose qu'on luy demandast.

Despériers, Nouvelle VII°.

MESIAUS, *mesias, mesiauz, mesiax* : Lépreux. *Voyez* MESEL.

MESIERE : Ferme, métairie, maison de campagne; et mur, muraille; *maceria, maceries.* Voyez MAS.

Cil ki rachatent et font edifices dou lor, la *mesiere* sont maintenant à celui en qui terre il sont fetes.

Mss. de la Bibliot. Impér., n° 8407.

Ut quid destruxisti maceriam *ejus. Mesiere* proprement est murs senz mortier, come l'en fet entor ces vignes et entor ces jardins.

Comm. sur le Sautier, Ps. 79, *vers.* 13.

MESIGIER : Messier, garde champêtre; *messarius,* de *messis;* en bas Bret. *messaer.*

MESIL : Bled méteil, c'est-à-dire, mêlé de froment et de seigle.

MESION : Mise, frais, dépense; *missio.*

MESIRE : Merise, espèce de cerisier; d'où *mesirier,* arbre qui les porte.

MESIST : Plaça, mit, posa, du verbe mettre, *mittere.* — Un moine avoit beaucoup de dévotion envers S. Pierre; ce moine étant mort sans

confession, les Diables s'emparent de son ame, mais :

> Quant Saint Pierre vist son ami
> Qu'emportoient li anemi,
> Au Roy dou ciel merci cria
> Et doucement le depria,
> Par sa douceur, se li pléust
> De son moine merci éust,
> Et que pour li tant en fesist
> Qu'en paradis l'âme en mesist.
>
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 15.

Meskerdi, *mesquerdi :* Mercredi, le troisième jour de la semaine; *dies mercurii.*

Meslaier : Laisser un bien à cens ou à rente, à perte, à son préjudice.

Meslangée, *meslure :* Mélange; de *miscere.*

Mesle : Nèfle, fruit du néflier, arbrisseau qui croît volontiers dans les haies; ce fruit est brun, et ne peut se manger que lorsqu'il est mol; *mespilum ;* en bas. lat. *melata.*

> Coment sera la cure d'un grant peuple bien seure,
> En tou jeune parent tout rempli d'envoiseure,
> Qui garderoit à peine une *mesle* meure
> Qu'il n'y mist tous les dens tantost à grant aleure. *Codicile de Jehan de Meung.*

Meslée : Multitude, foule, troupe, querelle, dispute, batterie par querelle; de *miscellanea.*

Mesler : Brouiller, se disputer; de *miscere ;* en bas Bret. *mesqua, mesquein.*

Meslieux, *meslius :* Querelleur, brouillon; mauvais sujet.

Meslinge : Étoffe médiocre, d'une mauvaise qualité.

Mesmarcher : Aller mal, mal marcher.

Mesmarchure : Blessure qu'un cheval s'est faite par un faux pas.

Mesmariage : Ce qu'un serf payoit à son seigneur pour pouvoir se marier à une femme de condition libre, ou à une serve d'un autre seigneur.

Mesmement : Principalement; *maximè.*

Mesmener : Maltraiter, tourmenter, mal mener; *malè minare.*

Mesmontance : Mutilation, blessure considérable.

Mesnage : Meuble, ustensile de ménage.

Mesnager, *mesnagier, mesnaigier, mesneigier :* Chef de famille; maître-d'hôtel, celui qui fait la dépense d'une maison; *mansionarius.*

Mesnager : Habiter une maison, vivre en ménage; faire le ménage, ranger la maison; de *mansio.*

Mesnaige, *mesnage :* Maison, habitation, demeure. *Voyez* Mas.

Mesnaige, *mesnage :* Famille, enfans, domestiques; de *mansio,* parce qu'ils habitent dans la même maison.

Mesnaltie : État d'un seigneur qui, par ses titres et ses richesses, n'est ni du premier rang, ni du dernier, intermédiaire.

Mesnie, *mesnil :* Habitation, petite ferme, métairie, maison de campagne seule dans les champs; famille, maison, tous ceux qui la composent; de *mansio.* Voyez Maignée.

> Il se delivra ainsi et de sa fame et de sa *mesnie* et de ses choses qui encombrer le peussent, pour passer plus delivrement par la terre que li Turc tenoient.
>
> *Guillaume de Tyr, fol.* 100.

Mesnier : Sergent, huissier, crieur public; domestique qui est à la tête d'une maison.

Mesoing : Peu de soin, négligence.

Mesoïr : Mal entendre; *malè audire.*

Meson : Catafalque, selon D. Carpentier.

Mesoncele : Petite maison, petite habitation, maisonnette; de *mansio.*

Mesouen, *mesoun :* Demain, et l'année prochaine. *Voyez* Maishui.

Mesparront : Ils manqueront.

Mesparlance : Discours déplacé, parole dite mal à propos, injure; de *mala parabola.*

Mesparlier : Homme qui parle à tort et à travers, sans savoir ce qu'il dit.

Mesparlier : Injurier, médire, parler sans réflexion; de *malè parabolari.*

Mespée, lisez *m'espée :* Mon épée.

Mesple, *mesfle :* La nèfle, espèce de fruit; *mespilum ;* du Grec *mespilon ;* en bas Bret. *mesper, mespel.*

Mesplier, *mespoulier :* Le néflier; *mespilus ;* en bas. lat. *mesplea, forêt* de néfliers.

Mespoint : Mécompte, erreur dans un calcul; *malum punctum.*

Mesporter : Se mal comporter, faire une mauvaise action.

Mespranture, *mesprenture, mespresure, mespris, mesprison, mesprisure, mesproison :* Faute, délit, contravention, crime, mépris, méprise, offense, erreur, mégarde, bévue, mauvaise foi; *mala apprehensio, malum pretium ;* comme *mespriser,* qui vient de *malè appretiare ;* en anc. Prov. *mésprënturo. Sans mespresure :* Sans mentir.

> Si orroiz par quel *mesprison*
> Il perdirent celle prison.
> *Fabliau du Pet au Vilain.*

Mesprendre : Tomber en faute, en contravention, pécher, maltraiter, offenser, manquer à ses engagemens, commettre une mauvaise action, se tromper, mal faire, faire tort à quelqu'un, lui manquer, l'offenser; *malè prehendere, malè apprehendere ;* en bas. lat. *misprendere.*

> L'hermites l'ot; tos en fu esbahis,
> Amis, dist-il, moult as vers Diu *mespris ;*
> S'or te voloies desormais repentir,
> Encor porroies vers Diu trover merci.
> *Roman de Garin, fol.* 193, *V°.*

Mesprësador : Qui méprise, qui dédaigne, méprisant, qui est en faute, en délit.

Mesqi : Misérable, affligé.

Mesquanche, *mesquance :* Malheur, infortune, fâcheux accident; en anc. Prov. *mësqinia.* V. Mescaance.

Mesque : Houe, instrument à labourer la terre, et sur-tout la vigne.

Mesque, lisez *mès que :* Sinon, à moins que, pourvu que.

> Que il ne s'accorderoit jà que l'en alast, *mesque* en Babiloine.
> *Joinville, Mss. fol.* 93.

> Nous recevons les commandes en tele maniere, que par nos seremens nous ne les poons delivrer, *mesque* à ceulx qui les nous baillent. *Idem, fol.* 235.

Mesrel : Jeton, au pluriel *mesréaulx, mesréaux,* jetons, marques; et peut-être des pièces de monnoie.

> Une bourse d'argent legiere,
> Qui estoit plaine de *mesréaulx.*
> *Villon, cité par Borel.*

Mesriens : Mauvaise chose, méchante action; *mala res.* V. Mairan.

Mesrons : Menerons, conduirons.

Messadge, *message, messagier, messaigier :* Celui qui porte un ordre ou une nouvelle, bedeau, sergent, huissier qu'on envoie faire quelque exécution; *missus ;* en bas. lat. *messagerius ;* message, envoi; *missio ;* en bas. lat. *messagium ;* en anc. Prov. *messago, messaghë.*

Messadgerie, *messaigerie :* Envoi, commission; fonction d'huissier ou de sergent; *missio ;* en anc. Prov. *messagairia.*

Message, *messaige :* Certaine redevance due au messier ou au seigneur, pour la garde des fruits de la terre.

Messaige, *message :* Procureur, celui qui est chargé des affaires d'un autre.

Messcé : Sorte de boisson.

Messe, *messie :* Droit sur le bled; de *messio, messis.*

Messe : Confrérie, association.

Messéance : Indécence, chose qui blesse les usages, les mœurs; de *mala sedes, mala sedentia.*

Messeige : Message, envoi, commission; *missio.*

Messeillier : Sergent, messier.

Messel, *messere :* Missel, livre de prières; *missale.*

Messel : Carnage, boucherie, massacre; de *macellum.*

Messe matynelle, *messe matineuse :* Celle qui se dit de grand matin, au soleil levant.

Messer, *messéor, messonnéour, messey :* Moissonneur, garde champêtre, garde des moissons; *messor;* en bas Bret. *messaer, messer,* berger.

> Car jadis li *messonnéour*
> O eus portoient un tersour
> Dont ils terdoient leur suour.
> *Miserere du Reclus de Moliens.*

Messerie : Office de messier, étendue des terres dépendantes de sa juridiction; *messaria.*

Messervir : Desservir, chercher à nuire; *malè servire;* en bas. lat. *misservire.*

Messeure, *meseure :* Ce qu'on donne en nature aux ouvriers d'une ferme, aux moissonneurs, pour leur salaire; de *messara.*

Messien, *messier :* Missel, livre d'église contenant les messes de l'année; *missale.*

Messier, *messilier :* Garde champêtre, garde des moissons, homme préposé pour la garde des biens qui sont sur la terre, comme bleds, vignes et autres biens; *messor, messium custos;* en bas Bret. *messaer.* Dans la Coutume de Troyes, art. 122, un sergent *messilier* est cru de sa prinse jusqu'à cinq sols tournois; dans celle de Chaumont, art. 97, de Bourgogne, chap. 1, art. 6, un messier est cru jusqu'à sept sols.

Messierres : Le Messie, l'envoyé de Dieu, suivant le Glossaire du Roman de la Rose; mais on a mal lu l'endroit de ce Roman, il y a dans les Mss. *messires,* qu'il faut lire *mes sires,* mon maître, mon seigneur.

Messilerie : Léproserie, la maladie de la lèpre. *Voyez* Meselerie.

Mession : Dépense, mise, frais; *missio;* en anc. Prov. *mëssios.*

Mession : Temps de la moisson; de *messio, messis.*

Messire, *mensire,* lisez *mes sire, men sire :* Mon maître, mon seigneur, titre ou qualité qu'on accordoit aux nobles, et que les femmes, en général, donnoient à leurs maris; de *meus* et d'*insignior,* selon Barbazan.

Messon : Récolte, moisson; *messio;* en anc. Prov. *mëssos;* et sorte de mesure.

> O Dame de tous saus sauvans,
> O desirée, ô desirans,
> Que toute la gent soit sauvée,
> O largement guerredounans,
> O Dieu dounée, ô Dieu dounans,
> Tu dounes Dieu, ô qu'elle saudée
> A chaus dont tu es hounerée,
> Chest hounours bien guerredounée
> Ô Dame, fai nous desirans,
> Que teus *messons* nous soit dounée
> De large main et mesurée
> *Messons* dont tu es mesurans.
> *Miserere du Reclus de Moliens, strophe* 265.

Messoner, *messongner, messonner :* Faire la moisson, rentrer la moisson, la serrer dans les granges; de *messio;* d'où *mesonier, mesonnier,* moissonneur.

Messorga : Mensonge, tromperie.

Messorghërs : Menteur, trompeur; et *messorghiëro,* mensonge, tromperie.

Mëssos : Moisson, récolte des grains; *messis.*

Messouan, *messouen :* A l'avenir, demain, l'année prochaine. *Voyez* Maishui et Meshui.

Messoyer : Dire la messe, y assister, l'entendre; de *missa*.

Mestailler : Mal tailler, mal couper.

Mestal, lisez *m'estal :* Mon siége; *meum stallum*.

Mestârie, *mestéerie :* Ferme, métairie.

Mestayer, *mestoyer :* Moissonneur, laboureur, fermier. *Voyez* Mestivier.

Mester : L'office divin.

Mester, *mestier :* Besoin, nécessaire, utile; service, emploi, office, ministère; *ministerium;* en anc. Prov. *mëstër*.

Jà qui en lui ferme créance aureit,
E léauté el siecle meintendreit,
E tant cum il en icéo parmeindreit,
Riens qui li fust *mester* ne li faudreit.

Roman des Romans, strophe 163.

Mais *mestier* est ke nos lavurement de si halt sacrement wardiens enjoska lo matin.

Sermons de S. Bernard, fol. 6, *V°*.

Mestier : Territoire, district, étendue d'une juridiction; toute espèce de meuble, tout ce qui sert à quelque chose; de *ministerium*.

Mestier : Espèce de mesure de grains. *Mestier à huile :* Moulin à huile.

Mestier faire, *faire mestier :* Amuser, divertir, faire danser. *Paroler d'altre mestier :* Parler d'autre chose.

Mestier m'est : Il m'est nécessaire; *mestier Dieu*, service de Dieu, l'office divin; *il est mestier*, il est nécessaire, il est utile; *bas mestier*, défaut, vice.

Mestillon, *mestail, mesteil, mesteul :* Bled mélangé de seigle, pain de méteil; de *mixtura*, selon Barbazan.

Mestivage : Droit qui se levoit sur les grains qu'on moissonnoit, redevance en grains; *mestivagium*, de *messis*.

Mestive : Temps de la moisson, moisson, et redevance en grains; *mestiva*, de *messis*.

Mestiver : Moissonner, couper les bleds.

Li Rois comanda que nus ne fust forchiez de venir à Cort en tens qu'il *mestive*, ne en tens qu'il vendengne, pour ce que les biens dont ils ont la cure ne perissent.

Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407, *fol.* 28.

Mestivier, *metivier :* Moissonneur, métayer, fermier; *medietarius, metator*.

Si j'ay trouvé aucun espy,
Après la main as *mestiviers*,
Je l'ay glané molt volontiers.

Huon de Mery, Tournoiement d'Antecrist, cité par Borel.

Mestourné : Trop petit, mal arrangé, mal apprêté; *malè tornatus*.

Mestre : Principal, maître, seigneur; *magister;* en bas Bret. *mestr. Mestre tor*, la principale tour d'un château; *mestre escole*, dignité ecclésiastique; *magister scholæ; mestre des engins*, ingénieur en chef; *magister ingeniorum*.

Mestrie : Maîtrise, charge des maîtres des eaux et forêts.

Mestrie : L'art de guérir les plaies ou les maladies.

Mestrie, *mestrise :* Science, art, savoir, lumières; domination, maîtrise; *magisterium;* en bas. lat. *mestera;* en bas Bret. *mestronni*.

Mestroier, *mestroyer :* Maîtriser, commander, ordonner, gouverner, forcer; *magistrare*.

Mests. *Voyez* Mès.

Mesturil : Bled méteil, c'est-à-

dire, mêlé de seigle; en bas. lat. *mestillium*.

Mestuesт, *m'estut*. Voy. Estuet.

Mesture : Moisson, récolte; *messus*, de *metere;* en anc. Prov. *mestura*, pièce, morceau.

Mesuage : Métairie, manoir principal, maison qu'on habite, qu'on peut habiter; de *mansio;* en bas. lat. *mesuagium*.

Mesuant : A l'avenir. *Voyez* Maisnui et Meshui.

Mesurable, *mesurablez :* Modéré, sage, raisonnable; *mensurabilis*.

En boire et en mangier estoit si atrempez et si *mesurablez*, que nule fois n'en prenoit trop. *Guillaume de Tyr, fol.* 242.

Mesuraige : Droit seigneurial sur chaque mesure.

Mesuraire, *mesureres*, *mesurierres :* Mesureur, arpenteur; *metitor, mensor, mensurator*.

Mesure : Nom d'une mesure en particulier; d'où *mettre les mesures*, prescrire, ordonner de leur capacité.

Mesure : Bonté, vertu, sagesse, modération; en bas Bret. et en Gall. *mesur*.

Mesus, *mesusage*, *mesusance :* Abus, usage illégitime, mauvais usage, tout ce qui se fait injustement; *malus usus;* d'où *mesuser*, faire un mauvais emploi, un mauvais usage; et *mesusers*, homme qui abuse d'un droit, qui l'outre-passe.

Bien se gardent chil qui ont de chertains usages en chertains liex par chartes, ou par dons de Seigneur, que il en usent ainsint comme il doivent, car se il en *mesusent*, c'est-à-dire se il en usent autrement que il ne doivent, il doivent perdre par leur meffet leur usage, si comme il avient que un Gentixhons, ou une maison de religion a ès bois d'un Seigneur une charté de buches le jour, et il envoie querre deux ou trois, se il est ainsint pris *mesusant* et li Sires en quel bois il avoit l'usage puet prouver que le *mesusers* fu par le commandement et le consentement de chelui qui avoit l'usage, il perdoit l'usage tout à net. *Cout. de Beauvoisis, chap.* 24.

Mesveicher : Mégissier, ouvrier qui blanchit et prépare les peaux.

Mesvoier, *mesvoyer :* Déranger, détourner, mettre hors de la voie, égarer, dérouter, perdre la bonne voie, s'en écarter; *maleviare*.

Metadenc, *metail, metau :* Méteil, bled mêlé de seigle; *mixtus, mixtura;* en bas. lat. *mixtiolum, mastilio*.

Metaine : Certaine mesure de grains; de *messio*, *mesatio*.

Metalent : Manque de talent, incapacité; de *malum talentum*.

Metayer, *metays*, *meteir*, *metivier :* Laboureur, moissonneur, fermier, métayer, homme qui tient et qui fait valoir une ferme pour la moitié des fruits. *Voyez* Mestivier.

Méte, *mette :* Bout, borne, limite, barrière, frontière, confins; *meta*.

Mëtëdor : Qui doit être envoyé; *mittendus*.

Meterr : Certaine mesure de terre.

Mëtëssa, *mëtënsa*, *mëtiëchs :* Même, la même; *metipsa*.

Metge : Médecin; *medicus*.

Meth : La table, le plancher d'un pressoir.

Metice, *metif*, *metis*, *metive :* Mulet, mulâtre, enfant produit de deux races différentes.

Metissont (ki) : Qui posent, qui mettent.

Metivier : Laboureur, moissonneur. *Voyez* Mestivier.

Metoierie : Division d'une chose en deux, partage; de *mediatoria*.

Metre : Vers, poésie; *metrum;* du Grec *metron*.

Metre peine : Travailler, prendre de la peine.

Metrete : Mesure pour les liquides, répondant à l'amphore, et con-

tenant vingt-quatre de nos pintes; *metretes.*

METRIDAT : Mithridat, contre-poison, antidote; *mithridatia.*

METRIEUX : Bois de charpente; *materies;* et non pas fagots, comme le disent Borel et Vigenère.

METRIFIER : Faire des vers.

> Et pas ne le seroit ès lais,
> Qui font rondeaux et virelais,
> Et qui sçavent *métrifier*,
> Et plusieurs choses que mestier,
> Font à maintes gens à delivre.
> *La Fontaine des Amoureux, citée par Borel.*

METROUR, *metréour :* Poète, versificateur; *metricus.*

METTE : Étain, métal, matière; *metallum;* borne, limite; *meta.*

METTIÉ : Moitié; de *medium.*

METTIOUER : Mitiger, adoucir, tempérer.

METTIVE : Le temps de la moisson; de *messis.*

METTOIER : Laboureur, fermier, métayer.

METTRE : Employer, dépenser; *mittere.*

METTRE AVANT : Exposer aux yeux, faire voir, déclarer, révéler. *Mettre endit,* enchérir; *mettre sus, mettre seure,* établir, rétablir, réparer; abolir, éteindre, terminer; accuser, imputer; *mettre à fin,* terminer, achever; *mettre en embannie,* défendre, proclamer un ban; *mettre en ne* ou *en ny,* s'inscrire en faux, nier; *mettre sur le dict de quelqu'un,* s'en rapporter à son avis; *mettre en voir,* prouver, mettre en vérité; *mettre jour,* assigner un jour certain.

> Toute rien se torne en declin,
> Tout chiet, tout meurt, tout *met à fin,*
> Hons muert, fer use, fust (bois) porrist,
> Tour font, mur chiet (tombe), rose flestrist,
> Cheval trébusche, drap vieillist,
> Toute ovre faite o mainz perrist.
> *Roman du Rou, fol.* 2.

METURE : Bled méteil. *Voyez* MESTILLON.

METURGEMAN : Interprète, traducteur, truchement.

METZ (prendre) : S'associer pour manger ensemble.

MEU, *meulx, meus :* Muid, mesure d'un muid; de *modium;* en bas Bret. *meuy.*

MEU, *méou :* Mon, mien; *meus;* au fém. *meua, meva;* ma, mienne; *mea.*

MEUBLAGE : Fourniture, provision.

MEUBLER : Legs entre deux époux, et qui emporte les meubles; de *mobilis.*

MEUBLIER : L'héritier des meubles et des ustensiles d'une maison, d'une ferme.

MEULA : Moelle; *medulla.*

MEULANGE, *meulenge :* Vanne, ventail, pale.

MEULE : Gros tas, grosse masse de foin que l'on fait dans les prés après être séché, et avant de le mettre sur des charrettes; de *mola.*

MEULE, pour meubles; d'où *biens meules,* effets mobiliers.

MEULEQUINIER, *meulekinier :* Tisserand, celui qui fait une sorte d'étoffe appelée *molequin, moloquin.*

MEULX : Mieux; *melius.*

MEUR : Marais, lieu marécageux.

MEUR : Mûr; au figuré, prudent, sage, consommé; *maturus.*

> *Meur* en conseil, en armes redoutable,
> Montmorency à toute vertu né,
> En verité tu es fait Connestable,
> Et par merite, et par ciel fortuné.
> *Marot, Epigr. du Sire de Montmorency, Connestable de France.*

MEURDRE : Meurtre, assassinat; de *martyrium* ou *mortarium;* en bas. lat. *murdrum, mordrum;* en bas Bret. *muntr.*

MEURDREUR : Meurtrier, assassin; *mortifer;* en bas. lat. *mulctrarius;* en bas Bret. *muntrer.*

Meurdrir : Meurtrir, battre ; assassiner, faire mourir.

Meure, *meuron, more* : Mûre, fruit du mûrier, dont les feuilles servent de nourriture aux vers à soie ; *morum ;* du Grec *moron ;* en bas Bret. *moar, mouaren. Aller aux meures sans crochet*, ancien proverbe, qui ne signifie pas, aller aux murailles, comme plusieurs auteurs l'ont dit, mais aller cueillir ce fruit, et être muni d'un crochet pour attirer les branches à soi pour les prendre ; et même étant sur l'arbre, il faut attacher un crochet à l'anse d'un panier, pour le pendre aux branches. *Voyez* la Nouvelle VIIe de Despériers, où il est parlé d'un Normand qui alloit à Rome pour se faire ordonner prêtre sans savoir le Latin, excepté deux ou trois phrases que son curé lui avoit apprises, mais il les oublia en chemin. « Et il pensa bien, dit l'auteur, que de se présenter au Pape sans Latin, *c'estoit aller aux meures sans crochet* ».

Hui matin quant ge ving par ci,
Que j'aloie disant mes ores,
Si me prist moult grant fain de *mores*,
Que por rien nule avant n'alasse
Devant que assez en mengasse ;
Si m'en est ainsi avenu,
Que li buissons m'a retenu.
Fabl. du Provoire qui mengea les Meures.

Meurer : Mûrir, parvenir à la maturité ; au figuré, être sage et réfléchi ; *maturare*.

Que mau nez est li arbre dont li fruit ne *meure*. *Lambert li Cors.*

Meureté, *meurisson, meurité, meurté, meurteiz :* Maturité ; au figuré, sagesse, réflexion ; *maturitas*.

Bien doit estre excusé jeune cueur en jeunesse,
Quant luy donne grâce d'estre *meur* en vieillesse ;
Mais moult est grant vertu et très haulte noblesse,
Quant cueur à jeune aâge à *meureté* s'adresse.
Testament de Jehan de Meung.

Meurthe, *murte :* Myrte, arbuste odoriférant qui reste toujours verd ; *myrtus ;* en bas Bret. *meurta*.

Meute : Émeute, sédition, guerre, entreprise militaire ; de *motus*.

Meutemacre : Séditieux, mutin.

Meutier : Jaugeur qui visite les mesures pour voir si elles sont suivant les réglemens ; *metitor*.

Meutin : Certaine partie de la charrue.

Meuture : Droit de mouture ; de *molitura*.

Meve : Inclinée, portée à faire une chose.

Mevendre : Vendre à vil prix ; *malè vendere*.

Mevente : Vente à prix trop modique ; *mala venditio*.

Mex, *meyt :* Maison, ferme, métairie. *Voyez* Meix.

Mex : Metz, ville de la Lorraine. *Voyez* la citation de Mains.

Mey, *mez :* Milieu, centre ; *medium*.

Mey-en-prise : Saisie, main-prise.

Meysel : Métairie, ferme.

Meysmement : En particulier, nommément ; *maximè*.

Meyt : Huche, pétrin, maie.

Meytadenc, *meyterée :* Certaine mesure pour les grains et les terres ; *metatio*.

Mez : Mets, plat, ce qu'on donne à manger dans un repas. *Voyez* Mès.

Mez : Moitié, milieu ; *medium*.

Mezail : Le devant ou milieu d'un heaume ou casque ; du Grec *meson*, suivant Borel.

Mezaize : Indigence, misère, malaise.

Mezala : Fou, insensé, privé de la raison.

Mezance : La chambre d'une galère.

Mezau, *mezeau*, *mezel* : Pourri, gâté, corrompu, lépreux; *misellus;* en bas. lat. *mezellus;* en bas Bret. *mezell*, *pezell;* d'autres le dérivent de l'Hébreu *mezora*. Voyez **Mesel**.

Meze : La Meuse, rivière de France; *Mesa*.

Mézëis, *mèzëissës;* au féminin *mëzaissëla* : Même; *meipse*, *idem ipse*.

Mezel : La Moselle, rivière de France; *Mosella*.

Mezel (or) : Du plomb.

> L'or entendons par le soleil
> Qui est un metail sans pareil,
> Et puis entendons par l'argent
> Luna le metail noble et gent;
> Venus pour le cuivre entendon
> Et aussi c'est moult bien son nom;
> Mars pour le fer, et pour l'estain
> Entendons Jupiter le sain,
> Et le plom pour Saturne en bel,
> Que nous appellons *or mezel* :
> Mercurius est vif argent.
>
> *La Fontaine des Amoureux de Science.*

Mezellerie, *mesellerie*, *mezellerie* : Lèpre, hôpital pour la guérir. *Voyez* **Meselerie**.

Mezellade, *mezeillade* : Sorte de mesure de terre; de *messio*.

Mezer : Exposer aux yeux, déclarer, révéler; petit vaisseau léger.

Mezeus, *miel*, *miés* : Mieux, *melius;* meilleur, *melior*.

Mi : Mes, mon, moi; *meus*, *mi;* en bas Bret. *mi*.

Mi, *mie* : Moitié; *par mi*, par moitié; de *medium;* en bas Bret. *mi;* d'où *mi-caresme*, le quatrième dimanche de carême; *midi*, la moitié de la journée; *media die; minuit*, la moitié de la nuit; *media nocte*.

Mialdres, *mieldre*, *mieudre* : Meilleur; *melior;* en ancien Prov. *mëlhor*.

Miaulx, *Miaus*, *Miaux* : La ville de Meaux en Brie; *Meldæ*, *Meldorum civitas*.

Miax (rime) : Mieux; *melius*.

Mice : Part, moitié, portion, milieu; *medium;* en bas Bret. *mi;* droit de percevoir la moitié des fruits d'une ferme ou d'une métairie; *media pars*.

Micer : Frapper quelqu'un assez fortement pour lui faire perdre la respiration.

Miche : Petit pain; d'où *michotte*. *Miches de S. Etienne* : Les cailloux dont S. Etienne fut lapidé; de *minus;* en bas. lat. *mica*, *micha*, *michea;* en bas Bret. *mich*.

Michon, *michot*, *minchon* : Un sot, un homme de peu d'esprit, selon Cotgrave; de *minus;* en basse lat. *micho;* en bas Bret. *mich*.

Michonner : Faire tout en petit, petitement; de *minuare*.

Michonnerie : Petite chose; de *minus*.

Michot, *Miché*, *Michelot*, *Michéux*, *Michieus*, *Michieux*, *Micquel*, *Mikel* : Michel, nom d'homme; *Michaël;* au féminin *Michon;* d'où les noms *Michalon*, *Michaut*, *Michaux*, *Michelin*, *Michelon*.

> Et Saint *Michieus* aloit devant,
> Qui les conduit moult liement;
> Et Saint Pierre li bons portiers
> Lor ouvri l'uis moult volentiers,
> Et tout ainsi com eles vienent,
> Par amor main à main se tienent,
> Et sont plus beles et plus blanches
> Que ne soit flors qui est sor branches;
> Et Saint *Michieus* en la porte entre,
> Et les ames toutes s'en entre,
> Qui d'aler ont grant covoitise.
> Saint *Michieus* sans nule faintise,
> Vient chantant basset et seri :
> « J'ai joie ramenée ci ».
>
> *Fabliau de la Court de Paradis.*

Microbe : De courte vie.

Microcéfale : Qui a une petite tête.

Microcele : Qui a un petit ventre.



Microfile : Qui a de petites feuilles.

Microfone : Qui a une très-petite voix; du Grec *μικρὸς*, petit, et de *φωνὴ*, son.

Microlepe : Qui se chagrine sans sujet.

Micrologue : Exposition succincte d'un discours, analyse.

Micromate : Qui a de petits yeux.

Microstome : Qui a une petite bouche.

Microtrachèle : Qui a le col court. Tous ces mots commençant par *micro*, sont tirés du Grec *μικρὸς*, petit; en bas. lat. *micrus*.

Mi-denier : Moitié d'une somme.

Mie, *mièz* : Pas, point, non. Ce mot est encore en usage dans la Champagne, l'Artois, la Flandre, et principalement en Picardie.

> Un example vueil comencier,
> Qu'apris de Monseigneur Rogier,
> Un franc mestre de bon afere
> Qui bien savoit ymages fere
> Et bien entaillier crucefis,
> Il n'en estoit *mie* aprentis,
> Ainz les fesoit et bel et bien.
>
> *Fabl. du Prestre crucifié.*

Mie : Amie, maîtresse, amante; *amica*.

Mie, *mioche* : Petit, mince, délié; *minus*; grain de bled ou de légumes; *mica*; en bas Bret. *mi*.

Miécamin : A moitié chemin.

Miech-aouz : Mi-août, le milieu d'août.

Miedi, *miedy* : Midi, la douzième heure du jour; sexte, heure de l'office divin; *media dic*.

> Et quant al tens de *miedi* tot li freres reposerent. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *ch.* 3.
>
> *Cùmque* meridiano *tempore cuncti fratres quiescerent.*

Miée : Jatée de lait dans laquelle on émie du pain; de *mica*.

Miege : Médecin; *medicus*. Voyez **Mire**.

> Et se il dit que il est essoignés, celui des trois homes qui est là en leuc dou Seignor li doit dire, mostrés vos essoignes à cestui *miege*, et il le doit faire, et cestui *miege* le doit véir et taster son pos (poulx, *pulsus*) et véir son orine, et se est chose que le serorgien doit conoistre, il doit mostrer sa blessure en la presence de trois de ces homes que le Seignor aura envoyé: et se le *miege* dit par son serement de que il est tenus que il est essoignés, l'on ne le peut à plus mener tant com il demora en son hostel.
>
> *Assises de Jérusalem, chap.* 223.

Miejour : La moitié du jour. *Voyez* **Miedi**.

Mieldre, *miedre*, *mieudre* : Meilleur; *melior*. Voyez **Mialdres**.

Miels, *mielx*, *mielz*, *mieuls*, *mieulx*, *miex*, *miez* : Mieux; *melius*; en anc. Prov. *melh*, *miex*.

> Je aime *miex*, fist-il, li homme qui ait souffraite (disette, indigence) de deniers, que deniers qui aient souffraite d'ommes.
>
> *Brunetto Latini, liv.* 2, *de son Trésor.*

Miennuit : Moitié de la nuit, l'heure de minuit; *media nocte*.

> Et le Lombart avoit envoyé leur espie un point devant la *miennuit* en un lieu où quatre de nos Barons estoient herbergiez.
>
> *Ville-Hardouin, fol.* 39, *V°*.

Mierc : Marque, signe, borne, but, visée.

Miert, lisez *m'iert* : M'étoit, et me sera; *mihi erat*, *mihi erit*.

> Et le deduit que me souloit monstrer,
> Cele qui *miert* et ma Dame et ma mie.
>
> *Chansons du Chastelain de Coucy.*

Mies : Pas, point, non.

Mies, *miei* : Mon, mien; *meus*; en bas Bret. *mi*.

Miés, *miez* : Hypocras, hydromel, sortes de liqueurs, dans la composition desquelles il entre beaucoup de miel; de *mel*. Voyez **Miels**.

Miessier : Brasseur, celui qui fai-

soit ou qui vendoit la boisson appelée *miés*, *miez ;* de *mellarius*.

Mieudre, *mieuldre :* Meilleur, principal ; *melior*. Voyez Mialdres.

Rutebues ne set entremetre
Où l'en puist âme à vilain metre,
Qu'elle a failli à ces deux regnes ;
Or voit chanter avec les raines,
Que c'est li *mieudres* qu'il i voie,
Où il teigne droite la voie
Por sa penitence alegier.
Rutebeuf, Fabliau du Pet au Vilain.

Mieue : Ma, mienne ; *mea*.

Mieuf, *moieuf :* Le jaune de l'œuf, le milieu de l'œuf.

Mievre : Éveillé, vif, remuant, malin.

Mievrerie, *mievreté :* Malice, vivacité.

Miex : Maison, manoir. *Voy.* Mas.

Miex, *miez :* Mieux ; *melius*.

On doit por fol tenir celui
Qui *miex* croit sa fame que lui.
Le Vilain de Bailluel.

Miey, *miex, mige :* Qui est au milieu, à moitié, à demi ; *medium ;* en bas Bret. *mi*.

Migerat : Sorte de trait ou dard.

Mi-glaive : Sorte de pique ou de hallebarde.

Mignan : Chaudronnier.

Mignarder, *mignoter :* Flatter, caresser, faire des mines, agacer, faire l'agréable.

Un gros Prieur son petit filz baisoit,
Et *mignardoit* au matin en sa couche ;
Tandis rostir sa perdrix on faisoit.
Marot, Epigramme d'un gros Prieur.

Mignier : Manger.

Mignot, *mignote, mion :* Délicat, gentil, poli, joli, agréable, bien fait, mignon ; de *minus ;* en bas Bret. *mignon ;* en Anjou *maignon*. Ménage n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce mot ; d'autres le dérivent de l'Espagnol *mi ninno*, c'est-à-dire, *mi puer ;* Barbazan le tire de *miniature*, qu'on écrivoit *migniature*, peinture très-fine et très-délicate, qui vient du Latin *minium*.

Elle eust la bouche très doucete,
Plaisante, *mignote* et bien fete,
Le chief ot blond et reluisant.
Roman de la Rose, parlant de Courtoisie.

Mignotement : Joliment, d'une manière agréable.

Mignotie, *mignotise, mingnotise :* Flatterie, caresse, gentillesse ; affectation, recherche en ajustemens ; en bas Bret. *mignonaich*.

Quand leur chief seront chauve et nu,
Ne leur chaudra de *mingnotie*,
De deduit, ne de cointerie.
Ovide, Mss. cité par Borel.

Bele se je en chiant, c'est bien resons et drois
Se j'avoie l'amor que j'ai pris à mon chois,
Je seroie plus Sires qu'à estre Quens de Blois,
Et si en chanteroie, que ce seroit bien drois,
Par ci va la *mingnotise* par ci où je vois.
Le Salu d'Amors, Mss. n° 7218.

Migraine : Grenade, fruit du grenadier.

Migraine : Sorte d'arme offensive et défensive.

Migue : Mie de pain ; *mica*.

Mil : Millet, sorte de très-petite graine jaune dont on fait, en différentes provinces, une espèce de bouillie ; *miletum*.

Mileime : Millième ; *millesimus*.

Milhageux, *milhagneux :* Gâté, puant, pourri, corrompu.

Milhas, *mil, milias :* Pain fait avec du millet ; de *milium*.

Milhou : Meilleur ; *melior ;* graine de millet, *milium*.

Miliaire : Mille ; *milliare ;* en bas Bret. et en Gall. *mil ;* au plur. *miloedl*.

Miliende : Sorte de vêtement, ou partie de l'habit.

Miliere, *milliere :* Champ semé de millet.

Milion : Le milan, oiseau de proie ; *milvus ;* en bas. lat. *milio*.

Militant : Combattant ; *militans*.

Militer : Combattre, porter les armes, aller à la guerre ; *militare*.

Militie : Milice, métier de la guerre ; *militia*.

Millargeux : Corrompu, gâté.

Millediables : Nom que des soldats déserteurs et voleurs se donnèrent eux-mêmes pour se faire craindre davantage. *Voyez* Dupleix, sur la *Vie de François 1er*, années 1522 et 1523.

Millegroux : Espèce de loup-garou.

Millour, *millor, milor, milour :* Meilleur ; *melior;* et mylord, homme de qualité, noble, riche.

.... Veu doncques le rapport
Que as maintenant de ta si bonne ville,
Viens tost, car ceulx qui la maintienne vile,
Ce sont mutins, doubtans que le secours
Vienne sans eulx autour des basses cours;
Ce sont thouyns qui leurs ventres cherissent,
Et ont grant peur que vivres encherissent;
Ce sont *milourdz* qui ne voulsissent point
D'hostes avoir ; c'est le vray neud du point.
Cretin, Epistre au Roy Charles VIII.

Et mesmement les grans *millours*,
D'elles furent là embourrez.
Le Loyer des fausses Amours, cité par Borel.

Milods, lisez *mi-lods :* Droits qui se payoient aux seigneurs à chaque mutation de propriétaires, sur les héritages roturiers non sujets aux droits de lods et ventes.

Minage, *minaige :* Droit seigneurial sur le mesurage des terres et sur les grains mesurés à la mine ; marché où se mesure le grain à la mine, et droit sur les vins ; de *mina ;* en bas. lat. *minagium*.

Minagéeur, *minager, minageur :* Celui qui mesure à la mine, et qui reçoit le droit de *minage*.

Minant : Petit chat.

Mincer : Couper, réduire en petits morceaux. On dit encore en Bourgogne, *mincer le pain bénit,* pour le mettre en petits morceaux, afin de le distribuer au peuple ; de *minus ,* mince, menu.

Mine : Mesure de terre valant un demi-arpent ; mesure de capacité pour les grains et les liquides ; d'où le diminutif *minel,* petite mesure ; *mina. Fere joer la mine :* S'en aller d'une auberge ou autre lieu sans payer.

Mine : Sorte de jeu de dés duquel il est fort souvent question dans nos anciens poètes ; il étoit très-dangereux, et on pouvoit s'y ruiner en peu de temps.

Miner : Ouvrir une mine, l'exploiter ; *minare*.

Minete : Lieu propre à jouer, table sur laquelle on jouoit à la *mine*.

A Renier comence à huchier,
Je juerai, fet-il, à ti,
Puisque tu m'en as aati,
Alons une *minete* querre ;
Et li prestres descent à terre,
Si empasture son cheval.
Tant ont quis (cherchés) à mont et à val
Qu'il ont une *minete* eslite,
Et Thibaus primes s'i alite,
Qui de jouer estoit ardant,
Les dez ataint ainz que l'argent,
Quar le jeu covoite et desire.
* *Fabliau du Prestre et des deux Ribaus, n° 7218.*

Minette : Droit de conduire des bleds aux marchés.

Mingner, *miner :* Faire des mines, des grimaces ; de *mimus*.

Mingnier : Manger, selon D. Carpentier.

Mingrelins : Foible, débile, malade, qui n'a ni forces, ni vigueur ; de *minuere*.

Ministier : Distribution d'aumônes ; *ministratio*.

Ministrer : Servir, aider, donner ; *ministrare*.

Minorage : Minorité, jeune âge ;

en bas. lat. *minorennitas*, formé de *minor* et d'*ætas*.

Minot : Certaine mesure de terre, la moitié d'une *mine ;* en Picardie il se dit encore d'une mesure de sel ou de grains.

Minous : Affecté, doucereux.

Minu : Dénombrement, détail, ou déclaration de toutes les terres, rentes, &c. qu'un nouveau fermier devoit donner à son seigneur lorsqu'il entroit en jouissance; de *minus*.

Minuer : Minuter, écrire une minute; en bas. lat. *minuare*.

Minuitée : Heure de minuit, le milieu de la nuit; *media noctis*.

Mio, *mioch :* Le muid, mesure de liquides; *modium*.

Mion, *miou :* Plus petit; *minus*, *minor;* du Grec *meion*, petit garçon; petite mesure de vin; en bas Bret. *min*, *minor*, *minut*.

Miou : Le mien, mon; *meus*.

Mioudre : Meilleur; *melior*.

Miparti : De deux couleurs; partagé, mis en deux.

Mipartir : Séparer, partager par la moitié.

Miquéou, *Miquiel :* Michel, nom propre d'homme; *Michaël*.

Miracle (jeu de) : Pièce de notre ancien théâtre, qui, par suite, fut appelée mystère, parce qu'on y traitoit des sujets de religion; *miraculum ; miracle de S. Widevert*, sorte de maladie, épilepsie, mal caduc.

Mirailler, *miroailler :* Miroitier, marchand et fabricant de miroirs. *Voyez* Miréor.

Miralier : Platine ou écusson de serrure.

Miramomelin, *Miramolin :* Roi de Maroc; nom commun à tous les Princes Maures; en bas. lat. *Miramomelinus*.

Miràuder : Regarder avec attention, examiner, admirer; *mirari*.

Mircouton : Brugnon, fruit qui ressemble à la pêche.

Mire, *mirre*, *myre :* Chirurgien, médecin nonconsultant qui travailloit aussi de la main; les consultans se nommoient *fisiciens*, *phisiciens ;* du Grec *μύρον*, suivant Borel; en bas Bret. *mir*. Dans nos anciens poètes et romanciers, on voit souvent des jeunes filles employées à guérir des plaies, parce que l'on prétendoit, et nous sommes encore dans cette persuasion, qu'elles étoient plus compatissantes, et qu'elles avoient plus de légèreté dans les mains. Gerard de Nevers ayant été blessé, fut mené dans un chastel, alors : « Une pucelle de léans le prist en cure, sy en pensa tellement, que en peu d'espace commença fort à amender; tant le fist assoulagier, que assez competamment le fit mengier et boire, tellement et si bien en pensa la pucelle, que avant ce que le moys fust passé, il fut remis sus et du tout guery ».

Quar mon mari est, je vous di,
Bons *mires*, je le vous afi,
Certes il sçet plus de mecines
Et de vrais jugemens d'orines,
Que onques ne sot Ypocras.

* *Fabliau du Vilain Mire ; c'est le sujet où Molière a puisé son Médecin malgré lui.*

Ne sçeus que faire, ne que dire,
Ne pour ma playe trover *mire*,
Ne par herbe, ne par racine
Je ne peus trover medicine.

Roman de la Rose.

Hom, enten et jones et vieus,
Enteu à moi se garir vieus,
Enfers qui mestier as de *mire ;*
Keur à la Dame des aptieus,
En terre, en chiel n'est *mire* tieus
Pour rendre à toi santé entire :
D'un seul regart la païs btire
D'oume à Dieu, ne jà si grant ire
N'ara pour tes pechiez mortieus,
Diex ne li veut riens escondire,

De li puet-on bien pour voir dire :
Che que la Dame veut et Dieus.
Miserere du Reclus, parlant de la Vierge.

Mire, lisez *m'ire :* Ma colère.

Mirencoulie : Chagrin, peine.

Miréor, *miréors, miroer, mirouer:* Miroir, glace de verre fort unie et étamée par derrière ; de *mirari;* en bas Bret. *mirein, miras, mirouer.* On nommoit encore la branche aînée d'une famille, *mirouer de fief.*

C'est li *miroer* perilleus,
Où Narcissus très orgueilleus
Mira sa face et ses yeux vairs,
Dont il chéut puis mort tout envers:
Qui en *mirouer* se mire
Ne puist avoir besoin de mire.
Roman de la Rose, parlant de Narcisse.

Mirer : Admirer, récompenser; se regarder, se mirer; *mirari.*

Mirer : Traiter, donner des remèdes, guérir; et *mirgiciner,* suivant D. Carpentier.

Miresse, *mirresse :* Femme qui fait l'office de *mire* ou de médecin, femme de médecin.

Lors m'en reving au pont de fust (de bois),
Où quidai que Bras de fer fust (étoit),
Que jo tout soul j'oi laissié;
Mais jo le vi tout eslaissié,
Desesperé en esperance
Entrer, que onques puis m'acointance
N'ama, dès que devotion
Me mena à confession,
E penitance la *miresse :*
Par une sauchoie espesse
M'en ving tout droit à esperance.
Le Tournoiement d'Antecrist.

Miri : Mille; *mille, millia.*

Per aqui (par-là) monten cent *miri* auzello (oiseaux),
Alquant (quelques-uns) s'en tornen aval arreuso.
Fragm. de la Vie de Boèce, fol. 274.

Miricide : Qui dit, qui raconte des merveilles; *mirabilis.*

Mirmande : Petite ville.

Mirme : Chaloupe, espèce de petit vaisseau.

Mirmet : Petit, plus petit. *Voyez* **Merme.**

Miroaillier : Miroitier.

Mirouer : Miroir.

Mirres : Iles d'Hyères.

Mirro : Nom propre de Myrhon, célèbre statuaire qui vivoit 310 ans avant la fondation de Rome.

Mis : Ambassadeur, intendant, envoyé; *missus.*

Misadelfe : Qui hait son frère.

Misaille : Gageure, pari; en bas. lat. *misa.*

Misarginde : Qui ne fait point cas de l'argent, prodigue.

Miscellanées : Ouvrages ou recueils qui contiennent différentes choses, mélanges; de *miscellanea.*

Miscie, *missie :* District, juridiction; *missio.*

Mise : Arbitrage, sentence d'arbitres; commission à quelqu'un pour juger, jugement d'une chambre de justice; dépense, pouvoir, autorité, puissance; *missio.*

Mise : Enjeu, gageure.

Misejointes : Gages que les parties adverses donnoient respectivement avant de plaider.

Miserableté : Misère, pauvreté, affliction, infortune, disgrace; *miserabilitas;* en anc. Prov. *miseria;* en bas Bret. *mis,* malheureux.

Miserre, *miseur :* Arbitre, juge délégué, expert.

Miserele : Le pseaume *miserere,* prière pour le pardon des péchés.

Miséricorde : Salle des hôtes dans un monastère.

Miséricorde (épée de) : Poignard très-pointu, sorte d'épée fort courte qui faisoit partie de l'armement des anciens chevaliers; ces poignards étoient ainsi nommés, de ce que les chevaliers qui avoient terrassé leurs

ennemis, s'en servoient pour les tuer s'ils ne crioient miséricorde; *misericordia.*

Cil se mistrent en aventure; tuit pristrent abit de moines et porterent coutiaus et *misericordes* desous leur robes qui estoient larges.
Guill. de Tyr, fol. 138, *V°.*

Quant ce virent et aperçurent les François, si prirent petites espées que il avoient, et s'escrierent que on férit d'estoc par desous les esselles, où li Alemans estoient plus legierement armé. A ceste criée fu la bataille grant et mortel; car les François leur plunjoient les *misericordes* ès costés jusques aux poins, si que en tele manière furent vaincus les Alemans par la soutiveté des François, et poi ou nient n'en eschapa que il ne feussent tuit occis.
Nangis, Annales de S. Louis.

Misericors : Bon, compatissant, miséricordieux; *misericors.*

Mises, *misses* (choses) : Chose utile à l'État, somme d'argent, dépense, achat; en bas. lat. *misia, misio.*

Misejus : Vieux habits, vieilles hardes. *Voyez* Jus.

Miseur : Juge, arbitre; procureur, celui qu'on a chargé de suivre et exécuter une affaire; *missus.*

Misir : Mettre, envoyer; *mittere.* *Mistrent*, envoyèrent; *mist, misist*, envoya, eut envoyé.

Ils en vont au rivage, si font les nez cargier,
Plus i *mistrent* vitaille que ne lor fust mestier.
Roman de Florence de Rome.

Misodour, *missaudour* : Coursier, cheval de bataille, selon D. Carpentier; et dans Borel, qui cite Perceval, *missidore* est un athlète.

Missau : Missel, livre d'église; *missale.*

Misse : Part, portion; *missio.*

Missi dominici : Envoyés d'un souverain pour examiner la conduite des comtes et des juges de province, et pour y juger les causes dévolues au souverain; de *missus.*

Missie : Généralité, province dans laquelle on envoyoit un *miss* ou intendant; de *missio.*

Missier : Prêtre chargé de dire la messe; *missarius*, de *missa.*

Mission, *mansion, mession, missiouns* : Dépense, frais; *missio.*

Missionner : Faire des frais à quelqu'un.

Missodore : Athlète, archer; *missitatus.*

Missole : Sorte de froment dont l'épi n'a pas de barbe.

Mist, *miste* : Mêlé, embrouillé; *mistus*; mystérieux, obscur, mystique, secret, caché; *mysticus*; vain, de peu de poids, de peu de science; *mixtus*; joli, propre, bien arrangé.

Aucuns triomfans Alchimistes,
Affermans en paroles *mistes.*
Sommaire Philosophique de Nicolas Flamel, cité par Borel.

Mistement : D'une manière embrouillée; *mistim*; et artistement, avec art, selon D. Carpentier.

Mistere : Ouvrage, pièce de théâtre; *mysterium*; métier, emploi, ministère; *ministerium*; en basse lat. *misterium.*

Mistériaz : Caché, obscur, mystique; *mysticus.*

Gieres parfait lo preschement el quinzime jor soi retornat al monstier, et là quant li frere furent apeleit ensemble, stanz en mei, prist lo Sacrament del cors et del sanc del Sanior, et manés comenzat avoc eaz les *misteriaz* chanz des psalmes.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 11.

Quinto decimo igitur die ad monasterium suum peracta prædicatione, reversus est, ibique fratribus convocatis adstans in medio, sacramentum Dominici corporis et sanguinis sumpsit, moxque cum eis mysticos *psalmorum cantus exorsus est.*

Mistral : Pièce, morceau.

Mistral, *mistrale* : Bailli, agent, prévôt, celui qui lève les droits d'un seigneur et veille à ses intérêts, officier de justice pour recevoir les cens;



de *ministerialis* ou de *magistratio;* en anc. Prov. *maëstral, majhistraou, mistrali, mistraou.*

Mistralie : Charge de bailli, agence, charge d'homme d'affaires; *ministerium;* en bas. lat. *mistralia, ministralia.*

Mistre : Maître des hautes œuvres, bourreau, selon D. Carpentier.

Mistrent : Envoyèrent, mirent; de *mittere.*

Ce fu à un juesdi de l'Asçolucion,
Que li Juïf vous pristrent et *mistrent* en prison.
Roman de Florence de Rome.

Misturlet : Fanfaron, petit docteur, qui se mêle de tout.

Mitadenc : Bled méteil; de *mistus.*

Mitadenc : Certaine mesure de grains méteils; de *mistura;* en bas. lat. *mitadencus.*

Mitaille : Petite monnoie de cuivre; ferraille, mitraille.

Mitainier : Faiseur de gants et de mitaines; de *mittere;* en bas. lat. *mitana,* mitaine; en bas Bret. *mittain.*

Mitan : Milieu; *medium.* Ce terme est encore en usage dans la Bourgogne, la Picardie, la Franche-Comté, le Perche, &c. Dans un titre du chapitre de S. Honoré, de 1576, il est dit qu'un nommé l'Espinasse étoit propriétaire d'une maison, sise rue Froidmantel, contenant deux corps-de-logis, une cour au *mitan.*

Mitanier : Fermier, laboureur, métayer qui afferme à moitié profit, qui partage avec son propriétaire.

Mite : Monnoie de cuivre de Flandre.

Mite-moe : Qui affecte une douceur hypocrite.

Mitemps : Temps intermédiaire d'une date à une autre.

Pierre sera fourclos, s'il ne fournist de reponse dedans *mi-temps* de l'assise prochaine. *Coutume de Beauvoisis.*

Mitié : Moitié, division en deux parties égales.

Mitis, *miton, mitoux:* Gros chat; et au figuré, hypocrite; *mitis;* en bas Bret. *mitouicq.*

Miton : Certaine mesure de grains.

Mitoyant : Mitoyen, qui est entre deux; de *medius.* Voyez Moitien.

Mitoyerie, *metoyerie :* Séparation de deux héritages contigus, mur mitoyen.

Mitre de papier : Punition pour différens crimes.

Mitte : Moitié; *medium;* mesure pour le bled et le sel.

Mitte : Ancienne petite monnoie de cuivre; en bas. lat. *mitta.*

Mitter : Mettre, employer; *mittere.*

Mixture, *misture :* Bled-méteil, petit grain; au figuré, mélange; *mistura.*

Mais à cuy apartient ceste *misture,* et à cuy ajuet cist avenemenz.
Sermons de S. Bernard, fol. 51.

Sed cujus interest hæc commixtio? cui hæc unione præstatur?

Mizote : Espèce de foin ou de fourrage.

Moabicien, *Moabiciene :* Moabite, peuple qui habitoit une partie de l'Arabie, et qui descendoit de Loth et de sa fille aînée.

Lors estoit un hom coisin à Elimelech, qui estoit hom puissaunt, Booz par noun : et la *Moabiciene* dist à Ruth sa soecre, si tu le comaundes, jéo irroi el champ et quillêroi espiz qui averount cheüs des mains des siauntz en quel lieu que je troeffe en moi la grace de la bonairetée del Seiguor,
Bible, Livre de Ruth, chap. 2, *vers.* 1.

Erat autem viro Elimelech consanguineus, homo potens, et magnarum opum, nomine Booz : dixitque Ruth Moabitis ad socrum suam : si jubes, vadam in agrum, et colligam spicas, quæ fugerint manus metentium, ubicumque clementis in me patris familias reperero gratiam.

Moace : Mouture; de *molitura*.

Moayez, *mouée* : Amas d'échalas qui restent dans les vignes pendant l'hiver, ce qui suffit pour échalasser la huitième partie d'un jour de vignes.

Mobeuge : Nom d'une cloche à Abbeville, qui régloit le travail des ouvriers.

Mobiliaire (contract) : Qui concerne les meubles; de *mobilis*.

Moble : Meuble, ustensile.

Moce : Colline, hauteur, éminence.

Moché : Femme adultère, de mauvaise conduite; *mœcha;* et suivant D. Carpentier, femme, épouse.

Mocheesist, lisez *m'ochesist :* Me tua; d'*occidere*.

Mocque : Raillerie, badinage.

Je le leur ay bien dit dès le commencement,
Mais il leur est advis que c'est *mocque*.
*Despériers, Nouvelle XIII*ᵉ.

Mode : Modène, ville d'Italie; *Mutina*.

Modekin : Muid, sorte de mesure; *modius;* du Grec *modios;* en bas Bret. *modd*.

Modelature : Moulure; de *modus*.

Modérée : Mesure de terre pour laquelle il faut un muid de semaille; de *modius*.

Modle : Manière, façon, modèle.

Et volt pur ço li Reis que ses humes fussent od les charpentiers le Rei Yram, pur duner les *modles* et les mesures del mairein que cil abatirent.
Livre des Rois, fol. 85, *R*°.

Modoal : Tuteur, curateur, gouverneur.

Modurenge : Bled de mouture; en bas. lat. *moletrinum, moduranchia*.

Moduriere : Espèce de mesure de terre.

Moe : Agitation de la bouche, avancement des lèvres, mine, grimace, moue; en bas. lat. *moa, de movere*. — Dans la Farce de Pathelin, le Drapier demande à Guillemette s'il ne mangera de l'oye, elle lui répond :

C'est très belle demande;
Ah, Sire ! ce n'est pas viande
Pour malades. Mangez vos oes,
Sans nous venir jouer des *moes;*
Par ma foy, vous estes trop aise.
Pathelin.

Moeblé : Meuble, ustensile de ménage.

Moée : Environ six arpens de terre, ce qui peut employer un muid de semence; de *modius*.

Moelin : Moulin; *molinum*.

Moement : Conséquence, force, valeur; de *motio, motus;* en bas. lat. *momentum*.

Moénel : Espèce de petit cor de chasse, petite trompe.

Moer : Changer, agiter, remuer, toucher, exciter, émouvoir; *movere*.

Quar quantes sentences il *moet* alsi come par demandise, alsi come tantes persones des diverses prent en soi.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 4.

Nam quot sententias quasi per inquisitionem movet, *quasi tot in se personas diversorum suspicit*.

Moergissons : Mourrions; du verbe *morir; mori*.

Et distrent à Moyses : sepultures par aventures ne furent en Egipte; por céo nos as tu mesnée que nos *moergissons* el desert.
Bible, Exode, chap. 14, *vers.* 11.

Et dixerunt ad Moysen : forsitan non erant sepulchra in Ægypto, ideò tulisti nos ut moreremur *in solitudine*.

Moeson : Prix d'un bail à ferme.

Moete : Oiseau de rivière qui va à tous vents; on le regarde, en certaines provinces, comme un avant-coureur de fâcheux accidens.

Moëtes, *moëttes :* Passade, folie, tours, mouvemens; Borel dit qu'il vient de *moveo*, faire la moue. *Voyez* Moe.

M'ont engendré mainte affistolure,
Et fait faire maintes *moëttes ;*
Car pour repos j'ay eu foulure.

Coquillart, cité par Borel.

Moéteté : Moiteur, humidité ; *mador.*

Moffle, *mofle, mouffle :* Tas, monceau ; espèce de gros gant ; en bas. lat. *muffula, moffula.*

Mofflet : Pain blanc, pain mollet.

Mogin : Fromage mou ; de *madidus.*

Mogne : Moine, religieux ; *monachus ;* du Grec *monachos,* seul.

Moi, *moie :* Mien, mienne, mon, ma ; *meus, mea.*

Frere qui t'a ce fait, nel' me celer tu mie :
En la *moie* foi, Sire, ne lairai nel' vous die,
Malement m'a bailli Florence vostre amie,
L'autrier quant retournames à Rome la garnie.

Roman de Florence de Rome.

Moi, *moie :* Tas, amas, monceau de bled en gerbes qu'on laisse dans les champs, et qu'on amoncèle en meule.

Moible : Meuble, ustensile de ménage ; *mobilis.*

Moichine : Servante, jeune fille en général. *Voyez* Meschine.

Cil fet pechié de char qui tient franche fame par cause de lecherie et ne mie de mariage exceptée sa *moichine.*

Le Livre de Jostice et de Plet, fol. 192.

Moictenrie : Fruits ou revenus d'une métairie.

Moie : Tas, monceau. *Voy.* Moye et Mie.

Moiée : Certaine mesure de terre ; de *modius.*

Moiël : Moyeu de voiture. *Moiël d'uef,* jaune d'œuf ; *moiël de bled,* tas de bled.

Moiéneau, *moieniau :* Moyenne trompette, petit cor de chasse ; de *medius.*

Moienierres, *moyenneres :* Médiateur, entremetteur ; *mediator.*

Moiennement, *moyenement :* Médiation, entremise.

Moienner, *moiener, moyener, moyenner :* Traiter, transiger ; partager par le milieu, séparer en deux parties égales, faire l'action de médiateur, chercher des tempéramens, se mettre entre deux parties pour les accorder, les concilier.

Chevaliers, enten la doctrine
De traire espée de gaïne,
Il n'est tans de desgaïner
Se justiche nel' desgaïne,
Justiche, chis nons a bon signe,
Car on puet mout bien assener
A son mestier au non souner,
Bien commenchier, bien *moiener*
Veut justiche, s'en bien define
Justiche veut sans fausouner
Toute rien justement mener
Et mesurer à juste mine.

Roman de Charité, strophe 50.

Moies : Moi, ma ; mien, miennes, mes. *Voyez* Moi.

Quant Reniers vit qu'il sont si près,
Si lor dist, moult estes engrès
De savoir à cui eles sont ;
Foi que doi Dieu qui fist le mont,
Moies sont et ce qui est enz.

Fabliau de la Borse pleine de Sens, par Rutebeuf.

Moiétoirie : Ferme, métairie, maison de campagne ; *mediatura.*

Moieuf, *moyeu :* Jaune d'œuf.

Moigner, *moiner :* Amener, mener, conduire ; *minare. Moigner joie,* se réjouir ; *moigner dolor,* s'attrister.

Jhesus naist ; *moignet joye* cil ki ke ce soit cuy li conscience des pechiez jugievet colpaule de permenant dampnation.

Sermons de S. Bernard, fol. 20.

Nascitur ergo Jhesus : gaudeat quisquis ille est, quem perpetuæ damnationis reum adjudicabat conscientia peccatorum.

Moigneux : Office de cuisine chez le Roi.

Moije : Mesure de terre qui contient un muid de semaille ; de *modius.*

MOILER, *moilier, moiller, moillier, moller, mouillé, moulier, moullier :* Femme, épouse; *mulier;* en Espag. *muger;* en Ital. *moglie;* en anc. Prov. *molhër, molier, mollër.*

Convoitise me souprit pour l'avoir que je vy si grand : la femme je pris à *moiller* (je pris son épouse pour ma femme) et espousay, voulsist ou non; mais au plustot qu'elle peust se eschappa de moy, et se plaingnit à la justice. *Roman de Gerard de Nevers.*

Depuis ala Bertran à Pontorson;
Là se tint à sejour par la morte saison
Et fu o sa *moillier* à la clere façon.
La Vie de du Guesclin.

S'uns homs autre fame apaire,
Petit en voi blastengier
Sa *mouillier :* mè à tout dis
Est li preudoms escharnis
Puisque sa fame folie.
Poés. Franç., Mss. du Vatican, nº 1522, fol. 158, Rº, col. 1.

MOILLERON : Enduit fait avec de la *moulée.* Voyez MOLÉE.

MOILLONNER : Enduire, crépir.

MOILON : Tasse, coupe.

MOINDRE D'ANS, *moindre d'age :* Mineur; *minor natus.*

MOINE, *moinnes;* au pluriel *moineaulx, moinets :* Moineau, sorte d'oiseau, le *passer* des Latins; on l'appelle encore dans plusieurs provinces, *passe, passereau, passeron;* les pots que l'on met aux murs pour les faire couver, sont nommés *pots à passe;* du Grec *μόνος*, en bas. lat. *moniellus;* en Normandie, *moisson;* à Lyon, *moniau;* à Paris, *pierrot.*

MOINE : Il conduit, il mène; *minat;* du verbe *moiner,* conduire, mener.

MOINEL, *moiniau, moisnel, moisnet;* au pluriel *moineaulx, moineaux :* Espèce de petite trompette ou cor de chasse, petite cloche; de *minus.* Les petites cloches qui étoient à Notre-Dame de Paris, dans le petit clocher qui est sur la clef de la croisée, ont été appelées *moineaux,* jusqu'au temps de leur destruction.

MOINEL : Moindre, moyen; *minor, medius.* Voyez MOIÉNEAU.

MOINER : Mener, conduire, se comporter, traiter bien ou mal, se gouverner; *minare.*

Granz charroiz *moinent* et granz sommes
Par ces forez, et si r'ont hommes
Où il font taille et granz prises,
Lor ententes ont toutes mises
A conquerre quant que il voient :
Les povres genz molt s'en effroient,
Que il gietent fors de lor terre;
Tous les envoient à pain querre.
Bible Guiot, vers 1248, parlant des Moines de Cîteaux.

MOINESSE, *moinette :* Religieuse; *monialis.*

MOINGNAGE, *moingniage :* Profession monastique, monacale.

MOINGNE : Moine, religieux; *monachus;* du Grec *μοναχός.*

Moingnes, Provoires, Clers s'enfuient,
Et li paiens moustiers destruient.
Roman du Rou, fol. 10.

MOINIOT : Enfant de chœur; de *monachus;* en bas Bret. et en Gallois *manach,* moine.

MOINTIÉ : Moitié.

MOIS, *moison :* Maison de campagne à laquelle il y a des terres attachées, métairie; bail à ferme; *mansio;* traité fait avec un laboureur, et par lequel il s'oblige à cultiver et ensemencer les terres, à condition d'en partager les fruits avec le propriétaire; en bas. lat. *moiso.* Voyez MAS.

MOIS FENAL : Le mois de juillet, temps auquel on récolte les foins.

MOISNÉAU : Cloche moyenne; petit cor, petite trompette.

MOISNEL, *moisnet :* Moineau, sorte d'oiseau.

Tout li *moisnet* dehors estoient
Qui au bled aproismier n'osoient.
Le Bestiaire, nº 7989, fol. 181, Vº.

Moison (droit de) : Le grain qu'on devoit au seigneur pour les terres qu'on ensemençoit ; redevance qui se payoit en fruits de la terre.

Moison : Mesure, forme ; *mensura;* espèce de bail à ferme, prix ou revenu de ce bail.

Ce sont les *moisons* des dras qui vienent as foires. Arras tient XXXVIII aunes, Moustereul XXV aunes, Aubevile XXIV aunes, Broisseles XXX aunes....... S. Denis, Paris et Ligny n'ont point de *moison*, mais il vendent par aulnes.

Dénombrement des Foires de Champaigne et de Brie, et des Marchandises qui s'y vendoient, Mss. de l'Eglise de Paris, coté N, n° 2, fol. 15, V°.

Moison, *moisson:* Oiseau qui pourroit être le moineau. L'oiseau que décrit l'auteur du *Lay de l'Oiselet*, étoit d'une grosseur entre le *moisson* et le roitelet.

Li oisiax fu merveilles gens,
Moult seroit granz detriemens,
Se vos disoie sa façon :
Il estoit menres d'un *moisson*,
Et fu plus grand du roietel,
Si chantoit si bien et si bel,
L'orsignot, melle, ne mauvis
Ne l'estornel, ce m'est avis,
Chans d'aloe, ne de kalendre
N'estoit si plaisans à entendre
Com iert li siens, bien le sachiez.

* *Li Lais de l'Oiselet.*

Moisoner : Affermer une terre à *mois.* Voyez ce mot.

Moisonier, *moisonnier:* Fermier, métayer, amodiateur, qui tient une ferme, une métairie à moitié profit ; celui qui payoit le droit de *mois ;* en bas. lat. *mansionarius.*

Moisseron : Mousseron, sorte de champignon blanc.

Moissine : Marc de raisin, lie de vin ; pampre de vignes où tiennent les grappes.

Moisson, *moissoun :* Gerbe de grains. *Voyez* Moison.

Moiste, *moiste :* Moite, tiède, humide ; *mixtus*, partic. de *miscere.* Voyez la citation de Fisicien.

Moiste : Sournois, dissimulé, caché, qui est en-dessous.

Moistesrie, *moitoierie, moitoirie, moiturie :* Moitié des fruits ou revenus, bail à moitié des fruits ou revenus. *Donner à moitoirie* ou *à moiturie :* Louer pour la moitié des fruits.

Moistre : Emplâtre, cataplasme, remède ; de *mixtus* ou de *mador.*

Moit, lisez *m'oït :* M'entend, m'écoute. *Se Diex moit :* Si Dieu m'entend.

Moitable, *moitangé, moitéen :* Bled ou grain méteil, petit grain.

Moitai : Moitié, partie égale de deux choses ; de *mistus. Donner à moitai :* Louer un bien pour la moitié des fruits.

Moitaiere : Ferme, métairie, grange ; *meditaria.*

Moitarie : Moitié du produit d'un bien ; *dimidium.*

Moitérie (tenir à) : Louer pour la moitié des fruits.

Moitengé. *Voyez* Moitable.

Moitéon, *moiton :* Mesure de terre ou de grains ; *modius ;* en bas. lat. *moiso.*

Moiterie : Ferme, métairie.

Moiterier, *moitoien, moitoier, moitoyer, moitrier :* Fermier associé pour la moitié du revenu d'un bien, d'une terre ; métayer, homme qui tient une *motte* servile et roturière.

Moitien, *moitoyen :* Mitoyen, qui est entre deux ; de *medius ;* formé de *mien* et de *tien*, selon Pasquier.

Moitresse : Métairie, ferme ; *medietaria.*

Mokéis, *mokesons, mokesouns :* Railleries, moqueries.

Mol : Le gras de la jambe, le mollet ; de *mollis.*

Molable (grain) : Grain qui doit

être moulu au moulin du seigneur; de *mola*.

Molage : Droit de mouture; trémie de moulin; de *mola*.

Molar, *molard :* Hauteur, éminence, tertre; meule de moulin; *moles*, *mola;* en bas. lat. *molare*, *molaris*.

Moldri : Blessé, brisé, meurtri.

Moldrir : Meurtrir, blesser. *Voy.* Meurdre.

Mole : Botte, gerbe, faisceau, tas, amas; meule de moulin; *mola, moles;* du Grec μύλη; en bas Bret. *melin*.

Et plus à fort et durs les bras
N'eust Fernagus, ne Fierre à bras;
Sa puissance n'est mie mole (mollis),
Ne tourne mons, ne tourne mole,
N'enragé cuer, n'enragé pance
N'ont envers lui point de puissance,
Trop fait à li mal batillier,
Bien set Déables catillier
Celui qui de riens le courrouce,
N'est Rois, ne Quens, s'envers lui grouce,
A un seul cop ne l'est froué.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 35.

Molée, *molet, mollée, mollet :* Espèce de ciment qu'on tire des auges des couteliers et des taillandiers; suie ou noir de chaudière; *mollis*.

Molequin, *meulekain, molechin, molekain, molokin, moloquin, mulekin :* Sorte d'étoffe précieuse, voile, manteau. Dans le Roman de la Rose il signifie étoffe, et dans la Court de Paradis, robe, vêtement.

Et puis lui oste, et puis r'assaie
Com li siet bien robe de saye,
Cendaus, *molekains* abetis (bastebis)
Yndes, vermaus, jaunes et bis.
Roman de la Rose.

Ez-vos les Dames mariées,
Moult très noblement atornées,
Qui furent avoec lor Seignors
En loiauté et par amors;
Chascune ot vestu chainsse blanche,
Plus blans que ne soit nois sor branche,
Et *molequins* moult avenant,
Li une aloit l'autre tenant,
Et chantoient de cuer joli :
« Ensi doit Dame aler à son ami ».
**Fabliau de la Court de Paradis.*

Moleste : Tort, grief, dommage; ennui, chagrin, fâcherie, peine, fatigue, incommodité, inquiétude, embarras, opposition; *molestia;* en bas Bret. *molest*, femme hargneuse et grondeuse.

Povreté siet à l'autre chief,
Plaine de honte et de meschief,
Qui trop seuffre au cueur grant *molestes*,
Trop fait de honteuses requestes,
Et trop est de dur escondits,
Et n'a ne bons faits, ne bons dits,
Ne delectables, ne plaisans.
Roman de la Rose.

Molhé, *molher, molhier, mouillé, moulhé :* Épouse, femme mariée; *mulier.* Voyez Moiler.

Molier : Tireur et tailleur de meules à moulin; *molitor.*

Moliere, *molieur, molin, molinel, moliner, mollin, moulier :* Moulin; en bas. lat. *molinum, molinus;* en bas Bret. *mell. Molin braseret :* Moulin à moudre le grain propre à brasser la bière.

Molinet, *molinel :* Petit moulin; sorte de bâton de défense; *molinum.*

Molinier : Meûnier, ouvrier en moulins, constructeur et estimateur de moulins; *molitor;* en bas. lat. *molinarius, molnarius;* en bas Bret. *meliner, melinyzr, miliner.*

Mollage : Droit des mouleurs de bois, selon D. Carpentier.

Mollairer : Mesurer le bois dans la *molle*, mesure qui répond au stère, ou à ½ de la corde; de *mola*.

Molle, *moule :* Mesure de bois valant un stère; d'où *moller*, mesurer le bois dans le *molle;* et *molleur*, celui qui le mesure.

Mollequinier : Tisserand, marchand de l'étoffe appelée *molechin*, *moloquin;* *molochinarius.*

Moller, *mollier:* Femme légitime, épouse; *mulier*.

El païs ot un Chevalier,
Viez hom estoit et sans *moillier*,
S'avoit une fille moult belle,
Et moult cortoise Damoiselle.
Fabliau du Vilain Mire.

Moller : S'efforcer; *moliri*.

Li uns l'a à terre aclinez,
Et par la gorge le saisi,
Par le chaperon l'estraint si,
Que il ne puet nul mot soner,
Puis l'en acueillent à doner:
De batre ne sont mie eschars,
S'il en eut doné mil mars,
N'éust mieux son haubert roulé,
Par maintes foiz se sont *mollé*
Por bien ferir.........
* *Fabliau de la Borgoise d'Orliens.*

Molles : Fondation d'édifices, masse; *mola, moles*.

Mollin. *Voyez* **Moliere**.

Molliteur : Qui adoucit, qui rend agréable; *mollitor*.

Molnier : Meûnier; *molinerius*, de *molitor*.

Moloc : Moire, étoffe de soie; de *moloche*, à cause de sa couleur; le cimier, partie de la cuisse d'un bœuf.

Moloquin : Étoffe de couleur de mauve; *molochinus*. Voy. **Molequin**.

Molre : Moudre, briser avec la meule; *molere*.

Molt, *moult, mout, mult, mut:* Beaucoup, en quantité; *multum*.

S'en sui et dolenz et confus,
Qar nule gent ne vousist plus,
Se tant en fust mains com je di.
Des moines blans vous di ausi
Qu'il sueffrent por Dieu *molt* de mal:
Or si sont assez communal
En lor meson de lor viande,
Quant uns i vient qui le demande.
Bible de Berze, vers 281.

Tel home i a qui *molt* assemble
Avoir quant il l'a mis ensemble,
Se n'i a part c'avient sovent,
Por coi c'uns autres le despent.
Bible Guiot, vers 504.

Moltr : Droit seigneurial sur les productions de la terre, et qui se payoit en nature.

Molu : Droit de mouture. *Armes molues :* Armes pointues, effilées, tranchantes, aiguisées sur la meule; de *mola*.

Sire, je me clame à vous de tel, qui à tel a doné tel cop dont il est mort, (et die lequel cop), et après die et face ce qui est devant devisé qu'on doit dire et faire à loy de l'apeau de homecide, ... Sire je me clame à vous de tel qui à tel fit tel cop de *arme molue*, et de tel arméure, et die ce que li semblera méaus, et que le cop aura esté d'espée ou de cousteau, ou d'autre arméure le die, et se il le noie (nie), je suis prest que je li preuve si com la Court esgardera que je prover le doie, et se celui le conoist, il est en la merci dou Seignor par l'Assise ou l'usage de faire li coper le poing destre.
Assises de Jérusalem, chap. 94.

Momer, *mommer :* Se déguiser, faire une mascarade.

Momeur, *mommeur :* Déguisé, masqué; de *mimus* ou de *momus*, selon Borel.

Momme, *momerie, mommerie :* Mascarade, parade, déguisement.

Mommerie, *momon :* Défi de jeu de dés.

Mon : Donc, pour lors; l'*igitur* Latin, et non certes, cela est vrai; M. de la Monnoie le dérive de *modo;* mais Barbazan pense que, dans la première acception, il vient de *num, numquid;* et dans la seconde, d'*omninò*. — Une femme prie l'évêque du Mans de recevoir son fils à la prêtrise, quoiqu'il fût eunuque; et lui voulant raconter comment cela étoit arrivé, elle lui dit :

Agardez *mon*, Monsieur, quand il estoit petit, il estoit petit: il chéut du haut d'une eschelle, et se rompit,
*Despériers, Nouvelle XVII**.

Et comme la bonne chambriere, qui disoit à celle qui l'alouoit: voyez vous, Madame, je vous servirai bien : mais.... quel mais! disoit la Dame. Agardez *mon*, disoit la

garse : j'ay les talons un petit cours : je me laisse chéoir à l'envers ; je ne m'en sçaurois tenir ; mais je n'ay que cela en moy.
*Despériers, Nouvelle XLVIII*e.

Mon, *mons, mont :* Le monde, la terre ; *mundus.*

Monacaux, *monachaulx, monial, moniaux :* Ce qui concerne les moines, les religieuses, les couvens ; *monialis, monachalis.*

Monaul, *monaut :* Qui n'a qu'une oreille, qui en a perdu une ; de *monoculus ;* du Grec *μόνωτος, monos,* seul, et de *otos,* oreille.

Monaus : Ceux qui devoient le droit appelé *monnage.*

Monceau : Troupeau, troupe de gens et d'animaux ; de *mons.*

Bestes et oyséaulx
Par vols, par *moncéaux,*
Font à Dieu demande,
Que tes fais réaux,
Infects desléaux,
Soient en commande.
Le Malheur de la France.

Moncel, *moncéau, moncias, monciaus, monciax :* Amas, tas, monceau, assemblage ; *monticellus.*

Si ont trouvé le mal-plaisant,
Dessoubz ung aubepin gisant
Il eut en lieu de chevecel,
Soubz son chief d'herbe ung grant *moncel.*
Roman de la Rose.

Mondaduras : Ordures, immondices.

Mondain : Qui tient au monde, qui est du monde, qui est dans le monde ; en bas. lat. *mundalis,* de *mundus.* *Justice mondaine,* juridiction laïque ; *œuvre mondaine,* ouvrage servile, de mercenaire, travail d'artisan.

Par ces cinq sens hous se porvoit,
Gouste, touche, flaire, ot et voit ;
Ne porroit riens sentir *mondaine.*
S'un de ces cinq au mains n'avoit.
Le Reclus de Moliens, fol. 26, *V*°.

Mondant : Purifiant, nettoyant ; de *mundans,* participe de *mundare.*

Monde : Pur, net, propre ; *mundus ;* c'est de là qu'on a formé *immonde, immondices,* &c.

L'eve par estoit moult parfonde,
Mès si clere estoit et si *monde,*
Que n'i avoit point de limon,
Dedenz nooient li poisson,
Grant, petit, de toutes manieres,
Onques mès en nules rivieres
N'avoie si très biaus véuz ;
Quant il estoit esméuz
Parmi le fossé por noer ;
Moult les fesoit biau regarder.
Fabl. de la Complainte d'Amour, fol. 359, *n*° 7218.

Sa face reddonde
Clere, pure et *monde,*
Comme le soleil ;
Par quoy tout le monde
Aime sa faconde
Et son appareil.
Le Malheur de la France.

Moneage, lisez *mon éage :* Mon âge ; *mea ætas.*

Je n'ai rien véu de tel en toute *moneage.*
Roman de Tristan.

Monéage, *monnéage, monnetage :* Monnoyage, fabrication de la monnoie ; *monetalis ;* en bas. lat. *monetagium ;* en anc. Prov. *monëda nëgra,* monnoie de cuivre ; aide dû anciennement aux Ducs de Normandie, de trois ans en trois ans, pour qu'ils ne changeassent pas le prix des monnoies, suivant l'ancienne coutume de cette province.

Monée : Certaine quantité de bled que les particuliers portent aux moulins pour moudre ; c'est aussi le droit, soit en grain, soit en argent, que prennent les meûniers pour moudre. *Bled de monée,* est celui que les meûniers ramassent de tous les droits qui leur sont payés, et qui, par conséquent, est composé de différentes espèces.

Monéer : Monnoyer, battre, frapper monnoie.



Monéeié : Monnoyé; en bas. lat. *monetadus*.

Mongniage, *moniage :* Profession monastique; de *monachus*.

Li Moine noir sont si turqué,
Et ce devant derrier torné,
Que cil qui s'en voudroit issir
Ne porroit miex siecle gerpir.
Il soufferront ausi le pis
Et *moniage* por uns dis,
Et plus i menroit aspre vie
C'est des Ordres la plus faillie.
Bible de Berze, vers 315.

Moniale : Monacal, qui tient à un couvent; *monialis*.

Monition : Exhortation, monitoire, avertissement juridique ou ecclésiastique; *monitio;* en anc. Prov. *monestransa*.

Monjoie, *monjoye, montjoie :* Cri de guerre des Rois de France, nom du Roi d'Armes de France; petite montagne, colline, élévation, monceau de pierres. *Voyez* Mont-joie.

Monjoie : Conciliateur, entremetteur de la paix, selon D. Carpentier.

Monnage : Ce que les marchands forains payoient aux seigneurs des lieux où se tenoient les foires, soit en vendant, soit en achetant.

Monnage, *monnée :* Ce qui revenoit au seigneur sur les grains qu'on portoit moudre à son moulin.

Monnéage, *monnetage, monnoiage, monoiage :* Fonte de monnoie; redevance qu'on payoit tous les trois ans, au Roi, pour qu'il ne changeât pas les monnoies; en bas. lat. *monetagium*.

Monnoye-le-roy : On nommoit ainsi la monnoie que le Roi faisoit battre, afin de ne pas la confondre avec celles que différens seigneurs suzerains avoient le droit de faire battre; *moneta Regis*.

Monnoyer, *monnoier :* Monnoyeur; *monetarius*.

Monochordiser : Remuer les doigts comme ceux qui jouent des instrumens à touches et à cordes.

Auquel son il (Gargantua) s'esgayoit, il tressailloit, et luy-mesme se bersoit en dodelinant de la teste, *monochordisant* des doigts, et barytonant du cul.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 7.

Monocle : Qui n'a qu'un œil, borgne; *monoculus;* du Grec μόνος, seul, et du Latin *oculus*, œil. Scarron, dans son Virgile travesti, livre 3, appelle les cyclopes, *monoculites*.

Monocorde, *mouscorde, monoschorde :* Le monocorde, instrument de musique, inventé, dit-on, par Guy d'Arrezo, n'a qu'une seule corde, dont les divisions règlent la proportion des sons; *monochordum;* du Grec μόνος, seul, et de χορδὴ, corde.

Monodie : Chant lugubre, monotonie; *monodia*.

Monogame : Qui n'a été marié qu'une fois; *monogamus;* du Grec μόνος et de γάμος.

Monomachie : Duel, combat de corps à corps, combat singulier; *monomachia;* du Grec μόνος et de μάχη.

Monongle : Estropié des doigts de la main, manchot; du Grec μόνος, et du Latin *ungula*.

Or vos vieng-ge dont demander,
Que ge puisse estre un an portier,
Se vos plaist, en ceste cité,
Ice me venroit moult à gré,
Si com ge porrai deviser,
Que je puisse avoir un denier,
De tegnoz, de boçu derrier,
Et de *monongle*, et d'erengier,
Et cil qui le braz tort aura,
Sanz un denier n'eschapera,
Et li Rois bien li otroia,
De son séel li conferma.
* *Fabl. du Versefierres et du Boçu.*

Monopode : Qui n'a qu'un pied; *monopodus;* du Grec μόνος et de ποῦς.

Monopole : Assemblée illicite, cabale, conspiration; du Grec μόνος et de πωλεῖν

Monopole : Trafic illicite et odieux dont un seul se rend le maître, pour voler le public.

Mons : Monsieur, diminutif de monseigneur ; de *meus* et d'*insignior*, selon Barbazan. *Voyez* Mont.

Monson, *Monsson* (Pont à) : Pont-à-Mousson, ville située à cinq lieues de Metz ; *Montioni Pons*.

Monst, *mons*, *mont*, *monz* : Tas, montagne, élévation ; *mons* ; le monde, l'univers ; *mundus*.

> Cil ne set pas por qoi remaint
> Qui ne s'en part hui ou demain ;
> Et ce que toz li *monst* voit bien
> Que li siecles ne vaut mès rien.
> *Bible de Berze, vers* 363.

> Dame gentiz, de tot le *mont* loée,
> Pour vo bonté qui ne peut amenrir,
> Douce amoureuse, image desirrée,
> Daigniés me en vo servise retenir.
> *Poët. Franç. avant* 1300, *tome* 4, *fol.* 1382.

Monstereul, *Monsteruel* : La ville de Montreuil.

Monstier, *mostier*, *moustier*, *moutier* : Depuis le XIIIe siècle ces mots ont servi à exprimer, une église particulière, une église cathédrale, une paroisse ; et avant ils n'étoient employés que pour, couvent, monastère ; *monasterium* ; en anc. Prov. *mostiè*, *mounastiè*, *moustiè*. On dit à Metz, en parlant d'une grande entreprise, c'est l'ouvrage d'un grand *monsti*, on n'en verra pas sitôt la fin.

> Puis quand ce vint le bien matin, ils se partirent de Premery, et vindrent à Nevers, droit à l'heure que la belle Euriant revenoit du *monstier*. *Roman de Gerard de Nevers.*

> Il me conta que il ot une grande desputaison de Clers et de Juis où *moustier* de Clygny (Cluni). *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Monstrance, *monstranse* : Titre, preuve, témoignage par écrit, exhibition ; *monstratio*.

> Assez, fet-il, arai *monstrance*
> Du paiement et d'aquitance.
> *Gautier de Coinsi.*

Monstrant : Avantageux, vain, orgueilleux ; de *monstratus*.

Monstre : Sorte de tasse avec laquelle on faisoit l'essai des vins.

Monstre, *monstrée* : Descente sur les lieux contentieux, ordonnée par le juge, pour en examiner les tenans et les aboutissans.

Monstrée : Coupe de bois qui est montrée ou indiquée par la marque d'un marteau.

Monsu : Couvert de mousse.

Mont : L'univers, le monde ; *mundus* ; au figuré, amas, monceau, troupe, assemblage, quantité, grand nombre ; *multum*.

> Je no di pas tot por Grantmont,
> En autres ordres en a *mont*.
> *Bible Guiot, parlant de l'Ordre de Grammont.*

> Mais celle (la lance) de Gerard que moult estoit forte et royde ne rompit, ne cassa ; si a plain cop attaint le Sesne que luy et son destrier porta tout en ung *mont*.
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Mont, *montaigne*, *montaingne* : Élévation, montagne ; *mons*, *montis*.

> Le samedy veimes l'ille de Cypre, et une *montaingne*, qui est en Cypre que en appèle *montaingne* de la Croix.
> *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Montage : Action de monter ; de *mons*, *montis*.

Montanage, *montenage* : Droit seigneurial qui se levoit sur les moutons. *Voyez* Moutonnage.

Montance, *montanche*, *montant* : Valeur d'une chose, estimation, prix auquel elle monte ; espace, hauteur, longueur, épaisseur ; de *mons*, *montis*.

> Et d'autre part il n'avoient onques oï dire que cil grans flums eust esté eugelez au *montant* de l'espesse d'un seul denier.
> *Ville-Hardouin.*

> Qu'elle n'allast mie la *montance*,
> De quatre toises sans potance.
> *Roman de la Rose.*

Montant de terre : Certaine quantité de terre.

Monte, *montée :* Usure, intérêt; augmentation, accroissement du prix de quelque chose.

Monte, *montée :* Élévation, montagne, colline; *mons*.

Monté, *monteiz* (homme) : Homme élevé en dignité et en fortune; de *mons*, montagne.

Montée : Certaine quantité d'eau propre à faire le sel.

Montepliement : Accroissement, multiplication; *multiplicatio*.

Montepliер, *monteploier :* Croître, augmenter, multiplier; *multiplicare*.

Monter : Valoir, servir, mériter, égaler, être utile, augmenter, concerner, toucher, appartenir.

> La lettrure vous oïstes
> Que conta li Evangelistes;
> Mais ne scéustes que *monta*,
> Si bien vous plaist, vous l'orrez ja;
> La feste as Juis aprimoit,
> Ce dis li livre môt à môt,
> Qui Pasques estoit apelée,
> Sor totes riens estoit gardée,
> Et li maistres de cele loy,
> N'avoient cure de Deu le Roy.
>
> *La Passion de J. C., Mss. de S. Germain, n° 2343.*

Monter : La hauteur, l'élévation d'un lieu; de *mons*, *montis*.

Montier : Couvent; *monasterium*. Voyez **Monstier**.

Montine : Sorte de jeu de hasard, espèce de loterie.

Mont-joe, *monjoe, monjoie, monjoye, mont-joie, mont-joye :* Colline, élévation, montagne; amas ou monceau de pierres qu'on plaçoit de distance en distance pour enseigner les routes, et à la vue desquels les voyageurs se réjouissoient; *mons gaudii*. Borel dit que c'étoit un tas de pierres en forme de pyramide, que les Hébreux avoient coutume d'élever en mémoire de quelques événemens mémorables; Rollin, dans son Histoire ancienne, rapporte que les Grecs avoient aussi cet usage, lorsqu'ils avoient remporté des victoires. C'étoit aussi le cri de guerre des Rois de France, dans les batailles, sous les première et deuxième races; à cet exemple chaque seigneur eut son cri particulier : la plupart sont conservés et recueillis dans l'*Indice Armorial*, de Geliot.

> Pour y eslire un nouveau relateur
> Qui fera cry de S. Denis *montjoye*.
>
> *Menus propos de Pierre Gringoire, cités par Borel.*

Je vais à cette occasion, rapporter ici l'opinion de M. l'abbé Boissier des Sauvages, que j'ai tirée de son Dictionnaire Languedocien, tome 2, édition de 1785, pag. 89, art. *Mounjhoou* (*mons jovis*) :

« On conjecture, dit-il, d'après un ancien auteur (qu'il ne nomme pas), que ce Prince (Clovis), dans la bataille dont le succès le décida à se faire chrétien, avoit invoqué le Dieu de Clothilde, et S. Denis, patron de la France; on ajoute qu'il s'adressa à S. Denis, sous le nom de Jupiter (ce qui n'étoit pas étonnant dans un Prince encore payen), et qu'il s'écria : *S. Denys mon jove!* c'est-à-dire, mon aide, mon protecteur, et peut-être ma divinité. Ce furent des paroles sacramentelles : on en fit dans la suite *S. Denys mon joi*, ou *S. Denys montjoie*, et enfin *mont joie S. Denys*, ce qui ne signifie rien par ces altérations; mais combien de choses qui n'ont pas plus de sens, sont reçues sans contradiction, et qu'on ne change plus, lorsqu'un long usage les a comme consacrées »? Cette opinion m'a paru curieuse, et il me semble qu'elle mériteroit d'être approfondie.

Au demeurant, ce mot étoit pris pour, joie excessive, le comble du contentement, des délices, des plaisirs, enfin pour le paradis.

Se fortune vos a encloes sur la roe,
Se li avoir de Dieu entor vos flote et noe,
Ce n'est pas por mucier, ne por faire *monjoe*,
Autant vaudroit qu'il fust repost dedens la boe.

Testament de Jehan de Meung.

Je fais aux bons le chemin et passaige,
Pour les guider jusques au lieu de joye;
Les conduisans droit à leur heritaige,
Ainsi que fait pelerin la *monjoye*.

Dance aux Aveugles.

La nuict passée à moy s'est amusé
Le Dieu d'Amours (au moins je le songeoye)
Lequel me dit, Poure amant refusé
D'un seul baiser, prens reconfort, et joye,
Ta maistresse est de douceur la *montjoye :*
Dont (comme croy) son refuz cessera :
Ha, dy-je, Amour, ne say quand ce sera.

Marot, Epigramme d'un Baiser refusé.

Montonage : Droit seigneurial qui se levoit sur les moutons.

Montouer : Pierres mises de distance en distance sur le bord des chemins, pour faciliter les cavaliers à monter sur leurs chevaux, escalier.

C'est (dist le maistre d'hostel) mal entendu à vous : car je sçay des lieux à Lyon, à la Basmette, à Chaisnon * et ailleurs, où les estables sont au plus hault du logis : ainsi peult estre, que derriere y ha yssuë au *montouer*. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 12.

* C'est la ville de Chinon que Rabelais nomme ainsi de *Caino*, qui est le nom de cette ville dans Grégoire de Tours. *Voyez* Adrien de Valois, page 114 de sa Notice des Gaules, au mot *Caino*.

Montrée : Descente de la justice en un lieu suspecté; *monstratio*.

Mootu, *moutu :* Mouture, salaire d'un meûnier pour le grain qu'il a moulu; *molitura*.

Moourer, *moorre, morre :* Moudre, piler; *molere*.

Moquerson : Moquerie, raillerie.

Morailles : Tenailles crenelées pour tenir le nez des chevaux.

Moraine : Laine qu'on enlève sur les moutons morts de maladie.

Moralités : Pièces de théâtre composées pour l'édification des spectateurs, quoique les femmes accouchassent presque sur la scène; on nomma aussi ces pièces des mystères, parce que leurs sujets étoient presque toujours tirés des livres saints; *moralitas*.

Morateur : Qui retarde, qui prolonge une affaire; *morator*.

Moratoires (lettres) : Lettres de sursis accordées à un débiteur pour payer ses créanciers; *litteræ moratæ*.

Morbieu, *morsieu :* Morbleu, sorte de jurement, qui répond à celui de, *par la mort de Dieu;* ce mot est encore en usage en Picardie.

Morcéau : Sortilége, enchantement.

Morcel, *morchel, morsel, morsiax :* Morceau, partie; *morsus;* d'où *morcelet, morchelet*, petit morceau.

Li *morsiax* qui fut en l'enging
Fu de fromage de gaaing.

Roman du Renard, fol. 122, *V°.*

Souvent june deus jours et trois,
Et quant ses cuers est si destrois,
Qu'il ne puet plus le faim souffrir.
Si va querre par grant aïr
Du pain, deus *morchelet*, ou pieche.

Le Dit du Barisel.

Mordant, *mordens, mordent, mordenz, morgant :* Agrafe, ardillon de boucle; de *mordere*.

La saincture qu'elle portoit estoit d'ung tissu de layne; la boucle et le *mordant* estoient de cuyvre ou de leton, par quoy il apparoist assez que pas n'estoit de grand richesse. *Roman de Gerard de Nevers.*

La boucle d'une pierre fu
Qui ot grant force et grant vertu;
Car cil qui sor li la portoit,
De nul venin garde n'avoit;
Nus nel' pooit envenimer,
Molt fesoit la pierre à aimer.

Ele vausist à un prodomme
Miex que trestoz li ors de Romme.
D'une autre pierre iert li *mordens*,
Qui garissoit du mal des dens.

** Roman de la Rose, vers 1077.*

MORDEMENT : Morsure, action de mordre.

MORDEN : Jambage, selon D. Carpentier.

MORDREUR, *murdreur :* Assassin, meurtrier.

MORE, *moret :* Boisson composée de miel et d'eau. *Voyez* MEURE.

MOREAU : Espèce de raisin noir.

MOREL, *moreau, morele, moriax, morien, moron, mourel, mouron, mourot :* Noir, nègre, Maure, tanné, tirant sur le brun ; *maurus ;* en bas. lat. *morellus ;* en Langued. *maourël ;* en bas Bret. *mauryan, mor, moriein.*

Et qui *morele* ne tenroit,
Tot le cours à *morel* venroit,
Voire à fauvel ou à liart,
Si com sa volonté li art....
Et ce que ge di de *morele*,
Et de fauvel et de fauvele,
Et de liart et de *morel*,
Di-ge de vache et de torel,
Et de berbiz et de mouton.

** Roman de la Rose, vers 14513.*

MORENE : Hémorrhoïde.

MORENNE : Gland, sorte d'ornement.

MOREQUIN : Sorte de drap noir ; de *maurus.*

MORER : Demeurer, rester, séjourner, s'arrêter ; *morari.*

MOREZ : Décédez, mourez.

Mesdisans, *morez* de douleur
Oyans la louenge des Dames.

Balade, contre les Mesdisans.

MOREZ, lisez *m'orez :* M'entendrez ; du verbe *oïr,* entendre ; *audire.*

La chose fu ainsi come vos le *m'orez* dire.

MORFIER : Manger, selon D. Carpentier.

MORGENGAVE : Présent que le mari faisoit à sa femme le matin du lendemain des noces.

MORIAX, *moriaux :* Cheval noir ; *maurus.*

MORIE, *murie :* Perte, dommage causé par la mort de quelqu'un ; peste, mortalité ; bête morte de maladie ; de *mors, mortis ;* en bas. lat. *moria.*

Toute sa teste estoit chenue
Et blanche cum s'el fust florie :
Ce ne fust mie grant *morie*
S'ele morist, ne grans pechiez,
Car tous ses cors estoit sechiez
De viellece et auoientis.
Moult ere ja son vis fletis
Qui fu jadis soés et plains,
Mes or est touz de fronces plains.

Roman de la Rose, Mss. de 1330.

MORIEN : Nègre, noir, Maure ; *maurus.*

MORIER, *moirir, morir :* Mourir ; retarder, prolonger ; *mori ;* en bas Bret. *mori,* dormir, sommeiller.

MORILLON : Moraillon, pièce de fer attachée au couvercle d'un coffre ou d'une cassette.

MORILLONS : Espèce de raisin noir.

MORINE : Cadavre d'une bête morte ; maladie, mortalité de bestiaux, laine qu'on ôte de dessus leurs peaux après leur mort.

Si ne maungerez pas les chars de ices, et tu eschiveras mortes *morines.*

Bible, Levitique, chap. 11, vers. 8.

Horum carnibus non vescemini, nec cadavera contingetis.

MORINEUX. *Voyez* MOUREUR.

MORION : Casque, armure de tête.

MORIR, *subst. :* La mort, le trépas.

MORIR : Tuer, selon Joinville, Mss., fol. 20.

Je vous eusse bien *mors.*

MORISAGER : Apprécier, abonner.

MORISCLE : Sorte de monnoie des Maures d'Espagne ; de *maurus.*

Morisses : Nom d'homme, Maurice ; *Mauritius*.

Morisque : Moresque, sorte de danse à la manière des Maures, ce qui vient des Maures ; au figuré, contorsion, agitation ; de *maurus*.

Il y eust entremets moult largement servis, puis de chançons et de dances et de *morisques*, et aussi d'autres de plusieurs façons.

Roman du Petit Jehan de Saintré.

Maiz je te vueil monstrer la dance du second parquet, où tu verras diverse *morisque* ; car chascun y dance differemment.

La Dance aux Aveugles.

Morné, *mornié* : Cercle, collier ; extrémité arrondie d'un bâton ; le Père Menestrier le dérive de *murena*.

Morné : Lance émoussée, qui n'a pas de fer ; elle étoit aussi nommée *lance courtoise*.

Morner : Être triste, être chagrin ; attrister, affliger.

Mornette : Cercle de fer, virole qu'on mettoit au bout des lances dans les tournois, lorsqu'on ne vouloit pas se battre à outrance.

Mornie : Chair d'animal mort de maladie.

Morniflé : Jeu, raillerie ; soufflet, coup donné ou reçu à la figure.

Morosif : Lent, inquiet, chagrin, hargneux ; *morosus*.

Morosité : Chagrin, tristesse, humeur fâcheuse ; *morositas*.

Morphier : Manger ; de *morphea*, morceau, suivant Ducange.

Morre : Ancien jeu venu d'Italie, fort en vogue, et où l'on risquoit souvent de se ruiner ; on l'appelle maintenant le jeu de la *mourre* ; de l'Ital. *morra*.

Morre : Moudre, réduire en poussière ; *molere* ; d'où *morront*, moudront ; *morroient*, moudroient.

Se li Bers faisoit un moulin hors sa chastellerie, ses homes n'i *morroient* mie, tout fussent-ils dans la Banlieu.

Establissemens de S. Louis, chap. 108.

Morreul : Mors de cheval, moraillon.

Morrien : Fou, insensé, capricieux, bizarre ; *morosus*.

Morront, lisez *m'orront* : M'entendront, m'écouteront ; d'*audire*.

Benéois soient cil qui *m'orront* préechier la parole Deu. *Le Miroir du Chrestien.*

Mors, *morz* : Mort, qui est tué, qui est mort ; *mortuus*.

Pitié à complaindre m'enseigne
D'un home qui avoit sor Seine
Et sor Marne maintes maisons ;
Mès à tels biens ne vis mais hons
Com il venist, ne fu la *mors* (mort),
Qui en sa venue l'a mors (mordu).

Rutebeuf, Complainte sur la Mort du Roy de Navarre.

Mors, *morse*, *mort* : Mordu, piqué ; *morsus*, participe de *mordere*.

L'espousé la première nuict
Asseuroit sa femme farouche :
Mordez moy, dit-il, s'il vous cuit :
Voila mon doigt en vostre bouche ;
Elle y consent, il s'escarmouche :
Et après qu'il l'eust deshousée,
Or ça, dit-il, tendre rosée,
Vous ay-je fait du mal ainsi ?
Adonc respondit l'espousée,
Je ne vous ay pas *mors* aussi.

Marot, Epigramme d'une Espousée farouche.

Mors : Morsure, déchirure ; de *mordere*.

Car j'ay moyens trop divers en mes mains,
Desquelz pluseurs differenment sont mors (décédés),
Et ont souffert l'ung plus et l'autre mains
Les blessures de mes très aigres *mors* (morsure). *Dance aux Aveugles.*

Mors : Les mœurs, les usages ; *mores*.

En icest livre nos aprent,
Qui parfondement i entent,
Nature des bestes, et *mors*.
Non de totes, mès de plusors.

Commencement du Bestiaire, Mss. de N. D. coté M, n° 9, fol. 76, *v°*.

MOSRAGE, *mosrrage :* L'action de moudre, de réduire en farine, mouture; *molitura.*

MOSSENHOR : Monsieur, monseigneur; de *meus* et d'*insignior,* selon Barbazan; en ancien Prov. *mëssër, messen, messire, messier, mosencir, mossen, mossenhier, mosser, moussen.*

MOSSEZ : Nom d'une compagnie de marchands Italiens.

MOSTAIGE : Temps où l'on paie la redevance en vin doux, appelé *moût;* de *mustum;* en bas. lat. *mustagium.*

MOSTERUEL : La ville de Montreuil-sur-Mer, et Montreuil près Paris.

MOSTIER, *moster :* Église, monastère; *monasterium.* Voy. MONSTIER.

MOSTRÉ : Enseigné, savant, montré, instruit; *monstratus.*

MOSTRER : Montrer, enseigner, instruire; *monstrare.*

Cil vivoient selonc reson,
Hardi furent comme lyon
De bien dire et de bien *mostrer,*
Et des malvais vices blasmer.
Bible Guiot, vers 49.

MOT, lisez *m'ot :* M'eut; m'entendit, m'entend, m'écoute; des verbes *habere* et *audire.*

Lors entrai sans plus dire mot
Par l'uis qu'Oiseuse ouvert *m'ot*
Où vergier, et quant je le véi,
Je féus de joie tous ravi.
Roman de la Rose.

Ne s'esmervaut nus de cest mot,
S'il mescroit çou que dire *m'ot.*
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 88.

MOTAGE : Redevance, prestation de serment, obligation d'un vassal d'assister aux plaids de son seigneur, qui se tenoient ordinairement sur des *motes,* ou lieux élevés.

MOTE : Chaussée, levée, digue; motte de terre; droit d'en prendre pour réparer, raccommoder, ou faire les chaussées et les levées.

MOTE : Maison seigneuriale, château bâti sur une éminence.

MOTE, *motine, motte :* Machine propre à élever des pesans fardeaux; *muffula;* droit de mouture; de *molitura;* terre, bien de campagne, terre labourée, glèbe; colline, tertre, éminence; élévation artificielle auprès des châteaux, pour marquer la chastellenie; de *motus, motio;* en bas. lat. *mota;* en bas Bret. *moteen.* Le seigneur y tenoit les plaids et les assises sous un chêne, au pied duquel étoit une grosse pierre qui lui servoit de siége. C'étoit ainsi que S. Louis rendoit la justice au château de Vincennes.

MOTÉAU, *motiau :* Petite motte, morceau de terre; botte, fagot, faisceau; de *motio;* en Franche-Comté *mutigny.*

MOTIR, *motéiér, motéir :* Déclarer, avertir, appeler, nommer; fixer, caractériser, assigner, toucher, exciter, désigner, indiquer, expliquer, motiver, spécifier, mouvoir, agiter, émouvoir; *movere, motare.* Ce mot est très-souvent employé dans les Assises de Jérusalem.

Qui se véaut clamer d'ome qui n'est present en la Court, celui qui véaut le clam faire, doit faire dire par son conseill au Seignor : Sire tel, et le nome, se clame à vous de tel et le nome, de tel chose et la *motisse*..... et se le Seignor ne li véaut enci faire semondre à jour *moti* que il soit à cel jour devant lui en la Court, et que le semonoir li nome le jour et *motisse* le leuc où il le semont d'estre.
Assises de Jérusalem, chap. 28.

MOTISON, *motissement :* Énonciation, déclaration, acte par lequel on fait connoître une chose, on la rend publique; *motatio.*

MOTIVE : Cause, source, origine; *motio.*

MOTOYER. *Voyez* MOITERIER.

MOTTE : Tertre, colline, élévation;

maison seigneuriale, château bâti sur une éminence.

Mouaire : Sorte de camelot fait du poil le plus doux et le plus flexible.

Mouard, *mouarde :* Singe, guenon.

Mouc : Roupie, goutte d'eau qui distille de la tête, et qui pend au nez; *mucus.*

Moucheron : Chandelle qui a été mouchée, bout de chandelle.

Mouchete, *mouchette, mouchote, mouchotte :* Essaim de mouches ou d'abeilles; de *musca.*

Mouchette : Ce que les machines de guerre lançoient contre les murs pour les abattre.

Mouchon, *moisson, mouisson, muisson :* Traite d'une vache, ce qu'elle donne de lait à chaque fois qu'on la tire; de *messis* ou de *messio;* en anc. Prov. *moussoun, mouissoun.*

Mouchoun : Binet, bougeoir, bout de chandelle; de *mucus;* en bas Bret. *mouch.*

Moudre : Rompre, casser, pulvériser, émoudre, aiguiser; *moliri, mollire, molere.*

Moudre : Droit de mouture.

Moue, *mouée :* Mesure de terre qui contenoit un muid de semaille; de *modius.*

Moue, *mouée :* Museau, mine alongée, bouche, gueule; suivant quelques auteurs, ce mot vient de *muses,* visage.

> Vous l'en avez pris par la *moue,*
> Il doit venir manger de l'oue.
>
> *Farce de Pathelin.*

Moueil : Mol, mou, lâche, foible, débile; *mollis.*

Mouele : Un moule, *modulus;* moelle, *medulla,* dont on a fait *moellon, mouelon,* pierre tendre propre à bâtir.

Mouert : Mort, qui est mort; *mortuus.*

Mouffle : Poulie, instrument à monter des fardeaux.

Mouffle : Gros gand; d'où *moufflette,* mitaine; en bas. lat. *muffula.*

Mouflard, *mouflé :* Qui a le visage gros, gras, dodu, potelé.

Moufle : Espèce d'ornement des manches d'un habit, parement.

Mouflet : Pain mollet.

Mougnier : Meûnier; en bas. lat. *monerius.* Voyez Mosnant.

Mouille : Meule à moudre; *mola.*

Mouillier, *mouiller :* Femme mariée, épouse; *mulier.*

Mouinger : Manger; *manducare, mandere.*

Mouisson. *Voyez* Mouchon.

Mouixte : Moite, humide, mouillé; *mixtus.*

Moulage : Partie du moulin qui sert à faire tourner les meules; de *mola, molitura. Droit de moulage :* Ce qu'on payoit au seigneur pour la mouture des grains.

Mouldre : Aiguiser, émoudre; *molere.*

Moule de bonnet : Cruche pleine de vin.

Moulée : Espèce de ciment qu'on tire des auges des couteliers et taillandiers.

Mouléeur : Vassal qui étoit obligé de faire moudre son bled au moulin du seigneur; meûnier; *molitor.*

Mouler (se) : Se remettre, se former; de *modulus.*

Moulier, *mouillier, moullers, moullier :* Femme mariée, épouse; *mulier. Voyez* Moiler.

> Juvenal mesme le conferme
> Qui le dit par sentence ferme,
> Se tu trouves chaste *mouillier,*
> Va t'en au temple agenouiller
> Et Jupiter sers et honoure.
>
> *Roman de la Rose.*

Moulin a choisel : Moulin que fait

tourner une eau ramassée et contenue par une écluse. *Moulin drapier ou folerez*, moulin à fouler les draps; *moulin pastelier*, qui sert à piler le pastel ou la guède; *moulin pendus*, qui n'est pas fixe, qui est bâti sur un bateau.

MOULINEURES : Laine qui provient de l'apprêt et de la tonte des draps, et dont on fait des étoffes d'une qualité inférieure.

MOULIR : Broyer, pulvériser, moudre; *molere*.

MOULLER : Mouiller, tremper dans l'eau; *mollire, molliare*.

MOULLEURE, pour *mouillure* : Action de mouiller, état de ce qui est mouillé.

MOULNIER : Meûnier; *molitor*.

MOULOUN : Tas, monceau, meule de foin.

MOULRE : Moudre; *molere*.

MOULSE : Traite d'une vache. *Voy.* MOUCHON.

MOULT, *mout, mult, mulz* : Plusieurs, beaucoup, grand nombre; *multum*; en anc. Prov. *mou, mout, mouta, mouti*. *Moult souef*, très-doucement, gracieusement; *moult voulentier*, avec plaisir.

Il ot un jougléor à Sens
Qui *moult* ert de povre riviere,
N'avoit pas sovent robe entiere;
Mès *moult* sovent en sa chemise
Estoit au vent et à la bise.
Fabl. de S. Pierre et du Jougléor.

Moult ressembloit bien l'image
Qui faite fu à sa semblance;
En sa main un sautier tenoit,
Et sachiez que *moult* se penoit
De faire à Dieu prieres saintes.
Roman de la Rose, parlant de Papeiardie, c'est-à-dire, l'Hypocrisie.

Au plustost qu'elle peut, afin que de nul ne fust apperceuë, vint en la chambre, où le Conte se dormoit, si l'esveilla *moult souef* luy dit : Sire, levez-vous sus, car de maintenant vous asséure que vostre querelle avez gaignée.
Roman de Gerard de Nevers.

MOULTE : Droit de mouture; de *molitura*.

MOULTE : Droit seigneurial qui se payoit des fruits de la terre.

MOULTENT : Vassal qui étoit obligé de faire moudre son bled au moulin du seigneur.

MOULTURE : Mouture, l'action de moudre; le grain que chaque particulier envoie au moulin pour moudre; *molitura*. *Bled moulture* : Le grain que ramassent les meûniers du droit qui leur est payé, et par conséquent bled mêlé de froment et de seigle.

MOULTURER : Prendre le droit de mouture; de *molitura*.

MOULU : Aiguisé, repassé sur la meule; de *mola*.

Qui va contre le defence au Seigneur si coume se li Sires deffent en sa terre gieu de dez, et aucun i joue, ou li Sires deffent à porter coutel à pointe, ou aucune autre arme *moulue* ou arc et séetes, et aucuns les porte, ou li Sires fet aucune autre deffence semblable, quiconque fet contre tex manieres de deffences, li hons de pooté est à cinq sols d'amande, et li gentix hons à dix livres.
Cout. de Beauvoisis, chap. 30.

MOUNANT. *Voyez* MOULÉEUR.

MOUNÉE : Charge de grains qu'on envoyoit au moulin, mouture.

MOUNIER, *monier, mosnier* : Meûnier; de ce mot sont venus les noms propres, *Lemonier, Lemounier, Monier, Mounier.*

MOUNIMENT : Acte, pièce justificative; *monumentum*.

MOUNIN, *mounette, mounine* : Singe mâle et femelle.

MOUNJER : Manger, prendre un repas; *manducare*.

MOUNJHÉ : Moine, chanoine régulier; *monialis*.

MOUQUER : Moucher, se moucher; de *muccare*; en bas Bret. *moucha*.

Mouquer : Railler, se moquer; plaisanter.

Mouquilleux : Plein de morve, morveux; *muculentus*, *mucosus*.

Mourdreur, *mourdrier* : Assassin, meurtrier, homicide.

Moure : Étang, marais; en bas. lat. *mourus*.

Moure, *mourre* : Broyer, moudre; *molere*.

Moure, *mourre* : Le museau des animaux; petit sac qu'on suspend à la tête des chevaux pour leur faire manger l'avoine que l'on y met.

Moureur, *mourineus*, *mourineux* : Mourant, qui est mourant, triste, chétif, abattu; de *mori*; en bas. lat. *morinus*, *mortinus*.

> Ceulx ont en leurs raits attachées,
> Dont jamais ne sont arrachées
> Les noires brebis douloureuses,
> Lasses, chetives, *mourineuses*,
> Qui ne vouldrent aler la sente,
> Que le bel agnelet pressente.
> *Roman de la Rose.*

Mouricle : Monnoie d'Espagne, qui venoit des Maures.

Mourie : Eau propre à faire le sel.

Mourmaistre : Celui qui étoit chargé de surveiller les étangs et les digues.

Mourot, *moron* : Chien noir; de *maurus*. Voyez **Morel**.

Mourre : Moudre, écraser.

Mours : Mœurs; *mores*. Voy. **Fez**.

Mourtau : Mortel, sujet à la mort; *mortalis*; en Langued. *mourtaou*.

Mouscailloun : Moucheron, petite mouche; de *musca*.

Mousche-nez : Mouchoir.

Mouscorde : Instrument de musique à une seule corde, qui servoit a régler et à remettre la voix quand on s'éloignoit de l'intonation.

Mousque : Moustache; *mousquemue* se disoit de la maladie qui faisoit *muer* ou tomber la moustache.

Mousse : Gueule de chien.

Moussu, au féminin *moussue* : Couvert de mousse, d'écume, velu, plein de poil; *muscidus*, *mucosus*.

> Les oreilles avoit *moussues*
> Et toutes les dens perdues
> Qu'à grant paine deux en avoit,
> Et tant que mengier ne povoit.
> *Roman de la Rose, au Portrait de Vieillesse.*

Moust, *mout* : Vin doux; *mustum*; en bas Bret. *moust*; d'où *moustier*, cuve à faire le vin.

Moustaige, *moustage* : Temps où l'on paie la redevance qu'on fait en vin doux, en *moust*.

Mousterange, *mousturenche* : Bled de mouture.

Moustier : Église, couvent, monastère; *monasterium*.

Moustille, *moustoile* : Fouine, belette; de *mus*.

Moustrance, *moustranche* : Exposition, action de montrer. *Faire moustranche* : Faire aveu et dénombrement.

Moustrer : Montrer, faire voir, exposer aux yeux, éclaircir, dévoiler; *monstrare*. *Moustrer la paroile* : Porter, adresser la parole, parler.

> Le Roy s'asist sur le ban de la nef et me fist asséoir à ses piez, et me dit ainsi : Seneschal, nous a bien *moustré* nostre Dieu son grant pouoir que un de ses petits vens, non pas le mestre des quatre vens, dut avoir naié le Roy de France, sa femme et ses enfans, et toute sa compaingnie.
> *Joinville, Hist. de S. Louis.*

> Jofroy de Villhardum li marischaus de Champaingne *moustra la paroile*, et dist par l'assentement et la volenté as austres.
> *Ville-Hardouin.*

Moustries : Métayer, fermier, cultivateur. *Voyez* **Moiterier**.

Mout, lisez *m'out* : M'eut.

Mout : Mouvement; *motus*.

Mout : Vin nouveau; *mustum*.

Mout : Beaucoup; *multum*. Voyez **Moult**.

Moutardelle : Fourche, bêche, instrument de labourage.

Moute, *moutée :* Droit que les vassaux payoient au seigneur pour faire moudre au moulin banal ; de *molitura*.

Moutëdouts, *moutëza :* Foule, multitude ; *multitudo*.

Moutelle, *moutoille :* Fouine, belette ; *mustela*.

Mouteplier, *mouteployer :* Augmenter, multiplier ; *multiplicare*.

Moutier, *moustier :* Revenu ecclésiastique ; monastère, église ; *monasterium ;* en Langued. *mounastié, mounestié*. Voyez Monstier.

> Mere, fait-il, que est Eglise ?
> Fiz, là où on fait le servise
> De Jhesus Crist.........
> ....
> Et *moutiers* qu'est ? ce méime.
> *Roman de Perceval.*

Mouto : Colline, éminence, tertre auprès d'un château ; en bas. lat. *mota*. Voyez Mote.

Mouton : Machine de guerre qui a été appelée depuis bélier ; elle servoit à détruire les murs des villes que l'on assiégeoit.

Mouton-d'or : Monnoie de France et d'autres pays, qui portoit pour empreinte d'un côté, l'image de Saint Jean-Baptiste, et de l'autre, un agneau tenant en sa gueule une banderolle, avec la devise : *Ecce agnus Dei ;* chaque pièce valoit 18 sols six deniers, ou 16 sols 6 deniers, et il en falloit cinquante-deux pour un marc d'or fin ; en 1357 cette monnoie étoit à la taille de cent quatre au marc, et ne valoit plus que 12 sols 6 deniers ; en bas. lat. *muto, multo*. Dans les Chroniques de Froissart, il en est fait mention en ces termes : « L'an 1354 on batit des florins, dits à l'*agnus*, parce qu'en la pile y avoit un agnel, et estoient de 52 au marc....... L'an 1357 on batit des *moutons* d'or fin, appellez en Latin *mutones* ». Rabelais les nomme, des *moutons à la grant laine*.

Moutonnage, *moutonnaige :* Droit seigneurial sur les bestiaux, et particulièrement sur les moutons ; en bas. lat. *multonagium*.

Moutonnet, diminutif de *mouton :* Monnoie d'or.

Moutonnier : Celui qui levoit le droit de *moutonnage*.

Moutonniere : Prison resserrée, cachot.

Mout-parlablamën : En plusieurs manières, de plusieurs façons.

Mouvance : Dépendance d'un fief, et qui relevoit d'un autre fief ; *motus,* de *movere*.

Mouvoir : Se mettre en mouvement, s'apprêter pour partir, remuer, changer de lieu, dépendre, relever, sortir, faire la guerre ; *movere*.

> Dou prael *mouvoit* une allée qui alloit au flun. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Mouxatte : Mouche à miel, abeille ; *musca*.

Movaire : Dépendre, mouvoir ; *movere*.

Movant : Chancelant ; *movens*.

Movéoir, *movéeoir,* subst. : Meuble, chose mobile ; de *movere*.

Mover, *movéoir, mouver :* Remuer, mouvoir, agiter ; *movere*.

Moy : Le mois de mai ; *maius*.

Moyau : Cuve, tonneau ; *majolus*.

Moye, *moyée, moyes :* Tas, amas, meule, monceau ; de *motio ;* mesure de terre contenant un muid de semaille ; de *modius ;* mon, moi, ma, mienne ; *meus*.

> Bon home fu-je les mains jointes,
> Et sachiez que moult me fis cointes
> Quant sa boche tocha la *moye* (la mienne),
> Ce fu ce dont j'euz au cuer joye.
> *Roman de la Rose.*

Moyen, *moyenne :* Milieu, intervalle. *En la moyenne,* au milieu; *sans moyen*, sans intervalle; *medium*, *medius*; *moyen-fils*, *moyen-né*, cadet, second fils, puiné.

Moyenneres, *moyen*, *moyenéor*, *moyenneur :* Médiateur, pacificateur, entremetteur; *mediator*.

Despoz que Criz (le Christ) fut devenuz *moyeneres* de Deu et des homes, et qu'il apaisentat parmei son sanc celes choses ki estoient en ciel et en celes ki estoient sor terre.
Sermons de S. Bernard, fol. 259.

Moyennement : Médiocrement; de *medius*.

Moyette : Sorte de bâton.

Moyeux : Prune confite; jaune d'œuf; de *medium ovi*.

Moyriaux, *moyrieaux :* Espace qu'on laissoit au pied d'un rempart ou d'une muraille.

Moysël : Moyse, nom propre d'homme.

Benei le puple d'Israël
Quant s'aparut à *Moysël.*
Roman de Dolopatos.

Moyson : Bonne manière, bonne façon; mesure, proportion.

Moysonneur : Fermier, métayer.

Moyton : Certaine mesure de grains; de *modium ;* en b. lat. *moyda*.

Moytoyen : Mitoyen, au milieu. *Voyez* Moitien.

Moytoyerie : Ce qui est mitoyen, ce qui est entre deux; de *medius*.

Moz : Mot, dit, écrit, sentence.

Li Philosophe tel estoient
Que à nule rien n'entendoient
Fors qu'à bien dire et à reprendre
Les malvès vices : qui entendre
Voldroit et lor *moz* et lor diz,
Il ne seroit jà desconfiz,
S'il les avoit en remembrance.
Bible Guiot, vers 95.

Mozette : Camail d'évêque ou de religieux, ornement qu'ils mettoient sur les épaules; de l'Ital. *mozetta*.

Mu : Muet, qui ne parle pas; *mutus*.

Muable : Amovible, inconstant, changeant, sujet au changement; *mutabilis*.

Au monde il n'y a riens estable
Pour refuge ne seureté,
Puis office si est *muable*,
Et revocable à voulenté :
Le plus seur est d'estre herité,
Ou d'avoir, pour vivre, science,
Car quant survient aversité,
Art garde l'omme d'indigence.
Dialogue du Mondain.

Muablece, *muablesce*, *muableté*, *muage*, *muance :* Mutation, changement, inconstance, légèreté; *mutabilitas*, *mutatio*.

Muage : Droit dû aux seigneurs lorsque les fonds changent de propriétaire; de *mutatio*.

Muardie, *musardie :* Paresse, nonchalance, indolence, dissipation.

Muaul : Muid, sorte de mesure; *modius*.

Muble : Meuble, ustensile de ménage; de *mobilis*.

Muce, *muche*, *muchéure :* Cachette, lieu secret; d'*amictus ;* en bas. lat. *mussia*.

Mucéement, *muchéement :* En cachette, secrètement.

Mucer, *muchier*, *mucier :* Cacher, ensevelir, changer, couvrir; *amicire*.

Je pri amours ke me canchons *muchie*
Soit en un trou où ne puist estre oïe,
Fors de celui ki rit comme uns butors
Quant je li doins de mon gros fil retors.
....
Chançons fai tant que soies entendue
De ma Dame, quant je t'arai perdue,
Fui t'ent *muchier* entre ses deux genouls
Lués que seras escapée de nous.
Servantois, Mss. de N. D., n° M $\frac{11}{1}$, *fol.* 305 *et* 306.

Et le werpis s'ala respondre,
Lés la salle s'etoit *muciez*,
Car cointe ert et veziez.
Fable du Lion malade, par Marie de France.



Mucosité : Ordure, excrément; de *mucidus*, *mucus*.

Mucre : Mauvaise odeur, corruption; *mucor*.

Mucré, pour *muché* : Linge mal séché et encore moite; de *mucidus*; et moisi, corrompu; de *mucor*.

Mucrir : Rendre doux, amoitir; *mucescere*.

Mue : Grande cage où l'on mettoit les volailles destinées à être engraissées; ce mot vient de *muer*, changer, parce que ces volailles étoient mises en cage pour changer et devenir grasses. La Fontaine s'est servi de ce mot, liv. 2, fable 9, de la Souris et du Chat-huant.

Mue, *meut* : Remue, change; *movet*, *mutat*.

Mue : Lieu de retraite, prison.

Mue, *muéas*, *muéau*, *muéaz*, *muel*, *mués*; au féminin *mue*, *muel*, *muelle* : Muet, qui ne parle pas; *mutus*. *Beste mue* : Bête non privée, bête sauvage.

A cui encor alant par un jor ja es contréies de Grece por guarir fut offerz uns *muéaz* et clos, ki unkes ne pout ne alcunes paroles fors metre, ne soi levéir de terre.

Dial. de S. Grégoire, *liv.* 3, *chap.* 3.

Cui adhuc pergenti, quadam die in Græciarum jam partibus curandus oblatus est mutus *et claudus, qui neque ulla verba edere, neque ex terra unquam surgere valebat.*

Or quant il li mettoit en la boche lo cors del Sanior, dunkes fut desloié cele lengue longement *muele* à parléir. *Mêmes Dialogues.*

Cùmque ei Dominicum corpus in os mitteret, illa diu muta *ad loquendum lingua soluta est.*

Mué : Changé, remué; *mutatus*.

Muebllaige : Fourniture, vivres, provision; de *mobilis*.

Mueble : Mobilier, meubles; de *mobilis*.

Mueil : Mieux; *meliùs*.

Muel : Plomb dont les ouvriers se servent pour aligner leurs travaux.

Muelin : Moulin; *molinum*.

Muelle : Meule de moulin; *mola*; sorte de cuir fort; en bas. lat. *muellus*; et corne à faire des lanternes.

Muer, *mover* : Changer, remuer, agir; *mutare*, *movere*; en Langued. *muda*. *Muer un esprevier*, c'étoit l'instruire pour la chasse.

Thiebault, fet-il, *movez* quant vos voles et apparailliez vos por vostre alée à sainct Jakes, et hastés vos palefrois, roncins et sommiers, je vous livrerai assez et autre avoir.

Roman du Cuens de Ponthieu.

Muerie : Changement, instabilité; de *mutare*.

Muers : Usages, coutumes; *mores*.

Muert : Meurt, s'éteint; du verbe latin *mori*.

Li povres brait (pleure) toz jors et crie
Qu'il ait avoir et manantie,
Et li riches *muert* de paor,
Qu'il ne lu perde chascun jor.

Bible de Berze, *vers* 367.

Muese : La rivière de Meuse; *Mosa*.

.... Par mon chief vès les ci,
Passé ont *Muese*, jà les verrez venir,
Faites jouer, et la vile estormir,
Et mes grans portes et fremer et tenir.

Roman de Garin, *fol.* 86, *V°*.

Mueson : Mesure; droit sur les vins vendus. *Voyez* Mouchon.

Muet : Mouvant, qui relève d'un fief; *movens*.

Muet : Il remue, *movet*; il change, *mutat*.

Muete : Guerre, expédition militaire; impôt pour subvenir aux frais de la guerre; de *motus*, sédition.

Muete : L'action de se mouvoir; *motus*; départ; *mutatio*.

Muete : Meute de chiens.

Muetemavers : Mutin, séditieux.

Muette : Tour, donjon.

Mugle, *muglias* : Musc, muguet,

fleur blanche; poudre ou odeur de muguet; *muscus*.

> On ne sentoit que *muglias*
> Marjolaines et rommarins.
> *Coquillart, Monologue du Pays.*

Ce poète s'est servi du mot *muglias*, pour désigner toutes espèces de senteurs, d'odeurs, et il l'a quelquefois donné aux petits maîtres qui portoient de l'odeur.

MUGLIAS : Espèce d'étoffe à fleurs blanches.

MUGNAUTE, *mugnette* (noix) : Noix muscade; *nux muscata*.

MUGNIER : Meûnier; *molitor*.

MUI : Muid, sorte de mesure de grains et de liquides; *modius;* en bas. lat. *muiolus;* en bas Bret. *maes*.

MUIAUS : Muet, qui ne parle pas; *mutus*.

> Que li *muiaus* ne soit arbitres, il i a bonne reson; car l'en ne puet arbitrage rendre par signes, ainchois convient que arbitrage se face et determine par paroles; che ne puet faire chelui qui ne puet parler, et pour che doit il estre debouté d'estres arbitres.
> *Cout. de Beauvoisis, chap.* 41.

MUIÉE : Mesure d'un muid, son contenu; mesure de terre qui contient un muid de semence; *modium;* en bas. lat. *modiata*.

MUIEMENT : Cri sourd, mugissement, *mugitus;* mue d'un animal, *mutatio*.

> Et en tout cel jour ele ne parloit ne ne pooit parler jusques après vespres, ne metre hors nule voiz ne nul *muiement*, ne nul son par sa bouche ou par sa gorge, jà soit ce que ele s'efforçast de ce fere.
> *Miracles de S. Louis, chap.* 53.

MUIER : Changer; *mutare*. *Faucon muier :* Oiseau de chasse qui a passé la mue.

MUIMIE, *mumie :* Momie, cadavre qui a été embaumé, et que le temps a desséché; *mumia*.

MUIR : Mugir, beugler, aboyer; *mugire;* en bas Bret. *mucella*.

MUIRE : Finis, meurs.

> Je commencerai à crier
> *Muire* le faulx tyran Neron.
> *Tragédie de la Vengeance de J. C.*

> Ils diroient voirement
> Que nus à chanter n'entent,
> Qui miex s'en deust retraire,
> Mais pour ce chant seulement,
> Que j'en *muire* plus doucement.
> *Blondiaus de Nesle.*

MUIRE : Crier, mugir; *mugire*.

MUIRER : Mourir, finir; *mori*.

> Quar ainçois que je *muire* ci,
> Requerrai mon pere merci;
> Bien sai vers mon païs la voie,
> Mès je cuit qu'à envis me voie
> Mon pere, et du sien poi me doinst
> Quant me verra en si vil point.
> *Fabliau de Courtois d'Arras, vers* 603.

MUIS : Je remue, je change; *moveo*, *muto*.

MUISI : Gâté, moisi; *mucidus*.

MUISNAGE : Droit de mouture.

MUISON : Mesure, diminutif du muid; de *modius*.

MUJOL : Mulet, sorte de poisson de mer; en bas. lat. *muiolus*.

MUL : Mulet; *mulus;* en bas Bret. *mul*.

MULAR : Mouiller, tremper dans l'eau; *mollire*.

MULCTER : Châtier, punir; *mulctare*.

MULCTO, *multo :* Punition, châtiment; *mulcta*.

MULDRIEUX : Meurtrier, assassin.

MULERIE : Mariage, selon D. Carpentier.

MULETIER DES CHIENS : Ancien office chez le Roi; en bas. lat. *mulaterius*.

MULIEBRES : Incommodités périodiques des femmes, qui reviennent tous les mois; *muliebria*.



Lors estoient ambedeus vieux et de parfait aage, et les *muliebres* Sarra finirent estre faites. *Bible, Genèse, ch.* 18, *vers.* 11.

Erant autem ambo senes provectæque ætatis, et desierant Saræ fieri muliebria.

Mulier : Épouse, femme mariée; *mulier.* Voyez Moiler.

Mulier : Enfant né en légitime mariage.

Mullequinier : Tisserand ou marchand de l'étoffe appelée *moloquin.* Voyez ce mot.

Mulot, *muloz :* Engelures qui viennent aux talons.

Muloz : Sorte de petit rat des champs, qui ronge les bleds; de *mus.*

Mulsionaire : Qui trait les vaches; de *mulctus.*

Mult : Très, beaucoup, grand nombre; *multum.*

Liqueil maligne espir s'en alant, et *mult* subtilment regardant, virent celui estre enseugiet del mysteire de la croiz.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 7.

Quem maligni spiritus pergentes et subtilius *intuentes, crucis mysterio signatum viderunt.*

Multe : Peine, amende; *mulcta ;* en anc. Prov. *mulcto, multo.*

Multer : Châtier, punir, condamner; *mulctare.*

Multien : Territoire et dépendances de la ville de Meaux; *pagus Meldarum.*

Multre : Meurtre, assassinat.

Mults. *Voyez* Moult.

Multure : Action de moudre, de mettre en poudre; *molitura.* Voyez Moulture.

Munde : Pur, net, sans tache; *mundus.*

Ó! vous aussi, Dame très glorieuse,
Vierge et nourrice et pucelle feconde,
Mere de Dieu très digne et pretieuse,
A tous humains très propice et piteuse,
En qui tout bien sans nul moyen abunde;
Offrez à Dieu pour moy priere *munde :*
Car, s'il vous plait me prendre en saulvegarde,
De l'ennemy infernal je n'ay garde.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Munde : Le monde, l'univers; *mundus.*

Nos sommes fait un ewars, ne mies solement à cest *munde,* mais nes assi as Engles, (anges) et as hommes.
Sermons de S. Bernard, fol. 64.

Munder : Purifier, rendre pur, nettoyer; *mundare.*

Munier : Meûnier; de *molinum,* pour *molitor.*

Muniment : Monument, acte, titre justificatif, pièce authentique; *monumentum ;* en basse lat. *munimentum.*

Munité : Lieu privilégié; d'*immunitas.*

Murage (droit de) : Droit qui se levoit dans une ville pour l'entretien de ses murs, fortifications, et de ses autres travaux publics; de *murus ;* en bas. lat. *muragium.*

Murdre : Mordre; *mordere.*

Murdre, *murt, murtre :* Meurtre, assassinat; *mortarium ;* en bas. lat. *murdrum* et *multritium ;* en bas Bret. *multr, multrereah.*

Par trop liesses sont les festes
Qui puis viennent à copper testes;
D'illec viennent les deffiances,
Les *murdres* et les alliances,
Dont maintes terres sont gastées,
Et mainte ame des corps seurées.
Roman du second Renard, fol. 54, *R°.*

Murdreur, *murdrier :* Assassin, meurtrier.

Murdrir, *murdrier, murtrir :* Meurtrir, blesser, commettre un meurtre, tuer, égorger; en bas. lat. *murdrare.*

Mure : Fourrure d'hermine, ornement de peau d'animal; *murinus.*

Mure : Saumure; *muria ;* en bas Bret. *mur.*

Murge, *murgier :* Monceau, tas

de pierres; de *murus;* en basse lat. *murgerium.*

Muriaux, *muriax :* Murs, murailles; de *murus;* en bas. lat. *muraillia, muralha;* en bas Bret. *mur, muraillou.*

> Hector est mors et definez,
> Qui laidement fu traynez
> Entour les grans *muriax* de Troye.
> *Ovide, Mss. cité par Borel.*

Murie : Putréfaction, pourriture, corruption; *mucor.*

Murier : Murer, entourer, clore de murs, fortifier; *muro cingere;* en bas. lat. *murio.*

Murmeler : Murmurer, marmotter, parler indistinctement; *murmurare. Murmeler les salmes :* Psalmodier, chanter les offices.

Murmurement : Bruit, clameur, murmure; *murmur, murmuratio;* en bas. lat. *murmurium;* du Grec *mormurein;* en bas Bret. *murmur.*

> Salehadin entendi lor *murmurement* et la mauvaise couvine de la vile.
> *Guillaume de Tyr, fol.* 256.

Murmurement : Bruit qui court et qu'on ne dit qu'à l'oreille, en cachette; *murmuratio.*

Murmureur, *murmurateur :* Qui trouve à redire, qui querelle toujours, qui aime à contester; *murmurator.*

Murtel : Mur, muraille; *murus.*

Mus, *muse :* Muet; *mutus;* en bas Bret. *mud.*

> Il ne doit pas afferir à tous à penre arbitrages dessus aus, tout soit-il ainsint que il soient esléus arbitres des parties; car sers, ne sours, ne *mus*, ne soubz-aagiés, ne hons qui soit en sugetion d'autrui, par religion sans l'auctorité de son par dessus ne puéent rechevoir aucun arbitrage seur aus.
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 41.

Mus : Musc, odeur; de *mus, muris.*

Musage, *musaige :* Retard, délai, inaction, oisiveté; dissipation, amusement frivole, fainéantise, libertinage; ou le dérive de *musitatio.*

> Car de coups, se Dieu me sequeurre
> Vous donrai tant par le visaige,
> De quoi vous tenez le *musaige*,
> Qui tant est aux musars plaisans,
> Que vous rendrai coye et taisans.
> *Roman de la Rose.*

Musage, *musaige*, lisez *m'usage, m'usaige :* A mon usage, pour mon besoin.

Musaïque : Mosaïque, ouvrage composé de pièces de rapport; de *musivum.*

Musard, *musars, musart, musarz :* Fainéant, oisif que la moindre bagatelle amuse, fou, étourdi, désœuvré, nonchalant, de mauvaise vie; en bas. lat. *musardus. Hastis musarz :* Étourdi, qui parle sans réflexion.

Musarde : Femme dissipée et même libertine, de mauvaise vie, fainéante; *musarde* se prenoit aussi pour, femme de menestrier.

Musarder : S'amuser à la bagatelle, ne rien faire, s'adonner au libertinage.

Musardie : Chose vaine et inutile, sottise, libertinage, dissipation, fainéantise, paresse.

> Quiconques cuide ne qui die
> Que soit folor ou *musardie*,
> De croire que songes avienne,
> Qui ce voldra, por fol m'en tiengne.
> * *Roman de la Rose, vers* 11.

Musars : Bateleurs, gens dont l'occupation est de faire rire, et par ce moyen d'empêcher ceux qui les regardent, de s'occuper à quelque chose d'utile.

> Mais, foy que je doy les sept ars,
> Tel a avoir, qui est *musars*,
> Fol, perilleux, oultre cuidiés,
> De bien et de bonté wldiés.
> *Roman du second Renard, fol.* 60, *V°.*

Muscade, *muscadel, muscadet :* Raisin muscat; *muscatellus.*

Muscadet : Vin blanc dont le goût approche beaucoup de celui du muscat; *vinum muscatellum.*

Muscé : Caché, soustrait à la vue.

Don *muscée* esteint ire, et doun el sein esteint très grant indignatioun.

Bible, Proverbes, chap. 21, *vers.* 14.

Munus abscounditum *extinguit iras, et donum in sinu indignationem maximam.*

Muscée : Cachette, lieu secret, lieu caché.

Mult par est fols qui de Deu se defie,
Deus en garde lur nun fez è lur folie,
Retrait sa grâce ke manne ne plut mie
E la *muscées* fu ès estins perie.

Roman des Romans, strophe 152.

Muscéer, *muscer, musser* : Cacher, écarter, céler, dérober à la vue, à la connoissance; d'*amicire,* et non de *mussare.*

Cil que *musce* les furmens, ert escomengés ès gens; et beneison soit sur la teste del vendaunt. *Bible, Proverbes, ch.* 11, *v.* 26.

Qui abscondit *frumenta, maledicetur in populis: benedictio autem super caput vendentium.*

Muscle : Les épaules; de *musculus,* pris pour *humerus.*

Muse : Cornemuse, sorte de musette, instrument à vent; *musa. Muse d'Aussai, muse d'Eblet, muse de blef :* Anciens instrumens dont je n'ai trouvé les noms que dans le *Temps Pastour,* de Guillaume de Machault, poète du XIV[e] siècle, Mss. de la Bibl. Impér., numéros 7609, 7612, 7995 et 7221, au chapitre intitulé : *Coment l'amant fu au souper de sa Dame. Blef,* signifie bled; *bladum frumentum* voudroit-il dire, chalumeau fait avec des tuyaux de bled? De *muse* on a formé *muser,* jouer de la cornemuse; au figuré, s'amuser à des fadaises, perdre son temps, niaiser; *museur, musetéeur,* celui qui en jouoit; au figuré, oisif, nonchalant, niais, paresseux, stupide; *muserie,* action de jouer de cet instrument; au figuré, oisiveté, paresse, nonchalance, niaiserie, fadaise.

Muse : Espèce de palmier, dans les îles de Crète et de Candie.

Muséaux, *muselz :* Lépreux, attaqué de la lèpre; *misellus.* V. **Mesel.**

Musel : Museau, face, visage; de *muses. Oindre le musel,* flatter.

Muselleríe : Léproserie, ladrerie, &c. *Voyez* **Meselerie.**

Musequin : Partie de l'armure qui couvroit le dos.

Musequin : Jeune homme qui s'aime, mignon, poupard.

Mon gorgias, mon friant *musequin,*
Mon dorelot, mon pommelu tetin.

Le Jardin de Plaisance, cité par Borel.

Or ça parlons d'autre latin,
Comment vous va, mon *musequin?*
Où est monsieur vostre mary?
Par ma foy, monsieur mon amy,
Il s'en va en commission.

Coquillart, Monologue du Puys.

Muser : Jouer de la *muse;* être oisif, perdre son temps; regarder fixement comme un sot, s'amuser a des bagatelles, s'abandonner à la nonchalance.

Museteur, *musetéeur :* Niais, sot, stupide. *Voyez* **Musard.**

Musique : Ouvrage en mosaïque; *musivum.*

Muske, *musque :* Mouche; *musca.*

Muskeron, *muskeroun :* Moineau, sorte d'oiseau, le *passer* des Latins.

Ne voillez pur céo douter, vous estes meillors de moltz de *muskerouns.*

Bible, S. Matthieu, chap. 10, *vers.* 31.

Nolite ergò timere, multis passeribus *meliores estis vos.*

Musnier, *musneier :* Meûnier; de *molinum,* pour *molitor.*

Musquée, *muskée :* Mosquée, temple des Mahométans; de l'Arabe *masgiad,* lieu d'adoration, dont les Es-

pagnols ont fait *meschita*, et les Italiens *moscheta*; en bas. lat. *muscheta*. L'étymologie que lui donne Borel n'est pas soutenable.

Musquinnier, *musquinier*: Tisserand. *Voyez* Molequin.

Mussaire : Qui cache. *V.* Mucer.

Musse : Cachette, lieu secret où l'on cache quelque chose, et particulièrement de l'argent.

Mussément : Secrètement, en cachette; d'*amicire*.

Musser, *mussier*: Cacher, soustraire, dérober aux yeux, ne pas faire voir; *amicire*. *Voyez* Mucer.

Mustre : Montre, revue de soldats.

Mustrement, *mustrison*: Présage, signe, prodige, action de faire voir; *monstratio*.

Mais jéo endurisserois son quer, et multiplieroi mes signes et *mustrisons* en la terre de Egypte, et il ne vous orra.
Bible, Exode, chap. 7, vers. 3.

Sed ego indurabo cor ejus, et multiplicabo signa et ostenta mea in terra Ægypti et non audiet vos.

Mut, *mute*: Muet; *mutus*; en bas Bret. *mud*.

Mut : Il partit, il changea; du verbe *muer*, changer; *mutare*.

Mute : But où l'on tire au blanc; d'où le diminutif *mutelete*; *muta*.

Mutilure : Mutilation, action de couper, de dégrader; de *mutilare*.

Mutre : Assassinat, meurtre.

Mutueit : Prêté, emprunté; *mutuatus*.

Mutuve : Mutuel, réciproque; *mutuus*.

Muy : Mesure de terre qui contient un muid de semaille; de *modius*.

Muyage : Bail, louage; changement fait moyennant certain prix ou redevance; *mutatio*.

Muyot : Monceau, tas, pile; en bas. lat. *muiolus*.

Muyr : Beugler, mugir, crier comme un bœuf, aboyer; *mugire*; d'où *muijement*, *muyment*, mugissement.

Muyr : Changer de position; *mutare*.

Muyr : Parler entre ses dents, parler à voix basse; *mutire*.

Muz : Qui ne parle pas, muet; *mutus*.

Muzale : La Moselle, rivière; *Mosella*.

My : Mes, moi, à moi, de moi.

Mye. *Voyez* Mie.

Mye : Amie, maîtresse; *amica*.

Mygre : Grenadier, arbre qui produit des grenades; en basse latinité *migrana*.

Mylods : Demi-lots.

Mynor, *myneur*. Voyez Meneur.

My partir : Mêler deux choses par parties égales, peindre en deux couleurs.

Myre, *myrre* : Médecin. *Voyez* Mire.

Myste : Prélat, évêque, archevêque; *mystagogus*.

Myusser : Briser, émier.

N

Na : Surnom des dames de qualité, abrégé de *domina*.

Nabe., *nabet*, *nabot*, *nabotin*: De petite taille, nain; de *napus*, navet, suivant Borel; et de *nanus*, suivant Ménage. Nous disions autrefois un *naveau*, les Gascons disent un *nabot*, pour un *naveau*; on a dit en bas. lat. *nabatæ*, pour enfans adultérins.

Nabine : Lieu semé de navets; *napina*; en Langued. *napë*, *navë*, navet.

Nacaires, *nakaires*, *naquaires*, *naqueres*, *naquerres*, *nasqueres*: Instrument de musique pour la guerre;

plusieurs auteurs prétendent que ce sont des trompettes ; ils se trompent, ce sont des petits tambours ou timbales, dont le nom et l'usage nous vinrent d'Orient. Les Maures et les Arabes les appellent encore *naqârah,* les Hébreux *nikra,* cavité, et enfin les Égyptiens ainsi que les autres peuples Orientaux, *naqâri;* en bas. lat. *nacara. Voyez* Wachter, Glossaire Germanique, au mot Nacaria.

A la porte de la heberge le Soudanc, estoient logiez en une petite tente les portiers le Soudanc, et ses menestriers qui avoient cors Sarrazinnois, et tabours et *nacaires;* et fesoient tel noise au point du jour et à l'anuitier, que ceulz qui estoient delez euls ne pooient entendre l'un l'autre.

Joinville, Hist. de S. Louis.

A ceulz de Rome veul un petit repairier,
Qui contre leur Seigneur moult noblement aloient;
Trompes, harpes, *naquaires*, et vieles sonnoient;
Nus ne porroit conter la feste qu'il faisoient;
A piece ne pensassent au duel qu'il atendoient.

Le Dit de Flourence de Rome, Mss. de l'Eglise de Paris, n° M $\frac{22}{7}$, fol. 219.

Nacelée : Ce que contient une nacelle, charge d'un petit bateau ; de *navicula;* en bas. lat. *nacella, navicella.*

Nacelet : Barque, petit navire.

Lors vit un *nacelet* venant,
A voile deploié siglant,
Sans governail, sanz aviron;
I ot si grant joie environ,
Que nus ne poist souhaidier
Ausi grant joie, au mien cuidier.

Roman de Perceval, fol. 345.

Naches, *nages, nates :* Les fesses; *nates;* en bas. lat. *naticæ.*

Si est vers lui venu errant,
Par la *nache* du cul l'a pris,
Et cil à escorier s'est pris.

Roman du second Renard, fol. 26, *V°.*

Nacheus, *nachieux, nachoux* (Ménage écrit *nactieux*) : Celui qui a de la répugnance à manger avec ou après des gens malpropres ; dégoûté.

Nacion, *nascion, nation :* Extraction, naissance ; *nascentia.* Voyez Naissement.

Et se nus contredire m'ose,
Qui de gentillece s'alose,
Et die que li gentil-home,
Si com li pueples les renome,
Sunt de meillor condicion
Par noblece de *nacion,*
Que cil qui les terres coutivent,
Ou qui de lor labor se vivent;
Ge respons que nus n'est gentiz,
S'il n'est as vertus ententiz.

* *Roman de la Rose, vers* 19053.

Naconsuivre, lisez *n'aconsuivre :* Ne point imiter, ne point suivre.

Nacquet, *naquais, naquet :* Laquais, valet spécialement chargé de marquer le jeu, sur-tout celui de la paume : c'étoient des gens de basse naissance, qui suivoient à pied les personnes qui les louoient ; ils étoient aussi appelés *holiers, houliers, ribauds* et *bordeliers.* Voyez ces mots.

Nadal, *Nadaou :* Fête de Noël, jour de la Naissance de Jésus Christ; de *natalis.* Voyez Noel.

Nade : Né, née, venu au monde; *natus, nata.*

Nadre : Terme injurieux, selon D. Carpentier.

Naeures : Particules d'or ou d'argent, raclures.

Nafre : Balafre, plaie, cicatrice, blessure ; en anc. Prov. *nafra.*

Nafré, *naffré :* Blessé, balafré ; en anc. Prov. *nafro.*

Quarre fist les ocis par bois et par fossez,
Tous furent eu moustiers frauchement enterrez ;
Les *naffrez* as mieres et as serjans livrez
Tant qu'il furent gari les a touz conréez.

Roman du Rou, fol. 126.

Nafrer : Navrer, blesser, balafrer; en anc. Prov. *nafrar.*

Naga : Navigua, nagea, flotta, alla sur mer.

Nagable, *negable* : Reniable, qu'on renie; *negans*, *negabundus*; en bas Bret. *nag*.

Nagans: Naviguant, allant sur mer.

Namurois puissans,
Zellandois doubtans
Faictes vostre amats;
Hollandois vaillans
Pour les mieulx *nagans*,
Tendez trefs et mats.
Le Malheur de la France.

Nage (estre en). *Voyez* Eau.

Nagéoir : Lieu où l'on nage.

Nagéor, *nagéour*, *nageür* : Rameur, marinier, matelot, pilote, patron; *navigator*.

Nager, *nagier*, *naigier*, *naivier*, *najer*, *najier*, *navier* : Naviguer, aller sur mer, ramer, conduire un bateau, passer dans une barque, s'embarquer; *navigare*. On disoit anciennement *noer*, *nouer*, pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par nager; *natare*.

Li benoiez Rois commanda tantost as mariniers que puisque il avoit acompli sa promesse, que il *najassent*; et donques il alla à sa nef qui estoit en la mer, pour estre plus à séur. *Vie de S. Louis.*

Nages : Les fesses; *nates*. Voyez Naches.

Naguairer, pour *naquairer* : Dans D. Carpentier, jouer des *nacaires*. Voyez Nacaires.

Nagueres, lisez *n'agueres* : Depuis peu, il n'y a guère de temps, dernièrement; *nuper*.

Naie : Écume, mousse; charpie, linge, chiffon pour mettre sur les plaies.

Le pié avoit à tel meschief,
Et la jambe si boursouflée,
Si vessiée et si enflée,
Si pleine de treus et de plaies,
Qu'il i avoit, ce croi, de *naies*
Et d'estoupes demi giron,
Boue et venin tout environ,
De toutes parts en sailloit fors.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 18.

Naie : Non.

Si le mist en un baing, et li demanda : Sire, savés-vous que chis bains vous doune encommencement de vous à entendre? Hues, fait-il, *naie*. *Ordene de Chevalerie en prose.*

Naier, *naijer* : Naviguer, aller sur mer; *navigare*.

De laqueile neif tot eissirent sain ki *naijoent* avoc lo devant dit honorable Baron Maximien. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 3, *chap.* 36.

Ex qua exierunt omnes incolumes, qui cum prædicto venerabili viro Maximiano navigabant.

Naif : Serf de naissance ou d'origine; *nativus*.

Naiges : Les fesses; *nates*.

Or t'en va, beax amis, va t'en,
Esté avons en autre anten :
Fui de ci, si feras que saiges
Ou tu auras parmi les *naiges*,
D'une grosse aguille d'acier;
Nos ne t'en volons pas chacier,
Vileinement por nostre honte,
Nos savons bien que henor monte.
Fabliau des deux Bordéors ribaus.

Nail, lisez *n'a-il* : N'a-t-il.

Vos dites que vostre fieus a la parole perdue, et pour ce *nail* pas mort deservie, ains seroit greignor raisons c'on li feist plus de bien, et se Deu plest encore l'orrez vous parler. *Roman des sept Sages de Rome.*

Nairon : La croisée d'une hache ou d'un outil de fer, tel qu'il soit.

Nais : Rutoir pour le chanvre.

Nais : Origine, naissance; *nascentia*.

Naïs, *nays* : Né, natif, originaire, naturel; naïf; *nativus*.

Naisage : Droit qu'avoient certains particuliers de faire rouir leurs chanvres dans une rivière, un étang, &c.; droit que le propriétaire de l'eau percevoit sur ces particuliers.

Naissement, *naissaunce* : Nais-

plusieurs auteurs prétendent que ce sont des trompettes ; ils se trompent, ce sont des petits tambours ou timbales, dont le nom et l'usage nous vinrent d'Orient. Les Maures et les Arabes les appellent encore *naqârah*, les Hébreux *nikra*, cavité, et enfin les Égyptiens ainsi que les autres peuples Orientaux, *naqâri*; en bas. lat. *nacara*. *Voyez* Wachter, Glossaire Germanique, au mot Nacaria.

A la porte de la heberge le Soudanc, estoient logiez en une petite tente les portiers le Soudanc, et ses menestriers qui avoient cors Sarrazinnois, et tabours et *nacaires*; et fesoient tel noise au point du jour et à l'anuitier, que ceulz qui estoient delez eulz ne pooient entendre l'un l'autre.

Joinville, Hist. de S. Louis.

A ceulz de Rome veul un petit repairier,
Qui contre leur Seigneur moult noblement aloient;
Trompes, harpes, *naquaires*, et vieles sonnoient;
Nus ne porroit conter la feste qu'il faisoient;
A piece ne pensassent au duel qu'il atendoient.

Le Dit de Flourence de Rome, Mss. de l'Eglise de Paris, n° M ⅔, fol. 219.

Nacelée : Ce que contient une nacelle, charge d'un petit bateau ; de *navicula*; en bas. lat. *nacella*, *navicella*.

Nacelet : Barque, petit navire.

Lors vit un *nacelet* venant,
A voile deploié siglant,
Sans governail, sanz aviron;
I ot si grant joie environ,
Que nus ne poist souhaidier
Ausi grant joie, au mien cuidier.

Roman de Perceval, fol. 345.

Naches, *nages*, *nates* : Les fesses ; *nates*; en bas. lat. *naticæ*.

Si est vers lui venu errant,
Par la *nache* du cul l'a pris,
Et cil à escrier s'est pris.

Roman du second Renard, fol. 26, V°.

Nacheus, *nachieux*, *nachoux* (Ménage écrit *nactieux*) : Celui qui a de la répugnance à manger avec ou après des gens malpropres ; dégoûté.

Nacion, *nascion*, *nation* : Extraction, naissance ; *nascentia*. Voyez Naissement.

Et se nus contredire m'ose,
Qui de gentillece s'alose,
Et die que li gentil-home,
Si com li pueples les renome,
Sunt de meillor condicion
Par noblece de *nacion*,
Que cil qui les terres coutivent,
Ou qui de lor labor se vivent;
Ge respons que nus n'est gentiz,
S'il n'est as vertus ententiz.

**Roman de la Rose, vers 19053.*

Naconsuivre, lisez *n'aconsuivre* : Ne point imiter, ne point suivre.

Nacquet, *naquais*, *naquet* : Laquais, valet spécialement chargé de marquer le jeu, sur-tout celui de la paume : c'étoient des gens de basse naissance, qui suivoient à pied les personnes qui les louoient ; ils étoient aussi appelés *holiers*, *houliers*, *ribauds* et *bordeliers*. Voyez ces mots.

Nadal, *Nadaou* : Fête de Noël, jour de la Naissance de Jésus Christ ; de *natalis*. Voyez Noel.

Nade : Né, née, venu au monde ; *natus*, *nata*.

Nadre : Terme injurieux, selon D. Carpentier.

Naeures : Particules d'or ou d'argent, raclures.

Nafre : Balafre, plaie, cicatrice, blessure ; en anc. Prov. *nafra*.

Nafré, *naffré* : Blessé, balafré ; en anc. Prov. *nafro*.

Querre fist les ocis par bois et par fossez,
Tous furent en moustiers franchement enterrez;
Les *naffrez* as mieres et as serjans livrez
Tant qu'il furent gari les a touz conreez.

Roman du Rou, fol. 126.

Nafrer : Navrer, blesser, balafrer ; en anc. Prov. *nafrar*.

Naga : Navigua, nagea, flotta, alla sur mer.

Nagable, *negable* : Reniable, qu'on renie ; *negans*, *negabundus* ; en bas Bret. *nag*.

Nagans : Naviguant, allant sur mer.

> Namurois puissans,
> Zellandois doubtans
> Faictes vostre amats ;
> Hollandois vaillans
> Pour les mieulx *nagans*,
> Tendez trefs et mats.
>
> *Le Malheur de la France.*

Nage (estre en). *Voyez* **Eau**.

Nagéoir : Lieu où l'on nage.

Nagéor, *nagéour*, *nageür* : Rameur, marinier, matelot, pilote, patron ; *navigator*.

Nager, *nagier*, *naigier*, *naivier*, *najer*, *najier*, *navier* : Naviguer, aller sur mer, ramer, conduire un bateau, passer dans une barque, s'embarquer ; *navigare*. On disoit anciennement *noer*, *nouer*, pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par nager ; *natare*.

> Li benoiez Rois commanda tantost as mariniers que puisque il avoit acompli sa promesse, que il *najassent* ; et donques il alla à sa nef qui estoit en la mer, pour estre plus à séur. *Vie de S. Louis.*

Nages : Les fesses ; *nates*. Voyez **Naches**.

Naguairer, pour *naquairer* : Dans D. Carpentier, jouer des *nacaires*. Voyez **Nacaires**.

Naguerres, lisez *n'a gueres* : Depuis peu, il n'y a guère de temps, dernièrement ; *nuper*.

Naie : Écume, mousse ; charpie, linge, chiffon pour mettre sur les plaies.

> Le pié avoit à tel meschief,
> Et la jambe si boursouflée,
> Si vessiée et si enflée,
> Si pleine de treus et de plaies,
> Qu'il i avoit, ce eroi, de *naies*
> Et d'estoupes demi giron,
> Boue et venin tout environ,
> De toutes parts en sailloit fors.
>
> *Gautier de Coinsi, liv.* 2, *chap.* 18.

Naie : Non.

> Si le mist en un baing, et li demanda : Sire, savés-vous que chis bains vous doune encommencement de vous à entendre ? Hues, fait-il, *naie*. **Ordene de Chevalerie en prose.*

Naier, *naijer* : Naviguer, aller sur mer ; *navigare*.

> De laqueile neif tot eissirent sain ki *naijoent* avoc lo devant dit honorable Baron Maximien.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 3, *chap.* 36.
>
> *Ex qua exierunt omnes incolumes, qui cum prædicto venerabili viro Maximiano* navigabant.

Naif : Serf de naissance ou d'origine ; *nativus*.

Naiges : Les fesses ; *nates*.

> Or t'en va, beax amis, va t'en,
> Esté avons en autre anten :
> Fui de ci, si feras que saiges
> Ou tu auras parmi les *naiges*,
> D'une grosse aguille d'acier ;
> Nos ne t'en volons pas chacier,
> Vileinement por nostre honte,
> Nos savons bien que henor monte.
>
> **Fabliau des deux Bordéors ribaux.*

Nail, lisez *n'a-il* : N'a-t-il.

> Vos dites que vostre fieus a la parole perdue, et pour ce *nail* pas mort deservie, ains seroit greignor raisons c'on li feist plus de bien, et se Deu plest encore l'orrez vous parler.
>
> *Roman des sept Sages de Rome.*

Nairon : La croisée d'une hache ou d'un outil de fer, tel qu'il soit.

Nais : Rutoir pour le chanvre.

Nais : Origine, naissance ; *nascentia*.

Naïs, *nays* : Né, natif, originaire, naturel ; naïf ; *nativus*.

Naisage : Droit qu'avoient certains particuliers de faire rouir leurs chanvres dans une rivière, un étang, &c. ; droit que le propriétaire de l'eau percevoit sur ces particuliers.

Naissement, *naissaunce* : Nais-

sance, nativité; *nascentia;* en anc. Prov. *naissëmën, naissënso. Graindre de naissaunce :* Aîné, premier né.

Naistre, *naixre, naixtre :* Naître, venir au monde, prendre naissance; *nasci.*

Quant li fils de Deu duit *naixre* si esléist lo plus grevain tens ki bien puist loquel qu'il vosist esléire. *Sermons de S. Bernard, fol.* 55.

Nasciturus *itaque Dei filius, cujus in arbitrio erat quodcumque vellet eligere tempus, elegit quod molestius est.*

Naitenier : Batelier, marinier; *nauticus.*

Naiverie : Servitude de naissance ou d'origine; de *nasci,* pour *nativitas.*

Nam, *namps, namptissement, nams, nans, nants :* Meubles, ustensiles de ménage; bestiaux d'une ferme; gage, caution, nantissement, répondant, sureté d'un marché; en bas. lat. *namium, nantum ;* du Saxon *nam,* qui a la même signification.

Si aucuns a pris *nans* de son deteur, et cuidoit que si *nans* vausissent bien se dete, et quant il les vendi par che que li deteurs ne les vout pas rachater, il n'en puet pas toute sa dete avoir, et toute voies il en prist che que il en puet, et après sans parler au deteur il s'ala replaindre, en tel cas il se replaint à tort; mais se il eust requis au deteur que il li paiast le remenant de le dete, ou baillast *nans* souffisans et le dettes ne le voulsist fere, en tel cas il se replaint à droit.

Cout. de Beauvoisis, chap. 55.

Namptir, *nantir :* Mettre en séquestre ou en dépôt, saisir, faire saisir, payer le cens; en bas. lat. *nantare.*

Nance : Panier, nasse, sorte de filet pour la pêche du poisson; *nassa.*

Nanda, *ananda, manananda, parmananda :* Anciens juremens qui, suivant Robert Etienne, étoient encore, de son temps, usités aux environs de Paris.

Nane : De petite taille, nain; *nanus;* du Grec *nanos;* en Langued. *nanet;* en Ital. *nane;* en Espag. *nano.*

Nanse : Nasse, instrument de pêche; *nassa;* nacelle, petit bateau; *navicula.*

Naout : Haut, élevé; d'*altus.*

Nap, au pluriel *naptz :* Navet, rave longue; *napus;* en anc. Prov. *nap,* tasse, écuelle.

Naperie : Lingerie, endroit où l'on serre le linge; office chez le Roi, qui concernoit le linge de table; de *mappa;* en bas. lat. *naparia.*

Naperon : Grande nappe.

Naquaire, *naquere :* Timbale. *Voyez* Nacaires.

Naquet : Jeune garçon marqueur des jeux de paume; jeunes gens de condition servile qui suivoient les seigneurs. Voyez Nacquet.

Naqueter : Contester pour des choses légères, chicaner pour des riens, s'attacher à des bagatelles, selon Borel; mais je crois qu'il signifie plutôt, craquer des dents par le froid. *Voyez* Noqueter.

Narciz : Narcisse, sorte de plante bulbeuse; *narcissus.*

Nard, *narde :* La grande lavande, arbrisseau aromatique; parfum, composition odorante; *nardum, nardus.*

Nare, *nargue :* Dérision, moquerie, plaisanterie, mépris.

Narilles, *nariles :* Narines, ouvertures du nez par lesquelles l'homme et l'animal respirent; *nares;* en Langued. *narilios, nazilios;* d'où *nariller,* froncer les narines comme pour se moquer.

Li chien prist à avancier,
Si l'aerdent (le renard) au peliçon.....
Si com li chien le vont tirant,
Renard qui mout va soupirant,
En aert un par les *narilles.*

Roman du second Renard, fol. 16, *V°.*

Et sitost je demandai à boire, et l'en m'aporta de l'yaue en un pot; et si tost comme je la mis à ma bouche pour envoier aval, elle me sailli hors par les *narilles.*

Joinville, Histoire de S. Louis.

Narquin, *narquois* : Mendiant, voleur, coupeur de bourses, fourbe, trompeur; l'argot, langage des gueux, langue composée de mots énigmatiques, de mots remplis de ruse et de finesse.

Narramie, dans D. Carpentier; il s'est trompé, il devoit lire *n'aramie*. Voyez Aramie.

Narrat : Raconte, récite; *narrat*.

Ces livres dist, conte et *narrat*,
Qu'en la riche cité d'Arras,
Eut jadis une meschinette,
Qui moult estoit douche et simplette.
Gautier de Coinsi, Miracle de la Josne Meschine d'Arras, à qui Nostre Dame apparut au Gardin sen pere.

Nas, *nasal, nase, naséau, nasel, nazel* : Le nez, les narines; le nez d'un casque, partie de l'armure; de *nasus*. Voyez Néis.

Robert moult couroucies s'en vint au Seneschal,
Du hiaume li rompi le cercle et le *nasal*,
Le nez, et la baulevre li abati aval,
Tout envers pour l'angoisse, chay de son cheval.
Robert en la cité de Romme le mena,
On le fist escorchier et puis on le sala :
La fille l'Emperere mal pour li convoita,
Mais le sage tesmoingne et on le dit pieça.
Dict de Robert le Diable.

Hector l'a par le *nasel* pris,
Et li traist le hiaume du chief.
Ovide, Mss. cité par Borel.

Nascion, *nastion* : Conception dans le sein de la mère, enfantement, naissance; de *Nascio* ou *Natio*, déesse qui y présidoit.

Naseaux : Les narines.

Nasitort : Cresson alenois, plante potagère; *nasturtium*.

Nasse : Instrument d'osier propre à prendre du poisson; *nassa*. *Estre engagé dans la nasse*, c'est être engagé dans une mauvaise affaire.

Nasselle, *nasse, nasten* : Nacelle, esquif, petit bateau de charge; *navicella*.

Nassier : Pêcherie, gord, étang.

Nasson : Grande nasse, sorte de filet pour la pêche; *nassa*; d'où le diminutif *nasseron*.

Nat, *natéis, natéiz* : Pur, net, propre; *nitidus*; en bas Bret. *naet*. Voyez Natéit.

Nat, *natz* : Particule négative rien; *ne*; en bas Bret., en Gallois et en Irlandois *na*.

Natal : Jour de naissance; la fête de Noël; présent qu'on fait au prêtre qui baptise; de *natalis*.

Natéit : Pureté, propreté, netteté; *nitiditas*.

Por ceu si commandet om or à nos convenaulement lo parféit saintifiement, et lo dedantrien lavement, et si requiert om de nos l'espiritel *natéit*, si cum nostre Sires méismes ensaignet : bien aureit, dist-il, sunt li *nat* de cuer, car il varont Deu.
Sermons de S. Bernard, fol. 37.

Opportunè igitur ex hoc jam perfecta nobis indicitur sanctificatio, interna mandatur ablutio, exigitur munditia spiritualis, dicente Domino : beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

Natier : Officier inférieur d'un vaisseau.

Nation : Famille, maison; *natio*.

Natre : Mesquin, ménager, avare, vilain; fin, adroit, rusé.

Natreté : Ruse, détour, finesse; avarice, vilenie.

Nattaire : Solitaire, hermite, reclus qui couche sur la paille; *mattarius*.

Natteron : Petite natte de paille ou de jonc; *matta*.

Naturaus, *natureux, naturex, naturiaus, naturiens, naturier* : Pur, naturel, sans mélange; physicien, médecin, alchimiste; de *naturalis*; en bas Bret. et en Gall. *nattur, naturiol, naturiaeth*.

Soiez aus euvres *natureux*,
Plus vites que nuls escureux,
Et plus legiers, et plus mouvans,
Que n'est un oiselet volans.
Roman de la Rose.



NATURE (faire) : Consommer l'action de mariage; *naturam facere*.

NATURÉ : Né, natif d'un endroit; *naturalis*.

NATUREL : Serf de naissance et d'origine; de *naturalis*. *Home naturel*, qui est propre au mariage.

NATURER : Ressembler, avoir de la ressemblance; *naturare*.

Et tu qui par forche de cors,
Ou par diguité es descors,
Et orguilleux vers ton visage,
Qui bruis com lyons u tors
Vers cheux qui te fais les grans tors,
A te nature fais hontage;
Homs qui à houme fais outrage,
Nature toi et assouage,
Vers moi qui suis de toi mains fors,
Regarde moi, je port t'image,
Ne dois dessambler de corage,
A qui tu sembles par defors.

Miserere du Reclus de Moliens, strophe 84.

NAU, *naué, nauée, nauf, nauw, noe, noue* : Vaisseau, navire; au figuré, bierre, cercueil; *navia, navis;* du Grec *naus;* en anc. Prov. *naif, nau, naou;* en bas Bret. *neau, neaw*.

NAU : La fête de Noël, de la Venue, de la Nativité de J. C.; *natalis*.

Laissez paistre vos bestes
Pastoureaux par mons et par vaus,
Laissez paistre vos bestes
Et allons chanter *nau*.
....
Au Sainct *nau* chanteray,
Sans point m'y faindre,
Je ne daigneroies rien craindre
Car le jour est fériau,
Nau, nau, nau,
Car le jour est fériau.

Anciens Noels, Biblioth. Impér., coté Y, nos 6088, 6089.

NAUCHER : Nautonnier, pilote, conducteur d'un vaisseau; *nauticus*.

NAUFRAGER : Naviguer, suivant D. Carpentier.

NAUFRER : Maltraiter, blesser.

NAULAGE : Péage qu'on exige pour passer l'eau; *naulum*.

NAULET : J. C. né le jour de Noël.

J'ay ouy chanter le rossignol
Qui chantoit un chant si nouveau,
Si haut, si beau, si résoneau,
Il my rompoit la teste,
Tant il quacquestoit, flageoloit,
Adonc prins ma houlette
Pour aller voir *naulet*.

Anciens Noels.

NAURE (beste) : Animal qui n'engendre pas, qui ne produit pas.

NAUSE : Pêcherie, gord où l'on emploie des nasses pour prendre le poisson.

NAUSSOWE (ly cuenté) : Le comté de Nassau.

NAVAGE, *navée* : Navigation, flotte, réunion de plusieurs vaisseaux; charge d'un vaisseau; *navigium, navis*.

NAVE, *navée, navie, naville, nauf, naw, nef* : Nacelle, barque, navire; *navis;* en bas. lat. *navicella, navigiolum*.

Et s'enfuit par mer en *navie*,
Et mene au regard des estoiles,
Ses *nefs*, ses avirons, ses voiles.

Roman de la Rose.

Borel explique ce passage par : « Conduit sa navire à l'aspect de l'étoile polaire, au lieu de boussole, parce qu'elle n'estoit pas encore inventée ». Il n'avoit donc pas lu la *Bible Guiot de Provins*, composée dans le commencement du XIII[e] siècle, qui prouve évidemment qu'elle l'étoit bien longtemps avant Philippe-Auguste. *Voyez* les Fabliaux de Legrand d'Aussi, *in*-8°, tome 2, page 26.

NAVE, *navie* : Prairie située dans un lieu bas et marécageux, marais.

NAVÉE, *navie* : La navette, petite graine noire qui sert, dans certains pays, à faire de l'huile; *napi semen*.

NAVER, *navier* : Mettre à flot un bateau, naviguer, faire un voyage sur mer ou sur une grande rivière;

navigare, naviculari; en anc. Prov. *naveiar;* en bas Bret. *nanwial, naviga.*

Liqueiz enseniat quantes fiés il versat avoc cel meisme batel, loqueil il governoit ès fluez de cele tempeste coment il *naviat* avoc celui plain d'aigues.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 57.

Qui videlicet indicavit quoties in illius tempestatis fluctibus cum eodem, quem regebat fuisset carabo versatus, qualiter cum illo undis pleno nataverat.

Naviage : L'office et l'art du pilote, navigation; *navigatio.*

Navie : Flotte de guerre ou marchande.

Naviéaus, *navéaux, navéax, navels, naviaux, naviax, naviels,* Raves, navets, plantes potagères; de *napus.* On dit encore *navéau* en Bretagne, en Flandre et en d'autres provinces; et dans le Berri, la Bourgogne, le Lyonnois, le Dauphiné, on appelle les navets, des raves, et les raves sont nommées *raiforts.*

Navierе, *nabine, navine :* Champ semé de navets; *napina;* en bas. lat. *naviera.*

Naviette, *navete :* Nacelle, bateau, barque; *navicella;* en ancien Prov. *naveta.*

Navieur : Pilote, celui qui conduit un vaisseau.

Navigage : Navigation, action de naviguer; *navigatio.*

Navile : Navire, vaisseau, flotte, équipement d'une flotte; de *navicula.*

Navine : Navette, graine de navette; *napi semen.*

Navire : Navigation, flotte de guerre ou marchande.

Navisole, *navisone :* Nacelle, barque, vaisseau de charge.

Navre. *Voyez* Nafrer.

Navré, *nauvré, navray :* Blessé, balafré, atteint d'un coup; *vulneratus.* Voyez Nafré.

Le *nauvré* trestoudis faioit,
Et son compains qui le suioit.

Roman du second Renard, fol. 58, *V°.*

Navrer, *navréer, navréir, nevrer :* Blesser fortement : nous avons conservé ce mot dans le sens moral; de *vulnerare.*

J'atens par vous joye et santé,
Car ja par aultre ne l'auré;
Se vostre main qui m'a *navré*
Ne me donne la garison.

Roman de la Rose.

Navreur : Celui qui frappe, qui blesse; *vulnerator.*

Navreure, *navrure :* Blessure, plaie.

Navye, *navyeres :* Bateau, vaisseau. *Voyez* Nave.

Ainsi ouvrerent come sages
Ceux qui garentirent lor vie
Du grand deluge par *navye.*

Roman de la Rose, parlant de Deucalion.

Naxance : Origine, source, naissance; *nascentia.*

En une citée faillir fist,
Tout le feu, si com l'on dist,
Que nus point avoir n'eu pooit,
Et sa chandoile n'alumoit
A la *naxance* d'une fame
Fille d'Empereour mout Dame.

L'Image du Monde, parlant de Virgile.

Nayer : Noyer, inonder, submerger; de *natare.*

Naz, *nazal, nazel :* Le nez, les narines; la partie du casque qui couvroit le nez; *nasale.*

Nazille : Narine; d'où *nazillier,* froncer les narines comme pour se moquer.

Ne : Préposition disjonctive qu'on employoit pour, ou, et, ni, se, non, ne que; *nec, neque, non. Mettre en ne,* s'inscrire en faux, nier.

Néant, *néent, niant, noan, noiant :* Rien, inutile; *nihil stans.* Non, *non; pour néent :* inutilement, nullement. *Voyez* Noiant.

3

Neble, *neblée* : Nuée, nuage, brouillard, bruine; *nebula;* en Lang. *nëbla, nëblo.*

Nécessaire : Chaise percée, garde-robe; *necessaria.*

Necon, lisez *ne c'on* : Ne qu'on, non plus que si on.

> Se vos volez avoir à fammes acointance,
> Aiez hardiement en elles grant fiance,
> Nient plus ne sçauroit par elles vos convance
> *Necon* l'eust crié par ban par toute France.
> *L'Evangile des Femmes, strophe* 8.

Nectoinier : Batelier, matelot, marin, nautonnier; *nauticus.*

Nëd, *nëde, nëdëiat* : Net, pur, nettoyé; *nitidus.*

Nëdëiar : Nettoyer, purifier; *nitidare.*

Nëdëza, *nëdëiamen* : Propreté, pureté, clarté; *nitiditas.*

Néelé, *néellé* : Émaillé, de différentes couleurs.

> D'une bande d'or *néelée*,
> A noiax d'or au col fremée.
> * *Roman de la Rose, vers* 1069.

Néemi : Dans le milieu, à la moitié.

Neemine assum : Suffisans à demi, suivant Borel, qui cite le Ville-Hardouin de Vigenère, page 19 : « Et quant il orent payé, si ne furent *néemi ne assum* »; ce que Vigenère explique par : « Ce qui s'étant trouvé, ne suffisant à beaucoup près ». Mais dans le Mss. de la Bibliothèque Impériale, n° 9644, fol. 6, V°, on lit : « Porcachiez fu le passage par l'ost, et avoit assez de cels qui disoit que il ne pooit paier son passage, et li Baron en prenoient ce qu'il en porent avoir le passage; quant il l'orent quis et porcachié, et quant il orent paié, si ne furent *ne emi ne assum*, et lors parlerent li Baron ensemble »; ce qui signifie : C'est que bien loin d'avoir payé la totalité du droit de passage, ils n'en avoient pas payé la moitié. *Emi* veut dire la moitié, et *assum*, achever, parfaire; du verbe *assummer.*

Né en bel mariage : Enfant légitime.

Néer : Nier, refuser; *negare.*

> Le Seignor ne peut, ne ne doit *néer* conseill à aucune personne qui li requiert.
> *Assises de Jérusalem, chap.* 15.

Néette : Eau, mare où l'on met rouir le chanvre.

Nef : Sorte de vase à boire, qui, selon D. Carpentier, avoit la forme d'un bateau.

Nef, *neif, neis, nés, noef* : Neuf, nouveau; *novus;* du Grec *neos;* en bas Bret. *neu, neves;* le nombre neuf; *novem;* en bas Bret. *naou, nau, nao, naw;* vaisseau, bateau, barque, navire; *navis;* en anc. Prov. *navos. Nef d'esclise* : Vaisseau qui conduit au port.

> Et quant il eurent moult nagé en mer, Florence comanda au maronier de jeter la plomée, por véoir si la *nef* estoit près du bord.
> *Roman de Florence de Rome.*

Nef, *nege, negie, neif, noif, nois* : Neige; *nix. Nois negie* : Neige tombée.

> Elle ne doubtera point à sa maisoun des froids de *neif;* car tous ceus de sa mesnée sont vestus de double vesture.
> *Bible, Proverbes, chap.* 31, *vers.* 21.

> *Non timebit domui suæ à frigoribus* nivis : *omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus.*

Nefaste : Illicite, non permis, défendu; *nefas, nefastus.*

Nef batailleresse : Vaisseau de guerre.

Nef chevalier : Droit qu'un seigneur haut-justicier accordoit à son vassal, de pêcher avec une petite *nef* ou nacelle, et de tuer avec son fusil ou son arc les oiseaux aquatiques.

Nefe, *nef* : Terrein situé entre deux bras de rivière, marais; navire; de *navis.*

Negoce : Affaire ; d'où *négociateur*, facteur, commis de négociant ou marchand ; *negotiator*.

Negries : Vignes sauvages.

Neguelигence : Négligence, nonchalance, paresse ; *negligentia*.

Nëgun, *nëguna*, *nëgus* : Aucun, personne ; *neque unus* ; en bas. lat. *nequus* ; en bas Bret. *necun*, *nigun*.

Neicence : Naissance, nativité ; *nascentia*.

Neie, lisez *neïe* : Née, venue au monde ; *nata*.

Quant or en nostres tens les viles persones et de seculeire vie, desqueiz sembleveit ke hom nient de celeste gloire ne poist présumir *neie* l'ocasion avint parvenir az corones de martyre.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 26.

Dum nostris modò temporibus viles quoque et sæcularis vitæ personas, de quibus nil cœlestis gloriæ præsumi posse videbatur, oborta *occasione contigit ad martyrii coronas pervenisse.*

Neif : Futaille, tonneau ; *navis*. Voyez **Nef**.

Neif : Serf de naissance ou d'origine ; *nativus*.

Neino : Nain, petit enfant ; *nanus*.

Neiplerant : Plant de néfliers, lieu planté de néfliers ; de *mespilum* ; en bas. lat. *neplarius*.

Neir : Noir, de couleur noire ; *niger*. *Voyez* la citation de **Caladrio**.

Neis, *neiz* : Nid d'oiseau ; *nidus*.

Néis : Obligation, ou servitude de nettoyer ; de *nitidare*.

Néis, *néiz*, *nis* : Clair, propre, luisant, nettoyé ; *nitidus* ; en bas Bret. *nect*.

Il disoit que quiconques vouloit avoir poesté seur les Déables, il convenoit qu'il fust *néis* et mondes de ses pechiez.

La Vie des SS. Pères, fol. 15.

Néis, *néiz* : Le nez ; *nasus*.

Eschermirs est quant l'en gabe home seulement de boiche ; moquer peut estre, car l'en gabe en tele maniere que l'en li fet let semblant de vis et fronche l'en lou *néis* et senefie desdeing.

Commentaire sur le Sautier, fol. 4, *V°*.

Néis, *néiz*, *nis* : Blanc, de couleur blanche ; *niveus* ; en anc. Prov. *anaou*, neige.

Néis, *néiz*, *nis* : Même, et de même ; non, pas, nullement, aucun, personne ; *non*, *ne unus* ; encore moins ; *nedum* ; en anc. Prov. *nëgheis*, *nëgueis*, *nëiss*.

Grant joie font Borjoes et autres gens menues,
Néis les legeres femes, les vieilles, les chanues,
O bastons, o avaus, o barres, o maques
Sont venues tout courant.

Roman du Rou.

Béax fils, Amours vainc toutes choses,
Toutes sont sous la clef encloses,
Virgiles *néis* le conferme
Par sentence cortoise et ferme,
Quant Bucoliques cercherez,
Amour vainc tout y trouverez,
Et nous le devons recevoir.

Roman de la Rose.

Neit : Le soir, la nuit ; *nox*.

Neiz : Noyé, perdu sous l'eau.

Neja, lisez *ne ja* : Jamais, non jamais, en aucun temps ; *non jam*.

Merci, Sire, dist le Vilain,
Je sui vostre homme et soir et main,
Et serai tant com je vivrai,
Nejà ne m'en repentirai.

Fabliau du Vilain Mire.

Nekédent, *nekedant* : Cependant, néanmoins ; *nequandò*.

Mais *nekedent* sont à la foie ki par mei lo magisteire del espir par devenz ensi sont apris, ke ja soit ce ke defors lur failhet discipline d'umaine maistrie.

Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 1.

Sed tamen *sunt nonnulli, qui ita per magisterium spiritus intrinsecùs docentur, ut et si exteriùs humani magisterii disciplina desit, magistri intimi censura non desit.*

Nel, *nele* : Ni lui, ni elle, ne le.

Saints Brandins qui tot ce oï,
Li dist, porrient i nous assi



Demorer et user nos vies ?
Nenil, dist-il, Diex *nel* veut mie.
La Vie de S. Brandin.

Nelle. *Voyez* Nylle.

Nellui, *nelui, nullui, nului :* Nul, personne, aucun ; *nullus.*

Or prions donques à celui
Qui refuser ne set *nelui*,
Qui le vuet prier et amer.
Rutebeuf, Complainte de Sargines.

Ne mais, *ne mès :* Pourvu que, excepté, sinon, hormis qu'à, seulement ; *ne jam ;* en bas Bret. *nemed, nemeit, nemerd.*

Avocas doit jurer que il ne soustendra à son essient, *nemès* que de bonne querele et loiale. *Cout. de Beauvoisis, chap.* 5.

Qui se veut aidier des resons qui ne servent *ne mès* que du plet delaier, il les doit dire avant que cheles qui puéent fere la querele perir, où il arroit renoncié.
Même Coutume, chap. 7.

Nemox, *Nemoux :* La petite ville de Nemours, dans le Gâtinois ; *Nemosum, Nemosium, Nemoracum,* de *nemus.*

Nemoz : Lieu consacré à la religion ; *nemus.*

Nemplus, lisez *n'emplus :* Non plus, pas davantage.

Tu seés très mal que cela monte ;
Mon amy, la coustume est telle,
Qui n'a argent, l'on n'en tient compte,
N'emplus que d'une vieille pelle.
Dialogue du Mondain.

Nen, lisez *n'en :* Ni en, ni dans ; non ; on ne, on n'en.

Ledit jour de la Magdalaine,
Quant le Roy rendit l'esperit,
Chascun frappoit à sa poictrine,
N'oncques plus grant dueil *n'en* vid.
Martial d'Auvergne, tom. 2, *pag.* 167, *édit. de Coustelier.*

Li jors venrat k'il el temple ne serat mies offerz *n'en* entre les braz Symeon ; mais defors la citeit entre les braz de la croix.
Sermons de S. Bernard, fol. 105.

Veniet, quandò non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extrà civitatem inter brachia crucis.

Neni, *nani, nenil, nenni, nennil, nenny, nennyl :* Non, jamais ; *nenu, non.* Selon M. Huet, ce mot vient de *ne-hilum,* pour *nihilum ;* en bas Bret. *nen ;* en Allemand *nein.*

Un doux *nenny*, avec un doux souz rire
Est tant honneste, il le vous faut apprendre.
Marot, Epigramme du Ouy et Nenny.

Nenie : Chanson des nourrices pour endormir les enfans ; *nenia.*

Ne-onques : Jamais.

Neporquant, *neporcant, nepourquant, nepurquant :* Cependant, néanmoins, malgré cela.

Nus n'a envie de povreté, et *nepourquant* est-ce la plus seure chose qui soit.
Proverbes de Seneque.

Et *nepourquant* il n'estoit pas coustumier de li batre, et li poise quant ele s'en est partie.
Coutume de Beauvoisis, chap. 57.

Neps : Neveu, fils du frère ou de la sœur ; *nepos.*

Nequant, *neque, nequen, netant,* lisez *ne quant, ne que, ne qu'en, ne tant :* Non plus que, en aucune façon ; *neque.*

Plus traîteur et plus felon
Sunt li pluseurs de Ganelon,
En aus n'a foi *nequ'en* un chien.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 13, *parlant des Paysans qui méprisent les Prêtres.*

S'a raison vient, point n'en croiez
S'ele vos aportoit crucefis,
Ne la croiez *neque* je fis.
Roman de la Rose.

Nequedant, *nequedent :* Néanmoins, nonobstant, à l'avenir, dorénavant, de crainte qu'un jour ; *nequandò,* pour *ne aliquandò.*

Si estoit viex qui trambloit tout, et *nequedant* il fesoit chascun jour miracles, et touz ceus qui venoient à lui, guerissoit-il u desert.
La Vie des SS. Pères, fol. 15, *V°.*

Nequedent par lo main puet la prosperitéiz, et par lo vespre li adversitéiz de ceste munde estre signifijé.

Les Morales de S. Grégoire sur Job, fol. 51, *R°.*

NER : Tendon, nerf, corde à boyau ; *nervus.*

Et dès donques ele senti tout en apert (visiblement) que les *ners* de la jambe, du pié et du bras qui avoient esté contrez par le dit tens, estoient estendus et amoloiez.

Miracles de S. Louis, chap. 35.

NERCHIR : Noircir, rendre noir, devenir noir ; *nigrare, nigrescere.*

NERET : Petite monnoie de cuivre ; *niger ;* en bas. lat. *nigellus.* Le sol *neret* valoit un quart moins que le Tournois, et le Parisis un quart plus que le Tournois.

NERON : La croisée d'un hache, d'un marteau, ou de tout autre instrument qui doit être emmanché.

NERS, *nerte :* Noir, noire, de couleur noire ; l'arbuste que nous appelons myrte ; de *nigritudo.*

NERTE : Noirceur, couleur noire.

NERVIENS : Peuples qui faisoient partie des Gaules, et qui habitoient une partie de la Flandre ; *Nervii.*

NES : Ne les.

En ço est bons ke hom se puet salver,
Et ço est mult qui bien i vout garder,
Qui autres biens i voudra conquester,
Jà à nul tens *nes* i porra trover.

Roman des Romans, parlant du Monde.

Tiex fait devant semblant d'Ermite,
Qui regibe et fiert par derriere
D'ias se doit-on bien traire arriere,
Car Diex méesme s'en detourne,
Nes puet véoir, le dos leur tourne.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 2, *parlant des Hypocrites.*

NÈS, *néis :* Préposition négative, non, jamais, pas même.

Chascun crie, sonez, sonez,
Plus biax miracles n'avint mais,
Ne n'avenra, ce cuit jamais ;
Par ce monstier font si grant feste,
Et Clerc, et Lai, et cest, et ceste,
Et tant de cloches vont sonant,
N'i oïssiez *nès* Dieu tonant.

Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 14, *parlant de la Vierge qui envoia un cierge sur le violon d'un menestrel qui jouoit devant s'image.*

NÉS : Navire, vaisseau ; *navis.*

NÉS : Pur, net, clair, propre ; *nitidus ;* en bas. lat. *nettus ;* en anc. Prov. *nëd, nëde ;* en bas Bret. *naet, néet.*

NESA : Venez ici, venez-vous-en.

NESCU, lisez *n'escu :* Sans son écu, ni écu, ni bouclier ; *neque scutum.*

NESI : Rien ; *nihil sit.*

Car li riche ont si tout saisi,
Que li povres sont tout a *nesi.*

L'Image du Monde.

NESMESME, lisez *nes mesme :* Pas même, ni même.

NE-SOIT-QUE, *n'est que :* A moins que, excepté que. *N'est que ce sont :* A moins que ce ne soient.

NESSENT : Naissent ; *nascuntur.*

NESTRE : Venir au monde, prendre naissance, se former ; de *nasci.*

L'isle qui *nest* en la mer, qui n'avient pas sovent, est à celui qui la porprant.

Livre de Jostice et de Plet, fol. 127, *V°.*

NESTRE, *subst. :* Nativité, naissance, origine ; de *nasci*, pour *nascentia.*

NESUN, *nessun, nessune, nesunc, nesune, nesung, nezun :* Nul, aucun, personne, pas un, sans un ; *ne unus ;* en Ital. *nessuno ;* en bas Bret. *necun.*

Seigneur, ce dist Bertrand, je ne luiterai ja
S'en convenant n'avez tout quanqu'il y en a,
Qu'à mon ante *nesün* de vous ne le dira.

La Vie de du Guesclin.

Ceste monstre que bien est vraie,
Et que nul fier ne se doie
En beneureté de fortune,
Car n'y a seureté *nesune.*

Roman de la Rose.

Mès prenez garde tote voie,
Que Male-boiche ne vos voie ;
S'il vos voist, si le saluez,
Et gardez que vos ne muez,

Et ne fetes chiere *nesune*,
Soit de haine, ne de rancune.
Roman de la Rose.

Net : Neveu, fils du frère ou de la sœur; *nepos*.

Netaieure, *netée, netéieure, netoieure, nettaieure* : Ordure, saleté, immondices que l'on rejette en nettoyant; de *nitiditas*.

Nettéier, *netteir* : Rendre propre, rendre net, clarifier, nettoyer, purifier; *nitidare;* en bas Bret. *neta, netaa, nettat*.

Por laquele chose flors et raims verz de paumiers portaient le jor de la feste, loaient Deu qui lor avoit doné force de *nettéier* le suen luc. *Deuxième Livre des Machabées, chap.* 10, *vers.* 7.

Propter quod thyrsos, et ramos virides, et palmas præferebant ei, qui prosperavit mundari *locum suum.*

Nettelet : Propre, clair, luisant; *nitidus*.

Neu, *neus* : La nuit; *nox;* en bas Bret. et en Gallois *nos;* du Grec *nux*.

Neu : La journée d'un ouvrier.

Neu (rime) : Nuit; de *nocere*.

Neuchestai : Neufchâteau, ville du ci-devant Duché de Luxembourg; *Novum Castellum, Neo-Castrum*.

Neuctantement : De nuit, nuitamment; *noctu;* en b. lat. *noctanter*.

Neuf, *neuffe* : Nef d'église; de *navis*.

Neufme : Droit singulier que les curés de divers lieux, et principalement ceux de Bretagne, vouloient s'arroger, lequel consistoit à prendre la neuvième partie des meubles de leurs paroissiens décédés; *pneuma;* en bas. lat. *nonagium*.

Neule : Pâtisserie fort déliée, connue encore dans quelques provinces du Nord, sous le nom de *noules, noudles*, espèces d'oublies.

Neume : Abrégé ou récapitulation des sons principaux d'une antienne, qui se fait sur la dernière syllabe par une simple variété de sons, sans y joindre aucune parole, quel que soit le mode dont elle est; *neuma;* du Grec *pneuma*. Voyez le *Traité du Chant ecclésiastique*, de l'abbé Lebeuf, page 239.

Neure : Nuire, porter préjudice, faire tort; *nocere*.

Neuroux : Nouvel an, premier jour de l'année.

Neus : De plus en plus.

Neust, lisez *neüst* : Nuisoit, nuisit; *nocebat, nocuit*.

Einsi com il s'esveilla, il se trouva du tout guéri pleinement et curé de ladite enfleure de chascune partie de son visage, autresi comme se il n'i eust onques riens eu de mal, et sanz ce que en son visage demorast trace de cele enfleure, ne autre chose qui li *neust;* et en tout le tens que la maladie devant dite le tenoit, il ne mist ilecques nule médecine pour sa delivrance. *Miracles de S. Louis, ch.* 29.

Neustré : Artisan qui fait et qui vend des meubles.

Neustrie, *Westrie* : Partie de la France occidentale, entre la Loire, la Seine, l'Oise, l'Escaut et la mer, appelée depuis Normandie; ancien royaume qui comprenoit les ci-devant Gouvernemens d'Aquitaine, de Bourgogne et de Provence; *Neustria, Westria*.

Neutantement. *Voyez* **Neuctantement**.

Neuvaine : Neuf, le nombre neuf, l'espace de neuf jours; certaine mesure de grains; *novendium*.

Neuvement : Sans détours, nuement, simplement, immédiatement, nouvellement; *novè*.

Je leur raconterai *neuvement* l'ordonnance de la chose faite, si comme elle a esté baillée.
Roman de Floridan.

Neuve terre, *terre neuve* (faire) : Passer un nouveau bail, affermer de nouveau un bien de campagne.

Neuxant : Nuisible, qui cause du dommage; *nocens*.

Neuxe : Noix, le fruit du noyer; *nux*.

Neuxon : Alimens, nourriture; *nutritium*, *nutritio*.

Neuzes, *neusettes*, *nougettes* : Noisettes, fruits du coudrier; *nuces avellanæ*.

Nevos, *nevou*, *nevoul*, *nevoult*, *nevous*, *nevouz*, *nevoz* : Neveu, fils du frère ou de la sœur; *nepos*; en Messin *nevour*.

Monseignor Hugue fit dire ce coment il estoit clere chose et manifeste par les encienes escritures, coment le Roy Bauduin de Jerusalem, de bone memoire, quant il fu surpris de sa maladie et conéut que il estoit prez de sa fin, véant ses heirs qui aprèz li estoient, ce est assavoir trois seurs et un petit *nevou*; et conoissant la raison de son petit *nevou*, qui estoit de cinq ans d'aage, le fit coroner à ce que il fu plus droit heir.

Assises de Jérusalem, chap. 309.

Nexe : Lien, attache, nœud, union, alliance, engagement; *nexus*.

L'esperit Saint fontaine vive,
Par un ruisseau, et non point moins,
Decourant au cuer des humains
Don très haultain preparé
Nostre *nexe* et embrassement,
Nostre divin embrasement.

Mystère des Actes des Apostres, par personages.

La vostre merci, mon cher pere,
Plus grant bien ils ne peuvent avoir
Que le Saint Esprit recevoir,
Unité et *nexe* eternelle
De nostre amour essentielle,
En tant que nous trois en substance
Somes un Dieu.

Discours de J. C. dans le même Mystère.

Nexer : Joindre, lier, attacher, unir, cimenter; *nectere*.

Neye : Venue, née; *nata*.

Li veriteiz est *neye* de la terre.

Sermons de S. Bernard, fol. 127.

Veritas de terra orta *est*.

Nez : Bateaux, navires; *naves*.

Si issirent des *nez* haut, et lié, et joiant,
Et sur le port s'envont l'un et l'autre embrassant.
. . . .
Ils issirent des *nez* se se sont atornez
Et deseur la mer joiant sont retornez.

Roman de Beauvais.

Nez : Sorte de chalumeau qui servoit pour donner le sang de J. C. au peuple; *nasus*.

Nha, lisez *n'ha* : N'a pas; *non habet*.

Ni : Nid d'oiseau; *nidus*.

Ni, *niance*, *nianche* : Action de nier, négation, déni; *negatio*.

Deux manieres sont de *niance* fere en Court laie dont chacune souffit, l'une si est de nier droitement et tout simplement che qui est proposé contre li, et l'autre si est de proposer fet contraire contre che que l'averce partie dit, et d'offrir loi à prouver.

Coutume de Beauvoisis, chap. 7.

Ni : Non, pas, point; *non*.

Niage : L'action de nettoyer, selon D. Carpentier; de *nitiditas*.

Niant, *nient*, *noiant* : Non, rien, jamais; dans les mots composés, *niant* étoit employé pour, *im*, *in*, *ir*. Voy. **Noiant**.

Ne poons nule chose, chier freire, dotteir desoz si pi moyenéor, ne *niant* ne poons dotteir de si féaule plage.

Sermons de S. Bernard, fol. 59, *V°*.

Non est quod vereamur, fratres mei, sub tam pio mediatore, non est *quod de tam fido obside dubitemus*.

Nice, *niche*, au féminin *nicete*, *nicette*, *niche* : Simple, novice, sans expérience, non instruit, mal-avisé, ignorant, niais; de *nescius*, suivant Ménage; en Langued. *nëci*; en Espag. *necio*. Barbazan pense que *nice* est le diminutif de *novice*, et que celui-ci vient de *novus*. *Promesse nice* : Celle qui est faite sans gage et sans sureté.

Briement s'il set sor soi nul vice,
Couvrir les doit, se mout n'est *nice*.
. . . .

*Elle ne fu ni **nice**, ne ombrage,*
Mais saige et sans nul outrage.
....
Ainçois s'en joue à la pelote
*Comme pucelle **nice** et sote.*
Roman de la Rose.

Nicete fu et ne pensoit
A nul mal-engin quel qu'il soit;
Mès molt estoit lie et gaye,
Car jeune chose ne s'esmaye,
Forz de joer, si com sçavez.
Même Roman.

Nicement, *nichement* : Simplement, sans ruse, sans art, sans malice; *nescienter*. *Cesser nicement*, cesser une criée d'héritage, à cause d'une opposition qui y est faite; *faire nicement*, faire procéder de la part du défendeur, sans que le demandeur au pétitoire ait donné sa demande libellée.

Lors fu mon cors fors et delivres
J'eusse or plus de mil livres
De blaus esterlins que je n'ai;
Mais trop *nicement* me menai,
Bele fus, jeune, *nice* et fole
N'onques d'amours ne fu à l'escole
Ou l'en y leüst de théorique.
Roman de la Rose.

Niceté, *nicetée*, *nicheté* : Simplicité, bonne-foi, candeur, naïveté, timidité.

Nichase, *Nichaise*, *Nigaise* : Nicaise, nom propre d'homme; *Nicasius*; du Grec νικη, victoire; en Messin *Niquelasse*.

Niche : Chose malpropre.

Niche : Jeu, badinage, plaisanterie; *nugacitas*.

Nichereux, *nicheteux* : Vilain, sale, malpropre, paresseux.

Nichereux, *nicheteux* : Plaisant, enjoué, badin; *nugator*.

Nichet, *nicheuf*, *niais*, *nieu*, *niot* : L'œuf couvain qu'on met dans un nid, pour exciter les poules à aller y pondre; de *nidus*.

Nichetée : Sottise, simplicité, enfantillage, naïveté, candeur.

Nichetées : Saletés, ordures, malpropretés.

Nichil : Rien, non, pas, point; *nihil*.

Nichilodos, *nichil-au-dos* : Bel habit, habit dont les devants étoient fort brillans, et dont le derrière, recouvert par un riche manteau, étoit d'une étoffe commune; *nihil ad dorsum*. Ce mot a été généralement appliqué à toutes les choses qui avoient de beaux dehors, et auxquelles l'intérieur ne répondoit pas.

Nicolais, *Niclos*, *Niclous* : Nicolas, nom d'homme; *Nicolaus*.

Nicorace : Hibou, chat-huant, oiseau nocturne; *nycticorax*.

Or vous dirons del *nicorace*
D'un oisel de mauvais estrace,
Fresaie a non en droit Romans,
Cest oisel est ors et puant,
De jor et de soleil n'a cure
Tosjors est tele sa nature
Nuit et tenebres aime adès.
Le Bestiaire.

Nicorée : Fille simple et naïve. *Voyez* Nice.

Nideur : Odeur, senteur; *nidor*.

Niele, *nielle*, *nieule* : Petite pluie froide et même un peu gelée, brouillard ou rosée qui s'attache aux bleds prêts à mûrir, et qui les noircit et les gâte; de *nebula* et de *nigella*, suivant Ménage; en bas Bret. *nicel* et *niful*, ivraie.

Nielle, *nesle* : Certaine espèce d'ancienne monnoie.

Niement : Dénégation, l'action de nier; *negantia*, *negatio*.

Niens, *nient* : Rien, aucune chose; *nihil*. Voyez Niant.

Nièps : Neveu; au féminin *niepce*, nièce, enfant de frère ou de sœur; *nepos*.

Nier : Nettoyer, rendre propre; *nitidare*.

Nieze, *niert*, lisez *n'iere*, *n'iert* : Il n'étoit pas, il ne sera pas ; *non erit*.

Nierelle : Bagatelle, chose de néant, selon D. Carpentier.

Nieu, *niais*, *niau*, *niot* : Œuf de plâtre que l'on met dans le nid des poules, pour les exciter à pondre et à couver.

Nieu : La nuit ; *nox* ; en anc. Prov. *niëch*, *nioch*, *neit*.

Nieule : Sorte de pâtisserie fort déliée, espèce d'oublies ; d'où *neullier*, celui qui les fait ou qui les vend ; *nebula*. Voyez **Neule**.

Niez, *niers*, *niés* : Neveu, petit-fils, nièce, petite-fille ; *nepos* ; en bas Bret. *niez*, *nih*, *nith*.

> Puis la mort du Roi Mesel, fu Roy de Jerusalem, Bauduin ses *niez* qui estoit fils au Marchis, comme vous avez oï.
>
> *Les Lignages d'Outremer, chap. Ier.*

Niez, *niés* : Oiseau pris au nid ; d'où, selon Borel, on a fait, niais, homme sot, qui a le caractère d'un enfant ; mais il est plus probable que ce mot a été formé de *nugax*.

Nigeon, *nigeoneux* : Qui s'amuse à des bagatelles, à des inutilités.

Nigier, *nigéer*, *nigeoner* : Niaiser, s'amuser à des bagatelles, à des inutilités, faire le nigaud ; *nugari*.

Nigosseurement : Sottement, en ignorant, en nigaud ; *nugatoriè*.

Nigremance : Magie, négromancie ou nécromancie ; *necromantia* ; du Grec *νεκρομαντεία*.

Nigromant : Magicien, nécromancien ; même origine que *nigremance*.

Niié, *niiés*, *niiez* : Propre, nettoyé, pur, net ; *nitidus*.

> Et l'ermites li habandoune
> Le cors Diu tout entir li doune :
> Quant il fu acumeniies,
> Si fu si purs et si *niiés*,
> K'il ne remest goute ne lie,
> Ne de pechié ne de folie.
>
> *Le Dict du Barisel.*

Niier : Nettoyer, rendre propre ; *nitidare*. Voyez **Nier**.

Nil : Nul, ni lui ; *nullus*.

Nille : Petit filet rond qui sort de la vigne quand elle est en fleur. *Voy.* **Nylle**.

Nillon, *Minette*, *Nanette*, *Nanon*, *Ninette*, *Ninon* : Diminutifs d'Anne, nom de femme ; *Anna*.

Ninbot : Nain. *Voyez* **Nabe**.

Niou, *nis* : Nid d'oiseau ; *nidus* ; en bas Bret. *nith*, *nyth*.

Nique, *niquet* : Monnoie valant un double ou deux deniers tournois, ou trois mailles ; elle fut fabriquée sous Charles vi, par Henri v, Roi d'Angleterre, qui s'étoit fait reconnoître Roi de France.

Nique : Moquerie, mépris ; de *nicere* ; et selon quelques auteurs, de *nictari* ; en bas Bret. *niq*. Voyez l'article suivant.

Niquet : Un rien, une bagatelle, chose méprisable et de peu de valeur ; geste de mépris ou de moquerie.

Niquet : Assoupissement qui fait aller la tête de côté et d'autre, lorsqu'on est assis.

Niquetar : Se mettre en peine, se soucier ; de *nictari* ; en Grec *nuktazo*, *nyktazo*.

Nis : Pas un ; *ne unus* ; en ancien Prov. *nints*. Voyez **Nesun**.

Nis : Même, pas même.

> O Carité, Roumain, Breton,
> Poitevin, chil dusc'au Perron,
> Saint Jake en terre de Galisse,
> Espagnol, et chil d'Arragon,
> Ne sevent de toi *nis* le non ;
> Les pors de mer d'usc'en Venisse
> Passai, tout sont plain d'avarisse,
> Quant decha mer vi tel malisse,
> En terre de promission
> Cuidai trouver terre sans visse
> Pour chou que Diu a sou servisse
> L'eslut, et la prist mansion.
>
> *Roman de Charité, strophe 26.*

Nisi : Obligation, acte par lequel on s'obligeoit à quelque chose sous certaine peine, si on y manquoit.

Niste, pour *viste :* Sorte de vase; en bas. lat. *vista.*

Nitidation : Éclaircissement, épuration, nettoiement; l'action de laver, d'épurer, de purger, &c.; *nitiditas.*

Nitriere : Lieu où se forme le nitre, et d'où on le tire; *nitraria ;* du Grec *nitron.*

Niule : Brouillard, bruine; *nebula.*

Car il disoit alsi com dunkes cele meisme chose fut conue et des pluisors ke uns ponz astoit dessuz, cui uns noirs fluez et tenebrous decoroit ki gettoit fors puors et nient soffrables *niules.*

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 36.

Aiebat enim, sicut tunc res eadem etiam multis innotuit, quia pons erat, sub quo niger atque caliginosus fœtoris intolerabilis nebulam exhalans fluvius decurrebat.

Nivès : Niveau, état d'une surface plane; *libella.*

Nivol : Nuée, nuage; *nubes.*

No : Noël; *nativitas.*

No : Auge de moulin; *noa.*

No : Particule négative, non, pas, point; *non.*

No : Notre; *noster. A no, à noue :* A la nage; *nando.*

No, *nod :* Nœud, attache; *nodus.*

Nobiliaire : Catalogue ou liste des maisons nobles d'une province ou d'une nation; de *nobilis.*

Nobilitation : Ennoblissement, titre, lettre de noblesse; *nobilitatio.*

Nobilité, *noblece, noblesce, noblois :* Noblesse, grandeur, magnificence, pompe, état brillant, somptuosité, train, équipage, grand appareil, prérogative, droit du seigneur; *nobilitas ;* en anc. Prov. *nobla part,* la plus grande, la meilleure partie.

Nobiliter : Ennoblir, faire un gentilhomme d'un vilain, lui accorder des priviléges; *nobilitare.*

Noble : Monnoie d'Angleterre, que Vossius, cité par Borel, dit avoir été frappée en 1344, sous Edouard III; on l'appeloit aussi, *noble à la rose,* parce que d'un côté étoit la figure d'un navire, et de l'autre, celle d'une rose, qui est les armes des maisons de Lancastre et d'Yorck. Ce fut Raimond Lulle qui fournit l'or au Roi Edouard pour faire cette monnoie, qui étoit d'or très-pur, afin de l'engager à faire la guerre aux Turcs; mais ce Roi lui manquant de parole, la fit au Roi de France, ce qui causa de grandes disgraces à Lulle, qui passoit pour avoir le secret de la pierre philosophale.

Noblesce : Riche et magnifique présent. *Voyez* Nobilité.

Noblois : Homme de haute naissance; *nobilis,* en bas Bret. *nobl, nopl.*

Noc : Gouttière, plomb qu'on met en avance sur les toits, pour faire écouler l'eau.

Noçailles : Droit que les serfs payoient à leurs seigneurs, pour en obtenir la permission de se marier.

Noçailles, *nopçailles, nopces, nopses :* Réjouissances des noces; *nuptiæ, nuptiales ;* en ancien Prov. *nocëiamëns. Faire les nopces :* Avoir affaire à une femme, la traiter comme une nouvelle mariée.

Nocéans, *nochoiers :* Gens de noce, invités à une noce.

Nocëiar : Se marier, faire la noce, avoir envie de se marier; de *nuptias facere, nupturire.*

Nocer, *nocier, noiser, noisier :* Nuire, chercher dispute; *nocere;* en anc. Prov. *nocër, nozër.*

No-cersënt : Jumeau.

No-certeza : Incertitude ; *non certitudo.*

Nocher, *naucher, noclier :* Pilote, patron, conducteur de navire ; *nauclerus ;* en bas. lat. *naucherius, nauclearius, nauvicularius.*

Nochoier : Épouser, se marier.

Nochoier, *nochoior, nocier :* Qui est de la noce, qui y préside, qui en fait les honneurs ; *nuptiator.*

Noclier. *Voyez* Nocher.

No-covinable, *no-covinen :* Inutile, non-conforme, ingrat ; *non-conveniens.*

Nocq : Baquet, cuvier.

Nocter : Murmurer, soupçonner, suivant D. Carpentier.

Noctiluque : Corps qui donne de la lumière pendant la nuit, phosphore, &c. ; *nocte lucens, noctiluca.*

Noctue : Chouette, hibou, oiseau de nuit ; *noctua.*

Nocturnal : Office de nuit, matines ; *nocturnalis.*

Noda : Marque causée par une blessure, cicatrice ; de *nodus.*

No-destenhablë : Inextinguible, indéterminé, irrésolu ; *non-destinatus.*

Noé, *noes, noue :* Nageoires de poisson ; eaux stagnantes, terrein bas et creux où l'eau séjourne ; terres nouvellement mises en prés, pâturage ou prairie marécageuse ; en bas. lat. *noa, noda.*

Noé : Écorce verte de la noix.

Noeche : Noce, mariage.

> *Noeches* sont aussi com li cage
> Qu'on enclot l'oisel sauvage
> Qu'il ne puist au bois rescaper.
> Ne se doit pas chis encouper,
> Qui vigne a, de l'autrui craper
> *Noeches* sont refui pour orage
> *Noeches* sont pour fol acraper.
> Qui veut autrui feme haper,
> *Noeches* font pour trop caut ombrage.
>
> *Miserere du Reclus de Moliens, strophe* 198.

Noef : Le nombre neuf ; *novem ;* et neuf, nouveau ; *novus.*

> Ce fut fet et donné en l'an Nostre Seigneur mil deux cens seissante et *noef* ou mois de Moy. *Cout. de Poitou, citée par Borel.*

> Sa cité fist desor Tamise,
> Moult fu bien faite et bien asise
> Por ses ancissors ramenbrer
> La fist Troie *noeve* apeler.
>
> *Roman du Brut.*

Noel, *nolet, nouel :* Ancien cri de joie (le *polychronium* des anciens) qui correspond au, vive le Roi, de nos jours ; on le crioit au couronnement, aux entrées des Rois et des Reines, et à toutes les grandes fêtes ; *ludus natalis. Jeu de noel, noel bacre, noel le bruyant :* Réjouissance publique. Borel prétend que *noel* est une corruption de *nouvel*, nouveau, qu'il vient de *novus*, et qu'on avoit coutume de crier ce mot aux changemens de règne, et aux entrées des Souverains. Quant à moi, j'adopte l'étymologie de Ménage, qui le dérive de *natalis ;* en anc. Prov. *nadal, nadaou ;* en bas Bret. *nedelec ;* en Gall. *nadolig.*

Noellé, *noellé :* Noueux, plein de nœuds ; de *nodus.*

Noer, *nouer :* Ramer, nager, naviguer ; *nare, natare ;* nouer, faire un nœud, lier, attacher ; *nodare.*

> Cinq home y avoit dedens la Galie, qui la gardoient, dont li uns fu ocis, et li quatre s'en eschaperent qui saillirent en la mer, et s'en vindrent *noant* jusques à la rive.
>
> *Guillaume de Tyr, fol.* 146, *r°.*

Noeraye, *noue :* Pré situé dans un lieu bas, pâturage marécageux ; d'où *noette*, petit pré.

Noerie : Crue, abondance d'eau.

Noerresce : Sorte de serpent aquatique.

No-esclavable : Qui n'a pas de soin, incompréhensible ; *non-vestigabilis.*



Noex : Jour de la naissance de J. C.; de *natalis*.

Une semaine fait un mois
Et quatre Pasques a en l'an,
Et quatre feste saint Johan,
Quatre Toz sainz, quatre *Noex*,
Et quatre festes Chandeleurs.
Fabliau de Coquaigne.

Noguette, *nacquette, naguette* : Revendeuse de toile. *Voy.* Nacquet.

Noguierre : Gouttière, plomb par lequel les eaux de pluie s'écoulent.

Nohé : Le patriarche Noé. *V.* Noe.

Nohier : Noyer, arbre qui porte des noix; de *nux*. Dans un ancien inventaire fait à Angoulême, on lit :

Item, un chalit de bois de *nohier* fait en menuiserie.

Noi, lisez *n'oï* : N'entends, n'eus; d'*audire* et d'*habere*.

Noiai, *noiau, noiel* : Bouton d'habit, nœud, et généralement tout ce qui servoit à attacher; *nodulus*.

Noiant : Qui nie; *negans*.

Noiant, *noient, noyant* : Préposition négative, rien, néant, inutile; au figuré, un aventurier, un homme de rien, un misérable. La Ravallière le dérive de *negare*, mais il vient de *nihil stans*; en anc. Prov. *nient*; en bas Bret. *neant*.

D'autrui aise est-il *noiant*.
Fabliau des deux Changeurs.

Ensi vot Diex former le monde
En cui toutes bontés habonde,
Ains riens par lui faite ne fu
A qui il ne dona vertu
Tele com il déust avoir;
Autrement eust-il por voir
Fait aucune riens pour *noiant*,
Et sans raison outréement.
L'Image du Monde.

Richece d'avoir ne de terre
Que chascun bée ore à conquerre;
Ne vaut *noient* contre la mort,
Ele prent ainçois le plus fort,
Et le plus bel et le meillor
Qu'ele ne fet tout le pior.
Bible de Berze, vers 627.

Noianter, *noiantir* : Anéantir, rendre nul.

Noiaux, *noyaux* : Boutons d'habits; de *nodus*.

Et encores i avoit-il
Un ouvrage noble et soutil
A *noiaux* d'or au col fermoit.
Roman de la Rose.

Noié : Nié, refusé; *negatus*.

Noielé, *noileux, noilleux* : Noueux, plein de nœuds; *nodosus*.

Noier, *noyer* : Couvrir, inonder, submerger; *inundare*; nier, refuser; *negare*.

Or te vueil si à moi loier,
Que tu ne me puisse *noier*
Ne promesse, ne convenant.
Roman de la Rose.

Noieux, *noyeux* : Envieux, querelleur, difficile; de *noxiosus*.

Noif, *nois* : Neige; *nix, nivis*; du Grec *niphas*; et non pas, noix, fruit du noyer, *nux*, comme le prétend l'auteur du Glossaire du Roman de la Rose.

La gorge aussi avoit très-blanche
Come est la *noif* dessus la branche.
. . . .
Pour ce n'est droit que compte face
De sa beauté, ne de sa face,
Qui tant est avenant et belle,
Que fleur de lys en Mai nouvelle
Rose sur rain, ne *noif* sur branche,
N'est ni vermeille, ne si blanche.
. . . .
Chascun sa mesgnie apela,
Tous y acourent pesle mesle,
Onques plus espès ne *noif*, ne gresle,
Ne vi voler que ces coups volent.
. . . .
Les chaus estez, les froids yvers,
Font-il par leurs regars divers,
Et font les *noifs* et font les gresles,
Une heure espesses et l'autre gresles.
Roman de la Rose.

Noiremberg : Nuremberg, ville d'Allemagne; *Norimberga*.

Noirés : Monnoie des Comtes de Soissons; *niger*. Voyez Neret.

Noirté, *noirté* : Noirceur ; *nigredo*.

Noirier, *noiriere*, *noirois*, *noirrois* : Noir, noirâtre, de couleur noire ; *niger*, *nigra*.

Noiron : Nom propre d'homme, l'Empereur Néron ; *Nero*.

Nois : Neige ; *nix* ; noix, amande ; *nux*. *Nois de coudre*, noisettes ainsi nommées du bois qui les produit ; de *nux* ; en bas Bret. *nozel*.

> Et les gelées et les grans *nois*
> Avienent par l'air qui est frois.
> ....
> On voit dans les hautes montaignes
> Beaucoup plus de *nois* que en plaignes.
> *L'Image du Monde.*

Noisance, *noisement* : Disposition à nuire, dommage, perte, préjudice ; de *nocere*.

Noise, *noixe*, *noyse* : Querelle, rixe, dispute, murmure, bruit, débat, tumulte, toute espèce de bruit, son des instrumens, cris de joie, bruit que font plusieurs personnes assemblées ; *noxia* ; en anc. Prov. *nois*, ennui, importunité ; en bas Bret. *noas*.

> Li roxignau alors s'efforce
> De chanter et de faire *noise*.
> *Roman de la Rose.*

> Je vieng, dist-il, de cele cité où l'en fesoit unes noces, si esmui une si grant *noise*, qui se sont presques tous entretuez.
> *La Vie des SS. Pères, liv.* 2, *fol.* 66.

> La *noise* que il (les Sarrazins) menoient de leurs nacaires et de leurs cors Sarrazinnois estoit espouvantable à escouter.
> *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Noiser, *noisier* : Contester, disputer, débattre, quereller, s'amuser, hésiter, balancer, être dans l'incertitude ; de *nocere* ; en b. Bret. *nouasout*.

> Uns autres oistors est Sauvages,
> Et moult est divers ses usages,
> Car il ne veut aprivoisier
> Pour chose qu'on sache *noisier*.
> *Le Volucraire.*

Noiseux, *noisif* : Querelleur, nuisible, préjudiciable, qui fait du tort ; *noxius*, *noxiosus*.

Noisille, *nesille* : Noisette, fruit du coudrier ; de *nux*. Ces mots sont encore en usage à Blois et dans le Berri.

No-laisat : Pur, sans tache, net, non endommagé ; *non læsus*.

Noler : Boutonner, attacher avec des boutons ; *nodare*. Voyez **Noiau**.

Nolet : Noël, jour de la naissance du Seigneur. *Voyez* **Nau** et **Noel**.

Noliger, *nauliser* : Frêter, ou louer un vaisseau à quelqu'un.

Nolis, *naulage*, *naulis*, *naulisement*, *naulissement* : Louage d'un navire ; salaire des matelots et des autres employés d'un vaisseau ; *naulum* ; du Grec ναῦλον.

Nollure, pour *nodure* : Garniture de boutons, suivant D. Carpentier.

Nolz : Auge, baquet.

Nomance, *nomancie* : L'art de deviner ce qui peut arriver d'heureux ou de malheureux à une personne, en examinant les lettres de son nom de baptême ; *onomantia* ; du Grec ὄνομα, nom, et de μαντεία, divination.

Nomarque : Qui préside à un *nome*, gouverneur d'une province ; *nomarcha* ; du Grec νομὸς, et d'ἀρχὴ. Voyez **Marche**.

Nomble : Ventre des bœufs ou des vaches, la partie qui s'élève entre les cuisses du cerf ; longe de veau, échinée de porc ; d'*umbilicus* ; en bas. lat. *numble*.

Nombre, *nombrée* : Dénombrement, action de compter ; *numeratio*.

Nombreusement : En grand nombre, en foule ; *numerosè*.

Nome : Loi, quartier, province, région ; *nomarchia*.

Noméie : Réputation, renommée, bonne opinion ; de *nominatio*.



Il oyat anzois luy mismes : por espardre l'odor de sa propre *nomeie*.

Sermons de S. Bernard, fol. 113.

Ungit potius ièmetipsum, ut propriæ fragrantiam opinionis *respergat.*

Nomer : Dire, appeler, dénommer, publier ; *nominare ;* en anc. Prov. *nominativar.*

Nominataire : Celui qui étoit nommé à un bénéfice ; de *nominator,* pour *nominatus.*

Nominateur : Celui qui nommoit ou qui avoit droit de nommer à un bénéfice ; *nominator.*

Nomique : Officier ecclésiastique qui étoit chargé de faire observer les rits et les usages reconnus dans la célébration des offices ; *nomodotes, nomicus ;* du Grec *νομὸς.*

Nommée : Aveu, dénombrement, déclaration faite au seigneur dominant, de tous les fiefs, droits, héritages qu'on reconnoissoit tenir de lui ; *nominatio ;* en anc. Prov. *nommativansa.* Voyez Nombre.

Nommer : Blâmer, reprendre en nommant ou en articulant des faits ; *nominare ;* en bas. lat. *nommare.*

Nomnadamën : Nommément, expressément ; *nominatim.*

Nomnado : Nommé, renommé ; *nominatus.*

Non, *nons :* Nom ; *nomen ;* cause, raison, sujet.

Aucuns est obligiez ou en son *non*, ou en autrui. Cil qui est obligiéz en autrui *non*, est apelez plege.

Livre de Jostice et de Plet, fol. 158.

Non (se) : Sinon ; il faut remarquer, pour l'intelligence des Manuscrits, que nos anciens poëtes étoient ordinairement dans l'usage de séparer ces deux particules par un mot, en sorte que, si on n'y fait point attention, on a souvent beaucoup de peine à pouvoir les entendre.

Maintes gens dient que en songes
N'a *se* fables *non*, et mensonges.

Commencement du Roman de la Rose.

Qu'à venimeux et à felon
Ne doit-on faire *se* mal *non.*

Christian de Troye.

Nona : Biens, facultés, possessions, provisions de bouche ; *annona.*

Non a : Il n'a pas, il n'y en a point. Dans Pathelin, le Drapier parlant des six aunes de drap, dit :

Il les a éues vrayement ;
Non a, il ne se peut joindre,
J'ay véu la mort qui le veult joindre,
Au moins où il le contrefaict :
Et si a, il les print de faict
Et les mist dessoubs son aisselle
Par sainct Marie la belle,
Non a, je ne sai si je songe.

La Farce de Pathelin à cinq Personnages, par Pierre Blanchet, Mss. de la Bibl. Impér., Fonds de la Vallière, in-4°, n° 3343.

Et qui renouvelle son clam, se il ne croisse ou change aucune chose, et l'autre dié que il a créu ou changié au clam, die que *non a.*

Assises de Jérusalem, chap. 52.

Nonaage, *nonage,* lisez *non-aage, non-age :* Minorité, l'âge d'impuberté ; de *non* et d'*ævum.*

L'an n'a pas aucion de tricherie contre *non aage*, mès il a aucion contre autre ; se cil qui est *non aagé* croit deniers à celui qui est moins de aage, cil à menor cause qui l'argent baille que celui qui le reçoit.

Mss. de la Biblioth. Impér., n° 8407, *fol.* 34.

Non-agé, *non-aagé :* Mineur, jeune homme impubère.

Nonain, *none.* Voyez Nonnain.

Noncer, *nonchier, noncier :* Annoncer, rapporter une nouvelle, instruire, faire savoir, dire, apprendre, indiquer, marquer, signifier, déclarer ; *nunciare.*

Or vous ai dit du sens l'escorce
Qui fet l'intention mucer,
La nouvelle vous vueille *noncer.*

Roman de la Rose.

Nonchalant : Indolent, négligent,

paresseux, qui ne se soucie de rien; qui n'a point d'ardeur; *non calidus.*

NONCHALOIR : Nonchalance, paresse, indifférence, défaut de soin, indolence.

NONCHALOIR : N'avoir point de zèle pour une chose, s'en soucier peu, la négliger, être mou, indolent, négligent; *non calere. Mettre à nonchaloir, mettre en nonchaloir :* Remettre, abandonner, différer, oublier, mépriser.

> Mais d'en issir est la maistrie,
> Si mets l'amour en *nonchaloir,*
> Qui te puet nuire et non valoir.
>
> *Roman de la Rose.*

NONCHIER, *noncher.* V. NONCER.

NONCIAITURE : Fonction ou charge de *nonce*, d'envoyé; message, rapport; *nunciatura*, de *nunciatum.*

NONCIATION, *annonciation :* Action d'annoncer une chose, une nouvelle; *nunciatio.*

NONCITÉ : Besoin, nécessité; *necessitas.*

NONCONTRESTANT : Malgré, nonobstant.

NON-CORROMPENDAMENS : Inviolablement, avec droiture; *non corrupté.*

NONDIEN, *nondinaire, nondinal, nundien, nundinaire, nundinal :* Ce qui concernoit les *nondines*, ou marchés qui duroient neuf jours; *nundinarius, nundinalis.*

NONDINATEUR, *nundinateur :* Qui alloit aux *nondines; nundinator.*

NONDINE, *nundine :* Foire, marché qui duroit neuf jours; *nundina*, de *nonus* et de *dies.*

NONE. *Voyez* NONNAIN.

NONE : Neuvième, la neuvième heure du jour, celle de trois heures après midi; le soir; neuvième denier que l'on payoit pour certains biens; *nonæ;* en bas Bret. *non. None passée :* Le temps de la journée depuis trois heures après midi. *Voyez* KALENDE.

> Et dura le poingnéis (le combat, la bataille) du soleil levant jusqu'à la *none.*
>
> *Hayton, page* 249, V°.

> Sire, je sai bien que ce monte,
> Dist la Dame, se Diex me saut;
> Mes s'engins et sens ne me faut,
> Par tens m'en vodrai bien venger,
> Et miex le porrez ledenger,
> Et prendre de honte plus male
> Vostre mestre chanu et pale,
> Si je vif demain jusqu'à *none*,
> Et amors sa force m'en dône.
>
> *Le Lay d'Aristote.*

NO-NÉD : Sale, malpropre, impur; *non nitidus.*

NONER, *nonner :* Faire un petit repas vers le soir, goûter.

NONERIE : Couvent de nones ou de religieuses.

NONETTES : Épingles. *V.* NONNAIN.

NONNAIN, *nonain, nonette, nonnaine, nonnane, nonne :* Religieuse, pénitente, veuve qui se consacroit au Seigneur; de *monialis;* en bas. lat. *nonna, nonnana, nonnanis;* de là une rue à Paris, qui s'appelle rue des *Nonnains d'Hieres*, et non pas des *Nonandières.*

> Car nient lonz de son monstier conversoient dous femmes *nonains* en lur propre liu, ki de noble lingie furent neies, azqueiz uns religions hom donoit servise à l'us de la deforaine vie.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *ch.* 23.

> *Nam non longè ab ejus monasterio duæ quædam sanctimoniales fœminæ nobiliori genere exortæ, in loco proprio conversabantur, quibus quidam religiosus vir ad exterioris vitæ usum præbebat obsequium.*

NONNE : Nom, surnom; *nomen.*

NONNETIER : Espèce de meuble ou d'ustensile de ménage.

NONNEURE, lisez *n'onneure :* N'honore; *non honorat.*

NONOBSTANCE : Clause dérogatoire.

NO-NOMBRALS : Innombrable, qu'on ne peut compter; *non numerabilis.*



No-pensado : Imprévu, auquel on n'a pas pensé; *non pensatus.*

Nonper, *nonpareille :* Sans égal; *non parilis.* Dans tous les anciens auteurs, c'est la Sainte Vierge qu'on désignoit ainsi.

> Des Dames j'en diray merveille
> Pour l'amour de la *Nonpareille.*
> *Le Miroir des Dames.*

Cette pièce de poésie commence ainsi :

> Pensant à la Royne des Anges.

Non plevine : Défaut en justice, terme, fin; *non plus ultra;* en bas. lat. *non plevina.*

Non prix : Bas prix, vil prix; de *non* et de *pretium.*

Non-puissance : Impuissance, foiblesse.

Nonques : Jamais; *numquam.*

Non-sachance : Ignorance.

> Lors li fait li grâce Diu, je ne di mie entendre sans plus, mais sentir à chertes et aperchevoir se *nonsachance,* et que il ne set nient.
> *Les XV Joies de Nostre Dame.*

Non sachant : Ignorant; *nesciens. A loi de non sachant,* comme un ignorant.

Non savoir : Ne pas savoir, ignorer; *nescire.*

Non savoir : Ignorance, incapacité, stupidité.

Noous : Nos, nous, à nous; *nos, nobis.*

No-poderos : Impossible, inconséquent, sans pouvoir; *non ponderosus.*

Noqueter : Claquer les dents par le froid.

> Regnault donques demeura en chemise et tout deschaussé, et si fesoit grant froit, et neigeoit continuelement, il ne savoit que faire, et voyant la nuit venue, tremblant et *noquetant* les dents, commença regarder çà et là pour véoir aucun logis. *Le Cameron de Bocace.*

Noquetis : Claquement de dents causé par le froid.

> Je te prie, ami, levons nous, et allons véoir se estaint est cestui feu, ouquel cestui mien nouvel amant ardoit, et quant ils furent levez du lict et venuz à la fenestre, ils virent l'escolier qui legierement dansoit au son du *noquetis* de ses dents pour la froideur que il souffroit, et les deux amans ne avoient véu autrefois semblable dance.
> *Le Cameron de Bocace.*

No-racontable : Qu'on ne sauroit dire, qu'on ne peut révéler.

Norais, *norois, norrois :* Homme du Nord; *norax. Cheval norais :* Cheval d'un pays du Nord.

Nore, *nyere :* Bru, belle-fille, femme du fils; *nurus;* en b. lat. *nora.*

Norguege, *Norguinge :* La Norwège.

> Dist Artus que m'en passeroit
> Et tote France conquerroit,
> Mès primes en *Norguinge* iroit.
> . . . .
> Que Loth de *Norguege* Rois estoit.
> *Le Roman des Bretons, parlant du Roy Artus.*

Norissement, *norrissement, nurissement :* Nourriture, aliment; *nutritio.*

> Ypocras dunkes li responéit
> En teu manere, si li diséit
> Pur céo manguz, ke vivre pusse,
> Ne vif pas pur céo ke mangusse,
> Kar *norrissement* est pur durance
> Ne mie la reverence sans dutance.
> *Les Enseignemens d'Aristote.*

C'est ce que Molière fait dire à Valère, dans sa comédie de l'Avare : Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.

Normans : Homme du Nord; en bas. lat. *Normanus;* du Saxon *man;* et de la bas. lat. *northus,* suivant quelques auteurs. *Voyez* Man.

> Mant en Engleiz et en Norrois
> Senefie home en Franchois,
> Ajoutez ensemble *nort* et *mant,*
> Ensemble dites donques *Normant,*
> Cest hons de North en Romans,
> De là vient le non as *Normans.*
> *Roman du Rou.*

Norme : Règle, équerre, plan, chose régulière; *norma*.

Norois, *norrois* : Orguéilleux, fier, hautain; homme du Nord.

Norole : Brioche, sorte de pâtisserie.

Norreture, *norriage*, *norrin*, *noureture*, *nourreture*, *nourris* : Bétail qu'on nourrit et qu'on élève; d'où *norriguié*, celui qui nourrit et qui élève le bétail. *Faire norrin* : Élever du bétail.

Nortin : Homme noir; *nigricans*.

Norvoie : La Norwège.

Nos, lisez *n'os* : Je n'ose; *non audeo*.

Nos : Notre, nous, à nous; *noster, nos*. *Nos choses* : Notre fortune, nos biens.

Nos nos poons deffendre o armes de celui qui vient sur *nos* o armes.
Liv. de Jostice et de Plet, fol. 144, *V°*.

Cil de la vile qui virent les leurs gens si malement mener, saillirent hors o granz routes (troupes, compagnies), et passerent le pont et se ferirent entre les *nos*.
Guillaume de Tyr, fol. 42.

Noscome : Hôpital, Hôtel-Dieu; *nosocomium*.

Nose : Noix, fruit du noyer; *nux*.

No-sènado : Insensé, imprudent; *non sensatus*.

No-sia : Non sans doute, non pas, à Dieu ne plaise; *non sit*.

Nosme : Nom; *nomen*.

Nosmé : Dénommé, nommé; *nominatus*.

Nossailles : Temps où l'on peut se marier; de *nuptiæ*.

Nost, *nostr'*, *nostre* : Le nôtre, qui est à nous, qui nous appartient; *noster*.

Li Prevost ne *nostre* Sergent ne semondra aucun des borjois, se ce n'est de *nostre* consentement. *Ancienne Cout. d'Orléans*.

Not : La nuit, le soir; *nox*; noix, fruit du noyer; *nux*.

Not, lisez *n'ot* : N'eut; *non habuit*; n'entend, n'écoute; *non audit*. *Il n'ot oï* : Il n'eut entendu.

Onques nul bien n'ama qui les fames *n'ot* chier,
Lor vertus et lor grâces font moult à merveillier,
C'on les puet aussi bien de lor preu consillier,
C'on en porroit à tors un bien courant levrier.
L'Evangile des Femmes, strophe 3.

Notable : Bon mot, sentence choisie, proverbe remarquable, apophthegme; de *notabilis*; en bas Bret. *notabl*.

Aux fols desplaist ouyr un bon *notable*.
Menus propos de Gringoire.

Notable, *notauble* : Distingué, remarquable; *notabilis*; en bas Bret. *notabl*.

Note : Chanson, air à chanter; *nota*. *Messe et office à note*, fête solennelle; *messe sans note*, petite messe, basse messe; *note Loerenges*, musique de Lorraine, la meilleure du XIII[e] siècle, suivant le Roman de la Rose, et plusieurs autres ouvrages. Cette opinion vient sans doute de ce que Charlemagne fit venir des chanteurs Romains, pour adoucir la rudesse et l'âpreté du chant François; qu'il établit trois écoles de chant, savoir, à Paris, à Soissons et à Metz; cette dernière surpassa tellement les deux autres, que bientôt, en France, l'on ne se servit plus que de l'expression de *chant Mecien* ou *Messien*, pour désigner une musique douce, agréable et chantante; il fut en si grande réputation, dit l'auteur d'un Traité de Chant ecclésiastique, qu'encore aujourd'hui, parmi ceux du pays qui parlent Latin, on appelle une hymne *chant Mecien*. Vid. *Annal. et Hist. Francorum, ab anno* 708 *ad an.* 990, *sub vita Caroli magni Francofurti*, 1594.

Icelle est la très mignote
Note

Qu'Amors fait savoir ;
Avoir
Qui puet belle Amie,
Mie
Nel doit refuser.
User
En doit sans folie :
Lie
Est la paine as fins Amans.

Chanson de Gilles le Viniers, citée par le Grand d'Aussi.

NOTICE : Connoissance, intelligence, notoriété; *notities, notitia.*

NOTONNIER, *notenier, nothonnier, notonier :* Pilote, matelot, conducteur d'une barque ou d'un vaisseau, marin, marinier; *nauticus.*

Lors appele le Roy les mestres *nothonniers* devant nous, et leur demanda quel conseil il donroient du cop que sa nef avoit reçéu.

Joinville, Hist. de S. Louis.

Nos devons entendre *notenier* cil qui moine nef, ja ce que l'an apele *noteniers* toz cels qui sont en nés, mès li Provoz entant solement dou mestre de la nef.

Mss. de la Biblioth. Impér., n° 8407.

NOTORIE : Office de notaire, notariat.

NOTRE DAME EN POULLÉE (la) : L'Assomption de la Vierge.

NOTULE : Minute de notaire; *notula.*

NOU : Nœud, bouton; *nodus.*

NOU, *noue :* Action de nager. *A la noue :* A la nage.

NOUAILLEUX, *nouaillé, nouailleus, nouilleux :* Plein de nœuds; *nodosus.*

NOUE, lisez *nove :* Terrein humide et gras, abondant en herbes, dans lequel on mène paître les bestiaux; terre nouvellement mise en pré; c'est aussi ce que, dans quelques provinces, on appelle *novale*, terre inculte nouvellement labourée; de *novus.*

NOUE, *nouel, novel :* La fête de Noël; de *natalis.*

NOUEL, au plur. *nouiax :* Bouton, nœud; d'où *noueller, nouler*, boutonner, attacher avec des boutons ou des attaches; *nouelêure*, garniture de boutons; *nouilleux, noullu*, noueux, plein de nœuds ou de boutons.

NOUEMENT DE L'AISGUILLETE : Impuissance accidentelle, espèce de maléfice qu'on attribuoit aux prétendus sorciers.

NOUER : Nager, aller à la nage; ramer dans un bateau; *natare, nare.*

NOUERADIER : Noyer, arbre qui produit des noix; d'où *noueraie, noueroie*, lieu planté de noyers.

NOUESTRE : Notre, qui est à nous; *noster.*

NOÜEURE, *noeure :* Nageoires de poisson; l'action de nager; de *nare.*

Et quant li flueve se desrivent,
Li poissons qui lor flueve sivent,
Si comme il est droiz et resons,
Car ce sunt lor propres mesons,
S'en vont comme Seignor et mestre,
Par chanz, par prez, par vignes pestre,
Et s'esconsent delez les chesnes,
Delez les pins, delez les fresnes,
Et tolent as bestes sauvaiges
Lor menoirs et lor heritaiges,
Et vont ainsinc partot najant,
Dont tuit vis s'en vont enrajant
Bacus, Cerès, Pan, Cibelé,
Quant si s'en vont atropelé
Li poissons à lor *noéures*,
Par lor delitables pastures :
Et li satirel et les fées
Sunt molt dolent en lor pensées,
Quant il perdent, par tiex cretines
Lor delicieuses gaudines.

** Roman de la Rose, vers 18385.*

NOULER : Attacher avec des nœuds ou des boutons, boutonner.

NOULLON : L'écorce verte de la noix.

NOUNE : Nom, dénomination, qualification; *nomen.*

Ton *noune* plus oultre ne serra apellé Abram, mais Abraham.

Bible, Genèse, chap. 17, vers. 5.

Nec ultrà vocabitur nomen *tuum Abram : sed appellaberis Abraham.*

Et Adam apela par lour *nounes* totes choses almeles, et toutes les volatilz de ciel et totes les bestes de la terre.

Genèse, chap. 2, vers. 20.

Appellavitque Adam nominibus suis cunctis animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ.

Nour : Honneur, religion ; *honor.*

Nourer : Refuser, ne point écouter une demande ; *nolle.*

Nourreture, *nourreture, nourrissement, nourriture :* Maison, famille ; éducation, action d'élever.

Nourreçon, *nouri, nourris :* Nourrisson, enfant qu'on allaite, enfant élevé dans une autre maison que la maison paternelle ; l'on appeloit ainsi les pages ; nourriture, aliment ; *nutritus, nutritium.*

Nourrisson : Prix qu'on donne à une nourrice pour les soins qu'elle apporte à élever un enfant.

Nous : Nos.

Nouteilleux : Noueux, plein de nœuds.

Nouvelier, *nouvelleur, nouvellier, novelier :* Qui aime le changement, la nouveauté, remuant, inconstant, léger ; nouvelliste, qui aime à entendre et à débiter des nouvelles ; *novator.* Dans le Roman de la Rose, la Fortune a l'épithète de *noveliere,* à cause de son instabilité.

Nouvelté, *nouvelleté, novalité, novalté, noviauté :* Innovation, nouveauté, renouvellement ; en terme de palais, trouble dans la possession de quelque chose ; *novitas.*

> Onques encores n'avoit esté
> Si joieux, ne ne fu si haitié
> Pour la grant delectableté,
> Que j'éus de la *nouvelleté*
> Et lor congnéus bien et vi
> Que Oiseuse m'avoit bien servi.
>
> *Roman de la Rose.*

Novain : La neuvième partie de quelque chose.

Novale : Terre nouvellement défrichée et mise en valeur ; *novalis.*

Novale, *novele, nuvelle :* Événement, nouvelle, avis, rapport, récit ; de *novellus,* pour *novitas, novatio.*

> David amad l'altre fille Saul, ki fud apelée Micol, è la *nuvele* veni à Saul et mult li plout, è si dist : ja li durrai pur ço que ele li seist à eschandele è à mal, è que li Philistien le metent à mort.
>
> *Le premier Livre des Rois, chap. 18, v. 20.*
>
> *Dilexit autem David Michol filia Saul altera. Et nuntiatum est Saul, et placuit ei. Dixitque Saul : Dabo eam illi, ut fiat ei in scandalum, et sit super eum manus Philisthinorum.*

Novation : Changement, innovation ; altération d'un titre ; *novatio.*

Noveine : Neuvaine, acte de religion qui dure neuf jours.

Novel, *novels, novelz, noviaus, noviaux, noviauz, noviax :* Neuf, nouveau ; *novellus.*

> De pourpre fust le vestement
> A richesse si noblement,
> Qu'en tot le mont n'éust plus bel,
> Miex fet, ne alsi plus *novel :*
> Portraites y furent d'orfrois,
> Histoires d'Emperéors et Rois.
>
> *Roman de la Rose.*

Noveler : Entendre ou apprendre des nouvelles.

Novelle. *Voyez* Novale.

Noviauté. *Voyez* Nouvelté.

Novice, *novisse, novisserie :* École, noviciat.

Nowel : La fête de Noël ; de *natalis.*

Noxer : Frapper du talon en dansant ; faire du tort, être préjudiciable, nuire ; de *nocere.*

Noy : Débat, contestation ; *noxia. Mettre en noy :* Débattre, contester. *Voyez* Noise.

Noyant, *noyent.* Voyez Noiant.

Noyeraie : Lieu planté de noyers ; *nucetum ;* en anc. Prov. *nochiera ;* en Langued. *nougaredo, nouzieiro.*

Noyeux : Noueux, plein de nœuds.

Noyfz, *noyz :* Neige ; *nix.*

Nu, au féminin *nue :* Simple, neuf, sans expérience, sans finesse ; *nudus.*

4

Trop m'ennuye qu'elle ne laisse en paix le jeune Chevalier, car je le voy *nu* et taisant (ne disant mot); j'apperçoy assez que peu escoute à son langaige, il semble assez à le véoir que son quacquet luy ennuye; ainsi la belle Flourentine en elle-mesme par grant envie se complaint. *Roman de Gerard de Nevers.*

Nu : Vide, dénué, découvert; *nudus*.

Nualz : Méchamment; *nequiter*.

Malement uverad Ambri vers nostre Seignur et assez *nualz* que nulz ki devant lui regnast. *Bible, IIIe Liv. des Rois, ch.* 16, *v.* 25.

Fecit autem Amri malum in conspectu Domini, et operatus est nequiter, *super omnes qui fuerunt antè eum.*

Nubelle : Instrument de musique que je n'ai trouvé cité que dans Guillaume de Machault; en basse lat. *nubalis.*

Nubileux : Nébuleux, triste, chagrin; *nebulosus.*

Nuble : Sorte de pâtisserie fort légère, espèce d'oublies; de *nebula.*

Nuble : Longe de veau, échinée de porc.

Nuble : Qui a la vue basse, qui ne voit pas clairement, myope; *nebulosus.*

Nublece, *nublesce, nublesse, nulece :* Nuée, nuage, amas de nuages, obscurité; *nubes, nebula.*

Nuée : Privée, dénuée.

Nuef, *nués, nuez :* Le nombre neuf; *novem.*

Nués, *nuef, nuefs :* Neuf, nouveau, qui n'a point encore servi; *novus;* au féminin *nueve*, neuve; *nova.*

Tant en donerent qu'à Grant-mont
Clerc el provoire sougiet sont :
Ce fu uns comandemmens *nués*,
Là va li chars devant li bués.
Bible Guiot, vers 1576.

Nuesces : Noces, épousailles; *nuptiæ.*

Nuesse, *nuece, nuepce :* Nudité, manque, défaut, simplicité; étendue d'une seigneurie féodale ou censuelle; *nuditas;* en anc. Prov. *nudëza. Tenir un fief en nuesse,* ou *en nuece,* ou *en nuepce,* ou *de nu à nu,* ou *nuement,* c'étoit le tenir immédiatement, et en avoir la seigneurie féodale; *tenir un fief à nuesse d'un seigneur ou du Roi,* c'étoit relever d'eux immédiatement, sans moyen.

Nuevisme, *nuevizme :* Neuvaine, neuvième; *novendium.*

Le *nuevisme* (commandement) est qu'on faie le lit son voisin, chest qu'on ne voist à autrui fame. *Le Miroir du Chrestien.*

Nugacion : Petit mensonge fait en plaisantant; *nugacitas.*

Nuisance, *nuisançon, nuisement, nuysement :* Peine, ennui, incommodité, obstacle, tort, préjudice, dommage; *nocentia.*

Je n'ay visé en riens vostre plaisance,
Ne n'ay pensé pourtant à vous desplaire;
Pour vos plaisirs ou pour vostre *nuisance*
Je ne differe en rien.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Nuisançons, *nuizançouz :* Ennuyeux, nuisible; *nocens.*

Nuit : Veille d'une fête, le jour qui la précède; de *nox,* nuit, le couchant.

Nuitantré, *nuit entrée :* Entrée de la nuit, commencement de la nuit; *noctis introductio.*

Nuitée, *nuitié :* L'espace d'une nuit; de *nox, noctis.*

Nuitier, *nuittier :* Le soir, la nuit commençant.

Nule fois, *nulle fieie, nulle fois :* Jamais, nullement; de *nulla* et de *vicis.*

Nuls biens ne venroient où païs pour la grant chaleur du soleil qui ardoit tout, pour ce que il ne pluet *nulle fois* où païs.
Joinville, Hist. de S. Louis.

Nule riens : Nulle chose; *nulla res.*

Nullour : Ce qui reste d'une succession après l'acquittement des dettes.

Nului, *nelui*, *nuili*, *nulli*, *nullui*, *nulluy*, *nully*, *nuls*, *nulx*, *nulz*, *nuns*, *nus*, *nuz* : Nul, aucun, personne, qui que ce soit; *nullus*. *Nuns nez*, nul homme vivant.

Les beaux respons et les beaux dits
Furent souvent par elles dits,
A *nulluy* ne porta rancune,
Ele fu clere come la lune,
Adonc je fus moult esbahi
Car je ne vis près moi *nullui*.
Roman de la Rose.

Ce miracle n'enromançai
Se por ce non, que jà orrez ;
Par verité dire porrez,
Qu'ains n'oïstes conter *nului*
Miracles apert plus de cestui.
Gautier de Coinsi, *liv*. 2, *chap*. 10.

Une merveille li avint,
Que onques en cil leu ne vint,
Qu'il trovast qui bien li féist
Ne bien par amor li déist ;
Mès ausi que tous le haissent,
Le ledengent et escharnissent,
Nus ne li dist se honte non.
Le Dict du Barisel.

Numbler : Nombre, quantité; *numerus*.

Numble : Longe de veau, échinée de porc.

Nume : Divinité, puissance, volonté divine; *numen*.

Numereux, *numereus* : Nombreux, qui est en grand nombre; *numerosus*.

Croyez que la repaissaille feut copieuse, et les beuvettes *numereuses*.
Rabelais, *liv*. 4, *chap*. 51.

Numuraire : Banquier, agent, calculateur; *numerarius*.

Nuncupatif (testament) : Testament fait de vive voix, et non écrit; *testamentum nuncupatum*.

Nunfei, *nunfez*, *nunfoit* : Infidélité, ingratitude.

Nuns, *nus* : Personne, nul, aucun; *nullus*. Voyez **Nului**.

Mès cil li ont les iauz crevez
Qui les autres ont avuglez ;
L'avoir emportent li Legat,
Dont tant i a guile et barat,
Tot ont perdu, *nuns* n'i voit goute.
Bible Guiot, *vers* 708.

Nuns nez : Nul homme vivant.

Que vous iroie-ge disant,
Frere Symons fist vers li tant,
Qu'il fist de li touz ses aviaux,
Et li aprist ces geux noviaux,
Si que *nuns nez* s'en aperçut ;
Par sa contenance deçut
Tous ses freres.........
Rutebeuf, *Fabliau de Frère Denise*.

Nupces : Noces; *nuptiæ*.

Nurissement, *nurrissement* : Nourriture, aliment; *nutritio*.

Nurreture : Arrière-faix.

Nus, *nuz* : Nu, découvert; *nudus*; en bas Bret. *noaz*, *noeth*.

Nus, *nuz* : Aucun, nul, personne; *nullus*. Voyez **Nului**.

Nusque : La moelle de l'épine du dos.

Nusque : L'angle interne de l'œil.

Nut : Nuisit, fit tort, endommagea; de *nocere*.

Et lors vindrent les mires à lui et se conseilla à els de ladite maladie, et il firent fère une emplastre et li mistrent sus le genoil, qui riens ne li valut; ainçois li *nut*, car la doleur que il avoit li trespassa eu destre genoil.
Miracles de S. Louis, *chap*. 60.

Nutée, *nuytée* : Nuit, l'espace d'une nuit; *nox*, *noctis*; en Messin *nuffe*, *nutié*.

Nutéis, *nutéit*, *nutéiz* : Nudité; *nuditas*.

Nutricaire : Qui nourrit, qui est chargé de nourrir; *nutricarius*.

Nutriment : Nourriture, aliment; *nutrimentum*.

Nutritif : Nourricier.

Sans te chaloir du grant dueil excessif,
Ne des regrets dont tu es le motif,
Que le bon Duc de Bourgoigne fera
Quant du beau corps, dont il fust *nutritif*,
Par toy desfait, mué, et transitif
Encontre cuer l'infection sera.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.



Qu'Amors fait savoir ;
Avoir
Qui puet belle Amie,
Mie
Nel doit refuser.
User
En doit sanz folie :
Lie
Est la paine as fins Amans.

Chanson de Gilles le Viniers, citée par le Grand d'Aussi.

NOTICE : Connoissance, intelligence, notoriété; *notities, notitia.*

NOTONNIER, *notenier, nothonnier, notonier :* Pilote, matelot, conducteur d'une barque ou d'un vaisseau, marin, marinier; *nauticus.*

Lors appela le Roy les mestres *nothonniers* devant nous, et leur demanda quel conseil il donroient du cop que sa nef avoit recéu.

Joinville, Hist. de S. Louis.

Nos devons entendre *notenier* cil qui moine nef, ja ce que l'an apele *noteniers* toz cels qui sont en nés, mès li Provoz entant solement dou mestre de la nef.

Mss. de la Biblioth. Impér., n° 8407.

NOTORIE : Office de notaire, notariat.

NOTRE DAME EN POULLÉE (la) : L'Assomption de la Vierge.

NOTULE : Minute de notaire; *notula.*

NOU : Nœud, bouton; *nodus.*

NOU, *noue :* Action de nager. *A la noue :* A la nage.

NOUAILLEUX, *nouaillé, nouailleus, nouilleux :* Plein de nœuds; *nodosus.*

NOUE, lisez *nove :* Terrein humide et gras, abondant en herbes, dans lequel on mène paître les bestiaux; terre nouvellement mise en pré; c'est aussi ce que, dans quelques provinces, on appelle *novale,* terre inculte nouvellement labourée; de *novus.*

NOUE, *nouel, novel :* La fête de Noël; de *natalis.*

NOUEL, au plur. *nouiax :* Bouton, nœud; d'où *noueller, nouler,* boutonner, attacher avec des boutons ou des attaches; *nouelèure,* garniture de boutons; *nouilleux, noullu,* noueux, plein de nœuds ou de boutons.

NOUEMENT DE L'AISGUILLETE : Impuissance accidentelle, espèce de maléfice qu'on attribuoit aux prétendus sorciers.

NOUER : Nager, aller à la nage; ramer dans un bateau; *natare, nare.*

NOUERDIER : Noyer, arbre qui produit des noix; d'où *noueraie, noueroie,* lieu planté de noyers.

NOUESTRE : Notre, qui est à nous; *noster.*

NOÜEURE, *noeure :* Nageoires de poisson; l'action de nager; de *nare.*

Et quant li flueve se desrivent,
Li poissons qui lor flueve sivent,
Si comme il est droiz et resons,
Car ce sunt lor propres mesons,
S'en vont comme Seignor et mestre,
Par chanz, par prez, par vignes pestre,
Et s'esconsent delez les chesnes,
Delez les pins, delez les fresnes,
Et tolent as bestes sauvaiges
Lor menoirs et lor heritaiges,
Et vont ainsinc partot najant,
Dont tuit vis s'en vont enrajant
Bacus, Cerès, Pan, Cibelé,
Quant si s'en vont atropelé
Li poissons à lor *noéures,*
Par lor delitables pastures :
Et li satirel et les fées
Sunt molt dolent en lor pensées,
Quant il perdent, par tiex cretines
Lor delicieuses gaudines.

** Roman de la Rose, vers 18385.*

NOULER : Attacher avec des nœuds ou des boutons, boutonner.

NOULLON : L'écorce verte de la noix.

NOUNE : Nom, dénomination, qualification; *nomen.*

Ton *noune* plus oultre ne serra apellé Abram, mais Abraham.

Bible, Genèse, chap. 17, vers. 5.

Nec ultrà vocabitur nomen *tuum Abram : sed appellaberis Abraham.*

Et Adam apela par lour *nounes* totes choses almeles, et toutes les volatilz de ciel et totes les bestes de la terre.

Genèse, chap. 2, vers. 20.

Appellavitque Adam nominibus suis cunctis animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ.

Nour : Honneur, religion ; *honor.*

Nourer : Refuser, ne point écouter une demande ; *nolle.*

Nourreture, *nourreture*, *nourrissement*, *nourriture :* Maison, famille ; éducation, action d'élever.

Nourreçon, *nouri*, *nourris :* Nourrisson, enfant qu'on allaite, enfant élevé dans une autre maison que la maison paternelle ; l'on appeloit ainsi les pages ; nourriture, aliment ; *nutritus*, *nutritium.*

Nourrissom : Prix qu'on donne à une nourrice pour les soins qu'elle apporte à élever un enfant.

Nous : Nos.

Noutrilleux : Noueux, plein de nœuds.

Nouvelier, *nouvelleur*, *nouvellier*, *novelier :* Qui aime le changement, la nouveauté, remuant, inconstant, léger ; nouvelliste, qui aime à entendre et à débiter des nouvelles ; *novator.* Dans le Roman de la Rose, la Fortune a l'épithète de *noveliere*, à cause de son instabilité.

Nouvelté, *nouvelleté*, *novalité*, *novalté*, *noviauté :* Innovation, nouveauté, renouvellement ; en terme de palais, trouble dans la possession de quelque chose ; *novitas.*

> Onques encores n'avoit esté
> Si joieux, ne ne fu si haitié
> Pour la grant delectableté,
> Que j'éus de la *nouvelleté*
> Et lor congnéus bien et vi
> Que Oiseuse m'avoit bien servi.
>
> *Roman de la Rose.*

Novain : La neuvième partie de quelque chose.

Novale : Terre nouvellement défrichée et mise en valeur ; *novalis.*

Novale, *novele*, *nuvelle :* Événement, nouvelle, avis, rapport, récit ; de *novellus*, pour *novitas*, *novatio.*

> David amad l'altre fille Saul, ki fud apelée Micol, è la *nuvele* veni à Saul et mult li plout, è si dist : ju li durrai pur ço que ele li seist à eschandele è à mal, è que li Philistien le metent à mort.
>
> *Le premier Livre des Rois, chap.* 18, *v.* 20.
>
> *Dilexit autem David Michol filia Saul altera. Et nuntiatum est Saul, et placuit ei. Dixitque Saul : Dabo eam illi, ut fiat ei in scandalum, et sit super eum manus Philisthinorum.*

Novation : Changement, innovation ; altération d'un titre ; *novatio.*

Noveine : Neuvaine, acte de religion qui dure neuf jours.

Novel, *novels*, *novelz*, *noviaus*, *noviaux*, *noviauz*, *noviax :* Neuf, nouveau ; *novellus.*

> De pourpre fust le vestement
> A richesse si noblement,
> Qu'en tot le mont n'éust plus bel,
> Miex fet, ne alsi plus *novel :*
> Portraites y furent d'orfrois,
> Histoires d'Emperéors et Rois.
>
> *Roman de la Rose.*

Noveler : Entendre ou apprendre des nouvelles.

Novelle. *Voyez* Novale.

Noviauté. *Voyez* Nouvelté.

Novice, *novisse*, *novisserie :* École, noviciat.

Noweil : La fête de Noël ; de *natalis.*

Noxer : Frapper du talon en dansant ; faire du tort, être préjudiciable, nuire ; de *nocere.*

Noy : Débat, contestation ; *noxia.* *Mettre en noy :* Débattre, contester. *Voyez* Noise.

Noyant, *noyent.* Voyez Noiant.

Noyeraie : Lieu planté de noyers ; *nucetum ;* en anc. Prov. *nochiera ;* en Langued. *nougaredo*, *nouzieiro.*

Noyeux : Noueux, plein de nœuds.

Noyfz, *noyz :* Neige ; *nix.*

Nu, au féminin *nue :* Simple, neuf, sans expérience, sans finesse ; *nudus.*

4

Trop m'ennuye qu'elle ne laisse en paix le jeune Chevalier, car je le voy *nu* et taisant (ne disant mot); j'apperçoy assez que peu escoute à son langaige, il semble assez à le véoir que son quacquet luy ennuye; ainsi la belle Flourentine en elle-mesme par grant envie se complaint. *Roman de Gerard de Nevers.*

Nu : Vide, dénué, découvert; *nudus*.

Nualz : Méchamment; *nequiter*.

Malement uverad Ambri vers nostre Seignur et assez *nualz* que nulz ki devant lui regnast. *Bible, IIIe Liv. des Rois, ch.* 16, *v.* 25.

Fecit autem Amri malum in conspectu Domini, et operatus est nequiter, *super omnes qui fuerunt antè eum.*

Nubelle : Instrument de musique que je n'ai trouvé cité que dans Guillaume de Machault; en basse lat. *nubalis*.

Nubileux : Nébuleux, triste, chagrin; *nebulosus*.

Nuble : Sorte de pâtisserie fort légère, espèce d'oublies; de *nebula*.

Nuble : Longe de veau, échinée de porc.

Nuble : Qui a la vue basse, qui ne voit pas clairement, myope; *nebulosus*.

Nublece, *nublesce*, *nublesse*, *nulece* : Nuée, nuage, amas de nuages, obscurité; *nubes*, *nebula*.

Nuée : Privée, dénuée.

Nuef, *nués*, *nuez* : Le nombre neuf; *novem*.

Nués, *nuef*, *nuefs* : Neuf, nouveau, qui n'a point encore servi; *novus*; au féminin *nueve*, neuve; *nova*.

Tant en donerent qu'à Grant-mont
Clerc el provoire songiet sont :
Ce fu uns comandemmens *nués*,
Là va li chars devant li bués.
Bible Guiot, vers 1576.

Nuesces : Noces, épousailles; *nuptiæ*.

Nuesse, *nuece*, *nuepce* : Nudité, manque, défaut, simplicité; étendue d'une seigneurie féodale ou censuelle; *nuditas*; en anc. Prov. *nudëza*. *Tenir un fief en nuesse*, ou *en nuece*, ou *en nuepce*, ou *de nu à nu*, ou *nuement*, c'étoit le tenir immédiatement, et en avoir la seigneurie féodale; *tenir un fief à nuesse d'un seigneur ou du Roi*, c'étoit relever d'eux immédiatement, sans moyen.

Nuevisme, *nuevizme* : Neuvaine, neuvième; *novendium*.

Le *nuevisme* (commandement) est qu'on fuie le lit son voisin, chest qu'on ne voist à autrui fame. *Le Miroir du Chrestien.*

Nugacion : Petit mensonge fait en plaisantant; *nugacitas*.

Nuisance, *nuisançon*, *nuisement*, *nuysement* : Peine, ennui, incommodité, obstacle, tort, préjudice, dommage; *nocentia*.

Je n'ay visé en riens vostre plaisance,
Ne n'ay pensé pourtant à vous desplaire;
Pour vos plaisirs ou pour vostre *nuisance*
Je ne differe en rien.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Nuisançons, *nuizançouz* : Ennuyeux, nuisible; *nocens*.

Nuit : Veille d'une fête, le jour qui la précède; de *nox*, nuit, le couchant.

Nuitantré, *nuit entrée* : Entrée de la nuit, commencement de la nuit; *noctis introductio*.

Nuitée, *nuitié* : L'espace d'une nuit; de *nox*, *noctis*.

Nuitier, *nuittier* : Le soir, la nuit commençant.

Nule fois, *nulle fieie*, *nulle fois* : Jamais, nullement; de *nulla* et de *vicis*.

Nuls biens ne venroient où païs pour la grant chaleur du soleil qui ardoit tout, pour ce que il ne pluet *nulle fois* où païs. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Nule riens : Nulle chose; *nulla res*.

Nullour : Ce qui reste d'une succession après l'acquittement des dettes.

Nului, *nelui*, *nuili*, *nulli*, *nullui*, *nulluy*, *nully*, *nuls*, *nulx*, *nulz*, *nuns*, *nus*, *nuz* : Nul, aucun, personne, qui que ce soit; *nullus*. *Nuns nez*, nul homme vivant.

Les beaux respons et les beaux dits
Furent souvent par elles dits,
A *nulluy* ne porta rancune,
Ele fu clere come la lune,
Adonc je fus moult esbahi
Car je ne vis près moi *nullui*.
Roman de la Rose.

Ce miracle n'enromançai
Se por ce non, que jà orrez;
Par verité dire porrez,
Qu'ains n'oïstes conter *nului*
Miracles apert plus de cestui.
Gautier de Coinsi, *liv.* 2, *chap.* 10.

Une merveille li avint,
Que onques en cil leu ne vint,
Qu'il trovast qui bien li féist
Ne bien par amor li déist;
Mès ausi que tous le haissent,
Le ledengent et escharnissent,
Nus ne li dist se honte non.
Le Dict du Barisel.

Number : Nombre, quantité; *numerus*.

Numble : Longe de veau, échinée de porc.

Nume : Divinité, puissance, volonté divine; *numen*.

Numereux, *numereus* : Nombreux, qui est en grand nombre; *numerosus*.

Croyez que la repaissaille feut copieuse, et les beuvettes *numereuses*.
Rabelais, *liv.* 4, *chap.* 51.

Numuraire : Banquier, agent, calculateur; *numerarius*.

Nuncupatif (testament) : Testament fait de vive voix, et non écrit; *testamentum nuncupatum*.

Nunfei, *nunfez*, *nunfoit* : Infidélité, ingratitude.

Nuns, *nus* : Personne, nul, aucun; *nullus*. Voyez Nului.

Mès cil li ont les iauz crevez
Qui les autres ont avuglez;
L'avoir emportent li Legat,
Dont tant i a guile et barat,
Tot ont perdu, *nuns* n'i voit goute.
Bible Guiot, *vers* 706.

Nuns nez : Nul homme vivant.

Que vous iroie-ge disant,
Frere Symons fist vers li tant,
Qu'il fist de li tous ses aviaux,
Et li aprist ces geux noviaux,
Si que *nuns nez* s'en apersut;
Par sa contenance desut
Tous ses freres.........
Rutebeuf, *Fabliau de Frère Denise*.

Nupces : Noces; *nuptiæ*.

Nurissement, *nurrissement* : Nourriture, aliment; *nutritio*.

Nurreture : Arrière-faix.

Nus, *nuz* : Nu, découvert; *nudus*; en bas Bret. *noaz*, *noeth*.

Nus, *nuz* : Aucun, nul, personne; *nullus*. Voyez Nului.

Nusque : La moelle de l'épine du dos.

Nusque : L'angle interne de l'œil.

Nut : Nuisit, fit tort, endommagea; de *nocere*.

Et lors vindrent les mires à lui et se conseilla à els dè ladite maladie, et il firent fère une emplastre et li mistrent sus le genoil, qui riens ne li valut; ainçois li *nut*, car la doleur que il avoit li trespassa eu destre genoil.
Miracles de S. Louis, *chap.* 60.

Nutée, *nuytée* : Nuit, l'espace d'une nuit; *nox*, *noctis*; en Messin *nuffe*, *nutié*.

Nutéis, *nutéit*, *nutéiz* : Nudité; *nuditas*.

Nutricaire : Qui nourrit, qui est chargé de nourrir; *nutricarius*.

Nutriment : Nourriture, aliment; *nutrimentum*.

Nutritif : Nourricier.

Sans te chaloir du grant dueil excessif,
Ne des regrets dont tu es le motif,
Que le bon Duc de Bourgoigne fera
Quant du beau corps, dont il fust *nutritif*,
Par toy desfait, mué, et transitif
Encontre cuer l'infection sera.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.



Nuyé : Nuée, nuage; *nubes*.

Nuyraguier, *norriguier, norriquier, nuyraguier* : Nourricier, berger qui nourrit et élève du bétail; *nutricator, nutricarius*.

Nuysable : Dangereux, nuisible.

> Mais est-ce un gouffre inévitable
> Général à toute nature?
> Car elle a dit qu'elle est aydable,
> Ou *nuysable* à la créature:
> Et qu'elle a auctorité pure
> Autant sur grans que sur menuz,
> Qui tous sont par elle tenuz.
> *La Dance aux Aveugles.*

Nuytée : Service qu'on est obligé de faire pendant l'espace d'une nuit.

Nuytier : Le soir. *Voyez* Nuitier.

Ny (mettre en) : Nier, s'inscrire en faux; *negare*.

Nyant : Rien, aucune chose. *Voy.* Néant.

Nyce : Simple, naïf, ignorant.

> Gueres n'y a de temps que je arrivai à ung marchant qui estoit moult *nyce* et lourt; le plus eschars (avare) estoit du monde, tant estoit riche et plain, que ung chariot à quatre roucins n'éust sceu mener son avoir.
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Nyctalope : Celui qui voit mieux la nuit que le jour; *nyctalops*.

Nyctostrateges: Magistrats chargés de veiller au bon ordre pendant la nuit : le guet les avoit remplacés; *nyctostrategi*.

Nyée : Nichée, couvée, quantité; au figuré, maison, domicile; *nidus*; du Grec *neottia, neossia*; en bas Bret. et en Gall. *nith*.

Nylle : Croix ancrée, terme de blason.

Nynnyn : Nom propre d'homme; *Ninnarius*.

O

O, *od, os* : Ou, avec.

> Cil Chevalier jeuent as tables
> Et as eschés de l'autre part;
> *O* à la mine, *o* à hazart.
> *Roman de Gauvain.*

O : Au; *ad*.

> Puisque j'aray celui à mary et espoux, pour qui tant de paine et torment j'ay souffert; *o* monde ne se troveroit le pareil, de sens, de beaulté et de courtoisie.
> *Roman de Gerard de Nevers.*

O, *oo* : Avec; *cum*. *O lui* : Avec lui.

> J'alai à li el praëlet
> *O* la vielle et l'archet.
> *Chanson de Gasse Brulez.*

O : Oui.

> Mais sachiez il n'en ot gaires
> Qui del dent éussent renon,
> Se n'en dirent ne *o*, ne non.
> *Miracle de la Benoite Dent.*

O : Maintenant, suivant Borel, qui cite un vers de Jaquemars Gielé, c'est-à-dire, du Roman du Renard; il s'est trompé, il y a dans le Mss. de ce Roman, *ci*.

> La figure est fins de no livre,
> Véoir le poez à delivre,
> Plus n'en ferai *ci* mancion:
> En l'an del incarnacion
> Mil et deux cenz et quatre vinz
> Et nuef, fu ci feite la fins.
> *Roman du Renard, à la fin, n° 7615.*

O, *oan* : Désormais, à jamais.

> Il ne se movra mais *oan*
> Tant qu'il voie son riere-ban.
> *Roman de Partenopex de Blois.*

O : Les neuf antiennes qui se chantent neuf jours avant la veille de Noël; elles commencent le 15, et finissent le 23. Ducange s'est trompé en n'en mettant que sept, et en disant qu'elles se chantent tout le temps de l'Avent.

Oance : Rente ou redevance qu'on payoit à cri public, à la porte de l'église ou de l'hôtel-de-ville.

Oans, *oant*, *oans* : Qui écoute, qui entend; *audiens*.

Mais en la nuit sivant de cele méismes sepulture, *oant* le costoz comenzat ses espirs à crieir, ge ard, ge ard.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, chap. 54.

Sequenti autem nocte ex eâdem sepulturâ, audiente *custode, ejus spiritus cœpit clamare : ardeo, ardeo.*

Obculté : Obscurité, embarras; d'*occultatio*.

Obéancier : Nom de la première dignité du chapitre de Saint-Just, à Lyon.

Obédience, *obéie*, *obéye* : Soumission, obéissance; *obedientia*; en anc. Prov. *obëzimen*; en Basq. *obedia*.

Li premiers degrez de humilité si est *obédience* : ceste covient à ceuls qui nule chose ne prisent avant Jhesu-Crist que il ont empris.
La Règle de S. Benoît, chap. 5.

Obédienciaire, *obédiencier*, *obédientiel* : Religieux qui desservoit un bénéfice par ordre de son supérieur; *obedientiarius*; officier de chapitre qui faisoit les distributions manuelles aux chanoines présens au chœur; *obedientialis*.

Obédiens : Soumis, assujetti, obéissant; *obediens*.

Se tu es Prélas, fais que ti sougit t'aiment plus que criement et soient plus *obédiens* par amour que par crimor. *Miroir du Chrestien.*

Obéir : S'engager, se soumettre; *obedire*.

Obéissament, *obéissement* : Avec soumission et obéissance; *obedienter*.

Obéissance : Hommage que doit le vassal à son seigneur; redevance, service du vassal; *obedientia*.

Obéissance : Seigneurie, district, juridiction, ce qui est sous une dépendance; d'*obedientia*.

Obel : Signe, but, borne; étal de boucher; *obelus*; du Grec *obelos*.

Obelonière : Lieu planté de houblon, ou d'*oubelon*, plante qui produit une espèce de fruit dont on se sert pour faire la bière : il en croît beaucoup dans l'Allemagne, la Flandre et dans le Boulonnois.

Obens : Le hauban d'un navire.

Ober, *hober* : Suivre, sortir, lever, visiter, assister; se remuer, beaucoup agir; *obire*. *Ober del lict* : Sauter en bas du lit. *Voyez* Hober.

Oberliques : Les parties de la génération.

Obëzir : Obéir, être soumis; *obedire*; en bas Bret. *obeissa*.

Obice : Opposition, objection, empêchement, obstacle; *obex*.

Obicé : Opposé, contraire; *objectus*; en anc. Prov. *obist*.

Obicer, *obicéir*, *obicier*, *obisser* : Objecter, opposer, reprocher; empêcher, retarder; *objicere*.

Ceste sentence ci rimée
Troveras escripte en Thimée
De Platon qui ne fu pas nices;
Et quant tu d'autre part *obices*
Que leit et vilain sunt li mot,
Je te di devant Diex qui m'ot....
* *Roman de la Rose, vers 7285.*

Obier : Sous-prieur, prieur claustral; matinal, qui se lève matin; d'*obitus*, participe d'*obire*.

Obit : Mort, trépas; *obitus*.

Obituaire : Registre où l'on inscrit le nom des morts, et la date de leur sépulture; d'*obitus*.

Objurgateur : Qui réprimande, qui fait des reproches; *objurgator*.

Objurgation : Reproche, répréhension; *objurgatio*.

Objurgatoire : Qui contient des reproches; *objurgatorius*.

Objurguer : Reprocher, gronder, réprimander; *objurgare*.

Oblamineux : Qui dure long-temps sans se corrompre.

Oblat : Religieux laïque, frère convers ou lai; soldat invalide que



le Roi mettoit dans chaque abbaye ou prieuré dépendant de sa nomination, pour sonner les cloches, balayer les cours, le couvent et l'église; enfant présenté par ses parens pour être religieux, ce qui, en quelque sorte, étoit un sacrifice ou une oblation qu'on faisoit à Dieu; *oblatus;* personne séculière qui, sans faire de vœux, donnoit sa personne et ses biens à une maison religieuse; *oblata. Oblat de Cîteaux*, chien; *oblatrator.*

Oblate, *oblation :* Pain dont on se servoit au sacrifice de la messe; *oblatum, oblatio.*

Oblationnaire : Prêtre qui recevoit les offrandes ou *oblations* des fidèles; *oblationnarius.*

Oblatoire : Sorte de pelle de fer sur laquelle on fait cuire les pains ou hosties destinés au sacrifice de la messe; *oblatorium.*

Oblayerie : Le métier de faire des hosties et des oublies; d'où *oblayeur,* celui qui les fait; *oblarius,* d'*oblata.*

Obliage, *oublée, oubliage, ou-blial, oublie* (droit d') : Il consistoit en une amende que payoit le vassal qui n'avoit pas satisfait, au jour marqué, aux engagemens qu'il avoit contractés avec son seigneur; d'*oblivio.*

Oblial, *obliau :* Rente annuelle; celui qui doit le cens d'*obliage.*

Oblie, *oblye, oublie :* Sorte de pâtisserie légère et fort déliée, que nous appelons *plaisirs;* en bas. lat. *oblia;* c'étoit aussi le nom d'une cérémonie qui se pratiquoit dans les églises le jour de la Pentecôte, et qui consistoit à jeter du haut de la nef, des étoupes enflammées.

Oblié : Oublié; *oblitus.*

Oblier : Oublier, ne plus penser, ne pas se rappeler; *oblivisci.*

> Car tant estoit valereuse et prudente,
> Qu'il n'est nuls biens qui jamais nous contente,
> Ni qui fasse telle Dame *oblier,*
> Dont pour l'âme devons tousjours prier.
> *Complainte de Charrolois.*

Obliete : Cachot, prison perpétuelle; *oblivium.*

Obligé : Obligation, engagement; *obligatio;* en bas Bret. *oblich.*

Obloqucion : Contradiction, contestation, querelle; *oblocutio.*

Oblover : Faiseur ou marchand d'oublies.

Obnuble : Obscur, nébuleux, chargé de nuages; *obnubilus.*

> Cest amor est d'autel nature,
> Car or est clere, or est oscure;
> Si tost com povreté l'afuble
> De son hideux mantel *onuble,*
> Qu'el ne voit mès richesce luire,
> Oscurcir la covient et fuire.
> * *Roman de la Rose, vers* 4923.

Obnubler, *onubler :* Cacher, obscurcir, rendre trouble, couvrir de nuages, de poussière; *obnubilare.*

> C'est l'amor qui vient de fortune,
> Qui s'eclipse comme la lune,
> Que la terre *obnuble* et enumbre,
> Quant la lune chiet en son umbre.
> * *Roman de la Rose, vers* 4913.

Obole : Monnoie de cuivre valant la moitié d'un denier; et selon Nicot, cité par Borel, sept deniers tournois; *obolus;* du Grec *obolos. Droit d'obole :* Retenue d'une *obole* par livre pour le tabellionage du Roi.

Obolée : Terrein que l'on tenoit sous la redevance d'une *obole,* qui rapportoit au propriétaire la valeur d'une *obole.*

Obombrer : Cacher, couvrir, mettre à l'abri; *obumbrare.*

Obormit : Préparé, apprêté; *operatus.*

Obra : Œuvre, travail; *opera;* en Langued. *ôbro.*

Obrador : Ouvroir, boutique, atelier; *operatorium.*

Obransa : Ouvrage, opération; *operatio.*

Obrar : Agir, travailler, apprêter; *operari*.

Obrer, *ober* : Ouvrier, manœuvre; *operarius*.

Obs, *ops* : Nécessité, besoin; *opus*.

Obscurzir, *obscurer*, *obscurir* : Obscurcir, rendre obscur, ténébreux; *obscurare*, dont Scarron, dans son *Virgile Travesti*, a fait *obscurifier*.

Obscurté, *obscuresce* : Obscurité, l'absence de la lumière; *obscuritas*.

Puis du haut du ciel soudainement baissée
Se plante en terre et commande aux nuées
Loin s'en aller d'*obscurté* denuées.
Marot.

Obsecure : Prière; *obsecratio*. — Un curé va administrer une vieille femme malade, et dit :

A la vieillette s'en repaire,
Car son *obsecure* vourra faire
Si tost com l'âme en iert partie.
Gautier de Coinct.

Observance d'en bas (les frères de l') : Les Cordeliers, les frères Mineurs.

Obsidion : Siége d'une ville, action d'assiéger; *obsidio*.

Obstacler : Saisir, empêcher, mettre obstacle; *obstaculum ponere*, *obstendere*.

Obstance, *obstanse* : Empêchement, obstacle; *obstantia*.

Obstant : Qui porte obstacle, qui empêche; et selon D. Carpentier, pour, à cause, parce que; d'*obstantia*.

Obstetrizes : Sage-femme, femme qui fait l'office d'accoucheur, qui prépare le travail; *obstetrix*.

Obtempter : Obéir, soumettre; condescendre; *obtemperare*. *Obtemptons*, soumettons, obéissons.

Obvention, *obvenu* : Revenu qui n'est fondé que sur les cas fortuits, casuel; *obventio*.

Oc : Oui, assurément, certainement; *utique*.

Ocaiza : Mordre, prendre avec les dents.

Ocaizo : Sujet, cause, prétexte; *occasio*.

Occase : Coucher du soleil, ce qui concerne l'occident; *occasus*.

Occasionaument : Par suggestion, par conseil, indirectement.

Occasionné : Sujet, accoutumé, qui a l'habitude; en bas. lat. *occasionatus*.

Occhoison : Intention, dessein; d'*occasio*. Voy. **Achaison** et **Achoise**.

Occiant, *occisant*, *occiseur* : Assassin, meurtrier; *occisor*.

Occir, *occere*, *occire*, *occiser*, *ocere*, *ochir*, *ochirre*, *ocir* : Assommer, assassiner, tuer, massacrer; *occidere*.

..... Je *ochirre* te ferai
Si vilment, com je plus porrai,
Si que tot cil qui te verront
Por cel esgart dolant seront.
Vie de Sainte Katerine, col. 62.

Cil qui mefont en ceste loi, sont punis hors d'ordre, et sont aucune fois envoié en essil ou puni plus cruelment selonc ce que il ont meffet; car se il prennent denier d'or por *ocerre* un home, ou se il ne les ont, si leur sont promis, ou por condampner celui qui n'a rien meffet, il doivent estre puni par paine capital et estre envoié en essil pardurable. *Mss. de la Bibliothèque Impér.*, n° 8407, *fol.* 197.

Occis, *ochis* : Tué, assassiné, massacré; *occisus*.

Occise, *occision*, *ochision* : Meurtre, assassinat, carnage, massacre; *occisio*.

Occisent : Tuent, massacrent, assassinent.

Puisqu'ainsi morir les convient
Que par lor puisou s'*occisent*,
Qu'autre geus lor mains ne méissent
Tant com plus de gent les verroient,
Plus gabé et honi seroient.
Roman de Dolopatos.

Occot : Retard, empêchement.

Occult : Secret, caché, dissimulé; *occultus*.



Occulté : Obscurité, embarras; d'*occultatio*.

Occuper, *occupper :* Accuser, atteindre, charger, convaincre quelqu'un d'un crime; d'*occupare*.

Occuppé : Pris, fait prisonnier.

Occursir, *occurre :* Courir-sus, venir au-devant, s'opposer; venir promptement au secours de quelqu'un; *occurrere*.

Ocel : Coupe, écuelle, petit vase; *ocellus*.

Ocesis : Tu tuas, tu massacras; *ocisit;* il tua, il assassina; d'*occidere*.

Mors, moult par fus vilaine, quant tu n'y préis garde,
Cil qui tant biens faisoit, tu l'*ocesis* sans faille,
Un de ses fius est Rois, or doint Dex qu'altant vaille,
Par vos ot la Roine moult dure dessevraille.
Sermon de Sainceriaux.

Ocesissent : Qu'ils tuassent, qu'ils massacrassent.

Car li Quens Garins lor avoit commandé que se il le pooient prendre, qu'il *ocesissent*.
* *Aucassin et Nicolete*.

Oche : Jardin, verger, terre labourable, entourés de fossés ou de haies; en bas. lat. *olca*.

Oche : Entaille, entaillure, coupure; *osca*.

Ocher : Entailler, marquer d'une entaille ou d'une *hoche;* au figuré, remuer, mouvoir, retourner, secouer. *Ocher un abre :* Secouer un arbre pour en faire tomber le fruit, expression encore usitée en Bourgogne et en Picardie.

Ochier, *ochir, ochire, ocir :* Tuer, massacrer, détruire, anéantir; *occidere;* d'où *ochions*, tuons; *ocisistes*, vous tuâtes. *Voyez* Occir.

Si comme se je suis en ma meson manans loing de gens, et larrons viennent en me meson par nuit, et je ou ma mesuiée les aperchevons et les courons sus pour penre, et les prenons ou *ochions* por che que il trouverent en defense. *Cout. de Beauvoisis, chap*. 39.

Rome nos suce et nos englot,
Rome destruit et *ocist* tot;
Rome est la doiz de la malice
Dont sordent tuit li malvés vice;
C'est un viviers pleins de vermine
Contre l'Escripture divine,
Et contre Deu sont tuit lor fet.
Bible Guiot, vers 770.

Ochision, *ochission, ocision, ocission :* Meurtre, assassinat; *occisio*. Voyez Occise.

Ochisseres : Assassin, meurtrier, homicide; *occisor*.

Ochoison, *occoison, ochison, ocquision, ocuoison :* Sujet, prétexte, occasion; *occasio*. Voyez Achoise.

Amors me done *ochoison* de chanter,
Et ma dolors *ochoison* de complaindre.
Gautier d'Epinai.

Ochoisonner : Reprendre, blâmer; avoir occasion; *occasionare*.

Ocie : Tue; *ochistrent, ocistrent*, ils tuèrent; *ociez, ochiez*, tuez; *ocient, ochient*, ils tuent.

Ocieux : Oisif, qui ne fait rien; *otiosus*. *Deniers ocieux :* Deniers qui ne produisent ni rentes, ni intérêts.

Oclage, *ocle :* Article du contrat de mariage, qui accorde à la femme une part des biens du mari, si elle lui survit; ce mot se prenoit aussi pour le présent de noce que le mari faisoit à sa femme, en lui donnant un baiser; *osculum*.

Ocle : Présent en argent ou en effets, cadeau; ce qu'on accordoit à une veuve pour son deuil; *osculum*.

Ocler : Frauder, tromper au jeu; de là *ocleur*, trompeur.

Ocoine : Liaison, union.

Ocquisener, *ocquisonneir:* Actionner en justice; tourmenter, vexer; s'incliner, baisser la tête; *ocquiniscere*.

Ocquision, *ocquison :* Rencontre, occasion, *occasio*. Voy. Ochoison.

Ocris, *ocrisse, ogrisse :* Têtu, têtue, opiniâtre, mauvaise tête; du Grec *ocryo*, selon Borel. *Femme*

ocrise : Femme qui a une mauvaise tête, écervelée.

Oct, *octs, oict, oit :* Huit; *octo;* en Irland. *ocht.*

Octabes : Octave, l'espace de huit jours; d'*octavus.*

> Et quant ce vint ces *octabes* de le Pasques,
> si nos despartimes, et il l'en pesa moult.
> *Roman du S. Graal, fol.* 4.

Octante, *huytante :* Quatre-vingts; *octoginta;* en Irl. *octvodha.*

Octantieme : Quatre-vingtième; *octogies, octogesimus;* octogénaire, qui est âgé de quatre-vingts ans.

Octavage : Droit qui consistoit à faire payer une seconde fois le huitième de la taille; *octavarium.*

Octave : Semaine, espace de huit jours; *octava.*

Octembre, *octoivre, octoure :* Le mois d'octobre; *october;* en bas. lat. *octimber.* Dans le Cartulaire du Cardinal Le Moine, page 370, on trouve un acte ainsi daté : « L'an de grace 1306, ou mois d'*octembre,* le samedi après la S. Luc l'Evangelistre, qui est le XVIII ».

Octomage, *octomaye :* Dîmage à la huitième; *octomagium.*

Octrisk, *octroi, octroiement, octroyement :* Permission, péage, concession d'un privilége, d'un pouvoir ou de quelques graces; d'*auctoritas.*

Octroier, *octroyer, otroier :* Accorder, consentir, permettre; *auctorisare.*

Octual : Mesure de bière; *octuale cerevisiæ.*

Oculairement : Évidemment, à la vue; d'*ocularius.*

Oculi : Le troisième dimanche de carême, ainsi nommé du premier mot qui, ce jour-là, commence l'introït de la messe.

Ocurcier, *ocurcir :* Obscurcir, rendre trouble, devenir trouble.

Ocursir : Courir au-devant de quelqu'un, aller au-devant; *occursare, occurrere.*

Ocusson : Formalité de justice; *occasio.*

Od : Avec, auprès, contre; *cum.*

> Kar s'il (Judas) éust à Deu merci crié
> *Od* bone féi, e *od* simplicité,
> Deus est si plein de sa grant pieté,
> K'il li éust tut sun pechié pardoné.
> *Roman des Romans, dernière strophe, fol.* 156, *V°, du Mss. de l'Eglise de Paris, coté N,* 5.

Tu ne feras point alliance *od* eux, ne *od* leurs Dieux. *Bible, Exode, chap.* 23, *v.* 32.

Non inibis cum eis fœdus, nec cum Diis eorum.

Odi : Haine, aversion, répugnance; *odium.*

Odiosité : Qualité haïssable, ce qui fait haïr, ce qui rend odieux; *odiositas.*

Odorans : Qui sent, qui a bonne ou mauvaise odeur; *odorans.*

> Fleurs y eust blanches et vermeilles,
> On ne porroit trouver pareilles,
> De toutes diverses couleurs,
> De haulx pris et de grans valeurs,
> Si estoyent soef flairans
> Et reflagrans et *odorans,*
> Ne vous feray pas longue fable
> Du lieu plaisant et délitable.
> *Roman de la Rose.*

Odorer : Sentir bon, donner bonne odeur, parfumer; *odorare; odorari.*

Odoreux : Odoriférant, qui rend de l'odeur; *odoratus.*

Oe, *oes, oez, oue, ouez :* Oie, volatile de basse-cour; *anser;* en bas. lat. *occa, auca;* en bas Bret. *oay;* de là, la rue aux *Oues,* près celle S. Martin, et non pas aux Ours, comme on l'a appelée par corruption. *Voyez* S. Foix, *Essais sur Paris.*

> Or tost, ce dist Mabile, amis,
> Achatez *oes* et chapons.
> *Fabliau de Boivin, de Provins.*

Œcacatervé : Lié, uni, attaché.

Oecumenique : Universel; *æcumenicus.*

Oefs, *œs, ohes* : Œufs, d'*ovum;* yeux, *oculi;* plaisir, gré, profit, avantage, gain. *A oés,* à son souhait; *ad votum;* volonté, volontiers. *Voyez* Oe.

Et li houlier de la meson
Dient, ça vien, Mabile, escoute,
Cil deniers sont nostre sans doute,
Se tu mes céens ce vilain,
Il ne sont mie à son *oés* sain,
Dist Mabile, lessiez le en pès,
Qu'il ne me puet eschaper mès;
Toz les deniers je les vos doi,
Les iex me crevez, je l'otroi,
Se il en est à dire un sens.
Fabliau de Boivin, de Provins.

Oei, *hoi, oi* : Aujourd'hui, à présent; *hodiè.*

Oeil, *oel* : L'œil; *oculus.*

Envie chil prouva à droit
Qui tu es, et apertement
Qui vaut perdre un *oel* par convent,
Que ses compains deus en perdroit.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 110.

Oeille, *œille.* Voyez Oile.

Oel, *oéle, œlle* : Aile d'oiseau; *ala.* Voyez Oil.

Et leur cuer à mal fere tournent,
D'*oele* d'oneur les afolent,
Et par lor conseil si bas volent,
Et quant il cuident voler haut,
Leur *oele* à l'instant lor faut.
Le Dit de l'Aigle de Jehan de Condeit.

Oelle : Huile; *oleum.*

Mais les signes de la fontaine,
Qui fu de sainte *oelle* plaine
Que jusqu'au tymbre decouroit,
Grant apparence en demonstroit.
Tragédie de la Vengeance de J. C., parlant de sa Naissance.

Oelment : Également, de la même manière; *æqualiter.*

Oenchine : Brasserie, manufacture, laboratoire.

Oenduit : Sorte d'amende pécuniaire.

Oent, *oient* : Entendent; *audiunt.*

Oes : Oies, oiseaux de basse-cour; d'*anser.* — Pathelin se voyant trompé par le Berger, lui dit de venir souper chez lui; le Berger ne lui répond autre chose que *bée,* et il réplique :

Par sainct Jean, tu as bien raison :
Les oysons menent les *oés* paistre;
Or cuydois-je estre sur tous le maistre
Des trompeurs d'ici et d'ailleurs.
Farce de Pathelin.

Oes : Eux; *illi.*

Ils firent rentrer l'anemi où chastel et conquisent terre sur *oes* dusques à la maistre porte. *Ville-Hardouin, Mss., fol.* 41.

Oés : Œufs; d'*ovum.*

Li Vilains demande à disner,
La Dame li cort aporter;
N'orent pas saumon ne pertris,
Pain et vin orent, et *oés* fris,
Et du fromage à grant plenté
Que li vilain sot amassé.
Fabliau du Vilain Mire.

Oés : Gré, volonté, choix.

Si vous mengiez avoec autrui,
Les plus biaus morcians devant lui
Tornez; n'alez pas eslisant
Ne le plus bel, ne le plus grant
A vostre *oés,* n'est pas cortoisie.
Le Chastiement des Dames, par Robers de Blois.

Oet, *oït* : Huit; *octo.*

Œuilliage : Remplissage jusqu'à l'*œuil,* ou bondon d'un tonneau; d'*oculus.*

Œul : Œil; *oculus.*

Et le mescine au cors corset,
Qui avoit le poil blondet,
Cler le vis et l'*œul* vairet.
* *Aucassin et Nicolete.*

Œuvre de loi. *Voyez* Transport.

Œuvres : Labours, façons de vignes, &c., enfin tous les ouvrages possibles; *opera;* en bas Bret. *oeuffr.*

Œvrer : Faire, agir, travailler; *operari.*

Oevrir : Ouvrir; *aperire.*

Oez : Entendez, écoutez; d'*audire.*

Cil Daires dont vous cy *oez,*
Fu de Troye noris et nez.
Roman de Troye.

Offégado : Suffoqué, étouffé ; *suffocatus*.

Offégar : Suffoquer, étouffer ; *suffocare*.

Offendre : Offenser, injurier, faire de la peine, outrager, contrevenir, pécher contre les loix et les coutumes ; *offendere*.

Pourquoi pensoient l'un et l'autre soi *offendre* et deffendre, sans nule haine, ne envie, ne mal talent.

Roman du Petit Jehan de Saintré.

Car circuy m'ont les chiens pour me prendre:
La faulse troupe est venue m'*offendre*,
Venue elle est me transpercer, et fendre
Mes piedz et mains.........

Marot, Pseaume 22, *vers.* 16.

Offendu : Offensé, injurié ; *offensus*.

Office : Officialité, cour ecclésiastique ; d'*officialis*.

Office de Magesté : Droit royal et souverain ; *officium majestatis*.

Officier : Livre d'église contenant les offices qu'on doit chanter ; *officiarium*.

Officier : Exercer un emploi, un service, et particulièrement celui de sergent, exploiter ; en bas. lat. *officiare*, d'*officere*.

Officiers fiesvez : Les grands officiers de la couronne.

Officine : Boutique, atelier, lieu où l'on travaille ; *officina*.

Offre de peré : Orphelin.

Offreur : Receveur des impôts.

Offrir : Aller à l'offrande ; *offerre*.

Offroy : Espèce d'ornement à l'usage des femmes.

Ofiche : Charge, emploi, office ; d'*officium*.

Ofrorie : Certaine partie d'une maison.

Ogoesses : Tourteaux, terme de blason.

Ogre : Orgue, instrument de musique ; *organum*.

Ogre : Hongrois, habitant de la Hongrie ; *Hungarius*.

Oguedir : Herser la terre, recouvrir avec une herse le grain qu'on y a semé ; *occare* ; en b. Bret. *oguet*, herse.

Ohi, *ohie* : Débilité de quelque membre, incommodité, malheur, défaut : ce mot est encore usité dans la Basse-Normandie.

Ohid, *ohié* : Languissant, malade ; *otiosus* ; en bas Bret. *oesus*, oiseux.

Ohue : Ouïe, entendement ; *auditus* ; en bas. lat. *oya*.

Oï, *oy* (j') : J'entends, j'entendis ; j'eus ; d'*audire* et d'*habere*.

Maintenant que j'*oi* fait ma prière en n'*oy* nulle nouvelle du Conte de Poitiers.

Joinville, Hist. de S. Louis, fol. 91.

Oï, *oil* : Oui. *Oï-dà*, oui vraiment.

Oiance : Rente ou redevance qui se payoit au jour indiqué à cri public. *Voyez* Oance.

Oians, *oiant*, *oyant* : Auditeur, qui écoute ; *audiens*. Ce terme n'est plus usité que dans la procédure, lorsqu'il s'agit de la reddition d'un compte ; celui qui le rend, est le rendant ; et celui à qui on le rend, ou devant qui on le rend, est l'*oiant*.

Oianto : Quatre-vingts ; *octoginta*.

Oictieve : Le droit de prendre la huitième gerbe ; d'*octavus*.

Oictouvre, *oictoubre* : Octobre, le huitième mois de l'année ; *october* ; en bas. lat. *octimber*.

Oidif : Paresseux, fainéant, oisif ; *otiosus*.

Si rechateras tu lo premier engendrée fils de tes fils : ne tu ne apparras en moun regard *oidif*. *Bible, Exode, chap.* 34, *vers.* 20.

Primogenitum filiorum tuorum redimes : nec apparebis in conspectu meo vacuus.

Oidive : Paresse, oisiveté ; *otium*.

Oïe, *oïe*, *oye* : Ouïe, oreille, entendement ; *auris*, *auditus* ; en bas. lat. *oya*.

Mais tant a erré vers l'*oie*
Du chien, qu'il vit qu'iqui venoient
Gent qui un sangler enchaucoient.
Roman de Perceval, fol. 296, *R°*.

OIEL : Œil; *oculus*.

OIEZ : Écoutez, entendez; d'*audire*.

Oiez l'autre senefiance,
Qu'est en livre de Sapiance.
Le Livre de Sapience.

OIGE, *oi-je* : Entends-je?

OIGNEMENT, *ointure* : Parfum, onguent; d'*unguentum*.

OIGNEMENT, *ointure* : L'action d'oindre, d'appliquer quelque chose d'onctueux, d'en frotter quelqu'un; d'*unguentum*, *unctura*; en bas Bret. *oignemantadur*.

OIGNONNETTE : Graine d'oignon.

OIL : Œil; *oculus*; du Grec *okkos*; en anc. Prov. *oil*; en bas Bret. *og*.

OIL : Oui; *Langue d'oil*, Languedoc.

Bele niece, ne vous puis dire
La grant joie que j'ai au cuer.
Estes-vous fille de ma suer?
Oil, Sire, de Dame Tiece.
Fabl. de Boivin de Provins.

Estoit-il en bonne santé?
Oil, Sire, veraiement,
Toujors en vo comandement.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

OILAS : Grenouille.

OILE, *œille*, *oille*, *oule* : Huile; *oleum*; du Grec *elaion*; en bas Bret. *eol*, *ol*, *eoul*, *oleu*.

Trop est chaudé l'*oille* bouillant,
Par dessus eulz aloit coulant,
Pour le grand feu qui agremir,
L'*oille* faisoit et fort fremir.
Histoire des trois Maries, fol. 362.

OILÉ, *oillé*, *oulé* : Huilier, ce qui contient l'huile; *olearium*.

OILLET : Yeux; *oculi*.

Riens ne déust véoir si cler,
Corone li fet-en porter
Toute de plume de poon (paon),
Où li *oillet* sont environ
Trestout entor à la roonde.
C'il doit véoir par tot le monde,
Ces iaux déust toz jors avoir
Vers Deu qui li féist savoir,
La droite voie que faucons,
Ne aigles ne alerions
Ne péussent véoir si cler:
Petit li péust-on embler.
Bible Guiot, vers 694.

OILLOS. *Voyez* OE.

OINGNAGE : Action de faire ou de commettre des choses indécentes.

OINGNEMENT : Parfum, onguent.

OINGNONÉE, *oignonez* : Ragoût fait avec des oignons.

Qui donc véist ces *oingnonées*,
Pois à l'uile et feves pilées.
Bataille de Karesme et de Charnage, v. 417.

OINGT : Pain d'*oint*, ou de graisse de porc; la partie du porc dont on tire l'*oint*.

OINCTÉ, *oincté* : Frotté, parfumé; *unctus*.

OINGTER, *ointer* : Parfumer, oindre, frotter de quelque liqueur onctueuse, embaumer; *ungere*; en bas Bret. *ouignamanti*.

Més amors si avoit la pointe
D'un precieux oignement *ointe*,
Por ce qu'el ne me poïst nuire.
* *Roman de la Rose, vers* 1859.

OINTHIMACION : Réajournement personnel; *intimatio*.

OINTIER : Marchand d'*oint*, ou de graisse.

OINTURE, *oincture*, *oingture* : Onguent, onction; action de frotter, d'oindre; *unctura*; droit sur les suif, graisse et *oingt*, qui se vendoient au marché. Voyez OIGNEMENT.

Il ot angoisse en la pointure,
Més molt m'asoaga l'*ointure*;
D'une part m'oint, d'autre me cuit,
Ainsinc m'aide, ainsinc me nuit.
* *Roman de la Rose, vers* 1889.

OIR, *oire*, *oirre* : Héritier, descendant; *hæres*.

O Dame tu nous rens espoir
De nostre hiretage r'avoir,
En Jherusalem la celeste
.... Dont nous somes par nature *oir*.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 272.

Oir, *oire*, *oirre* : Route, grand chemin; d'*errare*.

Oir, *aoire*, *aouir*, *oïr*, *oyr* : Ouïr, entendre, écouter; *audire*; d'où *ot*, écoute; *ooit*, écoutoit; *oit*, entendit; *ouois*, j'entendois; *oist*, qu'il entende; *oie*, entende; *oez*, écoutez; *oissiez*, entendiez; *orrez*, *oirrez*, entendrez, écouterez.

Se Dex me vuet donner sa grace
Preposement, et que je fasse
Un traitiet par c'on puest savoir,
Coment prestre se puet avoir (*se comporter*),
Qui confession viaut *oïr*.
La Manière de Confesser, fol. 39.

Par ce moustier font si grande feste,
Et Clerc et Lay et cist et ceste,
Et tant de cloches vont sonant,
N'i *oissiez* nès Dieu tonant.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 14.

Oir, *subst.* : Commandement, ordonnance, selon La Ravallière.

Oir-droit : Assister au prononcé d'un jugement. *Oïr gote* : Ne point entendre.

Oire : Aujourd'hui, à présent, maintenant, alors.

Mais aye bien en ta memoire,
Ce que je t'ay dit jusqu'à *oire*.
Fontaine des Amoureux, citée par Borel.

Oire, *oirre* : Dessein, projet, entreprise; allée, venue, voyage; tout ce qui est nécessaire pour un voyage; d'où *oirer*, *oirrer*, aller, voyager; *errare*; en bas. lat. *iterare*.

Li sages lievres lor disoient
Que folie ert quanqu'il feroient,
A issir de la quenoissance
Où il furent norri d'enfance :
Li autres nès voloient croire,
Tuit ensemble i vinrent lor *oirre*,
A une marre sont venu.
Fable des Lievres et des Grenouilles, par Marie de France.

D'un lion dist qui volt aller
En autre terre converser,
Totes les bestes assembla,
Et tout son *oirre* lor mostra,
Et qu'il deussent Roy choisir.
Fable du Lion, par la même.

D'iluec (de Rome) mon *oirre* ai ramené,
Là où li conseil sunt douné,
De justichier Roumaine gent,
Par chiaus qui sunt nommés sené,
Mais je vi qu'il sunt dessené,
Tant aiment l'or et l'argent.
Roman de Charité, strophe 13.

Oirée, *orée* : Pluie d'orage, forte pluie qui ne dure pas long-temps; d'*hora*.

Oirre (grant) : Promptement, vivement. *Aller grant oirre* : Aller grand train, marcher à grands pas. *Voyez* **Oir**. — Le fils d'un Juif ayant communié, le père rempli de fureur :

Par les chevex l'enfant a pris,
Tout debatant l'en trait *grant oirre*,
Au fournel où faisoit son voirre,
Puis le gete en la fournaise.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 3.

Oirrer : Marcher, faire route, voyager; d'*errare*; d'autres auteurs le dérivent d'*ire*.

Je ne me mouverai de chi,
Fait-il, pourquoi li (Diu) prieroie,
Quant je pour lui rien ne feroie;
Mais exploitiés tost vostre afaire,
Car là dedens n'ai-jou que faire :
Bien voi que ceste sejournée
Me taurra toute me journée.
Or *oirrent* fort li pelerin,
Et marchéant par le chemin,
Que je deusse desrochier;
Or s'en iront sans encombrier.
Le Dict du Barisel, vers 168.

Oiséax, *oiséaz*, *oiséel*, *oisel*, *oisias*, *oisiax*, *oissel* : Oiseau; *avis*.

Trop nous éussent fait de contraire
Cil Sarrazin de pute affaire,
Se ne fussent cil Damoisel
Qui sont aussi appers qu'*oisel*.
Histoire des trois Maries, fol. 468.

Oiseler, *oiseller* : Voler, se réjouir. *Oiseler de joye* : Tressaillir de joie. *Voy.* la citation de **Damoiseler**.

En telle manière Nostre Dame,
Entroublia la Damoiselle;
Déables qui de joie *oiselle*,
Quant voit les bones gens meffaire,
Moult grant joie a de ceste affaire.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 34.

Oiselet, *oisellet*, *oisillon* : Petit oiseau ; *avicula*, *avicellus*.

Oisillière : Lieu planté d'osier.

Oisis : Osier ; le paquet d'*oisis* est une poignée d'osier contenant, en certains lieux, vingt-cinq brins ; et dans d'autres lieux, vingt-cinq poignées, dont chaque brin, fendu en trois, sert à lier les cercles des tonneaux : chaque poignée se nomme ordinairement *torche*.

Oïsses : Entendriez.

> Je fis les noms et sui certaines,
> Qu'onques ne fis choses vilaines,
> Et quant pour reliques *m'oïsses*,
> C....... nomer, et les noms préïsses
> Pour si béaulx et tant les prisasses,
> Que partout c....... aourasses,
> Et les baisasses aux églises,
> En or et en argent assises.
> *Roman de la Rose.*

Oiste, *oite* : Hostie ; la sainte Eucharistie ; d'*hostia*.

> Cil tont revestu vint avant,
> Et chanta du Saint-Esperit,
> Si comme l'*oiste* sainte prist
> Et par devant soi la hauça,
> Le filz de la Virge lança
> La main, et l'*oiste* sainte prist,
> Et en sa main destre la mist.
> *Gautier de Coinsi, Vie des Pères.*

Oistre : Huître ; *ostrea ;* du Grec *ostreon ;* en bas Bret. *eistren*, poisson à écailles.

Oit : Huit ; *octo*.

> Le dit Hemon a vendu le quart de vigne sis où val des Pressouers parmi cinq livres parisis par contrait du *oit* oitobre 1247.
> *Acte du Chap. S. Honoré, de l'an* 1250.

Oitièves : Octave.

> Et el dyemanche des *oitièves* de la Résurrection, ladite Perronnelle et Contesse conduitrent et accompaignièrent ladite Nicole, mise en la charrete einsi malade, jusques à Seint Denis, et la firent porter audit tombel.
> *Miracles de S. Louis, chap.* 39.

Oiy : Ouïs, entendus.

Oizon : Occasion. *Voy.* Achoise.

Olainiste : Contrebandier en laine ; de *lana*.

Olans : Qui sent, qui a de l'odeur, odoriférant ; *olens*.

> Il véist, ce dist, sur l'herbe fresche,
> Deduyt, qui demenoit sa tresche,
> Et les gens o lui carolans,
> Sur les florettes bien *olans*.
> *Roman de la Rose.*

Ole, *olle*, *oule*, *oulle* : Pot ou vase à deux anses, propre à mettre de l'huile ou des parfums ; *oleaceus ;* en bas. lat. *olla ;* en Langued. *oulo*.

Oleandre : Arbrisseau portant une fleur rose, dont la feuille est venimeuse et dangereuse aux animaux.

Olenois : Orléanois, le pays d'Orléans, natif d'Orléans ; *Aurelianensis*.

Oler : Sentir, répandre de l'odeur ; de *olere*.

> Et ces gens, ce dit-il, querolent
> Sur les floretes qui bien *olent*.
> *Roman de la Rose.*

Oler : Potier de terre, faiseur de de *oles*, ou de vases à deux anses.

Olerie : Libertinage, concubinage, mauvaise conduite.

> Se li maris acuse sa femme par droiture de mari, exception lui puet estre opposée, se il brisa premierement la loi do mariage, li crime de *olerie* tost à mari à accuser sa femme d'avoutire, car autresi est paine establie contre lui come contre sa fame ; autresi puet nuire exception à celui qui l'a retenue, puisque ele fu reprise d'avotire.
> *Mss. de la Bibl. Impér., n°* 8407, *fol.* 192.

Olbries, *holeries* : Choses oiseuses, déplaisantes, ennuyeuses ; s'est dit aussi des antiennes de l'Avent qui commencent par l'exclamation *O*.

Oleur : Odeur, senteur, parfum ; se dit généralement de ce qui a bonne ou mauvaise odeur ; *olor*.

> As-tu mes trois confors ? nennin,
> Doulx regart faut, qui le venin
> Me seust oster de ma douleur,
> Par sa très doulceureuse *oleur*.
> *Roman de la Rose.*

Olier, *olive :* Olivier; d'*olearius*, pour *olea*.

Oliette : Olivette, plante qui porte une graine de laquelle on tire de l'huile à brûler; d'*oleastellus*.

Olieur : Marchand d'huile, faiseur d'huile; meûnier d'un moulin à huile; *olearius*.

Olifant, *oliphant, olyfant, oriflant :* Éléphant; cornet d'ivoire dont les écuyers des chevaliers se servoient dans les châteaux, pour attirer et défier l'ennemi; et non pas clairon ni cor de chasse, comme le dit D. Carpentier; *elephantus ;* en bas Bret. *olofant, olyfand*.

> *Oliphant* sur sa haulte eschine,
> Qui de son nez trompe et busine,
> Et s'en paist au soir et au main,
> Comme ung homme fait de sa main.
>
> *Roman de la Rose.*

Olivaie : Champ planté d'oliviers; *olivetum*.

Olivaison : Temps de la récolte des olives.

Olive : Olivier, arbre qui produit les olives.

Olle, *ollée :* Pot, marmite; *olla*. Voyez **Oli**.

Ollier. *Voyez* **Oilé**.

Olm, *oulm :* L'orme, arbre de haute futaie; *ulmus*.

Oltrage, *oltraige*, *outraige :* Excès, violence, action outre mesure, prodigalité; d'*ultrà*.

> Les bons Vavassors voi-je mors ;
> Les granz *outraiges* et les tors,
> Lor fet-en et les granz domages :
> I cest uns trop crueus *oltraiges*,
> Qu'il estoient herbergéor,
> Et bon terrien donéor,
> Et li Prince lor redonoient
> Les biax dons et les honoroient.
>
> *Bible Guiot, vers* 200.

Oltre, *oultre :* Outre, au-delà; *ultrà*.

> Estoit huissiers et chamberlens,
> Li oliphant qui estoit lens,
> Fu à la porte pour ouvrir
> Les grans à Court tenir;
> Li bugles qui mult estoit fors,
> Resu huissiers por çou que fors
> Demourassent cil qui à Court,
> N'aporte chose qui atour.
>
> *Roman du Renard, à son Couronnement.*

Oly, *oli, olui,* lisez *o ly, o li, o lui :* Avec lui.

Om, *ome, on, ons :* On, particule; homme; *homo;* en anc. Prov. *om*.

Omailles, pour *aumailles :* Bêtes à cornes, animaux de basse-cour.

Ombrage : Obscur, caché.

> Coutiaux trespercent arméures
> En lieus aparans et *ombrages*
> Sanc saut de cors et de visages.
>
> *Guillaume Guiart, fol.* 142.

Ombragé : Lent, paresseux, selon D. Carpentier.

Ombroier, *ombroir, ombroyer, oubroyer :* Cacher, ombrager, mettre à l'ombre; *umbrare*.

> En l'herbe vert sous l'olivier
> *S'ombroient* delez un vivier.
>
> *Roman de la Rose, cité par Borel.*

Oménajhé, *aoumenajhë :* Hommage, dévouement; *hommagium ;* en Basq. *omenayea*.

Omers : Homère, nom propre d'homme; *Homerus*.

> Mais tant fu *Omers* de grant pris
> Et tant fu pius si com jo lis,
> Que ses livres fu recéus,
> Et en autorité tenus.
>
> *Beneois de Sainte More, Destruction de Troye, parlant des Œuvres d'Homère, que les Athéniens condamnèrent d'abord.*

Omicides, *omecide :* Homicide, qui tue, qui assassine un homme; en anc. Prov. *omescadier*.

> *Omicides* si est quant aucuns tue autrui en chaude meslée, si comme il avient que tenchon nest, et de la tenchon vient lesde parole, et de la lesde parole la mellee, par laquelle aucun rechuet mort aucune fois.
>
> *Coutume de Beauvoisis, Mss., chap.* 30.

3



Omilée : Certaine mesure de terre; en bas. lat. *homata*.

Ominade : Bosse, tumeur, abcès.

Omni, *omnie, omnis* : Tout, toute, pareil, semblable, égal; *omnis*.

Les mesures ne sont pas *omnies*.
Prologue de la Coutume de Beauvoisis.

Entre sereurs doivent estre les parties *omnies*. *Cout. de Beauvoisis, chap.* 16.

Les values ne sont pas *omnies*.... n'est pas l'amende *omnie*.... come les meffets ne sont pas *omnis*, ne sont pas les venjeances *omnies*.
Même Coutume, chap. 30.

Omnipotence : Toute-puissance, pouvoir absolu; *omnipotentia*.

Omnipotent : Tout-puissant; *omnipotens*.

Redoute Dieu *omnipotent*,
Et fai le sien commandement.....
Que tu puisses estre sonbrez
En sa Cort, estre ses privez.
Fabliau, Mss. n° 1830, fol. 14, V°.

Tres douce Virge precieuse
Veuillez nous hui delivrer, Dame,
De cest fu, et de ceste flamme
Qui nos art tout et cors et testes,
Et tuit li sains qui là sus estes,
Quar proiez Dieu *omnipotent*
Qu'il nos aliege cest torment,
Quar nous vivons à grant meschief.
* *Fabliau de la Court de Paradis.*

On : Où, *ubi*; au, *ad*; homme, *homo*; en anc. Prov. *on, ubi*.

Onagre : Machine de guerre propre à lancer des pierres; *onagrus*.

Onaine : Chenille, insecte; *oniseus*; en bas. lat. *honnina*.

Onc, *oncques, onq, onques* : Ci-devant, autrefois, auparavant, depuis, dans la suite, jamais; *unquam*.

O malheureux de perverse naissance!
Bienheureux est qui fuit ta congnoissance:
Et plus heureux qui ne te congneut *onq*.
Marot, Epigramme contre l'inique.

Si devint si haut et si large
Que *onc* le Pin qu'il vous conta
Si haut de terre ne monta.
Roman de la Rose.

Once : Certain rang ou place parmi ceux qui tirent un bateau en remontant une rivière.

Once : Loup-cervier, bête féroce.

Onclée : Mesure de vin équivalente à-peu-près à une pinte; d'*uncia*.

Oncenotte : Sorte de vase.

Oncier : Mesurer, peser, livrer à l'once; d'*unciarius*.

Oncin de charette : Bâton crochu; *uncinus*.

Oncine, *onchine* : Brasserie, atelier, et tout lieu où plusieurs personnes travaillent à un même ouvrage.

Oncques mais, *onques mès* : Ci-devant, avant, auparavant, jamais.

Si estoit peu moindre que Saine
Fors qu'elle estoit plus espandue,
Qu'*oncques mais* l'avoie vue.
Roman de la Rose.

Les plus petits en moins d'une heure
Si fait les plus haults qu'*oncques mais*,
Riens ne fait qui ne s'aventure;
Les chetifs n'auront riens jamais.
Dialogue du Mondain.

Voire, fet-il, par le cuer bieu,
Je ne vi *onques mès* tel gieu.
* *Fabl. de S. Pierre et du Jougléor.*

Ondée : Tranchée, douleur pour accoucher; en bas. lat. *undacio*.

Ondéer : Ondoyer, jeter de l'eau sur la tête d'un enfant, en attendant les cérémonies du baptême.

Ondiant : Flottant, nageant; *undans*.

Ondrar : Honorer, respecter; *honorare*.

Onéraire : Honoraire, salaire; *honorarius*; qui a le soin et la charge d'une chose; *onerarius*.

Onësta fëmna : Femme de condition.

Onesté : Politesse, honnêteté, bienséance; *honestas*.

O miroir vrai d'*onesté*,
O Dame de grant poesté.
Miserere du Reclus de Moliens.

Ongement : Onguent, emplâtre, parfum ; *unguentum ;* en anc. Prov. *onhëmëns ;* en bas Bret. *ounghen, ounen.*

Onglade : Coup d'ongle, égratignure ; d'*unguis.*

Onhër : Oindre, parfumer, embaumer ; *ungere.*

Oni, *onni :* Uni, égal, semblable ; uni, joint, attaché ; *unitus ;* et selon Barbazan, d'*omnis*. Voyez Omni.

Il ne seroit pas droituriers,
Ains clameroit les usuriers,
Les larrons, les murdriés quittes,
Et les bons et les hipocrites
Tout y seroit à poix *onnis*,
Ainsi seroient-ils bien honnis
Cils qui d'aimer Dieu se travaillent.
Roman de la Rose.

Oniche, *onice, onicle :* Agathe, pierre demi-précieuse ; *onyx.*

Se de de l'*onice* ne déisse
Ains m'est que je mespréisse ;
Et s'en enpirast li traitiez,
Onice n'est pas convoitiez
De tous, mais à plusors besongne,
Ausi com li escris tesmongne ;
Qui l'a jà n'iert acoardis
Ainz iert coragex et hardis.
Le Lapidaire, Mss. de N. D., M, n° 17.

Et tu prendras deux pieres *onicles*, si escriveras en ces les nouns des fils Israël.
Bible, Exode, chap. 28, vers. 9.

Sumesque duos lapides onychinos, *et sculpes in eis nomina filiorum Israël.*

Oniot : Sorte de linge.

Onniement : Onguent dont on panse les plaies, selon D. Carpentier.

Onniement : Également, généralement, tous ensemble, uniment, pareillement ; *uniter, omninò.*

Onniement, *honniement, onnieument :* Honteusement, ignominieusement.

Onnir, *honnir, hounnir :* Déshonorer, maudire.

Onor, *onors, onour :* Honneur, respect, déférence ; domaine, fief, seigneurie ; *honor ;* en ancien Prov. *onor ;* en bas Bret. *onor, onoir.* Voyez Onurance.

Onorer, *onerer, onourer :* Aimer, respecter, honorer ; *honorare ;* en anc. Prov. *ondrar.*

La souveraine pénitence
Est soy garder de plus forfaire,
Et pour ce que je vous fais deffense
Que jamais ne soyez contraire
A Amours, n'à tout son affaire :
Mais l'*onouriez*, en trestous lieux,
Et soyez doulce et debonnaire,
Chascun vous en aimera mieulx.
Confession de la Belle-Fille.

Onques-mais, *onques-mès :* Avant ce temps, jamais, avant, auparavant ; *unquam antea.* Voyez Onc.

Ontes, *ontis, ontise :* Honte, déshonneur.

Onurance : Honneur, respect ; *honor.*

Cil de Sepharnaum arstrent lur fiz en l'*onurance* Adramalech.
Livre des Rois, fol. 143, R°, col. 2.

Ooit : Entendoit, écoutoit ; *audiebat.*

Oons, *oon, oyons :* Entendions, écoutions ; entendons, écoutons.

Le scribe plus abille
Qui y soit, c'est maistre Gerson ;
Amaine lay, que nous l'*oon.*
Mystère de l'Incarnation à Personnages.

Opelande : Grand manteau, houpelande.

Opiler : Obstruer, boucher ; en bas. lat. *opilare.*

Opime : Riche, fertile, abondant ; *opimus.*

Opitarr : Repaître, prendre nourriture ; d'*opitulari.*

Oplomachie : Combat de gladiateurs ; du Grec ὁπλομαχία.

Opportun : Propre, avantageux, propice, favorable ; *opportunus.*

Opportunitei, *opportunité :* Occasion favorable, moment propice, commodité, utilité, à l'aise, à propos ; *opportunitas.*

Oppresse, *opresse :* Trouble, querelle, dispute, calamité, malheur, affliction, besoin, embarras, pesanteur, accablement; *oppressio.*

Ung jour qu'il venoit de chassier,
Où il eut souffert grant travail
De courir à mont et à val,
Tant qu'il eust soif par grant *oppresse*
Du chault, aussi par sa lassesse
Presques eut perdue l'alayne,
Quant arriva à la fontaine.
Roman de la Rose, parlant de Narcissus.

O! en quelle *oppresse*,
Quel dœul et detresse
As-tu la fleur mise,
Quant par ta simplesse
Au lieu de noblesse
As l'Ermine assise?
Le Malheur de la France.

Oppugnateur : Qui attaque, qui frappe, agresseur; *oppugnator.*

Oppugnation : Attaque, combat; *oppugnatio.*

Oppugner : Attaquer, frapper, combattre; *oppugnare.*

Oprum : Seulement.

Ops : Ébat, plaisir; choix, opinion, volonté; *ops, opis;* en anc. Prov. *obs, ops.*

Opta, *optas, optat :* Desir, souhait; *optatum.*

De la laisser commune à tous estats,
Pour parvenir tousjours à ses *optas.*
Menus propos de Pierre Gringoire, cités par Borel.

Optation : Sollicitation, induction; *optatio.*

Optères, *opteries :* Présens qu'on faisoit aux nouvelles épouses ainsi qu'aux enfans qu'on voyoit pour la première fois; *opteria.*

Oque. *Voyez* Oche.

Oquisener, *oquisonner :* Faire de la peine, tourmenter, vexer, poursuivre en justice.

Oquoison, *oqoison, oquision :* Mauvaise action. *Voyez* Ochoison.

Que devint ele? Dame, fait li Quens, je cuit qu'ele soit morte; coment mourut ele? Dame, fait li Quens, par une *oquoison* qu'ele deservi; qu'elle fu l'*oquoison?* porce qu'elle me volut ochire. *Roman du Cuens de Ponthieu.*

Oracle : Oratoire, lieu où l'on prie Dieu; *oraculum.*

Orage bel : Bon vent, vent favorable; d'*orago.*

Oraille : Le bord, la lisière d'un bois; *ora;* du Grec *horos.*

Orains, *orainz,* lisez *or ains, or ainz :* Sur-le-champ; autrefois, ci-devant, avant ce moment, naguère, il n'y a pas long-temps, auparavant; et non pas, dans cet instant, comme le dit la Note de Pathelin, éditions de Coustellier, 1723, page 45; et de Durand, 1762, page 54; *hora hac;* en Basq. *oran, orain.* — Le Drapier va demander son argent à Guillemette, et lui dit :

Est-il malade, à bon escient
Puis *orains* qu'il vint de la foire.
Farce de Pathelin.

Diva, fet-il, où sont alé
Les âmes que je te lessai?
Sire, fet-il, jel' vous dirai,
Por Dieu, aiez de moi merci,
Uns vieillars vint *orains* à mi,
Si m'aporta moult grant avoir,
Bien le cuidai trestout avoir,
Si jouames et moi et lui,
Moult me torna à grant anui.
* *Fabliau de S. Pierre et du Jougléor.*

Oraire : Étole, ornement que les prêtres portent sur le col; *orarium.*

Orateur : Chapelain qui dessert un oratoire; *orator.*

Oratif, *orateur :* Suppliant, qui prie avec ferveur, avec instance; *orator.*

Orazos : Prière, supplication; *oratio.*

Orb, *orbe, orbes, orbez :* Aveugle, secret, caché, privé d'une chose, ce qui ne paroît pas clairement; coup,

contusion; *orbus, orbatus;* en anc. Prov. *orb, orbo.*

Il avient aucune fois que aucuns cas avienment si *orbes* que l'en ne puet pas tantost savoir se che est cas qui apartiengne à haute justiche ou à basse. *Cout. de Beauvoisis, ch.* 58.

Orbateur : Batteur d'or ; d'où *orbaterie* et *orbatéure*, l'art ou l'ouvrage de cet artisan ; d'*orbator.*

Orbement : Secrètement, clandestinement, en cachette, obscurément, par des voies illicites et cachées, d'une manière qui n'est pas claire. *Tenir orbement :* Cacher, soustraire, tenir en secret.

Pour che loe-je bien à chaux qui en tele maniere tiennent que avant que li Quens i mette les mains, il en viengnent fere houmage au Conte ou rendre aucune redevance au gré dudit Conte, et en tel cas se il le font ainsinc, il ne devront pas perdre, ainchois l'en doit-on bon gré savoir quant il esclarcissent les choses que leurs antecesseur *tinrent orbement.*
Cout. de Beauvoisis, chap. 24.

Orbeté : Privation de quelque chose ; *orbitas, orbatio.*

Orbis : L'Orbe, petite rivière du Languedoc ; *Obris, Orobis.*

Orbis, *orbitéour, orbiteur :* Faiseur de grimaces, hypocrite ; d'*orbator;* en bas Bret. *orbideur, orbidour. Faire l'orbis :* Feindre, dissimuler.

Orce : Ours, animal féroce ; *ursus.*

Orceau, *orcel :* Vase, pot.

Orcon, *orseau, orson :* Croûte, morceau de pain.

Ord, *orde, ordée, ordi, ors, orz :* Impur, immonde, sale, malpropre, plein d'ordures, déshonnête, puant, vilain ; d'où notre mot *ordure ; horridus ;* et selon Nicot, et d'après lui, Borel, de *sordidus ;* en anc. Prov. *orë.*

Après garde que tu ne dyes
Ces *orz* motz et ces ribaudyes ;
Jà pour nommer villaine chose,
Ne doit ta bouche estre desclose ;
Je ne tieus pas à courtois homme,
Qui *orde* chose et laide nomme.
Roman de la Rose.

Ainsi comme là estoit pensant, la très *orde* vieille Gondrée vint vers le Conte, si lui dit : Sire, à ce que puis appercevoir, advis m'est que grant douleur avez au cœur.
Roman de Gerard de Nevers.

Et gardez et ne vous fourrez
En cet *ord* pechié d'avarice ;
Et vous arez tant que vouldrez
Des biens d'amours en son service.
La Confession de la Belle-Fille.

Gourmandise aussi evitez ;
Car c'est un pechié *ord* et sale.
Même Confession.

Ordalie : Sous ce nom étoient comprises les différentes épreuves de l'eau, du feu, du duel, &c. qu'on faisoit subir aux accusés. Dans les anciens Missels, on trouve des messes pour ces *ordalies ; ordalium ;* en bas Bret. *ordal,* grande porte d'église.

Ordé, *ordée :* Alarme, tocsin.

Ordeingner, *ordener :* Ordonner, disposer, arranger, préparer ; *ordinare.*

Ordement : Salement, vilainement ; *horridè ;* en Langued. *oramën, oromen.* L'auteur du Roman de la Rose, parlant du portrait de la Haine, dit :

Moult hideuse estoit et souillée,
Et fust sa teste entortillée
Très *ordement* d'une touaille,
Qui moult estoit d'horrible taille.
Roman de la Rose.

Ordena, *ordenad :* Ordonna, commanda.

Machabés *ordena* six mille que il avoit od sai, par escheles, se s'en ala à Timothé por combattre.
Livre des Machabées, liv. 2, *fol.* 191.

Ordenance : Volonté, fantaisie ; ce que prescrit l'ordonnance ; en bas. lat. *ordinantia.*

Ordene, *ordenanche, ordenement, ordennée, ordine, ordonnée :* Ordre, commandement, rang, arrangement, ordonnance, réglement ; *ordinatio ;*

en anc. Prov. et en Espag. *orden;* en Ital. *ordine;* en Basq. *ordena.*

Biau Sire, fait-il, non ferai.
Pourqoi? et je vous le dirai.
Sainte *ordene* de Chevalerie
Seroit en vous mal emploiie
Car vous estes de mal loi,
Si n'avez baptesme ne foi.

Hues de Tabarie, Ordene de Chevalerie.

ORDENÉ, *ordené Deu :* Celui qui a reçu les ordres sacrés; *ordinatus.*

Cist bers Helcana fud del lignage as *ordenez Deu* de part pere, è de lignage Réal de part mere. *Premier Livre des Rois.*

ORDENÉEMENT : En bon ordre, sagement; *ordinatè.*

ORDENER : Administrer les derniers sacremens, et particulièrement celui de l'extrême-onction; panser, traiter une plaie; *ordinare.*

ORDENEUR, *ordonneur :* Ordonnateur, celui qui préside à quelque chose.

ORDIERE : Ornière; *orbita.* V. ORD.

ORDINAIRE (l') : L'évêque ou le prélat qui avoit la juridiction ecclésiastique d'un Diocèse; le collateur d'un Bénéfice; *ordinarius;* en bas Bret. *ordinair.*

ORDINAL : Livre qui contient la manière de réciter et de faire l'office; *ordinale.*

ORDINE. *Voyez* ORDENE.

ORDINÉEMENT (mourir) : Quitter la vie muni des sacremens, et après avoir fait son testament.

ORDOER, *ordoier, ordoyer :* Profaner, salir, couvrir ou remplir d'ordure, souiller; *horrificare.*

Glorieux fléon, glorieuse ève,
Qui lavas ce qu'Adam et Eve
Ont par leur pêché *ordoié,*
Tu trouvas au gastel la fève.

Testament de Jehan de Meung.

Tors est fez contre bones mors si comme quant l'en aboivre aucun de fumée corrompue, ou quant l'on le conchie de boe, ou quant il en *ordoie* les eves ou les condniz ou les lacs, ou aucune autre chose pour faire tort à aucun, et de ces selt l'en prendre grief veugance.

Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407, fol. 178.

ORDOIS, pour *hordois :* Palissade. *Voyez* HOUR.

ORDON (à) : Par ordre, par rang.

ORDONNANCE : Compagnie de femmes débauchées, selon D. Carpentier.

ORDONNANCES : Les derniers sacremens; *ordinantia.*

ORDONNER : Ranger, mettre en ordre, régler; traiter bien ou mal; *ordinare;* en Ital. *ordinare;* en Espag. *ordenar;* en bas Bret. *ordreni. Estre ordonné,* être armé, équipé, prêt à combattre; *ordonner prisonnier,* commander que l'on mette en prison.

ORDONNER : Équiper pour la chasse au vol.

ORDONNER : Équiper d'habits, faire des cadeaux.

ORDONNER : Administrer les derniers sacremens, et particulièrement celui de l'extrême-onction.

ORDOUS, *ordouz :* Vilain, sale, hideux, laid, qui fait peur, horrible; *horridus;* en bas Bret. *ordous. Voyez* ORD.

Les pons,
Les loups,
Les clous
Te puissent ronger sous la cotte;
Trestous
Tes trous
Ordous,
Les cuisses, le ventre, et la motte.

Marot, Epigr. à Lynote, lingere mesdisante.

ORDRE : Religion, profession monastique; *ordo.*

ORDRE, *ordrenance, ordrenement, ourdre :* Privilége, ordonnance; volonté, fantaisie; *ordo. Ordre de vignes,* certaine mesure appelée rayons; *ordre de mariage,* le sacrement de mariage. *Voyez* ORDENE.

ORDRENNER : Disposer par testament; *ordinare.*

Ordrenneur, au féminin *ordreneresse :* Testateur, qui fait son testament; *ordinator*.

Ordure : Femme débauchée.

Ore, *or, ores :* Maintenant, présentement, à cette heure; *hora hac*. *Des-or, désor :* Dès à présent, à présent, sur-le-champ.

Or face Dex voire merci
Tous cels que je vos ai nomez,
Qu'il furent tel com vos savez,
Et qui sont cil qui *ores* sont?
Tot ont pardu quanque il ont,
Espoir ancun prodome i a
Certes molt bien le cerchera
La Bible, et si sera oïs
Li biens, se il i est et dis
Mès n'est *or* leur encore dirons
Sor ce que porpensé avons.
Bible Guiot, vers 481.

Mais tant me tairai-je *des-or,*
Car j'en pourroie bien tant dire
Qu'il m'en iroit de mal en pire.
Roman de la Rose.

Ore, *orée, orez :* Heure, temps; *hora;* en Ital. et en Espag. *hora*.

En touz tens doit en issi atemprer l'*ore* et de l'un mangier et de l'autre.
La Règle de S. Benoît, chap. 41.

Diex erraument li pardona,
Que de toz ses pechiez plora :
L'*ore* fu bone, et bons li termes,
Molt vindrent de bon leu li lermes :
Sa paors et sa repentance
Nos doit doner grant esperance.
Bible Guiot, vers 2238, *parlant de la Magdelene.*

Ore, *orée :* Entrée, bord, lisière, rivage, contrée; *ora;* du Grec *horos;* en bas. lat. *oreria*.

Ore, *orée :* Pluie d'orage, d'*hora;* tempête; en bas. lat. *orago*.

Quant li Abbés ot ce voé,
Es-vos d'iluec l'Angle torné,
L'*ore* cessa, li vens chaï,
Clers fu li tans, la mer seri,
Et cil lor né (vaisseaux) apareillerent,
Et en Engleterre repairerent.
Mss. de N. D., fol. 320, *à la suite des Miracles de Gautier de Coinsi.*

Ore : Mine, trésor, métal quelconque, or; d'*aurum*.

Ore, *ores :* A présent, maintenant; *hora hac*.

Sachés (fist li dis Phelipes, curé de S. Nicholas) que je voudroies que ceste coronne que j'ai en mon chief, me fust trenchiée maintenant, et je fusse en tel estat comme tu es *ore : ore* te garde dès *ore* en avant; car il le te convient plus que onques-mès, et bone chose seroit à toi que tu ne fusse d'*ore* en avant au siècle. *Miracles de S. Louis, ch.* 39.

Faisons sçavoir à ceulx qui sont à venir, comme à ceux qui *ores* sont.
Ancienne Coutume d'Orléans.

Ore, pour *hort :* Jardin; *hortus*.

Orée : L'espace d'une heure; *hora;* pluie d'orage; tempête; en bas. lat. *orago*.

Oréer, *oréir, orer :* Prier, supplier; *orare;* en anc. Prov. *orar*.

Or quant ce orent oït li frere, il baissiet à terre à larmes comencerent à *oréir* por lo délivrement de celéi.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 38.

Cùmque hoc fratres audirent, prostrati in terra cum lacrimis cœperunt pro ereptione illius vehementiùs orare.

Li oratoires, ce est li moustiers, doit estre ce que en le nomme, et non pas autre chose, c'est que en i doit *orer*.
Règle de S. Benoît, fol. 138.

Oreille, *orée :* Bord d'un bois; en bas. lat. *aureria*.

Oreille (donner) : Prêter l'oreille, écouter; *aurem dare*.

Oreillée : Perce-oreille, sorte d'insecte; d'*oricilla*.

Mesmes puces et *oreillées*,
S'elles fussent entortillées
En dormant dedans leurs oreilles,
Les greveroyent-ils à merveilles.
Roman de la Rose.

Oreiller, *oreillier :* Couper les oreilles, sorte de supplice; être attentif, s'appliquer, écouter, prêter l'oreille, entendre, faire attention; en bas. lat. *auricularе*.

Sont elles en grant souspeçon
D'estre prises au hameçon,



Elles *oreillent* et estudient,
Se il voir ou fable leur dient.
Roman de la Rose.

Oreillet : Petit chapeau que les dames du xvie siècle portoient sur l'oreille ; d'*oricularius. Prendre des oreillettes :* Se boucher les oreilles.

Oreins, lisez *or eins :* Auparavant, il n'y a pas long-temps, depuis peu, naguère. *Voyez* Orains.

Orendroit, *orandroit : lisez or en droit, or an droit :* Dorénavant, désormais, à l'avenir, à présent, à cet instant, dans ce temps, justement, alors, avant.

Se vos disoie *orandroit*
Tot nostre couvine et nostre estre,
Vous cuidereiés tot peut estre
Que de mauvéistié le déisse.
Roman de Perceval, fol. 13.

Orent : Ils eurent.

De Mede vint li filz au Roi,
Qui amena grant gent o soi (avec lui),
Qui d'armes *orent* bon usage.
Roman d'Atys et de Profilias.

Ores, *orez :* Dès ce temps, à présent, alors, présentement, à ce moment, maintenant ; *hora hac. Desors, desors,* dès lors. *Voyez* Ore.

Si me prins à plorer *des-ores*
Par Dieu si me plaist-il encores,
Quant je me suis bien pourpensée
Moult me delicte en ma pensée,
Et me rebauldissent les membres.
Roman de la Rose.

Les fables et les metaphores
Ne tieng-je pas à gloser *ores.*
Même Roman.

Orés, *orez :* Orage ; en bas. lat. *orago ;* pluie soudaine ; d'*hora.*

La nuit leva un grant *ores*
Issi com vous dire m'orrez,
Où bois esraçoient li arbre.
Roman de Floiremont.

Oreur : Héraut ; *heraldus.*

Orëzëssa : Chose sale, malpropre ; d'*horrida.*

Orfalise, *orfroi :* Bordure, broderie en or ou en argent. *Voyez* Orfrais.

Orfans, *orfante, orfene, orfenin, orfente :* Orphelin, mineur ; *orphanus.*

Orfanté, *orfantée, orfenté :* État d'un orphelin ; *orphanitas ;* en anc. Prov. *orfëia. Infans en orfente,* orphelin.

Orfaverisé : Façonné, fait par un orfèvre.

Orfebvre : Ouvrier ou marchand qui fait et qui vend de la vaisselle d'or et d'argent, et tout autre ustensile de même matière ; d'*aurum* et de *faber ;* d'où *orfebvarie, orfebverie,* l'art et le commerce des orfèvres.

Or-fors : Hors, dehors ; de *foras.*

Orfraié, *orfrairé, orfraré, orfrayé, orfroisié :* Couvert de broderies ou d'*orfrais.*

Orfrais, *orfrays, orfrès, orfroi, orfroie, orfrois, orfroy, orfroye, orfroys :* Broderie en or ou en argent, frange d'or, galon, paillettes, or travaillé, ornement d'or ou de soie dont on borde un habillement ou un meuble, les bords des habits (et ce qui se retroussoit) qui étoient brodés en or frisé, comme aujourd'hui on appelle *orfrois,* les bords et le chaperon des chapes, qui sont de brocard ou de broderie, et enfin d'une autre étoffe que le corps de la chape ; selon Ménage, on forma ces mots d'*aurum Phrygium,* parce que l'invention de ces broderies étoit due aux Phrygiens ; mais nos pères n'avoient pas été si loin, et avoient tiré tout bonnement ces mots d'*aurum fractum ;* en bas. lat. *orfra, orfrea, aurifrigia.*

D'*orfrois* ot un chapel mignot,
Onques nule pucele n'ot
Plus cointe ne plus desguisié,
Ne l'aroie à droit devisié.
* *Roman de la Rose, vers* 553.

Richece ot une pourpre robe,
Ice ne tenez mie à lobe,

Car je vos di bien et afiche
Qu'en tot le monde n'ot si riche,
Si bele, ne si envoisiée;
La porpre fu tote orfroisiée,
Si y ot portret à *orfrois*
Estoires de Dus et de Rois.

Même Roman, vers 1061.

Orfaie : Oiseau nocturne, qu'on regarde, ainsi que le hibou, pour être de mauvais augure.

Orfroiseler, *orfraser, orfroisier :* Se parer d'étoffes tissues ou brodées d'or ou d'argent, garnir d'*orfroi*.

Hasart dist, mors à la Pucele
Qui si s'aœille et *orfroisele*
Que on la convoit et regart.

Miserere du Reclus de Moliens, fol. 213, *R°, col.* 2.

Organalz (vaine) : Qui est un des organes de la vie.

Organer, *organiser, organistrer, organner, orguener, orguenner :* Chanter, faire de la musique, toucher de l'orgue; d'*organum. Chant organique :* Chant bien modulé.

Li rossignous ses Lais *organne*
Qui de chanter forment s'ahanne;
Cil nos semont d'amer adès.

Partenopex de Blois, fol. 124, *R°, col.* 1.

Je ris, j'*organise*, je danse,
De toute malvaistiés m'apense.

Roman du second Renard, fol. 20.

Organeur : Qui touche de l'orgue, organiste; *organarius*.

Orgéat : Paille d'orge; ce mot est encore usité dans la Flandre, la Picardie et la Brie.

Orgerie : Marché ou halle aux grains; d'*hordeum*.

Orgeus, *orgailhos, orgailhous, orgieus, orgieux, orgilos, orgoillos, orgoillox :* Vain, présomptueux, orgueilleux, fier, altier, superbe.

Orgieus est d'ounour convoitans,
Orgieus est venteres mentans
De chou qu'il n'a ne n n'ataint,
Orgieus est d'autrui mesprisans,
Et soi outre son pris prisans,
Orgieus oprient qu'en k'il sourvaint,
Orgieus crieve quant on le vaint,
Et aucuns monte et il remaint:
Il ne daigne estre obeissans
Orgieus adès avant s'empaint
C'autres à lui ne s'acompaint,
Orgieus est des pers desdignans.

Miserere du Reclus de Moliens, strophe 78.

Orgueilleux : Sorte de maladie, selon D. Carpentier.

Orguener. *Voyez* **Organer**.

Orgues : Espèce de herse qui sert à fermer les portes d'une ville attaquée; d'*organum ;* l'orgue, instrument de musique fort ancien; il y en avoit de plusieurs espèces, *orgue portatif, orgue doulce, orguenne, orguette ;* d'*organa, organum ;* en Lang. *orghë*.

Orguiex, *orgueauz, orguellex, orguillex, orguillox, orguilloz :* Vain, fier, orgueilleux, présomptueux.

Orguile, *orgueux, orgoil, orgoille :* Vanité, faste, orgueil, arrogance; du Grec *orgilos*, formé d'*orgao*, j'enfle; en bas Bret. *orgued, orgouilh*.

Orguiller, *orgueiller, orgoiller, orgouiller :* Être vain, fier, présomptueux, s'enorgueillir; en anc. Prov. *origoular*.

Mès les richeces les avoient
Si *orguillez*, qu'il ne cuidoient
Que mort les osast envaïr,
Bien porroient por tant garir,
Mès Dame-Diex ne lor vaut mie
Por richece alongier lor vie,
Ainz cuit miex qu'il lor abrega
Por la fausseté qu'il trova.

Bible de Berze, vers 483.

Orier : Étole, ornement de prêtre; *orarium*.

Oriere : Bord, lisière; d'*ora*.

Orierie : Discours, art oratoire; propos déplacé; *oratoria*.

Oriflamme, *oriflambe, oriflande, oriflour :* Oriflamme, étendard de

couleur rouge, ou de l'étoffe appelée *cendal*, que nos Rois faisoient porter devant eux lorsqu'ils alloient à la guerre. Les Comtes du Vexin avoient particulièrement le droit de le porter, et les Abbés de Saint Denis, celui de le conserver dans leur abbaye pendant la paix; *auriflamma*. Voyez CENDAL.

ORIFLANT : Pompeux, vain, superbe, magnifique, orgueilleux; en Langued. *auriflan*.

ORIGNAL, *orinal* : Vase de nuit, pot-de-chambre; d'*urinale*.

ORIGNAL, *original, orinal, orine* : Race, lignée, origine; *originalis*; l'urètre, que nous nommons urinal; les parties de la génération des deux sexes; d'*urinale*, pour *ureteres*. *Veine originalle* ou *originelle*, celle qui est comme l'origine et le principe de la vie; *pechié orinal*, le péché originel.

ORIGNE, *orine* : Urine, sérosité saline de couleur de citron, séparée de la masse du sang dans les reins, conduite dans la vessie, et de là poussée au-dehors de temps en temps; *urina*.

Li preudome, li ancien,
Ont léeuz un fusicien,
Qui tant parest de franche *orine* (origine)
Qu'il garist sans véoir *orine* (urine).
Fabliau de la Voye de Paradis, par Rutebeuf, n° 7218, fol. 313, V°.

ORIGNE, *origination, orine* : Source, origine, commencement; *origo, originis*.

..... Avec ce que je sui clers
Suis-je d'*orine* chevalers;
Ou en guerre, ou en tornoy,
Et au mester (au besoin) le prouveroy.
Fabliau, n° 6812, fol. 73, R°, col. 1.

ORIGNER, *oriner* : Pisser, uriner, décharger la vessie; d'*urinari*.

Il norist peu, mais fait bien *oriner*, et assouage le dolor du costé et de la vessie.
Le Livre de Phytique, chap. 6, fol. 3.

ORIJER : Étole, ornement de prêtre.

ORILLIER : Coussin, traversin; oreiller; *oricularius*. *Droit des orilliers* : Présent ou droit que les jeunes gens exigeoient des nouveaux mariés.

Si tost com la mort l'assailli,
Tout tressua et tressailli,
Porter se fist en sen biau lit
Qui parez ert à grant delit
De couvertouers, de coutes-pointes
Et d'*orilliers* mignoz et cointes.
Gautier de Coinsi, liv. 1, chap. 10.

ORIOL : Porche, allée, galerie, corridor; *oriolum*.

ORIPEAUX : Cotte, habit ou pourpoint en mauvais état; d'*aurichalcea*.

ORISON, *orixon* : Prière, oraison, *oratio*; en anc. Prov. *orazos*.

Por l'us de la longe *orison*, en ses coutes et en ses genoz, solunc la coustume des chamoz fut trovéiz li cuirs enduriz avoir sorcriut.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, fol. 147.

ORLAINS, *Orliens* : La ville d'Orléans; *Aurelianum*.

En escrit truis que près d'*Orlains*
Ung chastel a où moult de biens
Fist une fois la mere au Roy,
Qui tost abesse grant desroy.
Gautier de Coinsi, Miracle de la Vierge.

ORLE, *orlès, ourle* : Bord, extrémité, marge, bordure, petit bord, repli qu'on fait au bord d'une étoffe, et que l'on appelle à présent *ourlet*; d'*ora*; du Grec *horos*; en bas. lat. *orlum*; en Langued. *òrlë*.

Li *orlès* est de sebelins
Très vairs et bien sainz et bien fins,
Qui *orlent* l'ermine de fors
Si dure de si as ecors.
Partenopex de Blois, fol. 151, V°, col. 1.

ORLER : Faire un *ourlet*; aller au bord d'une rivière, d'un bois; border, mettre une bordure.

ORLIENS, *Orlains, Orliains* : La ville d'Orléans; *Aurelianum*.

ORLOGE, *orrelouse* : Pendule, horloge, cadran solaire; sorte d'instru-

ment de musique, petit carillon, le *tintinnabulum* des anciens; *horologium;* du Grec ὡρολόγιον.

Et refet soner ses *orloges*
Par ses sales et par ses loges,
A roes trop sotivement
De pardurable movement.
Orgues i r'a bien maniables
A une sole main portables,
Où il méismes sofle et toiche,
Et chante aveuc à plaine boiche.
Roman de la Rose, vers 21537, parlant de Pigmalion devant sa Statue.

Orlot, *aurlot:* Pauvre, misérable, vilain, avare.

Ormaire, *ormare, ormoire:* Armoire, meuble à serrer des habits, du linge; &c. *Voyez* Armaire.

Ormel : Orme, ormeau, sorte d'arbre; *ulmus.*

Ormier : Or haché, or pur, or moulu.

Tant li ont douné et promis,
Dont à Hues le congié pris,
C'aler s'en velt de Paienie;
Ensi n'en partirez vous mie,
Che dist li Rois dusques à tant
Que vous aiiés le remanant
Du sorplus c'on nous a promis,
Car en mon tresor seront pris
Li treze mil besans d'*ormier.*
L'Ordene de Chevalerie, vers 359.

Plus que faucon ne vole quant a fain de mangier,
Point li Dus le cheval des esperons d'*ormier,*
Rois qui fait traïson ne doit estre esgardé,
Ni tenir le roïaume, ne corone porter.
Roman d'Aie d'Avignon.

Et se volt de sa mere moult de près aprochier,
Car il tent à avoir joyaux, argent, *ormier,*
Pour avoir arméures et un noble destrier.
La Vie de du Guesclin.

Ormille, *ormaie, ormoie:* Lieu planté d'ormes, plant de jeunes ormes; *ulmaria, ulmetum.*

Ornature : Ornement, parure, ajustement; d'*ornare.*

Ornicle : Sorte d'étoffe très-riche, selon D. Carpentier; et selon la citation suivante, bracelet, ornement du bras.

Là où Daires fu mors très de devant les portes,
Les fist li Rois mener en lor col les toortes,
Les mains en leu d'*ornicles* lor font lier de cordes.
Roman d'Alexandre.

Ornie : Ce mot n'existe pas; Borel a mal lu, ou bien il y avoit une faute de copiste dans le Mss. qu'il a consulté. Voilà sa citation :

Quand vit que pour beau supplier,
Ne le porroit amolier,
Si desploia male voisine:
Faux, dist-elle, de pute *ornie,*
Faux desloiax et fax mauvès,
Tu me lais doncques et s'en vais.
Ovide, Mss. cité par Borel, pag. 456.

Il devoit, pour la rime et la raison, lire *orine, origo.*

Oro : Eglise, oratoire; *oraculum.*

Oroest (vent) : Vent, nord-ouest.

Oroison : Prière, oraison, pélerinage; *oratio.*

Saint Estiene por ton martir,
Par t'*oroison* fai moi partir
A la joie que cil atendent
Qui de bon cuer à Dieu se rendent.
La Letanie en François, Mss. 7218.

Orphante, *orphanité:* État d'un orphelin; *orphanitas. Estre orphanté:* Être orphelin de père et de mère.

Orphenin : Orphelin; *orphanus. Estre orphenin de quelque chose,* en être privé.

Orq : L'enfer; d'*orcus.*

Pour nous précipiter, chargés de tant de crimes,
De l'*orq* enfante-maux dans les profonds abismes.
P. Matthieu, Tragédie de la Guisiade.

Orra : Écoutera, entendra.

.... Le Aimes
Fi le Roman tant sagement
Que tès l'*orra*, qui non entent
Pourquoi il fu fais et dit.
Roman de Floiremon.



Orromens : Vilainement, grossièrement ; *horridè*.

Orront : Entendront, écouteront ; d'*audire*.

O quantes Dames auront bien l'eau à la bouche, quant elles *orront* les bons tours que leurs compaignes auront faicts.
Despériers, Première Nouvelle.

Orroys : Écouterois, entendrois.

Orruble : Horrible, affreux ; *horribilis*.

Ors, *orz* : L'or, le plus précieux des métaux ; *aurum*.

Je m'en parti molt franchement,
Travail i oi et paine grant,
Et grant durté, et felonnie
I laissai, et trop grant envie
Ypocrisie et murmuire ;
N'est pas tot *orz* quanque voi luire.
Bible Guiot, vers 1204.

Ors, *orse, orz* : Ours ; *ursus ;* vilain, sale, malpropre ; *horridus*.

Orsignot, *orsingnot* : Le rossignol, oiseau.

Ort, *ortaus, ortel, ortial, orts, ortz* : Jardin, verger, clos ; *hortus ;* en bas. lat. *ortus ;* en anc. Prov. *ort ;* en Langued. *orto*, dans l'*Alphonsine de Riom*, art. 23.

Ortalage, *ortalessiés, ortolailles, ortolises* : Toutes espèces d'herbes potagères, légumes, toutes les productions d'un jardin potager ; *hortensiæ ;* en anc. Prov. *ortoleza*.

Ortaus, *ortel, orteul* : Jardin, clos, verger ; *hortus*.

Ortaus, *ortel, orteul, ortoile, ortucil* : Article, articulation, doigt du pied, de la main, ongle de patte de loup ou de chien ; *articulus ;* en bas. lat. *ortilli*.

Li nerf li perent et les vaines,
Très les *ortaus* dusques as aines,
N'avoit manche ne mancheron
N'il n'ot cape ne caperon,
N'avoit ne tissu, ne filé,
Mais cors noirchi, taint et hallé.
* *Le Diet du Barisel*.

Orteiller (s') : Se heurter les doigts du pied contre quelque chose ; en Prov. *artelia* (s').

Orteliade : Coup, blessure aux doigts des pieds ; en Prov. *arteliado, arteliaou*.

Ortenois : Nom d'un peuple du Nord.

Ortial. *Voyez* **Ort**.

Ortie : Poisson de mer ; *urtica*.

Ortier, *ortoier* : Piquer avec des orties ; *urticâ urere ;* la plante de l'ortie.

Les roses selonc les orties
Ne perdent mie lor biauté,
Ne lor flairor, ne lor bonté ;
J'ay véu delez l'*ortier*
Florir et croistre lou rosier ;
Se les orties sont poingnanz
Et anniouses et puanz,
Les roses sont beles et chieres.
Bible Guiot, vers 2661.

Ortive : Terrein cultivé en jardin, clos, verger ; d'*hortus*.

Ortoier : Cultiver un jardin, semer, planter ; de *hortari*.

Ortolain, *ortholan, ortollan* : Jardinier ; *hortulanus*.

Ortron, pour *ottron* : Terme d'injure.

Orture : L'action de tisser, d'ourdir.

Orve : La fleur de la farine, la plus belle.

Orvede : Tort, injure, violence.

Os : Vous ; *vos ;* entends-tu ? ose ; osé, hardi, audacieux ; en bas. lat. *ausatus*. Voyez **Ost**.

Diex ! fet Hains, com tu me tiens cort,
A paines *os-je* dire mot ;
Grant honte ai quant mon voisin m'ot,
Que tu me maines si viument.
* *Fabliau de sire Hains et de dame Anieuse*.

Osannes, *osane, ozanne* : Le dimanche des Rameaux, celui qui précède Pâques ; *dominica osanna*.

Oscade : Étoffe de laine ; d'*osca*.

Osche, *osque*, *osquie*, *ousche* : Terre labourable, jardin, verger, champ entouré de haies ou fermé de fossés ; *osca ;* en bas. lat. *oglata*, *olca ;* en Langued. *osco*. Voy. Oche et Ouche.

Osche : Hoche, coche, entaille.

Osches, *hoches*, *hochettes* : Petits tas de gazons coupés en carrés, qu'on laisse bien sécher, qu'on brûle ensuite, et dont on répand les cendres sur un terrein dont on renouvelle la culture ; d'*oscilla*.

Oscle : Présent de noces que le mari faisoit à sa femme, en lui donnant un baiser ; *osculum*. V. Oclage.

Os court : Le manche d'un jambon ou d'un gigot ; d'*os*.

Oscur, *oscurs* : Sombre, nébuleux, obscur ; *obscurus*.

> Il fist cele nuit espés et tant *oscur* car la lune ne luisoit pas, ne estoille n'aparoit el ciel.
>
> *Roman des sept Sages de Rome.*

Oscureté, *oscurité*, *oscurté* : Obscurité, embarras, obscurcissement ; et obstination, opiniâtreté ; *obscuritas*.

Osdalaria, *ospalaria* : Hospitalité, l'action de recevoir chez soi des étrangers, et de les y bien traiter.

Osdalër, *ospalër* : Hospitalier, qui aime l'hospitalité ; d'*hospitari*.

Oséaux, *ouséaux* : Bottines, guêtres, sorte de chaussure ; d'où *oser*, *ouser*, se chausser.

Osechent : Osent, puissent.

> Si te dois en tele maniere porter et avoir le tes confesseurs et ti ami te *osechent* séurement reprendre et moustrer de tes defautes.
>
> *Enseignemens de S. Louis à son fils, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M. 7, fol.* 199, *V°.*

Oseques, *osseques* : Obsèques, funérailles ; prières pour les morts ; d'*obsequium*.

Oseraie : Lieu planté d'osiers ; du Grec *oisos*.

Osiere : Jointure ; lien, attache d'osier ; du Grec *oisos*.

O soi : Avec lui, avec elle.

Osoi : J'osai.

> Et non pourquant si vouldroit-elle
> Que le meillor de la querelle
> Eust celui qui la tient o soi,
> Si fus fol quant blasmer l'*osoi*.
>
> *Roman de la Rose.*

Osoron : Dur, bourru, misanthrope ; *osor*.

Ospitaux : L'Ordre des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem.

Osse, *ose*, *osé*, *ossés* : Hardi, courageux, audacieux, dur à la peine, à la fatigue ; *osseus ;* bouche, langue, langage ; *os*.

> Anz estes nés cil ki de totes voz entrailles loez Deu, et à cui totes vos *òsses* dient : Sire, ki est semblant à ti, ne mies ensi cum cil ki regehisseut qu'il Deu conoissent et par oyvres le renoient.
>
> *S. Bernard, 2e Sermon sur la veille de Noël.*

Ossez : Assez, suffisamment.

Ossis : Peureux, trembleur.

Ost : Orient, côté du ciel où le soleil se lève, est.

Ost : Maison, hôtel, logis ; d'*hospitium*. Voyez Ostal.

Ost : Qu'il ôte, ôtât ; ose, osa ; il eût.

Ost, *oste*, *ostz*, *ots* : Armée, camp, guerre, expédition militaire, service de guerre que le vassal devoit à son seigneur ; *ost* s'est dit aussi pour ennemi ; *hostis ;* en bas. lat. *ostis*, *ostisia ;* en anc. Prov. et en bas Bret. *ost*.

> Le Roy fist fère plusieurs processions en l'*ost*, et en la fin des processions, fesoit prier le Legat que Dieu ordenast la besoigne.
>
> *Joinville, Histoire de S. Louis.*

> Alors Gerard commanda à oster la table, si saillit sus pieds moult vistement, ayant grant paour en soy que l'*ost* ne deslogeat avant ce que à eulx se fust combattu.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Ostade : Estame ; sorte d'étoffe.

Ostage : Certain droit dû sur les grains amenés à la grange du seigneur, champart, terrage.

Ostage : Écot, dépense qu'on fait dans une hôtellerie; *obses*.

Ostage : Gite, logement; *hospitium;* en bas. lat. *otagium*.

Ostager, *ostagier, ostaiger:* Donner gage et caution, rester en otage pour sureté de l'exécution d'un engagement; *obsidere. Ostagier quelqu'un :* Lui servir d'otage, de répondant.

Ostager, *ostagier :* Loger, bien recevoir, donner l'hospitalité.

Ostagier : Bourgeois, domicilié.

Ostagier : Assurance, gage, caution, otage; *obses;* en basse latinité *ostagerius, ostagium;* en bas Bret. *ostaich*.

Ostagiez : Donné en otage. *Voyez* la citation d'Agié.

Ostal : Gage, caution, otage.

Ostal, *osteil, ostel, osteux, ostex, ostiex, ostille :* Maison, logis, demeure, habitation, hôtel; *hospitium;* en bas. lat. *ostalaria, ostisia;* en anc. Prov. *osdal, ostal;* en bas Bret. *ostallery*. L'Abbé des Sauvages dérive ces mots de *statio*. *Prendre ostel*, se dit de J. C. qui s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie. *V.* Hosteis.

> Et li dist : Sire, en cest chastel
> Est votre *ostex* tôs atornez,
> S'il vos plaist huimais remanez :
> Que se vos avant aleiez,
> Huimès bon *ostel* n'aureiez,
> Por ce de remanoir vos pri.
>
> *Roman de Perceval, fol.* 40, *V°*.

Ost-banni ou Bannie : Semonce faite par cri public, ou proclamation qu'un seigneur faisoit faire, en temps de guerre, à ses vassaux, pour que ceux-ci lui fournissent leurs chevaux, leurs armes, et même leurs personnes, si les circonstances l'exigeoient. *Service de l'ost, aide de l'ost:* Aide et service que le vassal devoit à son seigneur pendant la guerre; c'étoit aussi le service que devoient les vassaux et Vavasseurs au Roi et au seigneur suzerain, lorsqu'ils alloient à l'armée; les uns devoient servir personnellement, les autres devoient fournir un cheval ou un homme d'armes. *Voyez* la Coutume de Normandie, articles 37, 54 et 94. Par un aveu rendu en 1540, par Jehan le Cerf, Seigneur d'Equemauville, à l'abbaye du Bec : « Outre les foi et hommage qu'il est tenu de faire auxdits religieux, ledit escuyer est sujet envers le Roy, au *service d'ost*, quant le cas s'offre; lequel service a esté fait en accoustrement d'archer, les cas offrans selon que le baon et arriere baon est mandé ».

Oste : Sujet, vassal d'un seigneur féodal; *hospes*.

Ostelage : Prix, loyer d'une maison, d'un magasin, d'un logis; d'*hospitium*.

Osteler, *osteller :* Loger, héberger; *hospitari*.

> Or sui ça dedenz *ostelez*,
> Si chanterai se vous volez.
>
> *Fabl. de S. Pierre et du Jougléor.*

Ostelerie, *ostellerie :* Hôtel-Dieu, hôpital; demeure, maison, habitation;

> Et autel comme nous avons dit de le garde de le Maladerie, doit l'en fere de le garde des *osteleries*, qui sont fetes et establies pour hebergier les poures.
>
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 56.

Ostelleur, *ostellier, ostil, oustil:* Qui loge chez lui, hôtelier, aubergiste; religieux destiné à recevoir les étrangers; *ostalerius;* en anc. Prov. *osdë;* en Langued. *ostiairë;* en bas Bret. *osp, osb, ost*.

Ostensive : Ostensible, qu'on peut voir, qui frappe la vue; *ostensiva*.

Ostent : Autant, également, en même nombre.

Oster : Enlever, emporter, détacher, ôter.

Il *ostet* lo péchiet des meins quant il le vet, et destruit les péchiez ke nos avons fais, del oil l'*ostet* lo péché quant il espurget l'intention del cuer, del col l'*ostet* quant il de nos *ostet* lo juf de dampnation.

Sermons de S. Bernard, fol. 16.

Tollit *peccatum è manibus, commissa peccata delens : tollit ab oculo, purgans mentis intentionem; tollit à collo, violentam removens dominationem.*

Oster : Habiter, demeurer, loger; d'*hospitari*.

Osteriche : L'Autriche, pays d'Allemagne; *Austria*.

Le Duc de Brunsich pour l'Empereur qui estoit malade, commanda aux seigneurs de l'accompagner, c'est assavoir le Duc d'*Osteriche*, le Duc de Bavière.

Roman du Petit Jehan de Saintré.

Osterne : Citerne.

Les fontaignes adecertes et les *osternes*, et chascune assemblée des eawes ert nettes.

Bible, Lévitique, chap. 11, *vers.* 36.

Fontes verò et cisternæ, *et omnis aquarum congregatio munda erit.*

Ostes (qui) : Qui ose.

Ostès : Chez, dans. *V.* **Hoscelain**.

Ostevent, *ote-vent :* Auvent, petite avance mise au-dessus des boutiques, pour les garantir du vent et du soleil.

Ostex, au pluriel *osteux :* Hôtel, maison, logis.

Ostiaux : Petit corps de troupe, détachement; d'*hostis*.

Ostier, *ostiller, ostoir :* Vautour, oiseau que nos ancêtres dressoient au vol.

Puis vint l'*ostier* après qui mange l'oisillon.

Ostiere : Porte; d'*ostarium,* pour *ostium*. *Gueux de l'ostiere :* Mendiant qui va de porte en porte.

Ostiex, *ostieux, ostille :* Maison, hôtel, logis; *ostiex,* selon Lacombe, s'est dit d'une porte de ville.

Ostil, *ostillement :* Meuble, ustensile, ornement, outil, instrument de ménage. *Voyez* **Hosteis**.

Ostiller. *V.* **Ostier** et **Osteler**.

Ostise, *ostize* (droit d') : Droit qu'on payoit à un seigneur pour obtenir la permission d'habiter sur ses terres, maison sujette à ce droit; d'*hospitium;* en bas. lat. *ostisia*. Selon Borel, qui cite la Coutume de Blois, c'est un droit annuel de *gelines*.

Ostoier, *ostoyer :* Attaquer son ennemi, faire la guerre, poursuivre, camper avec une armée; *hostire*.

Le Roy de ce pays est moult riche de tresor, mais il n'est mie moult puissant de gent, mais son regne est si fort, que nul n'y puet *ostoier* sur luy, si que pour ce il ne doubte nullui.

Marc Paul, fol. 85.

Ostoiour : Guerrier, militaire.

Ostoir, *ostor :* L'autour, grand oiseau de proie, sorte de grand épervier propre à la chasse au vol; *astur, ostorius;* en Ital. *astor;* en Langued. *astou;* en Basq. *austord;* en bas Bret. *houtonner*.

Et si passa le fil au Roi,
Qui moult menoit rice conroi,
Sor son poing un *ostor* de mue,
Devant l'uis la vieille a véue
La gheline par avanture,
Qui aloit querant sa pasture.
Li *ostor* se debat et saee,
Li fil au Roi les gés li lace,
Et si se jete vers li *ostor,*
Qui de plain vol sans altre tor,
Si encarna dedens les piés,
Mès de ce ne fu mie liés
Le fil à la vieille femmette
Quant vit morir sa ghelinette,
Ce fu si grant mesaventure,
Cele part vint grant aleure,
Le bon *ostor* fiert, si le tue.
Le fil au Roi d'iror tressue
Del fuere a l'espée sacié,
Et la teste li ot trenclé,
Onques raison n'i entendi,
Dusqu'al braioel le porfendi.

Roman de Dolopatos.

2

Ostraige : Outrage, insulte; en bas. lat. *ultragium*.

Ostroi : Permission, accord, consentement, convention.

Offilius et Trebaces distrent que l'en doit ostroier à chescun que il purge et reface chambre coie (garde-robe, lieu d'aisance) mais nus ne la face nove sans l'*ostroi* à celui qui a la cure des comunes voies.

Mss. de la Bibl. Imp., n° 8407, fol. 148.

Ostroier, *ostroyer, otrier, otrijier, otroier, otroyer :* Permettre, accorder, convenir.

Messire Gauvains à la fin
Au Roi Artu congié a pris,
Et à la Reine au cler vis
Qui mout envis li *ostroia*.

Roman de Perceval, fol. 273, *V°*.

Ostruce, *ostruche :* L'autruche, le plus grand des oiseaux.

Ot, *ote :* Eut, avoit; écoute, entend, entendit; *audit;* fut, étoit.

Un acteur qui *ot* non Macrobes.

Roman de la Rose.

Ensi furent ces trois vertus
En Adam, et encore plus:
Car plus parfaitement les *ot*,
Que nus d'iceus trois la soie n'*ot*.

Le Philosophe qui occist sa Mere.

Si dit-on bien à nos escoles
Maintes choses par paraboles,
Qui moult sont beles à entendre,
Si ne doit-on mie tout prendre,
A la lectre ce que l'en *ot*,
En ma parole autre sens n'*ot*.

Roman de la Rose.

Saint Pierres l'*ot*, si en *ot* ire,
Par mautalent li prist à dire,
Vous i mentez se Diex me saut,
Mais c'est coustume de ribaut,
Quant on ne fet sa volenté
Si dist qu'en li change le dé.

Fabliau de S. Pierre et du Jougléor.

Ota : Devant, au-devant; *obviam.*

Otacuste. : Délateur, espion; *otacustes.*

Otage, Voyez Ostage.

Otains : Ceps de vignes en treilles; en bas. lat. *ottina, ottinus.*

Otarde : Outarde, oiseau; *otis, otidis.*

Ote, *othe*, pour Othon, Empereur de Rome; *Otho.*

Oté : Excepté, hormis.

Otel : Pareillement, semblablement, autant. *Voyez* Auteil.

Otevent : Auvent, planches placées au-dessus des boutiques, pour les garantir du vent et de la pluie.

Oteviens, *Otoviens, Otteviens :* Octavien, nom propre d'homme; *Octavianus.*

Sire, il ot un Empereur à Rome qui ot à non *Otteviens*, cil ama trop or et argent, si fist tant qu'il empli un tour d'avoir (de richesses), que on appelloit la tour du Croissant.

Roman des sept Sages de Rome.

Otevoie : Grand-voyer, officier préposé pour faire raccommoder les routes et les chemins.

Otex : Maison, logis, demeure; hôte, logeur, aubergiste; d'*hospes.*

Otex : Hôtesse.

Othoin, *Othoine, Othon :* Antoine, nom propre d'homme; *Antonius.*

Othou : Oiseau de proie, autour. *Voyez* Ostoir.

Otieux : Oisif, qui ne fait rien, paresseux; *otiosus.*

Otraige, *outraige :* Affront, outrage, mauvais traitement.

Les bons vavasors voi-je morz,
Les granz *outraiges* et les torz,
Lor fet-en et les granz domages;
I c'est uns trop crueuz *otraiges*,
Qu'il estoient herbergéor,
Et bon terrien donéor.

Bible Guiot, vers 198.

Otréer, *otrer, otrier, otroier, otroyer, ottroier :* Accorder, consentir, convenir, permettre; en bas. lat. *otreciare, otriare.* Ces mots, pris substantivement, signifioient, per-

mission, consentement que le seigneur donnoit à la vente d'un fonds qui relevoit de lui.

Il (li Roys d'Engleterre) envoia messagez au Roy Loys pour prendre trives, lesqueles li Roys de France ne lor vout *otroier*, ja soit ce que il en féut priés de moult de gens; en la parfin avint toutes voies que li Roys Loys s'apensa en soi-méisme que nus de dur cuer n'acquit onques saluz.

Nangis, Annales du règne de S. Louis.

Otroi, *otroy, ottroi* : Consentement, permission, accord, congé.

Et li disoient que ele soufrist en pès sa doleur, et que ele seroit delivre par l'*otroi* de Nostre-Seigneur, et ele sentoit que il li estoit miex de jour en jour, tout éust ele cele douleur desus dite.

Miracles de S. Louis, chap. 35.

Otru : Autrui; d'*alter*.

Otteume : Huitième; *octavus*.

Otthouer : Lieu où l'on élevoit et où l'on nourrissoit les autours et les autres oiseaux de proie, propres à la chasse au vol.

Ottron : Terme d'injure.

Ottruchier, *ottrucher* : Homme qui élevoit et dressoit les oiseaux de proie, en général.

Ou : Au, à la; *ad.*

L'absolucion vous depars
Où nom d'Amours le Dieu vaillant,
Et par ainsi de vous me pars.

Confession de la Belle-Fille.

Advis m'estoit à ceste fois,
Bien y a cinq ans et cinq mois,
Qu'*où* joli mois de May songéoie
Où temps amoureux plein de joie
Que toute chose si esgaye.

Roman de la Rose.

Ou : Œuf; *ovum*. Voyez **Oés**.

Ouai : Ho! quoi! comment! *ohe*; en Langued. *oué*.

Ouail : Oui, particule affirmative.

Ouaille, *ovaille* : Brebis, troupeau; d'*ovis, ovicula;* en anc. Prov. *ouëlios, ovëlios*.

Ouaiter, *ouaitir* : Considérer, regarder.

Ouan, *oüan* : Alors, dans ce temps-là, à présent; *meshouan, mesouan*, dorénavant, par la suite, à l'avenir.

Pour s'ame rendre à Dieu plus clere,
A son gré commença sa mere,
La debonnaire, la courtoise,
Maubuisson qui siet lez Pontoise,
Cis Bois ce sage des *oüan*
Fonda Sains Mahieu de Rouan;
Aussi establi-il au mont
Porte laveure, et Beaumont.

Guillaume Guiart, parlant de la Reine Blanche, mère de S. Louis.

Ouan : Il y a un an, dans un an, cet an, cette année.

Charlot, foi que doi Sainte Jame,
Vous avez *ouan* fame prise :
Est-ce selon la loi esclame
Que Kaxfas vous a aprise?

La Desputoison de Charlot et du Barbier, Mss., n 7218.

Ouance : Redevance qui se payoit tous les ans au jour indiqué, à cri public.

Ouande : Femme paresseuse, qui n'aime qu'à dormir.

Ouant, *oyant* : Auditeur, qui écoute; entendant, écoutant.

Oubin : Étranger au pays qu'il habite. Voyez **Aubain**.

Oublaie, *oublaye, oublée, oubléie, oubléye* : Hostie consacrée, l'eucharistie; sorte de pâtisserie très-légère que nous appelons *plaisir*, espèce de gauffre; d'*oblata;* en bas. lat. *oblia, oubleia;* en bas Bret. *oublien. Droit d'oublée* ou *d'oubliage* : Redevance que certains sujets étoient tenus de payer à leurs seigneurs en *oublées* ou en autre chose. Voyez **Obliage** et **Oblie**.

A grant plenté i ont trovées
Oublées bien enveloppées
Dedans une blanche touaille.

Roman du Renard, fol. 17, *V°.*

Oublaier, *oublaieur, oublayer, oublayeur, oublieur, oublieux, oubloier, oubloieur, oubloyer, oubloyeur:* Marchand qui faisoit et qui, pendant l'hiver, crioit des oublies dans les rues; les pâtissiers prenoient le titre d'*oublayer* dans leur acte de maîtrise. Dans une épitaphe qui étoit à à S. Etienne-du-Mont, à côté d'une chapelle attenant la porte de communication de cette église à celle de Sainte Geneviève, on lisoit : « Anne Seguret, femme de Bernard Riffart, pâtissier *oublayer,* bourgeois de Paris, l'an 1549 ».

Oublaierie, *oublayerie, oubloierie, oubloyerie:* Le métier de faire et de vendre des oublies.

Oubliance : Oubli, défaut de mémoire; *oblivio.*

Oubliette, *oubliete :* Prison perpétuelle, à laquelle on condamnoit certains criminels; une fois relégué dans ce tombeau, le malheureux détenu étoit mort pour la société, et ne voyoit que ceux à la garde desquels il étoit confié. Les moines exerçoient aussi cette punition terrible contre celui de leurs confrères qui avoit commis quelque grande faute; ils la nommoient *vade in pace.* C'est une erreur populaire de croire que, dans les *oubliettes,* il y eût un lieu rempli de roues, qui mettoient en morceaux certains prisonniers que l'on ne vouloit pas faire mourir en public; ou bien que, dans une chambre, il y eût une trappe qui fit tomber le criminel sur des instrumens aigus et tranchans. Le peuple croyoit que l'on faisoit ainsi mourir certains criminels dans les prisons, afin d'éviter aux familles, dans un de leurs membres, l'affront d'une mort ignominieuse; il ne faisoit pas réflexion que les supplices doivent être, non-seulement la punition du crime, mais encore l'effroi de celui qui seroit tenté de le commettre, et conséquemment que le châtiment ne peut avoir trop de publicité. Pierre Bonfons, dans ses Antiquités de Paris, rapporte le jugement de Hugues Aubert, prévôt de Paris, qui y fut condamné : « Il fut, dit-il, presché et mitré publiquement au Parvis Nostre-Dame; et après ce, condamné à estre, en l'*oubliette,* au pain et à l'eau ».

Il est bon d'observer ici qu'autrefois un juge qui avoit prévariqué, étoit mené en public une mitre sur la tête. L'auteur de la tragédie de la Vengeance de Jésus-Christ, fait mettre une mitre à Pilate, lorsqu'il fut relégué à Vienne.

L'an 1344 Henry de Malhuetet, jadis maistre des Requestes de l'hostel du Roy, fut despouillez en sa jaquette sans chapperon, les gresillons ès mains, et les fers ès pieds, et le bourreau le mena au temple de Paris, puis fut fait son cry à son de trompe, et fut mis en l'eschielle devant Nostre-Dame de Paris, où on luy jettoit des œufs et force boües qu'on avoit fait apporter exprés par des tombereaux ; en sorte qu'il en fut si couvert qu'on ne le véoit point; et tantost fut mis en *oubliette* chez un Seigneur de Paris, où il ne vesqui que neuf sepmaines.

Les Mémoires de Paris, cités par Borel, page 517.

Oubourg, pour *ambourg:* Sorte de bière.

Oubrant : Qui s'ouvre, qui peut s'ouvrir; d'*aperire;* ouvrable, d'ouvrier; d'*operari.*

Ouche, *ousche :* Terre labourable enclose de haies ou de fossés; morceau de terre adjacent à quelque bâtiment; dans le Berri, c'est un petit enclos joignant une maison où il y a un toit à porcs, ou une étable à vaches. *Voyez* Ducange aux mots Olca et Olcha.

Ouche, *ousche :* Morceau de bois



qui servoit aux mêmes usages que nos tailles de bouchers et de boulangers; *osca*.

Oucin : Bâton crochu à l'usage d'une charrette; *uncinus*.

Oudeur, *oudor, oudour :* Parfum, odeur, senteur; *odor*.

La terre à douleur
Goustera l'*oudeur*
De mainte souaire.
Le Malheur de la France.

Oudor : Lande, terre inculte, selon Borel, qui cite le Roman de Perceval, et qui dérive ce mot du Grec *hodos*, la terre.

Oue, *ouë, ouée :* L'oie, oiseau de basse-cour. *Voyez* Oe.

Vous l'en avez pris pour la mouë,
Il doit venir manger de l'*ouë*.
Farce de Pathelin, citée par Borel.

Oueille : Brebis; *ovis*.

Ouel : Égal, semblable; *æqualis;* œil, yeux; *oculus*.

Ouellai : Habitans du Vellay, peuple d'Aquitaine.

Ouen : Cette année; en Gascon *ougan*.

Ouer, *ouïr, ouyr :* Entendre, écouter; *audire*.

Beaux Diex, dist-il, qui tout pouez,
S'il vous plaist, ma requeste *oues*.
Roman de la Rose.

Ouès, *os, ossa :* Entendez, écoutez.

Ouf : Interjection qui marque une douleur subite.

Ouffran, pour *Vulfran :* Nom propre d'homme.

Ouict : Huit; *octo;* en Langued. *oueit*.

Ouillet. *Voyez* Ovillet.

Ouistre, *ouitre :* Huître; *ostrea*.

Oulame : Faucille.

Oulè, *oulle :* Cruche, vase à deux anses, marmite, pot; *olla;* en Lang. *oulo;* huile; *oleum*. Voyez Oele.

Oule, *oulle :* Torrent d'eau très-rapide, canal, gouttière.

Oullas : Jambage ou seuil de porte.

Oulle : Espèce de fourrure.

Oullier : Fouir, creuser.

Oulmiere : Lieu planté d'ormes; d'*ulmus*.

Oultrage, *oultraige :* Outrage, affront, mauvais traitement; excédent, excès, prodigalité; d'*ultrà agere*, suivant quelques auteurs; et selon Barbazan, d'*ultrà credere;* en bas Bret. *outrach, outraich*.

Je ne me tiens mie pour sage
Quant je demande tel *oultrage*.
Roman de la Rose.

Oultrageux, *outrageux :* Excessif, prodigue, dissipateur; superflu, qui est au-delà.

Ne soiez aussi *oultrageuse*
Comme je vous ay dit devant;
Convoiteuse, ne envieuse,
Ne par ire aucun mal parlant :
Car il fault qu'il face semblant
Aux aultres, s'il vous veult celer,
Ainsi qu'avons oy avant,
Ou tout se pourroit revéler.
La Confession de la Belle-Fille.

Oultre, *oultréement, outréement :* Sans réserve, sans garder de mesure, au-delà; *ultrà;* en Langued. *oultrè, oultre*.

Dieu le peut faire *oultréement*,
Car tout pouvoir est ses offices.
Testament de Jehan de Meung.

Oultré : Qui est au-delà; *ultratus*. Dire à un chevalier qu'il étoit *oultré*, c'étoit lui faire outrage, l'insulter au dernier point.

Oultré : Excédé de fatigue, hors de combat.

Gerard de Nevers voyant le Chevalier en tel danger, luy dist que se mercy vouloit avoir, pour *oultré* et desconfit se tint.
Roman de Gerard de Nevers.

Oultré : Mort, trépassé.

Oultrebeu : Qui a trop bu, ivre; *ultrà-bibax*.

Oultrecuidance, *oultrecuydance :* Témérité, présomption, arrogance; *ultrà cogitatio.*

Oultrecuidé, *oultrecuidez, oultrecuydé, outrecuidez :* Insolent, présomptueux, téméraire, arrogant, hardi, entreprenant, qui ne se tient jamais dans les bornes de la modération; *ultrà cogitatus.*

Je mesmes i ai-je bien musé,
Tant que mon sens i ai usé,
Come fol et *outrecuidez*,
Cent fois plus que vos ne cuidez.
Roman de la Rose.

Trop vous voy *oultrecuydée*, quant devant moy voullez aller.
Roman de Gerard de Nevers.

Oultrecuider, *oultrecuyder :* Avoir de la présomption, de l'arrogance, ne douter de rien, faire l'avantageux; *ultrà cogitare.* Barbazan dérive ces mots d'*ultrà credere.*

Oultréement, *oultrement* (jugement dict): Celui qui est prononcé en dernier ressort, sentence finale.

Oultréer, *oultrer :* Passer le but, les limites, aller au-delà; *ultrà agere. Oultrer gaiges :* Exécuter un duel pour lequel les gages ont été déposés.

Oulz : Eux. *Por oulz*, pour eux; *à oulz*, à eux.

Oumbrën : Ombragé, qui est à l'ombre; *umbrosus.*

Oume, *oulme :* Orme, arbre; *ulmus.*

Oume : Homme; *homo.*

Si doit chascun savoir que nus ne doit espouser chelle qui li apartient de lignage devant qu'ele a passé le quart degré, ne sa commere de quel enfant que che soit, ou de l'*oume* ou de la fame, ne cele avec qui il a levé l'enfant.
Coutume de Beauvoisis, chap. 18.

Oumée : Certaine mesure de terre plantée en vigne, qui pouvoit être labourée en un jour par un ouvrier.

Ounerance, *onurance, onuranche, ouneranche :* Courtoisie, honnêteté, égard, politesse; d'*honor.*

Fleurs d'onnesté où tous biens se conchoit,
Gens cors parfais à boine eure nasqui,
Ki vos sougis tout son vivant seroit,
Car en véoir vo cors ke j'ai coisi
Sont maint fol cuer de grasse raempli,
Si ke je doi liement
Servir Amours par vous, car pourvéanche
Y prent mes cuers de sens et d'*ouneranche*
Pour courtoisement.
Chanson amoureuse, couronnée à Valenchiennes, Mss. de Notre-Dame, M $\frac{11}{7}$, *fol.* 305.

Ounour, *ounor :* Considération, honneur; *honor.*

Dame d'*ounour* lués ke premiers vous vi
Se pierchueh bien k'a moi n'aferoit mie
D'amer si haut k'a vous, mais contre mi
Fu li miens cuers et fist pour lui partie.
Chanson couronnée à Valenchiennes, même Mss., fol. 304.

Oupille : Flambeau de paille.

Oupvrer : Travailler, agir, opérer; *operari.*

Ouque, lisez *où que :* En quelque lieu que.

Ouquel : A qui, auquel.

Ouraigne, *ouraingne, ourange, ouvraingne :* Œuvre, ouvrage; *opera. Ouraigne Deu; opera Dei.*

Assez tost après cest *ouvraingne*,
Fu Tybaut li Quens de Champaingne,
Sans ce qu'aucun i mist barre
Courronnez à Roi de Navarre.
Guillaume Guiart, année 1234.

Ouraille : Bord, lisière, frontière; *ora.*

Ourcel : Petit vase.

Ourdéis, *ourdéys :* Pieu, poteau, palissade.

Ourdier : Observer, épier; *ordiri.*

Ourdiere : Voie, chemin; et ornière, suivant D. Carpentier.

Pour chou mist en l'uel Diex lumiere
Qu'il menast l'oume droite *ourdiere*,
Et en bon lieu le conduisist.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 134.

Ourdon : Troupe de moissonneurs, de vendangeurs.

Oure : Heure, espace de soixante minutes; *hora.*

Sire, me commandastes que je gardasse mon jour, et je suis venu à *oure* et à tens garder mon jour.

Assises de Jérusalem, chap. 50.

Ouren : Ouvrier, homme de peine, de travail, manœuvre; *operarius.*

Atalie la feleuesse Reine è li suen *ouren* mult destruit le Temple Nostre-Seignur, è de riches aurnemenz del Temple avéient honured la Mahumerie Baalim.

Le IVe Livre des Rois, fol. 138, *V°.*

Ourer, lisez *ovrer :* Travailler; *operari;* ouvrir; *aperire.*

Ourer : Prier, adorer; *orare.*

Ourëzia : Ordure, impureté. *Voyez* Ord.

Ouriel : Osier.

Ourine : Source, naissance, origine; *origo.* Voyez Origne.

Ourme : Orme, sorte d'arbre; *ulmus ;* d'où *ourmetel,* ormeau.

Ourse : Femelle d'un ours; *ursa;* d'où *oursias, oursiaus,* petit ours, jeune ours.

Tant fist que l'ours tua, mais quant il dut morir
Il cria si forment qu'entour li fist venir
Une *ourse* et deux *oursiaus*, que sans point d'alentir
Assaillirent le traitre, mais tant fu plain d'aïr*
(* pour *ire*)
C'onques ne recula; les *oursiaus* le navrerent,
Du sanc et de la char des costez li osterent.

Dit de Flourence de Rome, Mss. de N. D. n° M ÷, fol. 110.

Oursiere : Retraite d'un ours, l'endroit où il se retire; d'*ursus.*

Ourtigue, *ortigue :* Ortie, herbe extrêmement piquante; *urtica.*

Ourtoulan : Jardinier; *hortulanus ;* en Langued. *ourtoula.*

Ous : Eux; os, ossemens; *ossum.*

Ousche : Oh, interjection; oh que j'ai froid!

Ousche : Terre labourable, jardin ou verger entourés de haies ou de fossés.

Ousclage, *oscleage :* Présent de noce que le mari faisoit à sa femme, en lui donnant un baiser; *osculum.*

Ouser : Oser, tenter de faire une chose; *audere.*

Ousier : Osier; d'où *ouserie,* lieu où croît l'osier.

Ouster : Faire l'août, moissonner; d'*augustus.*

Ouster : Outre, au-delà; *ultra.*

Oustillement : Meuble, ustensile.

Out : Le mois d'août; d'*augustus,* temps de la moisson, parce qu'elle se fait toujours dans ce mois. La Fontaine s'est servi de ce mot dans sa fable de la Cigale.

Outers : Autre, l'autre; *alter.*

Outra-flum : Au-delà de la rivière; d'*ultrà* et de *flumen.*

Outrage : Excédent, surplus, excès, superfluité, outrance, passage des bornes de la modération; d'*ultrà* et d'*agere.*

De tous les geus qu'homme set faire
Ce puet-il mains de porfit trere
Que de vin boivre par *outrage.*

Le Dit de Guersay.

Outragéeux, *outrageux :* Qui outrage; excessif, superflu. *Voy.* Oultrage.

Outrance : Excès; d'*ultrà* et d'*agere. Se battre à outrance :* Combattre jusqu'à la mort.

Outre, *oultre, oultréement :* De plus, davantage, dans la suite, au-delà, par-delà; *ultrà.*

Parmi l'escu le fer tremet,
Fause l'aubert, *outre* lemet
Parmi le cors plus d'une taise.

Roman d'Atys et de Profilias.

Outrecuidance, *outrecuidier, outrequidier :* Arrogance, témérité. *Voyez* Oultrecuidance.

Outrecuider, *outrecuidier, outrequidier :* Avoir de la présomption, de l'arrogance, ne douter de rien; *ultrà cogitare*. Voy. **Oultrecuider**.

Cele que j'aim est de tel seignorie,
Que sa biautez me fist *outrequidier ;*
Quant je la voi, je ne sai que j'en die,
Si sui sourpris, que jou ne l'os proier.
IVe Chanson du Roy de Navarre.

Outrée : Adjudication à l'enchère.

Outréement, *outrement :* Au-delà des bornes, avec outrance, d'une manière excessive, en colère; *ultrà*.

Outremoitié : Au-delà de la moitié.

Outreplus : Surplus, excédent.

Outrer : Défaire, ruiner, tailler en pièces, achever, finir, traverser, parcourir; *ultrà agere*. *Outrer un marché*, le conclure.

.... Lors li raconte
De son voiage tout le conte,
Et des païs, et des contrées,
Et des terres qu'il a *outrées*,
Et de la mer et des rivieres,
Et des iaues grans et plenieres.
Le Dit du Barisel, vers 734.

Outresaillir : Tressaillir.

Ouvertoir, *ouvertoire, ouvréoir, ouvroeir, ouvroir, ouvrouer, ovréor :* Boutique, laboratoire, atelier, armoire, lieu qu'on ouvre pour y vendre; *apertura*.

Il n'a bon *ovréor* en foire,
Ne bone ville, c'est la voire,
Où lor borse ne soit pendue.
Bible Guiot, vers 2042.

Ouvraigne, *ouvraige, ouvraingne, ouvrée, ouvreingne, ouvréure, ovragine, ovraige, ovraigne, ovrange :* Œuvre, ouvrage, production; *opera*.

Vués tu dunkes en l'*ovrange* de Nonosi conoistre alcune chose et de la sivance Heliseus? *Dial. de S. Grégoire, liv. 1, chap. 7.*

Vis ne aliquid in operatione Nonnosi de imitatione quoque Elisæi cognoscere?

Ouvrée : Autant de vignes qu'en peut labourer un homme dans un jour; il s'est dit aussi de toute espèce d'ouvrage.

Ouvréer, *ouvrer*. Voyez **Ourer** et **Ovrer**.

Ouvreingne. *Voyez* **Ouvraigne**.

Ouvrerie : Dignité dans quelques chapitres de chanoines, qui consistoit à prendre soin de l'entretien et des réparations de l'église.

Ouvreur, *ouvréeur :* Celui qui ouvre, portier; ouvrier, homme de journée; *operarius ;* en bas Bret. *oberer, oberwr, oberour*.

Ouvriere : Nom de l'emploi d'une des trois demoiselles attachées au service d'une Reine, selon D. Carpentier.

Ouvrouer, *ouvrouoir :* Boutique, magasin; *operatorium*. *Ouvrouer d'escripture*, greffe.

Ouxous : Odieux, détestable.

Ouz, pluriel d'*ost :* Armées. *V.* **Ost**.

Ouzilz : Osier.

Ovaille, *ouaille, ouoille, oveille, ovelhas, ovoille, owaille :* Brebis, troupeau, bergerie, étable; *ovis, ovile, ovilis ;* en anc. Prov. *ovelha*.

Meurent ileuc sanz eus deffendre,
A guise d'aingniaus ou d'*ovoilles*,
Mès li courageus font mervoilles.
Guillaume Guiart, fol. 47, R°.

Et icils approcherent plus près, disaunt : nous forgerons les faudes de nos *owailles*, et lez estables des jumentz, et les citez adecertes garnies à nos enfaunts.
Bible, Nombres, chap. 32, vers. 16.

At illi propè accedentes, dixerunt : caulas ovium fabricabimus, et stabula jumentorum, parvulis quoque nostris urbes munitas.

Ovate : Encan, vente publique.

Ovec, *oveckes, ovecques, oveke, oveques, ovoec, ovœc :* Avec, ensemble; *cum*.

Là sus *ovec* ces Angles en la grant joie clere,
Ovecques son Seignor mis i a bones eres

S'en disons paternostre por Deu et por sa douce mere.

Sermon de Sainceriaux, parlant de la Reine Blanche.

Et mon mari sera *oveke* moi, por céo que jéo ay de ly sis filz.

Bible, Genèse, chap. 30, *vers.* 20.

Etiam hac vice mecum erit maritus meus, eò quòd genuerim ei sex filios.

Oven : Année révolue.

Ovillet : Instrument pour le vin, suivant Borel.

Ovre, *overeigne, ovreingne :* Œuvre, ouvrage, affaire; corvée, travail que le vassal devoit à son seigneur; *opera;* en bas. lat. et en Basq. *obra, obrea;* en bas Bret. *oeuffr;* et ouvre; d'*aperire.*

Nostre peres nos a hostez
De droite voie et de droite *ovre,*
Nus mès sa folie ne cuevre.

Bible Guiot, vers 721.

Greignure asez est ta sapience, è tes *ovres,* que la novele qu'en ai oïe.

Le IIIe Livre des Rois, fol. 95, *R°.*

Ovrer, *over, overer, ovreir :* Ouvrir; *aperire;* travailler; *operari;* en Espag. *obrar;* en bas Bret. *ober.*

Mès ils unt enging esguardé,
Kar mustrer volent par fause auctorité
K'en tele deivent estre salvé,
Mès tu en *ovras* par grant iniquité.

Roman des Romans, strophe 237.

Et il firent la cote de Aaron de sirike, subtilement *ovrée.* *Bible, Exode, chap.* 29.

Ovrer : Manœuvre, ouvrier, travailleur; *operator.*

Ovrer : Autant de vignes qu'en peut labourer un homme pendant une journée.

Ovrier : Ouvrier.

Se Dex m'aït, encore cuit-gié
Que li *ovrier* furent malvais,
Je ne me fierai jamais
En nule forge, n'en nule huevre
Puisque malvès *ovrier* i huevre:
N'est mie droituriere forge,
Puisque malvès *ovrier* i forge.

Bible Guiot, vers 133.

Ovrir : Percer, entamer, ouvrir; *aperire.*

Liqueil *ovrirent* son sepulcre, et troverent voirement ses vestimens nient atochiez.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 17.

Qui aperientes *sepulchrum, vestimenta quidem intacta repererunt.*

Owelée : Certaine mesure de grains.

Owréiz : Ouvragé, travaillé, fini, achevé; *operatus.*

Owreur. *Voyez* Ouvrouer.

Oximel : Mixtion de miel et de vinaigre; d'*oxys* et de *mel.*

Oxouse : Haïssable, odieuse; *odiosa.*

Oy : Entendu, ouï, écouté; d'*audire.*

Et por Dieu cuidiez-vous, Seignor,
Que se tuit cil Emperéor
Que je vous ici nommez,
Et les autres q'*oy* avez,
Péussent lor mort trespasser
Por or ne por argent doner.

Bible de Berze, vers 475.

Oyance : Rente ou redevance qui se payoit au jour indiqué, à cri public. *Voyez* Ouance.

Oyant : Celui ou celle à qui l'on rend un compte en justice; *audiens.*

Oye, *oyement :* Entendement, l'action d'écouter, d'entendre; *auditus.*

Oye : Oreille, ouïe de poisson; *auditus.*

Oyer : Marchand d'oies, rôtisseur; d'*anser.*

Oyez, *oiés :* Écoutez, entendez.

Oylle : Huile; *oleum.*

Oyls : Œil; *oculus.*

Oyon : Petite oie, jeune oie; d'*anser.*

Oyr : Entendre, écouter; *audire.*



Le Roy *oy* parler d'un cordelier qui avoit non frere Hugue ; et pour la grant renommée dont il estoit, le Roy envoia querre celi cordelier pour li *oyr* parler.

Joinville, Hist. de S. Louis.

Oye : Héritier ; *hæres*.

Oyseler : Chasser aux oiseaux.

Oyseletz : Les oiseaux en général ; *aviculi*.

Quant l'anelet que mon amy m'avoit donné ay ainsi perdu en grant douleur, à mon cueur mys l'*oyselet*, que mal feu le puist ardoir.

Roman de Gerard de Nevers.

Oysence. *Voyez* **Ouance.**

Oyseuse : Paresse, oisiveté ; lâche, oisive.

Et par ung naturel desir
Vouldront les cueurs des ungs gesir
En *oyseuses* et en delices,
Soit en vertus, ou soit en vices.

Roman de la Rose.

Oysevie : Paresse, lâcheté, oisiveté ; *otiositas*.

Nos dewerpons la crimor Nostre-Signor, et si entrelaions la religiouse cusencéon plain de jangleries et de curiositeit, plain de detraction et de murmure, et d'*oysevie* ; fuiant lo faix de la labour de discipline totes celes fieies que nos le pouns faire sens note.

Sermons de S. Bernard, fol. 143.

Timorem Domini relinquimus, religiosam omittimus solitudinem, verbosi, curiosi, faceti, etiam detractores et murmuratores, vacantes nugis, fugitantes laboris et disciplinæ, quoties sine nota id licet.

Oysevier : Vaquer, cesser, quitter l'ouvrage, se livrer à la paresse, à l'oisiveté.

Oyt : Huit ; *octo*.

Oytisme, *oytissime*, *oytysme* : Huitième ; *octavus*.

Oyvre : Œuvre, ouvrage, travail ; *opera*.

C'est très-boen ajuor (aide) apelons en totes nos oyvres.

Sermons de S. Bernard, fol. 49.

Oz : J'eus.

L'abbé Geffroy de Saint Urbain, après ce que li oz faite sa besoingne, si me rendi mal pour bien, et appela contre moy.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Ozanne (la feste de l') : Le dimanche des Rameaux ; *dominica Osanna*.

Ozeron, *ozeraye* : Lieu où croît l'osier, oseraie.

P

Pa, *pan*, *pas* : Pain, nourriture ; *panis*.

Paage, *paiage* : Péage, droit de passage, tribut.

Et téus i ot assés qui disoient qu'il ne pooient lor passage paier, et li Baron en prendroient chou c'avoir en pooient, quant il orent le *paiage* qui paijet et afiné, si ne furent ne enmi, ne assum. *Ville-Hardouin, fol. 5, R°.*

Paageur : Qui reçoit et qui a droit de recevoir ou d'exiger les droits de péage de ceux qui passent les ponts ou les bacs.

Paalon : Casserole, poêlon ; de *paella*.

Paaner : Paître, brouter, manger ; de *panis*, pour *pascere*.

Paast, *past* : Repas, action de manger ; *pastus*.

Pabalho : Drapeau, pavillon, enseigne ; *papilio*.

Pabe, *pable*, *pabulos* : Qui abonde en fourrage ; *pabulosus*.

Pac, *pache*, *pact* : Traité, accord, convention ; *pactum*.

Sire, assez tiens en vostre noble memoire, que estes bien recors, et aussi les Barons qui icy sont presens, que Liziart ung temps qui passa fist un *pache*, que où cas que de mamye Euriant ne fist son plaisir et voulenté, toute sa terre de Forest et Beaujolois seroit à moy.

Roman de Gerard de Nevers.

Pacage : Grand pâturage, lieu abondant en herbe où l'on mène les

bestiaux; *pascuum;* en bas. lat. *pascasium, pascuarium. Droit de pacage :* Droit d'envoyer paître son bétail en certains lieux.

Pacelis : Galet, gâteau.

Pache. *Voyez* Pac.

Pachon : Glandée, lieu où l'on conduit les porcs pour les engraisser; de *pascuum.*

Paciaire : Espèce de juge de paix, personne préposée dans une ville ou dans une province, pour y maintenir la paix et le bon ordre; *pacifer, pacificator.*

Pacient : Mari qui souffre patiemment les infidélités de sa femme; malade, mal portant.

Paconnier, pour *parçonnier:* Fermier, laboureur, censier. *Voyez* Parcener.

Pactac, *pactact :* Petite monnoie qui valoit deux deniers.

Pacte, *paction, pactis :* Convention, accord, traité; *pactio, pactum;* contribution dont on convient avec l'ennemi.

Pacteur : Celui qui fait un pacte, un traité, une convention, médiateur; *pactor.*

Pactionner, *pactiser :* Convenir, faire un accord, faire des conventions, des traités, des transactions; de *pactus,* participe de *pacisci.*

Pade : La pesse, sorte d'arbre dont on tire de la résine; *padus, picea.*

Pade : Pied d'une coupe; en bas. lat. *pata.*

Padoence, *padouan, padouen :* Pâtural, pâturage commun à plusieurs paroisses; *pascuum, compascuum.*

Padouantage, *padouens, padouentage :* Droit d'envoyer ses troupeaux dans un *padouan,* ou pâturage commun.

Padouir, *padoir, padoyr, paduir :* Mettre son bétail à la pâture communale, le faire paître; *pagere.*

Paele, *paelle, paelon, paielle, payele :* Pelle, bassin, poêle à frire, à fricasser, poêlon; *pala, patella;* en bas. lat. *paella;* en bas Bret. *gall,* et en Prov. *padell.*

> Lors a la *paele* lavée
> Sa suer, si fit une boulie.
> Quant ele fu apareillie,
> Ainz n'i ot parlé d'escuele,
> Tuit mengierent en la *paele:*
> Quant ont mengié si vont gesir.
> * *Fabliau d'Estrubert, n°* 7996.

Paeler : Tapisser, couvrir d'étoffe; de *pallium.*

Paelete, *paelette :* Petite poêle, poêlon; *patella;* palette à jouer.

Paenisme : Pays habité par des Païens; de *paganismus.*

Paer, *Pair* (saint) : Saint Paterne; *Paternus.*

Paer, *paeré :* Égal, pareil; *parilis.*

Paer : Satisfaire, payer, contenter.

> Dont s'il y a aucun nurrissement
> Ke bien fait à aucun dunt a talent,
> Mès que pas bone chose ne seit,
> Sun apetit *paer* en deit.
> *Les Enseignemens d'Aristote.*

Paeslerie : Métier de chaudronnier, fabrication de poêles à frire : cette dénomination a aussi été donnée à l'état de potier de terre.

Pafanche : Espèce de gros pieu. *Voyez* Palangue.

Paffus : Sorte d'arme, et peut-être hache, selon D. Carpentier.

Pagadoire : Payable, solvable.

Pagae : Paiement, action de payer; en bas. lat. *paga, pagamentum.*

Paganéisme : Paganisme, adoration des faux dieux.

Pagar : Payer, solder; en bas. lat. *pagare.*

Page, *paige :* Valet, domestique, serviteur d'un grand, nom d'un jeune homme qui servoit le Roi ou un grand seigneur, et qu'on donna par exten-

sion à tous les jeunes garçons ; en bas. lat. *pagius;* en bas Bret. *paich;* en anc. Prov. *pajhël*, *pajhës*. Dans la suite on ne se servit du terme de *page* que pour désigner une personne de basse extraction, qui suivoit quelqu'un à pied. Fauchet dit que les tuiliers appeloient ainsi les petits garçons qui servoient à transporter leurs tuiles, et que jusqu'aux règnes de Charles VI et de Charles VII, ce nom ne fut donné qu'aux habitans des villages et des bourgs, à ceux que nous appelons à présent paysans ; il le fait venir, ainsi que Borel, de *pagus*.

PAGÉ : Paysan, villageois, habitant, domicilié en un lieu ; *paganus*. *Home pagé*, roturier.

PAGELE : Mesure de bois équivalente à-peu-près au stère ; de *pagella*.

PAGENE : Page, feuillet ; *pagina*.

Mais les quatre jointes après trovons nos ès *pagenes* de la Sainte Escritures.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 48.

Subjuncta autem quatuor in sacræ scripturæ paginis *invenimus.*

PAGESIE : Solidarité, acte qui oblige à payer l'un pour l'autre, qui rend solidaires ; domaine donné à emphytéose, biens-fonds donnés à rente, ferme.

PAGNALON : Paillasson ; panier de forme longue ; *palea*.

PAGUE. *Voyez* PAGAE.

PAIAGE : Péage, toute espèce d'impôt.

PAIÉER, *paicer, paiever :* Payer, acquitter ; en bas. lat. *pagare*.

PAIÉLLE, *paiele, paille :* Poêle à frire, poêlon, chaudière, bassin. *Paielée d'eve :* Poêle remplie d'eau. *Voyez* PAELE.

PAIÉNIE, *paienime, paienisme, paiennie, paiennime, paiennisme :* Terre, pays habité par des peuples qui ne professent point la religion catholique, paganisme, la religion des Païens ; de *paganismus*. *En paienie*, parmi les Païens ; *terre paienie*, pays païen.

Mès des-ore me convient retraire,
A rimoier et à conter
Un conte c'ai oï conter,
D'uns Rois qu'en terre *paienie*,
Fu jadis de grand signourie
Et mout fu loiaus Sarrazins :
Il ot à non Salehadins.
Hue de Tabarie, Ordene de Chevalerie.

PAIER, *subst. :* Paiement. *Payer avant la main :* Payer d'avance, avant que la marchandise soit livrée.

PAIGE : Valet, serviteur. *V.* PAGE.

PAIGNOLLE, *paillole :* Société, compagnie, partie de plaisir.

PAIGNON : Petit pain ; de *panis ;* en bas. lat. *panicellus*. *Paignon de cire :* Petit pain de cire.

PAIGNOTES : Gentilshommes que les grands seigneurs louoient pour leur escorte aux jours de cérémonie.

PAIL : Pieu, gros bâton.

PAILE, *pail, pailes, paille, palie, paliot :* Manteau, couverture de lit, tenture, tapisserie, étoffe de soie, dais, pavillon, tapis, drap mortuaire, en général tout ce qui sert à couvrir ; *pallium*. Voyez PAELE.

Lors quant li Abbés de Saint Denis sot la grant devocion le Roy, si vint erramment à s'Eglise li jeudi devant Noel, et fist tantot parer le moustier de *pailes* de soie, et mettre partout cierges, si comme il estoit acoustumé ès festes sollempneus de l'Eglise.
Annales du règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

PAILHAR, *paillard, paliard :* Homme de la campagne qui couche sur la paille. *Voyez* Rabelais, liv. 1, ch. 16.

PAILHIER, *pailler :* Tas, meule de paille ; *palearium*.

PAILHON : Poêlon, petite poêle ; de *paella*.

PAILLADE : Paille étendue par terre pour se coucher.

Paillay : Palais, maison, habitation d'un prince; *palatium*.

Paillée (faire une) : Étendre des gerbes dans l'aire d'une grange pour les battre.

Paillers : Anciens soldats, ainsi nommés parce qu'ils commettoient beaucoup de brigandages; pillards; *palearii*.

Paillette : Morceau de bois fort mince.

Pailleul, *paillœul :* Mur de bauge, c'est-à-dire, de terre mêlée avec de la paille hachée; *palearius*.

Paillier : Machine de cuivre qui soutient une cloche.

Paillier : Tas, meule de paille; lieu où l'on serre la paille; celle qui a servi de litière aux chevaux; *palearium*.

Paillóle : Paillette d'or.

Paillore : Lieu de débauche; de *paleariurn*.

Pailluel, *paillet :* Paille, paillasse; *palea*.

Pain : Mesure équivalante au boisseau. *Pain ballé*, gros pain, dans lequel entre la *balle* ou gousse du bled; *pain de brode*, pain demi-blanc, fait de froment et de seigle; *pain de chailly*, sorte de pain blanc; *pain choesne*, pain de chapitre, pain de chanoines; *pain curial*, celui qu'on sert au seigneur de la cour; *pain d'escuier*, pain à l'usage des écuyers et serviteurs; *pain faitis* ou *fetis*, pain bis; *pain féodal*, celui qui est dû à raison de fief; *pain ferez*, gauffre; *pain de feu*, redevance due par chaque feu; *pain fort et dur*, supplice dont, en Angleterre, étoient punis ceux qui, accusés de félonie, refusoient de répondre au juge; *pain d'hostelage*, droit seigneurial sur les *hostels* ou maisons; *pain moly*, pain mollet; *pain oublieré*, oublie, pâtisserie; *pain perdu*, pain trempé dans des œufs et passé à la poêle; *pain sallignon, pain de sel*, certaine masse de sel en forme de pain; *estre au pain, au pot, au vin ou au sel de quelqu'un*, être sous sa puissance, être à ses gages, être son domestique; *estre en pain*, être sous la puissance de ses parens; *estre hors de pain, estre mis hors de pain*, être émancipé, n'être plus sous la puissance de ses parens; *mettre hors de pain et de pot*, émanciper; *mise hors de pain*, émancipation.

Pain a cucu : Sorte d'herbe que Borel dit être le *trifolium acetosum*.

Pain de nopces, au lieu et par corruption de *paix de nopces :* Baiser qu'on donne aux épousées; en Lang. *pa dë nobis*.

Paindre : Peindre.

> Si ferit le Seigneur d'eulx tous sur son escu qui estoit *paint* à or (en or), ung coup si grant et si merveilleux lui donna que onques l'escu ne le haulbert ne le peult garantir.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Paine : Partie, pan de muraille; *paries*.

Paine : Tourment, chagrin, affliction; *pœna*.

Painer, *peiner :* Affliger, tourmenter, travailler, inquiéter, avoir du chagrin, du souci; de *pœna*, *pœnitere*. Dans nos anciens auteurs il est souvent employé pour, s'appliquer, s'empresser, avoir soin, viser, tendre à un but. *Voyez* Pener.

> Et d'autre part l'archier s'efforce,
> Et à moy grever moult se *paine*,
> Ne me lairra aller sans paine.
>
> *Roman de la Rose.*

> Mais toutes fois cellui a paine
> Qui a mot bien servir se *paine;*
> Honneur en aura, si doit estre
> Joyeux de servir si bon maistre.
>
> *Même Roman.*

> Et s'aucun avient te salue,
> Si n'aies pas la langue mue,



Ains te *paine* de salut rendre
Sans demourer et sans attendre.
Même Roman.

Paines : Les bouts de laine ou de fil attachés aux ensubles; de *pannus*.

Painne, *panne* : Certaine pièce de bois.

Painnée : Impôt, charge, tribut; *pœna*.

Paintre : Piqueur, pointeur, celui qui marque les absens; *pictor*, *pungens*.

Painterie : Peinture, art de dessiner, de peindre, de colorier les miniatures des manuscrits; *pictura*.

Painturier, *paintureur* : Dessinateur, peintre; *pictor*.

Pair : Par, du côté; égal, pareil; *parilis*; et selon quelques auteurs, *patritii*. On appeloit *pairs* les vassaux du Roi, qui avoient également le droit de juger avec lui : leur nombre étoit de douze. Les *freres pairs* étoient des frères qui partageoient également un fief paternel; *fratres pariles*.

Eslisez douze *pairs* qui soient compagnon,
Qui menent vos batailles par grant devotiou.
Roman d'Alexandre.

Pairage. *Voyez* **Parage**.

Pairastre : Beau-père, homme qui a épousé une femme ayant des enfans d'un autre lit; de *pater*.

Paircer : Partager, faire des lots; *partiri*.

Pairciaulx, *parciaulx*, *pesseaux* : Échalas pour soutenir la vigne; *palus*, *palicellum*; en bas. lat. *paxillus*.

Pairçonier : Cohéritier, copartageant, complice; *partitor*; d'où *pairçoniere*, femme qui est commune à plusieurs.

Paire : Qu'il paroisse, qu'il apparût; du verbe *paroir*; en Latin *parere*. *Paire*, chez nos aïeux, se disoit pour une seule chose, *une paire de robe*, une robe.

Moult ot li Rois sans et savoir,
Honor et proesce et avoir,
Et dist qu'il velt tel cose faire
Que tos les jors del monde *paire*.
Roman de Dolopatos.

Pair etat : Parenté, famille, état semblable. *Voyez* **Parage**.

Pairets : Mur, muraille, fortification; *paries*.

Pairie : Place de juge, qui obligeoit celui qui la remplissoit à siéger avec le bailli d'un seigneur pour l'aider à rendre la justice.

Pairier : Coseigneur.

Pairiere, *pairliere*, *pairlire* : Carrière à pierre.

Pairieulx : Carrier, celui qui tire la pierre de la carrière.

Pairo : Chef de famille, père, ancêtre; *pater*; au pluriel *pairon*, parens, ancêtres; *patres*.

Pairol, *pairole* : Chaudron, chaudière.

Paironais : Paternité, droit et autorité d'un père; *paternitas*.

Paironal : Paternel, qui appartient au père; *paternus*.

Pais : Licence, permission; de *pax*. *Faire pais*, faire silence.

Païs de gaignage : Pays ennemi, que le droit de la guerre autorise à piller.

Paise : Baie, petit golfe.

Paiseur : Conseiller de ville, échevin; *pagarchus*.

Paisibleté : Paix, tranquillité; de *pacificatio*.

Se li sainz hom volsist destrainz longement soffrir céaz ki conspirerent d'un corage encontre soi è loinz dissemblanz à sa conversation, estre se puet il trespassast l'us de sa vigor et la mesure de sa *paisibleté*, et il desclinast l'oelh de sa pense de la lumiere de contemplacion.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, chap. 3.

Si sanctus vir contrà se unanimiter conspirantes, suæque conversationi longè dissimiles, coactos diu sub se tenere voluisset,

fortitudis sui vigoris usum et modum tranquillitatis *abscinderet* (*excederet*) *atque à contemplationis lumine, suæ mentis oculum declinasset.*

Paisiulement : Tranquillement, en paix, modérément; *pacificè.*

Paisné, pour *puisné* : Le second frère, celui qui est né après l'aîné.

Paisse, *paisseaux, passe, passereau, passeron* : Le moineau, sorte d'oiseau; *passer.*

Paisseau, *paissel.* Voyez Pairciaulx.

Paisselement, *paissellement* : Action de garnir la vigne d'échalas.

Paisseler, *paisseller* : Mettre des échalas à la vigne, échalasser; de *palus.*

Paissiere, *paisseliere, pesseliere* : Écluse, lieu fermé de pieux; endroit où l'on prépare des *paisseaux*; en bas. lat. *passeria.*

Paisson, *paxon* : Pâture des animaux, et particulièrement celle des porcs; droit d'exiger cette pâture dans les bois du seigneur; permission de ramasser le gland et la faîne; *pascuum, pastio*; en bas. lat. *paisso.*

Paist, *paistis, past* : Repas, nourriture; *pastus. Droit de paist* : Droit d'être hébergé, nourri.

Paistis, *paiwe, pastis* : Pâturage, glandée.

Paistre, *paitre, pastre* : Pâtre, berger, conducteur de troupeaux; *pastor.*

Un *paistre* ot un jour perdu une soie oveille qui se feri en la forest, il alla en la forest sous un allier où vint un sanglers; li *paistres* fu esmaiez durement et vit que li senglers n'ot que mengier, atant lasqua son geron, si laissa les alies chéoir à val, quant li senglers vit ce, si s'accoisa et ala celle part, si manga tant qu'il fu saous et plains et s'endormi, et s'enhardi tant li *paistre* qui li mist la main sous le ventre et le tua.

Roman des sept Sages de Rome.

Pait : Solde, paye.

Comment l'en se puet deffendre que l'en ne *pait* pas les usures.

Coutume de Beauvoisis, chap. 68.

Paiteler : Remuer les pieds, trépigner, frapper des pieds; *perstrepere.*

Paiwe : Glandée, pâturage; *pascuum.*

Paix, *paix de la ville* : Banlieue, villages environnant la ville, suivant la Coutume de Cerni, et autres Coutumes locales de la Thaumassière. *Maixon de paix*, lieu où l'on rendoit la justice; *villes de paix*, villes dont les habitans ne pouvoient se venger qu'en se pourvoyant en justice, ainsi nommées par opposition de celles où il étoit permis de vider ses différends par la force des armes. *Voy.* Paisson.

Paixel. *Voyez* Pairciaulx.

Paixennage : Droit de couper des *paisseaux* ou échalas.

Paiz : Paix, union, tranquillité; *pax, pacis.*

Veritéiz et justise afflievent voirement le chaitif; mais *paiz* et misericorde jugievent ancéos c'on l'esparnast.

Sermons de S. Bernard, fol. 375.

Pal, *plot* : Tronc placé à la porte d'une église, pour recevoir les aumônes des fidèles.

Pal, *paladel, pau* : Pieu, piquet, gros bâton; *palicellum*, de *palus*; en bas Bret. *pal.*

Palache, *pansétéréche* : Sorte de longue épée; de *palus.*

Paladin : Héros aventurier, chevalier qui cherchoit des aventures; *palatinus*; en bas. lat. *paladinus.*

Palage, *palaige* : Droit seigneurial qui se payoit pour l'attache des bateaux qui abordoient dans certaines seigneuries; de *palus*; en bas. lat. *palagium.*

Palanc : Chemin, chaussée.

Palandrie, *palandrin :* Vaisseau ou barque plate.

Palangue : Levier, gros bâton; bois dont on se sert pour lancer les bâtimens à la mer; en bas. lat. *pallingus*.

Palanque : Fort, redoute, forteresse entourée de pieux; de *palus*.

Palasin, *palatin, palazin :* Officier du palais d'un prince, homme au service d'un grand; *palatinus;* au fém. *palatine, palazine,* Dame d'atours.

Ces Empéreris, ces Duchesses,
Ces Roynes et ces Contesses,
Ces hautes Dames *Palazines.*
**Roman de la Rose, vers 12017.*

Palasine, *maux palasins :* Relâchement de nerfs, paralysie; *paralysis;* du Grec παράλυσις.

Ferir les puist *maus palasins,*
Car n'est Guis, ne Sarrazins
Qui tort vers droit ne soustenissent,
Mais que leurs bourses leur emplissent.
Gautier de Coinsi, liv. 1, chap. 12.

Palasineus, *palasineux, palazineus :* Paralytique, attaqué de paralysie; *paralyticus;* du Grec παραλυτικός.

Com grant joie créez que la mere Diu éut quant ele véoit par la vèrtu son fil les *palasineus* garir, les mésiaus saner, lès avules ralumer, les sours fere oïr, les esmuiz parler, les contrets r'aler et redrecier, les mors ressusciter. *La maniere d'ourer, ou les XV Joies de Nostre Dame.*

Qu'il les orroit qant il orinent,
Com il mentent, com il devinent,
Com il jugent lo pasceret
Par mos qûi ne sont mie net,
En chascun homme trovent téche;
S'il a fievre, ou la touz seche,
Lors, dient-il, qu'il est titiques
Ou enfondnz, ou ydropiques,
Melencolieus, ou fieus,
Ou corpeus, ou *palazineus.*
Bible Guiot, vers 2564.

Palatin, pour *patalin :* Sorte d'hérétique.

Pale : Drap, tenture, tapisserie; *pallium;* pelle à mesurer le sel; *pala.*

Palé, *palée :* Barrière, lieu fermé de pieux, chaussée soutenue de piquets, de pieux; de *palus.*

Palefrenier du Roy : Le Grand-écuyer.

Palefroi, *palefray, palefroy :* Cheval de parade, de cérémonie, cheval à l'usage des dames; et non pas, cheval de service, comme le dit D. Carpentier; de *paraveredus;* ou, selon Barbazan, de *palestrœ fractus;* en bas. lat. *palafrenus, palafredus;* en bas Bret. *palafred, palafrez;* d'où l'on a fait palefrenier, *palestrœ frenator;* en bas. lat. *palafrenarius, parafrenarius;* en bas Bret. *palafraigner.*

Si croy que pour ce fait les eut
Eu pensant que j'en forgeroie
Maint *palefray* quant j'erreroie.
Roman de la Rose.

Palefrotin : Petit cheval fort et trapu, élevé au manége, et allant fort bien l'amble.

Paleire : Petite barre de bois.

Palemail : Jeu de mail; de *pila* et de *malleus;* en Ital. *palemaglio.*

Paléoc, *paletot, paltoc :* Tulipe bigarrée, et coupée par différentes couleurs.

Paler, *paléer, paller :* Parler, converser, conférer; *parabolari.*

Paler : Pieu, gros bâton.

Paler, *paléer :* Remplir, munir, garnir de pieux, en terme de blason; de *palus.*

Ces dix sont la chrestienne loy,
Ces dix sont d'une même aloy,
Ces dix sont un escu *palé.*
Le corps de l'escu si est Dieux,
Qui est *palé* de ces dix pieux,
Lesquels font naistre et baptisier,
Mourir, descendre aux inferneulx,
Ressusciter, monter ès cieulx.
Test. de Jehan de Meung, édit. de L. Dufresnoy, vers 1533.

Palerie : Serrurerie, métier de serrurier.

Palernode : Sorte de vers ecclésiastiques, suivant Borel, qui cite l'Art de Rhétorique, où plusieurs nombres, dit-il, se rejettent au corps principal; je crois plutôt, d'après Barbazan, que c'étoit un rondeau que l'on faisoit pour le *palinod* ou le *puy*, pièces de poésie faites en l'honneur de la conception de la Vierge.

Pales, *palesement* : Clairement, à découvert, ouvertement, librement; *palàm*.

Palès : Château, palais, appartement, demeure des grands; *palatium*.

> Il n'aiment pas *palès* ne sales,
> Mès en maisons ordes et sales
> Se reponent et en boschages
> Les corz sont povres et ombrages.
> *Bible Guiot, vers* 364.

Palesonner : Torcher, faire un mur de terre mêlée de paille hachée; de *palearius*.

Paleste : Palet à jouer; jeu des petits palets; du Grec παλλειν, lancer.

Palestéau, *palestiax*, *palestriau*, *paletéau*, *paletiau*, *palistéau*, *pallestéau*, *palletéau* : Lambeau, pièce, reste d'étoffe, morceau, haillon; de *pallium*; en Langued. *peille*, *peillot*.

> Et avec ce qu'ele iere maigre (l'Avarice),
> Iert-ele povrement vestue;
> Cote avoit viex et desrumpue,
> Com s'ele fust as chiens remese:
> Povre iert molt la cote et esrese,
> Et plaine de viex *palestiax*.
> *Roman de la Rose, vers* 206.

> El (la pauvreté) n'avoit c'un viex sac estroit
> Tot plain de mauvès *palestiax*.
> * *Même Roman, vers* 450.

Palestrage : Serrure, barre de fer destinée à fermer une porte, garniture de coffre. *Voyez* Palis.

Palet : Sorte d'armure de tête.

Palet : Pieu, levier, gros bâton.

Palet : Escarmouche, principalement celle qui se fait aux palissades d'une ville ou d'un château.

Palete : Instrument de bois dont se servent les cordonniers, pour faire revenir le soulier sur la forme.

Paleter, *palleter* : Combattre, escarmoucher; de παλλειν.

> Sovent véissiez hors *paleter* les serjanz
> O fondes, o arz et o haches trenchanz.
> *Roman du Rou.*

Paletis, *paletéis*, *palletéis* : Combat, escarmouche, principalement celle qui se fait aux palissades d'une ville ou d'un château; de παλλειν.

Paletot, *palletot* : Sorte de vêtement, espèce de pourpoint.

Paletot, *palthot* : Manteau, vêtement à l'usage des gens de guerre; de *palla*; et selon Borel, de *peltum*; en Espag. *paletoque*.

Paletrage : Garniture d'un coffre, barre de fer qui sert à le bien fermer.

Paleuole : Brin de paille, paillette; de *palea*; en bas. lat. *paleola*.

Palice : Palissade, rangée de pieux; de *palus*; en bas. lat. *palicia*.

Palich : Grande pelle.

Palie : Pâle, défigurée, décolorée.

> Tout maintenant lui fut avis,
> Quant sa face voit si *palie*,
> Que tristesce l'ot en baillie;
> De tristesce li fu venue
> La grant dolor qu'il ot éue.
> *Roman de Dolopatos.*

> Ses serviteurs en la véant morir,
> Piteusement se prenoient à gémir
> Et à faire lamentations maintes,
> Et les Dames féibles à soustenir
> Si doloreux et cruel desplaisir,
> Furent pour lors *palies* et destaintes.
> *Complainte sur la Mort de la Comtesse de Charrolois.*

Paliestre, *palistre* : Bille ou petite boule en pierre, de la grosseur d'une balle, et dont les enfans se servent encore pour jouer; de παλλειν.

Paliété : Moucheté, tacheté, parsemé.



Paliot : Pavillon ; couverture, étoffe ; *papilio*. Voyez **Paile**.

Palir : Drap, tapis, selon D. Carpentier.

Palis, *palit*, au pluriel *paulx* : Piquets, pieux larges et pointus dont on fait des clôtures et des palissades ; Mur, clôture, palissade ; *palus* ; en anc. Prov. *palado*.

Palisinols : Paralytique. *Voyez* **Palasineus**.

Palisser, *pallisser* : Clore avec des pieux, dresser des palissades, fortifier ; de *palus*.

Palissor, *palisseur*, *palissour* : Pâleur, couleur pâle ; *pallor*.

> Si n'i féist riens Avarice
> De *palisseur*, ne de maigresse :
> Car le travail et la destresse,
> Et la pesance et les ennuis,
> Qu'elle avoit de jours et de nuis,
> L'avoient faite moult jaunir,
> Et pâle et maigre devenir.
> *Roman de la Rose*.

Palladiane : La Pallas des anciens ; *Pallas*, *Palladis*.

Pallage, *pellage* : Droit seigneurial dû pour l'attache des bateaux.

Pallas : Palais de justice ; *palatium*.

Palle, *pelle* : Ce qui bouche et retient l'eau d'un étang à la bonde.

Palle : Pelle, poêle, poêlon ; *pala* ; *lou palle*, le poêle ; dais qu'on suspend au-dessus du maître-autel d'une église ; chape, ornement d'église.

Palle : Sorte de pelle propre à mesurer le sel.

Palle, *pallion*, *pallyon* : Manteau, tapis ou couverture de soie dont on ornoit les autels ; de *pallium*.

Pallement : Conférence, assemblée solennelle pour délibérer sur quelque chose ; *parabola* ; en bas. lat. *parlamentum*.

Paller : Conférer, parler, discourir, délibérer, consulter ; *parabolari*.

> A la Reyne Marguerite,
> Laquelle iert el tens dont je *palle*
> Grosse et ençainte d'enfant malle ;
> Le voir dit de cele destrece,
> Li enfant o très grant tristece,
> Et voust que non li méist-an
> Sans rapel nul, Jehan Tristan.
> *Guillaume Guiart*.

Paller : Peler, ôter l'écorce ou la peau d'un légume, d'un fruit ou d'un arbre ; de *pellis*. Voyez **Paler**.

Paller : Tapisser, couvrir de *pailles* ou d'étoffes de soie.

Palleter : Escarmoucher, faire la petite guerre.

Palletis, *palletéis*, *palletie* : Escarmouche, combat. *Voyez* **Paletis**.

Palletocq, *palletot* : Sorte de vêtement, pourpoint, habit de laquais ; saye ou tunique d'un hoqueton, qui descend jusqu'à la moitié de la cuisse ; valet, laquais portant un habit de couleur. On appeloit encore, en Bourgogne, un valet portant livrée, un *palletocq*.

> Je me vettrai en *palletot*,
> Vers ma sixiesme iray soubit,
> Pour l'abiller sans dire mot.
> *L'an des sept Dames, cité par Borel*.

Cette citation décide ce que j'ai avancé ci-dessus. L'auteur dit que, pour parler à sa sixième Dame, il se déguisera en *palletot* pour l'habiller. Borel dit que c'est un habit de gens de guerre, ou une sorte de manteau, venant de *peltum*, ou du Grec πάλτος, *funda* ; *peltum* signifie bouclier, et *funda*, fronde ou filet de pêcheur. Quelle analogie peuvent avoir ces mots avec *palletot* ?

Pallie : Pâle, blême, défait ; *pallidus*.

Pallion, *palyon* : Ornement à l'usage du haut clergé ; il consiste en une bande qui entoure les épaules comme de petites bretelles ; *pallium*.

Pallis, *palis*, *paslis* : Pieu, palissade, haie ; de *palus*.

Martin estoit dedans un bois taillis
Avec Alix, qui par bonne maniere
Dit à Martin : le long de ces *pallis*
T'amie Alix d'amour te fait priere.

Marot, Epigramme d'Alix et de Martin.

Palmants, *palmians* : Gens qui concluent un marché en se donnant mutuellement la main ; de *palma*.

Palme (jeu de) : Jeu de paume ; de *palma*.

Palme : Le plat de la main, la paume ; de *palma*.

Palmée, *paulmée* : Prise à rentes, de maison ou d'héritages.

Palmée, *paulmée*, *paumée* : Soufflet, coup sur la joue donné avec la main ; mesure de la paume de la main ; de *palma* ; en bas Bret. *pal*, la paume de la main.

Te ferai mes deus poins sentir,
Puterie ne vaut mentir,
A honte vient de randonée,
Et li cengle si grant *paumée*
Ne verrez mès plus grant doner,
Et honte commence à plorer.

* *De Honte et de Puterie.*

Palmée, *paulmée* : Marché conclu en se donnant mutuellement la main.

Palmier, *paulmier*, *paumier* : Agrégé à une confrérie de pélerins de Jérusalem, qui portoient pour symbole des palmes à leurs mains ; de *palmarius* ; en bas Bret. *palmesen*, palmier.

Palombe, *palumbe* : Pigeon plus petit que le ramier ; *palumba*, *palumbes*.

Palon : Espèce de pot de terre. *Voyez* **Paele**.

Palonnel, *palonneau* : Pièce du train d'une voiture, qui est jointe au train de devant par un anneau de fer ou par une chainette de cuir.

Palot : Bêche, pelle.

Palouer. *Voyez* **Paler**.

Palourde : Sorte de poisson.

Palpas : Battement de mains, applaudissement. *Voyez* la citation de **Polucrone**.

Palpier : Palpiter, avoir un mouvement fréquent, être agité ; *palpitare* ; d'où *palpianz*, agité, ému.

Or quant cil méismes dragons ki apparuit lo voloit devoréir, dunkes comenzat tremblanz et *palpianz* à criéir par grandes voiz.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, chap. 25.

Cùmque eum idem draco qui apparuerat, devorare vellet, cœpit ipse tremens et palpitans *magnis vocibus clamare.*

Palpillole : Espèce de monnoie.

Palpizon, pour *malpizon* : Maladie de cheval.

Pals, *palz*, *paulx*. Voyez **Palis**.

Paltoc, *paltoque* : La tulipe, fleur bulbeuse. *Voyez* **Paltoc**.

Paltoquet : Hoqueton, habit de valet, livrée. *Voyez* **Palletocq**.

Paltrage : Garniture d'un coffre, barre de fer qui sert à le bien fermer.

Palu, *palous*, *palus* : Marais, marécage, étang, bourbier ; *palus* ; en bas Bret. *palud* ; en Lang. *palun*. Jehan de Meung l'a employé dans son Testament, pour, abondance, grande quantité.

Vrai foi, esperance et amours,
Sont les trois vertuz de salu,
Desguizées de deus colours
Qui decoururent des dolours
Du costé Diu à graut *palu*,
Qui de la chartre Tantalu,
Et de la maison Dedalu,
Nous mist hors.

Testament de Jehan de Meung.

Palyon. *Voyez* **Pallion**.

Pam, *pan* : Le quartier d'un terrein, d'une ville ; portion ; de *pagina*.

Pamelle : Sorte d'orge.

Pamoison, *pâme* : Défaillance, état d'une personne pâmée ; du Grec *spasmos*. *Nostre Dame du pâme* : Fête de la Sainte Vierge.

PAMPE : Fleuron; *pampée*, étoffe à fleurs.

PAN : Gage, nantissement, sureté; partie de l'habit qui couvre le côté depuis la ceinture jusqu'en bas; de *pannus*; sorte de mesure équivalente au pied, étendue d'un corps en long et en large; de *pagina*. *Pan de fust* : Mur fait de bois, cloison, rempart, défense.

PAN, *panie* : Vol, larcin, chose volée.

PAN, *pannonceau* : Sauve-garde, armoiries qu'on affiche aux terres saisies; écusson d'armes. *V.* PENEN.

PANADER : S'admirer, se mirer en soi, faire le fier comme le paon, lorsqu'il regarde sa queue.

PANAGE, *panaige*, *pasnage* : Cens ou rente qu'on payoit au seigneur d'un domaine, pour le droit de faire paître les cochons sous les chênes de ses forêts; de *panis*; en bas. lat. *panagium*, *pasnagium*; en Langued. *banacho*; en anc. Prov. *panajhé*.

PANAR : Voler, dérober, enlever par surprise.

PANART : Espèce de grand couteau à deux taillans.

PANCALIERS : Choux provenant du terrein de la ville de Pancaliers, en Savoie.

PANCARTE : Tableau des droits qu'on doit payer.

PANCE, *panse*, *pansie* : Ventre, gros ventre; de *pantex* ou de *panicium*, suivant Borel.

PANCHERIE, *pecherie* : Pêche de poisson, endroit où il se vend, poissonnerie; *piscaria*.

PANCHIERE, *panciere* : Partie de l'armure destinée à couvrir le ventre; de *pantex*; en bas. lat. *pancerea*, *panseria*.

PANCHON : Instrument propre à la pêche; de *piscinalis*.

PANCOUSSIÉ, *pangoussier* : Boulanger, celui qui fait le pain, ou celui qui le vend; en bas. lat. *pancosserius*.

PANDEMIE : Épidémie, maladie contagieuse; *pandemia*.

PANDEMIQUE : Épidémique, mal qui se gagne, qui est contagieux; *pandemicus*.

PANDER, *paner* : Prendre, saisir; *prehendere*; pendre, suspendre, accrocher; *pendere*.

PANDERE : Bourreau, exécuteur des hautes-œuvres; de *pendere*.

PANDICULATION : L'action de s'étendre, de s'alonger; *pandiculatio*.

PANE : La peau qui couvre un bouclier, suivant D. Carpentier.

PANE, *panne*, *pene*, *penne* : Peau, fourrure, étoffe, cuir; de *pannus*; en bas Bret. *pann*; plume d'oiseau, aile; *penna*.

> Ses robes estoient de camelin ou de pers; les *pennes* de ses couvertouers et de ses robes estoient de gamites ou de jambes de lievres.
>
> *Joinville, Histoire de S. Louis.*

> Rousses *pannes* a en ses eiles,
> Ne sai oisel qui les ait teiles,
> Moult a la coe merveilleuse,
> Et moult gente et moult glorieuse.
>
> *Le Volucraire, parlant du Paon.*

PANÉAU. *Voyez* PANEL.

PANEGIRE, *panegyre* : Panégyrique, éloge, discours composé à la louange de quelqu'un; *panegyricus*.

PANEIRE : Coffre, panier, huche, armoire servant à serrer le pain; en bas. lat. *panerius*, *panerum*, *panarium*, *panearium*.

PANEL : Morceau de grosse toile ou d'étoffe; de *pannus*.

PANEL, *panéau*, *panéaulx*, *panéel* : Parcelle, morceau, guenille, lambeau, partie, pan ou basque d'habit; de *pannus*; en Lang. *panël*. Ces mots signifioient aussi, claie faite avec des branches d'arbres.



Toujours à chascun quelque tache,
Mais se par moy y a deffault,
Pour moy punir de ce deffault,
Faictes-moy trousser mes *panéaulx*
Et saillir hors desdits avéaulx.

Roman de la Rose.

Paner : Prendre, saisir, recéler; et essuyer avec un linge ou un morceau de drap.

Panester, *panestier, paneter :* Boulanger; *panifex.*

Paneter : Pétrir, faire le pain.

Paniaus, *paniaux :* Housse, pan de robe; habit, habillement; de *pannus.* Voyez Panel.

Paniere. *Voyez* Panchiere.

Paniple : Guenille, haillon, reste; de *pannus.* Voyez Panuple.

Panilierb, *panilliere, peniliere :* Partie du corps où croît la marque de puberté; c'étoit aussi le nom d'une étoffe, selon la citation suivante, rapportée par Borel.

Se vous voulez de tortes bannes,
Par ma foy j'en ay de bien fines;
Ou se voulez de groignettes,
Prenez-en, ou de mantonettes,
Des croupes, ou des *penillieres.*

Farce de Pathelin.

Panir, *pannéir :* Gager, saisir.

Panis, *panitz :* Le panic, sorte de plante; *panicum.*

Panissiëiro : Champ de panic.

Pannanesse : Femme de mauvaise vie, femme débauchée et mal vêtue.

Pannart : Espèce de grand couteau à deux tranchans.

Panne : Grosse étoffe, fourrure. *Voyez* Pane.

Panne : Grand chaudron.

Pannechier : Pétrir, faire le pain; en bas. lat. *panificare.*

Pannéir, *panner :* Prendre des gages, saisir; d'où *pannement,* saisie.

Pannel, *pannéau, panneu :* Sorte de filet ou de piége qu'on tend aux lapins ou à d'autres animaux; de *penellum;* en bas Bret. *pangeous, panjous.*

Panner : Essuyer avec un linge ou un morceau de drap.

Pannetrrie : Marché ou halle au pain.

Pannetrrie : Ce qui concerne les paniers.

Pannetier : Boulanger.

Pannie, *pannement, pannise :* Prise, saisie, enlèvement, l'action de prendre des gages.

Pannir : Priver, ôter, retrancher, enlever, soustraire.

Ceste estoit li miedre maniere de faire paix entre lo Signor qui corrociez estoit, et lo sergent qui colpaules estoit : ensi que li sergens ne fust appresséiz de plus fiere sentence par lo maltalant del Seignor cui il déust avoir honoréit; et que li Sires ne fust d'altre part trop *pannis* de teil honor cum hom li dovoit per la pietiet c'om feroit à çestui.

Sermons de S. Bernard, fol. 152, *V°.*

Hæc enim optima inter offensum Dominum et reum servum forma compositionis, ut nec honorandi Domini zelo servus opprimatur austeriori sententiâ : nec rursum, dum huic immoderatiùs condescenditur, ille debito fraudetur *honore.*

Pannissour : Sergent, huissier, celui qui saisit.

Pannomie : Recueil général des lois; *pannomia;* du Grec *pan,* tout, et de *nomos,* loi.

Pannon, *pennon :* Étendard à longue queue, drapeau de simple gentilhomme; de *pannus;* plumes qui garnissent le bout d'une flèche; de *penna.* Voyez Penen.

La meillor et la plus isnele
De ces floiches, et la plus bele,
Et cele où li meillor *pennon*
Furent entez, Biautez ot non.

**Roman de la Rose, vers* 941.

Pannoncéau, *pannoncel, pannonciaux, pannuncéau, pans :* Sorte de bannière, enseigne, étendard, drapeau fait de riche étoffe; *pannus;* en bas. lat. *pannichellus.* Par suite en

étendit le nom de *pannoncéau* aux écussons d'armes ou d'armoiries, et même aux girouettes, parce que les seigneurs y faisoient peindre leurs armes. Avant la Révolution, la ville de Lyon étoit divisée en trente-sept quartiers, qu'on nommoit *pannonages, pennonages;* et leurs chefs, capitaines *pannons, pennons* ou *pennoniers*.

Sous le *pennon* Saint George, et à la banniere de messire Jehan Chandos, estoient les compagnies, où bien estoient douze cens *pannoncéaux*.
Froissart, vol. 1, ch. 241, cité par Borel.

En autres plusieurs manieres,
Bruient *panonciaux* et banieres.
Guillaume Guiart.

PANOC : Panse, ventre. *V.* PANCE.

PANON : Plume dont on garnit les flèches; *penna.*

PANON, *panoncel :* Étendard, enseigne, drapeau; de *pannus.*

PANONS : Rousseurs, taches qui viennent au visage.

PANOSEUX : Couvert de haillons, misérable; *pannosus, pannucius.*

PANPAS : Feuille.

PANRE. *Voyez* PENRE.

PANS : Pense, réfléchit; de *pensare;* partie de l'armure qui couvroit le côté. *Voyez* PANCHIERE.

PANS, *panse, pense :* Réflexion, pensée.

PANSARD, *pans:* Sorte de bannière; de *pannus.* Voyez PANNONCÉAU.

PANSEL: Rameau, branche d'arbre.

PANSELENÉ : En pleine lune; *panselenos.*

PANSEMENT, *panséement, panser:* Pensée, examen; *pensatio.*

PANT : Il pense.

Oïl, se il vos connessoit,
Molt voleutiers i enterroit;
Mès il le convient acointier :
Cele le *pant* à aplaignier.
* *Estrubert, vers 2497.*

PANTARCHE, *pancharte, pantarque :* Liste, registre, pancarte. Le Duchat, dans ses Notes sur Rabelais, dérive *pantarche* du Grec πᾶν et d'ἀρχὴ, et *pancharte*, de la bas. lat. *pancharta*, dérivée du Grec πανχάρτης.

Par les anciennes *pantarches* qui sont à la chambre des comptes à Montsoreau, je trouve qu'il feut vestu en la façon que s'ensuyt.
Rabelais, liv. 1, chap. 8.

PANTIERE : Espèce de filet propre à prendre certains oiseaux, tels que les bécasses, &c.

PANTOF : Sorte de mesure de grains.

PANTOIANT, *pantelant, pantis, pantois :* Qui a la respiration gênée, asthmatique; de *pantex.*

PANTOIEMENT, *panthois, pantoiment, pantois :* Courte haleine, asthme.

PANTOISER, *pantiser :* Avoir l'haleine courte, respirer avec peine, être asthmatique.

PANTONIER, *pantonnier,* pour *pautonier, pautonnier :* Homme de peu de considération; garde-pont, commis pour lever un droit sur les personnes qui passent sur le pont dont il a la garde; de *pons, pontis.* Voyez PAUTONIER.

PANTOPHLE, *pantolphe :* Pantoufle, mauvais soulier; de *pedum infula.* Sperlingius, *de Crepidis veterum,* prétend que le terme pantoufle se forma en Italie, après que les Goths y eurent porté leur langue, et que le mot Italien *pantufole*, est composé de *pan*, qui vient du Latin *pannus* et de *tufola*, qui, en Italien, signifie une chose légère; et enfin qu'on ne donna le nom de *pantufole* à cette espèce de chaussure, que parce que le dessus étoit couvert d'étoffe au lieu de cuir.

Je me torchay après, dist Gargantua, d'ung

couvre-chief, d'ung aureiller, d'une *pantophle*, d'une gibessiere, d'ung panier, mais ô le plaisant torchecul.

Rabelais, *liv*. 1, *chap*. 13.

Panufle : Haillon, guenille, vieil habit, chose de néant; de *pannus*.

Panufle : Pantoufle, selon Borel et Lenglet Dufresnoy; mais dans les citations suivantes, ce mot signifie, chaussons, bas drapés, bas grossiers et épais; de *pannus*.

Por quoi donc en tristor demores?
Ge voi meintes foiz que tu plores
Com alambic sus alutel.
L'en te devroit en un putel
Tooillier com un viex *panufle*;
Certes ge tenroie à grant trufle
Qui diroit que tu fusses hom.

**Roman de la Rose*, *vers* 6517.

Et par mon chief bien seroiz ceinte,
Mais, diroi-vos, de quel ceinture?
D'un cuir tot blanc, senz ferréure,
Et de mes hosiax anciens
R'aurez grans solers à liens,
Larges à metre granz *panufles*:
Totes vos osteroi ces trufles,
Qu'el vos donent occasion
De fere fornicacion,
Si ne vos irez plus monstrer.

**Même Roman*, *vers* 9500.

Paol, *Paoul*, *Pol*, *Poul* : Paul, nom propre d'homme; *Paulus*.

Paolier : Chaudronnier.

Paolle : Pot de terre. *V*. **Paele**.

Paon : Pion, pièce du jeu des échecs; de *pavo*.

Paonace, *paonage*, *paounage*, *pavonace* : Couleur violette, ou de pavot, couleur de coquelicot, couleur de queue de paon; sorte d'anemone violette ou purpurine, pourpre; sorte d'étoffe à fleurs, et diaprée comme le plumage d'un paon; de *pavonaceus*; en bas Bret. *paen*, *paun*, paon.

Paonné, *paonacé*, *paonassé* : De couleurs variées, comme celles qui brillent sur la queue d'un paon; *pavonius*.

Paonné : Pion, pièce du jeu des échecs, selon D. Carpentier.

Paonnier : Fantassin, qui va à pied, piéton; celui qui a soin des paons; *pavonius*, *pavonarius*.

Paor. *Voyez* **Paour**.

Paoulpo, *palpo* : Gras, potelé, charnu, bien portant.

Paoupa : Palper, toucher de la main; *palpare*.

Paour, *paor*, *pavour*, *péor*, *péour* : Peur, crainte, épouvante, effroi, tremblement, saisissement; *pavor*.

Miex vueil metre mon cors de tout à bien morir,
Que pour *paor* de mort me déusse honir.

Roman d'Alixandre.

Le très vaillant et grant Pompée
Ung matin qu'il sacrifia,
Ot sa robe de sang broullée,
Lors une aultre querre envoya
Devers sa femme Julia,
Laquelle ot tel *paour* et tel crainte
Pour son mari, morut ensainte.

Le Miroir des Dames.

N'i a celui, s'il le tenoit,
Volentiers n'en ostast la pel
A la pointe de son costel;
Péor a de perdre sa cote;
Se plus n'i vaut engin que force,
Moult doute à perdre sa gonele.

Roman du second Renard, *fol*. 72, *V°*.

Paour, *paourë*, *paovre*, *paure*, *poure*, *pouvre* : Pauvre, indigent, misérable; *pauper*; en Lang. *paour*; en bas Bret. *paor*, *pawr*.

Paoureux, *paouros*, *paourous* : Timide, peureux, craintif; *pavidus*.

Un cri getta si hautement,
Si orible, si dolerous,
Que tot cil furent *paourous*
Qui la voix en ont entendue.

Roman de Dolopatos.

Paoutar : Grossier, stupide, lourdaud, homme dont les mains sont grosses et pesantes.

Paouzar : Mettre au nombre, compter parmi, entre.

Papa, *papin* : Du pain.

Papache : Gorge, gosier.

Papalité, *papat :* Papauté.

Papegai, *papegard, papegault, papegaulx, papegaut, papegay, papejai :* Perroquet, perruche; et oiseau de bois ou de carton qui servoit de but à ceux qui tiroient de l'arc ou de l'arquebuse; *psittacus;* du Grec *psittacos;* en Ital. et en Grec moderne *papagaz, papagallo ;* en Langued. *papo-gai;* en bas Bret. *papecod.*

> En un lieu avoit Rossignaulx,
> Et puis en l'autre *papegaulx.*
> ....
> Le Rossignol adonc s'efforce,
> De chanter et de faire joie,
> Lors s'esvertue et se resjoie
> Le *papegault* et la calendre.
> *Roman de la Rose.*

Papegart : Lettres qui se délivroient aux pélerins arrivés à Jérusalem, pour constater qu'ils y avoient été.

Papegay : Salle d'audience, selon D. Carpentier.

Papelard, *papelart :* Hypocrite, faux dévot, flatteur, trompeur. La Ravallière prétend que les mots *papelard* et *papiste,* viennent de pape, comme si l'on disoit, attaché au pape.

> Qui peut tel beguin excuser,
> Tel *papelart,* quant il se rent,
> Puis va mondains delits querant,
> Et dit que tous les a laissiez
> Et il en veut estre engraissiez.
> *Roman de la Rose, parlant des Moines.*

> Pour ce, ma belle jeune fille,
> De ces deux donnez vous bien garde;
> Vous me semblez assez soubtille
> En ce fait quant je vous regarde:
> Ne soyez aussi *papelarde,*
> Ne ypocrite en amourettes,
> Ne faittes pas semblant qu'il arde,
> Si vous n'avez des allumettes.
> *La Confession de la Belle-Fille.*

Papelarder, *papelardir :* Faire l'hypocrite, tromper, subtiliser, marmotter entre ses dents en disant des oraisons.

Papelardie, *papelardise :* Hypocrisie, tromperie, subtilité, mauvaise foi; en bas. lat. *papelardia.*

> Une autre imaige estoit escripte,
> Qui bien sembloit estre ypocrite
> *Papelardie* est appellée;
> C'est celle qui en recelée,
> Quant nul ne s'en peut prendre garde
> De mal faire ne se tarde.
> *Roman de la Rose.*

Papelleur, *pappelleur :* Fabricant de papier, papetier; de *papyrus.*

Paper, *papeter :* Mâcher, manger à la façon des enfans; en bas. lat. *papare.*

Papete, *papette, papin :* Soupe, bouillie qu'on fait aux enfans.

Papier : Carte à jouer; de *papyrus.*

Papier, *papyer :* Babiller, bégayer, commencer à parler, à prononcer le nom de papa. *Voyez* la citation de Pyer.

Papillete, *papillote :* Paillette d'argent.

Papinianistes : Étudians en droit qui suivoient les sentimens de Papinien, célèbre jurisconsulte du troisième siècle.

Papoage, *papoaige, papoaux, pappoaux :* Héritage, bien patrimonial, celui qui vient du père ou des aïeux; du Grec *pappos,* aïeul.

Papoire : Correction, réprimande.

> Nos vos donrons tele *papoire,*
> Se jamais entrez ça dedens,
> Que tous vous froerons les dens;
> Pullente, vieille rechignie,
> Honie soit vostre lignie.
> *Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 17.*

Pappastine : Grand repas, festin.

> Si me consaut li bers Sainz Joces,
> Pappelart welent adès noces,
> Comestions et *pappastines,*
> Vins à buiries ou à tines.
> *Sainte Léocade, vers 1443.*

PAPPEFILZ : Basse voile, suivant D. Carpentier.

PAQUÉE : Mauvais cheval.

PAR : Le superlatif très, beaucoup, grandement, admirablement; préposition qui augmente la force du verbe et du nom; pair, égal; *par, paris;* en bas Bret. *par. Par si :* Moyennant, à condition.

PARABBATRE : Détruire, abattre de fond en comble; de *vastare*.

PARABOLIN : Homme qui se consacroit au service des hôpitaux et des malades; *parabolanus, varabolus;* du Grec *parabolos*. Voyez MIRE.

PARACHEVER : Venir à bout, finir entièrement une chose commencée, y mettre la dernière main.

PARACIS : Troupe, escorte, compagnie.

PARADE : L'argent qu'on distribue à ceux qui doivent aller à l'offrande d'une messe des morts.

PARADIS, *pare-huis, parviz :* Place qui est devant une église; palais; *pervius,* et non de *paradisus;* en bas. lat. *parvisius*.

PARAFERNAUX (biens) : Meubles à l'usage de la femme, comme lit, robes, linge, &c.; *parafernalia*. Voyez PARAPHERNAUX.

PARAGE, *paraige, paréage, parentage, parroye :* Parenté, affinité, paternité; noblesse, naissance illustre, qualité, race, lignée, égalité de condition; on appeloit *gentilhomme de parage,* celui dont la noblesse venoit des ancêtres; en anç. Prov. *pairajhe*.

> Je ferai ce que tu vouldras
> Jà si haut vouloir ne pourras,
> Mais que sans plus face mes œuvres,
> Ja ne convient qu'autrement œuvres,
> Et auras aussi davantage
> Amie de si hault *parage*,
> Qu'il n'est nul qui s'i compere.
>
> *Roman de la Rose.*

> Se vous estes de grant *paraige*,
> Je ne suis mye de menour.
>
> *Ovide, Mss.*

PARAGE : Même lieu, même endroit. *Voyez* PAR.

PARAGE : La portion des cadets assignée par l'aîné.

PARAGÉAU, *parager, parageur :* Puîné qui tient son fief en *parage*, c'est-à-dire, en pareil degré que son aîné; de *paragium*. Dans quelques Coutumes, les aînés sont ordinairement appelés *parageurs* ou *chemiers,* et les puînés, *parageaux*.

PARAGOIN : Coseigneur, celui qui possédoit un fief ou une terre avec un autre seigneur; de *paragium*.

PARAGON, *parangon :* Modèle, exemple, comparaison; homme qui, par ses vertus ou ses talens, s'est élevé au-dessus de ses semblables.

PARAGONNER : Comparer une chose à une autre.

PARAIGE (haut) : Haute noblesse, naissance illustre.

> Car moult estoit de *haut paraige* yssu; deux et deux venoient ensemble chacun un chappel de roses sur le chief.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

PARAIL : Apparaux, agrès, ustensiles d'un vaisseau.

PAR-AIMER, *par-amer :* Chérir, aimer passionnément, avec excès; *peramare*.

PAR-AINSI : Par ce moyen, par conséquent; façon de parler familière.

PARAIRE : Foulon, ouvrier qui pare les draps; *parator*.

PARALISIN : Paralysie.

> Ceste Romula cui ge devant dis, ele fut ferue de cele maladie del cors cui li Meide par un Grijois nom apelent *paralisin*.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv. 4, chap. 17.*

> *Hæc quam prædiximus Romula, ea quam græco vocabulo medici* paralysin *vocant, molestia corporali percussa est.*

Paramonaire : Fermier des biens d'une église; *paramonarius.*

Par-amont : En haut, en montant.

Car meus est dit soit à toi, vien cea *paramont*, que tu ne soies humiliez devant le Prince. *Bible, Prov. chap.* 25, *vers.* 7.

Melius est enim ut dicatur tibi : ascende huc : quàm ut humilieris coram principe.

Parangon. *Voyez* Paragon.

Parangonner, *parangoner :* Comparer une chose à une autre, modeler.

Paranguayra : Obligation de fournir des chevaux et des voitures pour les chemins de traverse.

Paraniser : Perpétuer, rendre éternel.

Parant, *parent :* Qu'ils paroissent.

Paranymphe : Nom de celui qui, autrefois, conduisoit par honneur, une nouvelle épousée, et assistoit à ses noces; quelquefois aussi ce terme s'est dit pour, panégyrique; et l'on disoit *paranympher*, pour, faire l'éloge de quelqu'un; de *paranymphus.*

Paraoula : Discours, comparaison historique; *parabola.*

Parapect, lisez *par à pect :* Créneaux qui couvroient la poitrine des assiégés.

Paraphernaux : Biens que la femme apporte à son mari, biens échus à une femme par succession, et dont elle a exclusivement la jouissance; *parapherna;* du Grec *para,* au-delà, et de *pherné,* dot.

Paraphoniste : Chantre de chœur; *paraphonista;* du Grec *para,* proche, et de *phôné,* voix.

Paraprès : Ensuite, après.

Parar : Présenter, faire voir, paroître; *parere.*

Par-ardir, *par-arder :* Incendier, brûler; *per-ardere.*

Par-asséoir, *par-assouvir :* Achever, finir entièrement une chose, y porter la dernière main.

Parastre, *paratre :* Beau-père, mari d'une femme qui a des enfans d'un autre lit; de *pater.*

Le quinte maniere de compaignie comment ele se fait, si est entre gens de pooste, quant un hons ou une fame se marie deux fois, ou trois, ou plus, et il a enfans de chascun mariage, et li enfans dou premier mariage si demeurent avec leur *parastre* ou leur marrastre sans partir, et sans chertaine convenanche de aus tenir, en tel cas il puéent perdre ou gaaigner par raison de compaignie avecques leur pere, et avecques leur marastre, ou avec leur mere et avec leur *parastre.*

Coutume de Beauvoisis, chap. 21.

Paraus, *paraux, parauz, parax :* Pareil, égal, semblable; *parilis.*

Car ce sembla à ses enemis que faillie li fust sa vertut dont il (J. C.) estoit *paraus* à son pere, dont il sanoit les enfers (infirmes), dont il resuscitéit les morz.

Comm. sur le Sautier, Ps. 60, *v.* 11, *fol.* 143.

Si sains hom iert et si parfais
Que il menoit vie d'Angle en terre,
Moult peust-on cerchier et querre,
Ains que trovez fu ses *paraus.*

Gautier de Coinsi.

Paraut : Parle.

Se tu vois gens parler ensemble,
Ne t'en puet chaloir, ce me semble,
Li meffais hom si com jo cuit
Crient tout dis c'on *paraut* de lui.

Distiques de Caton.

Paravant : Devant, auparavant.

Paraventure : Par hasard, peut-être.

Paraver, *paravoir :* Prévoir, prédire, préparer; *parare.*

Parax (lo) : Incontinent, sur-le-champ. *Voyez* Ja.

Paray : Paroi, mur, cloison; *paries.*

Paraysón : Bail à moitié, ou du moins à certaine portion des fruits de la récolte.

Parazen, *parezen* (sol) : Sol parisis.

Parbieu, *parbleu :* Jurement.

Parbouilly : Bien cuit.

PARBOUQUET : Soufflet, ou coup de la main sous le menton.

PARC : Lieu destiné au combat, lice; et ensuite, lieu pour enfermer les animaux de ferme; de *parcere*, mettre à l'abri, garantir; en bas. lat. *parcus*; en bas Bret. *parq*. *Devoir le parc :* Être obligé de garder les bêtes mises dans un parc.

PARCAGE, *parquage :* Séjour des moutons sur les terres labourables après la moisson; droit de *parcage*, ce qu'on payoit aux seigneurs pour obtenir la permission de faire et de mettre des claies dans les champs, pour y faire coucher les moutons la nuit, afin d'engraisser la terre.

PARCÉAU : Partie, portion, somme d'argent; *pars, particula*.

PARCENABLEMENT : Opiniâtrément, obstinément, constamment; *pertinaciter*.

As queiz paroles li veskes esgardanz soi estre depris, humlement regehit ce ke il ansois *parcenablement* denoiat.

Dial. de S. Grégoire, *liv.* 3, *chap.* 7.

Ad quæ nimirum verba deprehensum se Episcopus intuens, humiliter confessus est, quod priùs pertinaciter *negavit.*

PARCÉNËIANSA : Partipation, part; *participatio*.

PARCENËIAR, *parcener :* Avoir part, communiquer, participer; *participare*.

PARCENER, *parceners, parcenier, parceniers, parchenier, parchonier, parchonnier, parchunier, parciere, parçon, parçonier, parçonneres, parçonnier, parsonnier,* au féminin *parcenere :* Cohéritier, copartageant, complice, participant, compagnon, camarade, associé; *partitor;* en anc. Prov. *partinër, parsoner*.

Et li benoiez Rois fust adoncques malades de plusieurs maladies et de flus de ventre mout grief, et li pueples des Crestiens s'en retournant vers Damiete; et mêmes li benoiez Rois einsi malades, com il est dit qui volt estre *parçonnier* du meschief et du peril de son pueple qui venoit par terre. *La Vie de S. Louis.*

Et por céo est cel lieu fait *parceners* des poeples des maus, et après céo oevre il fait consors des bons.

Bible, Machabées, liv. 2, *ch.* 5, *vers.* 20.

Ideoque et ipse locus particeps *factus est populi malorum : posteà autem fiet socius bonorum.*

PARCENERIE, *parchon :* Action de partager, de participer.

PARCENERIE, *parcete :* Portion, partie, division, partage.

PARCES (les) : Les Parques, divinités des anciens; *Parcæ*.

PARCEVANCE : Action d'appercevoir, découverte; de *percipere*.

PARCHARGE : Charge complette, grand fardeau.

PARCHE : Le pays dù Perche; *Perticus, Perticensis Pagus*.

PARCHÉE, *parchie, parchye :* Territoire sur lequel on a droit d'exiger l'amende pour le dommage causé par les bestiaux.

PARCHÉUX, *percéu, perchéu :* Connu, découvert, apperçu, révélé; *perceptus*.

PARCHOIS : Échalas, perche.

PARCHON, *parchonerie, parchonnerie, parçon :* Partage, partie, portion, ce qui est partagé entre plusieurs; complicité, société, association.

PARCHONIER, *parchonnier, parçon, parçonier :* Celui qui possède une terre avec un autre, et qui en partage les fruits.

PARCIER : Celui qui a une part ou portion dans quelque chose.

PARCIERE : Part, portion. *Tenir à parciere :* Tenir à moitié ou à une certaine portion des fruits.

PARCLOSE, *parclouse :* Lieu fermé, clos de murs ou de haies; fin, con-



clusion d'une chose, enfin; de *perclaudere*. *A la parclose :* A la fin.

Parcmentier, *paremendier :* Tailleur d'habits; *parator*.

Parçon, *parchonerie :* Portion, part, partage; *portio*.

Parçonier, *parçonnier :* Celui qui partage le danger avec un autre; cohéritier, qui a une portion dans un héritage. *Voyez* Parcener.

Parçonnerie : Société, communauté, association.

Par corps (ung) : Contrainte par corps.

Parcours : Convention entre deux seigneurs, par laquelle leurs serfs pouvoient librement s'établir dans le domaine de l'un ou de l'autre, ou y faire paître leurs bestiaux. *Voyez* Entrecours.

Parcreoitre : Élever, exaucer, grossir, grandir, fortifier; *percrescere*.

En ung très beau lieu arrivay,
Où au dernier je me trouvay,
Fontaine y avoit soubz ung pin;
Mais puis le temps du Roy Pepin,
N'avoit esté tel arbre véu,
Il estoit moult hault et *parcréu*.
Roman de la Rose.

Parcye : Repas qu'on donnoit aux moissonneurs après la moisson.

Pardessours, *pardessus :* Officiers de la justice de Metz, lorsqu'elle étoit république; leurs fonctions consistoient à instruire, rapporter les procès, et à contraindre les parties de suivre leurs affaires et produire les titres nécessaires.

Pardessus : Seigneur dominant, supérieur.

Tout aussint coume nous avons dit ichi dessus, que aucuns ne puet franchir son serf sans l'auctorité de son *pardessus*.
Coutume de Beauvoisis, chap. 45.

Pardessus : Contre, malgré, nonobstant.

Pardevers : Du côté, à l'endroit.

Et li vent si leva tout droitement *pardevers* la navie des Latins.
Les Estoires d'Outremer, liv. 25.

Pardire : Achever de dire, de réciter; de *dicere*.

Pardoint : Pardonne, fait grace.

Pardon : Tournoi, selon D. Carpentier.

Pardon : Indulgence, rémission accordée par le pape ou un évêque. — Parlant de ceux qui, à l'entrée de J.C. dans Jérusalem, ne jetoient que des branches d'arbres :

Ceu n'en estoit mies molt granz chose, s'il een donevent en *pardons* k'il avoient pris en *pardons*. *Sermons de S. Bernard, fol.* 124.

Non erat hoc magnum : quod gratis *acceperant*, gratis *dabant*.

Pardon : La salutation angélique qu'on dit trois fois le jour au son d'une cloche; à quoi il y a des indulgences attachées.

Pardonaire : Qui distribue les pardons et les indulgences.

Pardos : Pardons, graces, indulgences, &c. *Les grans pardos :* Le jubilé.

Parduit : Égara, perdit.

Pardurable : Continuel, qui n'a pas de fin, éternel; *perdurabilis*.

Pardurablement : Continuellement, éternellement.

Leur créateur, ce dit, les garde,
Et soustient *pardurablement*
Par son vouloir tant seulement.
Roman de la Rose.

Pardurableté : Continuité, éternité, perpétuité.

Tout home œuvre par franc vouloir,
Soit pour jouir, ou pour douloir,
C'est la presente vision,
Car qui la definition
De *pardurableté* deslie,
C'est la possession de vie,
Qui par faim ne puet estre prise
Trestoute ensemble sans devise.
Roman de la Rose.

Pare : Mur, rempart ; *paratus, parius.*

Paré : Préparé, apprêté, en maturité, bon à boire ou à manger ; *paratus.* Ce terme est encore en usage dans la Normandie, où l'on appelle *parer les pommes,* lorsqu'après les avoir abattues, on les met sur la paille pour mûrir. *Cidre paré :* Celui qui a écumé, qui a fait son effet, qui est bon à boire.

Et le miel descouroit des chesnes,
Dont habondament se vivoient,
Et de l'eaue simple buvoient
Sans querir pigment, ne claré,
N'onques ne burent vin *paré.*
Roman de la Rose, parlant de l'âge d'or.

Paré (mestier de) : L'art de fouler ou de parer les draps.

Paréage, *pariage :* Puissance seigneuriale partagée entre plusieurs personnes ; *parentalis.*

Paréatis : Lettre de chancellerie nécessaire pour faire exécuter un contrat ou un jugement hors de la juridiction où il avoit été rendu.

Parecheus, au fém. *parecheuse :* Négligent, paresseux, qui ne veut rien faire ; de *piger, pigra.*

Ne soyez aussi *parecheuse*
D'aler quelque part que l'orrez,
Soiez nette, non vicieuse,
Faittes le mieulx que vous pourrez.
Confession de la Belle-Fille.

Parect : Paroi, mur, cloison ; *paries ;* en anc. Prov. *lou mestrë dë las parëts :* Architecte, maître maçon.

Parée (droit de) : Droit qui autorisoit un seigneur à reprendre son serf sur la terre de son voisin ; de *par, paris,* égal, pareil.

Parée : Marée.

Paréeur : Ce mot ne signifioit pas seulement, foulon, ouvrier qui pare les draps, comme le dit D. Carpentier, mais toute espèce d'ouvrier. *Paréeur de maixons,* maçon, tailleur de pierres ; *paréeur de cuirs ou de cordoan,* corroyeur, &c.

En l'an Nostre-Seigneur mil II° sexante et quinze, entour la feste Saint Denis, Hue de Norenthonne, du dyocèse de Lincole, *paréeur de cuirs,* qui demoroit en la vile Saint Denis et i avoit demoré par trente anz, se moquoit de ceus qui oroient au tombel Saint Loys et disoit que li Rois Henris d'Engleterre avoit esté meilleur home que le Benoict Saint Loys. *Miracles de S. Louis, chap.* 25.

Pareil : Égal, de même qualité ; mesure équivalente au septier, la charge d'un âne ; *parilis.*

Paréir, *paréer, parer, perer :* Préparer, arranger, apprêter ; paroître, se montrer ; *parere ;* en anc. Prov. *parar.*

Parel, *pareil, pareilh, pareu :* Paire, assemblage de deux choses de même nature ; en Langued. *parel.*

Parelote : Certain droit d'entrée.

Parement : Mur, rempart, fortification.

Parement : Ornement ; *paramentum. Chambre de parement :* Chambre de parade.

Parementier. *V.* Parchementier.

Parempler : Remplir, exécuter, accomplir ; d'*implere.*

Com Rebecca céo oï, et cil Esaü fust alé en champ, qu'il *paremplast* le comandement son piere. *Bible, Genèse, ch.* 27, *vers.* 5.

Quod cùm audisset Rebecca, et ille abiisset in agrum, et jussionem patris impleret.

Parensommet, pour *par-en-somme :* Par-dessus, en masse, au-delà, en outre.

Parent : Égal, pareil.

Parentales : Obsèques, derniers devoirs que les parens rendent à la mort de l'un d'eux.

Parentele, *parentage :* Parenté, famille, qualité de parent, liaison par le sang, autrefois du genre masculin ; *parentela.*



Paréou. *Voyez* Parel.

Parer, *paréer* : Montrer, faire voir, paroître; *parere*. *Parer un fossé*, le relever; *parer une pomme*, la peler. *Voyez* Paréir.

> Vous et vostre Court en estes garens, et ce faire dire deus ou trois fois ains que les estoiles *paréent* au ciel, et celui de qui l'on s'est clamés doit faire auci dire com il est devisé dou clamant. *Assises de Jérusalem, chap.* 50.

Paresie : Paralysie; *paresis*; du Grec παράλυσις. Voyez Palasine.

Paresis : Monnoie. *Voy.* Parisis.

Paresis : Parisien, né à Paris, qui est de Paris; *Parisinus, Parisiensis*. *Gent Paresise* : Le peuple de Paris.

> Gent Franchoise, gent *Paresise*,
> Drois est que grans biens en vous gise,
> S'a vostre nom sen droit rendiés,
> Si comme la voie le devise.
> *Roman de Charité, strophe* 28.

Par-estrangler : Étrangler tout-à-fait.

Paret : Le droit de gîte, ou de loger chez son vassal.

Pareulx : Pareils, égaux; *pariles*.

Pareur : Ouvrier en général; *parator*. Voyez Paréeur.

Paréure : Action d'arranger, de préparer, d'apprêter; *paratura*; ouvrage de broderie; pelure d'un fruit.

Parevis : Portique, porche, entrée, vestibule; de *parvisium*, selon Spelman et Skinner. *Voyez* Ménage à ce mot.

> De ce moi sovient jà avoir racontéit ès omelies de l'Evangile, ke en cel *parevis* parméi cui hom vat à l'Eglise de Bienourous Laurent. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 4, *chap.* 14.
>
> *Undè in homiliis quoque evangelii jam narrasse me memini, quod in ea* porticù *quæ euntibus ad Ecclesiam beati Clementis est pervia.*

Parfaire : Achever, mettre une chose en sa perfection, accomplir; *perficere*.

Parfaute : Faute de.

Parfé : Parfait, accompli; *perfectus*.

Parfès : Nom que les Albigeois se donnoient entre eux.

Parfin (à la) : A la fin, pour la fin, pour la conclusion; *per finem*.

Parfit, au fém. *parfite* : Achevé, parfait, accompli; *perfectus*.

> Lis Patriarche se pourpense
> Moult longuement, tant qu'il s'apense
> Si com Dieu vont d'un Saint Ermite,
> Qui menoit vie si *parfite*
> Que li Angles le visitoient
> Et bouche à bouche à lui parloient.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 13.

Parfond, *parfont*, au fém. *parfonde* : Creux, vaste, profond; *profundus*.

> J'ay plain povoir et auctorité pure
> De gouverner tout vivant en ce monde,
> De refformer les œuvres de nature,
> D'auctoriser humainne créature,
> Ou la plongier en doleur très *parfonde* ;
> Et sy ne loist qu'à âme je responde
> De mes exploiz, ne de mes soubdains faiz,
> Car je deffaiz, et quant me plaint, resfaiz.
> *La Dance aux Aveugles.*

> Connins se repont
> En terre *parfont*,
> Que il ne soit pris,
> Ce dist Salemons.
> *Dict de Marcoul et de Salomon.*

Parfond, *parfondement*, *parfont*, adv. : Extraordinairement, profondément; *profundè*.

Parfonder : Creuser, agrandir, augmenter; *profundere*.

Parfongié : Gonflé, débordé.

> Car il avoit plu et negié tant durement, que li flun estoient si créu, et *parfongié*, que li pré et la terre en estoit tout couvert. *Ville-Hardouin, Mss., fol.* 41, *R°*.

Parforcer, *parforcier* : Outrer, s'efforcer, faire tous ses efforts; contraindre par force et par violence; de *fortescere*. *Se parforcer* : Se donner un effort.—Grandgousier voyant

que Gargamelle ressentoit les douleurs de l'enfantement, lui dit :

Couraige de brebis, depeschez nous de cestuy-cy, et bien-toust en faisons ung aultre; ha (dist-elle) tant vous parlez à vostre aise, vous aultres hommes : bien de par Dieu, je me *parforceray*, puisqu'il vous plaist, mais pléust à Dieu que vous l'eussiez coupé.

Rabelais, liv. 1, *chap.* 6.

Parforner, *parfornir, parfourner, parfournir, parfurnir :* Achever, finir, compléter; fin, achèvement.

Gerard qui moult estoit desirant de occir le géant, au *parfournir* de son poindre, retourna et ferit le géant auprès delà où il l'avoit atteint par telle vertu de son espée qui moult estoit trenchante et affilée, que une playe luy fist en la cuisse si grande que le sang lui coula jusques à terre. *Roman de Gerard de Nevers.*

Pargam: Parchemin; *pergamenum, pergamentum ;* en Langued. *pargan.* La ville de Pergame a donné son nom au parchemin, comme celle de Cordoue, aux cordonniers, &c.

Pargaminier : Ouvrier qui prépare et vend le parchemin, parcheminier.

Parge : Espèce de cuir.

Parge : Place vague devant une maison ou une ferme, pour y faire tourner les voitures.

Pargée, *pargie, pergie :* Amende due au seigneur pour dommage des délits commis par les bestiaux, dans les prés, dans les champs et autres héritages, suivant la Coutume de Lorris; en bas. lat. *pargia, pergia.*

Parger, *pargier les heritaiges :* Engraisser ou fumer les terres en y faisant parquer des bêtes à laine.

Pargue : Jardin, parc, enclos; de *parcere*, garantir.

Parguene, *pardienne, parguenne, parguiene, parguienne :* Sorte de jurement qui répond à *per Deum ;* en Lang. *pardi;* en Lyonn. *pardine.*

Pariage : Association, société, compagnie; *parilitas;* en bas. lat. *pariagium.* Voyez l'Histoire du Berry, par la Thaumassière, liv. 9, chap. 3.

Pariaire, *pariagier* (seigneur) : Coseigneur, c'est-à-dire, seigneur qui partage avec un autre, ou même avec le Roi, l'autorité d'un domaine; de *pariare.*

Pariaulx. *Voyez* Pairciaulx.

Paricles (chartes) : C'est-à-dire, plusieurs copies d'un titre ou d'une chartre; de *parilis.*

Parier : Associer, joindre, unir; de *pariare.*

Ceulx la dancent par naturelle ordonnance; sans se desvoyer de l'ordre qui leur est donné dès le principe de leur création : car s'ilz *parient* et multiplient, ce n'est point par aucune desordonnance, mais par naturelle propriété. *Dance aux Aveugles.*

Parier, *parigal, paringal :* Égal, semblable; *parilis.*

De Dame-Dieu à Belial,
De mentéour à verital,
Est compaignie despareille;
Le bon au bon, le mal au mal,
Cascuns requert son *paringal*,
Et à son semblant s'apareille.

Roman de Charité, strophe 2.

Parisis : Monnoie frappée à Paris, et valant le quart en sus de celle frappée à Tours; vingt sous parisis faisoient vingt-cinq sous tournois; *parisiensis.*

Les palefrois, les muls et les roncins,
Coutes de soie et convertoirs herminés,
Tot departi as Chevaliers de pris,
Qu'il n'en retint vaillant un *parisis.*

Roman de Garin.

Parisis : Étendue de terrein qui rapportoit un *parisis* de revenu.

Paritoire : Plante appelée pariétaire; *parietaria.*

Parke : Afin que, parce que.

Parker : Garde-parc, garde-chasse; de *parcere*, garantir.

Parlance, *parlaunce :* Façon de parler, discours, élocution; *parabola.* Voyez Parléure.

Car chescun gylour est la abhominacioun de Nostre Seignor et sa *parlaunce* est od les simples. *Bible, Proverbes, chap.* 3, *vers.* 32.

Quia abominatio Domini est omnis illusor, et cum simplicibus sermocinatio *ejus.*

PARLAZUROS : Paralytique, impotent ; *paralyticus ;* du Grec *παραλυτικὸς.*

PARLE : Perle.

PARLËIRA, *parlëre :* Causeur, bavard, grand parleur ; de *parabolari.*

PARLEMENT : Pourparler, entrevue, conversation, entretien, discours, conférence ; de *parabola ;* en bas. lat. *parlamentum ;* en Basq. *parlamentua ;* en anc. Prov. *parlamëns. Tenir parlement,* tenir conversation, conférer, discourir ; *prendre un parlement,* prendre conseil.

Les Dames qui sur les murs estoient, en *tindrent parlement* ensemble ; mais sur toutes celles qui y estoient, Euglantine, fille du Duc, en *tint parlement.*
Roman de Gerard de Nevers.

Or vous diray la contenance
De Faux-Semblant et d'Abstinence,
Qui contre Male-Bouche vindrent :
Encontre eulx ung *parlement tindrent,*
Sçavoir comment se contiendroient,
Où se congnoistre se feroient.
Roman de la Rose.

PARLEMENTER : Composer, entrer en composition, en arrangement, en traité ; entretenir, discourir, conférer ; *parabolari ;* en bas Bret. *parlantein.*

PARLERES, *parlier, parliere :* Avocat, procureur, qui défend la cause de quelqu'un ; causeur, babillard, qui parle pour un autre ; *prælocutor.*

Roumains a le langue legiere,
Quant ele est ointe, et bien *parliere.*
Roman de Charité, strophe 19.

PARLER SOEF : Parler bas, parler doucement ; *parabolari suaviter.*

PARLÉURE, *parlure :* Langage, langue, l'art de parler, élocution, discours ; *parabola ;* en ancien Prov. *paraoula ;* en bas Bret. *parabl.*

Et se aucuns demandois pour coi chius livres est escris en Romanche selonc le patois de Franche, puis ke nous sommes Italyens, je diroie que chest pour deus raisons ; l'une que nous sommes en Franche, l'autre pour chou que la *parléure* est plus délitable et plus kemune à tous langages.
Brunetto Latini, Thresor, fol. 1, *n°* 7066.

PARLOIR AUX BOURGEOIS : Lieu à Paris où se traitoient les affaires de la ville et du commerce.

PAR LUI, au féminin *par elle :* De lui-même, d'elle-même, sans secours.

Par les rues vont rostissant
Les crasses oes et tornant
Tout *par eles,* et tout adès
Les suit la blanche aillie après.
Fabliau de Coquaigne, vers 37.

PARMAIGNABLE, *permegnable :* Permanent, perpétuel ; *permanens.*

PARMAIGNABLEMENT, *permenaulement :* Perpétuellement, pour toujours, à perpétuité ; *perpetuò.*

PARMANDA, *par mananda :* Exclamation, sorte de jurement.

PARMENÉIR, *parmener :* Mener, amener, conduire, faire aller ; *perminare. Pernener vie dessolue :* Vivre dans la débauche.

Qar de ce est ke quant li Sires ot *parmenéit* lo pople à la terre de promission, il estinclant trestoz lez forz et les mult poissanz adversaires, gardat les Philistïiens et les Cananeus plus longement.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 14.

Hinc est enim quòd perducto *Dominus ad terram repromissionis populo, cunctos fortes atque præpotentes adversarios ejus extinguens, Philisthæos atque Chananæos diutiùs reservavit.*

PARMENS : Mené, amené, conduit.

Lors ert Joseph menée en Egipt, et Putiphares le Seneschal Pharaon, et Prince de sa Chivalerie, et hom Egypciens, lui achata des Hismaëlistiens, as queux il ert *parmenz.*
Bible, Genèse, chap. 39, *vers.* 1.

Igitur Joseph ductus est in Ægyptum, emitque eum Putiphar Eunuchus Pharaonis, Princeps exercitus, vir Ægyptius, de manu Ismaëlitarum, à quibus perductus *erat.*

Parmentier : Tailleur qui fait et garnit les habits.

Parmi, *parmitant, parmy, permettant :* Au moyen de quoi ; cependant, à condition, à charge de, moyennant que ; excepté, au milieu, à travers ; ensemble ; *per medium.* Dans le Blesois on nomme *parmi*, ce que l'on appelle, à Paris, fourniture pour les salades, cerfeuil, estragon, pimprenelle, cresson alenois, &c.

Et li nains hauce la corgie,
Quant vers li la voit aprocie,
Ferir la velt *parmi* le vis,
Et cele a son bras devant mis,
Cil le rejette, si l'a ferue,
A decbuvert sur la main nue.

Roman d'Eres et d'Enide.

Parne : Pièce de charpente.

Paroche : Paroisse, territoire dont les habitans sont soumis, pour le spirituel, à la conduite d'un curé ; *parochia.*

Cil prestre éust une grande troche
De faus vilains en sa *paroche ;*
Un en i éust qui deseur tous
Estoit ereus, fier, et estous.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 28.

Parochiaiche : Droit du paroissien envers le curé ; le territoire d'une paroisse ; de *parochia.*

Parochial, *parauchiaul :* Paroissien, paroissial, de la paroisse ; *parochialis ;* en Langued. *perougial, parougié.*

Paroent : Meurtrissure, blessure.

Paroferte, *parofferte :* Offre, présentation, consignation judiciaire ; d'*offerre.*

Paroge : Parle, discoure.

A Rei convient premiérement
Quant à sei meimes principaument,
Ke en bone fame en vérité,
Seit sun nun despéoplé,
Et k'en sapience seit loable,
Et k'à ses hummes seit resunable,
Et k'à éus *paroge* sagement.

Les Enseignemens d'Aristote.

Paroi, *paroit, paroy :* Mur, muraille, cloison, séparation, mur mitoyen ; *paries. Arbres de paroi :* Arbres qui séparent un bois d'un autre bois, ou une coupe d'une autre coupe.

Jhesu-Criz...... recéut la circoncision et lo baptisme, por ceu qu'il à l'une *paroit*, et à l'atre fust ahers si cum piere anglere, assi dous chies de dous corrois il uosist ensemble.

Sermons de S. Bernard, fol. 220.

Paroir : Se montrer, se présenter, paroître. *Voyez* Parrer.

Paroler, *paroller, tenir à paroles :* Parler, discourir, entretenir quelqu'un, faire la conversation ; *parabolari.*

Molt *parolent* parfondement
Des decrez et dou testament,
Il font autel com les gotieres
Qui degoutes par les charrieres ;
Les rues levent et netoient.

Bible Guiot, vers 2336.

Paronil : Paternel, de père ; *paternus.*

Paronne : Pièce de la charrue à laquelle on attèle les chevaux, son timon.

Parost, *parout :* Parle, conseille.

Bien se gart li Baillis, que il ne soit avocas à cheli qui plede devant li, ne que il ne *parout* pour li.

Coutume de Beauvoisis, chap. 1.

Parour : Selle, harnois de cheval.

Parousse : Paroisse ; quelquefois ce mot signifioit, un diocèse composé de plusieurs paroisses ; de *parochia.*

Parpaie, *parpaiement, parpaye, parpayement :* Entier paiement, parfait paiement.

Parpaigne, *parpeigne :* Pierre qui traverse l'épaisseur d'un mur.

Parpaillol, *parpaillot :* Hypocrite, faux dévot, nom injurieux donné aux protestans ; en Langued. *parpalioou, parpaliot.*

Parpaillole, *parpillole, parpillolle :* Sorte de monnoie.



PARPAIN : Tranchet, espèce de couteau.

PARPANHA : Sorte de vêtement ou d'ornement.

PARPAYE, *parpayement :* Fin de paiement, entier et parfait paiement.

PARPAYER : Achever un paiement, solder entièrement.

PARPIGNOLLE : Mot que Borel donne sans explication, en citant un vers de Coquillart ; dans le genre grivois, on nomme ainsi les parties de la génération, le membre viril.

PARPOINTE : Courte-pointe.

PARQUER : Mettre dans une enceinte, enclore dans un parc, entourer ; de *parcere.*

PARQUES : Parce que.

PARQUET : Certaine mesure de terre.

PARQUET : Le préau des prisons, à Rouen.

PARQUET : Espèce de jeu.

PARQUEY : Parquet, l'espace qui est enfermé entre les siéges des juges et le barreau où plaident les avocats.

PARQUIER : Celui qui doit garder les bestiaux pris en délit ou en dommage, et mis au parc ; il s'est dit aussi de celui qui gardoit les prisonniers.

PARQUOI : Donc, pourquoi.

PARRASTRE : Beau-père. *Voyez* PARASTRE.

PARRÉAU : Espèce de jeu de petit palet.

PARRER, *paroir :* Voir, paroître ; *parere ; parra*, paroîtra.

> Et s'ele a trop grosses espaules
> Pour plaire aux dances et aux baules,
> De delié drap robe port,
> Si *parra* de maint lait deport.
>
> *Roman de la Rose.*

PARREUX. *Voyez* PARIAIRE.

PARRIE : Égalité, pairie, dignité de pair ; de *pariatio.* Voyez PAIR.

PARRIERE : Carrière, lieu d'où l'on tire la pierre, le marbre.

PARRIGUE, *parrin :* Ferme, grange, métairie fermée de murs ou de fossés.

PARROCHAIGE, *parrochage, parrochiage :* Territoire d'une paroisse ; et sorte de droit seigneurial, selon D. Carpentier.

PARROCHE : Cure, église paroissiale ; les habitans d'une paroisse ; de *parochia.*

PARROI : Mur, séparation, muraille ; *paries.*

PARROIE, *parroye :* Attérissement, rivage, parage, bord de la mer. *Voyez* PARAGE.

PARRONNE : Pièce de la charrue à laquelle on attache les chevaux ou les bœufs.

PARS : Contrée, province ; part, partie, partage, portion ; *pars.*

> Tous ces lieux qui est habitez,
> Si est en trois *pars* devisez,
> Pour ce convient par tel raison
> Faire une autre division,
> Dout li *part* devers Orient,
> Est appelée Aix-la-Grant.
>
> *L'Image du Monde.*

PARS : Troupeau.

PARS : Rudiment à l'usage des enfans.

PARS, *parse, pers :* Couleur bleue céleste ou d'azur ; en bas. lat. *perseus, persus.*

PARS FAIRE : Prendre parti, se liguer. *Voyez* PERS.

PARSIMONIE : Abstinence, jeûne ; avarice, épargne, vilenie ; *parcimonia.*

PARSOMME : Fin, conclusion. *A la parsomme :* Au bout, à la fin.

PARSON, *parsonier, parsonieres, parsonneres, parsonnier, parzon, parzonier, personier :* Cohéritier, copartageant, participant, complice, copropriétaire, celui qui possède par partage, qui a sa portion d'héri-

tage; camarade, associé, consort; de *partitor*.

De laqueile chose avint, ke li enemi ki les avoient pris, par grant ire enspris, trestoz les ocisent de spéies, les queiz en lur error n'avoient pas *parzoniers*.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 28.

Undè factum est, ut hostes qui eos ceperant, gravi iracundiâ accensi, cunctos gladiis interficerent, quos in errore suo participes *non haberent.*

Si li uns de nos a grant bien fet
Por noms toz le tenons à fet,
Voire par Diu s'il le faignoit,
O sanz plus vanter s'en daignoit
D'avoir avancié aucuns homes,
Toz de ce fet *parsoniers* somes.

Roman de la Rose.

Parson, *parsonerie, parzon, parzonerie :* Partie, portion, association, complicité, participation, adhésion.

Disons nos dunkes celui avoir esteit avoc soi ki s'en alat en une lontaine contréie ki deguastat la *parzon* cui il avoit prise, ki aerst en cele contréie à un des eitains ki paut les pors, lesquéis il verroit mangier les leguns et si auroit fain.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 3.

An illum secum fuisse dicimus, qui in longinquam regionem abiit, portionem *quam acceperat consumpsit, et uni in eâ civium adhæsit, porcos pavit, quos et manducare siliquas viderit et esuriret.*

Parson : Pierre, nom propre d'homme; *Petrus*.

Parsoniere, *parsonniere :* Femme qui est commune à plusieurs.

Parsonnaige, *parsonne :* Charge, dignité, emploi; personnage, rôle dans un Mystère, ou pièce de notre ancien théâtre; en Latin, en Italien, en Espag. et en Basq. *persona;* en bas Bret. et en Gall. *person*.

Parsovance : Connoissance, découverte, l'action d'appercevoir, de reconnoître.

Lors n'ont talent d'eulx esjoïr
Li Cordelier, dedens Pontoise
Voussissent estre, moult lor poise
Que la Dame de ce parole,
Car paour ont de *parsovance*.

* *Rutebeuf, Fabliáu de Frère Denise.*

Parsovoir : Reconnoître, appercevoir, accomplir, remplir; de *percipere*.

Part : Alphabet, élémens d'une science; parti, faction; *pars, partis*.

Part : Divise, partage.

S'il sont mil, à chascun doit dire
La Rose avez tout seul, beau Sire,
Jamais autre n'y aura part,
Faille moy Dieu, se je la *part*.

Roman de la Rose.

Part : Au-delà, à l'écart.

Part : Accouchement; de *partus*.

Partaigier : Achever de charger un vaisseau, selon D. Carpentier.

Partans : Qui peut se partager, bien partageable; *partarius*.

Partant, *partems*, adv. : Par conséquent, pour cette cause, par ce moyen. *Partant que,* pourvu que; j'y ferai mon devoir.

Et elle laissa tomber ses gants, qui estoit le signal d'eux deux, par lequel il cognéut son consentement, et *partant* repondit à la reine.

Amadis, liv. 1.

Partauble : Partageable.

Partement : Départ, action de partir, de s'en aller; partage, division; de *partiri*.

Partenir : Appartenir, être lié, attaché à quelqu'un par l'amitié, par la parenté; *pertinere*.

Parter, *partifier, partir :* Partager, diviser, avoir part; *participare, partiri*.

Parteresse : Femme qui préside à un partage.

Partéure : Partage, division.

Parthisane : Sorte de pique ou de hallebarde.

Partiaire, *partiere :* Fermier, métayer qui prend des terres pour



les labourer, sous condition d'en rendre, au propriétaire, une portion convenue ; de *partiarius*.

PARTICIPER : Avoir commerce avec quelqu'un, vivre ensemble ; *participare*.

PARTICULAIRE : Officier de monastère, chargé de faire les distributions aux moines ; *particularius*.

PARTIE : Canton, quartier, province, patrie, contrée ; *patria*.

Et visita mout de églises en ces *parties*, où il oy dire que vertuz estoient fètes, c'est à savoir l'église Saint Verain, l'église de Saint Mor, et l'église de Saint Eloy de Ferrières.
Miracles de S. Louis, chap. 45.

PARTIE : Partage, part, portion ; *pars, partis. Faire partie* : Intervenir, se rendre partie.

Bonne chose est, et le coustume le vieut que tous hiretages qui viennent en *partie* soit entre freres et sereurs, soit entre autres gens. *Cout. de Beauvoisis, chap.* 47.

PARTIFICAT : Distribution, partage ; *partitio*.

PARTIR : Confiner, être limitrophe ; *partiri*.

PARTIR : Partager, diviser, distribuer, prendre part ; *partiri*.

Le Duc fist *partir* le butin, si le fist bailler et delivrer à ceulx qui bien l'avoient desservy. *Roman de Gerard de Nevers*.

Ah, belle cousine, bien apercevons que vous estes peu joyeuse de l'honeur que ce très vaillant escuier a conquis, dont Monseigneur et moy y *partons*.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

PARTIR : Se retirer, se détacher ; couper, séparer ; *partiri* ; en bas Bret. *parti*.

PARTIR, *subst.* : Partage, division.

On saura par le *partir* combien chacun aura. *Coutume de Beauvoisis*.

PARTIROUR, *partour* : Qui partage ; *partitor*.

PARTISSON : Cordon de lin prêt à filer.

PARTIT : Sorte de petite monnoie.

PARTOINGNANCE : Suite, cortége, escorte, compagnie.

Eudes de Chasteau-Roou vint
Tost après sans grant *partoingnance*
Legat de par le Pape en France,
Qui tant ne quant n'empéescha,
Car de la crois i préescha
Ou lius le fils Dieu assistrent.
Guillaume Guiart.

PARTOUBIER : Empêchement, renversement ; *perturbatio*.

PARTROUVER : Trouver, rencontrer, inventer.

Fu lors *partrouvez* cis Romans,
Temoins les Ekevins dormans.
Pieros de Riez, cité par Borel au mot Ekevin.

PARTUAIGE : Commerce, vente, débit, distribution, partage.

PARTUIS, *partuys, pertruis* : Trou, creux, ouverture, brèche ; tanière, repaire, retraite, antre, caverne ; de *pertusus*. Voyez PERTUIS.

Et sachez que je ne savoye
Se *partuis* y avoit, ou voye,
Ne lieu par où l'on y entrast.
Roman de la Rose.

PARTUISER : Percer, forcer, ouvrir, trouer ; de *pertusus*, pour *pertundere*.

PARTURATION : Accouchement, enfantement ; *parturitio*, pour *partura*.

PARTURER, *parturir* : Accoucher, enfanter ; *parturire*.

PARTUZAINE : Sorte de pique ou de lance.

PARTUZAINIER : Soldat armé d'une pertuisane.

PARUE : Parade, qui se dit lorsqu'un vaisseau déploie tous ses pavillons.

PARURE : Ornement, broderie ; *paratura* ; pelure d'un fruit.

PARVERS : Mauvais, méchant ; *perversus*.

Ce malheur *parvers*
Chemine à travers

De France la serve,
Par des chemins couvers,
Soubtils et divers,
Et nul n'en reserve.
Le Malheur de la France.

PARVINEAU : Palonneau d'une herse, du train d'un carrosse; en Champenois *peronnete*.

PAS : Passage dangereux et étroit, gorge de montagne, défilé, chemin, pont; de *passus;* en bas. lat. *pasellus;* du Grec *patein*, aller, marcher; en bas Bret. *pas*.

A Dangier sui venus honteus,
De ma pès fere covoiteus;
Mès la haie ne passé pas
Por ce qu'il m'ot véé le *pas*.
Je le trovai empiez drecié,
Fel par semblant et corrocié.
* *Roman de la Rose, vers* 3169.

PAS : Certaine mesure de terre; *passus*. Dans la Saintonge, c'étoit un terme qui servoit à exprimer les lieux où se payoient les droits de terrage, champart et agrier. *Pas de la vigne :* Droit d'agrier qui se payoit en nature au bout même de la vigne, où étoit un vaisseau appartenant au seigneur, qui étoit destiné à recevoir ce droit : le *pas de la recette* se payoit au château; et dans les contrats d'arrentement, on avoit soin de spécifier le lieu où il devoit se payer.

PAS (lettres de) : Sauf-conduit, passe-port.

PAS : Pays, contrée; *pagus*.

PAS : Réception dans un corps ou dans une société.

PASADOUZ : Espèce de flèche ou de dard.

PASAT : Aire, pavé.

PASCAGE : L'action de paître. *Voy.* PACAGE.

PASCAS, *Pascaz, Pasche, Pasches, Paskes :* Le jour de Pâques; de *Pascha*.

Mais li honorables prestes de rechief affermoit, disanz : veritablement hui est li *Pascas*, jors de la resurrection del Sanior; à toi ne covient pas abstenir.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 1.

Venerabilis autem presbiter rursus asseruit, dicens : veraciter hodiè resurrectionis dominicæ Pascalis *dies est; abstinere tibi minimè congruit.*

PASCERET : Malade, patient.

Qui les orroit qant il orinent
Com il mentent, com il devinent,
Com il jugent le *pasceret*
Par mos qui ne sont mie net,
En chascun hom trovent teche.
Bible Guiot, vers 2564.

PASCHIER : Pâturage; de *pascere*.

PASCOR : Printemps, selon D. Carpentier.

PAS D'ARMES : Lieu qu'un chevalier entreprenoit de défendre, et qu'on ne pouvoit traverser sans combattre le susdit chevalier, qui préalablement avoit attaché à un arbre ou à un pieu, l'écusson de ses armes. Le téméraire qui vouloit lui disputer le *pas*, touchoit l'écu avec sa lance ou le bout de son épée, ensuite de quoi ils se battoient, et le vaincu donnoit au vainqueur le prix dont on étoit convenu avant le combat.

PASLE : Blême, décoloré; *pallidus*.

PASLEUR : Perte de la couleur naturelle; *pallor*.

PASLIS, *pallis :* Mur, clôture, palissade; de *palus*.

PASMESON : Défaillance, pamoison.

PASMOIER : Prendre avec la main, empoigner; de *palma*.

PASMOLE : Paumelle, espèce d'orge dont les épis n'ont que deux rangs.

PASNAGE : Droit de *paisson*, ce qu'on paie pour la pâture des bestiaux. *Voyez* PANAGE.

PASNAGE, *panasie, panassie, panayes, patenade :* Panais, racine potagère; soupe aux légumes; *panax, panacea*.

PASNAGER, *pasnaiger :* Paître, pâturer; *pascere*.

Pason : Sorte d'ornement.

Pasquel annotif : Qui revient tous les ans à la même époque, au même jour; de *pascha*.

Pasquerasse : Droit qu'on payoit au seigneur pour le pâturage des bêtes de labour; *pascuarium*.

Pasqueret, *pasquerez :* Le temps de Pâques; *paschalis*.

Pasques-commeniaulx, *communial, communians, communiaux* ou *escommichans :* Le jour de Pâques, le dimanche de la Résurrection, temps auquel on communie, la quinzaine depuis le dimanche des Rameaux jusques à celui de la Quasimodo. *Pasques florie,* le dimanche des Rameaux; *Pasques closes* ou *cluses,* le premier dimanche après Pâques, celui de la Quasimodo; *Pasques charneux,* le jour de Pâques, le premier jour où l'on mange de la viande, depuis le jour des Cendres; *Pasques les grans,* le jour de la résurrection; *Pasques nevcs,* le jour où commençoit alors la nouvelle année, qu'on comptoit d'après la bénédiction du cierge Pascal; de *pascha*.

Pasquis, *paquis, pasquier, pastis, pâtis* : Pâture, pâturage, lieu dans lequel les bestiaux paissent; *pascuum;* en b. lat. *pasquilis;* en b. Bret. *paska*.

Passade : Sorte de péage.

Passade : Partie de jeu.

Passador, *passadour :* Espèce de flèche ou de dard.

Passage : Voyage d'outre-mer, guerre sainte.

Passager : Petite barque, bachot, chaloupe, suivant Borel, qui cite le livre de la Toison d'or.

Passageur : Passeur de rivière, batelier, celui qui conduit un bateau ou un bac pour passer un fleuve ou une rivière; en bas. lat. *passagerius;* en bas Bret. *passager*.

Passaige : Passage, lieu où l'on passe dans un bac, et le droit du passeur, passage d'un lieu dans un autre; en bas. lat. *passagium;* on le dérive de *passus*. Voyez Pas.

Passaire : Potion médicinale passée à la chausse.

Passandeau : Pièce de canon de huit livres de balles, laquelle pesoit 3500 livres.

Passant : Soulier, sabot, brodequin.

Passant, *passavant :* Sorte de monnoie du Hainaut.

Passata : Droit de passade, qu'on levoit en Albigeois. *Voyez* Pas.

Passavant : Cri d'armes de Thibaut, Comte de Champagne.

Passavant : Machine de guerre dans laquelle on mettoit des soldats.

Passe, *passeau, passée :* Lisière, bord d'une étoffe par sa largeur, selon D. Carpentier.

Passe : Chemin, sentier, passage; de *passus*.

Passe, *passeur :* Qualités que les gentilshommes Bretons prirent dans les actes, depuis la fin des Croisades jusqu'au xvi[e] siècle; c'étoient encore les noms qu'on donnoit aux notaires et aux autres gens de loix passant des actes publics.

Passe : But auquel on vise; de là *passe,* lieu où l'on tire à un but.

Passe, *passer, passereau, passerel, passercs, passeron, passerones, passeroun :* Moineau, sorte d'oiseau connu à Paris sous le nom de pierrot; *passer*. Voyez Moine.

Las, il est mort, pleurez-le, Damoiselles,
Le *passereau* de la jeune Maupas:
Un autre oyseau, qui n'ha plumes qu'aux aisles,
L'ha devoré : le connoissez-vous pas?
. . . .
Mais par despit tua le *passeron*,
Quant il ne sceust rien faire à la maistresse.

Marot, Epigr. du Passereau de Maupas.

Cil arbres si a feuilles mout,
Grans et beles à grant mesure,
Et moult sont de grant faiture;
Dedens cel arbre lor ni font
Li *passerel* qui petit sont
Oiselet, et de grant affaire;
Dedens l'arbre font lor repaire;
Ne regardons plus la nature
Dou cedre, et que ce sénéfie,
Ne dou Libane quoiqu'on die,
Ne de *passerones* petits
Qui en cel arbre font lor nis.

Le Volucraire, Mss. de N. D., M. 18, *au chap. de la Sénéfiance dou Cedre et des Passeres.*

Passée : Trace du pied d'une bête; chasse aux petits oiseaux. Dans la Saintonge, *passée* est un petit chemin, une petite allée, un petit sentier.

Passefilons : Cheveux crêpés qui tombent sur le devant et les côtés du front.

Passeler : Placer, planter des échalas à une vigne.

Passelz. *Voyez* **Pairciaulx.**

Passement : Seing, souscription, passation, confection d'un acte; pouvoir de passer des actes publics; de *passus*. Dans un acte passé en Saintonge, l'an 1699 : « Pierre Mercier vend une maison soixante-douze livres, qui luy ont été payées lors du *passement* dudit acte ».

Passenage : Péage, droit de passage qu'on exige des passans; de *passus*.

Passéoir : Passer sur, passer outre, traverser un pays, une contrée; s'en rapporter à quelqu'un, achever; *pertransire*; en bas. lat. *passare*.

Passe porte, *passe avant* : Sureté pour voyager, sauf-conduit, lettre de recommandation.

Passer a ou par son serement : Être cru sur parole.

Il fu jugié que Jehan ne s'en *passeroit pas par son serement*, ainchois conviendroit que il prouvast li paiemant par preuves, et par che jugement puet-on entendre que qui se veut *passer par serement* des amessures dont on se puet passer par coustume.

Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Passerilles : Raisins séchés au soleil; *passulæ*, *passularum*.

Passeron, *passereaul, passeroun* : Moineau; au féminin *passe*; *passer*; en Langued. *passerat*. *Voyez* **Passe**.

Les *passereaulx* ne mangent sinon qu'on leur tappe les queuës; je ne boy sinon qu'on me flatte. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 5.

Passerose : Muguet, fleur blanche printanière qui vient dans les bois; cette fleur n'a point encore d'autre nom dans la Bourgogne, le Gâtinois et le Berry; en Lyonnois *grillet*.

Passeroute : Adroit, fin, subtil. *La passeroute* : L'art ou l'adresse de faire un tour extraordinaire.

Passet (aller le) : Marcher gravement, marcher à pas lents et mesurés.

Passiere : Route, chemin, ouverture, passage, sentier, voie; lieu fermé de pieux, écluses; de *passus*.

Guillaume Duchaisnoit estoit entrez où fosset, si faisoit *passieres* pour monter à mont à s'espée......... Guillaume Duchaisnoit faisoit *passiere* à s'espée, com je vous ai dit.

Ville-Hardouin, Mss. fol. 43, *R°.*

Passion : Pâture, pâturage, action de paître; *pastio*, *pascuum*; en anc. Prov. *passio*. Voyez **Paisson**.

Passion : Mal, douleur, souffrance; *passio*; en anc. Prov. *passios*.

Passionaire : Malade, souffrant, qui a des passions; de *passio*.

Passionaire : Livre qui contient l'histoire de la Passion de J. C.; *passionarius*.

Passionnaire : Livre qui contient l'histoire des Martyrs ou des Saints en général.

Passiun : Maladie, passion; *passio*.

Passodréch : Passe-droit.

Passot : Dague, poignard.

Past, *pastel*, *pastis* : Repas, nour-

rituře ; pâture, pâturage ; ce qu'on payoit pour être rèçu dans un corps de métier, et pour le repas qui faisoit partie de la réception ; *pastus ;* en basse lat. *pastellum ;* en Langued. *pasta, pasto.*

Et les filz de Aaron verseront son sank par environn del altier : et il mettront de céo el *past* del feu Dominical la gresce que couere le ventre, et que couere totes les vitals ; et les deux petitz reinz od le peticle qe est sur eux jouste les iles, et la grese del estomak od les petits reinz.
Bible, Lévitique, chap. 3, *v.* 13, 14 *et* 15.

Et fundent filii Aaron sanguinem ejus per altaris circuitum : tollentque ex eâ in pastum *ignis Dominici adipem qui operit ventrem, et qui tegit universa vitalia ; duos renunculos cum reticulo quod est super eos juxtà ilia, et arvinam jecoris cum renunculis.*

PAST : Passe, il passe.

De grant congnoissance sont li hoir par usage,
Se les mors oublierent, il ne furent pas sage,
Bon fait faire pour soi ains qu'on *past* le passage. *Codicile de Jehan de Meung.*

PASTANADE, *pastenade, pastenaille :* Soupe aux légumes, carotte, panais ; *panax, pastinaca, pastinago ;* en Langued. *pasternago ;* en bas Bret. *pastounadez, pastounadezen.* On employoit ce mot, au figuré, pour désigner le membre viril.

PASTAR, *patart :* Sorte de petite monnoie de cuivre. *Voyez* PATARD.

PASTARIÉ : Boulangerie, lieu où l'on fait et où l'on cuit le pain.

PASTE : Masse, assemblage d'une même chose en botte ou en paquet. *Porter la paste au four :* Payer la sottise d'autrui.

PASTEILLER, *pastelier :* Moulin qui pile le pastel ou la *guesde.*

PASTEL : Pâte, pâté. *Voyez* PAST.

PASTELLANS : Prenant de la pâture, mangeant ; *pascualis.*

PASTENC : Pâture, pâturage.

PASTENOTRES : Toute espèce de prières, livre de prières ; de *pater noster.*

PASTERIE : Gronderie, querelle.

PASTIEMENS : Repas, banquet, débauche ; de *pastus.*

Teil sunt li fil de cest sevle ki vivent ens *pastiemens* et en yvroignes, et en deleit de char. *Sermons de S. Bernard, fol.* 123, *R°.*

Tales sunt filii hujus sæculi, agentes in comessationibus *et ebrietatibus, in crapula et voracitate, in cubilibus et impudicitiis.*

PASTIGER, *pastoier :* Transiger, faire un accord, traiter.

PASTINAGE : Pâturage ; de *pastiner,* paître, pâturer.

PASTIS : Mur, muraille ; *paries.*

PASTIS : Contribution dont on est convenu, accord, convention ; *pactio.* Voyez PASQUIS.

PASTIS, *pastissage :* Pâturage, lieu destiné pour mettre paître les bestiaux.

Pastissages et truages,
Tailles pour payer les gages.
Alain Chartier, cité par Borel.

PASTOC : Sorte de bâton pour s'appuyer, béquille, potence.

PASTOI : Paisson, action de paître, et pâturage.

PASTOIER : Pâtissier ; *pasticerius.*

PASTOR, *pastoreau, pastour, pastoureau, pastourel, pastre, pastur, pasturays, pastureau :* Pâtre, berger, garde de bestiaux ; *pastor ;* au fém. *pastore, pastorele, pastoure, pastourelle,* bergère. On appela aussi *pastoureaux,* une troupe de bandits qui parut dans les XIII et XIV[e] siècles.

L'autre ier par la matinée,
Entre un bos et un vergier,
Une *pastore* ai trovée,
Chantant pour soi envoisier.
XL[e] Chanson du Roi de Navarre.

PASTOUREAUZ, *pastouraige, pasture, pastureau :* Pâture, pâturage, pacage ; *pastura ;* en Langued. *pasturgajhë ;* en bas Bret. *pasturaich.*

PASTOURGER, *pasturager :* Faire

paître, pâturer; *pascere;* en Lang. *pasturga.*

Pastoux : Pâteux, fangeux; de *pastus ;* en Langued. *pastoul.*

Pastre, *pasturer :* Paître, manger, brouter; *pascere ;* en bas Bret. *pasturi.*

Ancor n'en ay-je mies en ayer mi chose que ju vos poie mettre davant : si demanderai-ju Saint Benoît trois pains dont je vos poie *pastre.*
Sermons de S. Bernard, fol. 314.

Pastrillon : Jeune berger; de *pastor.*

Pastur, *pastres :* Directeur, qui a soin, guide, conducteur, administrateur; *pastor.* — Une fille paralytique fut envoyée, par S. Pierre, à Aconces, pour être guérie; en le voyant elle lui dit :

Nostres *pastres* et nos norreciers li bieneurous Pirres li Aposteles il moi envoiat à toi, par ke tu moi doives delivréir de ceste enfermeteit.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 25.

At illa inquit, pastor *et nutritor noster beatus Petrus Apostolus ad te me misit, ut ab infirmitate istâ liberare me debeas.*

Pastural, *pasturéaul :* Pré, pâturage.

Pasture : Nourriture, éducation; *pastura.*

Pasture : Corde avec laquelle on attache le cheval par le pâturon; pâture; de *pastura.*

Pasturer : Faire paître, mener paître; de *pascere.*

Pasvoyer : Se couvrir, se garantir.

Il (le géant) venoit *pasvoyant* une grant massue qu'il portoit tousjours, qui estoit moult grande et horrible.
Roman de Gerard de Nevers.

Pat (vivre à) : Vivre dans une auberge à tant par repas.

Patac, *patacon, patagon :* Monnoie d'argent frappée en Flandre; *patago.* Elle valut d'abord quarante-huit sous, et monta ensuite à cinquante-huit; elle avoit pour légende : *Albertus et Elisabetha dei gratia.*

Patalin, *palatin, patelin, patevin :* Sorte d'hérétique.

Patard, *patart :* Petite monnoie de cuivre qui valoit quatre deniers. Villon, parlant d'un homme fort pauvre, dit :

Qu'il n'avoit vaillant un *patart.*
Repues Franches de Villon.

Pateil : Matras, dard avec une grosse tête.

Patéis : Traité, convention.

Patelin, *pathelin, pathelineur :* Fourbe, adroit, rusé.

Patelinage, *pathelinage :* Adresse, subtilité, tromperie, caresse, flatterie pour tromper.

Patelinér, *patheliner :* Tromper, subtiliser, tendre des piéges, des embûches, caresser, flatter, amuser, amadouer pour tromper.

Patenostre, *patenote, patre, patre-nostre :* Dizain de chapelet, prière, oraison dominicale; chapelet dont les Chevaliers de Malte et quelques personnes religieuses, environnoient leurs écus; de *pater noster.* Ces mots furent employés aussi pour signifier, vérité, chose vraie.

Patenostrerie, *patenotrerie, patrenoterie :* Métier de faire ou de vendre des chapelets.

Patenostrier, *patenotrier :* Ouvrier qui fait ou vend des chapelets, quincaillier. *Voyez* Patrenostrier.

Patéors : Gens qui tenoient des assemblées illicites, et qui donnoient à jouer à des jeux défendus; celui qui en étoit dupe ou victime ne pouvoit être dédommagé.

Nos apelons taverniers et osteliers, qui moinent taverne et ostelerie ou leur serjanz, et si aucuns usent de meins mestier, si come

patéor et triboléor et itels menesteres, il ne sont pas de ce tenu.

Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407, *fol.* 40.

PATEPIN : Cloporte. *V.* PORCELET.

PATERIN : Qui est destiné à souffrir comme martyr.

PATERIN : Bavard, causeur, babillard ; *paterinus ;* nom de certains hérétiques.

PATERLIE : Certaine prière, ou ce qui sert à prier, chapelet ; de *pater noster*.

PATET : Lent, qui travaille avec application, mais lentement.

PATIBULÉ : Exposé, mis en vue ; *patibulatus*.

PATICLE (mener grant) : S'amuser, se réjouir, se divertir.

Et li avugle du solier
Furent servi com Chevalier,
Chascuns *grant paticle menoit*,
L'uns à l'autre le vin donoit,
Tien, je t'en doing, après m'en done,
Cis crut sor une vingne bone.

Fabliau des trois Aveugles de Conpiengne, par Courtebarbe, n° 7218, *fol.* 74, R°.

PATIN : Soulier très-haut et aussi élevé par devant que par derrière ; il n'étoit qu'à l'usage des femmes ; du Grec *pateo*, suivant Borel.

PATINIER : Faiseur de *patins*, cordonnier dont le métier étoit appelé *patinerie*.

PATINOUS : Misérable, qui souffre beaucoup.

PATIS, *patissage*, *patural :* Pré, prairie, pacage, pâture. *V.* PASQUIS.

PATIS, *patiz :* Pacte, convention concernant les contributions ; de *pactus*.

PATOIER, lisez *patojer, patouiller :* Prendre avec la main d'une manière sale et malpropre, marcher dans la boue, dans un lieu marécageux ; en Lyonnois *patrigoter*. — Un prêtre du diocèse de Sens étoit tombé en luxure, et ne s'étant pas confessé de ce péché :

Assez souvent li avenoit
Pour son pechié, pour son malice,
Qu'il véoit enmi le galice (calice)
Un grant crapout lait et hideus :
Tant par iert noirs et tenebreus,
D'ire et d'ardeur si trepuans,
Que li venius ors et puans
Parmi la gueule li boloit,
Si laidement le rebouloit,
Et *patoioit* à lui ses pates
Qu'avoit plus noires que çavates.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 33.

PATOUEIL : Mare, bourbier, chemin boueux.

PATOUILLE : Ronde d'une garde pour veiller à la sureté d'une ville ou d'un camp.

PATRATION : Traité, acte, convention ; *patratio*.

PATRELIE : Oraison, prière ; de *pater noster*.

Sire vieillart, que me gabez
C'est coustume de ces Abez,
Qui n'ont talent de rien donner,
Si commencent à sermoner ;
N'ai talent à pièce que die
Patrenostre, ne *patrelie*,
Ne prieres, ne misereles,
Plus volentiers chant Pastoureles
Et d'Olivier ou de Rollant.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 30.

PATREMOIGNE, *patremoingne :* Bien de famille, patrimoine ; *patrimonium*.

Ainchois se chevissent des frans fief, que il ont de leur *patremoigne* ou de bénéfices qu'ils ont en sainte Eglise, ou chil qui sont ou service le Roy, car li service en tant comme il sont, les franchist à que il ne payent ne toute, ne taille.

Coutume de Beauvoisis, chap. 50.

PATRENOSTRE : Prière, oraison ; chapelet, ou les gros grains dont il est composé ; de *pater noster*.

PATRENOSTRIER : Ouvrier qui fait ou vend des chapelets, marchand de quincaillerie.

Patrenostriers, c'est à savoir faisieres de toutes manieres de *patrenostres* et de bou-

ɔulers que on fait de lacton, de ar-
ɥuoivre neuf et viés et de noiaus à
on fait de os, de cor et de yvoire.
liss. des Mestiers de Paris, fol. 149.

.IARCAT : Diocèse, c'est-à-ue très-anciennement on ap-diocèse, plusieurs provinces sous un même chef, qu'on ›it vicaire : cette dénomination us employée que par l'église; *chatus.*

.OCINER : Plaider, défendre ıse, prendre sous sa protec-icher de faire du bien à quel- *patrocinari.*

.ONAGE, *patronnaige, patron-* Droit de nommer à un béné-ıne église; et, suivant D. Car-, certain droit que les patrons église prenoient sur ses reve-frandes, &c.; *jus patronatûs, nium.*

.ONISER : Conduire un vais-ı qualité de *patron*, ou de

.ONNÉE : Dame de lieu, dame ›isse, protectrice; *patrona.*

.UISAGE : Droit dû par les mar-forains.

: Paix, tranquillité; *pax.*

ɪ : Vase qui a une patte ou l.

ɪRAL, *patureau, patus :* Pré à mettre les troupeaux au ; en Langued. *patus.* Voyez ı.

paus, paux : Pal, pieu, pi-bâton ferré dont se servoient ıeurs pour enlever les ger-*ılus;* en bas Bret. et en Gall.

, *paus :* Cheveu, poil; *pilus.*

, *paus :* Peu, en petite quan-*ıucus.*

ıt je venrai ou *paus* serai conéus
et honnour de maisnie tenrai,
Et se je vole k'aie *pau* en ces deus
D'Umilité mon despensier ferai,
Chil troi porront bien l'ostel gouverner,
Servir Amours et les siens osteler,
Et s'avec yaue vient descendre Mercis
De joie iert tous li couvens raemplis.
Fabliau, Mss. de N. D., fol. 304, *V°.*

PAU, *paulx.* Voyez ORGUES.

PAUBORT : Sorte de bâton fourchu.

PAUCHE : Mesure pour les liquides.

PAUCHE : Servante, fille domestique.

PAUCHE : Pêche, action de pêcher; *piscatus;* d'où *paucher,* pêcher, prendre du poisson; *piscari; paucherie,* marché au poisson; *piscaria.*

PAUCHEUR : Pêcheur, marchand de poisson; *piscator, piscarius.*

PAUFERRI : Mince, délié.

PAUFORC, *pauforche, paufourc, paufourche :* Bâton fourchu, sorte d'arme.

PAUKIN : Certaine mesure de grains.

PAUL : Pieu, poteau; *palus.*

PAULIER : Homme préposé pour la levée des dîmes. *Voyez* PAUX.

PAULME, *paume :* La main, le dedans, le creux de la main; mesure large de quatre doigts; de *palma. Chéoir tout à paulmes :* Tomber sur les mains.

Quant mort le virent sans recours
Et tantost à lors piez abatre,
Iluec véist-on *paumes* batre,
Et dras desrompre, cheveus traire,
Grant paour oy de tel afaire.
Jehan de Condé.

Lors commencerent à crier tout ensemble et à battre lors *paumes*, et tirer lor caveux, et à dire, ah! lasses caitives doleureuses, que devenrons nous, fuions nous ent.
Roman des sept Sages de Rome.

PAULMÉE, *paumée, pauméye :* Mesure de la longueur de la main, étendue de la main depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt; main pleine. *Bailler la paumée :* Toucher la main, pour marque qu'un

marché fait par convention verbale, est consommé.

Paulmée, *paumée :* Marché conclu en se donnant mutuellement la main.

Aucunes gens si cuident, quant aucuns achate hiretage et li hiretages est tenus de pluisors Seigneurs, et pris d'argent si est mis seur chascune Seignourie pour les ventes dou Seigneur paier, tout soit che que li marchiés feust fés entre le vendeur et l'achateur, par un seul nombre d'argent et à une seule *paumée*, que chil qui vieut resquerre puist rescourre tant seulement que che qui est tenus d'un Seigneur, mès non fet, ainchois convient que il resqueve tout la marchié de quantes Seigneuries que il soit, puis que il fut fés à une seule *paumée*.

Coutume de Beauvoisis, chap. 40.

Paulmer : Battre, frapper avec la main; de *palma*.

Paulmer, *pausmer* (se) : Se trouver mal, se pâmer, tomber en foiblesse.

Paulmier. *Voyez* Palmier.

Paulmoier, *paulmoyer :* Frapper de la main, manier, jouer de la main.

Paulon, *Pauloz :* Paul, nom propre d'homme.

En laqueile chose ge voi Benoit avoir cremut la fie de *Paulon*, cui néis quant ele soffrit lo damage de totes choses, il prist en confort la vie de toz céaz ki astoient acompangiet avoc lui. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 17.

Quia in re Pauli *vicem video tenuisse Benedictum, cujus dum navis rerum omnium jacturam pertulit, ipse in consolatione vitam omnium qui eum comitabantur, accepit.*

Paüls, *paülx :* Pieu, poteau; *palus*.

Paume, *paulme :* Palme ou branche de palmier; *palma;* d'où *paumier, paulmier, paumer*, le palmier, sorte d'arbre; et pélerin qui, ayant fait le voyage de la Terre Sainte, pour preuve en rapportoit des palmes; *palmarius*.

Job fu samblant au vert *paumier*,
Qui tous tans porte vert ramier,
Vert en yver, vert en esté.

Roman de Charité, strophe 213.

Paume, *paumée :* Mesure; elle étoit de quatre doigts quand on mesuroit avec la main fermée, et de douze quand la main étoit étendue; *palma*.

Paumé : Défailli, évanoui, pâmé.

Paumele : Le jeu qu'on appelle communément la main chaude; de *palma*.

Paumele : Ornement d'une porte.

Paumele de lin : Poignée, autant que la main peut contenir.

Paumelle : Espèce d'orge à deux rangs de grains, orge carré.

Paument : Lavement des mains; de *palma*.

Paumer : Souffleter, frapper, battre avec la main.

Paumer : Tomber en défaillance.

Paumerain, *paumerin, premerain, primerain, primerin :* Premier; *primus*.

Paumeton, *paumetton :* Paume, dedans de la main; de *palma;* d'où *chéoir à paumettons*, tomber sur les mains.

Paumier : Voyageur, pélerin qui étoit revenu de la Terre Sainte. *Voy.* Paume.

Paumier : Palmier, arbre qui produit les palmes.

Paumoier, *paulmoier, paumoyer :* Prendre, saisir avec la main, frapper de la main, empoigner, manier habilement une chose, jouer de la main; de *palma;* et non pas, pâmer, tomber en pamoison, comme le dit Lenglet Dufresnoy, dans son Glossaire du Roman de la Rose.

C'est reson tote forsenable,
C'est forsenerie resnable,
C'est douz peril à soi noier,
Grief fez legier au *paumoier*.

* *Roman de la Rose, vers* 4319.

L'auteur parle en cet endroit de l'Amour; il veut dire par là, que

celui qui est soumis à ses loix, porte un lourd fardeau, facile à manier. *Voyez* la citation de Mace.

Paupeleur, *paupelleur* : Fabricant de papier, papetier; de *papyrus*.

Paupier : Papier; *papyrus*.

Pauque : Sorte de mesure pour le vin.

Paure, *pauret* : Pauvre, très-pauvre; sorte d'exclamation, pauvre petit! de *pauper;* en bas Bret. *paur.*

Pauroe : Amas de fumier.

Paurléir, *paurler,* subst. : Discours en l'air, propos peu solide; de *parabola.*

Paurole : Discours, parole; *parabola.*

Paus : Pieux, piquets; de *palus.*

Paus : Paul, nom propre d'homme; *Paulus.*

Pausée : Repos, sursis, pause; *pausa.*

Pauser : Placer, mettre, poser, reposer; *pausare.*

Pautonerie, *pautonnerie* : Méchanceté, vie déréglée, libertinage, mauvaise conduite.

Pautonier, *pautonnier* : Homme sans profession ni demeure fixe, qui se louoit au premier venu, pour être employé aux ouvrages les plus vils et les plus abjects, ou pour commettre de mauvaises actions; homme prêt à tout faire, à assassiner même, coquin, scélérat, assassin; homme qui court et fréquente les filles publiques, qui les soutient et les procure; homme de mauvaise vie, de mauvaises mœurs, souteneur de tripots, de tavernes et de mauvais lieux; homme négligé dans ses habits, sale, malpropre, dégoûtant par sa saleté; crocheteur, porte-faix; bourreau, valet de bourreau; enfin *bedel* ou *bedeau*, qui anciennement étoient des gens préposés pour arrêter les malfaiteurs, les conduire en prison ou au supplice; au fém. *pautoniere, pautonniere*, prostituée, fille publique, femme entretenue, femme méprisée, livrée à la débauche. Borel, dans ses premières Additions, page 521, dit que c'étoient ceux qui donnoient le fouet, ou des bateliers, ou *pontaniers ;* ainsi, dit-il, le Maire appelle Caron, *pautonier.* Dans ses secondes Additions, le même Borel dit que c'est un glorieux, et qui est commis ès ponts pour lever un péage. Je ne vois pas quel rapport le mot glorieux peut avoir avec un homme préposé à recevoir le péage dû pour le passage d'un pont; d'ailleurs on nomme encore ces receveurs *pontoniers ;* en ancien Prov. *pountanié, pountié,* mais non pas *pautoniers ;* et si Jean le Maire traite Caron de *pautonier,* ce n'est pas à cause de son emploi de nautonier des enfers, mais parce qu'il est dur et inflexible. — Sire Reniers, marchand, avoit une très-belle femme, qu'il négligeoit, et une maîtresse à laquelle il ne refusoit rien. Partant pour la foire de Troyes, sa *drue* lui demande une belle robe de soie, et sa femme, une bourse pleine de sens; après avoir acheté la robe, il s'adresse, pour se procurer la bourse, à plusieurs marchands, qui ne peuvent le satisfaire; enfin il voit sur son chemin un vieillard qui, se doutant du mystère, le fait convenir qu'il a une maîtresse, lui en fait des reproches, lui conseille, en arrivant dans la ville, de feindre qu'il a perdu ses marchandises, et qu'il doit donner son amour à celle qui le recevra bien.

Par nuit entreras chiez t'amie,
Et li di que tu n'as demie,
Ne denrée de ton avoir,
Tot as perdu à icest soir :



Te veus avoec li osteler,
Et au main t'en voudras aler,
Ains jor pour ce c'on ne te voie;
Se bel t'aquieut, et te fait joie,
Bien a la robe deservie;
Mès garde, ne demeure mie
S'ele est orguilleuse ne fiere,
Com affiert a tel *pautoniere*,
Que ne te vuelle recevoir,
Lors te porras apparcevoir
Que mal a emploié ton tens.
....
Dusqu'au matin que l'aube crieve,
Que la gent dou chastel se lieve,
Jà fu la novelle espandue
Que par la garse fu séue
Que venus ert sire Reniers
Mau-vestus come *pautoniers*,
A pié, sans escu, et sans lance,
Et de perdre sont à fiance
Cil et celes qui plevi l'ont.

** Jehan li Galois d'Aubepierre, Fabliau de la Bourse pleine de Sens.*

De la chartre a les clefs Amors,
Et si i a mis trois portiers,
Biau-semblant a non le premiers,
Et Biauté en est fait signors,
Dongier ont mis à l'uis devant,
Un ord felon, vilain, puant,
Qui moult est maus et *pautoniers*;
Cil trois sunt et pronts et hardi,
Moult tost ont un amant saisi.

XXXIe Chanson du Roi de Navarre.

Avez-vos guerre à li emprise,
Por ce que il vos aime et prise,
Et que il est vostre subgiez?
S'amors le tient pris en ses giez,
Et le fet à vos obéir,
Devez le vos por ce haïr?
Ains le déussiez esparnier
Plus c'un orgoilleus *pautonier*.

** Roman de la Rose, vers 3291.*

C'est par vos, dame *pautoniere*,
Et par vostre fole maniere,
Ribaude, orde, vil pute, lisse,
Jà vostre cors de cest an n'isse,
Quant à tiex mastins le livrez,
Par vos sui à honte livrez.

** Même Roman, vers 9319.*

O carité, la me dist-on
Que jadis en la maison
Del pape estoies consilliaire;
Dont ala la court par raison,
Mais tu n'i fus c'une saison,
Car on te mist à la foriere
Par conseil d'une *pautoniere*,
Chest convoitise la boursiere,
Qui ne redoute trahison
Faire, tant a pecune chiere;
Fel cuer tapist sous bele chiere,
Quant on li fait d'argent poison.

Roman de Charité, strophe 8.

Pautonniere : Bourse, gibecière, selon D. Carpentier.

Pauvreté : Semi-prébende dans l'église de Reims.

Pauvretez : Les parties du corps qu'on doit couvrir.

Paux : Long fer pointu avec un manche de bois, dont les *pauliers* se servoient pour piquer et enlever les gerbes de la dîme; cet instrument pouvoit servir d'arme offensive, et différoit peu de la hallebarde; de *palus*.

Paux, *pauz* : Cheveux, poils; de *pilus*.

Pauxéir : Pêcher, prendre du poisson; *piscari*.

Pauxéur : Homme qui prend et vend du poisson; *piscator*.

Pauxons, *poxons* : Poissons, petits poissons; *pisces*.

Pauxours : Qui porte secours, qui aide.

Pauz : Nourri, repu, qui a pris son repas.

Mais nuz justes n'est *pauz* de crualteit et li pécheanz sers por ice del juste Sanior est comandéiz à batre par ke il soit eméindeiz de la felonie. *Dial. de S. Grégoire, liv. 4, ch. 44.*

Sed nullus justus crudelitate pascitur, *et delinquens servus à justo Domino idcirco cædi præcipitur, ut à nequitiâ corrigatur.*

Pavage : Péage, impôt, tribut pour l'entretien du pavé et des chaussées; d'où *pavageur*, celui qui lève cet impôt; de *pedagium*; en bas. lat. *pavagium*; en bas Bret. *pavaich*.

Pavage : Action de paver, le métier de paveur.

Pavaie, *pavie* : La pêche, fruit du pêcher.

Pavaie : Auberge.

Pavaier, *pavier :* Le pêcher, arbre qui produit les pêches.

Pavail, *pavais, pavart, pavas, pavesche, pavesme, pavois, pavoisine :* Sorte de grand bouclier qui couvroit le corps ; de *papilio ;* tente, pavillon, couverture qui met le corps à l'abri ; en Langued. *pavës, pavët ;* en bas Bret. *pabell.*

Lors chascun armé de ce qu'il devoit, prent sa *pavesche* en sa main senestre.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Pavaiseur, *pavesché, pavescheur, pavesier, pavessier, pavetier, pavisieur, pavoiseur, pavoisien, pavoisier :* Soldat armé d'un *pavois,* sorte de bouclier ou d'écu ; en bas. lat. *pavesiator, pavisiarius ;* en Lang. *pavesié.*

Pavamenter : Paver.

Pavé, *pavement :* Couverture : manteau.

Pavecher, *pavechier, paveschier :* Couvrir d'un pavois ou bouclier.

Pavement : Pavé, carreau, la terre ; *pavimentum ;* en Langued. *paziměn.*

Afflictions fesoit el toutes
A nuz genoux et à nus coutes,
Au *pavement* joingnoit sa bouche,
N'i savoit nul vilain reprouche.
Rutebeuf, Vie de Sainte Elisabeth de Turinge.

Les vers suivans sont une imitation de ceux-ci :

Adonc se mist la bonne femme
A nuls jenoulx et à nulz coutes,
Le *pavement* moulla de goutes
Qui des yeuls lui chiéent à val,
Qui le moullent tont contreval.
Roman du second Renard, fol. 71, *V°.*

Pavesade, *pavoisade :* Palissade, sorte de grande claie portative, derrière laquelle les archers se mettoient à couvert pour tirer.

Pavesche, *pavesme :* Grand bouclier, couverture.

Mais quant le vrai amoureux part de son pavillon tout armé, comme il doit estre garni de sa *pavesme,* et de tous ses bastons.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Pavescher : Se couvrir du pavois.

Pavisieur. *Voyez* Pavaiseur.

Pavoier, *pavoiser :* Se garantir, se couvrir avec un pavois.

Pavois, *pavoisine :* Couverture, bouclier ; palissade, rempart ; dais.

C'est Dieu, qui est mon asseurance,
Et mon *pavois :* j'ay esperance
En luy, qui garde, et fait vainqueur
Un chacun qui est droit de cueur.
Marot, Pseaume 7, vers. 10.

Pavois : Armée d'observation, aide, secours.

Pavoisade : Rangée de boucliers ou *pavois,* qui garantissoit les combattans.

Pavon, *pasvoun,* au féminin *pavonesse :* Le paon, oiseau de bassecour ; *pavo ;* en bas Bret. *pawon.*

Pavour : Paveur ; *pavitor.*

Pax : Lods et ventes, suivant Borel, qui cite Galand, dans son Traité du Franc-Aleu.

Payelle, *payele :* Cuve, baignoire, poêle à frire, casserole et pelle. *Voyez* Paele.

Payenie, *payennie :* Pays habité par des peuples qui ne professent pas la religion catholique.

Payre : Certaine redevance sur chaque maison, qui se payoit avec une poêle ou chaudron, ou leur valeur en argent.

Payscolle : Poêle.

Payssiere : Digue, tranchée.

Pé : Pierre, nom d'homme.

Pé : Pied, sorte de mesure ; de *pes.*

Pé (rime) : Paix, tranquillité ; *pax.*

Péage : Droit de passage ou d'entrée, tribut que l'on paie à des sei-

Ne sai mie les dras prisier,
Les cierges et li chandelier,
Que nuit et jor sont alumé,
Valent tout l'or d'une cité.

Le Lay ou Dit d'Yonet, vers 383.

Pecore arcadique : Âne, bête, stupide. Despériers, Nouvelle xvi[e], l'a employé ; et Juvénal, satire vii, s'est servi d'*arcadicus juvenis*, pour exprimer un homme bête et stupide.

Pecou, *pecoy*, *peczais* : Droit sur les vaisseaux qui se brisent ou qui échouent.

Pecoust : Sorte de taille ou d'aide, impôt.

Pect : Poitrine ; *pectus* ; en Lang. *pechaou*, estomac.

Pecule, *pecuine*, *pecune*, *pecunie* : Bien, richesse, avoir, fonds, argent, monnoie ; bien que celui qui est en puissance d'autrui a pu mettre de côté ; ce qu'on a pu acquérir par son industrie ; *pecunia*. On disoit familièrement *pecunia prompta*, pour argent comptant.

Repoignet-om nostre tresor el champ, et nostre *pecune* allucet-om el sachet.

Sermons de S. Bernard, fol. 90.

Peculier : Particulier, propre ; *peculiaris*. *Cela lui est peculier* : Cela lui est ordinaire, cela lui est propre.

Pedagogien, *pedagogue* : Professeur, qui enseigne les belles-lettres ; *pædagogus* ; du Grec παιδαγωγός.

Pedance : Pitance, portion monacale ; de *pittacium*, relativement à l'ordre dans lequel on faisoit la distribution ; d'autres le dérivent de *pidantia*, formé de *pictantia*, c'est-à-dire, que la portion étoit évaluée une *picte*, sorte de petite monnoie du Poitou : cette dernière origine me semble préférable à la première.

Pedané, *pedanens*, *pedanié* : Bailli, juge inférieur, soumis à d'autres ; juge châtelain qui tenoit les plaids debout ; *pedaneus*. *Juges pedanés* : Juges de villages, appelés aussi, juges sous l'orme, parce qu'ils rendoient leurs jugemens debout et sans tribunal, n'ayant point de siége pour rendre la justice ; *stantes in pedibus*.

Pedanée : Juridiction d'un châtelain, d'un juge inférieur.

Pedareste : Sodomite ; *pæderastes* ; du Grec *pais*, jeune garçon, et *erastes*, aimant, ou qui aime.

Pede : Sorte d'arme.

Pediluve : Bain de pieds ; *pediluvium*.

Pedisseque : Valet, laquais qui va à pied ; *pedisequus*. Dans la xvi[e] Nouvelle de Despériers, un procureur appelle ainsi sa servante.

Pedistre : Serviteur, domestique, esclave.

Comme Abram oï que Loth son frere fust pris, il noumbra trois cent et dis et oit de ses frankes *pedistres*, et les poursui tant que à Dan que est as boundes de Damas.

Bible, Genèse, chap. 14, *vers.* 14 *et* 15.

Quod cùm audisset Abram, captum videlicet Lot fratrem suum, numeravit expeditos vernaculos *suos trecentos decem et octo : et persecutus est usque Dan....... quæ est ad lævam Damasci.*

Pedoire : Sorte de pierre précieuse.

Pée : Pied ; *pes*, *pedis*.

Pées : Tranquillité, paix ; *pax*.

Péescher : Prendre du poisson, pêcher ; *piscari*.

Péescheur : Homme qui prend et qui vend du poisson ; *piscator*.

Péeur : Effroi, peur, crainte ; *pavor*.

Pega : Sorte de mesure de vin, à Toulouse.

Pege, *peghe*, *pegue* : Poix ; *pix* ; en bas. lat. et en Langued. *pega* ; en Lyonn. *pege*, *peja*.

Peghe : Certaine mesure pour les liqueurs.

…MANCIE : Divination païenne …isoit en jetant des espèces de …s les fontaines; lorsqu'ils al… …u fond, on en tiroit un heu…ésage; mais quand ils s'arrê…… la surface, c'étoit mauvais *pegomantia;* du Grec *πηγὴ*, …e, et de *μαντεία*, divination.

…USE : Sole, poisson plat et …icat.

…UX : Fâcheux, tenace, im…; de *pejus;* en Langued. *pego,*

…AD : Sorte de mesure de vin.

…E, *pege, peguée :* Poix dont …nt les cordonniers; *pix;* en …d. *pego;* en Lyonn. *peja;* en …t. *peg, pecg.*

… : Il a pu; du verbe *povoir.*

…HERAS : Pâturage, lieu des…faire paître les bestiaux; de ….

…NATE : Marmite, chaudière, …le d'airain ou de cuivre.

…u li Reis correcez e comanda que *peignates* de arain fussent eschaufées.

Livre 2 des Machabées, chap. 7, vers. 3, fol. 184, V°.

…itaque Rex, jussit sartagines et ollas *…ccendi.*

…E DE TERRE : Pièce de terre.

…LE, *peillot :* Morceau, chiffon, …u, haillon propre à la fabri…du papier; de *pannulus.*

…LIER : Chiffonnier, celui qui …e des *peilles* ou des chiffons.

… : Pain; *panis.*

…AL, *penal :* Mesure pour les …, et qui varioit selon les lieux …'employoit.

…ORA, *peinoira, peinoramën :* … sureté, nantissement, gage, …, engagement, action d'hy…uer.

…ORAR : Saisir, enlever.

PEINS : Les pouces; *pollices.*

Et le aignel sacrifié de son saunk mettra-il sur le derrein del oraille de cil que est moundée, et sur les *peins* de sa main et de son pée destre. *Bible, Lévitique, ch. 14, vers. 14.*

Assumensque sacerdos de sanguine hostiæ, quæ immolata est pro delicto, ponet super extremum auriculæ dextræ ejus qui mundatur, et super pollices *manûs dextræ et pedis.*

PEIRADIS : Pierreux, chemin pierreux, couvert de pierres.

PEIRE : Père; *pater.* Voyez PAIR.

Nule chose ke desplaiset al *peire*, et dont sey oyl poient estre ahurtéit.

Sermons de S. Bernard, fol. 203.

PEIREGADA : Chute de grêle.

PEIREGADE : Sorte de jeu de dés ou de hasard.

PEIS : Paix, union, accord; *pax.*

Par Sainte Sapience et par ennoucement
Descendi en la Virge et prist aombrement,
Et à son droit termine nasqui en Belléent,
Qui que éust parlé devant covertement;
Li ange l'anoncierent par tout communement,
Et as pastours chanterent cest chant moult hautement :
Que Dex ert nez en terre tant glorieusement,
Et *peis* à tous ices (ceux) qui auront bon talent.

Tiébaut de Mailli, fol. 109, V°.

PÉIS, *péihs :* Estomac, poitrine; *pectus.* Voyez PIS.

PEISSE, *peison, peisson :* Poisson; *piscis.*

Aporterons-nous dunkes à toy *peissons* en ices monz.

Dial. de S. Grégoire, liv. 1, chap. 1.

Numquid piscem *in his montibus tibi allaturi sumus.*

PEISSEL : Botte, fardeau d'un certain poids.

PÉISSER : Pisser, uriner.

PEIST : Fâche, chagrine, met en peine.

Li conseil fine, la parole est graée,
E li Eveske l'ad bien esseurée;
Frere, fet-il, cest ovre seit celée,
E par grant sens estuet estre menée;
Lessez m'en ore del' autre recevéir,
Nel vus *peist* ore si cil pert son avéir,

Ne sai mie les dras prisier,
Les cierges et li chandelier,
Que nuit et jor sont alumé,
Valent tout l'or d'une cité.
Le Lay ou Dit d'Yonet, vers 383.

PECORE ARCADIQUE : Âne, bête, stupide. Despériers, Nouvelle XVI[e], l'a employé; et Juvénal, satire VII, s'est servi d'*arcadicus juvenis*, pour exprimer un homme bête et stupide.

PECOU, *pecoy*, *peczais* : Droit sur les vaisseaux qui se brisent ou qui échouent.

PECOUST : Sorte de taille ou d'aide, impôt.

PECT : Poitrine; *pectus;* en Lang. *pechaou*, estomac.

PECULE, *pecuine*, *pecune*, *pecunie* : Bien, richesse, avoir, fonds, argent, monnoie; bien que celui qui est en puissance d'autrui a pu mettre de côté; ce qu'on a pu acquérir par son industrie; *pecunia*. On disoit familièrement *pecunia prompta*, pour argent comptant.

Repoignet-om nostre tresor el champ, et nostre *pecune* allucet-om el sachet.
Sermons de S. Bernard, fol. 90.

PECULIER : Particulier, propre; *peculiaris*. *Cela lui est peculier* : Cela lui est ordinaire, cela lui est propre.

PEDAGOGIEN, *pedagogue* : Professeur, qui enseigne les belles-lettres; *pædagogus;* du Grec παιδαγωγός.

PEDANCE : Pitance, portion monacale; de *pittacium*, relativement à l'ordre dans lequel on faisoit la distribution; d'autres le dérivent de *pidantia*, formé de *pictantia*, c'est-à-dire, que la portion étoit évaluée une *picte*, sorte de petite monnoie du Poitou : cette dernière origine me semble préférable à la première.

PEDANÉ, *pedanens*, *pedanié* : Bailli, juge inférieur, soumis à d'autres; juge châtelain qui tenoit les plaids debout; *pedaneus*. *Juges pedanés* : Juges de villages, appelés aussi, juges sous l'orme, parce qu'ils rendoient leurs jugemens debout et sans tribunal, n'ayant point de siége pour rendre la justice; *stantes in pedibus*.

PEDANÉE : Juridiction d'un châtelain, d'un juge inférieur.

PEDARESTE : Sodomite; *pæderastes;* du Grec *pais*, jeune garçon, et *erastes*, aimant, ou qui aime.

PEDE : Sorte d'arme.

PEDILUVE : Bain de pieds; *pediluvium*.

PEDISSEQUE : Valet, laquais qui va à pied; *pedisequus*. Dans la XVI[e] Nouvelle de Despériers, un procureur appelle ainsi sa servante.

PEDISTRE : Serviteur, domestique, esclave.

Comme Abram oï que Loth son frere fust pris, il noumbra trois cent et dis et oit de ses frankes *pedistres*, et les poursui taut que à Dan que est as boundes de Damas.
Bible, Genèse, chap. 14, *vers.* 14 *et* 15.

Quod cùm audisset Abram, captum videlicet Lot fratrem suum, numeravit expeditos vernaculos *suos trecentos decem et octo : et persecutus est usque Dan....... quæ est ad lævam Damasci.*

PEDOIRE : Sorte de pierre précieuse.

PÉE : Pied; *pes*, *pedis*.

PÉES : Tranquillité, paix; *pax*.

PÉESCHER : Prendre du poisson, pêcher; *piscari*.

PÉESCHEUR : Homme qui prend et qui vend du poisson; *piscator*.

PÉEUR : Effroi, peur, crainte; *pavor*.

PEGA : Sorte de mesure de vin, à Toulouse.

PEGE, *peghe*, *pegue* : Poix; *pix;* en bas. lat. et en Langued. *pega;* en Lyonn. *pege*, *peja*.

PEGHE : Certaine mesure pour les liqueurs.

Pegomancie : Divination païenne qui se faisoit en jetant des espèces de dés dans les fontaines; lorsqu'ils alloient au fond, on en tiroit un heureux présage; mais quand ils s'arrêtoient à la surface, c'étoit mauvais signe; *pegomantia;* du Grec *πηγὴ*, fontaine, et de *μαντεία*, divination.

Pegouse : Sole, poisson plat et fort délicat.

Pegoux : Fâcheux, tenace, importun; de *pejus;* en Langued. *pego, pegous.*

Peguad : Sorte de mesure de vin.

Pegue, *pege, peguée :* Poix dont se servent les cordonniers; *pix;* en Langued. *pego;* en Lyonn. *peja;* en bas Bret. *peg, pecg.*

Pehu : Il a pu; du verbe *povoir.*

Peicheras : Pâturage, lieu destiné à faire paître les bestiaux; de *pascere.*

Peignate : Marmite, chaudière, casserole d'airain ou de cuivre.

Lors fu li Reis correcez e comanda que paëles et *peignates* de arain fussent eschaufées.
Livre 2 des Machabées, chap. 7, *vers.* 3, *fol.* 184, *V°.*

Iratus itaque Rex, jussit sartagines et ollas *æneas succendi.*

Peile de terre : Pièce de terre.

Peille, *peillot :* Morceau, chiffon, lambeau, haillon propre à la fabrication du papier; de *pannulus.*

Peillier : Chiffonnier, celui qui ramasse des *peilles* ou des chiffons.

Pein : Pain; *panis.*

Peinal, *penal :* Mesure pour les grains, et qui varioit selon les lieux où on l'employoit.

Peinora, *peinoira, peinoramën :* Saisie, sureté, nantissement, gage, caution, engagement, action d'hypothéquer.

Peinorar : Saisir, enlever.

Peins : Les pouces; *pollices.*

Et le aignel sacrifié de son saunk mettra-il sur le derrein del oraille de cil que est moundée, et sur les *peins* de sa main et de son pée destre. *Bible, Lévitique, ch.* 14, *vers.* 14.

Assumensque sacerdos de sanguine hostiæ, quæ immolata est pro delicto, ponet super extremum auriculæ dextræ ejus qui mundatur, et super pollices *manûs dextræ et pedis.*

Peiradis : Pierreux, chemin pierreux, couvert de pierres.

Peire : Père; *pater.* Voyez **Pair.**

Nule chose ke desplaiset al *peire*, et dont sey oyl poient estre ahurtéit.
Sermons de S. Bernard, fol. 203.

Peiregada : Chute de grêle.

Peiregade : Sorte de jeu de dés ou de hasard.

Peis : Paix, union, accord; *pax.*

Par Sainte Sapience et par ennoncement
Descendi en la Virge et prist aombrement,
Et à son droit termine nasqui en Belléent,
Qui que éust parlé devant covertement;
Li ange l'anoucierent par tout communement,
Et as pastours chanterent cest chant moult
hautement :
Que Dex ert nez en terre tant glorieusement,
Et *peis* à tous ices (ceux) qui auront bon taleut.
Tiébaut de Mailli, fol. 109, *V°.*

Péis, *péihs :* Estomac, poitrine; *pectus.* Voyez **Pis.**

Peisse, *peison, peisson :* Poisson; *piscis.*

Aporterons-nous dunkes à toy *peissons* en ices monz.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 1.

Numquid piscem *in his montibus tibi allaturi sumus.*

Peissel : Botte, fardeau d'un certain poids.

Péisser : Pisser, uriner.

Peist : Fâche, chagrine, met en peine.

Li conseil fine, la parole est graée,
E li Eveske l'ad bien esseurée;
Frere, fet-il, cest ovre seit celée,
E par grant sens estuet estre menée;
Lessez m'en ore del' autre recevéir,
Nel vus *peist* ore si cil pert son avéir,

Tut asseur séiez ke vus di véir,
Ke vostre chose vus fera bien avéir.
Roman des Romans, strophe 146.

Peitavin, *Peytavin* : Poitevin, qui est du Poitou; *Pictaviensis*.

Peivre : Poivre; *piper;* du Grec *peperi;* en bas Bret. *pebr*.

Pejas : Sorte de petite monnoie.

Pejor, *pejour* : Pire, plus méchant, plus mauvais; *pejor. Avoir le pejor* : Avoir du dessous; en bas. lat. *pejorescere*.

Car quant on fait bon silogisme,
Si doit-on avoir grant paour
Qu'on ne concluise le *pejour* :
Aucunes fois l'a l'en bien veu,
Et maint en a esté deceu.
Roman de la Rose.

Pejus, *pe-jus* : Pieds joints.

Pel : Écorce, peau; *pellis;* poil, plume, cheveu; *pilus;* pieu, poteau, piquet; *palus;* en bas Bret. *pel. Pel de vigne*, échalas.

Mal ai mon servise emploié,
Par li vilain m'a otroié
A ses serors, à leur prise,
Et si lor a ma *pel* promise
A bousiaux fere..........
....
S'avec moi voloiez venir,
L'en ne feroit ou an housel,
Ne chancement de ta *pel*.
Roman du second Renard, fol. 87, R°.

Mès son soupeliz ahocha
A un *pel*, si qu'il remest là
Qu'il n'i osa pas tant ester,
Qu'il le péust dou *pel* oster.
Et cil qui les chols a coillis
Ne fu mie mains esbahis,
Que cil ki por lui s'enfuioit,
Si ne savoit que il avoit;
Et ne porquant si va-il prendre
Le blanc qu'il vit au *pel* pendre,
Si sent que c'est uns soupelis.
Fabliau d'Estula.

Liquels Jehans estoit lors de vint ans ou entours, et ne savoit porquoi ce li estoit avenu; car en ladite voie il n'avoit sailli, ne fèt force à sa jambe ne à son genoil; et pour ce, à grant poine, il prist un *pel des vignes* de quoi il s'apuia, et revint à sa méson; pource que il ne se poit ester, ne aler, il se mist en son lit.
Miracles de S. Louis, chap. 63.

Pel et torches (être tenus aux) : C'est-à-dire, aux menus entretiens d'une maison, comme de faire mettre une pelletée de mortier à un mur, à un torchis, &c. *Voyez* Paele.

Pelade : Maladie de peau qui faisoit tomber le poil; de *pellis;* en Grec *alópecia*.

Pelage : Droit seigneurial dû pour l'attache des bateaux.

Pelage, *pellage* : Droit sur les peaux ainsi que sur les cuirs; de *pellis;* en bas. lat. *pelagium*.

Pelage : Peau, poil, fourrure.

Vieillesse m'a dit tout recreu,
Et tollu force et vasselage,
Je suis tout changé puis ung peu,
Car ma barbe est de gris *pelage*,
Combien que j'aye bon courage,
Si m'est le povoir refusé;
Or sans il quoy mettre en usage?
Qui ne puet plus est excusé.
Balades de Bourgogne.

Pelaille : Canaille, assemblée de menu peuple.

Pelain : Eau de chaux qui sert à peler les cuirs; de *pellis;* en bas. lat. *pelanus*.

Pelain : Défaite, déroute.

Pelain : Poil, peau.

Sa fame n'avoit de lui cure,
Quar fols ert et de lait *pelain*,
Et cele amoit le chapelain.
Le Vilain de Bailluel, vers 10.

Pelamy : Jeune thon, poisson de mer.

Pelatié, *peladié*, *pëlië*, *peliet* : Marchand de peaux, fourreur, peaussier; *pellio*.

Pelauder : Tenir au poil ou à la peau, couvrir de peaux; frotter, détacher; *pelliculare;* au figuré, battre, rosser, étriller.

Pelauderie : Pelure, raclure de peau; de *pellis*.

PELAUDIER : Barbier, baigneur.

PELE, *pesle* : Pène de serrure, verrou; *pessulus*.

PELÉ : Vêtu de quelque habit que ce soit, selon D. Carpentier; habit garni de fourrures; *pellitus*.

PELECTE, *pelete* : Petite peau, pellicule, épiderme; *pellicula*.

> Li cisimus è la petite hermine
> De lur *peletes* afublent la Reine,
> Honur lur semble de aver autrui murine,
> Mès la nostre est nureture avertine.
>
> *Roman des Romans, strophe* 40.

PELE-FOUANS : Qui fouit, qui creuse avec une pelle ou une pioche.

PELEGRI, *pëigri* : Étranger, pélerin; *peregrinus*.

PELEUX, pour *peleux* : Terre inculte ou légèrement labourée.

PELETE : Pellicule qu'on coupoit dans la cérémonie de la circoncision; de *pellis*. Voyez PELECTE.

PELETEUVERIE : Pelleterie, l'art de préparer les peaux.

PELETRAGE : Garniture d'un coffre ou d'une porte, barre de fer qu'on met derrière une porte, et qui sert à la bien fermer.

PELICAN : Pièce d'artillerie qui étoit un quart de couleuvrine, et qui portoit six livres de balles; de *pelicanus*, à cause de sa forme longue.

PELICE, *pelisse*, *pellice* : Vêtement garni de peaux ou de fourrures. *Deniers de pelice* : Redevances en *pelices*, ou en argent pour avoir des *pelices*.

PELICER : Peler, enlever, arracher la peau; de *pellecere*.

PELIÇON, *pelisson*, *pelliçon*, *pellisson*, *plisson* : Manteau de lit, soutane, manteau fourré qui se mettoit sous la robe, peau de mouton ajustée avec la toison, petite robe qui se mettoit sous une grande; mantelet, robe de dessus, habit garni de fourrures, robe fourrée; *pelliceus*; en Italien *pellicia*.

> *Peliçon* auray vair ne gris,
> Mantel, chape forrée,
> Ne de buens parisis,
> Une grand henepée.
>
> *Huon de Villeneuve, cité par Borel.*

> Derechef il les pourvéoit chascun an, à l'entrée d'yver, de busche, de robes de burel, de *peliçon* et de sollers, que il donnoit as poure
>
> *Vie de S. Louis.*

> Et lors me print une froideur,
> Dont je dessoubz chault *pelisson*,
> Senty au cueur maint frisson.
>
> *Roman de la Rose.*

PELIDO : Sorte de pierre précieuse

PELIË. *Voyez* PELATIÉ.

PELISSARIÉ : Pelleterie, commerce de peaux et de fourrures.

PELISSE : Toison de brebis.

PELLAGE : Droit seigneurial d pour l'attache des bateaux; droit que les seigneurs qui avoient des terres sur le bord de la rivière de Seine prélevoient sur les vins ou autres boissons qu'on chargeoit ou déchargeoit dans leurs ports; *palagium*. Voyez PALAGE et PELAGE.

PELLAUDER. *Voyez* PELAUDER.

PELLAUTIER, *pellissier* : Ouvrier en peaux, fourreur; *pellio*; en bas lat. *peletarius*, *pellissarius*.

PELLE : Perle, sorte de substance dure et blanche qui se forme dans une coquille; *perla*.

> Et quant le Roy le vit, son chapel a jus mis
> Qui fu moult noble et biaus, à vrais *pell*
> massis
> En corone plaisans d'or fin Arabijois,
> A pierres et à *pelles* aussi grosses que pois.
>
> *Vie de du Guesclin.*

PELLIÇON, *pellisson* : Vêtement garni de peaux ou de fourrures. *Voyez* PELIÇON.

PELLIPARIA : Pelleterie, mégisseri

PELLIPARIS : Corroyeur, pelletier mégissier.

PELLIR : Ramasser avec une pelle; de *patella*. Voyez PARLE.

PELLIS : Palissade; de *palus*.

PELLU, *pellous :* Velu, rempli de poils, garni de poils.

> Lors fist Damp Abbez ce que Sainct Benoist, Sainct Richard, Sainct Augustin, ne Sainct Bernard, qui furent Prelats de sainte Eglise, n'éussent mye faict en leur vivant, car illec publicquement se mist en pourpoint, destacha ses chausses, qui en ce temps ne s'entretenoient mye, et les avalla (abaissa) sur les genoulx, après vint devers Madame tout le premier, et après sa reverence faicte, riséement fist ung tour, en saillant en l'air, monstrant ses grosses cuysses *pellues* et vellues comme ung ours.
>
> *Roman du Petit Jehan de Saintré, ch.* 81.

PELOINGE, *pelonge :* Étoffe pelue, sorte de peluche.

PELOUQUET : Foible, chétif; duvet, poil follet, pelouse; de *pilosus*.

PELTE : Bouclier échancré dont se servoient les amazones; *pelta*.

PELU, *pelous :* Velu, couvert de poils; sale, vilain, malpropre; *pilosus*.

PELUC : Ce qui reste du grain après qu'il a été vanné.

PELUE : Paille; *palea*.

PELURE : Peau.

> Nostre char est charoigne et pureture,
> Tendre est à chaut è tendre à fréidure,
> De mortels bestes lui estuet coverture,
> Si s'en orguillist pur autrui *pelure*.
>
> *Roman des Romans, strophe* 34.

PELZ : Peaux, fourrure; *pellis*.

PENABLE : Laborieux, infatigable; de *pœna*.

PENADER : Frapper du pied; c'est, je crois, dans ce sens, qu'on doit entendre ce passage de Rabelais :

> Puis affin que toute sa vie feust bon chevaulcheur, l'on luy feit ung beau grand cheval de boys, lequel il fesoit *penader*, sauter, voltiger, ruer et dancer tout ensemble.
>
> *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 12.

M. le Duchat observe dans ses Notes, que ce mot a la même signification en Languedocien, et croit qu'il faut lire *panader*, parce que cela se dit d'un cheval qui marche aussi fièrement que le paon, lorsqu'il regarde sa queue; il est vrai que l'on entend par *panader*, se mirer dans sa queue, mais ce n'est point ici le cas où *penader* peut signifier, se mirer; c'est un cheval de bois que l'on peut faire sauter, *penader* et ruer, mais non pas le faire mirer dans sa queue.

PENAIGE : Plume, plumage; de *penna*.

PENAIGE : Ce qu'on paie pour la paisson des bêtes; *pasnagium*, de *pascere*.

PENAILLON, *penaille :* Haillon, lambeau, guenille, mauvais habit; *peniculamentum*.

PÉNALITÉ, *pénaleté :* Peine, souffrance, travail excessif; *pœnalitas*.

> Charnalité c'est vilité, *pénalité*,
> Et beaucoup plus que d'un homme yvre.
>
> *Le Blason des fausses Amours*, cité par Borel.

PÉNANCE, *pénanche*, *pénaunche*, *pénéance*, *pénéanche :* Pénitence, repentir, mortification, punition, affliction, peine, fatigue; *pœnitentia*.

> Qui est fors, ce n'est mie por murdrir ne por batre,
> Ne por luitier à deux, ne à trois, ne à quatre;
> Mès por soi roidement contre pechié combatre,
> Et por faire liément *pénance* senz debatre.
>
> * *Test. de Jehan de Meung, vers* 273.

> Je congnois que j'ay passé
> Grant part de mes jours sans doubtance,
> Je congnois que j'ay amassé
> Pechiés, et peu fait *pénance;*
> Je congnois que par mon ignorance
> Escuser je ne m'en pouray.
>
> *Balades de Bourgogne.*

* PÉNANCIER, *pénanchier*, *pénéancier :* Pénitencier, sorte de dignité ecclésiastique, confesseur; *pœnitentiarius*.

Et passerent par Nostre-Dame,
Là où il vit le *pénancier*
Qui confessoit homme ou femme.
Villon, Repues franches.

Et me fu en autre partie envoiée de la Cort la copie des choses dites, de homme religieus frère Jehan dit Antyoche, *pénéancier* nostre saint Père le Pape, qui fu el tens de ladite canonizacion, compaignon dudit évesque de Lizieues en la Court de Romme; et du commandement de celui méesmes évesque, li diz frère Jehans *pénanciers* procura la copie dessus dite en la Cort de Romme, à ceus à cui li diz évesques l'avoit lessiée quant il se parti de ladite Court.
Prologue de la Vie de S. Louis, par le confesseur de la Reine Marguerite.

Pénancier, *pénant, pénéant* : Pénitent, celui qui accomplit la pénitence qui lui a été imposée; *pœnitens.*

Et si sunt assi ci li moine ki sunt de l'ordene des *pénans* dont nos mismes qui Abbéit sommes, ne nos doyens mies ostéir.
Sermons de S. Bernard, fol. 133.

Adsunt et monachi de pœnitentium *ordine; à quo tamen nec nos abbates alienos reputare debemus.*

Penard, *penardeau, pinard* : Espèce de grand couteau à deux tranchans, sorte de poignard; en bas. lat. *penardus.*

Penarié : Peiné, fatigué, harassé; de *pœna.*

Penars : Ailes d'oiseaux; plumet, aigrette; de *penna.*

Penart, *penars, penarz* : Le haut d'une flèche, la partie qui est garnie de plumes; de *penna.*

Et après ce destrier venoit le Comte d'Estampes, qui sur un coupon de lance portoit son heaulme, sur lequel estoit un demi-beuf de gueules, entre deux *penars* d'argent.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Penaul, *penal, penault* : Sorte de mesure de grains, qui, suivaut les lieux où elle étoit en usage, étoit plus ou moins grande.

Penaut : Mendiant, gueux, qui demande l'aumône. Borel dérive ce mot de *pes* et de *nudus*, pied nu; je le crois plutôt formé de *pœnalis.*

Penceir, *penseir*, subst. : Réflexion, pensée.

Tant fist la Dame envers Denize,
Qu'ele l'a en boen *penceir* mise;
Ne la servi mie de lobes,
Une de ces plus beles robes
Devant son lit li aporta
A son pooir la conforta,
Con cele qui ne s'en faint mie.
Rutebeuf, Fabliau de Frère Denise.

Pencéir, *penséir* : Réfléchir, penser; *pensare, pensitare.*

Pencel : Floquet qu'on attachoit à la lance. *Voyez* **Penen**.

Penchenayrie : Le métier de faire des peignes; de *pecten.*

Penchenier : Ouvrier qui fait et vend des peignes.

Penchon, *penchun* : Instrument propre à la pêche.

Penchon, *pençon* : L'endroit où l'eau d'un moulin s'écoule, et y est arrêtée par une écluse.

Penchot : Espèce de pieu.

Pencossier : Boulanger, fournier.

Pendant : Descente, pan, colline, penchant; de *pendere.*

Al pié del mont a un *pendant*,
Là trouvai trois larrons pendans,
De nouvel estoient pendu,
Caoir me convint estendu,
Quant je sui si vilainement,
Et jo cuidai veraiement
C'alcuns jaians près de moi fust,
Quant jo les vis pendus à un fust,
C'aussi pendre me déust.
Roman de Dolopatos.

Vinrent les Génevois dessus Gênes séant,
Qui lanceoient dars tout ainsi que jayant,
Ainsi com l'en trait à un oisel volant,
Ceulx furent ordenez ainsi qu'en un *pendant*,
Et de là voioient pietre sur un pré verdoyant.
La Vie de du Guesclin.

Pendart, *pendeur* : Bourreau, celui qui pend les criminels; de *pendere.*

Pendaule : Pendable, qui mérite

d'être pendu ; cela vient de ce qu'anciennement l'on mettoit l'*u* pour le *b*, comme le font encore les Gascons.

Aucunes gens cuident que chil qui sont pris en present meffet emblant connins (lapins) ou autres grosses bestes sauvages en autrui garenne ancienne ne soient pas *pendaule*, mès si sont quant il sont pris par nuit, car il apert que il i vont par courage d'embler.

Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Penderet (arbre) : Arbre destiné à servir de potence.

Pendiloche : Membre viril.

Pendouer, *pendoyre :* Ce qui sert à pendre ou à suspendre la partie du ceinturon d'où pend l'épée ; de *pendere*.

Pene : Fourrure.

Pénéance : Pénitence, repentir, regret ; *pœnitentia ;* en ancien Prov. *penedenza*.

Pénéancier, *pénéant :* Qui fait pénitence, pénitent ; *pœnitens ;* confesseur, pénitencier ; *pœnitentiarius*.

De cest encore costume en seinte Eglise, qui li *pénéancier* vont nuz piez et en langes.

Comm. sur le Sautier, fol. 62, *Ps.* 29, *v.* 12.

Peneau : Sorte de raisin blanc.

Péneaulx, *péneaux*, *penéeaulx*, *penneaulx :* Menues hardes, haillons, pans de robe ; de *pannus*.

Peneder : Se repentir, avoir regret, faire pénitence ; *pœnitere*.

Penel : Sorte de filet, panneau ; espèce de bât ou de selle. *Voyez* Penchon.

Penelle : Morceau de grosse toile.

Penen, *panen*, *panon*, *peniau*, *peniaus*, *peniax*, *pennon*, *pennonceau*, *pennoncel*, *pennunciau*, *penon*, *penoncel*, *phanon :* Espèce de bannière à longue queue, que le chevalier attachoit à sa lance ou à son enseigne ; pièce de drap fendue en deux à la manière des banderoles, et qu'on attachoit également aux girouettes, soit des tours, soit des maisons, et au-dessus des tentes ; de *pannus*. On étendit ensuite ce nom aux armoiries que les seigneurs faisoient poser sur les frontières de leurs héritages ; le *penon* différoit de la bannière, en ce que celle-ci étoit carrée, et que l'autre étoit long. Quand on créoit un banneret, on coupoit la queue de son *penon*, et c'est de là qu'est venu le proverbe, *faire de penon bannière*, pour dire, passer d'une dignité à une autre.

Li Roys qui entendi des messages aus Tartarins, que leur Sire auroit moult chier et agréable une tente ou une chapelle d'escarlate vermeille ; si en fit li Roys Loys une aparélier et faire moult bele, où il avoit aucuns *peniaus* brodés de légier brodéure, et estoient fichiés en la tente, esqueles il avoit escript et brondé ce que Nostre Sires fit pour nous quant il daigna venir en terre.

Annales du règne de S. Louis.

Si n'est-il pas homs qui ne faut,
Mès s'il i a par moi defaut,
Fetes-moi trosser mes *peniax*,
Et saillir hors de vos aniax.

* *Roman de la Rose, vers* 15435.

Pénence : Pénitence ; *pœnitentia*.

Pener : Châtier, punir, tourmenter, faire souffrir. *Se pener*, se gêner, se donner de la peine, avoir regret ; *pœnitere ;* s'empresser, s'appliquer, s'entremettre, entreprendre, s'efforcer de plaire, s'attacher, se pénétrer ; de *penetrare*.

Orgoillox fait tot le contraire,
De ce ke fin amant doibt faire ;
Mais qui d'amors se veult *pener*,
Il se doit cointement mener.

Roman de la Rose.

Penes, *pannes*, *pennes :* Fourrures ; de *pannus ;* plumes ; de *penna*.

Les robes et les *pennes* grises
Sunt lores à la perche mises.

* *Roman de la Rose, vers* 9069.

Penet : Petit pain, gâteau ; de *panis*.

Peneux : Honteux, confus, étonné.

La Monnoye, dans ses Notes sur Despériers, tom. 1, p. 51, réfute avec raison l'étymologie de ce mot, donnée par Ménage et Borel, qui, dit-il, le dérivent ridiculement de *pes* et de *nudus*, comme s'il n'étoit pas visible que *peneux* ou *penault*, viennent de *pene*, qui à son tour vient de *pœna*.

Il ne fust pas si tost entré, que monsieur l'Archediacre ne luy commençast à chanter une autre leçon que de matines..... Tu n'es qu'un fol, si je faisois mon devoir, je te ferois mettre au pain et eau d'icy à un an : il ne faut pas demander si mon chantre fut *peneux*.
Despériers, IVᵉ Nouvelle.

Mais il (le procureur) fut bien *peneux*, sachant que son clerc avoit commencé de si bonne heure à la luy deniaiser.
Despériers, Xᵉ Nouvelle.

Pennora, *pegnora, penhs* : Engagement, promesse; *pignus*.

Peniaux. *Voyez* Penen.

Penier : Panier, corbeille.

Penilière, *penillere* : La partie du corps où croît la marque de puberté. *Voyez* Panne et Pennilière.

Penisson : Stupide, hébêté, pauvre.

Penjon, *pinjon* : Le pigeon, oiseau.

Penlauri : Pilori.

Pennache, *pennage* : Plumage, assemblage de plumes, panache; aigrette pour mettre sur un chapeau, un casque ou un chanfrein, têtière de la bride d'un cheval; de *penna*.

Pennade, *penadie* : Saut, ruade, cabriole d'un cheval.

La viste virade,
Pompante *pennade*
Le sault soublevant,
La roide ruade,
Prompte petarrade
Je mis en avant.
Marot, Epitaphe du cheval de Vuyart.

Pennader : Sauter, danser, ruer, voltiger.

Pennaige : Ce qu'on payoit pour avoir le droit de faire pâturer ses bestiaux.

Pennaige, *pennage* : Plumage.

Pennart : Sorte de grand couteau à deux tranchans. *Voyez* Penart.

Penne : Éminence, hauteur, colline, créneaux d'une muraille, château fortifié; *pinna*.

Penne : Plume, aile d'oiseau; *penna*; peau qui couvre un bouclier; drap, étoffe, habit; *pannus*.

Puis la revest en maintes guises
De robes faites par maistrises,
De blans draps de souef laine,
D'escarlate, de tiretaine,
De vert, de pers et de burnette
De couleur fine, fresque et nette,
Où moult a riches *pennes* mises,
Erminettes, vaires et grises.
Roman de la Rose.

Comme il soit einsi que pluseurs choses soffrent à recorder et à estre racontées de ses fèz qui sont à loer, que *penne* ne puet escrire, lèvres mostrer, ne langue dire, si comme dit messires Bonifaces Witiemes, Papes, en la canonization dudit Saint Loys.
Prologue de la Vie de S. Louis.

Penneau : Flèche de lard, la partie du cochon depuis l'épaule jusqu'à la cuisse.

Pennel : Sorte de selle ou de bât. *Voyez* Penel.

Pennes, *pennons* : Plumes, ailes; petites plumes qu'on fixoit au bout d'une flèche pour la faire aller droit; de *penna*.

Pennet : Flèche dont le bout est garni de plumes.

Eschiec et mat lui alla dire,
Dessus son destrier auferrant,
D'un trait d'un bon *pennet* errant,
Au milieu de son eschiquier.
Roman de la Rose.

Pennetière : Pannetière de berger, ce qui lui sert à mettre ses provisions de la journée; de *panis*.

Pennetière. *Voyez* Malette.

Penneton : Partie de la clef qui joue dans la serrure; de *penis*.

Pennette, diminutif de *penne* : Colline, éminence, hauteur, &c.

Pennier : Panier; de *panis*.

Pennilierre : Endroit du corps où croît la marque de la puberté.

Pennon, *pennonceau, pennoncel, penon, penonceau, penoncel :* Petite bande de drap qu'on mettoit près du fer de la lance; et ensuite, étendard, enseigne, plus particulièrement celle des bacheliers, et quelquefois celle des écuyers; de *pannus;* en bas. lat. *penuncellus*. Voyez Penen.

> Et Gauvain par le *penoncel*
> Print la lance au verd lioncel.
> ....
> Puis lui baillent sans demeurance,
> Et le *penoncel* et la lance.
>
> *Roman de Perceval, cité par Borel.*

Pennonage. *Voyez* Pannoncéau et Penen.

Pennonier : Celui qui portoit l'étendard, porte-enseigne.

Pennurie : Pauvreté, disette, pénurie; *penuria*.

Penoïer : Punir, porter la peine, être puni; de *pœna*. Dans le Mss. de la Bibliothèque Impériale, n° 8407, il est parlé d'un homme qui en excite un autre à enfreindre la loi; il dit que : « si tous les deux le font à escient, ils doivent estre punis tous deux; il ne soffira pas que li un enport la paine, mais li dui enporteront et la *penoirront* ».

Penon, pour paneau de selle.

Penonceller : Publier un ban, prendre possession de quelque chose en y posant son *penon* ou sa bannière.

Penouse (semaine) : Semaine sainte, semaine de peine, de souffrance; de *pœna*.

Penre : Prendre, saisir, s'emparer; *prehendere;* en anc. Prov. *pĕnrĕ*. *Penre le contens en sa main :* Vouloir retenir la connoissance d'une affaire.

> Quant li auditeur sont venu au lieu là où li tesmoing doivent estre oï, il convient *penre* le serement des tesmoins, et encherquier en la maniere qui ensieut.
>
> *Cout. de Beauvoisis, par Beaumanoir, ch.* 4.

Penroit : Prendroit.

Pens, *pense, pensemens, pensers :* Pensée, examen, réflexion, attention; esprit, ame; *pensatio*.

> Mais alsi com li home de fole *pense* mesurent lo merite de le qualiteit del cors, quant il l'ot veue petit et despitiet, dunkes comenzat del tot en tot nient croire ke ce fust il : Quar en la vilaine *pense* entre ce ke il avoit oït, et ce ke il véoit.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *chap.* 5.
>
> *Sed sicut stultæ* mentis *homines merita ex qualitate corporis metiuntur, eum parvulum atque despectum videns, ipsum hunc esse cœpit omnino non credere. In* mente *enim rusticâ inter hoc quod audierat et videbat.*

Pensionnier : Celui qui prend des pensionnaires, maître de pension; de *pensio*.

Pensis : Pensif, rêveur; *pensans, pensator;* en bas Bret. *penscor*.

> Et les emporta en sa chambre par dessous son surcoit moult *pensis*.
>
> *Voyages de Mandeville, page* 225, *V°*.

Penthore, *panthoras :* Amende imposée en conséquence d'une saisie faite.

Pent-larron : Bourreau, celui qui pend les voleurs.

Pentouer : Séchoir, lieu où l'on append le linge ou les draps pour les faire sécher; de *pendere*.

Pentour : Perche où l'on étend le linge afin de le faire sécher.

Pentrés (vous vous) : Vous vous repentirez.

Pëits, *pëits :* Pire, encore plus mauvais; *pejus*.

Peoir : Pouvoir, puissance, autorité; avoir de la puissance, du crédit, de l'autorité; *posse*.

Péon : Pion, pièce du jeu des échecs.

Péor, *paor, péour :* Effroi, peur, épouvante; *pavor.*

Empirier ne porroient il,
Coment amenderoient il,
Qu'il n'ont vergoingne, ne *péor,*
Que il ne puéent estre pior,
Il n'ont n.: doute ne *paor*
De Deu, ne dou siecle vergoingne.
Bible Guiot, vers 107.

Péor, *péour :* Pire, plus mal; *pejor.*

Peouilloux : Pouilleux, qui a des poux; *pediculosus.*

Pepin : Jardinier, qui cultive des pépinières.

Peploum, *peplum :* Voile, coiffure de femme en usage au XIIe siècle; elle enveloppoit la tête et le menton, et remontoit jusqu'au nez; *peplum.*

Pepon : Melon.

Pepyer : Bégayer comme les enfans, parler difficilement; d'où la pépie, maladie qui vient à la langue des oiseaux. *Voyez* Papier.

Peque : Mauvais cheval; peut-être de *pessimus.*

Pequet : Genévrier, arbuste.

Pequier : Pêcher du poisson; *piscari. Ung pequier,* un pêcher, arbre qui produit des pêches; *malus persica.*

Pequole : Queue d'un fruit. *Voy.* Pecoil.

Per : Femme, épouse.

Per : A, de, en, de là; *per.* Pair, pareil, égal, semblable; *par.* Part, de la part; *per de France,* pair, baron, grand seigneur; *per à per,* pareillement, également, à côté l'un de l'autre.

Après Saintré venoient François de Moncade, et Arnault de Pareilles, chascun son bel destrier *per à per.*
Roman du Petit Jehan de Saintré.

Per : Échevin, conseiller de ville.

Per : Compagnon, camarade; *parilis;* d'où *bon per,* bon compagnon.

Perager : Voyage, pélerinage, peine imposée à un coupable; celui qui étoit condamné à faire ce pélerinage étoit déclaré infâme et incapable d'office, à moins que le voyage ne fût converti en argent; *peregrinatio.*

Per-aisso : C'est pourquoi; le *propterea* des Latins.

Peranité, *perannité, perennité :* L'espace d'un an, d'une année, continuité; de *perannare.*

Sommeliers, ô créateurs de nouvelles formes, rendez-moy de non beuvant, beuvant; *perannité* d'arrousement par ces nerveux et secz boyaulx. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 5.

Pérate : Nom de femme, diminutif de Pierre; de *Petrus.*

Perc : Parc, jardin; de *parcere.*

Per cant temps : Tant que, pendant le temps que.

Percas : Recherche, perquisition, poursuite. *Voyez* Pourchaas.

Perce : Pieu, perche, échalas.

Et li borgois descent à pié,
Dont ele n'ot pas son cuer lié,
Qu'il est venuz à cele foiz.
Sire, dist-ele, bien veignoiz,
Et vous et vostre compaignie,
Dist-ele, mès ne vousist mie,
Que il fust venuz à cele eure;
Cil qui n'ot cure de demeure,
Ainz s'en veut r'aler en besoingne,
A sa main une nape empoigne
Qui a la *perce* estoit pendue,
Si l'a sor la cuve estendue.
Fabliau du Cuvier.

Percener : Cohéritier, qui a une portion dans un héritage.

Percerie : Pendans d'oreilles, suivant D. Carpentier.

Percevoir : Appercevoir, remarquer, comprendre, concevoir; *percipere.*

Perche : Petit soulier d'enfant.

Perchéel : Amende due au seigneur pour les bêtes prises en dommage.

Perchot : Croc, pique, longue perche ferrée; *pertica;* en bas. lat. *perchia;* en bas Bret. *perch, percha.*

Perchut : Il apperçut, il vit.

Percier : Percer, déchirer; *pertundere*.

> Donc fist a tos dire et crier,
> Et as maroniers commander
> Que les nès fuissent depeciés,
> A terre traites et *perciés;*
> Que li cousrt ne revertissent
> Et par les nès ne s'enfuissent.
> *Roman du Rou.*

Perciour : Qui perce.

Perclose (à la) : A la fin. *Voyez* Parclose.

Perçonnerie : Partage, division.

Perçonnier : Cohéritier, qui a une portion dans un héritage.

Percours : Parcours. *Voyez* Entrecours.

Percru : Venu, produit, mûr; de *percrudus*.

Percunctation : Demande, enquête, information, consultation, délibération; *percunctatio*.

Percus : Frappés; de *percutere*.

> Come Helie et Heliséus,
> Qui aucuns de lepre *percus*,
> Mondifierent et sanerent.
> *Tragédie de la Vengeance de J. C.*

Percussion : Espèce de maladie, apoplexie, ou coup à la tête; de *percussio*.

Perde : Perte, dommage.

Perdiaulx : Cailloux qu'on mettoit autour et à côté des bornes lorsqu'on les plantoit; de *perdensus*.

Perdicion : Perte, ruine, destruction; *perditio*.

> Quant la terre a fruit et fueille porté,
> Humeur deffaut : trop pou d'ahercion
> Fait au fust; c'est sa *perdicion*.
> L'ente ne puet lors à grant fruit venir :
> C'est ce qui fait tout arbre deffenir.
> *Eust. Deschamps, fol.* 307, *col.* 1.

Perdigal, *perdigau*, *perdis :* Perdreau, perdrix; en Latin et en Grec *perdix;* en bas Bret. *petris*.

Perdo, *perdonanza :* Pardon, indulgence.

Perdonar : Pardonner, faire grace.

Perdre la ville : Être banni, être renvoyé.

Perdres, *subst.:* Perte, dommage; de *perdere*.

Perdriau : Machine de guerre qui jetoit des pierres.

Perdrier, *perdrieur :* Celui qui chasse aux perdrix; sorte d'office chez le Roi; de *perdix*.

Perdurable : Éternel, qui doit toujours durer; *perdurabilis*.

Pere (Sainct) : S. Pierre; *Petrus;* et *pere, perent,* paroisse, paroissent, subjonctif du verbe *paroir,* paroître.

> Onques n'y quirent autre pere,
> Jamais ne sera qui en *pere*
> La durté en tous leurs lignages.
> *Roman de la Rose, parlant des pierres jetées par Deucalion et Pyrrha.*

L'auteur de la citation suivante, parlant des crimes qui se sont commis à Rome, dit :

> Et Neirons i ocist sa mere,
> Et puis Seint Pol, euprès Saint *Pere*,
> Et Sainz Lorenz i fu rostiz;
> De reson et de Deu partiz
> Vois les Romains..........
> *Bible Guiot, vers* 754.

Peré, *peiré, perey :* Poiré, boisson faite avec des poires; *pyracium*.

Pereceus : Paresseux, fainéant, négligent; du Grec *paresis*.

> D'un home *pereceus* je dirai, ce est une tortue; de un isnel je dirai, ce est un vens.
> *Brunetto Latini, en son Tresor.*

Pereche : Négligence, fainéantise, paresse.

Perée : Masse d'un certain poids.

Pérégrin, *pérégrine :* Étranger, pélerin, voyageur, homme qui ne fait que passer en un lieu, qui n'est pas pour y demeurer; *peregrinus*.

Pérégrinaire : Moine chargé de recevoir les pélerins ou les étrangers qui venoient visiter le couvent; *peregrinarius*.

Pérégrination : Voyage en pays éloignés, pélerinage; *peregrinatio.*

Cils en *pérégrination*,
Quant il fit de pain fraction.
Testament de Jehan de Meung, parlant des deux Disciples d'Emaüs.

Pérégriner : Voyager, courir les pays étrangers, aller en pélerinage.

Pérégrinité : État d'étranger; *vice de pérégrinité*, incapacité qui résulte de l'état d'étranger; air, manière qui font reconnoître un étranger; *peregrinitas.*

Pereilleus, *perelhos* : Dangereux, périlleux; *periculosus.*

A tos covendra à respondre
De quanques il auront meffet,
Ci à molt *pereilleus* aguet.
Bible de Berze, vers 620.

Perelle : Espèce de terre qu'on employoit en médecine; peut-être de *peremptalis.*

Peremption : Espèce de prescription contre les procédures civiles qu'on a été plus de trois ans sans poursuivre; *peremptio.*

Peremptoriser : Donner les délais qui doivent être joints à chacune des criées après qu'elles ont été faites, avant qu'un héritage saisi puisse être adjugé.

Pèrent : Paroissent.

Mès non pourquant les traces desdiz pertuis demorèrent ilecques, qui encore i *pèrent.*
Miracles de S. Louis, chap. 22.

Perer : Paroître; *parere.*

Les iex ot grans, sorcis velus,
Et les costes toz descouverts,
Et le cuir si aus os aers,
Que les costes qui dessous erent
Parmi la pel toutes li *perent.*
Le Chevalier au Barisel.

Bien déussent avoir grant honte
Cil desléal dont ge vos conte,
Quant il ne daignent la main metre
Es tables por escrire letre,
Ne por fere empreinte qui *pere.*
Roman de la Rose, vers 20007.

Perresce, *peresce* : Paresse, fainéantise.

Perescheux, *perecheux*, *perechous*, *peresceux* : Paresseux, fainéant, négligent; du Grec *paresis.*

Peret, *perey* : Poiré, boisson faite avec des poires; *pyracium.* V. **Peré.**

Pereuse, *Perousse*, *Peyreusse* : Ville du Rouergue, appelée Peyrusse.

Perfect, *perfectif*; au féminin *perfecte* et *perfective* : Parfait, achevé; *perfectus*, *perfecta.*

Aux nonains pure conscience,
Aux souffreteuses pacience,
Aux filles bel et doux maintien,
Aux espousées contenance,
Aux vefves *perfecte* abstinence,
A celles qui ont peu ou rien,
Foyson de bien.
Oraison de Nostre Dame.

Car en gré prinst de la mort le dur pas,
Et si receust pour son final repas
Ses sacremens en cognoissance vive,
Et à chascun d'une amour *perfective*,
Affin d'estre sans faillir possessive
De paradis, qui tant est desiré
En général, requist miserere.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Performer : Accomplir, achever, exécuter; *performare.*

Perce : Ceinture de cuir fort large.

Percée, *pergie* : Ce qu'on payoit au seigneur pour qu'il établît des messiers ou gardes champêtres.

Percée, *pergie* : Amende à laquelle étoient condamnés les propriétaires des bestiaux pris en délit. *Voyez* **Pargée.**

Pergois : Qui est de la province du Perche; *Perticensis.*

Periapte : Amulette, espèce de talisman que les gens crédules portoient comme un préservatif contre certains maux; *periapta.*

Peribole : Parapet, garde-fou; circuit, enceinte; *peribolus.*

Pericle : La foudre accompagnée de grêle; de *periculum*; en Langued. *pericle.*

Perier : Poirier, arbre qui porte des poires; *pirus;* en Lang. *përiè*.

Peril, *perilz :* Qui est en danger; *periculosus*.

Ly Pere et ly Filz et ly Sainctz Esperis,
Ung Dieu en troys personnes aouré et cheriz,
Tiegne les bons en sa grace et secours les *perils*,
Et doint que cil traictié soit moult à maint meri.
Codicile de Jehan de Meung.

Periler : Se gâter, se corrompre, devenir mauvais.

Periller, *perillier :* Faire naufrage, exposer à périr, être en danger, en péril, être perdu, périr; en bas. lat. *periculare, perilare;* en anc. Prov. *perigolar*.

Une tormente grant leva,
Li tans mua, li vens torna,
Li ciel noirci, li airs troubla,
La mer parfondement mesla;
De toutes parts ondes leverent,
Vaghes crûrent et renverserent,
Nés commencent à *periller*,
Bors et quevilles à brisier,
Rompent costures et nés croissent,
Voiles depiecent et mas froissent:
N'osoit nus hom lever la teste,
Tant par ert grande la tempeste.
Roman du Brut.

Périmer : Tomber en péremption; *perimere*. Voyez ce mot.

Perin, *perron :* Salon, grande salle; escalier; de *petra;* barrière où étoit placé le pennon d'un chevalier qui vouloit tenir le *pas d'armes*. Voyez ce mot.

Peringal : Pareil, égal; *parilis*.

Péris, *périus :* Périls, dangers; de *periculum;* en bas Bret. *perill*.

Il souloit estre que quant li maris aloient hors dou païs, et il demouroient sept ans ou plus, que les fames se remarioient, mais pour les *périus* qui en avinrent si fu osté et fu conformé par sainte Eglise, que nule fame mariée pour nul lonc tans que ses maris demeurt, se l'en ne sait chertaines nouveles de se mort, si se puist remarier.
Coutume de Beauvoisis, chap. 57.

Périte : Savant, capable, instruit, expérimenté; *peritus*.

Perjure : Parjure, qui fausse son serment; *perjurus, perjurator*.

Perlat : Celui qui a une dignité considérable dans l'église; *prœlatus*.

Ce sont les services dou royaume de Jerusalem, et les aydes que chascun doit faire quant besoing est audit royaume, et les gens qui ont court et coins et justice, et tous les *perlas* doudit royaume.
Intitulé du 315[e] *chapitre des Assises de Jérusalem.*

Perle : Pêne d'une serrure, selon D. Carpentier.

Perlete : Petite perle; en bas. lat. *perla, pernula, perula*.

Perlon : Espèce de poisson de mer, sorte de rouget.

Per lui : Tout seul, à part lui.

Permaignable, *permanable, permenable :* Sans variation, éternel, durable, permanent; *permanens*.

Mon nom florist en haulte reluisance,
Renouvellant tous jours sa naissance,
Pour à tousjours estre au monde durable,
Mon seul povoir est sans fin *permanable*,
Par tout s'estent mon regne tant louable,
Et ma vigueur sera perpetuelle,
Jusqu'à la fin de vie naturelle.
Dance aux Aveugles.

Permanableteit, *permenauleteiz :* Éternité, demeure continuelle; victoire; de *permansio*.

Gieres icil esploiterent meismes del empirement de lur contréie ki al estage de sa *permanableteit* de l'uue partie de son destruisement, plus fermement est restoréie.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 14.

Illi ergo religioni sua etiam detrimenta profecerunt, quæ ad æternitatis statum ex parte suæ destructionis est solidiùs instructa.

Permanaulement, *permanablement, permanant, permenablement, permenaulement :* A perpétuité, à jamais; éternellement, sans variation, pour toujours; de *permanentia*.

Permaner, *permainer, permanoir, permanoistre :* Rester, demeurer, per-

sister, persévérer, durer, continuer; *permanere*.

Moult est granz merveille coment li humains cuers se polt onkes aploier à....... croire ke Deus fust hom et ke virgine *permanust* cele k'enfant avoit porteit et enfanteit.
Sermons de S. Bernard, fol. 81.

En joyssant des droits de mon demaine,
Je ne fais tort n'à vertu, ne à vice;
Ains prens cela que nature m'amaine
Et en terre corrompre le *permaine;*
C'est tous l'effect des loys de mon office,
Et me semble que je vous fais service,
Du quel par droit vous ne doutez en riens,
Quant je ravis ainsi corps terriens.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Per me : Pour moi.

Permey : Moyennant; *se permey*, moyennant cela; *permey tant*, au moyen de ce.

Permofez : Sur ma foi, en vérité.

Pernage : Présent ou redevance en jambons; de *perna*.

Pernelle, *Peronelle, Perrenelle, Perronnelle* : Pétronille, nom de femme; *Petronilla*, diminutif du nom de Pierre.

Pernet : Baronnet, petit baron. *Voyez* **Baron**.

Pernez : Prenez, recevez.

Pernez discipline et nyent pecunie; eslisez plus enseignement que ore.
Bible, Proverbes, chap. 8, *vers.* 10.

Accipite *disciplinam meam, et non pecuniam: doctrinam magis, quàm aurum eligite.*

Pernicial : Pernicieux, nuisible; *perniciosus*.

Pernocter : Passer la nuit, veiller toute la nuit; *pernoctare*.

Pero : Pourvu que, cependant.

Peroche : Paroisse; *parochia*.

Perolerie : Métier de chaudronnier.

Perolier : Chaudronnier.

Perololisier : Condamner un criminel au pilori.

Peronne : La partie de la charrue à laquelle on attache les chevaux.

Perops : Pour la dernière fois.

Perots : Gros arbres qui ont deux fois l'âge du taillis lorsqu'on les coupe, arbres qu'on laisse subsister pour peupler la forêt, baliveaux.

Perpaus : Propos, discours; *propositio*.

Perpeire : Espèce de poisson de mer.

Perpendicle : Perpendiculaire, niveau à pendule, à plomb; *perpendiculum*.

Perpessar. *Voyez* **Porpenser**.

Perpeteys : Perpétuel, sans relâche; *perpetualis*.

Perpetrer : Commettre de grandes fautes, de grands crimes; achever, terminer, finir; *perpetrare*.

Mais la jument de Gargantua vengea honnestement tous les oultraiges en icelle *perpetrez* sus les bestes de son espece, par ung tour, duquel ne se doubtoient mie.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 16.

Perpetres : Terres communales qui n'étoient en la possession d'aucuns particuliers.

Perpétuauté : Continuité, éternité; *perpetuitas*.

Or pour venir à l'équité
Et à la droite verité,
Oncques entre vous ne partistes,
Ne ferez, faites, et ne feistes,
Ainz avez la *perpétuauté*
Ferme ceste communauté:
Sy sommes à chascun de vous
Par indivis chascun de nous,
Et tousjours à vous volons estre
Sans aultre maîtresse ne maistre.
Testament de Pierre Nesson, parlant de la Vierge.

Perpetuons, *perpetuous* : Couvent, maison de reclusion; *perpetuus*.

Perpre : Monnoie d'or des Empereurs de Constantinople.

Perprendement : Usurpation, tout ce qu'on prend de force et d'autorité.

Perprendre : Prendre sans per-

mission, usurper, s'emparer, se saisir; *perprehendere;* en anc. Prov. *perprenre.*

Perprinse, *perprison :* Usurpation, l'action de s'emparer par force ou par surprise; *perprehensio.*

Perques : Pieu, perche; *pertica.* Ce mot est encore usité dans la Normandie.

Perra : Il paroîtra, on verra; de *parere.*

> Titus, beau fils, or y *perra*
> Coment vous ferez la besongne,
> La chose aucunement resongne,
> Car vous estes moult volentieux,
> Gardez que soiez trop hastieux,
> De combattre ou escarmouchier.
>
> *Tragédie de la Vengeance de J. C.*

Perrail : Bord, rivage de la mer.

Perre : Je parois; *pert*, il paroît; *perra*, il paroîtra; du verbe *perrer.*

Perre : Pierre; *petra.*

Perre : Sorte de jeu.

Perré : Rempli de cailloux. *Chemin perré :* Chemin ferré ou construit avec un encaissement de cailloutage, chemin rempli de pierres et de cailloux.

Perrée : Mesure pour les grains; bord d'une rivière, rivage.

Perrelle : Espèce de terre qui entre dans la composition de quelques remèdes.

Perrer, *perréer :* Paroître, se montrer, comparoître; *parere.*

Perreur, *perrier :* Carrier, celui qui travaille aux carrières, qui tire et qui coupe la pierre des carrières; *petro.*

Perreux : Pierreux, plein de pierres; *petrosus.*

Perrier : Poirier, arbre qui produit les poires.

Perrier, *perriere :* Pierrier, sorte de machine qui servoit à jeter des pierres à l'ennemi, longue poutre retenue par un contrepoids, qui, étant lâchée, jetoit une certaine quantité de pierres dans les villes assiégées; Ménage le dérive de *petraria.*

Perrier : Gens qui faisoient jouer les machines à jeter des pierres.

> Arbalestier et minéor,
> Et *perrier* et engignéor
> Seront dor en avant plus chier.
>
> *Bible Guiot.*

Perrier : Joaillier, bijoutier.

Perriere, *periere :* Carrière à pierres; de *petra.*

Perriere : Sorte de filet.

Perrin, *perron.* Voyez **Perin.**

Perrin, *Perron :* Pierre, nom propre d'homme; *Petrus.*

> Mais pour ce, Mere, que jadis
> El haut menoir de paradis,
> En nul tempoire ne menroit
> Nus qui sans teche ne seroit,
> *Perron* comant par vo priere,
> Que l'âme envoit el cors arriere,
> En paradis iert ramenée
> Et à grant joie coronée,
> Quant espurgiée ert sa malice.
>
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 15.

Perron : Bord, rivage; barrière qu'un chevalier posoit dans un chemin pour empêcher qu'on ne passât outre, avant de l'avoir combattu et vaincu. *Voyez* **Pas d'armes.**

Perrone : Timon de la charrue.

Perronelle : Nom de femme, diminutif de Pierre; *Petrus, Petra.* Voyez **Pernelle.**

Perroy : Bord, rivage de la mer, selon D. Carpentier.

Perroyer : Tirer ou couper la pierre des carrières. *Voyez* **Perrier.**

Perrucque : Je ne mets ici ce mot que pour donner une partie de la Dissertation de Barbazan, sur son origine et son étymologie : ses raisons me paroissent fondées, et le lecteur jugera. « Ce mot, dit-il, n'est pas fort ancien dans notre langue, suivant

toutes les apparences; car le premier auteur dans lequel je l'ai vu, est Guillaume Coquillart, official de l'église de Reims en Champagne, qui, suivant Lacroix du Maine, florissoit dans cette ville en 1478; il a pu aller jusqu'au commencement du XVI[e] siècle, puisqu'en 1484, lorsque Charles VIII alla à Reims pour être sacré, il lui fit présenter une balade par des jeunes filles, lorsqu'on apporta à ce Prince les clefs de la ville, et cette balade ne sent point la décrépitude ».

Quoi qu'il en soit, sans entrer dans la discussion, si cet auteur vivoit encore dans le commencement du XVI[e] siècle, il est certain qu'il vivoit à la fin du XV[e], et cela suffit pour avancer que ce mot n'est point ancien dans notre langue, en supposant néanmoins qu'il ne se trouve point dans d'autres auteurs, ce que je ne présume pas. Ce préambule paroîtra peut-être inutile au lecteur, mais il est nécessaire pour proposer l'étymologie de ce mot.

Ce qui suppléoit à cet ornement, s'appeloit une *hucque* (Voy. ce mot.); or les perruques ayant été substituées à ces *hucques* de peau ou de drap, elles ont pu en retenir le nom, auquel on a ajouté l'adjectif *per*, qui est la même chose que le *par* des Latins, pareil, semblable, égal, il n'y a que la lettre *a* changée en *e* qui diffère, et ce changement étoit fort ordinaire.

> Et puis ocioit ung sengler,
> Onques nul homs ne vit son *per*.
>
> *Roman de Florimond.*

> Après Saintré venoient François de Montcade et Arnault de Pareilles, chascun son bel destrier *per à per*.
>
> *Roman du Petit Jehan de Saintré.*

« Ainsi, continue Barbazan, je pense que ce mot perruque a été formé de ces deux mots, *per* et *huca*, d'autant qu'étant moderne, on a p[u] le former d'un mot de la basse lat[i]nité, qui étoit fort en usage dans [le] XV[e] siècle; il auroit pu encore êt[re] formé d'un mot vraiment Latin, *r[u]pes*, rochet, dont on a fait *roch[e]*, *ruche* à miel, parce que ces sortes [de] coiffures ressembloient assez, par leu[rs] formes, à des ruches, et que dans [le] commencement de leur inventio[n] elles étoient fort touffues, et co[u]vroient presque tout le visage. [On] dit même encore ironiquement, [en] parlant d'une perruque mal fai[te,] trop touffue et qui couvre trop [le] visage, c'est une vraie ruche à mi[el;] et de *perruche* on a fait perruque ».

On trouvera peut-être l'étymolo[gie] de Ménage et de l'auteur des Raci[nes] Grecques, plus savante, parce qu['ils] la tirent du Grec *peniké, coma ad[sci]titia*; en changeant l'*n* en *r*, ce [qui] feroit *periké*, mot qui, suivant [le] même auteur, a sa racine dans *p[e]nax*, imposteur; mais je deman[de] qui pourroit avoir été trompé [par] les perruques, telles qu'elles étoi[ent] dans leur origine? Il est vrai que [les] perruques naissantes, bien faites, [ont] pu, par leur ressemblance aux ch[e]velures, et peuvent encore tromp[er] les yeux; mais ces sortes de perr[u]ques ne sont pas très-anciennes: d'[ail]leurs je pense que Coquillart, en f[or]mant ce mot, n'a guère eu envie d'[al]ler le chercher dans le Grec.

> Combien que tous ces grans docteurs,
> Ces grans clercs à ses rouges hucques,
> Sont fort embesongnez ailleurs,
> Touchant le faict de ses *perruques*;
> Car aujourd'huy de deux frelocquets
> De cheveux d'ung petit monceau,
> Il semble qu'il y en ayt jusques
> Au collet et plain un boisseau.
>
> *Coquillart, Droitz nouveaulx, page*

> Mais je dis le droit ancien.
> Sur ces *perruques* boursouflées,

Legieres, qui par bon moyen
Deviennent grosses et enflées.
Le même, page 18.

Que diriés-vous de noz mignons,
Qui ont une *perrucque* brune,
Et broyent pelures d'ongnons,
Et font une saulce commune
Pour la jaunir...............
Le même, page 29.

Perruquien, *perruquian, perruquin :* Jeune homme qui porte perruque, qui suit les modes; au figuré, escroc, joueur, homme de mauvaise société et de mauvaises mœurs.

Ils se pourmainent hault et bas,
Fringuans, faisans les *perruquins*,
Quant la chause est rompuë par le bas,
Ilz chausent ungz vielz brodequins;
Tric, trac, on traisne les patins,
C'est à tel brouet telle saulce,
Et desjuner tous les matins
Comme les Escuyers de Beaulce.
Coquillart, Monol. des Perrucques, pag. 173.

Pers : Égal, pareil, semblable; pair de France; de *par.*

A Reins ira à vos se vos volez,
A Estampes u à Paris delez,
Drois vos fera volentiers et de grés
Com jugeront et li Comte et li *Pers.*
Roman de Garin le Loherain.

A tant s'en sont les *Pers* torné,
Douze sont moult bien atorné,
D'une part sont à conseil trait,
Maint bel mot ont dit et retrait;
Mais en la fin s'ont esgardé,
Et se sont ensemble accordé.
Roman de la Violette.

Pers, *pars;* au fém. *perse :* Bleu tirant sur le noir, bleu très-foncé, bleu azuré; couleur livide, noirâtre.

Puis venoit une hacquenée
Couverte de beau cramoisy,
Toute de fleurs de liz semée,
Sur un beau veloux *pers* choisy;
Dessus y avoit ung coffret
A fleurs de liz d'or d'excellence,
Où estoient les seaux de secret,
Et les grans seaus du Roy de France.
Martial d'Auvergne, Vigilles de Charles VII, tome 2, page 127.

Mes deniers, ce me semble, pers (je perds),
Quant j'ai pour vous robes de *pers*,
De camelot, ou de brunette,
De vert, ou d'escarlate achette,
Et de vair et de gris la fourre,
Ce vous fait en folie encourre,
Et faire les tours et les roes.
Roman de la Rose.

Et adonques ses cuisses et ses piez furent si noires et si *perses*, et fu si non puissanz que ele ne se pooit soustenir sus les cuisses ne sus les piez, et par le nombril en aval ele perdi tout l'us de ses membres.
Miracles de S. Louis, chap. 3.

Suivant une ordonnance de police, du 13 septembre 1533, faite par les magistrats de Paris dans un temps de peste, il paroît que c'est une couleur noire, car l'article 31 dit :

Pareillement laditte chambre deffend par provision comme dessus, à tous crieurs de corps et de vins, et autres de quelque état ou condition qu'ils soient, de tendre, ou faire tendre ès esglises, maisons, portes, et huis d'icelles de ceste ditte ville, ou fauxbourgs d'icelle, aucuns draps *pers*, ne autres accoustumez estre tendus ès mortuaires et bouts de l'an, sur peine de la privation de leur offices et estats, et confiscations de leurs biens et des dits draps.

Pers : Perdu; *perditus.*

Pers : Maigre, perdu, desséché, suivant le Glossaire des Chansons du Roy de Navarre.

Persepoux : Terme injurieux pour les tailleurs, qu'on appeloit *couturiers.*

Perseur : Lividité, couleur plombée ou noirâtre; et non pas contusion, comme le dit Barbazan, qui cite le passage suivant :

Et lors descouvri la jambe devant dite, et vit que la *perseur* qui devant i estoit, s'en départoit, et que couleur d'autre char i revenoit. *Miracles de S. Louis, chap.* 11.

Persin : Persil, plante potagère; *petroselinum.* Ce mot est encore en usage en Flandre et en Picardie.

Persinée : Odeur de persil. D. Carpentier soupçonne que ce mot a pu

signifier aussi, morsure, langue de vipère.

PERSONAGE, *personnage* : Cure, bénéfice ecclésiastique, dont le titulaire se nommoit *personne*; de *persona*.

PERSONAGE, *personnage* : Étendue, district d'une paroisse. *Estre en personnages*, être constitué en dignité ecclésiastique; *jeu de personnages*, action dramatique ou théâtrale.

PERSONAT, *personnat* : Bénéfice qui donnoit quelques prérogatives et prééminences dans une église ou dans un chapitre.

PERSONEX : Personnel; *personalis*.

Trois manieres de demandes sont, les unes sont appelées *personex*, que li clerc apelent action personel.
Coutume de Beauvoisis, chap. 6.

PERSONNE : Curé, directeur d'une paroisse.

PERSONNERIE : Société, communauté de biens.

PERSONNIER, *personier* : Associé, cohéritier, copartageant, possesseur d'un même héritage, solidaire, camarade, lié et uni ensemble, complice et coupable d'un même crime.

Se ce n'est par la volonté de toutes les parties qui sont *personiers* en cel fait, et à moi semble par les raisons devant dites, que les parties sont *personiers* en cel cas, et lor volenté de bataille est conjointe ensemble com chose otroiée et faite en Court.
Assises de Jérusalem, chap. 95.

PERSPICUITÉ : Clarté, netteté, évidence; *perspicuitas*.

PERSPIRATION : Sueur, transpiration; *perspiratio*.

PERT : Persiste, continue, troisième personne de l'indicatif du verbe *perter*.

PERT : Paroît, perd, troisième personne des verbes *parer*, *paroir* et *perdre*.

Lors par paroles l'assailli,
Gars, pourquoi as-tu le cuer failli?
Qui bien veus estre du garçon
Dont j'ai mauvaise soupeçon,
Bien *pert* que tu crois losengier
De legier, garçons estrangiers.
Roman de la Rose, parlant de Jalousie et de Bel-accueil.

Je m'en vois trop esbayssant,
Que les Juifs font si mate chiere,
Il *pert* trop bien à leur maniere
Qu'ils ont mespris aucune.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

Qui bonté fait à fol, il *pert* sa paine.
Ancien Proverbe.

PERTER : Continuer, persister.

PERTINASSEMENT : Opiniâtrément, obstinément; *pertinaciter*.

PERTIR : Partager, diviser; *partiri*.

PERTISE : Adresse, habileté, intelligence, capacité; *peritia*.

PERTROUBLER : Diviser, troubler, semer la mésintelligence, la discorde.

PERTRUISAGE : Droit dû par les marchands forains fréquentant les foires.

PERTUER, *pertuiser*, *pertuisier*, *pertuser* : Percer, forer, donner des coups de pertuisane; de *pertusus*, participe de *pertundere*; en anc. Prov. *pertusa*. — Jehan de Meung, en parlant de la croix de Jésus-Christ, dit :

Tant y peut-on prendre et puisier,
Ce n'est pas puis hui, ne puis hier,
Que croix est et fut vertueuse,
Nul ver ne la puist *pertuisier*,
Ne son vernis vermenuisier;
Car elle est de tous vers tueuse.
Testament de Jehan de Meung.

PERTUIS, *pertus* : Trou, ouverture; de *pertusus*; en ancien Prov. *pertus*.

Monseigneur Dragones....... appela un sien escuyer, et li dit : va estouper ce *pertuis*, car le solleil me fiert où visaige; celi vit que il pooit estouper le *pertuis*, se il n'issoit de la nef, de la nef issi; tandis que il aloit le *pertuis* estouper, le pié li failli et chéi en l'yaue.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Ele (l'Amour) fet plaie sanz *pertus*,
Vers qui ne puet herbe ne jus.
Piramus et Tisbé.

Pertuisage, *pertusage :* Droit de forage qui se payoit sur le vin qu'on vendoit en détail; droit dû au seigneur pour avoir la permission de mettre un tonneau en perce, et de vendre le vin qu'il contenoit.

Pertuisane, *pertuisegne :* Sorte de hallebarde, composée d'une hampe et d'un fer large, aigu et tranchant : on s'en est servi jusqu'en 1670; de *pertundere*.

Pertuisanier : Soldat armé d'une *pertuisane*.

Perturbation : Agitation, trouble, émotion; *perturbatio*.

Perturbé : Ému, troublé; *perturbatus*.

Perturber : Agiter, troubler, émouvoir; *perturbare*.

Pertus : Trou, ouverture.

Pervanche : Sorte de fleur printanière.

Nule fleur en esté il n'ést
Qui n'i soit, ne fleur de genest,
Ne violette, ne *pervanche*,
Ne fleur Inde, jaune ne blanche.

Roman de la Rose, parlant du Verger.

Pervëiral : Sacerdoce, les ordres sacrés.

Pervëire : Prêtre, curé, ecclésiastique; *provisor*. Voyez Provoir.

Perverdir, *perverdoier :* Devenir verd, achever de devenir verd; *pervirescere*.

Pervertir : Se corrompre, devenir méchant; *pervertere*.

Prevesir : Pourvoir, fournir, préparer; *pervehere, pervestigare*.

Pervigil : Défenseur, soutien; *pervigil*.

Pery : Poiré, boisson faite de jus de poires.

Pès, *pez :* Paix, repos, tranquillité; *pax;* en bas Bret. *peoch*.

Dame Balaine estons en *pès*,
Accordons-nous, Sire Karesme;
Ge l'otroi bien, ce dist la Bresme,
Et li autres poisson après,
Tuit s'acordent à fère *pès*.

Bataille de Karesme et Charnage, vers 544.

La Roine est li arbres qui a porté tel fruit,
Dont gens par toutes terres auront *pès* et deduit,
Dex les escroisse en bien, et les treuist d'anui
Li Sires tous poissans qui fist et jor et nuit.

Sermon de Robert de Sainceriaux.

Pès : Poids, mesure; *pondus*. *Pès fals*, faux poids, dans l'Alphonsine de Riom.

Pesac, *pesas, pesaz :* Cosse de pois, paille de pois; de *pisum*.

Car peu pain avoit et mau giste,
En sa maison close de soif (sepes)
Avoit sovent et fain et soif,
Toute pelue estoit de fain,
En son lit n'éut *pesas* ne fain.

Gautier de Coinsi, liv. 1, chap. 10.

Pesage : Ce qu'on paie pour les marchandises pesées au poids public.

Pesagge, *pesatge :* Péage, sorte d'impôt.

Pesamment : Durement, à la plus grande rigueur.

Pesance, *pesantesce, pesantume :* Peine, ennui, malheur, chagrin, affliction; engourdissement, pesanteur, masse, cochemar, sorte d'oppression qu'on éprouve en dormant; de *pondus;* en Langued. *pessamën, pensamën*.

Car le travail et la destrece,
Et la *pesance*, et les annuis
Qu'elle avoit de jour et de nuis,
L'avoient faite moult jaunir.

Roman de la Rose, au portrait de Tristece.

Car méisme la *pesantume* cui il travellievent esragier sodainement, d'éaz travailhanz fors ragie, par k'ele n'atocheroit la fosse de Martin, ele donat un salt et si chaït lonz alsi ke fuianz la blezure de Martin.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, chap. 16.

Pescador, *pescéor, peschéor, peschieres, pesciere, peskiere :* Pêcheur, homme qui pêche et vend du poisson;

piscarius, *piscator*; en bas Bret. *pesketaer*, *pesquour*.

J'oï conter l'autre semaine,
C'uns *peschieres* de Pont seur Saine
Espousa fame baudement.
Fabliau du Peschéor de Pont seur Saine.

Pescaille, *peschalle* : Toute espèce de poisson pris à la pêche.

Peschage, *peschaige* : Pêche, l'action de pêcher, de prendre du poisson; *piscatus*.

Pescheau, *paisseau*, *paissel* : Pieu, piquet, échalas.

Pescheret (batel) : Nacelle de pêcheur.

Peschier, *peschiere* : Vivier, étang, pêcherie, poissonnerie; *piscaria*.

Peschier, *peskier* : Pêcher, prendre du poisson; *piscari*.

Li vallés alloit chascun jor
Peschier en Saine en son batel,
Et si fesoit argent novel
Toutes les foiz que il peschoit,
Assez en vendoit et menjoit,
Et s'en pessoit moult bien sa fame.
Fabliau du Peschéor de Pont seur Saine.

Peschoire : Couleur de fleur de pêcher; de *persica*.

Peseil : Pilori, suivant D. Carpentier.

Peser : Chagriner, tourmenter, accabler, être à charge, fâcher, déplaire, incommoder; *ponderare*. *Il me pese* : Il m'est fâcheux.

Pesettes, *pezettes* : Lentilles; de *pisum*.

Pesibleté : Douceur, tranquillité d'ame, égalité de caractère.

Pesiel : Ce qu'on paie pour les marchandises pesées au poids public.

Pesiel : Botte, charge d'un certain poids, suivant D. Carpentier.

Pesme, *piesmes* : Très-méchant, très-mauvais, cruel, fâcheux, pénible, chagrinant, douloureux; *pessimus*.

Cil très *pesmes* leires vint avant, et se brisat lo soel ki ancor estoit novels.
Sermons de S. Bernard, fol. 52, R°.

Moult a cy vertueux baptesme,
Qui enta sans huille et sans cresme,
Salut d'invocation trine,
Qui tout peut sans nombre et sans esme,
Qui enchasse l'esperit *pesme*,
Par sa vertu puissant et digne
Qui partout rend l'âme benigne,
Et en trait toute riens maligne.
Testament de Jehan de Meung.

Pesne : Essuie-main.

Pesnes : Les bouts de laine qui restent attachés aux ensubles, lorsque l'étoffe est levée de dessus le métier.

Pesoit : Fâchoit, tourmentoit, chagrinoit.

Pesols : Pois, légumes; de *pisum*.

Pesquerie : Pêche, action de prendre du poisson; *piscaria*, pour *piscatus*.

Pesquerie : Étang, vivier, lieu où l'on conserve le poisson; *piscaria*.

Pesquerie : Lieu où l'on vend le poisson, marché au poisson; *piscaria*; en bas. lat. *pesquerium*.

Pesquerie : Sorte de jeu.

Pesques : Lambeaux, pièces, morceaux, guenilles, chiffons; ce mot est encore usité en Normandie.

Chascune tel estor i livre
Que le prestres tout à delivre,
Ont mis et geté du manoir,
Et il s'enfuit, si fet savoir,
Lassez et traveilliez et vains;
Bien ert chéus en males mains,
Quar si cheveil contre mont tendent,
Et les *pesques* contre val pendent
De son sorcot et de sa cote,
En gage y a lessié sa bote,
Eschapez est de grant peril,
Moult a esté en grant escil.
Fin du Fabliau d'Aloul.

Pesquier : Réservoir, étang, vivier à mettre du poisson; *piscaria*.

Pesquier : Pêcher, prendre du poisson; *piscari*; en bas Bret. *pesketa*.

Pessa : L'ame; pensée, examen; *pensatio*.

Pessar : Examiner, considérer, penser; *pensare.*

Pessate : Pièce de terre semée de pois.

Pesse, *pesseau :* Espèce de peuplier, arbre qui croît sur le bord des rivières.

Pesse, *pesseau :* Pieu, piquet, échalas. *Ficher pesseaux,* échalasser.

Pesse : Morceau, pièce de terre ou d'étoffe; en bas. lat. *pecia, pessia.*

Pesse : Arbre, espèce de sapin; *picea.*

Pesselage : Palissade, ce qu'il faut pour garnir une vigne d'échalas.

Pesseler : Mettre des échalas à la vigne pour la soutenir.

Pessiel : Botte ou charge d'un certain poids, suivant D. Carpentier.

Pessiga: Déchirer, mettre en pièces.

Pessols : Bouts de laine ou de fil attachés aux ensubles.

Pesson : Lieu où paissent les cochons ou autres animaux; droit de faire paître, par les bestiaux, le gland et autres fruits ou herbes des forêts.

Pesson : Pieu, échalas.

Cordes de soye et d'or, *pessons*
Y ot por tenir les guerons.
Roman de Perceval.

Pessoun : Petit pieu, petit échalas; *paxillus.*

Et ly fondament del cimitrie autresi al environ com al entrée, et le *pessoun* del tabernacle et par environ del cimitrie.
Bible, Exode, chap. 38, *vers.* 31.

Et bases atrii tam in circuitu quàm in ingressu ejus, et paxilli *tabernaculi atque atrii per gyrum.*

Pestail, *pestax, pesteil, pestel, pestoil :* Pieu, piquet pour faire des palissades; pilon, instrument dont on se sert pour broyer, pulvériser; *pistillum.*

Cuidez que je ne vous congnoisse,
Qui me tient que je ne vous froisse
Les os, comme poussins en paste
De ce *pestail* ou de ceste haste.
Roman de la Rose.

Et gist entre les bras s'amie,
Et toutes fois n'y est il mie,
Et voit Jalousie venant,
Un *pestel* en sa main tenant,
Qui prouvez ensemble les trueve
Par Male-bouche qui contrueve.
Même Roman.

Pestéal, au pluriel *pestéauz :* Le bras depuis le coude jusqu'au poignet.

Dunkes fut sa morz respitie par lo space de dous jors, mais el tiers jor, hom ne seit par queil repons jugement de Deu, descirat ses mains et ses braz et ses *pestéauz* de ses denz, et ensi éissit del cors, et quant il fut morz, manes tot cil cui il avoit devant dit de ceste lumiere furent sostrait, et nuz en cele maison ne morut de cele tempeste, ki ne fut annunciez par la voiz de celui.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 26.

Tunc per biduum mors ejus dilata est, sed die tertia, quo occulto judicio nescitur, manus ac brachia lacertosque *suos dentibus laniavit, atque ita de corpore exivit; quo mortuo omnes illi quos prædixerat, ex hac protinus luce subtracti sunt, nullusque in illâ domo eâdem tempestate defunctus est, qui voce illius denuntiatus non esset.*

Pesteler, *peisteler, pesteiller, pesteller, peteiller, peteler, pisteiller :* Piler dans un mortier; fouler aux pieds, piétiner, frapper des pieds; battre, rosser, assommer, broyer, briser, casser, écraser, rompre, fracasser; de *pistillum.*

Mais se j'en puis oïr parler,
Ains que ce me soit advenus,
Et les bras ne me sont tenus,
Ou le pestel ne m'est ostez,
Je vous *pestelrai,* séur soiez.
Roman de la Rose.

Et cele maladie la contraignoit tant comme ele fu joene que aucune foiz ele démenoit son chief, aucune foiz à metre hors sa langue, aucune foiz retrère, aucune foiz hurter ses denz ensemble, aucune foiz ses doiz et ses mains par force clore et ouvrir souvent, et néis ses piez demener et *pesteler* la terre.
Miracles de S. Louis, chap. 4.

Pestilence : Peste, maladie épi-

démique et contagieuse; *pestilentia;* en anc. Prov. *pesteneancia, pestenencia.*

Pestis : Pâturage.

Pestoil : Pilon.

Pestor, *pestour, pestreur :* Pâtissier, boulanger; *pistor;* en anc. Prov. *pestrë,* et au féminin *pestourisso.*

Car li uns ert sovereins des botillers, et ly autres des *pestours.*

Bible, Genèse, chap. 40, *vers.* 2.

Nam alter pincernis præerat, alter pistoribus.

Pestre : Nourrir, repaître; manger, brouter; *pascere. Paistre le ciel:* Amuser, tromper le public, le repaître d'un espoir chimérique.

Je cuit que vous ne véez goute,
Rois, dist Aristote son mestre,
Or vous puet-on bien mener *pestre,*
Tout issi come beste en pré,
Trop avez le sens destempré,
Quant por une meschine estrange,
Voz cuers si durement se change,
C'on n'i puet mesure trouver.

Le Lay d'Aristote.

Pestril, *pestrin :* Fournil, endroit où l'on pétrit le pain; *pistrinum.*

Pesus : Pois, légumes; *pisum.*

Pesvissable : Saisissable en garantie, ce qu'on peut prendre en cautionnement.

Petagogue : Collége, lieu où l'on enseigne les belles-lettres; de *pædagogium.*

Petail, *petal :* Matras, dard avec une grosse tête. *Voyez* Pestail.

Petalléir, *peteiller :* Piler, concasser avec un pilon. *Voy.* Pesteler.

Petaud, *petaux, pitaux :* Sorte d'anciens soldats, selon Froissard; et gens de pied, paysans qu'on faisoit aller à la guerre, selon Monstrelet.

Peteiller, *peteler, peteller :* Fouler aux pieds, battre, frapper, maltraiter, vexer, tourmenter; piler dans un mortier.

Petellé : Pilé, battu, maltraité.

Petellement : Action de broyer, de piler, de fouler aux pieds.

Petelles : Fiente de chèvre.

Peterine : Vil, abject, méprisable.

Petier : Se promener à pied, marcher; en bas. lat. *pedare,* de *pes.*

Petillage : Ordonnance concernant les marchands.

Petit : Un peu; Ménage le dérive de *putitus,* diminutif de *putus;* d'autres de l'Hébreu *pethi. A petit :* Peu s'en est fallu.

En *petit* d'eure Diex labeure,
Tels rit au main qui au soir pleure,
Et tels est au soir corouciez,
Qui au main est joianz et liez.

** Fabliau d'Estula.*

Petitet : Très-peu; petit, jeune. *Bien petitet :* Fort peu.

Et ainçois que la dite Jehenne fust malade, ele ne clochoit pas, ainçois aloit bien droit et légièrement, et après ces choses toz jors, tout fust ce que ele clochast un *petitet,* ele ala du tens dessus dit bien et despechiéément, et fu saine et hètiée de la dite maladie.

Miracles de S. Louis, chap. 42.

Petitet, *petitiot :* Très-petit. — Une religieuse exorcisoit un possédé, le Diable lui répondit :

Et se ge èis fors de cestui, en cui enterrai? et par aventure paissoit la déleiz uns pors *petitez,* dunkes comandat la femme sainte none, disant : Eis fors de lui, et si entre en cest porc.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 21.

Et si de isto exeo, in quem intrabo? casu autem juxtà porcus parvulus pascebatur. Tunc sanctimonialis femina præcepit, dicens : exi ab eo, et in hunc porcum ingredere.

Petitoire : Demande faite pour être nommé titulaire d'un bénéfice; *petitoria.*

Petits freres bis : Frères Mineurs, Cordeliers.

Petoncle, *petoucle :* Sorte de poisson.

Petor : Chariot à quatre roues; *vetoritum.*

Petra : Fera manger, fera paître; de *pascere*.

En tel cas le prenierres doit metre les bestes en tel lieu en se justiche, que chil qui les bestes sont leur puist fere donner à mangier dou sien, car le prenierres ne les *petra* pas se il ne li plest.

Coutume de Beauvoisis, chap. 52.

Petrais : Poires sauvages.

Petrinal : Gros pistolet, inventé par les bandouillers des Pyrénées.

Pétrine : Poitrine, estomac.

Alisandre souvent vous monestai,
E uncore amonest cum je sai,
Ke vus gardez en ta *pétrine*,
Misericorde et doctrine.

Les Enseignemens d'Aristote.

Petruisage : Droit dû par les marchans fréquentant les foires.

Petteur, *pettour* : Nom de celui qui, à raison de l'office de la sergenterie qu'il possédoit en fief, avoit le droit singulier de se présenter tous les ans, le jour de Noël, devant le Roi d'Angleterre, et de faire un pet devant lui; de *peditus*, participe de *pedere*.

Petueil : Matras, dard à grosse tête; *pistillum*.

Petulque : Vif, alerte, pétulant, remuant, bondissant comme les agneaux et les chèvres; de *petulcus*.

Péu : Repu, rassasié; de *pascere*. Guiot de Provins, parlant des Chanoines de la Règle de S. Antoine, dit :

L'ordre des chanoines rieglez
Porroie-ge soffrir assez,
Qu'il sont trop netement vestu,
Et bien chaucié, et bien *péu;*
Il sont dou siecle plainnement,
Il vont par tout à lor talent.

Bible Guiot, vers 1644.

Peu : Colline, montagne, lieu élevé; de *podium*.

Peucture, *peuture* : Pâture, nourriture; *pastus*.

Peue : Grasse, bien nourrie.

Peufferie : Habits de friperie.

Peule : Peuple, multitude; *populus*.

Peuler : Peupler, multiplier, augmenter; *populari*.

Peulleul : Mur de bauge.

Peuls, *peus*, lisez *peüls*, *peüs* : Repu, rassasié, qui a assez mangé; de *pascere*.

Peuplade : Multiplication, action de peupler, augmentation.

Peuplade : Pépinière.

Peuplée : Populace, multitude, peuple; *populus*.

Peuplément : Signification, publication, dénonciation; *publicatio*.

Peupler : Publier, dénoncer, signifier; *publicare*.

Peuployé, *peuploié* : Peuplé, fréquenté; *populatus*. *Pays peuploié* : Pays bien peuplé.

Peuployer, *peuploier* : Peupler; *populari*.

Peus, *pex* : Piquet, pieu, échalas, pilotis; *palus*; en bas Bret. *peul*.

Par Tamise ont mis *peus* ferrés,
Et bien ficiés et bien serrés,
Que ja nul nef n'i entrast
Qui à honte ne perillast.

Roman du Brut.

Et nostre archier et nostre arbalestrier traioient à ciaus par dedans quarriaus et sajettes, mais ne lor valoient nule riens, car trop se deffendoient apiertement, et getoient tant de pierres et *peus* agus, et si avoit vilains qui as nostres jettoient as fondes les grans pierres poignans ki moult merveilleusement grevoient as nostres.

Ville-Hardouin, Mss., fol. 43, *V°*.

Pesson. *Voyez* **Pesson**.

Peusticet : Petite porte, guichet.

Peutre : Espèce de métal.

Peutrel : Poulain, jeune cheval.

Peuture : Nourriture.

Voirs est quant baux eschiet et il n'est nus qui le prengne ne qui vueille mainburnir les enfans, et il n'i a nus vilenages desquiex les enfans puissent estre soustenu, li Sires qui

tient leur héritage par defaute d'houme, leur doit livrer vesture et *peuture*, selon che que le fiéz est petiz, ou grant.

Coutume de Beauvoisis, chap. 15.

Peux, *paux* : Cheveux, poils; *pili*; poux, *pediculi*.

Pevle, lisez *peule* : Peuple, multitude; *populus*.

Et Job ki droituriers despensiers fut de la sustance de cest munde, signifiet lo féaule *pevle* qui est en mariage à cui il loist bien avoir en possession les choses terrienes.

Sermons de S. Bernard, fol. 133.

Job quoque substantiam hujus mundi benè dispensans in conjugio, fidelem designat populum terrena licite possidentem.

Pevoine : Sorte d'herbe; *pæonia*.

Pevrier : Marchand de poivre, épicier; de *piper*. *Pevré*, poivré.

Pex : Poix, résine; *pix*.

Pey : Pieu, bâton.

Peychon : Poisson; *piscis*.

Peychonier : Poissonnier, marchand de poisson; *piscarius*.

Peyre : Pierre, *petra*. *Peyres finantes* : Bornes, pierres qui indiquent les limites d'un héritage, &c.

Peyré, *peyrée* : Ouvrier qui travaille à la pierre, maçon; *petro*; en bas. lat. *peyratonus*.

Peys : Poids, mesure; *pondus*.

Peyssel : Pieu, échalas.

Peysseller : Échalasser.

Pez : Paix, tranquillité; *pax*.

Quant l'en apele home de ses membres, et il en fet *pez* por joutise en commune seüe à un de céaus qui a action contre li, de tant il est delivre vers autres gens.

Mss. de la Bibl. Imp., n° 8407, *fol.* 30.

Pezado : Les revenus de la paix; droit domanial établi pour la paix de Dieu; de *pax*.

Pezajhë, *piajhë* : Droit de passage, droit qu'on percevoit sur les chemins; *pedagium*. Voyez Péage.

Peze : Pois chiche; *pisum*.

Pezéau, *peziere* : Champ semé de pois chiches; de *pisum*.

Pezelous : Corrompu; d'où *char pezelouze*, qui a des marques de corruption.

Pezil : Péril, danger; *periculum*.

Pezoner : Piéton. *Voy.* Piétaille.

Phadagene : Ulcère qui ronge jusques aux os.

Phaisan : Coq sauvage de la grosseur d'une poule, faisan; *phasianus*.

Phaleré : Enharnaché; *phaleratus*; du Grec *phalara*.

Phanon, *fanon* : Ornement ecclésiastique qui se met sur le bras gauche; manipule des prêtres, du diacre et du sous-diacre; de *pannus*.

Phaseole : Haricot, fève; légumes; de *phaseolus*; du Grec *phaséolos*.

Phé : Serviteur, domestique.

Li Reis enquist si nuls fust remés del lignage Saul à qui il poust faire merci pur amur Jonathan, e uns *phé* fud de la maignée Saul, e out nun Siba.

Le IIe Livre des Rois, chap. 9.

Phesecien, *fusicien*, *phisicien* : Médecin, homme instruit dans la science de la nature; *physicus*. Voyez Mire et Fisicien.

Je faisoie le *phisicien*
Et allegnoie Galien,
Et monstroie œuvre ancienne
Et de Rasis et d'Avicenne.....
Et à tous les faisoie entendre
Qu'estoie drois *phisiciens*,
Et maistre des praticiens.

Roman du second Renard, fol. 19, *V°*.

Phichier : Figuier, arbre qui produit les figues.

Phié : Fief; *feudum*.

Philatere, *philathiere* : Reliquaire en forme de croix; de *philacteria*. Voyez Filatere.

Philautie : Amour extrême de soi-même, amour-propre; *philautia*.

Philippe : Monnoie d'or d'Espagne.

Phisicienner, *phisicienner* : Faire la médecine, la pratiquer.

Phisique, *physique :* La science et l'art de la médecine ; *physica ;* du Grec φυσικὴ.

> Trop croire *phisique* c'est folie ;
> Maint en l'an en perdent la vie,
> Pour ung que *phisique* en retorne,
> Je crois que deux elle en bestorne.
>
> *Roman du second Renard, fol.* 30.

Phiton : Nom d'un diable.

Phrise, *Phryze :* La Frise, province de la Hollande.

Phrison, *Phryson :* Qui est du pays de Frise. — Gargantua menant le Seigneur de Paynensac voir ses écuries, lui dit :

> Je vous donne (dist-il) ce *phryzon,* je l'ay eu de Francfort, mais il sera vostre, il est bon petit chevallet.
>
> *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 12.

Physeterе : Souffleur, sorte de poisson de mer.

Pi, *pie, piz, poux :* Puits ; *puteus.* Voyez Pis.

Piafart : Homme fastueux.

Piaffe : Faste, vaine somptuosité ; ce mot, ainsi que *piaffer* et *piaffeur,* n'ont été formés que du temps de Pasquier.

Piailler, *piauler :* Imiter la voix des petits poulets, ou des petits oiseaux qui appellent leur mère ; et au figuré, crier, pleurer ; *pipilare.*

Pialler, *pioller :* S'enivrer, boire à satiété. Les filoux, en terme d'argot, ont pris le mot de *piolle,* pour signifier, un cabaret.

Pialleur, *piolleur :* Buveur, ivrogne, pilier de cabaret.

Pials, *piax :* Peaux.

> Maintes y a horribles bestes
> Qui ont cors d'ome, et de chiens testes,
> Qui à leurs ongles tout arrestent,
> Et de *pials* de bestes se vestent.
>
> *L'Image du Monde.*

Pianche : Faute, crime qu'il faut ou que l'on doit expier ; *piamentum.*

Piarde, *piasse :* Espèce de hache ou de cognée.

Piaucelle : Pucelage ; de *pellicula.*

> Puis a les deux traus mesures,
> Il ne fu mie si dervez,
> Que tant ne l'ait traite et tracié,
> Qu'il a la *piaucele* percié.
>
> *Fabliau du sot Chevalier.*

Piaulard : Criard, bavard ; pleureur, homme qui se plaint sans cesse ; d'où *piauler,* pleurer.

Piaut, *piax :* Peau, la peau ; *pellis.*

Piautre : Étable, chenil ; *pastum.* *Envoyer aux piautres :* Envoyer promener.

Piautre : Espèce de métal.

Pible, *piboul, piboust :* Peuplier, arbre ; *populus ;* en bas Bret. *pibol.*

Pic, *picquois, pics, pis :* Montagne, éminence, lieu élevé ; *podium ;* hoyau ou marre de fer ; houe, espèce de bêche pour remuer la terre ; levier de fer pour remuer les pierres ; coup de taille ou du tranchant d'un instrument de fer taillant ; pivert, oiseau d'un assez beau plumage, d'un verd tirant sur le jaune. Quelques auteurs dérivent ces mots de *picus,* oiseau dont le bec droit et dur, est propre à percer l'écorce des arbres ; mais, selon Barbazan et moi, il vient de *vectum,* participe de *vehere,* bec ; ce qui m'autorise dans ma conjecture, c'est que l'Espag. *pico,* le Langued., le bas Bret., le Gall. *pic,* et la bas. lat. *pica,* sont pris également pour bec, chose pointue.

Picaude, *picauds :* Piqûre, égratignure, légère blessure.

> Et quant Saintré fut à cheval monté, incontinent se retrahist vers Messire Enguerrant, qui pour la douleur de sa main se faisoit ung peu habiller ; et quant il aperceut Saintré, luy dist : Hau, hau frere, frere, vostre Dame vous a-elle commandé que tels *picaudes* facies ainsi, à ceulx qui se jouent avecques vous.
>
> *Roman du Petit Jehan de Saintré, ch.* 42.

Picaus, *picauds :* En basse Normandie, ce sont des jeunes dindons.

Pichenarde (une donne) : Religieuse Bernardine, habillée de noir et de blanc, comme une pie ; de *pica;* en Langued. *picata,* tacheté, moucheté, tiqueté.

Picherquin : Le roitelet, oiseau.

Picher, *piché, pichet, pichier, pichiet :* Petite cruche, sorte de vase à boire, pot à l'eau ; *picarium, picatum ;* en bas Bret. *picher,* en Lang. *piché, pichero.* Voyez Ducange au mot Bicarium.

Hyram refist vaisselle de mainte baillie, pos e chanes e *pichers,* e furent tuit de orchal.
Le IIIe Livre des Rois, chap. 7, *vers.* 45.

Et lebetes, et scutras, et hamulas; omnia vasa, quæ fecit Hiram, de aurichalco erant.

Pichet : Mesure pour le sel ; petite cruche de terre ; *picatum.* Voyez Bichol.

Picois : Houe, pioche, bêche, sarcloir, hoyau, et tout instrument propre à remuer la terre.

E ces de Israel veneient as Philistiens pur aguiser e adrecier, e le soc, et le *picois,* e la coignée, e la houe ; kar rebuchié furent lur hustilz de fer les uns et les altres jusque al aguillon.
Le premier Livre des Rois, ch. 13, *v.* 20 *et* 21.

Descendebat ergo omnis Israël ad Philisthiim, ut exacueret unusquisque vomerem suum, et ligonem, *et securim, et sarculum; retusæ itaque erant acies vomerum, et* ligonum, *et tridentum, et securium usque ad stimulum corrigendum.*

Picorée : Petite guerre contre les bestiaux des paysans ; *bellum pecorarium.*

Picorner : S'enivrer, boire jusqu'à l'excès.

Picouil de faux : Manche ou bâton d'une faux. *Voyez* Pecoil.

Picquenaire : Soldat armé d'une pique ; en bas. lat. *picardus.* V. Pic.

Picquier : Fouir, creuser la terre avec un *pic;* battre les grains avec un fléau.

Picquois : Marre de fer. *Voy.* Pic.

Pictes : Ancien peuple d'Angleterre, qui, selon quelques historiens, n'est pas originaire de Scythie ; de *pictus,* participe de *pingere.* Ce peuple, ainsi que les autres barbares, se peignoit le corps.

Pictes : Les Poitevins, ancien peuple de l'Aquitaine ; *Pictones;* d'où *picte, pite, pitte,* petite monnoie hors d'usage, que l'on frappoit et battoit à Poitiers.

Pié, *piech, piei, pio, pioch :* Montagne, colline, élévation; *podium.*

Pié : Pied ; *pes. Lever le pié :* Se révolter.

Sires, fait donques la Dame, se jou m'osoie fier en vous, jo vous diroie bien pour çoi jou obeissoie du tout à iaus, car il m'avoient ja si *levé le pié,* que jou n'osoie à iaus parler ; il avoient fait sairement envers moi pour mon fil, mais pour çou n'est-il mie remés qu'il n'aient mandé deux fois le Marchis Guillaume de Monferrat, k'il venist à iaus pour çou que il voloient moi et mon enfant de toute nostre terre deshireter pour les Marchis mettre ens.
Ville-Hardouin.

Pieça, *piece, piece a, piecha, pieche, pieche a, piesa, piesce :* Temps, espace de temps, long-temps, depuis long-temps, terme, espace, intervalle de temps ; de *spatium ;* Ménage le dérive de *pitaccium,* et Martinius, de *pecia, pessia. Grant piece a,* il y a très-long-temps ; *une piece vous tarderez,* vous tarderez pendant quelque temps ; *à piece,* long-temps ; de *pieça ; très-pieça,* depuis très-long-temps ; *venir ou estre à chief de piece,* se ressouvenir, repasser dans sa tête les choses qui nous sont arrivées ; et non pas, venir à bout d'une affaire, d'une entreprise, comme le dit l'abbé Lenglet Dufresnoy, qui se trompe également, en

disant que ces mots signifient, loin, éloigné, espace de chemin. Les citations suivantes, dont les deux premières sont tirées du Roman de la Rose, publié par cet auteur, prouvent ce que j'avance.

Or vous dirai que vous ferez,
Une *grant piece* vous tiendrez
Du fort chastel aller voir.
Roman de la Rose.

ce qui signifie, vous serez long-temps sans aller voir le château, vous vous abstiendrez pendant long-temps de l'aller voir :

Premierement que bien soulasse
Celuy que mal d'amer enlasse,
A qui esperance s'accorde,
C'est doux penser que l'en recorde :
Car quant l'amant plaint et souspire,
Et est en deuil et en martire,
Doux penser *vient à chief de piece*,
Qui l'ire et le courroux despiece.
Même Roman.

Et si vous di bien sans mentir
Qu'Amors fust *grant piece a* perdue,
Se par un Clerc ne fust maintenue.
Fabliau du Jugement d'Amors.

Et bien auras ains que tu partes
Les douleurs d'amours essayées,
Tes forces y seront employées,
Tant qu'en pensant t'en troubleras,
Et une *grant piece* seras,
Ains com une ymage mue
Qui ne se crosle ne remue.
Roman de la Rose.

Trop vous êtes de cest amant,
Bel-acueil, *grant piece* eslongnez,
Que regarder ne le daignez;
Moult a esté pensis et tristes,
Depuis le temps que nel véistes.
Même Roman.

Mès il nous couvendroit une *grant pieche* hors issir de la matiere que nous avons entreprise. *Cout. de Beauvoisis, chap.* I.

Piece de candoile : Paquet, provision de chandelles.

Piecer : Mettre des pièces à un habit, le raccommoder.

Pié-cloux : Terme général pour désigner les lapins, les lièvres, les renards, &c.

Pié-cornier : Arbres qui se trouvent aux angles d'une vente de bois, et qui en séparent les différentes coupes.

Pié-main : Certaine mesure.

Pié-taillé ou **coupé** : Punition pour les larcins et autres crimes.

Pied, *sortie des petits pieds :* Accouchement; *faire des pieds neufs*, devenir enceinte; *faire des petits pieds, faire des pieds neufs*, accoucher; *les petits pieds font mal aux grands*, c'est lorsqu'une femme est enceinte. Despériers, dans sa v[e] Nouvelle, dit en parlant d'une fille grosse :

Il envoye soudain sa fille aisnée à deux ou trois lieux de là chez une de leurs tantes, sous couleur de maladie, par ce que l'avis des medecins estoit que le changement d'air luy estoit necessaire, et ce en attendant que *les petits piedz sortissent.*

Pied (perdre le) : Avoir le pied coupé par ordre de la justice, pour punition de vol ou de larcin.

Pied a chef, *le pied saisit le chef*, c'est-à-dire, que si l'on bâtit une maison sur un terrein qu'on a loué, et que le loyer finisse, la bâtisse appartient au propriétaire du terrein.

Pied a loy (mettre) : S'engager et être admis dans une société quelconque, sous condition d'en observer les statuts et d'en remplir les obligations.

Piedéal : Aiguillon dont on pique les bœufs.

Pied-fourché : Droit de pied-fourchu, c'est-à-dire, qui se lève sur les animaux qui ont le pied fourchu, comme les bœufs, les moutons, &c.

Pied-levé : Certaine redevance qui étoit due aux chanoines de Reims par l'archevêque.

Pied-levé : Sorte de jeu.

Pied levé (prendre au) : Sur-le-champ, à l'instant.

Pieffuy : Espèce d'arbre, peut-être le bouleau.

Piement : Liqueur composée de miel, de vin, et de différentes épices.

Piennes, *piegne* : Frange, bouts de laine ou de fil attachés aux ensubles qui restent au bout d'une pièce de toile ou d'étoffe de soie; de *pecten*; la frange est comme un peigne.

Pient : Ils peuvent; *possunt.*

Pié-poudreux : Étranger, marchand forain, qui court les foires.

Piequois : Pique, arme. *Voy.* Pic.

Pier : Boire. *Voyez* Pyer.

Pier : Pareil, égal, semblable; *par.*

Pier, *piere* : Père, chef de famille; nom donné par respect à un étranger; *pater.*

Li enfant se departent, li *piere* en fu dolans,
E li autre devient Mezopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans.
Roman d'Alexandre.

Pierge : Grand chemin, chaussée pavée ou ferrée; de *petra.*

Pierre : Paroître, se montrer; *parere.*

Pierre : Masse d'un certain poids. *Pierre de devise*, borne qui partage les héritages; *porter la pierre à la procession*, sorte de pénitence publique, à laquelle étoit condamnée une femme qui en insultoit une autre.

Pierrecin, *percin*, *persin* : Persil, plante potagère; *petroselinum.*

Pierrée : Conduit fait sous terre à pierres sèches, pour l'écoulement et la conduite des eaux; de *petra*; en bas. lat. *perarium.*

Pierrier, *pierriere* : Pierre, moellon, rocher; carrière à pierres; machine de guerre propre à lancer des pierres lorsqu'on assiégeoit des villes; Ménage dérive ces mots de *petraria*; en bas. lat. *peirera*, *peraria.* — Jehan de Meung, parlant de la mort de J. C., dit :

Il tent ses bras hault à son pere,
Son chief au pueple et à sa mere,
Esquelz le fruict de sa prière
Descent aussi come une escroix
Qui fendit la dure *pierriere*,
Qui de biere et de mort amere,
Ressourt maint mort à celle fois.
Testament de Jehan de Meung.

Mais il se tant d'engin avoit
Qu'une grant tour faire savoit,
Ne lui chaulsist ja de pierre,
Fust sans compas et sans esquierre,
Mesme de motes ou de fust,
Ou d'autre chose quelque fust;
Mais que cil eust dedans assés
De biens temporels amassés,
Et dressast sur une *pierriere*,
Qui gestast devant et derriere,
Et des deux côtes ensement
Encontre nous espessement
Tels cailloux que m'oyez nommer,
Pour soy faire bien renommer.
Roman de la Rose.

Pierrier : Bijoutier, joaillier.

Piert : Paroît, troisième personne de l'indicatif du verbe *pierre*, paroître.

Piert : Pieu, gros bâton.

Piesce : Espace de temps. *Voyez* Pieça.

Piesme : Mauvais, vilain, détestable; *pessimus.*

Piessate : Pièce de terre.

Piestre : Vif, gai, alerte.

Pietablé : Pitoyable, digne de pitié; de *pietas.*

Piétaille : Populace, menu peuple, canaille.

Piétaille, *pions* : Gens de pied, infanterie, milice, suite, compagnie; *pedites.*

Le fils au Comte Bastard prennent,
Qui lors vousist estre à Méun,
Et Chevaliers quarante et un,
Et quatre-vingt de leur *piétaille*,
Et grant nombre de menuaille,
C'on voit par courrous desvoier;
Li Rois les fait tous envoier,
Comment qu'il en ait destreces,
En prison par ses forterecés.
Guillaume Guiart, année 1241.

Pieterine, *peterine*, *poeterinnes* :

Vil, abject, méprisable, de peu de conséquence, de peu de valeur.

Qui me donrat ke si halte majestéis dignet rezoyvre mon offrande? dous *poeteriznes* ai, chier Sire, c'est mon corps et mon ainrme ces dous *poeteriznes* voerroie ju ke ju parfeitement puisse offrir el sacrefice de ton los!

Sermons de S. Bernard, fol. 105.

Quis mihi tribuat, ut oblationem meam dignetur majestas tanta suscipere? duo minuta habeo, Domine, corpus et animam dico: utinam hæc tibi perfectè possim in sacrificium laudis offerre!

Totevoies por petit poons estre racordeit à lui, por petit di, ne mies senz penitence totevoies, mais por ceu di por petit, car tote nostre pénitence n'en est mais k'assi cum une *peterine* chose. *Mêmes Sermons, fol.* 76.

Possumus reconciliari pro minimo; pro minimo, inquam, non tamen sine pœnitentia: sed quia minimum quiddam sit nostra ipsa pœnitentia.

Si uns hom poures et chaitis et ki est ausi come un nians averoit dolor si ses très *peterines* travals estoit à vos sens esploit, cum plus à droit se correcerat à vos li Sires de majestéit, si vostre durece ou vostre negligence aniantist les seies oyvres.

Mêmes Sermons, fol. 57, *V°*.

Si hunc tantillum vocis laborem inutilem esse doleret homo pusillus, immo et nihili: quam justius indignabitur Dominus majestatis, si tantam ejus operam nostra aut duritia, aut negligentia contingat evacuari.

Pietoier : Marcher, se promener; de *pes, pedis*.

Pietre : Pauvre, vil, abject, rampant, digne de pitié.

Pietrement : Pauvrement, mesquinement.

Pietrerie : Chose de mauvaise qualité, chose vilaine, chétive, méprisable.

Pietres: Espèce de petite monnoie.

Pieu : Tronc placé à la porte d'une église, pour recevoir les aumônes des fidèles.

Pieuchon, *piochon*: Pique, hache, pieu ferré; sorte d'arme; petite pioche, instrument de fer emmanché de bois, pour remuer et cultiver les terres : ce terme est encore en usage dans la Bourgogne et le Gâtinois.

Pieument : Liqueur composée de miel, de vin, et de différentes épices; *pigmentum*.

Pieument : Mélisse, citronnelle.

Pieur : Pire, plus mauvais; *pejor*.

Asses en voi certes de tiex
Qui n'aiment pas taut à aquerre
Paradis, com richece en terre;
J'en conois certes plus de mil,
Qui sont *pieur* que ne fu cil
Que li Diables à cros de fer,
Atrainerent en enfer.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 10.

Piex : Pieu, piquet, levier; *palus*.

Lor véissiez haster vilains,
Piex et machües en leurs mains.

Roman du Rou, cité par Borel.

Piez, *piés* : Pieds; *pedes. Avoir de froid aux pieds*, être jaloux.

Or le mary, sçachant que c'estoit de vivre, ne se monstroit point *avoir de froid aux pieds* : mesmement à la nouveauté, ne se défiant pas grandement d'une si grande jeunesse qui estoit en sa femme, ne de l'honnesteté de son amy. *Despériers, Nouvelle XVIII°*.

Il abaissanz lo haterel de sa roide crueltéit à ses *piez*.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *fol.* 98.

Pifart : Sorte d'étoffe.

Piffre, pour *fifre* : Instrument de musique militaire; *piffarus;* en Italien *piffaro*.

Pifre : Nom injurieux donné aux hérétiques Albigeois de Flandre, auxquels on reprochoit, entre autres vices, celui de la gourmandise; *pisflus;* de là vient qu'on employa ce mot pour désigner les gros mangeurs et les gourmands.

Pigache : Sorte de parure dont les femmes ornoient les manches de leurs robes.

Pigment, *piment :* Vin rouge, vin haut en couleur, vin rosé; liqueur composée de vin, de miel, de cannelle et d'autres épices; de *pigmentum;* en bas Bret. *pimant.* Voyez la citation de Paré.

Pigne : Peigne; *pecten;* espèce de peigne à l'usage des couvreurs en chaume; d'où *pigner,* se servir de cet instrument.

Pigné, *pignée :* Ajusté, arrangé; *pectinatus.*

Pigné : Celui qui a du mal aux parties secrètes.

Pigner : Se dit, selon D. Carpentier, du bruit que fait une charrette mal graissée.

Pigner : Peigner, s'ajuster; *pectinare;* et non pas, se farder, comme le dit l'auteur du Glossaire du Roman de la Rose, qui renvoie à ces vers :

> Visaige eut bel, doulx et alis,
> Elle estoit gresle et alignée,
> N'estoit fardée ne *pignée.*
> *Roman de la Rose.*

> Ses dents aguisoit d'un sabot, ses mains lavoit de potaige, se *pignoit* d'ung goubelet, s'asséoit entre deux selles le cul à terre.
> *Rabelais, liv.* I, *chap.* II.

Pigneresse : Cardeuse de laine; *pectinaria.*

Pignet : Arbre, espèce de pin, de sapin; *picea.*

Pignéure : Saisie, main-mise par autorité de justice; *pigneratio.*

Pignier : Peigner, accommoder les cheveux; *pectinare. Pignier laine :* Carder la laine.

> Environ l'an de Nostre-Seigneur mil deus cens LX et XII, endementières que Orenge de Fontanay, de la dyocèse de Baieues, demorant à Paris par trente ans en la méson Morice, le tisseran de draz, pour *pignier laine* pour gaaigner son pain, si com ele avoit acoustumé, une grief maladie la prist en son braz destre et eu coude de celui braz.
> *Miracles de S. Louis, chap.* 58.

Pignier : Cardeur de laine; *pectinarius.*

Pignier : Peindre; *pingere.*

Pignite : Terre argileuse.

Pignolat : Dragée faite avec le noyau de la pomme de pin.

Pignole : Peine, embarras. *Laisser quelqu'un dans la pignole,* l'abandonner dans le péril.

Pignon : Partie qui va en triangle, et la plus élevée d'une muraille, ou du mur d'un bâtiment.

Pignon : Caque de harengs.

Pionon : Morceau de lance.

Pignonciel : Étendard, bannière, enseigne.

Pignoratif (contrat) : Contrat de vente du bien d'un débiteur qu'il passe à son créancier, à charge de pouvoir le racheter quand il lui plaira; *pigneratitius;* en bas. lat. *pignorativum.*

Pignorer : Saisir, prendre en gage par autorité de justice; *pignerari;* en anc. Prov. *pignorar.*

Picoriaus : Grands chemins, suivant D. Carpentier.

Pigour : L'artisan qui fait les mesures appelées *peghes.*

Pigre : Paresseux, fainéant; *piger.*

Pil : Sorte d'arme, espèce de massue, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec un pilon; de *pistillum.*

Pila : Porte, entrée; du Grec *pyle, pulé.*

Pilage : Servitude par laquelle on est tenu de mettre en *pile,* ou d'entasser les gerbes ou le foin de son seigneur.

Pilate (en estre) : Se décharger des suites d'une affaire, comme fit Pilate, s'en laver les mains.

Pile : Trébuchet à peser, sorte de balance; *pila.*

Pile : Boule, balle; vase à recevoir de l'eau.

PILE, *pilet* : Pieu, bois armé de fer ; *pilum*.

PILENTE : Sorte de voiture ; *pilentum*.

PILER, *pileret* : Colonne, pilori ; *pila* ; du Grec *pylé* ; en bas. lat. *pilarium* ; en bas Bret. *piler*.

Molt devroit avoir grant paor
Cil qui une fort arbaleste
Verroit toz jors de trere preste
A lui, et si fust bien liiez
A un *piler*, et atachiez
Qu'il ne péust le cop guenchir;
Encor sommes nous de morir
Plus certain que il ne seroit;
Qar l'arbaleste espoir faudroit,
Son cop tireroit ou çà ou là,
Mès la mort ne se faindra jà :
Contre son cop ne puet guenchir
Nus hom, ne movoir, ne fuir.
Bible du Chastelain de Berze, vers 508.

PILET, *pile, pilete, pilot* : Dard, javelot, trait d'arbalète ; *pilum*.

Volent *pilet* plus que pluies en prés,
Et les sajetes et carriax empanés.
Roman de Garin.

PILET : Pilon, ce qui sert à piler ; *pistillus*.

PILETE : Espèce de massue, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec un pilon ; de *pistillus*.

PILETTE, *pilete* : Pilule, petite boule ronde ; le jaune d'un œuf. — Guiot de Provins, parlant des médecins, dit :

Trop sont costous et trop se vendent,
Et les meillors morsiaux deffendent;
Je lor claim quite lor *piletes*,
Certes qu'eles ne sont pas netes.
Bible Guiot, vers 2614.

PILFÉER, *pilféier* : Voler, dérober ; en bas. lat. *pilare, expilare* ; en Angl. *to pilfer*, escamoter.

PILLARET, *pilloire* : Pilori, poteau, marque de justice.

PILLE : Butin pris sur l'ennemi.

PILLE : Certaine mesure pour les grains.

PILLE : Argent monnoyé.

PILLEMAILLE : Maillet à jouer au mail.

PILLÉS : Grand bâton de sapin, dont la partie supérieure étoit recouverte de cire blanche, avec différens ornemens en or et en couleur, sur lequel on posoit un cierge ; de *pila*.

PILLETTE : Pilon, ce qui sert à piler ; *pistillus*.

PILLEUR : Voleur, pillard ; nom qu'on donnoit aux compagnies de gens de guerre qui ravageoient le royaume.

PILLEVILLE : Plaque, suivant D. Carpentier.

PILLE-VUILLE : Monnoie des évêques de Toul.

PILLIÇON : Vêtement garni de peaux ou de fourrures. *V.* PELIÇON.

PILLON : Bonde, bouchon ; de *pistillum*.

PILLORISER : Attacher au pilori.

PILLORY : Ornement de cou pour les femmes.

PILLOTTE : Noisette qui quitte son enveloppe ; en bas. lat. *pilota* ; boule, paume à jouer.

PILLOUERE : Pillule. — Pathelin parlant au Drapier, dans son prétendu délire, lui dit :

Ces trois petits morceaux bécuz,
Le m'appellez-vous *pilloueres* ?
Ilz m'ont gasté les machoueres ;
Pour Dieu! ne m'en faites plus prendre,
Maistre Jean : ilz m'ont fait tout rendre ;
Ha! il n'est chose plus amere.
Farce de Pathelin.

PILON : Un sol d'argent.

PILONETE : Petit marteau en forme de pilon ; de *pistillum*.

PILORI : Poteau qu'un seigneur haut-justicier faisoit élever pour placer ses armes ; sorte d'échafaud où l'on exposoit les malfaiteurs et les criminels, sur-tout ceux qui avoient prévariqué dans leurs fonctions ; *piluricium* ; en bas. lat. *pilorium*.

Pilorisation, *pilorisement :* Supplice, tourment; condamnation au pilori, punition du pilori.

Piloriser, *pilorier, pilorieusement punir :* Attacher au pilori, condamner au pilori; au figuré, se moquer, railler, tourmenter.

Tu veulx ton corps desguiser,
Et vices auctoriser
Contre le saint Evuangile;
Pour faire *piloriser*
Enfin, et martiriser
Ton âme, que dois priser
Plus de cent mondes ou mille.
Dance aux Aveugles.

Il n'est desmesurée angoisse,
Qu'en cuer donné en convoitise;
Car l'ardeur le rompt, art, et froisse,
Et tousjours feu sur feu attise :
Il se traveille et *pilorise*,
Et sy n'aura jamais assez,
Tant que ses jours seront passez.
Même Dance aux Aveugles.

Pilot : Pile, tas, monceau; trait d'arbalète; *pila*.

Piloter : Piler, broyer, écraser avec un pilon; *pistare*.

Pimant, *pigment, piment :* Vin rouge, vin préparé avec des épices; *pigmentum*.

Encor vous en jure et tesmoing,
Le palu d'enfer à tesmoing,
Que je ne beuvrai de *piment*
Devant un an, se je ne ment.
Roman de la Rose.

Piment : Mélisse, citronnelle.

Pimpeloré (drap) : Drap qui est à feuilles de pimprenelle, autrefois *pimpinelle*.

Pimperneau, *pinperneau, pinpreneau, piperneau, pippreniau, pipreneau :* Espèce de poisson; le *sparus* des Latins.

Pimpinelle : La pimprenelle, plante qui arrête les hémorragies; *pimpinella ;* en bas Bret. *pinpinella*.

Pimpousaie, *pimpousée :* Femme qui fait la délicate, la précieuse.

Pinage : Sorte d'impôt.

Pinaie : Lieu planté de pins.

Pinart : Sorte d'ancienne petite monnoie.

Pinchemoraille : Sorte de sauce.

Pincteur : Peintre, dessinateur; *pictor*.

Pingne : Peigne; *pecten*.

Pinhadart : Sorte d'arbre.

Pinier, *pinnier :* Peigner, arranger, ajuster; *pectinare*.

Pinna : Le haut, le faîte, le comble d'un édifice.

Pinot, *pineau :* Espèce de raisin.

Pinpreneau, *pinpreneau :* Sorte de poisson; le *sparus* des Latins.

Pinpernel : Dispos, léger, alerte.

Pinsse : Pièce, morceau.

Pinssinonner : Passer un bac, suivant D. Carpentier.

Pintage : Droit d'étalonner les mesures, et ce qu'on paie pour cela.

Pintat, *pintot :* La moitié de la pinte, une chopine.

Pinthe : Pinte, mesure de vin ou autre liquide.

De ce faire il estoit tant coustumier, qu'au seul son des *pinthes* et flaccons, il entroit en exstase, comme s'il goustoit les joyes de paradis. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 7.

Pintier : Potier d'étain.

Piochet, *piochon :* Petite pioche, instrument à remuer la terre.

Piois, *piouez :* Gazouillement, ramage des oiseaux; *pipulum*.

Piolé : Moitié d'une couleur, moitié d'une autre, comme la pie.

Pioler : Peindre, bigarrer, parer de diverses couleurs.

Un arc en leur poing prendre seulent,
Ou deux ou trois quant eles veulent,
Qui sont apellez arcs celestres,
Dont nul ne sçait s'il n'est bon maistres
Pour tenir des regards escole,
Coment le soleil les *piole*.
Roman de la Rose.

Car s'il veulent autre fois traire
Nouveaulx arcs lor convient faire,

2

Que le soleil puist *pioler*,
Qu'il convient autrement doler.
Même Roman.

Pion, *pilton :* Fantassin, soldat dont on se servoit pour aplanir les chemins, ouvrir les tranchées. *Voyez* Piétaille.

Grans et menuz de toutes régions,
Viennent à moy par cens et milions,
Qui tous les jours se veulent à moy rendre,
Et s'offrent tous estre mes champions:
Mes gens d'armes, mes archiers, mes *pions*,
Pour tous mes drois et querelles deffendre,
Et pour tousjours mon povoir plus estendre;
Je reçoy tout dès le grand jusqu'au mendre;
Car puisqu'ilz sont en service venus,
Ils serviront moy et Dame Venus.
La Dance aux Aveugles.

Pion, *pione :* Étoupe, selon D. Carpentier.

Pionnaige : Le métier, et l'ouvrage d'un pionnier.

Pionnier : Vigneron, parce qu'il fouille et remue la terre. Dans l'Auvergne et dans le Berry, ce sont des gens qui travaillent à faire des fossés, à essarter des terres, à faire de gros ouvrages; gens qui se servent de la houe, de la pioche et autres outils propres à remuer la terre.

Pior, *piour :* Pire, plus méchant, plus mauvais; *pejor.*

Empirier ne porroient-il,
Coment amenderoient-il,
Qu'il n'ont vergoingne ne péor,
Que il ne puéent estre *pior,*
Il n'ont ne doute ne peor
De Deu, ne dou siecle vergoingne.
Bible Guiot, vers 107.

Piot, *pyot :* Du vin; du Grec *piô, pinô.* Il est encore en usage dans les chansons et parmi les compagnies grivoises.

Mais tout ainsi comme Noë le sainct homme, auquel tant sommes obligez et tenus de ce qu'il nous planta la vigne, dont nous vient celle nectaricque, delitieuse, pretieuse, celeste, joyeuse, deïficque liqueur, qu'on nomme le *piot,* feut trompé en le beuvant : car il ignoroit la grande vertus et puissance d'icelluy.
Rabelais, liv. 2, *chap.* 2.

Pipage, *pipaige :* Droit sur le vin.

Pipau, *pipe, pipeau, pippe :* Instrument de musique champêtre, chalumeau, espèce de longue flûte ou de cornemuse dont le bourdon avoit trois pieds, et portoit au bout vers le pavillon, un petit *pannonceau* ou drapeau triangulaire; *pipa;* en Langued. *pioulël;* au figuré, tromperie, fourberie, astuce.

Pipe : Bouton où s'accrochoit le fermoir d'un livre.

Pipe : Espèce de bâton.

Pipe : Mesure de grains et de vin.

Pipeloté : Ce qui est fort orné.

Piper : Prendre les oiseaux à la pipée; *pipire.*

Piper, *pipper :* Jouer de l'instrument appelé *pipe;* au figuré, tromper, séduire, escroquer, attirer par ruse, par caresses.

Piperie : Action de jouer de la *pipe;* au figuré, fourberie, tromperie, séduction.

Piperneau, *pippreniau, pipreneau :* Espèce de poisson; le *sparus* des Latins.

Pipes : Dans la Bourgogne et le Gâtinois; c'est ce que nous appelons, à Paris, des narcisses, fleurs printanières venant d'oignons; on les distingue en *pipes blanches* et *pipes jaunes,* et ces dernières ne sont point appelées narcisses à Paris; les simples de ces fleurs jaunes, qui viennent communément dans les prés et sur les bords des rivières, ont en effet la figure d'une pipe.

Pipeur : Celui qui joue de l'instrument appelé *pipe;* au figuré, trompeur, fripon, escroc.

Pipier, *subst. :* Cri du poussin ou du pigeon.

Pipier : Crier comme les poussins ou les pigeons.

Pipion : Pigeon, oiseau domestique qui vit dans un colombier ; *pipio*.

Pipoler, *pipouler* : Parer avec soin, enjoliver, parer, orner.

Piquant : Piqûre, légère blessure ; *punctio*, suivant D. Carpentier.

Pique de Flandre : Sorte d'arme qui a été fort en usage.

Piqueman : Bâton garni d'un fer pointu.

Piquenaire : Piquier, soldat dont l'arme principale étoit une pique.

Piquer : Battre, fouler le bled ; *pungere*.

Piquerommier : Sorte de jeu qui se faisoit avec des bâtons pointus.

Piquoinnage : Piqûre, marque faite avec un instrument pointu.

Piquot : Espèce d'épée.

Piractique : De pirate, en pirate ; *piraticus*.

Piré : Chemin ferré.

Pirer, pour *birer* : Se réjouir, s'amuser.

Piretoins : Nom donné, par dérision, aux Bretons.

Piron, *pirot*, *pirote* : Oison, petite oie ; de *petrus*. Cette coutume de donner des noms propres à différentes espèces d'animaux domestiques, subsiste encore dans nos campagnes ; et il est très-commun d'y entendre appeler un âne, Martin ; une ânesse, Manon ; une chèvre, Jeanneton ; un mouton, Robin, &c. ; sans compter le nom de Margot, qu'on donne à toutes les pies ; Jacquot, aux merles, aux geais et aux perroquets.

Pis, *pect*, *péihs*, *péis*, *picte*, *piscte*, *piste*, *pits*, *pitz* : Poitrine, estomac, gorge, mamelle ; *pectus* ; pieu, piquet ; *palus* ; et puits ; *puteus*.

> Bras à bras se sont entrepris,
> Bras ont desus et desous mis ;
> Es les vous ensamble joustés,
> *Pis* contre *pis*, lès contre lès.
> *Roman du Brut.*

Pis : Pire, plus méchant ; *pejus*, *pejor* ; pied ; *pes*.

> Il soufferront ausi le *pis*
> Et moniage por uns dis,
> Et plus i menroit aspre vie
> C'est des ordres la plus faillie.
> *Bible de Berze, vers* 319.

Pis : Doux, miséricordieux, clément ; *pius*.

> Il est misericors et *pis*,
> Mès sa venjance est molt soltis :
> Molt done Dex fieres colées !
> De tantes granz en a données
> Dont il nos déust bien membrer.
> *Bible Guiot, vers* 880.

Pis assez, *assez pis* : Davantage, encore pis.

> Et quant le Seigneur de Saintré eut à chascun demandé, et en eurent dit ce que dessus est dit, et *assez pis*, il se tourna à Madame, et le genoil à terre, luy demanda son oppinion, comme aux aultres.
> *Roman du Petit Jehan de Saintré, ch.* 86.

Pisca : Depuis peu. *Voyez* **Pieça**.

Pischer : Prendre du poisson, pêcher ; *piscari*.

Pisne homme : Bonhomme, qui est simple et naïf.

Pissechien : Terme d'injure, valet de chien.

Pisser (envoyer quelqu'un) : Injure qu'on regardoit comme très-grave.

Pisseteur : Boulanger, fournier.

Pisson : Poisson ; *piscis* ; d'où *pissonerie*, poissonnerie, marché au poisson.

Piste : Mur de briques.

> Sur céo sonera mon ventre à Moab si com harpe, et mes entrailles al mur del tieules *pistez*. *Bible, Isaïe, ch.* 16, *vers.* 11.

> *Super hoc venter meus ad Moab quasi cithara sonabit, et viscera mea ad murum* cocti lateris.

Pisté : Pilé, broyé ; *pistus*.

Pistola : Epître, lettre, écrit ; *epistola*. *Pistola laouzable* : Lettre de recommandation.

Pistole : Courte et légère arque-

buse qu'on tenoit d'une seule main; elle fut inventée à Pistoie, ville d'Italie, et c'est de là que lui vint son nom.

PISTOLETADE : Coup de pistolet ou coup de poignard.

PISTON : Petit pied; *petiolus*.

PISTORI, *pistouris*, *pistre*; au fém. *pistourisso*, *pistresso* : Boulanger; *pistor*.

PISTOYER, *pistolier*: Petite dague, ainsi nommée de ce qu'on la fabriquoit dans la ville de Pistoie. *Voyez* PISTOLE.

PITANCERIE : Lieu d'un couvent où se faisoient les distributions de vivres pour les repas des religieux.

PITANCHE (blei à) : Bled destiné à fournir la pitance des moines.

PITANCIER : Officier claustral, celui qui étoit chargé de distribuer la pitance ou portion à chaque religieux d'un couvent ou d'une abbaye. M. l'Abbé des Sauvages dérive les mots *pitance*, *pitancier*, *pitancerie*, de la bas. lat. *pictancia*, *pitancia*; en anc. Prov. *pitancié*; ainsi dite de *pictavina*, ou portion monastique de la valeur d'une picte, monnoie des Comtes de Poitiers.

PITARNIER : En Bourgogne et en Gâtinois, c'est un broc, soit de terre ou de bois, avec quoi on porte le vin pour emplir les tonneaux; ailleurs on l'appelle *pichet*. Le mot *pitarnier* vient, par contraction, de *petit charnier*, qui, en Angoumois, signifie un broc fait de douves de merrein.

PITAUS, *pitaux*: Borel dit que ces mots et celui de *bibaux*, signifient des paysans que l'on faisoit anciennement aller à la guerre; mais Pasquier, liv. 8, chap. 2, col. 759, l'interprète par hypocrite, faux dévot; et il dit : Il n'est pas que les *pitaux* de village, pour couvrir leurs blasphêmes, n'ayent autrefois composé des vocables, où ce mot de *got* est tourné en *goy*; car quand ils dirent *vertugoy*, *sangoy*, *mortgoy*, ils voulurent, sous mots couverts, dire tout autant que ceux qui disent, vertu Dieu, sang Dieu, mort Dieu; encore en firent-ils un plus impie, quant ils dirent un *jarnigoy*, qui est tout autant comme s'ils eussent dit, je renie Dieu, &c. *Voyez* PETAUD.

PITE, *picte*, *pitte*: Petite monnoie qui valoit le quart d'un denier ou la moitié d'une obole; elle fut frappée à Poitiers: *pictavina*; en anc. Prov. *pito*.

PITÉ : Pitié, clémence, miséricorde, compassion, commisération; *pietas*.

Premier parlons d'humilité,
Contre le grant peché d'orgueil:
Elles ont doulceur et *pité*
En maintien, en cueur et en œuil;
Et devant chascun dire veuil
Qu'en elles n'est jamais fierté
Que pour garder leur chasteté.
Le Miroir des Dames.

PITÉABLE, *pitéant*, *pitéanz*, *pitéos*, *piteux*, *pitex*, *pitivous*, *pitous*, *pitoux*: Pitoyable, miséricordieux, sensible; digne de pitié, digne de compassion, misérable, infortuné; dévot, compatissant; *pietosus*.

Tantost en eust-elle pitié,
Car elle eut le cueur *pitéable*,
Très franc, très doulx et amiable.
Roman de la Rose, parlant de Franchise.

De mal faire ne se retarde,
Et fait dehors le marmiteux,
Si a le vis pâle et *piteux*.
Roman de la Rose, parlant de Papelardie.

PITEUX, *pitoux*: Jeux de théâtre, dans lesquels on représentoit des actions de piété; de *pietas*.

PITIÉ (donner en) : Donner à titre d'aumône.

PITOULONS: Nom de dérision donné aux Bretons; et peut-être piétons ou valets d'armée.

PITOUNS : Devins, sorciers.

PITOUS : Bon, humain, loyal, généreux; *pietosus;* en bas Bret. *pitous, pitus.*

(L'Empereur Conrad) moult fu bons Princes, et debonnaires et *pitous*, et grans de cors et moult biaus Chevaliers, bons et hardis, et bien entechiez de toutes bones teches.
Guillaume de Tyr, fol. 205, *V°.*

PITTENCE (faire): Dîner, se régaler.

PIÜE : Douce, miséricordieuse.

La dozisme joie ot la *piüe* Virgene au jour de la resurrection Nostre Seignor J. C.
La manière d'Ourer, Mss. de N. D.

PIULER : Crier comme les oiseaux au sortir de la coquille.

PIX, *piz :* Poix.

PIZ : Poitrine; *pectus*. Voyez PIS.

PLACAR : Sorte de petite monnoie.

PLACART : Ordonnance du Souverain, ainsi nommée de ce qu'on l'affiche et qu'on la colle contre les murs.

PLACE, *plache :* Plaise; *placeat.*

Trop me seroit orrible et fiere;
A lor maniere n'à lor ordre,
Ne me porroient-il amordre :
Encore cuevrent-il molt lor estre.
En lor ordre ne veuil je estre,
Por rien que je saiche ne voie
Ja Dieu ne *place* que g'i soie.
Bible Guiot, vers 1509.

PLACEAT : Placet, requête, supplique; de *placitus.*

PLACEL : Siége, chaise; on a changé l'*l* en *t*, et l'on a dit *placet*, pour une chaise sans dossier, un tabouret. *Voyez* PLACEAT.

PLACE MAIZIERE : Terrein où il y a eu une vieille masure.

PLACET : Assignation dans le for ecclésiastique; *placitum christianitatis.*

PLACHE : Canal, ruisseau tiré d'une rivière.

PLACHE : Lieu où s'assemblent ceux d'une même profession pour parler de leurs affaires; *platea, plaga;* en anc. Prov. *plats.*

PLACQUE : Sorte de monnoie.

PLACTE : Ballot contenant une certaine quantité de draps.

PLAET : Droit de relief, toute espèce d'impôts.

PLAGE, *plaige, plaigerie, plége, pléige, pléigerie :* Caution, sureté, garantie, promesse; Barbazan dérive ces mots de *plagæ*, rets, filets. Un homme qui *pléige* et cautionne, dit-il, se met dans de terribles filets; en bas. lat. *plegius, plaga;* en ancien Prov. *plag.*

Benoiz soit, Deus, ki por sa très grant charitéit dont il nos amat, nos tramist son chier fil, par cuy nos sommes reconcilyet et si avons paix à Deu, ensi k'il mismes est li moyeneres et li *plages* de cest reconciliement.
Sermons de S. Bernard, fol. 59, *V°.*
Benedictus, qui propter nimiam caritatem suam, quâ dilexit nos, misit nobis filium suum dilectum, in quo ei benè complacuit, per quem reconciliati pacem habeamus ad eum, et idem sit in nobis reconciliationis hujus et mediator, et obses.

Et de perdre sont à fiance
Cil qui pour lui en *plage* sont;
Ils sont levé et venu sont
Tuit si *plége* por lui véoir,
Il les a fait lez lui séoir,
Si lor a mostrée sa perte.
Jehan li Galois d'Aubepierre, Fabliau de la Bourse pleine de sens.

PLAGE : Pièce de terre; *plaga.*

PLAGES : Côtes, rivages, pays, contrée, région, province.

PLAGUE, *plage :* Plaie, blessure; *plaga;* du Grec *plêgê.* En mémoire des cinq plaies, à Notre-Dame de Paris, à Saint-Severin et quelques autres églises, on appelle *plage*, cinq morceaux d'étoffes pareilles à l'ornement du jour, et que ceux qui officient à l'autel à la messe ont l'un sur la tête, un autre à chaque bout des manches de l'aube, et deux au défaut de la chasuble ou tunique.

PLAGUE : Place, aire, lieu, superficie plane.

PLAICT, *plect :* Cheval de service dû par le vassal au seigneur du fief.

Plaid, *plait* : Querelle, dispute, débat; audience, lieu où l'on juge les procès; *placitum ;* en anc. Prov. *plag, plats.*

Plaidéor, *plaidéeur, plaidéoir, plaidéour, plaidoier :* Avocat qui dispute, qui plaide pour un autre; juge qui tient les plaids; *placitor.*

Plaider : Tenir les *plaids*, y présider; *placitare.*

Plaider, *plaidier :* Badiner, plaisanter, s'amuser, se moquer, chercher à en faire accroire.

Plaidereau : Plaideur, chicaneur.

Plaideriau : Avocat, procureur, juge.

> Tant à partout de *plaideriaus*,
> D'eschevins, de sergenteriaus,
> De larrons, de chapetéeurs,
> De hyraux, d'entregetéeurs,
> Que uns preudons ne peut mais vivre.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 10.

Plaideur : Procureur d'un monastère, celui qui en suit les affaires; *placitor.*

Plaidier, *plaidoier :* Plaider, suivre un procès, soutenir le droit de quelqu'un; quereller, contester; *placitare.*

> Car s'il y avient aulcun cas,
> Il n'y a qui *plaidoie* ou gaigne
> Synon maistre Yves de Bretaigne;
> La cause est, que quant il *plaidie*,
> Nul n'est pour l'adverse partie.
> *Le Testament de Nesson.*

Plaidoier, *plaidiu, plaidoieur :* Celui qui intente et suit un procès, querelleur, qui dispute; *placitor.*

> Or n'en faites dont pour moi rien,
> Fors que tant seulement pour Diu:
> Ore a eu vous trop fier *plaidiu*,
> Fait li Sires, et quant g'i iere,
> Je n'i ferai bien, ne proiiere.
> *Le Chevalier au Barizel, vers* 236.

Plaidoir : Lieu où se tiennent les audiences et les *plaids.*

Plaidoyable (jour) : Celui indiqué pour comparoir.

Plaids annaux : Plaids que tenoient tous les ans, à la même époque, les seigneurs hauts-justiciers.

Plaie : Contrée, région; *plaga.*

> Et de illoque s'entrespasse il desques à la *plaie* orientale de Jeth-fer et de Tacasin.
> *Bible, Josué, chap.* 19, *vers.* 13.
>
> *Et indè pertransit usque ad orientalem* plagam *Gethhepher et Thacasin.*
>
> Et à la *plaie* de l'occident et del tabernacle feras six tables.
> *Bible, Exode, chap.* 26, *vers.* 22.
>
> *Ad occidentalem verò* plagam *tabernaculi facies sex tabulas.*

Plaier, *player :* Blesser, meurtrir, couvrir de plaies.

> Sor Prelaz ai molt delaié,
> S'aucun à mort en ai *plaié*
> Por chose nule que dit aie,
> S'il muert, ai muire ce dit aie.
> * *Seinte Leocade, vers* 2255.
>
> Ces sept articles de foy vraye,
> Qui dressent quanque pechié *playe*,
> Sont figurés en maintes guises.
> *Testament de Jehan de Meung.*

Plaigar, *plaijha :* Plaider, parler, discourir; *placitare.*

Plaigerie : Gage, caution, sureté.

Plain : Rempli, plein; *plenus.*

Plain : Clairement, évidemment.

Plaindre d'armures : Demander des armes.

> Quant le Seigneur Dappremont ouy Gerard *plaindre d'armure.*
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Plaine : Plane, outil de charron; *planula.*

Plaine, *plaignes, plaingne :* Rue, place publique, lieu uni, rase campagne; *planitia ;* en bas Bret. *plaenen. Terre plaine*, terre qui est cultivée; *plain païs*, plaine, pays plat.

Plaint, *plains :* Complainte, cri douloureux, plainte, gémissement; *planctus ;* en Langued. *plan.*

> Amours en ses reseaux l'enlace
> Si fort qu'il ne scet comme il face,
> Et à soy-mesmes se complaint,
> Mais ne peut estanchier son *plaint.*
> *Roman de la Rose.*

Plainte : Quantité, multitude ; *plenitudo*.

Plaintéis, *plaintéif*, *plaintis*, *plantéis*, *plantis* : Pays cultivé et bien planté ; lieu planté d'arbres ou de vignes ; de *plenitas*, *plantarium* ; en bas Bret. *plantec*, *planteiz*.

Plaintif : Sac ; de *plenitudo*.

Plaintif (escrit) : Écrit contenant une plainte de quelqu'injure, ou la dénonciation d'un délit.

Plainz (procéder de), c'est-à-dire, sans observer les formalités ordinaires.

Plaion : Morceau de bois avec lequel le laboureur fait tourner le coutre de la charrue.

Plaireur, pour *flaireur* : Odeur, senteur, parfum.

Plais, *plaid*, *plaiderie*, *plait*, *plet* : Procès, traité, accord, convention ; conseil, avis ; *placitum*.

> En aucun lieu dou Royaume a jurés de la Court des Suriens, et n'i a point de Rois ; mais le Bailli de la fonde de ce lieu est com Rois et les *plais* des Suriens des quereles devant dites viennent devant lui.
> *Les Assises de Jérusalem*, *fol.* 8, *R°*.

Plaisamment : Commodément, aisément ; *placidè*.

Plaisance : Volupté, plaisir, joie ; de *placentia*, *placiditas*.

Plaisir : Droit de relief.

Plaisir : Volonté, desir, projet.

Plaissay, *plaissé*, *plaissié*, *plaissis* : Haie entrelacée, clos, parc fermé de haies. *Voyez* Plessis.

Plaisse. *Voyez* Plache.

Plaisséiz : Clos, parc fermé de haies.

> Par où vint-il de l'Abaie ?
> Sire, dit-el, par le postis
> Qui est devers le *plaisséiz*.
> * *Le Segretain*, *Moine*, *vers* 374.

Plaissier, *plaissier* : Courber, entrelacer, plier ; *plicare*. Voy. Plecer et Plessier.

Plaist : Droit de relief.

Plaistre : Place à bâtir, emplacement, masure ; *platea*.

Plait, *plet* : Toute espèce de redevance ; droit seigneurial consistant, de la part des vassaux, à donner une certaine redevance à chaque mutation de l'un d'eux. *Voy.* Plaid.

Plait : Dessein, projet, résolution. *Bastir un plait* ou *plet*, former un dessein, tramer un complot, machiner, conspirer ; *tenir plet*, parler, conférer.

> Droit à l'ostel Guillaume vait
> Où il avoit *basti son plait*.
> *Le Segretain*, *Moine*, *vers* 297.

> L'Empereres en s'en retournant de la gige, encontra cele matinée Aubertin ki tout ce malvais *plet avoit basti*. *Ville-Hardouin*.

Plait, *plet* : Assemblée où l'on juge les procès, et où l'on exige les droits seigneuriaux. *Grant plait* : Jugement dernier.

Plait, *ploit* : Pli.

> Quant vers nule autre arai amor,
> N'aiiés de çou nule paor,
> Amis, de çou m'aséurés
> Vostre cemise me donrés
> U pan desus ferai un *ploit* ;
> Congié vous doins u que ce soit
> D'amer celi qu'il deffera,
> Ou qui desploiier le porra.
> *Li Lais de Gugemer*, *vers* 543.

Plait : Discours, entretien, harangue.

> Quar il estoit tens de disner
> S'il éust le servise fait.
> Que vos feroie plus lonc *plait* ?
> Tant hucherent et ça et là,
> Que li prestres lor commença.
> *Du Prestre qui dist la Passion*, *vers* 16.

Plaits de la porte : Juridiction établie par S. Louis, et ainsi nommée de ce qu'on y rendoit la justice à la porte des palais de nos Rois ; elle étoit composée de trois ou quatre seigneurs, faisant les fonctions de juges et de rapporteurs : quelquefois nos Rois la présidoient.

Plaix, *plaiz* : Haie faite de branches entrelacées.

Plamé, pour *palmée* : La main ouverte dans toute son étendue, la main pleine; *palma*.

Plamëns : De suite, sur-le-champ.

Plamuse : Coup du plat de la main sur le visage, soufflet.

Planal : Siége, chaise, fauteuil, banc, escabelle.

Planarat, *plammorate*, *planarati* : Charrue, charrue garnie de roues; *plani-aratrum*.

Planche : Certaine mesure de terre.

Planchéir, *planchéyr*, *planchier* : Planchéier, faire un plancher de telle matière que ce soit, garnir ou couvrir de planches; de la bas. lat. *plancatum*; en anc. Prov. *planca*, planche.

Plancher, *planchier* : Planche, soliveau; chambre haute, grenier.

Planchiere : Saillie, avance faite avec des planches.

Planchon, *plançon*, et ses diminutifs *planchonchel*, *plançonnet* : Épieu, sorte de pique ou bâton de défense.

Plancke : Planche.

Planckier, *plancquier* : Plancher.

Plandist : Plaignit; de *plangere*.

Planeck : Plaine, pays plat; *planities*.

Planer : Défalquer, soustraire une somme d'une autre; de *planare*.

> Cuers, se tu trop vilains n'en iés,
> Jà ne li oncles, ne li niés
> N'ierent de mon escrit plané,
> Quar en ceus ert mes liges fiez.
>
> *Li Congié Jehan Bodel d'Aras*, vers 25.

Plangé, *planiel* : Aplani, uni, poli; *planus*.

Plangié, *plangier*, *prangire* : Temps durant lequel on met les bestiaux à couvert des ardeurs du soleil.

Planier, *pleinier*, *plenier*; au fém. *planiere*, *pleiniere*, *pleniere* : Rempli, plein, entier; *plenus*; chose droite, unie, égale; de *planus*; et comme verbe, aplanir, polir, rendre égal et doux, raser; *planare*.

> E sil frai de Jerusalem cume fait l'ai de Samarie, et del lignage Achab, si la destruirai, e abaterai, e aplanierai, si cum sult *planier* tables de graife.
>
> *IVe Livre des Rois*, ch. 21, vers. 13.
>
> *Et extendam super Jerusalem funiculum Samariæ, et pondus domus Achab : et delebo Jerusalem, sicut deleri solent tabulæ.*

Planive : Uni; d'une seule couleur; *planidus*, *planities*. *Draps de lanure planive* : Drap uni, d'une seule et même couleur.

Planquer : Placarder, afficher.

Planson, *plançon* : Branche de peuplier, de saule, &c.

> Li uns des ars si fu d'un bois
> Dont li fruit iert mal savorez;
> Tot plains de neuz et bocerez
> Fu li ars desoz et deseure,
> Et si estoit plus noirs que meure.
> Li autres ars fu d'un *plançon*
> Longuet et de gente façon,
> Si fu bien poinz et bien dolez,
> Et si fu molt bien pipolez.
>
> * *Roman de la Rose*, vers 916.

Planté, *plantée*, *plantéis*, *pleintéis*, *plenté* : Plant de jeunes arbres, pépinière; *planta*, *plantarium*; plus, davantage, abondance, quantité; *plenitas*. *A planté*, abondamment; *à grant planté*, à grande quantité, à profusion, en grand nombre, en grande abondance; *plenissimé*.

> Si prirent trez et fus et *grant planté* de mairien et de tables, si clostrent et herderent icele fraiture dou mur qui estoit cheu et se mistrent à deffendre celui lieu.
>
> *Le Continuateur de Guillaume de Tyr*, fol. 329, R°.

Plantée : Assemblée de jeunes gens des deux sexes, qui se faisoit le soir en hiver dans les maisons particulières.

Plantéice, *planthéiche* (rente) : Celle qu'on fait pour une pépinière.

rîin, *plantéys* : Marcotte, de vignes.

rîis, *plaintéiz*, *plantéiz*, : Plante, plantation, action ter; *planta*, *plantatio*; terıné sous un cens pour y planı vigne; en bas. lat. *plantum*.

emenz del soleil et li couchemenz,
z de la terre et li chaingemenz des
t voirement miracle et grant mira-
tantes fiéies les avons véuz, ke nuls
e mais i praignet warde.
Sermons de S. Bernard, *fol.* 33.

TÉIS, *plantis* : Plant d'arbres ignes.

TÉIVEMENT, *plantivement*, *usement* : Abondamment, ent; *plenissimè*.

e nouvel faonement,
li Dieu *plantéivement*.
Ovide, *Mss. cité par Borel.*

TIEUX, *planteureux*, *planplantivous*, *plantureux*, *plan*. *plenteuros*, *plentieux*, *plentivous* : Gras, fertile, abon*lenus*.

e est moult fors, et alenie,
t *plentivouse* et garnie.
Philippe Mouskes, *fol.* 332.

TIN : Branche de saule ou arbres qu'on choisit pour ; ce mot signifie aussi, appene première sentence.

TIVOUSEMENT : Abondampleinement, en quantité.

nt il orent fait en cele roche un canaues fu raempliz d'aigue, laqueile suffiaument k'ele joskes à or fluist *ement*.
il. de S. Grégoire, *liv.* 2, *chap.* 5.

e in ea concavum locum fecissent, *qua repletus est : quæ tam suffimanavit*, *ut nunc usque* ubertim

TO-VIT : Vigneron, planteur e.

PLAQUE, *plaquar* : Petite monnoie d'argent frappée, dit-on, sous Charles VII; *placa*.

PLAQUER, *plaquéir*, *plaquier* : Apposer, appliquer, couvrir, faire une *plaque* ou une marque à quelque chose, marquer; du Grec *platus*.

PLASMATEUR : Facteur, créateur.

PLASMATION : L'art de faire des ouvrages d'argile; de *plasmatura*, pour *plastica*.

PLASMER : Créer, imaginer, former; *plasmare*.

PLASSAGE, *plassaige* : Ce qu'on payoit au seigneur pour avoir le droit d'étaler des marchandises aux marchés ou aux foires.

PLASSER : Plier, entrelacer, envelopper; *flectere*.

PLASSIS : Haie faite de branches entrelacées. *Voyez* PLAIX.

PLASTRE : Lieu, terrein, masure, sol propre à bâtir; en bas. lat. *plastrum*; du Grec *plassô*, créer, former.

PLASTREAU : Emplâtre.

PLAT NUPTIAL : Ce qu'un vassal devoit présenter à son seigneur, en viande, pain et vin, le jour de ses noces. *Maison plate*, qui est sans défense, qui n'est pas fortifiée; *terre platte*, qui est en friche, qui n'est pas cultivée.

PLATAGE, *plazéage* : Sorte d'impôt qui se levoit sur les marchandises qu'on vendoit et crioit dans les places publiques et dans les rues.

PLATAINE : Patène, vase sacré.

PLATAINE : Table de marbre.

PLATE : Lingot, lame d'or ou d'argent.

El pavement fud de primes li marbres culchiez e de sur tables de sap serréement juintes e bien assis; puis tut cel espuer fud cuvert et adubez de *plates* d'or ki ert très fins e esmeres.
IIIe Livre des Rois, *chap.* 6.

PLATE : Barre de fer.

Platte : Gant fait de lames de fer.

Plateau : Planche ou soliveau.

Plateinne : Plaque de toute espèce de métal.

Platel, *plateau, platiau, platyau :* Plat, terrine, assiette, bassin, &c; de *platellus, plateus, plautus.*

> Mon mari qui de males broches
> Ait crevez les iex de la teste,
> Demande poisson à areste;
> Et cil qui fu de male part,
> Li a tornées d'une part,
> Se li a mis en son *platel,*
> Puis les cuevre de son mantel.
> *Fabl. de sire Hains et de dame Anieuse.*

Platelée : Ce que contient un plat.

Platene : Planète, étoile; *planeta;* en bas Bret. *planedenn.*

Platine : Fer à cheval.

Platte : Ballot contenant une certaine quantité de draps.

Platuse : Plie, espèce de poisson.

Plauder, *playouder :* Corriger, reprendre avec sévérité, battre, frapper, blesser; *plaudere.*

Plaujon, *plongeon :* Amas ou tas de gerbes placées la tête en bas.

Playdoyeur, *pléadeur :* Plaideur. *Voyez* Plaidoier.

Playe a banlieue : Blessure qui est punie de bannissement.

Playe leyau : Blessure pour laquelle on doit une amende au seigneur.

Playe perciée : Plaie ouverte et avec effusion de sang.

Player : Blesser. *Voyez* Plaier.

Playon. *Voyez* Plaion.

Plazezage : Ce qu'on payoit au seigneur pour le droit de place ou d'étal aux marchés et aux foires.

Pléader : Plaideur. *V.* Plaidoier.

Plèbe : Peuple, populace; *plebs;* en bas Bret. *pleiber. Expression plèbe,* expression basse, populaire; *plébéïens,* le peuple, la commune, *plebeius; terre plébéïene,* pays peuplé.

Plecte : Vaisseau, barque plate; de *plecta.*

Plédéoir, *plédéor, plédéour, pléidéoir :* Avocat, qui dispute, qui plaide pour un autre; *placitor.*

> Le *plaidéoir* doit estre loyau et féable, que il doit bien et loyaument conseiller tous céaus et toutes celles à qui conseil il est donés, et pléidéer pour eaus loyaument.
> *Les Assises de Jérusalem, chap. 8.*

Plédier, *pléder, pléidéer :* Conduire, défendre et plaider une affaire, parler, discourir; *placitare;* en anc. Prov. *plaigar.*

> Toz li poissons de la hors put.
> Put ! fet Sire Hains, Dieu merci,
> J'en vi ore porter par ci
> De si bons dedenz un panier.
> Vous en porrez ja tant *plédier,*
> Fet cele qui le het de cuer,
> Que je geterai ja tout puer,
> Dehait qui le dit s'il nel' fet.
> *Fabl. de sire Hains et de dame Anieuse.*

Pledure : Emplacement, terrein vide et propre à bâtir.

Pléect, *pléet :* Cause, plaidoyer; assemblée dans laquelle on jugeoit les procès, et où l'on exigeoit les droits seigneuriaux; *placitus;* en anc. Prov. *plag, plats.* Voyez Plait.

Plege, *plaige, pleidge, pleige, pleigerie, plesge :* Gage, caution, sureté. *Plege de droit,* caution ordonnée par justice; *plege parlant,* caution, répondant; *mettre en pleigerie,* donner pour caution. *Voyez* Plage.

Pleger, *pleiger, plesger :* Cautionner, garantir, promettre, être ou se rendre caution pour quelqu'un; en anc. Prov. *plaijha.* Voyez Plage.

Pleicer : Plier ensemble, entrelacer; *plicare.*

Pléidoier : Quereller, contester, dire des injures; *placitare.*

Pléigaige, *pléigerie :* Cautionnement, gage, sureté; et non pas, répondant, comme le dit D. Carpentier.

Plein : Plaine, plat pays; *plana*, *planitudo*. *Drap plein*, qui est uni et d'une seule couleur.

Pleinage : Majorité, âge où l'on jouit de tous ses droits; *plenitas*.

Pléinier, *plenier*. Voy. Planier.

Pleinier : Entier, riche, abondant, fertile; *plenus*.

Et tant est li païs *pleniers*
Que les borsées de deniers
I gisent contreval les chanz;
De marbotins et de besans
I trueve-l'en tot por noient,
Nus n'i achate ne ne vent.
Fabliaus de Coquaigne, *vers* 101.

Pleintéive, *plentéive*, *plentieux*, *plentive* : Fécond, fertile, abondant; *plenus*.

Pleintéivetez : Abondance, fertilité; *plenitudo*.

Pleinturos, *plenturos*. Voyez Plantieux.

Plenté, *plenité*, subst. : Abondance, plénitude, quantité, multitude; *plenitas*. *Grant plenté* : Grande quantité, abondamment, à profusion. *Voyez* Planté.

La terre est au Seigneur et sa *plenté* et li bien dont ele est pleine.
Comm. sur le Sautier, *Ps*. 23, *vers*. 1.

Cil qui en a plus grant *plenté*,
C'est cil qui plus tost l'a ploré.
Bible de Berze, *vers* 659.

Plented : Abondance.

Cherubim ço est *plented* de science e ceste mere est sur tute science e sur tut sens humain que Deu od la charn que il de la virgine reçut. *II*e *Livre des Rois*, *chap*. 22.

Plentéivetez : Abondance, fertilité.

Plentieux, *plentéif*, *plentieu*, *plentif*, *plentiveus*, *plentivous* : Fertile, abondant en toutes choses. *Voy*. Plantieux.

Diex nous i maint sans ravaler,
Encor l'apele champ *plentieu*,
Trop covendroit l'omme soutieu
Qui voudroit dire la bonté
De cel douz champ ne la plenté,
C'est paradis si com dit ai.
La Voie de Paradis, *vers* 1122.

Pléon : Lieu planté de saules ou d'osiers.

Pler : Plaire, être agréable, convenir; *placere*.

Li siecles par trestot enpire,
En la Bible covient mont dire
Paroles dures et asanz cuissanz,
Qui ne *pleront* à totes genz.
Bible Guiot, *vers* 585.

Plès, *plet* : Lieu où l'on tenoit les assises de la justice; accord, convention, traité; dispute, projet, discours; *placitus*. Voy. Plaid et Plait.

Puisque l'une des parties veut renonchier au *plet*, et croire s'averse partie par serement, nous ne nous accorderons pas que l'en li doie devéer.
Beaumanoir, *Cout. de Beauvoisis*, *ch*. 7.

Plesans : Joli, agréable; *placens*.

Li chemins est biaus et *plesans*,
Delitables et aaisans.
Fabliau, *n*° 7218, *fol*. 309.

Plesse : Place, cour; *platea*.

Plesse, *plessée*, *plesséis*, *plesser*, *plesses*, *plessié*, *plessier*, *plier* : Clos, parc fermé de haies; *plicatura*; en bas. lat. *plessa*.

Plesser, *plesséer* : Plisser, plier; entrelacer, fermer de haies; *plicare*; du Grec *plekó*. Voyez Plaisser.

Plesseur : Celui qui fait les haies.

Plessier : Bois taillis, forêt; sentier ou petit chemin pratiqué dans un bois, par le moyen des branches qu'on a repliées sur elles-mêmes pour laisser le passage; de *plicatura*; en bas. lat. *plessa*.

Plessis, *plesseis*, *plessié* : Parc, jardin entouré de claies, forêt fermée de haies; maison de plaisance; en bas. lat. *plessa*, *plaissia*, *plaisaitium*. Voyez Plesse.

Plesure. *Voyez* Pledure.

Plet : Droit de relief, et toute espèce de redevance ; procès, plaidoirie, discours, débat.

Plet : Assemblée où l'on juge les procès, et où l'on exige les droits seigneuriaux. *Plet centain*, celui où tous les vassaux d'un canton se doivent trouver ; *plet de l'espée*, haute-justice.

Pleterie, *pletterie* : Pelleterie, magasin de fourrures et de peaux ; de *pellis*.

Pleton : Peloton ; Nicot le dérive de *plaudere*, et Ménage, de *pila*.

Pletre : Sorte de dé dont on se servoit pour pincer les cordes du luth ; de *plectrum*.

Pleure : Emplacement, lieu vide, propre à bâtir.

Plevi, *plevie* : Promis, cautionné. *Droit de main plevie*, celui par lequel le survivant de deux époux succède aux biens du défunt ; *fille plevie*, fille promise en mariage, et qui même est fiancée ou mariée.

Plevine, *plevinne* : Cautionnement, promesse faite en justice, ou avec serment, garantie.

Plevir, *pleuvir* : Cautionner, assurer, promettre avec serment, ou en justice, engager ; surpasser, exceller.

> Dinadares de l'autre part
> Requiest que l'an li face esgart
> De ce que *plevi* li avoit.
> *Roman de Perceval, fol.* 88, *V°*.

Plevisailles, *plevye* : Promesse de mariage, fiançailles.

Pleyon, *plion*, *ployon* : Lien de jonc ou d'osier, dont on se sert pour attacher la vigne. En Picardie, ces mots sont encore employés pour désigner un bâton ployant, dont on se sert pour couvrir les bâtimens en chaume ou en paille ; de *plicatilis*, pour *plecta*.

Pleys, *pleysse* : Pliant, souple, qui se plie ; *plicatilis*.

Pleyvie : Fiançailles.

Plication, *plicature* : Action de plier, d'entrelacer ; *plicatio*, *plicatura*.

> Si eust-elle dit que la veuë
> Luy fust obscurcie et troublée,
> Tant eust la langue bien doublée
> En diverses *plications*,
> A trouver excusations.
> *Roman de la Rose.*

Plice, *pliçon*. Voyez Peliçon.

Plinger : Tremper, imbiber, plonger.

Plique : Maladie dans laquelle il sort du sang de l'extrémité des cheveux, celle-là même dont mourut Charles IX ; *plica*.

Pliris : Sorte d'épice.

> Lors, dient-il, ce m'est avis
> Qu'il ont gigimbrais et *pliris*,
> Et diadragum et rosat,
> Et penidoin et violat.
> *Bible Guiot*, *vers* 2620.

Plisson, *pelisson*, *pelisse* : Peluche, vêtement garni de peaux ou de fourrures ; *pelliceus*. Voyez Peliçon.

Pliste, *plyte* : État, droit, puissance.

Ploder : Battre, frapper ; trivialement on dit encore *plotter*.

Ploet : Il plaît, il est agréable ; *placet*. *Plot*, il plut.

Ploge, *plueve*, *pluée* : Pluie ; *pluvia*.

> Dunkes li hom Deu entre les esclistres et les touoiles et la undeie de grant *ploge*, veanz soi nient pooir retorneir al moustier, comenzat soi à complaindre contristeiz, disanz.
> *Dial. de S. Grégoire*, *liv.* 2, *chap.* 33.

> *Tunc vir Dei inter coruscos et tonitruos atque ingentis* pluviæ *inundationem videns se ad monasterium non posse remeare, cœpit conqueri contristatus, dicens.*

Ploi : Pli à une étoffe, à un papier, &c. ; *plica*.

Ploier l'amende : Payer l'amende.

Ploige : Caution, répondant. *Voy.* Plage.

Ploion. *Voyez* Plaion.

Plois de toilles : Toile effilée, charpie.

Ploistre : Mur de plâtre, séparation, cloison ; en bas. lat. *plastrum.*

Plomait : Plumet ; de *plumarius*, pour *pluma.*

Plombateur : Officier de chancellerie, celui que scelle les lettres en plomb ; *plumbarius*, *plumbator.*

Plombée, *plomée* : Espèce de massue garnie de plomb ; de *plumbata.*

Plomèace : Ce qui est lourd comme le plomb ; *plumbeus.*

Plomée, *plommée* : Arme en forme de massue, garnie de plomb, afin de la rendre plus lourde.

Plomée, *plommée* ; Petite boule de fer ou de plomb ; le droit qu'on payoit aux seigneurs pour les poids et mesures ; *plumbata.*

Plomet, *plommet* : Marque en plomb qu'on attache aux draps en pièce ; aplomb, niveau fait en plomb, règle de plomb ; *plumbata.*

Plomme, *plombée, plommée, plommet* : Sonde, règle, niveau, balle de plomb ou de fer ; *plumbata. Vivre sans plommée* : Mener une vie déréglée.

> Cil qui avoit la *plommée*, geta la seconde foiz, et revint à frere Remon, et li dit que la nef n'estoit mès à terre.
>
> *Joinville, Hist. de S. Louis.*

> Aussi ces fols en maicte guise,
> Qui d'amors portent la devise,
> Vivent sans regle et sans *plommée.*
>
> *Blason des Faulces Amours.*

Plommer : Plomber, couvrir de plomb ; sonder, jeter la sonde ; *plumbare* ; en bas. lat. *plumbiare.*

Plommet, *plomet* : Petit plomb qu'on attache aux draps.

Plonc : Plomb, certain poids ; *plumbum* ; en bas Bret. *ploum, plwm.*

Plongeon, *plonghon, ploumeon* : Tas de gerbes qu'on laisse passer l'hiver dans les champs, en ayant soin toutefois de mettre leurs têtes en bas.

Plonger, *plonlrier* : Arranger des gerbes en un tas, les mettre en *plongeon.*

Ploquier : Bouclier, arme de fer ou de bronze.

Plore : Exception, acte, clause, contrat.

Plorèir, *plorer, plourèir, plourer* : Pleurer, s'affliger ; *plorare.*

Plorèis, *ploremens, plors, plours* : Pleurs, larmes, afflictions, peines ; action de pleurer ; en bas. lat. *ploratio.*

> Au cloistriers lessai *plors* et lermes ;
> A ces demore molt li termes
> Que li siecles doie fenir,
> Cil sont confessor et martir :
> Li confessez ont tot gaaingnié
> Mès li martyr sont engignié
>
> *Bible Guiot, vers* 1260.

Ploreux : Pleureur, qui pleure ; *plorator* ; et lieu où l'on pleure, selon D. Carpentier.

Plorie. *Voyez* Ploi.

Plot : Il plut ; *placuit* ; il pleut ; *pluit.*

Plotroer, *ploustre, ploutroer, ploutroir* : Cylindre de bois qu'on promène dans les terres pour les unir, rouleau pour briser les mottes de terre ; de *plaustrum.*

Plouage : Pluie ; *pluvia.*

Plouiré : Porte coupée par le milieu.

Ploumèon. *Voyez* Plongeon.

Ploumetiere : Fonderie de plomb.

Ploumier : Pluvier, oiseau.

Plouquer : Bouclier, arme défensive.

Plour : Il pleure ; *plorat.*

Plourer : Pleurer, répandre des larmes ; *plorare.*

> Et quant je ving là, je trovai que elle *plouroit*, et je li dis que voir dit celi qui dit, que l'en ne doit femme croire.
>
> *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Ploustre, *ploutre* : Cadenas, espèce de serrure. *Voyez* Plotroer.

Plouvoir : Pleuvoir ; *pluere*.

Ploy : Pli ; *plica*. Voyez Ploi.

Ploy d'amande : Consignation ou paiement d'une amende.

Ployer : Plier, fléchir, courber ; *plicare*.

Ploye-sappe : Bandit, scélérat.

Ployon : Morceau de bois avec lequel le laboureur fait tourner le coutre de la charrue.

Pluis : Plus ; *ampliùs*.

Plumail, *plumars, plumart, plusmart* : Toute espèce d'animal qui a des plumes ; houssoir ou balai de plumes, plumet ; touffe de plumes d'autruches ou de héron, dont on se servoit dans les tournois : elles se mettoient dans des tuyaux qu'on posoit sur le haut des casques ; de *pluma ;* en bas Bret. *plu, plun*.

Plumbar : Être lourd, pesant ; être enfoncé dans l'eau, être submergé ; de *plumbum*.

Plumet : Poil follet. *Garson plumet* : Jeune étourdi qui n'a pas encore de barbe.

Plumetis, *plumitif, plumitis :* Brouillon d'écriture, ce qu'on écrit d'abord, et qu'il faut ensuite remettre au net.

Plurer : Pleurer.

Plurieus, *pluriex :* Plusieurs ; *plures*.

Plusage : Au surplus, en outre ; *plus*.

Plusors, *pluséours, plushors, plushorts, plusours :* Plusieurs, la plupart ; *plures*.

Se *plusors* abatent un tref, et tuent un home, li ancien s'acordent que tuit sont tenu de cete loi (loi Aquilia).

Livre de Jostice et de Plet, fol. 55, *V°*.

En *plusors* manieres sont faus
Et tricheors li *plusor* d'aus ;
Et li provoire el li clergié
Sont plus desirrant de pechié.

Bible de Berze, vers 223.

Plus petition : Demande trop forte, outrée, exagérée.

Plutée : Pupitre, table, accoudoir ; *pluteus*.

Pluvial, *pluviale :* Ancien manteau que les ecclésiastiques de toutes les classes, qui alloient en campagne pour administrer les sacremens, portoient pour se garantir de la pluie ; de *pluvialis*.

Pluvissage : Cautionnement.

Pluxors, *pluxours*. Voy. Plusors.

Plyace : Natte de paille ou de jonc.

Et li hom Deu manes lo comandat geteir en sa cele en un *plyace* en cui il soloit oreir, ki del pople est apeleiz nate.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 11.

Præcepitque vir Dei statim eum in cellâ suâ in psiathio, *quod vulgò matta vocatur, in quo orare consueverat, projici.*

Po, *poc, poi, pol, poque, pou :* Peu, un peu, guère ; *paulum. Molt po :* Très-peu.

Que li siecles ot tel savor,
Que je n'avoie nuit ne jor
Autre cuer ne autre penssée ;
Et quant je qui tant ai amée
La joie du siecle, et tant lo,
Vueil monstrer qu'ele vaut *molt po*.

Bible de Berze, vers 379.

Bien laborent, por ce les lo,
Il ont assez, et si ont *po*.

Bible Guiot, vers 1376.

Poble, *pople :* Peuple, populace, multitude ; *populus ;* en bas Bret. *pobl ;* en anc. Prov. *pobol*.

Quar li casteaz ki est diz Cassins, il est mis el leiz d'un halt mont, liqueiz loist à savoir monz par estendue saim rezort cest meisme castel ; mais par trois mile pas soi drezanz en halt, sa haltece tent alsi com az airs ù fut uns tres viez moustiers, el queil par la coustume des anciens paiens Apollo del fol *pople* des vilains astoit cultiveiz.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 8.

Castrum namque, quod Cassinum dicitur, in excelsi montis latere situm est, qui videlicet mons distenso sinu hoc idem castrum recipit, sed per tria millia in altum se subrigens,

velut ad aëra cacumen tendit : ubi vetustissimum fanum fuit, in quo ex antiquorum more gentium à stulto rusticorum populo Apollo colebatur.

POCHE : Cueilloir ; sac, besace, gousset; d'où *pochée*, ce que contient un sac, sachée; de *poculum*.

POCHÉ : Égal, pareil, semblable. *Tout poché*, entièrement.

Onq fils ne sembla mieux à pere,
Regardez quel menton fourché,
Vrayement c'estes vous *tout poché;*
Et qui diroit à vostre mere
Que n'estes pas de vostre pere,
Il auroit grant fin de tancer.
La Farce de Pathelin.

POCHET : Tant soit peu, un peu, très-peu.

POCHIERE : Pêcheur de poisson; *piscator*.

POCHILLATEUR, *pocillateur* : Buveur, ivrogne; échanson; *pocillator*.

POCHIN : Mesure de vin contenant environ deux pintes; de *poculum*.

POCHONNE : Petite cuiller; de *pocillum*.

POCON, *poçon* : Pot, vase, tasse, coupe; de *poculum*.

POÇONET, *poçonnet* : Petit pot, petite mesure pour les liquides.

POCQUIN : Certaine mesure de grains. *Voyez* POCHIN.

PODADOINRE : Serpe ou serpette à tailler la vigne.

PODAGROSE, *podagre* : Homme attaqué de la goutte ; *podagrosus, podager*.

PODER : Tailler, couper.

PODERE : Longue tunique qui tomboit jusqu'à terre ; *poderes*.

PODERONS : Ils pourront, ou qu'ils puissent.

PODEROUS : Puissant, de conséquence, important; *ponderosus;* en anc. Prov. *poderos, poent, poet. È poderos*, c'est possible; *no poderos*, c'est impossible.

PODET : Faux, faucille, serpe.

POEDOFITE : Qui aime les enfans.

POEIR : Pouvoir, puissance; *potestas;* en anc. Prov. *poder;* pouvoir faire; *posse*.

POELETTE, *poellette :* Petite poêle, palette de chirurgien; spatule; *patella*.

POELLERIE : Ustensiles de cuivre, chaudronnerie.

POENCIGNON : Nom d'homme, Ponce; *Pontius*.

POENE, *poine :* Peine, chagrin, affliction; punition, châtiment; *pœna;* en bas Bret. *poan, poen*.

Veillier, ploreir, *poene*, travels, ahans,
Tout ceu covient as fins amans sentir;
Mais jà por ceu ne se doit ebahir
Li hons ki est à haus dons apendans.
Chans. Mss. A, fol. 389, *part.* 2.

POER : Pouvoir, puissance, autorité; *potestas*.

Cil qui est en la *poesté* son pere, n'a pas *poer* de fère testament.
Liv. de Jostice et de Plet, fol. 108, *V°*.

POËS : Vous pouvez.

POESLE : Dais, ciel de lit, trône; de *pallium*.

POESTÉ, *poestée, poesteis, poesteit, poeté, pooste, pooté :* Pouvoir, autorité, domination, volonté, puissance; district, juridiction, seigneurie; *potestas. Avoir en poesté :* Tenir en son pouvoir.

La *poesté* as reis ki mult vus traveillerent et anguisserent, etc.
Livre des Rois, fol. 12, *R°, col.* 2.

POESTÉEZ, *poestéis, poestéiz, poestel, poestez :* Maître, élevé, superbe; hauts et puissans seigneurs; *potestates. Poestéi de la ville*, les magistrats de la ville.

POESTHIER : Guichet, petite porte.

POESTIU (rime) : Riche, puissant; *potens*.

POET : Il peut; *poez*, vous pouvez. On dit aussi *poi, pou*, il peut.

Poeste : Grand-prêtre, évêque; autorité, puissance, dignité ecclésiastique.

Poesté. *Voyez* Poesté.

Poeterie, *poetherie*, *poetoie*, *poetrie* : Poésie, l'art poétique; *poesis*. Lacombe, dans son Dictionnaire du vieux Langage, dit que *poetesse* est une femme qui fait des vers ou poèmes.

Poge, *pogéoise*, *pogès*, *poigeoise* : Petite monnoie de cuivre qui avoit cours en Bretagne, et qui valoit une demi-obole.

Poher : Seigneurie, district, juridiction.

Pohiers, *Pohers* : Habitans du pays de Poix; certains peuples d'une partie de la Basse-Allemagne.

Poi, *poie* : Peu. *Voyez* Po.

Poiage : Péage, droit d'entrée; *pedagium*.

Poiar : Monter, aller en haut; de *podium*.

Poiche : Paroisse, église; *parochia*.

Poie : Appui de fenêtre, balcon, balustrade; *podium*.

Poiegnter, *pougnter* : Se battre à coups de poings; *pugilare*, pour *pungere*.

Poier : Puissance, pouvoir.

Poier, *poyer* : Payer, solder; de *pagamentum*.

Poieur : Payeur, trésorier; et pire, moindre; *pejor*.

Poignais, *poignéis*, *poignie*, *poingnéis*, *pougnis* : Guerre, choc, combat; *pugna*, *pugnacitas*.

> Ranof vit les grans *poignéis*,
> Et vit les grans abatéis,
> Les noises oï et les cris,
> Et des lances le froisséis,
> Arestut soi tos esbahis.
>
> *Roman du Rou*, *fol.* 226, *V°*.

Poignal : Poignée, ce qui remplit la main; de *pugnus*.

Poignalt : Dague, poignard; *pugio*.

Poignant : Piquant, aigu, attrayant. *Aller poignant*, aller grand train en piquant de l'éperon; *pungens*. *Poignant* s'est dit aussi pour, dague, poignard.

Poignéant : Pouvant, mettant, plaçant.

Poigné : Soufflet, coup de poing.

Poigneis, *poigniz*. Voy. Poignais.

Poigner : Piquer, aiguillonner, percer; *pungere*.

Poigneur : Artisan qui se sert d'alênes, comme les cordonniers; *punctor*.

Poignie : Poignée, ce que la main peut contenir.

Poignote : Dague, dard, poignard; *pugio*, *pugiunculus*.

Poihiers. *Voyez* Pohiers.

Poiler : Oter, enlever le poil.

> Mors qui venis de mors de pomme,
> Primes en fame et puis en homme,
> Qui bas le siècle comme toile,
> Va moi saluer la grant Romme
> Qui de rungier adroit se somme,
> Quar les os runge et le cuir *poile*.
>
> *Vers de la Mort*, *Mss.* 7218.

Poilevilain : Sorte de monnoie d'argent.

Poillaille : Volaille, poule, poularde; *pullastra*.

Poillier : Chaudronnier.

Poiloux, *poillu* : Sale, vilain, malpropre, crasseux; *pilosus*; couvert de poux; *pediculosus*.

Poils, *poy* : Coupe, vase; *poculum*.

Poinar : S'appliquer, travailler, se donner de la peine; de *pœna*.

Poinct, pour poing. *Sur le poinct* : Sous peine de perdre le poing.

Poindere : Peintre.

> Car alsi faitierement ke li bons *poinderes* assiet la noire color desor la blanche, ou desoz la vermeilhe por k'ele soit plus preciouse.
>
> *Sermon sur la Sagesse*, *page* 178.

Poindre : Peindre ; *pingere ;* piquer, frapper ; manquer à quelqu'un, lui causer du chagrin ; *pungere.*

Aguillons déust-il bien estre
De *poindre* à destre et à senestre ;
Bouter nos déust et espoindre
Et aguilloner et bien *poindre*
Qu'il nous méist en bone voie,
Li bous véoirs la gent avoie.
Bible Guiot, vers 730.

Poine : Peine, chagrin, amende ; *pœna ;* du Grec *poiné ;* en bas Bret. et en Gall. *poen.*

Homs qui ayme ne peult bien faire,
N'a nul preu de ce monde entendre ;
S'il est Clers, il perd son aprendre,
Et puis s'il fait autre mestier,
Il n'en peult guaires exploitier :
Ainsi a celluy plus de *poine,*
Que n'ont hermite, ne blanc moine.
Roman de la Rose.

Poino : Instrument pointu.

Poingal, *poingnal :* Dague, poignard.

Poingnamment : D'une façon piquante, mordante ; *pugnaciter.*

Poinçnée : Coup de poing, soufflet.

Poingneis. *Voyez* Poignais.

Poingnel : Poignard, dague.

Poingnet : Mesure dont les meûniers se servent pour lever le droit de mouture ; et sorte de parure attachée à l'extrémité de la manche de l'habit, et qui tombe sur le poignet.

Poingneur : Officier préposé à l'examen de la morue, qui se compte et se vend par poignée ; de *pugnus.*

Poingnie. *Voyez* Poignie.

Poingnierée : Poignée, mesure de terre et de la main.

Poins, *point,* du verbe poindre ; *pungere ;* pique, paroît ; *poins,* poing ; *pugnus ; poins,* point ; *punctum ;* en anc. Prov. *poins,* le moment, l'instant.

Poinsouer : Puisoir, instrument de pêche.

Poinsture : Instrument propre à piquer, piqûre ; de *pungere.*

Point : Poulet ; *pullus.*

Point : Étendue, borne, limite ; *punctum. Prendre à point,* surprendre quelqu'un par ses paroles, mettre à profit ce que dit quelqu'un ; *quant point est,* quand il est temps, à propos.

Point, *pointe :* Peint, peinte ; *pictus.*

Pointe : Extrémité, bout ; de *punctum.*

Pointe : Poignée de chandelles, ou pièce de monnoie attachée à un cierge.

Pointer : Peindre, décrire, observer avec attention ; *pingere.*

Pointir : Ponctuer.

Pointoier : Fredonner, chanter à demi-voix.

Pointoyer : Jouer au passe-dix ; d'où *pointure,* l'action d'amener à ce jeu certain nombre de points.

Points (à tous bons) : A volonté, à satisfaction.

Pointure : Douleur, coup, blessure ; de *pungere.*

Je rebelle mon cuer au grand roi des amours :
La raison aussitôt s'avance à mon secours,
Qui m'ouvre les prisons et guarit ma *pointure :*
Libre alors, je maudis ma méchante nature,
Et consens que sa loi n'ait plus en moi de cours.
Citation de Lacombe.

Poioir, *poior :* Pouvoir, volonté ; *potestas, posse.*

Poior : Moindre, pire ; *pejor.*

Des *poiors* dit-eu qu'il sont preu,
Tot a perdu honors son leu ;
Bons hom certes ne puet durer,
S'il ne puet mentir ou gaber.
Bible Guiot, vers 906.

Poious : Colline, lieu élevé, montagne, selon D. Carpentier.

Poipre : Pourpre, pris sous les significations de couleur et de maladie ; *purpura.*

Dans mon berceau le *poipre* enflamma sa furie,
Trois ou quatre ans après, mon pere trépassa;
Puis la guerre venant, nos biens appétissa,
Et m'ota du college où reluisoit ma vie.
Marc Papillon, cité par Lacombe.

Poire : Grand bâton, pique, pieu; de *pungere*.

Poireaux : Boucles, pendans d'oreilles.

Poirre : Péter, puer, bruire; *pedere, putere*. *Poirriez*, péteriez.

Pois, *poix* : Pesanteur, poids, gravité, charge, dépens; *pondus*; en bas Bret. *poes*; haricot, fève; *pisum*. *Estre à poix unis*, être traités également; *avoir de poiz*, marchandises qui se vendent au poids. *Voyez* Avoir.

Pois : Un point, un trait, un accent; *punctum*.

Poisar : Percer, trouer, faire un trou; de *pertusus*, participe de *pertundere*.

Poise : Certaine quantité de choses différentes mises ensemble; *pondus*.

Poise, *poist* : Chagrine, pèse, fâche.

Poisenes : Orgueilleux, impérieux.

Poiser : Peser, être à charge, fâcher, chagriner, incommoder; *ponderare*. *Me poist*, me fâche.

Poisle : Pavillon, dais, manteau; *pallium*.

Et le Roy ayant rendu l'oriflamme à l'abbé de S. Denis, donna à l'église un moult beau *poisle* de drap d'or.
Juvenal des Ursins, cité par Borel.

Poison, *poeson* : Potion, médecine, bouillon; *potio*; d'où *poisonner*, donner une potion, une médecine. *Poison* a été féminin jusqu'au commencement du XVII[e] siècle.

Poissance, *poixance* : Puissance, pouvoir, autorité; *potestas*.

Dieu a fait toute chose bien,
Chascuns a sa majeste,
Sur quelque chose a *poesté*;
Car si petite estoile n'est,
Qui aucune *poissance* n'aist;
A quelque chose est ordonnée
Toute chose qui est formée.
Roman du second Renard, fol. 89, V°.

Poissant, *poixant* : Puissant, qui a du pouvoir, de l'autorité; *potens*.

Bien est amours *poissanz* et mestre,
Quant du monde le plus *poissant*
Fet si humble et obeissant.
Le Lay d'Aristote.

Poisse : Petit fagot enduit de poix; de *pix*.

Poissonage, *poissonnage* : Droit seigneurial sur le poisson vendu au marché; de *piscis*.

Poissonnier : Celui qui, dans les monastères, devoit fournir le poisson, et avoir soin des étangs et des rivières.

Poiss-që : Après que; *post quam*.

Poist : Fâche, chagrine.

Poitevine, *poitevins* : Ancienne petite monnoie frappée en Poitou; *pictaviensis*; d'où *poitevineur*, celui qui contrefaisoit cette monnoie.

Nostre prestre veut sermoner
Por trere nostre argent de borse:
Mès ainçois auroit un pet d'orse
Qu'il ait du mien por tel abet,
Tant ne chanteroit en fausset,
Le vaillant d'une *poitevine*,
Je la donroie ainz à la bine.
La Patenostre à l'Usurier, vers 222.

Poitral : Poitrail.

Poitron : Vieille femme, selon Lacombe; et une vieille, suivant Borel. D. Carpentier l'explique par, poitrine; de *pectus*; en bas. lat. *poitrina*; Borel le dérive de *posterior*, ou du Grec πρωτὸς, anus.

Poix : Cochon, porc; *porcus*.

Poixier : Pêcher, aller à la pêche; *piscari*. *Poixier en l'yawe* : Pêcher dans l'eau.

Poixour : Pêcheur, homme qui vend du poisson; *piscator*.

Poizage : Droit sur les marchandises pesées au poids public.

POL, *Polz* : Paul, nom d'homme; *Paulus*.

En la fonde de Tyr, se la cité estoit conquise otroierent au duc et au commun de Venise, à toujours, à rendre trois cens besans Sarrazinois le jour de la feste de S. Pierre et S. *Pol*. *Guill. de Tyr, fol.* 142, *V°*.

POL, *pou* : Un peu; *paululum*.

Si nos reposeron un *pol*.
Roman de Perceval.

POLAGE : Volaille, poulaille, et redevance en volailles; de *pullastra*, *pullus*.

POLAIN, *polcins* : Jeune cheval; *pullus*; en bas Bret. *pol*, *polen*; en anc. Prov. *poli*.

.... Le Segretain
Enmaine à force mon *polain*,
Lors fu li *poleins* fors gitez,
Li vileins si s'est escriez :
Harou, harou, molt hautement;
Enprès le moine en vout tel cent.
Le Dict du Segretain, Moine, vers 767.

POLAINE, *poulaine* (souliers à la) : Souliers fort pointus, et dont la pointe s'alongeoit à proportion de la qualité de la personne qui les portoit; cette pointe étoit longue de six pouces pour les particuliers, d'un pied pour les gens riches, et de deux pieds pour les princes; de *Polonia*, parce que la mode en avoit été apportée par des Polonois. Ces souliers furent défendus sous le Roi Charles VI; c'est de là qu'est venu le proverbe : Il est sur un grand pied dans le monde.

POLAINE, *Poleine, Poulaine, Pouleine* : La Pologne; *Polonia*.

POLAINS, *Polans*, *Poulains*, *Pullains* : Enfans d'Européens nés en Palestine, durant les Croisades; enfans nés d'une mère Européenne et d'un père Syrien : leurs mœurs étoient fort corrompues, et ne différoient guère de celles des Sarrazins; de *pullus*, brun, tanné.

Pour ce s'acorderent tuit qu'il s'en retornassent d'iluec, et bien se gardassent mais de traison; car bien savoient que li *poulain* s'avoient mal portez en l'ost.
Guillaume de Tyr, fol. 204, *V°*.

POLE : Sorte de poisson.

POLENTIER : Celui qui prépare les grains pour faire de la bière; de *polentarius*.

POLER : Oter le poil, le faire tomber, épiler; *pilare*.

POLET : Le bassin d'un port.

POLICE : Certificat, bulletin.

POLICHER : Polissoir d'orfèvre ou de doreur, instrument qui sert à aplanir ou polir, rouleau; de *polire*.

POLICITÉ : Police, gouvernement intérieur; *politia*.

POLIE : Séchoir pour le linge, endroit où on l'étend; de *politio*.

POLIE : Sorte de jeu; étable, écurie.

POLIEUL, *pouliot* : Sorte d'herbe odoriférante, le thym; *puleium*.

POLIN, *Pollin* : Apollon; *Apollo*.

POLINCTEUR : Homme qui embaume les morts; de *pollinctor*.

POLION : Certaine partie de l'arbalète.

POLISSEMENT : Ce qui sert à polir, à parer ou à unir; de *polire*.

POLITEMENT : Proprement, élégamment, joliment; *polite*.

POLKIN : Certaine mesure de grains.

POLLAGE. *Voyez* POLAGE.

POLLER : Parler avec sagesse, être fort savant; *pollere*.

POLLICE : Certificat, bulletin, acte judiciaire; *politia*.

POLLICITATION : Promesse ou obligation de parole seulement, et sans écrit; *pollicitatio*.

POLMENT : Piment, boisson préparée avec du miel, des épices, &c.

Et faite la matinée, il fist aporteir lo *polment* cui il avoit comandeit appareilhier.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 14.

Facto autem manè, fecit deferri pulmentum *quod parari jusserat.*

Polre : Marais desséché, poussière ; *pulvis.*

Oieres quant il ot osteit lo mantel dunkes froiat longement la face del mort de la *polre* cui il avoit assembleit.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 17.

Ablato itaque pallio, *diu eo quem collegerat pulvere, defuncti faciem fricavit.*

Polt (il) : Il peut ; *potest.*

Poltat : Portail.

Poltron : Ce mot est sans explication dans Borel, qui le fait venir de *poltro*, qui, en Italien, dit-il, désigne un lit.

Polucrone : Foule, multitude, acclamation, souhait, vivat, cris de joie ; *polychronia.*

Mais quant l'empereres entra en Tebes, donques peussiez oïr un si grant *polucrone* de palpas et d'alcontes et de homes et de femmes, et si grant tumultes de timbres et de tambours, et de trompes, que toute la terre en fut entomie. *Ville-Hardouin.*

Polx : Le pouce ; *pollex.*

Polyptyques : Livres de cens, contenant le détail des rentes, corvées et autres redevances seigneuriales. On appeloit pouillés, les *polyptyques* qui comprenoient les revenus d'un diocèse ; *polyptycha ;* en bas. lat. *pulegium.*

Pomade : Boisson faite avec du jus de pommes, cidre ; de *pomum ;* en anc. Prov. *pomada.*

Pomel, *pommel :* Rotule, petit os rond entre la cuisse et la jambe sur le genou ; sorte d'ornement qu'on mettoit aux habits sacerdotaux ; de *pomum.*

Pomer (baston de) : Bâton de commandement, ainsi nommé de ce que le haut a la forme d'une pomme.

Pomeraie, *pomerée, pommée, pommeraie :* Jardin fruitier, verger planté de pommiers ; cidre ; *pomarium.*

Pommeroye : Confiture ou marmelade de pommes.

Pompe : Sorte de gâteau que les parrains donnoient, à Noël, à leurs filleuls ou filleules.

Pompete : Bouffette ou nœud de rubans, pompon ; en b. lat. *pompeta.*

Pon (on) : Pont-à-Mousson, petite ville du département de la Meurthe, dans la Lorraine.

Poncel, *poncelet, ponchel, ponel :* Petit pont, bac, bateau ; *ponticulus ;* en bas. lat. *poncellus, pontellus ;* en bas Bret. *pondticq.* On appeloit pont toute espèce de bateau qui en tenoit lieu, et qui servoit au passage des rivières où il n'y avoit point de ponts.

Le Roy fit faire une barbacane devant le *poncel*, en maniere qu'on pouvoit entrer dedans par deux costez tout à cheval, et il fit cela, pour retraire ses gens aisément.

Joinville, cité par Borel.

Ponchée, *ponchiée :* Sachée, le contenu d'un sac, d'une poche, d'une besace. *Voyez* Poche et Poçonet.

Ponchonet, *ponchonnet :* Petit pot. *Voyez* Poçonet.

Poncier : Poncer, effacer avec la pierre ponce ; au figuré, corriger ; *pumicare.*

Quant vrai religieux en son cloistre s'enfonce,
Monde et mondaine vie par veu si de soi tronce,
Que s'il en i remaint le pois de demie once,
La vie est perilleuse, s'il ne la ret ou *ponce.*

* *Test. de Jehan de Meung, vers* 729.

Ponçoir, *pouçoir :* Loquet, verrou ; de *pulsare.*

Ponctuateur : Celui qui est chargé de pointer les chanoines qui manquent aux offices, dans les chapitres où il y a des distributions à faire ; *punctuator.*

Ponderous : Pesant, qui pèse beaucoup ; au figuré, homme riche, puissant ; *ponderosus ;* en bas Bret. *ponder,* poids.

Ponderousament : Gravement, avec poids et mesure; *ponderosè.*

Poner : Poser, mettre, asseoir; *ponere;* en bas Bret. *poni.*

Ponoñel : Mesure de terre.

Pongneor : Piqueur, écuyer; *punctor.*

Ponhardiere, *ponhere :* Certaine mesure de terre et de grains.

Ponhiers : Habitans du pays de Poix; quelquefois certains peuples de la Basse-Allemagne.

Poniaise : Petite monnoie de France, frappée en Poitou. *V.* Poitevine.

Ponois : Importance, maintien noble, extérieur imposant; de *pondus.*

> Un en i ot de grant *ponois*
> Qui moult hantoit chiés un borgois,
> S'el tenoit-on moult à courtois,
> N'ert plains d'orgueil ne de bufois.
> *Fabliau de la Borgoise d'Orliens.*

Ponre : Pondre; de *ponere.*

Pont : Pointe; poignée.

Pontage, *pontenage, pontonage :* Droit de passage de rivière sur les bacs, bateaux, ou sur les ponts ou pontons; de *pons, pontis;* en bas. lat. *pontaticum, pontagium, pontonagium.*

Pont de l'espée : La poignée, la garde d'une épée.

Pontenier, *pontonier :* Celui qui a soin des ponts, des bateaux ou des bacs qui en tiennent lieu, qui est chargé de leur entretien, et qui perçoit les droits de *pontage;* de *pons, pontis.* Voyez Pautonier.

Pontiere : Ouverture par laquelle les œufs sortent du corps de la poule, pondoire.

Pontif : Petit pont, selon D. Carpentier.

Pontifiement : Pontificat, règne d'un pape, d'un pontife; de *pontificare.*

Pontifier : Élire un pape.

Pontis. *Voyez* Poncel.

Pont-levais, *pont-leveys :* Pont-levis.

Pontoir : Pont; *pontus.*

Pontonage, *pontonatge :* Péage, droit qu'on paie pour passer sur un pont; en bas. lat. *pontonagium.*

Pontonerie, *pautonnerie :* Orgueil, insolence, dureté; de *pons, pontis.* Voyez Pautonier.

Pontonier. *Voyez* Pontenier.

Pontter : Ponctuer; *punctare.*

Ponture : Point d'aiguille; de *punctum.*

Ponu, *pounu :* Pondu; de *ponere.*

Pooce : Pouce; *pollex.*

Pooestéiz, *pooir, poosteit, pouer, pouyer :* Puissance, pouvoir, domination; district, juridiction, seigneurie; *potestas. Tous les pooirs,* tous les Saints; *omnes cœli potestates.*

> Qui n'osteiroit (ne choisiroit) anzois cors fort et aige entendaule k'il ne fesist aige enfantil, si ceu estoit en sa *poosteit.*
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 145.

Pooir : Pouvoir, être le maître, avoir la liberté de faire, d'agir; de *posse. Poez,* vous pouvez; *poons,* nous pouvons; *pooie,* je pouvois.

> Des malades sont homicide,
> Je ne lairoie por l'Eride
> Un homme devant moi morir,
> Se l'en *pooie* garantir.
> *Bible Guiot, vers* 1393.

Poois (tenir à plain) : Se dit de celui qui ne relève d'aucun seigneur; de *potestas.*

Poon, *poonné :* Pion, pièce du jeu des échecs; *pedes, peditis.*

Poon : Le paon, oiseau.

> Corone li fet-en porter
> Toute de plume de *poon,*
> Où li oillet sont environ
> Trestout entor à la roonde.
> *Bible Guiot, vers* 695.

Poonture. *Voyez* Ponture.

Poor : Peur, crainte, effroi, épouvante ; *pavor*. Voyez **Por**.

Mès tant i a je lor respont
Que por ce sovent les remuent,
Qu'il ont *poor* que il ne puent,
Et por ce les vont remuant
Que il ne deviegnent puant.
Bible Guiot, vers 1085.

Poost, *poosté* : District, juridiction, seigneurie ; passe-volant, soldat supposé ; puissance, pouvoir ; *potestas*. *Voyez* **Pooestéiz**.

Li greigneur sunt apelet cil qui ont la greignour *poosté*. *Cout. de Normandie.*

Poote (hons de) : Homme roturier, sujet à des servitudes.

Poour : Poux, vermine.

Popa : Mamelle, sein, poitrine.

Popar : Têter, être à la mamelle.

Popelican, *paulicien, poblicain, policien, poplicain, poplican, populicain, publicain* : Manichéen, sorte d'hérétiques, ainsi appelés du nom de leur chef, qui se nommoit Paul ; en bas. lat. *paulicianus, poplicanus, poblicanus, publicanus*.

Noveles conter vous en sai,
Quar nuist en l'ostel herbregai
En la grant sale Tervagan ;
Là menjai un *popelican*
A une sausse bien broié,
D'une beguine renoié,
Qui tant avoit du cul feru
Qu'ele l'avoit tout recréu.
Le Salut d'Enfer, vers 5.

Popiler : Parer, orner, ajuster.

Popine : Poupée d'enfant ; sorte d'étoffe ; cabaret ; *popina*.

Popisme (faire le) : Faire le fanfaron sur un cheval, le bien manier, montrer qu'on est bon cavalier ; de *poppysma*.

Pople, *pouple, pueple, puple* : Peuple, populace, foule, multitude ; *populus*.

Mandez delivrement à David ke il ne demurge pas anuit en la campaigne del desert.... la nuvele porterent à David ; lors levad David et tuit li *poples* ki od lui esteit e passerent le flum Jurdau jesqu'il ajurnad.
Liv. des Rois, fol. 62, *V°, col.* 1.

Poplier : Le peuplier, arbre.

Poplier : Publier.

Popre : Pourpre.

Poque : Sac, poche.

Poquer : Jouer à la boule, choquer, faire rencontrer deux choses l'une contre l'autre, onomatopée de deux choses qui se choquent ; en bas Bret. *poquein*.

Poquet : Petit cheval, bidet, bardot.

Poquin : Certaine mesure pour les grains ; d'où *poquinage*, redevance en grains, qui se payoit dans cette mesure.

Por : Pour ; *pro* ; en ancien Prov. *por*, après. *Por amor Dé* : Pour l'amour de Dieu.

Molt les a bien li siecles pris,
Soef conquierent paradis,
Si l'ont *por* lor volenté fere,
Tant sai-je bien de lor afferre,
De ce les doit-on molt prisier,
Molt font noblement lor mestier.
Bible Guiot, vers 936.

Cil qui plus voit, plus doit savoir :
Quar *por* oïr et *por* véoir
Set l'en ce que l'en ne sauroit
Qui toz jors en un leu seroit.
Commencement de la Bible de la Berze.

Et vels-tu donc, *por amor Dé*
Que je soie desherité,
Vels-tu que je soie pendu ?
Du Preudome qui avoit demi ami, vers 99.

Por, *poor, pour, poure* : Peur, épouvante ; *pavor* ; en Lang. *poou*.

Après tout ce li demanda cil freres, s'il venoit aucuns escrois soudainement : n'auriez vous *poor* ?
La Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 71, *R°*.

Porbéer : Errer, aller çà et là, se détourner du droit chemin.

Si com j'aloie *porbéant*,
Et la valée costoiant,

Savoir se nului troveroie
Qui me rassenast à ma voie,
De loing vi venir une torbe
De larrous qui moult me destorbe.
La Voie de Paradis, vers 519.

Porcacher, *porchacer, porchacier* : Préméditer, entreprendre, former un dessein, s'intriguer, poursuivre, chercher; *proquassare.*

Quant Atys ot son compaignon
Qui li *porchace* guerison,
Et est seurs de li aidier,
Forment se prist à rehaitier.
Roman d'Atys et Profilias.

Beax filz, moult a que ge sui né,
Et si n'ai-ge pas tant erré
Que ge me soie *porchacié*
Fors d'un seul ami la moitié.
Du Preudome qui avoit demi-ami, vers 17.

Porcaing : Droit seigneurial sur les porcs; de *porcus;* en bas Bret. *porch, porq.*

Porcas, *porchais* : Acquêt.

Por ce : Pour cela, pour ce, pour cette chose.

Cil faut qui ne fet ce qu'il doit,
Failliz ne doit riens fere adroit;
Se failliz fet huevre qui faille;
C'est prueve que failliz fet faille:
Por ce di-je que failliz faut
Là où ses fez nule rien vaut.
Bible Guiot, vers 218.

Porce : Porche, vestibule, portique, parvis d'une église; *propylæum;* en bas Bret. *porched;* en anc. Prov. *porie, porjhë.* Voyez Paradis.

Desous la tour descent el *porce*,
Rien n'i avoit qui ainc fust d'arbre,
Car il estoit tos fais de marbre.
Siége de Thèbes, n° 6987, *fol.* 38, *R°, col.* 3.

Porcel. *Voyez* Pourcel.

Porcelet, *porchelet, pourcelet, pourchelot* : Insecte qui recherche les endroits humides; *porcellio;* on les appeloit aussi *clausportes* et *clopoortes;* de *clausi porcæ. Porcelet* étoit aussi le nom qu'on donnoit à un petit porc qui avoit atteint l'âge de six mois; *porcellus;* en bas Bret. *porchell.*

Porceoque : Parce que; *pro eo quod.*

Bieneureit sont li merciables *porceo que* il empetront merci.
S. Mathieu, chap. 5, *vers.* 7.

Porcer : Partager, posséder, contenir, retenir; *porcere.*

Porces (rime) : Portes; *portæ.*

Porchacier, *porchessier, pourchassier* : Poursuivre, pousser, chercher, s'intriguer; *proquassare.* Voy. Porcacher.

Porchaz : Poursuitę, entreprise, dessein, intrigue; *proquassatio.*

Un fableau vos vueil aconter
De deux Anglois sans mescouter,
Dont li uns malade se jut,
Et li autre, si com il dut,
Le garda bien au mielx qu'il pot;
De son *porchaz* molt bien le pot.
Commencement du Fabliau des deux Anglois et de l'Asnel.

Porche : Corps-de-logis, maison à plusieurs appartemens. *V.* Porce.

Porchelaine, *porchaille* : Pourpier, plante potagère; porcelaine; *portulaca.*

Porcher, *porchet, porchi, porchies, pourcher* : Gardeur de porcs; de *porcarius.*

Porcherie : Troupeau de porcs.

Porchiere : Épieu dont se servent les gardeurs de porcs, pour conduire ces animaux; de *porcaria.*

Porchine, *porcine* (beste) : Pourceau.

Porcoi : Pourquoi.

Porcuit : Rempli de malice et de ruse.

Porée, *poret* : Porreau, légume servant à faire la soupe; de *porrum*, ou du Grec *phorbé*, aliment.

Sire, Sire, dit Martinet,
Demanter n'i valt un *poret* :
Porpensez-vos en quel meniere

Li moines soit portez arriere
En l'abaie dont il must.
Le Segretain, Moine, vers 747.

PORGE, *porrge*. Voyez PAURGE.

PORGIR : Violer une femme, la déshonorer; et se déshonorer soi-même.

PORGUERIE, *porkerie* : La garde des porcs; de *porcus*.

PORIET : Porte d'entrée du baptistère d'une église.

PORIOLX, *poriaux, porriaulx* : Pendans d'oreilles, faux cheveux. *Voyez* POIREAUX.

PORISME : Pré, prairie; du Grec *phorbé*.

POROFFRIR : Offrir, présenter, faire mine, tâcher de se défendre.

La dame fu toute esperdue,
Si se *poroffri* à deffendre,
Et cil la vait aus jambes prendre
Se li a levées amont,
Les genous lui hurta au front.
Fabliau de Constant Duhamel.

POROLMENT : Portion de meubles, ce qui est nécessaire pour une seule personne.

PORPAIZ, *porpeis* : Marsouin.

PORPENS, *pourpens* : Réflexion, méditation; *propensio;* il se dit aussi de la menthe, plante employée dans la pharmacie.

PORPENSER, *pourpenser* : Reconnoître, projeter, méditer, réfléchir, préméditer; *propendere, propensare;* en anc. Prov. *porpessar*.

Mais il méismes Julieas ianelement quant il ot véut lo Deu serjant, si lo despitat por son habit, et si *porpensevet* par enflcie pense coment il a parléir lo devoit.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 4.

Idem vero Julianus repentè ut vidit Dei famulum, ex ipso habitu despexit, eumque qualiter deberet alloqui proterva mente præparabat.

PORPOINT : Cotte d'armes.

Charnaige vest un auqueton
De char de buef et de mouton
Et fu *porpoint* d'aigret novel;
Ne douté cop de maquerel
Que ja le puisse domagier.
Bataille de Karesme et de Charnage, vers 313.

PORPORT : Rente, revenu, produit.

PORPORTER : Fixer la situation d'un lieu.

PORPRE : Couleur rouge; habit très-riche; *purpura, porphira;* en bas Bret. *pourpr*.

PORPRENDRE, *porprandre, pourprendre* : Embrasser, prendre de force, surprendre, investir, saisir, envelopper, ravir, usurper, occuper, entreprendre; *propendere*.

Quant je vi la place *porprendre*
Lui et sa geut de toutes parts,
Es eus me feri li espars,
Des armes où vi luire l'or,
Et de peor me seignai lor.
Plus de cent fois en un randon.
Tournoiement d'Antecrist.

PORPRIIS, *porprins, porpris, porprison, pourpris, proprison* : Enceinte, palissade, enclos, dépendance, jardin, cour, ferme; *proprius;* en bas Bret. *pourpry*.

Je ne cuit que jamais face-on
Tel donjon, ne si riche tor;
Quar riviere coroit entor,
Qui tout enclooit le *porpris*.
Li Lais de l'Oiselet.

PORPRIS, *porpriis, pourpris* : Pris, surpris, enveloppé, saisi; *propensus*.

N'en ensevez mies, chier freire, ceos ki maligne sunt, et ki font malvestiet eswardeiz ançois à quele fin tel gent vienent, et si aiez pitiet d'ols et si oreiz por ceos ki *porpris* sunt de pechiet. *Sermon de S. Bernard, fol.* 10.

POR Q'EN : Pourquoi on.

Or me dit chascuns anuious
Por q'en remue les prious
Si sovent qu'il n'est pas resons;
Destruites en sont les mesons
Et de ce me travaillent mont.
Bible Guiot, vers 1080.

PORQOI : Pourquoi? pour laquelle? pour quelle cause?

Porqoi nasquirent, *porqoi* durent
Et *porqoi* sont, et *porqoi* furent
Cil prince qui jovent ont mort:
Il n'aiment joie ne deport.
Bible Guiot, vers 228.

PORQUANT, *pourquant*: Pourtant.

PORQUERIR, *porquier*: Fouiller, rechercher; *proquærere*.

PORQUERRE. *Voyez* POURQUERRE.

PORQUIERE : Sorte d'épieu dont on se sert pour conduire un troupeau de pourceaux.

PORQUIR SAUDOYERS : S'attacher des soldats.

PORRAIGE : Pourrai-je?

PORRATERE : Marchande de porreaux et d'herbes en général.

PORRE : Espèce de massue, levier; *porrectum*.

PORRIENT, *poulroient, poyent*: Ils pouvoient, ils pourroient. *Porrois*, je pourrois.

PORSAILLIR : Poursuivre, chercher à attaquer; de *salire*.

Mès li vaillant home l'assaillent,
Et la chevauchent et *porsaillent*,
Et tant as esperons la batent,
Qu'il s'en aésent et esbatent
Por le cuer qu'il ont large et ample.
* *Roman de la Rose, vers* 5351.

PORSÉER : Poursuivre, continuer; accompagner; *prosequi*.

PORSEGUS : Persécuté, tourmenté; *prosecutus*.

PORSEOR, *porséeres, porseour, pourseur*: Possesseur, qui possède; *possessor*.

PORSETTE : Le porreau, racine potagère; *porrum*.

PORSOIN : Jeune pourceau.

PORSOLS : Payé en plein, en entier, soldé.

PORSOOIR : Posséder, avoir en propre; *possidere*.

PORSUIRE : Poursuivre, accompagner; *prosequi*.

PORT : Gorge de montagne, défilé; lieu où l'on passe un bac; conduite, façon d'agir; autorité, crédit; de *portus*. *Port*, il intente, il présente.

PORTAGE : Droit qu'on payoit pour les marchandises qu'on portoit au cou; certain droit sur les maisons et sur les terres.

PORTAIGE : Transport des marchandises par mer; le droit de faire ce transport; de *portare*.

PORTASTER : Tâter autour, environ.

Elle le *portasta* et trova qu'il avoit l'espaule hors du liu. * *Aucassin et Nicolete*.

PORTAUEL : Petite porte, guichet; *portula*.

PORTAULX, *portaux* : Portes; de *porta*.

PORTE : La garde que l'on fait à la porte d'une ville, ou le guet; aumônerie, lieu où l'on distribue les aumônes.

PORTE-CHAPPE : Porte-manteau, officier chez le Roi.

PORTECOLE, *portecolle*: Souffleur d'un théâtre. Selon Nicot, *portecole* est celui qui porte le roolet des joueurs de farce ou moralité, et leur va par derriere ramentevant ce qui est de leur roolet, si d'adventure ils l'oublient.

PORTE-COULANT : Herse de porte d'une ville ou d'un château.

PORTE GALOIZE : Parure, ornement de tête.

PORTE HORS : Breviaire, livre d'église portatif à l'usage des ecclésiastiques.

PORTEIS : Portatif.

PORTELAIN : Dignité du royaume de Naples, à laquelle on attribuoit l'intendance des ports.

PORTELETTE. *Voyez* PORTAUEL.

PORTEMENT DE MARIAGE : Part que les enfans d'un homme de condition servile devoient avoir dans les meubles de leurs père et mère, quand un

de leurs frères ou sœurs étoit choisi pour posséder les immeubles usuels.

Portendu : Mis en vue, placé, posé; *protensus.*

Portener : Cultivateur qui va labourer sur un ban ou domaine d'un seigneur voisin.

Portéor : Porteur, qui porte.

Porte paix : Ce qu'on donne à baiser au clergé pendant la messe.

Porter : Se comporter, se conduire, supporter.

Porter, *portere :* Porteur, commissionnaire, portier, guichetier; *portarius;* en bas Bret. *portezour, porthor.*

Porter (se) : Exister, être en une situation; de *portare. Ains que li maxon se porte :* Avant que la maison existe.

Portereir, *porterreur :* Propriétaire qui a des terres dans un lieu qu'il n'habite pas; *proprietarius.*

Porterie : Loge, habitation d'un portier, office du gardien d'une porte; de *porta;* en bas. lat. *portaria.*

Porteriens : Possesseurs d'héritages dans des lieux qu'ils n'habitent pas; on les appelle encore forains.

Porteure : Enfant qu'une femme a porté dans son sein. *Voy.* Porture.

Porteurs de paux. *Voy.* Paulier et Paux.

Portingalois : Peuple du Portugal, Portugais; *Portugallus.*

Portouire : Vaisseau qui sert à porter la vendange, espèce de hotte.

Portraicture, *portraiture, pourtraicture :* Effigie, image, portrait, représentation faite d'une personne telle qu'elle est au naturel; *portractus;* en bas Bret. *porterait.*

Portraire, *portraitier, portrere :* Faire le portrait, la représentation d'une personne; agir, se conduire; *portrahere.*

Es vers dont me vueill traveillier
Garder m'estuet au commencier,
Et ma reson se *portraitier*
Que rien n'i mete sanz mestier.
Le Dict de Dant Denier, vers 1.

Porture, *porteure :* Enfant qu'une femme a porté dans son sein; faculté d'engendrer un enfant, grossesse; de *portare.*

Porveance, *porveanche, porvouanche :* Providence, prévoyance, provision; *providentia.*

Porvec : Donc; *ergò.*

Porvec soies sonious ke tu ne soies feruz del serpent.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 14.

Esto ergò sollicitus, ne si tollere incautè volueris, à serpente feriaris.

Pirres, se ahier lo destroit jugeor oisouse parole est reprise, combien plus li nuisable? *Porvec* pense con dampnables soit cil sermone ki at malisce, se cil at poine qui est vuiz de la bonté d'utilteit.
Même Dialogue, chap. 15.

Si apud districtum judicem, Petre, otiosus sermo reprehenditur, quantò magis et noxius? pensa ergo *quantum sit damnabilis, qui à malitia non vacat, si et ille sermo pœnalis est, qui à bonitate utilitatis vacat.*

Porvit : Avisa, pensa.

Quant Diex vit son siecle perdu
Et engingnié et decéu
Por une pomme malostrue,
Qu'il avoit Adan deffendue,
S'esgarda et *porvit* comment
Il en prendroit restorement.
Bible de Berze, vers 149.

Porxeure : Poursuivre, courir après; *prosequi.*

Pose : Repos, pause; certaine quantité de pierres; *pausa.*

Posnée : Pompe, parure, étalage, grand train, grand équipage.

Et font cols du bout des eschines,
Et font cornes de lor poitrines,
C'est grant viltance
Que fame est de tel contenance,
Je n'ai point de bone esperance
En tel *posnée.*
Le Dit des Cornetes, vers 42.

Posorra : Sorcière, femme débauchée.

Posse : Pouce.

Possier : Posséder, jouir; *possidere*. *Possier* se dit aussi pour possesseur; *possessor*.

Possive (terre) : Terre qui vient de ses pères; *terra possessiva*.

Possoir. *Voyez* Porsooir.

Posson, *possone*, *possonne* : Petite mesure de vin; burette, caraffe; de *potio*.

Possuire : Avoir en son pouvoir, posséder.

Post : Pouvoir, droit sur un fonds; *potestas*; planche, ais, poteau, pilier, appui; *postis*.

Post, *pot* : Il peut, il put; *potest*, *potuit*; elle pond.

> Ses escuz ert de leu-repost,
> Onques geline en tel ne *post*
> * *Roman de la Rose*, *vers* 15941.

Postage : Présent qu'on faisoit aux jeunes gens le jour de Pâques.

Postat : Puissance; premier magistrat; *potestas*, *potens*.

Poste : Roture. *Gens de poste*, roturiers; *faire fausse poste*, faire passer en revue de faux soldats; *homme de poste*, serf, roturier, sujet à des servitudes.

Posteau, *postée*, *postel* : Travée, l'espace qui est entre deux poutres; appui, pilier, jambage de porte, pieu, poteau; *postis*; en bas. lat. *postellum*; en bas Bret. *post*.

> Li vilains à l'esquiele prise,
> Il apoia à un *postel*,
> Et tint en sa main un coutel
> Ke le Bacon veut asalir.
> *Fabliau*, n° 7989, *fol.* 91, *R°*, *col.* 1.

Posteaulx : Protecteurs, amis, ceux qui nous protègent.

Postéis : Un grand seigneur, un homme puissant, de haute considération.

> Li Rois de France Loéis,
> Qui tant iert fors et *postéis*
> Tint Cort à Paris la cité:
> Il i ot gent à grant planté;
> Charnaige i fu et sa mesnie,
> O lui ot bele compaignie,
> Et si fu Karesme ensement
> Qui molt se contint noblement.
> *Bataille de Karesme et de Charnage*, *v.* 59.

Postères, *postereze* : Le derrière, l'anus; *posteriora*.

Posterle, *postis* : Poterne, fausse porte, porte de derrière, petite porte, porte dérobée; *poterna*, *posterna*.

> Li Moines remest el mostier,
> Sachiez qu'il ne se coucha mie,
> Ainz li ramenbre de s'amie;
> Dont s'en issi privéement
> Par uns *postis* tot coiement.
> *Le Segretain*, *Moine*, *vers* 292.

Postille : Apostille, ce qu'on écrit à la marge d'un livre; *postilla*.

Postis : Porte, guérite, partie de fortification; *postis*.

> Lors la geta vers les *postis*,
> Illec fiert moult aatis.
> *Eust. Deschamps*, *fol.* 459, *col.* 1.

Postrait : Couché, jeté par terre, terrassé, abattu; *prostratus*.

Postulat : Sorte de monnoie.

Posururé : Poêlon, grande cuiller; *poterium*.

Pot : Ustensiles de ménage, de cuisine.

Pot : Il peut, il put; *potest*, *potuit*.

Pot a cave : Broc, vaisseau dans lequel on tire le vin.

Potagier : Cuisinier, celui qui prépare à manger; en bas. lat. *potagerius*.

Potailler, *potayer* : Boire, être toujours au cabaret; *potare*.

Potanier. *Voyez* Pontenier et Pautonier.

Potation : L'action de boire.

Pote (homme ou terre de) : Qui étoit sujet à des servitudes. *Main pote* : La main gauche.

POTÉ. *Voyez* POSTE.

POTÉE (terres de) : Titre d'honneur accordé à une terre ; héritages roturiers ; de *potestas, potentia*. *Potées de Rheims* : Terres dépendantes de l'église de Reims.

POTEL : Petit pot de terre ; mesure d'un demi-setier, ou autre petite mesure ; *pocillum*.

POTELLE, *botelle* : Petite armoire où l'on sert ce dont on a besoin journellement.

POTENCE : Membre viril ; béquille, bâton ; *potentia* ; en bas Bret. *potancz*.

Estoit si malade que il aloit tozjors à *potences* souz ses essèles, ne autrement il ne pooit aler, et sembloit que il eust le dos rompu. *Miracles de S. Louis.*

POTENCIER, *potentier* : Impotent, estropié, qui se sert de *potences*.

Certes, Sire, je vous resoing,
Et si ne m'avez moustré groing
Tant com j'ai esté *potentiers*.
Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers 58.

POTERNE, *porterne* : Fausse porte, porte dérobée. *Voyez* POSTERLE.

Que qu'il parle de cel afaire,
Il met ses iex et son viaire
A uns partuis de la *poterne*.
* *Le Vair Palefroy, vers* 1149.

POTIE. *Voyez* POUTYE.

POTIER : Officier de l'échansonnerie, celui qui a soin des vases à boire ; en bas. lat. *potarius*.

POTIEUX, *potieuse* : Très-difficile à faire ; dégoûté, délicat, difficile à contenter ; de *potio*.

POTILLE, *potile, poture* : Pré, prairie, pâturage ; en bas. lat. *potura*.

POTINEAU : Pieu, échalas.

POTON, lisez *pot-on* : On put.

Che nous tesmoingnent li martir,
Come houmes peurent morir,
Nequedent onques nès *poton*
De vraie foi faire flechir,
Nis pour mort ne vorent ganchir
De la foi crestiene non.
Miserere du Reclus de Moliens.

POTONER, *potonner* : Passer un bac ou ponton.

POTRE : Jeune poulain.

POTRON JACQUET : De grand matin, à la pointe du jour.

POTS : Puits, fontaine ; *puteus* ; point, virgule ; *punctum*.

POTTIN, *potin* : Métal ; sorte de jetons à jouer, dans lesquels il entre du plomb.

POU : Colline, éminence, lieu élevé, montagne ; de *podium*.

POU, *Poul* : Paul, nom d'homme ; *Paulus*.

POU : Peu. *Pou se tint*, peu s'en fallut ; *en pou d'ore*, bientôt, dans l'instant. *Voyez* PO.

Ceus ocistrent que il porent ataindre : li autre se feroient (retiroient) en lor forteresce ; si près les enchaucerent lor anemis que *pou se tint* que il n'entrerent dedens avec aus. *Guillaume de Tyr, fol.* 307, *V°*.

POUACRE, *pouairc, poucan, poudagre* : Sale, dégoûtant, paralytique ; *podagrosus* ; en bas Bret. *pouch* ; en Langued. *poulacre* ; en Ital. *Polacro*, Polonois.

Elle guerist les ydropiques
Les *pouacres*, les frenatiques ;
Car elle a l'art et les receptes,
C'est la fin des sept ars pourtraictes,
C'est la vision des prophetes,
Ce sont-là les Dames croniques.
Testament de Jehan de Meung, vers 88.

POUAIR, *pouaire, pouance, poueir, pouir, pouvair* : Pouvoir, puissance, autorité, volonté ; *potestas*.

POUANCE : Peine, châtiment, punition.

POUBLE-ROYE : Lieu planté de peupliers ; de *populus*.

POUCEL, *pouchelet, pourcelet* : Petit cochon ; *porcellus*. V. PORCELET.

POUCHER : Pousser, pocher, crever les yeux ; *pulsare*.

POUCHET : Petit sac, pochette, sachet ; en bas. lat. *poucha*.

Pouchier : Pouce.

Pouda : Faux, faucille, serpe, serpette.

Poudé : Vilain, sale, malpropre; *podager.*

Poudrage : Impôt, taxe, redevance, &c.

Poudrer : Joncher, couvrir; *pulverare.*

Poudrette : Jeu d'enfans qui se joue avec des épingles.

Poudriere : Tourbillon de poussière, ouragan; *pulvereus.*

Poue : Pâte, colle, bouillie; de *puls, pultis;* peur, terreur; *pavor.*

Poueir, *pouair, pouer, pouir :* Pouvoir, avoir la faculté de faire une chose, puissance, dignité; de *posse;* et monter, aller en haut; en anc. Prov. *pojar, pujar.*

Pouelle : Drap qu'on étend sur les mariés et sur les morts, un poêle; *pallium.*

Pouencel : Fleur de pavot.

Pouerc : Cochon, porc; *porcus.*

Pouerin : Pauvre; *pauper.*

> E tuz menad en chaitivier, le Rei meime e les Princes e les vaillanz cumbaturs dis milie, e les bons menestrels, si que nuls n'en remest, fors les *pouerins* de la terre.
>
> *IVe Livre des Rois, chap.* 24.

Pouerté, *pouretez, poverte :* Pauvreté; *paupertas.*

> Onques portiers por retorner
> Ne me prist, et itant vous di
> C'une coustume en enfer vi
> Que je ne ting mie à *poverte*
> Qu'il menjuent à porte ouverte.
>
> *Le Songe d'Enfer, vers* 372.

Pougesse, *pougeoise :* Petite monnoie de France, du temps de S. Louis; en anc. Prov. *poujhezo.*

Pougneor : Piqueur. *Voyez* Pongneor.

Pougniel : Poignée, ce que peut contenir la main.

Pougnis : Guerre, combat. *Voyez* Poignais.

Pouieux : Pouilleux, qui a des poux; *pediculosus.*

Pouille (courciers de) : Chevaux napolitains; d'*Apulia.*

Pouillerou : Verrou.

Pouillié, *pouillé :* Catalogue, inventaire, recueil des bénéfices d'un diocèse, d'une province, &c. *Voyez* Polyptyques.

Pouillier, *pouillis :* Mauvaise auberge; de *pediculosus.*

Pouist : Il pût; de *posse.*

Poulaillier : Rôtisseur.

Poulain : Jeu de dés semblable à la raffle; paysan. *Voyez* Polans.

Poulaine, *poulanne.* V. Polaine.

Poulaine, *Pouleine, Poulenc, Poullene :* La Pologne; *Polonia.*

Poulce, *pulce :* Le plus gros doigt de la main ou du pied, le pouce; *pollex.*

Pouldre : Jeune jument; *pulledra.*

Poulemart : Espèce de gros fil.

Poulie, *poullye :* Sorte de jeu; étable, écurie; lieu où l'on étend les draps pour les sécher ou les travailler.

Poulier. *Voyez* Poullier.

Poulier : Mettre les draps à la *poulie.*

Pouljot : Petite poulie.

Poulis : Joli, aimable, honnête, poli; *politus.*

Poullier, *poulier :* Poulailler.

> Je vous avois pieça bien dit, de par tous les diables, que vous fissiez fermer nostre *poullier,* où la martre a mangé trois de nos meres gelines couveresses.
>
> *Les XV Joyes du Mariage.*

Poulot, *poupart :* Jeune enfant; *pullus mulieris, pupus, pupillus,* damoiseau.

Poulpe : Polype, sorte de poisson.

Poulsement, *poulsis :* L'action de

pousser, de heurter, choc, coup, secousse, combat; *pulsatio.*

Poultrain, *poultre :* Jeune poulain, jeune jument; et cadenas, serrure; de *pullitra;* en bas. lat. *poledrus, pultrinus, pulletrum.*

Poultrerie : Espèce de galerie faite de poutres.

Poulz : La partie de la tête nommée tempe; de *pulsus;* en bas Bret. *poulz.*

Poun, *poung, poungue :* Le poing, le poignet; *pugnus.*

Pounchonette : La petite pointe du jour; de *punctum;* en Langued. *pounchelo.*

Pounhar : Tarder, retarder, reculer.

Pouoir : Seigneurie, territoire, étendue d'une juridiction.

Poupart, *poulot, poupardeau :* Petit enfant, damoiseau; *pullus mulieris, pupillus, pupus.*

Poupée : Botte, faisceau de lin ou de chanvre.

Poupelain, *poupelin :* Sorte de petit gâteau; du Grec *popanon,* suivant Borel; en Langued. *pompet.*

Poupelin, *pouplier :* Peuplier, arbre; *populus.*

Poupie, *poupié :* Poulet gras, poule grasse; de *pullus.*

Pouppée, *pouppie :* Sorte d'étoffe, pourpre, selon D. Carpentier.

Poupulier : Plébéien, populaire; de *popularis.*

Pouque : Sac, poche.

Pour : A cause; *pro;* peur, crainte, épouvante, effroi; *pavor.*

Lors ne poeient ses freres respundre, si furent ils espountée de graunt *pour.*
Bible, Genèse, chap. 45, *vers.* 3.

Non poterant respondere fratres nimio terrore perterriti.

Pouraille : Le petit peuple, les pauvres gens.

Pourbourdir : Battre d'un bâton ou autrement.

Pourçain, *Porcien, Pourcein, Pourcenin :* Portien, nom d'homme et de ville; *Porcianus.*

Pourcairolo : Toit à cochons; bourbier où les cochons se vautrent; en bas. lat. *porcheria.*

Pourcel, *porcel, pourcelle :* Porc, truie; au figuré, individu trop libre dans ses discours; *porcus, porca, porcellus. Jetter au pourcel :* Sorte de jeu et d'exercice.

Beau doulx Empereres, je te requiers que soingneusement tu fuies sur toutes choses l'inclination et compaignie de toutes femmes, car il n'en procede que consummation de corps, dampnation d'âme, volupté detestable, et luxure; et combien que nature par son cours et douaire soit ordonnée pour multiplier la generation humaine, toutefois la superfluité est ditte et attribuée à luxure, et luxure est une droitte proprieté de *porcel.*
Secrets d'Aristote, fol. 10, *V°, n°* 7062.

Pourcelaine : Le pourpier, herbe potagère; *portulaca.*

Pourcer : Porter; *portare;* pousser, conduire; *pulsare.*

Pourchaas, *pourchais, pourchas :* Poursuite, perquisition, recherche, sollicitation, profit, effort, travail; *proquassatio;* en anc. Prov. *percas, pourkeirolo. Estre pourchas :* Être en état de faire ce qu'on desire.

Pourchacer, *pourchacier, pourchaisser, pourchasseir, pourchasser, pourchassier :* Solliciter, négocier, s'efforcer, faire perquisition, travailler avec ardeur, poursuivre, procurer, mettre tout en œuvre pour obtenir ce qu'on desire, s'intriguer; *pro-quassare.*

Cil Empereres ala a dont entour Rome, et tint le siege moult longuement et se *pourchaça* taut ès nobles de Rome par dons et par promesses, que il en ot la griguour partie à sa volenté. *Brunetto Latini en son Trésor, liv.* 1.

Pourchainte : Enceinte.

Pourche : Terme formé du verbe *pourchacer;* il signifie, démarche, poursuite, brigue, sollicitation, agitation, &c.; *pro-quassatio*.

Pourchetsir, *pourchure*. Voyez Pourchacer.

Pour çou : Pour ce, par ce.

Poure, *poovre, pouré, pove, povre :* Pauvre, malheureux, indigent; *pauper*. *Poure homme :* Homme du peuple, du commun.

Qui est nuls hom ki *poure* soit et de vil lignaige, ke volentiers ne se traiast en un angle de sa maison, si uns gentils-hom et pozant voloit par aventure habergier en ayers luy.

Sermons de S. Bernard, fol. 43.

As riches est espoantans,
Et as *poures* reconfortans
Chis examples que j'ai chi dit;
Trop preat chier les biens temporaux
Chil qui sans fin perist pour aus,
Et li *poures* qui ont despit,
S'il set despire, chel despit
Rois est du chiel, car Diex le dit.
O riches hom peu caritant,
Infers toi atent sans respit
Et toi *poures* sueffre un petit,
Atent paradis delitans.

Miserere du Reclus de Moliens, strophe 51.

Poure : Poussière; de *pulvis, pulveris*.

Poureté : Pauvreté, indigence, besoin; *pauperies, paupertas*.

Mondes, li venins que je bui,
En ton hanap, quant à toi fui,
Sanble chascun plesant en lui,
Dus qu'à donc qu'il connoit l'anui,
Le domage et la *poureté*
Que l'âme i prent et l'enferté.

Fabl. des Vers du Monde.

Pourfendre : Fendre du haut en bas, donner un coup du taillant avec une arme; de *findere*.

Pourfit : Profit, usage.

Pourfitable : Avantageux, utile.

Car veraie gloire s'enrachine tousjours, et le fausse chiet ausi come la florete des arbres. Je vous ai devisée queus cose est *pourfitable*, ore vous dirai quel cose est plus profitable l'une que l'autre.

Mss. de la Bibliothèque Impér., fonds de la Vallière, n° 26379.

Pourforcement : Contrainte.

Pourforcer, *pourforcier, pourforçoier :* Forcer, contraindre.

Pourgciner, *pourcigner :* Soigner quelqu'un, l'entretenir de tout ce qui lui est nécessaire.

Pourlongement : Prolongation, délai.

Pourmenade, *pourmenoire :* Promenade, lieu où l'on se promène; de *prominare*.

Pourmoiner, *pourmouner :* Se promener, marcher; *prominare;* en bas Bret. *pourmenn*.

Pouroffrir : Se présenter, s'offrir; d'*offerre*.

Pourpal : Pieu, palonneau, gros bâton; de *palus*.

Pourpartie : Portion d'héritage.

Pourpays : Canton, lieu, pays, campagne; de *pagus*.

Pourpe : Polype, poisson.

Pourpendure : Parvis d'une église, l'enceinte, les bâtimens qui l'environnent; de *propansus*.

Pourpens, *pourpense :* Réflexion, perplexité. *Voyez* Porpens.

Pourpenser. *Voyez* Porpenser.

Pourpoint : Habillement d'homme pour la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'à la ceinture; *perpunctum ;* en bas Bret. *porpand*.

Pourpointerie : Métier de faire des pourpoints.

Pourpointier : Faiseur ou marchand de pourpoints et de manteaux.

Pourpoir, *pourpois :* Marsouin.

Pourporter : Se comporter, déclarer, faire savoir; *proponere*.

Pourpos : Résolution, dessein; *propositio*.

Pourpoul : Peuplier.

Pourpre marine : Sorte de coquille ; *purpura*.

Pourprendre : Entourer, environner. *Voyez* Porprendre.

Pourprès, *pourprins*, *pourpris*, *pourprise*, *pourprissure*, *pourquis* : Enclos, enceinte, dépendance d'une maison. *Voyez* Porpriis.

Pourquerre, *porquerre*, *poursuir*, *poursuivir* : Poursuivre, presser, chercher par-tout ; *perquirere*, *persequi*.

> Saint Jacques voulut aler requerre,
> Ne fu mie lent de *pourquerre*,
> Ne d'atirier son estouvoir.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 16.

> Truber est à pié descendu,
> Et cil qui mal *porquiert* et trace,
> Entre ses braz le chesne embrace.
> *Roman d'Estrubert.*

Pourquié : Gardeur de porcs.

Pourquist, *pourquit* : Poursuivit, chassa.

Pourquou : Porc, truie ; *porcus*.

Pourre : Poudre, sable, poussière.

Pourriere : Tourbillon de poussière, ouragan ; *pulvereus*.

Poursaillir : Tressaillir, sauter de joie. *Voyez* Porsaillir.

> Quant le Geaut apperçeut venir Gerard vers luy, de la grant joye qu'il avoit se venoit tout *poursaillant*. *Roman de Gerard de Nevers.*

Poursseigner : Se signer, faire le signe de la croix ; de *signare*.

Pourseoir, *poursoier* : Jouir, posséder ; *possidere*.

Poursuians le roy : Ceux qui recevoient les requêtes pour le Roi, et en poursuivoient les réponses.

Poursuir, *poursuivir*, *poursuyr* : Poursuivre. *Voyez* Pourquerre.

Poursuivant : Amoureux, homme qui recherche une femme en mariage.

Poursuivant d'armes : Officier subordonné aux hérauts d'armes.

Pourtage : Droit d'entrée qu'on paie aux portes d'une ville ; de *porta*.

Pourtanel : Guichet, petite porte qui fait partie d'une plus grande ; *portula*.

Pourtanié : Commis à la porte d'une ville, pour percevoir les droits d'entrée ; en bas. lat. *portanarius*.

Pourtant : Pour cela, pour cette raison.

Pourtastre : Tâter autour, environ. *Voyez* Portastre.

Pourtau : Porte ; *porta*, *portula*.

Pourte : Portée, distinction, rang établi parmi les citoyens ; de *portatio*, *portatus*.

Pourtebouz : Officier subalterne de l'échansonnerie.

Pourter : Porter, faire porter, transporter ; *portare*.

Pourterrien, *pourterrier* : Tenancier, fermier, celui qui tient des terres à rentes ; sergent, garde-forestier.

Pourtesurue : Réglement.

Pourtisaine : Pertuisane, espèce de hallebarde.

Pourtoulaigue : Pourpier, plante potagère ; *portulaca*.

Pourtraire, *pourtraitier*, *pourtrayer*, *pourtreire*, *pourtretier*, *pourtritier* : Peindre, imiter la ressemblance, ressembler, avoir les traits de quelqu'un ; raconter, citer en justice ; de *protrahere*.

Pourture : Pourriture, corruption ; de *putrescere*.

Pourveance, *pourveanche* : Providence, prévoyance, précaution, provision ; soin de ce qui peut arriver ; dépendance ; *providentia*.

> Li abbés de cele eglise de nostre Dame, avoit en sa cure et en sa *pourveance* celui hospital, et leur pourchaçoit ce que mestiers leur estoit selon sa poureté.
> *Guillaume de Tyr, fol.* 2.

> Et quel cose il devra faire, car cointise mesure la fin des coses, et Tuller dist que chieus est de grant engien qui fait *pourveanche* en

sen cuer, quel cose li puet avenir, et quel cose il devra faire quant la cose sera avenue.

Mss. de la Bibliothèque Impér., fonds de la Vallière, n° 26379.

Pourveance est une vertus qui fait counoistre ce qui est avenir par la counissanche des presentes coses. Ceste vertus veut que l'oun se warnisse de counseil encontre mal qui est avenir.

Même Mss. de la Bibliothèque Impériale.

Pourveoir : Penser, imaginer, aviser, pourvoir ; *providere*.

Pourverrie : Office claustral, emploi de pourvoyeur ; de *providere*.

Pourveu : Prudent, sage, avisé.

Pourveyence, *pourveanche* : Provision, prévoyance ; *providentia*.

Pourvil : Mépris, humiliation.

Savoir poez que de Dieu l'ire
Desert moult tost, et cele et cil
Qui preudome tient en *pourvil*.

Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 3.

Pour voir : Vraiment, en vérité ; *pro veré*.

Pourxure : Poursuivre ; *prosequi* ; et poursuite.

Pous : Poussement, action de pousser ; de *pulsatio*.

Pousouer, *pousoer* : Posséder, avoir en son pouvoir ; *possidere*.

Poussaillé, *pousse* : Gardes, archers, gens destinés à saisir et chasser les vagabonds et les voleurs ; de *pulsare*.

Pousseculs : Protecteurs égoïstes et infâmes, qui, contre leur devoir, mettent en place des gens de rien, au détriment de ceux qui le méritent.

Poussier : Pouce ; *pollex*.

Pousson : Marc d'olives pilées.

Poutée : Torrent.

Poutet : Petit pot de terre, petit vase ; *poculum*.

Poutrain : Poulain, jeune cheval ; jeu de dés, la rafle.

Poutre, *poutrel, poutrelle* : Jeune cavale ou jument non encore saillie ; *poutrel* se dit aussi d'un cheval vigoureux ; de *pultra, pullitra*.

Poutrenier : Celui qui vend et élève les poulains ; de *pullus*.

Poutroi : Sot, niais.

Poutye : Poussière, ordure, poudre, sable ; *pulvis*.

Se *poutye* vous povez veoir
Sur elle de quelque part cheoir,
Ostez luy tost celle *poutye*,
Mesmement s'el n'y estoit mye ;
Ou sa robe trop empouldrée
Soufflez là luy de la pouldrée.

Roman de la Rose.

Pouvement : Fortement, de tout son pouvoir, hautement ; *potenter*.

Pouvre, *paovre, povre* : Pauvre, indigent, misérable ; *pauper*.

Les *povres* genz molt s'en effroient
Que il gietent fors de lor terre ;
Touz les envoient à pain querre.

Bible Guiot, vers 1253.

Poux : Partie de la tête nommée tempe ; de *pulsus*.

Pouxance. *Voyez* Poxance.

Pouxon : Poisson ; *piscis*.

Pouxour : Pêcheur ; pêcheur ; *piscator, peccator*.

Pouye, *poug, pug* : Un peu. *V.* Po.

Pouyens : Pouvoir, puissance ; *potentia*.

Pouysse : Pouvois, puisse.

Poverte : Pauvreté ; *paupertas*.

Povre : Pauvre, misérable ; *pauper*.

Povretrit, *povrété* : Pauvreté, indigence, besoin ; *paupertas*.

Pox : Le pouls ; *pulsus*.

Poxance : Puissance, pouvoir ; *potentia*.

Sa *poxance* apparut d'avant en la creation des choses, et sa sapience apparoit el governement des choses ke créeies estoient : mais li beuigniteiz de sa misericorde est or maismement apparue en son humaniteit.

Sermons de S. Bernard, fol. 124.

Poxans : Riche, puissant ; *potens*.

Poxerie, *paxeria* : Pêcherie, lieu où l'on vend le poisson ; *piscaria*.

Poy : Peu ; *paulum ;* colline, montagne, lieu élevé ; *podium.*

Poyason : Place vide assez grande pour construire une ferme.

Poyer : Payer, solder ; *pensitare ;* en bas. lat. *pagare.*

Poyons, *pouyons :* Poulets, poussins ; *pulli.*

Poype : Montagne, colline, maison bâtie sur une hauteur ; de *podium.*

Poys : Poils, cheveux ; *pili.*

Poz : Pots, vases.

Molt metent de poissons à fin,
L'uile se combat au sain,
Le lait d'amandes au lait dolz,
Le miel i vient desor les *poz*
Qui bien i fist ses cors tomber,
Cel jor le fest-il comme ber.
Bataille de Karesme et de Charnage, vers 497.

Pozestat : Pouvoir, puissance ; *potestas.*

Praage : Cens ou redevance dû sur les prés et les pâturages ; de *pratum.*

Prachours, *Praschours* (freres) : Les Dominicains, les frères Prêcheurs ; de *prædicator.*

Practeque, *practique :* La pratique, la science de bien conduire un procès, science nécessaire à un procureur, un avoué ; *practica.*

Practiqueur, *practecien :* Praticien, homme qui connoît parfaitement la pratique, entremetteur, procureur ; *practicus.*

Pradeau : Bâton à l'usage d'une charrette.

Prael, *pracel :* Pré, prairie, gazon, verdure ; *pratellum, pratum.* Voyez Praiau.

Praelet : Petit pré.

J'alay à li, el *praelet,*
Et tot la vielle et l'archet.
Colin Muset, cité par Borel.

Praer : Voler, piller, prendre, faire du butin ; *prehendere.*

Sire, sachiez de verité,
Car il est toz sainz et hetiez ;
De par lui sui ci envoié.
Maintes fois a seur vos *praé,*
Or l'en ont si Baron praé (prié)
Et loé que à vos s'acort.
Roman d'Estrubert.

Praerie, *praierie :* Prairie.

Pragematequé (la) : La pragmatique-sanction, ordonnances de nos Rois de la troisième race, faites de concert avec tous les Grands de l'État. Il ne faut pas confondre la pragmatique-sanction, avec la sanction pragmatique (Voyez ce mot.) ; *pragmatica-sanctio.*

Praguerie : Sédition arrivée en France, en 1440, sous Charles vii, et à la tête de laquelle étoit le Dauphin.

Praiau, *praelet, praiel, prairie, praillet, preau, prée, prerie :* Pré, prairie ; petit pré ; cour, place ; *pratum, pratulum ;* en bas. lat. *pradellum ;* en bas Bret. *prad, pradell, pradenn ;* en Gasc. et en Auvergn. *prat ;* en Langued. *prad, pradel, prado.*

Et li *praiaux* fu si onnis (unis)
Qui n'y avoit ne mont ne val,
Et li arbre tuit par ygal,
Estoient d'un grant contremont,
Il n'ot si bel vergier où mont.
Li Lais de l'Oiselet.

Praie : Proie, butin.

Praiecier : Prêcher.

Praier : Prière, supplication.

Praier. *Voyez* Praer.

Prain, *pregnant :* Enceinte d'enfant ; se dit aussi de toute femelle d'animal qui est pleine ; *prægnans ;* et plein, rempli.

Praingeler, *praingler, prangeler :* Manger, ruminer, reposer ; *prandere.*

Praingne : Prenne.

Sus ce se *praingne* chascuns garde,
Qar qui de moissoner se tarde,

Et il est tans des blez cueillir,
Tele tempeste puet (peut) venir
C'on n'i recouverra jamès.
Bible de Berze, vers 724.

PRAINTE : Droit que les églises levoient sur les fruits, le bled et le vin, prémices ; de *prehensio.*

PRAMESSE, *parmesse :* Promesse.

Li Preudons aler le laissa,
Sa *parmesse* li demanda ;
Li oiseax dit isnele pas,
Ne crois pas quanque tu orras ;
Garde bien ce que tu auras,
Par *pramesse* nel' perdre pas.
Fabl. du Vilein et de l'Oiselet, vers 49.

PRAMETTRE : S'obliger, s'engager, promettre ; *promittere.*

Jaques, biaus frere, biaus amis,
Ainsi com vous avez *pramis*
A fere bien sel' maintenez,
Ne jà ne vous en repentez :
Ne desconfortez por maltrere.
Bible de Berze, vers 809.

PRANGELER : Ruminer, faire reposer un troupeau pendant la chaleur du jour, afin que les bestiaux puissent ruminer la nourriture qu'ils ont prise ; de *prandere.* Ce mot est encore en usage en Picardie, et on y nomme *prangele,* l'endroit où a reposé un troupeau de moutons pendant la chaleur du midi.

PRANGERBERO : Sorte de bâton, ou fourche pour enlever les gerbes.

PRANGIE, *prangiere, prangire :* Repos des bestiaux à midi, heure de dîner ; *prandium.*

PRANRE : Prendre, saisir, s'emparer ; subir, recevoir ; *prehendere.* *Pranre mort :* Subir la mort, mourir.

Trop sont tirant, Dex me confonde,
Se trop de maus en aus abonde,
Ne nules genz si ne conquierent ;
S'il en autrui terre se fierent,
N'en sont plus legier à giter,
Il vuelent saisir et prover
Qu'il doivent tot *pranre* et avoir,
Ou par aumosne ou par avoir.
Bible Guiot, vers 1292.

PRASIE : Prairie ; de *pratum.*

PRAST : Prêt, fourniture ; *præstatio.*

PRAT, *prateau.* Voyez PRAIAU.

PRATICIE : Pratique ; *practica.*

PRATIQUEUR. *Voyez* PRACTIQUEUR.

PRAYCHOURS. *Voyez* PRACHOURS.

PRÉ, *preu :* Profit, avantage.

Por amor ses cuers ne fine,
Avant apele le mescine,
Au cevalier la fait venir,
Bien li pora tout à loisir,
Mostrer et dire son corage,
Tort li a *pré* u à damage.
Li Lais de Gugemer, vers 457.

PRÉACHAT : Paiement d'une marchandise avant qu'on l'ait reçue.

PREAGE : Pâturage ; et redevance due sur les pâturages ; de *pratum ;* il s'est dit aussi du droit qu'avoit le seigneur, de faire paître ses bestiaux dans les prés de ses vassaux ; en bas. lat. *preagium.*

PREALEGUÉ : Qui a déjà été allégué, dit, cité auparavant ; *prælectus.*

PREAU : Petit pré ; *pratulum.*

PREBANDIER : Sorte de mesure.

PREBENDE : Distribution quotidienne qui se faisoit dans les monastères, en pain, viande, &c. ; *præbenda.* Ce mot se prenoit aussi pour, bénéfice ou revenu attaché à un canonicat, en place de la distribution journalière. *Voyez* PROVANDE.

PREBENDIER : Pauvre, indigent qui reçoit la *prebende ; præbitus.*

PREBETEIRE : Prêtrise, dignité de prêtre ; *presbyteratus.*

PREBOST : Gouverneur, commandant ; *prætor.*

PREBOSTAT : Prétoire, lieu où se rend la justice ; *prætorium.*

PREBOUISSE : Petit houx, arbre.

PRECAGER. *Voyez* POURCHACER.

PRECAIRE : Ce qui n'est accordé que par grace, par tolérance ; *precarius.*

PRÉCELLENCE : Prééminence, excellence, priorité ; *præcellentia.*

Preceller : Exceller, surpasser, valoir mieux ; *præcellere.*

Précenteur, *précentre, préchantre :* Le grand chantre, le premier chantre d'un chapitre, d'une abbaye, &c. ; *præcentor.*

Preceptorat : Commanderie, bénéfice des ordres de chevalerie ; de *præceptor.*

Preche : Sermon d'un ministre.

Precher : Voler, piller, butiner ; de *præcidere.*

Prechierres : Prédicateur ; *prædicator.*

Precier : Apprécier, mettre le prix à une chose.

Preciex : Précieux, délicat, exquis.

En après vienent cox de cigne
Qui molt sont *preciex* et digne :
De totes pars vinrent granz mez
Atant ez-vos un entremez
De bones saussices pevrées
Qui noveles ont aportées.
Bataille de Karesme et de Charnage, v. 227.

Precipuité : Préciput, la portion que la veuve emporte avant tout ; profit, avantage ; de *præcipuus.*

Preciste : Celui qui est nommé à un bénéfice en vertu des premières prières ; *primarum precum ;* ce qui revient à ce qu'on a nommé depuis *joyeux advenement.* Voy. Premierres prierres.

Preclotture : Préciput, avantage de l'aîné sur le cadet ; *præclusio.*

Préclure : Ôter, couper, boucher, entourer, enclore ; *præcludere.*

Précogité : Prémédité, fait avec beaucoup de réflexion ; *præcogitatus.*

Précompter : Compter par avance, rabattre ; *præcomputare.*

Préconiser : Citer en justice, ajourner à cri public.

Précour : Arbitre, médiateur, juge ; *precator.*

Prédécès : Mort du premier des deux époux ; *prædecessus.*

Prédéclaré : Susdit, dit ci-dessus, prédit ; *prædeclaratus.*

Prédestinéie : Choisie, élue, promise, destinée, arrêtée ; *prædestinata.*

Gieres se li multipliement de lingie à Abraham fut *predestineie* par Ysaac, porcoi prist il brehainge femme ?
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 8.

Si ergo multiplicatio generis Abrahæ per Isaac prædestinata *fuit, cur conjugem sterilem accepit ?*

Prédiales : Loix, dîmes, servitudes qui regardent les fonds de terre, les héritages. *Rentes prédiales :* Rentes foncières.

Prée, *predial, prediau.* Voyez Praiau.

Prée : Prise, enlevée.

Et molt li demanderent qui ele estoit, car molt sanbloit bien gentix femme et de haut ; mais ele ne lor sot à dire qui ele estoit, car elle fu *prée* petis enfès.
Aucassin et Nicolete.

Préer : Celui qui a soin des prés, faucheur ; de *pratum.*

Préescher, *préeschier :* Enseigner, instruire, prêcher.

Vous avez bien oï parler
De Jonas qui se vout embler
De Dieu por paor de morir,
Et cuida passer, por fuir,
Là où Diex le vout envoier
En Ninive por *préeschier,*
Il se pensa qu'il ocirroit
Les Prophetes qui préeschoient.
Bible de Berze, vers 553.

Préfachié : Métayer, laboureur, fermier.

Preferre : Enquête, perquisition, recherche ; de *præfero.*

Preficer : Prescrire, ordonner, inscrire ; *præficere, præfigere.*

Prefiner, *prefinir :* Borner, arrêter, fixer ; *præfinire.*

Prefix, *prefigé :* Arrêté, fixé, déterminé ; *præfinitus.*

Prefixion : Fixation, délai, temps limité ; *præfinitio.*

Prëfudi : Débordement, flux, écoulement ; *profluvium.*

Pregairia, *preghieiro* : Prière, supplication ; *precarium*, pour *preces.*

Pregar : Prier, supplier ; *precari.*

Pregnant, *preignant* : Mal violent, aigu, mal subit ; *prensans* ; femme enceinte, grosse d'enfant ; *prægnans.*

Pregner : Prendre, percevoir, entreprendre ; *prehendere.*

Pregon, *pregond* : Profond, creux ; *profundus.*

Preher : Piller, butiner, voler.

Préie : Proie, butin.

Samuel vint à Saul, e est vus Saul offri sacrefise à Deu del miels et del plus bel de la *preie* que il ont mened de Amalech.
Premier Livre des Rois, chap. 15.

Preigne : Prenne, entreprenne.

Prein, *preime*, *preins*, *prens* (femme) : Femme enceinte ; *prægnans fœmina.*

Preir : Mettre une terre en pré ; de *pratum.*

Preis : Prix, valeur, salaire ; *pretium.*

Preit, *prey* : Pré, prairie ; *pratum. Sus lou preit* : Sur le pré, sur la prairie.

Préjudiciaux (frais) : Frais qu'il faut rembourser avant d'être reçu à se pourvoir contre un jugement ; de *præjudicare.*

Préjudicielle (question) : Question qui peut servir d'éclaircissement pour une autre, et qui, à cause de cela, doit être jugée auparavant ; de *præjudicare.*

Préjugée (affaire) : Affaire jugée auparavant, dans un cas approchant de celui dont il est question à l'article ci-dessus ; *res præjudicata.*

Prelation : Droit de retenue qu'ont les seigneurs ; préférence ; *prælatio.*

Prelegs : Legs dont on ordonne la délivrance avant le partage de la succession ; de *prælegatum.*

Préleiaige, pour *pleigaige* : Cautionnement.

Preme, *pram*, *prem*, *premesse*, *presme*, *proesme*, *proisme* : Proche, prochain, le plus près parent ; le retrait lignager, le retrait du plus proche parent ; *proximus* ; en bas Bret. *prem.*

Premerain, *primerain* : Le premier d'un rang, d'une file, d'une troupe ; *primitius.*

Le *premerain* que il ataint,
Jus à la terre l'a empaint.
Roman de Perceval, fol. 115.

Premier : Récompenser, reconnoître un service ; de *præmiari.*

Premieres prieres (droit des) : Droit que le souverain a de nommer aux premiers bénéfices qui viennent à vaquer après son élévation au trône. *Voyez* Precistr.

Premiers : D'abord, premièrement ; *primiter. Mais premier*, mais auparavant ; *premier qu'il fut*, avant qu'il fût ; *les premiers crux*, le premier jour des processions de S. Marc.

Premis : Mis avant, prémédité ; *præmissus.*

Prémort : Celui qui meurt le premier ; *præmortuus.*

Prenable : Qui est capable de contenir, qui est assez grand ; *prensans.*

Prenant (chat). *Voyez* Chatel et Chate levant.

Prenda : Le repas du milieu du jour ; *prandium.*

Prendre, *prenre* : Commencer, entamer, enlever, emporter ; de *prehendere* ; en anc. Prov. *prenre. Se prendre*, s'allier.

Prenéeur, *prenéor* : Preneur, qui prend, qui reçoit.

PRENELLE : Prunelle, petite prune sauvage; *prunella.*

PRENERESSE : Femme qui prend à bail ou à ferme ; de *prehendere.*

PRENEUR : Celui qui lève les impôts et les prises, percepteur d'impôts.

PRENISMES : Nous primes, nous avons pris.

PRENS. *Voyez* PREIN.

PRENSAIRE : Qui prend, qui enlève ; *prensans.*

PRENT : Premièrement, en premier lieu, d'abord ; *primiter.*

PREOCACER, *preoquasser.* Voyez PORCHACIER.

PREOLIER : Jardinier, qui travaille à la terre.

PREON : Profond, creux ; *profundus.*

PREONDEZA : Profondeur, cavité; *profunditas.*

PREPARANCE : Sorte de droit qu'on payoit au seigneur féodal; de *præparatio.*

PREPOINT : Pourpoint, sorte d'habit à l'usage des hommes; *perpunctum.*

PREPUCIS : Incirconcision, le prépuce ; *præputium.*

PRËS : Prisonnier ; pris, enlevé ; *prensus ;* en bas. lat. *priso.*

PRÉS, *preux :* Vaillant, sage, courageux.

> Cevaliers ert *prés* et vaillans,
> De sa moullier ot deus enfans,
> Un fil el une fille bele,
> Nogive ot non la Damoisele,
> Gugemer noument le Dansel :
> En nul roiaume n'ot plus bel.
>
> *Li Lais de Gugemer, vers* 29.

PRESCHE, pour *fresche :* Friche, terre inculte.

PRESCHEMENT : Prédication, sermon, discours, harangue.

PRESCHER : Reprendre, réprimander.

PRESCHERES, *preschéeur, prescherres, prescheur, preschieres :* Prédicateur, qui fait un sermon ; *prædicator;* et sermon ; *prædicatio;* en anc. Prov. *prezicador, prezicadou.*

> Tu les veincras par tes *preschéeurs* et par tes mesaiges. *Comment. sur le Sautier, Ps.* 67, *vers.* 32, *fol.* 136, *V°.*

PRESCRIBER : Prescrire, ordonner; *præscribere.*

PRESCRIPTS : Intitulé, écrit dessus, étiqueté ; *præscriptus.*

PRESE, *priesse :* Prêtre ; *presbyter.*

PRESENTIERE : Femme débauchée, prostituée, de mauvaise vie.

PRESICADOU, *prezicador, prezicadou.* Voyez PRACHOURS.

PRESINGNER : Se signer, faire le signe de la croix, baptiser ; *præsignare.*

PRESLET : Garde-manger.

PRESLIN : Premier ; *pristinus.*

PRESME : Proche, parent, allié ; le premier ; celui qui a le plus de droit qu'un autre à une chose.

PRESME, *premesse :* Retrait lignager ; de *proximus*, selon Borel.

PRESOMPEIER, *presompcier, presompcyer, presumpcier :* Présumer, prévenir ; être présomptueux ; *præsumere.*

PRESOPTEOUR : Présomptueux ; *præsumptor.*

PRESSE : Pêche, fruit du pêcher ; *persicum.*

PRESSIS : Suc, jus, élixir ; *succus expressus.*

PRESSIST : Prît.

> Mout ert proisiés en son païs,
> Mais molt estoit mas et pensis :
> Femme voloient qu'il *pressist*,
> Et il forment s'en escondist.
>
> *Li Lais de Gugemer, vers* 631.

PRESSORIER, *pressureur :* Garde ou fermier d'un pressoir ; de *pressorius.*

PRESSOUER, *presseor :* Pressoir ; *pressorium ;* en bas Bret. *preczouer.*

Pressuoer, pour *puisoir :* Instrument propre à la pêche.

Prestaige, *prestraige :* Prêtrise; sacerdoce; *presbyteratus*.

Prestaire, *prestere*, *presterre :* Usurier, prêteur; de *præstator*.

Prestation : Action de prêter, distribution annuelle ou journalière, obligation mutuelle et réciproque; *præstatio*.

Prest commodable : Prêt d'une chose qui doit se rendre en essence, comme un cheval.

Prest de reliqua : Paiement entier; *præstatio*.

Presteis : Un prêt.

Prester : Payer. *Prester à perte de finance*, c'est-à-dire, vendre à crédit et à un prix exorbitant, une marchandise qu'on rachète à bas prix en payant comptant; de *præstare*.

Et aussint se aucun me *preste* un muid de forment qui valt quarante sols le jour que il est *prestez*, et quant li prestierres le vieut r'avoir, il ne vaut que vingt sols, il ne puet pas demander che que il a perdu au *prest*.

Coutume de Beauvoisis.

Presthaye : Cens, redevance annuelle.

Prestier : Usufruitier, celui qui possède un fonds par précaire.

Prestimonie : Desserte ou office simple et sans titre, donné à un prêtre habitué de dire une messe fixée, et à laquelle est attachée une rétribution; *præstimonia*.

Prestinch : Boulangerie, lieu où est le pétrin.

Prest mutuel : Prêt de choses qu'on use, mais dont on rend la même qualité et la même quantité, comme du bled, de l'argent, &c.

Prestolent : Inquiet, indécis; *præstolans*.

Prestor : Préteur, le commandant, le chef des troupes; *prætor*.

S'il advenoit que aucune cohorte guerpist son ost en bataille, il les faisoit juner en pain d'orge.... Pour les autres meffaiz, il faisoit diverses amendes, comme d'estre tout le jour devant le *prestor*, la teste nue et desseins.

Le Jouvencel, fol. 556 *et* 557.

Prestrage : Presbytère, maison d'un curé.

Prestraige : Sacerdoce, qualité de prêtre.

Prestre de religion : Prêtre régulier; *presbyter*.

Prestrerie. *Voyez* **Prestier**.

Prestresse : Servante ou gouvernante de curé, femme d'un ecclésiastique; de *presbytera*, selon Ducange.

..... Vien ça, pute asnesse,
Va moi tost querre la *prestresse*,
Di li qu'el viegne o moi baignier,
Et vous alez apareillier,
Là dejouste cele grant malt,
Si soiez toz diz en agais.

Fabliau de Constant Duhamel.

Prestriere, *prestrerie :* Fonds possédé par précaire.

Presumpcieux : Présomptueux.

Presure : Arcade, souterrain.

Pretaige, *pretraige*. Voyez **Prestaige**.

Preterit : Le temps passé; *præteritum*.

Preu, *prou :* Gain, profit, utilité, avantage, beaucoup; *profectus;* en bas Bret. *profid;* en ancien Prov. *pro*, *prou*.

Je vos atornerai tot à bien, si comme fet li mires au malade, il le cuist, il le taille, il l'escorche; mès por son *preu* le fet.

Comment. sur le Sautier, Ps. 33, *vers.* 16, *fol.* 72.

Preu, *preud*, *preude*, *preus*, *preux*, *prex*, *pros*, *pru*, *prus*, *pruz :* Prudent, vaillant, sage, courageux, hardi, généreux, homme de bien; de *prudens*, et non de *probus;* en bas Bret. *prews;* en anc. Prov. *pro*, *prozë*, *pros*.

Prenelle : Prunelle, petite prune sauvage; *prunella*.

Preneresse : Femme qui prend à bail ou à ferme; de *prehendere*.

Preneur : Celui qui lève les impôts et les prises, percepteur d'impôts.

Prenismes : Nous primes, nous avons pris.

Prens. *Voyez* Preiq.

Prensaire : Qui prend, qui enlève; *prensans*.

Prent : Premièrement, en premier lieu, d'abord; *primiter*.

Preocacer, *preoquasser*. Voyez Porchacier.

Preolier : Jardinier, qui travaille à la terre.

Preon : Profond, creux; *profundus*.

Preondeza : Profondeur, cavité; *profunditas*.

Preparance : Sorte de droit qu'on payoit au seigneur féodal; de *præparatio*.

Prepoint : Pourpoint, sorte d'habit à l'usage des hommes; *perpunctum*.

Prepucis : Incirconcision, le prépuce; *præputium*.

Prës : Prisonnier; pris, enlevé; *prensus;* en bas. lat. *priso*.

Prés, *preux :* Vaillant, sage, courageux.

> Cevaliers ert *prés* et vaillans,
> De sa moullier ot deus enfans,
> Un fil el une fille bele,
> Nogive ot non la Damoisele,
> Gugemer noument le Dansel:
> En nul roiaume n'ot plus bel.
>
> *Li Lais de Gugemer, vers* 29.

Presche, pour *fresche :* Friche, terre inculte.

Preschement : Prédication, sermon, discours, harangue.

Prescher : Reprendre, réprimander.

Prescheres, *preschéeur, prescherres, prescheur, preschieres :* Prédicateur, qui fait un sermon; *prædicator;* et sermon; *prædicatio;* en anc. Prov. *prezicador, prezicadou*.

> Tu les veincras par tes *preschéeurs* et par tes mesaiges. *Comment. sur le Sautier, Ps.* 67, *vers.* 32, *fol.* 136, *V°*.

Prescriber : Prescrire, ordonner; *præscribere*.

Prescripts : Intitulé, écrit dessus, étiqueté; *præscriptus*.

Prese, *priesse :* Prêtre; *presbyter*.

Presentiere : Femme débauchée, prostituée, de mauvaise vie.

Presicadou, *prezicador, prezicadou*. Voyez Prachours.

Presingner : Se signer, faire le signe de la croix, baptiser; *præsignare*.

Preslet : Garde-manger.

Preslin : Premier; *pristinus*.

Presme : Proche, parent, allié; le premier; celui qui a le plus de droit qu'un autre à une chose.

Presme, *premesse :* Retrait lignager; de *proximus*, selon Borel.

Presompeier, *presompcier, presompcyer, presumpcier :* Présumer, prévenir; être présomptueux; *præsumere*.

Presoptzour : Présomptueux; *præsumptor*.

Presse : Pêche, fruit du pêcher; *persicum*.

Pressis : Suc, jus, élixir; *succus expressus*.

Pressist : Prît.

> Mout ert proisiés en son païs,
> Mais molt estoit mas et pensis:
> Femme voloient qu'il *pressist*,
> Et il forment s'en escondist.
>
> *Li Lais de Gugemer, vers* 631.

Pressorier, *pressureur :* Garde ou fermier d'un pressoir; de *pressorius*.

Pressouer, *presseor :* Pressoir; *pressorium;* en bas Bret. *preczouer*.

Pressuoer, pour *puisoir* : Instrument propre à la pêche.

Prestaige, *prestraige* : Prêtrise; sacerdoce; *presbyteratus*.

Prestaire, *prestere*, *presterre* : Usurier, prêteur; de *præstator*.

Prestation : Action de prêter, distribution annuelle ou journalière, obligation mutuelle et réciproque; *præstatio*.

Prest commodable : Prêt d'une chose qui doit se rendre en essence, comme un cheval.

Prest de reliqua : Paiement entier; *præstatio*.

Prestris : Un prêt.

Prester : Payer. *Prester à perte de finance*, c'est-à-dire, vendre à crédit et à un prix exorbitant, une marchandise qu'on rachète à bas prix en payant comptant; de *præstare*.

Et aussint se aucun me *preste* un muid de forment qui valt quarante sols le jour que il est *prestez*, et quant li prestierres le vieut r'avoir, il ne vaut que vingt sols, il ne puet pas demander che que il a perdu au *prest*.

Coutume de Beauvoisis.

Presthaye : Cens, redevance annuelle.

Prestier : Usufruitier, celui qui possède un fonds par précaire.

Prestimonie : Desserte ou office simple et sans titre, donné à un prêtre habitué de dire une messe fixée, et à laquelle est attachée une rétribution; *præstimonia*.

Prestinch : Boulangerie, lieu où est le pétrin.

Prest mutuel : Prêt de choses qu'on use, mais dont on rend la même qualité et la même quantité, comme du bled, de l'argent, &c.

Prestolent : Inquiet, indécis; *præstolans*.

Prestor : Préteur, le commandant, le chef des troupes; *prætor*.

S'il advenoit que aucune cohorte guerpist son ost en bataille, il les faisoit juner en pain d'orge.... Pour les autres meffaiz, il faisoit diverses amendes, comme d'estre tout le jour devant le *prestor*, la teste nue et desseins.

Le Jouvencel, fol. 556 *et* 557.

Prestrage : Presbytère, maison d'un curé.

Prestraige : Sacerdoce, qualité de prêtre.

Prestre de religion : Prêtre régulier; *presbyter*.

Prestrerie. *Voyez* **Prestier**.

Prestresse : Servante ou gouvernante de curé, femme d'un ecclésiastique; de *presbytera*, selon Ducange.

..... Vien ça, pute asnesse,
Va moi tost querre la *prestrèsse*,
Di li qu'el viegne o moi baignier,
Et vous alez apareillier,
Là dejouste cele grant mait,
Si soiez toz diz en agais.

Fabliau de Constant Duhamel.

Prestriere, *prestrerie* : Fonds possédé par précaire.

Presumpcieux : Présomptueux.

Presure : Arcade, souterrain.

Pretaige, *pretraige*. Voyez **Prestaige**.

Preterit : Le temps passé; *præteritum*.

Preu, *prou* : Gain, profit, utilité, avantage, beaucoup; *profectus*; en bas Bret. *profid*; en ancien Prov. *pro*, *prou*.

Je vos atornerai tot à bien, si comme fet li mires au malade, il le cuist, il le taille, il l'escorche; mès por son *preu* le fet.

Comment. sur le Sautier, Ps. 33, *vers.* 16, *fol.* 72.

Preu, *preud*, *preude*, *preus*, *preux*, *prex*, *pros*, *pru*, *prus*, *pruz* : Prudent, vaillant, sage, courageux, hardi, généreux, homme de bien; de *prudens*, et non de *probus*; en bas Bret. *prews*; en anc. Prov. *pro*, *prozë*, *pros*.

Saul s'apereeut que *pruz* fud David e vaillans, e de plus l'eschiwid.

Premier Livre des Rois, fol. 24, *V°*.

Li vins S. Jehan d'Angeli
Si dist à Henri d'Andeli,
Qu'il li avoit crevé les ex
Par sa force, tant estoit *prex*.

Bataille des Vins, vers 123.

Preudes-gens : Échevins, ceux qui sont à la tête d'un corps.

Preud-hommément : Prudemment, sagement.

Preuhom, *preud'homme, preudome, preudons, prodom, prodon, prudhome* : Homme sage et prudent, qui a de l'expérience et du savoir; *prudens homo*, et non *probus dominus;* en anc. Prov. *pros-ómës*.

En une contrée de la Thebaïde avoit un *preudome* provoire, Apelles avoit nom; fevres estoit, mout *preudons* de toutes les choses qui apartiennent à forge.

La Vie des SS. Pères, fol. 13, *V°*.

Preudomie, *preud'hommie* : Sagesse, probité, prudence.

Preuf, *prob* : Après, auprès; *propè*.

Preut : D'abord, en premier lieu; du Grec πρῶτος, selon Borel.

Preux : Infirme, langoureux, selon D. Carpentier. *Voyez* Preu.

Preveil : Assemblée de villageois, veillée; de *pervigilium*, selon Ménage.

Preveiraihë, *perveiria* : Sacerdoce, fonction ecclésiastique.

Preveire : Prédire, prévoir; *prædicere*, pour *prævenire*.

Preveire, *prevoire, perveire* : Prêtre, curé, ecclésiastique; *provisor*. Voyez Provoir.

Prevendier : Sorte de mesure.

Prevengu : Prévenu; *præventus*.

Prevezensa : Prudence, sagesse, prévoyance; *prudentia*.

Previne : Poitevine, du Poitou; *Pictaviensis*.

Prevoir. *Voyez* Provoir.

Prévoutable, *prévoutal* : Ce qui est du ressort du prévôt; de *præpositus*. *Estre jugé prévoutablement*, c'est être jugé par le prévôt.

Prex. *Voyez* Preu.

Prey : Pré, champ, prairie; *pratum*.

Preyer : Prier, supplier; *precari*.

Preyre : Prêtre, desservant d'une église; *presbyter*.

Prezica, *preziga* : Prêcher, sermoner; *prædicare*.

Prezicador, *prezicadou* : Prédicateur; *prædicator*.

Pri : Je prie.

Priere : Corvée, taille, aide que le seigneur demandoit à ses vassaux.

Priesse : Chapelle, oratoire.

Prieurté : Prieuré, bénéfice ecclésiastique.

Prilleus, *prilleux* : Dangereux, périlleux; *periculosus*.

Prim, *prime, prin* : Premier, première; *primus;* en bas Bret. *prim*. *Prime que*, avant que; *prime jor*, premier jour; *prime du jour*, six heures du matin. Ce mot signifioit encore prochain; *proximus*.

Je m'annitis, la *prime* nuit
A convoitise la Cité :
En terre de desloyauté
Est la Cité que je vous di.

Fabl., n° 7615, *tom.* 1, *fol.* 116, *R°*, *col.* 2.

Primarias : Prémices; de *primariæ*, pour *primitiæ*.

Prime : Avant, auparavant, d'abord, en premier lieu; *primò*. *Prime que*, avant que.

Prime face : D'abord, aussitôt, au premier aspect; *primâ facie*.

Primement : Premièrement, d'abord, en premier lieu; *primò*.

Primerain, *premerain* : Ancien devancier, prédécesseur, premier. *Voyez* Premerain.

Primerole : Primevère, sorte de plante.

Primevere : Le printemps; *primus-vernus*.

Primicier : Dignitaire ecclésiastique, que l'on a appelé depuis *princier*, sorte de chantre; *primicerius*.

Primier : Premier; *primarius*.

Mais molt mies parteist seconz adans ke ne fesist cil *primiers*, car il esseit lo bien et si refusast lo mal.
IIe Sermon de S. Bernard, sur l'Avent.

Primogeniture : Droit d'aînesse; *primogenitura*.

Prin : Premier; *primus;* mince, menu, délié, délicat, peu. *Prin* s'est dit aussi d'une sorte de redevance. *Parler prin*, dire en peu de mots; c'est, selon Borel, de *prin*, que vient printemps.

Prince, *prins, prinse :* Perdu, pris; de *prehendere*.

Prince : Ami, premier, principal; *princeps, principalis*.

Prince, puisque je ne me puis tenir,
Que de tels faits ne fasse mention.
Villon, Repues Franches, citées par Borel.

Prince des amoureux, *prince du puy de sotie, prince des sots :* Différentes dénominations du chef d'une société de jeunes gens.

Princée, *princeté, princie :* Principauté, dignité de prince; *principatus*.

Tuit cil d'Antioche grant et petit avoient maintes fois envoié querre Tancré, et li mandoient qu'il venist garder et maintenir la *princie* d'Antioche, taut comme nostre Sires vaudroit que leur Sires (Boesmond) fust en prison.
Guillaume de Tyr, fol. 102.

Princhantre. *Voy.* Précenteur.

Princhon : Pieu ferré.

Princier : Homme de la cour, grand seigneur.

Princiers (deniers) : Deniers du prince, argent qui lui appartient; de *princeps*.

Principaument : Directement, principalement.

Principier : Donner des principes d'une science, enseigner les premiers élémens, commencer un élève; de *principari*.

Prindrent : Ils prirent.

Prineverde : Espèce de petit poisson.

Pringalle, *espringalle :* Arme, machine de guerre propre à jeter des pierres, moyen canon. *Voyez* Espringale.

Prins : Pris, enlevé; *prensus*.

Prinsault, *prinsaut*(de): D'abord, premièrement, en premier lieu; de *prehendere*.

Prinse : Perception de deniers, impôt; prise, capture. *Voyez* Prince.

Prinsoir : La brune, le temps où il commence à faire nuit.

Prinsomme : Premier sommeil, celui où l'on tombe le soir en se couchant.

Print : Il prit.

Prinze : L'action de prendre à bail.

Prioleit, *priolée :* Prieuré, primauté; *prioratus*.

Prion, *prious :* Profond, creux; *profundus*.

Prior, *priors, priour:* Chef de communauté, prieur d'un couvent; *prior*.

Il avient sovent que par l'eslection dou *prior* neissent grant escandre.
La Règle de S. Benoît, chap. 65.

Priorte, *priousse, prioute :* Prieure, supérieure d'un couvent de filles; *priorissa*.

Pris : Prise de vivres et ustensiles sur des sujets ou vassaux, pour l'usage du Roi ou d'un autre seigneur dans leurs voyages.

Pris : Estime, considération, réputation, valeur.

Plus de deux cens livres de fors
Ne valoit pas par an sa terre.
Par tout aloit por son *pris* querre.
**Le Vair Palefroy, vers 74.*

Prisantier : Présomptueux, fanfaron, qui a bonne opinion de lui-même, orgueilleux.

Prise : Toute espèce de redevance; le droit de prendre, pour son usage, des denrées et ustensiles; droit d'arrêter quelqu'un et de le mettre en prison; corps de marchands ou d'artisans.

Prise, *prisée :* Estimation; *prises et mises*, ce qui étoit dû d'arrérages et d'amendes à celui qui s'étoit fait assurer l'héritage, et ce que le relèvement et l'assurement lui avoient coûté; *prensatio, pretium;* en bas Bret. *pris*.

Prisé, *prisié :* Estimé, considéré; *prensus*.

Trop se combatent fierement;
Jà por pris, ne por hardement
Ne serai, se Dex plest, ocis;
Miex vueil estre coarz et vis,
Que morz li plus *prisiez* du mont.
Bible Guiot, vers 1722.

Prisel : Acceptation, condition, état; de *prensatio*.

Prises : Mis en prison, appréhendé au corps; en bas. lat. *prisus*.

Prisier : Estimer, priser, considérer, faire cas; *prensare;* en bas. lat. *prisare;* en bas Bret. *prisio*.

Tant sai-je bien de lor affere,
De ce les doit-on molt *prisier*,
Molt font noblement lor mestier.
Bible Guiot, vers 939.

Prisme : Proche, parent, allié.

Prisme (au) : Seulement, alors, pour la première fois; *primò*.

Prison, *prisons:* Gage qu'on donne au lieu d'écrit, espèce d'otage, de garant; prisonnier, détenu; *prensus, privatus;* en bas. lat. *prisio, priso*. *Vive prison*, caution, répondant.

Au matin la presenterent devant les Barons, et cil la firent garder o autres *prisons* que il avoient. *Guill. de Tyr, fol.* 29, *V°*.

Prisonage : Ce qu'on paie pour l'entrée ou la sortie des prisons.

Prisoyer : Priser, estimer, faire cas; *prensare;* en bas Bret. *prisouy*.

Prist : Prêt, préparé, arrangé; *prensus*.

Prist : Il prit; *pristrent*, ils prirent.

Pristin : Ancien, qui a été auparavant, premier; *pristinus*.

Pristrent, *prindrent :* Prirent.

Pritanée : Grenier public.

Privance, *privéance* : Privauté, familiarité particulière; de *privatio*.

Privé : Privat, nom d'homme et de lieu; *Privatus;* ami particulier, familier, compagnon; en anc. Prov. *privat*.

Privé, *personne privée :* Simple habitant, qui n'a aucune charge dans la ville. *Estre à son privé :* Être à son particulier, avec ses amis intimes.

Privé, *privéement, privément :* Secrètement, en particulier; *privatim*.

Or alons ça tout belement,
Je vous metrai *privéement*
En un solier dont j'ai la clef,
Iluec m'atendrez tout souef,
Tant que nos genz auront mengié.
* *Fabl. de la Borgoise d'Orliens*.

Privesel : Garde du sceau privé.

Priveté : Secret, confidence.

Guillaume volentiers la prent,
Et puis li a dit, beax dolz Sire,
Por Dieu nel' tenez pas à ire,
Se ge vos di ma *priveté*.
Le Segretain, Moine, vers 166.

Privitie : Correspondance immédiate, comme d'un père à son fils, d'un donateur au donataire, le testateur et l'exécuteur testamentaire, &c.; de *privatio*.

Prixier : Mettre à prix, estimer, juger, apprécier; de *pretium* ou de *prensare*.

Prixons : Prison, lieu de détention; de *privatio;* en bas. lat. *priso*.

Pro, *proaige, profech, profieg, prou, proufeit* : Profit, avantage; *profectus*.

Pro, *proze* : Prudent, sage; *prudens*.

Proar : Essayer, prouver; *probare*.

Proatoer, *protane, protave, proutène* : Cinquième aïeul; *proauctor, proavus*.

Probage : Provins, branches, bourgeons; de *propagatio*.

Probante (forme) : Authentique, certaine; de *probatus*.

Probateur : Qui prouve, qui approuve; *probator*.

Probation : Preuve, témoignage; *probatio*.

Probdan, *propdan* : Proche, parent, prochain; *proximus*. Voyez **Proeme** et **Proisme**.

Probdanamen : Prochainement, incessamment; *proximè*.

Proboscide : Trompe d'un éléphant; *proboscis*.

Procacer : Manger, se repaître, se rassasier; en bas. lat. *procare*.

Procallor : Procureur, administrateur; *procurator*; en bas Bret. *proculour*.

Proceder : Excéder, aller au-delà du but.

Procedeux : Processif, qui aime les procès.

Procerve. *Voyez* **Proterne**.

Procession : Affluence de monde; *processio*. *Processions blanches* : Processions des ligueurs, en 1583.

Prochaineté, *prochainneté* : Proximité, parenté, voisinage; la partie d'héritage due à titre de proximité et de parenté.

Proches, *proces* : Suite, succession de temps.

Prochiennement : Prochainement, dans peu de temps, non éloigné.

Procincte : Territoire, district, étendue de seigneurie; *procincta*.

Procours. *Voyez* **Parcours**.

Proculierres : Procureur.

Procuration : Soin, charge, administration; *procuratio*.

Procuration : Espèce de droit que les papes vouloient exiger des bénéficiers en France; droit de visite, qui étoit donné par les curés aux évêques, aux archidiacres et aux doyens.

Li frere ont plus Clergie et mains possessions;
Mès il ont trop plus gistes et *procurations*
Sus Prelaz et sus Princes et sus Religions,
Et sus tout autre pueple par totes Régions.

Testament de Jehan de Meung.

Procurer : Recevoir quelqu'un chez soi, le loger et le traiter; suivre une affaire.

Prode, *preude, proude, prude* : Femme vertueuse, femme forte; *prudens fœmina*.

Prodelh, *prodial* : Sorte de palonneau, pieu, gros bâton.

Prodition, *prodiction* : Trahison, action de divulguer; *proditio*.

Proditoirement : En trahison; de *proditor*.

Prodom, *preudome, preudons, prodome, prodomme, prodon* : Homme prudent et sage, homme expérimenté; *prudens homo*. V. **Preudom**.

Vilains ne doute lede mort,
N'i doivent avoir nul domage
Li *prodome* de bas lignage
En ces paroles, ne n'ont-il:
Tuit li *prodome* sont gentil.

Bible Guiot, vers 1007.

Un *preudons* estoit en Arabbe,
Si avoit à non Lucinabe,
Il estoit du siecle moult saige,
Et si estoit de grant aaige.

Du Preudome qui avoit demi-ami, vers 1.

Prodrome : Écrit qui en précède un autre, espèce de prospectus; *prodromus*.

Proeer : Profit, avantage; *profectus*.

Proelingant : Qui goûte le premier aux plats.

Proeme, *proesme, proime, proismes, pruisme :* Préface, avant-propos, exorde, entrée de discours; *præmonitum ;* le prochain, le plus près, le plus proche ; parent, proche, allié ; *proximus.* Voyez Proisme.

Proesce, *proesse, prouesce, prouesse :* Haut fait, belle action, action de valeur, action d'éclat.

Longuement dura la bataille ; assez i faisoient de beles *proesces* et de grans hardemens.
Guillaume de Tyr, fol. 252, *R°*.

Gloire est un grans los d'aucune *proesse* ou d'aucune bele œvre : ci est renomée, et pour ce dist la lettre, que renomée fait le preudome mort revivre.
Mss. de la Bibl. Impér., fonds de la Vallière, n° 26379.

Profech, *profeit, profieg.* V. Pro.

Profectices (biens) : Biens provenans d'un bénéfice.

Profectif (bien) : Bien de succession en ligne droite ; utile, avantageux ; *profectitius ;* en ancien Prov. *profeitos, profeitable.*

Profeitar : Faire du profit, gagner, avancer ; *proficere.*

Proficiat : Droit que les évêques levoient autrefois sur les ecclésiastiques, et qui faisoit partie de ce qu'on appeloit les louables coutumes ; *profectus.*

Profiterole : Pâte cuite sous la cendre.

Proflier, *profrer :* Comparoître, se présenter en justice ; achever, terminer, finir ; *profligare.*

Profonder : Creuser profondément ; *profundere.*

Progainie, *progainie, progenie, progeniée :* Race, lignée, source, origine ; *progenies.*

Progeniteur : Ancètre, père, mère, aïeul ; *progenitor.*

Proicheresse : Religieuse Dominicaine, les Prêcheresses ; *Prædicatrix.*

Proichours. *Voyez* Prachours.

Proie : Bétail, troupeau pris en délit ; *præda.*

Proiel : Pré, prairie, pâturage.

Proieor : Voleur, pillard.

Proier : Priser, estimer, faire cas ; *prensare.*

Proier : Prier, supplier ; *precari. Proier merci :* Implorer miséricorde, demander pardon.

Jel li *proie* que sagement
Me vueille fere enseignement,
Et demonstrer en quel maniere
J'aie joie de ma proiere ;
Et que ce soit celéement,
Qu'il n'en soit apercevement.
Fabliau, n° 7218, *fol.* 205, *V°, col.* 1.

Por folie chantent et *proient,*
Et cil por coi en Eglise entre,
Qui plus n'aime Deu que son ventre.
Bible Guiot, vers 1167.

Jaques, por ce vous vueil *proier,*
Qui servez Dieu de cuer entier,
Et que vous n'alez foloiant,
Ne cest vil siecle remembrant.
Bible de Berze, vers 821.

Proier : Prendre, enlever, ravir, piller ; *prædari.*

Feme sanble trois choses, louve, goupille et chate ;
Louve, goupille et chate sont trois bestes de proie :
Chate cerche, goupille gaite, loup ravit et proie.
Ja feme n'amera qui que velt si m'en croie
Nul home, s'el n'en a ou robes ou monnoie.
Chastie Musart, fol. 107, *R°, col.* 1 *et* 2.

Proier : Pilote, matelot qui préside à la proue d'un vaisseau ou d'une chaloupe.

Proiere : Prière, supplication ; *precatio.*

Proiere : Corvée qu'un seigneur avoit droit d'ordonner à ses vassaux.

Proies, *proiez :* Proie, prise, butin, capture ; *præda.*

Proimeté : Proximité, parenté; *proximitas*.

Proisayer, *proser* : Écrire en prose; de *prosa*.

Proisié, *proisié* : Estimé, loué, vanté, qui est en réputation.

Proisier : Priser, estimer, exalter; *prensare*.

> Molt feroient-il à *proisier*,
> Es bones lois et bons decres
> Se lor sens estoit atornez
> Vers clergie loiax et fine.
>
> *Bible Guiot, vers 2499.*

> Trop sui dolenz et molt m'en poise
> Que toz li mons nes loe et *proise*,
> Au fuer qu'eles estre déussent.
>
> ** Le Vair Palefroy, vers 7.*

Proisme, *prosme, proxime, proyme, proysme, pruinze* : Prochain, le plus près, le plus proche, parent, allié, &c.; *proximus*; en anc. Prov. *probdan, propdan, proismalo, proisme*. Voyez Proeme.

> Ne ne fist mal à son *proisme*; por ce ne doit l'en à nului mal fère, que tuit li home sunt nostre *proisme*.
>
> *Comment. sur le Sautier, Ps. 14, vers. 3, fol. 28, V°.*

Proisment : Incessamment, prochainement; *proximè*; en anc. Prov. *probdanamen, proismano*.

Proisne, *prome, prosne* : Prône, prédication; *procemium*; et suivant Ménage, de *præconium*; en bas. lat. *pronus*.

Proix : Pieu, palonneau, gros bâton.

Projé : Emplacement vague, propre à bâtir; de *projectio*.

Prolation : Parole, allégation, citation; *prolatio*.

Prolet : Licol.

Prolocuteur : Avocat.

Promeche : Proximité, parenté.

Prome-conde : Maître-d'hôtel, dépensier; *promus condus*.

Promettiere : Qui promet, qui s'oblige, s'engage; *promittor*.

> Car sans dire est-il à entendre,
> Quant Preud'homs offre son servise,
> Que ce n'est fors en bonne guyse;
> Ainsi l'entend le *promettiere*.
>
> *Roman de la Rose.*

Prominence : Fortune, avancement, élévation; *præeminentia, prominentia*.

Promission : Promesse, assurance; *promissio*.

> Tout en lone et en lé, bien visitée la terre Sainte de *promission*, passay le fleuve Jordan, oultre la mer de Galilée où parmi il cuert.
>
> *Tal. de Pierregort, fol. 131, V°.*

Promistrent : Ils promirent.

Promoteur : Syndic, procureur; *promotor*.

Promours : Temps de cultiver la terre, de la labourer; de *promovere*.

Promouveur : Agresseur, celui qui est cause ou auteur de quelque agression; *promotor*.

Promouvoir : Élever en dignité, procurer de l'avancement; *promovere*.

Promovement : Réquisition.

Pronance : Prédiction.

Pronele : Petite prune sauvage; en bas. lat. *prunella, prunellum*.

Pronne : Prune, fruit du prunier; *prunum*; en bas Bret. *prun, prunen*.

> Hercules remirant les hauts murs de Cremonne;
> Onze geans trouva, par maniere felonne;
> Mais à leur grand pouvoir n'acompta une *pronne* :
> Tous les defit.
>
> *Mém. d'Oliv. de Lamarche, tom. 2, p. 564.*

Prononchier : Blâmer, faire des reproches; prononcer.

Prons : Prompt, alerte, facile, aisé; *promtus, promptus*.

Pronuncier : Prédire, annoncer d'avance.

Proove : Preuve, témoignage.

PROONDEZA : Profondeur, cavité; *profunditas*.

PROP : Près, tout près, auprès, presque; *propè*.

PROPANCIERS : Habitans d'une partie du Hainaut.

PROPDANEMENT : Prochainement, au premier jour; *proxime*.

PROPENRE : Envahir, s'emparer, enlever; *proprehendere*.

PROPITIATORIE : La couverture de l'arche d'alliance; *propitiatorium*.

Et là une et autre costere del *propitiatorie* coeverent les éeles demonstrées et coveraunts le oracle, et regarde il entrechaungeablement vers les voltz en le *propitiatorie* dont l'arche est à coverer. *Bible, Exode, ch.* 25, *v.* 20.

Utrumque latus propitiatorii *tegant, expandentes alas et operientes oraculum, respiciantque se mutuò versis vultibus in* propitiatorium *quo operienda est arca*.

PROPOSE, *proposée :* Proposition, dessein, but; *propositum*.

PROPOSEMENT : Projet, dessein.

PROPOUS : Propos, discours, à propos; *propositio*.

PROPRIEULE : Petite vérole.

PROPRISE : Clos, enceinte. *Voyez* PORPRIIS.

PROROGUER : Proroger, prolonger, différer; *prorogare*.

PROROMPRE EN LAIDES PAROLES : Dire des invectives, se répandre en injures.

PROS : Brave, vaillant; *prudens*. Voyez PREU.

PROS : Juge, prévôt.

PROSAL (style) : Prose.

PROSENCE : Prestance, belle manière de se tenir, de se présenter; *præstantia*.

PROSIER : Livre d'église qui contient les proses.

PROSME. *Voyez* PROEME.

PROSMETÉ : Proximité, parenté, voisinage, alliance; *proximitas*.

PROSNET : Barrière, pièce de bois qui avance.

PROS-ÔMES. *Voyez* PREUDOM.

PROSUIANCE : Poursuite; de *prosequi*.

PROTECOLLE, *prothocole :* Premier et dernier feuillet d'un livre; *protocollum;* brouillon d'un écrit.

PROTECTATION : Protection, action de protéger; *protectio*.

PROTELLER : Retarder, différer, prolonger, remettre; *protelare*.

PROTERNE : Qui refuse une chose juste qu'on lui demande; de *proterere*, fouler aux pieds.

PROTERVE, *procerve :* Impudent, effronté, orgueilleux.

Dieu sueffre bien qu'il soient desloyal et *procerve*
Vers home à ceste fin que li homs plus deserve
En la joie sens fin qu'il lui garde et reserve,
Mais que de son meilleur eslire et prendre serve.
* *Test. de Jehan de Meung, vers* 2012, *var.*

PROTESBASTE : Premier ministre.

PROTONORAIRE, *protonotaire :* Référendaire; *protonorarius, protonotarius*.

PROTOSTATEUR : Écuyer; *protostrator*.

PROTOTHRONE : Évêque d'un premier siége; *protothronus*. Ces deux mots, qui sont annoncés dans le Dictionnaire de Trévoux, comme ayant été formés du Grec et du Latin, par Fleuri, ont néanmoins été employés par les auteurs de la fin du xve siècle.

PROTRAIT : Portrait, représentation faite d'une personne; *protractus*.

PROTUTOUR, *protuteur :* Celui qui a géré les biens d'un pupille à la place du véritable tuteur, subrogé-tuteur; *protutor*.

PROU, *proou, prous, prouz, proz :* Profit, bénéfice, avantage; *profectus;*

abondamment, assez, beaucoup; vaillant, sage, prudent; *prudens*.

Dieu! com furent *prou* et vaillant,
Et riche et saige et quenoissant,
Et cil sont si nice et si fol,
Et guileor et lasche et mol,
Que se je bien grant sens avoie
Entr'aus, ce cuit, tot le perdroie.
Bible Guiot, vers 120.

Qui fu li riches Rois Henris
Qui fu ses filz, li jones Rois
Li *prouz*, li saiges, li cortois?
Ibid., vers 319.

Prouage : Étendue de la juridiction d'un prévôt.

Prouaire, *prouere*. V. **Provoir**.

Prouance : Preuve.

Prouandier : Prêtre qui desservoit une église, prébendier.

Proudeau, *proueil* : Pieu, palonneau, gros bâton.

Prouer : Faire des prouesses, des actions de valeur.

Prouere. *Voyez* **Provoir**.

Prouesse. *Voyez* **Proesce**.

Prouface, *prounface* : Souhait qui veut dire, bien vous fasse; *proficiat*.

Prouffit : Bordure, ornement.

Prouha : Palonneau, pieu, gros bâton.

Prouliere : Trait de corde, courroie, chaîne servant à tirer une charrette.

Prourey : Clerc, expert, savant.

Prous. *Voyez* **Preu**.

Prouvanche : Preuve, témoin, témoignage, attestation.

Prouvéer, *prouver* : Se montrer, se faire connoître; *probare*. *Prouver à desloial* : Convaincre d'infidélité, de félonie.

Prouvende: Provisions de bouche.

Prouvenderée : Mesure de terre contenant un *prouvendier* de semence.

Prouvendier : Mesure de grains valant trois boisseaux.

Prouvin, *prouvain*, *provin* : Branche de vigne qu'on couche en terre afin qu'elle prenne racine, et puisse fournir une nouvelle souche; de *proventus*.

Prouvins : Monnoie des Comtes de Champagne, frappée à Provins.

Prouvoire. *Voyez* **Provoir**.

Prouvoirre : Pourvoyeur; *provisor, præbitor*.

Provaire. *Voyez* **Provoir**.

Provance, *provcance* : Providence, prévoyance; *providentia*.

Mais de ce monde l'ordenance,
Que Dieu par sa grant *proveance*,
Voult establir et ordenner,
Ce convient-il à fin mener.
Roman de la Rose.

Provande, *prouvende*, *provcaille*, *provende* : Prébende, provision, portion, pitance, nourriture; *proventus*, par contraction *præbenda*; en bas. lat. *provenda*.

Li Chamuel sont d'altre nature,
Quar il sont de plus grant mesure;
Et quant en lor done *provende*,
Je n'i aura nul qui n'atende,
Dès que il tuit communalment
Menjuent, mais que fussent cent.
Fabliau de deux Borgois et d'un Vilein, vers 89.

Se il ne s'en amende..... manjust sols et perde sa *provende* de vin, jusqu'alors que il ait fait satisfacion et amende.
Règle de S. Benoît, fol. 63.

Entirs m'avez esté et fers,
Ainz vos ostex ne me fu fers,
Se j'oi mestier d'une *provende*.
Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers 160.

Prové : Prouvé, découvert, reconnu. *Pris prové* : Pris en flagrant délit.

Lors est à terre descendus,
Si vait séoir joste son frere,
En l'oreille li dist li lere
Qu'il n'a pas le bacon trové:
Vois, fet-il, du larron *prové*
Le cuide-il vers nos tenser?
Folie li feroit penser.
Barat et Haimet, vers 226.

Provraublement : Par provision, provisoirement.

Provehu : Pourvu.

Provender, *provendier :* Mesure qui contient la *provende*, ou le grain nécessaire au cheval ou autre bête de travail ; pourvoyeur, maître-d'hôtel ; domestique ou serviteur à qui l'on fournit le boire et le manger ; de *proventus*, *proveditor*.

Provenderée. *Voyez* Prouvenderée et Prouvendier.

Provendre : Bénéfice ecclésiastique.

Provenesin, *Provenisien*, *Provisien :* Qui est de la ville de Provins ; *Pruvinensis ;* et monnoie des Comtes de Champagne, frappée à Provins.

Prover : Prouver, démontrer, examiner, découvrir, reconnoître ; *probare*.

> Après dirai de Premoustré,
> Comment il se resont *prové*,
> Et des noirs Chanoines riglez,
> De cels redirons nos assez.
> *Bible Guiot, vers* 568.

Provezer : Prévoir, pourvoir ; *providere*.

Providadour : Procureur, procurateur ; *proveditor*.

Provide : Prévoyant, qui réfléchit ; *providus*.

Provinois, *provinoise*, *provisiens :* Petite monnoie que Thibaut, Comte de Champagne et de Brie, fit battre à Provins ; de *pruvinensis*.

Provis : Pourvu, garni.

Provision : Prévoyance, précaution, remède, soulagement ; imposition sur les habitans d'une ville pour ses propres besoins.

Provochiever : Provoquer.

> Et cel meisme religious home ki as de foraines choses necessaires lur donoit servise, *provochievént* sovent à corrocement par nient porveu es paroles.
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 23.

> *Et eundem religiosum virum qui ad exteriora necessaria eis obsequium præbebat, incautis sæpè sermonibus ad iracundiam* provocabant.

Provoier : Dédommager, réparer.

Provoir, *prevoir, prouaire, prouerres, prouvaire, prouvoire, provaire, proveir, provoire, pruveire, pruvere :* Ecclésiastique, prêtre, curé ; *provisor ;* en Ital. *piovano ;* en anc. Prov. *perveire, preveire*. Borel et plusieurs autres disent que ce mot a aussi été employé pour, oratoire et prière.

> Les berbis tondent li *provoire*,
> Qui *corpus Domini* manoient,
> En mainte guise se desvoient.
> *Bible Guiot, vers* 1223.

> Li *pruveire* ki sacrefioent ès munz, ne se apruchouent pas al altel nostre Seignur en Jerusalem.
> *Livre des Rois, fol.* 151, *R°, col.* 1.

Provost : Préposé.

Proxenate, *proxenete :* Courtier, entremetteur ; *proxeneta*.

Proye. *Voyez* Proie.

Proyer ou *prayer :* Sorte d'oiseaux qui fréquentent les prés ; d'où leur vient le nom de *prayers*.

Proyme, *proysme :* Le prochain, parent ; *proximus ;* en ancien Prov. *pruesme*.

Proz, *preux, prox :* Vaillant, courageux, généreux. *Voyez* Preu.

> Qant il le peut partir de soi,
> Il l'envoia servir le Roi ;
> Li varlés fu sages et *prox*,
> Si se faisoit amer à tox.
> *Li Lais de Gugemer, vers* 37.

Pruant : Qui démange ; *pruriginosus*.

Pruantise : Démangeaison ; *prurigo*.

Prucein : Prochain ; *proximus*.

> Ces dis basses od tuz ces dis vaissels fist li Reis asćer cu le aitre ki plus fud *prucein* al temple. *III*[e] *Livre des Rois, chap.* 7.

Prud'hom, *prodom, prud'homme,*

prudom, prudum : Homme sage, prudent, instruit; *prudens homo.*

Tu es *prudum*, e utile, et profitable à mun ost, si cume uns angele Deu.
Livre des Rois, fol. 38, *V°, col.* 1.

Prud'homie, *prudomie, prudoumie :* Prudence, sagesse, instruction; *prudentia.*

Pruef : Je prouve.

Au congié prendre me racort,
Girart d'Espaigne; or sont tuit nuef
Vo viez don et si le vous *pruef*,
Revescu sont par ceste mort.
Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers 63.

Pruer : Gouverner la proue d'un vaisseau, le conduire.

Prueste : Honneur, probité; *probitas.*

Prueve : Preuve.

Pruever : Prouver.

Prume, *prusme :* Prochain, parent; *proximus.*

Prumier : Premier; *primus.*

I a si an quatre principal,
L'un negre que es fach *prumier*,
Et l'autre quand es blanc entier,
Et ters quant es incinerat,
El quart quant es rubificat.
S. Saturnin, cité par Borel.

Prunelé : Boisson faite de prunelles et d'eau.

Prunesie : Mauvaise odeur. *Voy.* Puneisie.

Pruverage : Sacerdoce.

Le bras apele l'Arche, e la digneté de *pruverage.* *Premier Livre des Rois, chap.* 2.

Pruvoire, *pruveire :* Prêtre; *provisor.*

Pruzier : Démanger, avoir des démangeaisons; *prurire.*

Psallette : Lieu où logent les enfans de chœur, et où ils apprennent la musique.

Psalmateur : Auteur qui compose des pseaumes, qui travaille sur la Bible; *psalmista.*

Psalmister : Psalmodier, chanter des pseaumes.

Psalterie, *psalteire, psalterie, psalterion :* Instrument de musique à cordes très-harmonieux; *psalterium.*

Desormais vueil louer ta celsitude,
En chantant ditz par grande humilité;
Psalterions et grande humilité;
De instrumens doulx ostant musique rude,
Vueil assembler louenge as merité,
Seur chemin va qui suit la verité.
P. Gringoire, Menus propos de Mere sote, fol. 26.

Pseudenime : Auteur qui publie des livres sous un nom déguisé, pseudonyme; on le dit aussi des ouvrages mêmes de ces auteurs; du Grec ψευδὴς, faux, et d'ὄνομα, nom.

Pu : Plus; *à mai pu*, qui plus est.

Publiaument : Publiquement.

Puceleite : Pucelle, jeune fille; *puella;* en bas. lat. *pucella.*

Pucelle : Femme de chambre.

Puch (senhor) : Haut, noble, puissant seigneur.

Puch : Puits; *puteus.*

Puchage : Office concernant la décharge des sels qu'on tire d'un bateau.

Puche : Puce; *pulex.* Ce mot est encore usité en Picardie.

Pucheoir, *puchoir :* Puisoir, endroit où l'on puise l'eau à une rivière; *putearium.*

Pucherel, *puchette :* Instrument propre à la pêche.

Puchier, *pouger :* Puiser, ramasser; de *puteus.*

Je quit par les iex de ma teste,
S'uns chiens l'éust tant traîné
Par tantes iaves, par tant gué,
Si l'éust-il *puchié* tout plain,
Et tu n'en as mis un seul grain.
* *Le Chevalier au Barizel, vers* 750.

Puchin, *pucin :* Poussin, jeune poulet; *pullus.*

Pucune : Argent ; *pecunia.*

De vostre *pucune* frad sun plaisir, serfs serres, s'il vus estuverad suffrid.
Premier Livre des Rois, chap. 8.

Puder : Puer, jeter mauvaise odeur, sentir mauvais ; rejeter, refuser, mettre dehors ; *putere;* en Languedocien *pudi.*

Pudor : Puanteur, mauvaise odeur ; *putor;* en bas. lat. *pudor.*

Pudour : Pudeur, honnêteté, retenue ; *pudor.*

Pue, *peu, peut, put, pute :* Vilain, honteux, déshonnête, diffamé, obscène ; *putidus. Femme pute,* femme de mauvaise vie ; *faire peute fin,* mal mener, pousser à bout, faire une mauvaise fin, finir mal.

Puech : Puits ; *puteus ;* colline, éminence, montagne ; de *podium.*

Pueche, *puesche.* Voyez Puche.

Pueille : Registre, journal, grand livre, chartre ; *publica lex.*

Puelle, *Puille :* La Pouille, province du royaume de Naples ; *Apulia.*

Puent : Peuvent ; *possunt.*

Pueplier, *peuployer :* Publier, proclamer ; *publicare.*

Puepioiement : Publication, signification ; *publicatio.*

Puer : Hors, dehors, loin ; *foras.* Voyez Pur.

Certes, dist-il, par malvés cuer
Avons no bacon rué *puer,*
Et Travers l'a par son barnaige,
Bien en puet fere son carnaige,
Ne cuit que il jamès le perde.
Barat et Haimet, vers 477.

Puerpres : Les couches d'une femme ; de *puer.*

Puerri : Pourri, gâté, corrompu, sali ; *putridus.*

Pues, *puez :* Depuis.

Puesch : Colline, lieu élevé, montagne.

Puet, *pouet :* Il peut ; *potest.*

Qar ausi com li anemis
Qui envieus est et trichierre,
Qui se paine de nous conquierre,
S'en travaille, quant il le voit
Qu'il le *puet* conquierre à son droit.
Bible de Berze, vers 716.

Pueur : Puanteur, mauvaise odeur ; *putor.*

Sa bonne oudeur toute lui oste,
Tant rend de *pueur* à son hoste.
Roman de la Rose.

Me suis partis pour querre adrece,
Ki me maint hors de le *pueur*
Dou siecle qui est en doleur.
Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers 606.

Puez : Vous pouvez.

Puc, *puig :* Puits ; *puteus ;* montagne, élévation ; *podium.*

Pugnat : Poing, poignée ; *pugnus.*

Pugneis, *pugne :* Combat, bataille, attaque ; *pugna.*

Pugner : Combattre, se battre, batailler, attaquer ; *pugnare.*

Pugnerade : Certaine mesure de terre.

Pugnet, *pugniere :* Petite mesure de grains ; de *pugnus.*

Pugnez : Punais.

Pugni : Puni, corrigé ; *punitus.*

Pugnie : Poignée, ce que peut contenir la main.

Pugnimant, *pugnition :* Punition, châtiment, peine ; *punitio.*

Pugnir : Punir, corriger, infliger une peine ; *punire.*

Justice *pugnist* petit cas ;
Petites gens prant à ses las :
Mais, quant il vient une fort mouche
A la toile, cil fait le louche (n'y voit pas),
Qui la déust prendre et happer,
Et li lait la toile acraper (enlever),
Emporter, froissier, desrompre :
Ansis n'est justice c'un ombre,
Qui ne *pugnit* les grands larrons.
Eust. Deschamps, fol. 521, *col.* 1.

Pugnissement : Châtiment.

Pugnisseur : Bourreau, exécuteur des supplices imposés par la justice.

Pugnivimus : Lettres d'un juge ecclésiastique pour attester la punition d'un coupable, jugé par lui.

Pugnot : Mesure de terre en usage du côté de Toul : cette mesure contient la douzième partie d'un arpent.

Pui, *puial* : Appui, balcon; colline, élévation, montagne; *podium*; en bas. lat. *puialis*. Voyez Puech.

Puier, *puirer* : Monter, gravir, appuyer, s'appuyer; de *podium*; en anc. Prov. *puiar*.

Il chevaucha tant qu'il vint au pié dou degré de la salle. Assés fu qu'il tint son cheval, il *puia* contre mont, si vint devant l'Empereour. *Roman des sept Sages de Rome.*

Couronné d'espines et de joins marins, et fu abevrez de fiel et d'aisil meslé ensemble, et chou lui *puira*-on en son d'une lanche et morut en crois à grant destreche. *Le Miroir du Chrestien, fol.* 121, *V°.*

Puignot : Pourpoint; parure, ornement des manches.

Puille : La Pouille, province du pays de Naples; *Apulia*.

Quant Buiemont ot bien faite sa besoingne en *Puille*, il se parti o tout grant plenté de Chevaliers. *Guillaume de Tyr, fol.* 110.

Ces choses ainsi acomplies,
A grant entente, et à labour,
Calabre, terre de Labour,
Et *Puille*, où maintes villes sistrent,
Au Roi devant dit se soumistrent.
Guillaume Guiart.

Puinal, *puinhal*, *punial* : Poignard, dague, épée; en bas. lat. *punhalis gladius*; en anc. Prov. *punial*.

Puing : Le poing; *pugnus*.

Puinie : Poignée, plein la main.

Cele respundi, si veirement cume Deu vit, jo n'en ai si une *puinie* nun de farine en un vaissel. *III*^e^ *Livre des Rois, chap.* 17.

Puir : Empirer, devenir pire; puer, répandre une mauvaise odeur; *putrescere*.

Puire : Offrir, présenter, faire hommage.

Puis, *pou* : Plus, depuis. *Puis n'a guaires* : Depuis peu, ces jours-ci, après, ensuite; *post*.

Puis : Après, depuis, aussitôt, après que.

Laquele maladie crût *puis* tant, que ele fu ausi lée comme la paume d'une main; et avoit ilecques si grant pertuis, que un oef de poulète i peust entrer.
Miracles de S. Louis, chap. 57.

Puison, *puisson* : Potion, breuvage.

Aimi! lasse je sui ocise,
Et tu, vassaus, qui m'as navrée,
Tés soit la toie destinée,
Jamais n'aies-tu medecine,
Ne par herbe ne par racine,
Ne par mire ne par *puisson*,
N'aies-tu jamais garisson.
Li Lais de Gugemer, vers 102.

Puisot : Descente de rivière, abreuvoir, petit port; de *puteus*.

Puisouir. *Voyez* Pucheoir.

Puis que : Après que; *post quàm*.

Et el tierz jour ou eu quart, *puis que* il fu venu audit tombel, il assouaga si bien que il délessa ses potences sur le dit tombel, que il avoit aportées. *Miracles de S. Louis.*

Puissance (grand) : Grandes forces, nombre de troupes; *potentia*.

Puissas : Plus, davantage; *amplius*.

Puissedi : Ensuite, dans la suite, après; *post diem*.

Li Rois à Renart le clef baille
Qui *puissedi* s'en repentist
Molt volentiers se il peuist.
Renart le Nouvel, vers 2788.

Che li ot Renart seure mis,
Dont Ysengrins se combati,
Encontre Renart *puissedi*,
Devant le Roi en camp malé.
Ibid., vers 3091.

Puisseoir. *Voyez* Puisot.

Puissette : Sachet, poche, sac, besace.

Puissin. *Voyez* Puchin.

Puissomes : Puissions; du verbe *puisser*, pouvoir.

Puissouer : Puisoir, instrument propre à la pêche.

Puist : Puisse ; *possit.*

Pulant, *pulens, pullant, pullent :* Puant, dégoûtant, infâme, abject, vil, méprisable ; *putidus.*

> Déable à son croq les ensaichent,
> Enz en anfer dedens les saichent,
> Des chiens *pullenz*, de voir sachiez.
> *Seinte Leocade, vers* 373.

Pulceau, *puceau :* Jeune garçon, qui n'a pas encore l'âge de puberté ; *puellus ;* en bas. lat. *pucellus.*

Pulcele : Jeune fille, pucelle, qui a encore sa virginité ; *puella ;* en bas. lat. *pucella.*

> La meschine fud vestue de une gunele ki li batid al talun ; e si soleient à cel cuntemple estre vestues *pulceles* ki furent filles de Rei. Li serjanz mist fors la meschine, e après li clost l'us ; e ele descirad sa gunele e jetad *puldre* sur sun chief, e de ses mains cuvrid sun chief, si s'en alad criante e plurante.
> *IIe Livre des Rois, fol.* 55, *V°.*

Puldre : Poudre, cendre ; *pulvis, pulveris.* Voyez la citation ci-dessus.

Pule : Peuple, nation.

> Or t'en reva là jus au *pule*,
> Que je voi tout vers moi avule,
> Se li di que par toi li mande,
> Et avoec le mander commande,
> Qu'il praingne si garde de lui
> Qu'il ne me face mès anui.
> *La Voie de Paradis, vers* 977.

> Encor aime-je mix que je muire ci que toz li *pules* me regardast demain à merveilles.
> *Aucassin et Nicolete.*

Pulege : Pouillé ; *publica lex.* Voyez Pueille.

Pullain. *Voyez* Polains.

Pullante, *pulente :* Puante, dégoûtante, pleine de pus, infâme ; féminin de *pulant.* Voyez ce mot.

> J'atendrai tant que il venra,
> Et puis après si m'en irai
> De vos à lui me clamerai.
> Clameras, pute viex buinarde,
> *Pullente* ribaude bastarde !
> *Bouchier d'Abbeville, vers* 368.

Punaisie : Puanteur, mauvaise odeur.

Puné, *pouné :* Puîné, né depuis un autre, cadet ; *natu minor.*

Puneis : Puant, infâme, abject ; de *punicea*, punaise.

Puneisie : Mauvaise odeur, puanteur.

> Les chars crues ils mettent entre leur celles et leurs paniaus, quant le sanc en est bien hors, si la manjuent toute crue ; ce que il ne pevent manger, jettent en un sac de cuir.... je vis un coremyn.... qui nous gardoit en la prison, que quant il ouvroit son sac nous nous bouchions que nous ne povions durer, par la *puneisie* qui issoit du sac.
> *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Punc : Poing, poignet ; *pugnus ;* en Langued. *pun, poung.*

Pungitive : Qui pousse, qui pointe, qui commence à paroitre ; *pungens.*

Puniment : Peine, punition, châtiment, correction.

Punissement : Le droit de punir, droit de justice ; punition.

Puntier : Adroit à tirer de l'arquebuse, qui pointe bien ; *punctus*, part. de *pungere, pungo ;* en Lang. *puntié, puntieiro.*

Puor, *puour :* Puanteur, infection, mauvaise odeur ; de *putor ;* en basse lat. *pudor.*

> Mès l'en voit aus plusors mal-trere,
> Toz jors tant comme il viveront,
> Ne jà por ce Dieu n'en auront,
> Ainz conquerront la grant *puor*
> D'enfer, la paine et la dolor.
> *Bible de Berze, vers* 120.

Pupillance : Foiblesse, impuissance ; de *pupillus.*

Pupillarité, *pupilleté :* Minorité, état de pupille ; *pupillaris.*

Pupille : Pensionnaire, élève.

Pupue, *puput :* Sorte d'oiseau de passage ; huppe d'oiseau ; en Lang. *put-put.*

Pur : Par, pour ; *pro ;* peur ; *pavor.*

> Cil alad *pur* herbe querre e le vin.
> *Livre des Rois, fol.* 127, *V°, liv.* 4.

Purceint : Ceinture.

Respondirent cil : co fud uns huem hurepez, si out un *purceint* de pels entur les reins.
IVe *Livre des Rois, chap.* 1, *vers.* 8.

At illi dixerunt : vir pilosus, et zonâ pelliceâ accinctus *renibus.*

Purchaser : Acheter, acquérir. *Voyez* Porcacher.

Purement : Purée ; de *purea.*

Purferir : D. Carpentier dit que ce mot a peut-être été employé pour, reprendre un mur, recrépir.

Purge, *purgie* : Purgation, médecine ; *purgatio.*

Purgine : Famille, race, postérité ; *progenies.*

Purgir : Violer, abuser d'une fille par violence ; de *pungere.*

Purifiemens : L'action de se purifier.

Or at mestier li *purifiemens* quant nuls ne puet estre sans taiche, nès li enfés ki n'en at mais c'un jor de vie sor terre.
Sermons de S. Bernard, fol. 94.

Nunc purificationem *patet esse necessariam, quandò nemo mundus à sorde, nec infans cujus est unius diei vita super terram.*

Purifier : Relever une femme de couches ; d'où *purification*, la cérémonie des relevailles.

Purité : Pureté.

Car Dieu qui est plain d'amour et concorde,
Très vertueux et remply de équité,
Qui à ses serfz leur oraison accorde,
Ayme son filz qui est misericorde,
Pacient, fort clement, et verité,
Par ainsi ceulx voulans en *purité*
Vivre et mourir en parfaicte innocence,
Ne seront jà privé de l'excellence
De l'eternel habitacle du Roy.
P. Gringoire, Menus propos de Mere sote, fol. 29, *V°.*

Purpart, *purparty* : Part, portion, partie ; de *pars.*

Purpenser : Penser, réfléchir, méditer, considérer ; *propendere.*

Li Reis Jerobeam se *purpensad* e cremeit que li regnes repairast as heirs David, si li poples de Israel en alast pur sacrefise faire à nostre Seignur en Jerusalem ù regnad Roboam.
IIIe *Livre des Rois, fol.* 100.

Purpert, *purpret* : Confiscation, pure perte.

Purport : Supposé, suppléé ; teneur, ordre. *Selon le purport* : Selon la teneur.

Purprendre : Prendre de force, usurper, s'arroger.

Purriere : Poussière ; *pulvis.*

Et escriant plorarent et à destrenchies vestures sparsent *purriere* sor lur chief.
Morales sur Job, page 14.

Purvucher : Provoquer, exciter.

E forment *purvuchad* à ire Notre Seignur.
IVe *Livre des Rois, chap.* 16.

Pus : Plus, davantage ; *amplius.*

Pusc : Je puis, je peux.

Put : Puant, infâme ; *putidus. Put affaire* : Mauvais renom, mauvaise conduite, action infâme.

Et pour çe il ala à Nevers et trouva les manieres par une faulse vieille de *put affaire*, qui fit tant pour luy, qu'elle lui monstra une certaine enseigne qu'elle avoit sur sa dextre mamelle, laquelle nul homme ne femme n'avoient jamais veu, fors elle et moy.
Roman de Gerard de Nevers.

Vilain mestier et ort aprenent,
Quant il la laissent et lui prenent,
Il fout assez de *putes œvres* ;
Terre, terre, et por qoi n'uevres ?
Seinte Leocade, vers 1227.

Put, *puix, putel, pux* : Un puits ; *puteus* ; du Grec *buthos* ; en bas Bret. *put. Et put* : Et puis, ensuite.

Putage, *putaige, putanisme, puterie* : Débauche avec les femmes ; état de prostituée, vie déréglée ; de *putidus* ; en anc. Prov. *putairia. Faire putage* : Avoir commerce avec des femmes débauchées.

Et ce doit bien Dame savoir,
Cele qui sovent se deslie
Devant la gent, c'est vilenie.
On dit c'est signe de *putage*,
Por ce le tient-on à non-sage.
Chastiement des Dames, vers 202.

Putasser : Fréquenter les femmes de mauvaise vie.

Pute : Puant, corrompu; *putidus;* femme publique et prostituée; *putida.* Borel et D. Carpentier prétendent que ce mot se prenoit en bonne part, et se donnoit à une jeune fille, comme celui de *gars, garce.*

Toutes estes, serez ou fustes
De fait ou de voulentez *putes*,
Et qui très bien vous sercheroit
Toutes *putes* vous trouveroit.
Roman de la Rose.

Putefi, *putefie, putefy :* Mauvais lieu, lieu de débauche : en anc. Prov. *putairia. Aller en putefy :* Aller dans de mauvais lieux.

Putefoi, *putefoy :* Mauvaise foi, bassesse; *putida fides.*

Putel : Puits; *puteus.*

Putenier, *putieu :* Homme débauché, qui fréquente les lieux de prostitution; en anc. Prov. *putaners, putanié.*

Puterie : Débauche avec les femmes prostituées; état des femmes livrées au libertinage, vie déréglée.

Et de sang quelle effusion
Sont venus à l'occasion
De cette vile *puterie.*
Blasons des fausses Amours, cités par Borel.

Putiau : Fumier.

Car ses graces, quant les despent,
En despendant si les espent,
Qu'el les giete en leu de poties,
Par *putiaus* et enfangeries.
* *Roman de la Rose, vers* 6699.

Putois : Chat sauvage qui a le poil brun, ainsi nommé à cause de sa puanteur; en bas. lat. *putacius.*

Cil qui ne sont enerminé
De chastée, de nete vie,
Sachent por voir, n'en doutent mie,
Mil *putois* ne valt herminete,
Putois put, toz hermine est nete.
Seinte Leocade, vers 1256.

Puts, *putz :* Puits; *puteus.*

Et cil fowerent aultre *putz* et por cel *putz* tenserent-il, et cil l'apella enemisteez, et cil alaunt avaunt fowi autre *putz* por lequel il ne tencerent, et il apella le noum de céo laeure, disaunt : ore nous ad nostre Seignor enlargi et fait crestre sur terre.
Bible, Genèse, chap. 26, *vers.* 21.

Foderunt autem et alium : et pro illo quoque rixati sunt, appellavitque eum, inimicitias; profectus inde fodit alium puteum, *pro quo non contenderunt : itaque vocavit nomen ejus, latitudo, dicens : nunc dilatavit nos Dominus, et fecit crescere super terram.*

Puy. *Voyez* **Puech**.

Puye : Appui, balcon.

Puyer : Appuyer, soutenir, gravir; de *podium.*

Puyne : Espèce de bois blanc qu'on met au nombre des bois morts.

Puz : Puits; *puteus.*

Li queiz qant il après cele hore soi ot enclos en la fosse de cel liu dunkes comenzat avoir disciples, li queil manant d'une part de sa fosse avoient accoustumeit l'aigue puisier del *puz* à l'us de la vie.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 16.

Qui dum se postmodum in ejusdem loci specu conclusisset, cœpit etiam discipulos habere, qui ab ejus specu seorsum habitantes, ad usum vitæ aquam de puteo *haurire consueverant.*

Pyer : Boire.

Se se mouroye tout maintenant,
Je mouroye de la mort Rolant.
A peine je puis papyer,
Je vous prie que j'aye à *pyer*
Ung coup de quelque bon vin vieulx.
Testament de Pathelin.

Pygme : Mesure équivalant à quatorze pouces.

Pyle, *pylet, pylete :* Trait, dard, javelot; *pyla.*

Pyler : Pilier.

Pymant : Liqueur faite de miel, de vin, et de différentes épices.

Pyoler : Parer de différentes couleurs.

Pyonner : Espionner, selon D. Carpentier.

Pypoler : Orner, parer, ajuster avec soin et affectation.

Pyrer, *pyrier :* Suppurer, jeter du pus; *putrere.*

Pys, *pect, pis :* Poitrine; *pectus.*

Q

Q'an : Qu'en, que dans.

Je m'ameroie miex en Perse
Q'an cloistre vilain sanz pitié.
Bible Guiot, vers 1281.

Qanque, *qant que* : Ce que, ce qui, tout ce qui, tout ce que; lorsque.

N'est pas tot ors *qanque* voi luire,
Ne luire ne puéent-il mont,
Car n'a nule ordre en tot le mont
Où ait mainz (moins) de fraternité.
Bible Guiot, vers 1209.

Granz charroiz moinnent et granz sonmes
Par ces forez, et si r'ont hommes
Où il font tailles et granz prises,
Lor ententes ont toutes mises
A conquerre *qant que* il voient.
Même Bible Guiot, vers 1248.

Qant : Quand, lorsque; *quando*.

Li uns d'aus n'a pitié de l'autre,
Qant le voit gesir sor le fautre,
Pensif ou malade ou destroit :
De ce ne r'ont-il mie droit,
Que trop sont marchéant en foire.
Bible Guiot, vers 1218.

Qar : Car, pourquoi; *quare*.

Lors estoit ordre sanz envie,
Or i a tant de tricherie,
Qûe à tot destruire et guiller
Voi si mon afere atorner,
Qar li baraz chascun jor doble,
Or dou peschier que l'eve est troble.
Bible Guiot, vers 1118.

Q'ensi : Qu'ainsi, que de la sorte, que de cette manière, que comme cela.

Je ne lor destruis onques rien
Se g'i fiz onques point de bien :
Dex moie corpe, je meffis
Por qoi *q'ensi* lor est avis,
N'est pas avis au bon cloistriers
Dont est honorez li Mostiers.
Bible Guiot, vers 1094.

Qoi : Quoi; *quid*.

Barbier sans rasoir, sans cisailles,
Qui ne ses rooigner ni rere,
Tu n'a bacins ne toailles,
Ne de *qoi* chaufer eve clere,
Fors à dire parole amere.
Desputoison de Charlot et du Barbier.

Qoi, *qoie* : Paisible, calme, tranquille; *quietus*.

Aucasin si cevauce : la nuis fu bele et *qoie* et il erra tant qu'il vint.....
Aucassin et Nicolete.

Q'ot : Qu'il eut, qu'il avoit.

Q'ou, *q'o* : Qu'au, qu'avec.

Je ne puis maintenir les moines,
Desconfiz en suiz en maint lieu,
Mès se Dex plest, c'est por mon preu,
Q'où travail et en la créance
Ai-ge certes grant penitance.
Bible Guiot, vers 1051.

Quacer, *quacher* : Aller à la chasse; de *quassare*.

Quachéor, *quacéor, quacheres* Cheval de chasse; chasseur.

Quacuel : Médaille de cuivre ou de bronze. *Voyez* Quakuel.

Quadrige : Chariot attelé de quatre chevaux; *quadriga*.

Quadrin, *quadrix* : Ancienne petite monnoie de la valeur d'un liard

Quadrupliquer : Quadrupler *quadruplare*.

Quadruvium : Dans le XIe siècle on nommoit ainsi le second cours d'études, lequel embrassoit les arts libéraux. *Voyez* Trivium.

Quahaumuce : Le carême.

Quahouer, *quahuer, quaier* : Chandelle, bougie, flambeau.

Quahute : Cahute, cabane, petite maisonnette.

Quaiage : Droit que les marchands payoient pour déposer leurs marchandises sur le quai d'un port.

Quaichier : Cacher.

Quaier : Cahier.

Quaile, *quailes* : Vif, alerte, fort vigoureux, ardent, agile, robuste. —Dame Guile, femme de Gombert reçoit la nuit dans son lit, un jeune clerc qu'elle avoit hébergé; et croyant

que c'étoit son mari qui l'avoit si bien traitée, le matin elle lui dit :

Sire Gombers, dist Dame Guile,
Si viez hom come estes et frailes,
Moult avez anuit esté *quailes*,
Ne sai or de qoy vous souvint
Pieça mès qu'il ne vous avint;
Ne cuidiez vous que il m'anuit,
Vous avez ausi fait anuit
Que s'il n'en fust nus recouvriers,
Moult avez esté bons ouvriers,
N'avez gueres esté oiseus.
Li Clers qui ne fu pas noiseus,
En fist toutes voies ses bueus,
Et li lesse dire les suens.

Fabliau de Gombers et des deux Clercs.

Quaille : Caille, oiseau de passage que l'on ne voit qu'en été.

Cil ne vaut pas qui ne la loe,
Un wef de *quaille* ou d'aloe.

Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 19, parlant de la Vierge.

Quaillier : Tasse, gobelet, vase à boire. *Voyez* Cailler.

Quair : Le quart, la quatrième partie d'une chose; *quartus;* chercher; *quærere;* car; *nam, enim.*

Quairtage : Droit de livraison de grains, sur le mesurage.

Quairthier : Mesureur juré des grains.

Quaissier : Casser, briser, froisser.

Mais se pour l'ame desrainier
Le veut Dix encore *quaissier,*
Ne doit plaindre son materel.

** Congié de Baude Fastoul d'Aras, v. 334.*

Quaistre : Sorte d'injure, bâtard.

Certes, fait Robins, grant merveille
Voi qu'encor ne vous savés paistre.
Ha! Robin, fait-il, puans *quaistre,*
Par toi sui-jou si atornés.

Le Vilain de Farbu, vers 110.

Quait : Impôt, taille exigée par les seigneurs en certaines circonstances.

Quaitif, *quaitis, quetif :* Malheureux, infortuné, captif; *captivus.*

Quaitre : Quatre; *quatuor.*

Quakuel, *cacouel :* On nommoit ainsi les médailles frappées en France dans le XIe siècle.

Quam : Que; *quid, quod.*

Quamie, *quamise, quemise :* Chemise.

Femme ert plus cointe et plus mignote
En sa *quamie* que en sa cote,
La *quamise* qui ert bien blanche
Senefie que douce et franche,
Estoit cele qui la vestoit.

Roman de la Rose.

Quance : Semblant, mine, grimace.

Quanie : Mot qui se trouve dans Borel, qui cite le Roman de la Rose; il a mal lu, ou son exemplaire étoit fautif; il doit y avoir *quamie,* qui signifie chemise.

Quanivet, *quanniveit :* Canif, petit couteau.

Quanque, *quankes, quanques :* Quelque chose que, ce que, tout ce que, autant que; *tantum quantum. Quanque ce soit,* en quel temps que ce soit; *quanque qu'il ait, quant qu'il ait,* tout ce qu'il possède; *quant et quant,* au même instant; *quan qu'il,* tant qu'il; *quanques est,* tout ce qui est; *quanques fu,* tout ce qui fut; *quanques iert,* tout ce qui étoit et sera; *quanques il est mestier,* tout ce qui est nécessaire; *quanque ce soit,* quoi qu'il en soit, en quelque temps que ce soit.

A œuvre devons-nous mettre ceste menace que Dieu nous a faite, en tele maniere que, se nous sentons que nous aions en nos cuers et en nos cors chose qui desplèse à Dieu, oster le devons hastivement; et *quanque* nous cuiderons qui li plèse, nous nous devons efforcier hastivement du prenre.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Corineus qui fu bleciés,
Quanque il pot s'est aïriés;
Le gaiant prist de tel aïr,
Que les costes lui fist croissir.

Le Roman du Brut.

Qui nous adresse aux droits sentiers
Qui mort par mort desconfite,

Qui a vie en son sans confite,
Qui a fait *quanques* il est mestier.
Testament de Jehan de Meung.

QUANQU'IL : Lorsqu'il, dès qu'il, ussitôt qu'il; ce qu'il, tout ce qu'il, utant qu'il.

Fols est qui a grant esperance
En grant richece, ne fiance :
Qar *quanqu'il* en a assamblé
De richece en tout son aé (pendant toute sa vie),
Si pert-l'en tout en mains d'une eure.
Bible de Berze, vers 683.

QUANS, *quant, quantel, quantes, uantz, quanz :* Quel nombre, combien; *quot, quantum;* quand, lorsque ; ce que.

Est naturel chose que l'en se dorme; mès *uant* l'en dort trop et par outrage, li sans t la pensée en devient parceuse et esbahie.
Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 28.

Mès metez la main aus deniers,
Molt en i a, ne sai *quantel,*
Puis li deffublez le mantel
Et la cote, sanz atargier,
Li fetes à pior changier.
Cortois d'Arras, vers 310.

Dites por combien je l'aurai.
Dirai : vos l'aurez por cinq sox.
Quanz viuz sont-ce, ce dit li fox?
Ce sont trois vinz, fet li vilains.
Roman d'Estrubert, vers 52.

QUANTON : Quartier, endroit, pays; le *quantum.*

QUAPON : Chapon, coq châtré.

QUAQUEHAN : Cabale, trame, attroupement, conspiration.

QUAQUET : Caquet, babil.

Mesmement que le Diable à la messe de ainct Martin, escripvant le *quaquet* de eux Gualoises, à belles dents alongea bien on parchemin. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 6.

QUAQUETER : Causer, babiller.

QUAQUETERREIL, *quaquetcrel :* Babillard, causeur.

QUAQUETOIRE (chaise) : Grande haise, que l'on nomme aussi confessionnal, et qui a des joues au haut u dossier.

QUAQU'IL : Tout ce que; *quidquid.*

QUAR : Char, chariot; *currus;* car, pourquoi, parce que, par quelle raison ; *quare.*

Quar li vilains conte et assamble
Douze deniers sanz plus qu'il a,
Tant va contant et çà et là,
Qu'il dist or est vingt sols cinq foiz.
Fabliau de Boivin de Provins, vers 96.

Dame selonc ce que l'en voit,
Doit chascun le siècle mener,
Quar en trop grant duel demener,
Ne puet-il avoir nul conquest.
Fabl. de l'Enfant remis au soleil, vers 114.

QUARANTENE, *quarantine :* Quarantaine, espace de quarante jours, le carême.

QUARAT : Karat.

QUARE : Titre d'un livre par demandes et par réponses. *Quare de la main :* Dos de la maison.

QUAREIGNON : Mesure de grains, appelée plus ordinairement *quarte.*

QUAREL, *quareau, quariau, quarrel, quarriaus :* Grosse pierre carrée, pierre de taille; flèche, dard; outil de tailleur servant à repasser les coutures d'un habit; ce sont aussi des pièces d'étoffes pliées en quatre; de *quadrum.*

Et close erout de haut mur,
Dont li *quarrel* estoient dur.
Citation de Borel.

Commence la huë à nestre,
Laquele fait tentir les roches,
Car *quarriaus* issent jà des coches,
Si con pierres les en erriflent,
Chaillos braient, sajetes siflent.
Guillaume Guiart.

QUARELAN : Plaignant, défendeur.

QUARELLE, *quarriax :* Difficulté, procès, querelle; siége, carreau ou coussin pour s'asseoir; pierre de taille; entaille, ouverture ; boulet qu'on lançoit avec la baliste.

Li Chevaliers va cele querre
Des *quarriax* la rué à terre,
Et cele chiet morte pasmée,
Come cele qui fu acourée.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 141.

Quareller : Entailler, ouvrir, faire une entaille, une ouverture.

Quaréour : Carrière.

Quaresméel, *quaresme, quaresmel, quaroime* : Carême; quelquefois on désignoit ainsi le mardi gras.

Quarette, *quareite* : Charrette; *careta*, de *currus*.

Quargnon : Quarte, mesure de grains.

Quarneau, *quarnel, quarniau, quarniax* : Créneaux, fentes, ouvertures ménagées dans l'épaisseur des murs pour tirer sur l'ennemi, intervalles des murs des forteresses.

Quarnelé : Crénelé, garni de créneaux.

Les murs de Cambaluc sont tuit *quarnelé*, les quarniaux sont blans, et ces murs sont haulx de vint pas.
Marc. Paul, page 38, *V°*.

Quaroit : Cherchoit; *quærebat*.

Quarole, *Karole, quarolle, querole* : Danse, concert, divertissement.

Sor le destrier armé sist Audigier;
Entor lui ot de gens plus d'un milier,
Les *queroles* commencent sor un fumier.
Audigier, Roman Mss. du 13[e] *siècle*.

Toute cele semaine fumes en festes et en *quarolles*, que mon frere le Sire de Vauquelour et les autres riches homes qui là estoient, donnerent à manger chascun l'un après l'autre, le lundi, le mardi, le mecredi.
Joinville, Hist. de S. Louis.

Quaron : Coin, angle, carré.

Quaronne-prenant : Le mardi gras, l'entrée du carême.

Quarouge, *quarroge* : Carrefour, place où différens chemins aboutissent.

Quarraure : Carré.

Quarre. *Voyez* Quare.

Quarreau : Outil de tonnelier, tarière.

Quarrel, *quarriau, quarriax* : Trait d'arbalète, matras. *Voyez* Quarelle.

Signor, ce dist li Rois, por Deu merci,
Sachiés moi cest *quarrel*, car i m'ocist:
Le *quarrel* li sachierent, cil s'estendi,
L'arme s'en est alée, que plus n'i mist.
Roman de Garain, fol. 9, *V°*.

Quarreler. *Voyez* Quareller.

Quarrette, *quareite, quarette* : Charrette.

Quarriere : Chemin de charroi, route.

Li Chevaliers qui l'adestroit,
Por le chemin qu'il vit estroit,
La mist devant, il fu derriere
Por l'estrece de la *quarriere*.
* *Le Vair Palefroy, vers* 983.

Quarrieur : Carrier, ouvrier qui travaille dans une carrière.

Quarroge, *quarron* : Carrefour, place qui aboutit à quatre rues, à quatre chemins; de *quadrus*.

Certes se j'estoie larron
Ravissant en bois ou *quarron*,
Ou d'aucun meurtre achoisoné,
Ne voulsisse estre emprisoné.
Roman de la Rose.

Quarroi : Grand chemin.

Quars : Chars, chariots; de *currus*.

Quars : Moutons, béliers.

Quars, *quarz* : Quatrième; *quartus*.

Et vespres et matin est faiz li *quarz* jors.
Bible hist., Mss. de la Bibl. de l'Arsenal.

Quarson, *quarçon* : Garçon, homme non marié, célibataire.

Quart : Monnoie valant quatre deniers; et mesure pour les liquides, équivalant à une pinte.

Quartaine (fièvre): Fièvre quarte.

Chevaliers, clers, borgois, chanoine,
Contrait, muel, mesel et moine,
S'il hurtaissent à tel quintaine,
Jamès n'éussent la *quartaine*.
* *La Bataille des Vins, vers* 165.

Quartal, *quartel* : Mesure qui varie selon les lieux; en certains pays elle est de quatre boisseaux, mais elle tient toujours le quart du setier.

Quartare : Quartier, mesure de terre.

QUARTE : Mesure pour le vin, contenant environ quatre pots et une pinte ; banlieue composée de quatre villages, ou étendue de quatre milles.

QUARTE : Quatrième, quart.

Diva, dit-il, tu m'as honi,
Par felonnie m'as trahi,
Mâlement as l'uile gardée,
La *quarte* part en as anblée.
Le Jugement de l'Uille, vers 63.

QUARTELAGE, *quartelaige :* Droit royal et seigneurial, qui consistoit à s'emparer du quart des récoltes des vassaux ; et suivant la Coutume de Troyes, droit en grains sur chaque chesal (maison) ; *quartelagium.*

QUARTEMENT : Quatrièmement, en quatrième lieu ; *quartò.*

QUARTENIER : Ce qui est dû à raison du droit appelé *quarte,* fermier du quatrième des vins vendus en détail.

QUARTERANCHE, *quarterenge, quarteroinche :* Mesure de grains, la *quarte* rase.

QUARTERE : Terre qui devoit à son propriétaire, malgré qu'elle fût affermée, la quatrième partie des fruits qu'elle rapportoit.

QUARTERECER : Couper en quatre, écarteler.

QUARTERIE : Charge de *quairthier,* ou de mesureur des grains.

QUARTERNEL. *Voyez* QUARTAL.

QUARTEROINCHE. *Voyez* QUARTERANCHE.

QUARTESNIER : Fermier d'une quatrième partie.

QUARTIERS : Cantons de bois dans une forêt, appartenans à divers particuliers ; cantons, divisions d'une ville ou d'un pays en plusieurs parties.

QUARTODECIMAINS, *quartodecimans :* Schismatiques qui célébroient, comme les Juifs, la fête de Pâques le quatorzième de la lune.

QUARTOIÉS, *quartoiers, quartoyés :* Redevances en pois, en fèves, &c., qu'on estimoit toujours un quart de plus qu'on n'en payoit ; par exemple, trois comptoient et passoient pour quatre.

QUARTON : Quartier, quart de l'année, trimestre, terme auquel on paie ses loyers ; mesure pour le vin.

QUARTONNIER : Quatrième partie d'un boisseau.

QUATORZE - VINGT : Deux cents quatre-vingts.

QUARTOT, *quartaut :* Mesure, petit tonneau pour les liquides.

QUAS : Cas, fait, accident, cause ; *casus ;* cassé, brisé ; *quassatus.*

Il fut semons, li prestres vient,
Venuz est, respondre convient
A son evesques de cest *quas,*
Dont li prestres doit estre *quas.*
Fabl. du Testament de l'Asne, vers 91.

QUASERETTE : Panier d'osier, corbeille ; *calathus ;* du Grec κάλαθος.

QUASSE : Abattu, découragé, foible.

Li siecles est si bestornez
Que je sui trop pis atornez
Por le siecle qui si bestorne,
Que toute valor se retorne,
Et se recule vaine et *quasse*
Comme limeçon en sa chasse.
Le Dit de la Dent, vers 1.

QUASSER, *requasser :* Agiter, chasser, secouer ; battre, frapper, rompre, briser ; *quassare.*

Phillis ainsi tout attendi
Demophon, que elle se pendi
Pour le terme qu'il trespassa,
Dont serment et foi *quassa.*
Roman de la Rose.

De sainte fei est fait li bons escus,
Qui ne puet estre de tele arme ferus
Ke jà en seit *quassez* ne ferus,
Ne home qu'il porte en bataille vencus.
Roman des Romans, strophe 209.

QUASTELLE, *Quastele :* Le royaume de Castille.

Li cheval sus quoy iel séoit,
Esteit un baucent de *Quastele.*
Gauvain, cité par Borel.

Quatir : Cacher, fourrer, se blotir, se tapir.

Li tors estoit faelé de lius en lius, et ele se *quatis* delés l'un des pilers.
Aucassin et Nicolete.

Quatir : Secouer, agiter, ébranler, froisser ; *quatire ;* d'où, selon Barbazan, *quay* sur lequel on marche, et que l'on froisse.

Quatresmier. *V.* Quartesnier.

Quatrin : Petite monnoie d'Italie. *Voyez* Quadrin.

Quatter. *Voyez* Quatir.

Quausi, *quasi :* Presque ; *quasi. Quausi crime :* Action préjudiciable, mais commise sans mauvaise intention, et dont la réparation ne consiste qu'en quelques dépens et intérêts.

Quave : Cave.

Quayage. *Voyez* Quaiage.

Quayer : Cahier, plusieurs feuilles de papier réunies ; *coagulatum, collectum.*

Que : Pronom relatif qui se trouve employé dans notre ancien langage pour : comme, ainsi, de même, semblablement, combien, tant, soit ; terme qui, anciennement, commençoit presque toujours les actes des notaires. *Que ainsi,* pendant, dans le temps que ; *que a,* tant a.

Mais je vueil que l'en m'esgard par preudomes *que* la chose valoit quant ele me fut donée. *Establissemens de S. Louis.*

A tels honneurs ne mets ta cure,
Mon amy, si feras *que* sage.
Dialogue du Mondain.

Arrier vint, et li dist : biau Sire,
Se ci a riens, si le preneis,
Or tu as dit *que* bien seneis.
Fabliau de Charlot le Juif, vers 116.

Que : Car, parce que.

Quéage : Droit pour l'entretien des quais.

Quecce : Caisse, caque, baril.

Queche : Chûte.

Quedende : Disant, faisant.

Quedeug, *quedeuront :* Ce qu'ils diront.

Quedeugent : Ce que les gens disent.

Qued qui oncques : En toutes autres manières quelconques.

Quedre : Cueillir ; *colligere.*

Que fut, *qui fut :* Défunt, qui n'est plus ; *qui fuit.*

Queile, *queilz :* Telle quelle ; *ung queil,* quelqu'un.

Frere meneur laians hantoient,
Tuit cil qui par illec passoient.
Or avint c'uns en i hanta,
Qui la damoizele enchanta ;
Si vos dirai en *queile* maniere.
Li Diz de freire Denise, Cordelier, vers 33.

Queilz chose est un jougleurs qui malz et pechiez et honte repreuve ! c'est un home qui porte lou couraige d'un murtrier.
Lettre de S. Bernard à Raymond d'Amboise.

Quéir, *quere :* Pouvoir. *Quéisse,* que je pusse.

Quéir, *quere :* Demander, chercher ; *quærere. Quéisse,* je demandasse, cherchasse ; *quéissent,* demandassent, cherchassent.

Mais à nul jour je ne *quéisse*
Remuer, tant que les véisse
Ceste gent ainsi s'efforcier
De caroler et de dancier.
Roman de la Rose.

Queitivie : Ordure, saleté.

Queiz : Quel, quels, quelles. *A queiz,* auxquels ; *li queiz,* lesquels.

Aiez joie, frere, ki molt traveilhastes, j[illegible] vos reposeiz : *az queiz* il donat manes le[illegible] mangiers cui il avoit aporteit.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 14.

Gaudete, fratres, multum laborastis, jam quiescite : quibus illicò alimenta quæ dete[illegible] lerat præbuit.

Quelier, *cayelier, cholier, quellier :* Faiseur de chaises.

Quellement : Tellement ; *quoquomodo.*

Quelongne : Quenouille ; *quelongnée,* quenouillée.

Quelt : Cueille; *colligit.*

Quemandement : Ordre, ordonnance.

Et avoient recheu *quemandement* faire chaus de paier, et après le *quemandement* fet, il s'en ala sans acomplir le *quemandement;* et quant il s'en fu alés, pluriex créanchiers si firent arrester ses biens et requistrent à estre paiés de che que il leur devoit.

Coutume de Beauvoisis, chap. 34.

Quemander : Commander, ordonner.

Quemin : Chemin, route, voie.

Queminée : Cheminée.

Queminel, *queminet :* Chenêt.

Queminer : Voyager, cheminer, faire route.

Quemun, *quemugne, quemune, quemuns :* Commun, commune, ordinaire, ce qui est commun à plusieurs.

Pluriex usages sont en Beauvoisis, li quels sont si *quemuns* à tous, qu'il n'est dû ne cens, ne redebvances, comme les voies *quemunes,* de penre yauve en riviere *quemune;* tex usages ne doit estre devéez à nuili : et aussint li moustiers est *quemun* pour faire ses oroisons, essieutes les escomeniéz èt aussint li gué pour les bestes abejuvrer.

Coutume de Beauvoisis, chap. 24.

Quen : Que l'on.

Mais amor ne se puet celer,
Ne plus *quen* fet alesne en sac.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 34.

Quenasne : Terme injurieux, vilain.

Quench, pour *queux :* Cuisinier, maître-d'hôtel; *coquus.*

Quene, *quenne :* Mesure, vase, cruche; de *canna.*

Quene, *Cuene :* Étienne, nom propre d'homme; *Stephanus.*

Queneoate : Espèce de chaise sur laquelle on plaçoit un criminel pour lui couper la tête.

Quenes, *quenne :* Couenne, peau, dans l'An des sept Dames, cité par Borel.

Quenesséor : Connoisseur; *cognitor.*

Quenete, *quennette :* Jeune canne.

Quenete : Canette; bobine.

Quenéu, *quenu :* Connu; *cognitus.*

Quenieux : Sorte de gâteau.

Quenivet. *Voyez* **Quanivet.**

Quenne : Mesure ou vase à mettre de l'eau, des liqueurs, &c., cruche; d'où *quennette,* petite cruche, et *quennée,* ce qui est contenu dans ces vases : ces mots sont encore en usage dans la Picardie.

Quenoissance : Connoissance, instruction.

Mès covoitise a tot veincu,
Trop par a sorpris le clergié,
Qui si sont pris et si lié,
Qu'il n'ont vergoingne ne dotance,
Ne de Deu nule *quenoissance.*

Bible Guiot, vers 961.

Quenoissant, *quenoissanz :* Connoissant, instruit, savant; *cognoscens.*

Quel Prince i ot et quel Baron,
Et qui fu li Cuens de Chalon!
Biaus et cortois et *quenoissanz,*
Et de sa richesce vaillanz.

Bible Guiot, vers 354.

Dieu! com furent prou et vaillant
Et riche et saige et *quenoissant,*
Et cil sont si nice et si fol,
Et guiléor et lasche et mol,
Que se je bien grant sens avoie
Entr'aus, ce cuit, tot le perdroie.

Même Bible Guiot, vers 120.

Quenoistre : Connoitre, être instruit; *cognoscere.*

Des Princes sui plus esbahiz,
Cil ne *quenoissent,* cil n'entendent,
Cil n'enpirent ne cil n'amandent.

Bible Guiot, vers 104.

Quens, *cuens :* Comte; *comes.*

Et li *quens* de Monfort vint à ost banie.

Vie de du Guesclin.

Vait s'ent *quens* Aimes, vers borde le guenchi,
Ainc ne fina dusqu'à la cité vint;
Parmi les chans voit les chevaus ocis,
Escorchiet sunt et livret as mastins;

Certes, dist Aimes, ci ot grant poignéis,
Ce poise moi ne fui au ferréis.
Roman de Garin, fol. 79, *V°.*

Quense : Compagnon.

Quenton : Coin, angle, encoignure.

Quéor : Cœur, ame, esprit ; *cor ;* corps ; *corpus.*

Et l'autre aungele que fu en estant devant l'autel, signefie le fuils Deu en humanité. Le censer d'or signefie seinte glise, le mult encens, les oreisuns au seins. La fumée del encens que munte, signefie la compunction des *quéors* que surt des oreisuns, ceo qu'il ampli le censer del feu del autel, signefie qu'il esprent les *quéors* de la memoire de sa passion.
Apocalipse historié, fol. 10, *V°, n°* 7013.

Quepol : Coupole, dôme.

Li *quepol* de mon list estoit vestu d'or et d'argent, et par desus avoit coute-pointes et dras à remuances.
Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 77, *V°.*

Queque : Pour, quoique, quelque, pendant que, quelque chose que. *Quequefeie,* quelquefois.

Ha! Sire, dist Renart, merci
Queque j'aie fet, or sui ci,
De ce que j'ai vers vous mespris,
Et vers mes autres anemis,
Vous cri-ge merci et pardon.
Roman du second Renard.

Queq'elle : Pendant qu'elle.

Quequinque : Quelques-uns.

Quer : Cuir ; *corium ;* tomber, cheoir ; *cadere ;* car ; *enim, nam ;* cœur ; *cor.*

Ceo ke pues doner,
Done de bon *quer* (cœur)
A celui qui quiert aie.
Les Dist. de Caton, par le moine Everard.

Querable : Ce qu'il faut *querir,* ce qu'on peut ou doit chercher.

Querace : Cuisinier ; *coquus.*

Querant : Cherchant ; *quærens.*

Jel' te di et tu l'entens,
Garde-toi de souduians,
Qui par ci te vout *querant*
Sous les capes les nus brans ;
Forment te vont maneçant
Tost te feront messéant.
Aucassin et Nicolete.

Quere : Petit ver qui mange le bois, et sur-tout le chêne : ce mot vient de *quercus.*

Quere : Chercher, demander ; *quærere.*

Je me tenroie à trop felon,
Se jou à Seignieur Nicholon
De Castel ne vois congié *quere.*
Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers 61.

Querelleir : Troubler, disputer, quereller.

Querelent : Instrument de labourage : on croit que c'est le soc ou le coutre de la charrue.

Querelleres : Plaideur, chicaneur.

Querer, *querir, querre, quærir :* Chercher, demander, courir après ; *quærere. Querre journée :* Ajourner, donner jour pour un duel, une bataille, &c.

Nos avons jai atroveit trois fontaines ; or *querons* après la quarte.
Sermons de S. Bernard, fol. 130.

Or tien, fait Aucasin, vingt sous que j'ai ci en me borse, si sol ten buef. Sire, fait-il, grans mercis, et Dix vos laist trover ce que vos *querés.* *Aucassin et Nicolete.*

D'Erode sont li Roi parti
De Dieu *querre* tout aati.
Philippe Mouskes, fol. 275.

Queresme : Carême.

Quereux : Qui demande, qui cherche ; du verbe *querre,* chercher.

Querier : Échevin, juge des causes civiles.

Querimonie, *quermoneie :* Plainte qu'on porte aux gens d'église, pour la publication d'un monitoire ; *querimonia.*

Querir : Chercher, rechercher, faire une enquête ; d'où *quist,* chercha, rechercha ; *quistrent,* cherchèrent, recherchèrent ; *quéisse,* je cherchasse ; *querir* s'est dit aussi pour, lever un impôt. *Voyez* Querre.

Au plustost qui peut se leva, de sa mye Euriant luy souvint, par quoy talent et voulenté lui print de requerir à la pucelle que congié luy voulsist donner, affin d'aller *querir* sa mye. *Roman de Gerard de Nevers.*

QUERLIER. *Voyez* QUELIER.

QUERNEAU, *querniau* : Créneau, fente, intervalle des murs de forteresse.

QUERNELER : Faire des créneaux, des ouvertures, des fentes, créneler.

QUERNU : Charnu; *carnosus*.

QUEROLE. *Voyez* QUAROLE.

QUEROLER : Danser, sauter, s'amuser.

QUERONIQUE : Chronique, histoire; *chronicon*.

QUERRE, *querquer*, *querquier* : Chercher, demander, s'informer, trouver; *quærere*. Voyez QUERER.

Et puis si leur a demandé,
Dont estes-vous, et où alez,
Et dites-moi que vous *querez*.
Li uns respont : Dame, par foi,
Nous sommes messagiers le Roi
Si nous envoie un mire *querre*,
Passer devons en Angleterre.
Fabliau du Vilain Mire.

Sachez que pas ne sui femme pour ce faire, autre part allez *querre* (chercher) amie, que à vous dédnit puisse avoir. *Roman de Gerard de Nevers.*

Quant du tout fut armé à son plaisir, ung esperon luy fermerent es pieds, son escu luy mirent à son col, puis luy lasserent son heaulme; espée avoit moult belle et bonne, la meilleure qu'on sceust *querre* (trouver) : puis luy amenerent ung destrier tout couvert d'ung cendal vermeil. *Même Roman de Gerard de Nevers.*

QUERRON : Coin, angle. *Voyez* QUARON.

QUERROY : Chemin public, grande route, grand chemin.

QUERTINE : Grande pluie, crue d'eau, débordement.

QUES : C[illegible]les.

Après la quinzaine tout droit
Le vent failli li vens *ques* menoit.
Vie de S. Brandin.

QUESCORNIFICTIBULER : Rompre les oreilles, étourdir les autres, à force de parler sans sujet et hors de propos.

QUESINE : Cuisine; *coquina*. — Parlant de l'état de la maison du Roi Salomon :

A sun pestrin furent chascun jur asis nuef cenz muis de flur deliéement buletée, e dis e uit cenz muis de farine de altre baillie; e à sa *quesine* furent asis chascun jur dis bues gras de guarde, e vint ki veneient de la cumune pasture; e cent multuns, estre (hors, *extra*) la veneisun. *III*ᵉ *Livre des Rois, fol.* 83, *R*°, *col.* 2.

QUESISSE, *quesisce* : J'aurois cherché.

Moult volentiers *quesisse* une religion
Où je sauvasse m'ame en bone entention;
Mais tant en a pluseurs envie élacion,
Ke ne tienent de l'ordre fors l'abit et le non.
La Vie du Monde, strophe 27.

QUESITEUR : Commissaire de police; *quæsitor*.

QUESLIER, *cayelier, chelier* : Faiseur de chaises, tourneur. *Voyez* QUELIER.

QUESNE : Chêne, arbre; *quercus*.

QUESSATE, *quesse* : Poêlon, casserole.

QUESSE : Coffre, caisse.

QUESSEIR : Rompre, casser, briser; *quassare*; par métaphore, priver d'un emploi, d'une charge, &c.

QUEST : Gain, profit; *quæstus*.

QU'EST : Qu'eut, selon Borel.

QUESTABILITÉ, *questalité* : Servitude, état d'un *questable*.

QUESTABLE, *questal*, au pluriel *questals, questaux* : Sujet, vassal, sujet à la taille et autres impôts; homme de basse condition, qu'un seigneur pouvoit réclamer quand il étoit sorti de son fief sans sa permission, pour aller s'établir dans un autre.

QUESTAIN : Quêteur, mendiant.

QUESTE : Conquête, selon Borel.

Queste : Recherche, perquisition; *quæsitio ;* requête, plainte ; droit de fouage, que le seigneur levoit tous les ans sur chaque chef de famille; petit coffre où l'on serre son argent.

Quester : Chercher, demander.

Douce amie o le vis cler,
Or ne vous sai ù *quester;*
Ainc Dieu ne fist ce regne,
Ne par terre ne par mer,
Se ti qui doie trover
Ne t'i quesisce. *Aucassin et Nicolete.*

Questif : Infortuné, malheureux, malade, infirme; *captivus.*

Question : Procès, différend, affaire litigieuse, *Faire question :* Former une demande en justice, actionner.

Queston, *questeau :* Coffret, ou la partie d'un grand coffre destinée à mettre de l'argent.

Questresse : Quêteuse.

Questron : Bâtard, enfant d'une prostituée; petit coffre.

Quetaigne, *quetaine* : Droit du cinquième sur les fruits d'une terre.

Quetif : Chétif, pauvre, misérable, abject, captif; de *captivus.*

Quetiveté : Pauvreté, misère; captivité; de *captivitas.*

Quetivie : Saleté, ordure.

Quets : Guet, garde de nuit.

Queu, *queus, queux, quex :* Cuisinier, traiteur, rôtisseur; *coquus. Maistre queux :* Maître-d'hôtel, chef de cuisine.

Et souvent avenoit, quant li benoiez Rois estoit à Vernon, que il descendoit en la Mèson-Dieu à heure de mengier, et servoit les poures (de) ses propres mains, des viandes que il avoit fêt apareiller par ses *queuz.*
Vie de S. Louis.

Queudre, *quedre, queuldre :* Coudre; cueillir; *colligere. Queudront,* ils cueilleront.

Tuit i *quedront,* senz nul delai,
Botons et roses, cler et lai.
**Roman de la Rose, vers* 21201.

Queue : Défaut dans la tissure du drap.

Queue, *quex :* Pierre à aiguiser.

Queugniete : Petite cognée, petite hache.

Queuldre : Coudre.

Queurie : Cidre, bière.

Queurt : Il cherche; *quærit;* il court; *currit.*

Se uns preudons mesprent par aventure, tantost li *queurt*-l'en sus, si le veut chascun jugier. *Vie des SS. Pères, liv.* 2, *fol.* 47, *V°.*

Queutilier, *queutillier :* Tisserand d'une étoffe appelée *queutis,* ou coutil.

Queux. *Voyez* Queu et Quex.

Quevage, *chefvage, chevage :* Chef; capitation, cens, impôt sur chaque tête; de *caput.*

Queval : Cheval; *caballus.*

Quevalart : Cavalier, homme à cheval.

Quevautcou, *quevautchou,* lisez *que vaut chou, que vaut çou :* Expression très-fréquente dans Ville-Hardouin, pour signifier, à quoi bon cela, à quoi sert de tant dire.

Que vaut chou, tant erra que il vint en un pré par delà Andrinople. *Ville-Hardouin.*

Que vaut çou, bien furent Lombars adamagiet à cele fie de 500 mars d'argent.
Le Même, fol. 41.

Queveron, *queuveron :* Chevron, coin, angle.

Quevès, *quevet :* Chevet de lit. *Quevès d'un moulin :* L'écluse d'où sort l'eau qui fait tourner le moulin.

Queville : Cheville.

Aimans est une piere qui est ausi come de couleur ferrugine, et a nature de traire le fer à lui; l'en la trouve en la mer de Grece, et n'i ose nule nef aprochier près de lui où il ait clou ne *queville* de fer, car ele demorroit illuec à la roche. *Mss. de la Bibl. Impér., fonds de la Vallière, n°* 26379.

Quevre-feu : Couvre-feu, le signal de la retraite pour le soir.

Quewe : Cuve. *Queve d'yave :* Cuve pleine d'eau.

Quex, *queux :* Qui les, quels. *Quex a,* qui les a.

Quex, *queux, queuz :* Pierre à aiguiser.

Quex, *queux :* Cuisinier, maître-d'hôtel.

Quiade : Petite cruche, pot à l'eau.

Quicaudaine, *quicaudanne :* Ustensile de ménage.

Quicom : Quelque chose.

Quicque : Quitte, déchargé.

Quidel : Piége, filet pour la pêche.

Quider, *cuider, quidier :* Croire, soupçonner, estimer, penser, avoir doute, présumer, n'avoir pas une croyance certaine; *cogitare;* Barbazan le dérive de *quidam.* On disoit *quis, quide, quit,* je présume; *quidois,* je présumois; *quidai,* je présumai; *quidissiez,* vous auriez cru.

Bien *quidai* tote ma vie
Joie et canson oblier,
Mais la Comtesse de Brie
Qui comans je nos véer,
M'a commandé à chanter :
Si est bien drois que je die,
Quant li plait à comander.
Poésies du Roi de Navarre.

Ne *quidiés* mie que les ronces et les espines l'esparnoiscent, nenil nient, ains li desrompent ses dras qu'à paines peust-en nouer desus el plus entier. *Aucassin et Nicolete.*

Quiemez : Chef-lieu, principal manoir, ferme, maison.

Quien : Chien.

Quiennes avoines : Redevance en avoine due au seigneur pour la nourriture de ses chiens.

Quier : Je cherche, je demande; *quæro.*

Sor les Romains voldrai parler,
Jà de ce ne me *quier* celer;
Sor les plus hauz commencerai,
Et des autres verté dirai.
Bible Guiot, vers 558.

Quar œvre où vilonie cort
Ne doit estre noncié à cort,
Ne jor que vive en mon rimer,
Ne *quier* de vilonie ouvrer,
Ne le l'empris, ne n'emprendrai,
Ni vilain mot n'i repandrai
En dit, n'en œvre que je face.
* *Le Lay d'Aristote.*

Ami, ce dist Gerard, ne faictes nul doubte, jamais de vous ne *quiers* partir jusques à ce que en lieu seur vous auray mis.
Roman de Gerard de Nevers.

Quier : Pourroit; *posset. Nuls ne m'en quier quesseir :* Personne ne m'en pourroit priver.

Quierre, *quierres :* Angle, coin, chevron, carré.

Si vos di qu'en ceste fonteine
(Ce croiront fole gent à paine,
Et le tenront plusors à fables,)
Luit uns charboucles merveillables
Sor totes merveilleuses pierres,
Trestoz réonz et à trois *quierres.*
* *Roman de la Rose, vers 20972.*

Quiert : Il cherche.

S'il ont avoir à grant plenté
Jà por ce miex ne lor en iert :
Fox est qui grant avoir i *quiert,*
Ne que nuns autres ait pitié
D'un autre qant le voit chargié.
Bible Guiot, vers 1213.

Quierté : Cherté.

Quies : Qui les.

Quiet : Paix, repos; *quietus.*

Quietement : Tranquillement; *quietè.*

Quietif : Malheureux, infortuné, malade; *captivus.*

Quieuçon : Crû. *Vin de son quieuçon :* Vin de son crû, de ses vignes, de ses plantations.

Quieute : Matelas, lit de plumes; *culcita. Quieute-pointe :* Couverture, courte-pointe; *culcita puncta.*

Quievetaine : Chef, capitaine; de *caput.*

Quiex, *quiez :* Qui? lequel? qui est-ce? quels?

Qui fu Henris de Fonsigney,
Qui furent cil de Flavigni?

Qui refurent li Conte d'Eu,
Quiex Barons ot il a Biaugeu?
Bible Guiot, vers 406.

Qui fu Pierres de Cortenai,
Et qui refu Guiz de Monjai?
Qui refu Henris de Verson,
Quiez Barons r'ot-il à Borbon?
Même Bible Guiot, vers 430.

QUIEXCONQUE : De quelque, de toute manière ; quiconque, quelconque.

Tout avant te vueil amonester, *quiexconques* bien tu commences, que tu par oroison angoissouse et engresse requiers Dieu, qu'il le parface.
Prolog. de la Trad. de la Règle de S. Benoît.

QUI-FERY : Jeu de la main chaude, où il faut que la personne cachée devine celle qui l'a frappée sur la main.

QUI FUIT : Expression latine employée dans les chartes françoises, qui signifie, qui fut : on ne l'employoit qu'en parlant d'un mort.

QUIGNET, *qugnet :* Coin, angle ; coin à fendre du bois.

QUIGNETTE : Petite cognée, petite hache.

QUIGNIE, *cuignée :* Cognée, outil de fer acéré dont se servent les ouvriers qui travaillent le bois, tels que les charpentiers, les charrons, les bûcherons, &c.

Il fist noer la *quignie* de fer qui estoit el fons del flun Jourdain.
Brunetto Latini en son Trésor, liv. 1.

QUIGNIGUETTE : Corde, cordon, aiguillette.

QUIGNON : Coin, angle.

QUIGNON : La partie de la tête appelée tempe.

QUIGNON : Lopin, gros morceau de pain, de viande, ou autre chose.

QU'IL : Celui qui, celle qui.

QUILHAT : Planté tout droit comme une quille.

QUILLER, *quilleter :* Jouer aux quilles, les dresser.

QUILLETER (se) : Se tenir debout comme une quille, s'arrêter.

QUILLETES, *quillotes :* Brins d'osier que l'on plante.

QUIN : Qui, lequel.

QUINAUD : Sot, camus ; pris, attrapé, gueux.

QUINE : Dispute.

QUINO : Coin, morceau de fer qui sert à frapper les monnoies.

QUINI : Quirin, nom d'homme ; *Quirinus.*

QUINIGUETE : Espèce de corde.

QUINKENELLE, *quinquenelle, quinquernelle :* Lettre de répit accordée par le Prince, pour l'espace de cinq années, à un débiteur, afin de lui donner le temps de payer ses dettes ; lorsqu'il n'y satisfaisoit pas, on l'exposoit en public, assis à cul nu sur une pierre.

QUINQUE : Jeu de billard, de mail.

QUINQUILLES : Rêveries, coq-à-l'âne, inepties, impertinences, selon Oudin.

QUINS : Cinq, nombre cinq, cinquième.

Après se leva li *quins* et vint devant l'Emperere, et ot à non Catons de Rome ; cil fu de bel aage et estoit entremellez de canes ; mais li noir passoit le blanc.
Roman des sept Sages de Rome.

QUINTAGE, *quintaige :* Disposition du cinquième des biens. *Quintage de fief :* La part des puinés.

QUINTAINE : Jaquemart, pieu, but ; lieu et jour où l'on tire au blanc ; pal, poteau auquel on tire au blanc, soit à l'arc ou autres armes : c'est aussi une assemblée pour s'exercer à cinq sortes de jeux. *Jouste à la quintaine :* Course à la bague. *Voyez* la citation du mot QUARTAINE.

Si faitement Bertrand sa vie maintenoit,
Quintaine fait drecier, et jouster i faisoit,
Et donoit un biau pris celui qui miex joustoit.
Vie de du Guesclin.

Après commande *quintaine* faire,
Armes et cevax fait fors traire
Et fait crier bohordéis.
La véissiez coolléis,
Car moult riçes dons promettoit
Celui qui mieux s'entremettoit;
Et cil plus volentiers se paine
Que bien soet qu'il salve sa paine,
D'une part li uns bohordoient,
Li autre la pierre jettoient,
Li uns corent, li autre saillent
De bien faire tot se travaillent.
Roman de Dolopatos.

Quintarieux : Joueur de *quitterne* u guitare.

Quinte, *quintes d'Angers* : Baneue, dépendance d'une juridiction ont l'étendue étoit de cinq milles, u de cinq villages.

Quinter : Donner la cinquième artie d'une chose. *Quinter son bien*, n disposer de la cinquième partie.

Quintere : Terre dont on renoit le cinquième des fruits au prorriétaire.

Quintier : Administrateur des iens d'un hôpital, d'une église.

Quintoyer, *quintoier* : Disposer u cinquième, payer le cinquième.

Quintoyer, *quintoier* : Faire l'accord de quinte en musique, chanter n quinte.

Quinz : Cinq, cinquième.

Et faiz est vespre et matin li *quinz* jor.
Bible histor., Biblioth. de l'Arsenal.

Quinzenier : Officier qui commande quatorze hommes.

Qui que : Vous qui, qui que vous oyez, à qui il, à quiconque.

Qui que d'oïr estes en grant,
Oiez un miracles mout grant.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *commencement du chap.* 23.

Quiquelikike : Le cri du coq, pour désigner quelque personnage mpertinent.

Qui qu'en poit : Quoi qu'il en coûte, malgré que l'on en ait, quoiqu'il nous plaise. C'est ainsi que l'on écrivoit le nom d'une rue de Paris, dans laquelle étoit située l'église paroissiale de S. Josse, et si célèbre, en 1720, par l'agiot qui s'y faisoit des billets de banque; elle s'écrit à présent *Quinquenpoix*.

Quiquebon : Gadouard.

Quir : Cuir, la peau; *corium*.

Les bracheles lons et petis,
Dusc'as espaulles tous rostis,
Et les keustés tous descouvers,
Et le *quir* si as os aers,
Et les vaines qui avoec erent,
Parmi la pel toutes li perent.
Le Chevalier au Barizel, vers 659.

Quiréé : Habit militaire fait en cuir.

Quirent, du verbe *querre* : Ils cherchent, ils cherchèrent.

Onques n'i *quirent* autre pere;
Jamais n'en sera qui en pere
La durté en tout leur lignage.
Roman de la Rose, parlant des pierres jetées par Deucalion.

Quirie : Qui concerne le cuir.

Quirielle, pour *kyrielle* : Litanies, façon de parler pour désigner tous les saints; il se dit aussi d'une longue suite de propos, ou de quelque chose que ce soit.

Quirien : Qui est de cuir, de peau, dans les statuts des fripiers, Mss. de Sorbonne.

Quis, *quise* : Enquis, requis, recherché, cherché; *quæsitus*; du verbe *querre*.

Quis : Cuit, brûle; de *coquere*.

Cele li emple si hovée,
Ke toute est plaine d'our en our:
Onques n'i quist louce menor
Que cele dont on muet le pot,
Mais si plaine com onques pot,
U morteruel boulant le puise,
Puis race sus qu'il ne le *quise*,
Si com Robins sur le fer fist;
Mais li morterex pas ne frist
Ki boulis fu au fu d'estenle.
Et li vilains bée la geule,

3

Si gita ens tot de volée,
La plus dolelreuse goulée
Dont il onques se repéust.
Le Vilain de Farbu, vers 88.

Quis : Je cherche ; *quæro*.

Quisse : La cuisse ; *coxa*.

Devant lui mete ou *quisse* ou esle,
Ou buef, ou porc devant lui taille,
Selonc ce qu'il auront vitaille,
Soit de poisson ou soit de chars,
N'ait jà cuer de servir eschars.
Roman de la Rose.

Quisse : Je cherchasse, imparfait du subjonctif du verbe *querre*.

Amour me dist lors que je *quisse*
Un compaignon à qui je disse
Mon conseil tout entierement.
Roman de la Rose.

Quissent : Cherchèrent.

Li vavassor dist à si ami qu'il prendroit fame volentiers s'il li queroient, et il li *quissent* fame joene et belle et envoisiée, cil l'espousa à grant feste.
Roman des sept Sages de Rome.

Quist : Il chercha, il demanda, il trouva ; *quæsivit*.

Or tost ailleurs vous pourchaciez.
Certes elle ne fut pas saige,
Qui *quist* à tel musart passaige.
Roman de la Rose.

Quistoun : Mendiant, quêteur.

Quistre : Chercher, demander, s'informer.

Quistrent : Ils cherchèrent, demandèrent ; *quæsierunt ;* et cuirent ; *coxerunt*.

Lendemain si compaignon vindrent,
Et lor parlement à li tiudrent,
Où lor soignans alée estoit.
Cil lor respont qu'il ne savoit.
Tant la *quistrent*, et tant alerent
Qu'au fossez morte la troverent,
Dont li demandent l'ocoison,
Porcoi morut, par tel raison.
**Fabl. d'une Femme pour cent Hommes.*

Quit : Je crois, j'estime, je pense ; il signifie aussi, il croit, à la troisième personne.

Aucasin, fait-ele, je ne *quit* mie que vos m'amés tant con vos dites ; mais je vous aim plus que vos ne faciés mie.
Aucassin et Nicolete.

Quit : Cuit ; *coctus*.

Quitement : Entièrement, franchement, librement, paisiblement, sans charge, sans retour, sans intérêt, gratuitement, sans rien demander en échange ; promptement.

Done-le donc tot *quitement*,
Et je fei debonerement.
* *Roman de la Rose, vers* 2271.

Quitier : Donner quittance, exempter, céder, se désister.

Quitous, *kitus*, *quitus* : Arrêté définitif d'un compte, qui acquitte entièrement le comptable ou le débiteur.

Quitterne : Guitare, instrument de musique ; *cythara*.

Quivert : Méchant, cruel, barbare, mauvais. *Voyez* Cuivers.

Quoaille, *quoez :* Queue ; *cauda*.

Quoer : Cœur ; *cor*.

Pées ert à moi, et jeo irroi en le malveties de mon *quoer*.
Deutéronome, chap. 29, *vers.* 19.

Pax erit mihi, et ambulabo in pravitate cordis mei.

Quoete : Tranquillité, repos ; *quies*.

Quoez : Qui a une queue ; *caudatus*.

Quoi, *quoie :* Tranquille ; *quietus*.

Entour la Toussains plus prochaine
S'esmût l'ost dont la terre est plaine,
Leur route, ô Saint Loïs, s'esseve,
Les uns par terre, autres par eve,
Mès les Dames *quoies* remaingnent.
Guillaume Guiart, page 143.

Se vous me voliez enquerre
Porquoi demoroit en la terre
Si volentiers et tenoit *quoi*,
Bien vos dirai reson porquoi.
Lai d'Aristote.

Quoife, *coif :* Bonnet, calotte ; suivant Barbazan, ce mot signifie, un

voile, ou peau qui enveloppe les parties du cochon; de *sepes*. *Par la quoife Dieu,* étoit le jurement familier d'un Comte de Soissons. *Voyez* Coif.

Ysane va avant couchier,
Et moult pria à Daut Fouchier,
Por Dieu que il ne la bléçast;
Adonc covint que il ostast,
La *quoife* au cul por faire l'uevre,
De sa chemise la descuevre.
Fabliau de Boivin de Provins.

Quoins, *quens :* Comte; *comes.*

Aussi grant caup fiert uns vilains,
C'uns *Quoins* fait ou uns Castelains.
Roman du second Renard, vers 2763.

Quointise : Discernement, sagesse, prudence.

Savoir des Sains est de *quointise :* quar tes jurs serunt par moy multipliez, et aunz de vie serunt à toy enoytez.
Bible, Proverbes, chap. 9, *vers.* 10.

Scientia sanctorum prudentia : *per me enim multiplicabuntur dies tui, et addentur tibi anni vitæ.*

Quoique : A qui, à quiconque.

Quois (estre au) : Être libre de faire ce qu'on veut, n'avoir point de maître. En Picardie on dit *estre au quois,* pour être à l'abri de la pluie ou du vent.

Quoisier : Tranquilliser, reposer, appaiser, cesser; *quiescere.*

Quoitousement : Secrètement, en cachette.

Quoitron. *Voyez* Questron.

Quolibez : Ce que l'on veut, ce que l'on juge à propos, un conte, une histoire, un bon mot, plaisanterie, proverbe, pointe; *quod libet;* Barbazan pense qu'il devroit être indéclinable.

Quoquart : Glorieux de peu de chose, semblable aux enfans qui, mettant des plumes de coqs à leurs têtes, se croient magnifiquement parés; parleur, bavard; d'où sont venus *coquet* et *coquette.*

Quoqubinaige : Concubinage.

Quoque, *quoquet :* Bateau, barque, coche, vaisseau.

Quoquebert : Sot, nigaud, impertinent.

Quoquelu, *gogla :* Avide de gloire et de réputation, qui veut se donner de l'importance, présomptueux, affecté dans ses actions.

Quoqueluio : Homme très-gras, et qui paroît avoir trois mentons.

Quoquermesse : Dédicace, fête du patron d'une église.

Quoquetreau, *quoqueteur :* Caqueteur, grand parleur, bavard, causeur éternel, qui vient, dit Borel, du jargon des coqs et des poules; d'où sont venus *coqueter* et *coquet.*

Quoquillon : Certaine quantité de lin, une poignée.

Quoquus : Terme de mépris, vilain.

Quoreil : Verrou, barre de fer qu'on met derrière une porte pour la bien fermer; d'où *quoreiller,* fermer une porte d'un verrou ou d'une barre.

Quoron : Coin, encoignure, angle, recoin.

Quot : Taille que chacun paie selon les terres qu'il a, pour solder les gardes-champêtres.

Qu'ot : Qui eut, laquelle eut; qu'il, ou qu'elle eut.

Quote : Sorte de vêtement commun aux hommes et aux femmes.

Li Dus a fet doner tantost
A Trubert, *quote* et seurequot,
Et uns estivaus de biais;
Si fez n'avoit éuz jamais.
* *Roman d'Estrubert.*

Quoue : Queue; *cauda.*

Totes ordres sunt bones, gart bien chascun la soue,
Chascuns fait grant proesce, s'il fait bien ce qu'il voue;
Mès l'en ne doit prisier ce que Robin se loue,
Ne home qui comporte le venin en sa *quoue.*
* *Testament de Jehan de Meung, v.* 1067.

4

Quoué : Qui a une queue.

Quousse, *cau :* Pierre à aiguiser.

Quoute, *quote et masure :* Biens délaissés par espèce, comme un jardin, une maison.

Quoy, *quoye :* Paisible, tranquille, en repos; *quietus.*

> Car s'il advenoit qu'il feust despité, courroussé, fasché, ou marry, s'il trepignoyt, s'il pleuroit, s'il cryoit, lui apportant à boyre, l'on le remettoit en nature, et soubdain demouroit *quoy* et joyeulx.
>
> *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 7.

Quoyement : Secrètement, sans faire de bruit ni de mouvement; *quietè.*

Quoyer : Faire une chose en secret; de *quiescere.*

Quoyeté : Tranquillité, repos; de *quies, quietis.*

Quoyon : Qui reste toujours *coi*, tranquille, en repos, qui n'ose rien entreprendre, lâche, &c.

Ququermesse. *V.* Quoquermesse.

R

Ra, *rad,* lisez *r'a, r'ad :* Il y a encore, à, pourtant; *iterum est, iterum habet.*

> E pur ço que tu as degeté le cumandement nostre Seignur, il *r'ad* tei degeté que tu ne seies Rei. *Premier Livre des Rois, ch.* 15.

Raaisier : Remettre à l'aise, se retrouver commodément, sans embarras, rétablir, soulager.

Raaison : Bon droit, juste cause.

Raambrer, *raaindre, raamber, raamir :* Rançonner, racheter, payer la rançon. *Raambrer une terre,* faire le retrait d'une terre; *raambrer un passant,* le rançonner, le vexer.

Raamir : Alléguer, en justice, une raison pour s'excuser de ne s'être pas rendu à un jour assigné. *Voyez* Raambrer.

Raancle : Chancre, mal qui corrode, qui enlève petit à petit.

Raancle : Râlement.

Raanclé : Corrodé, enlevé, raclé.

> Ha ! Bobin, fait-il, puans quaistre,
> Par toi sui-jou si atornés,
> Que maus jors te soit ajornés :
> Car je te crei com dolans,
> Si n'ai la langue arse dedens
> Trestoute et li cuir *raanclé.*
>
> *Le Vilain de Farbu, vers* 112.

Raancler : Râler, avoir le râle.

> Avant les font laver et poindre,
> De coutiax et d'oingnement oindre,
> Por roigir et por *raancler ;*
> Léanz les font tant sejorner
> Que li *raancles* s'en depart.
>
> *Bible Guiot, vers* 2006.

Raançon, *raenchon :* Rançon, rachat, retrait d'une terre; *redemptio.*

> .... Sire, comment ?
> Vous estes de graut hardement,
> Et plains de grant Chevalerie,
> Et preudons n'escondira mie,
> Se rouvez à vo *raenchon,*
> Que il ne vous doinst un bel don,
> Ensi vous porrez aquiter.
>
> *Hues de Tabarie, Ordene de Chevalerie, vers* 53.

Raaque : Mare, amas d'eau bourbeuse.

Rabace : Sorte d'instrument pour la pêche.

Rabache : Vêtement qui couvroit les jambes et les cuisses, sorte de haut-de-chausses.

Rabacheir, *rabacher, rabachir :* Rabaisser; redire, répéter la même chose.

Rabaitre : Rabattre, tenir compte.

Rabale : Sorte d'outil.

Rabaniste : Qui porte rabat.

Rabas : Rabais, diminution.

Rabasse : Gaude, plante qui sert à teindre en jaune.

Rabaster, *rabater:* Frapper, faire du bruit, du tapage, faire le lutin, l'esprit follet, le revenant.

Rabat : Sorte de jeu.

Rabat : Esprit follet, lutin.

Rabat : Relais, retraite d'un mur.

Rabatement : Rabais, déduction.

Rabater, *rabbater :* Lutiner, faire un bruit extraordinaire.

Ó esprit donc, bon feroit, ce me semble,
Avecques toy *rabbater* toute nuict!
Marot, Epigramme 12.

J'ai *rabbaté* souventes fois à l'huys
De vostre grace, en disant, las je suys
Celluy qui tant vous a voulu complaire
Tant de longs jours.
Recueil de Rondeaux.

Rabat-jour : Le jour tombant, sur le soir.

Rabattre : Biffer, révoquer, abolir.

Rabe : Le gras de la jambe, le mollet.

Rabe, *rabbe:* Navet, espèce de rave.

Rabet : Instrument de musique à cordes.

Rabete : Gaude, plante pour teindre en jaune.

Rabete : Navet, sorte de rave.

Rabiere : Champ semé de *rabes* ou navets.

Rabiller : Rétablir, remettre dans le premier état.

Rabine : Espèce de bois qu'on ne taille pas ordinairement, qu'on n'a pas coutume d'émonder.

Rabobeliner : Raccommoder, ravauder, mettre des pièces.

Rabogri : Rabougri, petit, de mauvaise mine.

Raboldrrie : C'est peut-être la place où l'on joüoit à la *rabote.*

Rabot : Fourgon.

Rabote : Boule, espèce de jeu de ballon.

Rabotir : Unir, polir, raboter.

Rabougri : Arbre nain et mal fait, et comme rentré en soi-même.

Raboulieres : Nid de lapin, endroit où la lapine met bas.

Rabriver : Se retirer très-vîte, s'enfuir de toutes ses forces.

Rabrouées (jouer aux) : C'est lorsqu'on ne joue point d'argent, et que celui qui perd en est quitte pour quelques injures, qu'on lui dit en badinant.

Rabules : Homme qui retarde une affaire.

Rabuquier : Faire beaucoup de bruit, frapper avec force.

Rac : Certain droit de la terre de Péquigny.

Racacher : Ramener, renvoyer.

Racaille : Canaille, qui, selon Borel, vient de *race,* et celui-ci, de *radix.*

Racamaz : Étoffe brodée.

Racatement, *rachapt, rachet, racheteït :* Rachat, rançon; droit dû au seigneur à chaque mutation de propriétaire d'un fief; d'où *rachater,* payer ce droit.

Racater : Racheter, payer la rançon d'un prisonnier.

Ensevelir les morts et aidier les cartriers,
Revestir les nus, les descaus rechauchier,
Racater les prisoniers.
Miroir du Chrétien, parlant des Œuvres de miséricorde.

Racer, *raquer :* Cracher. *Voyez* la citation du mot Quis.

Rach : Souche, racine d'arbre.

Rachacier, *rachassier :* Séparer l'or ou l'argent de l'alliage qui se trouve dans les monnoies.

Rachais : Maigre, sec, décharné.

Rachapler : Recommencer le combat.

Racharront : Retourneront.

Rachat, *rachapt :* Libération de la servitude personnelle, qui se fait

avec de l'argent; argent que donnoit le sujet d'une seigneurie où le *for mariage* étoit établi, pour avoir permission de se marier ailleurs. *Voyez* Racatement.

Rachateur, *racheteur* : Recéleur.

Rachatter : Faire un second marché, racheter.

Que veulz tu que je die de plus, il n'est tresor, ne richesse qui *rachatter* (l'honneur) le peust, se non bonne renommée.
Secrets d'Aristote, fol. 9, *Mss.* 7062.

Rache : Rage; *rabies.*

Rache : Gale, teigne, rogne.

Rache : Mesure de grains, la même que la *rasiere.*

Racheau : Souche, racine.

Racherон : Crachat tiré avec effort.

Rachet, *racheteit.* Voyez Racatement.

Racheteur : Recéleur.

Rachier, *racier* : Cracher avec bruit et effort; *screare.*

Rachimburge : Emploi militaire, assesseur des comptes, conservateur des causes, dignité qui étoit plus grande que celle de juge.

Rachous, *rachais, rachat* : Qui est atteint de la *rache,* galeux, teigneux.

Et por ce qu'il le tiengne en pais,
Li *rachous* consent le pugnais,
Et li pugnais bien lo *rachat* :
Certes trop i a de barat :
Li *rachaz*, le punais molt bien,
Ne se desconfortent de rien,
Pour ce que l'uns et l'autre put.
Bible Guiot, vers 2604.

Racien : Monnoie frappée à Reims.

Racier, *racer* : Cracher.

Raciet : Replace, remet en place.

Racimal : Cep, pied de vigne.

Racion : Prébende, ou bénéfice ecclésiastique; d'où *racionnier,* celui qui en est pourvu.

Raclore : Fermer, clore, refermer.

Et quant ledit Raoul vint audit tombel, lesdis pertuis getoient ordure et pueur; mès dès ce tens que il fu venu audit tombel; il li commença à estre miex de sa maladie; et com il fu audit tombel environ les neuf jors, il amenda si de jour en jour plus, si que lesdiz pertuis cessèrent de geter ordure et se commencièrent à *raclore. Miracles de S. Louis.*

Raclos : Fermé, clos.

Adonc Gerard voulut aller s'esbattre en la praerie; il monta sur son palefroy, mais sa plaie n'estoit encore bien *raclose.*
Roman de Gerard de Nevers.

Racluter : Racler, gratter.

Racointement, pour *racomtement* : Rapport d'experts, procès-verbal.

Racointier : Terme obscène; il se disoit du commerce trop libre entre un homme et une femme.

Racoiser : Apaiser, tranquilliser, rendre *coi;* de *quiescere.*

Racolt, *raccolt* : Pas de cheval bien réglé et soutenu.

Racommencer : Recommencer.

Racomplir : Achever, accomplir.

Si nous alasmes tuit couchier
Et dormir jusqu'à leudemain,
Que je me levai moult main
Pour *racomplir* ma besoingne.
Fabliau de la Voie de Paradis.

Racompte : Récit, histoire, rapport.

Racompter : Raconter, conter, redire, faire rapport, faire un récit, narrer, rendre un fait.

Et à tant ilz partoient d'illec et s'en retournoient chascun en sa maison et là *racomptoient* à leurs femmes, leurs enffans, leurs serfs et leurs meisnies, le povoir, les honneurs et la grant sapience du Roy.
Les Secrets d'Aristote, fol. 11, *Mss.* 7062.

Raconateir : Recouvrir le toit d'une maison, d'un bâtiment.

Raconnateur, *raconatour* : Couvreur en bâtiment.

Raconsser : Cacher, dérober à la vue des autres.

Racontement : Récit, relation

d'une chose, d'un événement, discours.

En la contréie de Valeire fut faite ceste chose cui je raconte, et a moi conut par lo *racontement* de mon Abeit Valencion.
Dial. de S. Grégoire, *liv*. 3, *chap*. 22.

In Valeria namque provincia res est hæc gesta quam narro, mihique beatæ memoriæ abbatis mei Valentionis relatione *cognita*.

RACONVOIER : Reconduire, accompagner.

Ges i convoi à molt grant joie,
Mès povreté les *raconvoie*
Froide, tremblant, trestote nue;
J'ai l'entrée, et el a l'issue.
**Roman de la Rose*, *vers* 10311.

RACOUPPI : Mari dont la femme est infidèle.

RACOURCIER : Raccourcir.

Drois est k'à eus m'amor assaude,
Puisque Dix ensi me bertaude,
Ki m'a si *racourcié* les gès,
Que je n'ai mais solers à bès.
**Congié de Baude Fastoul d'Aras*, *vers* 112.

RACOUTREMENT : Rétablissement de la garde-robe de quelqu'un.

RACOUTRER : Raccommoder, recoudre, rétablir les habits.

RACOUVATOUR, *racouvretour*. Voy. RACONNATEUR.

RACROC, *racroq* : Repas de noce, ou de la fête du patron d'une église.

RACROUPIR : Abaisser, humilier, rendre petit.

RACURCHI : Raccourci; *recurtatus*.

RACUSER : Rapporter.

RADE : Vif, alerte, dispos, gai, ardent.

RADE, *roiste*, *roite* : Roide, dur; cruel, sévère, austère; *rigidus*.

RADEMENT : Avec roideur, avec violence, vigoureusement; *rigidè*.

RADIER : Espèce de madrier.

RADIWAGON : Chariot.

RADOIRE : Racloire, l'outil dont les mesureurs se servent pour racler ce qui excède les mesures; *radulatorium*.

RADOR : Roideur, rigueur, dureté; de *rigor*; se prend aussi quelquefois pour, courant d'eau. — Un mari dont la femme s'étoit noyée, cria à ceux qui la cherchoient en suivant le cours de la rivière :

Aval l'aigue n'est pas alée;
Contre le *rador* est montée.
A sa mort ne fist-ele mie
Ce que ne volt faire à sa vie.
Le Bestiaire, *n*° 7989, *fabl*. 95.

RADOS : Ce qui pare du vent et d'autres injures du temps, ce qui met à l'abri.

RADRESSE : Raison, satisfaction, réformation, redressement d'acte, d'arrêt, &c.

RADRESSIR, *radrecer* : Redresser, battre, corriger, remettre dans le chemin.

RAEMBERES : Rédempteur.

RAEMBIER, *raembre* : Rançonner, exiger injustement de l'argent; racheter.

RAEMPLAGE : Addition, supplément, remplissage.

RAEMPLANCE : Accomplissement, perfection.

RAEMPLIR, *raenplir* : Remplir, être plein; d'*implere*.

Or nous raconte l'Escriture,
Que li bareus fu si emplis,
De chele larme et *raemplis*,
Que li boillons en vint deseure.
**Le Chevalier au Barizel*, *vers* 848.

RAENCHON, *raençon*, *raention* : Rançon, rachat. *Voyez* RAANÇON.

Li oisiax où vergier revint,
Et quant il s'assist sor le pint,
Tout maintenant fu pris où las;
Li vilains, li cheitis, li las
Monte amont, l'oisillon aert.
Tel loier a qui vilain sert,
Fait li oisiax, ce m'est avis,
Mal avez fait qui m'avez pris,
En moi a poure *raençon*.
Li Lais de l'Oiselet.

RAENCLE, *racle torets* : Garçons

baigneurs qui frottent, essuient et néttoient les gens qui sortent du bain.

Raensoneur : Qui rançonne, pillard, voleur.

Raention. *Voyez* Raenchôn.

Rafaisser : Abaisser, humilier.

Rafaitier, *rafetier* : Réparer, rajuster, raccommoder; faire le maquignon, le métier de prostituée. Borel dit que *rafetier* signifie un maquereau.

Jà tant dit honte ne m'éust,
Que de pez ne m'amonestast,
Et que lors ne me *rafaitast*,
Si r'avions pez et concorde.
**Roman de la Rose, vers* 14950.

Sire Hains savoit bon mestier,
Quar il savoit bien *rafetier*
Les coteles et les mantiaux.
Fabliau de sire Hains et de dame Anieuse.

Raffarde : Moquerie, raillerie, dérision.

Raffarder : Railler, se moquer, tourner en dérision.

Raffer : Rafler, enlever tout, prendre, emporter avec violence; *rapere.*

Raffine : Rufine, nom de femme; *Rufina.*

Raffle : Sorte de jeu de hasard; et gale, croûte d'une plaie.

Raffoler : Estropier de nouveau. *Voyez* Affoler.

Raffolir : Tomber en enfance, devenir imbécille.

Raffuter : Raccommoder, battre.

Rafiert : Il convient.

Si *rafiert* bien qu'el soit à table
De contenance convenable.
**Roman de la Rose, vers* 13831.

Rafour : Four à chaux.

Ragagir : Rengager, s'engager de nouveau.

Ragaidir : Ragaillardir, redevenir gai, reprendre sa gaîté ordinaire.

Ragas, *ragasse* : Inondation causée par de fortes pluies, ou par la fonte subite des neiges.

Ragasie : Prostituée, femme publique et débauchée.

Ragenlie : Terre dont on a fait les couvrailles.

Rager, pour *rayer* : Couler; *rigare.*

Rager : Se dit d'un enfant qui remue dans le ventre de sa mère.

Rager : Être de mauvaise humeur, se fâcher, s'emporter par la colère.

Ragier : Celui qui arrache les souches d'arbres abattus.

Ragier, *estre enragé folastre* : Avoir une passion extrême pour les plaisirs, les divertissemens, jouer.

Mès jà d'enfans ne vos fiez,
Car vos seriez conchiez :
Il ne sont pas bon messagier,
Toz jors vuelent enfanz *ragier*,
Gengler, ou monstrer ce qu'il portent.
** Roman de la Rose, vers* 7691.

Ragin, *rasin, resin, roisin* : Raisin.

Raglore : Prévôt.

Ragote : Injure, reproche offensant.

Ragouiste : Faiseur de ragoût, cuisinier.

Ragouster : Ragoûter, remettre en goût, faire des ragoûts.

Raguincher (se) : Se remettre proprement, se r'habiller comme il faut. *Raguincher quelqu'un,* c'est se jeter sur lui pour le battre.

Raguot : Cochon de lait.

Ragurnon : Le gratin, ce qui reste attaché au fond d'un poêlon où l'on a fait de la bouillie.

Rahhaner : Herser de nouveau une terre ensemencée.

Rahhano : Ramassis de diverses choses.

Rai, lisez *r'ai* : J'ai encore, j'ai de nouveau; *iterùm habeo.*

Rai, *rais, rays* : Rayon; *radius.*

Raiant : Rayonnant, brillant; de *radians.*

Mès totevoiz la Nuit se pense,
Quant el se mire en sa despense,

En son celier, ou en sa cave,
Que trop seroit hideuse et have,
Et face aroit trop ténébreuse,
S'el n'avoit la clarté joieuse
Des cors du ciel reflamboiaus
Parmi l'air oscur si *raians*,
Qui tornoient en lor esperes.
Roman de la Rose, *vers* 17385.

Raichet, *raiches*, *raichetement*. Voyez **Racatement**.

Raicheter : Racheter; *redimere*.

Raidement : Avec force, vigueur.

Le commun ira tout devant
Bien *raidement*, et maintenant
Siméon suivra d'assés près.
Tragédie de la Vengeance de J. C.

R'aie : Que je recouvre.

Raie : Rayon; *radius*.

Raiembre:Racheter,retirer,payer sa rançon.

Raien : Barreau de fer ou de bois.

Raiens : Racheté.

Se fuisse pris à (par) paiens,
Puis eusse été *raiens*.
Guillaume Le Winiers, Poét. franç. avant 1300, *tom.* 3, *pag.* 1278.

Raier : Couler, fluer; *rigare*.

Se ly doulz Filz Dieu ne prenoit
Char d'omme, et il ne la prenoit
Pour homme à son Pere apayer,
Pour ce se laissa-il player,
Et son precieux sanc *rayer*,
Car force d'amours le menoit.
* *Codicile de Jehan de Meung*, *vers* 568.

Raier : Reluire, briller; *radiare*.

Si vestiment ausi reluisent
Et resplendissent com la raie
Qui au matin en esté *raie*.
* *Miracle de Nostre Dame, d'un Chevalier qui amoit une Dame*, *vers* 194.

Raignauble : Raisonnable, équitable, juste; *rationabilis*.

Raigne : Reine; *regina*.

Raigner : Plaider, défendre en justice; *ratiocinari*.

Raigrandir:Agrandir,augmenter.

Raijon : Raison.

Raijonner : Raisonner, babiller, se disculper, se défendre, s'excuser.

Raillard : Railleur, moqueur.

Raille : Raillerie, dérision.

Railler : Badiner, folâtrer avec une fille.

Raillon : Espèce de flèche.

Raillonnade : Coup de flèche.

Raim, *raime*, *rain* : Branche d'arbre, fagot, ramée; *ramus*.

Raimas, *raimar* : Petit gâteau, ainsi nommé parce qu'il est fait de ce qui reste de pâte dans le pétrin, après que le pain est fait.

Raimbre,*raaimbre*, *raembre*, *raindre*, *rambre*, *reembre*, *reembrer*, *reemre*, *reiembre*, *reimbre*, *rembre* : Dépouiller, exiger ou payer rançon, rendre, racheter.

Lors commanda le Roy que en les meist en la barje de cautiers, et lors il commencèrent à crier et à brère : Sire, pour Dieu, *raimbrez*-nous de quant que nous avons, mès que vous ne nous métiez là où en met les murtriers et les larrons. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Raimbre : Faire la grosse d'un confrat ou d'un bail.

Raime : Ramée, fagot de branches d'arbres.

Rain : Bord d'un bois, extrémité.

Rain : Rameau, petite branche. *Biaulx rains*, arbre qu'on coupoit et qu'on alloit planter, le premier jour du mois de mai, devant la porte de certaines personnes; *rains de verdeur*, rameaux ornés de leur feuillage; *mettre en possession par rains*, c'est y mettre en présentant un rameau ou un bâton qu'on plaçoit dans la main : c'étoit assez ordinairement ainsi que l'on confirmoit les donations, et que l'on consommoit les marchés.

Rainche : Bâton; de *ramus*.

Raindre, pour *rainbre* : Racheter; *redimere*.

Raine : Grenouille; *rana*.

Raine : Règne, empire, royaume, état, domination; *regnum*.

Je la voudrai marier bien.
Ne sai Prince dedenz cest *raine*,
Ne de ci jusqu'en Loheraine,
Qui, tant soit preudom et senez,
Ne fust en li bien assenez.
** Le Vair Palefroy, vers* 324.

RAINETTE : Petite grenouille; d'où vient, dit Borel, *pomme renette*, parce que cette espèce de pomme est marquée comme le ventre des grenouilles.

RAINNEL, *rainceau, raincel, rains, rainseau, rainsel, rainsiau :* Rameau fort petit, roseau, petite branche, brin d'herbe; de *ramus*.

..... En beaux *rainseaus* vers et gens
De grouseliers fichent et boutent
Les violettes, et arroutent,
Pour mieulz véoir et oudourer.
Poésies de Froissart, fol. 432, *col.* 1.

Liquels Roys Loeys fu ainsi comme li *rains* qui est nouvelement trenchés d'un tres-bon arbre, qui commence à prendre racine et à flourir où temps de sa jounesce.
Annalles de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

RAINS, *Rainz :* La ville de Reims; *Remi.*

Ils arcent *Rains* et asisent Paris,
Et Saint Nichaises de *Rains* i fu occis.
Roman des Lokerens, fol. 1.

RAINSEL : Branche, rameau; *ramus*. Voyez RAINNEL.

La Dame en un *rainsel* de mente,
Fist un chapel de maintes flors,
Au fere li souvint d'amors,
Si chante en cueillant ses fleurettes.
Lay d'Aristote.

RAINSER : Battre, donner des coups de bâton à quelqu'un.

RAIOIR : Ravoir, reprendre, retirer, recouvrer.

RAIRE : Raturer, effacer; *radere, radiare.*

RAIRE : Braire, crier comme un cerf en rut; *bramare*,

RAIRE, *rère :* Raser, tondre le poil.

RAIROUR : Tondeur, barbier.

RAIS : Capitaine; nom d'office et de dignité en Syrie.

RAIS : Rayon, bâton d'une roue.

RAIS, *raiz :* Rayon de lumière; *radius. Rais de la lune*, sa clarté; *rais des iex*, la vue; *à la rais*, l'un parmi l'autre, l'un portant l'autre.

Quant nos appresseie la nulece de la charneil corruption, en tant com nos poons, nos accompagnons par les *raiz* de nostre discretion à céas enspireis ki sont joint à la lumiere del vrai orient.
Les Morales de S. Grégoire sur Job, fol. 42, *V°.*

Si com li voirres tresparenz,
Où li *rais* s'en passent par enz,
Que par dedenz, ne par deriere
N'a rien espès qui les refiere,
Ne puet les figures monstrer,
Quant riens n'i pueent encontrer
Li *rais des iex* qui les retieigne,
Par quoi la forme as iex remeigne;
Mès plon, ne quelque chose espesse
Qui les *rais* trespercier ne lesse.
** Roman de la Rose, vers* 17301.

RAIS, *raié :* Tondu, rasé. *Rais* est employé, dans la citation suivante, pour exprimer un saignement de nez considérable :

Tel *rais* li saut del nez, que son visaige baigne,
Si li aura mestier mire qui plaie sane.
Roman d'Alexandre.

RAISE : Expédition militaire, incursion sur une terre ennemie.

RAISEUR : Rasoir.

RAISEUX : Radieux, brillant.

RAISIAU : Réseau, filet, rets de chasse et de pêche.

RAISINER : Boire du vin.

RAISNAABLE, *raisnable :* Raisonnable, équitable, juste.

RAISNABLEMENT : Raisonnablement.

Chascuns meint cha l'almaille et le multon qu'il volt tuer, e sur ceste pierre l'ociez, et pois *raisnablement* en mangerez et encuntre Deu ne pecherez.
Premier Livre des Rois, ch. 14, *vers.* 34.

Ut adducat ad me unusquisque bovem suum et arietem, et occidite super istud, et vescimini, et non peccabitis Domino comedentes.

...ER : Plaider, défendre en justice; *ratiocinari*.

...N : Compte; *ratiocinium*. ...*s raisons :* Livre de compte.

...NNABLE : Ce qui est dans un milieu. *Cochon raisonnable*, ...i n'est ni trop gras, ni trop ...

...E : Ondée, pluie abondante.

...N (mettre à) : Parler à quel...

> ...fichée vint devant le Rei, li Reis le ...sun, si li dist.
> *III° Livre des Rois, chap.* 21.

... : Récupère, revient, regagne.

...ER, *reter :* Accuser, appeler ...ce ; récupérer.

...N : Raison; *ratio*.

...NOUR : Raisonneur, difficul... qui a toujours de mauvaises ... à dire.

..., *rez :* Niveau de terrein, ter..., de plain pied.

... : Conduit d'eau, canal, fossé.

...UVENIR, *rajovenir :* Rajeunir, ...jeune.

> ...de mon bon tens me remembre,
> ...a joliete vie,
> ...es cuers a si grant envie,
> ... *rajovenist* li cors
> ...g'i pens et quant gel' recors.
> *Roman de la Rose, vers* 13382.

...ANCE : Association.

...IER : Ralliement.

...ER, *r'aler :* Retourner, s'en ...*'aler ariere :* Manquer à un ...nent.

...IER, *ralier :* Rapprocher, rappeler.

> ...ieu seroie detenciez,
> ...a Mere ne m'en r'aloie,
> ...tot le mont à lui *raloie*.
> *Seinte Léocade, vers* 2142.

...OUER : Remettre quelque chose ...lace; par exemple, un couteau dans sa gaîne, une épée dans le fourreau.

RAM, pour *rapt :* Le droit de connoître de ce crime.

RAMAAGE, *ramage :* Sauvage, qui n'est point apprivoisé; d'où *fille ramage*, qui fuit le monde et cherche la retraite.

RAMACHE : Ramage, gazouillement des oiseaux.

RAMAGE : Droit qu'on payoit au seigneur pour pouvoir prendre ou ramasser les branches d'arbres dans ses bois.

RAMAGE : Parenté, le parent même en ligne collatérale.

RAMAGES (cers) : Qui a son bois.

RAMAGEUR : Garde-forestier, ou celui qui recevoit le droit appelé *ramage*.

RAMAMBRANCHE. *V.* RAMEMBRANCE.

RAMANDER : Reconstruire, réparer.

RAMANTEVOIR, *ramantoir :* Faire ressouvenir, rappeler à la mémoire.

> Clere esmeraude, clere gemme,
> Sa pucele es, elle est ta Dame.
> Por Dieu, à li me *ramentoi*,
> Molt grant fiance en ai en toi.
> *Seinte Léocade, vers* 2207.

RAMASSE : Correction; de *ramale*, verge. *Donner la ramasse :* Donner le fouet, corriger; expression encore en usage en plusieurs lieux de la France. *Ramasse* étoit aussi le nom d'un jeu que nous avions apporté des Alpes, où il est encore en usage pendant l'hiver, et principalement en temps de neige.

RAMASSÉS : Ramée, fagot.

RAMASSIERES : Sorcières, qui s'imaginoient aller au sabbat sur un *ramon*, ou balai.

RAMBERGE : Espèce de barque à rames.

RAMBRE : Faire la grosse d'un acte, d'un contrat ou d'un bail, le copier en gros sur la minute.

Ramé : Qui a beaucoup de branches. *Cers ramés :* Jeune cerf, à qui le bois commence à pousser.

Ramé : Demeuré, resté.

Ramée : Gort, pêcherie.

Ramée : Façon de prendre le poisson à la ramée.

Ramée : Berceau, haie, formés de branches entrelacées; menue branche.

Rameix : Fossé à pêcher le poisson.

Ramel, *ramelet :* Petit rameau, bouquet.

Ramembrance : Ressouvenir, souvenir, mémoire; il s'est dit aussi pour ressemblance; *rememoratio.*

Li plus gentius ki soit en France
Et ki lignie avoit plus france,
Demonstra bien par grant francise,
Qu'il fu souffrans de grant souffrance ;
Estre en doit sainte *ramenbrance*
Tout par tout contée et reprise.
Congié de Jehan Bodel d'Arras, vers 505.

Ramembrer, *ramenbrer, remembrer :* Rappeler à sa mémoire, se ressouvenir. *Voyez* Ramentevoir.

Biax fiex, dist ele, entent à moi,
Ramenbre toi, *ramenbre* toi
De ces mameles que tu vois,
Que tu alaitas mainte fois;
Ramenbre toi que tu issis
De cest ventre, quant tu nasquis ;
Ramenbre toi de la dolor
Que je souffri pour toi maint jor;
Ramenbre toi, fieus, de cest cors
Dont li Crieres te mist fors,
Qui te cria quant tu n'estoies ;
Ramenbre t'en, et si m'en croies,
Met jus les armes que tu tiens,
Qui d'alienes terres viens,
Et alienes gens amaines,
Pour destruire les tues demaines.
Roman du Brut.

Ramendeur, *ramendéor :* Ouvrier qui raccommode et répare les choses qui en ont besoin.

Ramendéure, *ramendure :* Raccommodement, l'action de réparer ce qui est en mauvais état.

Ramenteur : Celui qui rappelle à la mémoire, qui fait ressouvenir, qui donne un avis.

Ramentevoir, *ramentoivre, ramentovoir :* Faire ressouvenir, rappeler à la mémoire, repasser dans son esprit, rechercher un fait, un dit; *rementare. Ramentoit :* Se rappelle, se ressouvient.

Por remembrer et por retrere
Les biens c'on puet de fame trere,
Et la douçor et la franchise,
Est iceste œuvre en escrit mise :
Quar l'en doit bien *ramentevoir*
Les biens c'on i puet parcevoir.
Le Vair Palefroy, vers 1.

Et quant j'ai vû qu'il ne me nie
Ne son soulas ne son servise,
Une chose lui ai requise,
Qui bien fait à *ramentevoir.*
Roman de la Rose.

Ramentus, *ramenteus :* Rappelé à la mémoire; *ramentatus.*

Et cil qui vis en escapera, sera tous les jors de sa vie honourez et *ramenteus* en bien après sa mort. *Ville-Hardouin.*

Rameure : Le châssis d'une herse, ainsi nommé, sans doute, de ce qu'il est composé de petits bâtons croisés les uns sur les autres.

Rameux : Rempli de broussailles et de mauvaises herbes.

Ramier : Terre inculte et pleine de broussailles.

Ramier : Pélerin. On appeloit ainsi les pélerins, à cause des rameaux de palme qu'ils rapportoient de Jérusalem ; on nommoit aussi *Roumiers* et *Romieux,* ceux qui venoient de la ville de Rome. En Espagne on dit *romero,* pour pélerin, et *romeria,* pour pélerinage.

Ramille, *ramis :* Petite branche d'arbre; de *ramus.*

Ramisse : Clôture faite de petites branches d'arbres; de *ramus.*

Ramoisin : Monnoie frappée à Rome.

Ramoison : Branche d'arbre; *ramus.*

Ramon : Balai; de *ramus;* ainsi nommé parce qu'il est composé de petites branches.

Ramonade (donner la) : Donner le fouet avec des brins de balai.

Ramoncheler : Relever un bâtiment qui étoit trop bas; mettre, ramasser en tas.

Ramoner, *ramonner :* Balayer; de là est venu *ramoneur.*

Ramonures, *ramonnures :* Balayures, immondices, ordures.

Ramouner : Ramener.

Rampaille : Sorte de peau dont on garnissoit les habits.

Rampas, *rampos :* Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux.

Ramper : Monter, grimper; et au figuré, vaincre, surmonter.

Pechié monte plus tost que riens, au mien avis,
Tantost qui ne s'en guete, est *rampés* et gravis.
**Testament de Jehan de Meung, vers* 1386.

Barat qui molt fu malvais hom,
Et lettres envieus et fel,
Rampa tant de bauc en astel,
Qu'il est venuz au hardeillon,
Où il vit pendre le bacon.
Le Dit de Barat et de Haimet, vers 218.

Rampogne : Mauvaise querelle suscitée sans raison, chicane.

Rampone, *rampogne, ramponne, ramposne :* Raillerie, dérision, moquerie; représentation, correction.

Li vilains fu moult corrociez,
Quant il oit si faite *ramposne*,
Se li dist, n'est-ce autre chose,
Ce sont adevinal d'enfant.
Li Lais de l'Oiselet.

Vilains, Sire, qu'avez-vos dit?
Tenez-vos lai hom en despit?
Oil, dist-il, si ai reson,
Alez ensus de ma meson,
Il m'est avis ce soit *ramposne :*
Non est, Sire, ainz seroit aumosne,
S'anuit mès me prestiez l'ostel,
Que je n'en pu s trover nul tel.
Le Bouchier d'Abbeville, vers 77.

Ramponer, *rampodner, ramponier, ramponner, ramposner, ramproner :* Railler, se moquer, blâmer, insulter, disputer, gronder, représenter, corriger.

Dunc saillirent cils fals Prophetes ultre le altel e Helyes les cumenchad à *rampodner*, si lur dist : criez plus halt, criez, kar vostre Deu par aventure parole à qui que seit.
III[e] *Livre des Rois, ch.* 18, *vers.* 26 *et* 27.

Transiliebantque altare quod fecerant; cumque esset jam meridies, illudebat illis Elias, dicens : clamate voce majore; Deus enim est, et forsitan loquitur.

Si homme vont tout devant lui,
Il ne lor fait fors que anui,
Et *ramposner*, pinchier et poindre.
** Le Chevalier au Barizel, vers* 149.

Ramponeur, *ramponiere, ramponnier;* au féminin *ramponeuse :* Railleur, mauvais plaisant, médisant, querelleur.

Bien sembla male créature,
Et despiteuse et orguilleuse,
Et mesdisant et *ramponeuse.*
** Roman de la Rose, vers* 160.

Rampos. *Voyez* **Rampas.**

Ramposne : Querelle, dispute, médisance. *Voyez* **Rampone.**

Ramposnous. *Voyez* **Ramponeur.**

Rampronant : Moquant, raillant, médisant, injuriant.

Ramprone : Raillerie, moquerie, dérision.

Ore a graus paines et anuis,
Ore a maus jours et males nuis,
Ore est povres, ore est mendis,
Ore a *ramprosnes* et lais dis.
** Le Chevalier au Barizel, vers* 573.

Ramproner. *Voyez* **Ramponer.**

Ramsel : Rameau, branche d'arbre; *ramus.*

Ramus, *ramu :* Épais, branchu, qui a des branches, des rameaux fournis de feuilles.

Ombres li fist li plus biax arbres,
Dont les branches lez s'estendoient,
Qui sagement duites estoient;

Foilles i avoit à plenté,
En tout le plus lonc jor d'esté
N'i péussiez choisir le ray
Dou souloil, tant par ert *ramus.*
Li Lais de l'Oiselet, vers 60.

Or vos redirons de Charnaige
Qui sor un cerf *ramu* sauvaige,
S'est atornez molt cointement,
Bien m'orrez jà dire comment.
Bataille de Karesme et de Charnage, vers 309.

Ramyer : Jeune et petit bois qui repousse, taillis; *ramus;* en bas. lat. *ramerium.*

Ran, *aran :* Bélier, mâle de la brebis; c'est de là qu'on a formé les mots de *marran* et *marro,* pour dénommer un mouton.

Ranc, *rant :* Boiteux.

Ice ne vois-ge pas querant,
Or voise au Déable, le *rant;*
Ce le voldroie avoir pendu,
Qui si m'a mon poivre espandu.
**Roman de la Rose, vers* 8057.

Ranche, *ranchier :* Certain bâton d'une charrette, appelé levier.

Ranchéable : Qui peut retomber et récidiver aisément.

Ranchéoir : Retomber, récidiver.

Rancheute : Rechute, action de commettre plusieurs fois la même faute.

Ranchier, *rangier,* subst. masc. : Le fer d'une faux.

Ranchus : Renchéri, augmenté de prix; au figuré, homme qui se fait valoir, qui fait le précieux.

Rancidure : Moisissure.

Rancien : Monnoie frappée à Reims.

Rancœur : Rancune, haine cachée et invétérée qu'on garde dans le cœur.

Mais qui est cetuy-là qui décrit la *rancœur*
Contre la vache Inon, de Junon dépitée,
Et d'un vers théatral agace sa vigueur?
C'est Vigneau, ce me semble.
Beauchamps, cité par Lacombe.

Rancoliner : Élever, hausser un terrein. *Rancoliner les préaux :* Rehausser les prés, y rapporter de la terre.

Rancon, *rançon :* Dard qui avoit à chacun des côtés de son fer, une courbure en forme d'hameçon.

Rançonnement : Exaction, impôt énorme, vexation.

Rançonner : Maltraiter quelqu'un, le battre.

Rancoulli : Eunuque.

Rancuer, *rancueur :* Haine cachée et invétérée qu'on garde dans le cœur, desir de vengeance, rancune.

Fraude, soupçon et méfiance,
Envie, *rancuer,* médisance,
Blasphêmes et rage ont cours;
Charité, la marque luisante
De chrienté trionphante,
Esteinte se cache en nos jours.
Mimes de Baïf, cités par Lacombe.

Rancureuses paroles : Propos ou discours qui sentent la haine et la colère.

Randableté, *randablетté, rendableté :* L'obligation de rendre ou de remettre un château ou une forteresse, à la volonté du seigneur suzerain.

Randle : Rente, revenu annuel.

Randeres : Caution, répondant.

Randon, *randonée, randonnée :* Force, courage, course, vitesse, impétuosité, promptitude, rapidité, violence, secousse rapide. *De randon,* avec force et violence, impétueusement.

Li vergiers fu et lez et lons,
Et à compas tout en roons,
Et enmi ot une fontaine,
Dont l'iaue estoit et clere et saine,
Et surdoit de si grant *randon,*
Com s'ele boulist de *randon,*
S'iert ele plus froide que marbres.
Li Lais de l'Oiselet, vers 53.

L'escu fait hurter as paroiz
En un *randon* plus de cent foiz,
Tant que la lance est peçoiée.
Le Segretain, Moine, vers 793.

Randonnée : Circuit, galop ; mauvais traitement, action de frapper.

Randonner : Tomber avec impétuosité sur quelque chose ; et galoper, selon Borel. *Randonner* est encore en usage en Picardie, et il signifie, battre quelqu'un, le maltraiter.

Rane, *ranete, ranote* : Grenouille ; *rana*.

Rangier, *ramfier, ranglier, rhanglier, rhantier* : Renne, animal quadrupède des pays septentrionaux ; on l'emploie comme le cheval, à tirer des traîneaux et des voitures.

Rangorir, *rangourir* : Tomber en langueur, languir.

Ranguil : Difficulté de respirer, respiration gênée.

Ranguillon : Agrafe, ardillon de boucle.

Rannes : Branchages que l'on met sur les carreaux de jardins nouvellement semés, pour empêcher les poules d'y aller gratter et en découvrir la semence.

Rannir : Polir, unir, vernisser.

Rannoncier : Annoncer une seconde fois, publier de nouveau.

Ranprover : Réprouver, rejeter.

Ransoure : Ressort, étendue de domaine ou de juridiction.

Ransters : Revers, mauvais côté d'une chose.

Ranvialz : Ravages, courses d'ennemis en représailles.

Ranviaux (faire) : Faire insulte.

Raon : Bled-méteil.

Raougnure : Rognure, l'action de rogner ou de couper.

Raoulle : Rôle, mémoire.

Rapaier : Rappaiser, radoucir, satisfaire.

Rapailles : Bruyères, broussailles.

Rapaler un entredit : Lever un interdit.

Rapareillement : Réparation.

Rapareillier : Rassembler, réunir.

Rapareillier, *raparelier, raparlier, raparllier, rapparisser* : Réparer, rétablir, raccommoder.

Raparler : Parler durement à quelqu'un, le maltraiter de paroles.

Reparoir : Reparoître.

Rapayer, *rapaier, rapesier* : Apaiser, adoucir, contenter, satisfaire ; *pacare*.

> S'or voliés faire penitanche,
> Si m'ariés anques rapaiiet.
> Or m'avés, fait-il, bien paiiet,
> Qui penéant me volés faire ;
> Mal debait qui en a ke faire.
>
> * *Le Chevalier au Barizel, vers* 362.

Rapeau : Renvi au jeu.

Rapeau, *rapeou, rapiou* : Appeau pour siffler les oiseaux.

Rapelauble : Révocable.

Rapeleir, *rapeler, rapelleir* : Réclamer, redemander.

Rapenale (toise) : Toise dont on se sert pour mesurer les terres.

Rapesier : Adoucir, apaiser. *Voy.* Rapayer.

Raphe : Poignée, manche, partie d'un tout, morceau.

Raphileux : Raboteux, mal uni, mal poli ; de ῥαφη, couture ; d'où, selon Borel, les mots languedociens *raffit*, ridé, et *rafité*, un soufflet.

Rapiere (espée) : Sorte d'épée fort longue.

Rapierer : Aimer à se battre, se battre à l'épée.

Rapiereur : Querelleur, coupe-jarret, spadassin.

Rapiest. *Voyez* Rapiere.

Rapine : Certain droit seigneurial.

Rapissonner : Remettre du poisson dans un étang, l'en garnir suffisamment.

Raplegement : Cautionnement.

Raplegier : Cautionner, répondre pour quelqu'un.

Il m'eut amé en boine foi,
Du lor presté et *raplegié.*

Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers 353.

RAPOESTIR, *rapoostir :* Remettre un criminel en la puissance de son juge, pour être jugé sur le délit commis par lui dans son district; de *potestas.*

RAPOESTISSEMENT, *rapoostissement :* L'action de remettre un criminel à son juge.

RAPONNÉ. *Voyez* RAMPONER.

RAPONNEUSE. *Voyez* RAMPONEUR.

RAPOOSNEUR, *rampronneur.* Voy. RAMPONEUR.

RAPORT : Cession, transport, abandon.

RAPOSNE. *Voyez* RAMPONE.

RAPOUAIGER, *rapouaigir :* Rapaiser, faire revenir quelqu'un de sa colère; *placare. Se rapouaigir :* Reprendre le calme et la tranquillité ordinaire, se rapaiser; *placari.*

RAPOUGNER : Recommencer à battre, battre une seconde fois; *iterùm pugnare.*

RAPPAIRAILLEMENT, *rapparaillement :* Réunion, rassemblement.

Eswardeis, chier frere, en la solemniteit quis hui est, la simple histore de nostre *rapparaillement* assi cum une très-deleitaule planesce.

Sermons de S. Bernard, sur l'Annonciation, fol. 151.

Considerare est, fratres, in solemnitate hodierna Dominicæ Annuntiationis, velut amœnissimam quamdam planitiem.

RAPPARELIER : Rétablir, réparer.

RAPPEAU : Renvi, terme de jeu.

RAPPEAUX : Appeaux pour les oiseaux.

RAPPEL : Consentement, approbation.

RAPPEL : Révocation, abolition.

RAPPELLER : Révoquer, abolir.

RAPPET : Répit, intervalle, espace de temps.

RAPPORT : Droit consistant dans la moitié de la dime des terres cultivées par des laboureurs qui alloient en cultiver hors du territoire de leurs seigneurs.

RAPPOULLEMENT : Restitution après spoliation.

RAPPROXIMATION : Retrait lignager fait à titre de proximité.

RAPPROXIMER : Retraire à titre de proximité.

RAPREPIER : S'approprier.

RAPROCHER : Faire un retrait à titre de proximité.

RAPSODE, *rapsodeux :* Sale, vil, bas, ivrogne.

RAPUREVOIR, *rapuroir :* Vaisseau ou futaille; et forêt, bois, branchage, bois coupé.

RAQUE : Mare, fosse pleine d'eau bourbeuse.

RAQUE : Tout d'un coup, zeste. *Raque, c'est fait :* Zeste, la chose est faite.

RAQUEDON : Vilain, avare.

RAQUIER : Cracher; *screare.* Ce mot est encore en usage en Picardie, et on dit *raquiat,* pour crachat.

RAQUOISSIER : Tranquilliser, apaiser de nouveau.

RARESCHIER, pour *rafreschir :* Réparer, refaire.

RAREZ, lisez *r'arez :* Aurez encore, récupérerez.

RAS (faire un) : Mettre le feu à un tas de bois.

RASAIRE : Barbier, tondeur.

RASAL, *rasiere :* Mesure pour les grains et pour les terres.

RASCASSE : Sorte de poisson de mer.

RASCHER : Mettre en ordre, ranger.

RASCLER : Racler, ratisser.

RASE : Fossé, égout, canal, conduit d'eau, ruisseau.

RASEAU : Bourse, filet.

RASEAU DE VIGNE : Plant de vigne long et étroit.



Rasener : Refrapper, donner un second coup, frapper de nouveau.

Raser : S'éloigner, se ranger.

Raser : Donner de brillantes couleurs à des pierres fausses.

Raseur, *raseure :* Rasoir; et barbier, selon Lacombe.

Rasgler : Badiner, plaisanter, railler.

Rasié : Germe, racine.

Rasiere de vigne : Pièce de terre longue et étroite qui est plantée de vignes. *Voyez* Rasal.

Rasin : Raisin.

> Et puis i mettent garnison
> Dont dedenz vivent li Baron;
> Eave douce, vin et bescuit,
> Et *rasins* sès et autre fruit.
> *Roman d'Atys et de Profilias.*

Rasiné, *rasinné :* Râpé, vin raccommodé avec des grappes de raisins.

Rasoté, *rassoté :* Fou, hébêté. — Guillaume de Lorris, en parlant de la vieillesse, dit :

> Ne porquant au mien escient,
> Ele avoit esté saige et gent,
> Quant ele iert en son droit aaige;
> Mès je cuit qu'el n'iere mès saige,
> Ainz iert trestote *rasotée.*
> * *Roman de la Rose, vers* 397.

Rasouagement : Soulagement, consolation.

> Se il séut qu'ele sentoit
> Et com amors le destraignoit,
> Mont en fust liés, mien escient,
> Un poi de *rasouagement*
> Li tolist auques la dolour
> Dont il ot pale la coulour;
> Se il a mal por li amer,
> Ele ne s'en puet nient loer.
> *Li Lais de Gugemer, vers* 407.

Rasouer, *rasour :* Rasoir.

Raspleit : Râpé.

Rasquas : Sale, couvert de gale ou de teigne, galeux, dégoûtant.

Rasquer, *raquer :* Cracher avec bruit et force.

Rassaudre, *rassaure :* Revenir à l'assaut, attaquer de nouveau.

Rassener : Assigner en dédommagement.

Rasserener : Rendre serein, rétablir la tranquillité, la sérénité; *serenum reddere.*

Rassiere, *rassieure.* Voyez Rasal.

R'assoager : Réjouir, délasser, soulager.

R'assolt : Absout, acquitté : se dit d'un excommunié qu'on a absout.

R'assotir, *reassotir :* Devenir fou, stupide, perdre l'esprit. *Faire r'assotir :* Faire perdre l'esprit, rendre stupide.

Rastel, *rastelin :* Râteau; *rastellum ;* se dit aussi de ce qu'on ramasse avec cet instrument.

> Quatre maailles por un *rastel,*
> Et un denier por un gastel,
> K'ele voloit avoir tout tendre,
> Et trois deniers por son despendre :
> Cex en sa borse li bouta.
> *Li Vilain de Farbu, vers* 7.

Rastouble, *rastoul :* Chaume, paille.

Rasure : L'action de raser, d'effacer.

Rasure : Rature.

Rasurer : Effacer, raturer, faire disparoître.

Rat : Sorte de poisson.

Rataconer : Raccommoder.

Rataconeur, *rataconour;* au fém. *rataconeuse, rataconouse :* Ravaudeur, raccommodeur.

Rataconiculer : Caresser une femme : expression favorite de Rabelais, selon Lacombe.

Ratalenter : Chercher à plaire.

Ratasseler : Rapièceter, raccommoder.

Ratcanu : Sorte d'étoffe.

Ratchimbourg : Échevin, officier choisi par le peuple d'un district pour rendre la justice. Les Capitulaires en font souvent mention, et en parlent

2

comme de magistrats revêtus d'une grande autorité.

Rate : Raison ; *ratio*.

Rate : Ration, prix, estimation, valeur, contingent ; *ratum*. *Au prorata*, à proportion.

Raté : Rongé par les souris et les rats.

Rateler : Traîner ou ramasser comme avec un râteau.

Ratepenade, *ratepennade :* Chauve-souris de mer, poisson ; chauve-souris, oiseau.

Rater : Effacer, raturer, faire disparoître.

Ratier : Cachot, cul de basse-fosse.

Ratier, pour *ratiere :* Souricière.

Ratindre : Rattraper quelqu'un qui fuit.

Ratis, *ratin :* Herbe, verdure, fougère.

Ratoire, *ratouere :* Trou ou nid de rat ou de souris ; ces mots se sont dits aussi pour cautère.

Ratorner (se) : Se disposer, se préparer de nouveau.

Ratourner, *atourner oirre :* Revenir sur ses pas, retourner ; et battre, frapper. *Recevoir une bonne ratournée,* c'est être bien battu, recevoir de grands coups et en quantité.

Ratourner : Réparer, raccommoder, refaire.

Ratte (à) : A proportion, au *prorata*.

Rature : Raclure.

Rau : Enroué.

Raube : Robe.

Raucité : Rudesse, âpreté.

Raude : District, territoire, juridiction.

Rauder : Rire, badiner, railler.

Rauderie : Badinage, raillerie.

Raul, *ral :* Réel ; perche au bout de laquelle on met un planchot pour remuer quelque chose.

Raullement : Réellement.

Raurez, lisez *r'aurez :* Recouvrerez, posséderez, aurez de nouveau.

Sire, dit Gerard, laissez dueil et pensez de vous reconforter ; car moyennant la grace, je feray tant que voz enfans *raurez* trestous : faictes que j'aye armures, les miennes sont rompues et fraiuctes (brisées)

Roman de Gerard de Nevers.

Raus : Enroué, enrhumé ; *raucus*.

Mais or est autres li consaus,
Nus ne veut vers moi retorner,
Ne je ne puis mais haut crier,
Car douze mois en l'an suis *raus*.

* *Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers* 381.

Rause, *rausier :* Roseau, glaïeul ; lie de vie, tartre qui s'attache au tonneau.

Ravace : Ravine, inondation, torrent, ce que les eaux entraînent avec elles.

Ravager : Faire payer une amende.

Ravaille : Petits poissons.

Ravailler : Mépriser, abaisser, ravaler.

Raval, *ravale :* Rabais, diminution.

Ravaler : L'après-dînée, l'heure de relevée.

Ravaler : Descendre au-delà, passer le but ; et comme substantif, il est pris pour, obstacle, empêchement.

S'il menjue de la viande
Dont S. Bernars est si engrande,
Que nous i hastons tuit d'aler :
Diex nous i maint sans *ravaler*,
Encor l'apele champ plentieu.

La Voie de Paradis, vers 1119.

Ravalion : Dans l'eau.

Ravaloir : Descendre.

Ravan : Pignon d'une porte.

Ravancemonter : Accroître, augmenter.

Ravarat ou *ravaral :* Sorte de bâton, en Auvergne.

Raver : Courir, marcher, aller. *Raver par la ville :* Courir par la ville.

Raverlon : Faucille, serpette.

Raverser, *raversir :* Renverser.

Ravestir, *raviestir :* Revêtir, mettre en possession.

Ravestir l'un l'autre : Faire une donation mutuelle.

Ravestissement : Don mutuel.

Raviaux (faire) : Insulter.

Ravigorer, *ravigoter, ravigourer :* Rendre la vigueur, rétablir les forces, rajeunir.

Ravine : Vitesse, impétuosité, rapidité.

Ravinet : Petit ravin.

Ravivre : Faire revivre, rétablir.

Ravoier : Ramener, remettre dans la voie, rentrer en soi-même.

> Dame-Diex dist en l'escripture,
> D'un pechéor à greignor joie
> Qui se reconnoist et *ravoie*,
> Que des justes soixante nuef :
> Si en devons tuer un buef
> De joie qu'il est revenus,
> Chantons *Te Deum laudamus.*
>
> *Cortois d'Arras, vers* 710.

Ravoille : Crapaud, grenouille.

Ravoir : Ravine, inondation, torrent, ce que les eaux entrainent avec elles.

Ravoirer : Reprendre, saisir, ravoir, s'emparer.

Ravoye : Renvoi, retour; chemin pour retourner.

Ravoyer : Remettre en bonne voie, indiquer le bon chemin.

Ravoyr : Renvoyer.

Raward : Trou appelé regard, et destiné à l'écoulement des eaux.

Raxurer : Assurer de nouveau.

Ray, *rays, rayz :* Rayon, feu; *radius.*

> Dames font le solas et joye,
> Des homes et tout leur plaisir,
> Le miroir qui leurs yeulx eisive,
> Le *ray* qui les met en desir.
>
> *Citation de Lacombe.*

Rayé : Éclairé, couvert de rayons; *radiatus.*

Rayer : Luire, rendre des rayons de lumière, rayonner; *radiare.*

Rayer : Arracher, raser, abattre; il signifie aussi, couler; *rigare.* Voyez Raier.

Rayere : Écluse.

Rayeres : Fentes longues et étroites qu'on fait au mur d'une tour, pour y laisser passer un rayon de lumière; il se dit aussi de celles qu'on fait à la muraille d'un jardin, pour l'écoulement des eaux.

Rayme : Rame de papier.

Raynsel : Rameau, petite branche; de *ramus.*

> Tant se deconforte qu'il n'est nul, se veu l'eust, qui de luy ne print pitié : lors s'escrie et bat ses paulmes, et son espervier se commence à debatre, qui estoit debonnaire sur ung *raynsel,* et Gerard d'autre part recommença son dueil à faire le plus grant que jamais fust veu par homme.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Rayoté : Rayé de petites raies, bigarré, peint de diverses couleurs.

Rayre : Soupirail de cave; ouverture longue et étroite. *V.* Rayeres.

Razat : Mesure de grains; *rasiere.*

Raze : Fossé, canal, conduit d'eau, ruisseau, égout.

Razis : Sorte de gâteau; en Lyonn. *radice,* brioche.

Re : Cette syllabe, que l'on trouve souvent devant quelques verbes, est l'*iterùm* des Latins, et signifie, de rechef, une autre fois, encore une fois; il arrive cependant aussi quelquefois qu'elle n'ajoute rien à la signification du mot.

Ré, *rei, reis, reiz, rex, rez :* Le roi, le prince, le souverain; *rex.*

> Pur ço que li *Reis* Roboam e li suen se humilierent devant nostre Seigour, alches (quelque peu) le apaierent de son maltalent, si que il nes volt del tut destruire.
>
> *Livre des Rois, fol.* 104, *V°, col.* 1.

RÉACAT : Rachat.

RÉAGE : Raie, sillon.

RÉAGGRAVE : Dernière excommunication.

RÉAGIER, pour *ravager* : Lever une amende.

RÉALME, *réaulme*, *réaume* : Royaume.

RÉALMENT : Royalement.

RÉALMENT : Réellement, en effet.

RÉALTIE (estre en) : Avoir rapport, être attaché à un fonds de terre ou autres immeubles.

RÉALX, *réaulx*, *réaux*, *riaux* : Royaux; de *rex*, *regis*.

RÉAMAISIER : Rebâtir, édifier de nouveau.

RÉAMBRER, *réambre*, *réanter* : Rappeler, ressouvenir.

Rommains à granz oz les assistrent,
Souventes foiz sus leur coururent :
Mès onc tant grever ne les surent,
C'un seul d'eus s'en daingnast *réambre*.
Guillaume Guiart, *fol.* 140, *R°*.

RÉANÇON : Rançon.

RÉANTER. *Voyez* RÉAMBRER.

REANTRY : Reprise de profession, selon Lacombe.

RÉAPROPRIER : Retirer par retrait féodal ou lignager.

RÉATTACHEMENT : Nouvelle assignation.

RÉAUGME, *réaume* : Royaume, principauté; *regnum*.

Gentil Roys, je l'ose bien dire,
Que ceux du *réaume* et de l'empire,
Ce sunt Roys et Empéréours,
Plus de honours et de biens maours
Ont à Sainte Eglise donné,
Qu'onques n'ont fait Clerc couronné,
Abbé, Prelat et Apostelle.
Geofroi de Paris, *Mss.* n° 6812, *fol.* 50, *R°*, *col.* 2.

E après ço si chay (Alexandre) en maladie, e s'aperceut que il se moroit : e apela ses nobles Barons qui estoient od lui norri dès enfance, et si lor departi son *réaume* dementiers que il vivoit.
Premier Livre des Machabées, *ch.* 1, *v.* 6.

Et post hæc decidit in lectum, et cognovit quia moreretur : et vocavit pueros suos nobiles qui secum erant nutriti à juventute ; et divisit illis regnum *suum*, *cùm adhuc viveret.*

RÉAULX : Monnoie de France. *Voy.* RÉALX.

RÉAULX : Royaux. *Voyez* RÉALX.

RÉAUMENT : Royalement, d'une façon royale.

RÉAUMENT : Réellement, en effet, ainsi donc, c'est pour cela que.

REAUTÉ : Royauté, dignité de roi.

RÉAVIGNER : Provigner, renouveler une vigne, la cultiver.

REAVOIR : Avoir une seconde fois.

REBAIS : Raillerie, mépris, dérision.

REBALCHE : Bascule, cabestan, machine pour élever des fardeaux.

REBARDER : Encourager, exciter.

REBARDIER, *rebarder* : Chanter un refrain de chanson.

REBASSE : Trapu, petit, court.

REBATRE, pour *rabattre* : Diminuer.

REBAUDIE : Joie, réjouissance.

REBAUDIR : Égayer, réjouir.

REBAUDIS, au féminin *rebaudie* : Réjoui, joyeux.

REBAUDISSEMENT : Grande joie.

REBBAIENIER : Remettre en ban, en défense.

REBEBE. *Voyez* REBEC.

REBEC, *rebebe*, *reberbe*, *rebesbe*, subst. masc. : Sorte de violon. On conduisoit autrefois les nouveaux époux à l'église, comme on le fait encore dans quelques petites villes, au son du *rebec* et du tambourin.

A tel menestrier tel *rebec*,
Tenant toujours le verre au bec.
Rabelais, *cité par Borel*.

REBEILLÉ : Crieur de trépassés.

REBEL, *Rebiel* : Ville du Languedoc, que Philippe-le-Bel fit entourer de murailles.

RÉBÉLEIR, *rébellir* : Se révolter.

...DEYRE : Fruitière, regrat-

...ER : Rendre le salut.

...R, *robéor :* Voleur, larron.

...ENCIAL : Révérencieux, ci-tois.

...S : Revers, envers d'une

...NE : Révolte, rebellion.

...IER : Coller de nouveau, raccommoder, renouveler.

...ER, *rebiffer :* Retrousser, rehausser, être élevé en haut.

...z *rebiffoit* contre mont.
Perceval, cité par Borel.

...ÉE : Deux fois, reprise; il aussi pour secousse.

...ues tant cop n'i sot ferir,
...ues sanc en péust issir :
...ois *rebinées* me prist
...hascune fois m'assist,
...es rains deux de ses peçons.
...*bliau de la Saineresse, vers* 73.

...ER : Polir, retoucher un

...ER LES TERRES : Les labou-...seconde, et même une trois...s. *Binée*, deux fois.

...EUR : Qui se rétracte, qui ...ur les choses qu'il a dites, ...tant contraires à la vérité.

... : Trop cuit, desséché au feu.

...NDIR : Demander l'agrément ...eur, ou des lettres de *parea-* ...faire un acte de justice dans ...ines.

...s : Opposition, empêchement.

... : Caché, secret.

...DIE : Secousse, ébranle-...gnifie aussi, figure rouge, rubiconde; *rubicunda.*

...chambre de virginité,
...s avoit moult de biauté,
...nt Symons quant il les voit,
...elete que il tenoit,
...rois cos de *rebondie.*
...de la Court de Paradis, vers 183.

REBONDRE : Ensevelir.

REBONNER : Renouveler.

REBONT : Repas, festin d'un jour de fête ou du lendemain.

REBORSE, *rebourse :* Gracieuse, d'agréable humeur; et quelquefois cependant ce mot signifie, revêche, rebutante, ainsi qu'on le voit dans la citation suivante :

Viels est lor vie, orde et *reborse,*
Qui nés à Dieu coupent sa borse.
Seinte Leocade, vers 583.

REBORSER : Vider sa bourse.

REBORSER : Rebrousser, retourner sur ses pas.

Ses nés *reborsoit* contre mont,
Qui cors estoit; mais grandes sont
Les nariles qu'ele ot overtes.
Roman de Perceval, fol. 224.

REBOT : Secret, caché.

REBOUFFER : Repousser, chasser avec mépris.

REBOULE : Bâton à l'usage des bouviers, des pâtres ou conducteurs de bêtes à cornes.

REBOULETAIRE : Boucher, tripier, selon Lacombe.

REBOUN, *rebound :* Contre-coup, sursaut, bond.

REBOUNDER : Ensevelir, enterrer.

REBOUQUER : Émousser, affoiblir, diminuer.

REBOUR : Voleur, pillard de grand chemin.

REBOURCIÉ : Fâcheux, revêche, à qui rien ne plaît.

REBOURCIER, *reboursier :* Retrousser, relever.

REBOURRER UN DRAP : Le nettoyer, en ôter les ordures.

REBOURS : Espèce de filet, instrument pour pêcher.

REBOUTEMENT, *rebouture :* Raccommodage.

REBOUTER : Rebuter, rejeter, chas-

ser, repousser, vaincre; réprimer, remédier; remettre.

D'autre part, Liziart le Comte de Forest estoit en son logis, dolant et triste de ce que ainsi avoit esté *rebouté* et la pluspart de ses gens prins, et tout par la grant prouesse d'ung seul Chevalier que il desiroit moult a congnoistre. *Roman de Gerard de Nevers.*

Rebouti, participe de *rebouter*: Rejeté, refusé, rebuté, repoussé.

Rebouts: Rebut, refus, rudesse, revêche.

Rebrachier, *rabracher*: Relever, retrousser.

Rebrachier: Être disposé et prêt à agir.

Rebras: Replis, rebords d'une robe, d'un habit.

Rebrasser: Retrousser, replier, relever.

Rebrec: Restes, haillons.

Rebreche, *rebresche*: Dessein, plan; conte, propos.

Rebrecher, *rebrescher*: Critiquer, censurer, réprimander, reprendre; *reprehendere*.

Se tu aimes tes hoirs, apren leur bonnes têches,
Car se tu as deliz du monde les alêches,
Et tu ne les chasties et repren et *rebreches*,
Tu pers eulx et le tien, et si di que tu peches.
* *Testament de Jehan de Meung, vers* 389.

Rebriche, *rebrique*: Toute espèce d'écrit distingué par articles; pièces d'écritures que les plaideurs produisoient l'un contre l'autre.

Rebricher: Réitérer, répéter, recoler.

Rebrocquier: Remettre des broquettes, des chevilles où il en manque.

Rebroundaire: Élagueur, émondeur d'arbres.

Rebruire: Mépriser, dédaigner, rejeter avec mépris.

Par pou qu'il ne me font desrendre,
Les obedieuces *rebruient*,
De ceuls dient que tot destruient;
Certes sovent me font irié;
Seignor, quiex corpes i ai-gié?
Bible Guiot, vers 1065.

Rebuchié: Émousssé, en désordre; *retusus*.

Rebuffade, *rebrouade*: Soufflet, coup sur la joue, tape; mépris, rebut; ce mot pourroit venir de *buffe*, qui autrefois signifioit soufflet, et de *rebouffer*, repousser, chasser avec mépris. *Voyez* Buffe.

Rebulet: Farine dont on a ôté la fleur.

Rebuser: Éloigner du but.

Recaigner, *recagnier*, *recaner*: Ricaner, crier, clabauder, imiter le cri de l'âne.

Nus Chardonax ni puet entendre,
Ne chaute pas, ainçois *recane*,
Si li torne chascun la cane.
Seinte Leocade, vers 888.

Recalcitrer: Regimber, ruer des pieds; de *recalcitrare*.

Recaler (en): En cachette, par des voies détournées.

Recalvesce: Manque de cheveux par devant; état d'une personne chauve par devant; *recalvatio*, *recalvities*.

Si adecertes blaunchez ou rouge coulour avera esté née en calvesce ou en *recalvesce*, et le Chapelain avera ceo veu, il le condempnera de doutous lepre que ne est el calvesce. *Bible, Lévitique, chap.* 13, *vers.* 42.

Sin autem in calvitio sive in recalvatione *albus vel rufus color fuerit exortus, et hoc sacerdos viderit, condemnabit eum haud dubiè lepræ, quæ orta est in calvitio.*

Recamer: Broder.

Recanche: Rachat ou restitution.

Recaner: Ricaner, répondre avec mépris. *Voyez* Recaigner.

Recaneté: Lieu secret et obscur.

Recaoir: Retomber.

Recapte: Ordre; d'où *femme de mal recapte*, qui a une conduite désordonnée; *aller à mal recapte*, se déranger, mal administrer, mettre du désordre dans ses affaires.

Recarcher : Recharger, charger une seconde fois.

> Tu sez moult bien certainement,
> Au molin vois et vieng sovent,
> Carchiez de blé et de farine,
> Souvent me carche-l'en l'eschine,
> Point et peteille, et fiert toz dis,
> Trop ai d'ahan, biau douz amis,
> Et quant je revieng en meson,
> Si ai petite livroison;
> Et lendemain revois au bos,
> Si me *recarche*-l'en le dos,
> Que por un poi ne chié tout plat:
> C'est la somme qui l'asne abat.
>
> *Fabliau de l'Asne et du Chien, vers* 21.

Recaroyer : Ressembler, avoir les mêmes traits.

Recauper : Couper, retrancher de nouveau.

Recaveronner : Remettre des chevrons.

Recéant : Domicilié, établi.

Recéant : Vassal qui étoit obligé à la résidence, et qui ne pouvoit changer de domicile sans l'agrément de son seigneur.

Recebre : Recevoir; *recipere.*

Receit : Terrier, retraite de lapins et d'autres animaux.

Receit : Droit de gîte qu'on payoit quelquefois en argent.

Receiter, *receiver:* Recevoir chez soi, donner retraite à quelqu'un.

Recelément, *receléement :* Furtivement, secrètement, en cachette.

Recellart : Regard d'égout, puisard.

Recellateur : Celui qui ne donne point avis de choses venues à sa connoissance, et qu'il étoit obligé de déclarer.

Recellée, *recelée :* Cachette. *A la recelée :* En cachette, à couvert.

> Lors t'en iras en *recelée,*
> Soit par pluie, soit par gelée,
> Tot droit à la maison t'amie,
> Qui sera espoir endormie.
>
> * *Roman de la Rose, vers* 2529.

Recelloite : Réception.

Recennes : L'action de retenir une chose qui n'est pas à soi.

Recenser, *recensser :* Raconter, parler, discourir, rendre compte, narrer; *recensere.*

Recept : Droit que le seigneur avoit d'aller manger chez ses vassaux, et qu'on payoit quelquefois en argent pour s'en dispenser.

Receptable : Arrière-faix.

Recepte : Repas de noces.

Recepter : Recevoir, donner retraite à quelqu'un.

Recepteus : Reçu, admis; *receptus.*

Reception : Communion, l'action de recevoir la sainte Eucharistie.

Recercelé : Recoquillé comme un cercle, un cerceau.

> Les iex ot vairs, la boiche gente,
> Et le nez fet par grant entente;
> Chevex ot blons, *recercelez.*
>
> * *Roman de la Rose, vers* 813.

Recercier : Herser, et le temps où l'on herse.

Recessiet (estre) : Être chassé de nouveau, et bien battu à son tour, être rossé.

Recet : Lieu de défense et de retraite, château-fort, forteresse, tour; *receptus.*

> Vous savez auques de mon estre,
> Bien connéustes mon ancestre,
> Et mon *recet* et ma meson,
> Et bien savez en quel seson
> Et en quel point je me déduis.
>
> *Le Vair Palefroy, vers* 277.

Recet. *Voyez* **Recept.**

Receter, *recepter, recetier, recetter:* Recéler, retirer, recevoir quelqu'un chez soi pour le cacher; loger un ami, le bien traiter.

> Vous i estes icy assemblez en estrange contrée, ne n'y avez chatel ne *recet* pour *receter* la gent. *Ville-Hardouin, fol.* 32.

Receteur, *recetier, recetteur :* Recéleur; *receptor;* au fém. *recettiere*, recéleuse; *receptrix.*

Receuillie, *recucillette :* Accueil, réception.

Rech : Rude, raboteux, aigre; ce mot est encore en usage en Picardie.

Rechacier, *rechater :* Séparer l'or ou l'argent de l'alliage des monnoies.

Rechainge : Échange, alternation.

Rechaiter, *rechailer, rechater, rechcter :* Recéler, recevoir, retirer, cacher.

Recharge : Augmentation de charge, surcroit.

Rechat, *rouchet :* Sarrot ou habit de toile, à l'usage des gens de campagne.

Rechater : Racheter.

E orcs crions au ciel; e nostre Sires avara merci de nos..... e totes les genz saveront qui il est qui *rechata* e delivera Israel.

Premier Livre des Machabées, chap. 4, *vers.* 10 *et* 11.

Et nunc clamemus in cœlum; et miserebitur nostri Dominus..... et scient omnes gentes, quia est qui redimat *et liberet Israël.*

Rechaudon : Réveil, réveillon.

Rechéable : Qui se répète, qui se renouvelle.

C'est par naissance *rechéable*,
Et par chéance reversable,
Par quoi Diex les fist tant durer,
Qu'el ne puet la mort endurer.

* *Roman de la Rose, vers* 7153.

Rechef : Changement, retranchement.

Rechéoir : Récidiver, retomber, faire une seconde chute; *recidere.*

Recherchement : Le droit de faire la recherche et l'examen des mesures et poids.

Rechet : Tour, château, forteresse, lieu de retraite et de défense.

Rechiefmont : Richemont, petit bourg ou village situé près de Thionville, sur la rivière d'Orne.

Rechiet, *rechut :* Retomba, récidiva; *recidit.*

Rechignie : Dure, rude, de mauvaise humeur.

Envie n'est pas seule, ainz est à compagnie
De mesdiz, de contrueve dont elle est mehaignie;
Soi méismes destruit l'orde vilz *rechignie*,
Tant se deult d'autrui bien que jà ne sera lie.

* *Testament de Jehan de Meung, vers* 1729.

Rechigner : Rendre un son rude et désagréable.

Rechignier : Gronder, reprendre avec dureté et aigreur.

Rechime : Le ciment le plus fort.

Rechin : Chagrin, mélancolique, qui est dur et de mauvaise humeur, qui fait mauvais accueil. Foulques d'Anjou eut le surnom de *Rechin*, à cause de son visage fâché et de son air mélancolique.

Rechiner, *rechignier, rechingner :* Faire la moue, la grimace, comme un chien qu'on irrite et qui gronde.

L'une est trop dure, l'autre a cuiçon,
Dont nous sommes en grant friçon,
Que sovent nous font *rechingnier*,
Bouche clorre, les iex eloingner.

Dit des Vins d'Ouan, vers 81.

Rechinoy, *rechiné, recie :* Le repas d'après-dînée, le goûté.

Rechistrer : Délivrer de prison.

Rechoir, *rechéoir :* Retomber, faire une nouvelle chute.

Rechoissent : Retombent.

Rechoivre : Recevoir.

A cascune iave qu'il ataint,
Son Barizel boute et reboute,
Mais il n'en puet *rechoivre* goute,
Et s'en sueffre trop et endure.

* *Le Chevalier au Barizel, vers* 560.

Recie. *Voyez* Rechinoy.

Recincer, *rechincher :* Laver avec de l'eau nette, rincer.

Reciner, *rechiner :* Goûter, faire la collation, manger entre le dîner et le souper.

Reciser : Couper, retrancher, annuler.

Reclaim, *reclam* : Plainte, réclamation, refuge, consolation, refrain, proverbe ; de *clamare*. *Faire venir reclaim* : Faire venir à jubé.

Ha ! ha ! Sire, dist la pucelle, ores entendes du Chevalier qu'il fit ung *reclam* moult teulx pour une sienne amye que il nommoit ariant, par qui il disoit avoir tant de maulx souffert, lesquelz il portoit bien en grez.
Roman de Gerard de Nevers.

Reclaim : Cri de guerre.

Reclains : Plaintes, réclamations en justice.

Or me moustrent loire et *reclain*,
Cil de Miaulens et de Biaurain,
Qui tuit sont porri ù fardel.
* *Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 406.

Reclamer : Rappeler.

Alors mist pied à l'estrier, si monta sur son cheval et *reclama* son oysel : l'espervier qui estoit duit, et bien congnoissant son maistre, si vint saillir sur le poing.
Roman de Gerard de Nevers.

Reclaure : Biner, labourer.

Reclination : Inclination, penchant pour quelque chose.

Reclinatoire : Lit, lieu de repos.

Recloore, *recloire, reclore* : Renfermer, refermer.

Reclos, *reclose* : Fermé, refermé.

Nule riens fors que Diex ne puet percier sa haie,
Qu'elle puist avoir paix jusqu'à tant que la plaie
Soit sanée et *reclose* par contriccion vraie ;
Riens ne li grieve tant com quant Diex la delaie.
* *Testam. de Jehan de Meung, vers* 1569.

Reclus, *renclus* : Moine, hermite; *reclusus*.

Folie est, ne me dic nus
Que l'en doie emmurer *reclus* ;
Qui s'emmure et met en destroit,
Molt s'aime pou et pou se croit,
Que de chartrose pas ne semblent,
Sovent se voient et assemblent.
Bible Guiot, vers 1356.

Reclusage, *reclusaige* : Prison, retraite ; couvent, monastère, hermitage, lieu où l'on se retire de soi-même, reclusion.

Recluse : Ce qu'on paie pour un enclos ou pour une écluse.

Recluse : Resserrée, renfermée.

Qui de fame vuèt avoir grace,
Mete la toz jors en espace,
Jà com *recluse* ne la tiengne,
Ainz voise à son voloir et viengne.
* *Roman de la Rose, vers* 9915.

Recluses : Femmes pieuses qui se retiroient autrefois dans des cellules particulières, pour y vivre en retraite.

Reclusie, *reclusion* : Habitation d'un reclus, cellule, hermitage.

Recluter : Ajouter, suppléer.

Reçoeve : Reçoive.

Ceste chose n'est pas contreuve,
Car Dieu mesmes si la nous preuve,
Et Saint Mathieu en s'Evangile ;
Si est raison c'on la *reçoeve*,
Et que nul cuer ne s'en deceuve.
* *Codicile de Jehan de Meung, vers* 1501.

Recognitor : Celui qui étoit chargé de reconnoître, d'examiner un fait.

Recoi, *reqoi* : Repos, tranquillité, cachette, coin. *En recoi*, en secret; *à recoi*, tranquillement, paisiblement.

La Damoiselle oï souvent
Du Bacheler le vantement,
Que ja jor fame ne prendroit,
Se dix ou douze n'en avoit ;
Mès ele dist en son *reqoi*,
Qu'ains un an le fera si qoi,
S'ele le tient entre ses braz,
Qu'ele le fera clamer laz.
* *Fabl. du Vallet aux douze Fames, vers* 31.

Reçoif : Je reçois.

Si ne sui-je mie mortiex,
Mès corroz en *reçoif* or tiex
Que se mortiex estre péusse,
Dou duel que j'ai, la mort éusse.
* *Roman de la Rose, vers* 6309.

Recoillir : Recueillir, ramasser, récolter.

Si j'ausse *recoillit* lo sanc nostre Signor, en

cum il decorreit de la croix, et si ju l'avoije en ayer mis en un vessel de voire.
Sermons de S. Bernard, fol. 29.

Recoirdie : Vers, chanson; espèce de poésie où on répétoit certains vers, à-peu-près comme dans la ballade.

Recoirdie : Chose recordée, qu'on a apprise par cœur, tels que vers, chansons, &c.

Recoisier : Tranquilliser, mettre en repos.

Recoit : Retraite, cachette.

Por ce que Cacus ot emblez
Ses bués, et les ot assemblez :
En son *recoit* qui molt fu lons,
Par les keues à reculons,
Que la trace n'en fust trovée.
* *Roman de la Rose, vers* 16025.

Recoiter : Recéler, cacher; *recipere.*

Reçoivre : Recevoir, accepter; *recipere.*

Recoiz : Fin, rusé, madré.

Quant Trubert li oï ce dire,
Molt doucement à l'uis bouta :
Aude demande qui est là.
Cil qui fu sages et *recoiz*,
Li respondi à basse voiz :
Ouvrez tost l'uis, je sui li Dus.
* *Roman d'Estrubert, vers* 626.

Recoler, *recouler :* Rapporter par cœur, réciter de mémoire; *recolere.*

Recolice, *regolice :* Réglisse.

Recoller : Se ressouvenir, rappeler à sa mémoire.

Recomandement : Recommandation.

Recommande (avoir à) : Avoir à cœur, s'intéresser.

Recommander : Confier, mettre en dépôt.

Recommant : Le droit de protection qu'on payoit pour être protégé par un seigneur.

Recompensation : Compensation, dédommagement.

Reconforter : Consoler, redonner des forces, rassurer.

Recongnoissant : Enquête juridique.

Recongnoitre : Reconnoître.

Il disoit que il se *recongnoissoit* à son anemi en tant comme il li réprouvoit que il li avoit fet si grant honte (il l'avoit appelé *cous*).
Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Reconquerre : Gagner quelque chose en retour de ce que l'on cède.

Reconseillier : Réconcilier une église, la rebénir.

Reconsilier : Se confesser, et recevoir l'absolution; *reconciliari.*

Reconsolider : Réunir, rejoindre.

Recontéor, *recontere :* Conteur, raconteur, historien.

Coustume suet estre des *recontéors*, ke cant il descrient la batailhe de la Palestre, premiers descrient les membres des luitéors, cum larges soit li piz, et com forz et sainz, com soient plain et gros li braz, et com li ventres desoz soit teix ke il ne soit pesanz de groissece, ne floibles de tennuece.
Morale de S. Grégoire sur Job, fol. 2, *V°.*

Reconter : Raconter, dire une histoire, un fait, exposer les motifs.

Dunkes por ce que notre champions soi devoit combatre en contre le Deable, si *recontet* alsi com à ceaz ki en la gravelle sunt por esgardeir les reconteres de la sainte hystoire.
Dial. de S. Grégoire, fol. 2 *et* 3.

Quant la parole ont recordée,
Et de chief en chief *recontée*,
La jostise quist bonement
Du Filosofe jugement.
Le Jugement de l'Uille, vers 115.

Reconvertir : Convertir, remplacer, faire emploi.

Reconvertissement : Remplacement d'une chose par une autre, nouvel emploi.

Reconvoyer : Reconduire, accompagner.

Et houtes qui me *reconvoie*,
Qui pieça m'a pris en conduit,
Quar en leu où il ait déduit,
N'a mès à mon oés siège vuit.
* *Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 389.

Recoper : Abréger, retrancher.

Ne vos devez pas merveillier,
Se ma parole un poi *recop*,
Ge vos di bien avant le cop,
Ne vois voil mie en amor metre.
**Roman de la Rose, vers* 13414.

Recopeur, au fém. *recoperesse :* Regrattier, regrattière.

Recorbillié : Crochu, courbé.

Recorbilliées et croçues,
Avoit les mains ycele ymaige.
** Roman de la Rose, vers* 188.

Record : Témoignage, attestation, souvenir, mémoire; *recordatio*.

Record : Enquête juridique par témoins.

Record : Sorte de jugement dont il n'y a point d'appel. *Cour de record,* cour souveraine; *estre record,* se rappeler, se ressouvenir.

Recordation, *recordement :* Mémoire, souvenir.

E à toz jorz mès serra sis *recordemenz* en benaiçons.
Premier Livre des Machabées, chap. 3.

Recorder : Rappeler, faire ressouvenir, rapporter; parler, enseigner, conter; *recordari. J'en suis recors :* Je m'en souviens.

Et de sa verité se *recorda*-il, ce est, d'averer ce qu'il avoit promis à la mesniée Israël.
Comment. sur le Sautier, fol. 199, *Ps.* 97, *vers.* 3.

Ceulz de nostre gent qui furent pris à Saintes, *recorderent* que il oïrent un grant descort naistre entre le Roy d'Angleterre et le Conte de la Marche. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Recore : Mémoratif.

Recorer. *Voyez* Recoler.

Recorps, *recors :* Mémoratif.

Recors. *Voyez* Recours.

Recors de justice : Détail et reconnoissance des droits seigneuriaux ou autres, par les gens de justice en pleine assemblée de communauté.

Recorvelé : Recourbé; *recurvus*.

Recouilliez : Recueillies; *recollectæ*.

Recoupamens : Accès de fièvre.

Recouper : Casser, annuler; doubler les coups de cloches dans les cas d'alarmes.

Recouppe: Morceau d'une planche.

Recourcer : Relever, retrousser.

Recourir, *rescourir*, *recourre :* Délivrer, soulager, reprendre, retirer, sauver d'un danger; *recuperare*.

N'ont que mangier, ne que despendre,
Congié lor doinst del castel rendre,
U il les garnisse fu *rescoue;*
Se il le pert, la honte est soue.
Roman du Rou, fol. 227.

Recourre : Affoiblir le poids des espèces monnoyées.

Recours : Couvert, vêtu.

Recours : Permission de foiblage sur le poids de l'espèce.

Recous, *recoux, recouz :* Échappé, délivré, sauvé d'un danger; *recuperatus*.

Quant je l'exalte et prise en ferme foi,
Soudain, *recous* des ennemis me voi.
Marot.

Recousse : Délivrance, reprise de choses enlevées; il s'est dit aussi pour, rebellion, résistance; *recuperatio*.

Se tuit li Chevalier armé
En fesoient tout lor pooir,
Il n'i porroient riens valoir;
Puis que l'ame est du cors partie,
La *recousse* est du tout faillie.
Bible de Berze, vers 38.

Recouveteur, *recouvetour :* Couvreur.

Recouvré : Recommencé, refait.

Recouvrer, *recouvrir, recovrer :* Recommencer, rétablir, refaire, réitérer; recouvrer, récupérer; *recuperare*.

Quant li Moines fu estonez,
Guillaume a son cop *recovrez*
Et le refiert el haterel,
Si li espandi le cervel.
** Le Segretain, Moine, vers* 348.

Et quant Guys senti qu'il fu pris par le hyaume, si haussa s'espée, que il cuida estre pris de ses anemis, et féri Erars un trop mervellieus coup, il eust tantost *recouvré* l'autre, se il ne l'eût recougneu à la vois.

Guill. de Nangis, Annales de S. Louis.

Recoverement : Retraite, refuge.

Là estoit li *recoverement* des genz; e tolue lor fu le delit de Jacob.

Premier Livre des Machabées, ch. 3, v. 45.

Ibi erat habitatio *gentium; et ablata est voluptas à Jacob.*

Recovrer, *recorir, recorrer, recouvrer, recoverer* : Recommencer, réitérer; *recuperare*. V. **Recouvrer**.

Alez m'en sui. Se tu si fais
Trop seroit Arras assordis,
De biaus contes et de biaus dis
Est-il certes si abaubis,
Ke n'i *recoverront* jamais.

** Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers 185.*

Recoy : Secret. *En recoy* : Secrètement, en cachette.

Recrainte, pour *récréance* : Caution, et restitution.

Recrand : Fatigué, las.

Recrandis : Paresseux, lâche, sans cœur ni courage.

Recréance : Restitution, rétablissement, main-levée d'une chose saisie; adjudication provisoire des fruits d'un héritage ou d'un bénéfice pendant le procès; *recredentia*. Le *récrédentiaire* est celui qui a obtenu cette provision.

Recréance, *recréandie* : Récréation, divertissement, délassement.

Recréandise, *recréantise* : Paresse, timidité, poltronnerie; fatigue, lassitude.

Recréant, *recrant, recréanz* : Joyeux; fatigué, harassé, las, vaincu. C'étoit un déshonneur pour un ancien chevalier, d'être appelé *recréant*.

Recréant : Celui qui, dans un combat particulier, se rend et s'avoue vaincu; un lâche, un homme sans courage. *Rendre recréant* : Mater, lasser, mettre hors de combat, vaincre.

Je sui Philistien (Goliath), e vus estes de la gent Saul, eslisez un de vu, et viengne encuntre mei en bataille sul à sul, s'il me put cunquerre e *rendre recréant*, nus Philistiens vus serrumes des ore servant.

Premier Livre des Rois, chap. 17.

Quar vos en perdrez à meschief,
Si comme *recréanz*, le chief.

Roman de Perceval, fol. 374.

Recréant : Se dit d'un cheval rendu de fatigue.

Recréanter, *recréantir* : Ralentir l'ardeur du combat.

Recredentiaire : Celui qui a la puissance d'un héritage ou d'un bénéfice par *recréance*. Voyez ce mot.

Recréer : Renouveler, nommer de nouveaux échevins.

Recréer : Rendre, restituer.

Recreitre : Croître de nouveau.

Recreu : Lâche, poltron, négligent, paresseux; lassé, fatigué.

Autrefoiz vos ai-ge créue,
Dame orde, garse *recréue*,
Dist-il, n'onc bien ne m'en chaï,
Vostre losenge m'a traï.

** Roman de la Rose, vers 15817.*

Si vos di donques que les nues,
Quant lasses sunt et *recréues*
De trere par l'air de lor floiches,
. . . .
Si destendent lor ars ensemble.

** Même Roman, vers 18961.*

Recroire : S'engager, se dégager, succomber, s'avouer vaincu, demander quartier; saisir de nouveau, exécuter la main-levée obtenue par la partie saisie, remettre en possession d'un bien, donner de la créance, rendre, accorder un second crédit, alonger le terme d'un paiement.

Recroire : Lasser, rebuter, dégoûter, se relâcher, cesser; et dans la

citation suivante, il signifie, se garder, prendre garde.

Ceste amor que je t'ai ci dite,
Fuis la comme vil et despite,
Et d'amer par amor *recroi*,
Et soies sages et me croi.
* *Roman de la Rose*, *vers* 5497.

Recroire : Donner caution, il s'est dit aussi pour, rendre, restituer.

L'Evesque de Chartres me requist, fist le Roy, que je li feisse *recroire* ce que je tenoie du sien; et je li diz que non feroie, jeusques à tant que mon chastel seroit paiés.
Joinville, *Histoire de S. Louis.*

Recroire : Soupçonner, accuser.

Recroire (se) : Se lasser, se relâcher, se dégoûter.

Ge connois tel qui pas n'entone
Tant el mostier com lez la tone.
De Diex servir tuit se *recroient*,
Tant sont coïntes qu'ils ne se croient.
* *Seinte Leocade*, *vers* 991.

Recrois : Balayures, raclures, ce qu'on ôte de quelque chose en le nettoyant.

Recrois, *recroys* : Enchère.

Recroustilhons : Restes des croûtes et même des viandes d'un repas.

Recrovement : Recouvrement.

Recrover : Recouvrer, rentrer en possession d'une chose.

Recroyance : Élargissement de prison sous caution.

Recroyaument : A regret, forcément, à contre-cœur.

Car qui le sien donne *recroyaument*,
Son gré en pert et si couste ensement.
Chatelain de Coucy.

Recrut : Se lassa, s'abstint.

Recteur : Curé, vicaire.

Rectorie : Cure.

Recueillette, *recueilz* : Accueil, réception.

Recuerre : Affoiblir le poids des espèces monnoyées.

Recuevrent : Ils recouvrent.

Li bois *recuevrent* lor verdure,
Qui sunt sec tant com yver dure.
* *Roman de la Rose*, *vers* 53.

Reçui, *reçuis* : Je reçus; *reçuit*, il reçut.

Quanque j'avoie i despendi,
Et quanque de l'autre *reçui*.
* *Roman de la Rose*, *vers* 8125.

Recuit : Dur, coriace; fin, madré, rusé; détour, feinte, dissimulation.

Diex se prent toz jors à la fin,
Ce dist la letre et li devin,
Et ce devons-nous croire tuit,
Que la letre dit sans *recuit*.
Bible de Berze, *vers* 835.

Reculet : Lieu retiré, enfoncement, cachot.

Reculier : Éloigner, reculer.

Recuperateur : Qui recouvre, qui récupère; *recuperator*.

Recurateur : Qui guérit une seconde fois.

Recurber : Recourber.

La buche del vaissel alques *recurbat* ens, e ne s'espandit pas fors.
*III*e *Livre des Rois*, *chap.* 7, *vers.* 31.

Os quoque luteris intrinsecus erat in capitis summitate; et quod forinsecus apparebat.

Recursoire : Caution.

Recutit : Circoncis.

Recuvrerir : Recouvrer, retrouver, récupérer; *recuperare*.

E le matin si t'en iras; e ço que tu as el quer te mustrerai, e des adnes que perdu furent certein te ferai, kar *recuvrei* sunt veirement, mar en auras nul marement.
Premier Livre des Rois, *ch.* 9, *v.* 19 *et* 20.

Et dimittam te manè; et omnia quæ sunt in corde tuo, indicabo tibi: et de asinis, quas nudiustertius perdidisti, ne solicitus sis, quia inventæ sunt.....

Recuvrour : Receveur.

Recye : Le repas d'après-dînée, le goûter.

Redargucion, *redargution* : Réponse, réplique; correction, répréhension; *redargutio*.

Ó glorieuse vision,
Qui vit des Cieulx l'aspercion,
Et le Filz au Pere monté,
Estant à son dextre costé,
Dont Juifs furent ahonté
Et mis à *redargucion*.
* *Codicile de Jehan de Meung*, *vers* 1180.



Redder : Sommeiller, rêver.

Rede : Dur, roide.

Redécroître : Décroître, affoiblir, diminuer; *decrescere*.

Redement : Rudement, fortement.

Redesmentir : Rendre un démenti par un autre.

Redevable : Ce qui est de devoir.

Redevauleté, *redevabilité*: Taille, impôt, redevance.

Redevoir, *redhibence* : Redevance.

Redeyme, *rediesme*, *redime*, *redisme* : Rachat; et selon D. Carpentier, le dixième du dixième; d'où *rediesmer*, lever ce droit; en bas. lat. *redicima*.

Redois : Peuples de la Poméranie.

Redon : Parement, gros bâton de fagot.

Redondée, *redonde* : Cruche entièrement pleine.

Redonder : Rebondir, rejaillir; en bas. lat. *resallire*.

Si bastis et si habondans,
Vint sur eulx, et si fecondans
Ly Sains-Esperiz à celle heure,
Qu'après y parut par moult d'ans,
Et encore est-il *redondans*,
En chascun, s'en lui ne demeure.
* *Codicile de Jehan de Meung, vers* 1117.

Redonder a domaige : Faire tort, occasionner du dommage.

Redos (séoir à) : Être assis derrière le dos de quelqu'un, être dos à dos.

Redoter : Radoter.

Il n'ont contenance méure,
Il ne vivent selonc droiture,
Molt menjuent et pou se blecent,
A bien faire petit se drecent;
Il font molt pou de ce qu'il doivent,
Il sormenjuent, il sorboivent,
Par foi durement i escotent,
Qu'il enveillissent et *redotent*.
Bible Guiot, vers 840.

Redouble : Doublure.

Redoubtauble : Redoutable, à qui l'on doit du respect; qualification donnée aux évêques.

Redouerte : Verge, houssine, gaule.

Redoun : Rond.

Redour, *reddur* : Roideur, fermeté, dureté.

Si hom peche vers altre, à Deu se purat acorder,
E s'il peche vers Deu, ki purrad pur lui préier?
Tant tendrement les fils ama,
Que redement les chastia :
Par bel les reprist et pur amur,
Nient par destresce, ne par *reddur*,
Cume apent à mestre et à pastur.
Li fol pruveire ne receurent le chastiement,
Kar Deus les volt ocire, e faire vengement.
Livre des Rois, chap. 2, *vers.* 24 *et* 25.

Redre : Grand filet propre pour la pêche.

Redresseur : Homme qui remet les choses à leur place, qui range bien.

Réduction : Rédaction, appel d'une sentence arbitrale, rendue par le seigneur ou par son préposé après compromis.

Réduire : Déduire, expliquer.

Réel : Qui provient d'un fonds.

Réelenche : Domaine, et la juridiction qui en connoît, chambre des comptes.

Réembéor : Rédempteur.

Réembrer, *réémer* : Racheter, délivrer; *redimere*.

Du biau fils Dieu, du bon, du sage,
Celuy qui pour l'humain lignage
Réembre de mort et delivre.
Ovide, Manuscrit.

Réenenche. *Voyez* **Réelenche**.

Réer : Couper, tondre, raser. *Voyez* **Raire**.

Comme un navet qu'on *rée* ou pele.
Fr. Villon, cité par Borel.

Réer : Couler, verser.

Réetel : Petit filet à pêcher, réseau; et sorte d'ornement de tête pour les femmes.

Réeve : Prévôt, juge, bailli.

Refaicture : Droit qui se payoit au seigneur pour prendre, dans sa

forêt, le bois dont on avoit besoin pour les réparations qu'on avoit à faire.

Refaillir : Faillir une seconde fois, retomber dans la même faute.

Refais : Gros et gras.

Quant il ot sa confesse dite,
Si apela le saint hermite,
Or vous ai conté tous mes fais,
Estes-vous ore bien *refais?*
* *Le Chevalier au Barizel, vers* 341.

Refait : Sorte de poisson de mer, rouget, parce qu'il est gros et gras.

Refarderie : Moquerie, dérision, raillerie.

Refascher : Remmaillotter un petit enfant; de *fasciare, fasciis involvere.*

Refecture. *Voyez* Refaicture.

Refellon : Sorte d'impôt ou de redevance.

Referendaire : Commissaire chargé de faire le rapport d'une affaire.

Referir : Renvoyer, réfléchir la lumière, rejaillir.

D'une part luit, d'autre part cesse,
Por ce qu'elle est clere et espesse :
Si li fet sa luor perir
Ce qu'el ne puet pas *referir,*
La clere part de sa sustance.
* *Roman de la Rose, vers* 17287.

Refermer : Refaire, rebâtir.

Referrer : Rapporter une cause, conférer, causer; *referre.*

Refestir : Recouvrir ou raccommoder la faîtière d'un toit.

Reffaitter : S'est dit du commerce trop libre entre un homme et une femme.

Reffecture : Repas, droit de gîte.

Reffeitonner : Réparer, raccommoder.

Refferir, *referir :* Frapper une seconde fois; *iterùm ferire.*

A cest jur d'ui ad Deu livred tun enemi en tes mains, pur ço jel' ferai de ceste lance parmi le cors jusqu'en terre, e n'iert mestier del *referir.*

Premier Livre des Rois, chap. 26, *vers.* 8.

Conclusit Deus inimicum tuum hodie in manus tuas : nunc ergo perfodiam eum lanceâ in terra semel et secundò opus non erit.

Reffin : Laine très-fine.

Reffoul : Décharge d'un étang ou d'un canal.

Reffroidouer : Vase à mettre rafraîchir le vin.

Refié : Arrière-fief.

Reflaise : Revers d'un fossé.

Reflamber, *reflambloier :* Éblouir par la répercussion des rayons du soleil, ou de toute autre lumière.

Il avoit les yeux tous eblouys de la radiation des harnois très-luisans d'or et d'argent et de pierreries qui *reflambloient* à la percussion du soleil. *Jehan le Maire.*

Reflamboyant, *reflamboiant :* Resplendissant.

Reflubler : Remettre sur la tête, recouvrir.

Refoiler, *refoilir :* Refeuiller, donner, pousser ou jeter de nouvelles feuilles.

L'une est braheigne qui rien ne porte,
L'autre en fruit porter se deporte,
L'une de *refoilir* ne fine,
L'autre est de fueille orpheline.
Roman de la Rose.

Refondant : Remboursant, payant, remettant.

Refonder, *refondre :* Payer, rembourser, remettre le fonds, restituer; *refundere.*

Reformer : Changer d'avis ou de genre de vie, même en mal.

Refouir : Fouir, creuser la terre une seconde fois.

Refoul. *Voyez* Reffoul.

Refoulé : Excédé de fatigue.

Refraigner, *refraindre, refraingner, refrener :* Arrêter, mettre un frein, empêcher d'agir, restreindre, réprimer; *refrænare.*

Sire, la vertu premeraine,
La plus grant, la plus souveraine,
Que nus mortiex hons puisse avoir,
Par science, ne par avoir,

2

C'est de sa langue *refrener:*
A ce se doit chascun pener,
Qu'adès vient-il miex qu'en se taise,
Que dire parole maulvese.
**Roman de la Rose, vers 12625.*

Refraingner : S'abstenir de faire quelque chose.

Refrait : Toute espèce de mets qu'on donne outre le pain.

Refrechir : Réparer, raccommoder ; répéter, redire.

Refrein : Refrain, vers qui terminoit les ballades, et qu'on répétoit.

Refrenner, *refrenier.* Voyez Refraigner.

Refresteler, *refrestelier :* Jouer une seconde fois de la flûte ; on l'appeloit anciennement *frestel.*

Puis met as cimbales sa cure,
Puis prend fresteaux et *refrestele.*
Roman de la Rose.

Refretéoir, *refretoir, refretois, refretour, refroitor :* Réfectoire, endroit où une communauté prend ses repas.

Alez m'en tost par ces destrois,
Par chambres, et par *refretois,*
Semonez-moi et Sains et Saintes,
Dont il i a et mains et maintes.
Fabliau de la Court de Paradis.

Refroider : Refroidir, devenir froid.

Lor dras demenjuent les mines,
Et tu en croiz muers tot de froit.
N'est nus li cuer ne li *refroit,*
Se trop n'est fel, cuivers et froiz,
Se bien se prent garde à la croiz,
Com tu es miz pales et froiz.
**Sainte Leocade, vers 1012.*

Refroissier : Se dit d'une terre quand on change la façon ou la manière de la cultiver.

Refroitour : Réfectoire.

Refuge (apporter à) : Amener en asyle, en sureté dans une ville, dans un château, &c.

Refui, *refu, refuy :* Refuge, asyle, appui ; *refugium.*

Recetier proprement est doner *refui* en sa mèson au serf, de soi repondre, ou en son champ, ou en son edifice, ou en autre leu.
Livre de Jostice et de Plet, fol. 61.

Refui : Détour, subtilité, subterfuge ; refuge.

Refuir : Réfugier, mettre en sureté, donner asyle. Quelques auteurs prétendent que *refuir* s'est dit aussi pour, refuser.

Refulgentes : Brillantes, éclatantes.

Il fait bon veoir à femmes belles mains,
Bien aornées, nettes, et *refulgentes.*
Le Parement et le Triomphe des Dames.

Refuscicé, *refuseïce :* Renforcé, qui est fort serré.

Et li portiers li murs hordoient
De fors cloies *refuséices*
Tissues de verges pléiees,
Qu'il orent par granz estoties
Par la haie Dangier coillies.
**Roman de la Rose, vers 16252.*

Refutement : Réparation.

Refuter la foi : Refuser de s'en rapporter au serment.

Refuy : Refuge, selon Borel, qui cite le vers suivant, du *Blason des fausses Amours :*

Son dernier *refuy* ce sont larmes.

Regagier : Donner de nouveaux gages.

Regair : Regard, égard.

Regairder, *regardeir :* Regarder, considérer, examiner.

Tant qu'il avint par aventure
Qu'il vindrent chiez un chevalier
Qui ot boens vins en son selier,
Et volentiers lor en dona.
Et la Dame s'abandona
A *regardeir* frere Denise,
Sa chiere et son semblant avise,
Aparséue s'est la Dame
Que frere Denise estoit fame.
Fabl. du frere Denise, Cordelier, vers 182.

Regaire : Régale, fisc royal.

Regaires : Juridiction temporelle des évêques et des chapitres.

Regairt : Attention.

Regal de mariage : Ce que le vassal, qui se marioit, devoit présenter à son seigneur, en viande, pain et vin.

Regale : Fisc royal, les droits qui appartiennent à la couronne.

Regale : Le Droit du Roi sur le temporel des églises vacantes.

Regale : L'investiture d'un évêché ou d'une abbaye.

Regale : Domaine, territoire, même de particulier.

Regalée : Repartie, bon mot.

Regaleur, *regalier* : Administrateur, pour le Roi, des biens d'une église pendant la vacance du siége.

Regar, *regard, regars* : Inspecteur, maître juré d'un métier.

Regard : Administrateur d'hôpitaux, celui qui est chargé de veiller à quelque chose.

Regard : Accord, traité.

Regard : Volonté, jugement, avis, ordonnance.

Regard : Festin du jour des noces ou du lendemain.

Regard : Sorte de redevance annuelle.

Regard (lettres de) : Placet, supplique.

Regardant : Dépendant.

Regarde : Celui qui est chargé de faire la ronde.

Regarder : Juger, décider, rendre une ordonnance.

Regardeure, *régardure* : Aspect, regard, action de regarder.

Regart : Sentinelle, ronde, visite des gens de guerre.

Regart : Défiance, crainte.

Regart : Festin du jour des noces ou du lendemain.

Regaust : Rebondissement, rejaillissement.

Rege : La ville de Reggio.

Rege : Raie, sillon.

Régéhir, *régéir, regeisser* : Avouer, confesser, dire, déclarer, révéler, faire connoître.

Régéissent tei li pueple Dex, *régéissent* tei tuit li pueple; et bien le deivent fère, car granz en sera li preuz.

Paraphrase sur le Pseaume 66, *vers*. 6.

Et lors furent pris en Chipre aucun homme qui *régéhirent* que eulz et autre avoient esté envoié en Chipre de par le Soudan de Babiloine, pour occire par venin le Roy Loys et les gregnieurs de son ost.

Guill. de Nangis, Annales de S. Louis.

Régéhissement, *regelrissement* : Aveu, confession.

Regement : Gouvernement, régie, administration ; *regimen*.

C'est mon maistre le Créateur,
Qui commanda com prime aucteur
Qu'en la matiere universelle
Je fisse comme son ancelle,
Transmuer les quatre élémens
Par mes actes de *régemens*.

* *Remonstrances de Nature, par Jehan de Meung, vers* 201.

Regentation : Régence.

Regestes : Chroniques, annales, archives, histoires.

Regetoore : Machine propre à prendre des oiseaux.

Regibeir, *regiber* : Regimber, ruer.

Regie : Réglé. *Passet regie* : Un pas égal.

Regieres : Droits royaux, ce qui revient au Roi sur une terre ; *regalia*.

Regiet : Saillie dans un bâtiment, bosse, relief, avance.

Regiment : Conduite, façon d'agir.

Reginglete : Piége pour prendre des oiseaux.

Regipper : Regimber, dans le sens figuré.

Registel : Sorte d'herbe.

Registre : Réglement, usage, coutume.

Registre : Outrage, injure, reproche.

Regnablement : Raisonnablement.

En ce Lay du Vair Palefroi
Orrez le sens Huon Leroi
Auques *regnablement* descendre
Por ce que reson sot entendre.
* *Le Vair Palefroy, vers* 39.

Regnald : Renaud, nom d'homme.

Regnart : Renard.

Regnart en son hostel repaire,
Aler avant ne lui pot plaire,
Car il voeult fuir mal-eur.
Roman du second Renard, fol. 57, *V°*.

Regnauble, *regnable :* Juste, raisonnable, équitable ; *rationabilis.*

Regne : Rêne.

Regne : Certain droit féodal.

Regne, *regné :* Royaume.

Mès par sainte Venus ma mere,
Et par Saturnus son vieil pere
Qui jà l'engendra jone touse,
Mès non pas de sa fame espouse,
Dont trestoz les enfans menja,
Fors Jupiter qui s'estranja
De son *regne*, et tant le bati,
Que jusqu'en enfer l'embati.
* *Roman de la Rose, vers* 11041.

Li Rois assembla le clergié,
Li mielz que ot en son *regné :*
Et clers et lais communalment
Fist venir à un parlement.
De Marien qui dist ce c'on li demanda, vers 23.

Regner : Plaider, défendre une cause en justice.

Regnez : Rênes d'un cheval, et par métaphore, les rênes d'un État.

Regnicuelieu : Sans se gêner, tout à son aise.

Regnoié : Renégat, qui a renié sa religion.

Regnon : Renom, renommée.

Regolo : Rigole, petit ruisseau ; le goulot d'une bouteille.

Regon (bleit de) : Bled-méteil.

Regonde : Radegonde, nom de femme ; *Radegundis.*

Regort : Lieu entouré d'eau, petit détroit, baie, petit golfe.

Regots : Pièces ou montans qui soutiennent les manteaux des cheminées.

Regoubillonek : Déjeûner.

Regouler : Contrefaire, imiter.

Regour : Rigueur ; *rigor.*

Regouter : Goûter, faire collation.

Regraciation : Remerciment, récompense ; *regratiatio.*

Regracier : Remercier, rendre grace, récompenser, donner des marques de reconnoissance ; *regratiare.*

Sire, fiz-ge, ne vos poist mie,
Ne m'en devez pas mercier,
Mès ge vos doi *regracier*
Cent mile foiz, quant me féistes
Tant d'honor que vos le préistes.
* *Roman de la Rose, vers* 15220.

Regrediller : Friser les cheveux avec un fer chaud.

Regréer, *regrer :* Récréer, divertir ; *recreare.*

Se *regrer* n'est pas peché
Chacun en prise la façon.
Coquillart, cité par Borel.

Regresse : Sortie, issue, récidive. *Intimation de regresse :* Intimation à la prébende d'un chanoine décédé.

Regreter : Invoquer, réclamer.

Regrez : Retour à des droits auxquels on a renoncé par des actes qu'on fait rescinder. *Gager regrez :* Exercer son retour, avoir son recours.

Regriffer : Se plaindre à son tour, et représenter aussi ses griefs.

Et s'il advient.... qu'il luy meschent tant qu'il se vousist *regriffer* et rebeller de respondre ou autrement, sa paine sera redoublée.
XV Joyes de Mariage.

Reguerredoner, *reguerredonner:* Récompenser.

Mais quant jà astoit li tens ke sa grande soffrance deust estre *reguerredonée*, li dolors des menbres repairat as entrailhes.
Dial. de S. Grégoire, fol. 145, *R°*.

Reguet, *reguest :* Guet, garde de nuit pour veiller au bon ordre.

Reguignade : Ruade, coup de pied d'âne.

Reguler : Régulier.

Reouler : Arranger, régler.

Rehaiter, *reheter*, *rehetier* : Encourager, reprendre force et courage ; se réjouir, se refaire.

> Or soies lies, si te *rehaite*.
> *Le Dit du Barizel.*

> Moult leur donnent les fames de ce qu'il ont mestier,
> Jà si bien nel' saront leurs maris agaitier ;
> Car bien scevent les cuers tormentez *rehaitier*,
> Et du salut des ames songneusement trestier.
> * *Testament de Jehan de Meung, vers* 1181.

Rehaster : Se dépêcher, ne point perdre de temps, se hâter.

> Le geant comme forcené saillit sur piedz ; il vint vers Gerard, si luy donna ung coup de poing si grant que tout l'a estonné : puis se *rehasta* et prist Gerard par l'escu ; si fort le tira que hors du col l'a arraché.
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Rehausser : Battre quelqu'un au point de le faire vite redresser.

Rehauton : Les secondes criblures du bled ou de tous autres grains.

Rehavoir : Reprendre, ravoir.

Rehearsal : Préambule, dispositif.

Rehercer : Exprimer, répéter ce qu'on a déjà dit.

Rehetier, *rehaiter, reheter* : Encourager, reprendre des forces.

> Quant il orent trespassé la mer dou Lyon à grant péril, le samedi matin il trouvèrent la mer plus débonnaire, parquoi aucun qui avoient moult soufert de doulour et de tribulation, furent assez tôt *rehétié*. Ce jour et le dimenche après siglèrent en pais.
> *Guill. de Nangis, Annales de S. Louis.*

Rehorder : Remparer, fortifier de nouveau, rétablir les fortifications d'une ville, les réparer.

> Li murs fu depeciés, s'estoit *rehordés*, et ele monta deseure, si fist tant qu'ele fu entre le murs et le fossé, et ele garda contreval, si vit le fossé molt parfont et molt roide : s'ot molt grand poor. *Aucassin et Nicolete.*

Rehousser, *rehousséer*, *rehoussir* (se) : Se hérisser, se mettre comme en furie pour se défendre.

Rehucher : Rappeler.

> Mès le vallet ainçois repoingne
> En four, en estable ou en huche,
> Jusqu'à tant que l'en le *rehuche*.
> * *Roman de la Rose, vers* 14678.

Rehus, *reheus* (faire) : Mettre, par ses raisons, hors d'état de répliquer.

Reiderie : Folie, délire, extravagance.

Reifourt : Radis, raifort, petite rave.

Reilhage, *reillage* : Culture des terres, labourage.

Reilhe : Droit de relief.

Reilhe, *reille* : Soc de charrue, barre de fer.

Reilher, *reiller* : Labourer, faire des sillons avec la charrue.

Reillié : Réglé, ce qui se fait dans un temps marqué ; soulagement, secours.

Reillon : Sorte de flèche.

Reimbrer : Exiger ou payer rançon, racheter ; *redimere* ; et selon quelques-uns, *reimbrer* a aussi signifié, irriter, tuer.

Reime : Fagot de *ramilles*, ou menues branches d'arbre ; de *ramus*.

Reinable : Raisonnable, juste.

Reins : Bouquet.

Reirepoint : Arrière-point, espèce de couture.

Reiretaule, *reirotaule* : Retable d'autel.

Reis, *reise* : Mesure de grains, rasière ; botte, paquet.

Reis de la nuit (le) : L'entrée de la nuit.

Reitre : Cavalier d'armée.

Reiz : Roi ; ras, plat, uni, rasé.

> Or me dites, Sires, haut *reiz*,
> Menoit Sainz François teil vie ?
> Bien avez houte déservie.
> * *Li Diz de freire Denise, Cordelier, v.* 262.

Reize (avoir) : Avoir des troupes réglées à sa disposition pour un espace de temps, ordinairement assez court.

Rejanner : Répéter ce qu'on a déjà dit plusieurs fois, répéter par dérision ce que quelqu'un dit, imiter sa voix, la contrefaire.

Rejault, *rejaut :* Rebondissement, rejaillissement.

Rejaust, *rejaut :* Repas du lendemain d'une fête ou d'une noce.

Rejecture : Ruade, l'action de regimber.

Rejéhir : Avouer, confesser, reconnoître.

Rejointoyer : Rejoindre, réunir, cimenter; joindre de nouveau, réparer.

Rejon : Région, pays.

Rejoüvenir : Rajeunir.

Rejoyer : Réjouir, divertir, égayer.

Reke : Vivier, étang.

Rekief (de) : Derechef; *iterùm.*

Rèkingnié : Fâcheux, rechigné.

Relaïer : Relaisser, laisser une seconde fois.

Relais : Angle, coude; bonde, écluse; baliveau.

Relais : Terme d'armoiries; accent long ou prononciation longue, comme celle des Normands.

Relanbi : Relâchement, retard.

Relanquer, *relanquir :* Quitter, laisser, abandonner, délaisser.

Relanquis, *relenquis :* Triste, abattu; quitté, abandonné.

> Pourquoy sont-ils de leurs meres nasquis,
> S'ils doivent estre à jamais *relenquis.*
> *L'Incarnation de Jésus-Christ, cité par Borel.*

Relascher, *relaschier :* Diminuer; de *relaxare.*

Relassation : Diminution, relâchement; *relaxatio.*

Relater, *relatir :* Faire un écrit, raconter, rapporter un fait; *referre.*

Relation : Copie d'un exploit.

Rélaxance : Rélaxation, en terme de palais; diminution, délivrance.

Relaxier : Relâcher, diminuer, délivrer; *relaxare.*

Relayer. *Voyez* Relaïer.

Relays : Chose délaissée, abandonnée. *Voyez* Relais.

Release : Abandon de bien.

Releice ? Relief, éclat, splendeur.

Releizir : Relaisser, louer, donner à bail ou à cens.

Relenquir, *relinquer, relinquir :* Laisser, délaisser, quitter, abandonner; *relinquere.*

> Il renoia son Dieu et sa foi *relenqui.*
> *Roman de Beauvais, Mss.*

> Regardés Dieu que votre loyal sergant a fait pour vous; il a *relenqui* femmes et enfans pour vous. *Mandeville, pag.* 187, *V°.*

Relescier : Délasser, amuser.

> Que voulez-vos que je vos die ?
> Or est la court si esbaudie,
> Que onques hom de mere nez,
> Princes, Dus, ne Rois coronez,
> N'oï mès parler de si grande;
> Moult fu la mere Dieu engrande
> De toute la Cort esbaudir,
> Quar son fil velt à gré servir,
> Qu'ele tant aime et tant a chier,
> Por la feste le *relescier.*
> * *Fabliau de la Court de Paradis, vers* 432.

Relesser : Apaiser, adoucir.

Relevage : Droit de relief.

Relevées, *releveies :* Relevailles de femme en couche.

Relevement, *relievement :* Droit dû, dans quelques seigneuries, par les nouveaux propriétaires; rachat, rescision, restitution; acte par lequel celui qui étoit sorti forcément d'un héritage (faute par lui d'avoir payé les rentes dont il étoit chargé), pouvoit y rentrer en se soumettant à payer le cens à l'avenir, et en acquittant tous les arrérages échus depuis qu'il l'avoit quitté. *Voyez* les mots Assurement et Ban de très-fond.

Relevement : Droit de relief; grace, rescision, restitution.

Relever : Exempter, délivrer; se dit aussi de la sage-femme qui conduit l'accouchée à l'église.

Relevoison, *relevement* · Droit de rachat ou de relief, qui se payoit au seigneur féodal.

Relex : Relaissement d'un bien.

Releu : Droit qu'un fief doit au seigneur dominant, relief.

Relicte : Veuve; *relicta, derelicta;* on trouve aussi pour le même sens, *deguerpie.*

Relief, *relier, relieu, relif :* Restitution, rescision, rachat, droit seigneurial de diverses espèces; droit seigneurial qui se payoit aux mutations de propriétaires; *reliquiæ. Relief de fief,* foi et hommage; *relief d'home,* amende pécuniaire pour meurtre.

Aler m'estuet à terme brief,
U je paierai grant *relief*
Ains que j'aie pain ne tourtel.

Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers 223.

Relief : Restes de pain et de viande qui se trouvent dans une cuisine.

Et toz jors amplir la li cuide,
Mès el la trueve toz jors vuide
Combien que de l'emplir se peine
De son *relief*...............

* *Roman de la Rose, vers* 20275.

Relier : Botteler le foin.

Relieur : Botteleur.

Relievement : Soulagement.

Relige : Délié, libre; d'où il a signifié une veuve.

Religier : Retirer, retraire.

Religion : Maison religieuse, couvent.

Religios : Religieux.

Icil *religios* recevoient genz et lor metoient seignaus ès piz, et voloient qu'ils fussent frans de costumes.

Livre de Jostice et de Plet, fol. 198.

Relinquir, *relinquer :* Laisser, abandonner. *Voyez* Relenquir.

Car nulle temptacion ne nulle doute je n'ai du sacrement de l'autel : pour laquelle chose je vous di que pour un gré que Dieu me scet de ce que je le croy fermement et en paix, vous en scet Dieu quatre, pource que vous li gardez vostre cuer en la guerre de tribulacion, et avez si bonne volenté envers li, que vous pour nulle riens terrienne ne pour meschief que on feist du cors, ne le *relinquiriés,* dont je vous di que soiés tout aese, que vostre estat plet miex à nostre Seigneur en ce cas, que ne fait le mien.

Joinville, Hist. de S. Louis.

Relique a pierres : Reliquaire garni de pierreries.

Reliquer : Retarder.

Rellais : Écluse, bonde.

Relment : Réellement, en effet.

Li enfes Samuel serveit à Deu devant Hely, e la parole Deu *relment* fud oïe, e en ces jurz ne fud nule aperte vision.

Premier Livre des Rois, chap. 3, *vers.* 1.

Puer autem Samuel ministrabat Domino coram Heli, et sermo Domini erat pretiosus *in diebus illis, non erat visio manifesta.*

Reloge : Horloge, cadran.

Relouquer, *reluquer :* Regarder attentivement, d'une manière affectée et du coin de l'œil.

Relucter : Opposer, objecter.

Relumer : Rendre la vue, faire voir clair.

Reluquaire : Espion.

Rem : Aviron d'une barque, rame.

Remaoier : Parent, proche, allié.

Remaioner, *remaindre, remaner, remanoir, remansurer :* Demeurer, rester; et dans un sens figuré, changer, finir, cesser; *remanere. Remaint, remaigne,* reste; *remainsist,* restât, demeurât; *remez,* demeuré; *remansirent, remistrent,* demeurèrent; *remanroient,* demeureroient.

Les crieres crie le ban,
Et trestouz li pueples s'aüne,
Sonnent li saint de la commune
Porce que nelui n'i *remaigne.*

Roman de Perceval, fol. 47.

Cil qui ment à Dieu son couvant,
Cil ne set pas por qoi *remaint*
Qui ne s'en part hui ou demain.

Bible de Berze, vers 362.

N'osai ilec plus *remanoir*
Por le vilain hideus et noir
Qui me menace à assallir.
* *Roman de la Rose, vers* 2961.

Remain, *remaing :* Le restant, le surplus.

Remainsist : Il resta, il demeura.

Remaisance : Droit que payoient au seigneur ceux qui faisoient leur résidence sur sa terre.

Remaisance, *remaison :* Le bois qui reste dans les forêts après qu'on en a tiré le bois de charpente et de corde.

Remaisonner : Bâtir ou rebâtir une maison.

Remaiz : Suif, graisse, sain-doux, cambouis.

Remal : Éloigné; *remotus.*

Remambrance, *remenbrance :* Mémoire, souvenir, représentation ou image d'un objet.

Remambraules, *remembraules :* Qui se souvient, qui a de la mémoire.

Le Seignor venrat assi com cil ki repairet des noces enyvreis del vin de chariteit et niant *remembraules* de nos felonies.
Sermons de S. Bernard, fol. 87, *R°.*

Veniet tanquam revertens à nuptiis, inebriatus vino caritatis et immemor *iniquitatum nostrarum.*

Remanans : Biens délaissés, même par mort.

Remanant, *remenant :* Au demeurant, au reste, au surplus; le surplus, le restant.

Lors vienent nos genz du moustier,
Et assiéent tuit au mengier,
Et menjuent communaument;
Je les esgart piteusement,
Com cil qui volentiers prendroie
Du *remanant* se je l'avoie.
Fable de l'Asne et du Chien, vers 121.

Remanantise : Les biens délaissés par mort.

Remanbrance : Image, figure qui rappelle le souvenir de quelqu'un, portrait.

Remanence : Demeure, résidence.

Remaner, *remanoir, remeser :* Rester, demeurer, cesser. *Voyez* Remaigner.

Sire, vous ay nommé et dit mon nom, affin que le vostre me vueillez dire : puis après quand il vous plaira, sera en vous de l'aller ou du *remanoir.*
Roman de Gerard de Nevers.

Et lesdiz Jehan et Marguerite se regarderent, et virent cele pièce de char qui estoit cheue à terre; et lors regardèrent la pucelete en visage et la virent délivrée; et ilecques estoit *remese* une trace rouge, mès non pourquant ele ne seignoit pas en manière que sanc en corust, ausi comme il fet quant une pièce de char est coupée de char morte.
Miracles de S. Louis.

Remansurer : Demeurer, rester; *remanere.Remansurent,*demeurèrent.

Remasilles : Les restes; *reliquiæ.*

E jo guerpirai les *remasilles* de mon héritage, sis liverai à lur enemis que il seient pris e destruiz. *IV° Livre des Rois, chap.* 21.

Remason, *remasure.* Voyez Remaisance.

Remaux : Sain-doux, graisse.

Rembour : Remboursement.

Rembre : Retirer une chose vendue, racheter; *redimere. Se rembre :* Se racheter, payer sa rançon.

Remé : Resté, délaissé.

Remedier : Guérir, donner des remèdes.

Remeide de la pestilence : Cessation de la peste.

Remeignant : Le restant, le surplus.

Remeiner. *Voyez* Remaigner.

Remembrance : Image, portrait, ressemblance.

Remembrance : Mémoire, souvenir. *Voyez* Remambrance.

Adonc li vient en *remembrance*
En ceste tardive pesance,
Quant el se voit fièble et chanue,
Que malement l'a deceue
Jonesce, qui tot a gité,
Son preterit en vanité.
* *Roman de la Rose, vers* 4659.

Rememerer, *membrer, rememorer, remenbrer :* Se ressouvenir, se rappeler en mémoire; *rememorari*.

Loons la tuit la bien membrée,
Par tot doit estre ramembrée :
Qui ma langue desmenberra,
La el Ciel li ramenberra.
Enfers celui desmenberra
Qui bien ne la *remenberra*.
Sovent nos doit de lui menbrer,
Qant Diex en li se volt menbrer.
Seinte Leocade, vers 2329.

Remenance, *remenant :* Ce qui reste, restant, surplus; *quod remanet*.

Se tu as de l'autri, rens le tout maintenant,
Et puis pense de t'ame, car c'est bien avenant,
Et ti hoir et ta fame preignent le *remenant*,
Car pas ne doivent estre li premerain prenant.
* *Testament de Jehan de Meung, vers* 381.

Remenaunt (à) : Dans la suite, à l'avenir.

Remenoir : Trouver, rencontrer; demeurer. *Voyez* Remaigner.

Remenroit : Rameneroit, reconduiroit, feroit revenir.

Or estoit li forès près à deus arbalestrées, qui bien duroit trente liues de lonc et de lé. Si avoit bestes sauvages et serpentine. Ele ot paor que s'ele i entroit, qu'eles ne l'ocesiscent; si se repensa que s'on le trovoit ileuc, c'on le *remenroit* en le vile por ardoir.
Aucassin et Nicolete.

Remer : Rester, demeurer. *Sachiez n'en remest sor luy,* il ne lui en céda rien, il ne resta court vis-à-vis de lui; *choses remesses,* choses rendues. *Voyez* Remaigner.

Remercher : Désigner, marquer.

Remeré : Faculté de rachat, en remboursant ce qui convient.

Remerer : Racheter; *redimere*.

Remerir : Récompenser, rendre un service.

Remes : Rameaux, rames; *rami*.

Remes : Sain-doux, sorte de graisse.

Remés, *remesé, remez :* Cessé, remis, renvoyé, rendu, restitué, resté, demeuré; *remissus*.

Treis vinz et dis furent *remès* en Samarie des fiz Achab.
IVe Livre des Rois, chap. 10, *vers.* 1.

Erant autem Achab septuaginta filii in Samaria.

Remessance. *Voyez* Remaisance.

Remessance : Le restant, le surplus.

Remessé : Cessé, remis, renvoyé à un autre temps; *remissus*.

Remesses (choses) : Choses remises, cessées; *remissæ*.

Remestrer : Demeurer, rester.

Remetre : Fondre, disparoître, anéantir, déchirer.

Li solaus clers, ardanz et chauz
Sor nous ardanz raiz descendi,
Que sa clarté chier nous vendi,
Que vo fil *remetre* covint
De l'ardeur qui du soleil vint.
* *De l'Enfant qui fut remis au Soleil, v.* 126.

Si alez descaus un seul an :
Non ferai par Saint Abrahan.
S'alés en langes, sans chemise,
Ma char seroit tantost *remise*.
Le Chevalier au Barisel, vers 379.

Remez : Demeuré.

Remirer : Considérer, examiner, regarder avec attention, contempler dans un miroir, admirer de nouveau; *mirari*. *Saint Remiré :* Saint Romaric; *Romaricus*. Il signifie aussi, représenter, être l'image.

Quant il le feu de plus près sent,
Et il s'en va plus apressant,
Le feu si est ce qui *remire*
S'amie qui tot le fet frire.
* *Roman de la Rose, vers* 2365.

Jà n'oi-ge mie le pooir
De tiex cointeries véoir,
Que cil ribaut safre et friant,
Qui ces putains vont espiant,
Entor vos *remirent* et voient
Quant par ces rues vos convoient.
* *Roman de la Rose, vers* 8695.

Remirouste : Admirateur, qui contemple, qui est en extase.

Remis : Négligent, paresseux, lent, fatigué, qui remet toujours à agir.

Doncques on me dira que je suis si *remis*,
Si deffiant, si lasche à ce quil m'a promis.
La Guisiade, Tragédie de P. Matthieu.

Remissoriales (lettres) : Lettres de renvoi pardevant un juge, pour l'examen ou la décision d'une affaire.

Remitter : Remettre, renvoyer, restituer.

Remoison, *remessance :* Le bois qui reste dans les forêts après qu'on en a tiré le bois de charpente et de corde.

Remoller : Raconter, remémorer.

Remonstration : Représentation, remontrance.

Remont : Enchère.

Remonté : L'après-dînée.

Remontrance : Ostensoire, soleil d'or ou d'argent, dans lequel est exposé le S. Sacrement à l'adoration des fidèles.

Remoras : Empêchement.

Remordre : Reprendre, critiquer, blâmer.

Trop sunt caut et subtil por acquerre à leur Ordre,
Trop aroit mal ès denz quant il n'i porroit mordre :
Riens ne leur puet foïr, rien ne leur puet estordre;
Conscience, ce samble, ne les en puet *remordre.*
Testament de Jehan de Meung, vers 1121.

Remors : Les restes des chandelles qui ont été mouchées.

Remot : Retiré, à l'écart, éloigné; de *remotus.*

Remotement : Action de s'éloigner, de se retirer.

Remottre : Replacer, remettre.

Remouliihé : Avidité.

Remoulin : Espèce d'étoile que quelques chevaux ont sur le front.

Remouliner : Tourner comme une pirouette ou une girouette.

Remours, *remous :* Débat, dispute, querelle.

Remouvoir : Changer de place.

Remoux : Précieux, réservé, retiré, renchéri.

Rempe : Rot, vent qui sort par la bouche; *ructus.*

Rempietement : Rétablissement d'un mur.

Remplage : Remplissage, supplément, addition.

Remponer, *remposner :* Railler, quereller, se moquer. *V.* Ramponer.

Sa fame et si enfaut vraiement s'en anuient,
Li estrange le moquent, et li sien le defuient;
Mès cil qui du sien vivent, le *remponent* et huient;
Folz sunt qui jusques lors à bien faire s'estuient.
* *Testament de Jehan de Meung, vers* 185.

Remport : Reprises de la femme sur les biens de son mari décédé.

Remposne : Mauvaise querelle, injure, contestation.

Mès cil qui de nul bien ne sert,
En qui l'en trueve mauvesties,
Vilenies et engresties,
Et venteries et bobans,
Ou s'il est doubles et lobans,
D'orguel farcis et de *remposnes*,
Senz charitez et senz aumosnes.
* *Roman de la Rose, vers* 19258.

Rempoulier : Réintégrer.

Rempronant : Rapporteur de ce qui se dit ou se fait en compagnie.

Ne jà ne soyes nouveliers,
Ne *rempronans*, ne fox vanterres;
Si te garde d'estre mentierres,
Jolis et renvoisiez dois estre.
Ovide, Manuscrit.

Rempronner : Représenter, tancer, réprimander.

Felonessement la resone,
Et par paroles la *remprone.*
Ovide, Manuscrit.

Remu : Remise, délai accordé pour un paiement.

Remuage : Droit qui étoit dû au seigneur, lorsque les fonds changeoient de propriétaire.

Remucier, *remoucier, remucéer :* Cacher, envelopper; d'*amicire*.

Remué de germain : Cousin issu de germain.

Remuement. *Voyez* **Remuage**.

Remuer : Panser, traiter un blessé.

Remuer : Changer, ôter; élire de nouveaux officiers à la place des autres; éloigner. *Remuer les commandemens de Dieu*, les transgresser; *remuer quelqu'un de son héritage*, c'est l'en chasser.

Et quant ilec se voit chéue,
Sa chiere et son habit *remue*;
Et si se desnue et desrobe,
Qu'ele est orpheline de robe.
Roman de la Rose, vers 6287.

E pur ço repentir ne se voldrent, ne faire adrecement, des duze lignages *remuad* les dis de lur héritages e de lur païs.
IVe Livre des Rois, chap. 17.

Tus ses jugemens e ses dreitures sunt devant mei, et *ses cumandemens n'ai pas remué* de sur mei.
IIe Livre des Rois, chap. 22, *vers.* 23.

Omnia enim judicia ejus in conspectu meo : et præcepta ejus non amovi *à me.*

Remués (juer d'un pied à) : Se moquer de quelqu'un, le renvoyer mécontent, lui donner du pied en arrière, comme un cheval qui rue.

Remule : Rame, aviron, espèce de bâton.

Remuneré : Récompensé; *remuneratus*.

Remunerer : Dédommager, récompenser; *remunerare*.

Remutiement : En secret, en cachette.

Remyvage : Pélerinage.

Ren : Rien.

Renable, *resnable :* Raisonnable, juste; *rationabilis*.

Renaire : Office ecclésiastique dans l'église de Laon.

Renarder, *savoir du renart :* Être fin, rusé, adroit.

Renardie : Ruse, finesse, détour.

Diex welt bon cuer et bon corage,
Et bone chiere et bon visage :
En Dieu n'a point de *renardie*,
N'ainc Diex n'ama papelardie.
Seinte Leocade, vers 1367.

Renaturer : Ressembler, être de la même nature.

Renaud : Renard.

Renauder : Rendre, vomir.

Renauz : Renauld, nom propre d'homme; *Reginaldus*.

Et qui fu li Cuens de Clermont,
Et qui refu li Quenz Tiebauz,
Et de Mouçon li Quens *Renauz ?*
Bible Guiot, vers 327.

Renchaussier : Rechausser, refaire un mur en-dessous, refaire une chaussée, les fondemens d'un bâtiment.

Renche : Certain bâton de charrette appelé aussi levier.

Rencheir, *rencheoir :* Retomber; du verbe *cheoir*, tomber.

Et lors raconta li diz mestre Dudes as dis Phisiciens toute la vision; et lesdiz Phisiciens li conseillièrent que il ne mengast pas du pousin, pour poour du *rencheoir*, ainçois tenist diète; et li diz mestre Dudes dist que il en mengeroit, et que tel l'avoit guéri, qui ne soufferroit pas que il *renchéist*.
Miracles de S. Louis.

Rencherie, *renchiere :* Enchère.

Rencheux, *renchéus :* Qui fait une rechute, qui retombe; et retombé.

Renchéus est en grant malage
Qui moult le grieve longuement.
Gautier de Coinsi.

Renchier : Sorte de cerf; *cervus*.

Renclave : Ce qui fait partie d'une autre chose, qui y est enclavé.

Renclus : Reclus, renfermé, solitaire.

Son oste apele et maintenant li dist :
Sire, fait-il, por Diu de Paradis,
A-il hermite ne *renclus* près de ci,
A qui peusse mes pechiés regehir.
Roman de Garin, fol. 193, *r°*.

Rensuir, *rensuivre* : Poursuivre de nouveau.

Et si li bailla cinq sajettes,
Fortes, grandes, d'aler bien prestes :
Le Dieu d'Amors tantost de loin
Les *rensuivit* son arc au poin.
Roman de la Rose.

Rentage : Terrage, champart.

Rental : Qui est chargé d'une rente annuelle.

Renter : Payer le terrage ou champart, appelé *rentage*.

Renteux : Qui porte rentes. *Terre renteuse*, qui est sujette au droit de *rentage*, ou qui est chargée de rentes.

Rentier : Fermier des rentes ou des revenus d'une ville.

Rentier : Celui qui doit une rente.

Rentier : Terrier, livre où sont écrits les rentes et cens.

Rentiercer : Mettre en séquestre, en main tierce; d'où *rentiers*, la chose mise en séquestre.

Rentourteiller : Remettre en rouleau.

Rentrevestissement : Don mutuel entre mari et femme.

Renuef, *renouef*, *renues* : Refait de nouveau, mis à neuf, renouvelé. *L'an renuef*, *l'an renues* : Le nouvel an.

Ilueques recousoit ses piaus,
Son mantelet et ses drapiaus,
Qui n'estoient mie tuit nuef,
Ains ont véu maint *an renuef*.
Fabliau de la Vieille Truande, vers 37.

Renuer : Refuser, renoncer; *renuntiare*.

Renusser : Renoncer; *renuntiare*.

Renverdie, *raverdie* : Pièce de vers ou chanson dans laquelle on célébroit le retour du printemps. Marot appelle cette poésie *chant de mai*.

Autre chose ne m'a amors meri,
De tant con j'ai esté en sa baillie,
Mès bien m'a Dex par sa pitié gari,
Quant délivré m'a de sa Seignorie,
Quant eschapé li sui sanz perdre vie,
Ainz de mes euz si bon estre ne vi,
Si cuit-je fere encore maint gieu parti,
Et maint sonet, et mainte *raverdie*.
LX[e] *Chanson du Roi de Navarre, Mss. de la Bibl. Imp., fonds de Cangé, fol.* 47, *V°*.

Renverdie : Assaut, attaque, combat, action vive et hardie.

Le lendemain bien matin, les Bourguignons et Bretons vindrent bailler une *renverdie* devant le Boulevard de la Tour de Billy.
Glossaire des Poésies du Roi de Navarre.

Renvers : Revers de la main.

Renverse : Renversement.

Renvoisé, au féminin *renvoisiée* : Gai, joyeux, réjoui.

Renvoisement, *renvoisiément* : Insolemment, avec arrogance.

Renvoiser, *renvoisier* : Se réjouir, égayer, sauter, danser..

Ainz se savoit bien debrisier,
Ferir du pié et *renvoisier*.
* *Roman de la Rose, vers* 743.

Renvoiserie : Gaieté, joie, plaisir.

Lors chante (Pigmalion) à haute vois serie,
Tot plain de grant *renvoiserie*,
En leu de messes, chançonetes
Des jolis secrez d'amoretes.
* *Roman de la Rose, vers* 21525.

Renvoisi : Injurieux, insolent, hautain; de la bas. lat. *renusiator*.

Renvoisié : Gai, plaisant, joyeux, qui aime à se réjouir. *Voyez* la citation de Rempronant.

Renvoisiément, *renvoisement* : Joyeusement; et selon D. Carpentier, insolemment.

Renvoisons : Rogations, prières publiques pour les biens de la terre.

Renz : Les reins; *renes*.

Reoigner : Tondre, raser, couper les cheveux.

Réon : Bouton; il s'est dit aussi pour, certaine mesure ronde.

Réonner : Labourer une terre en jachère.

Réont : Rond, qui est de forme ronde; *rotundus*.

Diex forma tout *réont* le monde
Comme une pilette *réonde*,
Le ciel *réont* de toutes parts
L'Image du Monde.

Réorte : Hart, lien, attache.

Repaira, *repeira* : Retourna, revint, ramena, reparut.

Le premier jor de la semeine, fu la résurretions; lors *repeira* li veirs solauz, li fiz Deu, don fu grant joie en ciel et en terre.
Comm. sur le Sautier, fol. 61, *V°, Ps.* 29, *vers.* 6.

Repaire : Retraite, demeure, retour.

Et l'ost des Crestiens estoient en *repaire* de venir à Damiete.
Annales du Règne de S. Louis.

Repaire : Foire, marché privilégié; d'où *repairer*, fréquenter les foires.

Repairer : Voir souvent quelqu'un, vivre familièrement avec lui.

Repairer, *repairier, repeirer, reperer, reperier* : Retourner, revenir, reparoître; se retirer, se cacher, rentrer chez soi. *Repairier l'ost* : Regagner le camp, l'armée.

Quant la douce saison *repaire*
D'esté, qui maint amant esclaire.
Songe du Vergier.

Mais or mettons d'une part ceste triste chose, si *repairons* à celes lies choses cui ge commenzai à raconteir.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 20.

Dui vilain s'i sont embatu
Qui *reperoient* d'un marchié
De vans et de peles carchié.
Quant où biau lieu assis se furent,
Si ont parlé si come il durent,
Et dist li uns, Sire Fouchier,
Com vez ci biau lieu pour chier!
Fabl. des Chevaliers, des Clers et des Vilains.

Si se *repert* delés le loge en un espès buison por savoir que Aucasin feroit.
Aucassin et Nicolete.

Repairer : Habiter, demeurer.

J'ai un jolis sovenir
Qui en mon cuer maint et *repaire*.
Anonyme, cité par la Ravallière.

En cest pays avoit et *repairoit* ung serpent, qui tout destruisoit.... tu feis une fosse en un lieu, où il *repairoit*, et la couvris de terre.
Roman de Tristan.

Repairier, *repaire, repere* : Logis, maison, demeure, manoir; retour, retraite.

Gardez l'ostel, ma chiere amie,
Si com preude fame doit fere,
Je ne sai rien de mon *repere*.
Fabliau de la Borgoise d'Orliens, vers 56.

Repaner : Rhabiller, revêtir, donner, enrichir : le contraire de *despaner*.

Se tu ton dit par fois descanes,
Ne cuides pas que tu le sanes,
Pour chou qu'il ne te voit sané,
Quant il voit que l'ordre despanes :
Il ne veut pas que tu lui *repanes*
Che qu'il voit en toi despané.
Roman de Charité.

Repapier : Radoter, tenir des discours contre le bon sens; marmotter entre ses dents.

Reparier : Regagner, revenir. *Reparier l'ost* : Rentrer dans le camp.

Reparoler : Parler, recommencer un discours, une harangue.

Si *reparole* nostre buens pénéanz (David); veirement, fet-il, est toz mes desirriers devant tei, et mes gémissemenz n'est mie repos de tei.
Comm. sur le Sautier, fol. 82, *V°.*

Reparon : Sorte de pain de la seconde qualité.

Reparrier : Retourner, revenir. *Voyez* **Repairer**.

Repartaige : Sciage. *Bois de repartaige* : Celui qui est fendu et équarri par des scieurs de long.

Repartuer : Tuer, assommer de nouveau.

Cil ont en prison Bel-acueil
Qu'en trestoz mes pensers acueil,
Et soi (je sais) que s'avoir ne le puis
En brief tens, jà vivre ne puis.
Ensorquetot me *repartue*
L'orde vielle, puant, mossue
Qui de si près le doit garder,
Qu'il n'ose nulli regarder.
* *Roman de la Rose, vers* 4121.

Repasser : Réchapper, revenir d'une maladie, en relever, remettre en bon état, rétablir.

> En la bataille à l'encontre des Sesnes, où il fut moult fort navré, et par quoi il geut au lict l'espace d'ung moys, avant ce qu'il fust du tout guery et *repassé*.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Repau : Repos, tranquillité.

Repave : Certaine mesure de terre.

Repenser : Imaginer, penser, être persuadé. *Voyez* la citation de Remenroit.

Repentaille, *repentailles, repentie, repentize* : Dédit, peine stipulée dans un marché ou un contrat, contre celui des contractans qui voudroit le rompre; peine pécuniaire que doit payer le compagnon de quelque métier, s'il ne reste pas le temps convenu avec son maître. Ces mots se sont dits aussi pour, regret, repentir. *Sans repentailles* : Sans vouloir s'en dédire, sans changer d'avis.

> En *repentailles*, en latebres,
> Trebuscha ça jus en tenebres.
>
> *Rebours de Mathéolus.*

Repentement : Repentir, regret.

> Sire, fet-il, vous dites voir,
> Mès grant duel ai de mon avoir
> Que je lerrai, partant je cuit
> Jà ne verrai la mienuit
> Que je ne sueffre grant torment :
> N'i a mestier *repentement*,
> *Vitam*, ma borse m'aportez
> La plus grant, et si la metez
> *Eternam*, lés moi à la terre.
>
> *Le Credo à l'Usurier, vers 229.*

> Sanz vilonie et sanz outrage;
> Charité et foi et fiance,
> E c'on venist par penitance
> Des pechiez à amendement
> Par bien verai *repentement*,
> Par veraie confessiou.
>
> *Bible de Berze, vers 192.*

Repentie : La décharge d'un moulin.

Repenties (filles) : Religieuses de l'ordre de Sainte Madelaine.

Repentin : Mouvement subit, prompt et soudain; *repentinus.*

Repentir (sans) : Sans réserve.

> Dame de moi estes loiaument amée
> *Sans repentir* de cuer et de voloir.
>
> *Balade.*

Repepier : Radoter, tenir des discours vagues, bavarder.

Repere : Demeure, logis, habitation, retraite.

> Sire, fet-ele, or est assez,
> Or convient-il que je m'en aille.
> Vous aroiz jà noise et bataille;
> Fait li prestres, ice me tue,
> Que vous serez jà trop batue.
> Onques de moi ne vous souveigne,
> Dans prestres, de vous vous conveigne,
> Dist la Damoiselle en riant.
> Que vous iroie-je contant?
> Chascun s'en vint à son *repere*.
>
> *Fabliau de la Dame qui fit trois tours entour le Monstier, vers 110.*

Reperier, *repeirier, reperer, reperrier* : Retourner, revenir. *Voyez* Repairer.

> Et quant j'oi sentu le flairier,
> Ge n'oi talent de *repeirier*,
> Ainz m'aprochasse por la prendre,
> Se g'i osasse la main tendre.
>
> *Roman de la Rose, vers 1681.*

Reperler, pour *repeller* : Repousser, rejeter, écarter; *repellere.*

Repétières : Qui répète sans cesse la même chose.

Repeuple de forestz : Repeuplement.

Repier : Regarder; *respicere.*

Repité, *repitié* : A qui on accorde un délai, conservé par pitié, garanti, sauvé; *respitus.*

Repiter, *repitier* : Accorder un délai pour payer; sauver, délivrer.

Replainte : Plainte nouvelle, ce qu'on doit donner au juge pour la permission de rendre cette plainte; amende pour un cas où il y a lieu de rendre plainte.

Replanir : Remplir, achever, accomplir, mettre la dernière main.

Diex n'ot onques avoir tant chier,
De rien qu'il ait en tot le monde,
Com il a la Vierge et le monde
Où il la char et le sanc prist,
Don il les fax Ebriex desdist,
Et acompli les propheties
Que de lui furent replanies.
Bible Guiot, vers 2253.

Replat : Lieu enfoncé, vallée, vallon.

Replegiaire : Revendication.

Replein, *repleni;* au fém. *replenie :* Plein, rempli; *plenus.*

Rimer m'estuet d'une descorde
Qu'à Paris a semé envie
Entre gent qui misericorde
Sermonent et honeste vie :
De foi, de pais et de concorde
Est lor langue moult *replenie*,
Mès lor maniere me recorde
Que dire et fere n'i soit mie.
La Descorde de l'Université et des Jacobins, vers 1.

Replenir : Remplir.

Cressez et multipliez, et *replenissez* terre, et la sumetez, et enseignurez à pessons de mer, et a volatils de ciel et à toutes choses ciaunts almes sur terre.
Trad. de la Bible, Genèse, ch. 1, *vers.* 28.

Crescite et multiplicamini, et replete *terram, et subjicite eam, et dominamini piscibus maris, et volatilibus cœli, et universis animantibus, quæ moventur super terram.*

Replevin : Main-levée.

Replevissable : Qui peut être cautionné.

Repoindre : Piquer, continuer de piquer.

Repoindre, *repoinre :* Cacher, envelopper, coudre. — L'auteur de la citation suivante, parlant d'Adam et Eve, dit :

Por lor humanité *repoindre*,
Commenchierent lors a apoindre,
Et à noer et a lyer
Eus o l. fuelhes de figyer.
Les IV Filles le Roy, fol. 39, *R°, col.* 2.

Repoinre, *repondre, reponre :* Cacher, enterrer, ensevelir, tenir caché; de *reponere.*

Marcus li Empereres permet d'entrer là où li sers *fuitis* seroit........... ausi bien en la mèson l'Empereor, comme en mèsons as autres genz, toz ceus qui vodroient querir les furtis, et que l'en cerchast et couches et liz et tot le leu où il se porroit *repondre.*
Livre de Justice et de Plet, fol. 61, *V°.*

Li curez doit por toi de nos ames respondre,
Tu nous dois le pont faire et nostre foi espoudre;
Mès passer n'i poons, se cil le nous effondre,
Ne nous garder des leus, se cil se va *repondre.*
Test. de Jehan de Meung, vers 657.

Repoins, *repointe :* Dur, coriace; fin, rusé.

Tien, biaus filz, il sont bien conté,
Diex te doinst valor et bonté,
Que bones noveles en oie,
Quar tu n'atens nul recouvrier
Qui te puist mès avoir mestier,
Se tu pers ce tant de monnoie,
Li siecles est fel et *repoins.*
Cortois d'Arras, vers 69.

Repoistaille : Lieu caché, retraite secrète.

Repoitié : Différé, remis, retardé; *repositus.*

Repoitiée : Délai, remise, surséance; *repositio, dilatio.*

Reponant : Répondant; *reponens.*

Reponeir : Déposer quelqu'un.

Reponre : Répondre, répliquer; *reponere.*

Et quant aucuns vos en parole
Por quoi si cointe vos tenez
En toz les leus où vous venez,
Vos *reponez* hari, hari,
C'est por l'amor de mon mari.
Roman de la Rose, vers 8672.

Reponre, *repondre, reponner :* Cacher, écarter, retirer, dissimuler, couvrir, dérober à la vue, ensevelir, mettre dans l'oubli.

Des chouses vendables trouverent-il moult; car les gens de la ville les *reponnoient* et les envoioient hors repostement, pour la paour que il avoient de nos François.
Guill. de Nangis, Annales du Règne de S. Louis.

Repons, *responsée :* Petite racine.

Repons, *repont, repost :* Caché, secret. *En repost,* en cachette.

Repont, *respons :* Réponse, réplique, repartie; *responsio.*

Dame, mercy, car m'outroiez por Deu
Un douz *respons* de vos en la semaine.
Gasse Brulez.

Repont : Caché, secret.

Repontément : En cachette, secrètement.

Reportage : Droit consistant à pouvoir lever la moitié de la dîme des terres cultivées par les fermiers, sur un autre territoire que celui qui dépendoit de leur seigneur.

Repos, *repoz :* Berceau d'enfant, crèche.

Reposer : Se tenir caché.

Repositoire : Ciboire, vase dans lequel repose la sainte hostie; il s'est dit aussi pour armoire.

Repost : Colloqué, récité, dialogué, raconté, répondu. *V.* Repons.

Repost, *reposte :* Secret, caché, dissimulé. *En repost :* Secrètement, en cachette.

Quant li bons Roys savoit que il avoit aucuns anemis ou envieus vers li *en repost,* il par son sens les atraioit à soi caritablement par débonaireté, par bénéfices et par ayde, quant il avoient mestier de li.
Nangis, Annales du Règne de S. Louis.

Repostail : Refuge, asyle, immunité ecclésiastique.

Repostaille, *repoustaille :* Lieu caché, retraite.

Jalosie qui si le guile,
R'alast, espoir, dehors la ville;
Où que soit covient-il qu'il aille,
Il venoit lors en *repostaille,*
Ou par nuit devers les cortiz,
Seus, senz lenterne et senz tortiz.
**Roman de la Rose, vers* 12949.

Repostaille : Riposte, réponse; *responsio;* apostille, note.

Repostément : En cachette, secrètement.

Car les gens de la ville les repounoient et les envoioient hors *repostement,* par la paour que il avoient de nos François.
Nangis, Annales du Règne de S. Louis.

Repostisser, *repotisser :* Ravaler, déprimer, avilir.

Repostrilles : Notes, apostilles.

Repot : Placé, replacé, mis, colloqué; *repositus.*

Repot. *Voyez* Repost.

Repotement : Secrètement.

Repoter : Mentir.

Repoumpir, *repompir, retombir :* Retentir, résonner, rendre un son, ou faire un bruit éclatant : ces mots sont encore usités en Picardie.

Repourpenser : Penser de nouveau, réfléchir mûrement, changer de pensée.

Repous : Application d'un mortier plus grossier que celui qui doit faire la superficie de l'enduit.

Repous : Caché, mis dans un lieu secret.

Repoustaille:Retraite, lieu caché.

Repoutir : Mentir de nouveau, faire plusieurs mensonges.

Repoz : Berceau d'enfant.

Reppareil : Réparation, raccommodage.

Reppeller : Repousser; *repellere.*

Reprendre, *repprendre :* Relever un fief en rendant hommage, ou en payant le droit de relief au seigneur pour en être mis par lui en possession.

Réprétiation : Appréciation.

Reprin : Seconde coupe de foin; son fin mêlé de farine, et qu'on appelle recoupe.

Reprinre : Faire reprise, rendre hommage pour quelque terre; recevoir, reprendre.

Reprinse, *reprise :* Droit de relief.

Reprinse, *reprenche :* Blâme, reproche, reprise.

Et s'il m'estoit possible d'y penser continuellement toute ma vie, je n'en acquerroye que doleur, et si en pourroye abregier mes jours : et me semble que ce me deveroit redonder a mal et *reprenche;* attendu que Dieu

veult que l'homme prolongue sa vie le plus qu'il peult, pour bien faire et pour le servir.
La Dance aux Aveugles.

Reprocer, *reproucher :* Débattre, contredire, contrôler, répliquer, s'opposer. *Reprocer un compte* ? Le débattre, le contredire, le contrôler.

Reprocheur : Qui fait des reproches, qui se plaint à, ou de quelqu'un.

L'on scet bien par reson expresse,
Sans ouyr sermon ne prescheur,
Que toute fame est pécheresse
Et tout home aussi pécheur;
Mais au regard de leur doulceur,
Come n'est pas tant embély,
Qu'il peut estre son *reprocheur,*
Pour la contempuer plus que ly.
Le Chevalier aux Dames, cité par Lacombe.

Reprouve : Reproche, objection, plainte.

Quant Gerard entendit le *reprouve* de la Pucelle, moult sagement luy respoudit, et dit: Mademoiselle, tant m'avez contraint qu'il convient que la verité vous die.
Roman de Gerard de Nevers.

Réprover, *répreuver, réprouver, réprovéir, réprovier :* Condamner, improuver, reprocher; *reprobare.*

El tens de son premier passage li benoiez Rois devéa et defendi par son ban commun, que nul ne *reprouvast* à ceus qui avoient renié la foi crestienne et estoient de rechief revenus à la foy, quant il parleroient à eux.
Vie de S. Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite.

Réprovier, *réprouvier :* Reproche, blâme, action qu'on doit réprouver et condamner; de *reprobare.*

Se je n'en faiz justice, j'en aurai *reprovier;*
Si me clamera l'en du meffet parchonnier.
Roman du Rou, pag. 77.

Maintenant que j'oi fait ma priere, Monseigneur Erart de Syverey me dit : Sire, se vous cuidiés que moy ne mes hers n'eussions *reprouvier*, je vous iroie querre secours au conte d'Anjou que je vois à enmi les chans.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Réprovier, *réprouver, réprouvier :* Proverbe, sentence.

Vileins qui est cortois c'est raige,
Ce oi dire en *reprovier,*
Que l'en ne puet fere espervier
En nule guise du buzart.
**Roman de la Rose, vers* 3716.

Repruvée (turner à) : Insulter, reprocher.

Fenenna iço li *turna à repruvée*, e acustumément l'en atarjout et amerement rampodnout. *Premier Livre des Rois, ch.* 1.

Repuce : Contrariété.

Repucer : Regimber, sauter, ruer.

Repuis : Je puis, puis-je?

De l'Ordre blanche sui repris
Meinte foiz, et si entrepris
Qu'à poine m'en *repuis* estordre.
Bible Guiot, vers 1188.

Repulce, *repulse, repulsement :* Expulsion, refus, l'action de repousser, de chasser, réfutation, repoussement; *repulsio, repulsa.*

Repunsement, *repuntement, repusément :* Furtivement, nuitamment, secrètement, en cachette.

Mais li anciens anemis taisieblement ces choses nient soffranz, nient *repunsement* u par songe, mais par aperte vision soi aportat az oez de cel meisme pere.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 8.

Sed hæc antiquus hostis tacitè non ferens, non occultè *vel per somnium, sed apertâ visione ejusdem patris oculis sese ingerebat.*

Repus : Caché. *Dimanche repus :* Dimanche de la Passion, ainsi nommé de ce que la veille on cache ou voile les croix et les images des saints.

Robert Werri, sanz nule doute,
Me covient partir de la route,
N'i voi mès riens dont je m'escuse,
Quar de moi est sevrée toute
Joie qui m'a sa trive route,
Et de tot son pooir m'acuse
L'enfertez que j'ai tant *repuse.*
**Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 73.

Repusément : Secrètement, en cachette.

Reputer : Chasser, retrancher quelqu'un d'un corps ou d'une société; de *repellere.*

Reqoi. *Voyez* Recoi.

Requanré : Brodé en or ou en argent.

Requart : Quart de la quatrième partie; *quartæ partis pars quarta.*

Requasser : Rechasser, repousser.

Requéer : Avouer, confesser.

Requeillir (au) : Au retour.

Au *requeillir* que nous feismes en nostre nef.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Requelle : Accueil, réception.

Requenoistre : Reconnoître, avouer, confesser; de *cognoscere.*

Requerre, *requéir :* Demander, s'informer; de *quærere.*

Par foi, se g'estoie ore lierres,
Ou traïstres, ou ravissierres,
Ou d'aucun murdre achoisoné,
Et vosisse estre emprisoné,
Por quoi la prison *requéisse,*
Ne cuit-ge pas que g'i fausisse.
**Roman de la Rose, vers* 15417.

Requerre : Recourir, rechercher; et altérer les monnoies.

Request : Repas, festin du jour ou du lendemain des noces.

Requestament, *requestement :* Commandement fait par autorité de justice; réclamation d'un sujet arrêté pour délit, sur les terres d'un seigneur voisin.

Requeste : Sorte de relief, droit seigneurial.

Requeste (avoir) : Être recherché.

Requester : Redemander, réclamer.

Requeure, *requeurre :* Récupérer, recouvrer une chose enlevée; *recuperare ;* affoiblir le poids des espèces monnoyées.

Requeux : Droits qui se payoient en grains.

Requiel, *requeux :* Recueil.

Requiller : Ramasser, recueillir, redresser.

Requirer : Exiger, requérir, demander. *Requist,* exigea, demanda.

Li Rois bonement le *requist;*
Cil commença donques et dist :
Cil riches hom a bon semblant
Bien resamble home voir (vrai) disant.
D'un Home qui portoit grant avoir, v. 71.

Requires : Obligations, billets de dettes actives; restes, reliquats.

Réquise : Sommation, réquisition.

Requoi, *requois, requoy* (à) : A l'écart, en particulier, en cachette. *En requoy,* secrètement.

Bien me sert, et savez de quoi,
Quant sui en aucun leu *requoi,*
Et ge chemine, et ge le bote
Es fosses où ge ne voi gote.
**Roman de la Rose, vers* 21901.

Rere : Raser, faire la barbe; *radere.* Voyez Raire.

Pur ço li Reis Anon fist prendre les messages le Rei David; e *rerc* la meité des barbes, et colper lur vestures très par les nages, sis cungead atant. *IIe Livre des Rois, chap.* 10.

Rerebiez : La partie du canal d'un moulin où est l'écluse.

Rerefié : Arrière-fief.

Rereguet : Patrouille, garde de nuit, guet, troupe, ronde.

Rerevasseur : Arrière-vassal.

Rerigal : Arsenic rouge.

Qui charme ses esprits, et glissant en ses os
Un amer *rerigal* et desrobe son repos.
La Guisiade, Tragédie de P. Matthieu.

Rès, *rese, rez :* Rasé, tondu; il s'est dit aussi pour, rez-de-chaussée, de plain pied.

Rés : Personne, rien; de *res.*

Resacquer : Retirer, lever. *Resacquer l'ancre :* La lever, la retirer.

Resaiges de maison : Dépendances, décharges de maison.

Resaille-mois : Nom qu'on donnoit aux mois de juin et juillet, parce qu'on y coupe les foins.

Resaisine, *resaixine :* Restitution, remise en possession, la manière dont elle se faisoit; réparation, dédommagement.



Resaixir, *resayxir :* Restituer.

Resamble : Mine, physionomie, ressemblance. *Voyez* la citation de **Requirer**.

Resartion : Récompense.

Resauder : Réparer, raccommoder, guérir, rhabiller.

Resaul, *resal :* Mesure de grains, rasière.

Resausser : Bien battre, bien rosser quelqu'un.

Resbaudie : Joie, allégresse.

Quant sui en mon labor alés,
Tantost espinguez et balés,
Et demesnez tel *resbaudie*,
Que ce semble grant ribaudie.
**Roman de la Rose, vers* 8661.

Resbaudir : Encourager, égayer, réjouir.

.... La vieille reprist,
Sire, dist-ele, on le m'aprist
Pour mon plait que je resoigne,
Uns hom le cuer m'en *resbaudit*,
Car vous m'aideriez, che dit,
Se jou la paume vous oignoie.
Roman de Charité, strophe 17.

Resbondie:Secousse, contre-coup.

En sa main une coie espée,
Ainsinc com de langue copée;
Si la brandist senz fere noise,
Qu'en ne l'oïst pas d'une toise,
Qu'el ne rent son, ne *resbondie*,
Jà si fort ne sera brandie.
**Roman de la Rose, vers* 15935.

Resbonner : Améliorer, bonifier.

Moyses qui la loy donna,
Foy crestienne y entonna
Couverte de cérimonies;
Saint Abraham la *resbonna*,
Qui la circoncisionna.
**Codicile de Jehan de Meung, vers* 193.

Rescafer : Réchauffer.

Rescaire : Aide, secours, appui, soutien.

Reschaisons (vin en) : Vin reposé, tiré au clair.

Reschiécer, *reschesir :* Rechasser, retourner.

Rescinder, *rescindre :* Retrancher, abolir, casser, annuler; *rescindere*.

Resclaudir, *resclandir :* Retentir, résonner comme le son d'une cloche.

Rescol. *Voyez* **Recous**.

Rescosné : Se disoit du soleil couché.

Resconser, *rescunser, rescunzer :* Retirer, cacher, couvrir, obscurcir; d'*abscondere*. — Huon de Merry, décrivant un orage dont il fut attaqué dans la forêt de Berceliande, dit:

La foudre m'éust purfendu,
Qui tuz les arbres purfendoit;
Mès Deus qui bien me deffendoit,
Fist le tonnerre despartir,
Quant out laissié à despartir,
Plus ne tonna et plus ne plut.
Tost ot le ciel quant il li plut,
Rescunsu et refaitié tut,
Le cousturier qui l'ot de tut,
Si k'unques n'i paru custure,
Après cel tens fu mult oscure
La nuit.
Tournoiement d'Antecrist.

Rescorre, *rescoure, rescourre, resqueure :* Secourir, aider, sauver, dégager, retirer, reprendre par force; *recuperare*. Voyez **Recourir**.

Quatre Turs vindrent par le Seigneur Gaucher qui se gisoit par terre; et au passer que il fesoient par devant li, li donnoient grant cops de leur maces là où il gisoit. Là le *rescourent* le Connestable de France et pluseurs des sergans le Roy avec li, qui le ramenerent par les bras jusques à son paveillon.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Quant Diex nous ot d'enfer *rescous*,
S'ordena trois ordres de nous;
La premiere fu, sanz mentir,
De provoire por Diex servir
Es chapeles et es moustiers:
Et l'autre fu des Chevaliers
Por justicier les robéors;
L'autre fu des laboréors.
Bible de Berze, vers 179.

Rescosse, *recousse, rescousse :* Recouvrement; l'action de délivrer un prisonnier que l'ennemi emmène.

Rescosse, *rescousse d'héritage :* Retrait lignager.

Rescouable : Rachetable.

Rescouce, *rescousse :* Résistance, rebellion à justice.

Rescouerre, *rescouerc, rescoueur :* Qui rachète des biens, qui les retire des mains de ses créanciers.

Rescourre, *rescourir :* Recouvrer, secourir, rentrer, ou remettre en possession, dégager ; *recuperare.* Voyez Rescorre.

> Gerard très-desirant de tout son cueur *rescourre* la femme au chevalier, print à chevaucher le galot après ceux qui la dame emmenoient. *Roman de Gerard de Nevers.*

Rescous, *rescoux :* Délivré, secouru, exempt ; recélé. *Chose rescousse :* Chose recouvrée.

> Par vos, par vostre lecherie,
> Sui-ge mis en la confrerie
> Saint Ernoul, le Seignor des coux,
> Dont nus ne puet estre *rescoux*
> Qui fame ait, au mien escient,
> Tant l'aut gardant ne espiant.
> *Roman de la Rose, vers* 9325.

Rescousse : Rebellion, reprise ; résistance, secousse.

Rescousse : Recouvrement.

Rescouyr : Recouvrer, récupérer.

Rescrespire : Agiter doucement.

> Sus ce flueve, que ge ne mente,
> Zephirus nule foiz ne vente,
> Ne ne li *rescrespit* ses undes
> Qui molt sunt leides et parfundes.
> *Roman de la Rose, vers* 6169.

Rescription : Exploit, ou copie de l'exploit d'un sergent.

Rescrit, *rescript :* Réponse à une lettre, à une pétition ; *rescriptum. Rescriptes :* Chose ci-dessous écrite.

Rese, *reze :* Tondu, rasé ; et course de gens de guerre, excursion militaire.

Reséance. *Voyez* Reséantise.

Reséandise, *reséantise :* Domicile, résidence.

Reséandise, *reséantise :* Redevance qui ne se payoit que tous les trois ans, pour le droit de domicile.

Reséant : Vassal obligé à la résidence, résident.

Reséantise : Bourgeoisie, résidence, demeure.

> E puis returnout en Ramatha ù fu sa *reséantise*, e là un altel pur Deu servir leva.
> *Premier Livre des Rois, chap.* 7.

Reséantise : Droit dû au seigneur pour le domicile, ou le droit de bourgeoisie.

Resécation : Retranchement d'un corps ou d'une société ; de *secare.*

Reseschable : Très-riche, qui a beaucoup de terres et de maisons.

Resequer, *resequier :* Recouper, retrancher, ôter, effacer ; chasser quelqu'un d'une corporation, d'une société ; *iterùm secare.*

Reser : Raser, tondre ; *radere.*

Reserie : L'action de raser, le métier de barbier.

Resesy : Resaisi, remis en possession.

Reseuil, *reseul :* Réseau, filet, lacet, rets, bourse, sachet, enfin tout ouvrage tissu où il se trouve des mailles ; *reticulum.*

Resfeante, pour *resseance :* Résidence.

Resgairder : Regarder, faire attention, examiner, considérer.

Resgnable : Juste, équitable, raisonnable ; *rationabilis.*

Resgnaulement : Raisonnablement, suffisamment ; *rationabiliter.*

Resgnes : Les rênes d'un cheval.

Resiax : Filets, piéges.

> Cil mist les furez ès tenieres,
> Et fist les conins assaillir
> Por aus fere es *resiax* saillir.
> *Roman de la Rose, vers* 20612.

Residié, *résidé :* Différé, remis.

Residier : Remettre, différer.

Resiluer : Résister, contrarier, irriter ; *resistere.*

Resitation : Opposition, résistance.

Resixieme : Le sixième du sixième.

Resjoyr, *resjoyer* : Réjouir, amuser ; *iterùm gaudere*.

> C'est ce qui les bons cuers *resjoye*.
> *Alain Chartier*.

Reskeue : Recouvre.

Reslechier, *resléechier* : Causer de la joie, en inspirer aux autres.

Resmailler : Reprendre des mailles rompues, soit à un filet ou à une cotte de mailles.

Resnable, *reinable*, adj. : Raisonnable, juste, sage ; *rationabilis*.

> En pluriex cas puéent li houmes estre escusé des griés que il font à leurs fames, ne s'en doit la justiche entremettre, car il loit bien à l'oume à batre se fame, sans mort et sans mehaing, quant ele le meffet ; si come quant ele est en voie de faire folie de son cors, ou quant ele desment son mari et maudit, ou quant ele ne vieut obeir à ses *resnables* quemandemens que preudefame doit fere ; en tous tiex cas et en semblables, est-il bien mestiers que li maris soit chastierres de sa fame *resnablement* ; mais puisqu'elles sont preudefames de leurs cors, elles doivent estre deportées mout d'autres vices et ne pourquant selon le vice, li maris la doit chastier et repenre selonc toutes les manieres que il verra que bon sera pour li oster de cel vice, excepté mort ou mehaim. *Coutume de Beauvoisis*.

> Saiges soies et acointables
> De paroles douz et *resnables*,
> Et as granz genz et as menues.
> **Roman de la Rose, vers* 2111.

Resnablement : Raisonnablement.

> Donez donc amiablement
> Biax petis dons *resnablement*,
> Si que n'en chéiez en poverte,
> Damaige i ariez et perte.
> **Roman de la Rose, vers* 8391.

Resne : Compte, égard. *Tenir resne* : Tenir compte, avoir égard.

Resoier, *resoyer* : Faire des réseaux, des filets.

Resoigner, *ressoigner* : Craindre, appréhender, risquer.

> Je *ressoigne* aler au moustier
> Pour les lairons de Jhesus-Crit,
> Truans, caymans qui aidier
> Se puelent bien, don li uns dit :
> Donnez au poure qui languit
> Du mal Saint Fiacre en grief dolour,
> De Sainct More, de Sainct Mahieu,
> De Sainct Aquaire et de Saint Flour :
> Mais ce sont tuit larron à Dieu.
> *Poésies d'Eust. Deschamps, fol.* 353, *col.* 3.

Resois. *Voyez* **Reseuil**.

Resoivre, *resouvoir* : Recevoir, attendre, prendre.

> Et vint en icele meniere
> Là où cil li ot terme mis.
> Di freres, cui li anemis
> Contraint, et semont, et argue,
> Ont grant joie de sa venue ;
> En l'ordre la fist *resouvoir*,
> Bien sot ses freres desouvoir.
> *Fabliau de freire Denise, Cordelier, v.* 140.

Resomption de procès : Reprise d'instance.

Reson : Langage, raison ; *ratio*. *Mettre à reson*, parler, adresser la parole ; *mis à reson*, appelé en justice.

> Certes je ne voldroie estre abbés
> De Citiax ne Cluigni abbés :
> Molt me travaillent et debotent,
> Et ennuient molt et corroucent,
> Que je ne lor sai *reson* rendre.
> *Bible Guiot, vers* 1060.

Resoncnier : Appréhender, craindre. *Voyez* **Resoigner**.

Resordement : Résurrection.

> Sa mort et son *resordement*,
> Revelerent apertement.
> *Ovide, Mss., cité par Borel*.

Resort : Ressource.

Resourdre, *resordre* : Ressusciter, relever, ranimer, rétablir.

> Puis touche en sept lieux sept loanges
> En sept buisines, et sept anges
> Buisinans successivement,
> Monstrans les visions estranges,
> Qui sont, se vraie foy ne changes,
> Des sept articles fondement,
> Se tu y voys parfondement
> Senz hereze confudement,
> Lors *resourdront* les mors des fanges
> De terre en leurs corps proprement,
> Et en leurs ames ensement,
> S'en erreur de foy ne t'enfanges.
> **Codicile de Jehan de Meung, vers* 133.

Resouvrir. *Voyez* Resoivre.

Resoynder : Retentir.

Respairgnier : Épargner, faire des épargnes.

Respas (rime), pour répit.

Por Dieu et por sa Mere, ne nous decevons pas,
Nous véons que la mort aqueurt plus que le pas;
Touz nous estuet morir, nulz n'en ara *respas*,
Nostre chétive vie n'est c'uns petis trespas.
** Testament de Jehan de Meung, vers* 161.

Respasser : Guérir, revenir en santé, se rétablir.

Ma dolors totes autres passe,
Car en moi s'aüne et amasse
Tos li annis que joie estaint,
Qui m'a fait caoir en la nasse
Del mal dont nus hon ne *respasse*,
Por qu'il l'ait à plain cop ataint.
** Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 259.

Respect : Rapport, relation; redevance annuelle d'un vassal à son seigneur.

Respendu : Dépensé, usé.

Respir : Haleine, respiration.

Mandez vos homes sans prendre nul *respir*,
Qu'il n'y remaigne, qui armes puist soffrir,
Les semonez qu'il vous vienne servir
Cil qui de vous vodra terre tenir.
Roman des Loherains, cité par Lacombe.

Respire, *respiter, respitier* : Différer, donner du *respit*, du délai, retarder, accorder du temps; sauver, garantir, tirer d'un danger.

Cele respont jel vos dirai,
Que jà d'un mot n'en mentirai.
Dou deul que de ma compeigne avoie,
Pour ce c'on lui faisoit plus joie
Qu'à moi, si come il me sembloit,
Et de vos miex amée estoit,
Pour soupeçon de jalousie,
Par haine traicte et d'envie,
Por ce la haioie si forment,
Qu'il ne me chaut de quel torment
Desormais morir me faciez;
Mais se *respitier* me voliez,
Ce que nous deux fere souliens
Feroie, jà n'en faudroit riens.
Li Chevalier l'ont *respitié*
Que ne fu pas à mort jugié,
Moult se pena d'aus bien servir,
Pour que lor gré puit desservir.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 163.

Respis : Trève, suspension de poursuite entre des parties.

Respit : Terme, délai, privilége, garantie. *Donner respit* : Renvoyer un prisonnier de guerre, lui accorder du temps pour payer sa rançon.

Avez-vous eut, font-il, *respit*
De faire Diu tant de despit?
Le Chevalier au Barizel, vers 95.

Respit : Proverbe, sentence.

De ço levad une parole que l'um solt dire par *respit* : est Saul entre les Prophetes.
Premier Livre des Rois, chap. 19.

Respité, *respitié* : Sauvé, garanti, échappé.

Respiter, *respitier* : Sauver, avoir compassion, garantir, tirer d'un danger, éviter. *Voyez* Respire.

Et Diex li manda toute voie
Qu'il i alast sanz nul resort;
Et Jonas qui douta la mort,
Se pensa qu'il *respiteroit*
Sa mort, et que il s'enfuiroit
En tel païs et en tel terre,
Que l'en ne le sauroit où querre,
Et que l'en n'eu orroit novele.
Bible de Berze, vers 564.

Respitie : Sauve-garde, garantie.

Resplandeur, *resplandisseur, resplandor* : Éclat vif, clarté; lustre, splendeur, gloire; *splendor*.

Belles fleurs, naïves et franches,
Qui florissiés nettes et blanches,
Fermes en fideles candeurs,
Le sceptre d'or entre vos feuilles,
Droit, s'élevant haut à merveilles,
Jettoit une grand *resplandeur*.
Mimes de Baïf.

Li dus qui a tot escouté,
Jura par la *resplendor* Dé (de Dieu).
Roman du Rou, fol. 227.

Resplandre : Briller, éclater, réfléchir, luire, reluire; *resplendere*.

Respleit : Râpé.

Respleiter : Différer, ajourner.

Respundi Nathan à David, nostre Sire a *respleited* la peine de tun pechié, ni murras pas.
IIe Livre des Rois, chap. 12.

Resploitier : Terminer par jugement, décider une affaire.

Respoingner : Répondre.

Respoitié : Répit, délai ; et éclairci, délayé dans l'eau.

Et li a dit sans *respoitié*,
Que tuit erent sain et lietié.
Roman de Perceval.

Responacement : En cachette, secrètement.

Responcier : Livre d'église contenant les *respons*.

Respondre : Être représenté par procureur.

Respondre, *responre* : Cacher, soustraire aux yeux.

Or vos ai dit dou sens l'escorce,
Qui fet l'entencion *respondre* ;
Or vos en voil la moële espondre.
Roman de la Rose, vers 12304.

Responer, *respouner* : Répondre, répliquer, riposter, repartir, satisfaire à une demande, expliquer ; *respondere.*

Dist Isaak, ba mi piere : et cil *responaunt*, fils, que vols tu ? voi dont feu et futis, où est sacrefice del offrendre ?
Bible, Genèse, chap. 22, *vers.* 7.

Dixit Isaac patri suo : pater mi. At ille respondit *: quid vis, fili ? Ecce, inquit, ignis et ligna : ubi est victima holocausti ?*

Responnaument : Secrètement, en cachette.

Respons, *responds*, *responsable* : Répondant, caution. *Perdre respons en court :* Se dit de celui qui a perdu le droit de porter témoignage en justice, ou de qui la caution n'y est point admise.

Responsion : Redevance annuelle que chaque chevalier de Malte devoit rendre à l'Ordre, pour le secours de la Terre Sainte.

Responsoire. *Voyez* **Responcier.**

Responts : Sorte de vers en usage sous Charles VII.

Resport : Acte de réclamation, par lequel un seigneur réclame un de ses sujets pris en délit dans la justice d'un autre seigneur.

Respoure : Déposer, enfouir, cacher en terre.

Respuns : Réponse, réplique.

Ces de Juda firent dur *respuns*, e dementirent e laidengierent ces de Israel.
Le Livre des Rois, fol. 67, *V°, liv.* 2.

Resquesse, *récousse*, *resqueusse :* Rebellion, reprise sur la justice.

Resqueure : Dégager, reprendre par force, secourir, recouvrer.

Chelui qui *resqueut* le prinse que on fait dessus li à tort, ne meffet riens, se che n'est le justiche qui prent, soit à droit, soit à tort.
Coutume de Beauvoisis, chap. 43.

Resquez : Bois qui reste dans les forêts après qu'on a enlevé celui de charpente, de charronnage et de corde.

Resquiller : Tomber, glisser.

Ressaille mois : Nom donné aux mois de juin et de juillet, à cause de la coupe des foins qui se fait en cette saison.

Ressarche : Perquisition, recherche.

Ressau : Sursaut, élan, saut, bond, caracole.

Resse : Scie, faucille ; race, lignée ; sol, rez-de-chaussée ; et selon Borel, rase, en parlant d'une étoffe usée.

Resséandise. *Voyez* **Reséandise.**

Resséant : Domicilié, qui réside. *Voyez* **Reséant.**

Resséantir : Faire sa résidence en un lieu, et ne le pouvoir quitter sans le consentement de son seigneur.

Resséantise : Droit qu'avoit un seigneur d'obliger son vassal à résider dans l'étendue de son fief.

Resouvrir. *Voyez* Resoivre.

Resoynder : Retentir.

Respairgnier : Épargner, faire des épargnes.

Respas (rime), pour répit.

Por Dieu et por sa Mere, ne nous decevons pas,
Nous véons que la mort aqeurt plus que le pas;
Touz nous estuet morir, nulz n'en ara *respas*,
Nostre chétive vie n'est c'uns petis trespas.
** Testament de Jehan de Meung, vers* 161.

Respasser : Guérir, revenir en santé, se rétablir.

Ma dolors totes autres passe,
Car en moi s'aüne et amasse
Tos li anais que joie estaint,
Qui m'a fait caoir en la nasse
Del mal dont nus hon ne *respasse*,
Por qu'il l'ait à plain cop ataint.
** Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 259.

Respect : Rapport, relation; redevance annuelle d'un vassal à son seigneur.

Respendu : Dépensé, usé.

Respir : Haleine, respiration.

Mandez vos homes sans prendre nul *respir*,
Qu'il n'y remaigne, qui armes puist soffrir,
Les semonez qu'il vous vienne servir
Cil qui de vous vodra terre tenir.
Roman des Loherains, cité par Lacombe.

Respire, *respiter, respitier* : Différer, donner du *respit*, du délai, retarder, accorder du temps; sauver, garantir, tirer d'un danger.

Cele respont jel vos dirai,
Que jà d'un mot n'en mentirai.
Dou deul que de ma compeigne avoie,
Pour ce c'on lui faisoit plus joie
Qu'à moi, si come il me sembloit,
Et de vos miex amée estoit,
Pour soupeçon de jalousie,
Par haine traicte et d'envie,
Por ce la haioie si formeut,
Qu'il ne me chaut de quel torment
Desormais morir me faciez;
Mais se *respitier* me voliez,
Ce que nous deux fere souliens
Feroie, jà n'en faudroit riens.
Li Chevalier l'ont *respitié*
Que ne fu pas à mort jugié,
Moult se pena d'aus bien servir,
Pour que lor gré puit desservir.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 163.

Respis : Trève, suspension de poursuite entre des parties.

Respit : Terme, délai, privilége, garantie. *Donner respit* : Renvoyer un prisonnier de guerre, lui accorder du temps pour payer sa rançon.

Avez-vous eut, font-il, *respit*
De faire Diu tant de despit?
Le Chevalier au Barizel, vers 95.

Respit : Proverbe, sentence.

De ço levad une parole que l'um solt dire par *respit* : est Saul entre les Prophetes.
Premier Livre des Rois, chap. 19.

Respité, *respitié* : Sauvé, garanti, échappé.

Respiter, *respitier* : Sauver, avoir compassion, garantir, tirer d'un danger, éviter. *Voyez* Respire.

Et Diex li manda toute voie
Qu'il i alast sanz nul resort;
Et Jonas qui douta la mort,
Se pensa qu'il *respiteroit*
Sa mort, et que il s'enfuiroit
En tel païs et en tel terre,
Que l'en ne le sauroit où querre,
Et que l'en n'en orroit novele.
Bible de Berze, vers 564.

Respitie : Sauve-garde, garantie.

Resplandeur, *resplandisseur, resplandor* : Éclat vif, clarté; lustre, splendeur, gloire; *splendor*.

Belles fleurs, naïves et franches,
Qui florissiés nettes et blanches,
Fermes en fideles candeurs,
Le sceptre d'or entre vos feuilles,
Droit, s'élevant haut à merveilles,
Jettoit une grand *resplandeur*.
Mimes de Baïf.

Li dus qui a tot escouté,
Jura par la *resplendor* Dé (de Dieu).
Roman du Rou, fol. 227.

Resplandre : Briller, éclater, réfléchir, luire, reluire; *resplendere*.

Respleit : Râpé.

Respleiter : Différer, ajourner.

Respundi Nathan à David, nostre Sire a *respleited* la peine de tun pechié, ni murras pas.
IIe Livre des Rois, chap. 12.

Resploitier : Terminer par jugement, décider une affaire.

Respoingner : Répondre.

Respoitié : Répit, délai ; et éclairci, délayé dans l'eau.

Et li a dit sans *respoitié*,
Que tuit erent sain et lietié.
Roman de Perceval.

Responacement : En cachette, secrètement.

Responcier : Livre d'église contenant les *respons*.

Respondre : Être représenté par procureur.

Respondre, *responre* : Cacher, soustraire aux yeux.

Or vos ai dit dou sens l'escorce,
Qui fet l'entencion *respondre* ;
Or vos en voil la moële espondre.
Roman de la Rose, vers 12304.

Responer, *respouner* : Répondre, répliquer, riposter, repartir, satisfaire à une demande, expliquer ; *respondere*.

Dist Isaak, ha mi piere : et cil *responaunt*, fils, que vols tu ? voi dont feu et futis, où est sacrefice del offrendre ?
Bible, Genèse, chap. 22, *vers.* 7.

Dixit Isaac patri suo : pater mi. At ille respondit *: quid vis, fili ? Ecce, inquit, ignis et ligna : ubi est victima holocausti ?*

Responnaument : Secrètement, en cachette.

Respons, *responds*, *responsable* : Répondant, caution. *Perdre respons en court* : Se dit de celui qui a perdu le droit de porter témoignage en justice, ou de qui la caution n'y est point admise.

Responsion : Redevance annuelle que chaque chevalier de Malte devoit rendre à l'Ordre, pour le secours de la Terre Sainte.

Responsoire. *Voyez* Responcier.

Responts : Sorte de vers en usage sous Charles VII.

Resport : Acte de réclamation, par lequel un seigneur réclame un de ses sujets pris en délit dans la justice d'un autre seigneur.

Respoure : Déposer, enfouir, cacher en terre.

Respuns : Réponse, réplique.

Ces de Juda firent dur *respuns*, e dementirent e laidengierent ces de Israel.
Le Livre des Rois, fol. 67, *V°, liv.* 2.

Resquesse, *récousse*, *resqueusse* : Rebellion, reprise sur la justice.

Resqueure : Dégager, reprendre par force, secourir, recouvrer.

Chelui qui *resqueut* le prinse que on fait dessus li à tort, ne meffet riens, se che n'est le justiche qui prent, soit à droit, soit à tort.
Coutume de Beauvoisis, chap. 43.

Resquez : Bois qui reste dans les forêts après qu'on a enlevé celui de charpente, de charronnage et de corde.

Resquiller : Tomber, glisser.

Ressaille mois : Nom donné aux mois de juin et de juillet, à cause de la coupe des foins qui se fait en cette saison.

Ressarche : Perquisition, recherche.

Ressau : Sursaut, élan, saut, bond, caracole.

Resse : Scie, faucille ; race, lignée ; sol, rez-de-chaussée ; et selon Borel, rase, en parlant d'une étoffe usée.

Resséandise. *Voyez* Reséandise.

Resséant : Domicilié, qui réside. *Voyez* Reséant.

Resséantir : Faire sa résidence en un lieu, et ne le pouvoir quitter sans le consentement de son seigneur.

Resséantise : Droit qu'avoit un seigneur d'obliger son vassal à résider dans l'étendue de son fief.

Ressie, *rechinée, ressinée, ression:* Goûté, le repas de l'après-dînée.

Ressiner, *rechiner, ressionner:* Faire collation après le souper; *recœnare.*

Ressoier: Essayer.

Puis les li oste, et puis *ressoie*
Com li siet bien robe de soie,
Cendaus, molequins Arrabis,
Indes, vermaus, jaunes et bis,
Samis diaprès, kameloz.
Roman de la Rose, vers 21449.

Ressoignement: Crainte, appréhension.

Ressoingner, *ressongner:* Appréhender, craindre.

Entrent en leur vessiaux arriere,
L'autre navie, qui qu'en hoingne,
Le port de la Cité *ressoingne.*
Guill. Guiart, fol. 224, *V°.*

Ressoire: Examiner, revoir, discuter.

Ressoite: Recette.

Ressols: Ordures, saletés, balayures.

Resson: Collation, goûté, le repas de l'après-dînée.

Ressongnaument: Avec crainte, avec appréhension.

Ressongner. *Voyez* Ressoingner.

Ressort: Contre-coup, rebondissement.

Ressort: Retraite; *receptus;* district, étendue de pays, juridiction.

Ressort: Dédit, peine stipulée dans une convention, contre celui des contractans qui voudroit la rompre.

Ressour: Ressort.

Ressourdre. *Voyez* Resourdre.

Ressourte: Rejaillissement, contre-coup.

Ressuer: Ressuyer, sécher.

Après ce que Gerard eut finé sa chançon, il vint vers le feu qui estoit moult grant pour se *ressuer* et aiser.
Roman de Gerard de Nevers.

Ressure: Aiguiser, raccommoder le tranchant d'un outil.

Rest: S'est remis, est revenu; et quelquefois simplement, il est.

Restaindre: Rattraper, ratteindre.

Restaire, pour *rescaire:* Aide, secours.

Restancher: Sécher, dessécher, étancher.

Mès que li oisiax fust remez,
Maintenant li vergiers sechast,
Et la fontaingne *restanchast,*
Qui par l'oisel sont en vertu.
Li Lais de l'Oiselet, vers 122.

Restanque: Digue, levée.

Restaublir: Rétablir, restituer.

Rester, *reter:* Accuser, appeler en justice.

Quant li riches hom l'a véu,
Par senblant fu tot confondu:
Vers le jovencel se torna,
De male garde le *resta.*
Le Jugement de l'Uille, qui fu prise en garde, vers 59.

Reste une: Hormis une, excepté une seule.

Restile: Terre cultivée, qui rapporte tous les ans, champ fertile.

Restiser: Retourner.

Restiver: Répugner, résister, contrevenir aux ordres d'un supérieur.

Restoier: Restituer, dédommager, suppléer à ce qui manque.

Restong, *restoug:* Compensation, dédommagement.

Restor, *restorement:* Dédommagement, récompense, recours, réparation.

Mien escient, c'est une fée
Que Diex vous a ci amenée,
Por restorer vostre domage
Dont si avez pesant corage:
Bon *restor* avez de celi
A cui vous avez or failli.
Le Vair Palefroy, vers 1182.

Quant Diex vit son siecle perdu,
Et engignié et decéu
Por une pomme malostrue
Qu'il avoit Adan deffendue,
S'esgarda et porvit comment
Il en prendroit *restorement*.
Bible de Berze, vers 149.

Restor : Recours contre quelqu'un pour des avances que l'on a faites, et qui sont à sa charge.

Restoreir, *restorer* : Rétablir, rebâtir, refaire, remettre sur pied; *restaurare*.

La glise del bien-aurous Lauroel lo martre, des Lombards fust arse, laqueile li hom Deu covoitant *restoreir*, plusors artefiors et pluisors ministrans ouvriers i ajostat.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 37.

Restorre : Brûler; de *torrere*.

Restouble : Chaume.

Restouire : Rendre, restituer.

Restouper : Boucher.

Restour. *Voyez* **Restor**.

Restraintif : Qui resserre, astringent; de *restrictus*; et bandage pour les descentes.

Restrance, *restrante* : Arrérages, reliquat.

Restridisse : Lieu étroit, resserré, caché, serré.

Restrinction : Réduction, diminution.

Restroit : Détroit, passage étroit et serré, gorge, sentier.

Restuet, *restut* : Il convient.

Ce voil-ge bien, dist-ele, entendre;
Mès de ce me *restuet* deffendre
Que tu de hàine m'oposes,
Merveille est comment dire l'oses.
**Roman de la Rose, vers* 5861.

Lors *restut* le pueple asembler,
Et chascun endroit soi taillier
Por serjanz au Prince baillier.
**Même Roman, vers* 9822.

Restuyer : Remettre quelque chose dans son étui, tel que l'épée dans le fourreau.

Resueil, *raiseul*, *reseuil* : Rets, petit filet pour la pêche; de *retiolum*. Ces mots ont aussi été employés pour rasoir. Borel prétend que raquette vient de la même source, c'est-à-dire, de *reticula* et de *rete*.

En vos *raiseuls* et vos filets.
S. Gelais, cité par Borel.

Resure : Fossé, canal.

Resurrexi : Ressuscité.

Resuscitement : Résurrection.

Resver de nuit : Courir les rues pendant la nuit; de *reventare*; d'où *resveur de nuit*, coureur de nuit.

Resward, *reswart* : Jugement, sentence, assignation; regard.

Reswardeir, *reswarder* : Regarder, considérer.

Ne nos covient mies rester, et molt moins ancor *reswardeir* ayere.
Sermons de S. Bernard, fol. 340.

Reswardeur : Gardien, surveillant, observateur.

Retail : Gagnerie d'un demi-bœuf.

Retaillé : Eunuque.

Retaillement : Circoncision.

Et il lor dona poesté de justisier les genz; e il establirent les gens un luc de faire en Jerusalem selonc les establissemenz des Judex : e laisserent les *retaillemenz*, e departirent soy de la sainte loy de Deu.
Premier Livre des Machabées, chap. 1, *vers.* 14, 15 *et* 16.

Et dedit illis potestatem ut facerent justitiam gentium; et ædificaverunt gymnasium in Jerosolymis secundùm leges nationum : et fecerunt sibi præputia, *et recesserunt à testamento sancto.*

Retailler, *retaillier* : Circoncire, retrancher, diminuer, ôter, rabattre, diviser, séparer, supprimer.

Les cors aus Sarrazins qui estoient *retaillés*, getoient d'autre part du pont et lessierent aler d'autre part l'yaue; et les Crestiens fesoient mettre en grant fosses l'un avec l'autre.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Retaillier : Récompenser, rendre la pareille.

Retaillon, *retal* : Restes, brins, chiffons, rognures.

Retaper : Reboucher, fermer une seconde fois.

Retaule : Retable, tabernacle, autel.

Retéerer : Brûler ; *torrere*.

Retel : Barrière, herse.

Retenail, *retenoye* : Réserve, retenue, protestation.

Retenir : Entretenir, réparer.

Retention : Réserve.

Retenue, *retenure* : Entretien, réparation ; troupes à la solde d'un prince, garnison.

Reter : Accuser, soupçonner ; appeler en justice, ajourner un criminel ; *retare*.

Semblant r'avoit-il molt véu,
Mès fous ne l'ot pas congnéu ;
Faus iert-il, mès de fausseté
Ne l'éust-il jamès *reté*.
* *Roman de la Rose, vers* 12565.

Retercelée, *restercelée* : Retortillée, en forme de cercle.

Ha ! ha ! Sire, pour Dieu mettez peine de vous saulver, si regardez venir vers vous une beste moult horrible et espouventable, grosse avoit la teste, et les yeulx plus ardans que feu, la queue avoit grande *restercelée*.
Gerard de Nevers.

Retercelér : Friser, entortiller.

Reteu, *retue* : Retenu, retenue ; de *retentus*.

Rethfestin : Par justification.

Retiaire : Gladiateur.

Retier : Faiseur de réseaux, de filets, de raquettes.

Retiers : Retiercement, le tiers du troisième, ou le neuvième d'un tout.

Retine : Petit rets, lacet, filet ; *reticulum*.

Retion : Collation, merende, goûté.

Retionner : Collationner ; de *ratio* ; contingent, ce qui suffit ; d'où ration de pain.

Retoldra : Enlevera.

Fortune i met le remenant,
Qui ne set estre parmenant,
Qui ses biens à son plaisir done,
Ne ne prent garde à quel persone :
Et tot retolt et *retoldra*
Totes les fois qu'ele voldra.
* *Roman de la Rose, vers* 19047.

Retolir : Enlever, reprendre.

Mès de cele est-il voir senz faille
Que Fortune à nul ne la baille,
Comment qu'il aut du *retolir*,
S'il ne set si son cuer polir,
Qu'il soit cortois, preus et vaillant.
* *Roman de la Rose, vers* 6707.

Retolue : Reprise, enlevée une seconde fois.

Retombir : Résonner, retentir, rendre un son éclatant.

Retondour : Corroyeur, tanneur, tondeur de draps.

Retorné, *retornée* : Retour.

Retorquution : Récrimination ; de *retorquere*.

Retorra : Retournera, reviendra.

Car Orace néis raconte,
Qui bien set que tel chose monte,
Qui vorroit une forche prendre
Por soi de nature deffendre,
Et la boteroit hors de soi,
Revenroit-ele, bien, le soi.
Tozjors nature *retorra*,
Jà por abit ne demorra.
* *Roman de la Rose, vers* 14465.

Retorrer. *Voyez* **Restorrir**.

Retouesser : Retordre.

Retour : Service que les bateliers se rendent mutuellement au passage des ponts. *Draps de retour*, espèce d'étoffe ; *retour de cour*, renvoi d'une cause à son propre juge.

Retour de mariage : Dissolution de mariage.

Retourner : Reconduire, remener ; restituer, rendre ce qu'on avoit emprunté.

Retourner : Détourner, écarter ; changer, transporter un marché ou une foire d'un jour à un autre.

Retourner : Payer le prix d'un marché, en donner le prix convenu. *Retourner carotte* : Changer de parti.

Retourner : Retourner; *redire.*

Retours (avoir droit de) : Avoir droit de se retirer dans le château de son vassal.

Retraction : Retrait d'un héritage aliéné.

Retrahier : Se retirer; *retrahere.* Voyez **Retraire**.

Retraict : Ridé, rabougri.

Retraictement : Restriction, retranchement.

Retraire, *retrere :* Retirer, discontinuer, réciter, raconter, retracer, rapporter, refuser, abandonner, abstenir, expliquer, représenter, exposer; *retrahere.*

De biaus mos conter et *retrere* (réciter)
Ne se doit-on mie *retrere* (abstenir),
Ainz doit-on volentiers entendre
Biaus mos, quar on i puet apprendre
Sens et cortoisie en l'oïr.
Le Lay d'Aristote, vers 1.

Qar le jugemenz est jà fez,
Qui sera au grant jor *retrez* (représenté),
Où l'en n'en aura jà loisir
D'acuser ne de plet tenir.
Bible de Berze, vers 735.

Retrais : Rapporté, raconté, récité, empêché, qui s'abstient, raccourci.

Et de toz les anciens fais
Fu mains biaus moz iluec *retrais.*
Le Vair Palefroy, vers 531.

Retrait : Refuge, asyle, retraite, maison, demeure, logement. *Retrait de none :* La fin de none, lorsqu'on se retire de l'église.

Retrait : Farine dont on a tiré la fleur, son.

Retrait : Copie ou communication d'un acte.

Retrait : Latrines, lieu secret.

Retraite : Sorte d'amende.

Retraitées : Rétractées, remises.

Retraites : Rachat d'un bien, d'un héritage, action de le retirer des mains d'un acquéreur.

Retraittier : Annuler, révoquer, ou seulement restreindre.

Retrayeur, *retrayant :* Qui retire un bien, qui lève les dîmes.

Retrere. *Voyez* **Retraire**.

Retret : Farine dont on a tiré la fleur, son.

Retret, au féminin *retrete :* Récité, raconté, rapporté.

Et quant aillors penser me fetes
Par vos paroles ci *retretes*
Que je sui jà tot las d'oïr,
Jà m'en verrez de ci foïr,
Se ne vos en teisiez atant,
Puisque mes cuers aillors ne tent.
* *Roman de la Rose, vers* 7413.

Retret : Détours, feintise, déguisement.

Il cuidoient que en la né
N'éust nul qui miex fust de Dé;
Non avoit-il, mès il meffit
Lors vers Dieu, et de tant mesprit,
Puis li demanderent comment
Es-tu de Dieu si malement,
Por quel tort et por quel meffet?
Tantost il lor dit sanz *retret*
Tout ainsi comme il ot erré,
Puis lor a dit et commandé
Qu'il le lançeissent en la mer
Por aus de peril delivrer.
Bible de Berze, vers 583.

Retret : Reclus, retiré.

Il vuelent saisir et prover
Qu'il doivent tot pranre et avoir,
Ou par aumosne ou par avoir :
L'en ne repuet soffrir lor plet,
Ainz fusse-je moines *retret.*
Bible Guiot, vers 1297.

Retridisse : Lieu étroit et resserré, gorge, sentier.

Retroscripte : Écrite de l'autre part.

Retroumir : Tonner, retentir.

Retroy : Retire.

Retruder : Remettre en prison, réincarcérer; de *retrudere.*

Retté : Réputé, présumé, soupçonné.

Retumbe : Vaisseau ou vase de terre d'une forme ronde.

Retur (avoir) : Répondre à des railleries, se revancher.

E la bonurée Anne n'en *out retur*, mais un duleir, plurer et viande deporter.
Premier Livre des Rois, *chap.* 1.

Returner : Récuser, rejeter, exclure.

Reu, *reul* : Taxe, imposition portée dans un rôle.

Reube : Vol, larcin, escroquerie.

Reuber, *rober* : Voler, enlever, prendre, dérober, ravager.

Et il estoient encombré
De çou qu'il avoient *reubé*.
Roman du Rou, *fol.* 229.

Reuchier : Ronger, manger la viande qui est autour des os; *rodere*.

Reuser : Éloigner, écarter, retirer, reculer, aller en arrière; *recedere*.

Et quant li max plus m'angoissoit,
Et la volenté plus croissoit
D'aler toz jors à la rosete
Qui oloit miex que violete;
Si m'en venist mieux *réuser*,
Mès ne pooie refuser
Ce que mes cuers me commandoit.
* *Roman de la Rose*, *vers* 1763.

Reuss : Ruisseau; *rivus*.

Reuuiter, *reuuaitier* : Regarder, considérer.

Reuver : Prier, demander, supplier, chercher, desirer; *rogare*.

François qui la bataille *reuvent*,
De toutes part s'esmeuvent;
Chascun conroi lente aléure
S'en va joint comme en quarréure;
Si bien que s'un gaut prëissiez,
Et entr'eus haut le getissiez,
Il paroist qu'à son asséoir,
Ne d'éust mie tost chéoir.
Guill. Guiart, *fol.* 345, *R°*.

Reux, *reus* : Qui ne peut répondre, qui ne sait que dire ni que faire.

Revaicin : Regain, seconde coupe des foins, luzerne, &c.

Revaigier : Ravager; lever une amende.

Revail : Retourne, revient.

Revanroit : Il reviendroit.

Reve : Droit d'entrée ou de sortie sur les marchandises qu'on transporte.

Revel : Révélation; orgueil, rebellion; plaisanterie, badinage; déroute, désordre; retard, délai.

Congié demant tout sans *revel*
Guillaume Wagon et Havel,
Con ciex qui jue de mescief.
* *Congié de Baude Fastoul d'Aras*, *vers* 217.

Plains est de joie et de *revel*,
Quar éu ot outréement
Tout le pris du tournoiement.
Le Vair Palefroy, *vers* 760.

Revelé : Fier, hautain, orgueilleux.

De floretes lor estendoient
Les coustespointes qui rendoient
Tel resplendor par ces herbaiges,
Par ces prez et par ces ramaiges,
Qu'il vos fust avis que la terre
Vosist emprendre estrif ou guerre
Au ciel, d'estre miex estelée,
Tant iert par ses flors *revelée*.
* *Roman de la Rose*, *vers* 8615.

Reveler, *revcloer* : Se rebeller, se révolter; d'où *reveleux*, rebelle.

Madran fu uns molt forz chastiaus; cil de Madian furent molt durement destruit et perdierent lour chastel, leur force ù il se firent et dont il se *reveloent* contre Deu.
Comm. sur le Sautier, *fol.* 173, *vers.* 10.

Reveleux : Fanfaron, indocile, rebelle, alerte, étourdi; qui résiste.

Revelin : Sorte de chaussure à usage d'hommes.

Revelin, *ravelin* : Boulevard.

Revendage, *revendaige* : Vente de gages qui n'ont pas été retirés, revente.

Revender : Revendeur.

Revenderie : Sequestre des gages enlevés par justice.

Revennes : Criblures.

Revenroit : Reviendroit; *revenroient*, reviendroient.

Reventer : Rappeler. *Voyez* Ramentevoir.

Si aucuens penset k'il el beau se *reventerat* et se repairat à ceu qu'il at vomit; s'il a en volenteit de dewerpir son vot et chaingier son proposement.

Sermons de S. Bernard, fol. 45, *V*°.

Revenu, *revenue* : Jeune bois qui revient sur une coupe de taillis.

Revenue : Retour; de *venire*.

Ses escuz ert de leu-repost,
Onques geline en tel ne post,
Bordé de séures alées,
Et de *revenues* celées.
**Roman de la Rose, vers* 15941.

Reverain : Révérend.

Revercher, *reverchier* : Renverser, mettre en désordre; examiner, rechercher soigneusement; retourner, feuilleter, approfondir.

S'il dient, nous savons miex que cil préeschier,
Et la Saincte Escripture espondre et *reverchier*,
Et por le preu des âmes et du nostre treschier,
Encor n'est-ce pas cause d'autri empéeschier.
**Testam. de Jehan de Meung, vers* 989.

Reverdie : Joie, plaisir.

Li uns en haut, li autre en bas,
De lor chant n'estoit mie gas;
La douçor et la melodie
Me mist el cuer grant *reverdie*.
**Roman de la Rose, vers* 711.

Reverender : Honorer, marquer du respect.

Reverie : Bureau où l'on paie l'impôt appelé *reve*.

Revers : Il paroit que ce terme, ajouté à une injure, l'augmentoit beaucoup.

Reversales : Lettres de reconnoissance, aveu et dénombrement.

Reverse : Coup de revers.

Reverser : Anéantir, renverser, effacer.

Reverser, *reversser* : Trousser, relever; tourner de tous côtés une chose pour la mieux examiner. *Reverser un livre*, le feuilleter.

Jà furent venu à l'yglise
La gent, et il fu revestuz,
Mais il ot perdu ses festuz;
Lor le commence à *reverser*
Et toz les fiels (feuillets) à retorner;
Mais jusqu'au jor Ascension
N'i trouvast-il la Passion..
Du Prestre qui dist la Passion, vers 6.

Revertir : Retourner, retomber.

Par la force Jehan entent
La grace, dont se va ventent
Qu'il volt pechéors convertir
Pour els fere à Diex *revertir*.
**Roman de la Rose, vers* 12317.

Revès : A l'envers; et ondée de pluie.

Revescu : Ressuscité.

Et Franchise qui bien s'en cuevre,
Braudit la hante de sa lance,
Et contre le vilain la lance,
Qui n'avoit pas cuer de coart,
Ainz sembloit estre Renoart
Au tinel, s'il fust *revescuz*.
**Roman de la Rose, vers* 15788.

Revesset : Renversa.

Revesteure : Le droit dû pour l'investiture.

Revestiaire : Parvis, vestibule, sacristie.

Revestissement : Don mutuel entre mari et femme. *Revestissement de ligne* : Droit du plus proche parent sur les biens qui proviennent de la ligne dont il descend.

Revet, *revait* : Retourne.

Revetement, *reveture* : Droit dû aux seigneurs de certains domaines par les nouveaux propriétaires. *Revetement de ligne* : Partage des immeubles d'une succession, et qui se fait en rendant au plus proche de chaque ligne les biens qui en proviennent, sans égard au degré d'une ligne sur ceux d'une autre.

Reveur de nuit : Coureur de nuit.

Reviaus : Fêtes, divertissemens, pompe, faste.

Encor soit Arras fourmenés,
Si a-il des bons reniés

A cui je voeil prendre congiet,
Qui mains grans *reviaus*, ont menés,
Et sonvent bians mangiers donnés.
* *Congié Adan d'Aras, vers* 25.

Revicquer : Revivre, reprendre des forces; vivre bien avec quelqu'un après avoir été brouillé.

Revierе, *reviore, revivre* : Recoupe de foins, regain.

Revinder : Assister, donner de quoi vivre.

Revirer : Retourner de côté.

Rëvironar : Parcourir, entourer; d'où *rëvirounamën*, tour, circuit.

Reviseter : Ravitailler une place.

Revisit : Révision.

Revisiteur : Visiteur, examinateur.

Revivre : Ressusciter.

Revoila : Voilà encore.

Revoin. *Voyez* Revierе.

Revoinier : Celui qui fait les regains, les recoupes de foin.

Revoire : Distribution en argent qui avoit lieu dans l'église du Puy.

Revois (estre) : Être convaincu, après un mûr examen, du crime dont on est accusé.

Revoloir, *revouloir* : Vouloir de nouveau.

Revolver, *revolvéer* : Repasser dans sa mémoire, rappeler, remémorer; tourner des feuillets, feuilleter; *revolvere*.

Revouage, *revouiau* : Aide, taille, impôt que le vassal payoit à son seigneur dans certains cas.

Revoult : Évolution militaire.

Revoulun : Bruit, fracas, tourbillon de vent.

Revoyer : Remettre dans le bon chemin, dans la bonne voie.

Revueil : Je veux encore.

Qu'est-ce, sui-je ore esbahis
Qui *revueil* recomencier fable?
Ce soit de par le vif Déable
Qui or redi ce que j'ai dit :
I ai-je donques tel delit
En tote jor recommencier?
Il pert que je vueille tencier.
La Patenostre à l'Usurier, vers 114.

Reward, *reuvart* : Officier qui a inspection sur la police d'une ville.

Rewardage : L'office d'inspecteur.

Rewart : Égard, considération.

Rewaurder : Regarder. *Voyez* Reswardeir.

Rewayng, *regagne* : Regain, seconde coupe de foin.

Rewerdonement : Récompense.

Ti mismes tient Deus à flor et forment li plais, si tu as en ti la béateit d'oneste conversacion et l'odour de bone noméie et l'intencion del *rewerdonement* qui est à avenir.
Sermons de S. Bernard, fol. 142.

Teque florem reputat Deus; et benè ei complacet in te, si tibi nec honestæ conversationis decor, nec bonæ opinionis fragrantia, nec intentio desit futuræ retributionis.

Rewerdoneres : Celui ou celle qui récompense.

Nuls n'en est qui semblanz soit à ti, très-larges doneires, très-droituriers *rewerdoneres*, et très-pis delivreires.
Sermons de S. Bernard, fol. 138.

Non est qui similis sit tibi, munerator copiosissime, remunerator *æquissime, piissime liberator*.

Rey : Roi, souverain; *rex*.

Reyeur : Raseur, coupeur, barbier.

Reymbre : Racheter, payer la rançon d'un prisonnier; *redimere*.

Rez : Une chose; *res;* tout contre, joignant.

Rez (à) : Entièrement, tout-à-fait. *Au rez*, à l'exception, hormis; *le rez de la nuit*, l'entrée de la nuit.

Rez : Terre; de *rasum*.

Rezaiges, *resaiges* : Autres choses; *res aliæ*.

Reze : Gorge, sentier; rixe, querelle, combat, expédition militaire sur le pays ennemi; *rixa, reiza*.

Rezeau : Mesure de grains, rasière.

Rezenier : Résigner, remettre un office, une charge; *resignare.*

Rhagosse : Tronc de chou, racine de chou monté.

Rhan : Engrais. *Mettre en rhan :* Mettre à l'engrais, engraisser.

Rheda : Sorte de char chez les anciens Gaulois, selon Borel.

Rhein, *rheingrave, rhin de grève :* Titre honorifique en usage en Allemagne. Ce nom fut donné, dans le principe, à des gens que les Empereurs envoyoient pour gouverner ou juger dans les provinces, sur les bords du Rhin; *rheingravius.*

Rhetoriqueur, *rhetoriquour :* Poëte, orateur.

Rhetour : Rhéteur, qui enseigne l'art de bien parler ou de bien écrire; *rhetor.*

Rhitupis : Pierreux, rude, sablonneux; de *rupes.*

Ri, *ric :* Fort, puissant; d'où, selon Borel, est venu *alric,* tout-puissant; en Saxon *aclhelerit,* noble, puissant.

Riace : Rieur, qui aime à badiner, à rire.

Riagal, *riagas :* Espèce d'arsenic rouge.

Riau : Ruisseau.

Ribalet : Petit sentier fort étroit sur la douve d'un fossé ou d'une chaussée; de *ripa.*

Riban : Badinage.

Ribau, *ribaud, ribaut :* Nom donné à tout homme fort, robuste et de peine, comme crocheteur, porteur, &c.; c'étoit aussi le nom que portoit celui qui, chez le Roi, avoit soin de faire le soir la visite du palais, pour voir si tout étoit dans l'ordre; on appeloit aussi *ribauds,* sous Philippe-le-Bel et Philippe-Auguste, des soldats d'élite, choisis pour leur garde particulière, et *roi des ribauds,* celui qui commandoit cette garde; enfin *ribaud* signifioit encore, bandit, voleur, scélérat, méchant, libertin, excommunié; homme qui procure des femmes de mauvaise vie, qui les soutient; *ribaldus.*

Un *ribaut* vit enmi la rue,
Qui de sa robe estoit despris,
Veus gaaigner, dist-ele, amis?
Oïl, Dame, n'en doutez mie.
Va donc, dist-ele, tost, si crie,
Le feu euz enmi cele rue,
Et de bien crier t'esvertue;
L'en le tendra tout à folie,
Et à grande ribauderie,
Puis t'en revien par ma meson
De ta paie ferai le don.
Fabliau du Cuvier, vers 114.

Ribaud : Grappe de raisin dépouillée de ses grains.

Ribaudaille : Forfanterie, gasconnade; terme de mépris, canaille.

Ribaude : Femme débauchée, libertine, de mauvaise vie, concubine.

Molt me torne ore à grant engaingne
Quant tu deviens si orguilleuse,
Pute *ribaude* pouilleuse,
Va tost, si vuide ma meson.
Bouchier d'Abbeville, vers 352.

Ribaudel, *ribaudet :* Jeune *ribaud.* Voyez Ribau.

Ribaudequien, *ribaudequin, ribausdesquin :* Petit chariot ou machine de guerre en forme d'arc de douze à quinze pieds de long, arrêté sur un arbre large d'un pied, dans lequel étoit creusé un canal, pour y mettre un javelot de cinq à six pieds de long, ferré et empenné, et fait quelquefois de corne; on le dressoit sur les murailles des villes, et par le moyen d'un tour, les javelots étoient poussés avec tant de force, qu'il n'en falloit qu'un pour tuer quatre hommes à-la-fois.

Ribauderie. *Voyez* Ribaudie.

Ribaudet. *Voyez* Ribau.

Ribaudie, *ribauderie :* Liberti-

nage, inconduite, débauche, conduite de vauriens, de bandits.

> Malvais lechières, vous vorriez ores que je fuisse morte, mais je ne le suis pas, or est aperte et convenue vostre *ribauderie*, n'estois-je pas assez belle endroit de vous?
> *Roman des sept Sages de Rome.*

Ribaudon : Petit voleur, petit coquin.

Ribauld : Excommunié, scélérat. *Voyez* Ribau.

Ribaulde : Débauchée, libertine, concubine.

Ribaus : Rivaux, concurrens.

Ribé : Trépointe du soulier.

Riber : Folâtrer, badiner indécemment avec une femme. *Voyez* Ribléer.

> Tex blasme et juge les ribauz,
> Qui assez plus fiert et regibe,
> Que cil qui joe assez et *ribe*.
> *Seinte Leocade, vers* 1208.

Ribléer, *ribler, ribleter* : Courir la nuit, comme font les voleurs et les assassins, et dans des intentions à-peu-près pareilles; débaucher une femme, vivre dans la débauche avec elle.

Riblerie : Pillage, maraude, volerie, débauche, libertinage.

Ribletis : Gué rempli de sable.

Riblette : Omelette au lard.

Ribleur, *ribleux, ribleyeur* : Aventurier, débauché, coureur de nuit; assassin et adonné à tous les vices.

Ribonribaine : Bon gré malgré, à quelque prix que ce soit.

Riboule : Instrument propre à la pêche; massue, sorte de bâton plus gros par un bout que par l'autre.

Ric : Terre inculte, en friche. *Ric à ric* : Ni plus ni moins, sans grace, à toute rigueur.

Rice : Riche, opulent, puissant.

> Mainte cité a jà esté,
> Et mainte *rice* poesté,
> Dont nos or rien ne séussons,
> Se les escris n'en éussons.
> *Roman du Rou, fol.* 219.

Ricement : Richement, superbement, magnifiquement.

Ricesce, *ricesse, richoise, rickesce* : Avoir, richesse, fortune, opulence; de *rich*, mot allemand qui signifie fort et riche, selon Borel.

Richaud : Homme riche, un richard.

Riche-couleur : Jaunisse.

Riche homme, *richome* : Baron, homme puissant.

> Partant fu séu la boisdie
> Du *richome*, et la felonie;
> Li Bachelers rieüs n'i perdi,
> Liez et joianz s'en departi.
> *Le Jugement de l'Ville, qui fu prise en garde, vers* 137.

Ricocon, *ricochon* : Recuiteur d'espèces monnoyées.

Ricolice, *recolice* : Sorte d'épicerie, peut-être même seroit-ce la racine de réglisse.

> Demandez, dist-il, *recolice*,
> Annis, ou gingembre ou canele?
> De quoi demandez-vous novele
> A ce marchéant de Savoie?
> Sire, fet-il, se Dieus me voie,
> Je ne demant pas *ricolice*,
> Ne clos de gerofle, n'espice.
> *Fabliau de la Bourse pleine de Sens, v.* 150.

Rictement : Justement, légitimement.

Ridde, *riddre, ride, ridois* : Grosse toile, rideau; petite éminence; monnoie d'or valant cinquante sous : elle pesoit deux deniers et dix-huit grains.

Ridel : Rideau; petite éminence.

Ridelle : Gros bâton, levier, massue.

Ridresse, *ridrice* : Tromperie, vol, coquinerie.

Ridure : Fuseau, quenouille, rouet.

Riens : Les reins, les rognons; *renes*.

Riens, *rien, riens* : Niaiserie, ba-

gatelle, chose ou affaire de peu d'importance, chose de rien; *res.*

Et dit : fox est qui met s'entente
En fame, n'en riens qu'ele die,
Poi sont de fames sans boisdie,
Par fame est plus noise que pais.
Roman du Renard, fol. 98.

Rier : Dans le territoire.

Rièrr, *rierre* : Arrière, en arrière, derrière; *retrò.* Priscien croit, avec raison, que cet adverbe a été le principe de la particule *re*, dans nombre de verbes latins de l'espèce des verbes françois, recommencer, redemander, rebuter, renvoyer, reporter, remener, revenir, retourner, revivre, retenir.

Riere-ban : Arrière-ban, convocation; *retrobannus.*

Lui pris Flamens à mort riere
Raoul de Néele son frere,
Cils ne sont pas le *riere-ban*,
Si c'est Godefroi de Brabant.
Guillaume Guiart.

Riere-caution : Arrière-caution, certificateur.

Rierefié, *rierefief* : Arrière-fief.

Riere guet : Arrière-guet, celui qui fait le guet pendant la nuit.

Ries, *riestis, riets, riez* : Terre en friche et inculte qui sert de pâturage aux bestiaux; moqueries, railleries.

Rieu : Ruisseau, petit bras de rivière; *rivus.*

Rieugler, *rieuler* : Régler, gouverner, administrer; *regulare.*

Cil la goverue, cil la *rieule*,
Ma Dame n'a point d'autre *rieule*.
* *Roman de la Rose, vers* 20349.

Rieule : Règle, principe; *regula.*

Rieulé : Exact, soumis à la règle, régulier; *regularis.*

Rieulément : Par ordre, de suite, par rang, régulièrement.

Riez. *Voyez* **Ries.**

Riffânte : Arrachante, qui arrache, qui déchire.

Riffer, *riffler* : Arracher, égratigner, écorcher; en bas. lat. *rifflare.*

Cil crierent à halte voiz, si se trenchierent si cume fud lur usages, de cultels, e *riflerent* la charn jusque il furent sanglez.
IIIe Livre des Rois, chap. 18, *vers.* 28.

Clamabant ergo voce magna, et incidebant se juxtà ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine.

Rifflant : S'enfuyant, tournant le dos à quelqu'un.

Riffle : Baguette, houssine.

Riflart, *rifflart* : Sergent, huissier, estafier.

Rifleure : Égratignure, plaie légère sur la peau; *rifflura.*

Rigalice : Réglisse, racine employée dans la médecine.

Si trovast qui en eust mestier,
El vergier mainte bone espice,
Cloz de girofle et *rigalice*,
Graine de paradis novele,
Cytoual, macis et canele.
* *Roman de la Rose, vers* 1350.

Rigle, *rieugle* : Règle, analogie; *regula.*

Riglez : Réglés, réguliers.

Après dirai de Premoustré,
Comment il se resont prové,
Et des noirs chanoines *riglez*,
De cels redirons nos assez.
Bible Guiot, vers 568.

Riomerie : Rime, poésie.

Rigobage : Vie déréglée, réjonissance qui dure plusieurs jours.

Pour moy mener tel *rigobage*,
Pour moy menez-vous cy bobant,
Cuidez-vous aler si lobant.
Roman de la Rose, cité par Borel.

Rigobagie : Joie, ris, plaisirs.

Rigobette : Fille de joie.

Rigolage, *rigolaige, rigolement* : Ris, risée, raillerie, plaisanterie, moquerie; suite d'une affaire, libertinage.

Por moi, las! dolereus, por moi,
Maus gans de mes mains enformoi,
Et crueusement me deçui,
Quant onques vostre foi reçui

Le jor de nostre mariaige,
Por moi mener tel *rigolaige*.
* *Roman de la Rose, vers* 8687.

Rigoler, *rigoller, rigouler :* Railler, se moquer, plaisanter; mordre, déchirer ; boire avec excès ; glisser sur la glace.

Rigolet : Repas du jour ou du lendemain des noces.

Rigoleur : Moqueur, plaisant.

Rigolle : Canal, conduit pour l'écoulement des eaux.

Rigot : Ruisseau, petit canal.

En honte veut mon cors despendre,
Tant que l'ame li puisse rendre
Ki est kéue en un *rigot*
De pecié plus soullant que cendre.
* *Congié de Baude Fastoul d'Aras, v.* 103.

Rigoureuseté, *rigoureusetté :* Rigueur ; *rigor.*

Rigri : Ladre, vilain.

Riguer : Traiter durement, avec rigueur ; arroser ; *rigare.*

Rigueur : Procès, litige.

Rihoter : Disputer, quereller.

Rille : Règle à l'usage des charpentiers, menuisiers, maçons, &c. ; il s'est dit aussi pour, morceau de lard.

Riller : Glisser, couler.

Rillie : Droit de relief.

Rillon : Rideau ; petite éminence.

Rimail. *Voyez* Rimairie.

Rimaïre : Poète, versificateur.

Rimairie, *rimerie :* Rime.

Rime : Grand bruit, criaillerie, tintamarre.

Rimer : Criailler, gronder, se plaindre.

Rimer : Brûler, ne se dit que des viandes qui brûlent sur le feu.

Rimoier, *rimaier, rimoyer :* Rimer, mettre en vers, et l'art de les faire.

Laissier m'estuet le *rimoier,*
Car je me doi moult esmaier,
Quant tenu l'ai si longuement.
La Repentance de Rutebeuf,
n° 7633, *fol.* 2, *r°.*

Rin : Chose ; *res.*

Rin : Rien ; de *res.*

Rindre : Rendre ; *reddere.*

Rine : Tour, façon d'agir.

Rinié : Espèce de poisson.

Riocrain : Batelier de la Loire.

Riolé : Rayé, piqueté, marqueté ; *radiatus.*

Riorte : Lien de menues branches pour attacher un fagot ou un faisceau ; *retorta.*

Rios : Rixe, dispute, débat.

Riot, *riote :* Bruit, tapage ; combat, duel. *Faire riote :* Gronder, disputer.

Et quant la Dame sent et note
Cet torment et ceste *riote,*
Et ceste déduiant viele
Dont cil jonglierres li viele,
Pensez-vos qu'el l'en aint jà miax?
* *Roman de la Rose, vers* 9581.

Sire, lessiez vostre tencier,
Ge l'irai as pocins noncier,
Si lor conterai l'achoison
Et la *riote* et la tençon
De karesme et de sa mesnie
Qui envers vos s'est aatie.
Bataille de Karesme et de Charnage, v. 141.

Riote (heure de) : Heure du goûter.

Rioteir, *rioter :* Pointiller, disputer.

Que vos iroie-je disant,
Ne lor paroles devisant?
Dou *rioteir* seroit noians ;
Mais tant fu Denize laians,
Que li denier furent rendu,
Après n'ont gaires atendu.
Fabliau de freire Denise Cordelier, v. 325.

Rioteux : Querelleur. *Parole rioteuse :* Injure, outrage.

Riotoux et querellous : Plaideur et chicaneur.

Riouart : Sorte de charge, sous Saint Louis.

Ripaille : Bonne chère ; ainsi dit, selon Ménage, d'un lieu de la Savoie, où fut fait un grand festin.

Ripailleur : Glouton, gourmand, qui aime à faire bonne chère.

Ripaires, *ripouaires, ripouariens, ripuaires, ripuriens :* Rives, bords d'une rivière; *riparii, ripa.* Ce fut aussi le nom d'une des tribus des Francs qui alla s'établir sur les bords du Rhin.

Ripeux, *roupieux :* Qui a la roupie au nez, qui est morveux.

Ripillons : Restes de poissons.

Ripoisse : Instrument à prendre les oiseaux.

Riqueche : Richesse.

Riqueraque : Sorte de chanson dont les vers croisés étoient de six et sept syllabes.

Risconser : Se cacher, se couvrir, ne se dit qu'en parlant du soleil ou d'un corps lumineux. *Soleil risconsant :* Le soleil couchant.

Rispe : Pelle à feu.

Risseur : Querelleur.

Rissie, *rissue* : Le repas de l'après-dînée, le goûter, la collation.

Rissir : Sortir, se retirer; et poursuivre l'ennemi après une attaque.

> Je ne sai qui fu vostre peres;
> Mais s'il fust Rois u Empereres,
> Ne puissiés vous mix valoir.
> On ne puet pas connoistre à l'oir,
> Maintes fois qui li peres fu,
> Maint mauvais sont de bons issu,
> Et des mauvais *rissent* li boen.
> *Roman du Rou, fol.* 243.

Rissue. *Voyez* Rissie.

Riste : Collet, sorte de cravatte à l'usage des cavaliers.

Rister : Pousser, presser, forcer à faire quelque chose.

Ristibille : Terme injurieux, fainéant, qui est sans cœur.

Ristour : Incommode, qui presse, qui tourmente.

Ristrainer : Excepter.

Rith : Gué, passage, route.

Rithmasserie : Mauvaise poésie; de *rhythmus.*

Rithmoyer. *Voyez* Rimoier.

Rithmour : Poète.

Riule, *riulle :* Règle monastique; de *regula.*

Riuler : Régulier; *regularis.*

Rivaige, *rivage :* Espace qui est entre une rivière et les terres voisines; droit sur les marchandises qui arrivent par eau.

Rival : Morceau d'or ou d'argent.

River : Suivre la rive, le bord d'une route, d'un bois, d'une rivière.

Riveraige : Péage sur les chevaux qui tirent les bateaux.

Riverette : Petite rivière, ruisseau.

Riverin : Batelier.

Rives, *Riviers :* Les peuples endeçà du Rhin. *Voyez* Ripaires.

Riviere : Source, origine, extraction ; pays, canton, lieu. *En la riviere :* Auprès, autour, aux environs.

> Molt convenroit lancier et traire,
> Qui par force l'en vorroit traire,
> A ce qu'il a en la *riviere*
> Hardiz sergenz de grant maniere.
> *Seinte Leocade, vers* 2009.

Riviers, *ripuaires :* Rives, bords d'une rivière.

Rix : Fort, vaillant, généreux.

Rixel, *rixiel :* Ruisseau.

Rizelle : Gros bâton, espèce de levier; filet ou engin pour la pêche.

Ro, *rob :* Rouge.

Roable : Fourgon, espèce de grande pelle pour tirer la braise du four.

Roage, *rouage* (droit de) : Droit que le conducteur de chaque chariot ou charrette, passant sur certaines terres seigneuriales, étoit tenu de payer : ce droit étoit de deux sous tournois en 1180.

Roaige (terre en) : Celle dont la culture est divisée par *roies.*

Roaisons : Rogations, le temps qui précède l'Ascension, et dans le-

quel on fait des processions autour des villes, pour la prospérité des biens de la terre.

Roateur : Qui prie, qui intercède.

Robard : Homme dont la barbe est roussâtre.

Robardel : Curieux dans ses ajustemens, recherché dans ses habits et dans sa parure.

Il sont plus joint, il sont plus droit,
Plus acesmé, plus aligné,
Et plus poli et plus pigniê
Que *robardel* ne damoiseles.
Seinte Leocade, vers 972.

Robature : Vol, larcin.

Robbe-hardie, comme *cote-hardie :* Sorte de vêtement commun aux hommes et aux femmes.

Robbe-linge : Chemise.

Robe : Butin, prise, proie, dépouille; habit complet, tout ce qu'on peut avoir.

Et le Prévost li conta que les mors estoient trois de ses serjans du chastelet, et li conta que il aloient par les rues forainnes pour desrober la gent; et dist au Roy que il trouverent se Clerc que vous véez ci, et li tollirent toute sa *robe*. Le Clerc s'en ala en pure sa chemise en son hostel, et prist s'arbalestre et fist aporter à un enfant son fauchon.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Robe : Couper la robe à une femme au-dessus du cul, c'étoit la traiter comme une prostituée.

Robechon : Petite robe.

Robe de corps : Habit de deuil.

Robe de soye : Y renvoyer quelqu'un, c'étoit lui reprocher sa naissance.

Robelie : Sorte d'herbe.

Robement : Pillerie, vol, larcin.

Robéor, *robéour, roberres :* Larron, voleur, pillard; au féminin *roberesse*.

La Mere Dieu tous pechiez cure,
Nus pechieres n'entre en sa cure,
Que maintenant ne soit curés,
Pechieres est asséurés,
Puisqu'il li chiet entre les mains,
Tant est ses cuers douz et humains;
Et tel us a et tel coustume,
Qu'à nului n'est fiere, n'enfrume;
N'a *robéor* n'a *roberesse*,
N'a pechéour, n'a pecheresse.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 21.

Rober, *roeber :* Voler, dérober.

Et li Chevalier qui devoient
Deffendre de cels qui *roboient*
Les menues genz et garder,
Sont or plus engrant de *rober*
Que li autre, et plus angoisseus.
Bible de Berze, vers 211.

Roberie : Vol, larcin; supercherie, tromperie; de *raupa* ou *rauba*, qui signifient, habit, robe, et dont on a fait en basse latinité *raubare*, *deraubare*.

Si qu'en vile taverne entroie,
Trovai de moult plesant maniere
Roberie la taveruiere,
Qui me herbrega volentiers :
La nuit fu mes osteus entiers.
Le Songe d'Enfer, vers 150.

Roberie si est quant l'en antre en la méson à un prodome par sostif engin, de nuiz ou de jorz, et l'en enporte le sien ostre son grié, et l'en cele ce que l'en enporte; aguet de chemin est *roberie*, soit aperte, soit reclose.....
Livre de Jostice et de Plet, fol. 183.

Robes : Habits que les Rois et Princes donnoient à leurs officiers aux grandes fêtes de l'année.

Robes de compaignie : Habits que le Roi et la Reine donnoient aux personnes les plus distinguées de leur cour.

Robet : Roide, vif, rapide.

Robeur. *Voyez* Robéor.

Robidilardique : Mot composé et inventé, je crois, par Rabelais; il veut dire, selon lui, femme qui vole du lard.

Robine : Canal, bras de rivière; ceps, entrave.

Robin et Marion : Une des premières pièces de notre théâtre, composée dans le xiiie siècle.

Roboer : Piller, détruire, ravager.

E il assailli la cité sozdainement, e si i fist grant mal, et ocist mult de genz, e *roboa* la cité; si i mist fuc e destruit les maisons.

Premier Livre des Machabées, chap. 1, *vers.* 32 *et* 33.

Et irruit super civitatem repentè, et percussit eam plagâ magnâ et perdidit populum multum; et accepit *spolia civitatis : et succendit eam igni, et destruxit domos ejus.*

Roboour, *robour* : Larron, voleur; bourru, méchant, assassin.

Roc : Pièce des échecs, celle que nous appelons la tour.

Roce : Tour, fortification; rosse, espèce de petit poisson.

Rocelle : Sorte de pâtisserie, rissole.

Rochal : Cristal de roche.

Rochaut : Sorte de poisson.

Roche : Forteresse, château; cave taillée dans le roc; rosse, espèce de petit poisson.

Rocher : Faire rouler, même jeter des pierres.

David vint jesqu'à Baurim : e est vus un vassal Semei, le fiz Jera del parenté Saül, vint d'iloc vers lui, et maldist David, et *rochout* pierres encuntre lui e encuntre tuz ses humes.

II[e] *Livre des Rois, chap.* 16, *vers.* 5 *et* 6.

Venit ergo David usque Bahurim : et ecce egrediebatur inde vir de cognatione domus Saul, nomine Semei, filius Gera, procedebatque egrediens, et maledicebat, mittebatque *lapides contrà David, et contrà universos servos regis David.*

Rochet : Sarrau, capote, habillement de toile à l'usage des hommes et des femmes.

Rocier : Rocher.

Quant ce ot dit, se lieve sus,
Tote esbahie vint à l'uis,
N'i trova clef ne serréure,
Hors en issi par aventure
Onques nus ne le destorba,
Au havle vint, la nés trova :
Atacié fu au *rocier*
U ele se voloit noiier.

Li Lais de Gugemer, vers 661.

Rocir, lisez *r'ocir* : Tuer une seconde fois; aggraver le mal.

Puis que Diex, por destruire pechié, volt perdre vie,
Qui péche, il le *r'ocist*, ce semble, et crucefie;
Si fait-il quant à soy, mès fols est qui s'i fie
Que Diex muire jamès, car il ne morra mie.

* *Testam. de Jehan de Meung, vers* 153.

Rocx : Robe, tunique, rochet.

Rocque : Motte de terre.

Rocquet : Robe courte, casaque, rochet.

Rodage; *rodaticum*. Voy. Roage.

Rodas : Massue, rondin, gros bâton.

Rode, *jeu aux rodes de fer* : Jeu de palets.

Roder : Rouir; se dit du chanvre qu'on met dans l'eau pour l'attendrir.

Rodete : Éperon. *Blanc de la rodete* : Monnoie d'Allemagne marquée d'un éperon.

Rodier : L'artisan qui fait des roues, charron; de *rota*.

Rodondon : Espèce de manteau, ainsi nommé à cause de sa rondeur.

Roë, *roée* : Roue; *rota*.

Gardez vous de fortune,
Seignor, je le vous loe;
Quant fortune a fet home
Haut chanter comme aloë,
Et il cuide miex estre
Assis dessus la *roë*;
Dont retorne fortune,
Si le gete en la boë.

Fablian du Dit de Fortune.

Mès la *roë* dou char qui bret
Ne se puet celer ne covrir,
Les portes covient à ovrir.

Bible Guiot, vers 40.

Roe : Pupitre tournant; palet à jouer.

Roe, *roge* : Rouge, roux; *rubeus*.

Roé : Orné de ronds ou roues.

Roeigner : Rogner, tondre, raser.

Roele : Espèce de petite monnoie.

Maint Parisi, mainte *roele*
D'oltre roie nos aroele.

Sainte Leocade, vers 2087.

Roelle : Sorte de bouclier. *Voyez* Rouèle.

Au darrien il amenerent un vilain à pié, qui leur geta trois feu gregois; l'une des foiz requeilli Guillaume de Boon le pot de feu gregoiz à sa *roelle*, car se il se feust pris à riens sur li il eust esté ars.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Roeller, *roeler :* Rouer, tourner, rouler, précipiter du haut en bas.

Roelmals : Mouchoir rouge des Indes.

Roer : Aller autour, rôder, tournoyer.

Roertre : Hart, lien de menu bois tortillé.

Roet : Petite roue. *Le roet :* La roue d'un moulin.

Roeue, *reue :* Roue; *rota.*

Ce m'est avis, an et demi
Fu Gugemer ensanble o li (avec elle),
Mout lor delite cele vie,
Mais fortune qui nes oblie,
Sa *roeue* torne en petit d'ore,
L'un met desous, l'autre desore.

Li Lais de Gugemer, vers 523.

Roeve : Demande, prie; de *rogare.* *Voyez* Rouver.

Pitiés, va t'ent à Saint Geri,
A Sire Jehan Aymeri
Roeve Congié, et à Cardon.

* *Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers* 145.

Roffée : Gale, teigne, croûte de gale.

Rofferte, *offerte :* Offre. *Voyez* Paroferte.

Rogat, *rogaton :* Semonce, assignation en cour ecclésiastique.

Roge : Rouge.

Roge : Rempart; sorte de navire; *roga.*

Rogé : Prié, requis; *rogatus.*

Rogeceur : Sergent de cour ecclésiastique, porteur de *rogats.*

Rogneulles : Bouts, rognures.

Rognioner : Murmurer, gronder, marmoter entre ses dents.

Rogue : Âpre, rude.

Mon chemin ne fu pas trop *rogue*,
En la rue Nicolas Arode
Alai, et puis en Mauconseil,
Uue Dame vis sus un seil
Qui moult se portoit noblement;
Je la saluai simplement,
Et elle moi par Saint Loys.

Les Rues de Paris, en vers anciens, vers 358.

Rogue des ribaus : Roi des *ribaus*, bourreau.

Rohal : Cristal de roche.

Roi : Rets, filets.

Roiage : Droit sur les vins transportés par charroi. *Voyez* Roage.

Roiame : Royaume, état gouverné par un Roi, monarchie; de *regnum.*

Quant son mestre Aristote l'ot,
Si est bien droiz qu'il le deslot;
Belement à conseil l'a mis,
Si dist, mar avez deguerpis
Toz les Barons de vo *Roiame*,
Por l'amor d'une estrange fame.

Le Lay d'Aristote, vers 139.

Roiaux : Monnoie de France.

Roiche : Caveau taillé dans le roc, ruche d'abeilles.

Et qui vuet les males amer,
Dont deça mer, et de là mer,
(Si com Valerius raconte,
Qui de voir dire n'a pas honte)
Sunt essains plus grans que de moiches,
Qui se recuillent en lor *roiches*.

* *Roman de la Rose, vers* 8913.

Roidoier, *roidoyer :* Rudoyer, traiter durement.

Roële : Destin, fortune, destinée; roue de fortune.

Mès tost se torna la *roële*,
Quant il se fu empains en mer,
Qu'il s'en voloit outre passer,
Si lor leva uns si granz venz,
Une tempeste et uns tormenz
Qu'il cuidierent estre tuit mort.

Bible de Berze, vers 572.

Roie, *roye :* Ligne, raie d'un champ, sillon, chemin, voie.

Roié : Rayé, qui a des raies ou des bandes de différentes couleurs.

Roiennate, *renette :* Petite reine; *reginetta.*

Roier : Voyer.

Roier : Briller, luire; rayonner.

> Briefment que vos en conteroie ?
> Autre solaus léenz ne roie
> Que cil charboncle flamboianz.
> **Roman de la Rose, vers* 21001.

Roierierr : Juridiction sur les fonds de terre, justice foncière.

Roietel : Le roitelet, oiseau.

> Li oisiax fu merveilles gens,
> Moult seroit granz detriemens,
> Se vos disoie sa façon :
> Il estoit menres d'un moisson,
> Et fu plus grant du *roietel.*
> *Li Lais de l'Oiselet, vers* 79.

Roige : Rouge; *rubeus.*

Roigir : Rougir, devenir rouge.

Roigle : Rouille.

Roïgne : Reine; *regina.*

> Faitisse estoit et avenant,
> Ge ne sai fame plus plaisant,
> Ele iert en totes Corz bien digne
> D'estre Empereris ou *Roïgne.*
> **Roman de la Rose, vers* 1251.

Roigner, *rognier, roingner, roingnier, roogner :* Rogner, raser, couper les cheveux.

Quant nous fumes à Poytiers, je vi un Chevalier qui avoit non mon Seigneur Gyeffroy de Rancon, que pour un grant outrage que le Conte de la Marche li avoit fait, si comme l'en disoit, et avoit juré sur sains que il ne seroit jamez *roingnez* en guise de Chevalier, mès porteroit grève, aussi comme les femmes fesoient, jusques à tant que il se verroit vengié du Conte de la Marche, ou par lui ou par autrui.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Roigneux : Rongé de gale.

> Il devient froit et sec, baveulx et ropieux,
> *Roigneux* et grateleux, et merencolieux ;
> Jà tant n'ara esté par devant gracieux,
> Qu'il ne soit en cel point chargant et anuieux.
> **Testam. de Jehan de Meung, vers* 181.

Roil : Rayonné, radieux, lumineux, resplendissant.

Roille : Méchant, haïssable, coureur, vagabond.

Roilléis : Troncs d'arbres; barrières, lieux de défense; en Langued. *rouls.*

> Lors firent tors et *roilléis,*
> Et murs à karriax tailléis ;
> Chastiax fermerent et cites,
> Et firent granz palès listez
> Cil qui les tresors assemblerent.
> **Roman de la Rose, vers* 9845.

Roiller, *roillier :* Regarder autour de soi avec colère, avec des yeux agités; vagabonder, rouler, agiter.

Roillic : Barrière.

Roine : Grenouille; *rana.*

Roine : Reine; *Regina.*

> Et la *Roine* apela Josselin;
> Metés ma sele or endroit, beaus amis.
> El palefroi la *Roine* s'assist.
> *Roman de Garin, fol.* 96.

Roingner. *Voyez* Roigner.

Roinse, *roinsse, ronche :* Ronce.

Roinsel : Petit rameau, branche, brin de bois.

Roinsole, *roinssolle, roisseule, roissole :* Sorte de gâteau ou gaufre, et peut-être couenne de cochon grillée.

> De *roinsoles* fu li peneax,
> Li estrier furent de friteax,
> La coverture de la sele
> Estoit de torteax en paiele ;
> Li frains estoit de frioletes,
> De chanestiaus et de galetes
> Fu li lorains molt bien ouvrez,
> Jamès nul plus bel ne verrez.
> *Bataille de Karesme et de Charnage, v.* 357.

Roion : Royaume; *regnum.*

Rois, *roisiaux, roissiaus, roiz, roys, royz :* Filets, rets.

> Mors est la *rois* qui tout atrape,
> Mors est la main qui tout agrape ;
> Tout li remaint quanqu'ele aert.
> *Fabliaux, Mss. n°* 7218.

Roise : Lieu où l'on fait rouir le lin, le chanvre; en bas. lat. *roissia.*

Roisin, *roissin :* Raisin.

Roisole, *roisseule, roissole :* Sorte de gâteau, gaufre.

> Por ce est-il fox qui s'esmerveille
> S'auques dechiéent les escoles
> Por querre le mole as *roisoles.*
> *Seinte Leocade, vers* 1098.

Roissoir : Rouille, rousseur, vilenie; *rubigo*.

Roist, *roiste :* Droit, roide, dur, tendu; *rigidus*. *Main roiste :* Main droite.

Roit : Rayonne, brille, est beau.

Roitelau : Roitelet, sorte d'oiseau.

Role : Papier terrier, registre.

Rolet : Petit rouleau.

Si pendent à l'olive escrites,
En un *rolet*, letres petites
Qui dient à ceuls qui les lisent,
Qui souz l'olive en l'ombre gisent :
Ci queurt la fonteine de vie.
**Roman de la Rose*, vers 20965.

Rolle : Rouleau.

Rollé : Roulé, mis en rouleau ou en rond.

Roller : Bâtonner.

Roman, *Romant, Roumant :* Latin corrompu qui a donné naissance à la langue françoise. Ce mot est souvent employé pour histoire; il vient de *romanus*. Cy commence le *Romant* de la Rose, &c. &c.

La verté de l'histoir' si com' li Rois la fit,
Un Clers de Chasteaudun, Lambert li cors l'ecrit,
Qui de latin la trest, et en *Roman* la mit.
Roman d'Alexandre.

Je crois faire plaisir au lecteur en lui mettant sous les yeux la manière dont on traduisoit le Latin en *Roman*, dans les xi, xii, xiii et xive siècles. Cette pièce est tirée d'un Mss. du xive siècle, qui appartient à M. l'abbé de Tersan, et paroît n'être que la copie d'un plus ancien : il contient une traduction de tous les pseaumes, intitulée :

« Veci lou Psaltier de Laitin trait en *Roumant*, celonc lai veriteit commune aux plus près dou Laitin qu'en puet bounement, aucune fois de mot à mot, aucune fois sentence pour sentence; quar pour tant que langue Romance est inperfaite, et plus asseiz que nulle aultre laingue entieire et perfaite, il n'est nuls tant soit boin Clers que lou Laitin puiessent translateir entierement en *Roumant*, quant à plusours mos dou Laitin, mais covient per corruption et per disaite. — Des mos Fransois, dire lou *Romans* selons lou Laitin, si com *iniquitas*, iniquiteit, et *redemptio*, rédemption, et *misericordia*, miséricorde; et ainsi de mains et plusours autre; aulcune fois li Laitin ait plusour mos que en *Romans* ne porois exprimeir, ne dire proprement, si con, *erue, eripe, libera*, pour les trois nou disons en un soul mot, delivreis-moi; aucune foy, li Laitin wairde ces figure de graimaire, ses caliteis, ses personnes, ses nombres, ses declinéson, genre, et cause, que en *Romans* on ne puet proprement wardeir pour les varietéit des linguaige et lou deffault d'entendement de maint et plusour qui plus forment lour voix et lour mos à plaisir que à veriteit; et pourtant est li langue Romance si corrumpue, qu'à poine trueve-on aus jourdieu poc de persone qui saiche *Romans*, ne Fransois escrire samblaument, ne wairdeir samblaument orthographie, ne conposicion des lettres. Mais escript li uns en une guise et li autre en une altre, et tout ensi est-il dou lire, meismes li Laitin ait plusor mos que nullement en *Romant* on ne puet dire maisques per circumlocucion, et qui les welt dire celonc lou Laitin, il dit moitiet Laitin, moitiet *Romans*, et c'est chose corrumpue et inperfaite, que aulcune fois faulce la sentence et destruit l'entendement des pairolle, et mue et chainge l'entencion de lai lettres et dou texte; et pour ceu est ceu troup perillouses chouses de translateir lai sainctes Escriptures de Latin en *Romans*; car li Escritures

aincte est si plennes de plusour sens t de plusour entendement, que, qui ai welt translateir dou Laitin en Romans, se il n'i ait lonc temps estudieirs, et se il n'ait l'usaige et l'entendement de li, il ne lai puet veriaublement translateir; dont il avient ovente fois que en met unz mot pour unz aultre, ou une lettre pour une ultres, ou un ajectis pour unz subtantiz. Li sens de l'Escriture est faueis et corrumpus, et parvertie est 'entencion dou S. Esperis per quelz nsignement, li Sains, li Prophetes, Apoustres et Ewangelistres ont eut airleit; et contient teilles translaions, errours et heresie, et en ceu ist li perilz de ceulz qui se mellent le translateir. Car nulz purs grainairiens ne aultres Clers i ai, soit ceu ue des simples gens, soit boins Clers eputeiz, ou conbien que en aulcune cience soit bien fondeiz pour ceu n'ait-il mie graice, ne science de transateir; quar c'est don especiaul dou S. Esperit, qui n'est mie à tous doneiz, mais ai poc de gens. Toute hoses ai-ge dit pour tant que conien de mon outraige j'aie pris lai oine de translateir lou Psaltieir de Laitin en *Romans*, toute voie dou niens riens n'i ai-je mis, mais aus lus près de lai sentence et de lai veiteit des Hebreus, selonc lai transacion S. Jérôme, et aus plus comuns ntendement que j'ai peut, selonc lai ettre et selonc lai gloize. Bien est oir que li Psaltiers qui est obscurs n son sens, tout ensi con li Laitin emoustre son obscurteit, ainsi coient-il que li *Romans* lou contingne; uar en alcuns lieu il pairlent de hesu-Crist cleirement, en aulcuns ieu bien oscurement, aulcune fois airlent David; David en lai pairsone e Jhesu-Crist, aucune fois en sai pérsone, aucune fois des boins tout ensamble, aucune fois de chescunz proudome et juste per li, et ensi fait il des mauvais, aucune fois per menniere de prophecie dout temp advenir, aucune fois per menniere de prophecie dout temps paisseiz. Tote voie per tout generalment il pairlent à lai loienge de Deu, qui est en devote prieire contenue en maint et plusour psalmes, où li péchour puellent panre grant con esperance et certenne fiance de lai misericorde de Dieu et de sai très-grant pitieit.

» Et est assaivoir ausi que en maint et plusour psalmes, il pairlent de ces anemins qui queroient son airme; per l'airme lai est entendue lai vie, et lai où il dit generacion, c'est-à-dire, li lignie; et lai où il dit benire Dieu, et confesser Dieu et à Dieu, c'est-à-dire, li rendre graice et mercy, li loieir, li recognoistre por son Dieu; et où il dit en siecle, ou de siecle en siecle, j'ai translateit à tous jour; et où il dit ces miserations, c'est ces pitiez; et lai où il dit ces tesmoingnaiges, se sont ces ordenances et cerimonies; et lai où il dit ces aitres, c'est son osteit, ou sai maisons, ou son temple, et ainsi de plusour aultres mos. Sic donc soit en *Roman*, soit en Laitin, très-devote prieires et orison et que moult plait à Dieu, est de dire lou Psaltieir ou chesques jour, ou biens souvent; et queil profis il puet pourteir à l'airme, Sains Augustin lou dit en unz prologue sus lou Psaltieir, où il dit ensi (Saint Agustin) :

» Li chant des psalmes et dou psaltieirs, il aibelit les airmes, il appellent et senont les Aingles en son ayde, il enchaissent leis Dyaubles, il boute fuer toutes tenebres, il fait sainctes, leis personne; à l'ome péchours est

recréacion de cuer, et oste, et affaice les pechieis; il est samblans aus almones des Sains, il escroit foy, il enlumine comme soloil, il sanctifie et purifie comme yawe saincte, il art comme feu, il courousse lou Dyauble, il fait veioir Dieu et estint toute challor de mauvais chairneilz deliz; il est oille de misericorde, il est joie et liesce, il est persons eslue des benois Aingles, il aidoucit toutes aispreteit, et aipaise touz courrous, et brise toutes rancune. Li loienge de Dieu continuée, est samblans aus mielz doulz; li chant des psalmes est unz chant eslus pour Dieu servir et loieir, et qui plaît à Dieu, qui oste tous pechiés; il fait lou liiens de chairiteit, il fait tous biens, il fait endureir, et tous souffrir, il emplit tout, il enseigne toute choses, et toute choses moustre et signifie; elle magnifie l'airme, elle purifie lai bouche, elle esjoit le cuer, elle fait une forteresse ferme pour l'ome, elle clarifie l'ome, elle euvret les cens à biens, elle occit et destruit tout malice, elle ensigne perfection, elle mostre les hault biens et donne desir des biens dou cielz; elle fait paix entre l'airme et lou corps, elle enflamme feu espiritueil où cuer, elle donne avis et cusansonz d'eschuvir tous vices de pechieirs, et est une bonne victoire à chesque jour, lai raicine de tous malz deraicine comme habourjon revest et con hyalme defent; elle est esperance de saluit, elle est consolacion en dollour, elle est cognissance de vraie lumiere, fontenne de saincteit, qui chaistient les jones cuer, qui donne sus terre lou royalme dou cielz, et delivre l'airme de tous anemins, et c'est une busine et une tronpe mervillouse qui ainnunce lou chant des psalmes, et dou psaltieir. Bien sovent si poinne puet cheioir en pechiez qui ait lai loienge de Dieu en son cuer, à lai fin de sai vie, il irait en joie avec Dieu, et ferait son airme gloriouse où cielz à tousjour maix.

Romancier : Traduire en langue vulgaire; de *romanus*.

Romane, *Romance, Romant :* Ancien langage des François; *lingua Romana*, ainsi appelée parce qu'elle est entièrement tirée du Latin.

Romanie : Empire d'Orient.

Romer : Écrire ou raconter des histoires ou des fabliaux en langue Romane.

Romesin, *rommesin :* Monnoie romaine.

Romiau, *romien, romier, romieu :* Pélerin qui va à Rome ou qui en revient.*

Romivage : Pélerinage de Rome.

Romman : Romaine, sorte de balance.

Romoneou : Pélerin.

Rompeis : Terre nouvellement cultivée.

Rompre : Labourer une terre en friche.

Rompte : Route dans une forêt.

Rompture, *rompure :* Débris, pièce, morceau; de *ruptus*.

Rompure : Fraction, rupture.

Roncherai, *ronceroi, roncheval :* Lieu ou haie remplie de ronces.

Roncie : Sorte d'arme, espèce de faux.

Roncin, *ronchi, ronci :* Cheval de selle pour les domestiques, cheval de service, mauvais cheval.

Il cuidast bien estre repris
Ou de murdre ou de larrecin,
S'en s'estable éust un *roncin*.
** Roman de la Rose, vers* 1124.

Parcevax monte sur le *roncin* du varlez, et va si grante allure, comme il puet de *roncin* traire; si a tant alé, qu'il voit devant lui le

chevalier, qui s'en aloit sor le destrier le granz galoz. *Roman du S. Graal.*

Roncine : Jument de service.

Ronciner : Exiger le service d'un *roncin*.

Rondage, *rondache* : Sorte de bouclier à l'espagnole.

Rondéau : Rouleau pour briser les mottes de terre; il s'est dit aussi d'une certaine mesure de terre et de vigne.

Rondèce : Rondeur, chose ronde; *rotunditas*.

Moye est li *rondèce* de la terre et tote son ampleitez. *Sermons de S. Bernard, fol.* 144.

Rondele : Écu long, rond et large, fait en bois, et recouvert de cuir ou de nerfs d'animaux. *Voy.* Rondelle.

Rondeler : Faire des pièces de vers appelées rondeaux.

Rondeliers : Soldats armés de *rondeles*.

Rondelin : Gras et gros, qui est tout rond.

Rondelle, *rondele* : Petit tonneau, baril; la garde d'une épée, à cause de sa rondeur; bouclier rond à l'usage de l'infanterie; il servoit d'armes défensives, pour mettre le corps à couvert des coups de lances ou autres armes offensives.

Vostre bras ne soit plus à l'huguenot *rondelle*
Qui brave vos subjets asseurés de vostre aisle.
La Guisiade, Tragédie de P. Matthieu.

Rondin : Mesure de grains contenant un picotin et demi.

Ronflér : Le bruit que fait un cheval par les narines, quand il est en colère ou qu'il a peur.

Ronfler : Renvier, terme de jeu; d'où *jouer à la ronfle*.

Ronger : Penser, ruminer.

Rongir : Rogner, couper, diminuer, ronger; *rodere*.

Ronscher : Arracher les ronces d'un champ pour le mettre en valeur.

Ronsce : Épieu.

Ronssinage : Service de *roncin* ou *roucin*, que doit un vassal à son seigneur.

Ronteive, *ronteiz* : Terre inculte et abandonnée depuis si long-temps, qu'il ne paroît presque pas qu'on l'ait jamais labourée.

R'ont-ils : Ont-ils encore.

Rontoile (à) : En chemise, qui est presque nu.

Rooignier, *roogner*, *rooingner* : Raser, couper les cheveux. *Voyez* Roigner.

Si li dist : hé, biax sire, qui me *roognera*? se je ne me sai *roognier* à un lai, il ne me saura celer, ou il ne voudra.
Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 90, *V°.*

I c'est uns trop crueuz ôtraiges
Qu'il estoient herbergéor
Et bon terrien donéor,
Et li Prince lor redonoient
Les biax dons et les honoroient;
Or lor tolt-en ainz c'on lor doingne,
On les escorche et *rooingne*.
Bible Guiot, vers 201.

Rooille, *roille* : Rouille, taches de rouille; et au figuré, fureur, colère.

Lors leva li vilein la hure,
Frote ses iex et ses behure,
Fronce le nez, les iex rooille (roule),
Et fu pleins d'ire et de *rooille*,
Quant il s'oï si mal mener.
* *Roman de la Rose, vers* 3747.

Rooiller : Rouler. *Rooiller les yex* : Regarder en faisant de gros yeux, en les roulant.

Rooingné, *rooingnié* : Rasé, coupé, qui a les cheveux coupés.

Je n'aim pas où mostier la plume
De colomp, por l'orde costume,
Ne poil de fame *rooingnié*
Se la costume n'est changié,
Dont l'ame est en si graut dolance.
Bible Guiot, vers 2194.

Rooite, *roollon*, *roorte* : Hart, lien de menu bois tortillé.

Roonde, *roond* : Manteau, ainsi nommé à cause de sa forme ronde; bas de capuchon.

Roque : Motte de terre.

Roquet : Bâton ferré.

Roquet : Habillement de grosse toile que les paysans portent sur leurs habits, souquenille, blouse de charretier, sarrau, capote.

Roquillage : Coquillage.

Rorte. *Voyez* Rooite.

Ros : Rosée; s'est dit aussi d'une certaine mesure pour les draps, et d'une espèce de clou.

Rosel, *roséel*, *rosiel* : Roseau.

Roseraye : Lieu planté de rosiers.

Roses Nostre Dame : Taches scorbutiques ou érysipélateuses.

Roseul, *rosol* : Espèce de manteau ou de capote à l'usage des femmes; il paroît qu'il couvroit la tête en même temps qu'il enveloppoit le corps.

Rosiere : Lieu rempli de roseaux.

Rosle : Livre, histoire écrite.

Rosoyant : Faisant de la rosée.

Rosoyer : Faire de la rosée.

Rossiée : Rouge, couleur de rose.

Roste : Terme de la Coutume de Liége.

Roster : Ôter, mettre de côté, conserver pour l'avenir.

Rosti : Terme de dérision.

Rostier : Gril; terre inculte qu'on défriche.

Rostir : Se chauffer.

Rotage : Toute espèce de redevance.

Rote : Instrument qu'on a appelé depuis vielle; il étoit monté de cinq cordes, accordées de quarte en quarte : la chanterelle ut, sol, ré, la, mi, le bourdon; ce nom vient de *rota*, roue.

> Salterions, gigues et *rotes*,
> Y rendoient diverses notes.
> *Roman de la Rose.*

Rote, *route* : Troupe, compagnie.

> Si virent venir une *rote*
> De Damoiselles, jusqu'a quatre,
> Qui furent alées esbatre,
> Par les prez coillir la florete,
> Primevoire et violete,
> Dont eles chapiaus faiz avoient.
> *Roman de Perceval, fol.* 348.

Rote : Route, chemin.

Rote : Rompue, brisée; *rupta*.

> Jà si fort n'ierent atachié,
> Que jà racines riens lor vaillent,
> Que tuit envers à terre n'aillent,
> Ou que des branches n'aient *rotes*,
> Au mains une partie, ou totes.
> **Roman de la Rose, vers* 18346.

Roteil : Gril.

Rotement : Rudement, fortement.

Rotéor, *rotéour* : Joueur de *rote* ou de vielle.

Roterie : Chanson, air propre à jouer sur la *rote* ou vielle.

Rotheur, *roteur*, *rotiere*, *rotour* : Rouissoir, lieu où l'on met rouir le chanvre et le lin.

Rotiaus, *rotier* : Gril.

Rotis : Labourage d'une terre qui est en friche.

Rotisser : Labourer une terre inculte jusqu'alors, renouveler.

Rotruhenge, *rotruenge*, *rottuhenge*, *rotuenge* : Air, chanson, refrain de chanson.

> Lorsignot, melle ne mauvis,
> Ne l'estornel, ce m'est avis,
> Chans d'aloe ne de kalendre,
> N'estoit si plaisans à entendre
> Come iert li siens, bien le sachiez,
> Et si estoit si affaitiez
> De dire lais, et noviax sons,
> Et *rotruhenges* et chançons,
> Gigue, ne harpe, ne viele
> Ne vaucisseut une cenele;
> Car ens el chant ot tel mervoille,
> Qu'ainz nus hom n'oï sa paroille.
> *Li Lais de l'Oiselet, vers* 85.

Rotte : Compagnie de gens de guerre, bande, troupe; de *ruta*.

Roturier : Regrattier, celui qui voiture du bled au marché.

Rou : Rompu, fêlé, fendu; *ruptus*.

Rouable : Râble, outil à pétrir le



mortier des maçons; et selon D. Carpentier, fourgon servant à ranger ou tirer la braise dans le four.

Rouage. *Voyez* Roage.

Rouain de car : Ornière que fait une charrette.

Rouamer : Ruminer; se dit des animaux ruminans.

Rouartier : Le prévôt des maréchaussées, qui fait prendre les scélérats, et par cette raison contribue à les faire rouer.

Rouartz : Celui qui roue, le bourreau.

Rouberie. *Voyez* Roberie.

Roubeur. *Voyez* Robéor.

Rouchai : Ruisseau.

Rouchier : Ronfler.

Rouchin. *Voyez* Roncin.

Roue : Rôle, registre, état.

Rouèle, *roèle, rouelle :* Fortune, roue de fortune. Sous Philippe-Auguste on nommoit ainsi une arme blanche fort large; depuis on lui a donné la forme d'un poignard ou d'une dague; partie arrondie d'une lance. *Voyez* Roelle.

> Ainsi avint que Dex le vot
> C'une cité près d'auqi ot,
> Où avoit crestiens en treuage
> Des Sarrazins, et en servage,
> Qu'oïrent dire la novele
> Que des Chrestiens la *rouèle*
> Aloit à grant perdition,
> Se d'ax n'avient subvencion.
>
> *Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v.* 69.

Rouelent : De couleur rouge.

Rouenneure : Couleur de cheval rouan.

Rouer. *Voyez* Rouver.

Rouet : Ressort de fusil qui se montoit avec une clef.

Rouge : Garance.

Rougecoute : Certaine couleur.

Rouge-musel : Lépreux.

Rougesyeux : Sorte de bonnet ou de capote.

Rouget : Espèce de poisson.

Rouilhous : Rouillé, couvert de rouille.

Rouiller : Rouler.

Rouilz : Droit seigneurial sur l'aunage des toiles.

Rouin : Rouge, vermeil.

Rouiner, *desrouiner :* Ruiner, détruire, abattre, désoler, dévaster.

Roul, *roules :* Rouleau.

Roule : Rôle, livre, volume.

Roulet, *roolet :* Inscription; ce mot vient de ce qu'on écrivoit autrefois sur des feuilles de parchemin, qu'on rouloit ensuite.

Roulliée : Étable à cochons.

Roulter : Rouler, mettre en rouleau; *rotulare*. *Roulté :* Roulé, mis en rouleau.

Roulz. *Voyez* Rouilz.

Roumainement : A la romaine, à la manière, à la façon des Romains.

Roumancer : Écrire ou conter des histoires ou des fabliaux en langue vulgaire.

Roumant, *roumanch, roumanche :* La langue des François depuis le xie siècle. *Voyez* Romane.

Roumant : Murmure, plainte.

Roumée, *roumé :* Ronce, épine.

Roumesin : Sorte de monnoie romaine.

Roumieux, *roumiou :* Pélerin. *Voyez* Ramier.

Rouoigner : Rogner, tondre, couper.

Rouoisons : Rogations, prières et processions qu'on fait pour la prospérité des biens de la terre, trois jours avant l'Ascension.

Roupéere, *roupiere :* Épée. *Voyez* Rapiere.

Roupille : Petit manteau court, casaque.

Roupious : Qui a la roupie au nez.

Roupt, *roupte :* Rompu; *ruptus*.

Roque : Motte de terre.

Roquet : Bâton ferré.

Roquet : Habillement de grosse toile que les paysans portent sur leurs habits, souquenille, blouse de charretier, sarrau, capote.

Roquillage : Coquillage.

Rorte. *Voyez* Rooite.

Ros : Rosée; s'est dit aussi d'une certaine mesure pour les draps, et d'une espèce de clou.

Rosel, *roséel, rosiel :* Roseau.

Roseraye : Lieu planté de rosiers.

Roses Nostre Dame : Taches scorbutiques ou érysipélateuses.

Roseul, *rosol :* Espèce de manteau ou de capote à l'usage des femmes; il paroît qu'il couvroit la tête en même temps qu'il enveloppoit le corps.

Rosiere : Lieu rempli de roseaux.

Rosle : Livre, histoire écrite.

Rosoyant : Faisant de la rosée.

Rosoyer : Faire de la rosée.

Rossiée : Rouge, couleur de rose.

Roste : Terme de la Coutume de Liége.

Roster : Ôter, mettre de côté, conserver pour l'avenir.

Rosti : Terme de dérision.

Rostier : Gril; terre inculte qu'on défriche.

Rostir : Se chauffer.

Rotage : Toute espèce de redevance.

Rote : Instrument qu'on a appelé depuis vielle; il étoit monté de cinq cordes, accordées de quarte en quarte : la chanterelle ut, sol, ré, la, mi, le bourdon; ce nom vient de *rota*, roue.

Salterions, gigues et *rotes*,
Y rendoient diverses notes.
Roman de la Rose.

Rote, *route :* Troupe, compagnie.

Si virent venir une *rote*
De Damoiselles, jusqu'a quatre,
Qui furent alées esbatre,
Par les prez coillir la florete,
Primevoire et violete,
Dont eles chapiaus faiz avoient.
Roman de Perceval, fol. 348.

Rote : Route, chemin.

Rote : Rompue, brisée; *rupta.*

Jà si fort n'ierent atachié,
Que jà racines riens lor vaillent,
Que tuit envers à terre n'aillent,
Ou que des branches n'aient *rotes*,
Au mains une partie, ou totes.
**Roman de la Rose, vers* 18346.

Roteil : Gril.

Rotement : Rudement, fortement.

Rotéor, *rotéour :* Joueur de *rote* ou de vielle.

Roterie : Chanson, air propre à jouer sur la *rote* ou vielle.

Rotheur, *roteur, rotiere, rotour :* Rouissoir, lieu où l'on met rouir le chanvre et le lin.

Rotiaus, *rotier :* Gril.

Rotis : Labourage d'une terre qui est en friche.

Rotisser : Labourer une terre inculte jusqu'alors, renouveler.

Rotruhenge, *rotruenge, rottuhenge, rotuenge :* Air, chanson, refrain de chanson.

Lorsignot, melle ne mauvis,
Ne l'estornel, ce m'est avis,
Chans d'aloe ne de kalendre,
N'estoit si plaisans à entendre
Come iert li siens, bien le sachiez,
Et si estoit si affaitiez
De dire lais, et noviax sons,
Et *rotruhenges* et chançons,
Gigue, ne harpe, ne viele
Ne vaucissent une cenele;
Car ens el chant ot tel mervoille,
Qu'ainz nus hom n'oï sa paroille.
Li Lais de l'Oiselet, vers 85.

Rotte : Compagnie de gens de guerre, bande, troupe; de *ruta.*

Roturier : Regrattier, celui qui voiture du bled au marché.

Rou : Rompu, fêlé, fendu; *ruptus.*

Rouable : Râble, outil à pétrir le



mortier des maçons ; et selon D. Carpentier, fourgon servant à ranger ou tirer la braise dans le four.

ROUAGE. *Voyez* ROAGE.

ROUAIN DE CAR : Ornière que fait une charrette.

ROUAMER : Ruminer ; se dit des animaux ruminans.

ROUARTIER : Le prévôt des maréchaussées, qui fait prendre les scélérats, et par cette raison contribue à les faire rouer.

ROUARTZ : Celui qui roue, le bourreau.

ROUBERIE. *Voyez* ROBERIE.

ROUBEUR. *Voyez* ROBÉOR.

ROUCHAI : Ruisseau.

ROUCHIER : Ronfler.

ROUCHIN. *Voyez* RONCIN.

ROUE : Rôle, registre, état.

ROUÈLE, *roèle, rouelle :* Fortune, roue de fortune. Sous Philippe-Auguste on nommoit ainsi une arme blanche fort large ; depuis on lui a donné la forme d'un poignard ou d'une dague ; partie arrondie d'une lance. *Voyez* ROELLE.

> Ainsi avint que Dex le vot
> C'une cité près d'auqi ot,
> Où avoit crestiens en treuage
> Des Sarrazins, et en servage,
> Qu'oïrent dire la novele
> Que des Chrestiens la *rouèle*
> Aloit à grant perdition,
> Se d'ax n'avient subvencion.
>
> *Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v.* 69.

ROUELENT : De couleur rouge.

ROUENEURE : Couleur de cheval rouan.

ROUER. *Voyez* ROUVER.

ROUET : Ressort de fusil qui se montoit avec une clef.

ROUGE : Garance.

ROUGEGOUTE : Certaine couleur.

ROUGE-MUSEL : Lépreux.

ROUGESTEUX : Sorte de bonnet ou de capote.

ROUGET : Espèce de poisson.

ROUILHOUS : Rouillé, couvert de rouille.

ROUILLER : Rouler.

ROUILZ : Droit seigneurial sur l'aunage des toiles.

ROUIN : Rouge, vermeil.

ROUINER, *desrouiner :* Ruiner, détruire, abattre, désoler, dévaster.

ROUL, *roules :* Rouleau.

ROULE : Rôle, livre, volume.

ROULET, *roolet :* Inscription ; ce mot vient de ce qu'on écrivoit autrefois sur des feuilles de parchemin, qu'on rouloit ensuite.

ROULLIÉE : Étable à cochons.

ROULTER : Rouler, mettre en rouleau ; *rotulare*. *Roulté :* Roulé, mis en rouleau.

ROULZ. *Voyez* ROUILZ.

ROUMAINEMENT : A la romaine, à la manière, à la façon des Romains.

ROUMANCER : Écrire ou conter des histoires ou des fabliaux en langue vulgaire.

ROUMANT, *roumanch, roumanche :* La langue des François depuis le XIe siècle. *Voyez* ROMANE.

ROUMANT : Murmure, plainte.

ROUMÉE, *roumé :* Ronce, épine.

ROUMESIN : Sorte de monnoie romaine.

ROUMIEUX, *roumiou :* Pélerin. *Voyez* RAMIER.

ROUOIGNER : Rogner, tondre, couper.

ROUOISONS : Rogations, prières et processions qu'on fait pour la prospérité des biens de la terre, trois jours avant l'Ascension.

ROUPÉERE, *roupiere :* Épée. *Voyez* RAPIERE.

ROUPILLE : Petit manteau court, casaque.

ROUPIOUS : Qui a la roupie au nez.

ROUPT, *roupte :* Rompu ; *ruptus*.

Roupte : Troupe de gens de guerre, compagnie.

Roupte : Rot, vent de la bouche.

Rouptube : Fracture, rupture.

Rouquet, *roquet :* Lièvre mâle ; bobine à dévider du fil.

Rous : Jaune, rissolé ; rompu ; ne se prend dans la dernière acception, que pour les écrits annulés par des dispositions postérieures.

Rous : Cheval bai.

Rouseau : Partie de l'épaule.

Rousent : Rouge, couleur de feu, ardent.

Rousié : Rosier.

Rousillier : Tomber de la rosée, arroser, tremper ; *rorare.*

> Le juste ont ja pléu les nues,
> *Rousillié* ont piéça le ciel,
> Li mont dégoutent lait et miel.
> *Sainte Leocade, vers* 298.

Rousine : Résine, poix.

Rousoier : Devenir rouge.

Roussaille : Rosse, mauvais cheval ; il s'est dit aussi d'une espèce de petits poissons.

Rousse-caigne : Fille débauchée.

Roussel : Sorte de bâton.

Rousset : Sorte d'étoffe de couleur rousse.

Roussiere : Lieu plein de roseaux.

Roussollée : Sorte de gâteau ou gaufre.

Rousti : Rôti, viande rôtie.

Rout : Rompu, brisé ; *ruptus.*

> Mès tout soit ce qu'il flatent, ou qu'il soient flaté,
> Ne porquant moult de biens qu'il font sont en clarté ;
> Car il gietent par euls maint las de lasseté,
> Qui autrement seroient *rout* et desbareté.
> * *Testam. de Jehan de Meung, vers* 849.

Route : Troupe, compagnie, armée ; de *ruta.*

> Ainsi comme nous en alions à pié et à cheval, une grant *route* de Turs vint hurter à nous, et me porterent à terre et alerent par desus moy, et volerent mon escu de mon col. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Route : Vielle. *Voyez* Rote.

Routeis : Rompu, cassé.

Router : Briser, casser, rompre.

Routichier : Gronder, disputer, quereller, murmurer.

Routier, *rotier, rutier :* Garde-chasse, messier ; soldat peu discipliné, troupe légère ; enfans perdus.

Routulus, *rotulus :* Grand rouleau de parchemin, sur lequel étoit écrit un acte public.

Routure : Rupture, ouverture.

Routuri : Roturier, qui n'est point noble.

Routurimeut : Roturièrement, d'une manière roturière.

Rouvaire : Forêt de chênes blancs.

Rouvaisons, *rouvaiséons, rovaisons :* Rogations, temps de prières ; de *rogare.*

Rouvart : Égard, considération.

Rouvé : Chêne blanc.

Rouvelent : Rouge, vermeil, enflammé, haut en couleur.

> Oirre par plueves et par vent,
> Le vis c'ot bel et *rouvelent,*
> Ot tost cangié, noirchi et taint.
> * *Le Chevalier au Barizel, vers* 557.

Rouvent : Rouge, de couleur rouge, vermeil ; *rubescens.*

Rouver, *rover, ruever :* Prier, demander, intercéder ; *rogare.* On trouve aussi ces mots dans la signification de commander.

> Quantes en i convient-il donques ?
> Je cuit que cil n'amerent onques,
> Qui por fol m'en voudrent clamer
> C'on n'en puet c'une seule amer ;
> Ne n'en doit pardroit plere c'une,
> Et qui de ce home rancune,
> S'il maint là où ses cuers li *rueve,*
> Petit d'amors dedenz li trueve.
> *Le Lay d'Aristote, vers* 147.

Rouviant : Revenu, remboursement.



Rouviau : Rouge, roux; *ruber*. *Pomes de rouviau* : Pommes rouges.

> En leur couvent mangassent oefs et chous et naviaux,
> Mès il truevent à Court trop plus de leurs aviaux,
> Bons poissons, bonnes chars, bons vins viex et noviaux,
> Qui les tiennent en joie, gras et blans et *rouviaux*.
> * *Testam. de Jehan de Meung, vers* 769.

Rouvil : Fruit avorté, fruit tombé.

Rouvison, *rouvoisons* : Rogations. *Voyez* Rouvaisons.

> Se tu veuls que Diex prengne en gré tes oroisons,
> Ne penses pas que blés vaura en *rouvoisons* :
> Car se de Diex ne vient tes biens et ta foisons,
> Petit te pués fier en laines, n'en toisons.
> * *Testam. de Jehan de Meung, vers* 1481.

Rouvre : Chêne de la petite espèce, tortu, et plus dur que le chêne ordinaire; de *robur*; en Italien *rovere*.

Rouwairder : Regarder, chercher, avoir l'œil.

Rouwelle : Ruelle, petite rue.

Roux : Mauvais cheval, cheval usé, rosse.

Routre : Avaler, manger comme un glouton.

Rowage. *Voyez* Roage.

Rowair : Rapport, expertise.

Rowalz : Canal, conduit pour l'écoulement des eaux.

Rowart : Examen, discussion.

Rovybre : Regain, seconde coupe des foins.

Rox : Cheval bai.

Roxingnox : Rossignol, oiseau.

Roy : Le premier ou le chef d'une société ou confrérie, le seigneur d'une terre; huissier d'église, bedeau.

Royaltie : Royauté, la dignité de Roi.

Royan : Chemin qui sépare deux seigneuries.

Royas : Navets.

Royaulté : Le repas de la veille des Rois.

Royaument : Royalement; réellement, en effet.

Royaux : Monnoie de France.

Royche : Cellier, cave taillée dans le roc.

Roy de l'espinette : Le chef d'une association célèbre, à Lille.

Roy des ribaus : Bourreau. *Voy.* Ribau.

Roy de torelore : Terme de dérision pour signifier, un Roi imaginaire, ou un homme qui croit que tout lui doit céder.

Roy d'Yvetot : Les droits et prérogatives de cette seigneurie.

Roye, *royere* : Ligne, raie, sillon.

Royelle : Petite roue.

Royer : Voisin, contigu, champ qui n'est séparé que par une *roye*; charron, faiseur de roues; d'où *roycrie*, le métier de charron.

Royete, *royette* : Usufruit, jouissance; puissance.

Royetiax : Roitelet, petit oiseau.

> En un leu avoit rossignax,
> En l'autre gays et estornax,
> Si r'avoit aillors granz escoles
> De *royetiax* et de tortrolès.
> * *Roman de la Rose, vers* 651.

Royne : Divertissement de jeunes filles qui s'élisoient une Reine.

Royon : Rideau, éminence; certaine mesure de terre.

Royoux : Grosse chaîne de fer pour enrayer une voiture dans une descente rapide.

Roys, *royz* : Trébuchets, filets, rets. *Voyez* Rois.

> Avant que le flum entre en Egypte, les gens qui ont acoustumé à ce faire, getent leur *rois* desliées parmi le flum au soir; et quant ce vient au matin, si treuvent en leur *royz* cet avoir de poiz que l'en aporte en ceste terre, c'est à savoir gingimbre, rubarbe, lignaloecy et canele; et dit l'en que ces choses viennent de Paradis terrestre, que le vent abat des

arbres qui sont en Paradis, aussi comme le vent abat en la forest en cest pais le bois sec; et ce qui chiet du bois sec où flum, nous vendent les marchéans eu ce païz.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Roz : Roseau; certaine mesure de drap; tour, pièce du jeu des échecs.

Cil dui comme folz garçonnez,
Fierges et *roz* et paonnez,
Et Chevaliers as gieus perdirent,
Et hors del eschequier saillirent,
Tel paor orent d'estre pris,
Au gieu qu'il orent entrepris.

* *Roman de la Rose, vers* 6799.

Rozeau : Partie de l'épaule.

Ru, *ruissel, ruz :* Ruisseau, petit bras de rivière, canal, conduit. *Ru de baston :* Redevance qui se payoit en poules.

Le *ru* de la fonteinne couroit parmi le courtil (le jardin).

Joinville, Histoire de S. Louis.

Ru : Bruit. *Ni ru ni mu :* Ni bruit ..i mouvement.

Ruable : Pelle qui sert à mettre le bled battu en tas.

Ruage : Usage, coutume.

Ruau : Ruisseau, petit bras d'une rivière.

Ruaul, *ruiaul :* Royal.

Ruaux : Paille qu'on jette dans une cour ou dans un chemin, pour en faire du fumier.

Rubebe, *rebec, rebube, rubec :* Violon; ce mot vient de l'Arabe *rebab,* qui a la même signification.

Harpes, gigues et *rubebes*,
C'onques n'eust Amphion de Thebes.

Roman de la Rose, cité par Borel.

Rubenteux : Armé de la foudre, tout en feu.

Rubeste : Fort, robuste; rude, âpre, sauvage; *robustus.*

Trop i trova chieres les bestes,
Les cochons felons et *rubestes*,
Vilains et de mauvès afere.

Bouchier d'Abbeville, vers 19.

Rubine : Canal à porter bateaux.

Rubriche, *rebriche :* Rouge, rougeâtre, vermillon; *rubra, rubricosa.*

Rubucher : Rappeler, faire revenir.

Ruche : Certaine mesure de grains.

Ruche : Roupie, l'eau qui tombe du nez lorsqu'il fait froid.

Ruchée : Plein une ruche.

Rucque : Ruche d'abeilles.

Rucumaincher : Recommencer.

Rude : Ignorant, malhabile.

Rudelle : Sorte de gros bâton de charrette, levier.

Ruderie : Grossièreté, rudesse, impolitesse.

Rudiaire : Gladiateur âgé, ancien, qui peut passer pour vétéran.

Rudiment : Enseignement, instruction.

Rudour : Rudesse, sévérité.

Rudoyr : Rudoyer, traiter durement, avec sévérité et avec rigueur.

Rue : Roue; *rota;* échafaud.

Rue : Ruisseau. *Rue de baston,* artifice, tour de bâton; *rue foraine,* rue dans laquelle sont les marchands qui vendent la même marchandise: le nom du métier donnoit souvent le nom à cette rue. *Rue foraine* a signifié aussi, rue détournée, peu fréquentée.

Ruéez : Roues de voiture; *rotæ.*

Ruellette, *ruellotte :* Petite rue, petite ruelle.

Ruer, *ruher :* Jeter, frapper, renverser. *Ruer jus :* Terrasser, renverser de cheval; tuer.

Vilains, maintenant prouverai
Des trois sens que pas ne savoies,
Et de ce que tu me disoies;
Que hons si fox onques ne fu,
Qui plorast ce qu'ainc n'ot éu,
Ce m'est vis, maintenant plorras,
Ce qu'ainc n'éus, ne jà n'auras;
Et quant me tenis eu tes las,
Ce qu'en mains eus, as piez *ruas;*
Des trois sens i estes abosmez,
Biax amis, or les retenez.

Li Lais de l'Oiselet, vers 392.

Veirs est, Sire, li Reis de Assirie unt cunquis tutes terres, e lur Deus firent *ruer* al fu, kar ne furent pas Deus.
IVe Livre des Rois, chap. 19.

Ruever, *reuver :* Prier, demander, chercher. *Voyez* Rouver.

Ruffian : Recors, aide de sergent.

Ruffien : Débauché, libertin, adonné aux femmes.

Ruge : Rouge.

Pur rachater tun pople de Egipte e des Egiptiens que tu en la *ruge* mer occis, e lur Deus forment jujas e descunfeis.
IIe Livre des Rois, chap. 7.

Ruhuchier : Rappeler.

Ruiers. *Voyez* Ripaires.

Ruige : Rouge, couleur rouge; *rubor.* — Parlant des vertus de la Chelidoine :

La *ruige* toilt la Passiun
Ke prent à hum par lunéison,
Dont il chet, et est afolez.
Marbodus de Gem., art. 17, *col.* 1654.

Ruil, *ruille :* Rouille.

Ruile, *ruille :* Règle, mesure; *regula. Vie ruilée :* Vie réglée.

Tuit ont de lor compleccion,
Par naturel entencion,
Ruile qui ne faut ne ne ment,
Tot vet à son commandement.
**Roman de la Rose, vers* 19421.

Ruiller : Juger, mesurer, décider, régler; et selon D. Carpentier, rouler, briser les mottes de terre avec un rouleau.

Ruillon : Tertre, éminence, rideau.

Ruiment : Rugissement.

Ruimer : Rugir.

Ruiot : Petit ruisseau.

Ruir : Rugir comme le lion.

Ruis, *ruise :* Je demande; *rogo.*

Puis k'il m'a joué de bondie,
Sans barat et sans truandie
Droiz est que jou à cascun *ruise*
Tel don que nus ne m'escondie.
**Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 7.

Ruiser : Éloigner, retirer, ranger.

Ruissel, *ruissellée :* Ruisseau.

Ruissole : Sorte de pâtisserie légère, gaufre, gâteau.

Ruiste : Violent, dur, impétueux; rustique.

Ruit, *rut :* Temps auquel les bêtes sauvages sont en amour; *rugitus.*

Ruit, *ruixel :* Ruisseau, courant d'eau, bord d'un ruisseau; *rivulus.*

Serons tuit enyvreit de l'abondance de la maison de Deu, et si serons abovereit del *ruit* de son deleit.
Sermons de S. Bernard, fol. 236.

Ruiz : Taille, impôt.

Rul : Crasse, saleté, rouillure.

Rule : Rôle, registre; règle.

Rule, *rulle :* Boule. *Jeu de la rulle* ou *rule :* Jeu de boule.

Rulusant : Reluisant; *relucens.*

Rumatique : Se dit d'un lieu humide propre à donner des rhumatismes.

Rumenant, *rumoraux, rumoreux :* Querelleur, bruyant, séditieux, tapageur; ce mot vient du composé de *rumor ducens.*

Rument. *Voyez* Ruiment.

Run : Rang, ordre.

Runcine, *roncine :* Grosse branche de ronces qui sert à fustiger; on étend cette signification à toutes sortes de bâtons; de manière que, bien *runciner,* c'est bien battre, et couvrir de coups de bâton.

Rungier : Corroder, manger; tourmenter, inquiéter, consumer.

Runz : Rond; *rotundus.*

E li aitre ki plus fud larges, fud *runz* e clos de treis ordres de pierre grosse, e d'un paliz de cedre desur cel mur k'il avirunad tut entur. *IIIe Livre des Rois, chap.* 9.

Ruppe : Rabot, outil de menuisier.

Ruptice : Terre nouvellement cultivée.

Rupturière : Terre en roture.

Ruralité : Grossièreté, ignorance. *Rurale condition :* État de roturier.

Rurer : S'éloigner, se retirer.

Rusche : Certaine mesure de grains.

Ruse : Jeu, badinage; de *rusare*.

Ruser : Éloigner, écarter, faire retirer; fréquenter, voir familièrement quelqu'un; en bas. lat. *rusare*.

> Li amant en sunt encusé,
> Et li déduit d'amors *rusé*.
>
> * *Roman de la Rose*, *vers* 7689.

Rusque : Écorce d'arbre, peau d'un fruit quelconque; ruche d'abeilles.

Russaz, *russet* : Roux, rousseau; *rufus*.

> E cume il de près vid David, en sun quer le despit, et fud li juvencels *russaz*, mais mult esteit de bel semblant.
>
> *Premier Livre des Rois*, *chap.* 17.

Russi : Ruisseau.

Russie : Sortie, issue, fin.

Rustarin : Rustre, grossier, paysan; *rusticus*.

Ruste (jantil) : Jeune homme fort et vigoureux; se disoit également des nobles et des roturiers.

Rusté, *rustay* : Râteau; *rustelum*. *Rustelée*, *rustulée*, ce qu'on peut ramasser avec un râteau; *rusteler*, râteler, ramasser avec un râteau; *rusteleur*, *rusteleux*, celui qui ramasse avec un râteau.

Rustie : Grossièreté, brutalité.

> Le pople del sacrefise trestornerent: del sacrefise pristrent à sei par *rustie* e par desrei plus que n'en out cumandet la lei.
>
> *Premier Livre des Rois*, *chap.* 2.

Rustrerie, *rusterie* : Brigandage, pillage, dévastation.

Rutenez, *Ruthenicns* : Habitans du bas Rouergue et du Gevaudan.

Rutoir : Lieu où l'on fait rouir le lin et le chanvre.

Ruver : Prier; *rogare*.

> Puis *ruvad* li Prophetes à un altre humme que il le ferist, e il si fist, sil' nafrad el chief.
>
> *III*[e] *Livre des Rois*, *chap.* 20.

Ruy : Torrent, ruisseau.

Ruydesse, *rudèce*, *ruidesse* : Rudesse, sévérité.

Ruy du baston : Redevance qu'on payoit en poules.

Ruyer : Voyer, celui qui est chargé de ce qui concerne les rues, les chemins; *viarum curator*. V. Ripaires.

Ruyers : Les peuples en-deçà du Rhin; *Riparii*.

Ruylle : Règle à l'usage des maçons; *regula*.

Ruyme : Rhume, fluxion, catarrhe.

Ruyot : Ruisseau, canal pour l'écoulement des eaux.

Ruyote : Chicane, querelle, dispute.

Ruyoter : Quereller, disputer, chicaner.

Ruyt : Torrent, fleuve.

> Quant serai-ju enyvreit de la plairteit de ta maison, et del *ruyt* de ton deleit quant m'aboverras-tu?
>
> *Sermons de S. Bernard*, *fol.* 106.
>
> *Quando inebriabor ab ubertate domûs tuæ, et* torrente *voluptatis tuæ potabis me?*

Ruze : Chanson plaisante, air gai; de la bas. lat. *rusare*.

Rydde : Course.

Rydder : Courir, galoper.

Ryd-rit : Gué, passage.

Rye : Rivage de la mer.

Ryssaire : Homme qui recueille beaucoup de riz, qui en fait commerce.

Rytme, *rhythme*, *rythme* : Concordance que les parties d'un tout ont entr'elles.

Ryvin : Rival, compétiteur; *rivinus*.

Ryxour : Querelleur, disputeur; *rixosus*.

Sa, lisez *s'à :* Si à, s'est; son, pronom.

Gerard qui à autre chose ne pensoit, l'apperçeut assez toust, moult fort la prist à regarder : vouleutiers l'eust saluée *s'à* son honneur l'eust peu faire.
Roman de Gerard de Nevers.

La Pucelle *s'a* (s'est) avant traite,
Car le nain ot grant dépit,
Par ce qu'elle le vit si petit.
Roman d'Erès et d'Enide.

Saad : Sas, tamis.

Saastir, *saatir,* lisez *s'aastir, s'aatir :* S'empresser, se hâter.

Or est chis hom en droit chemin,
En guise de bon Pelerin,
Qui pour lait tens ne fait sejour;
Escapés est de mal voisin,
Par grâce de secours divin
S'aséure de jour en jour.
De nul travail ne fait clameur,
Ains *s'aastit* par fine amour
De Diu servir dusk'en la fin.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 187.

Sabbat : Lieu appelé ainsi à Soissons.

Sabbatine : Grand bruit, grand fracas.

Sabbaye, lisez *s'abbaye :* Son abbaye.

Sabeline, *sable :* Martre zibeline.

Sabellien : Hérétique, schismatique.

Et les cités, ce est l'assemblée d'aus, si com des Ariens, des *Sabelliens,* des Machinéus, et des autres Erites.
Comm. sur le Sautier, Ps. 9, vers. 6.

Sable : Noir, en terme d'armoiries.

Sabmedi, *sepmadi :* Samedi.

Sabouler : Frapper, battre, fouler aux pieds.

Sabouleur : Qui bat, qui frappe.

Sabouré : Garni, lesté; ne se dit guère qu'en parlant d'un vaisseau. Ce mot vient de *saburra,* sable, gravier, parce qu'ordinairement c'est ce qui sert à lester les navires.

Sabuléous : Sablonneux; *sabulosus.*

Sac : Certaine mesure des liquides.

Sac, *faire le sac à une fille :* L'envelopper dans un drap de son lit, en badinant trop librement avec elle.

Sacage : Grand nombre, quantité; ce mot est encore en usage dans le Lyonnois, le Blesois et la Picardie.

Sacage : Droit de minage qui se prend, en certains pays, sur chaque sac de bled qui se vend au marché.

Sacaman, *sacoman :* Voleur, brigand, coupe-jarret.

Sacan : Instruit, poli; *sapiens.*

Li gaite fu mout vaillans,
Preus et cortois et *sacans,*
Li a comencié uns cans
Ki biax fu et avenans.
Mescinete o le cuer franc,
Cors as gent et avenant
Le poil blóut et avenant,
Vairs les ex, ciere riant,
Bien le voi à ton sanblant.
Aucassin et Nicolete.

Sacards : Ceux qui, sous le prétexte d'ensevelir les pestiférés, volent leurs maisons; gens de sac et de corde.

Sacca : Offrit, sacrifia; tira, ôta.

Saccorneuse : Cornemuse, instrument de musique.

Sacellain : Chapelain; *sacellanus.*

Sacelle : Niche, coffre, panier servant à renfermer des reliques.

Sac en femme en mariage : Présent que celui qui se marie fait à sa future.

Sacer, *sacher :* Tirer, ôter, secouer, agiter.

Sacha, *saca, sacca :* Il tira, il ôta; il offrit; du verbe *sacher.*

Sachanre : Sorte de bâton de défense, espèce d'arme ou d'épée.

4

Sachant : Savant, instruit; participant, complice, coopérateur.

Gerard estoit *sachant* de son estre comme celui qui à la Court avoit été nourri.
Roman de Gerard de Nevers.

Sache : Sage; *sapiens.*

Sache : Sèche, aride, desséchée.

Nos ne solons mies esleire por planter arbres les montaignes, ke sovent sunt *saches* et pierouses.
Sermons de S. Bernard, fol. 124, *V°.*

Neque enim vel in serendis arboribus montana solemus eligere, quod frequenter arida *sint et petrosa.*

Saché, *sachée :* Gaîne, fourreau d'épée; sac; *saccus.*

Sacheboute : Espèce de lance pour combattre à cheval.

Sachelet, *sachel, sachet :* Petit sac, valise, sac de voyage; *saccellus.*

Cil riches hom i a mespris,
Quar il demande, ce m'est vis,
Un *sachet* où a deux serpenz;
Nos n'en trovons c'un ci dedenz :
Li riches hom voist au bedel,
Face demander son *sachel.*
Fabliau d'un Home qui portoit grant avoir, vers 91.

Sacher, *sachier, sacquer, sacquier, saicher :* Chasser, tirer, mettre dehors, faire sortir; *excutere.*

Le povre *sache* del femier.
Livre des Rois.

Et de stercore elevat *pauperem.*

Vez-ci ces Pelerins qui sont moult bones gent;
Il sont de mon païs, je vous ai en convent;
Faites *sacher* du vin, du meilleur vistement.
Vie de du Guesclin.

Sacher, *sachier :* Secouer, agiter; *excutere.*

Sacher : Sécher; *siccare.*

Sacher, *sachier, sacier, sacquer :* Tirer, arracher, enlever avec ébranlement, avec secousse; sortir l'épée du fourreau, dégainer; remettre l'épée dans le fourreau : signification bien contraire, sans doute, mais dont il n'est cependant pas rare de trouver des exemples.

Sacher, *sachier,* subst. : Chasse; arrachement, enlèvement.

Bien ai esté peleiciez,
Si con il est aparissant,
Il me venoient embatant
Lors deus ès oreilles, ès naches;
Ma queue ont retenu en gages
Li trois mastins à lor *sachier.*
Roman du Renard, fol. 114, *V°.*

Sachets, *sachetez, sachetins, sachez, sachiers, sachiez :* Religieux, ainsi nommés de ce qu'ils étoient vêtus d'un habit grossier, comme un sac; de *saccus;* au féminin *sachesses* et *sachetines.*

Sacheur de dens : Arracheur de dents, dentiste.

Sachie, *sachée :* Plein un sac.

Sachier : Tirer, mettre dehors. *Voyez* Sacher.

Sacié : Rassasié; *satiatus.*

Sacier, *sasser :* Passer au sas, au tamis ou au crible; rassasier.

Saclet : Petit sac propre, que les écoliers des Pays-Bas portent dans leurs voyages; *saccellus.*

Sac-menter : Saccager, massacrer.

Sacomeuse, *sacomouse :* Cornemuse, instrument de musique; *saccomusa.*

Sacoper, *sacoupir,* lisez *s'acoper, s'acoupir :* S'enfermer sans le vouloir; se blesser soi-même.

Sacouhade : Saignée copieuse des quatre membres.

Sacourbe : Sorte de robe, ou habillement de toile.

Sacquage : Droit sur les denrées qui se mettent en sac; droit qu'on levoit sur chaque sac de grains.

Sacquatier : Celui qui conduit les voitures de charbon, ou les voitures chargées de sacs.

Sacquebutte : Espèce de serpent

d'église, sorte de trompette, instrument de musique.

Sacquelet, *sacquiau :* Petit sac, sachet. *Voyez* Sachelet.

Sacquer : Ôter, tirer du fourreau ou de la gaine.

Alors le desloyal trayteur ayant l'ennemy au corps qui le gouvernoit, *sacqua* ung cousteau qu'il avoit moult trenchant et affilé, au plus coyement qu'il peut, vint en la ruelle du lict, où les deux pucelles si dormoient.

Roman de Gerard de Nevers.

Sacquier, *saquer :* Tirer, arracher. *Voyez* Sacher.

Sacquier : Porte-sac.

Sacraire, *sacrairie :* Sacristie, lieu où l'on dépose les reliques, oratoire, prie-Dieu, sanctuaire, reliquaire. — L'auteur de la citation suivante, en parlant de la Vierge, dit :

Qui tant est bone et tant est bele,
Pure, nete, sainte, esmerée,
Tant benéoite, et tant sacrée,
Et tant bien sent et taut bien flaire,
Que Diex en fist sen saint *sacraire.*

Gautier de Coinsi, Prologue du II[e] Livre des Miracles.

Cele partie devers le west fud cume li chancels del temple e li *sacrairies*, kar laens fud herbergie l'Arche nostre Seignur, e li saintuaries. *III[e] Livre des Rois, chap.* 6, *v.* 19.

Oraculum *autem in medio domus, in interiori parte fecerat, ut poneret ibi arcam fœderis Domini.*

Sacramentage : Le droit que paie celui qui prête serment.

Sacre, *Sacre-Dieu :* Fête-Dieu, fête du S. Sacrement.

Sacré : Évêque.

Sacrefiement, *sacrefise :* Sacrifice, holocauste ; *sacrificium.*

Cume Absalon fist le *sacrefise*, ces ki od lui furent, firent cunjureisun encuntre David, e li poples apluveit du tutes pars, e fud e se teneit od Absalon.

II[e] Livre des Rois, chap. 15, *vers.* 12.

Cumque immolaret victimas, *facta est conjuratio valida, populusque concurrens augebatur cum Absalom.*

E offrirent *sacrefises* od grant joie, e sacrifierent *sacrefiement* de salu e de louz.

Premier Livre des Machabées, ch. 4, *v.* 56.

Et obtulerunt holocausta *cum lætitia, et* sacrificium *salutaris et laudis.*

Sacreiment, *sacrument :* Serment, jurement ; *sacramentum.*

Sacreison : Sacre, consécration, dédicace.

Sacrement : Le sacrifice de la messe ; la fête du S. Sacrement.

Sacrement : Relique, chose qu'on regarde comme sacrée.

Sacrement : La partie de la messe qu'on appelle la consécration et l'élévation.

Sacrer : Célébrer la messe.

Sacret : Oiseau de fauconnerie.

Sacs : Certains religieux, ainsi nommés de ce qu'ils étoient vêtus d'un habit grossier comme un sac.

Sac-semensié : Semoir de laboureur.

Sacurbe : Sorte de robe ou habillement de toile.

Sadaier, *sadayer :* Caresser, flatter, amadouer, rendre doux, agréable, gracieux, poli.

Tant font le savoreux en venir, en aler,
En *sadaier* la boiche, en regart, en parler,
Qu'il en estuet sovent les plus haus avaler,
Les plus fermes fremir, les plus sains mesaler.

* *Testam. de Jehan de Meung, vers* 1289.

Sade, *sadet, sadinet ;* au féminin *sadine, sadinette :* Doux, agréable, sage, gracieux, charmant, poli, gentil, aimable ; *suavis.*

Quant je vois tous nus ces truans
Trembler sur ces fumiers puans,
De froit, de fain, crier et braire,
Ne m'entremetz de leur affaire,
S'il sont en Hostel-Dieu portez
N'en seront par moi confortez ;
Car d'une aumosne toute seule
Ne me paistroient-il pas la gueulle,
Il n'ont pas vaillant une seiche,
Que donra qui son coutel leiche?

Mais d'un riche usurier malade
La visitance est bonne et *sade*,
Celui vois-je reconforter,
Car j'en crois deniers aporter.
Roman de la Rose.

Telle odeur va celle eaue faisant,
Dieu, si est la fontaine *sade*,
Où le sain tost devient malade.
Même Roman.

Sadroit, lisez *s'adroit :* Si justement.

Saeil, *sael :* Scel, sceau; *sigillum.*

Saelger : Souhaiter, desirer avec ardeur, rechercher avec avidité, s'empresser.

Mais principalement dous manieres sont de componction; quar li aurme ki *saelget* à Deu premiers et componcte par cremor, en après par amor. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 3, *chap.* 34.

Principaliter verò compunctionis genera duo sunt : quia Deum sitiens *anima prius timore compungitur, post amore.*

Saète, *saette, saiète, sayette :* Flèche, dard, trait d'arbalète; *sagitta.*

Saezie : Saisie, nantissement.

Saffrané : Champ semé de safran.

Saffre : Mignonnes, gentilles.

Femme riant, *saffre* de chiere,
Baude, alaigre, de belle monstre.
Coquillart, cité par Borel.

Safre : Mignon, agréable; rusé, fin.

Safre, *saffre, safre-dent :* Goulu, gourmand, glouton.

Jà n'oi-ge mie le pooir
De tiex cointeries véoir,
Que cil ribaut *saffre* et friant,
Qui ces putains vont espiant,
Entor vos remirent et voient
Quant par ces rues vos convoient.
**Roman de la Rose, vers* 8695.

Safre : Orfroi, broderie d'or ou de soie.

Safré : Couvert d'orfroi, ou de broderie d'or ou de soie.

Safrener, *saffrener :* Agrafer.

Safreté : Vivacité.

Safrette : Friande, agréable, fine, pétulante.

Saga : Narration, selon Borel.

Sagan : Bruit, train, tapage; peine, souci, chagrin.

Sagane : Sorcière.

Sagaton : Bourgeon.

Sage : Expérimenté, prudent, sensé, savant, instruit, habile; *sapiens. Sage hom de loix, sage homme :* Jurisconsulte, juge, homme de loix.

Laquelle chose li hom paiens prist mult voluntiers, cant il oït ke il astoit *sage* à norrir les iotes. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 3, *chap.* 1.

Quod vir gentilis valde libenter accepit, cum in nutriendis oleribus quia peritus *esset, audivit.*

Il n'espargnoit povre ne riche,
Il n'espargnoit *sage*, ne niche.
Le Dit du Chevalier au Barizel, vers 39.

Sage : Veste, justaucorps; *sagum.*

Sageis : Breuvage composé de sauge et de vin, et excellent pour prévenir les fluxions de poitrine.

Sagel : Sceau de chancellerie; *sigillum.*

Sagerie, pour *sagnie :* Lieu rempli de joncs ou de roseaux, marais; en bas. lat. *sageria.*

Sagette, *saette, sagitte :* Flèche, trait d'arbalète; *sagitta.*

Si que de nuit ne craindra point
Chose qui espouvante,
Ni dard ni *sagette* qui point
De jour en l'air volante.
Pseaumes de Marot, cités par Borel.

Sagetteour, *sagetteur :* Faiseur de flèches ou de *sagettes.*

Sagettie, *sagitaire :* Sorte de vaisseau fort léger; de *sagittarius.*

Sagitaire : Soldat armé d'une *sagette*, archer.

Fils Michaille l'enchanteresse,
Vers les *sagitaires* s'appresse.
Ovide, Mss. cité par Borel.

Sagite, *sagitton :* Flèche, trait d'arbalète.

Sagne : Jonc, le grand souchet, plantes.

Sagnier, *sagnir :* Se signer, faire le signe de la croix.

Sagon, *sagoun :* Petit singe.

Sagrement : Serment; *sacramentum.*

Lors entra li Rois en monte Syon, e vit la garuison del leuc; et rompi toz les *sagremenz* que il lor avoit fait.
Premier Livre des Machabées, ch. 6, *v*. 62.

Et intravit rex montem Sion, et vidit munitionem loci; et rupit citiùs juramentum *quod juravit.*

Sagum : Casaque à l'usage des militaires. *Voyez* **Saie**.

Sahin : Espèce de faucon; graisse de porc appelée sain-doux.

Sahs : Un couteau.

Saians : Céans, en ce lieu.

Saiau, *saiel :* Scel, sceau, cachet, signe, marque; *sigillum.*

Saichance : Science, érudition, expérience.

Saichement : Secousse, tiraillement, contre-coup.

Saicher : Tirer, mettre dehors. *Voyez* **Sacher**.

Li bachelers bien li aida
Tant, que ses tonneax fors *saicha;*
Li riches homs ne s'oublia,
Plusors marcheanz ameua,
Si com por huille achater;
Mais ce fu por celui grever.
Fabl. du Jugement de l'Uille, vers 49.

Saicher gré : Être reconnoissant, savoir gré.

Et dit sa feme, non feron,
Cest avoir pas ne li rendron,
Quar icil pas ne le perdist,
Se Diex consentir le vosist:
Puisque Dieu le nos a doné,
Gardon-le, si l'en *saichon gré.*
Fabl. d'un Homme qui portoit grant avoir, vers 23.

Saie, *saye :* Ancien vêtement dont usoient les Perses, les Grecs et les Romains; c'étoit une casaque ou habit de dessus, en laine, dont les Gaulois faisoient un usage particulier; habit militaire de forme carrée; *sagum, sagulum.*

Des Trovéurs qant ge m'essai,
Ne me pris mie les assaies,
Mais por ce se vest noires *saies,*
Et il vestent les robes vaires,
Ne lor desplaise mes affaires.
* *Seinte Leocade, vers* 2296.

Saie : Seau à puiser de l'eau.

Saie, lisez *s'aïe :* Son aide.

Saiel : Scel, sceau, cachet; *sigillum.*

Moult fu Cesar cortois et sage,
Maintenant prent un message,
Car tot plainement volt savoir
Se cil ont dit mençonce ou voir;
Sans salu fait ses lettre escrire
Son *saiel* i pert et sa cire,
A Dolopatos les envoie
Que tantost se mette à la voie,
Et viengne à Cort en sa persoune,
N'i face point de demorance.
Roman de Dolopatos.

Saiele : L'action de couper ou de scier le bled.

Saieler : Sceller, apposer le sceau.

Saielle : Billet, mandement, écrit scellé.

Saielour : Qui scelle, qui appose un sceau.

Saien : Sain-doux, graisse.

Saiere : Écharpe à l'usage de l'église, ainsi appelée parce qu'elle est ordinairement d'étoffe de soie.

Saiète, *sagette, saiette, sajette, séette :* Flèche, trait d'arbalète; *sagitta.*

Mais le Dieu d'Amours m'a suivi,
Et de loing m'estoit costoiant,
Me regardant et espiant,
Comme le veneur fait la beste,
Pour me ferir de sa *saiète.*
Roman de la Rose.

Saïeteur : Fabricant d'une étoffe appelée *saie.*

Saige : Instruit, savant, habile, connoisseur; *sapiens.*

Li werpille at sa fosse, mais s'ele descendoit

assi en enfer, si est cil de present ki prent les *saiges* en lor voisouteit.

Sermons de S. Bernard, fol. 7.

Habet enim vulpes foveam, sed in infernum quoque si descenderit, adest qui comprehendat sapientes *in astutia sua.*

E virent les herberges de genz forz, e les herberges, e les Chevaliers entor de lur, e genz qui estoient *saige* de bataille.

Premier Livre des Machabées, chap. 4, *v.* 7.

Et viderunt castra gentium valida, et loricatos, et equitatus in circuitu eorum, et hi docti *ad prælium.*

SAICE, lisez *sai-ge :* Je sais; *scio.*

SAIGNE : Ravine, marais.

SAIGNE : La moelle du bois de sureau.

SAIGNÉE : La partie du bras où l'on a coutume de saigner.

SAIGNER : Marquer, sceller.

SAIGNER (se) : Faire le signe de la croix sur soi, se signer; *signare.*

SAIGNOR : Seigneur, maître.

SAIJEL : Écrit où l'on a mis son sceau.

SAILARIER : Salarier, récompenser, donner le salaire.

SAILLARESSE : Danseuse, sauteuse.

SAILLE : Seau à puiser de l'eau.

SAILLE, *seille :* Petite cuve dans laquelle on porte la vendange.

SAILLEUR, *saillur :* Sauteur, danseur.

Hai, cume as ested ui glorius ki tei descuveris e esnuas des vestemens reals devant les anceles de tes serfs, si cume ço fust uns *saillurs.* *IIe Livre des Rois, chap.* 6, *vers.* 20.

Quàm gloriosus fuit hodie rex Israël, discooperiens se antè ancillas servorum suorum, et nudatus est, quasi si nudetur unus de scurris.

SAILLIR, *sailir :* Sauter, sortir, jaillir, jeter; paroître, poindre, avancer, surpasser. *Saillir aux champs,* se mettre en armes, en campagne; *saillir sus,* se lever.

Cume l'arche entrad en la cited David, Micol la fille Saul guardad par une fenestre, e vit le Rei *saillant,* e juant devant nostre Seignur, s'il despist en sun quer.

IIe Livre des Rois, chap. 6, *vers.* 16.

Cumque intrasset arca Domini in civitatem David, Michol filia Saul prospiciens per fenestram, vidit regem David subsilientem, *atque saltantem coram Domino, et despexit eum in corde suo.*

Si ardi tantost de nos galies six et greignour damage eust fait, se ce ne fust que li nostre s'en aperçurent et li Rois si *sailli* en un cheval, tous nus piez, si corut cele part, et fist esveillier les maroniers qui dormoient, car encore estoit matin.

Guill. de Tyr, fol. 265, *V°.*

Quant Gerard vit le geant venir, il *saillit* sus sans plus attendre; la pucelle luy aida à lasser son heaulme.

Roman de Gerard de Nevers.

SAIN, *saim, sayn :* Sein, gorge; *sinus.*

SAIN, *saïn, sayn, sein, sieu :* Graisse des animaux.

Acoustumé avoit li bons Roys tous les vendredis de l'an à jeûner, ne ne mengoit point de char ne de *sain* aus merquedis, ne aus lundis aucune foys. *Annales du Règne de S. Louis.*

Tex ne mengue ne ne pape,
Quant povres est, char ne *saïn,*
Qui puis en fait molt grant traïn.

* *Seinte Leocade, vers* 1546.

SAINCTURE, *sainture :* Ceinturon, ceinture.

SAINDRE : Ceindre, environner, mettre une ceinture; *cingere. Saint,* ceint, entouré; *sainte,* ceinte.

SAINE : Sorte de filet à prendre du poisson.

SAINE : Lieu où l'on peut pêcher avec un filet appelé *seine. La riviere de Saine :* La rivière de Seine; *Sequana.*

SAINER : Saigner, tirer du sang.

SAING : Seing, marque, signe.

Onc d'autre *saing* ne fis bersaut,
Là vois et voil que mi fers aut.

* *Roman de la Rose, vers* 15719.

SAINGLEMENT : Entièrement, tout-à-fait, sans partage.

SAINGNER : Faire le signe de la croix.

Saignie : Saignée, action de tirer du sang.

Saignier : Saigner, tirer du sang.

Saingréal. *Voyez* Graal.

Sainié : Ce qui étoit accordé à ceux qui avoient été saignés.

Sainne : La Seine ; *Sequana.*

> Qui siet en haut bien loin de *Sainne*
> Enprez est la rue des Murs.
> *Les Rues de Paris, vers* 246.

Sains : Prépos. sans ; *sine.*

Sains : Sorte de vêtement, espèce de tunique.

Sainsine : Filet pour la pêche.

Saint, *sain :* Cloche ; *signum.*

Saint, *saigne :* Marque, signe ; *signum ;* Borel prétend qu'il s'est dit aussi pour ceinture.

Saint (rime) : Il sauve.

> Jà n'i viengne-il sainte ne saint ;
> Vassal, vassal, se Dieu me *saint*,
> A poi que ge ne vos affronte.
> * *Roman de la Rose, vers* 15279.

Sainteit, *saintée, seintéé :* Sainteté ; titre d'honneur, titre de respect ; *sanctitas.*

> Jhesu-Criz, li filz de Deu, naist en Betléem Jude. O ! naissance plaine de *sainteit*, honoraule al munde, amiaule as hommes.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 50.

> Je suis des valez Antecrist,
> Des larrons dont il est escript
> Qu'il ont abit de *saintéé*,
> Et vivent en tel faintéé.
> * *Roman de la Rose, vers* 12159.

Sainteron : Petit saint, homme qui vit comme un saint.

Sainteur, *saintier, saintieux :* Serf d'église, homme libre qui se faisoit serviteur d'un saint, qui se dévouoit au service de l'église ; il jouissoit de quelques privilèges sur les serfs ordinaires, et ne devenoit pas homme de corps ; *sanctuarius homo ;* ces mots se prenoient aussi pour servitude proprement dite. *V.* Servage.

Saintible : Sain, qui est en bonne santé.

Saintir : Se sanctifier, devenir saint.

Saintisme : Très-saint, *sanctissimus.*

> Le filz Diex glorieux par le sien nom *saintisme*,
> Me doigne, s'il li plaist, par toute ceste rime
> Li loer, moi sauver, édéfier mon prime,
> Car il veult et commande c'ou l'aint (l'aime) com soi-méisme.
> * *Testament de Jehan de Meung, vers* 29.

Saint-lis : La ville de Senlis.

> Le vavassor de Dant-Martin
> ....
> Por aler aus plais à *Saint-Lis*
> Apresta un matin son oirre.
> *Fabl. du Chevalier à la Robe vermeille.*

Saintre, *chambre, cheintre* (droit de) : Droit qu'avoient quelques seigneurs, de faire paître leurs bestiaux dans les lieux de leur seigneurie qui n'étoient pas cultivés.

Saintrie : Saint Herie, nom propre d'homme ; *sanctus Aredius.*

Saints : Serfs d'église, serfs qui doivent service ou cens à une église. *Voyez* Sainteur.

Saintuaire : Reliques, châsse qui les contient, reliquaire.

Saintuaire : Sanctuaire, tabernacle ; *sanctuarius.*

> Ainc k'il venist al *saintuaire*
> C'on aportoit en une almaire.
> *Phil. Mouskes, fol.* 293.

> En l'eglise le font atendre
> Tant qu'il puisse à eux entendre,
> Por aus mostrer les *saintuaires ;*
> Mais saichiez il n'en i ot gaires
> Qui dou dent seussent renon,
> Si n'en dirent ne o ne non.
> *Miracle de la Beneoite Dent.*

Saintuaux : Clercs, gens d'église ; de *sanctuarii.*

Sainture : Ceinture.

> Marion, entendez à mi,
> Je vous aim plus que créature,
> Et pour ce d'umble cuer vous pri
> Qu'au dessous de vo *sainture*
> Me laissiez de la turlure,

Et de ma chevrette jouer,
Là vous aprendray à dancer
Au court sault et faire mains tours.
Eust. Deschamps, fol. 310, *col.* 4.

Sainturier : Ceinturonnier, faiseur de ceintures.

Sainz, *seinz* : Bien portant, en bonne santé, sain; *sanus*. *Sainz* se prenoit aussi pour saint; *sanctus*.

Cil qui sont *sainz* n'ont mestier de mire; mais cil qui mal ont.
Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 102.

Une grant famine vint par la contrée de Thebayde, et li paysans qui orent oi parler des vertuz que li *sainz* hons Apollines fesoit, si vindrent à lui o tout leur fames et o tout leur enfanz et li demanderent à mengier.
Vie des SS. Pères, fol. 17.

Saiplat : Petit ciseau taillant par le bout.

Saïr, *saier* : Goûter, essayer.

Saira, lisez *s'aïra* : Se mit en colère, se courrouça, eut de la douleur.

E Mathatias le vit, e si l'en pesa, e ses rains li tremblerent, e *s'aïra* e embrasa selont le dit de la loi.
Premier Livre des Machabées, ch. 2, *v.* 24.

Et vidit Mathathias, et doluit, *et contremuerunt renes ejus, et* accensus est furor *ejus secundùm judicium legis.*

Sairchier. *Voyez* Saielour.

Saire (la) : La Sarre, rivière.

Saire, lisez *s'aire* : Sa grange, sa place.

Saire, lisez *s'aïre* : Sa colère; et s'irrite, se met en colère; *d'irasci.*

Sairement, *sairéement, sairment* : Vœu, promesse solennelle, serment; *sacramentum.*

Mais Herous fist son *sairement*,
Por moustrer son grant hardement,
Que sans lui en camp n'irout
Ne sans lui ne se combatront.
Roman du Rou, fol. 231, *V*°.

Li Rois s'en coreça forment,
Juré en a sen *sairement*,
S'il ne le puet en Cort deffendre,
Il le fera ardoir u pendre.
Le Dit de Lanval, vers 323.

Sairpe : Serpe.

Sairpoir : Serpette, petit couteau recourbé.

Saisine : Possession, puissance, jouissance; saisie, nantissement, acquisition. *Saisine brisiée* : Main-levée de saisie.

Donc corut un hom au terain,
Sor un bordel tendit sa main,
Plain puing prist de la covreture,
Au Duc torna graut aléure,
Sire, dist-il, avant venès,
Ceste *saisine* recevès;
De ceste terre vous saisis,
Vostre est sans doute la païs.
Roman du Rou, fol. 231.

Saisineur : Gardien d'effets saisis par justice.

Saisne : Sarrazin, Saxon, Suisse.

Diva, faus, que vex-tu faire!
Nicolete est coiute et gaie,
Jetée fu de Cartage,
Acatée fu d'un *Saisne*.
Aucassin et Nicolete.

Saison deverie : Le printemps.

Je prometz à mon Seignor que maintenant que la froidure de cestier yver sera passée, et nous serons au commencement de la douce saison, que l'on appelle la *saison deverie* je travailleray à la fin de ce livre.
Conclusion du Roman de Tristan.

Saitie : Sorte de vaisseau fort léger.

Saive, *savie* : Sage, savant.

Saives huem es, e bien saveras que tu li fras, si que en enfern descende par occisiun.
III[e] *Livre des Rois, chap.* 2, *vers.* 9.

Vir autem sapiens *es*, *ut scies quæ facies ei, deducesque canos ejus cum sanguine ad inferos.*

Saker : Secouer, ôter. *V.* Sacher.

Sakeur : Porte-sac.

Sal, *salf, sals, salz* : Sain, sauvé; *salvus.*

Car cil ki croirat sera *sals*.
Sermons de S. Bernard, fol. 31.

Quia qui crediderit salvus *erit.*

Sal : Sauf, excepté.

Salade : Casque fort léger; de

sila, silata, selata; et de *silus*, selon Borel.

Salade bourguignote : Espèce de heaume presque plat.

Saladine (dixme) : Impôt qu'on leva, en France, pour fournir aux frais de la Croisade qui eut lieu vers la fin du XIIe siècle, contre Saladin, soudan d'Égypte.

Salage, *salaige :* Gabelle, droit sur les bateaux de sel, impôt sur le sel.

Salandre : Sorte de vaisseau pour porter des provisions.

Salarier : Donner à quelqu'un le salaire qui lui est dû.

Salceie : Le saule, arbre. *Feste salceie :* Fête des feuillages, que les Juifs observent encore au mois de septembre.

Icest lieu seintefied fut li Bers Helcana acustumiers à visiter pur Deu depréier, oblatiuns faire, e sacrifier as jurz asis, et par la lei establis, numéement à la Pasche, à Pentecuste, à la *feste salceie* ki est en septembre, quant li Judeu maineut en fuillées.

Premier Livre des Rois, chap. I.

Salcyberi : Salisbury, ville d'Angleterre.

Sal-droit : Sauf le droit; *salvo jure.*

Sale : Maison considérable, hôtel, palais.

Sale : Salade, espèce de casque.

Salecoque, *salicoque :* Crevette.

Saleignon : Botte de saulx.

Salemon : Salomon.

Bon fet à preudome parler,
Car ou i puet mout conquester
De sens, de bien, de cortoisie :
Bon fet anter lor compaignie.
Qui à lor fais prenderoit garde,
Jà de folie n'aroit garde;
Car on le trueve en *Salemon*,
Que tout adès fet sages hom
Toutes ses œvres bonement,
Et s'il aucune fois mesprent,
Coument que soit par non savoir,
De legier doit pardon avoir
Tant com il s'en voelle retraire.

Ordene de Chevalerie, vers I.

Salenique, *Salenike* (et non pas *Salemke*, comme l'écrit Vigenère) : Thessalonique, aujourd'hui *Saloniki.*

Saler : Sceller, apposer le sceau.

Saleran : Inspecteur de la salle, dans les papeteries.

Saleron : Salière.

Salette : Sorte d'oseille.

Salf : Sauf, hormis, excepté.

Salf, *salve, sauf :* Sauvé, hors de danger; *salvus.*

Salf conduit : Sauf-conduit; *salvus ductus.*

Sal grant : Gros sel.

Salichane, *salikane :* Lieu où, selon plusieurs auteurs, s'assemblèrent, sous Pharamond, les principaux des Francs, pour rédiger la loi salique. Comme il est encore fort incertain que Pharamond et Marcomir aient existé, ces mots n'ont pu être formés què postérieurement.

Salignon : Grosse masse de sel blanc; *saligium.*

Salin : Grenier à sel.

Saline : Charge de sel estimée un quintal et demi.

Saliner : Sauner, faire du sel.

Salinier : Marchand de sel.

Salique : Épithète donnée à une loi ancienne et fondamentale de la France; de *Sala*, fleuve d'Allemagne, parce que, selon Borel, Pharamond, premier Roi de France, étoit venu de Franconiè en Allemagne.

Salle : Maison de gentilhomme de la Basse-Navarre; d'*aula;* cour, tribunal, juridiction.

Sallereire, *cellererie :* Procuratie, charge de procureur d'une abbaye; *celleraria.*

Salleverne : Saverne, ville d'Alsace.

Salluviens : Anciens Gaulois qui habitoient le pays que nous appelons aujourd'hui la Provence.

Salme : Pseaume ; *psalmus.*

Je ceu dist assi li Prophete en la *salme ;* mon oraisons soit endresieie si cum encens.
Sermons de S. Bernard, fol. 88.

Undè et Propheta in psalmo : *dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo.*

Salmiste : Celui qui a fait ou composé des pseaumes ; *psalmista.*

Comment li glore ait habiteit en nostre terre, ceu si awrit li *salmistes* par ces parolles.
Sermons de S. Bernard, fol. 369.

Salmité : Rendez-vous du jeu de cligne-musette.

Salmoier : Psalmodier, chanter des pseaumes.

Salnerie : Lieu où l'on fait le sel, magasin où on le débite. *Salneyre, salniere :* Celui ou celle qui le vend.

Saloiere, lisez *s'aloiere :* Son *aloiere*, espèce de bourse.

Cil respondent que ce a mon
Trubert a tret de *s'aloiere,*
Le cul et le c.. qui i iere,
Au Duc en a fet un present.
* *Roman d'Estrubert, vers* 1966.

Saloignon : Botte de saulx.

Saloir : A Paris c'est une espèce de coffre à serrer le sel, en province c'est un *saunier*, et un *saloir*, une tinette où l'on met le porc salé.

Salons, lisez *s'alons :* Si allons, si nous allons.

Pellerin sommes de cel autre regne,
S'alons Saint James requerre et aourer.
Roman de Florence de Rome.

S'alorges : Amas de sel.

Saloux, *saloir :* Vaisseau de bois où l'on conserve le sel ; *salarium.*

Sa loy (par) : En honnête homme, de bonne-foi. *Jurer par sa loy :* Faire serment sur sa religion.

Salpestreur : Salpétrier, fabricant de salpêtre.

Salprés : Chair de porc salée.

Sals : Mesure dont le contenu pèse trente livres : elle servoit aux grains.

Salt : Saute, court avec vitesse, entre précipitamment.

Ilueques se vont enserrer,
Et li poulains *salt* es cuisines
Despeçant vases offecines.
* *Le Segretain Moine, vers* 787.

Salterion, *psalterion, salteire :* Instrument de musique à cordes qui, dit-on, étoit en usage chez les Hébreux ; *psalterium.*

Salterion, pour *sartelion :* Ceps, entraves.

Saltrement, lisez *s'altrement :* Si autrement, s'il en étoit autrement.

Ke feroie-ju, *s'altrement* estoit quant ju oroie dire ke li Sires vient ?
Sermons de S. Bernard, sur le jour de l'Apparition, fol. 76.

Alioquin *quid agerem audirem Dominum venientem ?*

Salüe : Salve, salut avec l'artillerie.

Saluistes : Salluste, auteur Latin.

Cil *Saluistes*, ce truis lisans,
Ot un neveu forment sachans,
Corinaus fu apelez,
De lettres saviez et fondez ;
De lui estoit moult grant parole,
A Athaine tenoit escole.
Roman de Troye.

Saluit : Salut, en parlant de l'ame.

Elle est esperance de *saluit*, elle est consolacion en dollour, elle est cognissance de vraie lumiere, fontenne de saincteit.
Trad. des Pseaumes, Mss. de M. de Tersan.

Salus : Salut, salutation ; *salus.*

Salutz, *salus, salut, saluts, saluyt :* Ancienne monnoie d'or qui représentoit la salutation de l'Ange à la Sainte Vierge, et qui portoit pour légende : *Salus populi suprema lex esto.* Cette monnoie avoit encore cours en 1431, et valoit vingt-deux sols parisis.

Salvable : Salutaire, utile.

Si com la chose est en ce point,
N'y ot plus de demeure point,

Chascun qui le sermont amot
Le note en son cuer môt à môt,
Car moult leur sembla *salvable*
Pour le bon pardon charitable.

Roman de la Rose, parlant de Genius.

Salvage (lettres de): Sauve-garde.

Salvaige, *salvage*, *sauveluige* : Ce qui revient de droit à ceux qui ont aidé à sauver des marchandises du naufrage d'un vaisseau échoué, ou des flammes. *Lettres de salvaige ou salvage* : Lettres par lesquelles, autrefois, le Roi mandoit à ses officiers de mettre en sa sauve-garde les vieillards, les veuves avec leurs familles et leurs biens.

Salvaigine : Bête fauve.

Salvance, *salvament* : Sauve-garde, protection, salut; *salvatio*.

Faux-Semblant, se plus est trouvez
Avecques tels traitres prouvez,
Jà ne soit en ma *salvance*,
Ne lui, ne sa mie Abstinence :
Trop sont tel gens à redoubter,
Bien les déust Amours bouter,
Fors de son ost, si lui plaist.

Roman de la Rose.

Salvar : Sauver, retirer, échapper; *salvare*.

Sal-el (il saute) en estant, e cuidet s'en *salvar;*
L'om n'el laiset à *salvament* annar.

Fragment de l'Hist. de Boece, fol. 271.

Salvations : Écritures produites pour répondre aux objections de la partie adverse; de *salvatio*.

Salve : Sauve, retire, échappe; du verbe *salver; salvare*.

Et cil plus volentiers se paine,
Qui bien set qu'il *salve* sa paine.

Roman de Dolopatos.

Salve : Sauf, excepté. *Voy*. **Salf**.

Salvegine, *sauvagine*. Voyez **Salvaigine**.

Salveire : Sauveur; *salvator*.

Ceu at-il de sa propre nature k'il *salveires* soit, ne cest nom ne li donast onkes n'en humaine, n'en Angelicas créature, anz est naturaulement en lui.

Sermons de S. Bernard, sur la Circoncision, fol. 65.

Idem quippe et Angeli salvator, *et hominis : sed hominis ab incarnatione, Angeli ab initio creaturæ.*

Salvement : Salut, conservation, félicité, sureté; *salus*.

Jhesus-Christus nostre Sire est lumiere et *salvement* de tot lo munde, et nuz ne puet senz s'aie (son secours) avoir *salvement*.

Serm. anonyme sur la Sagesse, fol. 174, *V°*.

Salver : Sauver, échapper; *salvare*.

Salverre, *salvéor, salverre, salvor, salvour* : Sauveur, régénérateur; *salvator*.

Et il torna son nom, et li appella en lange (langage) egiptienne, *salvéor* del monde.

Bible, Genèse, chap. 41, *vers.* 45.

Benoiz soies, *salverres* de Israel, qui aslisias l'asaut del poissant en la main de ton serf David.

Premier Livre des Machabées, ch. 4, *v.* 30.

Benedictus es, salvator *Israël, qui contrivisti impetum potentis in manu servi tui David.*

Salveté : Bourg, village, canton, juridiction, district.

Salveteit : Décharge, quittance, assurance; salut, sauve-garde; *salvatio*.

Mais por ceu ke li plaisant merveille de la nouvelece ne nos detarroit mies, si par aventure si li fruit de la *salveteit* et li eswart de l'utilité ne nos deletievet assi.

IV° Sermon de S. Bernard, sur la veille de la Nativité, fol. 33.

At quoniam minus fortassis detineret nos, grata licet, admiratio novitatis, nisi fructus quoque salutis *et utilitatis consideratio animum delectaret.*

Salynon, pour *salignon* : Pain ou masse de sel blanc.

Samadi : Samedi.

Samaire : La ville de Samarie, dans la Palestine.

Quar li hom Deu ki fut envoiez contre *Samaire*, partant que il manjat en la voie par inobédience, porvec l'ocist uns léons en cele meisme voie.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 24.

Nam vir Dei contra Samariam *missus quia per inobedientiam in itinere comedit, hunc leo in eodem itinere occidit.*

Sambe, *sambuc :* Le sureau; *sambucus.*

Sambec : Appelant.

Sambequiefer : La plante appelée yeble, qui croît parmi le bled, et jette de profondes racines.

Sambieu : Jurement qui signifie, par le sang de Dieu.

Samblans : Assemblée des anciens d'un canton, sur le rapport desquels le seigneur dudit canton jugeoit les différends de ses vassaux, pour la reconnoissance des limites.

Samblant : Mine, air de visage, apparence; de *similis.*

Cil de Chartrouse n'ont de terre,
Covoitise, ne plet, ne gerre :
A ce se sueffrent que il ont,
C'est une des Ordres du mont
Où l'en puet mains de mal noter,
Se n'est de cuer et de penser;
Mes aus œvres et aus *samblanz*
Pert-il qu'il soient bones geus.
Bible de Berze, vers 307.

Mès li plusor sont trop failli,
Et si vous di bien qu'à Cluingni
Moustrent biau *samblant* par defors
Quel que li cuer soient où cors.
Même Bible, vers 327.

Samblaument : De même, pareillement, semblablement, également; parfaitement; *similiter.*

Sambre, pour *sombre :* Saison où l'on donne le premier labour aux terres.

Sambre, pour *samble :* Face, visage. *Par le sambre Dieu,* sorte de jurement.

Sambue : Housse d'une selle de cheval, harnois.

Un palefrois bien enselez
D'une moult riche *sambue.*
Roman de Merlin, Mss.

Sambue : Sorte de char principalement à l'usage des dames, litière. Dans la citation suivante il paroît signifier, grand train, pompe, équipage somptueux.

S'el vosist fere, par Saint Gile,
Por tel a-il en ceste vile,
Comme roïne fust vestue,
Et chevauchast à grant *sambue.*
* *Roman de la Rose, vers* 14175.

Sambuque : Flûte champêtre faite avec du sureau; de *sambucus.*

Sambuquier : Faiseur de *sambuques.*

Sambuy (par le) : Sorte de jurement.

Same : Sureau; *sambucus.*

Same, lisez *s'ame :* Son ame; *sua anima. Samors,* lisez *s'amors :* Son amour. *Samie,* lisez *s'amie :* Son amie, &c.

.... Il aima
Par amour tant qu'il fist partir
S'ame du corps sans departir.
Roman de la Rose.

Por ce que *s'amie* le voit,
Me fiert trois cops plus qu'il ne doit,
Et me fait un tel saut saillir,
Qu'en la terre me fait flatir,
Et me debat, et fiert et froisse,
Moult ai de honte et d'angoisse.
Fable de l'Asne et du Chien, par Marie de France.

Samende, lisez *s'amende :* Se corrige.

Samet, *samgnie :* Étoffe de soie.

Sametho : La Samogitie, province de Pologne.

Sami, *samet, samgnie, samis, samit, sammit, samy, samyt :* Étoffe, le plus souvent de soie fine et précieuse, qui étoit brochée de fils d'or ou d'argent; sorte de taffetas ou satin. On a donné aussi ce nom à la toile de lin, ou de coton très-fine. On dit que l'oriflamme étoit de *vermeil samit.*

Et porce que en toutes choses nostre Sires fust ennourez, il (S. Louis) avoit en sa chapele vestemenz pour prestres et pour autres ordres; et avecques ce autres vestures apartenanz à Évesques, de *samit* et d'autres dras de soie précieus, broudez et autres, de diverses couleurs, selon ce que le tens et festes le requeroient. *Vie de S. Louis.*

D'un *samit* pourtrait à oisiaus,
Qui estoit tout à or batus,
Estoit très richement vestus.
Roman de la Rose.

Samier : Filet à pêcher.

Samistié, lisez *s'amistié* : Son amitié.

Samolus, *samolum* : Herbe qui croit dans les lieux marécageux, et que les Druides cueilloient de la main gauche.

Samys, *samyt*. Voyez **Sami**.

San : Foin, fourrage.

Sanable : Qui se peut guérir; *sanabilis. Non sanable*, incurable.

E Dex qui tot voit, le feri de plaie *non sanable*. *IIe Livre des Machabées, ch.* 9, *v.* 5.

Sed qui universa conspicit Dominus Deus Israël, percussit eum insanabili *et invisibili plagâ.*

Sanail : Lieu où l'on serre le foin.

Sanbler : Paroître.

Car molt *sanbloit* bien gentix femme et de haut; mais ele ne lor sot à dire qui ele estoit: car ele fu prée petis enfès.
Aucassin et Nicolete.

Sanc (lettres de) : Lettres de grace obtenues par un meurtrier, un assassin.

Sanc, *sans* : Sang; *sanguis*.

Et que li *sans* li isci des bras et des costés et des gaus en quarante lius ou en trente, qu'après le vallet peust-on suir le trace du *sanc* qui caoit sor l'erbe.
Aucassin et Nicolete.

Sancer : Entier, tout neuf.

Sancere, *sanciere* : Franc, honnête, sincère; *sincerus*.

Sanchez : Monnoie du royaume de Navarre.

Sancire : Couler à fond, descendre; régler, arrêter, résoudre; *sancire*.

Sanctiefiement, *saintifiement* : L'action et l'effet de la grace qui sanctifie; *sanctificatio*.

Et por ceu ke lo *saintifiement* soit parfaiz, si covient ke nos assi apregniens del Saint des Sainz mansuetume, et la grâce de commune vie, si cum il mismes dist : Aprenneiz, dist-il, à mi ke je suys sueys (doux) et humles de cuer.
Sermons de S. Bernard, fol. 40.

Sanè ut perfecta sit sanctificatio, *etiam mansuetudinem, et socialis vitæ gratiam à sancto sanctorum discamus oportet, sicut ipse ait : Discite à me, quia mitis sum et humilis corde.*

Sanction pragmatique : Fameux réglement fait par Fréderic II, en 1220, en faveur du clergé d'Allemagne.

Sanctuaire : Reliquaire, vase sacré; *sanctuarium*.

Sanctuarie : Franchise, droit d'asyle accordé particulièrement aux églises.

Sandapile : Brancard sur lequel on porte les morts; de *sandrupila*.

Sandarache, *sandarax* : Espèce de minéral servant pour la couleur rouge; c'est aussi la gomme de genévrier, servant à faire du vernis, et dont on se sert pour frotter le papier lorsqu'on a enlevé de l'écriture pour en substituer d'autre.

Sandiene, *sanbleu*, *sandienne*. Voyez **Sambieu**.

Sane : Synode, assemblée ecclésiastique.

Sané, *saneiz* : Guéri; de *sanus*, *sanatus*.

Saine me, et si serai *saneiz*; fai me salf, et si serai salveiz. *Serm. de S. Bernard, fol.* 20.

Sana me, Domine, et sanabor; *salvum me fac, et salvus ero.*

Sanée : Guérie; guérison.

Saner, *sainer* : Remettre en santé, guérir, panser, rendre sain et bien portant; *sanare*.

Mainz miracles fist Diex pour le Preudome; tuit li malade, tuit li enfers (infirmes) qui venoient à son moutier, estoient *sané* par ses prieres. *La Vie des SS. Pères, fol.* 7, *Vie de S. Antoine*

Sanes, *sannes* : Mot qui se trouve dans le Roman de la Rose, édition

de Lenglet Dufresnoy, il a mal lu, il doit y avoir *saine*. Voyez ce mot.

Sang (faire): Blesser jusqu'au sang.

Sang de dez : Épée courte, telle que les nobles vénitiens en portent.

Sanglant : Terme injurieux et blasphématoire.

Sanglanter : Traiter quelqu'un de *sanglant*.

Sangle : Simple, novice; *simplex*.

Seignor, qui vuet traîtres estre,
Face de Faus-semblant son mestre,
Et Contrainte-atenance preingne,
Double soit, et *sangle* se feingne.
* *Roman de la Rose, vers* 15195.

Senglement : Simplement, seulement.

Ele jut sor un lit molt bel,
Li drap valoit un castel,
En sa cemise *sanglement*
Mout ot le cor et bel et gent.
Le Dit de Lanval, vers 97.

Sanglent : Sanglant.

Que vous iroie-je contant,
Tout furent *sanglent* lor drapel,
Quar maint cop et maint hatipel
Se sont doné por grant aïr.
Fabl. de sire Hains et de dame Anieuse, vers 266.

Sangler : Ensanglanter, remplir de sang.

Sanglonnée : Caillot de sang.

Sanglout : Hoquet, soupir, sanglot.

Sangmerlé, *sangmeslé :* Qui a le sang troublé et agité, qui n'est pas de sang-froid.

Sangmerleure : Agitation du sang, colère.

Sango-fegie : Masse informe de sang figé, mole.

Sanguin, *sanguine :* Sorte d'étoffe de couleur sanguine.

Sanguinité : Consanguinité, parenté.

Sang volage : Blessure légère.

Sanic : Menu foin.

Saniteit, *sanité, santeit :* Santé; *sanitas*.

Il t'at doneit Crist par Marie, et por ta *saniteit*. *Serm. de S. Bernard, fol.* 31, *V°*.

Dedit tibi Christum per Mariam propter sanitatem.

Sanler : Penser, croire, imaginer, sembler.

Sannement : Santé, guérison.

Sanqueue : Jeune dorade, poisson.

Sans : Le sang; *sanguis*.

Un Chevalier moult noble et cointe
Fiert si, par ambedeux les flancs,
Que d'autre part en saut li *sans;*
Et l'âme prent congié au cors
Que cil a apressée dehors.
Roman de Clyget, n° 6987, *fol.* 271, *R°, col.* 2.

Li *sans* li boust tout et resonne,
Si com li fers chaux qui boulonne.
Ovide, Mss.

Sans nul moien : Immédiatement.

Sans sejor : Sans relâche, sans délai, tout de suite, promptement.

Sant : Ceinture; *cingulum*.

Sante, *sant, sente :* Sentier, chemin étroit; *semita*.

Santeit : Santé; *sanitas*.

Tu desires par aventure la *santeit;* mais tu redotes l'aspreteit de la medicine por ceu ke tu te sens et tenre et emfarm.
Sermons de S. Bernard, fol. 107, *Mss. de la Belgique, et fol.* 41 *des Feuillans.*

Tu fortè salutem optas, sed curationis acerbitatem, teneritudinis pariter et ægritudinis propriæ conscius reformidas.

Santéive : Salutaire, bien portant, qui jouit d'une bonne santé.

C'est Charidis la perilleuse,
Desagréable et gracieuse,
C'est langor tote *santéive,*
C'est santé tote maladive.
* *Roman de la Rose, vers* 4323.

Santier : Valet de ville, sentinelle, garde.

Santine : Sorte de petit bateau ou de nacelle sur la Loire.

Santisme : Saint, très-saint, qua-

lification donnée aux Papes et aux Évêques; de *sanctissimus.*

Santon : Sorte de bâton de défense, espèce d'arme.

Santuailles : Reliques, et reliquaires.

S'anuit : Si avant la nuit.

> Alez en sus de ma meson,
> Il m'est avis ce soit ramposne :
> Non est, Sire, ainz seroit aumosne
> *S'anuit* mès me prestiez l'ostel,
> Que je n'en puis trover nul tel.
> *Bouchier d'Abbeville, vers* 80.

Saoler, *saolleir :* Saouler, rassasier, lasser, faire excès, s'enivrer. *Saoul,* las, rassasié.

Saon, *saonnement :* Reproche contre un témoin. *Sans saon :* Sans reproche.

Saoner, *saonner :* Reprocher les témoins, suivant la Coutume de Normandie, chap. 68.

Saonois : Qui est de la ville de Savone en Italie.

Saoulesse, *saolesse :* Saturité, satiété; de *saturitas.*

Saous, *saouz :* Rassasié, saoulé.

> Quel merveille est, s'on croit petit
> Le prescheour quant il dit,
> Jeunés et il est *saous :*
> Cil qui les bons vins boit, et vit
> De bones chars par grant délit,
> Et des bons poissons as grans eaus
> Me dist, et teus est ses consaus,
> Boif l'iaue et mengue des caus.
> *Miserere du Reclus de Moliens, strophe* 31.

Sap : Sapin, arbre, suivant Borel.

> Si tient une lance de *sap.*
> *Roman de Peroeval.*

Sapacion : Sapajou, petit singe.

Sapeil : Baguette, petite branche d'arbre.

Sapet : Vin cuit, raisiné; *sapa.*

Saphata (el val) : La vallée de Josaphat.

> Li Reis Asa vint encuntre lui, e ordenad ses eschieles *el val de Saphata.*
> *IIIe Livre des Rois, fol.* 106.

Saphistrin : Saphir d'Allemagne.

Saphoire, *saphroire :* Fille coquette, volage, dévergondée.

Sapience : Sagesse, prudence, bonne conduite; *sapientia.*

> Sa *sapience* apparoit el governement des choses ke créeies estoient.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 124.

Sapir : Savoir, connoître, apprendre; *sapere.*

Sapiteur : Sage, et expert, estimateur; *sapiens.*

Sapmiste : Le Roi David, auteur des Pseaumes. *Voyez* Salmiste.

Sapo : Savon; Charron l'emploie comme françois; d'où *saponier,* fabricant de savon.

Sappe : Bâton ferré par un bout, sorte d'arme; cep de vigne.

Sappe : Haie, cloison; prison. *Détenus en sappe :* Détenus en prison.

Saqué : Mal vêtu, déguenillé. *Gens saqués :* Gens de rien, vêtus comme avec des sacs.

Saquebute, *saqueboute :* Lance crochue dont on se servoit pour faire tomber un cavalier par terre.

Saquée : Sachée, plein un sac.

Saquelet : Petit sac, sachet.

Saquemens : Pillards, voleurs, gens de sac et de corde.

Saquer, *saquier :* Tirer l'épée, l'ôter du fourreau. *Saquier l'iaue :* Tirer de l'eau. *Voyez* Sacher.

Sara, *sarai, saura,* lisez *s'ara, s'arai, s'aura :* Si aura, si aurai, ainsi j'aurai. — L'auteur de la citation suivante parle d'une femme qu'il aimoit, et qui avoit un autre amant :

> Elle m'a dit, et s'est chose chertaine,
> C'un cours varlés, s'a à non Caupastez,
> Li a livret tout cest yver fontaine,
> Si l'en ama, mais il s'en est vantez,
> *S'arai* l'amour, et chuis l'ara perdue,
> Et avec ce iert sa buire fendue;
> S'il vient jamais crier li mauvais glous
> Fontaine en bien dont je soie jalous.
> *Servantois et sotes Chansons, Fonds de l'Eglise de Paris, n° $\frac{21}{3}$, fol.* 305, *V°.*

Jà n'ert en terre mis, *s'aura* chascun sa part,
Vez ici le Baillif qui la terre depart;
Li Baron li deprient tant seulement s'atart
Que li cors soit en terre, puis feront son esgart.
Jugement de Salemon, vers 21.

Sarabaïtes : Anciens moines vagabonds, dont S. Benoît donne une très-mauvaise idée, au chap. 1er de sa Règle.

Sarabande (donner la) : S'est dit figurément pour, battre à outrance, donner la bastonnade.

Sarabelle : Culotte fort ample.

Saragocien, *Saragossan :* Qui est de la ville de Saragosse en Espagne.

Sarai : Pourrai, saurai, j'aurai.

Sarcel : Aiguillon dont on pique les bœufs.

Sarcenet : Étoffe fabriquée chez les Sarrazins.

Sarchele : Espèce d'arbre dont on fait les cerceaux.

Sarcher : Chercher; *quærere.*

Sarchies : Agrès, cordages de vaisseau.

Sarcu, *sarcheu, sarcueil, sarqueu :* Cercueil, tombeau, sépulcre; de σαρξ.

A grant ennor la Dame ont prise,
Et el *sarqueu* posée et mise
Delez le cors de son ami,
Diex lor face bonne merci (miséricorde).
Le Lay d'Yonet, vers 551.

Sarculete : Petite bêche.

Sarcus : Tombeau, sépulcre.

Sard, *sart :* Champ.

L'Hermite avoit labouré un *sard,* et semé du metail en la terre qu'il avoit sartée, et quand la meurison vint......
Chronique de Hainaut.

Sardinau : Filet pour la pêche des sardines.

Sardine : Sardoine, sorte de pierre précieuse.

Sardus : Nard, sorte d'arbrisseau odoriférant; *nardus.*

Sardus donna son oduremeat un boundel de myrre, mon amée à moi, demurra en mes mamelles. *Cantique des Cantiques, chap.* 1, *vers.* 11 *et* 12.

Nardus *mea dedit odorem suum ; fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur.*

Saremant : Serment, obligation; *sacramentum.*

Sarere : Serrurier.

Sarge : Sergè, et les meubles faits de cette étoffe.

Sarger, *sargil, sargiller :* Serge, pièce de serge, étoffe de laine; ouvrier ou marchand de serge.

Sarisses : Sorte de javelines dont se servoient les anciens Gaulois.

Sarjhan : Serviteur, domestique; *serviens.*

Sarkeil, *sarkeuil, sarqueil.* Voy. Sarcu.

Sarmonner : Discourir, parler.

Et s'il, par aventure, voloient *sarmonner,*
Qu'il le pevent miex prendre c'on ne leur puet donner,
Mès bien leur en convienne, je n'en quier mot sonner;
Mès assés miex, ce samble, porroient raisonner.
* *Test. de Jehan de Meung, vers* 1129.

Saronides : Théologiens gaulois dans le genre des Druides, et on croit que ce sont les Druides eux-mêmes; car, dit Borel, δρῦς, d'où vient druide, et σαρων, d'où vient *saronide,* signifient tous deux un chêne : or les Gaulois ont adoré le gui de chêne.

Saroth : Rochet, habit d'église.

Saroye : Je saurois.

Sarpe, *sarpel :* Serpe.

Sarpentine : Coulevrine, arme à feu.

Sarpillon : Serpette.

Sarpoulet : Serpolet, herbe odoriférante.

Sarqueu, *sarquiou :* Cercueil, tombeau, sépulcre; de σαρξ, *caro,* parce que, dit Borel, on y ensevelit

la chair; d'où vient qu'on l'appeloit un sarcophage. Juvénal, satire x, parlant d'Alexandre-le-Grand, dit : *Sarcophago contentus crit.*

SARRACENE (loy) : Loi des Sarrazins.

SARRANS : Les cordons d'une bourse.

SARRAS, *sarrasson :* Sorte de fromage.

SARRASINESME, *Sarrazinorzin :* Le pays des Sarrazins.

SARRAY : Je saurai.

> Mais bien *sarray* dissimuler,
> Eschever haines et contends,
> Rire, flater, taire, celer :
> Il faut vivre selonc le tems.
>
> *Dialogue du Mondain.*

SARRAZINS : Gueux qui courent le pays, et qu'on appelle plus ordinairement Bohémiens.

SARRAZIONOIS (jeu) : Combat sanglant.

SARRE (tenir en) : Gêner, tenir en contrainte.

SARREUR : Moulin à scier du bois.

SARRIE : Sorte de panier ou vaisseau qu'on met sur les bêtes de somme.

SARROT : Rochet, habit d'église.

SARRUZE : Serrure.

SARTAN : Poele à faire rôtir des marrons.

SARTELIONS : Ceps, entraves, chaines.

SARTHENAS : Le Diable, Satan.

SARTIEL : Petit champ nouvellement défriché.

SARTIES : Agrès, cordages d'un vaisseau.

SARTIS : Hauban, échelle de corde.

SARTRE : Couturier, tailleur; *sartor.*

SARTRERIE : Boutique d'un tailleur.

SARVICIAU : Garde de femme en couche.

SAS, *Sachetins, Sachets* (freres) : Les Carmes; *Saccarii ;* frères de la Pénitence, qui furent établis à Paris, par Saint Louis, sur la paroisse de S. André-des-Arcs, en 1261. *Voyez* Dubreuil, *Antiquités de Paris, page* 552. Voyez aussi le mot BARRÉ.

SASOAGE : Sûr, assuré.

SASOREILLER, *sasoreller,* lisez *s'asoreiller, s'asoreller :* Se reposer, rester tranquille.

> Il cevauchoit par une lande
> Et troeve une vielle truande
> Qui *s'asorelle* à un buisson.
>
> *Fabliau de la vieille Truande.*

SASSEL, *sas :* Petit sac, sac.

> Et qu'est ceci par Sainte Helaine?
> Douce, c'est li *sas* à l'avaine.
>
> *Fabliaux, Mss. n°* 7615.

SASSIS : Espace, intervalle.

SASTIVETÉ, lisez *s'astiveté :* Sa hâte, sa précipitation, son empressement.

SATALLIN, pour *satanin :* Satin.

SATANT, lisez *s'atant :* Si à présent.

SATEFFIÉ, *satiffié :* Content, satisfait; de *satisfacere.*

SATERIE : Sergenterie, espèce de fief.

SATHANIN : Satin, étoffe de soie.

SATHENAS : Satan, le Diable.

SATIFFIER : Satisfaire, payer, contenter; *satisfacere.*

SATIREL : Satyre.

> Et li *satirel* et les fées
> Sont moult dolent en leurs pensées,
> Quand ils pardent en leur cretines,
> Leurs delicieuses gaudines.
>
> *Roman de la Rose, cité par Borel.*

SATOIR : Étrier pour aider à sauter à cheval.

SATON : Sorte de bâton ou d'arme de défense, massue.

SATRUSSAR : Écraser.

SAU : J'ai su, je savois; de *scire.*

> Il moi plaist ke ge ne *sau* ce ke ge demandai, quant moi avint en si grant subtiliteit aprendre ce ke ge ne *sau.*
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 4, *chap.* 4.
>
> *Libet* nescisse *quod requisivi : dum me in tantâ subtilitate contigit discere quod* nescivi.

SAU : Sel; *sal.*

SAUBRE : Savoir, apprendre.

Saubue : Sorte de char à l'usage principalement des dames, litière.

Saubuz : Le sureau, arbrisseau.

Sauceriel : Petite saussaie.

Sauchoie, *sauchois, sauciz, sauçour, sauçoy, sauleis :* Saussaie, lieu planté de saules ou d'osiers; de *salix.*

Sauciaux : Pieux de bois de saule.

Saucier : Saucière.

Saucier : Officier de cuisine, chez le Roi, qui a soin des sauces et des épices.

Saucler : Sarcler, ôter les mauvaises herbes d'une plantation, les arracher; *sarculare. Saucleur,* celui qui les ôte; *sauclures*, les mauvaises herbes qu'on arrache; *saucloux,* les outils qui servent à sarcler; *sarculum, sarcula.*

Sauclez : Avidité, âpreté pour le gain.

Saudée de terre : Fonds qui rapporte un sol de rente.

Saudenier, *saudoier :* Soldat, homme de guerre, qui est à la solde de quelqu'un.

Saudra : Viendra, sautera; du verbe *saillir.*

Toutes se font hurtebillier,
Qu'il n'est garde qui riens i vaille,
Et s'il avient que li fet faille,
Jà la volenté n'i faudra,
Par quoi, s'el puet, au fet *saudra.*

Roman de la Rose, vers 9332.

Saue : Étable à porc; de *sus, suis.*

Saue, lisez *s'avé :* Son *avé,* la salutation angélique.

Tous devons honorer l'*avé*,
Par là nous somes tous lavé
De l'ort ynfer qui nous orda,
Par Eve qui tout descorda,
Mais *avé* fist tout r'acorder,
Que *s'avé* Maria ne fust,
Jà par le fer ne par le fust,
N'ississions de voie marie.

Le Dit du Pelican, par Beaudoin de Condé.

Sauf : Grange, grenier.

Sauf, *remettre une espée en sauf :* La remettre dans son fourreau.

Sauf-alant : Sauf-conduit, sureté pour aller, passe-port.

Saufvement : Ce qui est dû à ceux qui sauvent les marchandises d'un vaisseau échoué; de *salvatio.*

Sauf-venant : Sauf-conduit, sureté pour venir.

Saugé (vin) : Vin dans lequel on a fait infuser de la sauge.

Saugie : Breuvage de sauge.

Saugiée : Certaine quantité de petits poissons.

Saugue : Bateau de pêcheur.

Saul, *saose, saulg, saulx, saus, sause :* Le saule; *salix;* en Italien *salice;* en Espag. *sauze;* en bas Bret. *heligen.*

Là d'un costé auras la grand' closture
De *saulx* espaiz, ou pour prendre pasture:
Mouches à miel la fleur succer iront,
Et d'un doux bruit souvent t'endormiront;
Mesmes alors que ta flute champestre,
Par trop chanter lasse sentiras estre.

Marot, Eglogue au Roy, sous les noms de Pan et Robin.

Saulcier : Officier de cuisine, chez le Roi, qui a soin des sauces et des épices, et dont la charge s'appeloit *saulcerie.*

Sauletée : Plénitude, réplétion, rassasiement, abondance, superfluité; *saturitas.*

Lesqueiz, as choses que il devoroient et pristrent, ne out donnée *sauletée* par la trace as primerains.

Bible, Genèse, chap. 41, *vers.* 20.

Quæ, devoratis et consumptis prioribus, nullum saturitatis dedere vestigium.

Saulget, *saulaie, saulée, saulie, saulnaie, saulnaye, saulsaie, saulsaye, saulsoye, sausif, saussaie, saussiz, saussoye :* Lieu planté de saules ou d'osiers; de *salix;* en bas. lat. *saucia, saulia, sauzetum.*

Saulme : Salm, ci-devant princi-

pautéde l'Empire, située en Lorraine; *Salma, Salmona.* Voyez le Roman du Petit Jehan de Saintré, t. 2, p. 472.

Saulnexiens : Peuples des bords de la rivière de Seille.

Saulnois (le) : Le pays de dessus la Seille; *Salia;* rivière ainsi nommée de ce qu'elle charie des sels, et que plusieurs fontaines salées se jettent dedans.

Saulseron : Saucière, vase dans lequel on sert les sauces sur la table.

Saulsoye. *Voyez* Saulget.

Sault, *saulx :* Sauvé, gardé, conservé.

Et pour ce qu'on ne sçait qui est damné ou *saulx*,
Ordonna sainte Eglise que l'on priast pour caux
Qui attendent merci, c'est li meilleur consaux,
Qui à tout Chrestien est commun et consaulx.
Codicile de Jehan de Meung.

Sault, *saut :* Sauve, garde; du verbe *salver; salvare.*

Bel-Acueil, pourquoi amenez
Entour ce rosier ce vassault?
Vous faites mal, se Diex me *sault*,
Il tent à vostre avillement.
Roman de la Rose.

Saulvagine, *saulvaigine :* Plante sauvage; animal carnassier.

Saulve : Sauve-garde, protection, défense; *salvatio.*

Saul-vieux: Réservoir de poissons.

Saul voultrer : Pincer, châtrer la vigne.

Saumaille, lisez *s'aumaille :* Son aumaille, son troupeau. *S'aumuce,* son aumuce, &c.

Saumanch : Sorte de filet ou toile pour la chasse.

Saumate : Trop salé.

Saumatrot. *Voyez* Somairtras.

Saume : Pseaume; *psalmus.* Voyez Séaume.

Tout conseillant de lor deduis
Loés que li prestres entre eu l'uis,
Commença à lire ses *saumes*,
Et la fame à batre ses paumes.
Li Vilain de Bailluel, vers 73.

Saumier : Poutre.

Saumiste, *saumistre :* Psalmiste, le Roi David, auteur des Pseaumes.

Saumoier : Psalmodier, chanter des Pseaumes.

S'aumuce : Son aumuce.

Saunarie : Boucherie, tuerie.

Saunc, *saunck, saung, saunk :* Sang; parenté, lignée, race; force, vigueur; *sanguis.*

Cestes citez sont ordinées à tuz les fils de Israel, et as estraunges que habitent entre eux, que cil fueroit à iceles que niant sachant eust feru ascune alme, qu'il ne morroit en la main de son proesme qui coveit venger le *saunk* espaundus jesques à tant qu'il esteroit devant le poeple pour espoundre sa cause.
Bible, Josué, chap. 20, *vers.* 9.

Hæ civitates constitutæ sunt cunctis filiis Israël, et advenis qui habitabant inter eos : ut fugeret ad eas qui animam nescius percussisset, et non moreretur in manu proximi, effusum sanguinem vindicare cupientis, donec staret antè populum expositurus causam suam.

Saunelage : Gabelle, impôt sur le sel.

Saunier : Marchand de sel; ouvrier dans les salines; officier de grenier à sel.

Sauourel : Tête légère, inconstant.

Saural : Poisson, espèce de maquereau.

Saure : Instrument pour pêcher, sorte de filet.

Saure : Terre inculte, pleine de genêts, de bruyères, &c. *V.* Escarts.

Saure : Jaune, couleur de paille. *Chevaux saures*, de couleur jaune, qui tire un peu sur le brun.

Saurer, *saulrir, saurir, saverir :* Roussir, sécher à la fumée, comme les harengs et les jambons; et non pas saler, quoiqu'en disent Borel, et sans doute d'après lui, Lacombe.

Saurpe : Serpe. *Saurpette*, serpette, diminutif de *saurpe*.

Saus : Ceux.

Saus : Sols, monnoie; *solidi. Vingt saus :* Vingt sols.

Li dis maistre Pierre, si oir ne devront ne ne paieront à mi pour cascune ajene ke vint *saus* de Parisis, ne nul autre serviche, ne de redevanche. *Anciens Titres de Pekigny.*

Saus : Sauvé; *salvatus.*

Et por ce qu'en ne set qui est dempnés ou *saus*,
Ordena sainte Eglise que l'en prist (prie) por tous ceaus
Qui attendent merci, c'est li mieldres consaus,
Qui à tous Crestiens est communs et coursaus.
** Test. de Jehan de Meung, vers* 1349.

Saus : Salue.

Sauseron, *sausseron :* Saucière, vase dans lequel on sert les sauces sur la table.

Sausif, *saussiz :* Lieu planté de saules ou d'osiers.

Sausse cameline : On comprenoit sous ce nom, différentes espèces de sauces en usage autrefois, et dont quelques-unes sont encore connues.

Saussier : Officier de cuisine, chez le Roi, qui a soin des sauces et des épices : sa charge s'appeloit *sausserie.*

Saussier : Marchand de sauces préparées, cuisinier, traiteur.

Saustier : Pseautier; les sept pseaumes de la pénitence; *psalterium.*

Saut : Sort, saute; du verbe *saillir.*

Tant estraint-on les croustes que le mie en *saut.* *Ancien Proverbe.*

Saut : Sauve; du verbe *salver.*

De ce fait-il, se Diex me *saut.*
Roman de Perceval.

Saut, *sault :* Bois, forêt; *saltus.*

Saut a moulin : Tout le cours d'eau qui fait tourner un moulin.

Sauteler : Tressaillir de joie, sautiller, s'égayer, se réjouir.

Quant recort à loisir ses lieux (yeux),
Son vis, qui de joie *sautele.*
Chanson du Chastelain de Coucy.

De ce li coers m'esjoït et *sautele*,
C'onques osai en si haut leu panser.
Lambert Ferris, cité par la Ravalière.

Sauterai : Nom que les gens de campagne donnent à un prétendu génie familier, qu'ils croient ou supposent s'attacher à quelques chevaux d'une écurie, et en prendre un soin particulier.

Sautereau : Sauterelle, mot encore usité en Bourgogne.

Sautie : Sain, bien portant.

Sautier : Pseautier, livre qui contient les pseaumes; *psalterium.*

En sa main un *sautier* tenoit,
Si sachiez que molt se penoit
De fere à Dieu proieres faintes.
** Roman de la Rose, vers* 425.

Sautif : Sain, bien portant.

Sautoir, *sautouer :* Étrier pour aider à sauter à cheval.

Sautre, lisez *s'autre :* Si un autre.

Sauvage, *sauvaige :* Incivil, impoli, peu gracieux.

Sauvage (chevalier) : Chevalier errant, inconnu.

Sauvageau, *sauvageon, sauvageot, sauvagin, sauvagine :* Arbre sauvage, non enté.

Sauvagin, *sauvaige, sauvegine :* Sauvage, qui habite les forêts; toute espèce de bêtes fauves. *Chasse sauvagine :* Chasse aux bêtes fauves.

Sauvagine, *sauvaigine :* Chair de bêtes sauvages. *Poulaille sauvagine :* Toutes sortes de gibier à plumes, tels que les faisans, les perdrix, &c.

Sauval : Espèce de maquereau, poisson de mer.

Sauvatier : Habitant d'une seigneurie qui paie un droit au seigneur, et qui, par ce moyen, est sous sa protection d'une manière particulière.

Sauvation : Salut; *salvatio. Mettre à sauvation :* Sauver, racheter.

Si li disent sans contredit,
Sire, font-il, c'avez-vous dit?

Il est quaresmes et sains tàns;
Et si est li venredis grans
Que Diex souffri la Passion
Pour nous *mettre à sauvation*,
Que tous li mons doit hui juner,
Et vous, vous voulez desjuner,
Et mangier char à mal estrine.
Le Chevalier au Barizel, vers 77.

Sauvechine : Terre inculte, pleine de ronces et d'épines.

Et maint grant terre tous descaus,
Oirre par frois, oirre par caus,
Oirre parmi ces *sauvechines*,
Parmi roinses, parmi espines.
* *Le Chevalier au Barizel, vers* 567.

Sauvedroit : Amende qu'on fait payer à ceux qui fraudent les droits d'un seigneur.

Sauvegine. *Voyez* **Sauvagin**.

Sauvelage : Ce qui est dû à ceux qui sauvent les marchandises d'un vaisseau échoué.

Sauvemant, *sauveniez* : Droit qu'un vassal paie à son seigneur, pour être protégé par lui.

Sauvement, *sauvéement* : Salut, sauve-garde, protection; *salvatio*, *salus*. Voyez **Salvement**.

C'il vous plaist que j'engendre enfant en ceste Dame,
Veillez que il vous serve au *sauvement* de s'ame;
La Duchesse parla, et dit com fole femme,
Mais tout soit au Déable, qu'el ne quiert que diffame.
Le Dit de Robert le Déable, Mss. de l'Eglise de Paris, n° M $\frac{1}{7}$, *fol.* 203.

Sauvement : Droit que fait payer un seigneur pour l'entretien des murs d'une ville ou d'un château.

Sauvement : Surement, sans faute, sans danger.

Sire Lanval, ma Damoisele,
Ki mout est et cortoise et bele,
Ele nous envoie por (vers) vous,
C'or i venez ensanble o (avec) nous;
Sauvement vous i condnirons,
Véez, près est ses paveillons.
Le Dit de Lanval, vers 71.

Sauvéor, *sauvéour, sauvere, sauverrre* : Sauveur; *salvator*. Voyez la citation de **Sauveté**.

Sauvéour : Réservoir pour le poisson.

Sauver : Excepter, réserver; *salvare*. *Sauver les parties à se porvéoir devant juge* : C'est, en Saintonge, les renvoyer devant juge compétent.

Sauverre. *Voyez* **Sauvéor**.

Sauveté, *sauvetey* : Sureté, abri, refuge, salut; *salvatio*.

Dous fius, vois chi ta *sauveté*,
Vois chi ta vie et ta santé.
Le croiè-tu ? oie bien, biaus Père,
Bien croi que chou est mes Sauvere,
Et chil qui tous sauver nous puet;
Hastez-vous, car morir m'estuet.
Le Chevalier au Barizel, vers 897.

Sauveté : Assurance, caution, sureté. Il y avoit à Metz une chambre des *sauvetez*, qui étoit spécialement établie pour régler toutes les affaires des mineurs, les émancipations, les curatelles, &c.

Sauveterres : Sorte d'épée, cimeterre.

Sauveur (la Sainct) : La fête du Saint Sacrement.

Sauvoir : Réservoir pour le poisson.

Saux. *Voyez* **Saul**.

Sauzé. *Voyez* **Saul**.

Sauzime : Seizième.

Savaller, lisez *s'avaller* : Descendre, glisser, couler en bas.

Savant : Servant.

Savarice, lisez *s'avarice* : Son avarice.

Car il convient au Bailli avaricieux pour asasier *s'avarice*, fere et souffrir assés de choses qui sont contraires à son estat.
Coutume de Beauvoisis, chap. 1.

Savarret : Réservoir de poisson.

Savart, *savarz* : Terre inculte, en friche depuis très-long-temps,

terre qui se repose, qui n'est point ensemencée.

Savaties : Savates, vieux souliers.

Savelon : Sable, sablon ; *sabulum.*

Savelon : Savon ; *sapo.*

Savene : Espèce de nappe.

Savéour, *savéor, savor, savour :* Saveur, goût, sauce, assaisonnement ; *sapor.*

En après li sainz Rois demanda au mesel (lepreux), duquel il voudroit ainçois mengier, ou des gelines ou des perdriz, et il respondi des perdriz ; et li benoiez Rois li demanda à quele *savéor;* et il respondi que il les vouloit mengier au sel.

La Vie de S. Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite.

Saver, *saveir :* Savoir, être instruit, savant ; *sapere, scire. Saverez,* saurez.

Et vous *saverez* que jéo sui le Seignor vostre Dieu. *Bible, Exode, ch.* 16, *vers.* 12.

Scietisque *quod ego sum Dominus Deus vester.*

Saveriez : Vous sauriez.

Comment feriez-vos feste de ceu que vos ne *saveriez* ke fust, ou coment lo *saveriez-*vos s'om nel' vos anoncievet ?

*III*e *Sermon de S. Bernard, sur l'Apparition, fol.* 82, *V*o.

Quomodo enim celebrabitis quod nescitis, *aut quomodo* scietis, *nisi annuntietur vobis?*

S'avertir : S'apercevoir.

Savetonnier : Savetier, raccommodeur de souliers.

Saveur : Sauce, assaisonnement ; *sapor.* A Blois on appelle *saveur* les panais, carottes, poireaux et autres légumes que l'on met au pot pour donner du goût au bouillon.

Savine, *souvine :* Sur le dos, à la renverse ; *supinus.*

Soz la coute-pointe porprine,
Li Rois s'asist, o lui *savine.*

Roman d'Atys et de Profilias.

Savir, *sauir :* Savoir, être instruit.

Savoine, lisez *s'avoine :* Son avoine.

Savoir de note : La musique. *Savoir de chiens et d'oisiax,* la chasse aux animaux et aux oiseaux ; *savoir de bois et de riviere,* la chasse et la pêche.

Savoir de renart : Expression fort employée dans les xiii, xiv et xve siècles, pour désigner un être fin, adroit, rusé, fourbe, subtil.

Lors s'entrebesent derechief.
A tant li clercs d'ilnec s'en part.
La Dame *sot moult de renart,*
Engingneuse fu de toz tors.
Quant il fu grant eure de jors,
Por changier sa honte à hennor,
S'en vint à un Frere Menor,
Se li dist et li regehi
Tout ce que vous avez oï.

* *Les Braies au Cordelier, vers* 236.

Savoir non : Interrogation ; le *numquid* des Latins. *Faire savoir,* agir sagement, prudemment ; *savoir fol,* imprudence, témérité.

Savoit, lisez *s'avoit :* Si avoit, avoit.

Savolonter, lisez *s'avoloner :* S'empresser, se disposer à obéir.

Savor, *savour :* Douceur, saveur ; *sapor.*

Ni vilain mot n'i repandrai
En dit, n'en oevre que je face,
Quar vilonie si defface
Totes riens et tolt sa *savor,*
Ne jà ne me ferai trovor
De nule riens en mon vivant,
Où vilain mot voist arrivant.

Le Lay d'Aristote, vers 50.

Savor, *savéour, savour :* Sauce, goût, assaisonnement ; *sapor.*

G'irai avant en la cuisine,
J'i porterai ceste geline,
Si la vos apareilleré,
Dites quelle *savour* g'y feré.

Roman du Renard.

Mais totevoies sormontent molt cez dous manieres de larmes, unes altres larmes ki donent al cuer assi cum la *savour* de vin.

*III*e *Sermon de S. Bernard, sur l'Apparition, fol.* 86.

Verumtamen longè ampliùs utrisque præcellunt aliæ quædam lacrymæ, quibus et infunditur sapor *vini.*

Savouer, *sauvéour* : Réservoir pour le poisson.

Savourés, *savoreux, savouret* : Agréable, savoureux.

Là sunt serviz d'envoiseries,
De tresches et d'espingueries,
Et de tabors et de vieles,
Et de rostruenges noveles,
De gieux de dez, d'eschez, de tables,
Et d'autres gieux molt delitables,
De *savoreuses* lecheries,
Et d'envoisiées drueries.

Roman de la Rose, vers 10287.

Sawin : Sciure de bois, poussière, poudre.

Savy, *savi* : Sage, prudent, instruit.

Saxifrage : Herbe qui dissout la pierre, le calcul dans le corps de l'homme; *saxifragum*.

Saxine. *Voyez* Saisine.

Saxis : Saisi, nanti.

Saye : Cheville, clou, crochet.

Saye : Habit court, justaucorps, robe de dessus; *sagum*.

Sayer : Goûter, essayer, tenter.

Si ju n'en ay mies les vesteures ke ju espande davant voz piez, ju *sayerai* à moens trenchier les rains des arbres.

Sermons de S. Bernard, fol. 124.

Si non habeo vestes quas pedibus vestris sternam, tentabo vel ramos de arboribus cædere.

Sayle : Seigle.

Sayn : Graisse des animaux; *sagimen*.

Sayne : Sorte de filet pour la pêche.

Sayner : Guérir, remettre en santé; *sanare*.

Saynierre : Instrument de fer ou de bois, propre à ôter les ordures et les immondices.

Sayns : Gorge, poitrine d'une femme; *sinus*.

Sayon : Sorte d'habit court.

Sayrer, lisez *s'ayrer* : Se courroucer, se mettre en colère; *irasci*.

Sayrie, *scerie, serie* : Le lieu où les femmes et les filles s'assemblent le soir pour filer ou travailler.

Scabaré : Évaporé, homme presque fou, qui a la tête fort légère, qui ne pense à rien; *scaber*.

Scabille : Instrument de musique.

Scabinale (maison) : Hôtel-de-ville, lieu où s'assemblent les échevins.

Scacloison, pour *sarcloison* : Le temps du sarclage des terres.

Scaladairre : Qui escalade, qui monte à l'échelle.

Scale, *scalle* : Échelle; *scala*.

Scandaler, *scandaliser, scandalisier* : Publier, divulguer, sur-tout quand il s'agit de quelque chose de mal, déshonorer, diffamer.

Scandalh : Sorte de mesure pour les liquides.

Scandaliseux : Offensant, choquant, qui révolte.

Scarabeus : Scarabée, celui qu'on appelle fouille-merde.

Scaramps : Nom d'une ancienne compagnie de négocians.

Scarbotte : Escarbot.

Scarifier : Découper la chair autour d'une plaie; *scarificare*.

Scariot : Cruel, inhumain.

Scarre : Escadron.

Scarsahi : Un rasoir, selon Borel.

Sçavance : Science, savoir, expérience.

Scel : Sceau, cachet; *sigillum*.

Scellerage, pour *scesterage* ou *stellerage* : Droit de mesurage des bleds.

Scencet, *scençoit, senxoit* : Qu'il sache, qu'il ait connoissance.

Scepene : Juge; d'où, selon Borel, vient échevin.

Scerie : Assemblée du soir, où les femmes et les filles s'occupent à filer.

Sçeuvent : Savent; *sciunt*.

Sceyn, *sceing*. Voyez Scel.

Schachier, *schaquier* : Échiquier.

Schaphion, *scaphion* : Voleur de grand chemin.

Scharseté : Épargne sordide et blâmable, avarice.

Schelme, *chelme :* Traître, perfide, scélérat; de l'Allemand *schelm,* qui a la même signification.

Schenapan : Vaurien, coquin, voleur.

Scherchier : Chercher; *quærere.*

Schilling : Schelin, monnoie d'Angleterre.

Scholaiste : Scholastique, nom de femme; *Scholastica.*

Scholarité : Priviléges des écoliers dans les universités.

Schole : École; *schola.*

Sciens, *scienteux, scientieux :* Docte, savant, sage, prudent, avisé.

Scientement : Savamment; sciemment, avec connoissance; *scienter.*

Scierge : Cierge, chandelle.

Scieroit : Seroit; *sic erit.*

Sciesser : Demeurer au même état.

Sciet : Il sied, il est assis.

Scil : Char à quatre roues.

Sciller : Scier, couper.

Scinne : Synode.

Scinterelle : Sorte d'insecte ailé, moucheron; sauterelle.

Scintile, *scintillée :* Étincelle; *scintilla.*

Scintile : Petite quantité de quelque chose, brin; *scintilla.*

Scion : Menu bois, petite branche.

Scirurgien : Chirurgien.

Scis, *scise :* Meurtre d'une femme enceinte. *Voyez* Enchis.

Scisailler, pour *cisailler :* Couper, rogner avec des ciseaux.

Scitive de pré : Autant qu'un homme en peut faucher dans un jour.

Scittive : Ce qui est susceptible d'être coupé, scié ou fendu comme le bois.

Sclaide : Grêle. — Parlant d'un monastère fort pauvre, qui, pour tout bien, n'avoit qu'une vigne :

Laqueile par un jor de *sclaide* venant ensi fut degastéie, ke en celei en poi de vinges avisoukes petit et poi de roisin remeisent.

Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 9.

Quæ (vinea) quodam die ita grandine irruente vastata est, ut in eâ paucis in vitibus vix parvi rarique racemi remanerent.

Scloudage : Ce qu'on payoit pour le droit d'écluse, ou bien une redevance des marchands de clous.

Scobies, *scovies :* Sureau, sorte d'arbrisseau.

Scofion, *escofion :* Gondole, tasse de figure longue ou ovale; bassin de chaise percée; de *scophium.*

Scoherie : Le marché aux cuirs, et des ouvrages en cuir; de *corium.*

Scolarité : Priviléges des écoliers dans les universités; de *schola.*

Scorion, *scourion,* lisez *scorjon, scourjon :* Escourgeon, espèce d'orge carrée, orge tremé; *halicastrum.*

Scorz : Milieu, centre, giron. — Un Juif s'étant retiré dans un temple d'Apollon, les Diables vinrent l'y trouver :

Et il (le Juif) sodainement regardanz, vit la turbe des maligues espirs devant aleir com en la porsivance d'une grande poesteit, et celui qui dessore les altres astoit, soi assir el *secorz* de cel meisme liu.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 7.

Et repentè conspiciens vidit malignorum spirituum turbam quasi in obsequium cujusdam potestatis præire, eum verò qui cæteris præerat, in ejusdem gremio loci consedisse.

Scot, pour *soc :* Manteau, chape.

Scot : Soc de charrue.

Scote : Sorte de monnoie.

Scotes : Écossois.

Scourgeon, *secourgeon :* Escourgeon, sorte d'orge.

Scous : Sentinelle, celui qui fait le guet; il s'est dit aussi d'une sorte de jeu.

Scovies. *Voyez* Scobies.

Scquelin, *escalin, esquelin, scalin, squelin :* Sorte de monnoie.

Sçraifi : Effacé, raturé.

Scramasaxe, *stramasson:* Escrime, l'art de faire des armes.

Screchu : Secret, caché; *secretus.*

Screigne, *escrene :* Lieu souterrain où l'on fait la veillée; en Lang. *screuna.*

Scribanie : Greffe, lieu où l'on fait les écritures; de *scribere.*

Scribsahes : Tablettes à écrire.

Scrin : Coffre à mettre des habits, du linge; *scrinium.*

Scrin : Archive, boîte, coffre à serrer des livres, des titres, &c.; *scrinium.*

Scriniaire : Archiviste, secrétaire; *scriniarius.*

Scrioville, *scrovile, scruville :* Qui est bas et vil.

Scriptule : Scrupule; *scrupulum.*

Scrire : Écrire; *scribere.*

Scriture : Écriture, art d'écrire; *scriptura.* On nomme ainsi les livres saints.

De ce est ke à droit est dit ke Hysboseth fut morz de une puere mort, de cui la *scriture* tesmonget ke il n'avoit mie en sa maison portier, mais portiere ki dist ensi : Recha et Banaia li filh renmor virent si entront en la chalor del jor en la maison Hysboseth ki dormoit sor son lit en meidi, il i entront et la chambriere ki portiere eret.

Morale de S. Grégoire sur Job, fol. 3, *V°.*

Scrotté : Croté, couvert de boue.

Scrutine : Recherche, examen, perquisition.

Scuchon : Écusson; de *scutum.*

Sculier : Officier qui a soin de la vaisselle, des plats et des assiettes.

Sculptour : Sculpteur; *sculptor.*

Scultrie : Sculpture, ouvrage d'un sculpteur, comme vase, statue, &c.

Scultriet, *scultet :* Bailli, maire, prévôt d'une terre.

Scupir : Cracher, saliver.

Scure : Grange.

Scuré : Couvert, à l'abri, protégé.

Scyeur : Moissonneur.

Se : Si, s'il, son, sa, ses. *Se dont, se non,* sinon, aussi ne; *se nulz,* si aucuns; *se bien non,* sinon en bien.

Sé : Sais.

Ha ! Bel-acueil, je *sé* de voir
Qu'il vos béent à decevoir,
Et fere tant par lor flavele,
Qu'il vos traient à lor cordele.

**Roman de la Rose, vers* 4063.

Sé. *Voyez* Sain.

Séage : Droit de station dans un port.

Seailles : Moisson, et les fruits de la terre qu'on scie ou qu'on coupe.

Séal, *séel, séau :* Cachet, marque; *sigillum.*

Le *seau* de la lettre estoit brisié, si que il n'i avoit de remenant (reste) fors que la moitié des jambes de l'ymage du *seel* le Roy.

Joinville, Hist. de S. Louis.

Séalz : Pluriel de *séal.*

Séance : Agrément, plaisir, jouissance, bienséance; ajustement, parure, convenance, bonne mine.

De bonne amour vient *séance* et beauté.

Poésies du Roi de Navarre, citées par Borel.

Séans, *séenz :* La ville de Sens.

Seaume, *seaupme :* Pseaume; *psalmus.*

Par cest *seaume* cuida David avoir pardon de l'avoutire qu'il fist en Betsabée.

Commentaire sur le Seautier, Ps. 2.

Seaumodie : Psalmodie; *psalmodia.*

Seaut : Il sut.

Sëb : Haie, cloison; *sepes.*

Sebaistre : Sébastien, nom d'homme; *Sebastianus.*

Sebarat : Épouvantail que l'on met dans les champs, les jardins, pour éloigner les oiseaux.

Sebarer : Épouvanter.

Sebast : Samarie, ville de la Palestine.

E aloient s'en par le *Sebast;* e en cel jor chaïrent des Prestres en la bataille eudementier que il voloit faire que pruz.

Premier Livre des Machabées, chap. 5, *vers.* 66 *et* 67.

Et perambulabat Samariam. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere.*

Sebelin, *sebeline* (marte) : Marte zibeline ; *zibelinus.*

Mès s'il éusseut iex de lins,
Jà por lor mautiax *sebelins*,
Ne por sercotz, ne por coteles,
Ne por guindes, ne por toeles....
**Roman de la Rose, vers* 9127.

Sebolture : Sépulture.

Secepiste : Couteau de chasse, coutelas.

Sechal, pour *senechal:* Celui qui ordonne une fête.

Secheron : Pré situé dans un lieu sec.

Secheron : Tarte sèche, gâteau comme on en fait aux fêtes de village.

Sechons : Broussailles.

Sechour, *secchesce, sechéor, sechéour, secheresce, sechesce, secheur:* La terre; et sécheresse, aridité; de *sicare.*

Pren l'éawe du flot, et la verse sur la *sechesce*, et quanque tu espucheras du fluvie serra turnée en saunk.
Bible, Exode, chap. 4, *vers.* 9.

Sume aquam fluminis, et effunde eam super aridam, *et quidquid hauseris de fluvio, vertetur in sanguinem.*

Tu adecercetes leve ta verge et estend ta main sur la mer, et la devise, que les fils de Israel voisent en mi de la mer par *secchesce.*
Bible, Exode, chap. 14, *vers.* 16.

Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare et divide illud; ut gradiantur filii Israël in medio mari per siccum.

Jeo sui un Ebreu, et jeo doubtai li Seignor Dieu de ciel, qui fist la méer et la *secchesce.*
Bible, Jonàs, chap. 1, *vers.* 9.

Hebræus ego sum, et Dominum Deum cœli ego timeo, qui fecit mare et aridam.

Secondaire : Second, celui qui a la seconde place.

Secondicier : Seconde personne du clergé d'une église, comme le primicier en étoit la première. *Secondicier* vient de *secundus*, second, et de *cera*, cire, parce qu'on inscrivoit les noms des dignitaires ecclésiastiques sur des tablettes enduites de cire.

Secont, *second :* Selon, suivant, tout de même ; *secundùm.*

Secore : Secourir, aider, porter du secours ; *succurrere.*

Je prie à Dieu qu'il vous *secore.*
Gautier de Coinsi.

Secorgeon : Gros fouet bien pliant, propre à se défendre ou à secourir les autres.

Secorion, *secourion*, lisez *secorjon, secourjon :* Escourgeon, espèce d'orge.

Secors : Appui, soutien, aide, assistance, secours ; espoir, confiance.

Qoi que il soit de mon sermon,
Et que selonc sa grant pitié
Regart mon tort et mon pechié,
Et selonc sa misericorde
Qu'il me traie à la seue corde,
A lui et à ses granz douçors,
Qar à lui sont tuit mi *secors.*
Bible de Berze, vers 794.

Secourcer : Retrousser, relever.

Secourci, *secorcié, secourcé, secourcié :* Retroussé, relevé.

Lors est Venus hault *secorciée*,
Et bien sembla feme couroucíée,
L'arc tent et le brandon encoche,
Et quant elle ot bien mis en coche,
Jusqu'à l'oreille l'arc entoise.
Roman de la Rose.

Secourgeon, *escourgeon :* Espèce d'orge hâtive, ainsi nommée de ce qu'elle semble être envoyée par la Providence, pour secourir les pauvres qui n'ont plus de grains.

Secours : Poche ou doublure d'habit.

Secours (eglise) : Église succursale annexée.

Secourt : Poche ou doublure d'habit.

Secous, *secoux*, *secous :* Secoué, agité; ému, troublé.

Tetin qui brimballe à tous coups,
Sans estre esbranlé, ni *secous.*
Marot, Epigramme du laid Tetin.

Secoutre : Lancer, jeter.

Secré, au féminin *secrée :* Secret, caché; *secretus.*

N'enquieres mies les coses *secrées*, n'aies cure de savoir chou k'il ne te loit.
Le Miroir du Chrestien.

Secréiement : Secrètement, en cachette, en secret, à la dérobée, à l'écart, à l'insçu.

En nos tens altresi fut un Diakenes (lire un *sous Diakenes*) de la glise Buxentine, quarentismes par hom qui soloit paistre la herde de ses berbiz esparties de cele meisme Aurelie. De cestui une merveilhouse chose est acontie por la racontement d'un veritable home, la queile chose fu faite *secréiement.* Icis alsi ke nos avons dit, quant il en Aurelie ot cure de sa herde, en ses jors fut uns hom d'onorable vie del mont ki argentiers est apelez.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 17.

Nostris modò temporibus, quidam vir quadragesimus nomine, Buxentinæ ecclesiæ subdiaconus fuit, qui ovium suarum gregem pascere in ejusdem Aureliæ partibus solebat. Cujus valdè veracis viri narratione res mira innotuit, quæ secretò *fuerat gesta. Is namque, ut prædiximus, dum gregis sui in Aurelia curam gereret, in diebus ejusdem vir fuit è monte qui argentarius vocatur.*

Secret : Pour sceau, secret.

Secretain, *secrestain, segretain, soucretain, sougretain :* Sacristain.

Secret de la messe : Le canon de la messe, parce qu'il se dit à voix basse.

Secretere (lieu) : Salle où s'assemblent les juges ou les échevins d'une ville.

Secrete royale : Le trésor royal.

Secroi. *Voyez* **Secré.**

Sectes (les) : Nom d'anciens religieux à Metz : ils existoient en 1153.

Sectes : Gens habillés de la même manière.

Secularе : Séculier, laïque.

Seculer : Second, deuxième.

Et il le fist mounter sur soun curre *seculer.*
Bible, Genèse, chap. 41, *vers.* 43.

Fecitque eum ascendere super currum suum secundum.

Sed : Siége; *sedes. Sed réal :* Siége royal, trône.

Ore ad sa parole cunfermée, kar je sui el lieu mun pere David, e suis assis el *sed réal.*
IIIe Livre des Rois, chap. 8, *vers.* 20.

Confirmavit Dominus sermonem suum, quem locutus est : stetique pro David patre meo, et sedi super thronum *Israël.*

Sedde, *seddie :* Mûr, mûre; se dit des fruits.

Sedeir : S'asseoir; *sedere.*

Le mezaize esdrece del pudrier,
Le poure sache del femier,
Od les Princes le fait *sedeir,*
Chaire de glore le fait aveir.
Premier Livre des Rois, chap. 2, *vers.* 8.

Sedoms : Remèdes sudorifiques.

Sedon : A moins que, sinon.

Sedonois, *Sedenois :* Sedanois, qui est de la ville de Sedan.

Sedule : Bien, avoir, affaire, billet sous seing-privé; cédule; *cedula.*

Sée : Fauchée, autant de foin qu'en peut couper un homme dans un jour.

Sée : Espèce de cheville de fer.

Sée : Scie ou hache; d'*ascia.*

Séel : Sceau, cachet; *sigillum.*

Seigneurs, véez ci *séel* de quoi je usoy avant que je alasse outremer, et voit-on cler par ce *séel*, que l'empreinte du *séel* brisée est semblable au *séel* entier.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Seeler : Fermer, sceller, apposer un sceau.

En une canbre là fist metre Nicolete en si haut estage, et une vielle aveuc li por conpagnie et por soiste tenir, et si fist metre pain et car et vin, et quanque mestiers lor fu : puis si fist l'uis *seeler* c'on n'i peust de nule part entrer ne iscir. *Aucassin et Nicolete.*

Selle, lisez *se elle :* Si elle; selle de cheval : il y en avoit des hautes et

des basses, ainsi qu'on peut le voir dans les écussons.

Séellée, *séeillée :* Contenu d'un seau ou d'une *seille.*

Séelleur : Garde du sceau d'une juridiction.

Séent : Soient; *sint.*

Adecertes les foles fames comunes des chans ou des viles, *séent* getées hors, et quant l'en lor aura ce amonesté et devéé, li juge d'icels lour praugent lors biens jusqu'à la cote ou le peliçon. *Ordonnance de S. Louis, de* 1254.

Séer : Couper, scier; de *secare.*

Séer : S'asseoir; *sedere.*

Séerres : Scieur, qui coupe les grains, moissonneur; *secator.*

Séete, *séctte, séetve :* Dard, flèche, trait d'arbalète; *sagitta.*

Qui dars et *séetes* portoient.
Roman de Perceval.

Segancier : Héritier, parent, descendant.

Seganz : Suivant, qui suit.

Sege : Fauteuil, siége; *sedes.*

Gieres iciz quant ès tens Simmachi lo veske del *sege* apostolical fut mors.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 42.

Segel-messe : Royaume qui est auprès de la mer des Arênes, suivant le Mss. de Notre-Dame, N, n° 2, fol. 17.

Segié : Assiégé; assis.

Segier : Assiéger; être assis; de *sedere.*

Seglars : Siècle; *sæculum.*

Seglassent : Mot qui se trouve sans explication dans le Glossaire du Roman de la Rose, et qui n'existe pas; il doit y avoir, *cy glassent.*

Je ne vueil mie dire que pour ce tuit cy *glassent,*
Mais leur ordre et leur miex et leurs preux y pourchassent,
Et il prennent souvent assés de ce qu'il chacent
Pour les uns et les autres qu'il lient et enlacent.
Codicile de Jehan de Meung.

Seglene : Segolin, nom propre; *Segolena.*

Seglout : Morceau qu'on avale tout d'un coup.

Segne : Enceinte, lieu renfermé entre certaines bornes.

Segnegre, *senegre :* Herbe nommée depuis fenouil grec.

Segnelle, *senelle :* Fruit de l'épine blanche et du houx.

Segner : Faire le signe de la croix; *signare.*

Segnoor, *sagnor, saignor, saingnor, saingnour, segnor, segnour, seignor, seignur, senhor, senior, senor :* Noble, homme de considération, puissant, seigneur, maître; de *senior,* suivant Borel et autres; et selon Barbazan, d'*insignior* ou de *signum,* et de *signare,* c'est-à-dire, homme de marque et de distinction. Un prince et autres, ajoute Barbazan, n'en sont pas moins seigneurs pour être jeunes.

Segnorie, *segnorage :* Seigneurie; puissance, domination, magnificence, distinction.

C'est droiz qu'amors est de tel pris,
Que puisqu'ele a un homme empris,
N'i doit-il avoir nul desroi,
Qu'autant a amors sor un Roi
De droit pooir, ce est la somme,
Come sor tout le plus poure home
Qui soit en Champaigne n'en France,
Tant est sa *seignorie* franche.
Le Lay d'Aristote, vers 107.

Segnorir : Faire chevalier, revêtir des marques de la chevalerie; dominer, se distinguer, être grand et magnifique; commander, gouverner, maîtriser, être seigneur.

Segny : Lâche, truant; *segnis.*

Segon : Selon; *secundùm.*

Segrage, *segraiage, segréage :* Droit de cinquième sur les bois dû au seigneur par les vassaux qui vendent ces bois; de *segregare,* mettre à part.

Segrairie, *segraierie, segral, segrayerie :* Bois possédé par indivis ou en commun, soit par le souverain,

soit avec des particuliers; propriété des parties d'un bois.

SEGRAIS : Bois séparés d'autres plus grands, et qu'on coupe à part.

SEGRAYER, *segraier*, *segréer* : Garde-forestier, sergent, huissier; receveur du droit de *segréage*; officier des forêts; *segrearius*.

SEGRE : Suivre; *sequi*.

SEGRÉAGE, *segreaige* : Droit dû au *segrayer*.

SEGRÉER : Garde ou sergent forestier.

SEGRETAIN, *soucretain*, *sougretain* : Sacristain. *Voyez* SECRETAIN.

SEGRETE : Chambre des comptes, cour fiscale.

SEGROI, *segroy*, au fém. *segroie*, *segroye* : Secret, caché, particulier; *secretus*.

Ge ne demant ne plus ne mains
De bien avoir, fors qu'avuec moi
Vos tenisse en un lit *segroi*,
Adonques auroie achevé
Ce que lonc tens ai desirré.
Fabliau du Segretain Moine, vers 110.

SEGUE : Ciguë, poison; *cicuta*.

SEGUENCE : Se dit des jeunes animaux qui suivent leurs mères.

SEGUIDÉOUR, *seguidour* : Témoin qui suit l'accusé.

SEGULLENE : Segolène, nom de femme.

SEGUNT : Second; *secundus*.

Et apela le firmament ciel, et fait est vespres et matin le *segunt* jor.
Bible Histor., Genèse, chap. 1, *Bibl. de l'Arsenal.*

SEGUR : Sûr, certain, assuré; *securus*.

SEGUR-CONDUIT : Sauf-conduit.

SEGUREMENT : Surement; *securiter*.

Mais estez contre nos enemis, e combatez vos à eaus, e après çà prendrez lor robes plus *segurement*.
Premier Livre des Machabées, ch. 4, *v.* 18.

Sed state nunc contra inimicos nostros, et expugnate eos, et sumetis posteà spolia securi.

SEGURTANCE, *segurté* : Sureté, assurance, sécurité, tranquillité d'esprit; *securitas*.

E à ceaus qui ça vendrunt jusque al trentisme jor del meis Fandici, donons *segurtance*.
IIe Livre des Machabées, ch. 11, *vers.* 30.

His igitur, qui commeant usque ad diem trigesimum mensis Xanthici, damus dextras securitatis.

SEGUZ : Suivi, allé après.

Car auquant home s'en estoient alé qui voloient fere le comandement le Rei el desert, e assez de genz les avoient *seguz*.
Premier Livre des Machabées, ch. 2, *v.* 31.

Quoniam discessissent viri quidam, qui dissipaverunt mandatum regis, in loca occulta in deserto, et abiissent post illos multi.

SEHAGE : Sciage.

SEHUR : Exempt, dispensé, privilégié; *securus*.

SEI, *seies* : Ses, les siens.

Mais quel chose doivent *sei* membre voloir.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 9.

Sed quid velle ejus *membra debeant.*

SEI : Soif; *sitis*; haie; *sepes*.

SEIAY : Seau à puiser de l'eau, vase; *situla*.

SEICHE : Poisson, suivant le Glossaire du Roman de la Rose, qui ne désigne point son espèce; mais, en général, c'est un être de raison, car dans le peuple on dit encore, à Paris, pour exprimer qu'une personne est dans la misère, et que la nourriture lui manque, *il manque souvent des seiches*. — Dans la citation suivante, Faux-Semblant voulant donner à entendre qu'il n'y a rien à gagner à visiter les pauvres malades, dit :

Mais d'un riche usurier malade,
La visitance est bonne et sade.
S'il (les mendians) sont à l'Hostel-Dieu portés
Jà n'iert par moi confortés,
Car d'une aulmosne toute seule,
Ne me paistroient-il pas la gueule,
Ils n'ont pas vaillant une *seiche*,
Que dona qui son coutel leiche.
Roman de la Rose.

SEICHES : Flux et reflux de la mer.

SEICTURE : Mesure de pré, autant qu'un homme peut en faucher dans un jour.

SEIK : Soie ; sa, sienne ; *sua.*

SEIER : Couper les bleds, moissonner ; *secare.*

SEIF : Haie ; *sepes.*

SEIF : Sécheresse, soif, envie de boire ; *sitis.*

Ki mut eve beit en verité,
Et la *seif* en seit plus enoité,
Le nervuse char k'en l'estomac a,
Par passiun se estendera.

Les Enseignemens d'Aristote.

SEIGLE : Siècle, espace de cent ans.

SEIGLE : Seau à puiser de l'eau.

SEIGLON : Mesure de terre d'environ vingt perches.

SEIGNAU : Seing, signature, marque ; *signum.*

Uns d'une religion orent un privilege del Roy, que toz ces qui se rendoient en lor ordre, seroient franc de costume ; icil religios recevoient gens, et lor metoient *seignaux* ès piz, et voloient qu'ils fussent frans de custumes, l'en demende qu'en dit droit ; et l'en respont que tele chose ne fet mie à soffrir, car tele chose est plus fete por tolir la droiture au Seignor que por autre chose.

Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407, *fol.* 198.

SEIGNE : Seine, sorte de filet ou rets pour pêcher.

SEIGNÉ : Saigné ; marqué ; *signatus.*

...... Et oui dire au bon Roy qu'il eust volu avoir esté *seigné* d'un fer tout chaud, et il eust pû tant faire qu'il eust ousté tous les juremens de son royaume.

Joinville, Hist. de S. Louis.

SEIGNEMENT : Signe, l'action de représenter par signes.

SEIGNER, *seignier :* Marquer, désigner, mettre un seing ; *signare ;* tirer du sang, saigner.

Tout ensi come eles venoient,
La doulce Virge saluoient,
Et disoient ave Marie,
Buer fussiez vos onques norrie,
Et la Dame les bienveignoit,
De sa destre main les *seignoit.*

* *La Court de Paradis, vers* 349.

SEIGNEUR : Mari ; beau-père.

SEIGNEUR (estre mis à) : Être mis en possession d'une terre ou d'une seigneurie.

SEIGNEURAGE, *seigneuraige, seigneuriage :* Droit qui revient au Roi sur la fonte des monnoies.

SEIGNEUR DE L'ESGLISE OU DE L'ORDRE : Principal officier d'un monastère, et ancien religieux.

SEIGNEUR DES CHETIFS DE GRANT : Nom d'une société de jeunes gens.

SEIGNEUR DROITURIER : Vrai et légitime seigneur.

SEIGNEUR EN LOIX : Docteur en droit.

SEIGNEUR ENTREMOIEN : Qui est entre le dominant et le subalterne.

SEIGNEURIABLE : Seigneurial.

SEIGNEURIER, *seignorir, seignourir :* Maîtriser, dominer, commander, gouverner, administrer, se distinguer, être grand et magnifique, être seigneur.

Fortune à ceste fin vos chace,
Qui tolt et done les honors,
Et fet sovent des granz, menors,
Et des menors, refet greignors,
Et *seignorir* sus les Seignors.

* *Roman de la Rose, vers* 6664.

SEIGNEUROIR : Fournir, procurer.

SEIGNEUR PAR AMONT, OU PAR DESSUS : Seigneur dominant.

SEIGNIE : Le droit de loger et de manger chez son vassal, ou ce qu'il donnoit en argent pour se rédimer de ce droit.

SEIGNI-JOAN : Fou célèbre qui vivoit en 1300.

SEIGNOR, *seignior :* Seigneur. *Voy.* SEGNOOR.

SEIGNORAIGE : Droit seigneurial.

SEIGNORIE, *segnourie, signorie :*

Domination, puissance, pouvoir; seigneurie, domaine.

Amours, ties de tel bien garnie,
Et de si haute *segnourie*,
Que li maus en doit pourfiter.
Un Dit d'Amours, par Nevelos Amions, vers 145.

Ahi! amors, comme es poissant!
Comme est ta *seignorie* grant!
Tu ne doutes Conte ne Roi,
Le plus sage mès en effroi.
Fabliau de Narcisus, vers 159.

SEIGNTS : Signature; *signum*.

SE IL : S'il.

Il ne convient pas que cil qui apelent, lesdengent les juges; et *se il* le font, ils sont diffamé.
Le Livre de Jostice et de Plet, fol. 177, *V°*.

SEIL : Seuil de porte. *Voyez* la citation du mot ROGUE.

SEIL : Sel; *sal*.

SEIL : Charrette à deux roues.

SEILIER : Scier, couper les bleds avec la faucille.

SEILLE : Seau, jatte, baquet; de *situla*.

SEILLE : Faucille pour scier ou couper les bleds.

SEILLE : Sciage des grains.

SEILLETE, *seillette :* Sorte de coquille, vase, bénitier d'église. *Seillette de voirre :* Bouteille de verre.

SEILLIE : Mesure pour les liquides.

SEILLIER : Lieu où l'on met les *seilles* ou seaux.

SEILLON. *Voyez* SEIGLON.

SEINE, *seinne :* Enceinte, lieu fermé; filets à prendre du poisson, rets qui forment une enceinte dans la rivière, et retiennent tout le poisson qui s'y trouve; *sagena*.

Et la povreté vos preeschent,
Et les granz richesces péeschent
As *seines* et as traïniaus :
Par mon chief il en istra miaus.
* *Roman de la Rose, vers* 11301.

SEING : Cloche élevée dans un clocher; de *signum;* de ce mot est venu tocsin.

SEINGLE : Ceinture; sangle de cheval; *cingulum*.

SEINGNIÉ : Seing, paraphe; *signum*.

SEINS : Les saintes reliques; *signum*.

SEINT : Cloche; *signum*.

SEINTURES : Reliques et reliquaires.

SEIPS : Cloison, haie, broussaille; buisson; *sepes*.

SÉIR : Asseoir, s'asseoir, se placer, siéger, se mettre sur; *sedere*.

Lors s'est la bajasse parée,
Et de ses dras bien acesmée,
Et va à la table *séir*,
Mès de mengier n'a nul desir,
Qu'ele a la pance si emplie,
Et de soupes est si farcie,
Que ne puet mengier au disner.
Fabliau de l'Asne et du Chien, vers 127.

SEIREMENT : Serment, assurance, promesse; *sacramentum*.

Qui foi ne tient, *seirement* ne garde.
Ancien Proverbe.

SEIS : Siége. *Seis réal :* Siége royal, trône.

SEISIME : Sixième; *sextus*.

SEISIN, *seisine*. Voyez SAISINE.

SEIT : Soit; *sit*.

Al nun de Deu qui od nous *seit*,
Et qui sa grace nous enveit.
Purgatoire de S. Patrice.

SEÏUR : Moissonneur; *secator*.

A un jur li enfès alad à sun pere en champ as *seïurs*, si amaladid.
IVe Livre des Rois, chap. 4, *vers*. 18.

Et cùm esset quædam dies, et egressus isset ad patrem suum ad messores, *ait patri suo, caput meum doleo*.

SEIX : Six; *sex;* sixième; *sextus*.

Tot ceu qu'il vos commanderat, faites lai, si estoient mis *seix* vaissel de piere por purifier les gens.
Sermons de S. Bernard, page 88, *V°*.

Quæcumque præceperit vobis, servate, et facite. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex *positæ*.

SEJAME : Sorte de bled de Turquie.

3

Sejor : Séjour. *Estre à sejor, avoir sejor,* être libre, en repos, sans affaires; *sens sejor,* sans relâche.

As-tu or bon Seignor servi,
Qui si t'a prins et asservi,
Et te tormente *sens sejor?*
** Roman de la Rose, vers* 4257.

Sejorné : Dispos, frais, reposé.

Grant paor a de trebuchier,
Car ses chevaus est abrivez,
Et gras et gros et *sejornez.*
** Roman d'Estrubert, vers* 1828.

Sejour : Maison, hôtel où l'on demeure.

Sejour (estre) : Être bien traité et reposé.

Sejour (beste de) : Cavale ou vache qui a mis bas, et qu'il faut laisser reposer.

Sejour du Roy : Écurie des chevaux du Roi.

Sejourner, *sejorner :* Demeurer, s'arrêter, rester un moment.

Or dit-en que mal m'i provai,
Por ce que tant i *sejornai,*
Se j'éusse esté en la route
Deux ans ou trois, jel' sai sanz doute,
Jà n'en fusse tant rampoenez.
Bible Guiot, vers 1194.

Sejourner : Mettre des chevaux à l'écurie pour les rafraîchir et les faire reposer.

Sel, *sels :* Seul; *solus. Sele,* seule; *s'elle,* si elle.

Un conseil prenent, mais en vein,
Feront de la ferine un pein,
Puis à quire le meteront,
Et à dormir se coucheront,
Et cil toz *sels* le mengera
Qui plus merveilles songera.
Fabliau de deux Borgois et d'un Vilain, vers 31.

Sel : L'usage de mettre du sel auprès des enfans qu'on expose, pour marquer qu'ils n'ont point été baptisés.

Sel : Sceau, cachet; *sigillum.*

Sele : Espèce de siége pour s'asseoir.

Néiz quant se devra séoir,
Aportez li quarrel ou *sele,*
Miex en vaudra vostre querele.
** Roman de la Rose, vers* 7970.

Sele ou selle chevaliere, *bierre chevalierece :* Selle de cheval que certains criminels étoient condamnés à porter sur leurs épaules, en signe d'infamie et d'aveu de leur crime.

Quant à Richart vint le Quens Hue,
Une *selle* à son col pendue,
Son dos offri à chevauchier,
Ne se pot plus humelier,
Est costume à cel jour
De querre merchi à Seignour.
Roman du Rou, fol. 194, *année* 1027.

Cette étrange coutume étoit d'autant plus humiliante pour le Comte Hugues de Châlons, qu'il étoit évêque d'Auxerre.

Tant le destraint et assailli
Que Guillaume vint à merchi,
Nuz piez, une *selle* à son col.
Même Roman, fol. 201, *année* 1030.

Selerie, *silericus :* Petit poisson qui ressemble à la sardine.

Selge : Seau à puiser de l'eau; *situla.* — L'eau ayant manqué dans un festin :

Or uns serjanz avoe une *selge* de fust, s'en ala à la fontaine, et quant il puisievet l'aigue si entrat un peissons en la *selge.*
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 1.

Et cum situla *lignea, sicut illic moris est, mancipium ad fontem perrexit, dumque hauriret aquam, piscis* situlam *intravit.*

Mais la corde en qui pendoit la *selge* por puisier l'aigue soventes fois rompoit.
Mêmes Dialogues, liv. 3, *chap.* 16.

Sed funis in quo ad hauriendum aquam situla *dependebat, crebrò rumpebatur.*

Seliée : Ce que contient un seau ou une *seille.*

Selion : Sillon.

Selle : Mense, revenu d'un prélat ou d'une communauté.

Selle (porter la) : Punition infamante. *Voyez* Sele chevaliere.

Selle : Siége, tribunal.

Sellete, *estre à la sellete, y man-*

ger : Sorte de pénitence chez les moines, et dans l'Ordre de Malte.

Selon, *selonc :* Le long, au bord.

Il tint son ceval par le resne et s'amie par le main; si commencent aler *selonc* la rive.
Aucassin et Nicolete.

Selon : Solon, législateur d'Athènes.

Encore sur ce dist le saige *Selon* d'Athenes : *Ne confunderis, nunquam vino replearis.*
Roman du petit Jehan de Saintré.

Sels : Seuls; *soli.*

Selt : A coutume; *solet.*

Et maladie *selt* aucune fois sorprendre tot le cors, aucune fois une partie, et la maladie prent tot le cors si come fievre.
Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407, fol. 88.

Selve, *selvée :* Bois, forêt; *sylva.*

Semadi : Samedi.

Semaine grasse : Celle qui précède le dimanche gras.

Semaise : Mesure de vin, à Lyon, contenant environ deux pots.

Semal, *semale :* Espèce de vaisseau propre à porter la vendange et à d'autres usages, cuve, tinette.

Semblablement : Ensemble.

Semblableté, *semblance :* Ressemblance, similitude; *similitudo.*

Il s'eust estre ostroié que ymages et *semblances* qui puent valoir à aornement, soient mises en leu commun.
Livre de Jostice et de Plet, fol. 142, *V°.*

S. Bernard, en parlant de Jésus-Christ, dit au fol. 23 de ses Sermons :

Aparust hom as homes, ki avoit fait l'ome à son ymagine et à sa *semblance.*

Semblant : Mine, physionomie, air, manière, façon.

Li Rois bonement le requist;
Cil commença donques et dist :
Cil riches hom a bon *semblant,*
Bien resamble home voir disant.
Fabl. d'un Home qui portoit grant avoir, vers 71.

Semblant, *semble :* Ressemblant, pareil, semblable; *similis.*

Sembler : Ressembler, être semblable.

Sembue : Litière, sorte de char à l'usage des dames.

Seme : Sixième; *sextus.* En Anjou, c'est une semaine composée de six jours de travail, et non de sept, comme le dit Borel.

Seme : Office ou service pour les morts, qui se disoit le septième jour après la mort, ou pendant les sept jours qui la suivoient; de *septima die.*

Seme : Foible, débile.

Semée (droit de) : Droit de partage, c'est-à-dire, droit que les seigneurs avoient de partager dans certaines propriétés de leurs vassaux : ce mot vient de *semi,* moitié.

Semeigne : Semaine.

Semelier : Cordonnier, savetier.

Semelin : Semelle de soulier.

Semencié : Semoir de laboureur.

Semencontré : Espèce de graine ou de poudre propre à faire mourir les vers qui s'engendrent dans le corps; *semen contrà vermes;* elle est encore appelée dans plusieurs provinces, barbotine, santoline, santonine, semencine, xantoline; elle vient de Perse, et croît dans les prés au royaume de Boutan.

Sementer : Semer, ensemencer.

Sementinade : Temps des semences.

Semere, *semerre, semeux :* Semeur, qui sème les grains; *seminans.*

Semetiere : Cimetière; *cœmeterium.*

Tant tint li prestres son cors chier,
C'onque nou (ne) laissast acorchier,
Et l'enfoï où (au) *semetiere*
Ici lairai ceste matiere.
Fabliau du Testament de l'Asne, vers 39.

Semetiere, *semettaire :* Cimeterre, sabre.

Semeur : Semoir.

4.

Semeure (terre) : Terre qu'on a coutume d'ensemencer, qui est propre à recevoir la semence.

Semeure : Semence.

Semi, *semie :* A demi, à moitié. *Semi-droit, saimi-dret :* Basse-justice.

Semille : Niche, petite malice, tour de gaîté.

Ci ot trop estrange *semille*,
Li Rois let gesir o sa fille.
** Roman de la Rose, vers* 21701.

Semiller : S'agiter, se donner du mouvement.

Cil les fresnes mieleus trencha,
Les ruissiax vivens estencha;
Cil fist par tot le feu estaindre,
Tant *semilla* por gens destraindre.
** Roman de la Rose, vers* 20579.

Semilleus : Sémillant, vif, enjoué, remuant, folâtre, qui est toujours en mouvement, inconstant.

De fortune la *semilleuse*,
Et de sa roe perilleuse
Tous les tours compter ne pourroie.
Roman de la Rose.

Seminel, au pluriel *seminiaux :* Espèce de petit gâteau fait avec la fleur de farine.

Semitarge : Cimeterre, épée de Turquie.

Semnée : Habitation de moines, couvent, monastère.

Semnothées : Prêtres gaulois ou druides.

Semoer, *semoire :* Semoir, ce qui sert à mettre le grain que le laboureur sème.

Semoigner, *semmoner, semoindre, semoiner, semoingner, semondre, semoner :* Avertir, appeler, inviter, assigner, commander, ajourner; prier, solliciter, mander, sommer, proclamer.

Toute nuit fait li Rois escrire
Et chartres faire, et mestre en cire,
De toutes pais les mès (messagers) envoie,
Li uns *semont*, les autres proie.
Roman d'Atys et de Profilias.

Se moi non : Sinon moi, excepté moi.

Semoisons : Le temps des semailles.

Semonce, *semonche :* Avertissement, sommation, invitation; *submonitio. Semonce en lieu de ban*, ajournement qui se faisoit à la requête des rentiers, aux débiteurs de rentes arréragées, pour parvenir aux bans de très-fond : il en falloit trois; *estre en semonce*, se dit, à Auxerre, du chanoine qui est en tour de donner à dîner aux enfans de chœur, le jour de l'une des grandes fêtes de l'année.

Si Criz donat son propre sanc por lo rachatement des airmes, ne te samblet-il donc ke cil facet plus grief persecution ke ne fesist li gens ki son sanc espandit, ki par male *semonce*, ou par mal example, ou par l'ockeson d'escandle, tornet de luy les airmes cay il a rachatéies ?
Sermons de S. Bernard, fol. 96, *V°.*

Denique si proprium sanguinem dedit in pretium redemptionis animarum, non tibi videtur graviorem ab eo sustinere persecutionem, qui suggestione malignâ, exemplo pernicioso, scandali occasione, avertit ab eo animas quas redemit?

Quant un borjois par nostre *semonce* vendra à nostre Court, soit pour forfet ou autre cause, nous ne le tiendrons mie, se il n'est pris au prasaut forfet, mais aura licence de s'en r'aler. *Ancienne Cout. d'Orléans.*

Semondeur, *semmonoir, semonant, semoneur;* au fém. *semondeuse :* Homme ou femme qui invite, qui *semonce* à une noce, à un enterrement; crieur public, sergent.

Semondre, *semmoner, semoner, semonre :* Avertir, inviter, commander, solliciter, prier. *V.* **Semoigner**.

Aucassin gentix et sages,
Frans Damoisiax honorables,
Vos douces amors me hastent,
Et *semonent* et travaillent.
Aucassin et Nicolete.

Semons, *semonus :* Invité, mandé, sollicité. *Voyez* la citation de **Quas**.

Semosses (bestes de) : Bêtes de somme.

Semoule : Grosse farine, son.

Semoult, *semout* (rime) : Invite, prie, sollicite, appelle, assigne.

Se tu as la voix clere et seine,
Tu ne dois mie querre essoine
De chanter, se l'en te *semout;*
Car bel chanter embellist mout,
Si avient bien au bacheler
Que il sache de vieler,
De fléuster, et de dancer,
Ce te pourront moult avancer.
Roman de la Rose.

Sempectes, *sempetes :* Titre de distinction parmi les moines : il étoit accompagné de beaucoup de priviléges, et ne s'accordoit qu'à ceux qui avoient passé cinquante ans dans le même monastère.

Sempiterneux, *sempiterne, sempiternéeux, sempiternéous, sempiterneus :* Sempiternel, vieux, décrépit, qui vit trop long-temps, au gré des héritiers; *sempiternus.*

Sempre : Toujours, éternellement; *semper;* en anc. Prov. *sempre.*

Sempres, lisez *s'emprès :* Si après, si auprès.

S'emprès moi vos volez traire;
Orrez, que il avint n'a gaire.
Gautier de Coinsi.

S'en : Si en, si dans. *Voyez* la citation de Resourdre.

Sen : Chemin, sentier, voie; prudence, conduite, intelligence; *semita.*

Mestiers nos est, chier freire, ke nos cest *sen* enseviens. *Serm. de S. Bernard, fol.* 129.

Necessè habemus, fratres, hanc prudentiam imitari.

Sen : Sens, raison; *sensus.*

Povreté fet home despire
Et haïr et vivre à martire,
Et tolt as gens néis lou *sen.*
* *Roman de la Rose, vers* 8177.

Senage : Le droit qu'on payoit au seigneur pour pouvoir mettre une enseigne.

Senaille : Semaille, semence.

Senaz, *cenaz :* Prêtresses d'un dieu des Gaulois.

Sench : Étable à pourceaux.

Sendal, *sandal, sendail :* Bois rouge des Indes; sorte d'étoffe et de linge.

Sendier : Sentier, petit chemin.

Sendipioun : La rougeole.

Sene, *Senne :* Saxon, qui est de la Saxe; Suisse, Helvétien : ces mots sont aussi employés pour Sarrazin, dans *Aucassin et Nicolete.*

Sené : Sensé, sage; *sensatus.*

Sené : Sain, bien portant; *sanatus.*

Cil qui molt ot le cuer *sené,*
Fu molt joianz, se li a dit,
Sire, fet-il, sanz contredit
La vous donrai molt volentiers,
Quar preudom estes et entiers.
* *Le Vair Palefroy, vers* 572.

Senéchal, *seneschal :* Premier officier ou surintendant de la maison du Roi, chef d'armes, premier ministre, commandant de troupes, chef de la noblesse d'une province; et non pas maître-d'hôtel, *dapifer* (*præpositus mensæ*), comme l'ont dit plusieurs auteurs. Ménage, Turnebe et Borel, dérivent ce mot de *senex,* vieux, et de *chal,* chevalier, ou du Grec *koinos archos,* et ailleurs, de *senex* et de *caballus;* Barbazan le fait venir de *sensus,* et de *caput,* chef; de *caput* on a fait *chal,* par contraction de capital, principal gouverneur, comme la bas. latinité a fait, de *caput, capdelare,* conduire, gouverner, et notre ancien françois *chadeler.*

Senée (rime) : Sorte de poésie ancienne, dont la difficulté consistoit à commencer tous les vers ou tous les mots par la même lettre.

Sénéfiance, *sénéfianche :* Signification, marque, preuve, témoignage; *significatio.*

D'oniche (onix) lairons à parler,
Dou Beril vorons à conter
La *sénéfiance* trestoute;
Sa semblance est d'iaue à la goute.
Le Lapidaire.

Ce fu une grant demoustrance
Que Diex fist par *sénéfiance*
Que nus ne li puet rien embler,
Ne le mortel jor trespasser.
Bible de Berze, vers 609.

Sénéfier : Signifier, témoigner, dénoncer; *significare.*

Li ru de felenie m'ont troblé..... ru sunt eves qui viennent de plaies, ou de neis, ou de glaces, qui tost faut, et *sénéfie* les persécutions. *Comm. sur le Sautier, Ps.* 17, *vers.* 5, *fol.* 33, *V°.*

Senel : Petit sein, gorge; *sinus.*

Senelée : Haie d'épines blanches.

Sener : Guérir, donner des remèdes, panser une plaie; *sanare.*

Par tout souffri pour nous *sener,*
Formené fu pour nous mener
Aux deliz qui sont sans essoine.
* *Codicile de Jehan de Meung, vers* 325.

Mès je sui prez de l'amender
Garir vos ferai et *sener,*
Se venir volez en maison.
* *Roman d'Estrubert, vers* 993.

Senés, *senex, senez :* Sage, sensé; *sensatus ;* vieux, caduc, prudent; *senex.*

Li Rois Gerins en r'ot vingt mil d'armés,
Et Fromondin et Hernaut li *senés,*
A trente mil r'a on les lor esmés.
Roman de Garin, fol. 180, *R°.*

Seneschal, *senéchal, seneschaus;* au fém. *senescalisse :* Premier officier de la maison d'un Prince, celui qui étoit chargé du recouvrement des deniers d'une seigneurie. *Seneschal d'une esglise :* Celui qui en régit et administre les biens. *Voy.* Senéchal pour l'étymologie.

Li vilains qui avoit penssée
De li vengier de son meffet,
Que li *seneschaus* li ot fet,
Tant atent que tuit furent coi,
Li *seneschaus* ne set porqoi
S'en vint conter devant le Conte.
Le Dit du Buffet.

Senestre : Mot bien expressif, formé du Latin *sinister,* et retranché de notre langue pour y substituer celui de gauche, qui n'a pas plus de cent vingt ans, et dont on ignore l'origine.

Une autre imaige estoit assise,
Pourtraite d'une pasle guise,
Et estoit au *senestre* d'elle,
Son nom qui estoit trop rebelle,
Appellée estoit Félonie.
Roman de la Rose.

Senestrement : Mal, gauchement, maladroitement, d'une façon désavantageuse. *Parler senestrement :* Médire, parler à tort et à travers.

Nulz ne doit des aucteurs *parler senestrement,*
Se leurs diz ne contiennent error apertement;
Car tant estudierent, pour nostre enseignement,
Qu'en doit leurs mos gloser moult favorablement.
* *Testament de Jehan de Meung, vers* 77.

Senevé : Herbe qui produit le grain avec lequel on fait la moutarde.

Senez. *Voyez* Sené et Senés.

Senfance, lisez *s'enfance :* Son enfance, sa jeunesse.

Senforçair de gens : Ramasser des troupes.

Sengins, lisez *s'engins :* Ses machines de guerre.

Sengle : Simple, novice; de *singularis.*

Senglement : Simplement, seulement, singulièrement; *singulariter.*

En Seinte Escriture li Seinz Esperiz, mais par ce qu'il ne dit mie Dei *senglement,* mès Deiz plurelment, poez saveir que tote la Trinitez oura où justifiement et en l'envéiement et en la doctrine des Apoutres.
Comment. sur le Sautier.

Sengler, *sangléer :* Sanglier.

Je li dirai, fait cil qui plus fu enparlés des autres : de hait ait qui jà en parlera ne qui jà li dira, c'est fauces mès que vos dites, qu'il n'a si ciere beste en ceste forest, ne cierf, ne lion, ne *sengler,* dont uns des membres vaille plus de dex deniers u de trois au plus.
Aucassin et Nicolete.

Senglours, *sengléors :* Soupirs, sanglots, gémissemens.

Sengnieller : Se signer, faire le signe de la croix; de *signare.*

Senhor, *segnoor:* Souverain, maître, seigneur, qui est au-dessus des autres.

Senicle, *senil :* Le serin, oiseau ainsi nommé à cause de la petitesse de ses yeux.

Senicler : Regarder en clignant des yeux.

Senibule : Vieillard.

Senieur, *senior :* Maître, qui est au-dessus des autres, suivant Borel; mais il se trouve toujours dans les manuscrits pour, ancien, homme expérimenté.

Senne : Assemblée, annonce d'assemblée faite au son de la cloche qu'on appeloit *seing*; de *signum*.

Senne : Synode, assemblée de gens d'église; de *cœnaculum*, lieu d'assemblée, suivant Barbazan.

Senne : Le livre qui contient les statuts synodaux.

Senneit, *senneiz :* Sage, prudent, sensé, expérimenté, ancien; *sensatus*.

Mès nos soiens *senneit* ensemble les Apostles.
Sermons de S. Bernard, fol. 129.

Nos cum Apostolis prudentes *simus*.

Se non : Sinon.

Senonche : Cours d'eau, ou étang.

Sens : Prudence, jugement, action sage et réfléchie; *sensus*. *Avoir bu son sens :* Être fou.

Quant l'Evesque le voit venir,
De parler ne se pot tenir;
Prestres, consoil aveiz éu,
Qui aveiz vostre *sens béu*.
Fabl. du Testament de l'Asne.

Sens : Pénétrant, spirituel.

Senschal : Sénéchal.

Sensible : Sensé, qui a du sens.

Sensualité : Sens, intelligence.

Sentaine, *sente, sentée, sentele, senteleit, senteleste, sentelet, sentelle, sentellet, sentellot, sentelote, senteret, sentine :* Petit chemin, sentier; *semita*. *Sente laronnesse :* Sentier ou chemin dérobé.

Ez vous le Chastelain que Jhesu-Crist aporte,
Parmi une *sentele* qui estoit toute torte.
Le Dit de Florence de Rome, Mss. de l'Eglise de Paris, n° M $\frac{+}{+}$, fol. 110, *V°*.

Une *senteleste* trovasmes;
Et au païsant demandames,
S'il nos looit la *sente* aller
Por nostre chemin plus haster.
Por qoi en doit amer le grant chemin, vers 21.

Sente : Fond de cale d'un vaisseau. *Voyez* Sentaine.

Sentement : Sentiment, action de sentir.

Bouche ne peut monstrer ne dire,
Entendement ne sens comprendre,
Ne cueur penser, ne main escrire,
Ne parchemin ne livre aprendre
Ne nul hault engin entreprendre,
Sentement ne science d'ame,
Ne tous les Clers du monde aprendre
La valeur d'une vaillante Dame.
Le Chevalier aux Dames.

Sentenchier : Celui qui rédige les sentences des juges, greffier.

Sentencion : Condamnation.

Qui donne benefice por espargner sa bourse,
Je di que ceste paie est parverse et rebourse;
Et si pert Dieu et s'ame, qui tel avoir embourse,
Car li dras et la penne de *sentencion* bourse.
* *Testam. de Jehan de Meung, vers* 581.

Sentenir, lisez *s'entenir :* S'abstenir, se priver.

Sententе, lisez *s'entente :* Son entente, sa bonne volonté, son attention; sa signification, son interprétation. — Un évêque de Clermont, nommé Bons, étoit très-dévot envers Notre-Dame; celle-ci, pour le récompenser, lui donna une belle chasuble.

Nez fu de France, Bons eut non,
Cil Bons servoit tant bonnement
La Mere au haut Roy qui ne ment,
Que toute *s'entente* avoit mise
A amer li (elle) et son servise.
Gautier de Coinsi.

Senteret : Sentier. *V.* Sentaine.

D'un *senteret* gardoit l'entrée,
Mès el n'iert pas dedenz entrée.
* *Roman de la Rose, vers* 10259.

Sentieux, *sentiex :* Homme rempli de bon sens, qui dit beaucoup de choses qui font sentences, sententieux.

Sentir : Penser, juger, être d'un sentiment; *sentire.*

Sentir : Pressentir, sonder le jugement de quelqu'un.

Sentir : Se dit d'un enfant qui remue dans le ventre de sa mère.

Sents : Engins, machines, signes, inventions.

Sentu, au fém. *sentue*, participe du verbe *sentir :* Senti, sentie.

> Li oiseaux qui tant se sont teus
> Pour l'hiver qu'ils ont tous *sentus.*
> *Roman de la Rose.*

Senuec : Sans, sans cela, privé.

> Mès j'avoie soixante sols
> Dedenz une borse loiez,
> Ceus ne m'a-ele pas lessiez,
> Ainz les a et la borse avoec.
> Par foi bien en estes *senuec*,
> Et des deniers et de l'amie,
> Bien pert que ne vous aime mie.
> * *Cortois d'Arras, vers* 430.
> Cortois, ne sai que je vous mente,
> Quatre sols et vo chaucemente
> Aurez jusqu'à la Saint Remi,
> Se demorer volez à mi,
> Et volez estre mes porchers.
> Oïl, Sire, molt volentiers,
> Mès que j'aie du pain avoec.
> Par foi n'en irez pas *senuec*,
> Ainz en aurez grant piece entiere
> Chascun jor en vo panetiere.
> * *Même Fabliau, vers* 517.

Séoir : Asseoir, siéger; *sedere;* subsister, durer, être stable; *subsistere.*

Séoirs : Manière de s'asseoir et de se tenir assis.

Séonneur, *séonnéeur :* Moissonneur, celui qui scie les bleds; *secator.*

Séorgien, *sérorgien :* Chirurgien.

> Et se le feresien (physicien), ou le *séorgien* ne conoist en lui aucune chose, ou aucun dehait pourquoi il doie demorer d'aller à Court, il doit y aller.
> *Assises de Jérusalem, ch.* 223, *fol.* 486.

Sepadel : Piéges, rets, filets.

Sepaés : Sachiez; du verbe *sapir*, savoir.

Se par : Sinon par.

Sepaulmer, lisez *se paulmer :* S'évanouir.

Sepe, *soif :* Haie, clôture, cloison, buisson; *sæpes.*

Sepelice, pour *surpelice :* Robe de dessus garnie de peaux.

> Ne pour leur luisans *sepelices*,
> Dont estes semblans hardefices.
> *Roman de la Rose, fonds de l'Eglise de Paris.*

Sepelice : Vêtement, ornement d'église, surplis.

Sepium : Scipion, nom propre d'homme.

Sepmadi : Samedi; *septima die.*

Sepmaine, *septaine :* Le nombre sept, la semaine. *Sepmaine double :* Celle qui suit le dimanche de la Trinité.

Sepme : Office ou service pour les morts qui se faisoit le septième jour d'après la mort, ou pendant les sept jours qui la suivoient.

Sepmey : Ouvrages à faire ou à achever pour rendre une maison habitable, tels que les murs, les portes, les cloisons, &c.

Sepoure, *sepouture :* Sépulcre, tombeau.

Sepouture : Sépulture, enterrement, funérailles.

Seps, *ceps :* Fers qu'on met aux mains et aux pieds des criminels.

Seps : Haie, cloison, clôture.

Sept de la guerre : Magistrature créée à Metz pour tout ce qui concernoit la guerre.

Septembraiche, *Septembrale*, *Septembresce*, *Septembresche :* La fête de la Nativité de la Vierge, qui se célèbre en septembre.

Septembrale : Du mois de septembre.

Septene : La banlieue de Bourges.

SEPTERÉE : Champ pour lequel il faut un septier de semence.

SEPTERIE : Juridiction composée de sept personnes.

SEPTIME : Septième.

SEPT-TIRÉS : Septentrional.

SEPULTURER : Donner la sépulture, enterrer, inhumer.

SEQUANNIE. *Voyez* SEQUENIE.

SEQUELLE : Suite, dépendance, race, postérité.

Adam aussi et toute sa *sequelle*,
C'est assavoir qui depuis lui sont nez,
Ont tous esté submis à ma tutelle,
Et par le laict de ma dure mamelle
Finablement ont esté fortunez.
Dance aux Aveugles.

SEQUENCE, *sequance* : Suite, ordre, règle; *sequentia;* c'est aussi le graduel et la prose qui se chantent entre l'épître et l'évangile, à la messe.

De la pucele douce et sade,
De la pucele Sainte et digne
Fist mainte *sequance* et mainte hymne.
* *Seinte Leocade, vers* 22.

SEQUENIE, *sequanille, surquanie* : Souquenille, habit de dessous.

SEQUEUER : Secouer, s'agiter, se tirailler.

SEQUEURRER, *sequeurer* : Secourir, aider.

Jà uns seus n'en fust eschapez,
Quant plais vinrent atropez
Qui les *sequeurent* bien isnel,
Li bon flet et li maquerel.
Bataille de Karesme et de Charnage, v. 397.

SEQUILLON : Petite branche d'arbre coupée.

SEQUIN : Suivant Borel, c'est une épée, un glaive; mais ce mot, venu de l'Arabe ou du Persan, signifie pièce de monnoie.

SERAINE, *serainne* : Sirène.

Moult sunt à douter les *serainnes*,
Car de felonnies sunt plaines,
Ne puet nient d'els escaper
Hom, qui ne s'en sait garder.
Roman du Brut.

SERAINE (voix) : Voix claire.

SERAN, *serans* : Peigne de fer à longues dents, qui sert à peigner la filasse de chanvre; d'où le nom de tisserand, donné à l'ouvrier qui fait de la toile. Le *serans* s'appelle en divers endroits *ecoussoir,* et dans d'autres *echanvroir.*

En la fin l'en vi mal-bailli,
Quant li don me furent failli;
Povre devint et pain querant,
Et je n'oi vaillant un *serant.*
* *Roman de la Rose, vers* 14979.

SERANCER, *serancier* : Peigner avec un *serans* du lin, du chanvre ou de la laine.

SERBICIAL : Garde-malade.

SERCEL : Cerceau, enseigne ordinaire des cabarets; *circulus.*

SERCELIER : Cerclier, faiseur de cerceaux, tonnelier.

SERCER, *sercher, serchier* : Chercher; *quærere.*

Aultrement comme faulx bigames
Serez *serchiés* jusques au fond;
Car la charité par ses flames
Vos malices ard et confond.
Balade contre les Mesdisans.

SERCOT : Jupon de dessus, chemisette, camisolle. *Voyez* SEURCOT.

N'arez de moi, par le cors Dé,
Fors cote et *sercot* de cordé.
* *Roman de la Rose, vers* 9493.

SERDELLEAUX : Commis d'un fourrier d'armée, approvisionneur.

SERÉ : Puiné.

SEREMENT : Serment, promesse, engagement; *sacramentum.* Je crois faire plaisir à mes lecteurs, en leur présentant l'ancienne formule du serment que l'on faisoit faire par les témoins, et la manière de le faire; ils y verront également que l'on présentoit le livre des Évangiles, lorsqu'un témoin prêtoit serment.

Quant li auditeur sont venu au lieu là où li tesmoing doivent estre oï, il convient penre le *serement* des tesmoins, et encherquier (dans le Mss. encerquier) en le maniere qui en-

Sès : Sais ; du verbe *savoir*. *Sès-tu*, sais-tu.

Sès-tu noveles, garde ne me noier ;
Et cil respont : veritet en oiés.
Roman de Garin, fol. 164, *V°*.

Sesante : Soixante ; *sexaginta*.

Seschal, dans D. Carpentier, pour *seneschal ;* il s'est trompé, parce qu'il n'a pas, sans doute, apperçu l'abréviation.

Seschelette, lisez *s'eschelette :* Sa sonnette.

S'eschellette sone trois cos.
La Court de Paradis.

Sescole, lisez *s'escole :* Son instruction, ses remontrances.

Seses, *sezes :* Pois chiches ; *cicer ;* en Langued. *seserous*.

S'escoeler : Ravauder, recoudre, raccommoder.

Sesine : Saisie, possession, jouissance, pouvoir, puissance. *Voyez* Saisine.

Amis, dist-ele, or vous casti,
Si vos coumande et si vos pri
Ne vous descouvrés à nul home,
De ce vous dirai-je la somme :
A tous jors m'ariés perdue,
Se ceste amors estoit séue,
Mès (jamais) ne me porriiés véoir,
Ne de mon cors *sesine* avoir.
Le Dit de Lanval, vers 141.

Sesle : Enseigne, cachet, sceau ; *sigillum*. Voyez Scel.

Sesme, *sesne :* Filet à pêcher du poisson.

Sesne : Synode, assemblée ecclésiastique. *Voyez* Senne.

Seson : Saison, temps, moment.

Ainsi furent une *seson*.
Li pere au valet fu preudon,
Un jor en vint parler à lui :
Filx, dist-il, il vous convient hui
Espouser fame de par Dieu.
Du Vallet aux douze Fames.

Dame, fet-il, ne dormez mie,
Dormir n'est or pas de *seson*.
Fabl. de Barat et de Haimet, vers 238.

Sesone : Périodiquement, à son tour ; saison.

Sans contredit et sanz essoine,
Me prent chascuns en sa *sesone*.
Fabl. de l'Asne et du Chien, vers 49.

Sespeuse, lisez *s'espeuse :* Son épouse.

Sesponde, lisez *s'esponde :* Le bord de son lit.

La bele Dame s'esperi,
Ses iex ovri, son oste voit
Devant *s'esponde* trestout droit ;
Lors li demande dont (d'où) il vient
Et de quel chose il li sovient.
Fabliau du Bouchier d'Abbeville, vers 242 *et* 253.

Sesqueuer : Secouer, agiter. — L'auteur de la citation suivante, parlant de la difficulté de fixer les femmes, dit :

Ne jà si ferme cuer n'aura,
Ne si loial, ne si meur,
Que jà puisse homme estre asseur
De la tenir par nule peine,
Amplus que s'il tenoit en Seine
Une anguille parmi la queue,
Qu'il n'a pouvoir qu'elle ne *sesqueue*,
Si qu'elle est tantost eschapée
Jà si fort ne l'arait hapée.
Roman de la Rose.

Sessime : Seizième.

Sessogne : La Saxe ; *Saxonia*.

Sest, lisez *s'est :* Est, si est.

Sester : Septier, mesure de vin.

Sesterage : Droit de mesurage qui se levoit, en quelques endroits, sur chaque septier de bled vendu au marché ; *sextarius, sextariale*.

Sesterée, *sestrée :* Mesure de terre contenant un septier de semence, ou qui doit un septier de rente.

Sestiere, *sesterot, sestier :* Septier, mesure de grains ; *sextarius*.

Sestisme, *setme :* Septième. *Setme feis :* Septième fois.

Li *sestisme* comans deffent tout larrechin, ch'est c'on ne pregne rien del autrui, ne fache force, ne moleste à innocent, ne n'acache cose qui soit emblée.
Le Miroir du Chrétien, fol. 120, *V°*.

S'ESTUDIE : Son étude, son attention, son application.

SE SUI MON : Expression souvent répétée dans Joinville, pour, oui vraiment, je le suis.

SET : Chaise, tabouret, toute espèce de siége; de *sedes;* et sept; *septem.*

SET : Il sait; *scit.*

Ne *set* qu'il pert, qui pert son bon ami.
Ancien Proverbe.

Ypocrisie molt se cuevre,
Molt en pou d'ore se descuevre;
C'est uns des vices que plus het
Cil qui tot voit, cil qui tot *set.*
Bible Guiot, vers 1470.

SETE, *séete :* Flèche; de *sagitta.*

E li Reis prist Betsura, e si mist garnison, e asega Jerusalem par maint jor, e si fist arbalestes e enginz, e dars de feu, e perres, e espuiz, e escorpions por traire les *setes* e fundes. *Premier Livre des Machabées, chap.* 6, *vers.* 50.

Et comprehendit Rex Bethsuram, et constituit illic custodiam servare eam. Et convertit castra ad locum sanctificationis dies multos: et statuit illic balistas et machinas, et ignis jacula, et tormenta ad lapides jactandos, et spicula, et scorpios ad mittendas sagittas *et fundibula.*

SETERLAGE, *setrellage :* Droit de mesurage.

SETHEMEDI, *setmedi :* Samedi, dernier jour de la semaine; *sabbati dies.*

En icele meisme siteit Marcellus uns hom de bone œuvre manoit avec ses dous serors, liqueis venant lo mal del cors, meisme jà avesprissant lo très-saint *sethmedi* de la Paske fu mors. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *ch.* 10.

In eadem Tudertina urbe Marcellus quidam bonæ actionis vir, cum duabus sororibus suis habitabat, qui eveniente molestia corporis, ipso sacratissimo vesperacente jam sabbato *Paschali defunctus est.*

SETTE : Secte; *secta;* c'étoit aussi le nom qu'on donnoit à une espèce de loutre fort puante.

SEU, *seue :* Sien, sienne; *suus, sua;* à soi, sa, ses.

SEU, *seule, seulle :* Poutre, solive.

SEU : Étable à pourceaux; de *sus.*

Siet-toi, si te repose un peu;
Ainz chacerai fors de la *seu*
Les pors por mener en pasture,
Là aval en cele couture
Tant qu'il soient saoul et plain.
* *Cortois d'Arras, vers* 527.

SEU, *seunion, sugnion :* Le sureau, arbre.

Ne de Judas n'alad-il issi,
Veritez est que son Seigneur vendi;
Mais nel osat unkes crier merci,
A un *seu* pur duel se pendi.
Roman des Romans, strophe 241.

Et einsi le fist ledit Morhet, et riens ne li profita; ne ne mist nule médecine à ladite maladie, fors estoupes de chanvre et fueilles de *seu.* *Miracles de S. Louis, chap.* 14.

SEU : Suit; du verbe *suivre.*

Si tu wels estre parfait, vai, et si vent tot ceu que tu as, et sel' done as poures, et dons vien, si me *seu.*
Sermons de S. Bernard, fol. 84, *V°.*

Si vis esse perfectus, vade, et vende omnia quæ habes, et da pauperibus, et veni, sequere *me.*

SEUAGE : Le droit de station dans un port.

SEUBÉ. *Voyez* SERIEBÉ.

SEUBITANT, *seul-itant :* Seulement.

Amors me grieve plus forment,
Fors nul bien, que je en aie,
Fors *seul-itant* qu'esperance m'apaie.
Chanson de Gasse Brulez.

SEUE, *soe :* Sienne; *sua.*

Li vilains se part du provoire:
Li prestres comanda en oirre
C'on fasse pour aprivoisier
Blerain avoec Brunain lier,
La *seue* graut vache demaine.
Li Clers en lor jardin la maine,
Lor vache trueve, ce me samble,
Andeux les accoupla ensamble.
Fabl. de Brunain la Vache au Prestre.

SEUERONDE, lisez *severonde :* La partie du toit qui avance sur le mur.

SEUF : Haie, palissade, clôture; *sepes.*

SEUFFERTE : Souffrance, douleur.

SEUIGRE : Suivre.

Seuil : Le pas de la porte ; *solium*.

Seuil : J'ai coutume ; de *solere*.

Seule, *seulle :* Cellier, cave, solive.

Seule-erauz : Le fond d'un canal qui est en pente, pour donner de l'écoulement à l'eau.

Seulle : Le fond d'un navire ou d'un bateau.

Seuloir, *seuldre*, *sieuldre*, *soloir*, *souloir :* Avoir coutume ; *solere*.

Sus une table où Fromont *seut* mengier,
Couchent le cors du gentil Chevalier.
Roman de Garin le Loherens, *fol.* 58.

En l'an après ensivant, avint que dissencion et discorde, qui souvent *seulent* naistre et avenir ès mutacions des nouviaus Seigneurs, mut entre le Roy et les Barons de France.
Annales du Règne de S. Louis.

Seult : Il a coutume, il est d'usage ; du verbe *seuldre*, *sieuldre* ou *souloir ; solet*.

Seulx, *scouls*, *seulz*, *seus*, *seux*, *sol*, *solz*, *souls :* Seul, seuls ; *solus ;* ces mots se sont dits aussi pour, ceux, celles.

Qui vuet au siécle à honeur vivre,
Et la vie de *seux* ensuyre,
Qui béent à avoir chevanche,
Mout trueve au siecle de nuisanche.
Fabl. du Testament de l'Asne, *vers* 1.

Seumer : Semer ; *seminare*.

Seur : Sureau. *Voyez* Seu.

Seur, pour *sœur :* Qui a les mêmes sentimens, la même conduite.

Seur : Beau-père ; *socer*.

Seur, *seurs :* Sûr, certain, assuré ; *certus ;* sur, dessus ; *super*.

Voz filz, fet-il, vielle brehaingne,
Ainçois la male mort vous praingne,
Que jà ma mere soit si fete,
Si torte ne si contrefete :
Car ma mere est riche borgoise.
Filz, fet-ele, com il me poise
Que vous estes si desvoiez ;
Vo mere sui, *seurs* soiez,
Mes fiex estes tot entresait,
Maugré que toz li mons en ait.
De la vieille Truande.

Se avoie entor moi cent murs,
Tant seroie-ge plus *seurs*,
Se compaingnie n'i avoie ;
Por rien je ne m'i fieroie,
En cels qui se font enmurer,
Mes cuers ne s'i puet acorder.
Bible Guiot, *vers* 1350.

Seurage : Sureté, assurance.

Seuranné : Suranné, âgé, qui a plus d'un an.

Seurat : Suivra.

Certes bien aureit est li membres ki del tot se serat ahers à cest chief, et kel *seurat* tot cele part où il irat.
Sermons de S. Bernard, *fol.* 111.

Felix membrum, quod huic adhæserit per omnia capiti, et sequetur *illud quodcunque ierit.*

Seurattendre : Attendre ; *subattendere*.

Seurcot, *sercot*, *seurcors*, *seurequot*, *sorcot*, *surcoit*, *surcot :* Robe de dessus, vêtement à l'usage des deux sexes, qui se mettoit par-dessus la cotte, et c'est de là que lui vient son nom.

Et un tot seul vallez i vint,
Qui une robe à son col tint,
Cote et mantel et un *sercot*.
Roman de Perceval, *fol.* 63.

Et li Sainz Rois avoit perdu ses robes, si que un poure homme avoit despoillié son *seurcot* de vert (vair) et li avoit donné, et il le vestoit chascun jour en cel tens jusques à tant que dras (des autres robes) li vindrent après de Damiète. *Vie de S. Louis.*

Li Dus a fet doner tantost
A Trubert quote et *seurequot*,
Et uns estiviaus de biais.
* *Roman d'Estrubert*, *vers* 491.

Seure : Tuteur, gardien noble.

Seure : Certain droit pour la faculté d'arroser ses prés, en y introduisant l'eau par différens canaux.

Seurestat, *seuretey*, *seurierie*, *seurté :* Sureté, caution, garantie ; sureté qu'on donne à son ennemi, de ne lui pas nuire pendant un certain temps.

Seurestin : Sureau.

Seurfait : Les fruits de la terre, soit arbres, plantes, bleds, &c.

Seurfel, *seurfet :* Coupe d'un taillis, le taillis même.

Seurnommer : Donner à quelqu'un un autre surnom que celui qu'il porte.

Seuronde. *Voyez* Sevfronde.

Seuronder, lisez *severonder :* Déborder, se répandre par-dessus.

Seurprendre : Gagner, se glisser, faire des progrès.

Seurquetout : Principalement, avant tout, sur-tout.

Mès jà por ice ne lesai
Que je ne me mete en essai,
Se je i sauroie assener
A bien dire et à bien trover,
Ausi com j'ai fet en le vie
Mainte oiseuse, mainte folie,
Et tels ne set conseillier lui,
Qui done bon conseil autrui;
Et *seurquetout* qui bien enseigne,
Sanblant fet qu'à bone fin viegne.

Bible de Berze, vers 781.

Seursaillant : Officier en second, surnuméraire, celui qui doit remplacer.

Seursetiere, *seurseliere :* Cotte d'armes faite de laine ou de coton.

Seurtance, *surtance :* Gage, assurance, sureté, caution.

Seurtonture : Les extrémités les moins fines des toisons.

Seurvendengier : Cueillir des raisins dans la vigne d'un autre.

Seurvezier, *survezier :* Tromper, surprendre. *V.* Voisdie et Voisdir.

Ce font souvent li non-sachant,
De tele chose font semblant,
Pour autre gent *séurvezier,*
Que ne lor puet avoir mestier.

Fable des deux Cerfs, par Marie de France.

Seus, *seuz :* Seul; *solus.*

Et sachiez que je ne savoie
S'il y avoit partuiz ou voie,
Ne leu par où l'en y entrast,
Ne nus homs qui le me monstrat
N'iert illec, car g'iere tot *seuz*
Molt destroit et molt engoisseuz.

* *Roman de la Rose, vers* 505.

Seut : Il eut coutume, il a coutume.

Il parla quant il en ot eure
Li mariez dont dit vous ai,
Qui tant *seut* avoir le cuer gai.

Fabl. du Vallet aux douze Femmes, v. 120.

Seuwiere, *seuwyere, sewire :* Canal qui conduit l'eau à un moulin, ou par lequel on décharge un étang.

Seve : Sa, sienne; *sua.*

Sevfir : Savoir; distinguer, séparer, diviser; *scire.*

Sevelir : Enterrer, inhumer.

Et molt d'autres de grant valor,
Qui ne cuidassent pas le jor
Que li Romain ne li Grijois
Les éussent mors en un mois,
Sanz deffense, fors de soufrir,
Et si n'ot à aus *sevelir*
Le jor ne prestre ne clerçon,
Ainz les mengierent li gaignon,
Et li corbel et les corneilles.

Bible de Berze, vers 419.

Sevent : Ils savent.

Quant il y dort à prendre sens,
Si pert son avoir et son tems,
Et s'en fait à ses amis honte,
Mais il ne *sevent* qu'honeurs monte.

Rutebeuf, dispute de l'Université.

Several : Divers, plusieurs; qui est séparé.

Severalement, *severalment, severaument, sevralement :* A part, séparément, en particulier.

Lors dit Samuel, parpartinez vus par vos lignages, e par les maignées, e estez *sevralement* devant Nostre-Seignur, et par sort le mustrad de quelle lignée li Reis serrad.

Premier Livre des Rois, chap. 10, *vers.* 19.

Mesels fud puis tuz jurs jesque à sa mort, e mest en unes chambres *severalment* des genz. *IVe Livre des Rois.*

Severer : Séparer; *separare.*

Cume Abner fud returnez e venuz en Ebron; Joab le *severad* de ses cunpaignuns, si cume il volsist privéement od lui parler.

IIe Livre des Rois, chap. 3, *vers.* 27.

Cùmque rediisset Abner in Hebron, seorsum *adduxit eum Joab ad medium portæ, ut loqueretur ei in dolo.*

3

SEVERONDE, *severons*, *severounde*, *subgronde* : La partie inférieure d'une couverture de maison; celle qui est en saillie sur la rue, pour jeter les eaux pluviales hors du mur.

SEVLE, lisez *seule* : Temps, saison, âge, siècle; *sæculum*.

Uns enfés est neiz à nos, et un filz est doneiz à nos, et sor son espale est faite la signerie, et ses noms serat apeleiz Mervillous, Consilliers, Deus Fors, Peires del *sevle* qui est à avenir, Prinees de paix.
Sermons de S. Bernard, fol. 65; *c'est la traduction d'Isaïe, ch.* 9, *v.* 6.

Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus, et vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus Fortis, Pater futuri sæculi, *Princeps pacis.*

Ensi ke nos mansuetume et humiliteit apreniens à Nostre Signor Jhesu-Crist, à cui est honors et gloire ens *sevles* des *sevles* : Amen.
Sermons de S. Bernard, fol. 100, *V°.*

Mansuetudinem et humilitatem discentes à Christo Domino : cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. *Amen.*

SEVRER : Séparer, diviser en perçant; de *separare*.

Jà nus ne cuide véoir l'eure
Qu'il s'en soit *sevrez* et partiz.
Bible de Berze, vers 644.

SEWER : Écuyer.

SEWIERE : Canal qui conduit l'eau à un moulin, ou qui sert de décharge à un étang.

SEWIR : Suivre; *sequi*.

Samuel fud jà de grant eage, pur ço fist ses fiz justises sur la terre; li einnez out num Johel, li puisnez Abia, mais ne *sewirent* pas la vie ne les veies le pere, mais turnerent à avarice. *Premier Livre des Rois, ch.* 8, *v.* 1.

Factum est autem cùm senuisset Samuel, posuit filios suos judices Israël; fuitque nomen filii ejus primogeniti Joël, et nomen secundi Abia; judicum in Bersabee, et non ambulaverunt *filii illius in viis ejus, sed declinaverunt post avaritiam.*

SEXANTE : Soixante; *sexaginta*.

SEXTELAGE : Droit de mesurage sur les bleds. *Voyez* SESTERAGE.

SEXTERADE. *Voyez* SESTERÉE.

SEXTERAGE : Redevance d'un septier de vin.

SEXTERÉE, *sextrée* : Mesure de terre. *Voyez* SESTIERE.

SEYER : Scier, couper les bleds; *secare*.

SEYETTE, *seyete* : Petite scie, faucille; flèche, arbalète; *sagitta*.

SEYM : Graisse, suif, sain-doux.

SEYNE : Filet à prendre du poisson.

SEYNNE : Lieu où l'on peut pêcher avec le filet appelé *seine*.

SEYTURE : Mesure de pré, autant qu'un homme en peut faucher dans un jour.

SEYVENT : Ils savent.

Quels chose est si senz malice cum est li agnels et li colons? il ne *seyvent* à nelui faire mal, il ne *seyvent* faire grevance.
Sermons de S. Bernard, fol. 79.

Quid enim sic alienum ab omni malitiâ sicut agnus et columba? nocere cuiquam nesciunt, *lædere non* noverunt.

SÈZ, *sès* : Sec.

SEZAILLE : Rognures, ce qu'on a rogné avec des ciseaux.

SEZAIN : Le nombre seize, la seizième partie d'une livre; cependant, selon Nicot, ce ne seroit que le quart de l'once; voici le passage : « Le quarteron se mespart en quatre onces, l'once en quatre *sezains*, et le *sezain* en deux trezeaux; le trezeau en deux gros, le gros en deux demi-gros ».

SEZES : Sise, assise.

SEZILE, *Sezille* : La Sicile, île de la Méditerranée; *Sicilia*.

SFARCHER : Lier de bandes ou de bandelettes, emmaillotter; *fasciare*.

SFAUCHER : Se fâcher, se mettre en colère, en courroux.

SFAUCHIR : Faucher, couper les grains ou les foins avec la faux; *falcare*.

SI : Oui, aussi; il, vous, pour; de cette façon, de cette manière; son,

sa, sien, ses, ces. *Si avant*, autant; *si donc n'étoit que*, à moins que; signifie aussi, il, j'y, je et y, ainsi qu'on peut le voir dans les deux premières citations suivantes :

G'irai avant en la cuisine,
Si porteré ceste geline,
Si la vos apareilleré;
Dites quel saveur g'i feré.
Roman du Renard, fol. 30, *V°*.

Le Chevalier le fiert *si* durement et lui perce l'escu et le haulbert; quant Tristant se sentit navré, *si* eut paour de mort.
Roman de Tristan.

Si Seneschal firent aceillir
Les napes, quant il le convint.
Roman de la Charette.

Lerres cuide que tuit li autres soient *si* (ses) compaignon. *Ancien Proverbe.*

Si : Condition, réserve, exception. *Par si*, à condition.

Siafonie : Instrument de musique; *symphonia;* du Grec *συμφωνία*.

Siblet : Sifflet; d'où *sibler*, siffler.

Maintenant que il vit le Roy sur le flum (fleuve), il sonna un *siblet*, et au son du *siblet* saillirent bien de la sente de la galie quatre vingts arbalestriers bien apareillés.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Siboingne, pour ciboire, tabernacle, armoire sur l'autel où l'on garde l'Eucharistie.

Sicamor : Cercle lié, en terme de blason.

Sicasité : Sécheresse, dessèchement d'un lieu humide et marécageux.

Sideré : Céleste; *sydereus.*

Sié : Scié.

Siecle : Monde, lieu, climat; *sæculum.*

Siecle (homme du) : Séculier, laïque. *Fillette, chanson de siecle :* Fille du monde, chanson mondaine; *partir dou siecle*, mourir, décéder.

Et ses fius qui ert encor poupars,
Et sa femme eurent les deux pars,
Ainsi son avoir departi,
Et puis dou *siecle se parti.*
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 9.

Siecler : Être du monde, paroître dans le monde, vouloir plaire, rechercher le monde, avoir des prétentions du côté de l'esprit, des talens ou de la figure.

Là s'asorelle et esgohele,
Son poçon ot et s'escuele,
Son sakelet et ses mindokes;
Un ongnement ot fait de dokes,
De vif argent et de viez oint,
Dont son viaire et ses mains oint
Por le solel qu'il né l'escaude;
Mais ce n'estoit mie bele Aude,
Ainz estoit lede et contrefete;
Mès encor se duit et afete
Por ce qu'encor voloit *siecler.*
Fabliau de la vieille Truande, vers 47.

Sief, *sieve :* Sorte d'onguent pour les yeux.

Siege : Assemblée, repas de confrérie.

Siegebart : Chantre d'église.

Siege de nefs : Le droit qu'on paie pour un vaisseau qui reste quelque temps dans le port.

Siégle : Siècle, monde; *sæculum.*

Quant li *siegle* n'a créature,
Qui de beauté peust à li estriver.
Gautier d'Epinois, cité par la Ravallière.

Siele : Selle de cheval.

Sielt : Il a coutume; *solet.*

Por Dieu ne vos corrociez mie
Se nostre Sire a consentu
Que ge ai mon avoir perdu :
Encore est-il là où il *sielt*,
Bien nos conseillera, s'il velt.
Le Segretain Moine, vers 74.

Sien : Son, soi. *Maugré sien*, contre son gré, malgré lui, malgré soi; *un siens*, un de ses.

Celle ymaige dont tu te ceuvres,
Encor soit-ele grans et large,
Ne te vaura une viez sarge,
Li meismes, ferrai-je defi
Se tu fais plus escu de li,
Que parmi-li, et *maugré sien*,
T'esbouelerai com un chien.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 26.

Un siens voisins molt le requist,
Que il sa meison li vendist;
Mais li meschins vendre ne volt,
Por quanque l'autre faire sot,
Ses voisins donc se porpensa
Com faitement l'engignera.
Le Jugement de l'Ville., vers 11.

Siert, lisez *si ert :* Si étoit et sera; *si esset, si erit.*

Siest, lisez *si est :* Il est ainsi; *sic est.*

Sieste, *siestée* (faire la) : Dormir après diné, faire la méridienne.

Siet : Est situé, est assis; *sedet.*

Celle chose tant defigurée sur ce bœuf,
C'est la mort qui *siet* sur lente monture.
Dance aux Aveugles.

Et le matin à l'ajornée
Ert menée ma Damoisele
Laïs à la gaste chapele
Qui *siet* au chief de la forest.
* *Le Vair Palefroy, vers* 790.

Siet : Convient, plait.

Sietans, *sesante, siettans :* Soixante; *sexaginta.*

Sieu : Graisse, suif, oing.

Mielz valt obédience que sacrefise; e mielz valt à Deu obéir, que le *sieu* del multun offrir.
Le premier Livre des Rois, fol. 19, *V°.*

Sieu : Suis; *sequere,* impératif du verbe *sequi.*

Respondi Hieu, et que as de pais à demander? or t'en vien, si me *sieu.*
IVe Livre des Rois, chap. 9, *vers.* 19.

Et ait Jehu, quid tibi et paci? transi, et sequere *me.*

Sieurel : Le maquereau, poisson.

Sieurie : Domaine, seigneurie.

Sieute : Suite, juridiction, droit.

Sieute : Différens ajustemens de la même étoffe et de la même façon.

Sievir, *sievyr :* Suivre, aller après; *sequi.*

Bertrand signifier a fait à toute sa gent,
Chascun monte à cheval tost et isnelement,
Qui aimer le voldra, le *sieve* briefvement.
Vie de du Guesclin.

Siex, *sieyx :* Six; *sex.*

Si faits, *si fes :* Ainsi faits, faits de cette manière, semblables.

Siffrar : Chiffrer, calculer, nombrer.

Sigant : Poulain, veau, tout jeune animal qui suit encore sa mère.

Sige, pour *siege :* Emplacement.

Sigebauld, *Sigebald :* Nom d'homme; *Sigebaldus.*

Sigillé : Scellé.

Sigillier : Greffier, notaire.

Siglaton, *ciglaton, siglatoon, sigleton, syglaton :* Habillement qui couvroit tout le corps, et qui étoit commun aux deux sexes; il prenoit son nom de l'étoffe avec laquelle on le faisoit. *Voyez* le mot suivant.

Siglaton : Espèce d'étoffe précieuse qui se tiroit de l'Orient.

S'esgarde vers soleil levant.....
Par là li poile Alixandrin
Vienent, et li bon *siglaton,*
Li melequin et li mangon;
Li espervier et li ostor;
Et li bon cheval coreor;
Et li poivres et li commins,
Et li encens Alixandrins,
Li girofles, li gariigax,
Les mecines contre toz max.
Partenopex de Blois, fol. 130, *R°, col.* 1.

Sigle : Voile; d'où *sigler,* naviguer, cingler, faire voile.

Dès le jour de l'Acencion que nos gens furent entrés, il demourèrent au port jusques au merquedi emprès, pource que il n'avoient pas temps convenable pour *sigler,* et pource que touz les pélerins n'estoient pas apparelié.
Annales du Règne de S. Louis.

Signal : Partie d'un moulin.

Signament, *signamment, signaument :* Nommément, expressément, particulièrement, singulièrement, sur-tout, principalement, notamment.

Signance, *signace :* Les suites et dépendances d'un droit. *V.* Sigant.

Signe de justice : Fourches patibulaires.

Signegrand : Grand-père, aïeul, bisaïeul.

Signer : Faire signe, appeler par signes; *signare.*

Signer : Faire le signe de la croix.

Signer droit : Montrer ses titres en justice.

Signer force : Obliger par force, contraindre.

Signerie : Puissance, pouvoir, autorité.

Hailas! chier Sire Deus, ke ferons, ke cil sunt li premier en ta persecution, ki en ta Glise ont porpris les *signeries* et les honors?
Sermons de S. Bernard, fol. 97.

Heu, heu! Domine Deus, quia ipsi sunt in persecutione tuâ, primi qui videntur in Ecclesiâ tuâ primatum diligere, gerere principatum?

Signet : Cachet, billet signé ou paraphé; *signum.*

Signet : Signe, marque, représentation; *signum.*

Signier : Fournir.

Signifiance : Marque, témoignage, déclaration; *significatio.*

Signor : Seigneur, maître; mari.

Signoraige, *signorage, signouraige :* Seigneurie, droit seigneurial.

Signorir, *signourir :* Dominer, commander, gouverner, maîtriser.

Sigouleine : Ségolène; *Segolena.*

Sigre : Suivre; *sequi;* d'où *siguet*, suivoit.

Sil : Cil, poil des paupières.

Si la que : Jusqu'à ce que.

Je vous conjure, fille de Jerusalem, que vous ne suslevéez, ne ne esveilléez m'amye *si là que* ele volt.
Cantique des Cantiques, chap. 8, *vers.* 4.

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec *ipsa velit.*

Silence (estre mis en) : Sorte de pénitence monastique.

Siligue : Seigle; *secale;* suivant Pline; et dans le Dictionnaire de Boudot, c'est du pur froment; cependant, dans le XII[e] siècle, il ne signifioit que du seigle, suivant le Cartulaire de S. Maur-des-Fossez, fol. 55 et ailleurs. *Et in prædictis terris, et vincis, et pratis, campi parte, et roagio dictæ villæ habet annuatim tres modios frumenti, tres modios* siligeris, *tres modios ordei, et tres modios avenæ.*

Silir, *seillir, siller :* Cligner les yeux.

Silleur : Moissonneur, celui qui scie les bleds.

Silode : Vœu; d'où, suivant Borel, *siloduns*, gens qui exécutent leurs vœux.

Silviniens : Monnoie du prieuré de Souvigny.

Simage, lisez *s'image :* Son image.

La douce Dame grant joie a,
Quant on la sert de bon courage,
Et quant on porte onneur *s'image.*
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 23.

Simbales. *Voyez* Cimbales.

Simbel : Appeau pour attirer les oiseaux. *Voyez* Cembel.

Simenel, *simonnel :* Pain ou gâteau de fleur de farine.

Simiadeour : Qui contrefait les autres, qui fait le singe; de *simius.*

Simian : Siméon, nom d'homme.

Simille, *semoulle :* Froment, fleur de farine de froment; *simila.*

Simionale, *simonie :* Sceau, marque, et vente de choses saintes; de *Simon Magus*, selon Borel.

Simoniaux, *simoniax :* Simoniaques, entichés du crime de Simon le Magicien.

Diex i est mais boutez arriere,
Ses met à force en la chaiere
Li forz *simoniax* Simons,
Et puis que Diex n'i est semons.
* *Seinte Leocade, vers* 843.

Simple : Dans la citation suivante,

ce mot est pris pour, triste, affligé, abattu.

Alors Gerard mist pied à terre et mist la Dame jus du cheval, qui moult estoit *simple* de son mary que ainsi veoit navré.

Roman de Gerard de Nevers.

Simplement : De bonne-foi, bonnement, franchement.

Quant li troveres ce entent,
A sa feme dist *simplement :*
Rendon cest avoir à bon gré,
S'en aurons, et serons loé ;
De ce méisme cent besanz,
S'en serons riches et manans.

Fabl. d'un Homme qui portoit grant avoir, vers 17.

Simplesse, *simpleche*, *simpliciteit :* Candeur, simplicité ; *simplicitas.*

Ceu ke li agnels est entre les altres béestes, ceu est li colons entre les altres oysels, de grant innocence est et li uns et li altres, de grant mansuetume et de grant *simpliciteit.*

Sermons de S. Bernard, fol. 79.

Quod agnus in animalibus, hoc columba in avibus est, summa utriusque innocentia, summa mansuetudo, summa simplicitas.

Simploiant : Simple, doux, tranquille.

Simposiarque : Maître d'un festin, roi de la fête.

Simulaire : Simulacre, statue, image, idole ; *simulacrum.*

Sinacle : Lieu d'assemblée ; *cœnaculum.*

Sinacle : Le signe de la croix ; *signum.*

Sinal, *sinault, sinaust :* Le dessus d'une étable ou d'une bergerie, chambre haute.

Sincoper les paroles : Couper, diviser les mots pour leur donner un autre sens que celui qu'ils ont.

Singlaton, *singleton.* Voyez Siglaton.

Single : Voile de navire. *Voyez* Sigle.

Singles : Chiques à jouer.

Singnance : Suite, train, dépendance.

Singoiement : Singerie, tromperie, mines, grimaces, figure pour tromper.

Singulier : Particulier, homme d'une condition privée.

Si n'i : Je n'y.

Je me departi d'iluec, si m'en aloi par le desert et ne demora guieres que je trouvai une fosse, si huchai à l'entrée, mès nus ne respondi et entrai dedenz, *si n'i* trouvai nului.

La Vie des SS. Pères, liv. 2, fol. 53, R°.

Sinsenier : Custode, ce qui couvre le saint ciboire, suspendu audessus de l'autel.

Sint : Cloche ; de *signum.*

Si ny olt : Cependant il n'y eut rien, il n'en arriva pas de mal.

Siost : Reposé, tranquille ; *quietus.*

Si ot : Et il y eut.

Si ot : Et il entendit, il écouta.

Siot, *sieut :* Il suit, il poursuit ; *persequitur.*

Siou : Terme de dérision et de moquerie.

Sioun : Nom.

La très fort tour, est le *sioun* de N. S. li justes court à luy et ert enhaucée.

Bible, Proverbes, chap. 18, vers. 10.

Turris fortissima, nomen *Domini : ad ipsum currit justus, et exaltabitur.*

Siporien : Symphorien, nom d'homme ; *Symphorianus.*

Si que : De manière que.

Cume ço virent li Philistien que mort fud lur campiun, turnerent à fuie ; e ces de Israel e de Juda leverent un cri, e fierement enchalcerent les Philistiens jesqu'al val, e jesque as portes de Accaron, ocistrent al jur trente milie des Philistiens, e altre tant en furent nafrez, *si que* seisante milie de Philistiens en furent que mors que bleciez.

Premier Livre des Rois, chap. 17, vers. 51.

Videntes autem Philisthiim quòd mortuus esset fortissimus eorum, fugerunt ; et consurgentes viri Israël et Juda vociferati sunt, et persecuti sunt Philisthæos usque dum venirent in vallem, et usque ad portas Accaron, et-

*ciderunt*que *vulnerati de Philisthiim in viâ Saraim, et usque ad Geth, et usque ad Accaron.*

S'ira : S'en ira, et il ira.

Sire : Mari; maître, seigneur, souverain; cette qualité se donnoit encore indistinctement à toutes sortes de personnes, comme l'on donne aujourd'hui celle de monsieur.

Joseph el temps de s'anguoisse, si garda le comandement de Deu et por ço fu fait *Sire* de Egipte.

Premier Livre des Machabées, ch. 2, *v.* 53.

Joseph in tempore angustiæ suæ custodivit mandatum, et factus est Dominus *Ægypti.*

Sire : Terme injurieux, en y ajoutant celui de *beau* ou d'*homme*, ce qui alors désigne, un mari dont la femme est infidèle.

S'ire : Sa colère; d'*ira*.

Et quant revient à chief de piece
Que li biax tens le let despiece,
Quant as ciex desplet et annie
Tens de tempestes et de pluie,
L'air ostent de trestote *s'ire*,
Et le font resbaudir et rire.

* *Roman de la Rose, vers* 18427.

Sireau : Geste de mépris; coup de la main sous le menton.

Sire de lois : Docteur en droit, jurisconsulte. *Sire de l'ost :* Général d'armée; de *κυριος*; d'où, selon Borel, vient sieur.

Sirent : Prirent séance, s'assirent; de *sedere.*

Sirerie, *sirauté :* Qualité ou dignité d'une terre qui donnoit, à celui qui la possédoit, le titre de *sire :* la terre de Coucy en étoit une; maintenant *sire* est un nom et un titre d'honneur qu'on donne seul au Roi, à l'Empereur, comme une marque de sa souveraineté. Les anciens donnoient aussi ce titre à Dieu, et l'appeloient *biau Sire Diex*, et *Sire des Sires*, Seigneur des Seigneurs.

Siresse : Maîtresse-femme, femme absolue, impérieuse.

Siret : Petit sire, diminutif de *sire.*

Sirreurgie : Chirurgie.

Sirreurgien : Chirurgien.

Sirsir : Arriver, parvenir.

Sirurgiée : Pansement, remède qu'applique un chirurgien.

Sirurgier : Panser, traiter, soigner un malade ou un blessé.

Sirvantois. *Voyez* Servantois.

Sisaisme : Sixième; *sextus.*

Sisan, *sesante :* Soixante.

Sisclet : Loquet, cliquet.

Sise : Action de s'asseoir ou d'être assis; *sessio.*—Un gentilhomme avoit prêté son cheval à un évêque :

Or quant la femme del devant dit noble homme le voloit chevalchier selon sa costume, si ne pout mais, car après la *sise* del si grant Veske, refusast à porter femme.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 2.

Cùmque eum prædicti nobilis viri conjux sedere ex more voluisset, ultrà non valuit, quia post sessionem tanti Pontificis, mulierem ferre recusavit.

Sisel : Ciseau.

Sisiau. *Voyez* Sireau.

Sisime, *sisme :* Sixième; *sextus.*

Sismater, *sismatir :* Diviser, distribuer, couper en plusieurs parties.

Sisne : Sonnez, deux six, terme de jeu de dés.

Saint Pieres jete isnel le pas
Sisnes et puis un tout seul as
Dist Saint Pieres, j'ai bien geté
Quar je vous ai d'un point passé.

Fabl. de S. Pierre et du Jougléor, vers 323.

Sissent : Qu'ils se tinssent assis; de *sedere.*

Sissone, *sissione :* Sorte de danse.

Sist : Sied, s'assit, est situé; de *sedere. Sistrent*, prirent séance.

Lion ki sur le Rosne *sist.*

Roman de Garin le Loherens.

Cele table fut bien servie
Où *sist* li Rois de Barbarie.

Roman de Floiremont.

Sist : Convient; du verbe *sied*, qui vient aussi de *sedere*.

Son bel refrain moult bien lui *sist*
Et de chanter merveille fist,
Car avoit la voix clere et saine,
Et ele n'estoit pas vilaine.
Roman de la Rose.

Siste, *sist, sixtée :* Sixième; *sextus*.

Sistier : Septier, mesure de vin.

Et Diex i viegne, et Diex i soit,
Céenz fet meillor qu'au moustier.
Ostes, que vent-on le *sistier*,
Et quant fu cis vins aforez ?
* *Cortois d'Arras, vers* 162.

Sistre : Comparoître personnellement en justice, se présenter devant le juge; de *sistere*.

Sisylle : La Sicile; *Sicilia*.

Sitaire : Cantine d'armée.

Siu, *siue :* Son, sa, sienne; *suus, sua*.

Li quars pechiez fu espiriteus fornication, car la *siue* âme estoit conjointe à Diu.
Le Miroir du Chrestien.

Siut : Suit; *sivirent*, suivirent.

Sivade : Avoine.

Sivé : Civet, ragoût de lièvre.

Sivir, *sivre :* Suivre, pratiquer, poursuivre; *sequi*.

Li Clers les va adès *sivant*,
Et dist que adès les *sivra*,
De si adonc que il saura
Lor fin.....
Fabl. des trois Avugles de Compiengne, v. 66.

Que vois-tu à chaus avenir,
Qui vanité seulent *sivir*.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 228.

Li Rois ot bon entencion,
Bien set qu'il ne dit se voir non,
Et dit à çax q'o lui estoient,
Qui par la forest le *sivoient*,
Cist hom est de Dieu voirement,
Molt par-parole sagement.
Du Roi Alixandre et du Segretain, v. 97.

Sivismes : Suivîmes; du verbe *sivir; sequi*.

Nos *sivismes* le païsant;
Et alasmes le chemin grant.
Por qoi en doit amer le grant chemin, vers 41.

Sixante : Soixante.

Sixte, *sist, siste, sizime :* Sixième; *sextus*.

Sizeau. *Voyez* Sireau.

Sizeaul : Sorte de trait d'arbalète.

Sizettes : Petits ciseaux propres à mettre dans la poche.

Skermuche : Escarmouche, petit combat.

Skorchir : Écorcher; *excoriare*.

Skraufi : Sorti de la coque de l'œuf, laquelle est appelée, par les Walons, *scrauffe* ou *scraffe ;* au sens figuré, on dit d'un enfant qu'il est tout *skraufi*, pour dire qu'il est déjà grandelet; *cretus*.

Skriner : Arracher les crins d'un cheval, ou les cheveux d'un homme.

Skrire : Écrire; *scribere*.

Sliumo : De suite, à l'instant, dès, aussitôt; *statim*.

Smacquer : Se battre à coups de poings; de *macque*, instrument fort lourd qui sert à briser le chanvre.

Smalec : Réprimande.

Smanrir : Maigrir; *marcescere*.

Smaragde : Émeraude, pierre précieuse de couleur verte; *smaragdus*.

Et el premier vers ert la pierre de sarde et de topaz et de *smaragde*.
Bible, Exode, chap. 28, *vers.* 17.

In primo versu erit lapis sardius, et topazius et smaragdus.

Smarir : Se marier; *maritare*.

Smirer : Se mirer, se contempler dans un miroir.

Smoingir, *smougner :* Se manger l'un et l'autre, se ruiner par procès; *sese manducare*.

Smorir : Se mourir, être à l'agonie; *emori*.

Snon : Sinon, à moins que.

So : Ainsi; *sic ita*.

So, *saou, saoul :* Qui est rassasié; *saturatus*.

Soal : Seul; *solus*.

Soatime : Douceur, suavité, agrément, odeur.

La queue ot droite come uns jons,
Et par dessus siet li botons,
Si qu'il ne cline, ne ne pent;
L'odor de li entor s'espent :
La *soatime* qui en ist,
Tote la place replenist.
** Roman de la Rose, vers* 1675.

Soavet : Doucement, agréablement; *suaviter*.

Par les rainz saisi le rosier
Qui plus iert franz que nul osier,
Et quant à deux mains m'i poi joindre,
Trestot *soavet*, senz moi poindre,
Le boton pris à eslochier,
Qu'envis l'éusse senz hochier.
** Roman de la Rose, vers* 22207.

Sobe : Sobre, tempérant; *sobrius*.

Sobédience, lisez *s'obédience* : Son obéissance; d'*obedientia*.

Desous la loy de Rome n'a nule région,
Ki à Rome obéisse de cuer se France non,
Et de *sobédience* a si bon guerredon;
Car on li taut souvent sa laine et sa toison.
La Vie du Monde, strophe 20.

Sobre, *sobres, sovres* : Épargnes, restes.

Sobre : Sur, dessus. *Sobre plus*, surplus, excédant.

Sobresse, *soburté* : Sobriété, tempérance; *sobrietas*.

Sobreverrs : Se dit de l'eau qui passe par-dessus ce qui la contient.

Sobste : Ce qu'on donne en retour dans les échanges.

Soc : Espèce de chappe, manteau.

Socage : Service de charrue, ou le rachat en argent de ce service; droit de corvée dû au seigneur pour labourer ses terres, c'est-à-dire, que les paysans doivent l'aider de leurs charrues.

Soce : Qui est en société de quelque chose avec un autre; et sorte de redevance.

Soche : Souche, tronc d'arbre.

Sochon : Compagnon, associé, camarade, ami.

Sochon : Bâton, morceau de bois.

Sociene : Servante, ou femme qui est en société pour quelque chose avec une autre.

Socine : Boutique, magasin, atelier; *officina*; société, association.

Soçon : Association; *socius*. *Aller à soçon*, s'associer.

Soçon. *Voyez* Sochon.

Socque, *soque* : Chaussure, espèce de sandales.

Socre : Beau-père; *socer*.

La femme et la brus poent faire larrecin au mari et au *socre*, mais eles ne sont pas tenus par aucion de larrecin, se le fils n'est hors de ban; car lors pot la brus fere larrecin à son *socre* et est tenue à luy par aucion de larrecin.
Mss. de la Bibl. Impér., n° 8047, *fol.* 105, *V°*.

Socre : Belle-mère; *socrus*.

Choses communes moy sont monstrées que tu as fait à ta *socre* après la mort de ton Baron (mari), et que tu as deguerpi tes parentes, et la terre en qui tu es nez, et as venu al poeple, lequel eins ne savoies.
Bible, Ruth, chap. 2, *vers.* 11.

Nuntiata sunt mihi omnia, quæ feceris socrui tuæ post mortem viri tui, et quod reliqueris parentes tuos, et terram in quâ nata es, et veneris ad populum quem antea nesciebas.

Sodalité : Association de prières et de dévotion entre les écoliers d'un collége; *sodalitas*; c'est ce qu'on a nommé depuis, congrégation d'écoliers.

Sodée, *soudée* : Solde, paiement, paie de soldat; de *solidus*.

Ne suis pas venu pour servir,
Ne pour *sodées* desservir.
Ovide, Mss. cité par Borel.

Moult grant gent orent assemblées,
Que par amour, que par *soudées*,
Et de ceus orent grant partie,
Qui pour pris de Chevalcrie
Suellent aler querre les guerres,
Et cerchent les estranges terres,
Et les riches avoirs despendre,
Et pesant copx doner et prendre.
Roman d'Atys et de Profilias.

Sodée de terre : Fonds qui rend un sol de rente.

Sodéer, *sodoier :* Soldat, homme de guerre qui est à la solde d'un seigneur; huissier, sergent; homme à gages.

Sodomiterie, *sodomye :* Péché contre nature, pédérastie.

Qui erre contre la foi coume en mescréance, de la quele il n'en vient venir à voie de verité, ou qui fet *sodomiterie*, il doit estre ars et forfet de tout le sien.
Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Sodomours : Sodomiste, infesté du crime de sodomie.

Sodoyer (fief de) : Fief de pensions viagères, ou de meubles qu'un seigneur donnoit à des gens de guerre, à condition qu'ils lui en feroient foi et hommage, comme si c'eût été un immeuble.

Soduiant, *souduiant :* Séducteur, traître, imposteur, menteur, ravisseur.

Molt fu cortois et bons truanz
Duranz Chupuis et *soduianz*,
Qui les blans chaperons trova
Et les seignauz au piz donna.
Bible Guiot, vers 1932.

Soé, *soe :* Son, sa, sienne, ses; *suus, sua. La soe gent :* Ses gens, les siens.

Porce qu'il ont prosperité, les tint orguéauz et n'entendent pas que Dex les a abandonez et leissiez aler à leur talent, por ce qu'il ne vuelent la *soe* volenté fère.
Comment. sur le Sautier, fol. 148, *Ps.* 72, *vers.* 6.

Soef, au féminin *soefve, soeve :* Doux, gracieux, agréable, débonnaire, aisé à manier, suave; *suavis.* Voyez Souef.

Fleurs i eust blanches et vermeilles
On ne porroit trover pareilles,
De toutes diverses couleurs
De haut pris et de grant valeur,
Si estoient *soef* flairans,
Et reflagrans et odorans.
Roman de la Rose.

Soef : Haie qui ferme un héritage; *sepes.*

Soefvement, *soefvement, souefement, souefvement, soufement :* Doucement, suavement, agréablement, avec grace; *suaviter.*

Soegre : Parent, cousin, allié, beau-père; *socer.*

Lequel issus en contre-cours de son *soegre* li ahoura et li baisa, et cil se saluerent entrechangéablement de pesibles paroles.
Bible, Exode, chap. 18, *vers.* 7.

Qui egressus in occursum cognati sui, adoravit, et osculatus est eum, salutaverunt que se mutuò verbis pacificis.

Car li Reis Alixandres l'avoit comandé, por ice que il estoit sis *soegres.*
Premier Livre des Machabées, ch. 11, *v.* 2.

Quia mandaverat Alexander Rex exire ei obviam, eò quòd socer *suus esset.*

Soel : J'ai coutume; *soleo;* du verbe *soloir.*

Adonc me souvint de Mabille,
Une garce de ceste ville,
Que je *soel* amer par amors,
Mais or va la chose à rebors.
Fabl. de la Bourse pleine de sens, v. 357.

Soen : Le sien; *suus.*

Quant Lisyas vit que li *soen* fuoient, et que li Jude hardiement les enchauçoient.
Premier Livre des Machabées, ch. 4, *v.* 35.

Videns autem Lysias fugam suorum, *et Judæorum audaciam.*

Soerorge, *soeurorge.* Voyez Serorge.

Soeture : Mesure de pré, autant qu'un homme peut en faucher dans un jour.

Soferir, *soeffrir, sofferir, soffrir:* Souffrir, endurer, sentir, éprouver de la douleur.

Se l'amenuas-tu, et lo feis un poi mendre des angles, en ce qu'il ont fein et soif, et *soffri* passion et mors, que ne pueent *soffrir* les angles, et se il fu ensi un poi mendre des anges, il molt plus honorez que li anges.
Comm. sur le Sautier, Ps. 8, *vers.* 6.

Soffrerr : S'abstenir, se dispenser, se priver.

Dont je en nommerois bien, desquieux je me *soffere*, car mort sont; mais de Monseigneur Guyon de Malvoisin ne me *sofferai-je* mie. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Soffixanment : Suffisamment; *sufficienter.*

Soffler : Souffler, agiter.

Chascuns fet par lui sa cuisine,
Tuit menjuent sol, et sol gisent;
Quant lor feu *sofflent* et atisent,
Ne semblent mie bone gent.
Bible Guiot, vers 1337.

Soffraite, *sofrete* : Disette, indigence, peine, traverse, chagrin, infirmité, détresse.

Longue est, et megre, et lasse, et vaine,
Grant *sofrete* a de pain d'avaine.
* *Roman de la Rose, vers* 10363.

Soffret : Il souffre.

Por ceu me covient-il sospirer anzois ke ju maiajosce, car li regnes du ciel *soffret* force.
Sermons de S. Bernard, page 110.

Indè priusquam comedam suspiro, quia regnum cœlorum vim patitur.

Sofi : Sophi, le Roi de Perse.

Sogeth : Sujet, soumis; *subjectus.*

Droiz est que li mortel soient *sogeth* à Deu.
IIe Livre des Machabées, chap. 9, *vers.* 12.

Justum est subditum *esse Deo.*

Sogne : Soin, attention.

Sogner : Soigner, prendre soin.

Sogre : Associé, parent, beau-père; *socer. Sogredame :* Belle-mère; *socrus.*

Soi, lisez *s'oï, si oï :* J'entendis.

Li cors soffri mainte froidure,
Soï mainte parole dure,
Or sui ça dedenz ostelez,
Si chanterai se vos volez.
Fabl. de S. Pierre et du Jougléor, v. 85.

Soi : Soif; *sitis.*

Por le bien et por la douçor
Que li vins avoit dedens soi,
Li Rois en but sanz avoir *soi.*
* *La Bataille des Vins, vers* 8.

Soi : Je sais, je sus.

Lores *soi-ge* molt bien et vi
Qu'Oiseuse m'avoit bien servi,
Qui m'avoit en tel deduit mis.
* *Roman de la Rose, vers* 691.

Soiant : Séant; *sedens.*

Soiaus, *soieus :* Soyeux, ressemblant à de la soie. *Cheveux soiaus :* Cheveux fins comme de la soie.

Soiberz, *Soibert, Soyebert :* Sigisbert, nom d'homme.

Soich : Soc de charrue.

Soidée : Solde, paiement. *Voyez* **Sodée**.

Soie : Sa, sienne; *sua.* — Un Juif tua un jeune Clerc qui chantoit les louanges de la Vierge, et :

Dedens son wis plutôt qu'il puet
Fait une fosse, si l'enfuet,
La terre chauche et sounie,
La *soie* vie soit hounie.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 5.

Soief, *soefe :* Clôture, haie, palissade, toit à porc; *sepes.*

Soier : Couper le foin, faucher, scier les bleds, les seigles, &c.; *secare.*

Se l'en me *soie* mes bleds, ou vendange mes vignes. *Coutume de Beauvoisis, ch.* 32.

Soiestée : Se dit des terres dont les fruits se partagent également entre le propriétaire et le fermier; société, association.

Soieur : Faucheur, moissonneur, scieur de grains, comme bled, seigle, &c.

Soif : Envie, desir; de *sitis.*

Soif. *Voyez* **Soef**.

Soigant, *soigau :* Chirurgien.

Soignant, *soignante :* Concubine, femme illégitime.

Soignantage : Concubinage, adultère, commerce illicite avec les femmes.

Soignau : Malade, blessé.

Soigne, *soignée, soignie :* Bougie, chandelle de veille, lumière; *signum.* Voyez **Sougne**.

Sodée de terre : Fonds qui rend un sol de rente.

Sodéer, *sodoier :* Soldat, homme de guerre qui est à la solde d'un seigneur; huissier, sergent; homme à gages.

Sodomiterie, *sodomye :* Péché contre nature, pédérastie.

Qui erre contre la foi coume en mescréance, de la quele il n'en vient venir à voie de verité, ou qui fet *sodomiterie*, il doit estre ars et forfet de tout le sien.

Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Sodomours : Sodomiste, infesté du crime de sodomie.

Sodoyer (fief de) : Fief de pensions viagères, ou de meubles qu'un seigneur donnoit à des gens de guerre, à condition qu'ils lui en feroient foi et hommage, comme si c'eût été un immeuble.

Soduiant, *souduiant :* Séducteur, traître, imposteur, menteur, ravisseur.

Molt fu cortois et bons truanz
Duranz Chupuis et *soduianz*,
Qui les blans chaperons trova
Et les seignaus au piz donna.

Bible Guiot, vers 1932.

Soé, *soe :* Son, sa, sienne, ses; *suus, sua. La soe gent :* Ses gens, les siens.

Porce qu'il ont prosperité, les tint orguéauz et n'entendent pas que Dex les a abandonez et leissiez aler à leur talent, por ce qu'il ne vuelent la *soe* volenté fère.

Comment. sur le Sautier, fol. 148, *Ps.* 72, *vers.* 6.

Soef, au féminin *soefve, soeve :* Doux, gracieux, agréable, débonnaire, aisé à manier, suave; *suavis.* Voyez Souef.

Fleurs i eust blanches et vermeilles
On ne porroit trover pareilles,
De toutes diverses couleurs
De haut pris et de grant valeur,
Si estoient *soef* flairans,
Et reflagrans et odorans.

Roman de la Rose.

Soef : Haie qui ferme un héritage; *sepes.*

Soefvement, *soefvement, souefement, souefvement, soufement :* Doucement, suavement, agréablement, avec grace; *suaviter.*

Soegre : Parent, cousin, allié, beau-père; *socer.*

Lequel issus en contre-cours de son *soegre* li ahoura et li baisa, et cil se saluerent entrechaungéablement de pesibles paroles.

Bible, Exode, chap. 18, *vers.* 7.

Qui egressus in occursum cognati sui, adoravit, et osculatus est eum, salutaveruntque se mutuò verbis pacificis.

Car li Reis Alixandres l'avoit commandé, par ice que il estoit sis *soegres.*

Premier Livre des Machabées, ch. 11, *v.* 2.

Quia mandaverat Alexander Rex exire ei obviam, eò quòd socer *suus esset.*

Soel : J'ai coutume; *soleo;* du verbe *soloir.*

Adonc me souvint de Mabille,
Une garce de ceste ville,
Que je *soel* amer par amors,
Mais or va la chose à rebors.

Fabl. de la Bourse pleine de sens, v. 357.

Soen : Le sien; *suus.*

Quant Lisyas vit que li *soen* fuoient, et que li Jude hardiement les enchauçoient.

Premier Livre des Machabées, ch. 4, *v.* 35.

Videns autem Lysias fugam suorum, et Judæorum audaciam.

Soerorge, *soeurorge.* Voyez Serorge.

Soeture : Mesure de pré, autant qu'un homme peut en faucher dans un jour.

Soferir, *soeffrir, sofferir, soffrir:* Souffrir, endurer, sentir, éprouver de la douleur.

Se l'amenuas-tu, et lo feis un poi mendre des angles, en ce qu'il ont fein et soif, et *soffri* passion et mors, que ne pueent *soffrir* les angles, et se il fu ensi un poi mendre des anges, il molt plus honorez que li anges.

Comm. sur le Sautier, Ps. 8, *vers.* 6.

Sofferir : S'abstenir, se dispenser, se priver.

> Dont je en nommerois bien, desquieux je me *soffere*, car mort sont ; mais de Monseigneur Guyon de Malvoisin ne me *sofferai-je* mie. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Soffixanment : Suffisamment ; *sufficienter.*

Soffler : Souffler, agiter.

> Chascuns fet par lui sa cuisine,
> Tuit menjuent sol, et sol gisent ;
> Quant lor feu *sofflent* et atisent,
> Ne semblent mie bone gent.
> *Bible Guiot, vers* 1337.

Soffraite, *sofrete* : Disette, indigence, peine, traverse, chagrin, infirmité, détresse.

> Longue est, et megre, et lasse, et vaine,
> Grant *sofrete* a de pain d'avaine.
> * *Roman de la Rose, vers* 10363.

Soffret : Il souffre.

> Por ceu me covient-il sospirer anzois ke ju mainjosce, car li regnes du ciel *soffret* force. *Sermons de S. Bernard, page* 110.

> *Indè priusquam comedam suspiro, quia regnum cœlorum vim* patitur.

Sofi : Sophi, le Roi de Perse.

Sogeth : Sujet, soumis ; *subjectus.*

> Drois est que li mortel soient *sogeth* à Deu. *II*[e] *Livre des Machabées, chap.* 9, *vers.* 12.

> *Justum est* subditum *esse Deo.*

Sogne : Soin, attention.

Sogner : Soigner, prendre soin.

Sogre : Associé, parent, beau-père ; *socer. Sogredame* : Belle-mère ; *socrus.*

Soi, lisez *s'oï, si oï* : J'entendis.

> Li cors soffri mainte froidure,
> *S'oï* mainte parole dure,
> Or sui ça dedenz ostelez,
> Si chanterai se vos volez.
> *Fabl. de S. Pierre et du Jougléor, v.* 85.

Soi : Soif ; *sitis.*

> Por le bien et por la douçor
> Que li vins avoit dedens soi,
> Li Rois en but sanz avoir *soi.*
> * *La Bataille des Vins, vers* 8.

Soi : Je sais, je sus.

> Lores *soi-ge* molt bien et vi
> Qu'Oiseuse m'avoit bien servi,
> Qui m'avoit en tel deduit mis.
> * *Roman de la Rose, vers* 691.

Soiant : Séant ; *sedens.*

Soiaus, *soieus* : Soyeux, ressemblant à de la soie. *Cheveux soiaus* : Cheveux fins comme de la soie.

Soiberz, *Soibert, Soyebert* : Sigisbert, nom d'homme.

Soich : Soc de charrue.

Soidée : Solde, paiement. *Voyez* Sodée.

Soie : Sa, sienne ; *sua.* — Un Juif tua un jeune Clerc qui chantoit les louanges de la Vierge, et :

> Dedens son wis plutôt qu'il puet
> Fait une fosse, si l'enfuet,
> La terre chauche et sounie,
> La *soie* vie soit hounie.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 2, *chap.* 5.

Soief, *soefe* : Clôture, haie, palissade, toit à porc ; *sepes.*

Soier : Couper le foin, faucher, scier les bleds, les seigles, &c. ; *secare.*

> Se l'en me *soie* mes bleds, ou vendange mes vignes. *Coutume de Beauvoisis, ch.* 32.

Soiestée : Se dit des terres dont les fruits se partagent également entre le propriétaire et le fermier ; société, association.

Soieur : Faucheur, moissonneur, scieur de grains, comme bled, seigle, &c.

Soif : Envie, desir ; de *sitis.*

Soif. *Voyez* Soef.

Soigant, *soigau* : Chirurgien.

Soignant, *soignante* : Concubine, femme illégitime.

Soignantage : Concubinage, adultère, commerce illicite avec les femmes.

Soignau : Malade, blessé.

Soigne, *soignée, soignie* : Bougie, chandelle de veille, lumière ; *signum.* Voyez Sougne.

Léens aloit souvent orer,
Et ses pechiez plaindre et plorer,
Et si fesoit à la fiéie
Grant lumiere et grant *soignie*,
Quant il pooit argent avoir.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 28.

Soignée : Avoine de synode, droit dû au grand-archidiacre de Toul.

Soignée : Droit seigneurial, service que doit un vassal, et le rachat en argent de ce service.

Soignement : Frais, dépenses faites; soin.

Soigner, lisez *s'oigner :* S'oindre, se frotter.

Soigner, *soignier :* Excuser, prendre la défense de quelqu'un; aider, fournir.

Soignier : Agent, procureur.

Soignole, *soigniole, soignote :* Poulie pour puiser de l'eau au puits, espèce de grue.

Soignor : Seigneur, prince.

Qui furent li *Soignor* Doisi,
Qui refu Raols de Choisi.
Bible Guiot, vers 410.

Soihestés : Société. *V.* Soiestée.

Soil, *soile, soille :* Terre ainsi nommée de ce qu'elle est unique; de *solum.*

Soil : Pas ou seuil d'une porte.

Soil (je) : J'ai coutume; *soleo.*

Necessaire chose me samblet, chier frere, ke ju la raison de la sollempniteit ki ui est, vos espoigne, si cum ju *soil* faire des altres.
Sermons de S. Bernard, page 82.

Necessarium nobis videtur, fratres, juxta cæterarum solemnitatum consuetudinem, *etiam solemnitatis hodiernæ vobis exponere rationem.*

Soile : Seigle; *secale, segallum.*

Soile, lisez *s'oile, son oile :* Son huile.

Elle n'est pas des Virges foles
Qui leurs lampes et leurs fioles
Voistrent emplir de l'*oile* as sages,
Si fu vers Dieu vrais se courage,
Si garda sa lampe et *s'oile*,
C'ausi luist cler com une estoile.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 35, *parlant de Seinte Leocade.*

Soillart : Souillon, valet de cuisine.

Soiller, *soillier, soillir :* Gâter, corrompre, souiller.

Par nuit m'en entrai en la vile,
A l'ostel Mabille tout droit;
Semblant feis que j'éusse froit,
S'entroi ens; quand ele me vit
Mal vestu, et je li oi dit
Que trestoz estoie escilliez,
Et elle vit que fui *soilliez*,
Fors de son ostel m'enchaça.
Fabl. de la Bourse pleine de Sens, v. 376.

Soilure : Petite pustule rouge occasionnée par la chaleur.

Soingniers : Agens, procureurs.

Soingniier, *soinniier :* Exposer en justice les raisons qui ont empêché de comparoître à l'assignation.

Soipture. *Voyez* Soeture.

Soirement : Serment, promesse solennelle; *sacramentum.*

Sois : Soif; *sitis;* haie, clôture, palissade; *sepes.*

Soison : Quartier de service; saison.

Si en y a d'autre moison
Qui se traient à lor *soison*,
Et s'aprestoient d'espanir,
Icil ne font mie à hair.
**Roman de la Rose, vers* 1651.

Soissonge, *Soissonage :* La Saxe; *Saxonia.*

Soiste, *soistée :* Société, compagnie, association; il se dit aussi des terres dont les fruits se partagent entre le propriétaire et le fermier. *Voyez* Soiestée.

Soit ainsi que : De manière que, en sorte que.

Soit-il-fait : Ainsi soit-il.

Mais nos delivrez de mal, *soit-il-fait.*
Bible, S. Mathieu, chap. 6, *vers.* 13.

Sed libera nos à malo, amen.

Soiture. *Voyez* Soeture.

Soivrer : Sevrer, séparer; *separare.*

Sok. *Voyez* Soich.

Sokemanrie : Terre tenue sous la condition du service de charrue.

Soket : Petit soc de charrue, petite souche.

Sol : Monnoie valant douze deniers; *solidus*. Le *sol mançais*, *mançois* ou *manceau*, valoit un *sol* et demi de Normandie; d'où vient le proverbe : Qu'un Manceau vaut un Normand et demi. Il y avoit des *sols tournois*, parce qu'ils avoient été fabriqués à Tours; des *sols parisis*, *louissiens*, *donisiens*, *tolosains*, *forts morlais*, *nerets*, *bourdelois*, *barrois*, *estevenans*, *melgorois*, à cause du comté de Mauguio, près Montpellier; *ramondois*, à cause de Raimond, comte de Toulouse. Les *sols parisis* valoient treize deniers, et par cette raison on les appeloit treizains. Pasquier (dans ses Recherches) dit que le *sol parisis* a toujours valu quinze deniers. *Voyez* le Traité des Monnoies, de Leblanc.

Sol, *solail*, *solaus*, *solcis*, *soleus*, *soleuz*, *soloz*, *soulaus*, *souleus*, *souleuz*, *soulouz* : Le soleil; *sol*, *solis*.

Por ceu vint en cest munde li *solos* de justice..... ke tuit cil k'enlumineit vorroient estre aprochessent à lui.
Sermons de S. Bernard, fol. 27.

Sol, au féminin *sole* : Seul; *solus*.

Trop ont estroit et dur covine,
Chascuns fet par lui sa cuisine;
Tuit menjuent *sol*, et *sol* gisent :
Quant lor feu söfflent et atisent,
Ne semblent mie bone gent.
Bible Guiot, vers 1336.

Devalée à l'enfantement,
Tot *sole* à *sole* privéement,
Furent aus deus en une cambre.
Roman de Dolopatos.

Miex porroit un ribaut de grieve
Séur et *sol* par tot aler,
Et devant les larrons haler,
Sans doter els, ne lor affaire.
* *Roman de la Rose, vers* 5410.

Sol : Terrein, emplacement vague et propre à bâtir; poutre, solive. *Voyez* Solage.

Solable : Solvable; quitte, libre, absous.

Solacer, *solacier* : Consoler, soulager, adoucir, récréer, divertir, réjouir; *solari*.

Nos n'en avons mies voyrement certeit de ceu, mais la fiance de l'esperance nos *solacet*.
Sermons de S. Bernard, fol. 106, *V°*.

Certitudinem utique non habemus; sed spei fiducia consolatur *nos*.

Mès de ce ont trop grant souffrete,
Qu'il ne se pueent *solacier*,
Ne li uns vers l'autre touchier.
* *Le Vair Palefroy, vers* 214.

Solacieux : Récréatif, agréable, propre à réjouir.

Il vous remplira l'ame toute
De ce plaisir *solacieux*,
Que sentent les anges aux cieux.
Pseaumes de Marot.

Solage, *solaige*, *sologe*, *soulange* : Ardeur du soleil, soleil brûlant; droit sur un fonds de terre, qualité d'un terrein évalué d'après sa fertilité; de *solum*; terroir, sol, terrein, bas d'un édifice, rez-de-chaussée. *Voyez* Soil.

Belle, dis-je, à ce *solage*
Vous halez votre tein blanc,
Vous serez miez à l'ombrage
De ce petit coudre blanc.
Mimes de Baïf.

Solagier, *soslagier*. V. Solacer.

Solain : Portion qu'on sert à un religieux.

Solais : Soulagement, consolation, satisfaction.

Vils est molt tel *solais*, et si ne montet à nul esploit. *Sermons de S. Bernard, fol.* 32.

Vilis est et ad nihilum utilis hujusmodi consolatio.

Solas, *solaz*, *soulas*, *soulaz* : Soulagement, consolation, divertissement, récréation; *solatium*; et nom d'une monnoie frappée à Cambray.

Li portiers, se mestiers est, ait *solas* d'un des jugnes freres.
Règle de S. Benoît, chap. 66.

Respont au Roi, et se li conte
Que on li tornoit à grant honte
De ce qu'en tel point se demaine ;
Que toute entiere la semaine
Est avoec s'amie et arreste,
Qu'il ne fet ne *solaz* ne feste
A sa Chevalerie toute.

Le Lay d'Aristote, vers 157.

Solatge. *Voyez* Solage.

Solatier : Soulager, aider.

Solau, *soloil, solos :* Le soleil. *Voyez* Sol.

Solbre : Imbiber, mouiller.

Soldan : Soudan, sultan.

Soldar, *soudart :* Soldat, homme de guerre, qui est à la solde de quelqu'un.

Soldée : Terrein qui ne rapportoit qu'un sol de rente ; *solidum. Voyez* Denrée.

Soldée, *soudée :* Solde, paie d'un homme de guerre.

Soldoier, *soldoyer :* Soldat ; comme verbe, il signifie soudoyer, payer la solde aux gens de guerre.

Soldre : Payer, satisfaire ; résoudre une question ; de *solvere.*

Soldurier, *soldurieur, soudoyer :* Soldat ; celui qui payoit la solde ; client qui s'attachoit à un grand seigneur et le suivoit partout, dans sa mauvaise comme dans sa bonne fortune ; et s'il arrivoit mal à son seigneur, souvent le *soldurier* se donnoit la mort ; c'est sans doute pour cette raison que Borel donne à ces mots la signification de courageux ; d'où, dit le même auteur, vient le mot soldat ; de *sodalis.*

Sole, *sol :* Division que les cultivateurs établissent dans leurs terres pour l'ordre de la culture ; la plus usitée dans les pays dits de grande culture, est en trois *soles,* c'est-à-dire, qu'on a le tiers de ses terres en grains d'hiver, le tiers en grains de printemps, et le tiers en jachères.

Sole : Le fond plat et large d'un navire ; la plante des pieds, la semelle d'un soulier, la partie qui pose sur le sol. On dit qu'un soulier est *dessolé,* lorsque la semelle est décousue, ou qu'un cheval est *dessolé,* lorsqu'il a quitté son sabot, sa corne ; on dit en Bourgogne, *ressoler* des souliers, pour les remonter.

Sole : Rez-de-chaussée d'une maison ; d'où *entre-sol,* espèce d'appartement entre le rez-de-chaussée et le premier étage ; la superficie de la terre.

Sole : Chose large et plate ; longue planche ; d'où *sole,* poisson de mer.

Sole : Libre, quitte, délié, dégagé, qui ne doit rien ; *solutus.*

Soleau, *sole :* Soliveau, poutre, pièce de charpente ; d'où une espèce d'*entre-sol,* qui se fait de planches, entre les solives et le plancher.

Solée de terre : Fonds qui rapporte un sol de rente.

Soleis, *soleuz, soloz :* Soleil ; *sol.*

Soleit : Il avoit coutume ; *solebat.*

Solement : Pavé.

Solement : Seulement ; *solùm.*

Il loist amener eve, non pas tant *solement* por aroser, mès por abruver bestes.

Livre de Jostice et de Plet, fol. 147.

Solempne, *solepnel :* Célèbre, de grande réputation, illustre ; solennel, authentique.

Solempneument : Solennellement.

Soler : Soulier.

Soler, *soloir, souler, souloir, sueller :* Avoir coutume ; *solere.* Voyez Soller.

Kar un grant sacrefise voil faire à Baal.. mais Hieu le faiseit par engein, kar destruire volt e deserter ces ki *soleient* Baal cultiver.

Le IV[e] *Livre des Rois, chap.* 10, *vers.* 19.

Sacrificium enim grande est mihi Baal... Porrò Jehu faciebat hoc insidiosè, ut disperderet cultores Baal.

Soler, *soloire :* Jouer à la *soule* ou au mail; paver.

Soler : Payer, solder; *solvere.*

Soleret : Armure de fer pour les pieds, espèce de souliers de fer.

Soles : Places publiques, halles, douanes.

Solès, *solerez :* Souliers.

Soleure : Pavé.

Solicieux. *Voyez* Solacieux.

Solier, *sollier :* Galerie, salle, salon, chambre haute, second étage de maison, grenier, rez-de-chaussée, salle basse, salle à manger, enfin chaque partie d'une maison se nomme *solier,* parce que la maison elle-même est bâtie sur le sol.

Et puis au souper la vesprée,
Et li awugle du *solier*
Furent servi com Chevalier;
Chascuns grant paticle menoit,
L'uns à l'autre le vin donoit,
Tien, je t'en doing, après m'en done,
Cis crut sor une vingne bone.

* *Fabliau des trois Avugles de Compiengne, vers* 112.

Solin, *soline, sollin, solline :* Le rez-de-chaussée; édifice construit sur un sol donné à rente, sous la condition d'y bâtir; de *solum.*

Solitablement : Sagement, avec prudence.

Solivure, *sollivure :* Solive, et tout ce qui regarde l'emploi qu'on en fait.

Solle : Solive, poutre.

Solleiz : Rassasié.

Quant serai-ju *solleiz* en l'aparicion de ta glore, Sire? *Serm. de S. Bernard, fol.* 108.

Quando satiabor *apparente gloriâ tuâ, Domine?*

Sollempniteit : Solennité, magnificence, authenticité, éclat, pompe, appareil; *solemnitas.*

Por ceu si me sembloit-il ke n'en iert mies sens esploit si nos ui apparillons nos cuers encontre si grant *sollempniteit.*

Sermons de S. Bernard, fol. 32.

Propterea non ab re puto præparare hodiè corda nostra tantæ solemnitati.

Soller : Payer, solder, acquitter; *solvere;* rassasier. *Voyez* la citation du mot Solleteit.

Sollers, *solleres, sollerez, sollés :* Souliers, chaussures; de *calceus.*

Ne cuidiez pas que ge vos mente,
N'avoit pas sovent chaucemente;
Ses chauces avoit forment chieres,
De son cors naissent les lanieres,
Et quant à la foiz avenoit
Que il uns *solleres* avoit
Pertuisiez et deforetez,
Moult i ert grande la clartez.

Fabl. de S. Pierre et du Jougléor, vers 13.

Solleteit : Satiété; *satietas.*

Ô Jherusalem, citeiz del soverain Roi, ki sollet de la graxe del froment, et eux li grans habondance del fluve esjoïst! en ti n'en at ne poes, ne mesure, mais *solleteit* et soveraine habondance.

Sermons de S. Bernard, fol. 107, *V°.*

O Jerusalem, civitas Regis magni, qui te ex adipe frumenti satiat, et quam fluminis impetus lætificat! in te nec pondus utique, nec mensura, sed satietas *est et affluentia summa.*

Sollicitеur : Exécuteur testamentaire.

Solloir, *soloir :* Avoir coutume, avoir habitude; *solere.*

Les preudes homes Chevaliers qui estoient avec le Roy, vous ai-je ramentu (rappelé dans la mémoire), pource que il en y avoit avec lî huit, touz bons Chevaliers qui avoient eu pris d'armes deçà mer et delà; tiex Chevaliers *soloit* l'en appeler Chevalier.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Soloie : Saussaie.

Soloil, *solois :* Le soleil; *sol.*

Soloire : Le jeu du mail; de *choleare.*

Soloit (rime) : Crainte, frayeur subite, souleur, saisissement.

Soloit : Avoit coutume; *solebat.*

Li Rois qui maintenant voloit
Justice, si comme il *soloit,*
Fait crier par totes les rues
As rices gens, et as menues,
Qu'il velt faire son fil ardoir.

Roman de Dolopatos.

2

Solre, *sore :* Savoir; *scire*.

Sols, *solz :* Seul; *solus*.

Et tot ensi cum il n'en est mies bone chose ke li hom soit *sols*, ensi est-il defenduit k'il veuz n'en apeiret davant nostre Signor.

Sermons de S. Bernard, fol. 103, *V°*.

Jam vero sicut non est bonum esse hominem solum, *sic in conspectu Domini vacuum apparere, est prohibitum.*

Solst, *soloit :* Qui résout des questions, qui y répond d'une manière satisfaisante; de *solvere*.

E vint (la Reine de Saba) devant lu Rei e parlad, e demandad quanque li plout, e à tut li respundi li Reis, e *solst* ses demandes e ses questiuns.

III° Livre des Rois, chap. 10, *vers.* 2 *et* 3.

Venit ad Regem Salomonem, et locuta est ei universa quæ habebat in corde suo; et docuit eam Salomon omnia verba quæ proposuerat.

Solt, *solve :* Il paie, il solde; *solvit*.

Solt : A coutume; *solet*.

Solte. *Voyez* Soulte.

Soltis: Subtil, prompt, fin, adroit; *subtilis*. Voyez Soutiex.

Parfaite amor, ce dit la letre,
Paor et doute fait fors mettre
Li *soltis* clers, li bien apris
Que Saint Esperites espris
Et embrasé ot de sa flame.

**Seinte Leocade, vers* 115.

Il est misericors et pis
Mès sa venjance est molt *soltis*,
Molt done Dex fieres colées!
De tantes granz en a données
Dont il nos déust bien membrer.

Bible Guiot, vers 880.

Soltive: Retirée, solitaire, écartée.

Puis l'en ont mené tot ainsi,
Celéement et asseri,
Tresqu'à une chambre *soltive*,
Où ne manoit nule riens vive.

Partenopex de Blois, fol. 151, *R°*, *col.* 3.

Solu : Libre, quitte, qui n'est pas marié; payé, acquitté; *solutus*.

Solution : Paiement, satisfaction, acquit; *solutio;* d'où le mot absolution.

Solver, *soulver :* Payer, solder; *solvere*.

Somair, *savar, somar.* V. Savart.

Somairtras, *somertras :* Mois de mars, ainsi nommé parce que c'est le temps où l'on sème les menus grains.

Somas (peau de) : C'est une faute, pour étoffe de *damas*.

Somatier : Celui qui a soin des bêtes de somme.

Sombre, *sombrer :* La saison où l'on donne le premier labour aux terres.

Sombrement, *sombrure :* Première façon donnée à la vigne.

Sombrer : Donner la première façon à une vigne.

Sombrier : Soupirer, plaindre, gémir.

Sombrin : Mesure pour les grains.

Some : Charge, fardeau; il signifie aussi, la fin d'un ouvrage, le point essentiel d'une chose, le principal, la récapitulation d'un ouvrage.

L'en ne péust son per savoir,
Son compaignon ne son pareil,
Et au recorder m'apareil,
Por ce que l'uevre d'un preudome
Doit-on conter jusqu'en la *some*,
Por prendre example bel et gent.

**Le Vair Palefroy, vers* 48.

Somer : Fixer, régler.

Somey, *sommage :* Service qu'un vassal devoit à son seigneur, et qui consistoit à faire faire quelques voyages par ses bêtes de somme.

Somier, *sommier :* Poutre, solive.

Sommage : Le droit qu'on paie pour la charge d'une bête de somme.

Sommaiche : L'obligation de porter les lettres de son seigneur, et de faire les autres commissions qu'il donne.

Sommaige : Ballot, charge d'une bête de somme.

Sommart. *Voyez* Savart.

Sommaus : Sommeil; *somnus*.

Si estoit pris si granz *sommaus*
Au Chevalier qui l'adestroit,

Que ses Palefrois arrestoit
D'eures en autres en la voie.
Le Vair Palefroy, vers 1048.

Somme, *sommée :* Charge, poids; il est employé dans la citation suivante, pour, enfin, à la fin.

Qar qui commence bien afere,
Et il s'en repent à la *somme*,
Ausi com Diex pardoue à homme
Ses pechiez, quant il s'en repent.
Bible de Berze, vers 814.

Sommé : Sujet, soumis, tenancier.

Sommeçon : Poids, charge; sommet de la tête, d'une montagne; outre-mesure.

Donez-moi, dist-ele, à ardoir;
Volentiers, dist li garçons, voir,
Lors li done le *sommeçon*,
Dont il m'a fet tel desreson.
Fabliau de l'Asne et du Chien, v. 39.

Sommée, *soumet :* Mesure pour les grains, contenant deux sacs de douze boisseaux chacun.

Sommelier, *sommellier :* Nom de différens officiers chez le Roi.

Sommer : Additionner, faire la somme, le total d'un compte.

Sommer : Mettre le sommet, le couronnement à un édifice; attacher un frontispice.

Sommeret : Houpier, tête d'arbre ébranché.

Sommeron, *sommeton :* Sommet de la tête, d'une montagne, l'extrémité, le bout, la surface; *summitas.*

Sommetier : Conducteur de bêtes de somme.

Sommier : Cheval, bête de somme.

Sommier : Courrier, envoyé, chargé de dépêches.

Moult de biaus servises en fit faire outremer, et après il envoia en France un *sommier* chargé de lettres de prieres aux églises, pource que il priassent pour li.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Sommiere (justice) : Sommaire.

Somondre, *somoner :* Avertir, sermonner, inviter, prêcher.—S. Grégoire parlant d'un Moine inconstant :

Or quant li hom Deu lo chosevet assiduelement et sovent lo *somonoit*, et icil en nule maniere ne consentoit de paresteir en la congregation, et quant il astoit presseis par engresses prieres ke om le laissast aleir, par un jors cis meismes honorable peire afflis par l'ennui de son engressement, il aires comendat que il s'en alast. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *ch.* 5.

Cùmque eum vir Dei assiduè corriperet, et frequenter admoneret, *ipse vero nullo modo, consentiret in congregatione persistere, atque importunis precibus ut relaxaretur immineret, quadam die idem venerabilis pater, nimietatis ejus tædio affectus, iratus jussit ut discederet.*

Somostrer (se) : S'inviter réciproquement, s'encourager, s'exhorter.

E cil, quant sourent que Jonathas estoit pris e alé, e tuit cil qui od lui estoient, si se *somostrerent* ensemble e vindrent por combatre. *Premier Livre des Machabées, chap.* 12, *vers.* 50.

At illi cùm cognovissent quia comprehensus est Jonathas et periit, et omnes qui cum eo erant, hortati sunt semetipsos, *et exierunt parati in prælium.*

Son : Sommeil; *somnus.*

Son : Air, chanson; *sonus.*

Aler voeil mon tans miex despendre,
Nature n'est mais en moi tendre
Pour faire cans, ne *sons*, ne lais,
Li an acourchent mes eslais.
* *Congiés Adan d'Aras, vers* 40.

Son : Sommet, hauteur; *summus. En son,* en haut, au sommet.

Helcana al *son* envait, et li enfés od Deu remaint.
Premier Livre des Rois, chap. 2, *vers.* 11.

Et abiit Elcana Ramatha, in domum suam : *puer autem erat minister in conspectu Domini.*

Sonays : Cureur des privés.

Sone : L'action de curer un puits, ou de le réparer.

Soner : Payer, satisfaire à une dette, solder.

Songeard, *songeres :* Pensif; rêveur.

Songeir, *songer, sonne :* Rêve, songe, imagination, pensée qui vient pendant le sommeil; *somnium.*

Songer : Rêver, avoir en songe.

Un conseil prenent, mais en vain,
Feront de la ferine un pein,
Puis à quire le meteront,
Et à dormir se coucheront,
Et cil toz sels le mengera
Qui plus merveilles *songera.*
Fabliau de deux Borgois et d'un Vilain, vers 31.

Songis : Homme d'affaires, et qui, par cette raison, doit y songer, y rêver, y penser, et s'en occuper continuellement.

Songnantage, *songnentage, songniantage :* Concubinage, commerce illicite avec une femme.

Songnier : Aider, fournir.

Songnole : Une partie de l'épaule.

Songnolle : Certain instrument, flèche, trait d'arbalète.

Soniousement : Avec soin, soigneusement.

Dunkes par ce ke mostreit soit com e li Bienourous Job fut es biens est *soniousement* ensengiet cum estranges il fu des malz.
Morale de S. Grégoire sur Job, fol. 2, *V°.*

Sonme : Charge, fardeau, poids.

Bien savons com lor Ordre va,
Mestre coçon et marchéant
Sont-il certes et bien errant.
Granz charroiz moinnent et granz *sonmes*,
Par ces forez, et si r'ont hommes
Où il font taillës et granz prises,
Lor ententes ont toutes mises
A conquerre qant que il voient.
Bible Guiot, vers 1245.

Sonnau : Sonnette, petite cloche.

Sonne : Songe, rêve; de *somnium.*

Sonné : Déclaré.

Sonner : Parler, dire, déclarer.

Sonner : Équipoller, être de même valeur.

Sonnet : Bruit d'une petite cloche.

Sonnette de feste : Tambour de basque.

Sonnettes : Parties de la génération; ne se dit guère que de celles des animaux.

Sonneur de bestes : Celui qui élève des animaux.

Sonnez, *sonet :* Diminutif du mot *son*, qui signifioit une chanson : le *sonet* étoit une petite chanson, une chansonnette.

Grant servise et doz et plésant
Aloient cil oisel fesant;
Laiz d'amors et *sonnez* cortois
Chantoient en lor serventois.
**Roman de la Rose, vers* 707.

Son on, lisez *s'on en :* Si on en.

Sonques, lisez *s'onques :* Si jamais.

Sonreis : Économe, administrateur des biens d'une église.

Sonte, *sontise :* Biens propres, domaines, terres. *Sonte malhante :* Main-levée d'un bien engagé ou retenu.

Sope : Échoppe, boutique, étal.

Sopir, *soppir :* Arrêter, supprimer, abolir.

Sopirer, *sospirer :* Soupirer.

Le jour mi fait maint assaut,
Et la nuit ne puis dormir,
Ains pleur et plaing et *sopir.*
XXVIe Chanson du Roi de Navarre.

Sopper : Chopper, faire un faux pas, manquer de tomber.

Soquel, *soquet :* Impôt sur le vin et quelques autres denrées, accordé à une ville en forme d'octroi.

Soquet : Sabot, chaussure.

Soquettes, *socotes :* Racines d'arbres, souches bonnes à brûler.

Sor : Sur; *super.*

Et dist li Rois, je le vous plès
Sor qanque vos tenés de moi,
Fiés et terres cascuns par soi.
Le Dit de Lanval, vers 400.

Sor, *sore, sores :* De couleur jaune, sec, blond, roussi par la fumée, comme le hareng, roussâtre.

Car Vulcanus si lait estoit
Et si charboné de sa forge,
Par mains, par visage, et par gorge,
Que pour riens Venus ne l'aymast,
Combien que mari le clamast;

Non pas par Dieu se ce fust ores
Absalon à ses tresses *sores*,
Où Paris fils au Roy de Troye,
Ne lui portast-elle pas joye.
Roman de la Rose, vers 14644.

Sor : Faucon d'un an, qui n'a point encore mué.

Sor : Sœur; *soror.*

Sor, lisez *s'or, si or :* A présent.

Sorbir : Avaler, absorber, engloutir, ôter, enlever; *sorbere.*

Là sunt empaint et deboté
Du hideus flueve redoté;
Maint en *sorbist* l'eve et afonde,
Maint sunt hors reflati par l'onde.
* *Roman de la Rose, vers* 6191.

Sorboire, *sorboivre :* Boire avec excès, s'enivrer.

Après vous di-je de jurer,
Dames, vous devez moult garder;
Por ce vous vueil moult chastoier
De *sorboivre*, de sormengier:
En Dame ne sai vilonie
Nule plus grant que gloutrenie,
Qui porte en la bouche le mal.
Le Chastiement des Dames, vers 295.

Sorce, lisez *sor ce :* Là-dessus, sur ce.

Sorceaux, *sorceux :* Devins, sorciers. Borel dit que c'étoient autrefois des prêtres.

Sorcemé : Gâté, pourri, corrompu, puant.

Sorcerie, *sorcherie, sorcoirie :* Sorcellerie, sortilége, magie, maléfice.

Pur ço cumandad Saul que l'un li quist une femme ki sout de *sorcerie*, que par sun devinement seust cume la bataille se prendreit.
Premier Livre des Rois, chap. 28, *vers.* 7.

Dixitque Saül servis suis : quærite mihi mulierem habentem pythonem, *et vadam ad eam et sciscitabor per illam.*

Sorceron : Breuvage fait par sortilége.

Sorcils : Sourcils.

Sorcot, *surcot :* Vêtement qui se mettoit par-dessus la cotte; manteau, surtout qui se mettent par-dessus les habits. *Voyez* Seurcot.

Quant il ne sent lès li sa fame,
Chamberiere, où est vostre Dame?
Elle est là fors en cele ville,
Chiez sa comere où ele fille.
Quant cil oï que là fors iere,
Voir est qu'il fist moult lede chiere,
Son *sorcot* vest, si se leva,
Sa Damoiselle querre va.
* *Fabliau de la Dame qui fit trois tours entour le Monstier, vers* 95.

Sorcotelet, diminutif de *sorcot :* Petit manteau, petit surtout.

S'ai-ge pou gage la moitié
De ce que por eles deviez;
Cortois, un *sorcotelet* viez
A céanz passé a louc tans,
C'on soloit prester aus perdans....
* *Cortois d'Arras, vers* 458.

Sor coy : Sur quoi; *super.*

Sorcuidance, *seurcuidance, trecuidance :* Arrogance, témérité, présomption.

Sorcuidé, *seurcuidé :* Arrogant, présomptueux.

Sorcuider :Trop présumer de soi.

Sorde, lisez *s'orde :* Sa vilenie.

Ma bouche apertement bien dire
S'orde vinté, *s'orde* matire,
C'on ne m'en blasme à la parclose.
Le Despisement du Corps, Mss. de l'Eglise de Paris.

Sordois, *sourdois :* Sourd; *surdus.*

Sordoyer, *sorder, sordre, sourdir, sourdre :* Arriver, survenir, paroître, venir, sortir, naître, jaillir, comme une source d'eau; *surgere.* Voyez Sourdre.

Rome est la dois de la malice
Dont *sordent* tuit li malvès vice;
C'est un viviers pleins de vermine
Contre l'Escripture Devine,
Et contre Deu sont tuit lor fet.
Bible Guiot, vers 772.

Voler feré toz ses deniers,
Si li *sordoient* en guerniers,
Si le plumeront noz puceles,
Qu'il li faudra plumes noveles.
* *Roman de la Rose, vers* 11113.

Sore :Sur, dessus, par-dessus; *super.*

Quarados ot vestu deux cotes,
Et chauciées une grant botes,
Chape close afublée *sore.*
Roman de Perceval, fol. 131

4.

Sore : Savoir; *scire. Sorent*, surent.

> Trois jours entor cele isle *sorent*
> Qu'au chief furent vers Occident,
> Lors virent une autre isle grant.
> *Vie de S. Brandin.*
>
> Quant la terre mesuré orent
> Tout autour, par un art qu'il *sorent*
> Et prouvé par droite raison.
> *L'Image du Monde.*

Sorestin, Sureau, arbrisseau.

Sorez, lisez *s'orez* : Si entendrez, vous entendrez; du verbe *oïr*.

> *S'orez* come Troye fu assise
> Qui de dix ans ne fu prise,
> Et la merveil et la dolor,
> La bataille et le rice estor
> Où Ector ocist Patroclus.
> *Roman de Troye.*

Sorfaire : Augmenter, amplifier, surfaire.

Sorfondre : Verser dessus.

Sorfrongner : Accuser, faire des reproches hautement.

Sorgeit : Sujet; *subjectus*.

Eswardeit coment li chiés ki fel est, conformeit ses *sorgeit* à sa felonie.
Sermons de S. Bernard, fol. 83, *V°.*

Videte quomodo caput improbum subjectos *quoque suæ conformat iniquitati.*

Sorgon, *sorgons* : Source, fontaine, ruisseau.

Soriens : Serions; sauriez.

Sorier : Folâtrer, badiner.

Sorir : Dessécher.

Sormenjuer, *sormengier* : Manger avec excès. *Voyez* la citation de **Redoter** et celle de **Sorboire**.

Sorne : Le commencement de la nuit, la fin du jour; *serum*.

Sorner, *sornir* : Se moquer, railler, dire des injures, dire des riens.

Soroge, *sororge* : Beau-frère, mari de la sœur.

Soroison : Soir, vêpre, suivant Borel; il s'est trompé, il devoit lire *s'oroison*, sa prière, son oraison.

> Quant ele eut *s'oroison* finée
> Ens el Palais s'en est alée.
> *Roman d'Erès et d'Enide.*

Sorondier, *sorondeir* : Abonder, regorger.

> Moult est lor pencée contraire,
> Car cele pence à li retraire,
> Et osteir de l'orgueil dou monde.
> Et cil qui en pechié *soronde*,
> Qui toz art dou feu de luxure,
> A mis sa pencée et sa cure
> En la pucele acompaignier.
> *Fabliau de freire Denise, par Rutebeuf, vers* 107.

Sorpe. *Voyez* **Sorf**.

Sorplus : Surplus, ce qu'il y a de reste.

> Li troi awgles à l'oste ont dit,
> Sire, nous avons un besant,
> Je croi qu'il est molt bien pesant,
> Quar nous en rendez le *sorplus*,
> Ainçois que du vostre aions plus.
> *Les trois Avugles de Compiengne, v.* 148.

Sorpois : Tous les fruits indistinctement.

Sorporter : Supporter, endurer.

Sorprendre : Surprendre, étonner.

> Haster d'amender ses pechiez,
> Si con en fust si desliiez,
> Quant vendra au jor de la mort
> C'on ne fust *sorpris* à son tort.
> *Bible de Berze, vers* 731.

Sorquiou : Cercueil.

Sors : Droits seigneuriaux qui étoient dûs au chapitre de Toul, par les habitans de Trondes et de Lagny.

Sors, *sours* : Manières, façons.

Sors : Sorcier; bourreau, suivant D. Carpentier.

Sorsaillir : Sauter par-dessus, contrevenir à un accord.

Sorsernez : Porcs qui ont quelques taches de lâdrerie sur le corps.

Sorsist : Il sortit, il se leva; du verbe *sourdre*; *surgere*.

Sort, *sord* : Sourd; *surdus*.

> Si très douce aive en son puis sort,
> Que li muel, li sot, li *sort*,
> Et li avugle et li contrait,
> Luès qu'il en boivent un seul trait,
> Tuit sont gari et tuit sont sain.
> * *Sainte Leocade, vers* 2279.

Sort, *sourt :* Paroît. *Entendre de sort :* Savoir la magie.

Sortir : Essayer, éprouver.

Sortisser : Secouer, ébranler; prédire, deviner, jeter des sorts, travailler à en faire.

Sortout : Par-dessus tout.

Sorur : Sœur; *soror.*

Hom ne puet vivre longuement senz dolur,
Sovent estuet mener tristesce è plur,
Seit pur enfant, ou seit pur seignur,
Pur pere ou mere, pur frere ou pur *sorur.*
Roman des Romans, strophe 22.

Sorussant : Jaillissant, sortant.

Ensi non pramat nostre Sires en l'ewangile mesure senz mesure; mesure, dist-il, aemplie et chaucheie et *sorussant* douront en vostre sain. *Sermons de S. Bernard, fol.* 108.

Sic et Christum audio mensuram sine mensura promittentem : mensuram, inquit, confertam et coagitatam et superefflucntem.

Sorvantois : Pièce de poésie. *Voy.* **Servantois.**

Sorvisquer : Survivre.

Sorvivre : Appercevoir, voir.

Aucasin s'enbati sor lui, s'eut grant paor quant il le *sorvit.* *Aucassin et Nicolete.*

Sos, *soubs, soz :* Dessous, sous, par-dessous; *sub.*

Tote trespassa la cité,
Dehors les murs d'antiquité
Trova une crote *soz* terre.
Roman d'Atys et de Profilias.

Sos, *soz :* Fou, sot; *stultus.*

Près va que je ne vous ochi,
S'en seroit li siecles delivres,
U vous estes u *sos*, u yvres
Qui par forche volés savoir...
* *Le Chevalier au Barizel, vers* 284.

Sos, *soz :* Air de musique, chanson; *sonus.*

Sos : Son, sa, ses; *suus, sua.*

Sos : Solde, frais, dépens; paie d'un homme de guerre; soc de charrue.

Sos : Seul; *solus.*

Sosçaingle : Sous-sangle de cheval.

Soscorrer, *soscorrir :* Secourir, porter remède, subvenir; *succurrere.*

Si aucune gent viennent à ols por ols à *soscorre*, si plongent ensemble ols, céos k'ils puyent agrappéir.
Sermons de S. Bernard, fol. 2.

Sosliever, *sozliever :* Lever, soulever, découvrir; *sublevare.*

Haimés *sozlieve* ses girons,
De ses braies nules ne vit,
Ainz vit ses *** et son ***
Trestot decouvert nu à nu;
Diex, fet-il, com m'est avenu!
Fabliau de Barat et de Haimet, vers 86.

Sosmé : Soumis, sujet, tenancier; *subditus.*

Sospiral : Soupirail; tuyau d'une cheminée.

Sospirer : Soupirer; *suspirare.*

Quant el l'oï si *sospira*,
Por un petit ne se pasma,
Il le retint entre ses bras,
De sen bliant trença les las.
Li Lais de Gugemer, vers 721.

Sospirevet : Soupiroit.

Ce est bien descrit en la sainte et veritable hystoire par figuréie narration ki dist que Axa la fille Caleph seans sur un aisne *sospirevet.*
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 34.

Quod benè in sacra veracique historia figurata narratione describitur, quæ ait quod Axa filia Caleb sedens super asinum suspiravit.

Sospirs : Soupirs; *suspiria ;* en Langued. *sospiradis.*

Sosplanter : Supplanter; *supplantare.*

Sosplanters est proprement li aguez que l'en fet as piez de l'ome por lui faire chéeir.
Comm. sur le Sautier, fol. 80, *Ps.* 36, *v.* 31.

Sosson : Associé, ami, camarade.

Sossor, lisez *s'ossor :* Sa oïsor, sa femme; d'*uxor.*

Un riche home jadis estoit
A qui grant richece apendoit,
Chevaliers ert, tint grant honnor,
Mais tant avoit amé *s'ossor*
Que de sor lui l'avoit levée,
Et seignorie abandonnée
De sa terre et de sa maison.
Fabliau de la male Dame, Mss. de S. Germain, n° 1830.

S'ost : Son armée. *Voyez* Ost.

Puist tant li Empereres que, il vint à tout *s'ost* en un prés ki sont par de la salembrie.
Ville-Hardouin, fol. 31.

Sostance : Substance.

Tot ensi cum nostre foyaules moyenières Jhesu-Criz assemblat par très merveillous sacrement, en une personne, la *sostance* de Deu et de l'omme.
Sermons de S. Bernard, fol. 385.

Soste, *sot* : Massue à grosse tête, bâton.

Sostenement : Soutien, appui.

Car cil ki lor mains ont mis as plus forz choses, ont mestier de fort *sostenement.*
Sermons de S. Bernard, fol. 90, *V°.*

Cibo siquidem forti *egent qui manum miserunt ad fortia.*

Sostenir : Supporter, soutenir, endurer; *sustinere.*

Li boen Cloistrier n'en pueent mès,
Icil *sostienent* tot le fès,
Ne ne s'entremetent de rien.
Bible Guiot, vers 1320.

Sosterriens : Nous supporterions.

Si nos de cest chief avons les biens receuz, porkai ne *sosterriens* nos assi la poine?
Sermons de S. Bernard, fol. 111.

Si bona suscepimus ab hoc capite, mala autem quare non sustineamus?

Sostrait : Soustrait, enlevé; *substractus.*

O Frerez! ta grande science
A ceste fois te fu *sostraite,*
Quant el moustier, en Dieu presence,
Parlas encontre obédience,
Tu éus de sens grant soufraite.
Miserere du Reclus de Moliens, fol. 49, *V°.*

Sot : Sait, sut; de *scire.*

Li bons Rois David qui tant *sot,*
Ot deux fils qui sont comparé
A luy de sens et de biauté.
Le Philosophe qui tua sa Mère.

Nature i mist tote s'entente
A deviser et à portrere,
Et à grant paine le pot fere
Tout com el en ot devisé
Que tant i mist de la biauté
Onques ne *sot* tant porpeusser,
Que lueques ne vousist mostrer.
Fabliau de Narcisus, vers 64.

Sot, lisez *s'ot :* Si *ot,* si eut; et il eut.

Et *s'ot* les reins et les espaules
Fustées de très poignantes gaules.
Roman de Perceval.

Sot, lisez *s'ot :* Si écouta; et il écouta, il entendit.

S'ot une voix qui l'apela,
Isnelement à ele ala.
Roman d'Erès et d'Enide.

Sot : Fou, imbécille; *stultus.*

Sot (jeu des) : Espèce de joûte, suivant D. Carpentier.

Sotane : Soutane, longue robe.

Sotard : Ignorant, qui n'est pas lettré.

Sotelete, *sotelette :* Simple, crédule.

Soter : Conservateur.

Soteries : Anciens sacrifices que les Païens faisoient à leurs dieux, en reconnoissance de la protection qu'ils supposoient leur devoir.

Sotie, *sotise :* Folie, extravagance, imbécillité; *stultitia.*

Li maistres entre en la corgie,
Bien entent dou fol la *sotie :*
Amis, trois sols de tes deniers
M'en douras, et je volentiers,
La te peindré et bien et bel.
* *Roman d'Estrubert, vers* 99.

Sotie : Société de jeunes gens, dont le chef se nommoit *Prince des sots.*

Sotice : Sorte de redevance.

Sotoul : Rez-de-chaussée, bas d'une maison.

Sotuart : Qui a une grosse tête et peu de sens.

Sou. *Voyez* Seu.

Sou : Toit à porc.

Souage, *souaige :* Forme, façon; aide, secours, soulagement.

Souante : Échanson, selon Borel.

Souatume : Agrément, douceur, suavité, odeur suave; *suavitas.*

Li vilains cui li estres fu,
I vient chascun jor par coustume,
Par oïr cele *souatume*.
Li Lais de l'Oiselet, vers 126.

Dans un autre Mss. le dernier vers est ainsi :

Pour jouir de cele *souatume*.

Souavet, *suavet* : Doucement, agréablement; *suaviter*. Voyez Soefement.

Souaye. *Voyez* Soil.

Soubage : Minorité; *soubagié*, puiné, cadet, mineur.

Soubarbade : Coup donné sous le menton, sous la barbe.

Soubhoste : Qui ne possède rien en propre.

Soubiter, pour *sorbiter* : Engloutir, absorber.

Soubiter : Faire mourir de mort violente, mourir subitement; irriter, faire enrager. — Un Moine avoit une maîtresse qui demeuroit de l'autre côté d'une rivière; en la traversant pour revenir à son abbaye, les Diables le noyèrent, et vouloient avoir son ame, mais la Vierge s'y opposa, et leur dit :

Et tantes fois par bon courage
S'agenoilloit devant m'image,
Sanglantes bêtes, leu warou,
Serez-vous jà nul jor saoul
De gens noier et *soubiter*,
D'ames mengier et transglouter.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 32.

Soubkeu : Sous-cuisinier, aide de cuisine. *Voyez* Queu.

Soubourner : Irriter, engager, attirer à soi.

Soubrai : Sorte de filet ou d'instrument pour pêcher.

Soubresse : Sobriété.

Soubriquet : Geste de mépris, coup de la main sous le menton.

Soubs : Dessous, par-dessous; *sub*.

Soubsaagié, *soubsagié, soubzaagé, soubzaagié* : Mineur, puiné.

Soubsâgement : Minorité.

Soubsanage : Portion de bien qui revient aux puînés, suivant la Coutume de Champagne, par Pitou, page 754.

Soubshoste : Manant, qui ne possède aucun héritage en propre.

Soubsier : Se soucier, avoir de l'inquiétude.

Soubslever : Enlever par violence, faire un rapt.

Soubsmanant : Habitant.

Soubsomosnier : Sous-aumônier.

Soubtis, au fém. *soubtive* : Subtil, adroit, fin, rusé; *subtilis*.

Soubtivement : Adroitement, subtilement, finement; *subtiliter*.

Car c'est tout en telle maniere,
Comme la pierre d'aymant
Le fer attrait *soubtivement*,
Ainsi attrait le cuer des gens
Qui à donner est diligens.
Roman de la Rose, parlant de la générosité en amour.

Soubzbriquet. *Voy*. Soubriquet.

Soubzçainte, *soubzsainte* : Espèce de large courroie ou de ceinture.

Soubzdée : Solde, gage.

Soubzdic : Dignité dans le Bourdelois, syndic.

Soubzelever. *Voyez* Soubslever.

Soubztoiteur : Celui qui loge ou qui donne retraite à quelqu'un dans sa maison, qui accorde l'hospitalité.

Soubztraire : Séduire, engager adroitement.

Soubztrait : Hôte, celui à qui on donne retraite dans sa maison.

Soucanie : Vêtement de toile à l'usage des femmes. *Voyez* Canie.

Souchage : Tronc d'arbre. *Souche de famille*, lignage.

Souche : Souci, chagrin, inquiétude, peine, tourment.

Souches (terres en) : Terres autrefois en bois, et dont le bois a été abattu.

Souchetaige : Visite que les officiers préposés font dans les forêts pour examiner et compter les souches abattues ; compte et marque que ces mêmes officiers font avant la coupe, aux arbres qui doivent être abattus.

Souchetour, *soucheteur* : Expert, homme que chaque partie intéressée nomme de son côté pour assister au *souchetaige*.

Soucible, *soucie* : Souci, sorte de fleur jaune.

Souclave : Fausse clef.

Souçon. *Voyez* Sosson.

Soucretain, *sougretain* : Sacristain.

Soucretainerie : Office de sacristain ; sacristie.

De ses deniers assez li baille
Pour acheter de la vitaille ;
Lors prent congié, si s'en repaire ;
Et cil pense de son affaire :
En la *soucretainerie* va,
Les boistes et armoires cercha
Où la gent ont l'offrande mise,
Qui orent oï le servise :
Une grant corroie a emplie.
Le Soucretain de Clugny.

Soudan : Nom de dignité dans le Bordelais.

Soudant : Appuyant, soutenant, fortifiant.

Soudart : Soldat ; *solidatus.*

Tu as vivant servy France aux dangers,
E t après mort sers encores d'exemple
De loyauté, aux *soudars* estrangers.
Maro t, Epigr. du Conte de Lanyvolare.

Soudée, *soudeyé* : Gages de serviteur ; paie des gens de guerre, solde, paiement, récompense.

Toutes manières de femmes qui n'ont enfans, vont en la bataille avec eulz ; aussi bien donnent-il *soudées* aus femmes comme aus hommes, selonc ce que elles sont plus vigueteuses. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Soudée de terre : Fonds de terre qui rend un sol de rente.

Soudenier, *soudoier* : Soldat, homme qui est aux gages de quelqu'un.

Soudic, *soudich* : Syndic, officier chargé des affaires d'une communauté, d'une ville, &c. ; *syndicus.* Voyez Soudan.

Soudier, *soudohier, soudoier, soudoyer, souldoier* : Soldat, homme payé, gagé, salarié ; *solidatus.* Voyez Soldurier.

Il mande par toute Borgoigne
Et Chastelain et Vavasors,
Que à lui vicnent à secors,
Et mande par tout *soudoiers*,
Turpins, archers, arbaletiers.
* *Roman d'Estrubert, vers* 1505.

Soudivant, *soudis, soudivent*, adj. : Séduisant, séducteur. *Voyez* Soduiant.

Soudoier : Payer, appointer.

Soudouisson. *Voyez* Souduison.

Soudoyours : Soldats étrangers à la solde d'une ville, d'un État.

Soudre : Soude, plante.

Soudre : Sortir, paroître ; d'où le mot source.

Soudre : Payer, récompenser.

Si lessiez, dist Haimet, boillir
La char tant qu'ele soit bien cuite,
Que ge ne li claing mie quite ;
Ma peine li covenra *soudre.*
Fabliau de Barat et de Haimet, vers 494.

Souduians, *souduiant, souduianz* : Séducteur, trompeur.

Mout fu soutis et *souduians*
Guillem, Chapuis et bon truans,
Qui les blans chaperons trouva.
. . . .
Et les seignaux au pis donna,
Donna ! non fist, il les vendoit
Maistrement la gent decevoit
Il en guilla plus de cent mille.
Bible Guiot.

Souduison, *souduiement, souduisson* : Séduction, tromperie, surprise.

Mauvestiez et *souduiemens*,
Tricherie et cunchiemenz,
Portent as hautes cort baniere,
Tels est au siecle la maniere.
* *La Senefiance del A, B, C, vers* 229.

Li cinq estoient demi-plein,
Li autre cinq erent tuit plain;
Anfoï les a en la maison,
Au vallet par *souduisson.*
Le Jugement de l'Uille, vers 31.

SOUE : Solde, paiement; sauce, assaisonnement.

SOUE : Sienne; *sua.*

Toutes ordres sont bones, bien garde chascun
la *soue*,
Chascun fait sa priere, s'il fait bien ce qu'il
voue,
Mais l'en ne doit priser ce que Robin se loue,
Personne nul qui porte le venin à la quoue.
Codicile de Jehan de Meung.

SOUEBE : La Souabe, pays d'Allemagne.

SOUEF, au féminin *soueve :* Doux, agréable; *suavis.* Voyez SOEF.

SOUEF, *souefvement :* Doucement, agréablement; *suaviter.*

Au plustost qu'elle pust, affin que de nul ne fust apercéue, vint en la chambre où le Comte se dormoit, si l'esveilla et moult *souef* lui dist : Sire, levez-vous.
Roman de Gerard de Nevers.

Sachiez qu'en nule Béauté,
N'en avoit nus à icel tans,
Si bon ne si *souef* portans.
* *Le Vair Palefroy, vers* 178.

SOUEN : Sommeil, rêve; *somnium.*

SOUER : Suer, transpirer.

Trop dormés ore longuement,
Mi cuit un poi alegement,
Mi havé tote nuit *soué*,
Mi avé, ge cuit, plus soé,
Si cuit, vueil mengier un petit.
Fabliau des deux Anglois et de l'Asnel, vers 17.

SOUER. *Voyez* SOILLER.

SOUFFÉE : Botte de lin.

SOUFFERE (à) : A vólonté.

SOUFFERTE : Dépendance, soumission; droit qu'un noble payoit pour obtenir la permission de posséder un bien roturier.

SOUFFIE : Sophie, nom de femme.

Mais quant il aperçurent que il estoient descouvert, il se ferirent où moustier de Sainte *Souffie.* *Trad. de Guill. de Tyr, fol.* 292.

SOUFFIRE, *souffrir, soufire :* Suffire, contenter, plaire, satisfaire; être suffisant; *sufficere.*

Car la garnison (provision) des viandes ne porroient mie *souffrir* à aus tous.
Trad. de Guill. de Tyr, fol. 255, *R°.*

SOUFFIS, *souffisant :* Sujet, vassal.

SOUFFISANCE, *soufisance :* Suffisance, à contentement, à plaisir.

SOUFFLACE : Soufflet bien appliqué.

SOUFFLET : Sifflet, et l'action de siffler. *Mettre sa teste en un soufflet :* Se dit d'un sot qui, en parlant beaucoup, ne rend que du vent.

SOUFFLETIER : Faiseur de soufflets.

SOUFFLEUR : Officier de cuisine chez le Roi.

SOUFFRAIGNER : Tourmenter, faire souffrir.

Pitiés ki m'as pris comme livre,
Vers Baude Boulart me delivre,
Di li que il a Diu remaigne,
Que hontes et anuis m'enivre,
Ki nuit et jor assaut me livre,
Et loe et castie et ensegne
Que por anui ki me *souffraigne*,
Plus ne me mete en lor bargaigne.
* *Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 349.

SOUFFRAITOUS, *souffreteus, souffretous, soufreteux :* Pauvre, languissant, malade, souffrant, malheureux.

Biaus fius, douce jovente franche;
Quar fai à ces ames pitance,
Qui là jus sont à morne chiere;
La feste n'est mie pleniere,
Se miex n'en est aux *souffretous*,
Aux poures et aux disetous.
La Court de Paradis, vers 553.

SOUFFRANCE : Patience, tolérance.

SOUFFRIR (se) : Se contenir, se modérer, se posséder.

SOUFRAITE, *soffrette, souffraite, soufraige, soufraite, soufreite, sou-*

frete, *soufrette* : Besoin, disette, nécessité, pauvreté.

Icil sainz honz avoit moult grant *soufreite* de pain, un jour aviat qu'il acoucha au lit mortel, et quant li autre frere estoient entor lui, il vit entre les autres celui qui son pain li avoit emblé.

Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 41.

Et se j'en mon païs sejor,
L'en me dira mès chascun jor,
Se j'ai *soufrete* ne detrece,
Que ce sera par ma perece.

* *Bataille des Vins, vers* 11.

Soufraitex : Pauvre, dénué, qui est dans la disette.

N'estoit pas fel ne mesdizanz,
Mès sages, cortois et vaillanz
Et loiaus hom de son mestier,
Et s'avoit sovent grant mestier
Ses povres voisins *soufraitex*,
N'estoit avers ne convoitex.

Du Bouchier d'Abbeville, vers 9.

Sougi, *sougiet, sougis, sougit, sousgis;* au féminin *sougite :* Sujet, soumis; *subditus*.

Riche ne sont-il pas por voir,
Mès il sont *sougiet* à l'avoir.

Bible Guiot, vers 514.

Se fu l'omme du monde qui plus se traveilla de paiz entre ses *sousgis*.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Li Sires de Gresse et d'Egite,
Avoit deseuz ses piez *sougite*
De novel Ynde la major,
Où ert demorez à sejor.

Le Lay d'Aristote, vers 85.

Sougiter : Soumettre, subjuguer.

Sougnant : Concubine, femme illégitime.

Sougne : Soin, tracas, embarras de famille.

Sougne : Cigogne.

Sougniantage, *sougnentage*. Voy. Soignantage.

Sougnie : Droit seigneurial, service qu'un vassal doit à son seigneur, et le rachat en argent de ce service.

Sougnie : Le droit de loger et de manger chez son vassal, ou ce qu'on paie pour ce droit; toute espèce de redevance.

Sougnier : Soigner, prendre soin; donner, fournir, livrer.

Soucretain, *soucretain :* Sacristain.

Sougretainerie : Sacristie.

Souhaidier, *souhaitier :* Souhaiter, faire des souhaits, desirer.

L'avoit jà si en buies mis,
Qu'il ert devenuz fins amis,
Dont il ne se repentoit mie;
Quar il avoit trové amie,
Si bele c'on pot *souhaidier.*

Le Lay d'Aristote, vers 95.

Souhaucier : Accroître, augmenter.

Souil, *souillet :* Bourbier, fange, ordure; de *suile;* d'où le verbe *souiller.*

Soujourner : Habiter, séjourner.

Soul, au féminin *soule :* Seul, seule; *solus, sola.*

Soulacier, *soulagier, soulasser, soulassier :* Soulager, consoler; *solari.* Voyez Solacer.

Soulage. *Voyez* Solage.

Soulame : Sanglot, soupir.

Soulas, *soulaz :* Soulagement, plaisir, consolation; *solatium.*

Au bois de dueil, à l'ombre de Soucy
N'estoye au temps de sa vie prospere:
Mon *soulas* gist sous ceste terre icy,
Et de le voir plus au monde n'espere.

Marot, Complainte d'une Niepce, sur la mort de sa Tante.

Soulas : Pièce de monnoie des évêques de Cambrai; et suivant D. Carpentier, bande, compagnie.

Soulatieux. *Voyez* Solacieux.

Soulde, *souldée :* Solde, paiement, récompense; valeur et équivalent d'un sol de douze deniers, ce qu'on donne en retour dans les échanges; solde, paiement d'un homme de guerre.

Souldre : Paroître, sortir comme une fontaine, se lever; et non pas se soutenir, comme le dit M. Gueul-

lette, dans ses Notes du Roman de Gerard de Nevers.

Deux jours y a que ne dormy, ne reposay, et suis si fort traveillé, que à grant paine me puis-je *souldre*. *Roman de Gerard de Nevers.*

Soule : Espèce de cellier.

Soule, *soulle :* Boule, ballon; d'où *souler,* jouer à la boule, au ballon.

Souledré : Vent d'ouest.

Soulege : Allège.

Soulement : Seulement.

Soulenglet : Le filet, le ligament qui est au-dessus de la langue.

Soulers : Souliers, chaussure.

Soulette : Seulette.

Souleu, *souloil.* Soleil. *Voy.* Sol.

Soulgiez : Sujets; *subjecti.*

Souliens : Avions coutume; *soulient,* avoient coutume; de *souloir.*

Soulier : Étage de maison, chambre haute; dans quelques provinces c'est le grenier.

Soulin : Poutre, solive.

Souline : Certain vaisseau d'une capacité réglée, dont on se sert dans les vendanges.

Soullacier, *soullaicier.* Voyez Solacer.

Soullant : Souillant, salissant.

En honte veut mou cors despendre
Tant que l'ame li puisse rendre,
Ki est kéue en un rigot
De pecié plus *soullant* que cendre.
**Congié de Baude Fastoul d'Aras, vers* 103.

Soullardail : Terme de mépris, répondant à celui de canaille, et formé de celui de *soullart,* homme de néant.

Soullerez, *soullere :* Soulier.

Souloir : Avoir coutume; *solere;* d'où *soult,* a coutume; *soulent,* ont coutume; *souloie, soulois,* j'avois coutume; *souloit,* avoit coutume; *souloient,* avoient coutume; *soulons,* avons coutume; *souliesmes,* avions coutume; *souliez,* aviez coutume; *soulant,* ayant coutume.

Gy-gist feu Pierre de Villiers,
Jadis fin entre deux milliers,
Et secretaire de renom
De François premier de ce nom.
Si sagement vivre *souloit,*
Que jamais estre ne vouloit,
(Combien qu'il fust vieil charié)
Prestre, ne mort, ne marié.
Marot, Epitaphe de maistre Pierre de Villiers.

Soulpte (avoir) : Être frappé de quelque chose, en être effrayé.

Soulte : Payée; *soluta;* ce qu'on donne en retour dans les échanges.

Soulte : Massue, bâton à grosse tête.

Soultre : Par-dessous, au-dessous; *subter;* en-deçà.

Soulu (mariage) : Mariage qui est rompu, qui est dissous par mort ou autrement.

Soulz : Seuls; *soli;* ceux; *illi.*

Soumaistras. *Voyez* Somairtras.

Soumax : Sommeil; *somnus.*

Si se quatist en un espès buisson, et *soumax* li prist, si s'endormi dusqu'au demain à haute prime que li pastorel iscirent de la vile, et jeterent lor bestes entre le bos et la riviere.
Aucassin et Nicolete.

Soumer : Bête de somme, cheval; d'où *soumatier,* celui qui en a soin.

Soumme, *soume :* Histoire; résultat, fin d'une affaire, d'une conversation, &c.

Lors ot li Chevaliers tel joie
Que je ne quit que jamais doie,
Faire tele feste à un tel houme,
Et toudis pleure, ch'est la *soume.*
**Le Chevalier au Barizel, vers* 859.

Soupape : Soufflet, coup de poing.

Et la mains au prestre radrece,
Qui del bort de la fosse eschape,
Puis lui a doné tel *soupape,*
Por poi les dens ne li esmie.
Fabliau d'Estourmi, vers 484.

Soupe (mengeur de) : Terme de mépris.

Soupechoneus : Suspect, accusé; méfiant, soupçonneux.

Et se li *soupechoneus* i meffet sur chele def-

fence, il doit restorer le damage, et si chiet en amende dou seignor à volenté.

Coutume de Beauvoisis, chap. 50.

SOUPE CROTÉE : Espèce de potage ou de ragoût. *Soupe dorée*, espèce de gâteau ; *soupe en eaue grasse*, brouet ; *soupe en vin, soupe de prime*, déjeûné avec du vin.

SOUPELIS, *souplis :* Surplis, vêtement à l'usage des prêtres.

Et quant li prestres l'entendi,
Bien cuida c'on l'éust trahi ;
Du col celui est jus saillis,
Si s'enfuit trestoz esmaris,
Mès son *soupeliz* ahocha
A un pel...............

Fabliau d'Estula, vers 111.

SOUPELLETIER, *soupletier :* Celui qui supplée à l'office d'un autre, suppléant.

SOUPER : Chopper, faire un faux pas.

SOUPESON, *souppechon :* Soupçon, méfiance.

Cil qui estoit plus fel qu'Erodes,
S'en part atant, et li mist terme,
Et cele a ploré mainte larme,
Quant de li departir le voit.
Cil qui la glose li devoit
Faire entendre de sa leson,
La mist en male *soupeson.*

Fabl. de freire Denise, par Rutebeuf, vers 82.

SOUPESSONNEUS : Suspect, accusé.

SOUPLIS : Sulpice, nom d'homme ; *Sulpicius.*

SOUPLOIER : Souplesse, complaisance, soumission.

SOUPPLIR : Suppléer.

SOUPREINE : Surprenne.

SOUPRESURE, *soupressure :* Surprise, tromperie.

SOUPTIU : Ingénieux, qui a beaucoup d'industrie, adroit ; *subtilis.*

SOUQUE : Souche, racine.

SOUQUENIE, *surquenie :* Rochet, capote, surtout de palefrenier.

SOUQUET : Droit qui se levoit sur les vins et autres denrées.

SOUQUETTE : Petite souche.

SOURABIS : Surtout, habit qui se met sur un autre.

SOURAIN : Supérieur, souverain.

SOURBÉE : Gerbe ou tas des fruits de la moisson.

SOURCERIE : Sortilége, maléfice.

SOURCHAIN : Sorte de large ceinture.

SOURCLAVE : Fausse clef.

SOURDETÉ, *sourdise :* Surdité.

SOURDITTE : Femme débauchée, concubine.

SOURDOIS (paroler) : Parler à l'oreille, en cachette. *Voyez* SORDOIS.

SOURDRE, *sourdeir, sourdir:* Sortir, jaillir, lever, soulever ; de *surgere.*

Et de tous ces meschiefs *sourdent* blasme et reproche, dont il naist toute chetiveté mauvaise qui maine l'ome au destruiement de luy et à la destruction de familiarité et arriere de toute bonne euvre, et ce est bien contraire à nature. *Secrets d'Aristote, fol.* 8, *V°*, *Mss.*, n° 7062.

SOURE : Troupeau de porcs.

SOURGEON, *sourjon :* Source, fontaine.

De son cuer fist l'iave monter
Parmi ses iex à grant destreche,
Et une grant larme s'adresche
Que Diex tramist de vrais *sourjon*,
Tout ausi c'on trait d'un boujon,
Chiet ù bareil tout à droiture.

* *Le Chevalier au Barizel, vers* 842.

SOURGETER, *sourgieter :* Donner retraite à quelqu'un dans sa maison, lui fournir tout ce dont il a besoin.

SOURHAUCHER : Accroître, augmenter.

SOURIZ : Mollet, le gras de la jambe. *Brusler les souris :* Mettre le feu à une maison.

SOURMONTANT : Ce qui est au-dessus, l'excédant.

SOURNETE : Jeu, badinage, tour plaisant.

SOUROLLE : Espèce de lampe.

SOUROSTE : Manant, qui ne possède aucun héritage en propre.

Sourpelis : Surplis, habit d'église.

Sourronde : La partie du toit qui avance sur le mur, auvent.

Soursaille (femme) : Hardie, insolente.

Soursaillé : Soucieux, chagrin, qui fronce les sourcils.

Soursemé, *soursamé, sursemé :* Taché, gâté, corrompu. *Car soursamée :* Chair tachée de pourriture.

> Widier me convient les maisiaus,
> Puis que ma *cars* est *soursamée.*
> *Congié de Baude Fastoul d'Aras, v.* 239.

Sous. *Voyez* Sodée.

Sous : Seul ; *solus.*

> Por iço mes freres sont oscis por l'afaire de Israel, e jo sui tot *sous* remis.
> *Premier Livre des Machabées, ch.* 13, *v.* 4.
>
> *Horum gratiâ perierunt fratres mei omnes propter Israël, et relictus sum ego* solus.

Sous : Qui est payé, à qui il n'est rien dû ; de *solutus.*

Sousaagéez, *sousaagié, sousagé, sousagié :* Moins âgé, plus jeune, en tutelle ; de *sub* et *ævum*, ou de *sub senex.*

> Il vaut miex que les droitures as hoirs *sousaagées* soient conqueillies et gardées sauvement par la main des Seigneurs.
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 17.

Sousagé, *desagé, soubsagé :* Décrépit, caduc, fort âgé, vieillard auquel on donne un curateur ; *super senex.*

Sousagé, *sousagié :* Enfant en bas âge, mineur, plus jeune, qui a besoin d'un tuteur ; *sub senex.*

Sousaide, *sousaaide :* Secours, assistance que les arrière-vassaux doivent au seigneur dont ils relèvent immédiatement, et que celui-ci rend à son tour au souverain dont il relève.

Souscelér : Cacher sous, couvrir.

Sousclocher, *souslocher :* Boiter, pencher ou peser plus sur un côté que sur l'autre en marchant.

> Ainz estoit maigres et taillanz,
> Dos brisié, mauvais pour monter,
> Les costes li pot-on conter ;
> Hauz ert derriere, et bas devant,
> Si aloit d'un pied *sousclochant.*
> *Fabliau des deux Chevaux, vers* 86.

Sousfretté : Faute de, à défaut de.

Sousiel : Sous le ciel, au monde.

> Quant il fu vestu de novel,
> *Sousiel* n'eut plus bel Damesel.
> *Le Dit de Lanval, vers* 175.

Sousjez : Sujets, vassaux ; *subjecti.*

Souslevance : Aide, secours.

Souslocier, *souslochier :* Boiter.

Sous menant, *sous manant :* Sujet d'un seigneur qui demeure dans sa terre, sous sa juridiction.

Souspeçon, *souspection, souspesson, souspete :* Soupçon, défiance, suspicion, incertitude.

Souspeçonner, *souspectioner :* Soupçonner, se défier, être incertain.

Souspeser : Examiner, réfléchir.

> Car qui la sentence sauroit,
> Et toujours en son cuer l'auroit,
> Et la séust bien *souspeser,*
> Jamais ne luy pourroit peser
> De chose qui lui advenist.
> *Roman de la Rose.*

Sousprésure : Surprise, tromperie, fraude.

Souspris : Surpris, extasié.

Sousquenie : Vêtement de toile à l'usage des femmes. *Voyez* Canie.

Soussalous : Successeur.

Soussier : Être soucieux, être chagrin ; se donner des soins.

Souste : Massue, bâton à grosse tête.

Soustectier : Mettre à couvert sous un toit, loger.

Soustelette, *soutiveté :* Ruse, adresse, subtilité ; *subtilitas.*

Soustenage, *soustenance, soustenanche, soustenement :* Entretien, subsistance, ce qui est nécessaire au soutien de la vie, nourriture.

> Nous ne nous acordons pas que tiex testament soit tenus, ainchois doit estre retrait

dou testament tant que li hoirs puissent resonnablement avoir leur *soustenance* selonc leur estas. *Coutume de Beauvoisis, ch.* 12.

Mais nepourquant aucunes fois sont venues les fames à nous pour requerre que l'en leur delivre de leur biens quemuns pour leur vivre et pour leur *soustenanche*.
Même Coutume, chap. 57.

Soustenal : Soutien, appui.

Soustenanche az enfans : Légitime des enfans.

Soustenans : Piliers, colonnes.

Soustengu : Soutenu, fortement appuyé.

Soustenteur : Celui qui soutient et favorise un parti.

Soustenu, *soustenue :* Entretien; subside, aide, secours.

Sousterrer : Enterrer, enfouir, mettre sous terre.

Soustif, au fém. *soustive :* Adroit, fin, rusé, subtil; *subtilis.*

Soustillier : Imaginer, s'efforcer, s'étudier.

Soustiveté : Détour, subtilité.

Soustoiter, *soustoitier :* Loger, retirer chez soi, cacher dans sa maison.

Soustre : Litière pour les chevaux.

Sout : A coutume; *solet.*

Sout : Sut, sait; *scit.*

Soutain : Soutiré, vin tiré au clair.

Soute, *souste :* Massue, bâton à grosse tête.

Soute : Retour, paiement; *solutus.*

Se lettre est fete pour eschange, ele se doit commancier en tele maniere : Je Pierre de tel lieu, fais à savoir à tous ceus qui ces lettres verront et orront, que pour mon pourfit et pour mon aisement ai fet eschange pur à pur et transmutation sans *soute* nule, à Jehan de tel lieu. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 35.

Soutecte : Toit, couverture de maison.

Souteit (vas) : Va chez toi, sous ton toit; *sub tectum.*

Soute-moloire : Espèce de massue, bâton à grosse tête.

Soutenanche, *soutenance :* Nourriture, aliment, entretien.

Soutenant : Arrière-vassal.

Soutieus, *soutieux, soutieuz, soutiex, soutiez :* Subtil, adroit, fin, rusé, intrigant; *subtilis.*

Soutieusement, *soutieuesment, soutieument :* Subtilement, finement.

Se aucuns est de eriesme saus,
Qui de langue ne crient assaus,
Dont pense mesdis *soutieusement*,
Chist n'a garde de blasme faus,
Chis ne porroit trenchier mefaus
Trop a bon los.
Miserere du Reclus de Moliens.

Soutieveté : Subtilité, finesse.

Soutiex, *soutiez, soutif, soutil, soutis, soutius, sutis :* Subtil, avisé, pénétrant, adroit, fin; délié, délicat; *subtilis.* — Philippe Mouskes dit, fol. 328, en parlant de Charles-le-Chauve :

D'une femme, ki fu gentius,
Avoit uns fil ki fu *soutius ;*
Loeys li Baubes ot non,
Et sachiés k'il ot cest sornom
Pour çou k'il estoit baubetere,
Mais il n'iert fos ne abatere.
Histoire de France.

Chil set et puet à droit jugier,
Car si jugement sunt *soutil.*
* *Le Chevalier au Barisel, vers* 1008.

Soutiffart, *soutiffart :* Sous main, secrètement, en cachette.

Soutiff : Docile, soumis, qui écoute attentivement ce qu'on lui dit.

Soutil : Retiré, écarté, secret. *Voyez* Soutiex.

Soutileche, *soutilece, soutilesce, soutilesse, soutileté, soutillance, soutillanche, soutilleté :* Subtilité, ruse, adresse, finesse; *subtilitas.*

Il est mestiers que nous traitons comment l'en doit examiner tesmoins, si que par la *soutilleté* de le examination leur cuers et leur oppinion soit conneu, et la vérité esclarié de leur tesmoignage. *Coutume de Beauvoisis, ch.* 40.

Et cel cas avons nous dit, pour che que li juges i preignent essample à cherquier les

orbes cas qui avienent, si que par *soutileche* venjanche soit prinse des meffès.

Même Coutume, chap. 69.

Cil i vosist metre sa cure,
Il le féist ou tost ou tart
Par *soutilletez* ou par art.

Fabliau d'un Home qui comanda son avoir, vers 155.

Soutilier, *soutillier :* Soutirer, apprendre, découvrir, subtiliser.

Soutilment, *soutillement, soutiment, soutivement :* Subtilement, d'une manière adroite. *Voyez* Soutieusement.

En decevant l'arraisonna,
Et *soutilment* l'ocoisonna,
Com cele qu'ot mis s'estudie,
Por qu'il féist de li s'amie.

Fabliau d'une Femme pour cent Hommes, vers 99.

Soutis. *Voyez* Soutiex.

Soutive pratique : Secrète menée.

Soutiveté : Subtilité, finesse.

Soutouant. *Voyez* Soduiant.

Soutoul : Rez-de-chaussée, le bas d'une maison.

Soutre. *Voyez* Soultre.

Soutrere : Transporter des tonneaux du cellier à la cave, et de la cave au cellier; *subtrahere.*

Soutume, pour *souatume :* Douceur, suavité, agrément; *suavitas.*

Souvaudrer : Remuer le feu, l'attiser.

Souveinôner : Recevoir, percevoir.

Souvenance, *souvenanche, souvenant :* Mémoire, souvenir.

Souvenant : Reconnoissant, qui se souvient.

Cis qui done doit oublier son don, et cis qui le prent, en doit estre *souvenant* à toujours. *Proverbes de Senèque.*

Souver : Souffler, inspirer, exciter.

Souverain, *souvrain :* Supérieur général d'un ordre, même celui d'une maison religieuse; président; *superior.*

Souveraine : Principale.

Souverainement : Principalement, singulièrement.

Souverainnité : Souveraineté, juridiction supérieure.

Souvin, *souvine :* Couché sur le dos, le visage tourné contre le ciel; de *supinus.* Voyez Savine.

Quant ele ot fet le lit la pucele se disne,
Mais ce ne li vaut mie le pris d'une Angevine
Quant a geu sor costé si se tourne *souvine,*
De ses piez fet chevez ne set quel medecine
Parler ne pourpenser qui ses maux li decline.

Fabliau de Gautier d'Aupais.

Souz : Seul; *solus.*

Je ne sai que Dex i entent,
Mès ne voldroie, ce m'est vis,
Estre touz *souz* en Paradis.

Bible Guiot, vers 1341.

Souzaagié, *souzaagé :* Mineur.

Souzjugerie : Charge et office d'un juge subalterne.

Souzorin : Supérieur, qui est au-dessus.

Souzrire : Sourire, rire doucement.

La Dame qui bien fu aprise,
Prist par la main frere Denise;
A son Seigneur prist à *souzrire,*
En *sozriant* li dist : Biau Sire,
Alez vos la defors esbatre,
Et faisons deux pars de nos quatre.

Fabl. de freire Denise, par Rutebeuf, v. 193.

Sovante : Échanson, selon Borel.

Sovenget : Souviens.

Fils, *sovenget*-toi ke tu receus bones choses en ta vie, et Lazarus semblablement mal.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 38.

Fili, recordare *quia recepisti bona in vitâ tuâ, et Lazarus similiter mala.*

Sovent : Souvent, fréquemment.

Li borjois de la vile sont as portes alé
O le Conte Tiebault, qui grans pueple a mené;
Sovent ont as Normans laucié et paleté.
Maintes mellée i out, et maint homme tué.

Roman du Rou, fol. 41.

Sovignet : Souviens, qu'il souvienne.

Sire, ce dist li Leres de la croix, *sovignet* te de mi, quant tu venras en ton régne.

Sermons de S. Bernard, fol. 81, *V°.*

Clamabat Latro de cruce : Domine, memento *mei, dum veneris in regnum tuum.*

2

SOX : Seul; *solus.*

En une canbre fu tox *sox*,
Pensix estoit et angousox :
S'amie apele molt souvent,
Mès ne li valoit noient.
Le Dit de Lanval, vers 335.

SOYANT : Situé, placé; *sedens.*

SOYE : Sienne; *sua.*

SOYÉ, *soyée, soyié :* Doux, aimable, agréable; *suavis.*

SOYÉE : Cheville de fer; d'où on a fait *soyette*, petite cheville.

SOYENS : Que nous soyons; *simus.*

Li primiere est ke nos ne *soyens* gittiet en enfer, et li seconde est ke nos de la vie parmenant ne *soyens* departit.
Sermons de S. Bernard, fol. 90.

Duplex timor, ne fortè trudi in gehennam, ne fortè ab æterna vita contingat excludi.

SOYER, *soyr.* Voyez SOIER.

SOYESTÉ : Société d'un propriétaire et de son fermier, pour partager les fruits de la terre allouée.

SOYNE, *soynie :* Synode.

SOYSSES : Suisses, Helvétiens.

SOZ, *sois :* Clôture, palissade; *sepes.*

Merveillox essample nos donent
Q'o cimetiere sor les cors
Ont-il fetes les *soz* as pors.
Bible Guiot, vers 1233.

SOZAIN : Qui est élevé au-dessus, supérieur.

SPAGE, *spagne :* Sorte, espèce.

SPALME : Goudron; *spalma.*

SPALMER : Goudronner; *spalmare.*

SPAMEIR : Se pâmer, s'évanouir; du Grec σπασμός.

SPAMOSEUX : Sujet aux spasmes, aux pamoisons.

SPANRE : Répandre, éparpiller.

SPARALLON : Sorte de poisson de mer.

SPARDILLES : Souliers de corde à l'usage des miquelets d'Espagne.

SPARE : Sorte de dard.

SPARNIR : Épargner, économiser.

SPASMEIR. *Voyez* SPAMEIR.

SPATA : Arme des Gaulois, épée longue, pesante et sans pointe.

SPATTER : Épatter, couper les pattes.

SPAURGE : Gros tas de fumier conservé dans un trou fait exprès dans la cour d'une ferme.

SPAVENTABLE : Terrible, effrayant, épouvantable.

Encor une *spaventable* chose avoit avenut en la contréie Valeire.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 33.

Terribile *etiam quiddam in Valeriæ provincià contigisse narravit.*

SPAVENTABLEMENT, *spaventablement :* Terriblement, épouvantablement, affreusement; expressément.

Dunkes comandat al Preste *spaventablement* ke il cest miracle n'ensengnaist à nului, com longement il viveroit el cors.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 9.

Tunc terribiliter *Presbytero præcepit, ne quousque ipse in corpore viveret, hoc miraculum cuiquam indicaret.*

SPAVENTER : Épouvanter, effrayer.

SPAZE : Espace de temps, délai; *spatium.*

Qar après la *spaze* de trois hores repairat cant il ot jus geteit lo pain, et de la main de l'ome Deu prist-il pain cui il avoit acoustumeit. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 8.

Post trium verò horarum spatium objecto pane rediit, et de manu hominis Dei annonam, quam consueverat accepit.

SPÉ : Nom qu'on donnoit au plus ancien enfant de chœur d'une cathédrale.

SPEC : Inspecteur.

SPECIER : Mettre en pièces.

SPECIOSITÉ : Beauté; *speciositas.*

SPECT, *spec :* Fantôme, spectre.

SPECTABLE : Remarquable, illustre, insigne; *spectabilis.*

SPÉCULAIRE : Qui concerne les miroirs; *speculum. Art spéculaire :* Art de faire des miroirs.

SPECULER : Examiner, considérer.

Spée : Épée, sabre, coutelas. *Voy.* Espée.

Véez ci la *spée* Golias le Philistien que tu occis al val de Terebinte, e est envelopée en un palie. *Premier Livre des Rois, liv.* 1, *fol.* 29.

Spelonque : Caverne ; *spelunca.*

Spere : Sphère, machine ronde.

Speron : Éperon.

Spès : Épais ; *spissus.*

Spessece : Épaisseur ; *spissitas.*

Mais mult est, ke la pense d'un alcun Eveske deguastet la *spessece* des cures.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 4.

Multum verò est, quod uniuscujusque præsulis mentem curarum densitas *devastat.*

Spetter : Faire claquer un fouet ; frapper quelqu'un du bout de la ficelle, de façon qu'elle le pince.

Sphagitides : Artères au-dessous des veines jugulaires.

Spheristiqueur : Joueur de paume.

Spine : Épine, pointe, piquant ; *spina.* — S. Grégoire, liv. 2, ch. 3, parlant de S. Benoit, dit :

Gieres quant s'en fut aléie la temptations li hom de Deu alsi com *spines* fors getteies de la enhaneie terre, del bleif des vertus donat fruit plus portablement.

Recedente igitur tentatione, vir Dei quasi spinis *erutis ex culta terra, de virtutum segete feraciùs fructus dedit.*

Spir, *spirz :* Esprit, ame, courage, force ; *spiritus.*

Chaït ce dunkes de ta pense, ke David ki soloit havoir lo *spir* de prophetie, donat la sentence contre lo nient culpable filh de Jonathas. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *ch.* 4.

An mente excidit, quòd David qui prophetiæ spiritum *habere consueverat, contra innocentem Jonathæ filium sententiam dedit.*

Spiray : Armoire à serrer le pain et les provisions de ménage.

Spiter : Trépigner, frapper des pieds.

Spoliatour : Spoliateur, qui vole, qui dépouille ; *spoliator.*

Spolieir : Dépouiller, enlever le bien de quelqu'un ; *spoliare.*

Spolin : Bobine à dévider de la soie ; du mot allemand *spull,* qui a la même signification.

Spondilles : Vertèbres.

Sponoe, *sponte :* Volontaire, libre, qui est maître de ses actions.

Sporte : Petit panier de jonc avec lequel les religieux alloient faire la quête ; *sporta.*

Sportule : Droit de relief dû au seigneur de fief à chaque mutation ; présent qu'on faisoit aux juges, et que depuis on a nommé épices.

Spoure : Éperon.

Springalle, *espringalle :* Machine de guerre propre à jeter des pierres. *Voyez* Espringale.

Spurciloque : Ordurier, homme qui tient des discours indécens.

Spurien : Méprisable ; bâtard.

Spurienne (rente) : Rente annuelle ; bâtarde ; de *spurius.*

Squ[illegible]eux : Écailleux, couvert d'écailles ; *squamosus.*

Squenancie : Parfum de racines de jonc.

Squenie : Roquet, espèce de petit manteau qui ressembloit assez au mantelet que nos dames ont porté depuis : il ne descendoit que jusqu'aux coudes, et ne se portoit que dans l'été.

Squnilzewin : Sorte de vaisseau à la Rochelle.

Stablement : Maison, établissement.

Stafier : Étrier.

Staiche, *stache :* Pieu.

Stakette : Vis, attache, corde, lien.

Stalaige, *stalaize :* Étalage, droit qu'on paie pour étaler ; sorte de cens ou de redevance.

Stain : Étain ; *stannum.*

Stainche : Bien tenu.

Staincher, *stainchir :* Étancher, arrêter le sang qui sort d'une plaie.

Stalgays : Sergent qui fait la ronde pendant la nuit.

Stalon : Étalon, cheval entier.

Stalz : Étal, boutique; *stallum*.

Stampe : Trou; l'action de percer, de faire un trou.

Stanche, *estanke* : Écluse, étang; *stagnum*; rez-de-chaussée.

Standart : Étendard, drapeau.

Stangue : Bois d'une ancre de vaisseau.

Stanpandant, *stapandant* : Cependant.

Staple, *stappe* : Foire, marché, étape.

Stat : Il est, il demeure; *stat*.

Enmei vos *stat*, o vos chaitif, cil cui vos ne conessiz.
Sermons de S. Bernard, fol. 101, *V°*.

Medius vestrum stat, *ô miseri, quem vos nescitis.*

Staule, *stauble* : Étable, écurie; *stabulum*.

Por ceu mismes esleit-il lo *staule* et la maingevre, une maison ki faite estoit de terre, et lo leu des bêestès.
Sermons de S. Bernard, fol. 44.

Undè etiam stabulum *elegit et præsepe, utique domum luteam, et diversorium jumentorum.*

En *staule* naist Criz, et en la maingevre lo conchoit om. *Mêmes Sermons, fol.* 55, *V°*.

Adhuc autem in stabulo *nascitur Christus, et in præsepio reclinatur.*

Stauleteis, *stauleteit*, *stauletez* : Solidité, fermeté, constance, courage; *stabilitas*.

Et totes voies en ceu c'un dist ke cist vaissel sunt de piere, puet-om entendre molt miez la *stauleteit* c'un ne facet la durece.
Sermons de S. Bernard, fol. 94.

Attamen in eo quod dicuntur lapideæ, non solum duritia, sed multo meliùs soliditas *potest intelligi.*

Soit assi en la nostre offrande li barnis *stauletez*, li continence de la char, et li conscience humle. *Mêmes Sermons, fol.* 106.

Sit ergo et in oblatione nostra constantia *virilis, sit continentia carnis, sit conscientia humilis.*

Stavour, *stavor* : Homme qui tient des bains chauds, des étuves; au féminin l'on disoit *staverasse*.

Steinne : Étienne, nom propre d'homme; *Stephanus*.

Steir, *ster* : Être, demeurer, subsister, exister; être debout, se tenir droit; *stare*; d'où *stiat*, demeura; *stetit*; *steivet*, restoit, demeuroit; *stabat*. Voyez Ester.

Dunkes comenzat à *steir* li chaitis avoc sa proie culpables et loiez.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 22.

Cœpit igitur stare *miser cum prædâ suâ reus et ligatus.*

Tot soi mervilherent, quar li leirres ki fut entreiz por la desserte del om Deu à sa proie *steivet* loiez. *Même Dialogue et même livre.*

Mirati omnes, quia ingressus fur viri Dei merito ad prædam suam stabat *ligatus.*

Stelage : Droit d'une écuellée de grains sur chaque septier qui se vendoit au marché : on le levoit aussi sur le sel.

Stelagier : Celui qui levoit le droit de *stelage*.

Steller : Étoiler, briller comme des étoiles; de *stella*.

Stelles : Copeaux, ce qu'on nomme vulgairement ételles.

Stelliounat : Stellionat, crime commis par un vendeur fripon, et qui consiste à tirer de l'argent de deux personnes différentes, pour une chose qui ne peut être cédée qu'à une seule.

Stelliounataire : Celui qui commet le crime de *stelliounat*.

Stenour : Tanneur.

Ster, *ester* : Comparoître. *Ster en droit* : Comparoître devant un juge.

Sters homme : Séditieux, perturbateur.

Steu : En Languedoc, souche, tronc d'arbre.

Steules. *Voyez* Esteulé.

Sticade, *stacade* : Saccade, pous-

sement subit, et sans qu'on s'apperçoive de sa cause.

Sticher : Battre avec un bâton.

Stier : Septier, mesure de grains; on appeloit aussi de ce nom les greniers publics.

Stimuleir : Stimuler, exciter; *stimulare.*

Stimulement : Aiguillon, excitation, engagement ou incitation, motif à faire une chose; *stimulatio.*

Stipal : Ce qui appartient à la souche. *Biens stipaux :* Ceux qui viennent du grand-père ou de la grand'-mère.

Stipende : Ce qu'on donne à quelqu'un pour son entretien.

Stipendier : Qui est aux gages ou à la solde d'un autre.

Stipes : Salaire, paiement; droit qui revenoit à la chambre des comptes, sur chaque bail de ferme, ou sur chaque vente de bien muable; *stipendium.*

Stiquer : Pousser, glisser tout d'un coup et comme en cachette.

Stiuele, *stivele :* Chaussure, comme guêtres, brodequins, bottines, &c.

Stiurent : Se tinrent debout; *steterunt;* du verbe *steir.*

Or quant il ce recomencievet sovent par recomencie voiz dunkes demanderent sei conissable ki *stiurent* environ lui à cui il ce disoit.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 11.

Cumque hoc iterata crebrò voce repeteret, quibus hoc diceret, noti sui qui illum circum steterant, *requirebant.*

Stochet : Espèce de bas coupés en forme de bottines, dont les pauvres gens font usage.

Stofféement : Se dit de quelqu'un qui a un grand équipage, à qui rien ne manque.

Stoffey : Qui est bien garni, à qui rien ne manque.

Stoffier : Étouffer.

Stoffus. *Voyez* Stoffey.

Stokaige : Droit seigneurial sur les maisons.

Stole, *estole :* Étole, ornement de prêtre; *stola.*

Doneies lur sunt unes blanches *stoles*, et dit lur est, k'eles reposassent encore un poi de tens, dès-a-tant ke li numbres de lur peirs sers et de lur freres soit acomplis. Gieres cil ki ont pris unes *stoles*, il auront el jugement dous *estoles*, car or s'esléecent il tant solement de la gloire des anrmes, mais donc s'esléeceront-il de la gloire des anrmes ensemble et des cors.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 25.

Datæ sunt illis singulæ stolæ *albæ, et dictum est illis, ut requiescerent tempus adhuc modicum, donec impleatur numerus conservorum et fratrum eorum. Qui itaque nunc singulas acceperunt, binas in judicio* stolas *habituri sunt, quia modò animarum tantummodò, tunc autem animarum simul et corporum gloriâ lætabuntur.*

Stolete : Petite tunique courte.

Stopeir, *stopper :* Boucher, clore, tamponner; *stupare.*

Stopo : Paillardise; de *stuprum.*

Stordoier, *stordoir :* Moulin, pressoir.

Stouage : Étoile.

Stoupe : Étoupes, bourre, vieux morceau de linge qui sert à tamponner; *stupa.*

Stoupper. *Voyez* Stopeir.

Stourdion : Étourdissement, coup violent qui étourdit celui qui le reçoit.

Strabes : Ce qui sert à affermir une maison, ce qui la rend solide; de *trabs*, poutre, solive.

Stradiot : Soldat à cheval destiné pour battre l'estrade ou la campagne, sorte de maréchaussée. *V.* Estrade.

Stragile : Instrument de bronze, espèce d'étrille dont on se servoit dans les bains des anciens pour exciter la sueur, et nettoyer parfaitement le corps du baigneur; *strigillis.*

Stragne, *streigne :* Qui fait des façons, qui est cérémonieux avec ses amis; d'*extraneus.*

Stragule : Sorte d'habit servant

également le jour et la nuit; de *stragulum.*

STRAIN : Paille, litière; *stramen.*

STRAINDRE : Serrer, resserrer, mettre à l'étroit, étrangler; *strangere.*

Sodainement une lumiere fors mise del ciel emplit tot la spaze de cele cele, et une lumiere de si grant clarteit luisit, k'ele *straindoit* les cuers de ceaz ki là steivent de mult grant paor, et alsi come eles en après racontevent, ke toz li cors en eles enroidissoit et en sodain esbahissement remanoient.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 15.

Subitò cœlitus lux emissa omne illius cellulæ spatium implevit, et splendor tantæ claritatis emicuit, ut corda assistentium inæstimabili pavore perstringeret, *atque ut post ipsæ referebant, omne in eis corpus obrigesceret, et in subito stupore remanerent.*

STRAPADE : Sorte de punition militaire.

STRAPASSER : Maltraiter, gourmander, quereller.

STRÉE : Mesure de terre, la sixième partie d'un arpent.

STRELAGE. *Voyez* STELAGE.

STRENT : Réprime, arrête; *restringit.*

STREPITE : Formalités de justice.

STRET, *streit, stroit;* au féminin *strete, streite, stroite :* Resserré, étroit.

Gieres queiz merveilles est, se fors rumpant lo tans de la persecution, cil poissent estre martre, ki en meisme la paiz de la Glise soit meisme toz tans en affliant tinrent la *stroite* voie de martire.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 28.

Quid ergo mirum si erumpente persecutionis tempore illi martyres esse potuissent, qui in ipsâ quoque pace Ecclesiæ semetipsos semper affligendo, angustam *martyrii viam tenuerunt.*

STRETE : Obstacle, embarras, difficulté.

STRETO : Étroit passage, soit par mer, soit par terre.

STREUB, *streup :* Échelon d'échelle, étrier de selle de cheval.

STRICHER : Racler une mesure, ôter le superflu du contenu.

STRIE : Étrille; *strigillis.*

STRINES : Étrennes, présens du jour de l'an; *strenæ.*

STRINER : Étrenner.

STRIPTE, *stripite.* Voy. STREPITE.

STRIRE : Panser un cheval, l'étriller.

STROITE : Étroite, petite, resserrée.

Del queil cis miracles fu premerains ke manes ke il soi trast el partuis del devant dit mont en cele piere ki en soi meisme une cavéie *stroite* fosse avoit faite, là eissit fors gote d'aigue ki à Martin lo serjant de Deu el us de cascun jor astoit asseiz.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 16.

Cujus hoc miraculum primum fuit, quòd mox ut se in prædicti montis foramine contulit, ex petrâ eâdem quæ fuit, in semetipsa concava angustum *specum fecerat, aquæ stilla prorupit, quæ Martino Dei famulo in usu quotidiano sufficeret.*

STROUPE : Lien, chaînon, cheville, clef.

STRUCTION : Autruche, le plus grand des oiseaux.

Semblables à femmes nurverent lour mamelles et alleterent lour chaels; la fille de mon poeple chéi si come la beste appellée *struction* en desert.

Lamentations de Jérémie, chap. 4, *v.* 3.

Sed et lamiæ nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos; filia populi mei crudelis, quasi struthio *in deserto.*

STRULER : Frotter, serrer fortement, corriger; *stringere.*

STRUPE, *stupre :* Débauche, concubinage; de *stuprum.*

STUDIER : Étudier, apprendre, s'appliquer à l'étude; *studere.*

Quant il ne savoit lettres del tot alsi com ge dis, il *studiat* toz tens rendre graces el dolor par jors e par nuiz entendre az hymnes e az lo Enges de Deu.

Dial. de S. Grégoire, fol. 145, *R°.*

STUPHANE, *Stuphaine* : Étienne, nom propre d'homme; *Stephanus.*

STUQUER : Frauder, faire la contrebande.

STURGEON : Esturgeon, poisson.

STUVE : Étuve, bain chaud.

STUVETRE. *Voyez* STAVOUR.

Stypticité : Qualité astringente; de *stypticus*.

Su : Suc, jus, graisse.

Suader : Persuader ; *suadere*.

Suasion : Persuasion ; *suasio*.

Suasoire : Persuasif, qui persuade ; de *suadere*.

Suatisme : Douceur, humeur douce, égalité de caractère ; *suavitas*.

Ju ai leit ke li escripture dist de l'un de ceos ki santifiez fust, k'en foit et en *suatisme* lo fist saint nostre Sire.

Sermons de S. Bernard, fol. 39.

Legi de quodam, dicente scriptura : quoniam in fide et lenitate *ipsius sanctum fecit illum.*

Suaviteux : Voluptueux, qui mène une vie délicieuse.

Subbois : Jeune bois, bois plein de sève et encore en taillis.

Subcurir, *subcurre, subcurrir :* Subvenir, secourir, aider ; *succurrere*.

Subduzer : Subjuguer, soumettre.

Subé : Carus, maladie soporeuse.

Subée : Espèce d'apoplexie.

Subeiran : Supérieur.

Subeline (marte) : Martre zibeline.

Subestablir, *sous-establir :* Rétablir en une place ; *sub-establi, sous-establi*, se dit d'un procureur qui en constitue un autre.

Subgection (mettre à) : Asservir, dominer.

Subgès, *subgect, subgest, subjés :* Sujet, soumis ; *subjectus*.

De quels aournemens et vestemens les grans Princes et Seigneurs se doivent vestir et habillier, et coment ilz se doivent gouverner par devers leurs *subgets* et leurs *subgets* envers eulx. *Les Secrets d'Aristote, fol.* 12, *n°* 7062.

Subgronde. *Voyez* Severonde.

Subhastation : Saisie réelle ou mobilière ; *subhastatio*.

Subhastée : Criée, proclamation, enchère.

Subhaster : Vendre à l'encan, exposer en vente publique ; *subhastare*.

Subhauton : La seconde criblure du bled.

Subiloun : Alène, poinçon ; *subula*.

Si le Seigneur le offera as Dieus, si le lierra al huis et as posts et parcera sa oraille de un *soubiloun :* et il ert à lui serf à remanant.

Bible, Exode, chap. 21, *vers.* 6.

Offeret eum Dominus Diis, et applicabitur ad ostium et postes, perforabitque aurem ejus subulâ : *et erit ei servus in sæculum.*

Subit : Subitement ; *subito*.

Subites : Lierre ; signifie aussi, enseigne de cabaret.

Subjection (droit de) : Droit qu'a un seigneur de faire porter ses lettres par ses sujets.

Subler : Siffler, appeler les oiseaux avec un appeau ; de *sibilare*.

Sublet : Sifflet d'oiseleur.

Subleur : Siffleur : *sibilator*.

Sublever : Soulager, aider, secourir ; *sublevare*.

Sublimer : Rendre parfait, élever à une éminente dignité ; *sublimare*.

Sublot : Petit filet ou piége pour la pêche.

Submettre : Soumettre, abaisser, fléchir, céder ; *submittere ;* d'où *submisrent*, soumirent.

Que je puisse *submettre* à mes destrois
Tout le monde, comme je le propose,
On le voit cler par mes nobles exploits
Cothidiens, et par mes haultains drois,
Dont mon estat je mentien et dispose.

La Dance aux Aveugles.

Eve et Adam puis leur création,
En trespassant la divine ordonnance,
Et commettant prévarication,
Se *submisrent* à mon obeissance.

Même Dance aux Aveugles.

Submis, au fém. *submise :* Soumis.

Il n'est vivant qui à la fin eschappe
D'estre *submis* à ma ravissante trappe,
Ou d'estre mien une fois en sa vie.

La Dance aux Aveugles.

Submission : Soumission, abaissement ; *submissio*.

Suborbies, *suburbans, suburbiens*. Voyez Suburbes.

Subre : Dessus, sur; *super*.

Subre cap : Chapeau, couvre-chef, capote, couvercle.

Subre-cel : Ciel de lit.

Subredaurade : Grande dorade, poisson de mer.

Substenir : Supporter, soutenir; *sustinere*.

Subtif, au fém. *subtive* : Adroit, plein d'industrie; *subtilis*.

Nature qui tant est *subtive*,
Combien qu'elle soit ententive
A ces œuvres que tant amoit.
Roman de la Rose.

Subtillatz : Jeune tilleul.

Subtillier, *subtiller* : Imaginer, inventer, s'étudier.

Suburbes, *suburgs* : Faubourgs d'une ville, maisons de plaisance, champs ou terres situés aux faubourgs ou voisins d'une ville; *suburbana*.

Suvaincre : Vaincre, surmonter.

Subvencion, *subvention* : Secours, aide, assistance; *subventio*.

Qu'oïrent dire la novele,
Que des Chrestiens la rouele;
Aloit à grant perdition,
Se d'ax n'avient *subvencion*.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 73.

Suc : Cime, sommet; sucre; *saccharum*.

Succenteur : Sous-chantre.

Suce : Soc de charrue.

Suchier : Sucer, tirer le suc, exprimer.

Sucre, *succre* : Belle-mère; *socrus*.

Sucrion : Espèce d'orge, escourgeon.

Sue : Sienne, sa; *sua*.

Car il avoit apris plus avoir fiance de la vertut son maistre, ke de la *sue*.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 2.

Quia plus didicerat de magistri, quàm de suà virtute confidere.

Quar par merveilheuse maniere fut faite la chose, ke partant ke por cel meisme Arrien les lampes furent estin:es en la Glise del bienaureus Paulon en un meisme tens, il perdroit la *sue* lumiere, et la Glise reperroit la lumiere.
Mémes Dialogues, liv. 3, *chap.* 29.

Miro enim modo res gesta est, ut quia ejusdem Ariani causâ lampades in Ecclesia beati Pauli fuerant extinctæ uno eodemque tempore, et ipse *lumen perderet, et in Ecclesiam lumen rediret.*

Suec : Le soc de la charrue.

Sueffrer, *sueffrir* : Souffrir.

Che est anuiense choze, quant nostre coustume *sueffre* que un homme de pooste petit puet ferir une vaillant personne, et si ne paiera que cinq sous d'amende; et pour che m'acorde-je que longue prison lui soit baillie, si que par le doute des longues prisons les musars se chastient de faire teles folies.
Coutume de Beauvoisis, chap. 30.

Et por ce qu'il *sueffre* l'asprece
Del siecle, a il la grant léece
De Paradis dont je dirai,
En avant quant je revendrai,
Le grant solaz et le deduit
Où Diex nous maint par son conduit.
La Voie de Paradis, vers 455.

Suefment : Doucement; *suaviter*.

Ô sapience! certes voirement ateires-tu tot affait *suefment*.
Sermons de S. Bernard, fol. 99, *V°*.

O sapientia suaviter *verè universa disponens!*

Suef olans, *suef olens* : Qui sent bon, qui a une odeur agréable; *suave olens*.

Ceste eys volant vint en la citeit de Nazareth k'altretant valt cum fléors, et si descendit sor la *suef olans* flos de la permanant virginiteit, en lei s'asist, et à li s'haert lo miel et lo puntellon. *Sermons de S. Bernard, fol.* 8.

Ad civitatem Nazareth quod interpretatur flos, advolavit, et ad suave olentem *perpetuæ virginitatis florem advenit, illi insedit, illi adhæsit.....*

Suefre : Soufre, bitume; *sulphur*.

Sueif : Légèrement, agréablement, doucement; *suaviter*.

Or niant par grant vois vochat lo mort par son nom, disant, frere Marceax; et icil ensi cum *sueif* dormans, à la voisine vois jasoit ce ke petite, fut esveilhez, asvrit manes les oez. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *chap.* 10.

Non autem grandi voce defunctum per nomen vocavit, dicens : frater Marcelle; ille autem ac si leviter dormiens, ad vicinam vocem quamvis modicam fuisset excitatus, statim oculos aperuit.

Sueil, *suel :* L'aire d'une grange, une place quelconque.

Sueis, *sueys :* Doux, facile, bon; *suavis.*

Apreneiz à mi (de moi) ke je suis *sueys* et humles de cuer. *Serm. de S. Bernard, fol.* 14.

Discite à me quia mitis *sum et humilis corde.*

Aprenez dist-il, ke je suis *sueis* et humle de cuer. *Mémes Sermons, fol.* 36, *V°.*

Discite quia mitis *sum et humilis corde.*

Suel : Seuil d'une porte.

Suele : Seuil, pièce de bois ou pierre placée au bas d'une porte.

Cil qui du bacon ont desir,
Vindrent quant il fu annitié;
A la paroi ont tant luitié
C'uns treu firent de soz la *suele*,
Dont l'en péust traire une muele.
Fabl. de Barat et de Haimet, vers 210.

Suelt : A coutume; *solet;* au pluriel *suelent*, ont coutume; *solent.*

Mais par amor congié demandent,
Aler à leur otex s'en voelent;
Plus ont demeuré que ne *suelent*,
N'i volent mais plus demorer.
Roman de Dolopatos.

Suen, *suens :* Son, sien; *suus;* ses, siens; *sui.*

Tuit s'en ist nu, s'emprès plur e brait
Rien n'enporte, ne rien del *suen* n'i lait,
Rien n'enporte quant il s'en revait
Fors bien ou mal lequel k'il avera fait.
Roman des Romans, strophe 32.

Or est Travers entre les *suens*,
Molt par fu saiges hom et buens;
Et molt volentiers gaaingna,
Tant aquist et tant conquesta
Qu'il ot assez et uns et el.
Fabliau de Barat et de Haimet, vers 121.

Suer, *suereur :* Sœur; *soror.*

Où tens des persecutions cant li Tirant ocieint les martyrs, nus n'esteit si hardiz, ne pere, ne mere, ne frere, ne *suer*, ne veisins, qui les rescousit neis de parole, qui ne fust tantost en la sentence meismes.
Comm. sur le Sautier, fol. 182, *V°, parap. du Ps.* 87, *vers.* 19.

Suer : Payer chèrement une sottise.

Suer, *suere :* Cordonnier.

Suerfais : La coupe d'un taillis, le taillis même.

Suerplus : Surplus, excédant.

Suerrerie : Boutique de tailleur ou de couturière.

Sues : Son; *suus.*

Suet : A coutume; *solet.*

Car la lune par son cler luire
Suet aux amans maintes fois luire.
Roman de la Rose.

Suete, *suette :* Chouette, oiseau de nuit.

Sueur : Cordonnier.

Sueur : Le sureau. *Voyez* Suer.

Sueuse : Suante; *sudans.*

Suevement : Doucement, agréablement; *suaviter.*

Sueys : Doux, bon, tranquille, agréable, bienfaisant; *suavis.*

Toz est *sueys*, toz est saims, toz est deleitaules, toz est à la parsomme desiraules selonc la voix de l'espouse.
Sermons de S. Bernard, fol. 91.

Totus suavis est, totus salubris est, totus delectabilis, totus denique secundum sponsæ vocem desiderabilis.

Tote ceste aspreteit nos at osteit li nostre Jhesus Crist li très *sueys* agnels.
Sermons de S. Bernard, fol. 200.

Suffisance : Capacité.

Suffragant : Équivalent.

Suffrager : Profiter, aider.

Suffrance : Suspension d'armes, trève, armistice.

Suffréer. *Voyez* Sueffrer.

Suffrir (se) : Se contenir, s'abstenir de poursuivre en justice une action commencée.

Sufraiges : Prières pour les morts.

Suhalcé, *suhaulcé :* Exalté, élevé.

Or puet-om véer grant forfait el clergié,
Si un s'en vient à Curt bien *suhaulcé*
Ni deignereit une Esveschée
En entente de aver une Archeveschée.
Roman des Romans, strophe 97.

Suiance : Sorte de redevance ; vêtement de soie dont les ornemens sont pareils.

Suibite : Lierre, plante.

Suicherie : Le lieu du marché où se vendent les ouvrages des *sueurs* ou cordonniers.

Suint : Sueur, transpiration ; *sudor*.

Suinter : Transpirer, suer ; *sudare*.

Suir, *sivire, sivre, suire, suivire :* Suivre, poursuivre, accompagner.

Li Rois fist crier par l'ost, qu'il s'armassent tuit et *sivissent* la sainte Crois.

Continuateur de Guillaume de Tyr.

Le nauvré trestoudis fuioit
Et son compains qui le *suioit*.

Roman du second Renard, fol. 58, *V°*.

Quant il fu anuitié il fit crier le ban, que chascun au matin, ainz le soleil levant, fust armez au miex qu'il peust, et à la bataille se traisist où il estoit devisé, et *suissent* tuit les banieres de leur Chevetaines.

Grégoire de Tours, fol. 62, *V°*.

Suit, *suite :* Cause, procès, poursuite, obligation de suivre les plaids de son seigneur. *Droit de suite,* droit par lequel un seigneur suit son serf et peut le réclamer ; *faire suite,* poursuivre en justice ; *prendre suite de quelqu'un*, s'attacher à lui, se mettre à sa suite.

Suivant : Poulain, veau, ou autre animal qui suit encore sa mère.

Suix : Sur, dessus, par-dessus.

Sulas : Consolation ; *solatium*.

Sulie, *Surie :* Syrie ; d'où *Sulient*, pour Syrien.

Sulphur : Bitume, soufre, la foudre ; *sulphur*.

Lors pluist nostre Seignor sur Sodome et Gomorre, *sulphur* et feu de nostre Seignor de ciel, et enfoundri cele citée, et toute la regioune entour, et tous les habitatours.

Bible, Genèse, chap. 19, *vers.* 24.

Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrham sulphur *et ignem à Domino de cœlo : et subvertit civitates has, et omnem circà regionem, universos habitatores urbium.*

Sulunc, *sulum :* Selon, suivant, conformément ; *secundùm*.

Sulunc mes bones ovres, e *selunc* la nettée de mes mains me rendrad : kar gardees ai les veies nostre Seignur, e n'ai pas felenessement uvered encuntre Deu.

II[e] Livre des Rois, chap. 22, *vers.* 21.

Retribuet mihi Dominus secundùm justitiam meam : et secundùm munditiam manuum mearum reddet mihi.

Sume : Somme ; d'où *sumer quelqu'un*, ruiner, prendre ; de *sumere*.

Sumenour : Celui qui somme, qui fait une semonce.

Sumes : Sommes ; *sumus*.

Nous *sumes* tous les fils de un seul home, nous venismes paisiblement, ne tes servants riens ne unt enginnée de mal.

Bible, Genèse, chap. 42, *vers.* 11.

Omnes filii unius viri sumus, *pacifici venimus, nec quidquam famuli tui machinantur mali.*

Sumettre : Soumettre, dompter, vaincre ; *submittere*.

Sumial : Grande mesure pour le vin.

Sumité : Sommet, cime ; de *summus*.

Summatge : Service qu'un vassal devoit à son seigneur avec ses bêtes de somme ; équipage, bateau. *Voyez* Somey.

Summoner : Sommer, avertir.

Sumptueux : Dispendieux, qui coûte beaucoup ; *sumptuosus*.

Sumundre : Inviter, appeler, avertir.

Sumunse : Invitation, avertissement.

Sun, *sune,* lisez *s'un, s'une :* Si un, si une.

Sun : Son, sien ; *suus*.

Kar saciez ke cil est digne Rei,
Ke *sun* regne sumet à la Deu lei.

Enseignemens d'Aristote.

Suns (estre) : Être réputé coupable.

Sunt, *sount :* Ils sont ; *sunt ;* du verbe *sum*.

Sunt conuit si cum cil qui awert sunt.

Sermons de S. Bernard, fol. 26.

Suor, *suour* : Sueur, transpiration; *sudor*.

Il conoissent en ols l'umain ordene ke Deus establit ke li home manjast son pain en la *suor* de son vis. *Sermons de S. Bernard, fol.* 57.

Nimirùm humanum in eis agnoscunt ordinem, (alias ordinationem) quo constituit Deus, ut in sudore *vultus sui vescatur Adam pane suo.*

Suour, *sueour* : Sœur; *soror*.

Sup, *suppe* : Qui a la vue basse.

Superable, *adj.* : Que l'on peut surmonter; et non pas excellent, comme le dit Borel.

Superceder, *supersedeir, superseder* : Cesser, différer, surseoir, suspendre; *supersedere*.

Superhumeral : Vêtement qui couvroit les épaules, espèce de manteau; *superhumerale*.

Lors fist-il le *superhumeral* d'or et de jacinte, et de purpre et de soye et de rancienne et de sirike retort fait par le œnvre de kuitil, et si entailla les braceroles de or environ des bras et si fist la chesible que il puissent restreindre à la premiere colur et desouth la cimeterie del *superhumeral*.
Bible, Exode, chap. 39, *vers.* 2.

Fecit igitur superhumerale *de auro, hyacintho, et purpura, coccoque bis tincto, et bysso retorta, opere polymitario : inciditque bracteas aureas, et extenuavit in fila, ut possint torqueri cum priorum colorum subtegmine.*

Superintendance : Surintendance.

Supernel, *supernelle* : Supérieur, supérieure, céleste; *supernus*.

C'est aussi celui qui puet estre
Nomé le doiz mire de la destre,
Monstrant les choses *supernelles*,
Hautes et espirituelles
En nostre nature divine.
Mystère des Actes des Apôtres.

Suplice, *Supplixe* : Simplice, nom d'homme; *Simplicius*.

Suplir, *suployer, suppelier, supployer* : Supplier; *supplicare*.

Suposte : Certaine maladie de chevaux.

Suppediter : Mettre sous les pieds, terrasser, maîtriser, dompter; aider, secourir; *suppeditare*.

Et quant mendre de vous, vous vel *suppediter*;
Il ne vous en doit pas plaire ne agréer.
Vie de du Guesclin.

Supper : Humer, avaler; *sorbere*.

Supplication : Sorte d'oublie, gaufre.

Suppoisier, *soupeser* : Examiner le poids d'une chose.

Supporter : Remettre une dette, en décharger.

Supposer : Terme obscène.

Suppost : Maladie de cheval.

Supressure : Dissimulation, surprise, tromperie; oppression.

Mais il prennent les riches, et des poures n'ont cure,
Il semble ou peut sembler que tele sepulture
N'est mie pourchassée de devotion pure,
Ainz doubte qu'il n'y ait ung pou de *suppressure*. *Codicile de Jehan de Meung, parlant des gens d'Eglise.*

Sups : Soudain, tout à coup.

Suque : Le sommet de la tête.

Sur : Aigre, vinaigré, acidulé.

Sur : Malgré, nonobstant, contre. *Venir sur quelqu'un* : Venir contre quelqu'un, l'attaquer.

Suracaser : Donner en arrière-fief.

Surattendre : Attendre plus que l'on ne voudroit.

Gerard desirant sçavoir de leurs nouvelles, les *surattendit* ung peu, affin que avec eulx peust chevaucher et leur enquerre des nouvelles. *Roman de Gerard de Nevers.*

Surbeu : Trop plein, qui a trop bu, qui est ivre.

Surboire : Boire avec excès, boire outre-mesure.

Surbout : Debout, sur les pieds.

Surceint, *surceinte* : Espèce de ceinture fort large.

Surcilliere : Sourcil, endroit où croissent les sourcils.

Surcot : Robe ou habit qui étoit

commun aux hommes et aux femmes, qui se mettoit par-dessus les côtes, et autres vêtemens, et dont nous avons fait surtout.

Surcuidance, *surcuiderie, surquidance, surquiderie :* Présomption.

Surcuider : Présumer. *Voyez* Outrecuider.

Surdant : Sortant d'une chose, comme un bourgeon sort d'un arbre.

Surdir : Enchérir à l'encan.

Surdisant : Enchérisseur.

Surdite, *surditte :* Enchère ; ces mots signifient encore, femme débauchée, concubine.

Surdre. *Voyez* Sourdre.

Surduire : Séduire, débaucher une femme.

Sure : Beau-père, belle-mère ; *socer, socrus.*

Es tens li Rois Tirri li pere de mon *sure* avoit fait la demandise del Cane en Sicile, et jà repairoit à Lumbardie, cui nez fut deboteie à une isle ki Liparis est appeleiz.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 30.

Theodorici regis temporibus pater soceri mei in Siciliâ exactionem canonis egerat, atque jam ad Italiam redibat, cujus navis appulsa est ad insulam quæ Liparis appellatur.

Sure : Sur ; *super.*

Surefait : Les fruits de la terre, soit ceux des arbres, bleds, plantes, &c.

Surelle : Oseille, plante potagère.

Surescéeur, *surescheur :* Mari qui partage également avec les frères de sa femme.

Sur-espaudeler : Manteau, vêtement qui couvre les épaules.

Céo serront adecertes les vestemens qu'il feront, raconvenable et un *sur-espaudelor.*

Bible, Exode, chap. 28, *vers.* 4.

Hæc autem erunt vestimenta quæ facient : rationale et superhumerale.

Surète : Un peu sure

Et Merderiau n'obli-je mie,
Ne la petite ruélète
Jehan Bingne par saint Cler *surète.*

Les Rues de Paris, en vers anciens, v. 353.

Surfais : La coupe d'un taillis, le taillis même.

Surfait : Forfait, crime.

E fu lur pechied mult forment granz, kar par lur *surfait* li pople del servise Deu se retraist,

Premier Livre des Rois, chap. 2, *vers.* 17.

Erat ergo peccatum puerorum grande nimis coram Domino : quia detrahebant homines à sacrificio Domini.

Surgarde : Le premier garde, le capitaine des gardes-chasse.

Surge (laine) : Laine avec sa graisse.

Surgeon : Source, fontaine, ruisseau.

Surgeon : Sion, brin de verge très-petit, branche d'un arbre, rejeton d'une année ; du verbe *surgir.*

Surgesseur, *surgeseur :* Incube, qui couche dessus.

Surgéure : Ce mot, que je n'ai trouvé que dans le Roman de la Rose, paroît signifier l'adresse du chat pour saisir sa proie, la souris.

Si com le chat set par nature
La science de *surgéure,*
Ne n'en puest estre destornez.

**Roman de la Rose, vers* 10167.

Surgien, *surgier :* Chirurgien ; au fém. *surgienne,* femme qui exerce la chirurgie, qui panse les plaies.

Surgir : Arriver, aborder, paroître au port.

Surgoire : Sorte de vase, soucoupe.

Surguet : Garde de nuit, le guet.

Surie : La Syrie.

Quel Prince ot où Roi Amauri ?
Molt vi gloriouse sa vie
La riche terre de *Surie.*

Bible Guiot, vers 347.

Surien : Syrien, habitant de la Syrie ; *Syrius.*

Et si otroia au *Suriens* et aus Grès et aus Ermins, et aus Sarrazins meismes, que il peussent aporter en la cité forment et orge, et toutes manieres de léuns, sans paier nules coustumes. *Guillaume de Tyr, fol.* 137.



SURINDICT : Surcharge.

SURJET. *Voyez* SURDITE.

SURJETTANT. *Voyez* SURDISANT.

SURJETTER. *Voyez* SURDIR.

SURJURNER : Séjourner, demeurer en un lieu.

Après la mort Saul, David returnad de la descunfiture e l'ocisiun d'Amalech, e *surjurnad* dous jurs en Sicelech : al tiers jur repairad uns huem del ost Saul, depaned e desired out ses dras, e puldre sur le chief; e vint devant David, e à terre chaï, si aurad.

IIe Livre des Rois, chap. 1, *vers.* 1 *et* 2.

Factum est autem, postquàm mortuus est Saül, ut David reverteretur à cæde Amalec, et maneret in Siceleg duos dies : in die autem tertia apparuit homo veniens de castris Saül, veste conscissâ, et pulvere conspersus caput : et ut venit ad David, cecidit super faciem suam, et adoravit.

SURLIME : Linteau.

Car outre passera feraunt les Egyptiens, et com il voient saunk el *surlime* et en l'un et l'autre post, le huis de la maison avalera, et ne suffrera le ferour entrer et blesser vos maisons. *Bible, Exode, chap.* 12, *vers.* 23.

Transibit enim Dominus percutiens Ægyptios : cùmque viderit sanguinem in superliminari, *et in utroque poste, transcendet ostium domûs, et non sinet percussorem ingredi domos vestras et lædere.*

SURMARCHEIR, *surmarcher :* Marcher par-dessus un autre, dominer, être le maître.

SURMARCHEIR, *surmarker:* Blesser, marquer, noter, censurer, marcher sur les pieds.

SURMENER : Vexer, refuser, différer, faire du tort; mal mener, maltraiter.

SURMETTRE : Imposer, charger, accuser; d'où *surmise*, accusation.

SURMOINGER : Manger la part d'un autre, ne rien lui laisser, l'affamer.

SURMONTEMENT : Impulsion qui surmonte la répugnance qu'on a à faire quelque chose, ascendant.

SURMOT, *surmout :* Vin doux.

SURMULET : Barbeau, poisson de rivière : le *mullus* des Latins.

SUROGUER : Subroger.

SURORER : Surdorer, couvrir d'or, dorer avec profusion.

SURPELIS, *surpeliz :* Chemise; ce qui se met sur la pelice, la robe. Plusieurs auteurs prétendent que ce nom a été donné à cet habillement de prêtre, à cause qu'il étoit plissé; ils se trompent, car le *surpelis* se portoit autrefois tout uni.

SURPELLIS : Le grand habit de chœur des religieuses bénédictines.

SURPLIER : Suppléer, augmenter, agrandir; *supplere.*

SURPLUSAGE : Surplus, excédant.

SURPOIDS : Les fruits de la terre, soit arbres, plantes, bleds, &c.

SURPOIL. *Voyez* SERPAULT.

SURPOST : La coupe d'un taillis, le taillis même.

SURPRIEUX, *suprieux :* Sous-prieur d'un monastère.

SURPRISE : Impôt extraordinaire.

SURQUANIE : Vêtement à l'usage des femmes, robe fendue pardevant.

SURQUERIR : Interroger avec indiscrétion. *Surquerir debas :* Chercher à exciter des querelles.

SURRENDER : Délivrer, rétrocéder, remettre entre les mains de la justice.

SURREXI : Ressuscita, revint.

Après icele grant dolor
Ne demora puis qu'au tiers jor,
Qu'il *surrexi* de mort à vie,
Et si apparut à Marie
La Magdelene tout avant :
Molt li fist d'amors grant sanblant.

Bible de Berze, vers 173.

SURRIN : Sureau, arbrisseau.

SURSAILHANT. *Voyez* SURDISANT.

SURSAINTE : Ceinture fort large.

SURSELLE : Couverture d'une selle de cheval.

SURSENDRE : Côuler, s'écouler.

Les fontaines des jardins et le puts des awes vivauntz que *sursendent* en haste del Lyban.
Cantique des Cantiques, chap. 4, *v.* 15.

Fons hortorum : puteus aquarum viventium, quæ fluunt *impetu de Libano.*

SURSET, *sursel :* Sarment, bois de vigne.

SURSIEL, *sursille :* Sourcil.

SURSOIL : Seuil de porte.

SURSOUTE : Supplément qui se donne dans un marché, pour égaler une chose à une autre, retour.

SURSUM : Le reste, le résidu d'une chose, le surplus, selon la Coutume de Berry, chap. 160 et 164.

SURTAIL (chambre de) : Chambre du lit, ou chambre à coucher.

SURTEIS : Suretés, cautions.

SURTRAIRE : Séduire, corrompre, débaucher.

SURURGIE : Chirurgie.

SURURGIEN : Chirurgien.

SURVAIN, au féminin *survaine :* Superflu, passager.

Cil de qui le coer est terre *survaine* ne est son espoir, et sa vie est plus vile que arzille.
Bible, Sagesse, chap. 15, *vers.* 10.

Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua *spes illius, et luto vilior vita ejus.*

SURVENANCE, *survenanche :* Arrivée d'une chose qu'on n'avoit pas prévue.

SURVIERE : Lanière qui sert à attacher le joug des bœufs.

SURVIVER : Survivre, vivre plus long-temps qu'un autre.

SUS : Oui, suivant Borel.

SUS : Sur, dessus, dans, à ; *super;* en haut ; *sursùm. Là sus,* là haut ; *sus et jus,* haut et bas ; *deorsùm.*

Et la petite ruelete
De quoi l'un des bous chiet *sus* l'etre (la place),
Et l'autre bout si se raporte
Droit à la rue de la Porte
De Saint Marcel.........
Les Rues de Paris, vers 111.

Alors Gerard comanda a oster la table, si saillist *sus* piez ayant grant paour que l'ost ne delogeast avant ce que à eux se fust combatu.
Roman de Gerard de Nevers.

SUS : Espèce de vase ou de tonneau.

SUSAN : Ancien, qui a passé le temps prescrit.

SUSANNER : N'être plus à la mode, prescrire, être suranné.

SUSAYEUL, au féminin *suselle :* Bisaïeul.

SUSCHER : Soupçonner, apercevoir.

Cume les Princes virent le curres le Rei Josaphat, *suscherent* que là desur fust li Reis de Israel.
II[e] Livre des Paralipomènes, ch. 8, *v.* 31.

Itaque cùm vidissent principes equitatus Josaphat, dixerunt : *Rex Israël est iste.*

SUSCITATION, *resuscitation, suscitement :* Renaissance, résurrection ; *suscitatio.*

SUSCITER : Ressusciter ; *suscitare.*

En nule maniere ne t'en iras, se tu n'auras *susciteit* mon fil.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 2.

*Nulla tenus recedes, nisi filium meum sus-*citaveris.

SUSEAU, *suyer :* Sureau ; *sambucus.*

SUSPEÇON : Soupçon. *V.* SOUPESON.

SUSPIZ : Suspect, soupçonné.

SUSPRENRE : Ravir, surprendre.

SUSSOIR : Différer, surseoir.

SUSTANCE : Subsistance, ce qui est nécessaire au soutien de la vie ; maintien, conservation, soutien.

SUSTENDRE, *sustenir :* Suspendre.

Le ministre entendaunt est accept (agréable, *acceptabilis*) al Roy et le nyent profitable *sustendra* son couroux.
Bible, Proverbes, chap. 14, *vers.* 35.

Acceptus est Regi minister intelligens : iracundiam ejus inutilis sustinebit.

SUSTENIR : Entretenir, conserver.

SUSZANT : Suçant.

Bienaureit sunt assi cil ki or mismes sunt liet et esclarieit en lor consciences du justise *suszant* le miel de la piere et l'oyle de la trèsdure roche.
Sermons de S. Bernard, fol. 87, *V°.*

Beati verò qui etiam nunc de justitia lætantur, et exhilarantur in conscientiis suis, sugentes mel de petra, oleumque de saxo durissimo.

Suter : Sectateur, qui est attaché à quelqu'un.

Suttie : Sottise, folie, extravagance, imprudence; *stultitia.*

Suve : Liége, arbre; *suber.*

Suvenierement : Souvent, fréquemment.

Bien me sui aperceud que cist est mult pruzdum ki par ci passed *suvenierement.*

IV[e] *Livre des Rois, chap.* 4, *vers.* 9.

Animadverto quòd vir Dei sanctus est iste, qui transit per nos frequenter.

Suverain, *suzerain :* Souverain. *Seigneur suzerain :* Seigneur qui possède en propre un fief dont d'autres fiefs relèvent, qui a justice en propre, enfin qui est souverain absolu.

Dedenz el costé del sud, en l'angle devers orient, fud l'entrée après terre à une uiz, par unt l'um muntad al estage meiein, et d'iluc al *suverain;* e en la uis out fenestres à plented pur le jur receivre e la clarted.

III[e] *Livre des Rois, fol.* 86, *V*°.

Suyant : Poulain, veau ou autre animal qui suit encore sa mère.

Suyrin : Friperie, lieu où l'on vend les habits, les souliers, &c.

Suzesle : Bisaïeule.

Sy a tous : Autour d'ici, aux environs.

Sycofente, *sycofante :* Voleur, fripon, calomniateur, délateur; du Grec συκοφάντης.

Sydère : Étoile, constellation, planète; *sidus.*

Sydoine : Suaire, linge, mouchoir pour essuyer; *syndon;* du Grec σινδών.

Syglaton. *Voyez* Siglaton.

Sy grant bandon : Si grande quantité.

Syllaber, *syllabifier :* Écrire, spécifier par écrit; du Grec συλλαβή.

Syllogiser : Faire des syllogismes en parlant; du Grec συλλογίζομαι, raisonner.

Symaigne, *symeigne, symeisne :* Semaine, espace de sept jours.

Emple les jours de la *symaigne* de cest couple et jeo toy donroy hastivement cele por ton œuvre, dont tu moy serviras par autres sept ans. *Bible, Genèse, chap.* 29, *vers.* 27.

Imple hebdomadam *dierum hujus copulæ : et hanc quoque dabo tibi pro opere quo serviturus es mihi septem annis aliis.*

Symenel : Pain ou gâteau fait de fleur de farine.

Symonial : Trafic, commerce infâme, vente de choses saintes; sceau, marque.

Cil sont si parfait deloial
De lor pechié *symonial,*
Et d'orde vie et de vileinne.

Bible Guiot, vers 1038.

Symphonie : Sorte d'instrument musical; *symphonia;* du Grec συμφωνία.

Symphonieur : Joueur d'instrumens de musique.

Le *symphonieur* li respondi qu'il estoit moult pechierres, et n'avoit guieres qu'il avoit été lierres. *La Vie des SS. Pères, fol.* 24, *V*°.

Syn : Laine grasse, celle qui n'a pas encore été lavée, qui est telle qu'on l'a ôtée de dessus la brebis.

Synanchie : Suffocation à la gorge; du Grec συνάγχη.

Synau : Petit grenier fait au-dessus de l'écurie ou de la bergerie.

Synaxe : Assemblée où l'on faisoit la prière en commun; *synaxis;* du Grec σύναξις.

Syncelle : Clerc qui demeuroit continuellement auprès du patriarche de Constantinople, pour être témoin de toutes ses actions.

Synchroniste : Contemporain.

Syngraphe : C'étoit un acte double entre le débiteur et le créancier, signé de tous deux, et dont chacun gardoit une copie : le débiteur le scelloit de son cachet.

SYNODITE : Cœnobite, moine, religieux qui vit en communauté; du Grec συνοδὸς.

SYNTAGME : Système, ordre, arrangement, disposition, instruction, traité.

SYNTOCRATOR : Favori d'un prince, qui peut tout auprès de lui.

SYOU : Terme de dérision et de moquerie.

SYOUR : Moissonneur; de *secare*.

Soeffrez tous deux tant que al faucher, et el temps de faucher jeo dirrai as *syours*, quittez à premier les males herbes, si les liez ès fagets à ardre et le fourment quittez en ma grange. *S. Matthieu, chap.* 13, *vers.* 30.

Sinite utraque crescere usque ad messem, et in tempore messis dicam messoribus : colligite primùm zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum, triticum autem congregate in horreum meum.

SYPHORIEN : Symphorien, nom propre d'homme; *Simphorianus.*

La rue de la Chaveterie
Trouvai; n'alai pas chiés Marie
En rue Saint *Syphorien*,
Où maingnent li logipcien.
Les Rues de Paris, vers 83.

SYRE, *sire, sirie.* Voyez SIR.

SYRVANTES, *syrventes :* Satyres en vers, pièces de poésies. *Voyez* SERVANTOIS.

SYZETTES. *Voyez* SIZETTES.

T

TA : Bouchon ou bonde de tonneau.

TAACHE (frapper en) : Frapper au hasard et sans savoir où portent les coups.

TABAN : Taon, grosse mouche.

TABAR, *tabard, tabart :* Manteau court en usage pour les gens de guerre, lorsque même toute la nation portoit des habits longs. Les ecclésiastiques portèrent aussi de ces manteaux, mais beaucoup plus longs, et descendant presque jusqu'aux talons; en Italien *tabaro, tabarino.*

Et quant mes lettres furent faictes, il me mena prendre congié du Roy, qui me fit très bonne chiere, et pour l'amour de nostre Sire le Roy, aussi de vous, me fist donner ung *tabart* de velour figuré, noir, fourré de martres sebelines et cent florins d'Arragon.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

TABAR : Soutien, appui, bouclier.

Mout en fait (fut) la mors à remordre,
Qui si gentil morcel a mors;
Piesa ne mordi plus haut mors,
Jamais n'iert jors que ne s'en plaigne
Navarre et Brie et Champaingne,
Troie, Provins, et li dui Bar.
Perdu aveiz vostre *tabar,*
C'est-à-dire, votre secours.
Bien fustes fondei en decours,
Quant ceil Seigneur aveiz perdu
Bien en deveiz estre esperdu.
Rutebeuf, Complainte dou Roi de Navarre, Mss. n° 7633, *fol.* 65, *col.* 1.

TABARDIAUX, *tabardiaus :* Imprudens, peu sages, étourdis.

TABÉ, *tanbé :* Aussi, mais.

TABELIER : Étude de notaire ou de tabellion.

TABELLION : Notaire, écrivain qui écrit sur une table, parce que anciennement les notaires écrivoient leurs actes sur des registres ou tables; de *tabulæ*, tablettes à écrire.

TABELLIONAGE : Office, profession ou charge de *tabellion* ou notaire; droit que les seigneurs avoient d'établir ou d'instituer un *tabellion* ou notaire dans leurs terres; *tabellions* qui pouvoient passer des actes entre leurs vassaux et leurs sujets.

TABELLIONER : Grossoyer un acte, inscrire, insérer dans un registre, délivrer un acte aux parties en forme probante, le mettre au net.

TABERER : Tambour; de l'Arabe *tambur.*

Devant cointise va trop cointe
Od le *taberer*, od la fleute,
Que tut en tentit la valée
Od graut frainte vint en la prée.
Tournoiement d'Antecrist.

Tabernacle de bois : Crédence garnie de cierges, qu'on allume aux services qu'on fait pour les morts.

Tabernier : Aubergiste, cabaretier, suivant la Coutume de Caussade; de *taberna*, petite loge que l'on bâtissoit hors des villes pour ces sortes de gens, qui, anciennement, étoient regardés comme infâmes.

Tabifique : Qui cause la phthisie.

Tablatte, *tablel* : Tablette pour écrire; balle de marchandises.

Table : Jeu de dames, de trictrac et des échecs.

Or me ferez-vous grant bonté, se vous me donez chestui, car il séet d'eskiés et de *tables* et de biau contes assez; je menroi mon vieil prison (prisonnier) et le joine, et si jueront devant moy as eskiés et as *tables*.
Roman du Cuens de Ponthieu.

Se Bel-acueil povez trover,
Ou qu'il se puisse à vous jouer
Aus eschiés, aus dez, aus *tables*,
Où à autre jeu delitable,
Du jeu toujours le pis ayez,
Tousjours en dessoubs en soyez.
Roman de la Rose.

Là sont servis joieusement
De soulas et d'esbatement,
De tabourins, et de vielles,
De moult de dances nouvelles,
De jeus de dez, d'esehecs, de *tables*,
Et d'oultrageux mets delitables.
Même Roman.

Table : Espèce de crécelle.

Nous voulons que les Églises soient réédefiées, et que l'en sonne les cloches et les *tables*, et que nus ne se enhardisse à dévéer leur à ce que il ne prient paysiblement, de cuer et volentiers pour nostre Royaume.
Annales du Règne de S. Louis.

Table : Biens, domaine.

Table (mis en) : Condamné à une peine afflictive par contumace, puni en effigie.

Tableau : Image, portrait, ou reliquaire qu'on donne à baiser pendant la messe; de *tabula*.

Tablée : Petite table, tablette de poche.

Table en change : Comptoir de banquier, de changeur. *Mis en table* : Condamné par effigie à une peine afflictive.

Tableir, *tabler* : Tenir table, bien boire et bien manger; compter sur quelque chose, s'y attendre.

Tablel : Petite table, petit coffre ou armoire. *Voyez* Tablatte.

Tabler : Planchéier, lambrisser.

Table ronde : Joûte, tournoi; *tabula rotunda*.

Table secque : Brelan, sorte de jeu.

Tablet : Reliquaire, à cause des images ou figures qui y sont ordinairement gravées.

Tableterresses : Je n'ai vu ce mot que dans le Roman de la Rose; il paroît dérivé de *table*, jeu de trictrac, des échecs, &c., et signifier joueuse.

Assez y ot *tableterresses*
Ilec entor et tumberesses,
Qui molt savoient bien joer,
Et ne finoient de ruer
Le tymbre en haut, si recuilloient
Sor un doi, c'onques n'i failloient.
Roman de la Rose, vers 759.

Tabletier : Porte-balle, petit marchand.

Tablette : Balle de marchandises.

Tablette (manger à la) : Sorte de punition dans les monastères.

Tabliau : Tablettes à écrire, l'endroit secret de ces tablettes. *Voyez* Tablatte.

Tablie : Table sur laquelle un ouvrier travaille, et qu'on nomme à présent un établi; *tabula*.

Tablier : Table pour le jeu de dames, damier, échiquier.

Tablier : Étude, bureau d'un notaire, d'un *tabellion*. Dans un acte

a

d'appel du 6 juin 1654, la date est ainsi : « Fait et passé au bourg de Mastas, au *tablier* dudit notaire ». *Tablier* s'est dit aussi, au figuré, pour, petite boutique, échoppe.

TABOUILLER, *tabouler :* Faire du bruit, du fracas, en frappant fort, comme le bruit du tonnerre.

TABOUILLIS : Bruit du tonnerre, d'un tambour.

TABOUISSOUN : Bouchon, tampon.

TABOUR, *taboor, tabor, tabur :* Tambour; de l'Arabe *tambur.*

> Vos deffendeiz aus jones gens,
> Et les dances et les quaroles,
> Violes, *tabours* et citoles,
> Et toz deduiz de menestreiz.
>
> *Fabliau de freire Denise, Cordelier, vers* 258.

TABOURDÉOR, *taboréor, tabourdeur, tabouréor, tabourreur :* Joueur de tambour.

TABOUREMENT : Bruit que font deux corps frappés l'un contre l'autre, bruit du tonnerre, d'un tambour : mot encore usité dans l'Artois et la Flandre.

TABOURER, *taborer, tabourder :* Battre des pieds ou des mains avec un bâton contre un corps résonnant, faire beaucoup de bruit.

TABOURET : Sorte de parure à l'usage des femmes.

TABOUREUR, *tabourin :* Joueur de tambour, qui bat du tambour.

TABOURIN : Espèce de petite monnoie valant deux deniers.

TABOURINET : Petit tambour, tambourin.

TABOURNER, *tambourner :* Battre du tambour.

TABOURNEUR. *Voyez* TABOURDÉOR.

TABULAIRE : Religieuse qui marque à la *tablette* les noms de celles qui ont quelques offices à remplir pendant la semaine.

TABUR. *Voyez* TABOUR.

TABUS, *tabut :* Querelle, débat, contestation, procès; toute espèce de bruit, vacarme, tourment, bruit d'une dispute, bruit qui fatigue, qui étourdit.

> C'est la couleur, ce sont les beaus abus
> Dont vous fardez d'ordinaire mensonge,
> Vos grans travaus, vos peines, vos *tabus*,
> Que supportez en resverie et songe.
>
> *Roman de Tristan le Leonnois.*

TABUSTER, *tabuter :* Chagriner, inquiéter, quereller avec chaleur, tourmenter, rebuter, fâcher, crier très-haut; faire beaucoup de bruit en frappant sur quelque chose, heurter à la porte; d'où nous avons fait tarabuster.

TAC : Couleur de pourpre.

TAC : Maladie contagieuse qui régna, à Paris, au commencement du XVe siècle.

TACAAN : Assemblée illicite, émeute, sédition.

TACAIN, *tacan :* Séditieux, brouillon, mutin, méchant, homme qui se plaît à contrarier. *Tacan de pas :* Coupe-jarret.

TACES : Tache, marque.

TACES : Que vous vous taisiez, que vous gardiez le silence; *taceas.*

> Il covient, Pieres, ke tu or *taces,* par ke tu conoises plus grandes choses.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 14.
>
> *Oportet, Petre, ut interim* sileas, *quatenus adhuc majora cognoscas.*

TACHE, *teche, teiche :* Qualité, disposition bonne ou mauvaise.

> Ingebor belle et bonne et Sainte Dame et Religieuse, et garnie de toutes bonnes *taches.*
>
> *Hist. de France, Mss. de Mesmes, fol.* 223.

TACHE : Instrument de pêche; certaine quantité de cuirs liés ensemble, dix cuirs ensemble; champart, dîme.

TACHE : Entreprise, dessein hardi, audace. *Ferir en tache :* Frapper au hasard et sans savoir où portent les coups.

Tachée, *tache*, *teiche* : Tâche, besogne à faire; de *taxatio*.

Tacher, *techer* : Verbe qui se prenoit en bonne et en mauvaise part; il signifioit, être orné de bonnes qualités, ou infecté de tous les vices.

Tacher : Marquer.

Tachible (terre) : Celle qui est sujette à la dîme appelée *tache*.

Tachier, lisez *t'a chier* : Te chérit, t'aime.

Tachon. *Voyez* Tertusse.

Tachous : Immonde, sale, malpropre.

Tacle : Se dit de tout trait collé et ferré pour tirer de l'arc ou de l'arbalète, c'est-à-dire, ceux dont les pennons sont collés et non pas cirés.

Tacle : Sorte d'arme défensive, espèce de bouclier.

Tacon : Jeune saumon, suivant Monet; selon Oudin, une truite, une espèce d'herbe; à Metz, du gras-double; et à Genève, selon Le Duchat, une pièce de vieux cuir : c'est dans ce sens que Rabelais l'entend, liv. 1, chap. 3.

Tacon : Jeu du mail, boule qu'on pousse avec le pied.

Tacon : Pièce qu'on met à un soulier.

Taconner : Raccommoder des souliers.

Taconneur, *taconnier* : Raccommodeur de souliers, savetier.

Tacons : Petites nuées qui font tache dans l'atmosphère, petites nuées noires.

Tacque, *tacre* : Certaine quantité de cuirs, dix cuirs ensemble. *Voyez* Tache.

Taffurier : Appliquer, accommoder, ajuster.

Tagant : Las, fatigué, abattu.

N'onques ne cessa dès l'issue
Jusqu'à mon hostel de troter,
Por moi la besoingne noter :
Vint sen à moi lasse et *tagant*.

Roman de la Rose, vers 15136.

Tahible. *Voyez* Tachible.

Tahon, *tahoon* : Taon, grosse mouche. *Voyez* Taban.

Tahuc, *tahut* : Bahut, coffre, bierre, cercueil.

Tai : Boue, limon, fange, vase, bourbier, lieu marécageux, marais.

E sus l'escu paint à lion
La ferue si rudement,
Que escu et haubert li desment,
E l'a flatie sans delai
Enverse en un si poant *tai*,
Que ço n'iert se merveille non.
....
L'escu au miréor de honte
Li a fendu à sa forte lance,
E au cotir envers le lance
En un *tai*, où ele en fist soupe,
Au trespasser sun nez estoupe
Pur la puor où il reclot.

Tournoiement d'Antecrist, Mss. de l'Eglise de Paris, N. n° 5, fol. 235, parlant du combat de Chasteté et Virginité contre Fornication.

Taian, *tayant*. Voyez Tacain.

Taicher : Tâcher, s'efforcer de faire une chose.

Taie : Grand-père. *Voyez* Taïon.

Taie, lisez *t'aie* : Ton aide, ton secours, ton soutien.

Taignon : Essette, outil de tonnelier ou de charron.

Tail : Restreint, modifié.

Tail, *taill* : Taille, l'action de couper, de tailler.

Tailade : Sorte d'épée pour frapper de taille, sabre.

Tailhe : Faux. *Tailhe busson* : Serpe, instrument propre à tailler ou à couper les buissons.

Taillablier, *taillable* : Taillé, qui est sujet à la taille, tributaire.

Taillade : Sorte d'épée, sabre.

Taillage : Taille, impôt.

E Manaen fist se asise e sun *taillage* sur tus

3

les riches humes de Israel, cinquante sicles d'argent sur chaun, pur duner al Rei de Syrie.
IVe Livre des Rois, chap. 15, *vers.* 20.

Indixitque *Manahem argentum super Israël cunctis potentibus et divitibus, ut daret Regi Assyriorum, quinquaginta siclos argenti per singulos.*

TAILLAIRE : Celui qui perçoit la taille, percepteur, collecteur.

TAILLANDIER. *Voy.* TAILLENDIER.

TAILLANS : Ciseaux de tailleur.

TAILLANT : Maigre, pointu, coupant.

TAILLE : Compte, nombre. *Voyez* TACLE.

TAILLE : District, juridiction, territoire d'une ville ; impôt, tribut, imposition ; taille de boulanger, sur laquelle il marque le pain qu'il vend à crédit. *Taille franche*, celle qui est due par des personnes de condition libre ; *taille haut et bas*, redevance que le seigneur augmentoit ou diminuoit à volonté ; *taille du pain et du vin*, impôt, redevance payée d'abord en pain et en vin, ensuite évaluée en argent ; *taille de la Reine*, certain impôt appelé *ceinture de la Reine ; taille serve*, celle que devoient les mainmortables ou serfs.

Bien ert mes peres fols naïs
Qui si m'avoit espoenté,
Et par tout a si grant plenté
Pain et vin assez et vitaille
Por fere à l'oste escrit et *taille ;*
Bien est fols qui assez n'acroit.
* *Cortois d'Arras, vers* 156.

TAILLÉ : Qui paie la taille ; et figurément, pauvre, misérable.

TAILLE-BACON : Homme de néant, fanfaron, batteur de vache liée, briseur de portes ouvertes, suivant Le Duchat ; *bacon* signifie, cochon, lard, ainsi *taille-bacon* pourroit signifier, un charcutier, un tueur de cochons, un châtreur de porcs.

Prenez, dist-il, quelcqu'ung de ces jeunes gens du temps present, qu'il ait seulement estudié deux ans : en cas qu'il n'ait meilleur jugement, meilleures parolles, meilleurs propos que vostre fils, meilleur entretien et honnesteté entre le monde, reputez-moy à jamais ung *taille-bacon* de la Brene.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 15.

TAILLÉE : Taille, droit seigneurial sur les biens des vassaux.

TAILLÉIS : Taillé, sculpté.

Li maçons sus les fossez font
Un mur de karriax *tailléis*,
Qui ne siet pas sus croléis.
* *Roman de la Rose, vers* 3822.

TAILLEMELLERIE : Métier de boulanger ou de pâtissier.

TAILLENDIER : Tailleur, faiseur d'habits, dont le métier s'appeloit *taillenderie*.

TAILLÉOR. *Voyez* TAILLERES.

TAILLER : Compter, nombrer ; imposer une taille, en faire la répartition.

TAILLER (estre taillé) : Être fait, avoir de la disposition pour une chose.

TAILLERES, *tailleor :* Tailleur d'habits ; et non pas des assiettes, comme le dit Borel. Ces mots, quoique anciens, étoient peu usités ; les tailleurs ne commencèrent à prendre ce nom, suivant Henri Estienne, qu'en 1518 : on les nommoit auparavant *cousturiers, couturiers ;* ils sont encore ainsi appelés dans le Berry, le Gâtinois et la Picardie ; et plus anciennement on les nommoit *parmentiers*.

Uns Rois, dit-il, jadis estoit
Qui un bon *tailleor* avoit ;
Cil maistres, dist-il, vallez ot,
Qui cousoient ce qu'il tailloit.
Fabliau du Tailleor le Roy, et de son Sergant, vers 1.

TAILLERIE, *taillenderie :* Métier de tailleur, sa boutique.

TAILLETE : Bois taillis, broussaille, buisson.

TAILLEUR : Tranchoir, sorte d'assiette sur laquelle on coupe les viandes.

Taillevas, *tallevas :* Ancien bouclier courbé des deux côtés en forme de toit. *Voyez* Talevas.

Taillier : Établi sur lequel travaille un tailleur.

Taillier, *estre taillié :* Être en disposition, en état, pouvoir. *Espée à haut taillier :* Sabre.

Taillif : Taillable, celui qui est sujet à la taille.

Tailloer, *tailloir, taillouer :* Tranchoir à couper les viandes ; sorte d'assiette sur laquelle on coupoit les viandes, et qui servoit aussi de palet. *Voyez* Taillères.

Atant vint une Damoiselle qui tint deux petits *tailloirs* d'argent, où il y avoit des viandes assés. *Roman de Merlin.*

Lors li fist aporter le Roy des Tartarins un grant *taillouer* d'or chargé de joiaus à pierres précieuses. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Taillon : Morceau de pain, de viande, &c. *Voyez* Taïon.

Taillot : Instrument propre à tailler ou à couper, serpe.

Taillouer. *Voyez* Tailloer.

Taillour. *Voyez* Taillères.

Tainchie : Tenue des plaids, des assises.

Taincture : Boutique d'un teinturier, l'endroit où il fait ses teintures.

Taine : Noise, querelle, dans Borel ; il a mal lu, il y a *ataine*.

Tainnière : Demeure, retraite.

Ainsy doncques mes menestreux sy gens
Par leur beau jeu et actirant maniere,
Finablement font venir toutes gens
Céans dancier à la dance derniere :
Et je mès tout en recluse *tainniere*,
Faisant payer le tribut naturel
Qui est assis sur tout homme mortel,
Pour le reduyre à sa fin corruptible ;
Car puisqu'il est submis à ung jou tel,
Il fault qu'il ait enfin ung cop horrible.
Dance aux Aveugles.

Tains, *taint :* Pâle, blême, défait, défiguré ; au féminin *tainte*.

Sa maistresse la regarda en lui disant : Madamoiselle, que avez-vous ? je vous prie que dire me veuilliez quelle maladie vous est survenue, car tant vous voi *tainte* et pâle, que je ne sçay penser dont ce mal vous est survenu. *Roman de Gerard de Nevers.*

Sire, fet-ele, Diex me saint,
Com vous voi or defait et *taint !*
N'avez que les os et le cuir.
Fabliau du Vilain de Bailluel, vers 29.

Tainsist : Touchoit, toucha ; du verbe *tangere*.

Celle galie iert si ferrée,
Si ague, si acerée,
N'est nule nef se la *tainsist*,
Avironnée est toute d'armes,
De fors escus et de visarmes.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 7.

Taint : Lame d'étain fort mince, tain.

Taïon, *tayon :* Gros arbre fort vieux, arbres qui ont deux fois l'âge du taillis qui est en coupe : ceux de la coupe antérieure sont nommés *perots, peres*, et ceux de la coupe antécédente ou plus ancienne, sont nommés *tayons, taïons*.

Taïon, *tayon :* Grand-oncle, l'oncle de notre oncle, aïeul, grand-père, père du père.

Done, mon pere, la couverte
Qui est sus mon cheval morel,
S'il vent, si en fera mantel
Ou chapulaire, ou couvertor,
Done li toute la meillor ;
Li enfès qui fu de biau sens
Li dist, biaus *taïons*, venez ens ;
Li preudon s'en torne avoec lui
Tos corouciez et plains d'anui.
. . . .
Si le parti à son coutel,
Au miex qu'il pot et au plus bel :
Son *taïon* bailla la moitié.
Fabliau de la Houce partie, vers 320.

Tant fist li Damoysiaus à le clere fachon
Qu'en Paris est entrez, le chité de renom,
Là demanda l'ostel du franc Bouchier Simon,
Qui estoit li sien oncle de droit estrassion,
Frere fu à se mere, et fieux à son *taïon ;*
Il n'avoit plus rique home en la cité de non.
Roman d'Hugues Capet.

Tairel, *tairelle :* Tarière, outil de charpentier et de plusieurs autres artisans.

TAISANT (faire) : Imposer silence, faire taire.

TAISANT : Silencieux, qui demeure sans parler.

Pleust à Dieu qu'elle eust la parole perdue, ou qu'elle n'eust point de langue jusqu'à ce que je vouldroye, trop m'ennuye qu'elle ne laisse en paix le jeune Chevalier, car je le voi mu et *taisant*. *Roman de Gerard de Nevers.*

TAISE, *taisie, taison :* Toise, mesure de six pieds.

Toute-voiz trouva l'en par les quatre plungeurs, que au froter que nostre nef avoit fait où sablon, en avoit bien osté quatre *taises* du tyson sur quoy la nef estoit fondée.
Joinville, Histoire de S. Louis.

TAISER : Taire, faire silence.

TAISERON : Tison.

TAISIBLE : Taciturne, sombre, silencieux, qui parle peu; tacite, non exprimé.

TAISIBLEMENT, *taisieblement :* Tacitement, sombrement, en silence, sans rien dire.

TAISIR, *taixer :* Se taire, se dispenser, garder le silence; *tacere.*

Ainsi au Chevalier argue,
Dont la prent, et en lit la rue,
Et en vot faire son plaisir.
De ce vos povez bien *taisir,*
Que jà à ce ne me menrois,
Que vo talent de moi façois,
Fait cele, se n'est en tel guise,
Que ma compeigne soit ocise,
Qu'en li n'a point de loiauté,
Ne je ne pris riens sa bonté.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 127.

TAISON : Vase creux en forme de tasse.

TAISON, *taisson :* Blaireau.

TAIXANT : Qui se tait, silencieux. *Voyez* TAISANT.

TAIXENAIRE : Faiseur de coffres, de malles.

TAIXEY : Tésey, village près de la côte de Delme, en Lorraine.

TAKEHANS : Accord, convention.

TAL : Le taillant d'un couteau, d'une hache, &c.; boue, fange, limon, mare d'eau.

TALAIGE : Sorte de redevance.

TALAIRE : Sorte de soulier.

TALAMUS : Le thalmud, livre des Juifs.

TALANT, *talans, talanz, talens, talent, talenz, tallant :* Amour, plaisir, besoin, desir, bonne volonté, bonne disposition, résolution, envie de bien faire; empressement, affection du cœur; c'est aussi le contraire, lorsqu'il est précédé du mot *mal.*

Sisara fu veincus et chaciez des fiz Israël : si torna en la méson d'une buene Dame qui aveit nom Delbora por dormir, car granz *talans* de dormir li esteit pris; et la Dame sperçut qu'il estoit des enemis au pueple Israël; si li ficha, cant il dormoit, à un mail, un clos de fer permi les deus temples outre, si l'ocist.
Comm. sur le Sautier, fol. 173, *V°.*

Et il nous respondirent que il leur sembloit que nous n'avions *talent* d'estre delivrez, et que il s'en iroient et nous envoieroient ceuls qui joueroient à nous des espées, aussi comme il avoient fait aus autres.
Joinville, Histoire de S. Louis.

TALANTER, *atalenter, talenter :* Chercher ses plaisirs, satisfaire ses desirs; rapprocher.

TALARS, *thaler :* Écu d'argent qui valoit trois livres, comme celui d'aujourd'hui.

TALART : Endroit élevé et qui va en talus.

TALE, *talle :* Action de battre le linge, de pétrir le pain, de presser.

TALE, *talle :* Contusion, meurtrissure.

TALÉ, *tallé :* Meurtri, pressé, foulé.

TALEBART : Espèce de bouclier. *Voyez* TALEVAS.

TALEBOT : Terme injurieux, pillard, voleur.

TALEDE : Le voile d'une Juive.

TALEMELIER, *talemellier, tallemelier, tallemellier, talmelier :* Boulanger de gros pain; pâtissier et aubergiste; *talemaris, talemarius.*

Li *talemelier* puent cuire les lundis aiui jour. *Etabliss. des Mestiers de Paris, fol.* 10.

Talemestrie, *talemesterie* : Le métier de boulanger ou de pâtissier.

Talemouse, *tallemouse, talmouse* : Sorte de pâtisserie, espèce de gâteau qui a conservé son ancien nom. Suivant Barbazan, ce mot est composé de *tale* ou *talle*, et de *mouse*. *Tale* est une pâte ferme qui a été *tallée*, c'est-à-dire, battue, pressée; et *mouse*, une bouillie : les *talemouses* étoient de pâte ferme, et se font encore ainsi dans plusieurs provinces.

Talen : Faim, soif ou autre besoin.

Talent. *Voyez* Talant.

Taler, *taller* : Presser, fouler, froisser, meurtrir; en bas. lat. *talare*.

Talerale, pour *tarelare* : Monnoie de Flandre.

Talevas, *tallevas* : Sorte de bouclier ou de targe, suivant Borel et Fauchet, dans son Traité de la Milice, mais différent de la targe ordinaire en ce qu'il étoit courbé des deux côtés, et formoit une espèce de toit; Ménage dit que ce mot vient d'un Comte d'Alençon, nommé *Tallevas*, qui en étoit l'inventeur.

Le hiaume qui el chief li loche,
Le cheval qui durement cloche
Fet pendre tôt tut d'une part,
Li escu tor ou droit n'a part
Qui ressembloit un *talevas*,
C'est un escu hontus e mas,
E si estoit let e divers;
C'est li escu à deux envers,
Tort, e bochu, e contrefez.

Tournoiement d'Antecrist, Fonds de l'Eglise de Paris, N. n° 5, fol. 219.

Talevassier, *tallevassier, talvassier* : Le Duchat, dans ses Notes sur Rabelais, liv. 1, chap. 25, dit, d'après Ménage, qu'en Anjou le petit peuple traite de *talvassier* un grand hableur, un fanfaron, qui n'est hardi que lorsqu'il est bien couvert et hors de danger, parce que, suivant le même auteur, le *tallevas* couvroit depuis la tête jusques aux pieds. Il dit qu'il a vu de ces longs pavois, composés de deux ais à angle obtus, en guise de certains chêneaux : il ne paroît guère qu'une machine qui garantiroit un homme depuis la tête jusques aux pieds, de quelque matière qu'elle fût, pût servir d'arme défensive. Barbazan ne pense pas que le mot *talevas* puisse venir, par inversion, de *tabella*, comme le dit Le Duchat.

Talierr, *tallaire* : Tarière, outil de charpentier, instrument pour percer le bois.

Tallant : Desir, volonté, résolution. *Voyez* Talant.

Talle : Contusion, tumeur, coup qu'on se donne sur quelque partie du corps. *Voyez* Tale.

Tallemouze : Pièce de terre en forme de *talmouse*, de figure triangulaire.

Tallés (raisins) : Raisins qui commencent à changer de couleur, qui mûrissent.

Tallure : Entaille, fente, contusion, meurtrissure, blessure faite par un taillant.

Talmache : Masque, faux visage; de *talamasca*, déguisement; c'est pourquoi on appelle *talmache de vaisseau*, la figure qui est au haut.

Talmelier : Boulanger. *Voyez* Talemelier.

Taloche : Espèce de bouclier, selon D. Carpentier.

Taloche, *talos* : Morceau de bois, billot; branche d'arbre, bâton.

Talocher : Frapper d'un bâton.

Talpe, *talpée* : Toile très-fine que les dames de Metz mettoient sur leurs têtes.

Tals : Étaux de boutique, étalages.

Talvassier. *Voyez* Talevassier.

Tamasche, *talmache* : Masque, faux visage; *talamasca*.

TAMBOR : Tambour ; de l'Arabe *tambur*.

TAMBORIN : Tambourin.

Devant la Damoiselle aloit ung homme tout chanu, ayant longue barbe, qui en sa main tenoit ung *tamborin* moult grant, et une fleuste d'os. *Dance aux Aveugles*.

TAMBUSTEIS : Bruit, fracas, cris aigus et perçans.

TAME, lisez *t'ame* : Ton ame ; je t'aime.

En Alixande t'en repaire,
Se de *t'ame* le preu pourchasses :
Gardes connoistre ne te faces,
Ains soies nus, vius et despris.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 28.

TAMIGIR : Tamiser, passer par un tamis.

TANANIE : Pour tavernier.

TANCE, *tanche, tanchon, tançon* : Querelle, dispute. *Voyez* TENÇON.

Uns jolis Clers qui s'estudie
A faire chose de conrie,
Vous vueil dire chose novelle ;
Se il dit chose qui soit belle,
Elle doit bien estre escoutée ;
Car par biaus diz est obliée
Maintes fois ire et cuisançons
Ai abasies grans *tançons* ;
Car quant aucuns dit les risées,
Les fors *tançons* sont obliées.
Fabliau du Povre Mercier, vers 1.

TANCELLE, lisez *t'ancelle* : Ta servante.

TANCER : Disputer, quereller.

TANCERESSE : Femme d'humeur acariâtre et grondeuse.

TANÇON : Querelle, dispute.

TANCRIT : Transcrit, copié.

TANDE, *tandeis* : Place vide et propre à bâtir ; espèce de rempart pour se défendre des traits de l'ennemi.

TANDELLINS : Hottes de bois qui servent à transporter les raisins dans la cuve.

TANDEUR : Teinturier.

TANDRE AUX TROULZ : Aller tendre des piéges, creuser des fossés pour prendre l'ennemi. *Tandre sur les chemins* : Voler sur les routes, piller les passans.

TANÉ : Enfumé, de couleur rousse.

TANEIRE ; *tanneire* : Tanneur.

TANGNE : Tienne.

TANNER : Enfumer.

TANNER : Faire de la peine, tourmenter, lasser, fatiguer.

TANNIERE : Taverne, cabaret.

TANNISEUR : Forgeron ; on nommoit ainsi Vulcain, comme étant le dieu des forgerons.

TANQUE : Jusqu'à, jusqu'à présent, jusqu'à ce jour, jusqu'à ce que.

Et la graindre enfaunta filz et apella à son non Moab ; cil ert le piere des Moabites *tanque* à cest jour ; la maindre enfaunta filz, et apella son non Amon, et cil ert piere de mults des Ammoniz *tanque* à hui.
Bible, Genèse, chap. 19, *vers.* 37 *et* 38.

Peperitque major filium et vocavit nomen ejus Moab : ipse est pater Moabitarum usque in præsentem diem ; minor quoque peperit filium, et vocavit nomen ejus Ammon, id est, filius populi mei : ipse est pater Ammonitarum usque *hodie*.

TANRE : Tenir, observer ; *tenere*.

TANS, *tens* : Temps, saison ; *tempus*. *Tans novel* : Le printemps.

Un jor de Pasque al *tans novel*
A Karadigan le Castel,
Ot li Rois Artus Cort tenue,
Ainc si riches ne fu véue.
Commencement du Roman d'Erès et d'Enide.

TANS : Écorce du chêne qu'on réduit en poudre pour corroyer les cuirs.

TANS A : Il y a du temps, il y a long-temps. *A tans* : Au temps, lorsque.

TANSER : Défendre, protéger, garantir ; quereller, disputer.

TANSON : Répréhension, querelle, dispute, correction. *Voyez* TENÇON.

TANSONNER : Étayer un édifice qui menace ruine.

TANT, *à tant* : Alors, pour lors.

TANT : Seulement.

Tantable : Se dit d'une plaie assez grande ou assez large pour recevoir une tente.

Tantant : Autant.

Tante : Sorte de cierge.

Tante, lisez *t'ante* : Ton *ante*, ta tante.

Tanter, *tenter* : Panser une plaie, y mettre une tente.

Tantes : Tant, autant, en telle quantité, en si grand nombre; *tantùm*.

De *tantes* granz en a données
Dont il nos déust bien membrer.
Bible Guiot, vers 883.

Les pierres sont telles et *tantes*,
Tant ahugues et tant pesantes,
Que force d'omme, qui or soit,
L'une d'éles ne porteroit.
Roman du Brut, fol. 61, *V°, col.* 1.

Tantet, *tantin*, *tantinet* : Un peu, très-peu, tant soit peu, très-petite quantité; *tantulùm*, *tantillùm*.

Tant-moins : En déduction.

Tant nequant : Nullement, en aucune façon, point du tout; et non pas, en même temps, comme le dit M. Gueullette, page 104 de la Ire partie du Roman de Gerard de Nevers : c'est *quant et quant* qui signifie, en même temps.

Alors Gerard se coucha et mist son chief où giron de la Damoiselle, où il s'endormist tantost : il y geut moult longuement que oncques la Damoiselle ne se bouga *tant nequant*. *Roman de Gerard de Nevers.*

A cuy pora-t'il sambler aspres ou durs ki *tant ne quant* de grevance ne fist nès à sa meire en sa naxance....
Sermons de S. Bernard, fol. 33, *V°*.

Cui poterit asper aut durus videri, qui nec *ipsi matri in suâ nativitate quidquam asperitatis, quidquam intulit læsionis.*

Tantost : Alors, aussitôt, au plutôt, promptement.

Tantost : L'après-midi, c'est-à-dire, depuis le dîner jusqu'à la nuit : ce mot est encore en usage dans plusieurs provinces.

Tant que : Jusqu'à ce que.

Tanvre, *tenvre* : Menu, délié, délicat; *tenuis*.

N'arez de moi, par le cors Dé,
Fors cote et sorcot de cordé,
Et une toalle de chanvre,
Mais el ne sera mie *tanvre*.
**Roman de la Rose, vers* 9493.

Tapabor : Sorte de bonnet à l'angloise, dont Scaron se sert au viiie livre de son Virgile Travesti, pour désigner un chapeau, ou autre chose propre à couvrir la tête.

Tapaige : Tapage, désordre accompagné d'un grand bruit.

Tapaigeour : Tapageur, qui fait grand bruit.

Tapecul : La bascule d'un pont-levis, le pont-levis lui-même.

Tapie, *tapiée* : Muraille faite en terre.

Tapin (en) : En secret, secrètement.

E David levad privéement, e *en tapin* vint là ù li Reis fud.
Premier Livre des Rois, chap. 26, *v.* 5.

Et surrexit David clàm, et venit ad locum ubi erat Saül.

Tapinaige, *tapinage*, *tapinauderie*, *tapineage*, *tapineige*, *tapineis*, *tapinet*, *tapinois*, *tappinage*, *tapynage* : Secret, lieu caché où l'on peut se glisser secrètement. *En tapinage* : En secret, en cachette, occultement, secrètement.

Or vos dirai la contenance
De Faux-semblant et d'Atenence,
Qui contre Male-boiche vindrent.
Entr'eulx deux un parlement tindrent
Coment contenir se devroient,
Et se cognoistre se feroient,
Ou s'il iroient desguisié :
Si ont par acort devisié,
Qu'il s'en iront en *tapinaige*,
Ainsi com en pelerinaige
Com bone gent piteuse et sainte.
**Roman de la Rose, vers* 12479.

Tapineis : Choc, combat, selon Borel.

Tapineux : Homme caché, déguisé.

Tapir (se) : Se cacher, se presser, se ranger ou se serrer dans un coin

pour tâcher de n'être point aperçu; coller, plaquer, appliquer. Ce mot, dit Barbazan, ne signifie pas précisément, se cacher, se dérober à la vue, mais se mettre à l'écart, se ranger dans un coin; de là, continue-t-il, les mots de tapis, tapisserie et tapissier, parce qu'ils appliquent les tapisseries aux murs, ils les clouent, ils les attachent.

Li langue moustre chou qui *tapist* el cuer, de chou qui abonde el cuer, parole li bouche.
Miroir du Chrestien.

Tapoter : Donner des coups, bien battre.

Tappigner : Maltraiter, houspiller.

Tappir : Boucher, fermer avec un tapon.

Tapynage. *Voyez* Tapinaige.

Taque : Plaque de cheminée.

Taquehan, *taquehan*, *taquehen* : Assemblée illicite, émeute, conspiration, monopole.

Taquenier : Savetier, qui met des *tacons* ou pièces aux souliers, et celui qui en fait autant aux habits.

Taquet, *taquain:* Soudain, prompt, suivant Borel, qui le dérive du Grec *τάχυ*, *statim;* d'où vient, dit-il, un *tacan de pas;* en Languedoc, un coupe-jarret. Je ne vois pas quel rapport *statim* en Latin, et coupe-jarret en Languedoc, peuvent avoir avec *taquet*, qui signifie cheville, et *taquain, taquin*, qui signifient, avare, tenace, dur, obstiné, qui ne veut pas démordre de son opinion ni de sa façon d'agir, qui ne veut rien céder; dans tous les cas, ce mot est diamétralement opposé à *statim*, à soudain et prompt.

Taquinement : Mesquinement, avec avarice, avec obstination.

Taquiner : Agir de mauvaise grace, refuser, disputer sur le plus ou le moins, ne point céder.

Taquinerie : Avarice; obstination, mauvaise façon d'agir.

Tarabuster, *tabuster*, *tarauster* : Tourmenter, importuner, vexer, inquiéter, mettre en désordre, renverser.

Taranis, *Taranis* : Dieu des Gaulois, le Jupiter Tonnant des anciens, suivant Borel, qui dit que *taram* signifie tonnerre en Hébreu; il cite Bochart, qui assure que les Gaulois avoient pris ce dieu des Phéniciens.

Tarcaire : Carquois.

Tard, au féminin *tarde* : Lent, paresseux. *Heure tarde* : Le soir.

Tardance : Délai, lenteur, retard.

Tarditez, *tardiveté*, *tardiveteis*, *tardiveteit* : Retardement, délai, lenteur, négligence, paresse.

Tareau, *taraut* : Signe, marque; carte à jouer, une fois plus grande que celles avec lesquelles on joue ordinairement.

Tarefranque, *tarefranke* : Espèce de poisson.

Tarelare : Monnoie de Flandre.

Tarelle : Tarière, instrument pour percer, trouer un mur ou une cloison.

La vieille remplie de courroux et d'amertume yssit de la chambre pourveuë d'une *tarelle*, dont hastivement à ung coing fist ung pertuys afin que à son aise elle peust veoir la Damoiselle baigner.
Roman de Gerard de Nevers.

Targe : Bouclier, arme défensive dont on se servoit autrefois; ainsi nommé parce qu'il étoit couvert de cuir bouilli; *tergum*.

Il avoit bien trois cenz nageurs en sa galie, et à chascun de ses nageurs avoit une *targe* de ses armes, et à chascune *targe* avoit un penoucel de ses armes batu à or.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Traient sur aus, et cil se targent
Qui de deffendre ne se targent;
Car *targes* ont et fors et fieres,
Ne trop pesans, ne trop legieres.
Roman de la Rose, vers 15939.

Targe : Tout ce qui sert à couvrir et à défendre des coups qu'on porte; monnoie des Ducs de Bretagne et d'autres pays.

Targe : Épée de Turquie, sabre.

Targe : Sorte de vaisseau.

Targer, *targier, tarjer :* Tarder, différer, retarder. *Targient*, ils tardent; *targeoient*, ils tardoient.

Lors s'en ala et tous les autres joenes gens après li, dont je fu moult lie; car je cuidoie certeinnement que il nous feussent venu les testes trancher, et ne *tarja* gueres après quant les gens le Soudanc vinrent, qui nous distrent que le Roy avoit pourchacié nostre délivrance. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

De l'Asne et d'un Chien sans *targier*,
Vous vueil un fablel comencier,
Qui en une meson manoient,
Et entr'aus deux moult estrivoient,
Et tenoient chascun jor conte.
Fabliau de l'Asne et du Chien, vers 1.

Targer, *targier :* Se couvrir d'une *targe* ou d'un bouclier.

Tarier, lisez *tarjer :* Presser, pousser, exciter, solliciter, irriter; se moquer; différer, tarder.

Car en Oreb le *tariastes*, et cil couroucée voleit toy oster.
Bible, Deutéronome, chap. 9, vers. 8.
Nam et in Horeb provocasti *eum, et iratus delere te voluit.*

Tarin : Sorte de monnoie d'or.

Tarinlier : Mot douteux, selon D. Carpentier; ne signifieroit-il pas, préposé pour lever ou percevoir les impôts ?

Taris, *taris :* Ruse, finesse, adresse; la fin d'une chose.

Tarjement : Dérision, moquerie, air avantageux; retardement.

Tarjer : Tarder, différer.

Tarlette : Vase, vaisseau de bois.

Tarlitude, pour *tarditude* ou *tartitude :* Retard, délai, prolongation.

Taroté : Marqué.

Tarques : Engins de guerre qui ne nous sont plus connus.

Tarrer : Remplir de terre.

Tarrier : Poudrier, faiseur de poudre.

Tarse : Tartarie; d'où *Tarsien*, Tartare; *Tarsicus.*

Tarsenal : Arsenal.

Tart (à) : Jamais.

Tartaire : Sorte d'étoffe de Tartarie.

Tartarins : Peuples de la Tartarie.

Li messagier distrent encore au Roy Loys, que li pueples qui est apelés *Tartarins*, issi de sa terre hors, quarante ans sont jà passez; cités n'ont, chàtiaus, ne villes où ils puissent demourer; en pastures se tapissent, et iluecques nourrissent leurs bestes : la terre dont il vindrent et dont il issirent est loing, ou Cham li grans Roys demeure, et en laquele il a mis son siege, par l'espasse de quarante journées; et a non celle terre Tarta, pourquoi il sont apelé *Tartarin.*
Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

Tartavelle, *tartavele, tarterelle, tartevelle :* Crécelle : sorte d'instrument de bois qui fait beaucoup de bruit : les lépreux étoient obligés d'en avoir, et de les faire aller lorsqu'ils sortoient, afin qu'on s'éloignât d'eux. On s'en servoit, et l'on s'en sert encore au lieu de cloches, dans quelques provinces, pendant les trois derniers jours de la semaine sainte, pour annoncer les offices.

Cuisine où rien n'est avalé,
Qui n'ait esté *tartevelé.*
. . . .
Qui sont ces asnes sans cerveles
Qui sonnent de leurs *tartaveles*
A nos huis. *Satyres chrestiennes.*

Tartaveller, *tartaveler, tarteller, tarteveler, tarteveller :* Se servir de la crécelle, la faire aller, faire du bruit avec une *tartavelle.*

Tarte : Sorte de monnoie.

Tartevelle : Lépreux, ainsi nommé de ce qu'il étoit obligé de se servir d'une *tartavelle* lorsqu'il sortoit.

Tartier : Celui qui vend des tartes dans les rues.

Tartifles : Pomme-de-terre.

Tartugue : Tortue.

Tasche (frapper en) : Frapper au hasard et sans savoir où portent les coups.

Tason : Étai, soutien.

Tasque : Terrage ; tâche, ouvrage entrepris à forfait.

Tassais : Tas de gerbes remises en grange.

Tasse : Poche, sorte de bourse.

Tasse : Assemblage de quelques arbres, petit bois touffu, touffe d'arbres.

Tasseau, *tassel* : Toute espèce de chose de forme carrée, pièce d'étoffe de forme carrée, dont les femmes se paroient.

Tassement : Palissade.

Tassеour : Celui qui entasse les grains ou le foin, qui l'empile.

Tasser : Croître, augmenter, multiplier.

Tasseterie : Métier de faire des *tasses* ou bourses.

Tassetes de corcelet : Partie d'une armure depuis la ceinture jusqu'aux genoux, et nommée plus anciennement *cuissarts*, *cuissots* ; on appeloit aussi *tassetes*, des falbalas d'étoffe qui se cousoient au-dessous du pourpoint, comme aux habits de théâtre faits à la romaine.

Tassetier, *tasseterger* : Faiseur de bourses nommées *tasses*.

Tassiaux, *tassiax* : Agrafes, attaches.

Un mantel d'un riche diaspre
Dont li pene ne fu mie aspre,
Mais tot le dos est d'erminettes
Deliées, blances et netes,
En ataches et en *tassiax*
Ot flors entraites à oisiax.
Roman de Dolopatos.

Tast : Le toucher ; *tactus*.

N'avoit jusqu'en Jherusalen
Fame qui plus bel col portast,
Poliz iert et soef au *tast*.
**Roman de la Rose, vers* 544.

Tastart : Sorte de monnoie.

Taster, *taaster* : Voir, sonder, s'assurer, éprouver.

Quar Diex se vourra moult haster ;
Et si veut savoir et *taster*,
Liqués sont espris de s'amor.
La Court de Paradis, vers 41.

Tastigoter : Mot inventé pour parler un langage inconnu et obscur, parler l'argot, parler le baragouin.

Tatarot : Fossé, cercueil.

Tatemon, *tatin* : Homme de peu de sens et de peu de courage ; d'où *tatinoire*, lorsqu'il s'agit d'une femme.

Tatin : Peu, un peu, pas beaucoup, très-peu. *Voyez* Tantet.

Sept moys après, houstez en vint et deux,
Cel qui jadis anichila Carthaige,
Courtoysement se mit où mylieu d'eulx,
Les requerant d'avoir son heritaige :
Ou bien qu'on feist justement le partaige
Selon la loy que l'on tire au rivet,
Distribuant ung *tatin* du potaige
A ces facquins qui feirent le brevet.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 2.

Tatoiller, *tatoilier* : Chatouiller, flatter ; de *titillare*.

Tau : Geste d'ennui en bâillant.

Taubernaiole de mariens : Grande barraque de planches.

Taubl e, *taule* : Table, livre, registre ; *tabula*.

Aprocheons à la *taule*, et d'un chascun de ces max assaverons (gouterons).
Sermons de S. Bernard, fol. 350.

Taublette, *taulet[illegible]* : Tablette, petite table.

Taublis : Tablier, établi ou table d'ouvrier.

Taucer, *taucier* : Estimer, priser, taxer, apprécier ; *taxare*.

Taude, pour *tauce* : Taxe, impôt, exaction.

Taudir : Se couvrir.

Taudis : Certains instrumens qui servoient à couvrir les soldats, lorsqu'ils approchoient de l'ennemi.

Taudis : Mauvaises maisons; au figuré, chenil, grenier.

Taudisser : Faire une fortification à la hâte et sans régularité.

Taudiz, *tauldis :* Généralement tout ce qui est mal en ordre.

Taule : Table; échiquier pour jouer aux dames; *tabula;* d'où *taule,* fer extrêmement plat.

Car se n'estoit Chevalerie,
Petit vauroit no signourie;
Car il deffendent Sainte Glise,
Et si nous tienent bien justise
De chiaus qui nous voelent malfere,
D'aus loer ne me voel retrere
Qui nes aime, mout par est niches,
Que on embleroit nos calices
Devant nous à la *taule* Dé.
Ordene de Chevalerie, vers 437.

Tauleir. *Voyez* Tableir.

Taulete, *taulette :* Balle de marchandises.

Taulette, lisez *tavlette :* Tablette.

Taulier : Tablette sur laquelle on présente les portions aux religieux dans les réfectoires; établi, table sur laquelle travaillent les tailleurs, les menuisiers, &c.

Taulisse : Toit, couverture de maison.

Taulpetiere : Trou où se retirent les taupes. Rabelais, au prologue et au chap. 29 du liv. 4, appelle les moines *taupetiers,* et leurs monastères *taupetieres.*

Taulpinier : Tueur de taupes.

Taumaille, lisez *t'aumaille :* Tes bœufs, tes bêtes à cornes. *Voyez* Aumails.

Taumier : Terme injurieux, selon Borel, qui cite le *Livre de Diablerie,* par Damerval.

Taupaine : Quelque chose qui a rapport à un moulin.

Taupin : Lâche, poltron; il s'est dit aussi pour, basané, couleur de taupe.

Tauroit : Ôteroit, enleveroit; du verbe *tollere.*

Et tiex choses sont otroiée à penre as Baillis pour ce que trop seroit deloial chil qui pour tiex dons *tauroit* le droit d'autrui.
Coutume de Beauvoisis, chap. 1.

Taurra : Ôtera, enlevera, fera perdre.

Mais esploitiés tost vostre afaire,
Car là dedens n'ai-jou que faire :
Bien voi que ceste sejournée,
Me *taurra* toute me journée.
* *Le Chevalier au Barisel, vers* 171.

Tause : Toise.

Tauser : Toiser, mesurer à la toise.

Taussation : Taxe, fixation; *taxatio.*

Et quicounques va contre l'establissement, il chiet en l'amande qui est establie par le Roy ou son conseil; quar quant il fest les establissemens, il *tausse* l'amande de chaus qui contre l'establissement iront, et chacun Baron et autres qui ont justice en leurs terres, ont les amandes de leurs sougés qui enfraingnent les establissemens selonc la *taussation* que li Rois fist. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 49.

Tausser, *tauxer :* Taxer, fixer, évaluer, estimer, apprécier; *taxare.*

Taut : Enlève, ôte; *tollit.*

Hom, pense encore et si avise
Com convoitise te devise,
Par orguel le *taut* Dieu ten pere,
Par envie te *taut* ten frere.
Miserere du Reclus, strophe 127.

Tot biax service *taut* pain de main.
Ancien Proverbe.

Taute, *taulte, tolte, tote, toute :* Enlèvement, exaction, violence, levée de deniers, ordinairement celle qui est faite par autorité. *V.* Taude.

Maintien les bones coustumes de ton Royaume, et les mauvèses abèsse : ne convoite pas sus ton peuple, ne le charge pas de *toute* ne de taille. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Tauter : Enlever, ôter; *tollere.*

Tavaiole, *tavayole, tavoille :* Nappe d'honneur, c'est-à-dire, nappe faite du plus fin lin ou du plus fin fil de chanvre, souvent avec certains

ornemens, qui servoit autrefois, et qui sert encore dans plusieurs provinces, pour porter les enfans au baptême, et pour offrir le pain béni; elle servoit aussi aux festins de noces et dans les familles, les jours de grandes fêtes ou de cérémonie.

TAVAN, pour *taon:* Bourdon, grosse mouche.

TAVANER, pour *taoner :* Bourdonner.

TAVEL : Sorte de bouclier.

TAVELÉ : Semé de taches, marqué, tacheté.

> Nous vint la maladie de l'ost, qui estoit tele que la char de nos jambes séchoit toute, et le cuir de nos jambes devenoient *tavelés* de noir et de terre, aussi comme une vielz heuse, et à nous qui avions tele maladie venoit char pourrie ès gencives, ne nulz ne eschapoit de celle maladie que mourir ne l'en convenist.
>
> *Joinville, Histoire de S. Louis.*

TAVELLE : Bâton long d'une demi-brassée.

TAVELLER : Marquer, tacher, maculer.

TAVERNAIGE, *tavernage :* Amende à laquelle étoient condamnés les cabaretiers qui vendoient leurs vins à un prix plus haut que la taxe imposée par le juge; de *taberna.*

TAVERNE : Cabaret; de *taberna.*

TAVERNER : Aller souvent aux *tavernes,* fréquenter les cabarets.

TAVERNERET : Ivrogne, homme qui fréquente les cabarets.

TAVERNERIE : Droit seigneurial sur ceux qui vendoient du vin en détail.

TAVERNIER : Cabaretier, marchand de vin.

TAVOILANT, *tavolant :* Léger, de toile fine, d'une étoffe légère.

> Voici un chapel de paille,
> Un couvre-chef *tavolant,*
> Combien que le don peu vaille,
> Le cœur est franc et vaillant.
>
> *Chant Rustique de Durniel, cité par Leroux, dans son Dictionnaire comique.*

TAVOILLER, *tavoiller :* Chatouiller, flatter, caresser; *titillare.*

TAX : Sentence, jugement qui taxe une amende.

TAXEMENT : Droit seigneurial à titre de la protection qu'accorde le seigneur; de *taxatio.*

TAXETIER : Ouvrier qui faisoit les bourses appelées *tasses.*

TAY : Boue, fumier, mare d'eau, limon, vase, bourbier; terre de potier, argile.

> Issint defolerai jéo cest poeple en ceste citée, si com la vaisselle de *tay* est defolée qui ne poeit plus outre estre restorée.
>
> *Bible, Jérémie, chap.* 19, *vers.* 11.
>
> *Sic conteram populum istum, et civitatem istam, sicut conteritur vas* figuli, *quod non potest ultrà instaurari.*

TAY, *taye, tayon :* Aïeul, aïeule, grand-père, grand'mère; *atavus.*

> Et s'en voist à Mont-fort qui est sa régions
> Le sien pere le tient, aussi fist ses *tayons.*
>
> *Vie de du Guesclin.*

TAYE, *tayon :* Chêne qui a été réservé pendant trois coupes, et qui a trois fois l'âge du taillis.

TAYE : Taille, imposition.

TAYES : Amende qu'encouroit un ajourné qui ne comparoissoit pas.

TAYEUL : Taillis, jeune bois.

TAYGANS : Lassitude, abattement, fatigue, peine.

TAYOLE : Large ceinture que les mariniers et tous les hommes de peine portent pour se soutenir les reins.

TAYON, au fém. *tayonne :* Grand-père, aïeul; grand'mère, aïeule.

> Où est-il? où est son *tayon?*
> Mais où est le preux Charlemagne?
>
> *Villon, cité par Borel.*

TAYS : Blaireau; taisson, partie cassée d'un vase de terre.

TAYSE : Toise, mesure de six pieds.

TE : Tiens, voilà.

TE : Ta. *Voyez* la citation de TEN.

Teche, *tece*, *teiche*, *tesche*: Ces mots se prenoient en mauvaise part lorsqu'ils étoient précédés du mot *male*, et ils signifioient, défaut, mauvaise habitude, vice, crime; mais ils étoient employés en bonne part pour, qualité, perfection, vertu, preuve, signe, marque, disposition.

Li uns d'aus li dist primerains
Les *teches* qu'avoit li vilains,
Et com ert plains de felonie;
Quar de chose que on li prie,
Ne feroit-il por nului rien,
S'ainçois ne le batoit-on bien.
Fabliau du Vilain Mire, vers 201.

Nus bone *teche* ne sai dire
Qu'elle ne fust en vos, biau sire.
Roman d'Atys et de Profilias.

Mais de teux n'en sai-je c'un sage,
Et cil est plains des Dieu Doctrines,
Mes Sire Joffrois de Sergines
A non li preudons que je noume,
Et si le tiennent à preudoume
Empereour, et Roi, et Conte
Asseiz plus que je ne vous conte,
Tous autres ne pris deus espesches
Envers li, car ces boues *tesches*
Font bien partout à reprochier
De ces *teches* vos wel touchier
Un pou celonc ce que j'en sai.
Complainte de Monseigneur Joffroi de Sargines, par Rutebeuf, Mss. n° 7633, *fol.* 18, *R°*, *col.* 1.

Techin : Tocsin.

Teckes, *tesches*: Les bonnes graces ou les faveurs d'une belle.

Tecon : Le jeu de mail. *Voyez* Tacon.

Tecque : Couverture ou écaille, suivant le Roman Mss. du Mariage de Pollyon et Euridice, cité par Borel : ne seroit-ce pas plutôt une robe, et ce mot ne viendroit-il pas de *toga?*

Tect, *téet*, *tets*: Toit, couverture de maison; toit à bêtes; *tectum.*

Tedie, *tediosité*: Ennui, humeur noire, mélancolie; *tædium.*

Tedieu, *tedieux*, au fém. *tedieuse*: Fatigant, importun, ennuyeux; *tædiosus.*

Tegnons: Teigneux, qui a la teigne.

Tehir : Croître, augmenter, ajouter.

Tei : Boue, fange, limon. *V.* Tay.

Tei, au féminin *teie*: Ton, ta, tien, tes, toi; *tuus, tua.*

En enseigne sunt mis *tei* drap, chier Sire Jhesum. *Sermons de S. Bernard, fol.* 58.

In signum positi sunt panni tui.....

Loet te altrui boche, et si se tais et li *teie.*
Mêmes Sermons, fol. 54.

Laudet te os alienum, sileat tuum.

Teignale : Vieille perruque.

Teignir, *taignir*, *tegnir*: Tenir, avoir en main, avoir en possession; *tenere.*

Teil, *téel*, au fém. *teile*, *téelle*: Tel, telle, semblable, égal, pareil; *talis. Per teil*: Tellement que.

Un Asne avoit en sa maison,
Mais *teil* Asne ne vit mais hom,
Qui vint ans entiers le servi;
Mais ne sai s'onques *teil* serf vi.
Fabliau du Testament de l'Asne, vers 33.

Par derrier ne prisent un oés,
Et par devant li font *teil* feste,
Chascun l'encline de la teste.
Même Testament de l'Asne, vers 12.

Teil : Écorce de tilleul.

Teil : Toit de maison.

Teille : Chanvre, les brins que produit le chenevis.

Teille : Grande terrine, grand vaisseau de terre cuite.

Teiller : Ôter l'écorce, enlever; on dit encore *teiller le chanvre*, pour enlever les filamens qui entourent sa tige.

Teilleue : Assiette de bois.

Teillier : Le lieu où travaille le tisserand.

Teincher, *teinchier*, *tincher*: Toucher; *tangere;* en Picardie ces mots se disent pour, gronder, quereller.

Teingneresse : Teinturière.

Teissur : Tisserand.

Si halbert pesad cinc milie sicles, e le fer de sa lance sis cens, e la hauste fud grosse e ahuge cume le suble as *teissurs*.

Premier Livre des Rois, ch. 17, *v.* 5, 6 *et* 7.

Loricæ ejus quinque millia siclorum æris erat; hastile autem hastæ ejus, erat quasi liciatorium texentium : *ipsum autem ferrum hastæ ejus, sexcentos siclos habebat ferri.*

Teke : Qualité, disposition.

Tekousement : Avec dispute, avec effort, contentieusement.

Unquore moi vivaunt et entraunt od vous, tutdis avez fet *tekousement* contre N. S. : come bien plus quant jeo seroy mort?

Bible, Deutéronome, chap. 31, *vers.* 27.

Adhuc vivente me et ingrediente vobiscum, semper contensiose *egistis contrà Dominum : quantò magis cùm mortuus fuero?*

Tele, *telle, toille :* Toile; *tela.*

Toutes ses herberges (tentes) estoient closes de treillis de fust, et par dehors estoient les treillis couvers de *toilles* yndes, pource que ceulz qui estoient dehors ne peussent veoir dedans, et les tours toutes quatre estoient couvertes de *telle.*

Joinville, Histoire de S. Louis.

Telerie : Métier de tisserand, de marchand de toiles, et le lieu où elles se fabriquent et se vendent.

Telerons, *telier, tellier :* Tisserand, marchand de toiles.

Telle : Toile; taille, impôt.

Telleman : Sorte de jeu.

Tellevacier. *Voy.* Talevassier.

Tellu : Bois, taillis.

Telon : Une lyre; de l'Hébreu *tillin,* suivant Borel, qui cite Bochart.

Teltre : Tertre, coteau, éminence, élévation, butte de terre.

Temer, pour *tremer :* Craindre, appréhender; *timere.*

Temereau : Tombereau.

Témoignerie, *témoignance :* Témoignage, preuve; *testimonium.*

Temolte, *temoute :* Grand bruit, tumulte, émeute, sédition; *tumultus.*

Tempestatif, *tempestueux :* Qui cause du trouble, perturbateur, bruyant, orageux.

Tempeste : Temps, saison.

Tempesté : Gâté, détruit par un orage.

Tempesteis, *tempeste, tempestis:* Pluie abondante, tempête, orage, vacarme; *tempestas.*

Tempester : Être hors de soi-même, ne se posséder plus.

Tempester : Ravager. *Estre tempesté :* Être ravagé par la pluie et la grêle.

Tempestis. *Voyez* Tempesteis.

Templé : Se dit d'un porc attaqué de maladie.

Temple du ventre : Le bas du ventre.

Templée : Tape ou coup sur la *temple.*

Temples : L'Ordre des Templiers. Je ne dirai qu'un mot de cet Ordre si fameux, sur lequel on a tant disputé, et souvent assez mal; j'observerai seulement que Guyot ou Guiot de Provins, poète françois, qui écrivoit dans le XIII[e] siècle, et qui a déchiré tous les Ordres religieux dans une satire intitulée, la *Bible Guiot,* a dit, en parlant des Templiers :

Molt sont prodomme li *Templier,*
Là se rendent li Chevalier
Qui ont le siecle asavoré
Et ont et véu et tot tasté.

Bible Guiot, vers 1706.

Est-ce par crainte que l'auteur ménage ainsi cet Ordre? je ne le crois pas; car son humeur atrabilaire s'épancha jusques sur les Ordres les plus respectés, et il disoit du bien des Templiers! A en juger par la citation suivante, l'Ordre des Frères Hospitaliers étoit fort jaloux de celui des Templiers; elle est prise de la fin du Roman du Renard. Les Chevaliers

Templiers et les Hospitaliers se disputent à qui aura Renard; chacun des deux Ordres vante et raconte ses exploits; les Hospitaliers disent :

> Et tant vous di se li *Templier*
> Nous vouloient à droit aidier
> Qu'il n'éussent seur nous envie,
> Nous aurions toute Surie,
> Jerusalem et toute Egipte,
> Et Babilone fust sougite
> Grant tans a aux Crestiens;
> Mais as Sarrazins sont censsé
> Tant di se no maison n'estoit,
> Que Crestienté periroit,
> Au moins par de là la mer,
> Sans nous ne porriens durer
> Mie Crestiens demi-an,
> Ains vivroient tuit à lagan.
>
> *Roman du Renard.*

De nostre religion vous ne véés que l'escorche qui est par defors; car l'escorche si est que vos nos véés avoir biaus chevaus et biaus harnois, et bien boivre et bien mangier, et beles robes.

Mode de réception des Chevaliers du Temple, Mss. de la Bibl. Corsini, et imprimé à Rome, en 1786, par les soins de M. Münter.

Il seroit possible qu'après l'abolition de l'Ordre, on eût abusé de l'expression *bien boivre*, qui ne signifioit alors autre chose que l'aisance, et qu'on l'eût rendue proverbiale et injurieuse, en disant, *boire comme un Templier*. Il est certain qu'on ne la trouve dans aucun historien antérieur à la suppression de cet Ordre; c'est une réflexion du savant Baluze, qui, très-instruit des mœurs de nos pères, a trouvé qu'alors les expressions, *boire comme un Pape*, ou *boire comme un Templier* (*bibere Papaliter*, ou *bibere Templariter*), ne signifioient autre chose que vivre dans l'aisance, ou, si l'on veut, dans une abondance qui offensoit, ou qui tentoit ceux qui en éprouvoient la privation.

Templette : Bandelette ou ruban à serrer la tête.

Tempoire, *tempoirie* : Le temps passé, anciennement; *tempus erat*.

> Une viez croiz encore a là
> Qui faite i fu à cel *tempoire*
> Por cel miracle estre en mémoire.
>
> *Seinte Leocade, vers 2054.*

Temporalité, *temporalitey* : Revenu temporel d'un ecclésiastique, toute espèce de biens temporels, particulièrement ceux des églises.

Temporial : Le premier foin qu'on recueille, la première coupe.

Temprance : Ordre, arrangement, disposition; de *temperatio*.

Tempre, *tempore* : Tôt, vite, promptement, de bonne heure, matin, à temps; *tempori*, *temporius*.

> Quant ce ot dit, si s'envola,
> Et li vilains qui remest là,
> Pensse se il le povoit prendre,
> Assez tost le porroit chier vendre;
> Et se vendre ne le povoit
> En jaiole l'enfermeroit,
> Se li chanteroit tart et *tempre*.
>
> *Li Lais de l'Oiselet, vers 197.*

Temprement : Promptement, en diligence, en toute hâte.

Temproir : Tasse, coupe, vase à boire.

Temps moiens : Qui est entre deux.

Temptacion, *temptation* : Tentation, épreuve, tentative, effort; *temptatio*, pour *tentatio*.

Il estoit griefment apresseiz de la *temptation* de sa char.

Sermons de S. Bernard, fol. 319.

Tempteires : Tentateur, qui tente, instigateur; au figuré, le Diable, le Démon; *tentator*.

Mais par un jor quant il astoit sous, si fu présent li *tempteires*; car un noirs oiseas et petiz ki del pople est apeleis merle, comenzat à voleir entor sa face e engressement enchalcier à sou viaire, si k'ele poist estre prise de sa main; mais quant il ot doneit l'eusenge de la croiz, si s'en r'alat li oiseaz.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, chap. 2.

Quadam verò die, dum solus esset, tentator *adfuit; nam nigra parvaque avis quæ vulgò*

merula nominatur, circa ejus faciem volitare cæpit, ejusque vultui importunè insistere, ita ut manu capi posset, sed signo crucis edito recessit avis.

Tempter : Tenter, éprouver.

Ten : Motte à brûler, faite avec du tan de tanneur.

Ten : Toi; tien, ton; *tuus.*

Hé! fait Nicolete, l'ame de *ten* pere et de te mere soit en beneoit repos, quant si belement et si cortoisement le m'as ore dit.
Aucassin et Nicolete.

Tenable : Durable, qui tient.

Car Platon dist : c'est chose voire (véritable),
Que plus *tenable* est la mémoire
De ce qu'on apprent en enfance,
De quiconques soit la science.
**Roman de la Rose, vers* 13335.

Tenaceux, *tenacieux* : Tenace, visqueux.

Tenal : Sec, maigre.

Tenance, *tenanche :* Fief, terre, héritage, possession. *Metre en tenanche :* Mettre en possession.

Tenancier, *tenantaire :* Celui qui tient un héritage à titre de bail, détenteur.

Tenant : Proche, auprès.

Saint Geroisme et ses compains, tant qu'il choisirent *tenant* eulx une bourgeoise bien vestu. *Vie des SS. Pères.*

Tenaud, *Tienaud :* Étienne; *Stephanus.*

Tence, *tanson, tenchon, tençon, tenson, tenzon :* Dispute, querelle, contestation, contrariété, contradiction, procès; guerre, combat. — L'auteur de la citation suivante, après avoir avancé qu'il est aussi inutile que dangereux de contrarier un amant, dit :

Plus est chastié et plus aime....
Ainsi fait musarde folie,
Cil qui amant d'amors chastie....
Ledenge ne vaut rien ne *tence*
Vers cil qu'amors a amoré,
Quar il est sans fin demoré
Du tout en tout en son servise.
Fabliau, Mss. n° 7218, *fol.* 202, *V°, col.* 1.

Li beirs irous encite *tençons*, qui suffraunt est, assuage les allevez.
Traduct. de la Bible, Proverbes, chap. 15, *vers.* 18.

Vir iracundus provocat rixas, *qui patiens est, mitigat suscitatas.*

Tencer, *tancier, tencier, tensser:* Protéger, défendre, garantir.

Un jor se pristrent à pensser
Coment se porroient *tensser*
Vers povreté qui les apresse,
Souvent lor fet sentir mesese.
Fabliau d'Estula, vers 15.

Tencer, *tancier, tanser, tencier, tenser, tensser :* Quereller, disputer, reprendre, réprimander, menacer, tancer, corriger, gronder.

Tenceresse, *tencerresse :* Femme d'humeur acariâtre et querelleuse.

Nule vers moi ne s'apareille,
Car ge ne sui pas jangleresse,
Vilotiere, ne *tenceresse.*
**Roman de la Rose, vers* 16946.

Tenciere : Grondeur, querelleur.

Tencis, *tendif :* Un peu; *tantillum. Tencis poc :* Si peu que rien.

Tençon : Dispute, querelle, contestation. *Voyez* **Tence**.

Or savez-vous que cil en font
Qui sa terre et son avoir ont,
Chauces et chaudes et pevrées,
Et robes plaines et forrées,
En lieu de messes Devinaus,
Font gerres et *tençons* entr' aus.
Bible de Berze, vers 661.

Tendable : Qui peut être tendu, qu'on peut tendre.

Tende : Place vide propre à bâtir, terrein inculte.

Tender : Offrir, présenter.

Tenderie : La faculté de tendre des filets aux oiseaux, et ce qu'on paie pour ce droit.

Tendeur de haut chemin : Voleur de grand chemin. *Voy.* **Tandre aux troulz.**

Tendis : Intervalle de temps, un moment, un peu.

Ô sainete âme déifiée,
Qui hors ta char crucefiée
Tantost en enfer descendis,
Droit à ta gent mortifiée;
Qui par toy fu vivifiée,
Quant ceste clarté leur rendis;
A eulx délivrer entendis
Por grace avoir et Paradis;
Si la féiz toute fiée
Habiter o toy ung *tendis*,
Jusqu'à temps que tu ascendis
A la clarté glorifiée.
* *Codicile de Jehan de Meung, vers 745.*

Tendos : Les nerfs.

Tendre : Qui n'a pas la force, qui n'a pas le pouvoir.

Saint Lois part après de Saintes,
Qui tout aussi comme par trace
Le pere au Roy Edouart chace;
De lui nuire est or-endroit *tendre*,
Mès cil n'a talent de l'attendre.
Guillaume Guiart.

Tendreffle : Fronde.

Tendresse : Jeunesse.

Tendre sur quelqu'un : Lui tendre des piéges, en vouloir à sa vie.

Tendreté : Tendresse, délicatesse, sensibilité.

Tendriere, *estre tendriere de boche et de reins :* Aimer la luxure, dans le Mss. de la Vie des Ermites.

Tendrifier : Attendrir, rendre tendre.

Ténébrosité, *tenebreur, tenebror:* Ténèbres, obscurité; *tenebrositas.*

Ainz mès Dame tel duel ne fit
Com la Duchoise fit la nuit,
Et li Chevalier ausi tuit
Furent en molt grant *tenebror*
Jusqu'à tant que virent le jor.
* *Roman d'Estrubert, vers 1032.*

Tenement : Chose que l'on tient, qui est en sa puissance; l'action de tenir fief, domaine, biens, terre, héritage; de *tenere.*

Dist que el borc le porteroit
Dedens la vile, et le lairoit
A l'us à aucune borgoise,
La plus bele et la plus cortoise
Qui soit en tot le *tenement.*
* *Le Segretain Moine, vers 461.*

Foy que doibs Sainct Denis, n'oseras arrester
Là où Dieu soit creheu, s'à toy tu me fais prendre,
Desherité ne sois et puis te ferai pendre....
Challe-ly-Chauf *, entend : mains te tiennent pour sage,
Parties tiens de toy de mon grand heritage,
Et d'aluef en tiens-je la très plus grant partie
De tout mon *tenement* et de ma seigneurie.
Roman de Gerard de Rousillon, fol. 21.
* Charles-le-Chauve.

Tenementier : Celui qui tient à ferme ou à cens. *Voyez* Tenancier.

Teneur, *tenour :* Taille, espèce de voix que les Italiens appellent *tenor.*

Teneure : Condition sous laquelle on tient un fief, une terre.

Tengne, *tenge :* Qu'il tienne. *Tenissent :* Ils tinssent.

Teniau : Instrument propre à la pêche.

Teniere : Tanière, repaire.

Tenivet : Tenoit, contenoit.

Et de piere apelet-om ces vaixels ne mies tant par la durece cum por la stauleteit, qar chascune *tenivet* dous mesures ou trois.
Sermons de S. Bernard, fol. 90.

Dicuntur autem lapideæ hydriæ, non tam propter duritiam, quam propter stabilitatem, capientes *singulæ metretas binas vel ternas.*

Tenivier : Tenir, observer.

Tenne, *tennie :* Peine, fatigue, querelle, dispute. *Voyez* Tence.

Tenne : Mince, délicat; *tenuis.*

Tenner, *contenuer, tanner, tenuer:* Lasser, fatiguer, battre, exténuer. *Voyez* Tencer.

Tennour : Tanneur.

Tenone, *Tenion, Tesnone :* Bourg, village, dans le Périgueux; *Tenone.*

Tenor : Détenteur, celui qui tient un héritage à titre de bail. *Estre en tenor :* Être en possession.

Tenoriste : Musicien qui a une voix de taille.

Tenour : Audience au palais, séance des magistrats pour entendre les causes. *Tenour d'un escrit :* Ce

qu'il contient mot à mot. *Voyez* TENEUR.

TENRA : Tiendra, obéira, gardera.

Il li respont que bien *tenra*
Tot çou que li commandera;
Delés li est ù lit conciés,
Or est Lanvax bien herbegiés.
Le Dit de Lanval, vers 149.

TENRE : Tenir, garder, exécuter, obéir; *tenere.*

Certes je *tenroies* à grant truffe
Qui diroit que tu fusse hom,
C'onques hom en nule saison,
Puis qu'il usast d'enteudement,
Ne mena doel, ne marrement.
Roman de la Rose, vers 6426.

Nostre Prince n'ont pas failli,
Bien me *tenroie* por gari
Certes se faillir les véoie,
Bien sui mors, mais encor vivroie.
Bible Guiot, vers 224.

Hugues de Bersil qui tant a
Cerchié le siecle çà et là,
Qu'il a véu qu'il ne vaut rien,
Préesche ore de fere bien;
Et si sai bien que li plusor
Tenront mes sermons à folor:
Qar il ont véu que j'avoie
Plus que nus d'aus solaz et joie,
Et que j'ai aussi grant mestier
Que nus d'aus de moi préeschier.
Bible de Berze, vers 771.

TENRE, *tenres :* Tendre, porté d'inclination; *tener.*

Chil qui vers Diu estoit peu *tenres*,
Se fu levés mout très matin,
As keus a dit en son latin,
Atires tost ches venisons,
Car il est de mangier saisons.
* *Le Chevalier au Barizel, vers* 64.

TENREMENT : Tendrement; *teneré.*

Lors pleure si très-*tenrement*,
Et li Chevaliers longement
L'a regardé que ne dist mot,
Et dit embas que nus ne l'ot.
* *Le Chevalier au Barizel, vers* 781.

TENS : Temps, saison, siècle; *tempus;* il signifie aussi, fois. *Cent tens :* Cent fois.

Car cist *tens* est atorneiz por les airmes et ne mies por les cors.
Sermons de S. Bernard, fol. 16.

TENSEMENT : Redevance sur les biens-fonds.

TENSER, *tensser :* Défendre, protéger, garantir. *Voyez* TENCER.

Leïdor aît ores mal dehé,
Quant si queurt sus à chaasté,
Que deffendre et *tenser* déust.
* *Roman de la Rose, vers* 9189.

Miex ameroie mort que vie;
Quel trahison et quel envie!
Comment l'osa cis viex penser?
Nus ne me puet vers lui *tensser*,
Quar mon pere aime convoitise
Qui trop le semont et atise.
* *Le Vair Palefroy, vers* 631.

TENSERIE : Vol, pillage.

TENSON : Sorte de poésie amoureuse.

TENSON : Querelle, dispute. *Voyez* TENÇON et TENCE.

TENTAT : Attentat.

TENTER : Panser une plaie, y mettre une *tente.*

TENTIR : Retentir.

Là véissiés tant Chevalier monter,
Maint olifant et *tentir* et soner,
Devant la porte maint enseigne lever.
Roman de Garin, fol. 182.

TENTIVEUX : Homme qui est tenté par tout ce qu'il voit; gourmand, avide.

TENTORIE : Tente, pavillon.

TENUE DE DUCHAINNE : Se disoit, en Normandie, d'un fief relevant immédiatement du Duc.

TENUE MOIENNE : Se dit d'un arrière-fief.

TENUERE : Possession, jouissance.

TENU ET OBLIGÉ ÈS MAINS DE QUELQU'UN (estre) : Lui devoir de l'argent.

TENUIT : Mot purement Latin; il tint.

Quels chose nos puet estre à plus grant glore, ke ceu fait ke Deus nos *tenuit* si chiers?
Sermons de S. Bernard, fol. 69, *V°.*

Quid enim nobis gloriosius, quàm quod tanti æstimavit nos Deus?

TÉNUITÉ : Pauvreté, indigence.

Tenure. *Voyez* Tenement.

Teollerie : Tuilerie, endroit où l'on fait des tuiles.

Tequé : Qualité, disposition.

Ter : Tertre, éminence, colline.

Liqueiz parvenant al fundan *ter*, quant il ja véoit lo jor avesprit.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 7.

Qui ad fundanum clivum perveniens, cùm jam diem vesperascere cerneret.

Teraillon : Terrassier.

Teraire : Le terroir, la banlieue.

Tercel : La troisième partie d'un arpent de terre.

Tercelée : Le tiers d'un septier.

Tercer, *tercéer :* Donner une troisième façon de labour aux terres et aux vignes.

Terceuil : Droit seigneurial sur les vins et les vignes.

Terchier : Lever le terrage appelé *tierce*.

Terchois : Carquois, étui à mettre les flèches.

Terciauble : Celui qui est sujet au droit de terrage appelé *tierce*.

Tercierr : Terre sujette au droit de terrage; en Angoumois c'est une mesure d'étain, qui contient la huitième partie d'une pinte.

Terçoel, *terçoeul :* Ce qui reste de farine après qu'on l'a passée au tamis; son fin qu'on nomme recoupe.

Terçuel : Certaine mesure de terre, la troisième partie d'un arpent.

Terdeir, *terdir, terdire, terdre :* Essuyer, frotter, nettoyer; *tergere*. *Ters :* Frotté, nettoyé, essuyé.

Nequedent les plaies des deleiz devons nos *terdire* par l'asperiteit de penitence, et par roide destrenzon laveir tot ce ke molèce naist en la pensé. *Morales de S. Grégoire, fol.* 8.

Chascun samedi avoit acoustumé li bons Roys à laver les pié en secré à trois poures hommes des plus poures et des plus anciens que on pouvoit trouver où lieu où il estoit; et faisoit ce moult humblement, et moult dévotement à genous, et puis leur *terdoit* les piés et baisoit moult humblement.
Annales de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

Tere, *subst. :* Silence, repos.

Tere : Se taire, ne pas parler, garder le silence; *tacere*.

Teremuet : Tremblement de terre.

Rome ne sera pas desgateie par les Gens, mais par tempz, e spoudres, et turbelhons, et de *teremuet* lasseic fleschirat en soi mesmes.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 15.

Roma à Gentibus non exterminabitur, sed tempestatibus, coruscis, et turbinibus, ac terræ motu fatigata, in semetipsâ marcescet.

Tergier, *targier :* Tarder, prolonger, retarder.

Son char retourna sans *tergier.*
Ovide, Mss.

Tergon : Grand bouclier. *Voyez* Targe.

Termaillet : Ce mot se trouve sans explication dans Borel; il renvoie au mot *achemes*, où il est en effet, dans un passage de Jean Lemaire; mais il a mal lu, il y a *fermaillet,* qui signifie, boucle, agrafe, attache.

Termantique : Qui résout en échauffant, suivant Borel, qui cite le Jardin de Santé, et qui ajoute, telle est l'herbe *chrisocolla*.

Terme : Assise, audience.

Terme : Borne, limite; *terminatio;* il signifie aussi banqueroute.

Quancque l'en fait por Diex est chose trop séure,
Mais ce c'on laist aus hoirs est tout en aventure :
Car tout se pert souvent par dés, ou par luxure,
Ou il se monteplie par *terme*, ou par usure.
* *Testament de Jehan de Meung, vers* 377.

Termée : Fixée à certains temps.

Termenal : Terre, domaine, héritage.

Termer : Borner, limiter, assigner un délai, une échéance.

Terminaire : Religieux mendiant qui ne peut quêter que dans quelques villes ou villages spécifiés.

Termine : Terme, temps, délai, prolongation, échéance ; de *terminus*.

Car quant il vit qu'il ne porroit
Acomplir ce qu'il desiroit,
Et qu'il i fu si pris par sort,
Qu'il n'en pooit avoir confort
En nule guise, n'en nul sens,
Il perdi d'ire tot le sens,
Et fu mors en pou de *termine*.

* *Roman de la Rose*, *vers* 1507.

Terminéeur, *terminéor*, *terminéour* : Banqueroutier.

Mès esgardez que de deniers
Ont usuriers en lors guerniers,
Faussoniers et *terminéours*,
Baillif, bedel, prevos, majours,
Tuit vivent presque de rapine,
Li menuz pueple les encline.

* *Roman de la Rose*, *vers* 11967.

Terminer, *estre terminé* : Se dit d'un enfant qui, après avoir fait plusieurs efforts pour naître, cesse de faire aucun mouvement.

Termoiement : Le crime, la fraude d'un banqueroutier.

Avarice rengendre une vil norreture,
Termoiement, rapine, larrecin et usure,
Tolte et ydolatrie qui, selonc l'Escripture,
L'onnour du Créatour rent à la créature.

* *Test. de Jehan de Meung*, *vers* 1713.

Termor. *Voyez* Tenancier.

Termoyeur, *termoier*, *termoieur* : Usurier, celui qui vend à arrangemens, à termes, afin de vendre plus cher.

Termulons : Sorte de soldats anciens, selon Borel, qui cite Froissart.

Terne : Nom d'un oiseau qui devoit être commun, car on trouve souvent ce mot dans les manuscrits.

Terniere : Tanière.

Terque : Goudron.

Terragé, *terragens* : Terre sujette au droit de terrage ; terrasse.

Terrageau : Seigneur auquel appartenoit le droit de champart ou terrage.

Terrager, *terragier*, *terraigier* : Lever le droit de terrage ; celui qui lève ce droit.

Terragerie : Le droit de terrage, et l'endroit où on le levoit.

Terraige, *terrage* : Redevance annuelle sur les fruits de la terre : on l'a nommé depuis champart ; le droit d'étalage aux foires et aux marchés.

Terrail, *terral* : Chaussée, levée d'une rivière.

Il y a un crimes qui solent estre punis selonc les costumes des contrées si comme en Egipte ; cil qui depecent ou rompent le *terral* qui tient l'eve en son cors, ils sont punis hors d'ordre por la volenté de lor desloial tricherie, jasoit ce que il n'aient pas accompli ce que il voloient.

Mss. de la Bibl. Impér., *n°* 8407, *fol.* 178.

Terrail : Rempart, retranchement, fossé.

Terraille : Terreau, fumier.

Terraille : Ouvrages en terre, poterie.

Terraillon, *terralier*, *terrelier* : Potier de terre ; pionnier, celui qui remue la terre.

Terrasse : Torchis, espèce de mortier fait de terre et de paille ; dans le Berry, la Bourgogne et autres provinces adjacentes, c'est une terrine, un vase de terre.

Terraux, *terreaux* : Mauvaise terre, celle qu'on tire des fondemens d'un ancien édifice.

Terre : Biens.

Terre a années : Terre laissée à un bail de plus de neuf années. *Terre grade*, terre dont les limites ne sont pas fixées, et pour laquelle on est en procès ; *faire terre neuve*, donner à nouveau bail ; *terre morte*, terreau, fumier.

Terrasse : Petite métairie.

TERRECHE ou *terreike de lin :* Botte de lin d'un poids réglé.

TERRÉE : Certain ornement de selle de cheval.

TERRELLIER : Creuser la terre, faire un fossé.

TERRE-MOT, *terre-mote, terre-muet :* Tremblement de terre.

Or quant tote sa maison estoit en fermeteit, la chambre où gisoit li malades tremblat del fait *terremuet,* et si dehortat toz ceaz ki ilokes furent de mult grant espoantement, et ensi ceste sainte anrme fust deloiée de la char.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 1.

Dumque ejus omnis domus in suâ soliditate persisteret, cubiculum in quo jacebat æger, facto terræ motu *contremuit, omnesque qui illic aderant, nimio terrore concussit, sicque sancta illa anima carne soluta est.*

TERRENE : Poterie, faïence.

TERREUR, *terreour, terroer, terroier, terrouer :* Terroir, territoire, canton de terre, pays, champ.

TERRIAU : Vassal, fermier. *Voyez* TENANCIER.

TERRIEN : Terrestre ; les habitans de la terre.

Qu'il estoient herbergéor,
Et bon *terrien* donéor,
Et li prince lor redonoient
Les biax dons et les honoroient.
Bible Guiot, vers 202.

Ci puet om awertement entendre k'il pour ceu perdirent lo conduit de Deu, k'il requisent lo conseil des homes, et ke por ceu les laiat li enseigne celeste ki al enseignement *terrien* atornarent. *Sermons de S. Bernard, fol.* 83.

Hinc manifestè datur intelligi, quoniam humanum flagitantes consilium, divinum amisere ducatum et conversos ad terrenum *documentum, signum cœleste deseruit.*

TERRIER : Seigneur qui a beaucoup de terres ; juge d'un territoire ; religieux chargé du recouvrement des cens et autres droits des terres. *Chien terrier :* Chien qui est propre à la chasse des lapins, des renards, &c.

Li Quens Philippes qui refu,
Diex, quel *terrier !* Dex, quel escu !
Qui refu Marquis de Boloingne,
Qui refu li Quens de Borgoingne ?
Bible Guiot, vers 330.

TERRIERE : Lieu d'où l'on tire de la terre.

TERRIÈRS : Cloison, paroi de terre.

TERRIN : Terrein, place, la terre, le sol ; *terrenum.*

Et Raimon Broce refier un Barbarin ;
Parmi le pance li mist l'espiel frasain ;
Jus des erçons l'abati el *terrin.*
Roman d'Anseis, fol. 33, *V°, col.* 2.

TERRIN : Godet, vase de terre pour boire ; *terrenus.*

TERRIN, pour *tarin :* Monnoie d'or de Sicile.

TERRIZ : Cabane, chaumière dont les murs sont faits avec de la terre battue : cette manière de construire existe encore dans la Bourgogne, le Lyonnois, le Dauphiné et plusieurs autres provinces.

TERROUX : Terreux, plein de terre.

TERRUERE : Territoire, terroir.

TERS, *terz :* Frotté, nettoyé, essuyé, propre, net.

TERSEL : Certaine mesure de terre, la troisième partie d'un arpent.

TERSENET : Sorte d'étoffe.

TERSER, *terdre :* Essuyer, frotter, nettoyer, rendre propre ; ôter, effacer ; *tergere. Tert,* essuie, nettoie, frotte ; *terst, tersist,* nettoya, essuya, frotta.

La mains de ta parole *terst* jus, gel rehegis, la dotance de ma pense.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 22.

Manus tuæ locutionis tersit *à me, fateor, dubietatem mentis.*

TERTONEZ : Batteur en grange.

TERTRE : Territoire.

TERTRIE, *tertriée :* Tertre, colline, éminence, coteau, petite montagne, élévation.

TERTUSSE, *tesson :* Petit ou jeune cochon ; blaireau.

TES : Tel.

Tès : Je me tais.

> N'en quier plus parler, jà m'en *tès*.
> * *Roman de la Rose, vers* 5558.

Tesaige : Toisé, mesurage à la toise, action de mesurer.

Tesans. *Voyez* Taisant.

Tesches : Bonnes ou mauvaises qualités, dispositions. *Voyez* Teche.

Tescun : Trame.

Tese : Toise, mesure de six pieds.

Tesée : La longueur d'une toise.

Teser : Tendre, bander un arc; on a dit aussi *enteser*.

> Selonc ce que il estoient, le Soudanc leur fesoit faire arcz à leur point; et sitost comme il enforçoient, il getoient leurs ars en l'artillerie au Soudanc, et le Mestre artillier leur baillet ars si fort comme il les pooit *teser*.
> *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Tesgant, *tagant* : Las, fatigué, accablé de lassitude.

> Soz un poplier en l'erbe estoient
> Joste un vivier où s'ombroioient,
> Lor chiens qui las de corre furent,
> *Tesgans* où ra dou vivier burent.
> * *Roman de la Rose, vers* 16131.

Tesier : Paroi, cloison de terre. *Voyez* Terriers.

Tesir, *teseir* : Se taire, garder le silence; *tacere*.

> Gisiez vous cois, cloez vos iex,
> Nes devez mès tenir ouvers,
> Dont a cil ces iex recouvers,
> Si se recommence à *tesir*
> Et li prestres fist son plesir
> Sans paor et sans resoingnier.
> *Du Vilain de Bailluel, vers* 106.

> Et d'autrui part le trop *tesir*
> Ne revient pas molt à plesir :
> Qar moult en fait mains à proisier
> Qui ne set la gent aresnier.
> * *Chastiement des Dames, vers* 17.

Tesmoignance : Témoignage, attestation; *testimonium*.

> Asquels en *tesmoignance* de malvestiez la terre fumante est deserte et les arbres ayant fruits en temps certin, et remembrance de alme mescréaute un fenement de sel estaunt.
> *Bible, Sagesse, chap.* 10, *vers.* 7.
> *Quibus in testimonium nequitiæ fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus habentes arbores et incredibilis animæ memoria stans figmentum salis.*

Tesmoignemer, *tesmoigner* : Témoigner, attester en justice, rendre témoignage, réputer, tenir quelqu'un pour bon ou méchant. *Tesmoigner quelqu'un* : Rendre bon témoignage d'une personne.

Tesmoing : Montre, échantillon d'une marchandise; *testimonium*.

Tesmonte, *tesmontée*, *tesmoute* : Trouble, tumulte, grand bruit; *tumultus*.

Tesniere : Réceptacle, tanière, trou, repaire de bêtes fauves.

> Connis y avoit qui issoient
> Tote jor hors de lors *tesnieres*,
> Et en plus de trente manieres
> Aloient entr'eus tornoiant
> Sor l'erbe fresche verdoiant.
> * *Roman de la Rose, vers* 1388.

Tessier, *tesier*, *tesir* : Bander un arc, le tendre; enfoncer, serrer, appuyer.

Tesson, *techon*, *tessoun* : Petit ou jeune cochon; blaireau.

Tessu : Tissu, étoffe ou ruban fait de fils entrelacés.

Test : Le chef, le crâne de la tête.

Test : Il se tait, ne dit mot; *tacet*.

> Ydoine vint à son ostel
> Où il n'avoit ne pein, ne el,
> Quar povreté la destregnoit,
> Et la perte que faite avoit
> Sire Guillaume en la forest :
> Ele parla et il se *test*.
> * *Le Segretain Moine, vers* 151.

Test : Morceau d'un vase cassé.

Testamenteir, *testamenter*, *testifier* : Tester, faire son testament; *testamentum scribere*.

Testamenteur : Exécuteur testamentaire.

Testar : Têtu, opiniâtre.

Testart : Pièce de bois; et mor-

noie d'Angleterre, valant dix-huit deniers.

Testateresse : Testatrice, celle qui fait un testament.

Teste. *Voyez* Teston.

Teste couverte : Soldat armé d'un casque.

Testée : Projet qu'on forme, idée qu'on nourrit.

Testée (rime) : Tête. *Rouge testée :* Tête ensanglantée.

Testemoigner, *tesmoignier :* Témoigner, certifier, assurer.

Testemoin, *testemoine, testimoine :* Témoin, preuve ; *testimonium.*

Molt me debótent par paroles
Qui sont et vileinnes et foles,
Li uns à l'autre est *testemoines.*
Bible Guiot, vers 1048.

Testemoine, *testemonie, testmoignance, testmoigne, testmoinance :* Témoignage, preuve, approbation.

Teste sur le chevet (avoir la) : Être fort malade, être menacé d'une mort prochaine.

Testiere : Armure de fer qui couvroit la tête du cheval dans les combats.

Testisier : Tester, faire son testament.

Testmoignance, *testmoigne :* Témoignage. *Voyez* Testemoine.

Testmoignier : Témoigner, attester. *Voyez* Testemoigner.

Teston : Monnoie de France, qui étoit d'argent, et qui valoit, en 1580, quatorze sols six deniers, suivant un aveu rendu au Seigneur de Thors en Saintonge : « Le vassal reconoit tenir un fief appellé Puicerteau, de Dame Judith de Montberon, Dame de Thors, à homage plain, et au devoir d'une paire de gants appretiée à un *teston,* valant quatorze sols six deniers, à muance de seigneur et de vassal ». Monet dit que le *teston* valoit quinze sols six deniers. Sous François Ier cette monnoie étoit du poids de sept deniers et douze grains, et a eu cours jusqu'en 1641. Dans les Ordonnances sur le Faict de Monnoyes, du 19 mars 1540, il est dit : « *Testons de Lorraine* de vingt-cinq pieces et demye au marc, et de sept deniers douze grains trebuschans, chascune pièce, à dix sols seize grains, argent fin, pour dix sols deux deniers tournois ». Dans l'Ordonnance du 5 septembre 1555, il est dit : « Les *testons de France,* du poix de sept deniers dix grains trebuchans, pour unze solz quatre deniers tournois ». Il y a eu, sous Henri II, des *demy-testons* du poids de trois deniers dix-sept grains trebuchans, qui, d'après la même Ordonnance, valoient cinq solz huict deniers tournois.

Testonerer : Perruquier, coiffeur.

Testonner : Arranger les cheveux avec soin, les friser.

Ce faict (Gargantua) estoit habillé, pygné, *testonné,* acoustré et parfumé, durant lequel temps on luy repetoit les leçons du jour de devant. *Rabelais, liv.* 1, *chap.* 23.

Testut : Ceinture faite de tissus.

Tesure : Filet, panneau.

Tesurer : Tendre des filets.

Tet : Os de la tête.

Tethine, *tithine :* Nourrice, selon Borel. Dans plusieurs provinces ces mots sont pris pour, tétin, teton, mamelle.

Tetragramate : Divinité.

Tetricité : Humeur noire et chagrine ; *tetricitas.*

Tets, *tez :* Toits, couvertures de maisons. *Voyez* Tect.

Tetur : Défendre, protéger ; *tueri.*

Teue : Ta, tienne, *tua.*

Puis se lest chéoir sor le cors,
Frere, dist-ele, tu es mors ;
Diex ait merci de la *teue* ame,

Que fera ta lasse de fame
Qui por toi s'ocirra de duel?
Le Vilain de Bailluel, vers 59.

Teuement: Tacitement, sans bruit, avec silence.

Teugne : Mince, délié; *tenuis.*

Teul, *telx, teulx, teus, teux, tex, ti, tieul, til :* Tel, telle, pareil, semblable; *talis.*

Tex ne set mie encore a, b,
Qu'avoir fera encore abbé :
Avoir fait bien tel prevost faire,
Et tel Prior qui ainz refaire
Fait son graïl que son graël
Avoir ne vos en fera el.
Seinte Leocade, vers 731.

Teulagie : Théologie.

Teule : Tuile.

Vivent des pailles d'Egipte cil qui servent ens oyvres de bran et de *teules.*
Sermons de S. Bernard, fol. 90, *V°.*

Vivant de paleis Ægypti qui deserviunt in operibus luti et lateris.

Teullerie : Tuilerie, endroit où l'on fait des tuiles.

Teulx. *Voyez* Teul.

Teurment, *torment :* Peine, souffrance, tourment; *tormentum.*

Amors le tient, amors le lace,
Amors le tient en grant *torment.*
Guillaume au Faucon, vers 368.

Teurtre : Tordre.

Teutates, *Theutates :* Divinité des Gaulois, et à laquelle ils offroient des sacrifices sanglans. Bochard dérive ce mot, avec raison, du Grec *theos;* Borel ajoute que les Gaulois avoient pris cette divinité des Phéniciens, et l'adoroient sous le nom de Mercure, appelé *Theut* par Timée et Platon, dans son Dialogue de Philebe.

Teutonique (langue) : Langue des anciens Teutons, qui a beaucoup influé sur celles des peuples qui habitent le Nord de l'Europe.

Tevor, *tevour :* Tiédeur, refroidissement.

De ceu est ceu ke li altre l'arguent et reprent, et dient k'il soffrir ne puient la perece de sa *tevor. Serm. de S. Bernard, fol.* 133.

Hic est quod jugiter arguunt et reprehendunt, quod ferre nequeunt tepiditatis *ejus segnitiem.*

Tevot : Qui fait le brave; insolent, poltron.

Tex : Tel. *Voyez* Teul.

Tex cuide ferir qui tue.
Ancien Proverbe.

Texerant, *texeur, texutier :* Tisserand; *textor.*

Texit : Couvrit, cacha; de *tegere.* Voyez la citation de Lame.

Texu : Tissu, ceinture de tissu.

Tey. *Voyez* Teul.

Tezoire : Ciseaux, gros ciseaux, forces pour tondre les moutons.

Thabit, pour *tabis :* Taffetas qui a passé par la calendre.

Thabourin, *thaburin :* Sorte de petite monnoie valant deux deniers.

Thaignon : Mot qui se trouve, dans Borel, sans explication. L'auteur du Glossaire du Roman de la Rose, qui a suivi Borel, l'a mis aussi sans explication; ces deux auteurs ont mal lu les Mss. où il y a *caignon, chaignon,* qui signifie la nuque du col.

Moult nous est grant honour d'avoir tel compaignon,
Trop sommes despiteux se noule desdaignon:
Car si tost com il entre il banist le gaignon
Qui nous traine en enfer parmi le *chaignon.*
Codicile de Jehan de Meung.

Thalame : Matras à l'usage des chimistes, phiole à long col.

Thalamelier : Boulanger, pâtissier. *Voyez* Talemelier.

Thalent : Envie, desir, passion violente. *Voyez* Talant.

Thaler : Écu; ce mot vient du Saxon.

Tharauts, *taros :* Jeu de cartes des Allemands, et qui sont une fois plus grandes que nos cartes à jouer ordinaires.

à ma nymphe Leonor
y qu'il luy souvient encor,
e aux *tharauts* m'en joüa d'une.
uillaume Sablé, cité par Borel.

AINE : Épiphanie, le jour de s Rois; du Grec ἐπιφάνεια.

NDEGEN : Homme de bien, vertueux, selon Borel.

VE : A nous, selon Borel.

: Tante; du Grec θεία.

: Une once, la seizième partie ivre de Paris.

LE Certaine mesure de terre.

: Oncle; du Grec θεῖος; les s disent *tio* et *tia*, pour on- te.

UZAIN, *Thelouzin :* Toulou- est de Toulouse; monnoie es de Toulouse.

ON : Maillet, espèce de

OGIZER : Parler de matières ues.

IQUE, *théorie :* La rhéto- Grec θεωρία.

IQUE : La vie contemplative.

CLEUR : Marchand d'orvié- latan.

a alloit veoir les basteleurs, tre- *theriacleurs*, et consideroit leurs s ruses, leurs sobresaulx et beau *Rabelais, liv.* *chap.* 24.

TRE : Grand voile de femme.

IR : Trésor; *thesaurus*.

IRER, pour *tresoriser :* Mot rouve dans les Hymnes de

RIER : Trésorier, celui qui du trésor.

: Demande libellée.

IGNIER. *V.* TESMOIGNEIR.

ER : Tendre des filets; *ten- tendere retia.*

IER : Étranger, Allemand.

JLE : Espèce de cuirasse éral endossoit le jour d'une

THEUTES : Teneur, texte.

THIACE, *thiaxe.* Voyez TUDESQUE.

THIEDRI : Thierry nom d'homme.

THIER : Tiers, troisième partie d'un tout. *Thier jor :* Troisième jour.

THIERAISSE *Thieresse :* Thiérache, contrée de Picardie; *Theorascia.*

THIERCELIN Sorte d'étoffe; peut-être parce qu'elle étoit tissue de trois espèces de fils.

THIERERESSE : Vigne laissée au tiers franc.

THIERRE : Partie du harnois d'un cheval.

THIGNEL : Gros bâton hoché par les deux bouts, et qui sert à suspendre deux seaux pour les transporter.

THILAIRE Petite monnoie frappée à Metz en 560.

THIMSTERNISSE : Il fait obscur pour nous selon Borel

THIOIS Texte d'un écrit; ancienne langue teutonique et Teutons, Allemands selon D. Carpentier.

THIONOMES Servons, selon Borel.

THIORNUM : Vierge, selon Borel.

THIOU : Théodulphe, nom d'homme; *Theodulphus.*

THIPHAINE *Thiphanie :* La fête de l'Épiphanie ou des Rois; ἐπιφάνεια.

THIREOS : Espèce de bouclier; en Grec θυρέος, *thyréos*, bouclier.

THIRETIER : Ouvrier ou marchand de *tiretaines.*

THIROUERE : Outil de tonnelier pour tirer et alonger les cercles.

THIU, *thiuvi :* Servante, domestique.

THO : Envers; aussi, selon Borel.

THOI : Boue, limon.

THOINOT : Antoine, nom propre d'homme au féminin *Thoinon, Toinon, Toinette.*

THOLOMEU : Barthélemi, nom d'homme.

THOLOSAINS. *Voyez* THELOUZAIN.

Thomes : Thomas, nom propre d'homme.

Thonaire, *thonoile*, *thonoire* : La foudre, le tonnerre ; *tonitru*.

Thonnieu, *thonneu* : Droit ou gabelle établie dans le duché de Bouillon, sur chaque tonneau ou poinçon de vin ou d'autre breuvage vendus en gros, et qui se transportent. *Voyez* Tonneu.

Thorai, *thoureau* : Taureau ; *taurus*.

Thore, *thorie* : Jeune vache, génisse.

Thorel, *thorin* : Jeune taureau.

Thorin : La ville de Turin en Piémont, selon Guillaume de Nangis.

Thoron : Colline, éminence, hauteur, élévation.

Thou : Fossé, trou, voûte.

Thouée : Hansière, gros cordage.

Thouelle : Toile.

Thouiller, *touiller* : Troubler, mélanger, salir ; ce mot est encore usité en Picardie ; *turbare*.

Thoulais : Monnoie des évêques de Toul.

Thounlier, *tonlieu* : Droit seigneurial sur les marchandises.

Thoureau : Taureau ; *taurus*.

Thourier : Gardien d'une tour, d'une prison, geolier.

Thriadeur : Charlatan, marchand d'orviétan.

Thringle : Sommet, faîte, couronnement d'architecture.

Thronc, *thronce* : Tronc, corps d'un arbre ; de *truncus* ; Borel le fait venir de θρόμβος, *grumus*.

Throne : Trône.

Throsne : Le poids public, et les émolumens qui en proviennent.

Thuillerye : Lieu où l'on fait des tuiles.

Thum, *tum* : Maison, colline, élévation ; *tumulus*.

Thumas : Thomas, nom propre d'homme.

Jean requeroit à Justiche que il le mist en sesine des muebles et des conquests, et dou quint de l'hiretage qui fu *Thumas*, par la raison de che que li dis *Thumas* avoit fet cheli en sa derraine volenté son executeur, et estoit contenus en son testament que ses devis fust paié di ces choses.

Coutume de Beauvoisis, chap. 12.

Thumber, *thumer* : Danser, sauter, bondir ; en bas. lat. *tombare*.

Thunes, *Tunes* : La ville et le royaume de Tunis. *Voyez* Tunes.

Comme Monseigneur Nichole de Lalaing, de la conté de Hénaut du dyocèse d'Arraz, Chevalier adonques croisié par un an, ainçois que le benoiet Saint Loys Roy de France passast outre mer au derrenier passage quant il ala en *Thunes*.

Miracles de S. Louis, chap. 13.

Thyreus : Écu large, selon Borel.

Ti : Ton, ta, tes, toi ; de *tuus*.

Por *ti* issent-il de Deu lo peire, et si dewerpit la sinagoge sa mere.

Sermons de S. Bernard, fol. 92.

Propter te à Deo Patre exivit : et matrem synagogam reliquit.

Je juerai, fit-il, à *ti*,
Puisque tu m'en as aati.

Fabliau de S. Pierre et du Jougléor.

Tibie : Flûte ; *tibia*.

Les Saliens..... dançoient au son des *tibies*, et faisoient gesticulations militaires, tantost les uns aprèr les aultres, tantost ensemblèement. *Orchésographie de Toinot Arbeau, page* 97, *R°*.

Tiblete : Sorte de jeu.

Ticture : Toiture.

Tie : Flambeau, torche.

Tieble, *tiebles* : Lieu abrité où l'on place les ruches de mouches à miel ; rucher.

Tiefaine, *Thiephaine, Thiephane, Thiephanie, Thiphaine, Tiefane* : Le jour de la fête des Rois, la fête de l'Épiphanie ; du Grec ἐπιφάνεια, apparition.

Tu doies icy celebrer
Le Noel Dieu et demorer,

En jusqu'a l'Aparition;
Lors remestrent li compaignon,
Quant la *Thiefane* fut passée
Si orent lor nef aprestée.
La Vie de S. Brandin.

TIEGNIR : Tenir, avoir en main, en disposition; *tenere.*

Quiconque veut estre sauvé, il est mestier devant totes choses qu'il *tiegne* la foi catholique. *Cantique de S. Athanase.*

TIELERIE : Tuilerie, lieu où l'on fait les tuiles.

TIEN-MAIN : Les montans d'une échelle.

TIENNETTE, *Tiennon :* Étiennette, nom de femme; *Stephana.*

TIENNOT : Diminutif du nom propre Étienne.

TIENSIT : Il tient; *tiensist,* il tint; de *tenere.*

TIEPHAGNE, *Tiefane, Tiephaigne, Tiephanie :* La fête de l'Épiphanie.

TIERAGE : Terrage, champart.

TIERÇAIN : Certaine mesure pour les liquides.

TIERÇAIRE, *tierciaire, tiertiaire :* Qui est d'un tiers ordre.

TIERCE : Terrage, droit seigneurial sur les fruits de la terre; de *tertia.*

TIERCE DE NUIT : La troisième heure après le coucher du soleil; de *tertia.*

TIERCEINNE : La fièvre tierce; de *tertiarius.*

TIERCELIN : Sorte d'étoffe. *Voyez* THIERCELIN.

TIERCENAL : Arsenal; *tarsenatus.*

TIERCERAIN, *tierceren* (blé) : Qui est mêlé de trois espèces de bleds.

TIERCE SONÉE : Neuf heures du matin; c'est de là que l'office qui se chante à cette heure là, est nommé *tierce.*

Pour trente mille francs ne demourez journée
Que je vous baillerai ains la *tierce sonée.*
La Vie de du Guesclin.

TIERCHENERIE : La redevance du tiers des fruits de la terre.

TIERÇOIER, *tierçoyer :* Payer le tiers du cens en sus de ce qui est dû, enchérir, mettre l'enchère, tiercer; en bas. lat. *tertiare.*

TIERCOVENNES, *tiercoiemens:* Tiercement, enchère qui augmente d'un tiers le prix de la vente, et fait le quart du total.

TIERDE : L'action d'essuyer.

TIERE, *tieire :* Rang, place, ordre, suite, train, équipage; ces mots se sont dits aussi pour terre; *terra.*

Si esmurent vers Rou la Guerre
Pour lui agieter de la *tiere*
Mais Rou à aus se combati.
Philippe Mouskes, fol. 343.

TIEROIR : Terroir, territoire; *territorium.*

TIERS : Troisième; *tiersement,* troisièmement.

TIERS : Droit qui se levoit, en Normandie, sur les deniers provenant de la coupe des forêts; sorte de jeu, comme celui de Colin-Maillard.

TIERSAIGE : La troisième partie des biens d'un défunt, que le curé de sa paroisse exigeoit en certains lieux, pour lui donner la sépulture : ce droit fut réduit à la neuvième partie, et ensuite entièrement aboli.

TIERSAUBLE (terre) : Terre sur laquelle le seigneur levoit le tiers de son produit.

TIERS DE SOU : Monnoie du temps des premiers Rois de France, laquelle avoit pour empreinte la tête du monarque régnant.

TIERS ET DANGIERS : Droits qu'on percevoit pour le Roi, sur le prix de la vente de certains bois, et qui consistoit dans le tiers du montant de cette vente : on appeloit ce droit *dangier,* parce qu'il y avoit de fortes peines contre ceux qui vouloient s'y soustraire.

Tiersonnier : Le tiers du septier, mesure pour les grains.

Tierz : Droits, impôts.

Tiesche : La langue Teutonique ou Allemande.

Tiest : Tête.

Tieue : Tienne, à toi, qui t'appartient ; *tua.*

> Amis, tu sés bien orendroit
> Que ne te puis donner par droit
> Che que tu quers, se tu partie
> N'as en cheste parchounerie,
> Mais bien te soit apparillie
> Se ente y a qui *tieue* soit,
> D'autrui ente ne di-jou mie
> Que par moi poume sera cueillie.
>
> *Miserere du Reclus de Moliens, strophe* 59.

Tieul : Tel, semblable, pareil ; au féminin *tieule, tieulle ; talis.*

Tieule : Tuile, brique.

Tieulement, *tieullement :* Tellement ; *taliter.*

Tieulerie : Endroit où l'on fait des tuiles, tuilerie.

Tieulette : Petite tuile.

Tieulle : Tuile ; d'où *tieuller, tieulier,* l'ouvrier qui les fait, ou le marchand qui les vend.

Tieuls, *tieulx, tieus, tieux, tieuz, tiex :* Tels, pareils, semblables ; *tales.*

> Li tesmoignage est de nule valeur, se il n'est ainsint que li uns des tesmoins dit droitement que *tiex* marchiés fu fès à Paris et qu'il y fu present.
>
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 40.

Tieuté : Marqueté, bigarré.

Tieuxte, *tieuxtre, tiexte :* Texte, original d'un écrit, livre des évangiles ; *textus.*

Tifer, *tiffer :* Orner, ajuster, parer.

Tiffe : Ajustement, ornement.

Tiffé : Ajusté, orné.

> Si fu si cointe et si *tiffée,*
> Que bien sembloit déesse, ou fée.
>
> * *Roman de la Rose, vers* 3443.

Tigeau, *tigel :* Tuyau, tige ; se sont dits aussi pour, canon de culotte.

> Totes voies entre les autres choses plus notables, ainsi comme à Mazon sembloit, il advint que celui juge avoit chaussé unes braies dont le *tigeaulx* venoient jusqu'au milieu de la cuisse. *Bocace, 5e nouvelle, 8e journée.*

Tigens : Espèce de bas de laine.

Tigne : Teigne, gale opiniâtre qui s'attache à la tête ; il s'est dit aussi d'une sorte de gros bâton ; de *tinea.*

Tignerie : La maladie de la teigne.

Tihays : Sorte d'arme, bâton de défense.

Til : Tilleul, arbre ; *tilia.* Voyez Teul.

Tille : Échinée de porc, tranche, morceau de viande.

> Et Grinberge le tient au chaengnon
> Et jure Dame Dieu et son seint non
> Que il n'istra jamais de sa prison,
> Se il ne li en done grant raençon ;
> El vielt avoir de frues un boisseilon
> Et si velt une *tille* de son bacon,
> Et si voudra avoir un cras chapon.
>
> *Fabliau d'Audigier, vers* 395.

Tille : Corde, chanvre, ficelle.

> Et estoit cauciés d'uns housiax et d'uns sollers de buef fetes de *tille* dusque deseure le genol. *Aucassin et Nicolete.*

Tille : Bardeau, douve.

Tiller : Faire de la corde avec de l'écorce de tilleul. *Tiller du chanvre :* Le casser pour ôter la filasse de dessus la chenevote.

Tillet : Billet ; claquette de bois.

Tilletaige : Droit qu'on payoit au Roi au renouvellement des offices.

Tilleul : Lance faite de bois de tilleul, dont on se servoit dans les joûtes ; bardeau, douve.

Tilloel, *tilloet, tillonet, tilluel :* Tilleul, arbre.

Timbre : Paquet de pelleteries attachées ensemble.

Timbre : Baguette de tambour, ou plutôt sorte de tambour de basque ; d'où on a dit un *timbre,* pour signifier une cloche sur laquelle le marteau

sonne l'heure. — Jehan de Meung, en parlant de Danseurs, dit :

Qui ne finoient de ruer
Le *timbre* en haut, et recueilloient
Sur un doi que onc ne failloient.
Roman de la Rose.

Timbrer : Jouer du *timbre*, du tambour de basque. *Timbrer à la marge*, c'est citer, marquer, coter un écrit; d'où le papier *timbré;* ce mot a aussi signifié, faire du bruit.

Les celestiaus influances,
Selon leur divers sustances,
Les vens font-il contrarier,
L'air enflamber, braire, crier,
Et esclairier en maintes pars
Par tonoires et par espars,
Qui tabourent, *timbrent* et trompent,
Tant que les nués s'en desrompent.
Roman de la Rose.

Timbreresse : Femme qui joue du tambour de basque.

Timeur : Crainte; *timor.*

Timons : Les cuisses et les jambes.

Tin : Les tempes du front; le son d'une cloche.

Tinardaille : Terme de mépris répondant à celui de *valetaille.*

Tindéor : Teinturier.

Certes et alsiment ce ke en cest borc avint, tesmongent li plusors des *tindéors* ki ici habiteut, ke cant uns maistres de lur art fut morz, il fut enseveleiz de sa femme en la Glise del bien-aurous Januaire deleiz la porte Saint Laurens.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, chap. 54.

Nam quid quoque in hâc urbe contigerit, tinctorum qui hîc habitant plurimi testantur, quòd quidam artis eorum primus cùm defunctus fuisset, in ecclesia beati Januarii martyris justà portam Sancti Laurentii à conjuge suâ sepultus est.

Tine : Lieu où l'on rend la justice.

Tine : Grand vaisseau de bois pour mettre la vendange; ce vaisseau a deux oreilles de bois qui sont trouées, et dans lesquelles on passe un gros bâton ou levier, que l'on appelle, en Bourgogne et en Picardie, *tinet*, en Lyonnois *tinel*, pour porter la *tine* sur les voitures, et la décharger.

Si me consaut li bers Sainz Joces,
Pappelart welent adès noces,
Comestions et pappastines,
Vins à buiries ou à *tines*,
Et puis après si font tel chiere
Com se gisoit leur taie ens biere.
Seintc Leocade, vers 1443.

Tinée : Ce que contient une *tine.*

Tineil : Plassage, droit qu'on paie pour la place qu'on occupe à un marché ou à une foire.

Tinel : Hôtel, maison, salle basse, rez-de-chaussée, dans lesquels mangent les domestiques d'un Grand. Dans les cours plénières l'on disoit que le Roi tenoit son *tinel*, pour désigner que ses Barons et leur suite seroient défrayés par le Roi; les Italiens disent *tinello*, pour une salle du commun.

Tinel, *tinée* : Tonneau, cuve, vaisseau de bois à oreilles pour mettre la vendange, et la transporter à la cuve.

Tinel, *tinet, tineul* : Gros bâton, levier pour porter les seaux et les baquets appelés *tines;* en Langued. *tinal.*

Où est le champion qui se laissast oultrer
Pour penser, non ferai, ou pour le demoustrer?
Certes l'en le devroit d'ung *tinel* affronter,
Qui pour si pou de chose se lairoit sourmonter.
Codicile de Jehan de Meung.

Tinelette : Diminutif de *tinel.*

Tineus : Pluriel de *tinel.*

Tinguer : Cautionner, répondre pour quelqu'un.

Tins : Tenu, obligé.

Tintener, *tintinner* : Tinter, carillonner; de *tinnire.*

Tintion : Manutention, conservation.

Tintirece : Son clair et aigu des armes qui s'entrechoquent, cliquetis des armes.

Tiois : Teutons. *V.* Teutonique.

> A grant tort les apelons Princes :
> Des estoupes et des crevices
> Font mainz Empereórs et Rois,
> Li Alemant et li *Tiois*.
> *Bible Guiot, vers* 174.

Tiphaine, *Tiphagne, Tiphaingne:* La fête de l'Épiphanie, le jour des Rois; du Grec *ἐπιφάνεια*.

Tiphe : Couronne, ornement.

Tipher, *tipheir :* Orner, couronner; du Grec *stephein*.

Tique, *tiquet, tiqueur :* Ver sans ouverture pour se vider, qui suce le sang des animaux.

Tiquette : Taie d'oreiller, linge qui sert à le couvrir.

Tiraige : Tirage, action de tirer.

Tirant : Tyran, persécuteur, qui opprime.

Tire (rime) : Terre.

Tire, lisez *t'ire*: Ta colère.

Tire : Reprise.

> Lors li commenche en une *tire*,
> Tous ses pechiés par molt grant ire,
> Mot à mot trestout li conta.
> * *Le Chevalier au Barizel, vers* 337.

Tire, pour *timbre :* Paquet de pelleteries attachées ensemble.

Tire a tire, *de tire :* A l'instant, promptement, tout droit, de suite, l'un après l'autre.

> Si fai-je que fol de ce dire,
> Car je sai bien que *tire à tire*
> Mes paroles toutes direz,
> Quant vous de moi departirez.
> *Roman de la Rose.*

> Brief vous sera recité
> Coment puet hons mendians estre,
> Qui n'a dont il se puist paistre;
> Le cas en orrez *tire à tire*,
> Si qu'il n'y aura que redire,
> Malgré les felouesses jangles.
> *Même Roman de la Rose.*

Tireboute : Certain bâton ferré.

Tirement : L'action de tirer.

Tiremonde : Accoucheuse, sage-femme.

Tirer a sa cordelle : Mettre, attirer dans son parti.

Tiret : Petit bateau de rivière.

Tiretaine : On est peu d'accord sur la signification de ce mot; selon les uns, c'étoit une matière, une laine fine propre à la fabrication d'étoffe précieuse, ainsi qu'on peut le voir dans la citation suivante; et selon d'autres, ce n'est qu'une étoffe grossière. En Lorraine on donne ce nom à une espèce de drap grossièrement tissu, moitié laine et moitié fil.

> Puis lui remest par maintes guises
> Robes faites par grant mestrises,
> De blanc drap, de souefve laine,
> D'escarlate et *tiretaine*.
> *Codicile de Jehan de Meung.*

Tiretanier, *tiretenier :* Ouvrier en *tiretaines*.

Tiriacle : Thériaque, ou remède composé, fort en usage dans la médecine.

Tirot : Timon de voiture, partie de la charrue à laquelle sont attachés les chevaux pour la tirer.

Tirouer (la croix) : Ancien nom d'un quartier de Paris, au bout de la rue de l'Arbre-Sec.

Tirouere : Le lieu où l'on donnoit la question aux criminels.

Tirouere : Outil de tonnelier pour tirer et alonger les cercles.

Tirpendiere: Femme dont la gorge est pendante, femme de mauvaise vie.

Tiser : Attiser; dénoncer, publier, faire savoir.

Tisoir : Instrument pour attiser le feu.

Tison : Poutre, pieu, piquet, pièce de bois plantée pour se tenir lorsque l'on passe dans des endroits périlleux; la quille d'un vaisseau.

> Ne n'en atroverons mies trop estroite la sente del pont cil qui par lei vorront corre; de trois *tisons* est faite ceste sente, par ce

ke li piet de céos ki à lei se vorront apoier, ne puist glacier (glisser) en la voie.

Sermons de S. Bernard, fol. 133.

Nec verò angusta nimis invenietur pontis semita currere in eâ volentibus; tribus enim compactus est lignis : *ut qui perfectè eis inniti voluerint, non labatur in itinere pes eorum.*

Tison, *tisoun* : Toison, tondaille d'une brebis.

Si tu as fait sauf Israël par ma main, si com tu parlas, jeo mettroi ceste *tisoun* de laine en la terre; si la rosée soit tut en ceste *tisoun* soul, et sechesce soit en la terre, jeo le saveroi que par ma main, auxint com tu dis, tu deliverras Israël.

Bible, Juges, chap. 6, *vers.* 36 *et* 37.

Si salvum facis per manum meam Israël, sicut locutus es, ponam hoc vellus *lanæ in areâ : si ros in solo* vellere *fuerit, et in omni terrâ siccitas, sciam quòd per manum meam, sicut locutus es, liberabis Israël.*

Tisonaire : Qui attise le feu, qui tisonne sans cesse.

Tissier, *tixier* : Tisserand, homme qui fait de la toile ou des étoffes; *textor*.

Tissir, *tisser, tissir, tistre* : Ourdir, préparer le fil pour faire de la toile ou des étoffes; et l'action de faire de la toile ou des étoffes; *texere*.

Por moi, lâs! dolereus chaitiz,
Qui set se ge forge, ou ge *tiz*,
Ou se ge sui ou mors ou vis.

* *Roman de la Rose, vers* 8677.

Tisson. *Voyez* **Tison**.

Tissotier : Rubanier, passementier; *textor*.

Tissu : Ceinture tressée, tissue; toute espèce d'étoffe, toile; *textus*.

N'avoit ne *tissu* ne filé,
Mais cors noirchi, taint et hallé.

* *Le Chevalier au Barizel, vers* 669.

Tistanis : Étoffe tissue.

Tistre : Faire un tissu de fil, de laine ou de soie; *textere*.

Titan : Ennemi puissant, formidable, difficile à vaincre.

Titelle, *titcle, title* : Titre, inscription; chef, commencement; *titulus*.

Lores vit li Reis le *title* de une sépulture, e qui i just erraument enquist.

IVe Livre des Rois, chap. 23.

Titeller : Intituler, mettre un titre.

Titillation : Sensation, chatouillement.

Titrier : Faussaire, fabricateur de faux titres.

Titulær : Donner un titre à quelqu'un.

Tive, lisez *tiue* : Tienne, ta; *tua*.

Tixerand, *tixier* : Tisserand, faiseur de toiles, de tissus; *textor*.

Tixier. *Voyez* **Tissier**.

Tixtre. *Voyez* **Tistre**.

Toaille, *touaille, touaillon, touhaille* : Essuie-main, nappe, serviette, linge de table et de cuisine; en bas. lat. *toacula, toalia, togilla, tuella*.

Jupiter, ce dit, le lavoit,
Et Phebus la *toaille* avoit
Et se penoit de l'essuier.

* *Roman de la Rose, vers* 6643.

Une des beguines la Royne, quant elle ot la Royne chaucée, si ne se prist garde, si jeta sa *touaille* dequoy elle avoit sa teste entorteillée, au chief de la paielle de fer là où la soigne la Royne ardoit; et quant elle fu alée coucher en la chambre desous la chambre la Royne, là où les femmes gisoient, la chandelle ardi tant que le feu se prist en la *touaille*, et de la *toaille* se prist à telles (aux toiles) dont les dras la Royne estoient couvers.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Toaillolle : Turban, ainsi nommé de ce qu'il est fait de toile.

Tocadoiere, *tocadoire* : Aiguillon dont on touche les bœufs pour les faire aller.

Tocane : Sorte de vin doux.

Tocqué (bled) : Bled dont l'épi ne rapporte rien.

Tocquer : Frapper, heurter; de *tangere*.

Toc-sein : Cloche d'alarme ; de *tangere signum.*

Toe : Ta, tienne ; *tua.*

L'en apele don de prest par ce que je faz de ma chose que ele est *toe*, et s'ele n'est *toe*, il n'y a point d'obligation.

Mss. de la Bibl. Imp., nº 8407, *fol.* 64, *V°.*

Toeille : Toile, drap de lit.

Toeiller : Fouiller, remuer.

Et Berengiers jus s'agenoille,
Si prent le Prestre par la c*** ;
Jà fust le Prestre en mal toeille,
Quant la Dame le feu *toeille*,
Vint acorant à sa balsselle,
Devant li trueve une grant sele
Qui moult estoit et fors et granz.

Fabliau d'Aloul, vers 959.

Toffel : Touffe d'herbes ou d'autres choses.

Togue : Robe ; *toga ;* ce nom se donnoit aussi à l'étoffe qui servoit à faire les toges, et qui étoit ce que nous nommons bure.

Toie : La tienne ; *tua.*

Là puez en escript trover tu
Que la premeraine vertu,
C'est de metre en sa langue frain,
Donte donc la *toie*, et refrain.

* *Roman de la Rose, vers* 7237.

Toien : Le tien, ta part ; *tuus. Cela est toièn :* Cela t'appartient. Barbazan remarque judicieusement qu'on disoit anciennement, en parlant d'une chose indivise entre deux personnes, *moiene, toiene*, dont on a fait le mot mitoyen.

Toirre : La tête de la hache qu'on emmanche.

Toilette : Pièce d'étoffe quelconque.

Toille (rime) : Tu les.

Toille : Largeur de la toile, lé.

Toille : Ôte, retire ; de *toldre*, ôter ; *tollere.*

Anuis qui en moi se desploie,
Qui m'amatist et asouploie,
Me semont par jor et par nuit,
C'au siecle me *toille* et desvoie.

* *Congié de Jehan Bodel d'Aras, vers* 385.

Toillier : Tisserand, marchand de toiles. *Voyez* Tissier.

Toise de chandoille : Certaine quantité de chandelles, peut-être une livre de cire, divisée en six chandelles.

Toisserant : Tisserand.

Ma table fu d'un *toisserant*,
Et li Seneschaus tout avant
Me mist une nape en la main
Del cuir d'une vielle putain.

Le Songe d'Enfer, vers 439.

Toissu : Ruban, ceinture, tissu.

Une bele amie ot le Prestre,
Que il vestoit et bien et bel ;
Bone cote ot et bon mantel,
S'ot deus peliçons bons et biaus,
L'un d'escuirex, l'autre d'aigniaus ;
Et s'ot riche *toissu* d'argent,
Dont assez parloient la gent.

Fabl. du Prestre qui ot mere à force, v. 12.

Toitel, *toitiau :* Petit toit, petite étable, bergerie.

Or n'a li Prestres de reduit
Fors tant qu'il entre en un *toitel*,
Où berbis gisent et aignel ;
Iluec se tapist et achoise.

Fabliau d'Aloul, vers 294.

Tokesan, *tokseing :* Tocsin, cloche d'alarme ; de *tangere signum.*

Tolace : Action de prendre par force, d'enlever ; prise, enlèvement.

Toldée, *Toldre :* Théodore, nom propre d'homme ; *Theodorus.*

Toldre : Enlever, ôter, arracher ; *tollere.*

Ne purquant ne *toldra* pas à lui le regne, einz le sufferat tut sun vivant pur l'amur David men serf.

*III*e *Livre des Rois, chap.* 11.

Je puis confesser et asoldre,
Ce ne me puet nulz Prelas *toldre*,
Totes gens où que ge les truisse.

* *Roman de la Rose, vers* 11487.

Tolée : Troupe, bande.

Tolerres, *toleur, tolieres, tolleur :* Celui qui ôte ou qui veut ôter quelque chose à un autre, ravisseur.

Tolin, *toulin :* Droit qui se payoit



pour étaler les marchandises qu'on vouloit vendre. *Voyez* Tonlieu.

> Cil qui Sires est de la foire,
> Doit prendre partot son *tolin;*
> Et qui ne puet à un molin,
> Hez à l'autre trestot le cours.
> **Roman de la Rose, vers* 13592.

Tollart, *tollard :* Bourreau ; de *tollere,* ôter. Rabelais a employé ce mot; aujourd'hui il est encore usité parmi les filoux, dans leur argot.

Tolleir : Vendre, débiter.

Toller, *tolir, tollir :* Ôter, enlever, ravir, usurper; effacer, exercer des concussions, annuler, anéantir, détruire; *tollere. Toult, tolt,* enlève; *tolent,* enlèvent; *tollistes,* enlevâtes; *tolois,* j'enlevois; *tolu,* enlevé; *toli, tolist, tolit, tolsist, toulsist,* enleva; *tolissent, tolsissent, toulsissent,* enlevassent; *tolurent, toulrent,* enlevèrent; *tolra,* enlevera.

> Od sa flote vint en Tamise,
> Sor cele ève est Londres assise,
> Devers l'ève soen l'assist,
> Et la terre environ porprist,
> Ke tot le marchié li *toloit,*
> Ki par terre venir soloit.
> *Roman du Rou, fol.* 221.

Tollieu, *tonlieu :* Droit, imposition que payoient les marchands forains pour débiter leurs marchandises; *telenium, telonium.*

Tollu : Enlevé.

Toloison : Redevance annuelle qu'on est en droit d'exiger.

Toloiste, *toloite :* Enlevée.

> Et se li mors n'a point de lignage, et il ait fet heirs aucun, et li ait enjoint que il face aucune chose, et il ne la fet dedans le tans establi, ce est dedans un an, la chose li soit *toloiste* qui li a esté donée et viegne à la borse le Roy, et s'il a lignage, il y soit apelez li plus près.
> *Mss. de la Bibl. Imp., n°* 8407, *fol.* 117, *V°.*

Toloiz : Monnoie de l'évêque de Toul.

Tolon : La ville de Toulon.

Tolose, *Toloze :* La ville de Toulouse ; *Tolosa.*

Tolt : Prend, enlève, usurpe, vole.

> Or lor *tolt*-en ainz c'on lor doingne,
> On les escorche, et rooingne :
> Cil Prince nos ont fet la figue.
> *Bible Guiot, vers* 206.

Tolte, *tolture :* Vol, rapine, taille, impôt, vexation, levée de deniers; d'où on a fait *maltôte,* concussion; *tolta.*

Tolu : Enlevé, pris de force.

> Mais la Dame li fist acroire,
> Et par droite véritei croire,
> Qu'ele ert au filles Dieu rendue,
> Et qu'à une autre l'ot *tolue,*
> Qui laians le soir l'amena,
> Que par pou ne s'en forcena.
> *Fabliau de freire Denise, vers* 319.

> Necessaire est vrayement une chose, et maismement necessaire, car ceste est li très-bone partie ke *tolue* n'en iert mies.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 110, *V°.*

> *Necessarium planè unum, et maximè necessarium, quoniam hæc pars optima, quæ non* auferetur.

Tombe : Châsse qui renferme les reliques d'un saint.

Tombe, *tumbe :* Hauteur, éminence, élévation, tertre, colline; *tumulus;* en Grec *tumbos.*

Tombel : Tombeau, sépulcre; de *tumulus.*

> Semblablement la fable y faudra mettre
> De Phaëton, soy voulant entremettre
> A gouverner le char du cler Phebus,
> Dont sa jeunesse enfin luy feit abus;
> Aussi faudra paindre sur ce *tombel*
> L'antique histoire au beau Luciabel.
> *Marot, Epitaphe de l'abbé Beaulieu la Marche, qui osa tenir contre le Roy.*

Tombelier : Conducteur de tombereaux.

Tomberel : Tombereau; et sorte de supplice, suivant D. Carpentier.

Tombes : Marteaux ou instrumens de fer qui servent à démolir.

Tombier : Orfèvre, ouvrier qui fait les châsses des reliques.

Tombir : Faire du bruit, tomber, écrouler; ce mot est encore en usage dans le Gâtinois.

Tombissement : Coup, chûte, fracas, retentissement, bruit sourd, semblable à celui que fait un corps éloigné, mais qui s'avance.

Tombliau : Tombeau; *tumulus*.

Tomneu, pour *tonlieu* : Impôt, exaction, concussion.

Tonaige, *grosselaige*, *tolaige* : Droit qu'on exigeoit des ramasseurs de paillettes d'or, qui se trouvent dans certaines rivières et sur certaines montagnes du Languedoc.

Tonaire : Thonaire, filet pour la pêche du thon.

Tonbel : Tombeau, pierre sépulcrale; *tumulus*.

Tondaigeon, *tondaille*, *tondeison*: L'action de tondre les bêtes à laine, le temps où on les tond, et le repas qu'on donnoit aux tondeurs.

Tonde, pour *tende*.

Tondelier : Tonnelier, mot encore en usage dans la Picardie.

Tondente : Coupe de bois.

Tondoison : Tonte, le temps où l'on tond les moutons, les brebis.

Tondra, pour *toudra* : Ôtera, enlevera.

Tondres : Amadou.

> De venerie i a oustil,
> Le quenivet et le fuisill,
> Et li *tondres* et li galet,
> Et moult arme de maint abet.
>
> *Partenopex de Blois, fol.* 143, *R°, col.* 1.

Tonel, *toneaz*, *toniax* : Tonneau.

> En cel meisme lieu où il orevet avoc les freres, astoit un *toneaz* vuiz d'oile et coverz.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 2, *chap.* 29.
>
> *In co autem loco ubi cum fratribus orabat, vacuum erat ab oleo* dolium *et coopertum.*

> Et léalment lor pain gaaignent,
> Quant embler ne tolir nel'daignent,
> Puis revont au *tonel* et boivent,
> Et vivent si com vivre doivent.
>
> * *Roman de la Rose, vers* 5189

Toni : Antoine, nom propre d'homme; *Antonius*.

Tonlieu, *tonlin* : Imposition ou tribut quelconque, impôt, droit pour le passage des marchandises et denrées; de *telonium*, bureau de recette.

> Alexandre beau filz, il est necessaire que le Prince pugnisse les malfaitteurs et ceulx qui l'ont desservy, en face faire bonne justice, pourquoy les autres aient cause d'y prendre garde et exemple; et si appartient qu'en chacun temps, il aleige les treuz et les *tonlieux*.
>
> *Secrets d'Aristote, Mss. n°* 7062, *fol.* 11, *V°.*

Tonloier : Celui à qui appartient le *tonlieu*, et celui qui perçoit cet impôt.

Tonnage, *tonneur*. Voyez Thonnieu et Tonneu.

Tonne, *tonnelle* : Berceau dans un jardin, couvert d'arbrisseaux ou de vignes.

Tonneau : Mesure de grains.

Tonnel : Tonneau; d'où *tonnelet*, *tonnellet*, petit tonneau.

> Si com tu fais las Siziphus,
> Qui pour ce faire mis i fus,
> Où le *tonnel* sans fons ira
> Emplir, ne jà ne l'emplira,
> Si com font les belles Deanes
> Pour leurs folies anciennes.
>
> *Roman de la Rose.*

Tonnelet : Partie de l'armure; sorte de jupons.

Tonnelieu, *tonneus*, *tonny*. Voy. Tonlieu.

Tonneu, *tonneur* : Bureau, espèce de douane; droit que paient les étrangers; *telonium*; celui qui perçoit le *tonlieu*. Voyez ce mot.

Tonnieu. *Voyez* Thonnieu.

Tonoire, *tonnoire* : La foudre, le tonnerre; *tonitru*.

> Li piz dont li sofflement et li tossement eissent, signifiet l'air en cui li vent et les *tonoires* se commuevent.
>
> *Sermon anonyme sur la Sagesse, fol.* 179, *V°.*

Tonollet : Sorte d'habillement, pourpoint.

Tonowier : Tonnelier.

Tonre : Instrument pour tondre.

Tonseau, *tonsiau :* Peau garnie de sa laine, toison; droit sur les toisons.

Tonser : Tondre, couper la laine, les cheveux.

Tonticne : Tonton, diminutif de Jeanne.

Tooillier : Laver, frotter.

> L'en te devroit en un putel
> *Tooillier* com un viex pannfle :
> Certes ge tenroie à grant trufle
> Qui diroit que tu fusses hom.
> *Roman de la Rose, vers 6520.

Toparchie : Petit état, composé seulement de quelques bourgs ou villes, sous la domination d'un même seigneur; *toparchia* ; ce mot est composé de *topos*, lieu, et d'*archè*, gouvernement, commandement.

Toparque, *torque :* Seigneur d'une *toparchie*.

Tope, *toppe :* Terre inculte, pâturage; commune.

Topenne : Tertre, pente.

Topicquer : Disputer, quereller, suivant Coquillard.

Topiere : Jardinier instruit, qui sait donner aux arbres différentes figures; *topiarius*.

Toquassen : Émeute, sédition; tumulte causé par le son du tocsin.

Toque : Bonnet, chapeau rond, toquet.

Toquer : Toucher, frapper, heurter, choquer.

Toquon : Le jeu de mail, l'instrument avec lequel on pousse la boule.

Tor, *torai, toreau :* Taureau, jeune bœuf; *taurus*.

Tor : Tour, château-fort; *turris*.

> Si ot plus fresche la color,
> Si com passoit lez une *tor*,
> Des fenestres a jus gardé
> La fille au Roi de la cité.
> *Fabliau de Narcisus, vers 127.*

> Partenopeus son brane saisist,
> S'el fiert à mont en l'heaume cler
> Que tot en fet le fu voler.
> Ferant l'enmaine sans retor
> Desci bien près de le grant *tor ;*
> Li Sodans se fiert en ses rens,
> Jà n'i cuide venir à tens,
> Là fait Partenopex que fols
> Que el renc lui done trois cols,
> Car cil dedens ont lui frapé
> En l'heaume qu'ot el cief lacié.
> *Roman de Partenopex de Blois.*

> S'erent alé hesbanoiier
> En un vergié desous le *tor*
> U la Roine ert à sejor,
> Ensamble o eus estoit Gauvains
> Et ses cousins li biaus Ivains.
> *Le Dit de Lanval, vers 220.*

Tor : Tour, l'un après l'autre.

> Onc ne recrut de lor amor,
> Ne tost, ne tart, ne nuit, ne jor;
> Ains lor livroit assez estor,
> Car chascun l'avoit a son *tor.*
> *Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 189.*

Torage, *toraige :* Droit de tour, que les prisonniers payoient au geôlier; *toragium, turragium.*

Toraille : Lieu où l'on met sécher les grains; droit du seigneur sur ce lieu.

Toral : Faute, crime, suivant la Thaumassière. *Voyez* du Cange au mot *Torallum.*

Torasse : Jeune vache qui court le taureau; mot encore en usage dans le Berry.

Torbe, *tourbe :* Troupe, multitude, assemblée; *turba.*

> Si soit de beles aléures,
> Non pas trop moles, ne trop dures,
> Trop eslevées, ne trop corbes,
> Mais bien plesans en totes *torbes.*
> *Roman de la Rose, vers 13979.

Torbeir : Troubler; d'où *torbeis*, au féminin *torbeie ;* troublé; *turbatus.*

> Il a mis el soloil son tabernacle, por cen qu'il receleiz ne soit nes à l'oil qui *torbeiz* est.
> *Sermons de S. Bernard, fol. 74, Ps. 18, v. 6.*

> *Ut enim nec turbatum quidem oculum lateat, in sole posuit tabernaculum suum.*

Ne fu mies de merveilles s'Erodes fut *torbeiz*. *Mémes Sermons, fol.* 82.

Nec mirum, si turbatur *Herodes.*

Et Marthe estoit assi *torbeie* entor maintes choses, jaisoit ceu ke une chose soit nécessaire. *Mémes Sermons, fol.* 110.

Et Martha erga multa turbatur, *cùm unum sit necessarium.*

Torbement : Trouble, agitation, inquiétude; *turbatio.*

En grant *torbement* iert mon airme s'ele à moi mismes remaint, mais en ti s'esjorat mes espiriz, s'il vravement est à ti offerz. *Sermons de S. Bernard, fol.* 105, *V°.*

Nam ad me ipsum anima mea conturbatur, *in te vero exultabit spiritus meus, si tibi veraciter offeratur.*

Torce : Torche, flambeau.

Torcenouse : Violence.

Torcenus : Tyran, qui exerce des concussions, des violences contre le peuple.

Encuntre Deu furent felun, e encuntre la gent *torcenus*, par pri, par force les Dames violerent. *Premier Livre des Rois, chap.* 2.

Torche : Sorte d'ornement plissé, espèce de fraise.

Torche, *troche :* Échange; troupe, multitude.

Torchiez, *torchiz :* Terre marécageuse.

Torchonnierement : A tort, injustement, avec violence.

Torchy, *Torcy* (collége) : Le collége de Lisieux.

Torcious : Violent, emporté.

Torcis : Entrelacs, entrelacé.

Torcoeul : Ce qui reste de la farine après qu'on l'a passée au tamis, son.

Torçonnere, *tortionaire, torçoniers :* Injuste, méchant; concussionnaires, gens qui pillent, qui mettent des impôts injustement.

Drois dit que trop son non empire
Chevaliers la où il est Sire,
Qui por avoir est *torçoniers*,
Ains doit à son pooir eslire,
Le droit et le tort desconfire
Que ç'apartient à toz Princiers.
Fabl. des droits du Clerc de Vouday.

Tor-de-coux : Hypocrite, qui a toujours le col penché et la tête basse.

Tordion : Sorte de danse grave fort en usage dans les xv et xvi[e] siècles, suivant l'Orchésographie de Thoinot Arbeau, page 49.

Tordoir : Pressoir, moulin à huile.

Torel : Taureau; *taurus.*

Si tost com il entra en cloistre,
Doines de vin et eschaufez,
Encontre li saut le maufez
En guise d'un *torel* muiant (mugissant),
Cornes levées et tout bruiant,
Pour lui hurter courut tout droit,
Si qu'en sausist fors la bouele,
Se ne fust une Damoiselle
Qui acourut pour li aidier.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 7.

Torellage : Droit seigneurial sur les *torailles* ou *torelles.*

Torelle. *Voyez* Toraille.

Torfaire : Se détourner de son chemin, s'égarer.

Torfait, *torfaiz, torfeit, torfet, torsfait :* Injustice, violence, forfait, crime, outrage, dommage, faute.

Se aucuns n'a pas esté toichiez, mès la main a estée levée seur lui, et il a esté espoentez; autresi comme se l'en vousist batre, aucion de *torfet* li apartient.
Livre de Jostice et de Plet, fol. 176, *R°.*

L'en raconte d'un Roy Phelippe mon aieul, que une foiz li dit un de ses Conseillers, que moult de *torfaiz* li fèsoient ceulz de sainte Esglise, en ce que il li tolloient ses droictures et apetissoient ses justices.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Torgerie, *torgoir :* Moulin à huile. *Voyez* Tordoir.

Torgoir : Instrument pour tordre la cire.

Tormentablement : Avec tourment, avec inquiétude.

Tormente, *torment :* Tempête; orage; tourment, inquiétude.

Tormentine : Térébenthine; du Grec τερέϐινθος.

Tornace : Tranchée, fossé.

Tornadis : Déloyauté, manque de foi.

Tornadot : Le retour de la dot d'une femme à ses parens.

Tornage : Action de tourner.

Tornaille : Tourniquet, ou bâton qui sert à serrer la corde d'un chariot.

Tornaïre : Convenir, arrêter une chose.

Tornas : Lods et ventes, suivant M. Galand, au Franc-Aleu, page 188, Coutume de Montpellier.

Torne : Creux, fossé; citerne pour conserver les eaux de pluie.

Tornéement, *tornoiement, tornoiment, tourneiement :* Joûte, combat, tournoi; du Grec *τόρος*, dérivé de *τερέω*, tourner, faire le tour. On appeloit ainsi toutes sortes de jeux, de combats et de courses militaires, mais plus particulièrement ceux que les grands seigneurs et les souverains donnoient avec toute la pompe dont ces jeux étoient susceptibles, et où ils invitoient également les chevaliers françois et les étrangers. Chacun sait que ce fut dans un tournoi que le Roi Henri II trouva la mort.

Torneir : Employer, mettre, tourner vers.

> Je le vos di por un prouvoire
> Qui avoit une bone Esglise,
> Si ot toute s'entente mise
> A lui chevir et faire avoir,
> A ce ot *tornei* son savoir.
>
> *Fabliau du Testament de l'Asne, vers* 20.

Torneis, *torneiz, tornez* (pons) : Pont-levis, pont tournant.

Tornelle : Petite tour.

> De l'une *tornele* jusqu'à l'autre chey un pan dou mur jusqu'à terre, si que mains en y ot de ceus qui gaiterent, furent tui defroissié, grant noise fist cele cheoite si que li olz fu tous estourmis.
>
> *Guillaume de Tyr, fol.* 216, *V°*.

Torner : Retourner, revenir sur ses pas, changer de place, de position. *Torner quelqu'un dans son hostel :* Le ramener, le rétablir dans sa maison.

Torner : Appeler en duel.

Tornicle : Cotte d'armes, tunique.

Tornoiement, *tornoiment :* Joûte, combat. *Voyez* Tornéement.

> Trubert trueve un Chevalier
> De la seror au Duc Garnier,
> Qui revient de *tornoiement*
> Sanz escuier et sanz sergent,
> Et fu vestuz de povres dras.
>
> * *Roman d'Estrubert, vers* 1532.

Tornoier, *tournoier :* Joûter, fréquenter les tournois.

> N'onc mès puis que terre marchastes,
> Fors en ce cas ne *tornoiastes*,
> N'en savez fere aillors les tors.
>
> * *Roman de la Rose, vers* 16013.

Torois : Petite bougie tortillée.

Toron : Éminence, colline.

Tor-pié : Croc-en-jambe.

Torquelon : Bouchon ou torche de paille.

Torquois : Turc.

Torquois : Turquoise, pierre précieuse.

Torra : Tournera.

> Et s'uns saiges d'amors parole
> A une Damoisele fole,
> S'il li fet semblant d'estre saiges,
> Jà là ne *torra* ses coraiges.
>
> * *Roman de la Rose, vers* 7939.

Torrelage : Redevance qu'on paie au maître de la *toraille*, pour y faire sécher ses grains; *torrelagium*.

Torride : Brûlé, desséché.

Torrifier : Griller, rôtir; *torrefacere*.

Tors : Tordu, tortu, de travers.

Tors : Tours, forteresses.

> Les larrons et les malfaitors
> Donne les castiax et les *tors*.
>
> *Roman de Dolopatos.*

Torse : Égarement.

Torse de chambre : Torche, grosse chandelle de cire; de *torrere*, brûler.

TORSER : Faire un trousseau ; mettre en paquet.

TORSEY, *torsei :* Trompé, abusé, qui prend un mauvais parti.

TORSFAIT, *torsfet :* Dommage, injure, injustice. *Voyez* TORFAIT.

TORSIL : Chandelle, torche, luminaire.

TORSIN : Marc de bière, drèche.

TORSJORS, pour *tousjors, tosjors :* Toujours.

TORSONIER, *torsoniere :* Injuste, qui retient à tort, qui exige par force des droits qui ne sont pas dûs.

TORSONNIEREMENT : Injustement, à tort.

TORSURE : Torture, gêne, question, tourment ; *tortura.*

TORT : Tourne.

Si me retenez à ami,
Très-douce Dame, j'el vous pri,
Et sachiez bien tout sans fauser,
Que point ne vous convient douter
Que jà je vous face ne die
Chose qui *tort* à vilonnie,
Ne à blasme, n'à reprouvier;
Je me lairoie ainçois noier.
L'Art d'Amour.

TORT, au féminin *torte :* Tortu, courbé.

Car foi sans bien ouvrer avorte,
Foi sans bonnes œuvres est morte,
L'une sans l'autre est voye *torte,*
En ceste vie transitoire.
Testament de Jehan de Meung.

TORT : Détourné de son chemin.

TORTE : Tourterelle.

TORTE : Pain de seigle, gros pain.

TORTE : Tortue.

TORTEAU : Sorte de maladie, vertiges ; galette, gâteau de farine.

TORTE-BANDE, *tortes-bannes :* Espèce d'étoffe dont on ne connoît plus que le nom.

TORTEIS, *teurtis, tortils, tortis, tortiz :* Torches, flambeaux, luminaires.

Par les grans maus qu'a amortiz,
Doné nos a maint beax *tortiz,*
Mainte roele, maint biau cierge,
En li avons bone concierge.
* *Sainte Leocade, vers* 2083.

TORTEL : Gâteau, galette.

Esveilliez Martin Sara,
Ce mercerot qui chascun mois
Couche çaienz deus foiz ou trois,
Si li prometez bon *tortel.*
* *Le Segretain Moine, vers* 676.

TORTE-LANGUE : La province du Languedoc.

TORTICIÉ : Tortillé.

TORTICULER : Faire *tordecoux.* Voyez ce mot.

TORTIL : Torche, flambeau.

TORTOER, *tortoir, tortouer.* Voyez TORNAILLE.

TORTORELLE, *tortue :* Machine de guerre servant à lancer des pierres.

TORTRE, *tortrole :* Tourterelle, oiseau. *Voyez* la citation de ROYETIAL.

TORZ : Dommage, concussion, tort.

Les bons Vavasors voi-je morz,
Les granz outrages et les *torz*
Lor fet-en et les granz domages.
Bible Guiot, vers 198.

TOS, *toz,* pluriel de *tot :* Tous ; *toti.*

TOSDIS, *tosjors, tousdis :* Toujours, de tout temps ; *totis diebus ;* on se sert encore de ces termes dans la Picardie, la Flandre, l'Artois et la Champagne.

TOSEZ : Enlevez, ôtez ; de *tollere.*

Prenez le roge cressun, si mincez bien menu, si metez en un pôt, et des espices liés, et bren de froment, et sui de moton, et quassiez ensemble dès qu'il soit bien espés, et puis prenez un drap qui puisse couvrir l'enfleure, si liés bien l'emplastre desus le mal, et *tosez* dès que il sera gari.
Mss. de l'Eglise de Paris, M. n° 9, *fol.* 117.

TOSICHE : Potion empoisonnée.

TOSIST : Enleva ; eut enlevé.

TOSQUAIN : Toscan, qui est de la Toscane.

TOSSEMENT : Toux, action de tousser. *Voyez* TONOIRE.

TOS-TANS, *tos-tens, toz-tans, toztens :* En tout temps, toujours.

TOSTE, *tostée* : Soufflet, coup de la main sur la joue.

TOSTE, *tostée*, *toustée*, *toutée* : Rôtie de pain au vin, grillade; de *tostus*.

> N'en vorrent pas faire *tostées*
> Prince de France qui là furent,
> Li plus puissant puis en reçurent,
> Et porterent par divers lius.
> **Seinte Leocade, vers* 1742.

Alors Damp Abbez, une serviette sur son col, s'en va au dressouer au vin, et servit Madame de *toustées* à l'ypocras blanc, et aussi toutes les tables.
Roman du Petit Jehan de Saintré, ch. 69.

Et bien, Madame, de la *tostée* à la poudre de Duc, au vin blanc, à l'ypocras, au muscadet, à la greonache, à la malevoisie, ou au vin grec, tout ainsi qu'il vous plaira après la messe. *Même Roman, chap.* 72.

TOSTE, *tostée* : Sorte de ragoût et de fricassée.

TOSTER : Rôtir, se bien chauffer.

TOST ET TART : Le matin et le soir.

TOT, au féminin *tote* : Tout; *totus*. *Tot le mont* : Tout le monde.

> Et là font gesir les asnesses
> Où l'en déust chanter les messes,
> Et puis reprennent *tot le mont*,
> Et dient que tuit perdu sont
> Li autre, fors seulement il (eux).
> *Bible Guiot, vers* 1236.

TOT, *tolt* : Ôte, enlève, ravit; *tollit*.

> Prestres, Déables mout se deut,
> Que Dex tant honnerer te veut,
> Et donner de sa grace tant :
> Las toi se péchiés le te *tot*,
> Prestres, pense se onques ot
> Diex de toi plus privé sergant.
> *Roman de Charité, strophe* 68.

TOTAGE, *totaige* : Total, le tout ensemble.

TOTDIS : Aussi, pareillement, selon D. Carpentier.

TOTDIS, *tosdis* : Toujours.

TOTE : Sorte de poisson.

TOTE : Impôt, exaction; de *tollere*.

TOTET : Chaperon pour couvrir la tête d'un épervier ou autre oiseau de chasse.

Alors la Pucelle querir alla l'espervier, si l'apporta à Gerard, les getz et les longes estoient moult riches; le *totet* estoit de fin or, dessus avoit ung moult riche ruby; l'espervier donna à Gerard.
Roman de Gerard de Nevers, liv. 1, *ch.* 21.

M. Gueullette, éditeur de ce Roman, dit que ce mot a été mal écrit, qu'il devroit y avoir *testet*, mot, dit-il, composé par l'auteur. Sans rejeter la leçon de l'éditeur, je pense qu'il pourroit y avoir *toquet*, *toqueis*, qui signifient, bonnet, chapeau, bouquet de plumes ou aigrette que l'on met sur un bonnet.

TOTOQUINET : La verge de l'homme, selon Lacombe, qui cite Rabelais.

TOUAGE : Changement de place d'un navire qui, étant dans un mauvais endroit de pelage ou de rade, va dans un meilleur, c'est-à-dire, que lorsqu'un vaisseau est sur un bord ou rivage incommode, il va dans un autre endroit.

TOUAILLE, *touaillon* : Étoffe de soie, parement d'autel; nappe, serviette, essuie-main. *Voyez* TOAILLE.

> La mere Dieu d'une *touaille*,
> Qui blanche est plus que fleur de lis,
> La grant sueur d'entour son vis,
> A ses blanches mains li essuie.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 10.

> Moult hideus estoit et souillée,
> Et fust sa teste entortillée
> Très-ordement d'une *touaille*
> Qui moult estoit d'horrible taille.
> *Roman de la Rose.*

TOUANDAILLE, pour *truandaille* : Mendians, canaille, troupe de gueux.

TOUBIERE : Nappe. *V.* DOUBLIER.

TOUCER, *touker* : Toucher, prendre avec la main.

TOUCHARENT : Touchèrent.

Duquel faisant lever les fossés, *toucharent* les piocheurs de leurs marres, ung grand tombeau de bronze, long sans mesure.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 1.

TOUCHE, *tousche* : Petit bois de haute futaie proche la maison d'un

fief. Le Duchat, dans ses Notes sur Rabelais, liv. 1, chap. 39, dit que ces mots dénotent plutôt une espèce de bouquet ou de bosquet, qu'une véritable forêt; il les dérive, avec assez d'invraisemblance, de l'Allemand *stock*, un tronc, un bâton; à Metz, *toc* est un pied d'arbre, et l'on y appelle *tocquée*, une poignée d'herbes ou de fleurs avec leurs racines.

Touche : Éperon, ce qui sert à toucher ou à piquer un cheval.

Toucheau : Morceau d'or éprouvé à la pierre de touche.

Touchien, *touchin, touchis :* Terme injurieux, pillard, voleur; traitre, rebelle.

Touchiner : Se révolter; d'où *touchinage* et *touchinerie*, rebellion, sédition.

Toucquet : Coin, angle.

Toudis, *tondiz, toudiz.* V. Tosdis.

Toudre, *touldre :* Prendre, enlever, ravir, usurper, couper, ôter, abattre; *tollere ;* d'où *toudra, touldra*, enlevera; *toudrez, touldrez*, enleverez.

> Quant le derrenier jour viendra
> Que mort son droit du corps prendra,
> Qu'à celui jour, bien le recors,
> Ne nous *touldra* fors que le cors,
> Et toutes les appartenances
> De par les corporels substances.
> *Roman de la Rose.*

Toue : Ta, tienne; *tua.*

Je te faz e si te doing congé de faire ta propre monaie, e voil que soit e sainte e franche, e totes les armes qui sont forgées, e les fortaresces que tu as faites soient *toues.*
Premier Livre des Machabées, chap. 15.

Touée : Gros cordage, hansière.

Touele, *touelle :* Toile, mousseline, linge en général. *Voyez* la citation de Tourne-boele.

Toueller : Souiller, gâter, rouler dans un bourbier.

Touert : Tordu, tortu, contrefait.

Touès : Fil tors.

Touesser : Tordre, tortiller.

Touiller : Salir, tacher; mettre sens dessus dessous. *Touillé de boe, de sang :* Tout couvert de boue, de sang.

Touillon : Vieux habit, habit sale; c'est aussi une personne malpropre; on a dit depuis *souillon*, pour dire, une fille ou une femme malpropre.

Toujours mais : A jamais, pour toujours, incommutablement.

Touker : Toucher.

Toul : Canal, fossé.

Toulaier : Celui qui lève le droit de *tonlieu.* Voyez ce mot.

Touldre. *Voyez* Toudre.

Toulé. *Voyez* Tonlieu.

Touliau, *toyaux :* Gros garçon tout rond, replet et gras.

Toullois : Monnoie des évêques de Toul.

Toullon : Vieil habit, selon Borel; mais il a mal lu, il y a *touillon.*

Toulon : Petit tonneau.

Toulon : Torchon.

Toulourer : Tolérer, souffrir.

Toulsas : Monnoie des Comtes de Toulouse.

Toult, *toulte :* Ravissement, vol, viol, exaction.

Toult, *toust, tout :* Enlève, ôte, ravit; *tollit.*

> Car sachiez que toute vos choses
> Sont dedans vous-mesmes encloses,
> Tous autres biens sont de fortune
> Qui les esparpille et aüne,
> Et aüne et donne à son vouloir,
> Dont les foulz font rire et douloir.
> *Roman de la Rose.*

Tounaire, *tounoire :* Foudre, tonnerre; *tonitru.*

Tounay : Tonneau.

Toupier, *toupiller, toupir :* Tourner, aller et venir sans sujet.

Toupin : Toupie, sabot à jouer; pot de terre, marmite.

Toupiner : Marcher, tourner autour.

Toupon : Bouchon.

Ensorte que elles (les nourrices de Gargantua), considerans ceste complexion divine, pour le resjouïr au matin faisoyent devant luy sonner des voyrres avecques ung coulteau, ou des flaccons avecques leurs *touponts*, ou des pinthes avec leurs couvercles.

Rabelais, liv. 1, *chap.* 7.

Touquedillon : Fanfaron.

Touquesain : Tumulte, émeute causée par le son du tocsin.

Touquesaing : Tocsin, cloche d'alarme; de *tangere* et de *signum*.

Touquesches : Triquoises, tenailles à l'usage des maréchaux.

Touquet : Coin, angle.

Touquon : Le jeu de mail.

Tourage : Ce que paient les prisonniers aux geoliers.

Tourbe, *torbe, tourbel, tourbeye, tourbie, tourble, turbe :* Troupe, bande, assemblée, multitude, mêlée de combattans; *turba.*

Quar il commenzat à estre oïs, li sons assi com d'une grant multitudine entrant, et li huis de la cele estre dehurteiz, alsi com s'il fust appresseiz de la *turbe* des entrans.

Dial. de S. Grégoire.

Tourber : Faire des tourbes.

Tourberie, *tourbourie :* Terrein propre à faire des tourbes; le lieu où on les fait.

Tourc, *turq :* Monnoie d'argent valant environ dix-huit sols de France.

Tourcion : Exaction.

Tourd, *tourdet :* Moulinet, rouet pour filer.

Tourd, *tourde, tourdre :* La grive, oiseau; *turdus;* sorte de poisson.

Tour de papier : Tour de rôle.

Tour d'escript : Billet par lequel on tire sur un fonds destiné à un autre emploi.

Tourdion, *tourdions :* Sorte de danse grave. *Voyez* Tordion.

Tourdrier, *tourier :* Geolier, concierge, garde d'une tour.

Tourecle : Tourelle, petite tour.

Touret : Rouet à filer.

Touret : Vrille, robinet.

Touret : Espèce de tour de gorge; mantelet.

Touret : Masque que les dames portoient, et qui ne cachoit que le nez; de là on le nommoit *touret de nez;* on l'agrandit depuis, et alors on l'appela loup. On appeloit encore ainsi un petit oreiller, ou bien un petit coussin qui servoit à cacher les défauts de la taille; *torus.*

Tourez : Ôterez, enleverez; du verbe *toudre; tollere.*

Joseph n'est pas par desur terre, et Symeon est tenuz et liez, et vous me *tourez* Binjamin, et tuit cil mal serront returnez à moy.

Bible, Genèse, chap. 42, *vers.* 36.

Joseph non est super, Simeon tenetur in vinculis, et Benjamin auferetis *: in me hæc omnia mala reciderunt.*

Tourier : Garde de tour ou de prison.

Tourine : Sorte de danse en usage dans le xve siècle.

Tourmente : Joûte, tournoi, selon D. Carpentier. *Voyez* Tornéement.

Tourn : Tour, petit fort; d'où on a fait les diminutifs *tourelle, tourette, tourion, tournelle,* pour petite tour.

Tournage : Sorte de redevance annuelle.

Tournans. *Voyez* Pié-cornier.

Tournant : Courbure.

Tourn de l'an : L'année échue, révolue, une fois l'année.

Et la novele crust en Israël, et custume en est gardée que après le *tourn de l'an*, les filles de Israël se assemblent en un, et deplorent la fille de Gephté le Galadiciens, par quatre jors.

Bible, Juges, chap. 11, *vers* 39 *et* 40.

Exinde mos increbruit in Israël, et consuetudo servata est : ut post anni circulum *conveniant in unum filiæ Israël, et plangant filiam Jephte Galaaditæ diebus quatuor.*

Tourne : Retour qu'on donne dans un échange; dédommagement accordé par le juge à celui qui a été

blessé, ou l'amende due au seigneur par celui qui a blessé.

Tourne-boele, *tourne-bouelle :* A la renverse, suivant Borel, qui cite Perceval; mais *bouelle* signifie le sein d'une femme, et *tourne-bouelle* veut dire, tour de gorge, colerette.

Vois com elles portent leurs manteaulx sagement,
Vois com elles se chaussent contemplativement,
Vois com elles nagent desus le pavement,
Vois du col en amont, grant esmerveillement;
La gorge et li goitrons sont dehors la touelle,
Qu'il y a bien trois trous à la *tourne-bouelle,*
Mais il y a d'espingles une demie escuelle,
Fichées en deux cornes et entour la rouelle.
Codicile de Jehan de Meung, parlant des Femmes.

Tournebrouiller : Aller et venir sans sujet.

Tournée : Échange.

Tournée : Houe, instrument pour remuer et retourner la terre.

Tourneiz, *tournez* (pons) : Pont tournant, pont-levis.

Tourner : Donner du retour dans un échange, changer une pièce contre de la monnoie; changer de lieu, de demeure.

Tourner cedulle : Tirer une lettre-de-change sur un fonds destiné à un autre emploi.

Tourner sureté : Donner des assurances suffisantes.

Tournes : Mise du tout en commun, bourse déliée pour un partage d'héritages entre des enfans ou des parens.

Tournet : Robinet de fontaine; canelle de tonneau.

Tournette : Rouet à filer; dévidoir.

Tourneure : L'action de tourner.

Tourneurre : La ville de Tonnerre en Bourgogne.

Tourneux, *tournois :* Petite monnoie qu'on battoit à Tours, et qui étoit bordée de fleurs de lis; il y en avoit de deux espèces, le gros *tournois* et le *parisis;* celle de Tours n'avoit que douze fleurs de lis autour, et celle qu'on battoit à Paris en avoit quinze. La livre *tournois* ou *tournoise* ne valoit que vingt sols, et la livre *parisis* en valoit vingt-cinq, c'est-à-dire, un cinquième en sus, et non pas un quart en sus, comme je l'ai dit, par erreur, au mot Parisis.

Tourniche : Qui est sujet à des vertiges.

Tournicle : Tunique courte, cotte d'armes.

Tourniere : Fossé qui entoure une terre.

Tourniquiau : Sorte de vêtement qui entoure le cou, ou tunique à l'usage des enfans de chœur.

Tournoerie : Sorte de redevance annuelle.

Tournoier : Combattre dans un tournoi.

Tournoieur : Combattant.

Tournoieur, vos qui aleiz
En yver, et vos en i aleiz
Querre places à tournoïer,
Vos ne povez mieux foloier;
Vos despandeiz, et sens raison,
Votre tens et votre saison.
La Complainte d'Outremer, par Rutebeuf, n° 7633, fol. 54, V°, col. 2.

Tournot : Gros bâton, levier.

Tournoyement, *tournéement, tourneiment, tournoiement, turneiment :* Tournoi, joûte, combat à cheval et à la lance. *Voy.* Tornéement.

Toute votre gent,
Son li plus joli du *tournoyement,*
S'aime loyaument
Toute votre gent;
Et pour cele di qu'il ont maintien gent,
Toute votre gent.
Chanson de Raoul de Couci.

Touroiefle : Qui est à l'abandon.

Touroir : Tourner, aller et venir sans se fixer en aucun lieu.

Touroit : Rouet à filer.

Touroul : Petit tourniquet de bois qui sert à fermer une porte ou une fenêtre.

Touroye. *Voyez* Touarriz.

Tourrar : Geler de froid.

Tourrier : Gardien d'une tour ou d'une prison, geolier.

Tourrion. *Voyez* Tourn.

Tours de visconte : Plaids généraux d'un comté, tenus par le vicomte.

Tourse, *toursée, toursel :* Trousse, faisceau, paquet, faix, somme.

Tourser : Porter, charger un fardeau; trousser, ployer, emballer, préparer.

Li Baron ne vorent pas sejorner longuement, ains dirent c'on apareillast come por movoir, et li Dus respondi, volentiers; li kar furent sparilliez et li sommier *toursé* et aprestè com por movoir.

Roman de Marc Caton, fol. 33, *V°*.

Tourt : Tronc d'église.

Tourtai, *tourte, tourteau :* Pain bis fait en rond; le seigle ou le bled dont on fait ce pain; redevance seigneuriale qui s'est payée d'abord en gâteau, et ensuite en argent; certaine partie d'un moulin.

Tourtel : Étourdissement.

Tourtelage : Espèce de droit seigneurial, différent de la redevance des *tourteaux*.

Tourterie : Pâtisserie.

Tourtis de cire : Pain de bougie.

Tourtoun : Galette, gâteau.

Tourtre : Tordre.

Tourtre : Tourterelle, oiseau.

Touruiquiaux : Peut-être les Térouanois.

Tousan : Tourbillon.

Tousche, *touschaige :* Plant d'arbre, petit bois. *Voyez* Touche.

Tousdis, *tousdi, tousdiz, touzdiz :* Tous les jours; *totis diebus.*

Ce nous raconte li estoire
Que les ames du purgatoire
Tousdis ces deux jors repos ont;
Mais celes qui merci n'auront,
Qui par pechiez erent dampnées,
Soient toutes asséurées,
N'aront jà repos ne sejor.

La Court de Paradis, vers 612.

Touse : Fille, femme en général.

Molt fu Dame Raiuberge saige et voiseuse,
Onques de bien chier ne fu oiseuse;
Turgibus la regarde qui la goulouse
Qu'il n'avoit el païs si bele *touse,*
Por ce qu'ele ert un poi borgne et tigneuse.

Fabliau d'Audigier, Mss. n° 1830 *de S. Germain, vers* 61.

Touse : Troupe, multitude.

Touse : Oie, oiseau de basse-cour.

Touseau, *tousiau, tousiaus, tousiaux :* Jeune garçon sans barbe.

Tousiau : Peau de mouton garnie de sa laine.

Tousillon : Jeune bosquet de bois.

Tousist, *toussist :* Ôta, enleva; du verbe *tollir.*

A Dieu, à Sains, et à Saintes,
Toloit rentes et choses maintes;
Mais à li riens jà ne *tousist.*

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 19.

Toussement : Toux, l'action de tousser.

Toussir : Tousser; encore en usage dans la Normandie et la Bretagne.

Toust : A propos, sur-le-champ, promptement, tôt, vite; *citò.*

Gerard qui à autre chose ne pensoit, l'appercenst assez *toust,* moult fort la prist à esgarder, volentiers l'eust saluée, s'à son honneur l'eust pu faire.

Roman de Gerard de Nevers.

Toustans : Toujours, en tout temps.

Toustée : Rôtie au vin.

Touston : Mignon, joli.

Tous-us : Généralité des biens.

Tousxules : Toutes sortes de toiles.

Tout : Ôte, enlève; *tollit.*

Ce poise moi quant tu as mis
Ce jugement seur cele Dame;
Ses jugemens nons *tout* maint âme,
Car ele juge en tele maniere
Que ce devant tourne derriere.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 16.

Tout (à) : Avec. *Tout à point, tout*

on point, au point précis, au moment qu'il est nécessaire; *tout un,* tout égal, uniforme; *tout quant que,* tout ce que; *tout faire et tout prendre,* engagement de faire à un bien toutes les dépenses et les réparations qu'il exigera, sous la condition d'en recueillir tous les revenus; *tout* signifie aussi chacun.

Car *tout* sait quanques fu et iert,
Et *tout* à quanque li affiert.
L'Image du Monde.

Toute, *toulte :* Cens, redevance, impôt qu'on a droit d'exiger. *Voyez* Tolte.

Toutebonne : L'orvale, sorte d'herbe.

Toutefine, *toutfin :* Entièrement; expression encore usitée en Bourgogne et en Picardie.

Toutes voyes, *toutes voies :* Toutefois, cependant.

Laquelle tenoyes
Ou tenir faisoyes
Comme prisonniere;
Mais Dieu *toutes voyes,*
Osté de tes voyes
L'a, et mise arriere.
Le Malheur de la France, parlant de la Sœur de l'Archiduc, que le Roi de France quitta pour Anne de Bretagne.

Touton : Mignard, enfantin.

Toutque : Quoique.

Touyere, *touyiere :* Pointe de hache qu'on emmanche dans le bois.

Touzé : Tondu, rasé, sans poil, sans barbe; *tonsus.*

Tous ses membres jusques au faiste,
Pieds et mains, bras, costé, et teste,
Furent tous de sang arrousé
Pour laver sa gent, et sa geste,
Qui par leur coulpe manifeste,
Estoient partout si housé,
Et si ort et si embousé,
Que le sang dont dit vous ai,
Ne fust jamais sainct, n'eust esté
N'aux nopces du sainct espousé,
N'entrast home rez ou *touzé,*
Pour priere et pour requeste.
Testament de Jehan de Meung.

Touzelle, *tousselle :* Sans barbe; c'est aussi une sorte d'orge ou bled carré dont l'épi n'a point de barbe, et renferme un grain plus gros que le bled ordinaire.

Touzer : Tondre, couper les cheveux.

Touzet : Canard.

Touzeter : Caresser, cajoler une femme.

Tox : Aussitôt, à l'instant, bientôt; entièrement.

E puis si prist des flors et de l'erbe fresche et des fuesles verdes, si les loia sus au pan de sa cemise, et il fu *tox* garis.
Aucassin et Nicolete.

Tox : Tous.

La nés ù Nicolete estoit le Roi de Cartage, et cil estoit ses peres et si avoit douze frere *tox* Princes u Rois. *Aucassin et Nicolete.*

Toxique : Poison.

Toyen : Tien, tienne; *tuus, tua, tuum.* Voyez Toien.

Toz : Tous, tout; de *totus.*

D'une des vielles, c'est vertez,
Devroit estre *toz* enconbrez.
Bible Guiot, vers 1162.

Toz dis, *toz diz :* Toujours, tous les jours, sans cesse; *totis diebus.*

Qui trovast terre ne païs
Où l'en péust vivre *toz dis;*
Il féist bon fouir la mort,
Où jà nus n'avera deport;
Seignor, vous qui le siecle amez,
Et qui la joie en desirrez,
Vous qui cuidiez vivre *toz diz,*
Por Dieu entendez à mes diz.
Bible de Berze, vers 525.

Toz-sainz : La Toussaint, fête qui arrive le premier novembre.

Diex vout tenir une grant Cort
Qui veut s'i vint et i acort :
Ce fu droit à une *Toz-Sainz,*
Chascuns i vint, et qui ainz ainz,
Graus pas et longues ajambées,
Où il ot éles enpanées,
Quar Diex se vourra moult haster;
Et si veut savoir et taster
Liqués sont espris de s'amor.
La Court de Paradis, vers 35.

Toztans, *tostanz, toustans :* Toujours, en tout temps.

Trab, *trabatel, trabe, trabs* : Poutre, solive ; *trabs*.

Trabans : Soldats armés de hallebardes.

Trabouil : Dévidoir.

Trabuchement : Ruine, renversement, débris.

Ke cuidiez-vos cum fort li citain del ciel desirent ke li *trabuchement* de lor citeit soient restoreit ?

Sermons de S. Bernard, fol. 25.

Putatis quantum desiderant cives cœlestes instaurari civitatis suæ ruinas ?

Trabucher : Renverser, détruire, démolir.

Trabuchet, *trabuquet* : Machine de guerre pour lancer des pierres. *Faire le trabuchet* : Donner le croc-en-jambe.

Trabucié, *trabuchié* : Tombé, abattu, renversé.

Trabuts : Mesure de terre appelée perche.

Trac, *trache* : Route, sentier, voie, trace, chemin ; de *tractus* ; de là vient tracer, et non pas, tracas et tracasser, comme le dit Borel.

Trac : Bruit ; coup de lance.

Trac : Allure d'un cheval, d'un mulet.

Trac : Bagages, équipages.

Tracer, *tracher, trachier* : Chercher avec soin, suivre à la trace, à la piste, à l'odeur.

Si com le quert et k'il le *trache*,
Une viés capele a trouvée,
Mout dechéue et mout gastée.

Miracles de Notre-Dame, vers 156.

Tant avez-vous fet et *tracié*,
Que d'entor vous l'avez chacié.

Cortois d'Arras, vers 99.

Trachel : Paquet d'étoupes.

Tracher, *trachir* : Chercher.

Tractabilité : Facile ou aisé à travailler, à être mis en œuvre ; de *tractabilis*.

Traer en sus : Se retirer, s'éloigner.

E nulz de cels ki i fud ceste parole ne cuntredit. *Traez-vus en sus*, fist Saul à tut le pople une part, e jo e Jonathas mis fiz serruns de l'altre part.

Premier Livre des Rois, chap. 14.

Traftens, *trahant* : Fourche, instrument propre à enlever le fumier d'une cour.

Trafique, *traficq* : Commerce, négoce ; ce mot étoit anciennement de trois syllabes, et féminin. Barbazan dit que trafiquer vient de l'Italien *traffico*, transporter des marchandises, et que ce mot a été formé du latin *transfretare*.

Car je veux dire qu'il y avoit en la ville de Lyon, une jeune femme honnestement belle, laquelle fut mariée à un marchand d'assez bonne *trafique*. *Despériers, XI*e *Nouvelle*.

Trafiqueur : Marchand, négociant.

Tragelaphe : Animal qui tient du cerf et du bouc.

Tragier, *drugier* : Vase dans lequel on met des confitures ou des dragées.

Trahandier : Ouvrier qui tire la soie.

Trahidose : Traîtresse, perfide.

Trahin : Train.

Trahitor, *trahitre, trahitres, traïtor* : Traître, perfide, lâche ; *traditor*.

Vasal, dist-il, entendez ça,
Fus-tu ribaus, *trahitre* ou lere ?
Nenil, fet-il, ainz fui jouglere.

Fabliau de S. Pierre et du Jougléor, vers 80.

Va tost, si di à mon Seignor
Que je ai pris le *trahitor*.

Fabliau de Constant du Hamel, vers 281.

Trahu : Tribut, impôt ; *tributum*. Voyez Tonlieu.

Trahyne : Sorte de charrette ou de fourgon.

Traians : Pis, mamelon, mamelle.

Traict : Tout ce qui est propre à être tiré, trait, flèche, javelot. *Au*

traict de la mort : A l'article ou au lit de la mort.

Traicte : Compte de l'argent d'une caisse commune.

Traicteur : Juge par commission, arbitre.

Traictis, *tractis, traictif, traictisse, traitif, treitis, trctis :* Doux, maniable, traitable; bien taillé, bien fait, joli, beau, attrayant.

> La fresche couleur de son beau visaige estoit plus enluminée que la rose n'est en may, qui est coulourée de blanc et de vermeil; les yeulx avoit beaux et vairs, les sourcilz *traictifz*, le corps bien fait, les bras longz, les mains blanches, et bien faites.
>
> *Roman de Gerard de Nevers.*

Traille : Treillis, grille, jalousie.

Traime : Trame, fil pour ourdir la toile; on appelle chaîne, les fils tendus en long sur le métier, et trame, ceux que le tisserand passe en travers avec la navette.

> Li bons escuiers i ala (coucher),
> Qui sa Damoisele appella
> Por ce que mout la prise et aime.
> Sire, fet-elle, il me faut *traime*
> A une toile que je fais,
> Et si m'en faut encor grant fais
> Dont je ne me soi garde penre,
> Et je n'en truis nes point à vendre,
> Por Dieu si ne sai que j'en face.
>
> *Fabl. de la Dame qui fit trois tours entour le Monstier, vers* 73.

Train : Paille, chaume; *stramen.*

Trainaige, *trainage.* V. **Tonnage.**

Trainchiement, *trainchiemant :* Absolument, décisivement.

Traine : Gros bâton, soliveau.

Traineau : Sorte de filet à pêcher.

> Les veziez, les artilleux
> Qui moudaines honeurs convoitent,
> Et les grans besoignes esploitent,
> Et vont traiant les grans pitances,
> Et pourchassent les accointances
> Des puissans hommes, et les suivent,
> Et se font povres, et il se vivent
> Des bons morseaulx délicieux,
> Et boivent les vins precieux
> Et la povreté nous preschent,
> Et les grandes richesses peschent
> Aux laynes et aux *traineaulx*,
> Par men chief il en istra maulx,
> Ne sont religieux ne monde.
>
> *Roman de la Rose, parlant des Moines.*

Traine gainier, *traine rapiere :* Vaurien, bretailleur, bretteur, qui parle toujours de dégaîner.

Trainel : Celui qui conduit un traîneau.

Trainel : Chausse-pied. *Voyez* **Tramel.**

Trainié : Bien fait, compassé, fait à trait.

Trainiel : Traîneau.

Traire, *treire, trère :* Tirer, sortir, faire partir, prendre, attirer, approcher, réclamer, déclarer, donner; dire, extraire, traduire; de *traher*; d'où *traist, trahist,* tira; *traïmes,* tirâmes; *traioit,* tiroit; *traioient, trahoient,* tiroient; *traisist,* se tirât; *traisissent, traisient,* tirassent, sortissent; *traisismes,* tirâmes; *trairent,* tirèrent; *avoir traire,* souffrir; *trait eu,* avoir souffert; *trere à tesmoing,* prendre à témoin. Ces mots se sont dits aussi pour, se rendre, aller, se transporter. *Voyez* la troisième citation de **Suir.**

> Bien savez que l'en fet à ces petiz enfanz arçonez de verges, et lor met-l'en enz une chenevote, u un festus, u une petite chosete dont il s'esbanoient, si les fet l'en *trère; trei,* fet la mère, fier, oci me celui; li enfès *tret,* mès ne fet nul mal.
>
> *Commentaire sur le Sautier, fol.* 127, *Ps.* 63, *vers.* 10.

> A genoillons merci li crie,
> Jointes mains li requiert et prie
> Qu'el ne li face faire honte;
> Trestot de chief en chief li conte,
> Com il l'a *trait* d'enchiez son peire.
>
> *Li Diz de freire Denise, vers* 233.

> De s'aventure vait pensant,
> Et en sen corage doutant;
> Esbahis est, ne sait que faire,
> N'en cuida jà à nul cief *traire.*
>
> *Le Dit de Lanval, vers* 195.

Traire del fuerre : Sortir du fourreau, ôter l'enveloppe.

La Roine voit la bele espée de Tristan, et pour la mielz véoir, elle la *traite del fuere*, si trouva tout maintenant le trenchant qui estoit tout esgruné, pour avoir tué le Morhault d'Irlande. *Roman de Tristan.*

Trais (faire) : Faire la répartition d'une taille ou d'une imposition.

Traisnage : Ce qu'on paie au seigneur pour les marchandises qu'on mène sur un traîneau.

Traispir : Niaiser, perdre son temps.

Trait : Territoire, finage d'un lieu, d'une paroisse, d'une église ; dîme.

Trait : Traduit, appelé, sommé, contraint ; *traductus.*

Trait (gens de) : Archers. *Trait d'eufz,* blanc d'œuf ; *estre trait,* être atteint, être blessé d'une flèche.

Traitable : Dépendant d'une justice, en être justiciable.

Traitableteit : Douceur, égalité de caractère.

Li queiz manes ke il a estendue main, donat à son chief l'ensenge de la croiz, si muat tote sa forsenerie en *traitableteit,* si ke il en après fut plus sueiz.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 10.

Qui mox ejus capiti extensa manu signum crucis edidit, cunctam ejus rabiem in mansuetudinem mutavit, ita ut postea mitior existeret.

Traite de messes : Certain nombre de messes dites de suite.

Traite-foraine : Droit qui se levoit sur toutes les marchandises qui entroient ou sortoient de la France.

Traïtel, *traïteur, traïtor :* Lâche, perfide, traître ; *traditor.*

Kaïns offri, s'offri Abel,
Mais au plus gent don, n'au plus bel
Ne fist pas Diex plus bel semblant,
Car de Kaïn li *traïtel*
Ne prisa pas le grant toursel,
Ne la garce, s'il le fist grant,
Car par son cuer felon taisant,
Fist son don à Dieu desplaisant.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 74.

Traitel, au pl. *traiteux :* Tréteau.

Traiter (se) : Se pourvoir pardevant un juge.

Traiteur : Député pour traiter une affaire. *Traiteur moyen :* Médiateur, arbitre. *Voyez* Traïtel.

Trait-feu, *tret-feu :* Pelle à feu.

* Traite : Un golfe.

Traitier : Traite, étendue de chemin qu'on fait sans se reposer.

Traitis : Fait exprès, fait avec art, bien tourné, fait à plaisir. *Voyez* Traictis.

Ice l'en fet resouvenir
Qu'ele a gent cors et avenant,
Le vis *traitis* et biau semblant.
Fabliau de Constant du Hamel, vers 80.

Traïtor, *traïtour :* Traître, lâche, imposteur ; *traditor.* Voy. Trahitor

Virent un hermitage en un petit destour,
Où un sains preudome ot longuement fait séjour ;
A l'uis vint, si hurta le cuivert *traïtour ;*
L'hermite leur ouvri l'huis sans atargier.
Le Dit de Florance de Rome, Mss. de l'Eglise de Paris, nº M. $\frac{21}{5}$, *fol.* 110, *V°.*

Traitte, *traicte :* Tirée, extraite.

Honte s'est lors avant *traicte,*
Qui se cuidoit estre forfaite,
Si fu humilians et simple,
Elle eust un voile en lieu de guimple.
Roman de la Rose.

Traïxon : Trahison, lâcheté, imposture.

Tramaillé : Lieu où l'on peut pêcher au tramail.

Tramaire : Tramail, sorte de filet à pêcher.

Tramblable : Tremblant, qui remue.

Tramel, *trainel :* Sorte de filet à prendre des oiseaux.

Trametre, *trametre, tramezer, tramuzer :* Envoyer, transmettre, mander, envoyer un message ; mettre, placer ; *transmittere.*

Lores *tramistrent* lur messages à cels de Chariathiarim, si lur manderent que il venissent, e l'arche enmenassent.
Premier Livre des Rois, chap. 6.

Tramioteau : Jeune tremble, arbre.

Tramis : Envoyé, député.

> Le matinet ainz la vesprée,
> A un sien escuier *tramis*,
> A sa fame et à ses amis,
> Qu'il venissent encontre lui,
> Quar haitiez est et sanz anui.
>
> *Fabliau du Provost à l'Aumuche, vers* 38.

Trammeur : Trémie de moulin.

Tramois, *tramoix, tremois* : Mélange de grains, comme d'orge, d'avoine, de seigle, méteil; ce grain est ainsi appelé, parce qu'il ne reste que trois mois en terre.

Tramontane : L'étoile du Nord, la boussole.

Trampois, *tremspris* : Eau dans laquelle on a fait dessaler de la morue ou autre chose salée.

Tranc : Fourche d'écurie.

Tranche, *tranchet* : Serpe de jardinier, bêche; sorte de couteau.

Tranchéor : Qui coupe par morceaux.

Trancheur, *tranchoer, tranchoir, tranchouoir* : Assiette ou plat de bois ou de métal, sur lesquels on coupe les viandes; palet.

Tranchoison : Tranchée, colique, douleur de ventre.

Tranchoison : Action de couper, de trancher.

Trancier : Couper, mettre en morceaux.

Trandir : Balançoire, jeu d'enfant.

Traner : Trape, piége à prendre des loups.

Traner : Trembler; c'est de là qu'on a formé les mots de *traunse*, transe, transi de froid.

Tranglotir : Engloutir. *Voyez* Transglouter. Gautier de Coinsi, parlant des Sodomites, dit :

> Terre, terre, et por qoi n'uevres?
> Si les *trangloz* de totes pars :
> Il metent hic en totes pars;
> La gramaire hic à hic acouple,
> Mais nature maldit la couple.
>
> * *Seinte Leocade, vers* 1230.

Trankis, *tranquis* : Tranchée, fossé.

Transacte : Transaction; *transactio*.

Transaige : Le droit de passage.

Transcheresse : Sorte de plante ou de fleur.

Transcheur, *transchouer*. Voyez Trancheur.

Transfiner : Conduire le bétail en pâture sur un finage de commune, traverser un ban intermédiaire.

Transfoncement : Action d'enfoncer, de reculer.

Transfreter : Aller au-delà d'un fleuve, d'une rivière, passer la mer; *transfretare*.

Transglotement, *transgloutement, transglutement* : Gouffre, abîme.

Transglouter, *transgloter, transgloutir, transgluter* : Avaler rapidement, dévorer, engloutir.

> Quant le Coquatrix vet dormir,
> Et en dormant la gole ovrir,
> El tai et el limon se molle,
> Et illec se devoutre et solle
> Por estre plus escoloriable :
> Puis vient trop droit à cel Déable,
> Tres parmi sa gole se lance,
> Et cil la *transglotte* en sa pance,
> Del ventre cherche les entrailles,
> Et les boiaus et les corailles.
>
> *Le Bestiaire, fonds de l'Eglise de Paris, M.* 18, *parlant de l'Ydre et du Coquatrix.*

Transigé : Accord, convention.

Transigier : Transgresser.

Transitoire : Passager.

> Foy sans bonnes œuvre est morte,
> L'une sans l'autre est voye torte
> En ceste vie *transitoire*.
>
> *Testament de Jehan de Meung.*

Translat : Transcrit, copie.

Translater : Traduire d'une langue dans une autre; porter au-delà, transporter, transférer.

Translateur : Traducteur; qui

transporte, qui a transporté; *translator.*

> Grant *translateur,* noble Geffroi Chaucier,
> Tu es d'amours mondains Dieu en Albie,
> Et de la rose eu la terre angélique,
> Qui d'Angela Saxonne et puis flourie,
> Angleterre d'elle ce nom s'applique.
> *Eust. Deschamps, fol.* 62, *col.* 2.

TRANSLUISANT : Transparent, diaphane.

TRANSMARIN : Se dit d'un compatriote qui est au-delà des mers.

TRANSMUER : Changer; *transmutare.*

> Le temps s'en va et rien ne dure,
> Ne fer, ne chose, tant soit dure,
> Car il gaste tout et *transmue,*
> C'est lui qui les choses mue,
> Qui tout faist croistre et tout nourrist,
> Et qui tout use et tout pourrist.
> *Roman de la Rose.*

TRANSNOVOIS : Remis à neuf, refait à neuf.

TRANSON : Tronçon, morceau, un peu.

TRANSPORT : Terme de loi qui signifie, tradition d'un immeuble aliéné pardevant la justice du lieu où il est situé; on nomme encore le transport, œuvre de loi.

TRANSSUDER : Filtrer, passer à travers les pores.

TRANSSUMPT : Transcrit, copie d'un écrit original; de *transsumptus.*

TRANSUMER, *transumpter :* Copier, transcrire.

TRANTAL, *trantàulx, trantis, trentain :* Trente, chose composée du nombre trente.

TRAOIR : Tirer; *trahere.*

> *Traoient* arbalestriers carreaux moult rade-ment,
> Plus dru voloient carreaux que pluie qui descend. *La Vie de du Guesclin.*

TRAOIR : Tiroir.

TRAPANT, *trapen :* Trape, espèce de porte, ouverture pratiquée dans un plancher.

TRAPELLE : Souricière.

TRAPEZONDE, *Trepizonde, Estrapesonde :* La ville de Trébizonde.

> La baniere Nostre-Dame que portoit Messire Gadiffier de la Salle, qui une aultre fois l'avoit portée, et celle des quatre Empereurs, c'est assavoir d'Allemaigne, de Constantinople, d'*Estrapesonde* et de Boulguerie (Bulgarie).
> *Roman du Petit Jehan de Saintré.*

TRAPPAN : Piége pour attraper des animaux.

TRAPPE : Attrape, ruse, vol, tromperie, fourberie.

TRAPPE : Vaisseau à mettre du lait.

TRAPUSSE, *trapc :* Amorce, appât.

TRAQUENARD : Piége à prendre des souris et des rats.

TRAQUET : Petit poignard; et le cliquet d'un moulin, le rouet.

TRAS : Retiré, reculé.

> Un petitet s'est *tras* ariere,
> Est-ce, fait-il, ma douce amie,
> M'esperance, mes cuers, ma vie,
> Ma bele Dame qui m'ama?
> *Li Lais de Gugemer, vers* 758.

TRASLE : L'oiseau appelé grive.

TRASSE : Fosse, cul de basse-fosse; ceps, entraves.

TRASSER : Chercher avec soin, suivre à la trace; en vouloir à quelqu'un, le tracasser.

TRASSER : Passer légèrement, effacer en raclant ou en raturant.

TRASSIR : Dépouiller, dévêtir, quitter, abandonner.

> Nos *trassimes* la viez cotte, mais nos que peise nos tant l'avons plus malement revestie.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 89.
> Exuimus *tunicam veterem : sed, heu! pejus reinduimus eam.*

TRASTE : Poutre traversante.

TRAU, *tral, traul, tros :* Trou, défilé, gorge, sentier, chemin creux et étroit.

TRAULE : Triple; *triplex.*

> Ou si nos sommes jà delivreit de ceste *traule* iror par Crist, qui faiz est à nos de par Deu lo peire sapiense et justise, saintifiemenz et rachatemenz.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 102.

3

Aut certè si jam salvi facti sumus ab hac triplici *ira per Christum, qui factus est nobis sapientia à Deo patre, et justitia, et sanctificatio et redemptio.*

Trauler : Courir çà et là.

Travaillé, *travalhé, traveillié, travillié :* Traversé, tourmenté, attaqué; accouchée.

Travaison, *travayson :* Entablement, travée.

Traval, *travat :* Cheval marqué de taches blanches aux pieds.

Travax : Travaux, peines, traverses.

Traveil : Peine, affliction; accouchement.

Traveilhans : Travaillant, disputant, tourmentant.

Traveillan : Mot générique pour signifier tous les instrumens d'un art ou d'un métier.

Traveiller, *traveilher :* Travailler, peiner, traverser, attaquer, chicaner, disputer, incommoder, tourmenter; accoucher. — Une pierre nuisoit à la cellule d'un Moine, on voulut l'arracher, et :

Gieres quant cele multiteiz ki astoit venue soi *traveilhoit* se ele poïst senz lo perilh del home Deu leveir cele grant pirre ki desore gisoit, manes avint une moult merveilhouse chôse eaz toz véanz, car meisme la pesantume cui il *traveilherent* esragier sodainement d'éaz *traveilhanz* fors ragie, par k'ele n'atocheroit mie la fosse de Martin, ele donat un salt, et si chaït lonz alsi ke fuianz la blezure de Martin.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 16.

*Itaque dum ea quæ venerat multitudo co*naretur, *si posset sinè periculo viri Dei ingens illud quod desuper incubuerat saxum levare, cunctis videntibus repentè res valdè mirabilis contigit, quia moles ipsa quam* conabantur *evellere, subitò ab eisdem* laborantibus *evulsa, ne speluncæ Martini tectum tangeret, saltum dedit, et quasi servi Dei læsionem fugiens, longius cecidit.*

Travers, *treve :* Sureté donnée en justice.

Traversain : Sorte de tonneau en Anjou, demi-pipe, demi-queue. *Tour traversain :* Détour, feinte d'aller d'un côté pour aller de l'autre.

Traversainne : La rue Traversine, faubourg S. Marcel, à Paris.

Encontre est la rue Clopin,
Et puis la rue *Traversainne.*
Les Rues de Paris, vers 116.

Traverser : Parier contre quelqu'un pour un des joueurs.

Traverseur : Qui traverse.

Traversier : Celui qui lève le droit de *travers;* traversin de lit. *Voy.* Traversain.

Traversine, *traversin :* Qui traverse; demi-pipe, demi-queue.

Traverssier, *travercier :* Traversin de lit

Travete : Soliveau.

Traveure, *travure :* Grenier à foin; partie d'un bateau appelée plus ordinairement *traversin.*

Travillier : Travailler, peiner, tourmenter. *Voyez* Traveiller.

En la cité alerent prendre
L'avoir, et les Sarrazinz pendre,
Et près d'uit jors i sejornerent,
Pour ce que moult *travillié* ierent.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 83.

Travle : Trois, triple; *triplex.*

Enjoska i ui de cest jor paist il la herde Nostre Signor de *travle* fruit : selonc lo *travle* regehissement de l'amor Nostre Signor. Il la paist de voie, il la paist de doctrine, il la paist d'oreison.

Sermons de S. Bernard, sur la feste de S. Beñoist, fol. 127.

Nam et usque hodie in triplicem *amoris Domini confessionem,* triplici *hoc fructu pascit Domini gregem. Pascit vita, pascit doctrina, pascit et intercessione.*

Travouil : Dévidoir.

Travouiller : Dévider.

Travulse : Trouble, émeute, désordre.

Traxist : Retira.

Trayant : Tirant, attirant, créancier.

Trayer : Traîner, tirer, extraire;

trahere; d'où *traye,* tire; *trayent,* tirent; *trayoit,* tiroit.

Or me garde Dieu de mortel playe,
S'il poursuit tant que à moi *traye,*
Il me greveroit malement,
Qui ne m'en doubte nullement.
Roman de la Rose.

Tray-le-baston : Commissaires nommés par Edouard I, Roi d'Angleterre, à la recherche de toute espèce de malfaiteurs; c'étoit aussi le nom de la juridiction de ces juges.

Trayme : Trame.

Traymel : Chausse-pied.

Trayn : Train, équipage, bagage.

Trayne : Poutre, soliveau, pièce de bois dont on se sert pour enrayer.

Trayneau : Filet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

Traynne : Sorte de charrette ou de voiture.

Trayon : Le bout du pis de la vache ou de la chèvre, ce qu'on presse pour faire sortir le lait.

Trayot : Vaisseau dans lequel on reçoit le lait qu'on trait.

Tré : Tente d'armée, pavillon.

Treant : Houe, instrument pour remuer la terre.

Treble, *trebé, trebée :* Triple, trois fois.

Treble : Trompette, instrument de musique à vent.

Comme dévotement il fit chanter la messe, et solempnement glorieuses vespres et matines, et tout le service à chant et à déchaut, à ogre (orgue) et à *treble.*
Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

Treboucher : Boucher, clore un chemin par les deux bouts, et non pas, tomber sur la bouche, comme le dit Borel.

Trébuchance : Chûte, ruine.

En haut où chief de la montaigne,
Où pendant, non pas en la plaigne,
Menaçant toz jors *trébuchance,*
Preste de recevoir chéance,
Descent la meson de fortune.
* *Roman de la Rose, vers* 6215.

Trebuchet, *trebukiet, trebuquet, trebus :* Trébuchet, bascule; machine qui servoit à jeter des pierres dans les villes que l'on assiégeoit, ou qui servoit aux assiégés pour en jeter dans le camp des assiégeans : c'étoit une grande pièce de bois qui étoit soutenue par le milieu; d'un poteau, sur le bout de laquelle on mettoit des pierres, et en faisant baisser l'autre bout, les pierres voloient avec force et impétuosité. *Faire le trebuchet :* Donner le croc-en-jambe.

Trebuchiez : Ruine, chûte d'une maison.

Et Virien dit que cil est faitis par la volenté qu'il a, non pas de fuite; car qui fait pour ennemis, ou pour larron, ou pour fou, ou pour *trebuchiez*, jasoit ce qu'il soit voir qu'il fuie, pour ce n'est-il pas voir qu'il fuie.
Mss. de la Bibl. Impér., n° 8407, *fol.* 89.

Trebukier, *trebuquer :* Tomber, renverser, détruire, ruiner.

Treceau : Espèce de raisin.

Trecéour, *trecéoirs, trecéor, trechéours, trechons, treçoers, trescheurs:* Tresses, cheveux, rubans, cordons.

Que me revalent ces gallendes,
Ces coiffes à dorées bendes,
Et ces diorez *treçoers,*
Et ces yvorins miroers.....
* *Roman de la Rose, vers* 9469.

Trecer, *trecher :* Tresser les cheveux, en faire des nattes, les orner, les attacher avec des rubans.

Trechant : Croc, fourche à fumier.

Trêche : Terre en friche.

Trêche, *tresche :* Danse, bal, assemblée; jeux de baladins.

Treche, *trece, treches, treschée :* Tresse, tissu plat, entrelacement de cheveux, de soie, &c.

Bien l'avoit nature enfloré,
Son cler vis de lys et de rose,
N'en toute sa taille n'ot chose,

Qui par droit estre ne déust,
Et si ne cuidiez qu'ele éust
Loié, ne guimple, ne bende:
Si l'embelist moult et amende
Sa bele *treche* longue et blonde
N'a pas deservi qu'on la tonde.
Le Lay d'Aristote, vers 284.

TRECHOUOIR, *treçouer, tressoir :* Rubans, ornement de la tête des femmes.

TRECOISE, *tricouage :* Tenaille pour arracher les clous.

TREDAME : Oui dà, en vérité.

TREDOULX : Traître.

TREF : Terrein en friche.

TREF, *tréef, trefs, très, tret, trez :* Poutre, solive; *trabs.*

Porquoi vois-tu un festu en le oel toun frere, et ne veis un *tréef* en toen oel?
Bible S. Mathieu, chap. 7, *vers.* 3.

Quid autem vides festucam in oculo fratris tui : et trabem *in oculo tuo non vides?*

Et tu qui en l'ueil ton prime voiz si cler le festu, ne ne voiz pas lou *tref* où tuen.
Règle de S. Benoît, fol. 123, *V°.*

TREF, *tréef, trefs, très, tret, trez :* Attirail de guerre; pavillon, tente, voile de vaisseau.

Aucuns des Sarrazins coururent sus au Soudan si comme il se levoit de diner, et le navrèrent cruelment et puis le coupèrent pièce à pièce devant les Amirans, si comme il issoit de son *tref* à ce qu'il s'en peût fuir ou eschaper. *Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.*

TREFFAU, *treffouel :* Grosse bûche qu'on mettoit au feu le jour de Noël; on la nommoit ainsi, parce qu'on présumoit qu'elle devoit durer autant que trois autres; *ter focus.*

TREFFEU : Trépied, siége soutenu par trois pieds.

TREFFILIER, *treffillier :* Ouvrier qui fait les chainons d'une chaîne, ou les mailles d'une cuirasse.

TREFFONS : Cens foncier, seigneurie foncière; d'où *trefoncier,* seigneur foncier.

TREFFORER : Percer, faire un trou.

TRÉFONCIER : Qualité que portent les chanoines de l'église cathédrale de Liége; seigneur foncier.

TREFOND, *treffond :* Le fond d'une chose, le bas, la chaussée; héritage, bien-fonds; tirefond, outil de tonnelier.

TREFOUEL : Garde-feu, plaque de cheminée.

TREFOUEL : Trépied, ou siége à trois pieds.

TREFOYER, *treffoyer :* Chenet de cheminée.

TREGENIER : Conducteur de mulets, muletier, voiturier.

TREGET : Fronde, tout ce qui sert à lancer de loin.

TREGETTÉ, *trejetté :* Marqué, désigné, selon Borel. *V.* TRESGETTER.

TREHANS : Parties de la génération.

Iceste beste (l'hyène) a deux natures
Qui si habite es sepoutures,
Jà de teles parler n'orreis,
L'on dit que vos lo trovereis
Une feis malle, autre femelle,
Et o *trehans* et o mamelle.
Le Bestiaire, parlant de l'Hyène.

TREHANT : Fourche à fumier.

TREHUS, *treheu, trehcus, trehu, treus, tru, truage :* Redevance, impôt, tribut, taxe, corvée, toute espèce de droit seigneurial; *tributum.* Voyez TREU.

TREIDOULX : Traître, perfide.

TREILLEIS : Se dit d'une armure travaillée en treillis ou chaînons.

TREIS : Tiers, trois; *ter.*

Qui tel matire vout par raison traiter,
Par les *treis* ordres lui estuet repairer,
Que chascuns a solunc suen mestier
Qu'en est à fere, et qu'en est à lesser.
Roman des Romans, strophe 8.

TREISENT, *trescent :* Droit de dimage.

TREIST : Tirât; du verbe *trere.*

TREIX, *traix :* Treille.

TREIZ : Trois; *tres. Treiz vint,* soixante.

En la premiere descunfiture que fist Jonathas e sis cunpainz, l'um i pout de *treiz vint* en tant de places cume dous boes poussent le jur arer. *Premier Livre des Rois, chap.* 14.

Treize (les) : Magistrats de Metz, qui étoient au nombre de treize. *Treizerie :* État, fonction de ces magistrats.

Treizeau : Ce qui pèse un gros.

Treizieme : Sorte d'impôt.

Trel, *trele :* Tel, telle ; *talis.*

Trelice. *Voyez* **Treilleis**.

Trellicié : Travaillé en treillis ou chaînons.

Trelu, *trelus :* Troublé, presque noir, obscur ; *turbatus. Vue trelue :* Vue troublée.

Tréluire, *tresluire :* Entrevoir, ne voir qu'à demi.

Tremail, *tremoi, tremoie, tremois :* Orge, avoine et vesce.

Tremaille, *termaillet, tremaillet, tremeillet :* Filet à prendre des perdrix et autres gros oiseaux ; et tous les ouvrages faits avec la navette.

Tremater : Changer l'ordre, prévenir son rang.

Tremblaison, *trembleur, trembloison, tremblor, tremblour, tremefaction, tremeur :* Tremblement, frayeur, épouvante, crainte ; *tremor.*

Tremblay : Tremblaie, lieu planté de trembles.

Tremble-terre, *terre-tremble :* Tremblement de terre.

Tremeler : Trembler, avoir peur, être effrayé ; d'où *tremelere*, trembleur, peureux ; et non pas querelleur, qui aime à disputer.

Tremeler : Jouer au *tremerel.*

Tant a Saint Pieres *tremelé*,
Et tant le Jougleor mené,
Que les ames gaaigna toutes,
D'enfer les gita à granz route.
Fabl. de S. Pierre et du Jougleor, v. 353.

Tremelere, *tremelerre :* Joueur de *tremerel ;* trompeur, et non pas querelleur ; fourbe.

Folie avoie goulousée
Qui voloie devenir lerres (larron, voleur) ;
Je ne sui fox ne *tremelerres*
Ainz me sai moult bien ahaner.
Fabl. de Barat et de Haimet, vers 104.

Trementer : Tourmenter.

Tremer : Craindre ; *tremere.*

Il leur detrenchoit heaulmes et escus, il les alloit pourfendant jusques aux cervelles ; il ne atteignoit homme qu'il ne le pourfendist jusqu'ès dents ; sy hardy Sesnes n'y avoit qui l'osast approcher, tant le doubtoient et *tremoient.* *Roman de Gerard de Nevers.*

Tremerel, *tremereil :* Sorte de jeu de hasard qui se jouoit avec des dés ; table pour ce jeu.

Volentiers alez au bordel,
Et où l'en jue au *tremerel,*
Et gaaigniez moult à envis,
Pour ce estes vous trop chetis.
Le Dit des Jeus d'Aventure, Mss. n° 7218, fol. 260, *V°.*

Lors met les esterlins au gieu,
Assis se sont au *tremerel.*
Fabl. de S. Pierre et du Jougleor, v. 178.

Tremes, *tremis, tremois :* Menus bleds qui ne sont que trois mois dans la terre ; saison où on les sème.

Tremeur, *tremor, tremour :* Peur, crainte ; *tremor.*

Mais tant estoit la vieille haye par tout le pays, que se pour doubte et *tremeur* de Lysiart ne fust en puys, ou riviere l'eussent gettée.
Roman de Gerard de Nevers.

Tremontain : Ultramontain, qui est d'Italie.

Tremoure : Trémie.

Trempance : Délai, prolongation ; *temperatio.*

Trempé : Doux, modéré ; vin mêlé d'eau ; *temperatus.*

Trempoir : Saucière, vase où on met la sauce.

Trempoire, *trempure :* Poids qui sert à faire moudre d'une certaine manière.

Tremquesson, *tremqueson, trenqueson :* Tranchées de ventre, coliques.

Tremreal : Sorte de jeu de hasard, suivant D. Carpentier, peut-être celui du *tremerel*.

Tremuée, *tremuie, tremuye :* Trémie, partie d'un moulin.

> Fox est à qui le bien ennuie
> Cil qui de son cors fet *tremuie*,
> Pour noient se travaille et lasse,
> Quar le bien oste et par lui passe,
> Ne rien ne preut, outre s'en vet
> Si come la *tremuie* fet,
> Qui le blé reçoit et rent
> Tout autresi com ele le prent,
> Ce ne devez vos fere mie.
> *Fabliau de l'Ome qui avoit demi ami.*

Tremuer : Remuer, troubler, agiter, inquiéter ; de *tremere*.

Tremuet : Trouble, agitation.

Trencer : Couper, trancher, rompre, casser. *Voyez* la citation de Sospirer.

Trenche : Instrument propre à couper la terre, bêche.

Trenche : Éclat de bois.

Trenchéement, *trenchiement:* Décisivement, absolument, sans retour.

Trencheor, *trencheour, trencheur:* Mineur, sapeur, qui tranche, qui ouvre.

> Ma génération est soustraite et est tournée de moy ausi come d'un *trencheur*, elle m'a brisié endementre que je commençasse encore. *Bible, Isaie, chap.* 38, *vers.* 12.

Trenche-plume : Canif, petit couteau à tailler les plumes.

Trenchet : Petit couteau, couteau de table.

Trenchier : Saper, miner.

Trenchis : Coupe de bois.

Trenchis, *trenque :* Fossé, tranchée.

Trenchoir de pain : Tranche, morceau de pain.

Trenel, *trenct :* Trépied, trois-pieds, ustensiles de cuisine.

Trenquador : Arbitre, qui décide et tranche les difficultés.

Trensonner : Couper avec les dents.

Trental, *trentalx, trentel, trentiers :* Chose composée du nombre trente. *Voyez* Trantal.

Trentismes : Trentième.

Trepant : Trape, espèce de fenêtre.

Trepas, *trespas :* Transgression, violement de la loi ; trajet, passage d'un lieu à un autre ; gorge de montagne, passage dangereux et étroit ; droit de passage, tribut.

> Alisandre à vus convertez
> Les corages as sugez ke vus avez,
> Lur *trespas* et lur tort ostez,
> A la gent matire pas ne donez
> Ke mal pussens parler de vus ;
> Car le pueple tut à estruz,
> Quant mal de vus dire purroit
> De legier contre vus seroit.
> *Les Enseignemens d'Aristote à Alexandre.*

Trepasser, *trespasser :* Passer outre, contrevenir, transgresser.

Trepeil : Inquiétude, embarras, agitation, tourment.

> Atant apela le rendu,
> Vous m'avez mis en mal *trepeil*
> Pour chel diable de Bareil.
> *Le Chevalier au Barizel, vers* 470.

> Sire, ne vous esmaiez mie
> Fet Ysame qui molt fu sage,
> Povretez qui molt est sauvage
> Nous a mis en molt mal *trepeil :*
> Or feroit bon croire conseil
> Por quoi nous en fussions geté.
> *Fabliau d'Estourmi, vers* 52.

Trepeiller, *trepeller, trepiter, trepper :* Agiter, trépigner, frapper des pieds d'impatience ou de joie ; s'agiter, s'impatienter, sauter, bondir, gambader, tressaillir ; *tripudiare*.

Trepeis : Trépignement de chevaux.

Trepelu : Terme de mépris, peut-être moisi, gâté, parce que ce qui est moisi est plein de poils. Le Duchat dit qu'au XVIe siècle, un *trepelu* étoit un homme mal coiffé, mal peigné.

> Qui vous dict que blanc signifie foy, et bleu

fermeté? ung (livre) dictes vous livre *trepelu* qui se vend par les bisoüarts et porteballes.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 9.

Trepensé : Pensif, approfondi.

Trepenser : Penser, être pensif.

Treper, *trepeter :* Trépigner, frapper des pieds d'impatience ou de joie, sauter, gambader ; *tripudiare.* Voyez Trepeiller.

Trepesseir, *trepercier.* Voy. Trepasser.

Trepillis : Battement de pieds.

Et affin que l'abbé mieux congneust la chose, il s'aproucha coyement de l'uis de la chambre pour escouter le *trepillis* et bruit, si congneust certainement que en ceste chambre avoit une femme. *Bocace, IVe Nouvelle.*

Trepudier, *tripudier :* Trépigner, frapper des pieds d'impatience ou de joie ; *tripudiare.*

Treque : Toque, bonnet ; sorte de danse, peut-être celle qu'on nomme branle.

Trere : Tirer, extraire ; *trahere. Trere avant :* Se présenter. *Voyez* Traire.

Encor sommes-nous de morir
Plus certain que il ne seroit
Qar l'arbaleste espoir faudroit ;
Son cop *treroit* ou çà, ou là,
Mès la mort ne se faindra jà.
Bible de Berze, vers 514.

Très : Outre, au-delà ; de *trans.*

Très : Poutre, solive ; de *trabs.*

Très, *trez :* Tente pour les gens de guerre, pavillon ; voile de vaisseau ; *tentorium.*

Quant la Court du Roy fut ostée,
Moust vissiez belle assemblée,
Les Mareschaux oster, livrer,
Soliers et chambres delivrer,
Et ceux qui n'avoit ostex,
Faire loges et tendre *très.*
Roman d'Artus.

Il viennent à Phinepeple et se logent hastéement, et quant li *très* l'Empereóur fu tendus, si s'est fait desarmer.
Ville-Hardouin, fol. 31, *V°.*

Très : Proche, auprès, dès, depuis.

Tresacertes, lisez *très à certes ;* En toute confiance, en toute sureté, tout de bon, sans déguisement, très-certainement.

Très aller : Passer très-vîte, s'écouler promptement, en un instant.

Or escutez des joies de cest mund,
Que eles valent et que eles sunt,
Cume fumée trespassent et *très vunt*
Plus sunt copable tuit cil qui plus i unt.
Roman des Romans, strophe 15.

Tresané, *tresanné :* Usé, passé, très-ancien, vieux, suranné, hors d'usage, presque corrompu.

Tresanner, *tresanéer :* Vieillir, user, devenir suranné.

Très avelets : Arrière-petits-enfans.

Tresbuchet : Trébuchet, sorte de petites balances.

Tresbuchier : Chanceler, tomber, se renverser.

Et quant cil le vit *tresbuchier,*
Si le commença à huchier,
Lai le moi porter une piece (un peu),
Ge ne cuit mie que ge chiece (tombe)
Por uns bacons si com tu fais.
Fabl. de Barat et de Haimet, vers 331.

Trescens : Cens ou rentes rachetables, loyer ou prix d'un bail à ferme ; biens que les chapitres séculiers sont dans l'usage de laisser à quelques-uns de leurs membres, sous la condition de les bien entretenir.

Trescensier, *trescenseur :* Chanoine qui a un *trescens ;* celui qui le doit, fermier.

Tresces : Ceps, entraves, chaînes.

Treschambre (faire) : Jeter de l'urine, vider des pots de chambre.

Treschancer : Changer de tout en tout.

Tresche : Danse, bal, assemblée ; jeux de baladins. *Voyez* Treche.

J'ay alé as quaroles, et as dances, as *tresches,* et as jougleors, là où je veoie ét fesoie mainte meniere d'orgueil.
L'Examen de Conscience.

Trescher : Chercher, examiner. *Trescher fors*, enlever.

Et par quel pechée as-tu fui en tiele maniere après moi, et si as *treschié* tous mes hostillemenz ?
Bible, Genèse, chap. 31, *vers.* 36 *et* 37.

Et ob quod peccatum meum sic exarsisti post me, et scrutatus *es omnem supellectilem meam ?*

Treschier : Tromper, embarrasser.

Treschierre : Trompeur.

Tresciqué, lisez *très ci que :* Jusqu'à ce que, jusques à ce que. *Très ci qu'à demain ;* d'ici à demain, jusqu'à demain ; *très ci qu'à Rome,* d'ici à Rome, jusqu'à Rome.

Trescoper : Couper ; passer devant.

Treseau, *trezeau :* Ce qui pèse un gros, suivant D. Carpentier. Dans l'Anjou l'on appelle *treseau,* un exercice qui se fait entre trois hommes, comme de battre le bled à trois, battre sur l'enclume, &c. *V.* Treizeau.

Tresel : Tonneau ; certaine quantité de toile ou d'étoffe.

Treseler, *treselir, tresiller, trisoler, trisoller, trisonner :* Carrillonner, sonner les cloches dans les grandes fêtes de l'année. Dans les lieux où l'on employoit quatre cloches pour carrillonner, on a dû dire d'abord *quadrillonner,* et l'on a dit, par la même raison, *trisoler, trisonner,* &c. dans les lieux où il n'y en avoit que trois.

Tresfoncer, *tresfoncier :* Acquérir un bien relevé ou assuré d'une manière incommutable ; propriétaire et seigneur d'un bien-fonds en *tiers et en dangier,* propriétaire d'un héritage, par opposition à celui qui n'en est que l'usufruitier.

Tresfond : Bien-fonds, immeuble.

Tresfondement : Acquisition de la propriété incommutable, par le moyen des *bans de tresfonds.* Voyez Ban de tresfond.

Tresfondre : Acquérir la propriété d'un bien.

Tresgetter, *tresgiter :* Marquer, désigner, ordonner. Borel dit qu'en Languedoc *tregita* signifie sauter, et *tregitaire,* un bateleur : il n'y a guère d'analogie entre marquer et sauter. Dans Gautier de Coinsi, et dans la VIIIe Nouvelle de Bocace, *tresgetter* et *tresgiter* sont employés pour exercer la magie ; de là les deux mots suivans, *tresgetteres* et *tresgier.*

Ou il furent changié, ce cuit,
Ou les fausses engenréures
Qui sont malvaises et oscures
Les nos ont ainsi *tresgitez.*
Bible Guiot, vers 147.

Tresgetteres : Magicien, enchanteur.

Au menestrel dit que bien sache
Que ne fust pas tex *tresgetteres,*
Symons Magus li enchanterres,
Comme il serra se jamais jus
Le fait descendre de lassus.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 14.

Tresgier : La magie, sortilége, enchantement.

En la vile une Gieve (Juive) avoit
Qui tant d'engien et d'art savoit
De *tresgiet,* d'enformanterie,
De barat, et d'enchanterie,
Que devant li apertement,
Faisoit venir à parlement
Les ennemis et les Déables.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 1.

Tresiller. *Voyez* Treseler.

Treslick : Armure travaillée en treillis ou en chaînons.

Treslisser : Treillisser, mettre une grille.

Tresmontaigne, *tresmointaine, tresmontaine :* Tramontane, étoile polaire ; et non pas vent du septentrion, aquilon, bise, comme le disent plusieurs dictionnaires ; *transmontana.*

Vierge très-gracieuse, de toutes grâces pleine,
Vierge qui n'as pareille, premiere ne derraine,

Clere estoille de mer, qu'on nome *tresmointaine*,
Maine-nous et conduis à la joie souveraine.
Testament de Jehan de Meung.

Ainsinc font li bon marinier
Qui gardent vers la *tresmontaine*,
De cuer et de langue certaine.
Bible Guiot, vers 827.

Tresnoer : Passer une rivière à la nage.

Trespas : Ardillon d'une boucle. *Voyez* Trepas.

Trespassé : Ce qui est passé, ce qui est terminé.

Quant *trespassé* ot cel afere,
Et de noces et d'autre chose,
Ne demora mie grant pose,
Quant li Vilain se porpenssa
Que malement esploitié a.
Fabliau du Vilain Mire, vers 38.

Trespasser : Passer outre, passer d'une vie à une autre, terminer; transgresser, désobéir, contrevenir, excéder les ordres d'un supérieur, violer les commandemens. *Voy.* Trepasser.

Sire, se dist Gerard, prest suis de faire vostre vouloir, jaçois ce que de chanter et dancer me sçay bien entremettre : mais par vostre commandement, lequel ne vouldroye *trespasser*, en feray tout mon povoir.
Roman de Gerard de Nevers.

Trespasser : Traverser, passer par, parcourir.

Uns hons qui grant avoir portoit,
Par une cité *trespassoit*,
En un sac portoit mil besanz.
Fabl. d'un Home qui portoit grant avoir, vers 1.

Trespasser : Traverse, passage.

Trespensé, *trespenssé* : Présomptueux, avantageux, orgueilleux.

Atant le guerpist en la voie,
Et il remest toz *trespensses*;
Moult fu dolenz et abosmez,
Quant il ne la puet convertir.
Fabliau de Constant du Hamel, vers 76.

Trespenser : Penser trop avantageusement de soi, être orgueilleux, présumer trop de soi.

Trespessaule : Fugitif, périssable, passager.

Por kai grieves-tu dons ton hoste, et fais triste por nul deleit *trespessaule?*
Sermons de S. Bernard, fol. 17.

Ut quid ergo pro temporali quâlibet delectatione contristas et lædis hospitem istum?

Quant il quierent lor joie ens choses *trespessaules*, coment seroit ceu ke li joie ne trespessest, quant celes choses mismes trespessent dont ele est. *Sermons de S. Bernard, fol.* 88.

Cùm enim de transitoriis *quærunt lætitiam, non poterit non transire, transeuntibus his de quibus erat.*

Trespou : Sorte d'ornemens et de parures.

Tresquarter : Exploiter des quartiers de forêts; des petites forêts ainsi nommées.

Tresque, lisez *très que* : Dès que, aussitôt que, jusques. *Très qu'à*, jusqu'à; *très qu'il*, jusqu'à ce qu'il. *Voyez* Trescique.

Tu as termes *très qu'à* demain,
Se Diex plaist que ge soie sain,
A eure de plet i venrai,
Et très bien te delivrerai.
Le Jugement de l'Uille, vers 103.

Tresque : Petite monnoie de Flandre, valant huit deniers.

Tresruekici, *tressi* : Jusqu'ici, vite, accourez ici; *huc rue.*

Tressailler, *tressaillir* : Omettre, passer sous le silence, passer outre.

Il n'est pas drois que jou *tressaille*
Deus coses dont orgieus travaille.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 101.

Puis après quant tu reviendras
En ta mémoire *tressaudras*,
Fraieur auras au revenir,
De paour ne te pouras tenir.
Roman de la Rose.

Souvent se retorne de destrece, dans son lit, puis soupire et *tressaut.*
Roman de Gerard de Nevers.

Tressaillir : Sauter par-dessus, sauter.

Tressalit : Renégat, qui a quitté sa religion.

Tressault : L'action de sauter, d'enjamber.

Tressaut, *tressaudroit*, du verbe *tressailler*. Voyez ce mot.

Tressia, *tressiaux*, *tressiçà*, lisez *très si à*, *très si aux*, *très si c'à* : Jusqu'à, jusqu'aux, d'ici là.

Tressilier, *trestilier* : Tireur, ouvrier qui tire le fer de la forge. *Voyez* **Treffilier**.

Tressir : Tresser, faire un tissu.

Tresson, *tressoir*, *tressouer*, *tressour* : Ornement de tête pour les femmes, ruban pour attacher les cheveux. *Voyez* **Treche**.

> Ains que vous rechoive en ma couche
> Si com preudon fait sa moillier,
> La vous convient-il despoillier,
> N'avez sur corps, sur chef, sur hanche,
> Que une coiffe de toille blanche,
> Et les *tressons* indes ou vers
> Espois sur la coiffe couvers.
> *Roman de la Rose.*

Tressourier : Garde du trésor royal, trésorier.

Tressuer : Suer abondamment, souffrir, peiner.

> Et ge qui ci tant me travail,
> Que trestot en *tressu* d'angoisse,
> Quant cest palis tantost ne froisse,
> Suis bien, ce cuit, autant lassez
> Côm Hercules, ou plus assez.
> * *Roman de la Rose, vers* 22130.

Trest : Tire, serre, extrait; du verbe *trere*.

Trestor, *trestour* : Fuite, détour, délai, échappatoire, adresse, finesse.

Trestorner, *trestourner* : Détourner, écarter, remuer, renverser, retourner, faire tourner sens dessus dessous, user de finesse, changer.

> Li Chevaliers sanz *trestorner*
> Se fet maintenant espouser,
> Et par bon mariage ajoindre.
> * *Le Vair Palefroy, vers* 1247.

Trestos, *tertout*, *trestot*, *trestout*, *trestoz*, *trestuit* : Tout, tous, en général, sans exception, tout à fait, entièrement, sans réserve.

> Et quant ce vient que larons vienent,
> Qui entor nostre ostel se tienent,
> Je met por cels de la meson
> Le mien cors *trestout* à bandon.
> *Fabliau de l'Asne et du Chien, vers* 71.

> Moult fu à mal aise la mere,
> Qui ne savoit où sa fille ere;
> Grant doleur en son cuer demainne
> *Trestoz* les jors de la semainne,
> En plorant regrette sa fille.
> *Fabliau de freire Denise, vers* 127.

> Nostre Sire grant joie en fait
> A *trestuit* li saint entresait;
> Et Nostre-Dame liement
> Si les conjoit moult doucement,
> Et dist, bien vegniez-vous, amies,
> Soiez de cuers joians et lies.
> *La Court de Paradis, vers* 596.

Trestrancher : Couper, tailler; interrompre le cours d'une chose.

Trestuit : Tous, sans exception.

> Les malades i aüna,
> Et puis après au Roi pria :
> Sire, vous en irez à val,
> Et *trestuit* cil qui n'ont nul mal.
> *Fabliau du Vilain Mire, vers* 319.

Tresvenir : Arriver juste au point.

Tret : Tire; du verbe *trere*, tirer; *trahere*.

> Bons marchiez *tret* argent de bourse.
> *Ancien Proverbe.*

Tret : Souffert.

> Por le mal que j'ai la nuit *tret*,
> Je sui devant li, si l'esgart,
> Mès moult m'en fet petite part.
> *Fabliau de l'Asne et du Chien, vers* 108.

Tretans, *tertant*, *trestant* : Tout autant, si fort, en si grand nombre.

> Ils ont à leurs prisons leurs estas devisez,
> De l'ost du Prince qui *trestant* fu loez.
> *Vie de du Guesclin.*

Treteau, peut-être pour *terceau* : Tiercelet, le faucon mâle.

Treter, *tretor*, *tretour* : Détour, subterfuge, échappatoire.

Tretié : Conte, histoire, traité, récit d'une chose, *tractatus*.

> Or veuil venir à mon *tretié*,
> Què je ai pensé et ditié.
> *La Court de Paradis, vers* 34.

Tretiz, *tretis*. Voyez **Traictis**.

Tretorner, *tretourner*. Voyez Trestorner.

Treu, *trehus, treuage, treuaige, treud, treulage, trus* : Tribut, subside, impôt, rançon, péage, imposition ; *tributum*.

Beau Mestre, devons-nos doner à Cesaire *treu* qu'il nos demande de nostre terre ou non?
Comm. sur le Sautier, fol. 116, *V°, Ps.* 57, *verset* 7.

En cel temps meismes li Turc et li Arménien firent alliance aus Tartarins, et leur pramirent à rendre chascun an une somme d'argent, et pailes et dras de soie grant plenté, pour réson de *treu*.
Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

Treu : Bluteau, blutoir.

Treu : Trou, fossé.

Treubleur : Truble, filet, instrument de pêche.

Treuf, *treuve, trouve* : Trouvaille, découverte.

Treuf : Paille, épave.

Treuil, *treul* : Pressoir ; et autrefois, dans quelques endroits de la province de Saintonge, ils se disoient de la principale maison d'un village.

Treulage, *treheuz, trehut, treus, treut, troulage, truage, true, trulage, truz* : Impôt, subside ; *tributum*. Voy. Treu.

Treulle, *treuil* : Gros cylindre autour duquel tourne la corde d'un puits.

Treullour : Celui qui gouverne le pressoir, et qui en reçoit les droits.

Treuque : Trève, armistice ; *treuca*.

Treusaige, *treutage* : Tribut, impôt. *Voyez* Treu.

Treuse : Trouve ; du verbe *treuver*, trouver.

Les trois semoneurs doivent querre celui de quoi l'on s'est clamés de murtre, tant que ou le *treuse*, et quant il l'oront trové, celui qui en leuc est dou Seignor lui doit dire, on se clame que vous avez tel murtri.
Assises de Jerusalem, chap. 86.

Treval : Travers. *Par le treval des champs* : A travers les champs.

Trevancher. *V.* Trestrancher.

Treve : Sureté donnée en justice entre les parties.

Treveure : L'action de trouver.

Trevoir : Entrevoir, ne voir qu'à demi.

Trevois, *Treviriens* : Qui est de l'évêché de Trèves.

Trexe, *tresse* (vigne) : Vigne qui se soutient d'elle-même par l'entrelacement de ses branches.

Treyve : Carrefour, place où aboutissent plusieurs chemins ou rues.

Trez : Poutre, grosse pièce de bois ; tente, pavillon ; voile de vaisseau.

Pierres chiéent, feu grezois vole
Que cil des creniaux aller lessent,
Trez et chevrons par terre bessent
Plustost que tempeste ne foudre.
Guillaume Guiart.

Trezain : Le treizième.

Trezaine : Nombre de treize.

Trezeau : Ce qui pèse un gros.

Trezin, *trezelin* : Sol, monnoie valant treize deniers.

Tri, *treuche, tries* : Trois ; *tres*.

Triacle : Thériaque, contre-poison.

Sachiez, se n'est chose faée,
Jamès d'eus deuz ne jenglera,
Car il ne resuscitera,
Se Déables n'i font miracles,
Ou par venins, ou par *triacles*.
* *Roman de la Rose, vers* 12912.

Triaclèur, *triaclier, triacleor* : Marchand d'orviétan qui court les places et les rues, vendeur de thériaque.

Triage. *Voyez* Terraige.

Triaige : Choix, triage qu'on fait d'une chose entre plusieurs.

Triaires : Soldats à pied de l'arrière-garde de l'armée des Romains, soldats d'élite.

Trial : Preuve par témoins ou

autrement ; jugement rendu par épreuves ou par enquête.

Triant : Mamelon, mamelle.

Triars. *Voyez* Tri.

Triatel : Peut-être le nom d'une métairie.

Triaverdins, *triverdins :* Brigands qui commirent les plus grands excès au xiie siècle ; *triaverdini.*

Triballe, *triballement :* Agitation, remuement, changement d'un lieu à un autre.

Triballer : Remuer, agiter ; et depuis, et même encore dans le peuple, *trainebaler, trainbaler,* pour dire, aller d'un côté et d'autre, s'agiter sans dessein. Le Duchat, dans ses Notes sur Rabelais, dérive ce mot de *trans* et de *ballare.*

Tribart, pour *tabart :* Sorte de vêtement.

Tribart, *tribairt, tribard :* Gros bâton, bâton de paysan, de crocheteur ; bâton qu'on met au col d'un pourceau, pour l'empêcher de percer une haie ou de chasser. Dans le style burlesque, ces mots ont la même signification que *mentula.*

Tribert : Perturbateur, celui qui cause du trouble, débauché.

Trible : Triple ; *triplex.*

Tribler : Piler, broyer.

Ou que dedenz sa gole trible
Tot vif me transglotisse et *trible,*
Ou me lie en corde, ou en fer,
Cerberus li portier d'enfer.

* *Roman de la Rose, vers* 21607.

Tribocher : Jeter, renverser.

Lors les pristrent e pendirent les enfanz, o les meres menerent ensi par tote la cité, et puis les *tribocherent* aval des murs.

IIe Livre des Machabées, chap. 6.

Tribochs : Anciens habitans de l'Alsace ; *Tribocchi.*

Tribock, *triboeck :* Machine de guerre, trébuchet ; *tribucetum.*

Triboil, *tribol, tribou, tribouil, triboul :* Trouble, effroi, affliction, peine, chagrin, tourment, agitation, désordre, tourbillon, tumulte, querelle, commotion, secousse ; *tribulatio.*

Et tandis que le contens en dura, l'Evesque me fist escommenier : dont il ot à un parlement qui fu à Paris, grant *tribouil* de moy et de l'Evesque Pierre de Flandres, et de la contesse Marguerite de Flandres, et de l'Ercevesque de Rains qu'elle desmanti.

Joinville, Histoire de S. Louis.

En ton *tribol* m'apelas, et je te delivrai ; chascun est en *tribol* tant com il est empeché.

Comm. sur le Sautier, fol. 170, *r°, Ps.* 80, *verset* 8.

Triboler. *Voyez* Tribouler.

Triboulé, au féminin *triboulée :* Chagrin, peiné, tourmenté, agité, affligé, foulé, maltraité.

Ces deux Seigneurs* avoient chasteaus, villes, citez,
Chascun en vouloit estre le droit Sire apelez,
Dont le pays en fu laidement *triboulez.*

Vie de du Guesclin.

* Les Comtes de Montfort et de Blois, qui prétendoient au Duché de Bretagne.

Tribouler, *triboler, tribouiller, triboulier :* Affliger, désoler, tourmenter, harceler ; causer des soins, des embarras ; troubler, vexer, agiter, remuer ; *tribulare.*

Triboulerres, *triboleres, tribouléor, triboulères, tribouleur :* Celui qui vexe, qui fait des injustices ; ces mots se disoient en général pour désigner des escamoteurs, des gens qui jouent à de mauvais jeux, qui tiennent ou fréquentent de mauvaises assemblées.

Certes, fait-il, biaus dous amis,
Se vous fussiez un *triboulerres,*
Uns flatterres, un serf a gré,
Encore fussiez en haut degré.

Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 1.

A Perron dit qu'il est enchanterres,
Boute en corroie, et *triboulerès.*

Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 14.

Triboulet : Fou des Rois Louis xii

ıt François 1er. *Voyez* les Récréaions historiques de Dreux du Radier, ome 1, page 6. Rabelais, livre 3, :hap. 36, donne ce nom à un fou; :omme on donne celui de Pathelin à ın homme subtil; &c. A Toulouse, uivant Le Duchat, en parlant d'un ıomme qui est dans l'affliction, on lit, il est *triboulat;* et selon Oudin, lans son Dictionnaire François-Itaien, au mot *triboulet, huomo grosso 't corto,* homme gros et court; il se rompe, car il dit au mot précédent, [ue *tribouiller* c'est *rimescolare,* mêer ensemble, brouiller.

TRIBULAGE, pour *tributage :* Triout, impôt, en Angleterre.

TRIBULATION, *triboulation :* Douleur, affliction; *tribulatio.*

Les vrays amin qui aime, point ne delaisse on amin, ne en povreté, ne en maladie, ne n *tribulation.* *Lettres de S. Bernard.*

TRIBULER : Se démener, s'agiter .vec vivacité, se tourmenter; *triıulare.*

TRIBUNES : Celui qui commande rente hommes, ou celui qui reçoit es impôts.

TRICENAIRE. *Voyez* TRANTAL.

TRICENALLES : Espace de trente .nnées.

TRIÇEPS : Qui a trois têtes.

TRICHART : Maison qui a trois :tages.

TRICHÉOURS, *trichéor, trichere, richerres, tricheur, trichieres, trihierres, trikéeur :* Trompeur, subtil, in, adroit, rusé, intrigant.

Quant arons mené grant hutin,
Arbitres prendrons à la fin,
Si ques je ne seray pecherres;
Ne trouvé ne seray *tricherres;*
Par arbitres acorderons;
Ainsi los des parties arons.
Roman du second Renard.

En plusors manieres sont faus
Et *trichéors* li plusors d'aus;
Et li provoire et li clergié
Sont plus desirrant de pechié
Que li autre ne sont assez.
Bible de Berze, vers 223.

TRICHER, *trichier :* Tromper, surprendre, ruser, intriguer.

Mais d'une chose se cremoit,
Que ne preist à conseillier
Le Werpil qui si bien set *trichier*
Andui sont felon et engrés,
S'il de lui vuelent avoir pés,
Se li face leur Sains jurer
Qu'il ne doie bestes à desheriter.
Fable du Lion, par Marie de France.

TRICHERESSEMENT : Avec fourberie, avec fraude.

TRICHERIE : Surprise, tromperie, ruse, fourberie, intrigue.

Li autre sont plain de luxure,
Et li autre de desmesure;
Li autre plain de *tricherie,*
Li autre d'orgueil et d'envie.
Bible de Berze, vers 695.

TRICHOT : Terme très-injurieux, dans le Bigorre; d'où *trichotoier,* appeler quelqu'un *trichot.*

TRICLINE, *triclinion :* On appeloit ainsi, chez nos aïeux, les salles à manger des Grecs et des Romains; *triclinium.*

TRICOIS, *tricoises :* Tenaille.

TRICOL : Peau d'animal de trois couleurs.

TRICOPLIER, *tricopolier, turcoplier:* Ce mot paroît signifier, chancelier, espèce de gouverneur.

La comunauté des homes liges furent en la presence de Monseignour Johan de Leseiguan, Prince d'Autioche, et Conestable doudit Royaume, frere doudit Roy Piere, et le *Tricoplier* doudit Royaume de Chipre, messire Jacque de Hores pour la comunauté des homes liges en la presence de l'Archevesque de Nicossie et des autres Perlas, et autres qui presens furent, et auci estoit ledit Piere, Conte de Triple, present en la Court qui estoit merme d'aage, et ledit *Tricoplier* dit au susdit Monseignor Johan de Lusiguan.
Préface des Assises de Jérusalem.

TRICOTE : Espèce de billard; gros bâton.

Tricoter : Battre avec un gros bâton.

Tricouaises, *tricoises* : Tenaille pour arracher les clous.

Tricouses, *tricousses, triquehousses, triquouses* : Guêtres de grosse laine ou de drap, brodequins.

Tridor : Traître, perfide.

Trie : Espèce de colombier, volière.

Trié : Attesté, certifié.

Triefve, *trieve* : Trève, suspension d'armes; *treuga*.

> Et jura lui Dus hautement,
> Et tuit li Barons ensement,
> C'en jurerent que paix tendroient,
> Et celle *trieves* garderoient,
> Pour la paix tout temps remembrer,
> Qui tout temps devoit més durer.
> *Roman du Rou, cité par du Cange.*

Triege : Territoire.

Triel : Preuves par témoins.

Triene, *trienal, trienne* : Terme, ou espace de trois ans.

Triens : Monnoie qui valoit le tiers de l'as romain; *triens;* c'étoit aussi le nom d'une tasse à boire.

Trier : Plaider, discuter.

Trieteride : Révolution de trois années.

Trieterique : Qui se fait au bout de trois ans, qui comprend trois années; *trietericus*.

Trieule : Poulie à laquelle on passe une corde pour tirer de l'eau d'un puits.

Trieve : Trèvé, sureté donnée en justice entre les parties.

Trifilier, *triffilier* : Ouvrier qui fait les chaînons d'une chaîne, les mailles d'une cotte d'armes, &c.

Trifoire (œvre) : L'art de mettre en œuvre; pierre montée.

Trigalle : Cabaret, taverne, auberge.

Trigaudeir : Brouiller, embrouiller.

Trigaudour : Brouillon, homme toujours incertain, et qui n'agit pas de bonne-foi.

Trige : Char attelé de trois chevaux de front; de *triga*.

Trigemeau : Né troisième d'une même couche.

Trigneage : Ivrognerie, débauche.

Trignon : Carrillon de cloches. *Voyez* Tresseler.

Trigot : Tricot, gros bâton.

Trikeur, *trikéeur* : Trompeur. *Voyez* Trichéours.

Trilingues : Nom qu'on donnoit aux Marseillois, parce qu'ils parloient trois langues, le Latin, le Grec et le Gaulois.

Trille : Maigre, sec.

Trimacresie, *trimarissie, trimartifie* : Troupe, escadron de cavalerie qui fait du bruit, du *trimar*.

Trimar : Bruit, fracas, tintamarre.

Trimarkia : Trois chevaux sur la même ligne.

Trimasots. *Voy.* Danses de maye.

Trimblet : Espèce de jeu de hasard, peut-être le trictrac.

Trimeir : Étriller, corriger.

Trimer : Marcher vite et longtemps; aller çà et là.

Trimesse : Sorte de pelleterie.

Trin : Qui est en trois; *trinus*.

> Donne-nous hui la consolation
> De cil qui est tout amour et bonté,
> De toy, mon Dieu *trin* en éternité,
> Regnant sans fin en gloire nete et pure.
> *Mystère des Actes des Apostres.*

Trincaige, *trincage* : Action de boire en touchant le verre.

Trinclet, *tringuet*. V. Trimblet.

Trinobantes : Les anciens peuples de la Grande-Bretagne.

Trinque-buisson, *trinque-basson* : Serpe, croissant pour tailler ou élaguer les arbres, les buissons, &c.

Trinquet. *Voyez* Trimblet.

Triolaine : Coquillard s'en sert

pour désigner, une suite de personnes, une cohue.

Triolaines : Allées, venues, pas, démarches, peines, soins.

Tu estoies si aengiez
De vermine que tu puoies,
Par la hure que tu portoies
Tu renduroies si grans paines
De geunes, de *triolaines*,
Jaunes ieres com pié d'escoufle,
Tout ce ne vaut une viez moufle.
Gautier de Coinsi, Miracle de Théophile, liv. 1, *chap.* 1.

Trioler : Aller et venir, se promener, perdre son temps.

Triolet : Ancienne poésie dont les trois premiers vers devoient revenir après un certain nombre d'autres vers : lorsque le *triolet* étoit bien fait, il ne manquoit pas de grace.

Triot : Assemblée de trois personnes; champ où l'on sème trois fois de suite.

Triouer (la croix du) : Quartier de Paris. *Voyez* Tirouer.

Triparti, au féminin *tripartite* : Divisé en trois parties; *tripartitum*.

Tripe : Lâche, mou, énervé, paresseux.

Tripeir, *triper, tripeter, tripudier* : Fouler aux pieds; danser, sauter, bondir, être en mouvement, trépigner des pieds, de joie ou d'impatience; *tripudiare*.

Quant de ma biauté me souvient,
Qui ces vallez fesoit *triper*
Tant les fesoie desfriper,
Que se n'iert se merveille non.
Roman de la Rose, vers 13214.

Triphoire (œvre) : L'art de mettre en œuvre; pierre montée.

Tripied : Trépied, ustensile de cuisine.

Triplier, *tripléer* : Plier trois fois, mettre en trois doubles; *triplicare*.

Tripliquer, *tripliquier* : Répliquer une troisième fois, donner des troisièmes défenses, en terme de pratique.

Tripoot, *tripotage, tripout* : Mauvaise manœuvre, mauvais dessein, complot; mélange de plusieurs choses qui ne sont pas faites pour aller ensemble; d'où *tripoter*, faire un mauvais mélange; concerter, faire des complots, embrouiller, désunir.

Et si malement le tenoit
C'onques eschaper ne li pout,
Tant qu'il eurent fait ce *tripout*.
Roman de la Rose.

Tripot : Halle au bled.

Tripudier : Fouler aux pieds; *tripudiare*. Voyez Tripeir.

Trique : Port, endroit où les vaisseaux peuvent mouiller.

Trique houses, *triquouses*: Grands bas que l'on met en voyageant avec des bottes; guêtres de toile ou de drap.

Triquemadame, *tripemadame* : Herbe qu'on mange en salade, et qui a plusieurs petits brins fort serrés vers sa tige.

Triqueniquer, *triquesnique*: Débat à propos de rien, querelle sans sujet.

Triquet. *Voyez* Trimblet.

Triquoise : Instrument de guerre dont on ne connoit que le nom.

Triquotonet : Palette ou rouleau de bois.

Trireme : Galère à trois rangs de rames.

Trisacion : Hymne où le mot saint est répété trois fois; tel est celui du *Te Deum*, où l'on trouve saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées, &c. &c.

Trisarche: Gouverneur avec deux autres personnes.

Trisarchie, *tretrarchie* : Gouvernement confié à trois personnes, comme le triumvirat chez les Romains, et le consulat chez les François.

Trische : Friche, terre inculte.

Trismegistier : Devenir trois fois plus grand.

Trisoler. *Voyez* Treseler.

Trispaste : Machine à trois poulies.

Tristeir, *trister, tristoier, tristoyer :* Rendre triste, affliger, chagriner, causer de la peine.

Tristeur, *tristor, tristour, tristur :* Tristesse, chagrin, ennui, mélancolie, affliction, peine. — Un moine ayant négligé de chanter aux matines de la Vierge, elle vint dans le chœur avec une coupe pleine de nectar, dont elle fit boire à l'abbé et à tous les religieux, excepté à celui qui n'avoit pas chanté :

> Vers l'Abbé se mist au retour
> La Dame, et li dist par amour,
> Dans Abé, encore bevez
> En guerredon de chest labour,
> K'en chest nuit pour moie amour
> Vous et vostre convens avez
> En esperanche, et relevez;
> Li Moines qui tant fu grevez,
> Qu'il n'avoit bu à l'autre tour,
> A chest tour quide estre abevrez,
> Mais autrefois en fu sevrez,
> Or est-il en double *tristour.*
>
> *Miserere du Reclus de Moliens, strophe* 247.

> Ele li conte la dolour,
> Les grans paines et le *tristor*
> De le prison là u ele fu.
>
> *Li Lais de Gugemer, vers* 811.

Tristre : Chagrin, affligé; *tristis.*

Trit : La ville d'Utrecht.

Triumple, *triumphe :* Triomphe, honneur, magnificence, réjouissance; *triumphus.*

Trive, *trieve, triuwe :* Trève, délai, suspension d'armes.

> C'est assavoir, que li Soudans délivreroit le Roy Loys et ceus qui avoient esté pris avec lui puisque il estoit venu ens Egipte, et touz les autres de quelconque nation que il feussent, qui avoient esté pris dès le temps Kiemel le Soudan qui fu aycul d'icelui Soudan, puis les *trives* que il avoit jadiz prises à Fedri l'Empereour de Roume.
>
> *Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.*

Triviaire, *trivoie :* Carrefour, lieu où plusieurs chemins aboutissent; *trivium.*

Trivialis : Se disoit de ceux qui n'avoient fait que le cours du *trivium,* qui n'avoient pas achevé leurs études.

Trivium : Au XIe siècle on nommoit ainsi le premier cours d'étude, qui comprenoit la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

Troaille : Trouvaille, épave, chose perdue et trouvée.

Troblation, *troublation :* Trouble, bruit, confusion; *turbatio.*

> Or, oiés grant merveille par quel devision
> Lor vint une semblanche à guise d'un poison
> Et giete feu et flame durement abandon,
> Les nès et la cité a clos tout environ,
> Adonc lor recomence une *troblation,*
> Une ire, une tempeste, une confusion,
> Qui lor nès lor abat, et froisse lor dromon
> Pour un peu que ne furent cueilli lor pavillon,
> Quant en mer se referent à guise de plungon,
> Ainc qu'as homes le Roy ne fist se paor non.
>
> *Mss. du Roman d'Alexandre, fol.* 17, *V°.*

Troble : Épais, trouble, obscur, qui n'est pas clair.

> Cil ont enfermeries dobles
> Les clers vins boivent et les *trobles*
> Et envoient en refroitoir
> A ceaus qui font le grant labor.
>
> *Bible Guiot, vers* 1272.

Trobler : Troubler, mettre le désordre, corrompre, gâter.

> Qar li baraz chascun jor doble
> Or dou peschier que l'eve est *troble;*
> *Troblée* voi-je bien men ordre,
> A paines en porrons estordre.
>
> *Bible Guiot, vers* 1122.

Troche, *trochée, trochet :* Troupe, multitude, assemblage, quantité; branche d'arbre à laquelle il y a une grande quantité de fruits attachés, et que l'on rompt souvent par curiosité. Ces termes sont encore usités

dans la Bourgogne, le Lyonnois et la Picardie.

Troef : Sorte de droit seigneurial sur les choses perdues et trouvées, épave.

Troene : Sorte d'arbrisseau portant des fleurs blanches.

Troeve : Essaim d'abeilles trouvé dans un bois.

Troffe, *troffle :* Tromperie, surprise, détour, subtilité.

A Arle oï conter molt gent
Lor vie en l'estoire sanz *troffe,*
Dont furent né li philosofe.
Bible Guiot, vers 70.

Troffer : Tromper, surprendre.

Trognon : Tronc d'arbre.

Trohls : Pressoir.

Troiche : Bouquet de fleurs, de perles, ou de pierres précieuses. *Voy.* Troche.

Troie, *trouie :* Truie, femelle du porc.

Troige : Étable à porcs.

Troigne : Air, mine, visage.

Troil : Pressoir.

Troinsaille : Morceau de bois, échalas.

Trois tires : Trois fois la même chose.

Troller : Aller çà et là sans motif, et seulement par désœuvrement.

Trompation : Tromperie, surprise.

Pathelin.
Il n'y a nul qui se cognoisse
Si hault en advocation.
Guillemette.
M'aïst Dieu, mais en *trompation,*
Au mains en avez vous le los.
Farce de Pathelin.

Trompe : Trompette.

Tromper : Sonner de la trompette. *Se tromper,* se moquer, railler; *tromper la retraite,* la corner, la sonner.

Trompere, *tromperre :* Trompeur.

Trompette : Celui qui lance les pots à feu, qu'on appelle aussi *trompe.*

Trompeur : Celui qui sonne de la trompette; ouvrier qui les fait.

Trompille : Trompette, celui qui en sonne, crieur public.

Tronce, *tron, tronche, trongnon :* Tronc d'arbre, billot, bloc, bûche, morceau de bois.

Gerard les prist à regarder, si les vit estre descendus, et leurs chevaulx attachez aux *tronces.* *Roman de Gerard de Nevers.*

Tronchée : Abattis d'arbres.

Tronchet : Petit tronc d'arbre, petite bûche.

Tronchonner, *trancir, troncer, troncir, tronçonner, tronkier, trunkier:* Trancher, tronquer, briser, rompre, tailler, couper, mettre en pièces; *truncare.*

Dunkes plot à toz les Lumbart ki furent ilokes, ke il li deussent *trunkier* lo chief.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 37.
Tunc omnibus qui illic aderant Langobardis placuit, ut cum capite truncare *debuissent.*

Trond, *Tron :* Nom d'homme.

Tronçau, *tronel :* Peson, balance, trébuchet.

Tronquet : Tronc d'église.

Tronsonner. *V.* Tronchonner.

Tronsque : Jusqu'à ce que.

Trop : Beaucoup, fort, extrêmement.

Tropai, *troupai :* Troupeau.

Tropditeux : Bavard, grand parleur, qui parle trop.

Trope : Troupe; d'où *tropel, tropele,* troupeau; de *turba.*

Tropherreux : Hautain, insolent, arrogant.

Tropier : Livre d'église qui contient les proses.

Tropologique : Sens figuré.

Troque : Jusques là, jusques à.

Trorte : Perche ferrée par un bout, croc de fer.

Tros : Tronçon, morceau de quelque chose.

Trose : Troupe, multitude.

Troser, *trosser :* Charger un cheval d'une trousse ou porte-manteau; plier, empaqueter, &c.

Trosne : Poids public, et les émolumens qui en proviennent.

Trosque : Jusques; *trosqu'à*, jusqu'à.

Trosse : L'obligation de botteler le foin de son seigneur; ce mot s'est dit aussi pour, fardeau, charge.

Trossel, *troussel :* Trousseau, linge et hardes qu'on donne à une fille en la mariant.

Trosser : Plier bagages, charger.

Trote-a-pié, *trotier :* Valet qu'on envoie en commission, messager.

Trotier : Cheval qui va le trot.

Troturer : Marcher à pas précipités.

Troub : Trou.

Troubadours : Poètes provençaux au-delà de la Loire, qui, pour quelques médiocres chansons d'une assoupissante monotonie, et quelques autres petites pièces, ont trouvé des chantres pour les célébrer, tandis que les *Trouveres* françois, versés dans tous les genres de la littérature, ont à peine été connus; Pasquier, Fauchet, Barbazan et Le Grand d'Aussi, sont les seuls qui s'en soient occupés, et qui aient cherché à leur rendre la portion de gloire qu'on leur avoit enlevée; puissé-je marcher sur les traces de ces savans littérateurs françois, et me rendre comme eux (du moins par le motif qui me guide), digne de l'estime publique.

La prévention pour ces *troubadours* a été si grande, que Jehan de Nostre-Dame (Nostradamus) a inventé et composé la vie de plusieurs de ces rimeurs, et leur a donné des ouvrages qui n'ont jamais existé que dans son imagination; d'autres, trompés par le mot *comics*, ont prétendu qu'ils avoient un théâtre complet, comédies et tragédies en cinq actes; et les frères Parfait (Hist. du Théâtre François, tome I.) n'ont pas hésité à rapporter toutes ces sottises, qu'ils auroient dû vérifier avant de les donner au public, tandis qu'ils ont laissé ignorer que Rutebeuf, célèbre *trouvere*, et Fablier, du XIIIe siècle, mort en 1310, dans un âge fort avancé, avoit composé des moralités à huit personnages, et qu'il paroît même n'avoir pas été le premier qui ait ouvert, en France, la carrière théâtrale.

Troublation, *troblation, troublement :* Trouble, agitation, confusion; *turbatio*. Voyez **Triboil**.

Trouble : Troupe, multitude; de *turba*.

Troubleur : Perturbateur, querelleur, agitateur; *turbator*.

Trouceau. *Voyez* **Trossel**.

Trouche, *trenche :* Éclat de bois.

Troudelé : Tracassé, tourmenté, maltraité, fracassé.

Troudeler, *troueler :* Percer de coups, trouer, faire des trous; maltraiter, tourmenter.

Trouer, lisez *trover :* Trouver.

Trouille, *truble :* Filet pour la pêche.

Trouiller : Chiffonner en pressant.

Troupe : Multitude; *turba;* en bas. lat. *tropus*.

Troupelet : Petit troupeau.

Trouser : Faire un trousseau, mettre en paquet; préparer, accommoder son manger; enfler, gonfler.

> Mès que dirai-ge de Chartrouse,
> Où chascuns sa viande *trouse;*
> Chascuns a sa meson par lui,
> De lor maniere certeins sui,
> Et de lor ordre et de lor vie,
> Dont ge n'ai gueres grant envie.
>
> *Bible Guiot, vers* 1325.

Trousse : Culotte ou haut-de-chausse en usage au xve siècle; ce mot signifioit aussi, un carquois garni de flèches.

Trousse : Certain ouvrage de charpentier.

Trousse : Droit seigneurial sur les bêtes à laine.

Trousse-galant : Colique de miserere, terme encore usité à Reims.

Troussel, *trousselet* : Trousseau, hardes d'une mariée.

Troussel, *trousselet* : Porte-manteau, valise; paquet, ballot. *Voyez* Trossel.

Et de s'amie li souvint,
Acheta li roube de pers,
Moult par ot le sens à envers,
Si la ploia en un *troussel*;
Dessus son palefroi morel
La trousse et lie darriere soi,
Ne vuet qu'en le sache que soi,
Quant la baillera à sa drue.
Fabliau de la Bourse pleine de Sens, v. 106.

Trousser : Charger un cheval, attacher un porte-manteau, une valise derrière la selle.

Troussoire, *troussouere* : Ceinture à relever les habits, et non une robe, comme le dit Borel.

Troussoire, *troussouere* : Instrument à relever les moustaches.

Trout, *trau* : Trou.

Troute : Truite, poisson.

Trouvaige : Chose trouvée.

Trouvée de fourche : Corvée due au seigneur dans la fenaison.

Trouvement de mer : Droit seigneurial sur les choses qui arrivent, et qu'on trouve sur le rivage de la mer.

Trouvere, *trouvadour, trouvaire, trouvéor, trouveur, trouvor, trovéor, trovere, troverre, troveur, trovor* : Inventeurs de contes, de fabliaux, de romans; gens qui alloient dans les châteaux les débiter; nom des poètes françois des xi, xii, xiii et xiv^es siècles, qui, après avoir ouvert la carrière théâtrale, ont préparé les beaux jours de la littérature françoise. *Voy.* Troubadours et Jongléor.

Ni vilain mot repandrai
En dit, n'en œvre que je face,
Quar vilonie se defface
Totes riens et tolt sa savor,
Ne jà ne me ferai *trovor*
De nule riens en mon vivant,
Où vilain mot voist arrivant.
Le Lay d'Aristote, vers 50.

Trouveresse, *troveresse* : Inventrice, celle qui crée, qui est la source.

Par ti avans aprochement al fil, ô tu bien aurouse *troveresse* de grâce.
Sermons de S. Bernard, fol. 21.

Per te accessum habeamus, ô benedicta inventrix *gratiæ.*

Trouveur : Celui qui trouve, qui invente, qui crée, auteur.

Troveir, *trover* : Inventer, trouver, rencontrer. *Voyez* Truever.

Frere Symons ne puet deffence
Troveir en son cuer, qu'il ne pence
A la pucele qui demeure;
Et cele desirre mout l'eure
Qu'ele soit ceinte de la corde.
Fabliau de freire Denise, vers 117.

Li Rois les avoit encontré,
Si lor dist, avez rien *trové*?
Sire, oïl, distrent-il ensamble.
Fabliau du Vilain Mire, vers 197.

Troveure, *trouveure* : Découverte, rencontre, hasard, chose trouvée.

I le saisist par le mantel,
O lui l'enmaine ens el castel;
Molt fu liés de la *trovéure*,
Car bele estoit à desmesure.
Li Lais de Gugemer, vers 693.

Troye : Truie, femelle de porc.

Troyne : Clos, verger.

Troz : Je trouve.

Mais en vos, chier frere, rent-je graces à Deu, quant ju vrayement jà *troz* les oroilles d'oïr. *Sermons de S. Bernard*, fol. 107.

In vobis, fratres, Deo gratias verè invenio *aures audiendi.*

Truage, *treuage, tru, truaige* :

Impôt, subside; *tributum;* ce qu'on paie pour sa bienvenue; prison, servitude, esclavage, otage. *Estre en truage:* Être en prison.

> Bien estoient quinze miliers
> Sarrazin, Persans et Esclers.
> Ainsi avint que Dex le vot,
> C'une cité près d'Anqi ot,
> Où avoit Crestiens en *treuage*
> Des Sarrazins, et en servage,
> Qu'oïrent dire la novele
> Que des Chrestiens la rouele
> Aloit à grant perdition,
> Se d'ax n'avient subvencion.
> *Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v.* 67.

Truage, *treuage:* Trou, caverne, repaire, demeure.

Trualté: Gueuserie, mendicité, fainéantise, paresse.

Truand, *truant,* au fém. *truande, truante:* Mendiant, gueux, coquin, qui demande l'aumône, mauvais sujet, imposteur, aventurier.

> Dex! com cil sont et fol et vil
> Qui ce dient, et ypocrite,
> Et malvès *truant* et herite!
> Ne jà prodom ne le dira.
> *Bible Guiot, vers* 1241.

> Que jou onques mais ne le vi,
> Ne ne parlai encore à li,
> Ne ne sai qu'ele me demande,
> Çou est une vielle *truande,*
> Ne jou ne le vi onques mais,
> Sire, por Diu laissieme en pais.
> *Fabl. de la vielle Truande, vers* 169.

Truandaille: Troupe de gueux, de mendians, de gens méprisables.

Truander: Mendier, gueuser, en imposer.

Truandie, *truandise:* Vie misérable, action de mendier; imposture, mensonge.

Truanger: Voler, piller, fouler, gourmander; traiter durement.

Truaux: Filets à pêcher; mesure de grains contenant un boisseau.

Trubart, *trubert:* Débauché, perturbateur, qui met le trouble et le désordre partout.

Trubele: Ce mot se trouve dans le Glossaire du Roman de la Rose, et renvoie au vers 18829, où il se trouve en effet; mais l'auteur a mal lu les Mss., dans lesquels il y a *tropele,* troupeau. Voyez Trope.

Trubert: L'auteur du Glossaire du Roman de la Rose, croit que ce mot signifie agréable, et renvoie au vers 15664, au lieu du vers 15668. J'observerai que je n'ai vu ce mot dans aucun Mss. de ce Roman, et que ce sont des vers ajoutés.

> Mais or nous dictes Dam trichierre,
> Quant ces paroles vous ouystes,
> Pourquoy en droit sens ne les pristes?
> Les prendre si villainement
> Vous vient de rude entendement,
> Où vous avez apris d'usage
> A contrefaire le fol sage;
> Il ne vous offrit pas la rose,
> Car ce n'est mye honneste chose,
> Ne que requerir luy deussiez;
> Quelque *trubert* que vous fussiez.
> *Roman de la Rose.*

Truble: Bêche ou pioche.

Truble: Sorte de filet pour la pêche.

Trucher: Demander l'aumône; ce mot est le diminutif de *tru chercher* (*tributum quærere*).

Truchour, *trucheur.* V. Truand.

Truculent: Brutal, cruel, violent, emporté; *truculentus.*

Trudaine: Rêverie, extravagance, moquerie, discours vague et sans suite. — Pathelin faisant la leçon à sa femme pour recevoir le Drapier:

> Il convient que je me couche,
> Comme un malade, sur ma couche:
> Et, quand il viendra, vous direz:
> Ah! parlez bas; et gemirez
> En faisant une chiere fade;
> Las! ferez-vous, il est malade
> Passé deux moys, ou six semaines;
> Et s'il vous dist, ce sont *trudaines,*
> Il vient d'avec moy tout venant.
> *Farce de Pathelin.*

La femme de ce dernier profite si bien

de ses leçons, qu'en effet elle répond au Drapier :

Ah! Sire, que l'en le puist prendre
Qui ment! il est en tel party,
Le povre homme, qu'il n'est party
Du lict, y a unze semaines;
Nous bailliez vous de vos *trudaines?*
Maintenant en est-ce raison?
Vous vuiderez de ma maison
Par les angoisses Dieu!

TRUE : Truie.

TRUE, *trueve :* Trève, suspension; *treuga.*

Einsis furent bien longuement,
Tant qu'il avint, ne sai coment,
Que les *trues* furent rompues,
Et les guerres sont revenues.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 41.

TRUEF : Sorte de droit seigneurial; impôt, tribut. *Voyez* TRUAGE.

TRUEIL : Pressoir.

TRUEIL, *truel, truelle :* Filet qu'on met au bout d'une perche pour pêcher.

TRUENDERIE : Fausseté, mensonge; action de mendier.

TRUEVER : Trouver, rencontrer. *Trueve,* trouve; *truevent,* trouvent.

Qui vuet au siécle à honeur vivre,
Et la vie de seux (ceux) ensuyre
Qui béent à avoir chevance,
Mout *trueve* au siecle de nuisance.
Fabliau du Testament de l'Asne, vers 1.

Cil prestres i fut emputeiz,
Qui tant fut riches et monteiz,
Ausi bien fut sa vie dite
C'on ci la véissent escrite,
Et li dona-l'en plus d'avoir
Que troi n'em péussent avoir;
Car hom dit trop plus de la chose,
Que on n'i *trueve* à la parclose.
Même Testament de l'Asne, vers 63.

L'en dit qui bien chace, bien *trueve.*
Le Dit du Buffet, vers 264.

TRUFÉEUR : Homme qui ne dit que des bagatelles, des plaisanteries, qui badine; fripon, moqueur, mauvais plaisant, trompeur.

Et adonques li Sénéchals de Champaigne, marcha en repost sus le pié dudit Monseigneur Phelipe, et li fist signe de l'oeil, et dist au benoiet Roy : Sire, créez (croyez) voz Monseigneur Phelipe? c'est un *truféeur.*
Joinville, Histoire de S. Louis.

TRUFFE, *trufe, trufferie, trufle :* Ruse, tromperie, friponnerie, moquerie, plaisanterie, raillerie, mensonge, calomnie, conte en l'air, bagatelle, inutilité, amusette.

TRUFFE, *trufe :* Ornement de tête pour les femmes.

Mais ge n'ai de tiez *truffes* cure, *
Ge veul sofisant vestéure
Qui de chaut et de froit me gart.
* *Roman de la Rose, vers* 9267.

TRUFFE, *trueffle :* Bombance, grande dépense, régal; parure de toutes espèces.

TRUFFER, *trufer, trufler :* Médire, calomnier, dire des paroles inutiles, mentir, ruser, railler, moquer, voler, friponner.

Certes, font-il, ce fol nous *truffe*
Bien nous veult ores paistre de truffe,
Quant il le veult desprisonner
Et nous bouler par sermoner.
Roman de la Rose.

TRUFFLER : S'amuser, se réjouir.

TRUFLE, *truffe :* Plaisanterie, raillerie, moquerie, mensonge, calomnie.

Certes je tiendrois à grant *trufles*
Qui dirois que tu fusses bon,
Car onques home en nul saison,
Pourqu'il usast d'entendement,
N'aima deuil ne marrissement.
Roman de la Rose.

TRUFLET, *trufflet :* Soufflet, coup sur la joue.

TRUFOND. *Voyez* TRESFOND.

TRUHANDER : Mendier, faire le métier de *truant.*

TRUIE, *truhie :* Machine de guerre pour lancer des pierres, selon Froissart, ou plutôt pour couvrir ceux qui approchoient des murs pour les renverser. *Voyez* TRUE.

TRUIETTE : Rente annuelle, redevance seigneuriale.

Truiettes : Marques rouges qui sont sur les jambes de ceux qui s'approchent trop du feu.

Truiflet : D. Carpentier présume que c'est peut-être quelque chose qui servoit à la parure des femmes.

Truillaige : Pressurage, le droit du pressoir banal.

Truiller : Exprimer, pressurer.

Truiller : Chiffonner en serrant, en prenant avec la main.

Truillié (estre bien) : Être bien étrillé, bien rossé, bien battu.

Truiriax : Corsage, corset, poitrine, estomac; *thorax*.

Truis, *truise* : Trouve, trouva. *Truist, truis* : Je trouve, trouve.

> En escris *truis* qu'il eut vers Sens
> Un prevoire si for del sens,
> Qu'un seul jour l'entrelaissast
> Qu'en luxure ne s'abuisast;
> Et lués que levez en estoit,
> Hardiement se revestoit
> Pour faire l'office divin.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 1, *chap.* 28.

> Foi que doi vous, biaus sires chiers,
> Tel com il est le m'estuet preudre,
> Tant que je le *truise* à cui vendre.
> *Fabl. des deux Chevaux, vers* 62.

Truissiez : Trouvassiez, trouveriez.

> Il s'esbat illec et soulace
> Avec ses gens emmi la place,
> Ne plus beau lieu pour soi jouer
> Ne pourroit-il mie trouver,
> Ne plus belles gens ce sachiez
> Que jamais en nul lieu *truissiez*.
> *Roman de la Rose.*

Truit : Trouve.

> Aĩns vuel quel me *truit* bault,
> Je ne voy ne bas ne hault.
> *Chansons du Roy de Navarre.*

Trule (du) : Du boudin.

Trulle : Dôme.

Trulle, *trule* : Ruse, finesse, plaisanterie.

> En Bel-acueil n'a autre *trule*,
> Ce sachiez, n'autre encloéure,
> Fors qu'il est plain d'envoiséure,
> Et qu'il geue as gens et parole.
> * *Roman de la Rose, vers* 3604.

Trumeaux : Les cuisses ou jambes.

> Tant faites de tours et de ganches
> De bras, de *trumeaux* et de hanches,
> Et tant vous allez detuertant.
> *Roman de la Rose, cité par Borel.*

Trumeleur : Débauché, adonné aux plaisirs de la chair.

Trumeliere : Armure des cuisses, cuissarts.

Trumiau, *trumel*, au pluriel *trumiax* : Jambe, jambage, pieu; pied de biche, gigot de mouton, jambon.

> Cele a escorcié ses *trumiaus*
> Qui sont gros devers les talons;
> Onques vaches que point (pique) tahons,
> Ne vi si galoper par chaut
> Come Galestrot va le saut.
> *Fabliau de Constant du Hamel, vers* 444.

Trunkéer, *trunkier* : Trancher, tronquer, tailler, couper; *truncare*. Voyez Tronchonner.

> Mais cant ses cors chait en terre, cil meisme ki l'avoit *trunkiet* del chief, près d'un ord espir, chait à ses pieds.
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 4, *chap.* 24.

> *Sed cùm corpus ejus in terram caderet, ipse qui hunc capite* truncaverat, *immundo spiritu correptus, ad pedes ejus corruit.*

Trunz : Tronc d'arbre; *truncus*.

> Bien sunt à mes lois ententives,
> Et font, tant com eles sunt vives,
> Lors racines et lors foilletes,
> *Trunz* et rainz, et fruiz et floretes.
> * *Roman de la Rose, vers* 19429.

Trupelu : Enjoué, plaisant.

Trupendiere, *truppendiere* : Fille ou femme débauchée.

Truperie : Tour de gobelet, tour d'adresse, de passe-passe.

Trupigneis, *trupygneis* : Trépignement, mouvement agité de colère; *trepidium*.

> Sçavez que feist lors Seureté
> Pour donner aux autres exemples,
> Il print Paour parmi les temples,

Et Paour et lui s'entretiennent,
L'ung se lie à l'autre et se couple,
Onques en estour ne vy tel couple,
Si renforça le chapleis,
La fust si fort le *trupigneis*,
Qu'onques en nul tournoiement
Ne vey de coups tel payement.
Roman de la Rose.

TRUPLUE : Facétieux, selon Borel.

TRUQUAISE, *triquoise, truquoise* : Tenaille à l'usage des maréchaux.

TRUQUES : Pommes-de-terre.

TRUT : Tour, ruse, finesse.

TRUTIN : Menteur, imposteur, calomniateur.

TRUVES. *Voyez* TRUE.

TRUY : Carrefour, place où aboutissent plusieurs rues.

TRYANT : Filet pour la pêche.

TU : Toi, ton; *tuus*.

TU : Tilleul; *tilia*.

TUAINGNE : Vigne sauvage, peut-être lambrusque.

TUCHIN : Pillard, traître, rebelle.

TUCHINERIE : Révolte, rebellion.

TUCQUET, *tuquet* : Petite butte, tertre, élévation; bouquet de bois, petit bois de futaie situé près d'un fief.

TUDESQUE : Se dit de tout ce qui concerne les anciens Allemands; *Teutonicum*. La langue *Tudesque* est celle que parloient les anciens Allemands : elle étoit fort différente de celle qu'ils parlent maintenant; on la parloit encore en France vers le commencement du IXe siècle, où elle avoit été introduite par les Francs et les Germains; mais la *Romane*, qu'on y parloit aussi, eut l'avantage sur la *Tudesque*, et cette dernière ne fut plus en usage après le Xe siècle.

TUDIELLE : Nom de ville, peut-être celle de Tudéle, ville de Navarre.

TUE : Ta, tienne; *tua*.

Floris li Veskes de la Glise de Tiferne Tyberine de queile vertut et de queil santeit il est à la *tue* dilection est conut.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 35.

Floridus Tudertinæ Ecclesiæ Episcopus cujus veritatis (virtutis) *atque sanctitatis est, dilectioni* tuæ *incognitum non est.*

TUEIL, *tuiel* : Tuyau. *Tueil de culotte* : Canon de culotte.

TUEN, *tuens* : Ton, tien; *tuus*. Voyez la deuxième citation de TREF.

TUERDOIR : Bâton qui sert à serrer une corde.

TUERTIZ : Flambeaux, torches de cire.

Diex, com leur avient bien à faire aniversaires
Et à porter *tuertiz* et autres luminaires!
Miex en pert la biauté des mains et des viaires,
Où tiex museut, espoir, dont il ne leur chault gaires.
**Testament de Jehan de Meung, v.* 1229.

TUERTRE : Tourterelle; *turtur*.

TUFFE : Touffe, houppe, couronne; troupe, assemblée, compagnie.

TUFFES : Sorte de soldats, suivant Froissart, cité par Borel.

TUFFIER : Carrière de tuf.

TUICION : Garde, défense.

TUIEL : Tuyau, canal, conduit.

Puis a esgardé d'autre part,
S'a véu les braies gesir,
Hastivement les cort sesir,
Si les lieve par le braioel,
Et li vilains par le *tuiel*.
Fabliau de sire Hains et de dame Anieuse, vers 208.

TUIERS : Écuyers, selon D. Carpentier.

TUILETTES : Petites tuiles.

TUILLES : Tulles, nom propre d'hommes; *Tullius*.

Après devez garder ke votre don ne nuise à celui qui vous le donez ne à autrui; kar *Tuilles* dist : ki done à home chose que lui nuise, est cruaulté telle et felonie sus coverture de debonaireté, et si sunt maint home ki tolent à uns ço ke il donent à autres, et ço funt il solement pur los aveir, et ço n'est pas franchise, ains est condit.
Moralités, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 126, *V°*.

TUILLEYE : Tuilerie, endroit où l'on fait des tuiles.

TUIRIAUX, *tuiriax* : Pourpoint, sorte de vêtement.

TUISUN : Toison, laine des moutons.

TUIT, *tuite* : Tout, tous, toute; *totus*.

Li Rois fist crier par l'ost qu'il s'armassent *tuit* et sivissent la sainte crois.

Continuateur de Guillaume de Tyr.

Se Dieu plest, ainz la nuit serie,
Serez *tuit* en ma compaignie.

Fabl. de S. Pierre et du Jougleor, vers 345.

Et nos meismes sommes li espouse, et si ne vos soit mies non créaule chose, et nos *tuit* ensemble somme une espouse, et li airme d'un chascun est espouse.

Sermons de S. Bernard, fol. 91, *V°.*

Sponsa verò nos ipsi sumus, si non vobis videtur incredibile, et omnes *simul una sponsa, et animæ singulorum quasi singulæ sponsæ.*

TUITION : Garde, tutelle, protection, défense; *tuitio.*

TULE, *entule* : Sot, fou, extravagant, étourdi, lunatique.

TULIEU : Certain ustensile de ménage.

TUM : Maison, élévation, montagne; *tumulus.*

TUMBE : Tombe, tombeau, sépulcre; *tumulus.*

TUMBÉE, *tumberel, tumberiel, tumble* : Chûte, l'action de tomber.

TUMBER : Renverser, tomber, faire une chûte.

TUMBER : Borel dit qu'il ne sait si, dans le Roman de Perceval, ce mot ne signifie pas sauter; il a mal lu ce Roman, et au lieu de *tumber,* il y a *timbrer.*

Harper y faisoit harpéors,
Et vieler vieléors,
Et les baleresses baler,
Et les tumberesses *tumber.*

Roman de Perceval, cité par Borel.

Ce dernier vers est écrit ainsi :

Et les timbreresses *timbrer.*

TUMBER : Faire tomber, jeter à terre.

TUMÉER, *tumeir, tumer* : Tomber, répandre, mettre en terre, battre la terre que l'on met dessus un corps; de *tumulus.*

Et li maufez qui mau souffla
Si malement lues le souffla,
Qu'ausi fu gros com une couche,
Ne lui parut iex, nés, ne bouche;
Li Diables, si l'envaï,
Gueule baée lues chaï,
Com enragiés se degetoit,
Et de sa bouche forsgetoit
Tant de venin et tant d'escume,
Qu'il ressembloit pôt qui escume,
Et li Diables l'ont *tumé*
Sus et jus, par ci et par là
A mont grant paine un peu par là.

Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 15.

TUMER : Tourmenter, vexer, frapper, battre.

TUMEREL, *tumereau, tumeriau* : Tombereau, charrette faite comme une caisse, et servant à transporter des gravois, du sable, &c.

TUMERIAU : Machine de guerre servant à lancer des pierres.

TUMERIE : Enflure, bouffisure; vague; *tumor.*

Adonc ly vens s'est abaissiés,
Encontinent est rapaisiez;
Et la mer est toute asserie :
Plus n'y ot vent, ne *tumerie.*

Histoire des trois Maries, fol. 374.

TUMULTUER : Faire du bruit, du fracas, du tumulte; *tumultuari.*

TUNE : Certaine partie d'une charrette.

TUNER : Tonner.

Véez, aust est, e requerrai Deu qu'il face *tuner,* e pluie enveit en terre, encuntre le usage de cest païs à icest cuntemple, e saverez que grant mal feistes en ço que rei requeistes. *Premier Livre des Rois, chap.* 12.

TUNES, *Thunes* : Autrefois Carthage, à présent Tunis, pays et royaume sur les côtes d'Afrique, dont la ville, de même nom, est la capitale; elle fut appelée la sœur du Caire, par Ismaël-Erreian, ancien poète Tunisien, qui florissoit dans le XIII[e] siècle. S. Louis y mourut de la dys-

senterie, en 1270, sous le règne d'Abouabdoullah-Muhammed-El-moustaùsir-Billah, fils de l'Emir Abizikeria, au mois de muharrem, premier de l'an 669 de l'hégire.

Après ce on donnoit à entendre au Roy Loys, que se li Roys de *Tunes* ne vouloit estre Crestiens, que la cité de *Tunes* estoit légière à prendre et toute la terre; pourquoi il pouroient plustôt estre Crestien.

Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

Tunclet : Jeu de hasard, peut-être le trictrac.

Tunicelle, *tunicle, turnicle :* Robe courte qui n'alloit que jusqu'aux genoux, comme les tuniques de diacres; petite tunique blanche que les religieux portoient sous leurs habits; *tunicella.*

Tunicle, *tunique :* Cotte d'armes; habit de héraut d'armes.

Tunterier : Tondeur de brebis.

Prendrai pur ço mon pain e ma ewe e la char des bestes k'ai aturne à mes *tunteriers*, e durrai as vassals qui jo ne sai ki sunt.

Premier Livre des Rois, chap. 25.

Tuoison : L'action de tuer, d'égorger les animaux.

Tuorbe : Théorbe, instrument de musique ressemblant au luth.

Tuortonoir : Pressoir.

Tupel : Tertre; copeau.

Tupin, *tuppin :* Vase quelconque, pot de terre, en Anjou.

Tupinier : Potier de terre, fabricant de *tupins.*

Tupyneiz, *tupineis :* Joûte, sorte d'exercice militaire, selon D. Carpentier. *Voyez* Trupigneis.

Tuquet : Sorte de hibou, petit duc, en Gascon, suivant Borel.

Tur, au pluriel *Turs :* Turc.

Et quant il se aprochèrent près de la cité (de Damiete), il se arrestèrent au port et ancrèrent leur nèz (vaisseaux), mais il le trouvèrent garni de grant multitude de *Turs* à pié et à cheval, et l'entrée du flum que l'en apelle Nilus, qui près du port couroit, estoit bien armée de grant multitude de galies et d'autres vaissiaus.

Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis.

Tur, au pluriel *turs :* Tour, forteresse; *turris.* — L'auteur de la citation suivante, faisant la description d'une forteresse, dit :

Quant Bras-de-Fer reconté m'ot
Sun estre trestut mót à mót,
Lors veis lès une valée
E praerie grant e lée,
Riviere grant e deus chastiaus
Fremez à murs, et as carniaus,
E as fossez grans et parfons,
Palis et trencheiz, e pons
I avoit, e barres, e lices,
Bresteschęs, portes couleices
De fer vestues et chaucies
A chaianes sur les caucies,
Tornient les ponz torneiz
Sur les murs o fort hordeis,
Et as kerniaus larges alées,
Fors bailes, fors *turs* kernelées,
E fors garites i avoit.

Tournoiement d'Antecrist, fol. 215, *V°.*

Turault, *toral, turaut :* Élévation de terre, éminence.

Turbacion, *turbation, turbil :* Trouble, confusion, dissention, dispute; *turbatio.*

Car mort qui est privation de vie,
Annuy de bien, *turbation* de joye,
De tous plaisirs et soulas ennemie,
Garde de mal, tresoriere d'envie.

Complainte de Charrolois.

Turbarie : Terrein propre à faire des tourbes.

Turbe, *tourbe* (faire enquête par): Entendre des praticiens sur l'usage d'un point de coutume; de *turba.*

Turbe : Troupe, compagnie, société; *turba.*

Turbier : Celui qui donne son avis ou sa déclaration dans une enquête faite par *turbe.*

Turbine : Petite tribune.

Turcois, *turquois :* Carquois.

Un grand feu fit emmi le bois,
Son arc, ses flesches et son *turcois*
Y arsist..................

Ovide, Mss. cité par Borel.

Turcois, *turquois :* Qui est fait à la turque.

> Doulx regart estoit apelez
> Icils bachelers regardoit
> Les karoles, et si gardoit
> Au Dieu d'amour deux ars *turcois :*
> Li uns des ars si fu d'un bois
> Dont li fruits est mal savoureux,
> Tous pleins de bocettes et de neux.
> *Roman de la Rose.*

Turcoples : Troupes légères des Turcs, suivant D. Carpentier.

Turcopole, *turcople, turcoplier :* Grand-maître de la maison du Roi, chancelier du royaume en Asie; d'où *turcopolier,* chef de la langue Angloise dans l'Ordre de Malte, avant que l'Angleterre ne fût séparée de la communion Romaine. *Voy.* Tricoplier.

> Un jors que li Soudans fist une grande feste du jour de sa naissance, li Cours fu grande, Arrier et *turcople* vinrent au Soudan d'Aumarie et requirent lor droit (qui étoit de faire mourir un prisonnier).
> *Roman de Cuens de Ponthieu.*

Turcupler : Celui qui commande les *turcoples.*

Turée, *turcie :* Levée, digue.

Turel : Tourelle, petite tour.

Turelure : Sorte de fortification, selon D. Carpentier.

Turet : But qu'on place sur une élévation.

Turgeault, *toral :* Élévation de terre, éminence, tertre, colline.

Turlupins, *tirelupins, turelupins :* Dans les XIII et XIVes siècles, et particulièrement en 1372, on appeloit ainsi une secte de religion, qui faisoit profession d'impudence et de cynisme; depuis, sous Louis XIV, il parut un comédien qui se nommoit Turlupin, et qui donna naissance à ces bons mots, connus sous la désignation de turlupinades.

Turnaire : Chanoine qui nomme à son tour aux bénéfices vacans, suivant le rôle ou la table.

Turquemans : Nation sauvage, suivant D. Carpentier; mais les *Turcomans, Turquemans,* sont des peuplades qui, étant sorties du Turquestan, province d'Asie dans la Grande-Tartarie (patrie originaire des Turcs), au septentrion du Khouaresm, ou pays des Kharesmiens, se sont établies, par conquête, dans la partie occidentale de l'Arménie, et dans les pays d'Astarabath et de Charassin, vers la mer Caspienne.

Turquois : Turquin, bleu foncé. *Voyez* Turcois.

Turquoise. *Voyez* Truquaise.

Turs : Turcs, Sarrazins.

Turs : Tours, forteresses; *turres.*

Turteau : Tourte, galette, gâteau, pièce de pâtisserie.

> Et si feras tuz les *turteaux* de cler forment et tuz semblables, si les metteras el canistre et les offreras.
> *Bible, Exode, chap. 29, vers. 2.*

Turtre : Tourterelle; *turtur.*

Tuster : Heurter, frapper.

Tut, *tute :* Tout, toute; de *totus.*

> Vint Nabugodonosor li Reis de Babilonie, à *tute* se ost, à Jerusalem, si l'aseiad, e ses engins i levad.
> *Livre des Rois, fol. 153, V°, col. 2.*

Tutele, *tutelle :* Pension de jeunes gens, d'écoliers.

Tuterie, *tution, tutirie, tutrie :* Tutelle; *tutela, tuitio.*

Tuteresse, *tuteresse :* Tutrice.

Tuteur : Maître de pension où l'on élève des jeunes gens et des écoliers.

Tutoier un homme marié : Étoit regardé comme une injure atroce.

Tuy : Mot qui se trouve dans le Glossaire du Roman de la Rose, et que son auteur dit signifier, je me tais; *taceo ;* il cite le vers 958 du Codicile de Jehan de Meung; mais il a mal lu, il y a dans les Mss. *m'estuy,* pour *m'estuet,* il me convient.

Qui sauroit tous les biens que Moines blancs font hui,
Prieres et aumosnes dont à parler *m'estui*,
Plus de secours aux âmes, en nulle ordre n'est hui,
Car nul bien n'est en ordre qui en ceste n'est hui.

Tuyau : Couronne, la partie qui est au-dessus du sabot du cheval.

Typhaine, *Typhagne, Typhaigne :* La fête de l'Epiphanie. *Voyez* **Thiphaine**.

Tymbre : Casque, armure de tête.

Tymbre : Tambour de basque; cloche.

Tymbrer : Battre du tambour de basque, sonner le *tymbre*.

Tympan : Tambour; *tympanum*.

Tympaniser : Marquer, imprimer; battre du tambour.

Tynau : Gros bâton dont on se sert pour porter des seaux.

Tyois. *Voyez* **Thiois**.

Tyolle : Éclat de bois, copeau.

Typher : Être orgueilleux, superbe; du Grec *typhos*, suivant Borel; et orner, couronner; d'où, selon Barbazan, le mot touffe, bouquet que l'on met sur la tête; en Languedocien *tuffe* signifie, hupe d'un oiseau.

Typhon : Téméraire, hardi, entreprenant.

Tyraine, *tyranne :* Femme méchante, qui agit comme un tyran, qui abuse de son autorité.

Tyranoux : Hommes qui abusent de la confiance du souverain pour tyranniser le peuple; *tyrannuli*.

Tyretaine, *tyreteinne :* Étoffe de laine encore en usage aujourd'hui, et qui a pris son nom de la ville de Tyr. *Voyez* **Tiretaine**.

Je le vi (S. Louis) aucune foiz en esté, que pour delivrer sa gent, il venoit où (au) jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurcot de *tyreteinne* sans manches, un mantel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un chapel de paon blanc sus sa teste, et fesoit estendre tapis pour nous seoir entour li et tout le peuple qui avoit à faire par devant li, estoit entour li en estant. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Tysaine : Tisane.

Tyson, *tison :* Pièce de bois, quille de vaisseau, extrémité antérieure et saillante de la quille.

Ce fu quant nous revenismes d'outremer et venismes devant l'ille de Cypre, là où nostre neif hurta si malement, que la terre là où elle hurta, enporta trois toises du *tyson* sur quoy nostre neif estoit fondée.

Joinville, Histoire de S. Louis.

U

U : Ou; *vel, aut,* conjonction alternative ou parallèle; où; *ubi*, adv. de lieu; au, à; *ad; u* étoit encore pris pour, avec.

Fils, quar prenez une moillier,
Si essaiez que ce sera,
Tant que cis ans passé sera,
Se ne vous sert à vo voloir,
Je vous en ferai deux avoir,
U trois, *u* quatre, *u* cinq, *u* sis,
U sept, *u* huit, *u* neuf, *u* dis,
U tant com vous onques voudrez.
Fabliau du Vallet aux douze Fames.

Le fiert *à* (au) pis sous la mamelle,
Après cele male besoigne
Retourne *ù* camp sans plus d'aloigne.
Roman de Gauvain.

Et *u* (avec) ce nous est requis humblement, etc.
Charte de 1309, citée par D. Carpentier.

Ubarutige : Superbe, orgueilleux.

Ubereux : Abondant, fertile; mot employé dans les Hymnes de Mauroy.

Uberté : Fertilité, abondance; *ubertas*.

Ubiens (les) : Ancien peuple de la

Germanie, qui habitoit une grande étendue de pays au midi du Mein, rivière qui les séparoit des Helvétiens.

Ubir : Faire croître, rendre fertile, suivant Monet.

Ublée : Offrande, hostie, oblation; *oblatum.*

Tu ne sacrifieras le saunk de ma *ublée* sur leveine, ne il ne remaindra pas del sacrifice de la solempnitée de Paske.

Bible, Exode, chap. 34, *vers.* 25.

Non immolabis super fermento sanguinem hostiæ *meæ : neque residebit manè de victima solemnitatis Phase.*

Ubois : Ce mot se trouve très-fréquemment dans les Mss., mais il en forme deux, et il faut lire *u bois,* au bois.

Je qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertain qui fu *ubois.*

Commencement du Roman de Cléomades.

Ubrir : Ouvrir; *aperire.*

Ucage, *ucaige :* Ban, encan, vente publique; proclamation, le revenu qui en provient.

Uchau : Petite mesure, la huitième partie d'une livre.

Uche, *uiche :* Huche, pétrin, coffre, armoire.

Ucher, pour *uissier :* Garde de la porte, portier; *ostiarius.*

Ucher : Crier, appeler; *vocare.* Voyez Hucher.

Ucher, pour *jucher :* Se percher. *Voyez* Juc.

Uchet, pour *juché :* Haut, élevé.

Uef, au pluriel *ués, ueus, uez :* Œuf; *ovum.*

Ueil, *uel :* Œil; *oculus.*

Uel : Égal, pareil, semblable; *æqualis.*

En chescun ordre en out quinze desposz e pannes desure ki furent taillez à esquarie, e *ueles* furent de tutes parz.

IIIe *Livre des Rois, chap.* 9.

Uelie : Huile; *oleum.*

Atant Samuel un vaissel à *uelie* traist avant, sur le chief Saul en versa, si li dist : Deus t'ad enuint à Prince et à Rei, e tu deliverras sun pople de lur enemis.

Premier Livre des Rois, chap. 10.

Uem, *ueme, um :* Homme; *homo.*

Ués, *oés, oués :* Volonté, plaisir, gré, avantage, convenance, propriété.

Uevre : Œuvre, ouvrage, opération; *opera.*

N'est mie droituriere forge,
Puisque malvès ovrier i forge;
L'*uevre* n'est preus, ce m'est avis,
A enviz iert jà de grant pris,
Polainz de malvais estalon;
Ce vuel qu'entendent li Baron
Qui sont angoissouz et vilain.

Bible Guiot, vers 138.

Uevre : Ouvre; du verbe *uevrir.*

Uevrer, *uvrer :* Travailler, mettre en œuvre; *opus.*

Uevrir, *uvrir :* Ouvrir, percer; *aperire.*

Ufers : Présenté, offert; et non pas enfer, comme le dit Lacombe.

Uferte : Offrande, offerte.

Uffrus : Usufruit; *ususfructus.*

Ufrir, *uferir :* Offrir, présenter; *offerre.*

Ugnevre : Tanneur, corroyeur.

Ui : Aujourd'hui; *hodiè. Ui main :* Aujourd'hui matin, ce matin.

Nostre ordene n'en a mies à costume c'om facet *ui* sermon, mais mestiers iert lo matin ke nos entor les solempniteiz des messes soiens longement ensonijet, et li briès hore ne sofferat mies ke nos faciens grant sermon.

Sermon de S. Bernard, sur la Nativité, fol. 31.

Hodiernum *quidem sermonem ordinis nostri consuetudo non exigit : sed crastina opus erit circa missarum solemnia diutius occupari, et hora brevis sermonis longitudinem non admittet.*

Uignement : Onction, onguent; *unguentum.*

Uis, *uix, uiz :* Porte, ouverture, trou, entrée; *ostium.*

Lors l'a fait eu sa chambre aleir
Et puis clos l'*uis,* et bien le ferme.

Fabl. de freire Denise, vers 216.

Ses freres ne li vout ouvrir l'*uis,* ainz le fist l'en dehors muser jusques a landemain.

La Vie des SS. Pères, liv. 2, *fol.* 38, *V*°.

Uisse : L'ouverture d'un casque, l'endroit par où l'on peut voir, visière ; d'*ostium*.

Uisserie : Office d'huissier ou de portier; charge ou dignité dans la Cour des Comtes de Flandre ; d'*ostiarius*.

Uisses, *uisset* : Petite porte.

Uissier, *vissier* : Espèce de barque, sorte de vaisseau ou navire propre au transport des chevaux.

Les chevaux furent mis ès *uissiers*, et tuit les *uissiers* et totes les galies de l'ost et assez d'autres *uissiers* de marchans qui avec s'erent arroutez, et li navies que il orent fu si riches et si bians, c'onques nus hons Chrestiens plus bele ne plus riche ne vi, si com de nés et de galies et de *uissiers* bien pour trois sans k'il n'éussent de gent en l'ost.
Ville-Hardouin, Hist. de Constantinople.

Uit : Le nombre huit; *octo*.

En la cité alerent prendre
L'avoir, et les Sarrazins pendre,
Et près d'*uit* jors i sejornerent,
Pour ce que moult travillié ierent.
Fabl. d'une Femme pour cent Hommes, v. 83.

Uitieme, *uitiesme*, *uitisme* : Huitième; *octavus*.

Or quant il fu apeleis, dunkes fu avoc altre set freres par lur nons vochiet, or après un petit moment si soi taiit, cele voiz ki fu fors mise, si apelat lo *uitisme* frere.
Dial. de S. Grégoire, liv. 1, *chap.* 8.

Quo vocato, alii quoque septem fratres vocati sunt ex nomine, parvo autem momento ea quæ fuerat emissa vox siluit, et octavum *fratrem vocavit.*

Uix. *Voyez* Uis.

Ulcion, *ultion* : Vengeance; *ultio*.

Uler : Hurler, crier; *ululare*.

Ulgues : Marais, terres marécageuses ; d'*uligo, uliginosus*. On trouve dans un contrat du 25 avril 1590, que Jacques Guitart, écuier-seigneur du Vivier, vend à Pepin Bonouvrier, capitaine des Gardes du Roy, la terre de Cressé, consistant en maison noble, chasteau, fuies, granges, treuils, greniers, seliers, écuries, appens, basse-cour, jardins, garenes, parques enfermez de murailles, prez et *ulgues* y joignant.

Ulter : Heurter; d'où *ultement*, choc, heurtement.

Ultime : Dernière; *ultima*.

Ultion : Vengeance; *ultio*.

Ultre : Outre; *ultrà*.

Car la char ne peut pas prendre les choses qui sont de l'espir, et por ice à la fie quant la humaine pense *ultre* soi est meneie pour véoir mestiers est, que les charneis vaisseaz soit enfers ki ne puet pas porteir lo fais del talent.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 24.

Caro enim ea quæ sunt spiritus capere non valet, et idcirco nonnunquam cùm mens humana ultra *se ad videndum ducitur, necesse est ut hoc carneum vasculum quod ferre talenti pondus non valet infirmetur.*

Um, *ueme*, *ume* : Homme; *homo*.

L'*um* le puet là bien asséer, ù l'*um* veit alcun de bas parage sudéement venir à haltesce e à barnage; là l'*um* veit que li fols, cum sages, entre sages s'embat.
Livre des Rois, fol. 12, *col.* 1, *et fol.* 26, *R°*, *col.* 2.

Umage, faute, pour *vinage* : Sorte de péage.

Umage : Hommage.

Umbrage : Taciturne, soupçonneux, suspect, triste, inquiet, sombre, mélancolique, de mauvaise humeur ; *umbrosus*.

Après se tenoit Courtoisie,
Qui moult estoit de toute prisie,
Qu'elle n'iert orgueilleuse ne folle,
C'est cele qui en la karole
La siene merci m'appella
Tout maintenant qu'ele me vit là,
Si ne fu ne niche ne *umbrage*,
Mais sage, aperte et sans oultrage.
Roman de la Rose, parlant du portrait de Courtoisie.

Umbre : Apparence, ombre, prétexte ; *umbra*. *Soubz umbre, sous umbre* : Sous prétexte, sous l'apparence ; *sub umbra*.

Or advint-il que *soubz umbre* de bien,
L'aigle volla, disant trouver moyen
De briser, rompre, abolir et destruire

Lieux larcineux, et n'y espergnoit rien,
Tant que on disoit que pour le terrien
Seroit tenu dessoubz luy se reduyre,
Veu qu'il prenoit plaisir à soi deduyre,
Que marchandise allast par le chemin,
Bien commencer vault peu, sans bonne fin.
Menus propos de Mere sote.

Vols-tu, fist li Prophetes, que jo face l'*umbre* del soleil en ceste oriloge dis degrez chalt pas munter, u si cume ele est descendue en l'oriloge par dis degrez returner?
IVe Livre des Rois, chap. 20.

Umbréer, *umbrer, umbrier, umbroier, umbroyer* : Couvrir, cacher; Se mettre à l'ombre, prendre l'ombre, se garantir du soleil; *umbrare.*

Maintes fois pour esbanoier
Se vient en ce lieu *umbroier,*
Les caroles jà defailloient,
Et plusieurs des gens s'en alloient
Avec leur amies *umbroier*
Sous les arbres sans forvoier.
Roman de la Rose.

Umbril, *umbil* : Le nombril; *umbilicus.*

Umdéer : Ondoyer un enfant, lui jeter de l'eau sur la tête en attendant les cérémonies du baptême; baptiser; *inundare.*

Ume : Homme; *homo.*

Cuntre gute cor el est bone,
E cuntre tache ke naist en *ume,*
Cuntre met doils est sa nature :
Miels valt la clere ke l'oscure,
Li lon pierrier ancienur,
Tindrent la ruunde à meillur.
Marbodus, de Gemmis, col. 1674, *parlant des Perles.*

Umeau, *umelage* : Houblonnière.

Umele, *umile, umle* : Humble; *humilis.*

Umelier : Humilier, s'incliner, saluer; *humiliare.*

·Lors a une grant huche overte,
Por metre le frere dedens;
Et frere Symons toz adens
Leis la Dame se crucefie,
Et li Chevalier s'*umelie,*
Qui de franchise ot le cuer tendre.
Fabl. de freire Denise, vers 268.

Umelité : Humilité; *humilitas.*

Tex gens mueremt en leur durté; car sunt si reide en ce qu'il quident être saige, que ilz ne puet amoleier ne atorner à doceur ne à *umelité. Comm. sur le Sautier, fol.* 173, *V°, Ps.* 82. *verset* 10.

Umle : Humble; *humilis.*

Umor : Humeur; *humor.*

Uncle : Oncle; *avunculus.*

Uncorne. *Voyez* Unquorne.

Unction (estre mis en) : Recevoir l'extrême-onction; d'*unctio.*

Unde : Eau; vagues; *unda.*

Undée, *undeie* : Grosse pluie; *inundatio.*

Or quant mult grant *undeie* astoit faite devant cel ensengement del cercle à li hom Deu Fulgiens estiut, ne descendi voirement nes une goute de ploye.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 12.

Et dum magna nimis inundatio fieret, intra eamdem designationem circuli, in qua vir Domini Fulgentius stetit, ne una quidem pluviæ gutta descendit.

Undéer, *undoier* : Faire des ondes, des vagues; baptiser un enfant; *inundare.*

Ung, *ungne* : Un, une; *unus.*

Ungle : Ongle, griffe, patte, pied, sabot d'animal; *ungula.*

El mont volt séoir li anciens serpens mordanz les *ungles* del cheval, por ceu ke cil ki sor siet, chacet par d'ayer.
Sermons de St Bernard, fol. 316.

Ungler : Déchirer avec les ongles, dans les Hymnes de Mauroy.

Ungrie : Hongrie, royaume; *Hungaria.*

Avint une aventure dont mult pesa à cels de l'ost, que uns des halz Barons de l'ost qui avoit non Simon de Montfort, ot fait son plait al Roy de *Ungrie,* qui anemis estoit à cels l'ost qu'il s'en ala à lui et guerpi l'ost.
Ville-Hardouin, Hist. de Constantinople, Mss. fol. 55.

Unicorne : Licorne; *unicornis.*

Unicorne est une fiere beste qui n'a c'une seule corne en la narine; mès tant est hardie que nule beste ne l'ose envair.
Comm. sur le Sautier, fol. 80, *Ps.* 28, *v.* 6.

Unifier, *unisier* : Unir, ne faire qu'un, joindre, assembler; *unificare.*

Unigamie : Monogamie, état de celui qui n'a été marié qu'une fois.

Unitrophe : Limitrophe, qui se touche.

Univers : Universel; *universalis.*

Universaire : Anniversaire.

Université : Communauté de ville.

Unkes : Onques, jamais.

> Ne de Judas n'alad-il issi,
> Veritez est que son Seigneur vendi,
> Mais nel osat *unkes* crier merci,
> A un seu par doel se pendi.
>
> *Roman des Romans, avant-dernière strophe.*

Unodi : Impossible, selon Borel.

Unquore : Jusqu'à présent, jusqu'à cette heure, encore.

> Abraham adecertes estuet *unquore* devant Nostre Seignor, et approchaunt dist : savoir moun si tu perdras le juste od li engrées?
>
> *Bible, Genèse, chap.* 18, *vers.* 22 *et* 23.
>
> *Abraham verò adhuc stabat coram domino, et appropinquans ait : numquid perdes justum cum impio?*

Uns : Le nombre un; *unus.*

> Li abis ne fait pas l'ermite,
> *S'uns* hom en hermitage habite,
> Cil est de poures draz vestus,
> Je ne pris mie deux festus
> Son habit ne sa vestéure,
> C'il ne mainne vie aussi pure
> Coume ses habiz nous demoustre.
>
> *Fabliau de freire Denise, vers* 1.

Uns engendré, *uns engenreis, uns engenreit, uns engenreiz* : Fils unique.

> Gieres de ce pensons queis est por nos cis sacrefises, ki por la nostre absolution toz tens resembleit la passion del fil *uns engenreit.*
>
> *Dial. de S. Grégoire, chap.* 58.
>
> *Hinc ergo pensemus quale sit pro nobis hoc sacrificium, quod pro absolutione nostra passionem unigeniti filii semper imitatur.*

Unurance : Révérence, honneur.

Unurément : Avec honneur, magnifiquement, honorablement.

> Pharaon le recent *unuréement*, terre li dunad pur là maindre.
>
> *IIIe Livre des Rois, chap.* 11.

Unxion : Onction, action d'oindre; *unctio. Voyez* Unction.

Unzime : Onzième; *undecimus.*

Uower : Seigneur reconnu dans ses terres.

Uoyct : Huit; *octo.*

Ur (d'un vase) : Bord, ouverture.

> Puis getad Yram un grant vaissel tut rund que l'um apelad mer de airain; dis alnes out de travers à munt dès l'un *ur* jesque à l'altre *ur*, e trente alnes out al purteindre entur.
>
> *IIIe Livre des Rois, chap.* 7.

Urac : Desséchement d'harengs pour être mis en caque.

Urbice : Nom d'homme; *Urbicius.*

Ure : Heure; *hora.*

Ure : Bœuf sauvage; *urus.*

Ureau : Homme farouche, sauvage.

Urebée : Étrivières.

Ureder, *vreder* : Aller, courir vite, rôder, courir çà et là; de *veredus*, cheval agile, suivant Borel.

Ureisun : Oraison; *oratio.*

Urer : Prier, invoquer, adorer; *orare.*

Urihfra : Bras fort, selon Borel.

Urlée : Redevance, et mesure de grains.

Urlée : Sorte de gâteau.

Urs : Ours, bête sauvage; *ursus.*

> Liquis manes ke il ot finie l'orison, il ussit fors del oratoire, si trovat un *urs* estant devant les huisses.
>
> *Dial. de S. Grégoire, liv.* 3, *chap.* 16.
>
> *Qui mox ut implevit orationem, oratorium egressus, antè fores ursum reperit stantem.*

Us : Coutume, usage; *usus.*

> J'aime par coutume et par *us*,
> Là où nus ne puet atteindre.
>
> *Blondiaus de Nesles.*
>
> Li Sires velt avoir le tout,
> Et li deciple sont si glout,
> Qu'il lor renovelent lor *us.*
>
> *Bible Guiot, vers* 534.

Us, *nus* : Nul, personne, rien.

> Alez m'en tost par ces dortoirs,
> Et par chambres, et par manoirs,

Semonez-moi et sains et saintes,
Dont il i a et mains et maintes :
Gardez que *nus* n'en i remaigne,
Chascuns amaine en sa compaigne
Toz ses compaignons sans délai,
Si comme je di, si le me fai.

Fabliau de la Court de Paradis, vers 51.

Us : Usufruit. *En tos us :* En tout usufruit, en tout usage.

Us, *uz :* Porte, entrée ; *ostium.*

Il gist à l'*us* Seint Benéoit :
Que de Dieu soit-il benéoit
Qui prieront por la soe ame,
Quant passeront près de sa lame.

Seinte Leocade, vers 1961.

Ge ne vueil mais desor ateudre,
Or puis-ge bien mon huille vendre ;
Venez à l'*us*, s'el deffermez,
Et à l'oster nos aiderez ;
Et se ge n'i ai rien perdu,
Sachiez que bien vos ert rendu.

Le Jugement de l'Uille, vers 43.

Usage : Droit, tribut, impôt.

Usager, *usagier :* User, jouir d'un bien de telle manière que ce soit, user du droit d'*usage* dans un bois ou dans des pâturages ; ces mots se sont dits aussi de celui qui avoit ce droit.

Usagié : Accoutumé, ordinaire.

Usagier, *usager :* Celui qui avoit le droit d'*usage* dans un bois ou dans des pâturages. L'ordonnance de Sedan veut que les chablis, *seigneuriaux* et *usagiers*, soient vendus à l'enchère.

Usaige (se mettre à bon) : Se corriger, suivre un meilleur parti.

Usaire : Usage, service, utilité. *Bois ou terres usaires :* Ceux qui sont communs à un village ou à une communauté.

Usaire : Usufruit.

Usance : Usage, coutume, habitude, ce qu'on observe communément.

Car aujourd'huy, benigne Dame,
M'avez donné force et puissance
Sur mesdisant, traistre et infâme,
Plein d'ordures et de diffâme,
Et de toute mauvaise *usance.*

Devote Oraison à Nostre-Dame, pour garder l'honneur des Dames.

Usances : Exploitations des coupes d'une vente de bois adjugée à un marchand.

Usante (fille) : Fille majeure, qui est maîtresse de ses actions.

Uscet : Petite porte ; d'*ostium.*

Uscle : Chaton de bague.

Use. *Voyez* Us.

Usé : Qui est en usage, usité.

Uselier : Usurier, qui prête à gros intérêts et sur gages.

Useleir : Prêter à usure, donner à intérêts.

User : Finir, mourir.

Car la norrice Cerberus
A cui ne puet riens embler nus
Humains, que tout ne face *user*
Quant ele veut de sa force user.

Roman de la Rose.

User : Manger, se nourrir ; *vesci. User le corps Nostre Seigneur :* Recevoir l'eucharistie, communier.

Et Dieu Nostre Seignor mena de la terre tute manere de fust beal à vewe, et suef à *user.* *Bible, Genèse, chap.* 2, *vers.* 9.

Produxitque Dominus Deus de humo omne lignum pulchrum visu, et ad vescendum suave.

User : Usage, service, utilité.

Usfruit : Usufruit, jouissance ; *ususfructus.*

Usine, *uisine :* Le total du bien que chacun possède ; bien, état d'un particulier ; épargne, économie ; ustensiles de ménage, meubles ; bien de campagne, ferme, moulin ; on entendoit autrefois par ce mot, ce qu'on entend encore aujourd'hui, c'est-à-dire, qu'*usine* signifioit, forge, tuilerie, faïencerie, verrerie, et généralement toute manufacture dans laquelle on avoit imaginé un moyen

pour alléger les travailleurs, et pour diminuer la main-d'œuvre.

> Le charpentier et le maçon,
> N'estudie se bien, peu non,
> Et si font aussi bonne *usine*,
> Qu'estudians en medecine.
>
> *La Fontaine des Amoureux, citée par Borel.*

Uslage : D. Carpentier pense que, peut-être, ce mot a signifié, qui est sans loi, qui a été banni, proscrit. *Voyez* l'article suivant.

Uslages, *uslagues :* Pirates, forbans, écumeurs de mer.

> Se Diex nel fait ne la garrons,
> El siecle n'a si forz larrons,
> Com sont *uslagues* et galiot.
>
> *Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 7.*

Usnée : Mousse.

Ussehe, *usscher :* Vaisseau, navire servant à transporter des chevaux.

Ussen : Absinthe.

Usserie : Charge de portier ou d'huissier; d'*ostiarius.*

Usserie : Baie d'une porte.

Ussier : Huissier, portier; *ostiarius.*

Ussier : Barque plate, bateau plat propre au transport des chevaux.

Ussies, *usses :* Portes, issues.

Ussir, *issir :* Sortir, s'en aller; *exire.*

> Li plus villart encomencerent tot davant fors à *ussir.*
>
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 140.
>
> *Nam à senioribus exire ceperunt.*

Ust : Il ou elle eût.

Ustage : Droit qu'on payoit au seigneur pour son domicile, droit de bourgeoisie ou de résidence.

Ustaige, pour *uslaigue :* Corsaire, pirate.

Ustils, *ustis :* Outils, ustensiles.

Ustrine : Lieu où les anciens brûlôient les corps des défunts.

Usuaire : Place vague, commune à un village, à une communauté; cour, jardin, basse-cour; droit d'*usage* dans des bois ou dans des pâturages.

Usuaires : Vente d'une maison avec toutes ses dépendances.

Usucapion : Prescription, acquisition d'un bien par la possession pendant le nombre d'années prescrites par les lois.

Usuel : Ordinaire, d'habitude, d'usage; pâturage ou bois taillis communs à plusieurs lieux.

Usufructoire : Usufructuaire; qui donne la faculté et le droit de jouir des fruits : tel est le douaire d'une femme.

Usufrut : Usufruit, jouissance des productions, des fruits ou revenus d'un bien, sans qu'on puisse en aliéner le fonds.

Usufruté : Usufruitier; celui qui jouit de l'usufruit d'un bien dont la propriété foncière ne lui appartient pas.

Usuge : Usage, le droit d'user de quelque chose.

Usuine. *Voyez* Usine.

Usum : Jusques à; *usque ad.*

Usure : Droit ou redevance établie par la coutume.

Usurer : Rendre avec usure, rendre plus qu'on n'a reçu.

Utdich : Digue, terre formée par les jets de la mer : c'est un terme flamand qu'on a francisé.

Utenciles : Meubles, outils; du verbe *uti, utor,* selon Barbazan.

Utensiler : Garnir, meubler une maison, fournir des meubles.

Utillemens : Meubles, ustensiles de ménage.

Utils : Outil, instrument de travail.

Utlagarie : Bannissement, contumace.

Utlage : Banni, proscrit. *Voyez* Uslages.

Utle : Utile, nécessaire; d'*utilis*.

Certes molt est plus utles en la bataille li haberz, qui de fer est, ke ne soit li vesture de lin. *Sermons de S. Bernard, fol.* 58.

Utilior *siquidem in conflictu lorica ferrea, quàm stola linea.*

Nos parlons à la fieie contre les vices, et ceste maniere de sermon est molt *utle*, mais molt plus covenaulement parolet om de tels choses en altres jors.
Sermons de S. Bernard, fol. 82.

Interdum enim contra vitia loquimur, et genus illud sermonis perutile : sed diebus cæteris videtur opportuniùs convenire.

Uvrer : Ouvrer, agir, travailler; *operari*. Voy. la citation de Solwne.

Uvrier : Ouvrier; *operarius*.

Uvraigne, *uvraine* : Ouvrage.

Uwailles : Ouailles, brebis; *oves*.

Uxe : Porte, issue, sortie; *exitus*.

Uxer, *passer l'uxe* : Sortir, s'en aller, passer la porte; *exire*.

Uxerie. *Voyez* Usserie.

Uxier : Crier, appeler; *vocare*. Voyez Ucher.

Uxiers : Huissiers de la chambre d'un Prince.

Uz : Cri de plusieurs personnes, cris confus; *vocatio*.

Uzances, *usaiges*, *uzeges* : Usages. *Voyez* Usance et Usances.

Uzuwaire : Usuaire, dont on a droit d'user, de jouir.

Uzzans : Sans.

Ussansin : Sans lui-même.

V

V : Cette lettre est souvent mise à la place du *g*, comme dans ces mots, *vaudir*, pour *gaudir*, se réjouir; *vauchir*, pour *gauchir*, se détourner, &c.

Vaagnaige, *vaaignage* : Ferme, champ cultivé; grain qu'on y recueille. *Voyez* Gaagnable.

Vaaris : Inconnu, étranger, vagabond, errant.

Vable : Inconstant, variable, chancelant, vague; *vagus*.

Mais en un de ceus monstiers, lesquels il avoit fait environ d'une part et d'altre, si estoit uns Moines ki ne pout pas esteir à l'orison; mais manes que li freres soi atornent ablaisiet à l'estuide de l'orison, il eissit fors, et de *vable* pense faisoit alcunes choses terrienes et trespassables.
Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 4.

In uno autem ex eis monasteriis, quæ circumquaque construxerat, quidam monachus erat qui ad orationem stare non poterat; sed mox ut se fratres ad studium orationis inclinassent, ipse egrediebatur foras, et mente vaga terrena aliqua et transitoria agebat.

Vabre : Ravine, ruisseau.

Vacabond : Libertin, débauché, vagabond; d'où *vacabonder*, mener une vie vagabonde et dissolue.

Vacans : Toute espèce de choses dont le nom n'est pas connu, épaves.

Vaccans : Dans l'Ordre de Malte, se dit des revenus échus depuis le 1er mai après la mort d'un titulaire, jusqu'au même jour de l'année suivante.

Vacele, *vacelle*, *vachelle*, *vaisselle* : Servante, fille qui est sous la dépendance des autres; ces mots sont encore en usage dans la Champagne et la Basse-Normandie. *Voy.* Bacele et Vasal.

Vachere, *vaquerie* : Ferme de peu de revenu; *vacaria*.

Vacherie : Droit sur les troupeaux de vaches qu'on mène paître quelque part.

Vaches (jouer aux) : Sorte de jeu.

Vachette : Jeu de la *vachette*.

Vachier, *vachire* : Garçon ou fille qui garde les vaches.

Vachin : Cuir de jeune vache.

Vaciet : Mégaleb, arbrisseau qui porte une graine noirâtre propre à teindre en violet : c'est le fruit et la teinture ; *vaccinium hyaginum*.

Vacquant : Le revenu d'un bénéfice qui est devenu vacant.

Vacque : Vacant, libre, vide ; *vacuus*. *Hostel vacque* : Maison qui n'est point habitée.

Donc les maistre d'hostel et [illegible] dudict Seigneur de Painensac, pour sçavoir si ailleurs en la maison estoient estables *vacques*, s'adressarent à Gargantua jeune garsonnet, luy demandans secrettement où estoient les estables des grands chevaulx.

Rabelais, liv. 1, *chap.* 12.

Vacque : Vache ; *vacca*.

Vacquette, *vacquete* : Génisse, jeune vache ; monnoie du Béarn. *Voyez* Vaquette.

Vacu : Vacant, libre, vide ; *vacuus*.

Vacuité : Vide, dépourvu.

Vacuité : Vacance, intervalle ; viduité.

Vadelé : Saoul, ivre, plein de vin.

Va-de-manque : Diminution du fonds d'une caisse.

Vadlez : Valet, jeune homme non formé et sans état.

Respundi Saul, ne te poz pas à lui cupler, kar tu es *vadlez*, e il est mus merveillus bers de sa bachelerie, à bataille ausez.

Premier Livre des Rois, chap. 17.

Vafolart : Sorte de grand couteau, en Dauphiné ; poignard.

Vagans, *vagant* : Gueux, mendiant, vagabond, sans domicile ; *vagabundus*.

Vage, *vaghe* : Certain officier municipal.

Vaghe : Flot, vague de l'eau.

Vaginnateur : Gainier, faiseur de gaines, de fourreaux d'épées ; de *vagina*.

Vagissemens : Cris d'enfans ; de *vagitus*.

Vagitant (Deu) : Dieu que les Païens croyoient présider aux cris des enfans nouveau-nés ; *vaginianus*.

Vagitateur : Pleureur, crieur public.

Vague : Se dit d'une terre inculte. *Vague de la foire*, fin, clôture d'une foire ; *laissier vague*, ne point user d'une chose, l'abandonner.

Vaguerir, *vaguer* : Aller çà et là ; *vagari*.

Vaguette : Peut-être la façon de regarder une femme qu'on trouve jolie, selon D. Carpentier.

Vai, *interjection* : Malheur à ! *væ !* s'est dit aussi pour, va, marche.

Vai cele, soit blanche, soit noire,
Qui pour sen biauté soire,
Se paint com ymage marmoire.

Miserere du Reclus de Moliens, fol. 207, *R°*.

Vaiance : Vaillance, force, courage, fermeté.

Vaiant : Vaillant, courageux, brave, vigilant, actif ; *vigilans*.

Vaiantise : Vaillantise, action de bravoure ou de générosité ; *vigilantia*.

Vaicerie : Saisie.

Vaichin : Cuir de jeune vache.

Vaier, *voyer* : Voyer, homme qui a inspection sur les chemins, selon la Coutume de Bourges, titre 2, article 29.

Vaierie : Voirie, juridiction d'un voyer.

Vaigne : Qu'il vienne ; *veniat*.

Vailher : Valoir ; *valere*.

Mais elle vos quant ge raconte les faiz des fors Barons, sodainement vieut à memoire ceu ke la divine mercis a faite envers Andreu de la citeit Fundane, laqueile chose nekedent porvec k'ele *vailhet* al lisans ge desire.

Dial. de S. Grégoire ; liv. 3, *chap.* 7.

Sed ecce dum facta fortium virorum narro, repentè ad memoriam venit quid erga Andream Fundanæ civitatis Episcopum divina misericordia fecerit, quod tamen ad hoc legentibus ut valeat exopto.

Vaillance, *vaillantise* : Prix, va-

leur, bravoure, courage; en bas. lat. *valentia*.

' VAILLANCE : Valeur de la monnoie. *Lou vaillant :* Le fonds du bien de quelqu'un, ce qu'il possède. *Voyez* VAIANCE.

VAILLANT : Vigilant, actif; *vigilans*.

Beax fils, et de coq te comant
Que ne soit de toi plus *vaillant*,
Qui s'esveille à l'ajornaut
Et vait sa garison (provision) querant.
Le Castoiement, vers 75.

VAILLANT, *vaillent :* Sorte de monnoie étrangère, denier d'argent.

VAILLANTISE. *Voyez* VAILLANCE.

VAILLART, *villart :* Peut-être l'opposé de vaillant, ou vieillard.

VAILLAUMENT : Courageusement, vaillamment.

A (avec) tot le bacon s'en repere
Qu'il a *vaillaument* recoru (repris),
Tant a après Barat coru.
Fabliau de Barat et de Haimet, vers 322.

VAILLE : Veille; *vigilia*.

Li premiere *vaille* est li droiture de l'oyvre.
Sermons de S. Bernard, fol. 19.

Prima vigilia *est rectitudo operis.*

VAILLER : Avoir vue sur quelque chose; veiller, ne pas dormir; et au figuré, être attentif, prendre soin, s'appliquer, soigner, prendre garde; *vigilare ;* d'où *vaillevet*, veilloit; *vigilabat.*

Vaillons por Deu, chier frere, de tote nostre cusenzon, encontre cest aversaire ki conesons bien sa voisouteit.
Sermons de S. Bernard, fol. 118, R°.

VAIN : Sorte de pelle; ce mot est encore en usage à Sedan.

VAIN : Foible, abattu, sans force, sans solidité; inculte, vide, vague, stérile, sans nulle production.

Au commencement tira le ciel et la terre; la terre esteit *vaine* et vuide, et tenebres esteint sur la face des abismes, et li esperiz de Deu esteit porté sur les aigues.
Bibl. histor., Genèse, chap. 1, vers. 1, Bibl. de l'Arsenal.

VAIN : L'automne, la saison où l'on cueille les fruits appelés *vains* ou *gains ;* il s'est dit aussi d'une espèce de grain ou d'orge.

VAINETE : Petite veine.

VAINETÉ : Stérilité, foiblesse; veiné, rempli de veines.

' VAINETÉ : Orgueil, vanité; *vanitas.*

VAINGNAGE : Village, ferme. *Voy.* GAAGNAGE.

VAINGNIER : Cultiver, labourer; gagner, prêter. *Voyez* GAAGNER.

VAINKIERRE, *vainkerre, vainquierre :* Vainqueur, triomphateur; *victor.*

Le Soudan se mut avec li Cuens de Ponthieu contre ses anemis; et kant il fu illokes venu, il devisa son ost en dous ales, le Soudan chadella (conduisit) la premiere, et li Cuens l'altre, et desconfirent les quatre ales as anemis, et repairient *vainkierres.*
Roman du Cuens de Ponthieu.

VAINS : Maigre, défait. *Voy.* VAIN.

VAIR : Vrai; *verus.*

Certes il diroit chose *vaire*,
Mès nou pas por ce neccessaire.
' Roman de la Rose, vers 17668.

VAIR, *vairon, vairs, varons, vayron, veiron, veirs, ver, verz;* au féminin *vaire, vere :* Mots appliqués à tout ce qui étoit de couleurs différentes ou changeantes; d'où le nom de *vairons*, donné à de petits poissons que l'on voit sur le bord des rivières, parce qu'ils sont de différentes couleurs et changeantes; fourrure de couleur gris blanc mêlé, et fort recherchée des anciens François, qui fut ainsi nommée de *varius*, qui signifie varié; et non pas de *variola*, comme le dit Borel. On dit aussi *yeux vairs*, pour yeux bleus, parce que, comme dans la fourrure *vaire*, ils sont parsemés de petits points blancs; on appelle encore des yeux de différentes couleurs, des *yeux vairons*. La Ravallière, dans les Chansons du Roy

de Navarre, tome I, p. 231, trompé par l'orthographe, a cru que le mot *vair* signifioit couleur verte; *viridis;* il s'étonne de ce qu'on ne trouve plus d'yeux verts, et comment la nature peut en avoir formé de pareils; il invite les philosophes à examiner pourquoi ce phénomène n'arrive plus. Ronsard, qui florissoit sous Charles IX et Henri III, est tombé dans la même erreur. *Voyez* son Ode à M. Peletier.

Mestre Robert....... me dist : Je vous veil demander se le Roy se séoit en cest prael, et vous vous aliez séoir sur son banc plus haut que li, se en vous en devroit bien blasmer, et je li diz que oil; et il me dit : dont faites-vous bien à blasmer, quant vous estes plus noblement vestu que le Roy; car vous vous vestez de *vair* et de vert, ce que le Roy ne fait pas; et je li diz : mestre Robert, salve vostre grace, je ne foiz mie à blasmer, se je me vest de vert et de *vair*, car cest abit me lessa mon pere et ma mere; mès vous faitez à blasmer, car vous estes filz de Vilain et de Vilaine, et avez lessié l'abit vostre pere et vostre mere, et estes vestu de plus riche camelin que le Roy n'est.

Joinville, Hist. de S. Louis.

On voit par cette citation que Joinville fait la distinction de l'étoffe *vaire* et de la couleur *verte;* le Roman de la Rose, cité au mot Pers, l'a faite aussi; le Reclus de Moliens, cité au mot Aversaire, compare le Diable à un geai *vair:* tout le monde connoît cet oiseau, et l'on sait qu'il n'en fut jamais de couleur verte. Dans les citations suivantes, on verra quelles étoient les qualités qu'il falloit posséder pour être mise au rang des belles.

Ot *vairs* iex, rians et fendus,
Les bras bien fès et estendus,
Blanches mains, longues et ouvertes,
Aux templieres que vi apertes
Apparut qu'ele ot teste blonde.

Fabliau, Mss. n° 7218, fol. 280, V°, col. I.

Les iex ot *vairs* come cristal.

Fabliau de Gombert et des deux Clercs.

Vairs ot les ieux, et les crins blois.

Roman de la Violette.

Le *palefroy vair* étoit un cheval gris pommelé, ou de différentes couleurs. Huon le Roy, poète du XIIIe siècle, a fait un *lay* intitulé *le Vair Palefroy :* il fait partie de la nouvelle édition des Fabliaux de Barbazan qu'on vient de publier. On ne présumera pas qu'un cheval ait jamais été de couleur verte, à moins qu'on ne l'ait peint. Dans le Fabliau des *Chevaliers, des Clers et des Vilains,* l'un des Chevaliers est monté sur un *dextrier vairon,* parce qu'il étoit de différentes couleurs, et non pas, comme le dit le Père Joubert, parce qu'il avoit un œil de couleur différente de l'autre. *Penne vaire,* plume tachée de noir et de blanc, ou d'autre couleur; *menu vair,* étoffe ou fourrure dont les taches étoient très-petites, de façon que l'on avoit peine à distinguer laquelle des couleurs étoit la plus dominante.

Vaire : Même, vraiment; *veré.*

Por chamberiere! certes *vaire,*
Por Connestable et por Vicaire,
Dont ge ne fusse mie digne.

* *Roman de la Rose, vers* 17227.

Vaire : Qui est de verre; verre à boire.

Vairé : Émaillé, qui est de diverses couleurs; *varius.*

Vairet : Diminutif du mot *vair.*

Et le mescine au cors corset,
Qui avoit le poil blondet,
Cler le vis et l'œul *vairet.*

Aucassin et Nicolete.

Vairier : Vitrier; *vitriarius.*

Vairieres, *veirieres, verrieres :* Vitres, vitraux, fenêtres; *vitrum.*

Vairol, *vairon, vairou* (leu) : Loup-garou, enragé.

Cil leu desvé, cil *leu vairol,*
Ce sont Deable qui saol
Ne pueent estre de nos mordre.

* *Sainte Leocade, vers* 539.

VAIRONS. *Voyez* VAIR.

VAIS : Veau, petit de la vache; *vitulus*.

VAIS, *vays, vès :* Un gué de ruisseau, un endroit guéable; de *vadum*.

VAIS : Va; *vadit*.

Puis *vais* aus chans isnelement,
Et sa fame remest plorant;
Lasse, fet-ele, que ferai
Et coment me conseillerai?
Fabliau du Vilain Mire, vers 85.

VAISSEAU D'OES OU D'EPS : Ruche à miel; vase quelconque dans lequel l'on reçoit un essaim.

VAISSEL, *vaisseal, vaisseax, vaissiau, vaissiax, vessiau :* Vase, vaisseau, coupe; c'est aussi des bâtimens pour naviguer. Dans la citation suivante *vaissel* semble signifier, boisson, breuvage.

Et in eo paravit *vasa mortis*, a il apparillies *vessiaux* de mort, ce est à dire que en la seinte Escriture a il soffert à apparillier et à estruire les Erites qui sont *vaissel* de mort.
Comm. sur le Sautier, Ps. 7, *vers.* 14.

VAISSELET : Petit vase, petite mesure, petit vaisseau; de *vasculum*.

VAISSELLAGE, *vasselaige :* Courage, bravoure, action héroïque.

Folie faire n'ert pas *vaisselage*.
Ancien Proverbe.

VAISSELLE : Servante, domestique. *Voyez* BACELE.

VAISSELLEMENT, *vaissellemente, vaixaillement :* Meubles, équipages, ustensiles, vaisselle, batterie de cuisine.

Et fu si grans fais li guains que nus ne vous en saroit dire la fin, et d'or et d'argent et de *vaissellemente*, de pierres pretieuses, de cors sains, de dras de soie, de reubes vaires, grises et hermines, et tous les chiers avoirs, et bien tesmoigne Jeoffrois de Ville-Hardoins, li Mariscaus de Champaigne à son ensient et por verité ke puisque li mons fu estorés, ne fu tant guaigné en une ville.
Ville-Hardouin, Hist. de Constantinople, Mss. fol. 16.

VAIT : Guet, garde de ville, sentinelle. *Voyez* GAIT.

VAIT : Il va; *vadit;* et aille; *vadat*. *Vait sen*, lisez *vait s'en :* Qu'il s'en aille.

Vait s'en li Quens, sa fame enmaine,
De losengier forment se paine,
Et vient à sa maistre cité,
Illuec estoient assemblé
Li Baron et li Vavassor.
Fabliau de la Male Dame, vers 311.

VAL, *valle :* Vallée, vallon, espace de terre contenue entre deux coteaux; *vallis;* d'où *à val, contreval*, en descendant, allant en bas; et le verbe *avaler*, descendre. *Voy.* AVAL.

VALAIS : Instrument propre à la pêche.

VALANCE : Prix, valeur; *valentia*.

VALANTIN : Futur époux, celui qu'on désignoit à une fille le jour des *brandons*, ou premier dimanche de carême, qui, dès qu'elle étoit promise, se nommoit *valantine;* et si son *valantin* ne lui faisoit point un présent ou ne la régaloit avant le dimanche de la mi-carême, elle le brûloit sous l'effigie d'un paquet de paille ou de sarment, et alors les promesses de mariage étoient rompues et annulées.

VALAT : Trou, fossé, vallée.

VALAUBLE : Valable, bon et recevable en justice ou dans la société.

VALCHERE, *valcheire :* Dot assignée sur un fonds de terre.

VALDER : Prévaloir, avoir le dessus.

Et dist Nostre Seignor : tu le decevras, et *valdras :* isse t'en, et fai en tele maniere.
Bible, Paralipomen., liv. 2, *ch.* 18, *v.* 21.

Dixitque Dominus : decipies, et prævalebis : egredere, et fac ita.

VALENCE, *vallence :* Prix, valeur, estimation.

VALENCHENOIS : Certaine mesure en usage dans le territoire de Valenciennes.

VALENT, *Valant :* Nom propre d'homme; *Valentinus*.

Valer : Valoir, être bon, propre à servir, à secourir; *valere*.

Valet, pour *balet:* Galerie, espèce de portique.

Valet, *valès, valez, vallés, vallet, vallez, varlet, vaslet, vasselet:* Jeune homme en âge de puberté, jeune homme non marié, sans état, qui n'est pas majeur, qui ne jouit pas de ses droits, qui est en apprentissage, qui est sous la domination de son père, ou d'autres personnes chargées de sa conduite et de son éducation; fils de Roi, d'Empereur, de grand vassal ou de grand seigneur qui n'étoit pas encore parvenu au grade de la ceinture militaire ou de chevalier. Borel remarque qu'au jeu de cartes la première est appelée le Roi, la seconde la Dame ou la Reine, et le fils le *valet,* c'est-à-dire, le père, la mère et le fils, aussi les cartes appelées *valets* ont-elles les noms d'Hector, d'Ogier, de la Hire et de Lancelot; en bas. lat. *valetus, varletus,* diminutifs de *vir;* en anc. Prov. *bâilē, bâilēt, vâillēt.* Ce mot ne vient pas de *bajulus*, comme l'ont dit Pasquier, Fauchet et Ménage; *bajulus* (bailli) est un homme fait, un officier de justice, un administrateur. Borel en est plus approché en le dérivant de l'Espagnol *varo;* et dans ses secondes additions, de l'Hébreu ou Chaldéen *bar,* qui signifie *filius,* comme *barjona*, dans le Nouveau Testament, le fils de la colombe. Dans quelques-unes de nos provinces, le père traite encore son fils de son *vaslet;* les fils de gentilshommes, et même de roturiers, étoient aussi appelés *valets,* comme le prouve le fabliau *dou Vallet aux douze Fames;* c'étoit le fils d'un gentilhomme de Normandie, qui vouloit épouser douze femmes; en ayant pris une, il trouva que c'étoit assez et même trop pour son repos et sa santé. (*Voyez* ce Fabliau dans la nouvelle édition de Barbazan, tome 3, page 148, publiée à *Paris*, chez *Warée, oncle,* 1808.) Ce *valet,* ou *varlet,* y est appelé *Damoisiaux*, ce qui prouve qu'il étoit jeune homme de condition.

> Seignor, volez que je vos die
> Que il avint en Normandie?
> Se dist cil de cui je l'apris,
> C'uns Damoisiaux de moult haut pris
> Se vout où païs marier;
> Mais il dit et veut afier
> Que jà n'auroit fame en sa vie,
> S'il n'en a douze en sa baillie.

Le père, qui avoit de l'expérience, réplique à son fils, que c'est quelquefois trop d'une femme; mais qu'au surplus, si dans un an il n'a pas changé d'avis, il lui complettera la douzaine; le *valet*, c'est-à-dire, le fils, obéit, et :

> Quant le *vallés* espousé eut,
> Et sa femme le vos raqueut,
> De bel servir moult se pena;
> Et cilz qui veincre la cuida,
> La requiert aussis vivement.
>
> *Le Vallet aux douze Fames, vers* 1 *et* 43.

> Car Male-bouche est coustumiers
> De raconter fausses nouvelles,
> De *valés* et de Damoiselles.
>
> *Roman de la Rose.*

Quant je ving là, frère Hamon, qui estoit Templier et mestre desus les mariniers, dit à un de ses *vallez :* Giete ta plomme (sonde), et si fist-il, et maintenant que il l'ot getée, il s'escria et dit, halas! nous sommes à terre.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Valeterie : Âge de puberté, la jeunesse.

Valeton, *valleton, varleton, vasleton,* diminutifs du mot *valet :* Enfant, jeune homme impubère, enfant de telle condition que ce fût. Anciennement tout étoit *valet* ou vassal, excepté le Roi : les fils de souverains étoient les premiers *valets* de leurs pères; mais un prince enfant, quittoit

en montant sur le trône, les titres de *valeton* et de *valet*. A la fin du xvi[e] siècle, ces mots furent employés pour désigner seulement les pages; ensuite le nom de *valeton* se perdit, et celui de *valet* ne se conserva que dans l'acception qu'il a encore, c'est-à-dire, homme servant chez les autres. L'éditeur du Glossaire du Roman de la Rose s'est trompé en expliquant le mot *valeton* par serviteur; il renvoie au vers 10632, où il ne signifie autre chose qu'un jeune homme impubère, un enfant.

Larrecin [illegible] *valeton* lait,
Ceste l'alaita de son lait,
N'eust d'aultre boulie à soi paistre,
Et se savoir volez son estre
Qui n'est ne souple ne terreux,
Faim demeure en un champ pierreux
Où ne croît blé, buisson, ne broces.
Roman de la Rose.

Beaulx oiselez envers buissons
De toutes eaves les poissons,
Et toutes les bestes salvages
Qui pasturent par les boscages
Toutes herbes, toutes fleurettes,
Que *valletons* et pucellettes
Vont en primtemp ès bois cueillir,
Que florir voient et fueillir.
Même Roman.

Valeueirs : Velours.

Valez. *Voyez* Valet.

Valgues : Grimaces, contorsions.

Validire, lisez *va-li-dire :* Suivant Monet, c'est une sorte de laquais propre à faire des messages.

Valie, *valleue, valor, value, valur :* Valeur, bravoure; *valor;* prix, taux, estimation.

Valissant : Vaillant, brave, généreux; *valens.*

Valissant : Prix, taux, estimation, équivalent.

Vallant : Petite monnoie des évêques de Cambrai.

Valler, *valléoir :* Valoir; *valere.*

Vallet. *Voyez* Valet.

Valleton. *Voyez* Valeton.

Valleur : Valeur, prix d'une chose.

Vallez : Serviteur, valet, apprenti, compagnon.

Cil a ses *vallez* assanblé,
Si a l'ouvraige molt hasté.
Fabliau du Tailleor le Roy et de son Sergant, vers 14.

Vallois : Instrument propre à la pêche; il s'est dit aussi d'une sorte de monnoie des Comtes de Valois.

Vallons, *Valois, Walons :* Galois et Gaulois, les peuples qui habitoient du côté des Pays-Bas, comme le Hainaut, l'Artois, le comté de Namur, &c. *Voy.* Walons et Walonni.

Valor, *vallour, valour, value, valur, valure :* Valeur, mérite; bonté, générosité; prix; *valor.*

Quant Monsieur je te dy, Roullet,
Le te dy-je, povre follet,
Pour te plaire, ou pour ta *value?*
Je t'advise que mon valet,
Bien souvent ainsi je salue.
Marot, Epigramme imitée de Martial, liv. 5, épigramme 58.

Valos. *Voyez* Valet.

Valoys : Monnoie des Comtes de Valois.

Valsaigne : La Valachie, suivant Nicot.

Valt : Vaut, est estimé; *valet.*

Car en terre que riens ne *valt*
Buene semence se seche et falt.
Roman de Troye.

Li sollempniteit ki ui est at à nom Apparicions : car Epifaine *valt* altretant cum Apparicions. *Sermons de S. Bernard, fol. 82, V°.*

Solemnitas igitur hodiernæ diei ab Apparitione nomen accepit : Epiphania quippe Apparitio est.

Valt : Veut; *vult.*

La Roine Genevieve voit
Le Chevalier bel et adroit,
Et de sa parole et de lui,
Valt savoir qu'il sont endui.
Roman d'Erès et d'Enide.

Valur. *Voyez* Valor.

Va-lui-dire : Terme injurieux,

selon D. Carpentier. *Voy.* VALIDIRE.

VALVASSEUR : Vassal, celui qui tient un fief d'un autre. *Voyez* VAVASSEUR.

VALVERT, *vaulvert, vauvert* : Nom de l'emplacement et de la maison de l'Ordre de Chartreuse de la rue d'Enfer, que S. Louis fonda, et fit bâtir hors et à côté de Paris ; *vallis viridis*.

Derechief il (S. Louis) fist fonder et faire la mèson..... de *valvert* delez Paris, de l'Ordre de Chartreuse. *Vie de S. Louis.*

VAMON : Goître, grosseur à la gorge, abcès.

VAN : Crible, tamis ; et mesure de charbon.

> Dist la Dame, fètes isnel,
> Si en entrez en cel tonel ;
> Ele corut le *van* oster,
> Et cil saut enz sans arester.
> *Fabliau de Constant du Hamel, vers* 687.

VANDAIGE, *vandage* : Vente, échange, marché ; *venditio*.

VANDEGLAIRE : Canon, serpentine, mousquet, fusil, enfin toute arme à feu.

VANDEMIER, *vandomier* : Vendanger ; *vindemiare*.

VANDER, *vandre* : Bander, tendre, alonger.

VANDOISE : Sorte de poisson d'eau douce, nommé en différens endroits, dard ; suisse.

VANDUE : Vente.

VANDUIT : Vendu, livré, échangé ; *venditus*.

VANÉE : Botte de paille.

VANELER : Se remuer facilement, être à l'aise dans ses habits.

> Pour mieux à l'aise *vaneler*,
> On met estoupes par dedans la saincture.
> *Coquillart, cité par Borel.*

VANIFÈRE : Plein d'orgueil et de vanité, dans les Hymnes de Mauroy.

VANNAGE : L'action de vanner le bled.

VANNER : C'est, suivant D. Carpentier, berner ou faire sauter quelqu'un en l'air dans une couverture appelée *vanne*.

VANNOYER : Perdre, abimer ; s'évanouir.

VANRA : Viendra.

> Et li muels assez sovent
> Langoie et arriere et avant
> Ne puet tenir sa langue coie,
> Et jo coment tenrai la moie
> Quant li Rois contre moi *vanra*.
> *Roman de Dolopatos.*

VANREDI : Vendredi.

VANRONT : Viendront.

VANS : Vent, orage ; *ventus*.

> Lors antra anz por esconser
> Tant que li *vans* fust acoisiez,
> Et li fors tans fust apaisiez.
> *Roman de Perceval, fol.* 178, *V°.*

VANS, peut-être pour *vaus* : Sorte de petit vaisseau ou navire.

VANSELAIRE : Panier, corbeille.

VANTANCE : L'action de se vanter, vanité, ostentation.

> Nus n'y pense ores à *vantances*,
> Après la froisseis des lances,
> Qui jà sont par terre semées,
> Gisteut mains à blanches espées.
> *Guillaume Guiart.*

VANTEIR : Pourvoir en justice, tenter.

VANTELER : Voltiger, vaciller au vent ; *ventilare*. *Vanteler un étendard*, le déployer, le faire voltiger.

VANTER DE TENOUR : Obtenir et tenir une audience en plaidant devant les juges supérieurs. *Vanter son plesge*, peut-être le dégager.

VANTERIE, *vanter, vantise, vantison* : Action de se vanter, vanité, ostentation, orgueil.

> En amor ne doibt-on ne mentir, ne voir dire ;
> Et cilz qui en jouist, bien se gard de mesdire :
> Car nulz n'est si loyal, si ne sçait bien celer,
> Qui ne face l'honneur de maintes chanceller ;
> Et cilz qui n'en joyst, gard soy de *vanterie* ;
> Car pour un seul *vanter*, l'on doibt perdre s'amie.
> *Roman de Gerard de Roussillon, fol.* 2.

Vanterres, *vantéor*, *vantere*, *vantierres* : Homme vain et présomptueux, qui parle toujours de lui et ne fait que se vanter.

> Orgueilleus est, murtriers et lierres,
> Fel, covoiteus, avers, trichierres,
> Desesperez, gloz, mesdisanz,
> Et hayneus et despisanz,
> Mescréaus, envieus, mentierres,
> Parjurs, faussaires, fox, *vantierres*.
>
> *Roman de la Rose, vers* 19671.

Vantier : Messier, garde-forestier.

Vantison. *Voyez* Vanterie.

Vaque : Vache; *vacca;* d'où *vaquette*, petite vache, genisse : ces mots sont encore usités dans la Picardie.

> Car se je loue mon cheval et il muert entre les mains de chelui qui le loua, che n'est pas usure se je vueil ravoir mon cheval o (avec) tout le louier, et aussint de me *vaque* et de mes brebis, puisque chil qui les loua metoit les pourfis de mes bestes en son preu par le louier rendant, mais se je bailloie me *vaque* ou mes brebis en tele maniere, etc.
>
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 48.

Vaquette, *vacquette* : Petite monnoie de Béarn, dont les six ne valoient qu'un double, ainsi nommée à cause des vaches qui étoient les armes du Béarn, et qui y étoient empreintes.

Vaquiers : Nom de certains sectaires ou séditieux qui parurent vers l'année 1320.

Varander : Égoutter, sécher le hareng.

Varandir : Garantir, préserver.

Varans : Garant, préservatif, sauve-garde.

> S'ele est si bele et si vaillans,
> Bien li pora estre *varans*.
>
> *Le Lai de Graelent, vers* 494.

Varde : Garde; d'où *varder*, garder.

Varde (lettres de) : Lettres de sauve-garde.

Vardet : Vert-de-gris.

Vardors : Verdeur.

> Il mella à cest limon terrien force vivale, si com ens arbres, car de céu vient li verdors ens foilles, li béateis ens flors, et ens fruits li savor et li medicine.
>
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 30.
>
> *Huic enim limo terreno vim vitalem miscuit, ut in arboribus, unde surgit venustas in foliis, in floribus pulchritudo, sapor in fructibus et medicina.*

Vardoun : L'oiseau que l'on nomme verdier.

Varech : Droit de débris et de naufrage; il s'est dit en général, de tout ce que pousse l'eau sur les bords de la mer et des rivières, comme débris de vaisseaux et autres choses naufragées, qui appartenoient au Roi ou aux seigneurs hauts-justiciers.

Varenche : Garance, graine pour la teinture.

Varenne, *varene* : Garenne, et fonds plat entre deux coteaux où se retirent les lapins et les lièvres. *Voy.* Garenne.

Vareton : Dard, trait d'arbalète.

Varga : Voleur du pays, selon Borel.

Vargaigne, pour *bargaigne* : Convention, traité, marché.

Varguetiaire : Balancier.

Varie : Partage; partageable.

Varier : Disputer, contredire. *Varier quelqu'un*, le faire changer de sentiment.

Varison : Champ garni de ses fruits; les grains qui sont encore sur pied.

Varlet : Apprenti, compagnon de métier, suivant D. Carpentier. *Voyez* Valet.

Varlet : Manche d'une faux.

Varleton : Jeune homme sans état, diminutif de *vir*. Dans le Roman du Petit Jehan de Saintré, ainsi que dans le Roman de Gerard de Nevers, tous les jeunes seigneurs sont appelés *varlets* ou *varletons*.

Varmeine, *vermeine :* Vermine, vermisseau.

Varouble, *varoubles, varubles :* A proportion, au point précis, au prorata de ce qui est dû à chacun; paiement de dette par contribution, lorsque le débiteur n'a pas suffisamment de quoi payer ses créanciers; concurrence, prorata.

La vente dou fié ne peut parfaire la lite dethe, et que ceaus à qui il doit soient paiés par *varouble* à chascun son avenant;...... et les gens à qui celui ou celle de qui le fié est vendu sont paiés de la vente dou fié de lor dethe par *varoubles.*
Assises de Jérusalem, chap. 199.

Varrou : Verrou de porte.

Vart : Verd; *viridis.*

Varxenne : La saison du premier labour des terres.

Vas : Chapelle, église, temple, cloître, suivant D. Carpentier.

Vas : Homme, vassal, selon Borel, qui cite ces deux vers des Métamorphoses d'Ovide :

Onques ne vis, n'onques ne soy
Si *vas* vilain en tout le monde.

Borel s'est trompé; car, en cet endroit, le mot *vas* ne signifie autre chose que l'adjectif bas, abject.

Vasal, *vasaus, vasaux, vassal, vassaulx, vasseuls :* Sage, brave, courageux, intrépide, suivant plusieurs dictionnaires, qui se sont également trompés; c'est en général un homme au-dessous d'un autre, qui lui est subordonné, un gentilhomme qui n'étoit point chevalier, un amant. En matière de fief, chacun sait que *vasal* ou *vassal,* étoit une personne qui possédoit un fief qui relevoit d'une terre plus considérable par sa dignité, et qui, par cette raison, devoit au seigneur suzerain et au grand-feudataire, des droits suivant les différentes coutumes, et principalement foi et hommage, ou serment de fidélité, pour ainsi dire, comme un sujet à son maître. Ainsi que je l'ai dit au mot *valet,* il n'y avoit que le Roi qui n'étoit point *vassal :* tous ses sujets étoient médiatement ou immédiatement ses *vassaux;* les plus distingués d'entr'eux, ou qui possédoient des terres de grande dignité, comme principautés, duchés, comtés et autres, avoient des *vassaux* au-dessous d'eux, et par cette raison tout homme pouvoit appeler *vassal* tous ceux qui relevoient de lui et qui lui étoient subordonnés, ou sur lesquels il avoit quelque supériorité, et cette qualité s'exprimoit par *vassal,* sujet immédiat; *vavasseur,* sujet du *vassal;* ce que l'on peut voir dans les Lettres du Roi Jehan, en faveur du Comte de Périgord, du mois d'août 1356, qui sont dans le 3[e] volume des Mss. de Colbert (Bibliothèque Impériale), concernant la maison des Comtes de Limoges. *Inhibentes gentibus nostri parlamenti ac omnibus Senescallibus, ut infrà scriptum comitatum, ressortum et terram* vavassorum; vavassorum *et retrò* vavassorum *ne turbent.*

Ainsi que en celle peine fust, Flourentine alla véoir (et non pas venir, comme le porte le Roman de Gerard de Nevers, de l'édition de M. Gueullette, page 129.), si luy dist : Dame, dictes-moy comment il vous est, car assez sçay que avez en prèz de vous le *vassal* pour faire vostre plaisir, se en avez fait vostre desir. *Roman de Gerard de Nevers.*

L'une moitié de se navie
Livra li Dus à un *vassal,*
Ki assés sot et bien et mal.
Roman du Rou, fol. 224, *V°.*

Bel-Acueil, pourquoi amenez
Entour ces rosiers ces *vassaults,*
Vous faites mal, se Diex m'assault
Il béent à vostre avilement
Dehait ait fors vous seulement;
Quant en ce pourpris l'amena
Qui felon sert itant en a,
Vous lui cuidiez bonté faire,
Et il vous quiert honte et contraire;

Fuyez *vassal*, fuyez de cy
Pour pou que je ne vos ocy.
Roman de la Rose.

Vase : Sabre, épée; cercueil, tombeau.

Vaslé, *vaslés, vaslet.* V. Valet.

Vasques, *Vasquons, Wasques, Wasquons :* Habitans de la Biscaye; Basques, Gascons; *Vascones.*

Vasquine : Espèce de corps de femme, qui se mettoit sur la chemise, sorte de corset avec des basques, dont la mode a pu venir de la Biscaye.

Au-dessus de la chemise vestoient la belle *vasquine* de quelcque beau camelot de soye : sus icelle vestoient verdugale de tafetas blanc, rouge, tanné, gris, etc.
Rabelais, liv. 1, *chap.* 56.

Antoine Duverdier, dans sa Bibliothèque, fait mention d'une pièce imprimée à Lyon, chez Benoist Rigaud, en 1562, et ayant pour titre : *Blason des* Basquines *et Vertugales, avec la belle remonstrance qu'ont fait quelques Dames, quand on leur a remonstré qu'il n'en falloit plus porter.*

Vassal, *vassaus :* Courageux, brave, intrépide, suivant D. Carpentier. *Voyez* Vasal. Dans la citation suivante, il exprime un homme puissant et riche, et sujet, jeune gentilhomme :

Après li ressort en Baiviere
Une guerre orguillouse et fiere,
Li Sire iert Dus, s'ot non Rasaus
Qui moult estoit prous et *vassaus.*
....
Bauduins, le frere Rollant,
Quoyqu'encore un pou enfant,
En i mena mille *vassaux*
Qui furent morts à Roncevaux.
Philippe Mouskes.

Vassaument : Avec fidélité, avec attachement; affectueusement.

Vasse, *vassal :* Feudataire, celui qui tient un fief d'un autre.

Vasseil, *vasseau :* Coupe, vase; mesure pour le sel et le grain; *vasculum.*

Vasselage, *vasselaige :* Courage, valeur, action de valeur, action courageuse, prouesse, force de corps. *Home de grant vasselage :* Homme riche, homme puissant, qui a beaucoup de sujets, de vassaux, qui a une grande suite. Dans la traduction en vers de la Consolation de Boëce, le titre de l'un des chapitres est intitulé : *Cy après sont mis les douze* vasselages *d'Hercules*, c'est-à-dire, ses douze travaux.

Vasselage, *vasselaige :* Servitude, esclavage; correction, réprimande.

Vasser : Vaisseau, barque, selon Borel; D. Carpentier l'explique par, régler, aligner.

Vasseur : Vassal, celui qui tient un fief d'un autre, homme qui a des vassaux sous lui; *vassor.*

Vassivau : Agneau ou mouton d'un an; encore usité dans le Berry.

Vassure : Lieu couvert où l'on serre le grain, la paille ou le foin, remise, hangard, espèce de grange.

Vassus : Fidèle, soumis. *Voyez* Vasal et Vassal.

Vastadour : Mineur, pionnier, fourrageur; *vastator.*

Vataron : Monnoie de Flandre valant douze deniers.

Vate, peut-être pour *bate :* Le bâton du fléau qui sert à battre les gerbes de grains.

Vates : Sacrificateurs subordonnés aux Druides, et dont la fonction principale étoit de prédire l'avenir par le chant et le vol des oiseaux; *vates.*

Vaticinateur : Devin, prophète, astrologue; *vaticinator.*

Vaticination : Prédiction, prophétie; *vaticinatio.*

Vaticiner, *vaticinier :* Prédire, prophétiser; *vaticinari.*

Vatregan : Canal, conduit.

VAU, *vaucel, vaucele, vaucelle, vauchel :* Vallon, vallée ; *vallis*. Voyez VAL.

> Du flo d'eus se part une espie,
> Qui s'en va dreciée la teste
> Jusqu'au Roy Mainfroy ne s'areste,
> De l'ost de France dist nouveles
> C'on renge en plains et en *vaucels*,
> Et cil sans son veuil refrener
> Refait ses routes ordener.
> *Guillaume Guiart.*

VAUCHE : Osier ; *vimen*.

VAUCHERIE, *vauchiere :* Rame, perche.

VAUCIST : Il auroit voulu ; il auroit valu. *Voyez* VAUSIST.

VAUCRER, *vaucréer :* Courir çà et là, vagabonder, aller de côté et d'autre.

VAUDE : Guède, pastel.

VAUDELUCQUE, *vaudeluque :* Petit-maître, fanfaron, orgueilleux, rempli de vanité, présomptueux, qui cherche à faire grande figure, et qui, au fond, n'est qu'un sot.

> Richard trenche du *vaudelucque*,
> Simon a du drap figuré,
> Michault a pourpoint si caducque,
> Que le corps est tout des[illegible]é.
> . . . .
> Ainsy que Lombars et Romains,
> Ilz porteut ungz cheveulx de laine,
> Tous propres, pignez, bien paingz
> Pour joüer une Magdaleine ;
> En priant que très-bonne estraine,
> Vous veüille octroyé le *vaudelucque*,
> Et qu'il veulle envoyé la teigne
> A ceulx qui ont telle perrucque.
> *Coquillart, Monologue des Perrucques.*

VAUDERIE, *Vaudoisie :* La secte des Vaudois ; hérésie, assemblée des soi-disant sorciers.

VAUDEROUTE : Confusion, désordre, trouble.

VAUDES, *Vaudois :* Hérétiques qui parurent à Lyon vers l'an onze cents, et qui firent beaucoup de bruit ; *vaudois* s'est dit aussi pour sorcier.

VAUDIR, pour *gaudir :* Réjouir, égayer ; *gaudere ;* il a signifié aussi, se détourner de son chemin, s'en écarter.

VAUDOISIE. *Voyez* VAUDERIE.

VAUDOIX : Celui qui a commerce avec une bête.

VAU-ERRANT, *vaus-erant :* Errant, parcourant le pays, les vallées.

> Puis après qu'il eut dit et fait sa complainte, moult tendrement encommença de plourer, en plaignant le corps, la beaulté et humilité de sa mye ; plusieurs jours en soy desconfortant et demenant grant deuil s'en alloit *vau-errant* par villes, par champs et par forests.
> *Roman de Gerard de Nevers.*

VAUGUEUR : Rameur.

VAULARDIE : D. Carpentier croit que ce mot peut signifier, halle, jardin ou verger.

VAULDOYERIE, *vaudoirie :* Sorcellerie. *Voyez* VAUDERIE.

VAULE : Pieu, échalas, bâton.

VAULRAI, *vaulray, vaurai, vauray :* Voudrai.

> Et pour ce me vuil traviller
> Et une estòire comenchier,
> Et del latin ù jo le truis
> Se j'ai loisir, et jo lo puis
> Li *vaurai* si en roman mettre.
> *Roman de Troye.*

VAULSIST : Vouloit, vaudroit.

VAULT, *vaut :* Veut ; *vult*.

VAULTE : Voûte, souterrain ; d'où *voutis*, pour voûté.

VAULTRE, *vaultroi :* Espèce de chien-mâtin pour chasser aux ours et aux sangliers.

VAULZ, *vaulx, vaux :* Vallons, vallées ; *valles*.

> Lievres couars venans de sa pasture,
> Son gist quiert ès montaignes, ès *vaulx*.
> *Eust. Deschamps, fol.* 292, *col.* 1.

VAU-PUTE : Péché contre nature.

VAURLET. *Voyez* VALET.

VAUROIT : Voudroit, vaudroit.

VAURRONT, *vauront :* Voudront, vaudront.

> Primes il (Dieu) comande à tous chaus qui

vaurront estre de sa maisnie, et qui *vaurront* estre en Paradis avoec lui couroné en gloire, que il l'aint (l'aiment) de tout lor cœr.
Le Miroir du Chrestien.

Jà li veir ne li sebelin
Ne li *vauront* rieu en la fin;
Ne les seles, ne li lorein
Molt troveront le leu vilein
Où les covenra trebuchier.
Bible Guiot, vers 980.

Vausenottes : La cérémonie de crier les *valantins*; les garçons se nommoient *vausenots*, et les filles *vausenottes*; ces mots viennent de *vouser* ou *vauser*, qui eux-mêmes viennent de *vocare*, nommer, et de *nuptiæ*, noces; comme si l'on disoit, appeler aux noces, aux mariages : cette cérémonie s'est pratiquée long-temps dans le pays Messin. *Voyez* Valantin.

Vausisse : J'aurois voulu, j'aurois valu. *Vausissiez, vaussissiez* : Voulussiez, valussiez.

Pere, dist la Pucelle, tant me soliez amer
Que ne me *vaussissiez* nule chose véer.
Roman des Vœux du Paon.

Vausist, *vaussist* : Valut et voulut. *Vausirent*, voulurent, valurent; *vausistes, vaussistes*, voulûtes, valûtes.

Il appella la Dame et li demanda si voirs estoit que Messire Thiebault avoit dist, et ele demanda coi? Qu'ainsi le *vaussistes* vous fère, Sire, fet-ele, pour çou qu'encore me poise ke je ne le feis. *Roman du Cuens de Ponthieu.*

Vaussoire, *Vasore, Vausors, Vaussors, Wasors* : Nom d'une abbaye célèbre dans l'histoire de Metz, située près de Namur, entre Charlemont et Bovines; *Valciodorum.*

Vaut : Il veut.

Vautie : Voûtée.

Por vos sui en prison mise
En ceste cambre *vautie*,
U je trai molt male vie.
Aucassin et Nicolete.

Vaut-neant, *vaut niant* : Vaurien, homme dont on ne peut rien espérer de bien, et qui s'adonne au mal.

Vautri : Vous autres.

Vautrier : Chasser le sanglier.

Vautrieur, *vautreur* : Chasseur, braconnier.

Vauvert : Lieu où étoit la Chartreuse de Paris; de *vallis viridis.* Voyez Valvert.

Vaux. *Voyez* Vaulz.

Vavacrer. *Voyez* Vaucrer.

Vavasserie : Rente ou redevance due sur le fief, appelée *vavassourie.*

Vavasseur, *vavasor, vavasour, vavassor, vavassour* : Arrière-vassal, homme dont la noblesse étoit de classe inférieure, ne possédant qu'un fief ou ténement très-médiocre, qui relevoit d'un autre fief; ce mot signifioit encore, sergent, huissier.

Desscom estoient honoré
Li saige, li bon *vavasor* !
. . . .
Les bons *vavasors* voi-je morz,
Les granz outraiges et les torz
Lor fet-en et les granz domages.
Bible Guiot, vers 191 *et* 198.

Vavassoire : Femme qui est sous la domination d'un prince souverain.

Vavassorie, *vavassourie* : Arrière-fief, fief tenu par un *vavasseur.* Ragueau, citant les articles 26, 34 et 35 de la Coutume de Normandie, dit : « Aucunes fois c'est un fief ou tenement vilain pour lequel on doit au seigneur féodal sommage, service de cheval, deniers, rentes ou autres services; et aucunes *vavassories* sont franches et nobles, à la volonté du seigneur, selon qu'il luy a plû faire ».

Vave : Veuve; *vidua.*

Li justes Symeon reconoist celuy cuy il atendoit, et Anna li *vave* lo reconoist assi.
Sermons de S. Bernard, fol. 100, *V°.*
Agnoscit Simeon justus quem expectabat, Anna quoque vidua confitetur.

Vaveiz, *vauveiz* : Le temps, la durée de la vie d'une personne.

Vaxelle : Vaisselle.

Vayer, *vehair :* Vicomte, suivant La Thaumassière, dans les anciennes Coutumes de Bourges et de Berry, titre 29.

Vayeur : Inspecteur des poids et mesures.

Vayn, *vahien :* Pelle à feu.

Vayn : L'automne, la saison où l'on recueille les fruits appelés *vayns* ou *gains*. Voyez Gaaig.

Vayne : Vanne de moulin, digue.

Vayney, *vainey :* Celui qui a soin des vannes, des digues.

Vé : Gué pour passer l'eau, ruisseau ; *vadum*.

Vé, *vée :* Vrai, vraie ; *verus, vera.*

C'est de Mainfroi, Roi de Sesile,
Qui par force tint et par guile
Lonc tens en pès tote sa terre,
Quant li hons Karles li mut guerre,
Conte d'Anjou et de Provence,
Qui par devine porveance
Est ores de Sesile Rois,
Qu'ainsinc le volt Diex li *vé* Rois,
Qui tozjors s'est tenu o li.

Roman de la Rose, vers 6773.

Véable : Agréable à voir, digne d'être vu ; croyable ; véritable, visible, apparent ; *visibilis.*

De ce est fait ke il méisme li Créeres des nient *véables* choses et des *véables.*

Dialogues de S. Grégoire.

Véable : Défendable, et que l'on doit prohiber ; du verbe *véer,* défendre, prohiber ; *vetare.*

Véage, *véaige :* Voyage ; gué, passage de rivière. *Véage de la Croix :* Croisade, voyage en la Terre-Sainte.

Anumbred ai les mals que Amalech fiz à Israel, cume il le desturbad el *véage* quand il en vint de Egipte.

Premier Livre des Rois, chap. 15, *vers.* 2.

Recensui quæcumque fecit Amalec Israëli, quomodo restitit ei in viâ cùm ascenderet de Ægypto.

Véal : Veau ; *vitulus.*

Veale : Vache, genisse ; *vitula.*

Et les plus senez de cele citéc preudront une *veale* del arment, que ne trahist jug, ne ne trencha la terre par sook.

Bible, Deutéronome, chap. 21, *vers.* 3.

Seniores civitatis illius tollent vitulam *de armento, quæ non traxit jugum, nec terram scidit vomere.*

Véant : Voyant ; *videns ;* défendant, prohibant ; *vetans. Véant la gent :* En présence de tout le monde.

Lors la Dame, de grant foiblesse plaine,
Véant sa fin sans remede prouchaine,
Par la bonne Dame de Crievecuer
Recommanda Jehanne sa seur germaine.
. . . .
Ses serviteurs en la *véant* morir
Piteusement se prenoient à gemir,
Et à faire lamentations maintes.

Complainte sur la mort de la Comtesse de Charrolois.

Veau : Cri injurieux, injure ; au figuré, sot, ignorant.

Veault, *veaut :* Il veut ; *vult.*

Quant les parties ont lor jour gardé, si com il doivent, et il sont presens en la Court au jour que la Court lor a doné, et se le clamant *veaut* renouveler son clam, si die ses raisons. *Assises de Jérusalem, chap.* 51.

Veaure : Toison de mouton.

Veaus, *vaus :* Vieux, ancien, âgé ; *vetus. Veaus homes*, vieillards.

Veautre : Bâtard, terme d'injure.

Veaz, *veax, vedel :* Veau ; *vitulus ;* en Langued. *vedeou.*

Mais ores un char nuvel nuz frez e vaches dous ki aient *vedels,* e ki ja n'aient espermenté querez, e puis al chars les nus juignez e lur *vedels* en parc tenez.

Premier Livre des Rois, chap. 6, *vers.* 7.

Nunc ergo arripite et facite plaustrum novum unum : et duas vaccas fætas, quibus non est impositum jugum, jungite in plaustro, et recludite vitulos *earum domi.*

Vech : Huit ; *octo ;* en basse lat. *vehenum.*

Vecs : Fois ; de *vices.*

Vecy, *veci :* Voici ; *ecce.*

Vedeir : Voir ; *videre.*

Li Reis Salomun fud eshalcied sur tuz les

Reis de la terre, en saveir, et en riches manentises; e tute terre le desirad à *vedeir*, pur oïr de sun saveir.

III[e] *Livre des Rois, ch.* 10, *vers.* 23 *et* 24.

Magnificatus est ergo Rex Salomon super omnes reges terræ, divitiis, et sapientiâ; et universa terra desiderabat vultum *Salomonis, ut audiret sapientiam ejus.*

Vedil : Brin d'osier.

Vedoil : Espèce de faux, faucille ou serpe; bêche, pioche; sorte d'arme.

Vedue : Veuve; *vidua.*

Respundi li Reis : Quel besuin as à faire? Cele respundi : Sire, jo sui une *vedue:* kar mis maris est mors; e jo oi dous fiz.

II[e] *Livre des Rois, chap.* 14, *vers.* 5.

Et ait ad eam Rex : Quid causæ habes? Quæ respondit : Heu, mulier vidua *ego sum; mortuus est enim vir meus; et ancillæ tuæ erant duo filii.*

Vée : Défense, ban public pour défendre une chose; de *vetare.*

Vée : Voie, chemin; *via;* projet, dessein.

Véeis-ci, *veeiz-cy, veez-ci,* lisez *véez-ci :* Voilà, voici; *ecce.*

Veeiz-cy or lo convenable tans : *veeiz-cy* lo jor del salvement.

Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 41.

Ecce *nunc tempus acceptabile,* ecce *nunc dies salutis.*

Ha! biaus douz pere, *véez-ci*
Vo fil Cortois l'eschetivé,
Qui tant a vers vous meserré
Et ouvré sus vostre defois.

Fabliau de Cortois d'Arras, vers 658.

Véel : Veau; *vitulus;* en Langued. *vedeou.*

Mon *véel* le miex encressié
Tuerons por ta bien venue,
Dont nostre Cort sera tenue
Ca dedenz en nostre manage,
Et manderons nostre visnage (voisinage).

Fabliau de Cortois d'Arras, vers 672.

Véeler : Vêler, faire un veau.

Véer : Empêcher, refuser, défendre, prohiber; *vetare.* Voyez la citation de Veirriere.

Chis hom sont plus fort que mal goute
Qui d'iaue rouva une goute
Du doit ladre, si n'en out mie
A qui *véa* (refusa) du pain la mie.

Miserere du Reclus de Moliens, strophe 46, *parlant du mauvais Riche.*

Veer, *veoir,* lisez *véer, véoir :* Regarder, considérer; *videre.*

Compains, par vostre léauté,
Véez, a-il ci biau tesmoing,
Je méismes le vous tesmoing,
Fet li autres, se Diex me gart,
Je cuit bien qu'ele a douz regart,
Quant ele est si bele de ça.

Fabliau des deux Changeurs, vers 86.

Vées : Fois, diction numérale.

Veeur, lisez *véeur :* Témoin oculaire, qui a vu par lui-même; et commissaire nommé pour voir sur les lieux les personnes qui sont en contestation; inspecteur, arbitre.

Veez, lisez *véez :* Voyez; *videtis.*

Bien aureit sont li oil ki voient ceu ke vos *véez.* *Sermons de S. Bernard.*

Beati oculi qui vident quæ vos videtis.

Ha, ha, Sire, dist-ele, ce a fait cis anemis que vos *véez* chi, que vos dites qui est vo fieus, pour poi qu'il ne m'a estranglé.

Roman des sept Sages de Rome.

Véez ici : Voici; *ecce.* Voyez Véeis-ci.

Vef : Veuf, qui a perdu sa femme; *viduus.*

Vefvage, *vefvé, vefveté, veve :* Veuvage, viduité; *viduitas.*

Vefver : Rendre veuf, priver.

Pourquoy vien-tu *vefver* de citoyens ses villes,
Et de jaunes moissons ses campagnes fertiles?

La Thébaïde, Tragédie de Robelin, acte 3.

Vegade : Une fois.

Vegile, *vegille :* Vigile, veille; *vigilia.*

Vegine : Voisine, qui est auprès, qui approche; *vicina.*

Vegnir : Venir, arriver; *venire;* d'où *vegnant,* venant; *vengniez,* veniez; *vengnissiez,* vinssiez. Lorsque ces mots sont accompagnés de l'adverbe bien, ils signifient, bien recueillir, bien reçevoir, être bien venu.

La doleur qu'auront ces musars,
A qui vous moutrerez semblant,
La peine qu'auront ces coquars
Pour cuider venir en avant :
Les honneurs et le bien *vegnant*,
Les salus que leur donnerez,
Et bel acueil que leur ferez
Par fainte simulacion,
Le travail que leur brasserez,
Soient en vostre remission.

Confession de la Belle-Fille.

Vegoignois : Canton du comté de Blois.

Vegué. *Voyez* Begué.

Vehair : Voyer, inspecteur ; et vicomte, dans la Coutume de Berry.

Vehe : Défense, ban publié pour défendre quelque chose ; de *vetare*.

Veheau : Veau ; *vitulus*.

Veher : Défendre, prohiber, mettre empêchement ; *vetare*.

Veher : Voir ; *videre*.

Veherie : Office de vicaire, vicairie ; *veheria*, *vicaria*. Le nom de vicaire ne se donnoit pas seulement à des ecclésiastiques, mais aussi à des laïcs qui représentoient les seigneurs dans leurs terres, et qui étoient des espèces de préposés ou d'intendans pour rendre la justice, veiller aux intérêts et percevoir les revenus au nom et pour ces seigneurs.

Veherie : Moyenne justice, grande voierie.

Veherie : Ancien droit qui se levoit sur les vins.

Veheu, *vehu :* Vu, qui est, ou a été vu.

Vehier, *viguier :* Voyer, vicaire, lieutenant d'un seigneur dans une terre, juge de police ; *vicarius*.

Vehoir : Voir, considérer, regarder ; *videre ;* d'où *vehoit*, *void*, voit ; *videt ; vehu*, a vu ; *vidit*.

Après que il (le reclamant) a acheté la beste restive dedans l'an et le jour, que il l'a acheté il la veaut rendre, il doit faire ce que deus homes la voyent restiver, qui jurent sur Sains se mestier est que il l'ont *vehu* restiver.

Assises de Jérusalem, chap. 114.

Vehu : Vu, regardé, considéré.

Vei, *veye :* Aujourd'hui, ce jour ; *hodie*.

Veici : Voici. *Voyez* Vecy.

Veie : Voie, route, chemin, sentier ; *via*.

Cist Josias fist ço que Deu plout, e tint les bones *veies* sun pere David, si que il ne guenchi ne à destre ne à senestre.

IVe Livre des Rois, fol. 149, *Vo*.

Veie : Vie ; *vita ;* voie, chemin, entrée ; *via*.

Et devant le Paradis mist l'Angele Cherubin, l'espée flambeant de feu et trestornable por garder la *veie* del arbre de *veie*.

Bible hist., Genèse, chap. 3, *vers.* 24, *Mss. de la Bibl. de l'Arsenal.*

Et collocavit ante Paradisum voluptatis Cherubim, et flammeum gladium atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ.

Veielote, *veille*, *veillote :* Petit tas ou monceau de foin ou de vesce lorsqu'il est fauché ; il est d'abord, quand on le fauche, par sillons, que l'on appelle en plusieurs provinces, en *andain* et *ondain ;* ensuite en *veillotes* ou petites *moles*, c'est-à-dire, petits tas, petits monceaux ; ensuite en *mulons* ou *mulots*, qui sont des tas plus gros, et enfin en *meules*, *moles*, *mules*, après quoi on l'enlève.

Veier : Voir, considérer, regarder ; *videre ;* d'où *veiez*, voyez.

Veigner, *vegnir :* Venir, arriver ; *venire ;* d'où *veignomes*, venions. *Bien vegnir, bien veigner :* Être bienvenu, recevoir un bon accueil ; et recevoir avec honnêteté, accueillir, saluer ; *bien veignez*, soyez le bienvenu.

Qui monter velent en honor et en pris
Vegnent à moi et Gerbert aussi,
Cheval aura qui perdera ronci ;
De mon avoir raemberai les pris,
Et qui morra Dius en aura merci.

Roman de Garin le Loherens.

3

Reis de la terre, en saveir, et en riches manentises; e tute terre le desirad à *vedeir*, pur oïr de sun saveir.
IIIe Livre des Rois, *ch.* 10, *vers.* 23 *et* 24.

Magnificatus est ergo Rex Salomon super omnes reges terræ, divitiis, et sapientiâ; et universa terra desiderabat vultum *Salomonis, ut audiret sapientiam ejus.*

Vedil : Brin d'osier.

Vedoil : Espèce de faux, faucille ou serpe; bêche, pioche; sorte d'arme.

Vedue : Veuve; *vidua.*

Respundi li Reis : Quel besuin as à faire? Cele respundi : Sire, jo sui une *vedue* : kar mis maris est mors; e jo oi dous fiz.
IIe Livre des Rois, chap. 14, *vers.* 5.

Et ait ad eam Rex : Quid causæ habes? Quæ respondit : *Heu, mulier* vidua *ego sum; mortuus est enim vir meus; et ancillæ tuæ erant duo filii.*

Vée : Défense, ban public pour défendre une chose; de *vetare.*

Vée : Voie, chemin; *via*; projet, dessein.

Véeis-ci, *veeiz-cy, veez-ci*, lisez *véez-ci* : Voilà, voici; *ecce.*

Veeiz-cy or lo convenable tans : *veeiz-cy* lo jor del salvement.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 41.

Ecce *nunc tempus acceptabile*, ecce *nunc dies salutis.*

Ha! biaus douz pere, *véez-ci*
Vo fil Cortois l'eschetivé,
Qui tant a vers vous meserré
Et ouvré sus vostre defois.
Fabliau de Cortois d'Arras, vers 658.

Véel : Veau; *vitulus*; en Langued. *vedeou.*

Mon *véel* le miex encressié
Tuerons por ta bien venue,
Dont nostre Cort sera tenue
Ca dedenz en nostre manage,
Et manderons nostre visnage (voisinage).
Fabliau de Cortois d'Arras, vers 672.

Véeler : Vêler, faire un veau.

Véer : Empêcher, refuser, défendre, prohiber; *vetare.* Voyez la citation de **Veirriere**.

Chis hom sont plus fort que mal goute
Qui d'iaue rouva une goute
Du doit ladre, si n'en out mie
A qui *véa* (refusa) du pain la mie.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 46, *parlant du mauvais Riche.*

Veer, *veoir*, lisez *véer*, *véoir* : Regarder, considérer; *videre.*

Compains, par vostre léauté,
Véez, a-il ci biau tesmoing,
Je méismes le vous tesmoing,
Fet li autres, se Diex me gart,
Je cuit bien qu'ele a douz regart,
Quant ele est si bele de ça.
Fabliau des deux Changeurs, vers 86.

Vées : Fois, diction numérale.

Veeur, lisez *véeur* : Témoin oculaire, qui a vu par lui-même; et commissaire nommé pour voir sur les lieux les personnes qui sont en contestation; inspecteur, arbitre.

Veez, lisez *véez* : Voyez; *videtis.*

Bien aureit sont li oil ki voient ceu ke vos *véez.* *Sermons de S. Bernard.*

Beati oculi qui vident *quæ vos* videtis.

Ha, ha, Sire, dist-ele, ce a fait cis anemis que vos *véez* chi, que vos dites qui est vo fieus, pour poi qu'il ne m'a estranglé.
Roman des sept Sages de Rome.

Véez ici : Voici; *ecce.* Voyez **Véeis-ci**.

Vef : Veuf, qui a perdu sa femme; *viduus.*

Vefvage, *vefvé, vefveté, veve* : Veuvage, viduité; *viduitas.*

Vefver : Rendre veuf, priver.

Pourquoy vien-tu *vefver* de citoyens ses villes,
Et de jaunes moissons ses campagnes fertiles?
La Thébaïde, Tragédie de Robelin, acte 3.

Vegade : Une fois.

Vegile, *vegille* : Vigile, veille; *vigilia.*

Vegine : Voisine, qui est auprès, qui approche; *vicina.*

Vegnir : Venir, arriver; *venire*; d'où *vegnant*, venant; *vengniez*, veniez; *vengnissiez*, vinssiez. Lorsque ces mots sont accompagnés de l'adverbe bien, ils signifient, bien recueillir, bien reçevoir, être bien venu.

La doleur qu'auront ces musars,
A qui vous moutrerez semblant,
La peine qu'auront ces coquars
Pour cuider venir en avant :
Les honneurs et le bien *vegnant*,
Les salus que leur donnerez,
Et bel acueil que leur ferez
Par fainte simulacion,
Le travail que leur brasserez,
Soient en vostre remission.

Confession de la Belle-Fille.

Vegoignois : Canton du comté de Blois.

Vegué. *Voyez* Begué.

Vehair : Voyer, inspecteur ; et vicomte, dans la Coutume de Berry.

Vehe : Défense, ban publié pour défendre quelque chose ; de *vetare*.

Veheau : Veau ; *vitulus*.

Veher : Défendre, prohiber, mettre empêchement ; *vetare*.

Veher : Voir ; *videre*.

Veherie : Office de vicaire, vicairie ; *veheria*, *vicaria*. Le nom de vicaire ne se donnoit pas seulement à des ecclésiastiques, mais aussi à des laïcs qui représentoient les seigneurs dans leurs terres, et qui étoient des espèces de préposés ou d'intendans pour rendre la justice, veiller aux intérêts et percevoir les revenus au nom et pour ces seigneurs.

Veherie : Moyenne justice, grande voierie.

Veherie : Ancien droit qui se levoit sur les vins.

Veheu, *vehu :* Vu, qui est, ou a été vu.

Vehier, *viguier :* Voyer, vicaire, lieutenant d'un seigneur dans une terre, juge de police ; *vicarius*.

Vehoir : Voir, considérer, regarder ; *videre ;* d'où *vehoit*, *void*, voit ; *videt ; vehu*, a vu ; *vidit*.

Après que il (le reclamant) a acheté la beste restive dedans l'an et le jour, que il l'a acheté il la veaut rendre, il doit faire ce que deus homes la voyent restiver, qui jurent sur Sains se mestier est que il l'ont *vehu* restiver.

Assises de Jérusalem, chap. 114.

Vehu : Vu, regardé, considéré.

Vei, *veye :* Aujourd'hui, ce jour ; *hodie*.

Veici : Voici. *Voyez* Vecy.

Veie : Voie, route, chemin, sentier ; *via*.

Cist Josias fist ço que Deu plout, e tint les bones *veies* sun pere David, si que il ne guenchi ne à destre ne à senestre.

IVe Livre des Rois, fol. 149, *V°*.

Veie : Vie ; *vita ;* voie, chemin, entrée ; *via*.

Et devant le Paradis mist l'Angele Cherubin, l'espée flambeant de feu et trestornable por garder la *veie* del arbre de *veie*.

Bible hist., Genèse, chap. 3, *vers.* 24, *Mss. de la Bibl. de l'Arsenal.*

Et collocavit ante Paradisum voluptatis Cherubim, et flammeum gladium atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ.

Veielote, *veille*, *veillote :* Petit tas ou monceau de foin ou de vesce lorsqu'il est fauché ; il est d'abord, quand on le fauche, par sillons, que l'on appelle en plusieurs provinces, en *andain* et *ondain ;* ensuite en *veillotes* ou petites *moles*, c'est-à-dire, petits tas, petits monceaux ; ensuite en *mulons* ou *mulots*, qui sont des tas plus gros, et enfin en *meules*, *moles*, *mules*, après quoi on l'enlève.

Veier : Voir, considérer, regarder ; *videre ;* d'où *veiez*, voyez.

Veigner, *vegnir :* Venir, arriver ; *venire ;* d'où *veignomes*, venions. *Bien vegnir, bien veigner :* Être bienvenu, recevoir un bon accueil ; et recevoir avec honnêteté, accueillir, saluer ; *bien veignez*, soyez le bienvenu.

Qui monter velent en honor et en pris
Vegnent à moi et Gerbert aussi,
Cheval aura qui perdera ronci ;
De mon avoir raemberai les pris,
Et qui morra Dius en aura merci.

Roman de Garin le Loherens.

3

De ses regars et de sa veue
Devons-nous tous estre refait,
Se nos voloirs volontiers fait
Moult y aromes grand deport,
Ains que *veignomes* à droit port,
Plus est poiie, plus est dougie,
Et plus blanche que nois.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 1.

Veignie, *vegnie* : Labourage, défrichement, bois ou forêt qu'on arrache pour semer dans le même terrein où ils étoient.

Veignois, *veignois* : Venu, arrivé.

Et li borgois descent à pié,
Dont ele n'ot pas son euer lié,
Qu'il est venuz à cele foiz.
Sire, dist-ele, bien *veignois*,
Et vous et vostre compaignie.
Fabliau du Cuvier, vers 41.

Veil : Veille, vigile; *vigilia.*

Veil : Je veux; *volo.*

Si pri qu'il me soit pardoné,
Car ge, por ma vie amander,
Si com vos plest à commander,
Veil, seuz jamès reison ensivre,
En vostre loi morir et vivre.
**Roman de la Rose, vers* 10568.

Veile : Vieille, âgée.

Veillance : Veille, l'action de veiller; *vigilia.*

Veillaquerie : Lâcheté, poltronnerie.

Veille : Voile; *velum.*

E pain mistrent sor la table, e pendirent les cortines *veilles*, e parfirent tot quantque mestier i estoit.
Premier Livre des Machabées, chap. 5.

Veille : Fête, danse, réjouissance; de *vigilia.*

Lors avint qu'en cele contrée,
Ot une feste celebrée,
Où molt avenoit de merveilles;
Et vint toz li pueples as *veilles*
D'un temple que Venus i ot.
**Roman de la Rose, vers* 21575.

Veille : Vrille; d'où *veillette, villette*, petite vrille.

Veille : Nerf de bœuf.

Veille, *veilleit* : Qu'il veuille; *velit.*

Veillole : Lanterne de verre pour veiller.

Veine originalle ou originelle : Qui est comme l'origine et le principe de la vie; la veine cave ou pulmonaire. *Veines de la mere* : Celles qu'on appelle ombilicales.

Veir, *veirs*, lisez *véir*, *véirs* : La vue, coup-d'œil, regard.

Santez i est sans maladie,
Nus n'i a fain, nus n'i mendie,
Sans anui voient adès Dieu,
Le gloriex, le douz, le pieu;
Cil *véirs* est continuels,
Et li desirs perpetuels :
Tel délit ont euz al *véir*,
Que cil desirs ne puet chéir.
La Voie de Paradis, vers 1087.

Veir : Voir, regarder, considérer, appercevoir; *videre*; d'où *vei, veid, veit*, vit; *vidit; veie*, voie; *veistes*, vîtes.

Et *vei*, ce est, et lo fei *veir*; il ne dit mie, *vei*, porce que Dex *veie* une foiz, et autre non; ou qu'il *veie* une fois une chose et autre, autre; car il *veit* tot adès et ensemble.
Comment. sur le Sautier, fol. 118, *Ps.* 58, *vers.* 6.

Veir : Défendre, refuser, empêcher; *vetare.*

Veire : Verre à boire.

Veirre, *veirs* : Émaillé, qui est de diverses couleurs.

Veirriere : Vitre dormante, jour de souffrance; de *vitreum.*

Quant auçuns fet son jardin ou son prael en lieu privé, et là où il n'a nule veue de voisins, et aucuns des voisins veut maisonner joignant l'en, ne lui puet pas véer (empêcher) le maisonner, mès l'en li puet devéer (refuser) que il ne face huis ne fenestre, parquoi les privetés dou prael ne dou jardin soit empirées, car aucuns le feroient malicieusement, pour oster la priveté de leurs voisins, doncques qui voudra avoir clarté de chelle partie, il i doit fere *veirriere*, adonc si aura clarté, et si n'en sera pas li lieu dou voisin empiriez. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 24.

Veirs : Vrai, véritable; *verus.*

Devant truvus que Saül un autre autel levad, e ci lis que ço fud li primiers qu'il

edifiad à Deu, *veirs* est, kar l'autre fud encuntre Deu.

Premier Livre des Rois, chap. 14, *v.* 35.

Veisin : Voisin, qui est près; *vicinus*.

Veisinage : Voisinage; *vicinitas*.

Veixe : Vache; *vacca*.

Vel : Je veux; *volo*.

Velar : Tortelle, sorte d'herbe portant une graine noire.

Vele : Voile de navire.

Veler : Voiler, cacher.

Velié : Voilier, voile de vaisseau.

Velin : Venin, poison.

N'en est mies dotte ke li *velins* de covise et del niant atempreit et niant ordeneit deleit n'en aust assi porpris les altres menbres del umain cors, ensi k'il puist sambleir ke tuit aussent mestier de circoncire.

Sermons de S. Bernard, fol. 64.

Nec dubium sanè quin cetera quoque humani corporis membra addimentum illud Leviathan, occuparet venenum *scilicet concupiscentiæ, et immoderatæ atque inordinatæ illecebra voluptatis, ut generalis quædam abcisio omnibus necessaria videretur.*

Veliné : Envenimé, qui est plein de venin, empoisonné.

Veliner : Envenimer, empoisonner.

Velle : Plumes d'oie.

Velle : Il veille.

Velleiteux : Qui a de la rancune, haineux.

Vellevursée : Vrille, outil pour percer, perçoir.

Vellier : Sentinelle, vigilant; vieux.

Vellueau, *velluau, velluyau, velous, velvet* : Velours, ou une sorte d'étoffe qui devoit être assez précieuse, s'il faut en croire la citation suivante :

Pour trois pièces et demie de fin *vellueau* en graine, baillés audit Eustache pour faire un seurcot, un mantel à parer et un chapeau fourré d'ermines pour le Roi, à la feste de l'Estoile. *Compte d'Estienne de la Fontaine, argentier du Roy, de l'an* 1351.

Veloce : Agile, soudain, prompt, vif, rapide; *velox*.

Velons : Voulons.

Vels : Je veux; *volo; velt,* il veut; *vult*.

Cuers de feme puet voler
Quant il *velt* : si va et vient;
Nule clés ne le detient.
Cuers est montés ens l'angarde :
D'illoc porvoit et esgarde
Par où cors puist eschaper.

Poet. franç. avant 1300, *tom.* 3, *pag.* 970.

Velte : Mesure pour la jauge des tonneaux.

Velter : Jauger avec la *velte*.

Velteur : Jaugeur.

Veltre. *Voyez* Vaultre.

Velugues, *beluge, belugue* : Espèce d'étoffe de laine et de fil très-grossière; cette étoffe est encore appelée, en Basse-Normandie, *breluche* et *berluche*.

Venaige : Le droit de chasser, ou celui de pêcher le poisson à la vanne d'un moulin; de *venatio*.

Venal, *venalx* : Vendable; *venalis*.

Venange : Vendange; *vindemia*.

Venangier : Vendanger; *vindemiare*.

Vencer, *vencher, venchier* : Se venger; *vindicare*.

Voire en veillant et en dormant
Se doit-il doter trop forment
Qu'el nel' face, por soi *venchier*,
Empoisonner ou detranchier.

**Roman de la Rose, vers* 9603.

Venchange, *vengament, vengement* : Vengeance; *vindicta*.

E sa ma (main) dextra la domna u libre ten (tient)
Tot aquel libres era de fog ardent.
Zo's (c'est) la justicia al Rei omnipotent;
Si l'om o forfai, e pois no s'en repent....
Ab (avec), aquel fog s'en pren so *vengament*.

La Vie de Boèce, fol. 273.

Vençon. *Voyez* le mot suivant.

Vendage, *vençon, vendagne,*

vendaige, vendange, vendition, vendue : Vente; *venditio.*

Se la chose est vendue soz condicion.....
.... et se le achetéor ou li vendéor muert, tant comme la condicion pent, la *vençon* estoit; et se la condicion est, li heir sont obligié, ausi comme se le achat fut fet piece a. *Livre de Jostice et de Plet, fol.* 82.

VENDE, *vente* : Droit seigneurial sur les biens fonds qui se vendent; *venditio;* en bas. lat. *venda,* suivant la Coutume de Berry, chap. 66.

VENDEIRE, *vendéeres, vendéor, venderes, vendieres, vendierres* : Vendeur, marchand forain, colporteur, marchand en général; *venditor.*

Nous disons que nennil, que li *vendierres* ne puet plus pas vendre que il avoit en le chose, et il n'i avoit usage que selonc son estat, donecques se il vent tel usage à Greigneur personne, estimation doit estre fête à l'achepteur selonc che que li *vendieres* en i pooit user, et en chete maniere doit la vente de tex usaiges estre soufferte.
Coutume de Beauvoisis, chap. 24.

VENDENGÉOR : Vendangeur.

VENDENGERESSE : Vendangeuse.

VENDERDI : Vendredi; *veneris dies.* Voyez VANREDI.

VENDIER : Perceveur des droits seigneuriaux dans les marchés et dans les foires.

VENDIERRES, *venderres* : Vendeur, marchand; *venditor.*

L'avoir, le pris a li *vendierres,*
Si que tot pert li achetierres,
Car jà tant n'i metra d'avoir
Qu'il en puist seignorie avoir.
Roman de la Rose, vers 11013.

VENDITION : Vente; *venditio.*

VENDIXER. *Voyez* VENCER.

VENDREZ : Viendrez; *vendroi;* je viendrois; *vendroient,* ils viendroient; *vendra,* il viendra.

Et quant il sera esloingniez
De sa meson, li chapelain
Vendra tant et hui et demain,
Que sa femme caressera,
Ne jamès jor ne l'amera,
Ne ne le prisera deux pains.
Fabliau du Vilain Mire, vers 48.

VENDUE. *Voyez* VENDAGE.

VÉNÉFICE : Poison, venin.

VENEFIQUE : Qui renferme du venin, du poison; empoisonneur; *veneficus.*

VENEIGIER, *veneingier* : Vendanger; *vindemiare.*

VENEL : Tombereau, charrette; il s'est dit aussi d'une sorte d'étoffe.

VENELLE : Sentier, chemin, ruelle, passage étroit, allée, corridor; en bas Bret. *vanelle.*

VENENEUS : Venimeux; *venenosus.*

VENENGE : Vendange; *vindemia.*

VENENGIER : Vendanger; *vindemiare.*

VENÉOR. *Voyez* VENERE.

VENER : Chasser, aller à la chasse; *venari.*

VENERE, *venéor, veneore, veneres, veneur, venieres* : Chasseur; *venator.*

Ung fait qui moult les chiens ahonte,
C'est qu'ils mangerent leur Seigneur
Antheon (Actéon), un très-bon *veneur.*
Deduits de Gace de la Bigne, fol. 117, *V°.*

D'un *venéor* vos di-je ci,
Que un loup avoit acuilli,
Parmi le champ s'en fust li lous
Où un Bergier seoit tous sous (seul).
Par sa franchis le requist
Qu'il le mussast, si li deist
Au *venéor* qui le suivoit,
Qu'au boisenet alé estoit;
Le Pastre dist que si fera,
Dessous sa faude le mussa.
Fable du Loup et du Berger, par Marie de France.

VENÈSON : Venaison, gibier.

VENET : Filet pour pêcher.

VENGEMENT : Droit pour réclamer une chose aliénée.

VENGEMENT, *vengison* : Vengeance; *vindicta.*

N'unt pas ici vrai escusement,
Deus s'en irra parmi le jugement,
Qui plus mesfait dreiz est qu'il plus ament
Où l'emprendra plus plenier *vengement.*
Roman des Romans, strophe 240.

VENGIERRE : Vengeur; *vindex.*

VENONENT, *vengent :* Ils viennent; *veniant; venget*, vienne, *veniat.*

Mais partant k'ele amoit une feme sainte nonain en cel meisme moustier devant les altres, el le pas Gule joinst après : ge proi ke suer Benoit *venget* avoc moi.
Dial. de S. Grégoire, liv. 4, *chap.* 13.

Sed quia quamdam sanctimonialem fœminam in eodem monasterio præ ceteris diligebat, illico Galla subjunxit : rogo ut soror Benedicta mecum veniat.

Par ke les paroles des morts ne *vengent* à nos en dotance, li fait des vivants les conferment. *Mêmes Dialogues, chap.* 56.

Ne nobis in dubium veniant *verba mortuorum, confirmant hæc facta viventium.*

VENIANCE, *venianche*, lisez *venjance, venjanche :* Vengeance; *vindicta.*

Nus ne soit si hardis qui die parole devant toi qui atraie ou esmueve à pechié ne ne mesdie d'autrui par derriere, ne en maniere de detraction, ne nule viloinie de Diu ne de ses Sains, ne sueffre que on die devant toy, ke tu n'en fache tantost *venianche.*
Enseignemens de S. Louis à son fils.

VENIAUMENT : Bonnement, sans malice, sans méchanceté; *venialiter.*

VENICE : Véronique, nom de femme; et confrérie des marchands et marchandes de toiles, établie à Saint Eustache, sous le nom de *Sainte Venice.*

VENIERE : Chasseur; *venator.*

Et li Diex d'amors m'a séu
Endementiers, en agaitant,
Com li *venieres* qui atant
Que la beste en bel leu se mete,
Por lessier aler la sajete.
* *Roman de la Rose, vers* 1430.

VENIR : Venue, arrivée.

Douz pensers vient à chief de piece,
Qui ses doulors ront et despiece,
Et à l'amant en son *venir*
Fet de la joie sovenir,
Que esperance li promet.
* *Roman de la Rose, vers* 2665.

VENIR A UN : Mot fort usité dans les anciennes transactions, pour, convenir, être d'accord, venir au même avis et au même sentiment, se réunir. *Venir miex,* convenir mieux; *il vous venist bien*, il auroit été à propos; *venir à bel*, plaire, être agréable; *venir avant en plaid*, se présenter en justice pour plaider; *venir de bas*, se dit d'un enfant illégitime; *venir à terre*, naître, venir au monde.

Et comme le tens fust coru avant, tous les pertuis qui furent sous le genoil *vindrent à un.* *Miracles de S. Louis, chap.* 45.

VENISMES : Sommes venus; *venist*, vint. *Voyez* la citation de SUMES, où ce mot est employé.

VENJANCE, *vengament :* Punition, châtiment, vengeance; *vindicta.*

Mais encuvissez à penre *venjance*, cil ki n'en est mie dignes que *venjance* soit prise de li. *Sermons de S. Bernard, fol.* 138.

Sed is punire gestiat, qui dignus non est etiam ipse puniri.

VENJER, *vanjer :* Punir, châtier, corriger, venger; *vindicare.*

La chamberiere isnelement
Li rent sa robe, et il s'atorne,
Maintenant de l'ostel s'en torne;
Mès il se tint à mal bailli
De ce que il a si failli
Du tout en tout à la borgoise,
Qui de ce fist moult que cortoise,
Qui s'en parti et atarja,
Ainsi la Dame s'en *venja.*
Fabliau des deux Changeurs, vers 274.

VENNE : La ville de Vannes en Bretagne.

VENNE : Saignée qui se fait aux rivières pour arroser les prés voisins.

VENNE : Haie, clôture, palissade, buisson.

VENNEAU, *vennel :* Espèce de tuile.

VENNELIER : Ce qui sert à élever ou à baisser la charrue.

VENOAGE, *vinoagie :* Droit sur le vin, établi en 1180, sous Philippe II.

VENOINGE : Vendange; d'où *venoingier*, vendanger.

Venoison, *venoisoun :* Venaison, gibier pris à la chasse ; de *venatio.*

Je despent trop, si faz folie,
Miex me vendroit (vaudroit) mengier boillie,
Que je gastaisse mon argent
Comme cele autre fole gent,
Qui achatent les *venoisons*,
Les chars salées, les poissons.
La Patenostre à l'Usurier, vers 53.

Venor : Chasseur ; *venator.*

Venouhe : Droit sur les marchandises exposées aux foires et aux marchés.

Venous : Qui est veineux, dont les veines paroissent.

Venoyge : Vendange ; *vindemia.*

Venra : Viendra ; *venrai*, viendrai ; *venras*, viendras ; *venrez*, viendrez.

Au mengier ensement qui ne *venra* à tens....... à la tierce fois li deffende l'on la compaingnie des autres à la table, et menjust sols et perde sa provende de vin, jusqu'alors que il ait fet satisfaction et amende.
Règle de S. Benoît, chap. 43.

De la chose que tu feras,
Gardes à quel fin tu *venras.*
Ancien Proverbe.

Venredi : Vendredi ; *veneris dies. Venredi aouré :* Le vendredi saint.

Dire vos vueil une merveille
A qui nule ne s'apareille,
D'un Prestre sot et mal séné,
Qui le *venredi aouré*
Ot commencié le Dieu service.
Fabl. du Prestre qui dist la Passion, vers 1.

Venront : Ils viendront ; *venromes*, nous viendrons ; *venroemes*, nous viendrions.

Apanre i puis ensaignement,
Et cil qui après moi *venront*,
Ça devant (dans la suite) grant preu i auront.
Fabliau de deux Borgois et d'un Vilain, vers 10.

Vens : Vent, air raréfié ; *ventus. Vent d'aval*, vent qui vient de la mer et du midi ; *vent d'amont*, vent de terre et d'en haut du côté de l'est ; *vent droit*, vent de l'ouest ; *vent de bise*, vent du nord.

Vensist : Viendroit, vint, seroit venu. Jehan de Meung, pour prouver que la bonne volonté doit être réputée pour le fait, dit :

Si povez pour la prueve entendre
De mes deux chiens exemple prendre,
Dont li ung vient pour moi deffendre,
Et li autre n'i puet venir ;
Mais voulentiers il i *vensist*,
Se les liens ne le tenoit,
Et brait pour ce qu'il ne s'en ist,
Ygaument les doit chier tenir.
Testament de Jehan de Meung.

Ventaile : Vanne, écluse, ce qui contient l'eau d'un canal ou d'un étang.

Ventaille : La visière d'un casque ; espèce de soupape qui étoit devant la bouche, et que l'on relevoit pour prendre l'air.

Ventaille : Porte d'une écluse.

Ventance : Jactance, présomption, action de se vanter et de ne parler que de soi. *Sans ventance :* Sans présomption.

Vente : Foire, halle, marché ; droit sur les denrées qui se vendent aux marchés, droit d'étalage ; prix, valeur d'une chose qui est à vendre.

Venteir : Jeter au vent. *Voyez* Ventier.

Ventellee : Voltiger, agiter par le vent.

Tous mes delicts et mon iniquité
Soient par toy mis en entiere obliance,
Et la ferveur de ta benignité
Veuilles adjoindre à ma nécessité
Pour secourir à ma povre ignorance,
Et ne prens poins de mes mesfais vengance ;
Car je ne suis qu'une povre estincelle
Qui sans vigueur au gré des vens *ventelle.*
Complainte de Charrolois.

Ventéor : Présomptueux, rempli de jactance.

Par cest conte vueil chastier
Les *ventéors* fox marjez,
Qu'autrefois ne se ventent pas,
Et que orgueх nes abassent pas.
Fabl. du Vallet aux douze Fames, v. 149.

Venter : Jeter au vent.

Venterolle : Droit qui se paie au seigneur sur le bien qu'on vend sur ses terres : il faut distinguer ce droit de celui des lods et ventes.

Ventier : Préposé qui perçoit les droits des marchés; celui qui achète une coupe de bois. *Voyez* Vendier.

Ventilation : Estimation des biens avant d'en faire le partage.

Ventilée, *ventillée :* Instance plaidée, agitée, débattue.

Ventiler, *ventiller :* Estimer un bien, un héritage; répandre un bruit, divulguer; examiner une cause, la discuter devant le juge. *Ventiller une cause :* L'examiner, la discuter pour la juger.

Ventiller : Laisser flotter au gré des vents, agiter par le vent; vanner du grain.

Ventillon : Volet, contrevent de fenêtre.

Ventoirs : Chablis.

Ventoise : L'anus; ventouse.

Li Prestres fu las et estanc,
Si se lest chéoir à la terre;
Dant Constant l'est allez requerre,
O toute la hache Danoise,
Tel cop li done en la *ventoise,*
Que trois tors le fist roeler,
Vueil ou non, le covint verser.

Fabliau de Constant du Hamel, vers 898.

Ventoser : Appliquer les ventouses à un malade.

Ventous : Sujet aux vents, venteux.

Ventrail : Tablier, ainsi nommé de ce qu'il couvre le ventre.

Ventrailler, *ventreiller, ventrouiller :* Se vautrer sur quelqu'un, lui marcher sur les pieds, sur le ventre; aller souvent à la selle, avoir le cours de ventre.

Si en a son ventre alegié
Un poi, si se recouche atant,
Et lors li va reborbetant
Ses ventres que il fu couchiez;
Sachiez moult en fu corouciez,
Tout adès le covint veiller,
Il ne finoit de *ventreiller.*

Fabliau de Jouglet, vers 258.

Ventrailles : Entrailles, intestins.

Ventre : Matrice. *Franc ventre :* Femme de condition libre.

Ventrée : Alimens, ce qui remplit le ventre.

Ventrel, *ventruil :* Le ventre, le nombril; *venter.*

Pertris grise se ele est vielle, si engenre plus sanc melancolieus; et s'il est marles, si engenre plus malveis sanc et restraint le *ventrel* qui a menison.

Le Livre de Physique ou de Médecine pratique, part. 3, *chap.* 3.

Ventriere, *ventreres :* Matrone, sage-femme, accoucheuse.

Si uns hom dit que sa femme soit grosse, et ele le nie, il est bien que l'en eslise la maison à une preude femme, en que la femme viengne illec ait trois *ventreres* esprovées et léans qui l'esgarderont...... s'ele respont que ele est grosse, doit li Prevos appeler les *ventrieres,* selonc ce que nos avous dit devant, et se totes les *ventrieres* dient qu'elle n'est pas grosse, l'en demande s'ele puet par ceste cause plaidier à son mari par aucion de tort fet, et je croi que oil bien, se issi est que li maris la feist voer pour cause de faire li tort.

Livre de Jostice et de Plet, fol. 107.

Ventrillon (jesir à) : Être couché sur le ventre.

Ventroyller : S'échapper par adresse d'un mauvais pas, d'une mauvaise affaire. *V.* Ventrailler.

Ventruil : Le ventre; *venter.*

Vénue : Revenu, profit. *De venue :* D'abord, de suite, sans peine.

Compains, au chastel desconfire
Puet-l'en bien plus brief voie eslire
Senz mon art et sens ma doctrine,
Et rompre jusqu'en la racine
La forteresce *de venue.*

* *Roman de la Rose, vers* 8077.

Venuoz : Nom d'un instrument de pêche.

Vénuste : Beau, poli, gracieux, agréable, rempli de graces; *venustus.*

Véoir, *véoirs, veor, voirs*, subst. : La vue, la lumière.

Il ne dotent Deu, ne pechié;
Li grans orguiex, la symonie,
Et li granz muebles et l'envie
Lor tolt le *véoir* et l'oïr.
Bible Guiot, vers 861.

Mais dans la citation suivante de la même pièce, il signifie, exemple :

Bouter nos déust et espoindre
Et aguilloner et bien poindre,
Qu'il nous méist en bone voie :
Li bons *véoirs* la gent avoie.
Même Bible Guiot, vers 732.

Véoir, *voir*, subst. : Vérité; *veritas*.

Véoir, *veor, voir*, adv. : Vraiment, véritablement; *verè*.

Véoir, *véor, voirs*, adj. : Vrai, véritable; *verus*.

Véoir : Considérer, apercevoir; *videre*. *Véois*, je voyois; *se faire à véoir*, se faire voir, se montrer.

Moult regretoit la mort du Comte d'Artois son frere, et disoit : Que moult envis se fust souffert de li venir *véoir*, come le Conte de Poitiers que il ne le feust venu *véoir* en Galie. *Joinville, Hist. de S. Louis, Mss. fol.* 209.

Veomes : Nous voyons; *videmus*.

Véour : Celui qui est chargé d'examiner les dégradations des bois.

Veouse : Veuf. *Voyez* Vef.

Ver : Varié, émaillé de différentes couleurs; *varius*. *Voyez* Vair.

Nous entrames en son paveillon, et son Chamberlanc nous vint à l'encontre pour ce que nous alissiens belement, et pour ce que nous ne esveillissiens son mestre. Nous le trouvames gisant sus couvertouers de menu *ver*, et nous traïmes tout souef vers li et le trouvames mort. *Joinville, Hist. de S. Louis.*

Ver, *temps de ver, temps vernal* : Le printemps; *ver, vernum*.

Ver, *vers* : Grand, fort, puissant; l'arbre appelé aune.

Ver : Vallée, prairie. *Voy*. Vair.

Verai, *veray*, au féminin *veraie, veraye* : Vrai, véritable; *verus, vera*.

Toz lengages contient obligemenz, par quoi li uns entende l'autre, ou par lui, ou par *verai* latinier.
Le Livre de Jostice et de Plet, fol. 160, R°.

Verbasce : Sorte d'herbe appelée bouillon blanc, et que Rabelais, liv. 1, chap. 13, appelle *écarlatte de cul*.

Verbaument : De vive voix, verbalement, promesse verbale.

Verbeler : Parler, prononcer très-vite et peu distinctement.

Verbode : Réglement qui n'est que pour un espace de temps déterminé.

Verbouisset : Petit houx, plante.

Vercaupe : Le sommet de la tête.

Vercheire, *verchere, verchiere* : Dot d'une fille, assignée sur un fonds de terre.

Verchierè : Terre cultivée joignant la maison; verger.

Vercolle : Espèce de bricolle, bande ou ceinture de cuir.

Verdage : Gardien de troupeau dans un bois, et les gages qui proviennent de sa garde.

Verdaire : Courrier du Cabinet; de *veredarius*.

Verde : Qui est de couleur verte; *viridis*.

A touts estoit presque d'une forme, mais non à tous d'une couleur : ès ungs estoit blanche, ès aultres *verde*, ès aultres rouge, ès autres bleuë. *Rabelais, liv.* 5, *chap*. 5.

Verderie : Office et juridiction de *verdier* ou garde-forestier.

Verdeurs. *Voyez* Wardeurs.

Verdi : Vendredi; ce mot est encore usité en Picardie. *Verdi aoré* : Le vendredi saint. *Voyez* Vanredi.

Verdict : Procès-verbal, rapport des jurés; ce mot est encore en usage en Angleterre.

Verdier : Garde-forestier, officier des eaux et forêts qui est inférieur au maître, et qui n'a juridiction que jusqu'à la somme de soixante

sols d'amende, pour les dégâts faits dans les bois confiés à sa garde.

VERDOIER : Provoquer quelqu'un en duel, l'appeler sur le pré, selon D. Carpentier.

VERDOIER : Devenir verd ; *virescere*.

VERDON : Oiseau qui couve les œufs de coucou ; en Saintonge le *verdon* est un très-petit poisson, que l'on nomme ailleurs *vairon*.

VERDUN, *verduns* : Sabre, épée, sorte d'arme tranchante ; Borel et Ménage disent qu'on lui donna ce nom de la ville de Verdun, où on les fabriquoit, comme les bayonnettes, de la ville de Bayonne ; les pistolets, de la ville de Pistoie ; le parchemin, de Pergame, &c. Quelques-uns, dit le Duchat, prennent le *verdun* pour une sorte d'épée courte, et large à-peu-près comme un coutelas ; tel est Oudin, qui, dans son Dictionnaire François et Italien, explique ce mot par *coltellaccio da cacciatore ;* Robert Etienne et Nicot prennent le *verdun* pour l'ancienne *lingula,* sorte d'étroite et longue épée, dont parle Aulu-Gelle, liv. 10, chap. 25. Le Duchat dit que le mot *verdun* vient de *veru,* que cette épée étoit longue, étroite et à quatre arêtes, comme une broche à rôtir la viande, et qu'on voit encore de ces épées aplaties par le bout, en forme d'espatule. Le Duchat semble avoir raison de fronder et rejeter les opinions d'Oudin, Robert Etienne et Nicot, mais il n'a pas entendu le passage de Rabelais ; d'ailleurs il est permis de douter s'il y a eu des épées faites comme celle qu'il décrit, et dans ce cas, sa dernière observation seroit bien contraire à sa première.

Allons-nous battre, gaillard, et bien à poinct frotter nostre lard ; advise que mon *verdun* ne soit point plus long que ton espade. *Rabelais, liv.* 3, *chap.* 40.

Car chascun jour au camp soux leur enseigne
Font exercice, et l'un et l'autre enseigne
A tenir ordre, et manier la pique,
Ou le *verdun*, sans prendre noise ou pique.
Marot, Epistre du Camp d'Attigny.

VERÉ, *verée :* Grand, grande.

VEREC : Tout ce que la mer pousse sur le rivage.

VERECOND, *verecundeus :* Timide, honteux, qui a de la pudeur ; *verecundus*.

VERECONDER : Couvrir de honte, déshonorer.

VERECQ. *Voyez* VEREC.

VEREGLAZ : Verglas ; d'où *vereglacier,* faire du verglas.

VERESCIES, *veseies :* Vessie, tumeurs, boutons, pustules ; *vesica*.

Et cil porterent cendre de chemineie et esteurent devant Pharaon, et Moyses le sparplist el ciel : et fait sont plaies de *verescies* brieilli sauns es homes et es juments.
Bible, Exode, chap. 9, *vers.* 10.

Tuleruntque cinerem de camino, et steterunt coram Pharaone, et sparsit illum Moyses in cœlum : factaque sunt ulcera vesicarum *turgentium in hominibus et jumentis.*

VERET, *vark, verek :* Droit que le Roi prélève sur les choses naufragées, et que le vent rejette sur le rivage.

VERG, *vierg :* Magistrat, prévôt, maire de ville au pays d'Autun.

VERGADON : Bouffant.

VERGAGE : Droit de jaugeage.

VERGAT : Sorte de filet pour la pêche.

VERGE, *vergele :* Petite baguette ; de *virga,* et non de *virgo ;* d'où le mot verger, où l'on cueille des *verges ;* bague, anneau qu'on met au doigt, et que donne l'époux à sa femme le jour de ses noces ; cet usage vient de ce qu'anciennement l'époux tenoit à la main un rameau ou branche d'arbre, ou de fleurs, tel qu'on le voit encore dans les tableaux qui

représentent le mariage de la Sainte Vierge et de Saint Joseph.

Verge : Certaine étendue autour du lieu qu'habite le Roy ; charge ou office de sergent. *Verge pelée*, bâton dont on a ôté l'écorce, attribut des femmes débauchées ; *huissier à verge*, bedeau d'église.

Vergele, *vergeron :* Petite verge, petits brins de bois, petite baguette, petite houssine ; *virgultum*.

> Si prenés une desepline
> Cascun matin d'une *vergele ;*
> Chi a, fet-il, pesme nouvele,
> Che ne porroie-jou souffrir,
> Ne ma char batre ne ferir.
> *Le Dit du Barizel, vers* 384.

Vergelé (champ) : Oseraie, champ où croissent des petites verges.*

Vergelé : Drap ou étoffe rayée par bandes, de couleurs différentes.

Verger, *vergier :* Arpenter, mesurer à la verge ; et huissier à verge, bedeau d'église.

Vergette : Verge, mesure servant pour arpenter les terres.

Vergeur : Jaugeur, mesureur ; arpenteur.

Vergié, *vergier :* Verger ; de *virga*.

> Dames sont un ciel de liesse,
> Un paradis de cortoisie,
> Un droit abisme de largesse,
> Un doulx *vergier* de noble vie,
> Un manoir plain de mélodie.
> *Le Chevalier aux Dames.*

Vergiel : Glace, verglas.

> Ne se puet affermer ne que sus ung *vergiel,*
> Qui tient son cuer en terre, et sa langue est où ciel :
> N'est mie belle chose que li cuer gise en fiel,
> Quant la langue parole de douçour et de miel.
> * *Test. de Jehan de Meung, vers* 1469.

Vergier : Jauger, mesurer avec une verge.

Vergier, si ce n'est pas une faute, pour *verserot*, dit D. Carpentier ; *vergier* pourroit signifier, la saison du premier labour des terres.

Vergine : Vierge ; *virgina ;* ce mot s'est dit aussi pour *verge*, mesure de terre.

Vergisant : Vieux bois, sorte de bâton.

Verglacis : Verglas.

Vergne, *verne :* Aulne, sorte d'arbre qui croît sur les bords des ruisseaux, des rivières et dans les lieux marécageux ; son bois est rouge sous l'écorce, et sert, en plusieurs endroits, à faire des sabots. *Voyez* la citation de Jadau.

Vergne : Aune, mesure pour les étoffes.

Vergner : Soutenir les bords d'une rivière ou d'un fossé avec des pieux, des branches, y planter des arbres pour empêcher l'éboulement des terres.

Vergnie : Jatte, écuelle de bois.

Vergobret : Souverain magistrat, à Autun, qui avoit puissance de vie et de mort, et qui s'élisoit tous les ans. Vergobretum *appellant Hedui qui creatur annuus, et vitæ necisque in suos habet potestatem.* J. Cæs. de Bel. Gall., lib. I.

Vergoone, *vergoigne, vergoingne, vergonde, vergongc :* Honte, pudeur, retenue, égard ; *verecundia*.

> Chis sert à Dieu, chis sert au monde,
> Et chil s'ordoie, et chil s'esmonde,
> Chis aime pais, chil aime noise,
> Chis est cois et plain de *vergonde,*
> Chil tempeste come mer parfonde
> Qui nus fors Dame-Diex n'acoise.
> *Roman de Charité, strophe* 3.

> Quar il entent et voit très-bien
> Que s'il le tienent à delivre,
> A deshonor le feront vivre,
> A grant *vergoingne* et à grant honte.
> *Fabel d'Aloul, vers* 630.

Vergooneux, *vergoignos, vergondeus, vergondeux :* Honteux, qui a de la pudeur, qui manque de hardiesse ; *verecundus*. *Vergoignos en*

son vis : Qui a la pudeur peinte sur son visage.

Et ladite mère dolente et *vergondeuse* de tele mort de son fiuz, atendi encore, ne ne le volt pas faire ensevelir, ainçois le volt garder jusques à lendemain.
Miracles de S. Louis, chap. 19.

Onies qui fu grant Evesque de Jerusalem, home bon e honeste, e *vergoignos en son vis*, e de costomes honestes, e de bel parlement.
II° Livre des Machabées, chap. 15, *vers.* 12.

Oniam qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verecundum visu, *modestum moribus, et eloquio decorum.*

Vergoigner. *Voyez* Vergonder.

Vergoingnois : Canton du comté de Blois.

Vergolay : Nom d'une fête qui, peut-être, se célébroit au printemps.

Vergonder, *vergoigner, vergoingner* : Abuser, ravir l'honneur, déshonorer, couvrir de honte et d'infamie.

Vergonder, *vergoigner, vergoingner* : Avoir honte, avoir de la pudeur.

Vergue, pour *verge* : Certaine mesure de terre ; et aune, mesure pour les étoffes.

Verguhe : En Périgord ce mot signifie, verger, jardin.

Verguigne, *vergoigne* : Pudeur, honte ; *verecundia.*

Respundi la Pulcele, nu faire, bel frere, nu faire tel sotie encuntre lei, e encuntre raisun, kar ne purreie pas suffrir tel *verguigne*, e tu serreies tenuz pur fol en Israël.
II° Livre des Rois, chap. 13.

Verial : Ouverture, fenêtre, soupirail fermé d'un châssis.

Verie : Certain office de cuisine, peut-être celui de la nettoyer et de la laver ; en ce cas il faudroit lire la *laverie.*

Verié : De diverses couleurs, varié, émaillé ; *varius.*

Veriel : Pâturage, pré, lieu abondant en herbes.

Veriere : Vitre ; ce mot est encore usité en Picardie dans cette acception. *Voyez* Verriere.

Vérin : Venin, poison.

Verineux : Venimeux, vénéneux.

Verisier : Vitrer, garnir de verres.

Veritaublement : Véritablement, vraiment, parfaitement. *V.* Roman.

Veritaules, lisez *veritavles* : Véritable.

Veriteit : Vérité, franchise, bonne-foi ; *veritas.*

Veritez, *verité* : Témoins oculaires ; dépositions de témoins, enquête juridique, plaid, assise.

Veritiex : Véritable, sincère.

Por ce fu Socrates itiex,
Qui fu mes amis *veritiex*,
Le Diex d'Amors onc ne cremut,
Ne por fortune ne se mut.
* *Roman de la Rose, vers* 7023.

Verlenc : Le breland, jeu de hasard qui se joue avec des dés.

Verlet. *Voyez* Varlet et Valet.

Vermail, *vermaulx, vermaus, vermaux, vermeaus, vermelle* : Vermeil, rouge, de couleur rouge ; de *vermiculus*, graine d'écarlate. *Praz vermeaux* : Prairies remplies de fleurs rouges.

Une blance Dame c'on voit
Vermelle con rose en esté.
Un Dit d'Amours, par Nevelos Amions, v. 119.

Puis les lui oste, et puis ressoie
Com li siet bien robe de soie ;
Cendans, molequins Arrabis,
Indes, *vermaus*, jaunes et bis.
* *Roman de la Rose, vers* 21449.

Verme, *vermez, vermis* : Ver de terre.

Vermeiller : Chercher des vers en terre.

Vermenuisier : Piquer de vers.

Ce n'est puis huy, ne puis hier,
Que croix est et fu vertueuse ;
Nulz vers ne la puet pertuisier,
Ne son vernis *vermenuisier*,
Car elle est de tous vers tueuse.
* *Codicile de Jehan de Meung, vers* 632.

Vermillage, *vermullage* : Peut-être le droit qu'on paie pour que les cochons puissent fouiller dans une forêt.

Vermine : Ver, insecte.

Vermineux. *Voyez* Verminoux.

Verminiere : Race de *vermine*, de vers, d'insectes.

Verminoux : Véreux, plein de vers.

Vernal : Gouvernail.

Quar quant en lur mort forsenoient li fluet sorlevoit par les grandeces des vens, li *vernal* furent perdut de la neif, li arbres fu jus trenciez, li voiles geteit es undes, et toz li vaisseaz de neif quaissiez de grans fluez fut depeciez de tote sa jointure.

Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 36.

Nam cùm in eorum morte ventorum nimietatibus elevati fluctus sævirent, ex navi clavis *perditi, arbor abscissa est, vela in undis projecta, totumque vas navis quassatum nimiis fluctibus, ab omni fuerat sua compage dissolutum.*

Verne : Sorte de bois d'aulne propre à faire des sabots. *Voyez* Jadau et Vergne.

Verné : Orné, paré, brillant, garni; de *vernare*.

Vernich, *Varnik, Vernik* : Ville et comté de Warwick en Angleterre.

Le deuxieme jour de la seconde sepmaine vint en très-bel estat le Comte de *Vernich*, qui aussi fist metre sa banniere qui estoit de guelles à une faisse d'or à croisettes, et crioit Sainct Georges *Varnik*.

Roman du Petit Jehan de Saintré.

Vernir : Se disoit des femmes qui mettent du rouge.

Vernot : Filet ou instrument pour la pêche.

Veroie, *veroye* : Vraie, véritable; *vera*.

Verolage, *verolie* (droit de) : Le droit de moulin banal.

Veron. *Voyez* Vair.

Verone, *Veronne* : Véronique, nom propre de femme; c'étoit aussi un linge dont Sainte Véronique essuya le visage de J. C., lorsqu'il portoit la croix sur le calvaire, et sur lequel sa face resta empreinte. — L'auteur de la tragédie de la Vengeance de J. C., dit que l'Empereur Vespasien étant malade, et desirant avoir la *verone*, Sainte Véronique la lui apporta, et Vespasien fut guéri.

Gabriel, alez justement
Là bas à *Verone* ma mie;
Sitost que sera endormie,
Faites-luy conoistre que ma face
Vespasien demande en grâce.

Tragédie de la Vengeance de J. C.

Verpil, *voupille* : Renard; *verpillio*, de *vulpes*. Voyez Werpille.

Verpir : Déguerpir, abandonner. *Voyez* Werpir.

Verraut, *verrat, vers* : Cochon entier, le mâle de la truie; *verres*.

Verre : La toison des brebis, fourrure; *vellus*.

Verri : Chanci, pourri, moisi.

Verrict : Vitré, garni de vitres, qui est fermé de verres dormans.

Verrier : Changer, varier, tergiverser; *variare, vertere*.

Verriere, *veriere* : Vitre, fenêtre, vitrage de maison ou d'église; de *vitreum*.

Quant léans furent entrées, par la clarté d'une *verriere* qui léans estoit, veirent le sanc courir parmi la chambre.

Roman de Gerard de Nevers.

Demain que sol veult le jour dominer,
Vien Boissonné, Villas, et la Perriere :
Je vous convie avec moy à disner,
Ne rejettez ma semonce en arriere :
Car en disnant, Phebus par la *verriere*,
Sans la briser viendra voir ses supposts
Et donnera faveur à noz propos,
En les faisant dedans noz bouches naistre;
Fy du repas, qui en paix, et repos
Ne sait l'esprit avec le corps repaistre.

Marot, Epigramme à trois Poëtes qu'il convie à disner.

Verrir : Croupir, pourrir.

Verroi, *verroy* : Vrai; *verus*.

Verroilh : Nom qu'on donnoit, dans quelques églises, aux offrandes qu'on y présentoit.

VERRONE. *Voyez* VERONE.

VERROUL, *verroullée :* Arme au bout de laquelle on mettoit une virole, pour empêcher qu'on ne se blessât; pieu, pique.

VERRUEIL : Sorte de filet pour la pêche.

VERS : Changeant, de différentes couleurs; *varius. Iex vers :* Yeux, non pas verts (*virides*), mais piqués de petites taches, comme ceux des faucons. *Voyez* VAIR.

.... Franchise
Qui ne fu ne brune, ne bise,
Ains fu come la neige blanche,
Cortoise estoit, joieuse et franche;
Le nez avoit long et tretis,
Iex vers rians, sorcils fetis.
Roman de la Rose.

VERS : A l'égard, à l'envers. *Voyez* VERRAUT.

VERS : Fortune, situation, face d'une affaire.

Lors s'est Dangier en piez dreciez;
Semblant fet d'estre corrociez;
En sa mein a un baston pris,
Et va cerchant par le porpris
S'il trovera pertuis, ne trace,
Ne sentier qu'à estouper face;
Des ore est molt changié li *vers.*
* *Roman de la Rose, vers* 3771.

Que vos diroie? en tele guise,
Com il me plest, je me desguise:
Molt sunt en moi muez li *vers*,
Molt sunt li fez aux diz divers.
* *Même Roman, vers* 11481.

VERSAINE, *versainne :* Terre qui se repose après avoir donné deux récoltes, terre préparée pour la semence; dans l'Anjou ce sont des sillons de terre; il y a des terres à longues *versaines* et à courtes *versaines.* Dans un contrat de vente passé en 1690, il y est dit : Esturneaux vend cinq sillons de terre à longue *versaine*, et neuf de courte *versaine;* de *vertere.*

VERSANE : Certaine mesure.

VERSEFIERRE, *versefierres, versefieur, versifieur :* Poète, versificateur.

Uns *Versefierres* jadis estoit,
Qui bons vers, et bons dis fesoit,
C'un bons vers faire se pena,
Et à un Roi les presenta.
Li Roi les oi bonement,
Quar fait li furent à talent (à son gré).
Puis dist au *Versefieur*
Moult bonement, et par doceur:
Demande ce que tu vorras,
Et ge te di que tu l'auras.
Et li Clers donc li respondi,
Beax Sire Rois, vostre merci.
Fabl. d'un Versefierres et d'un Boçu, vers 1.

VERSEILLER, *verseller :* Chanter alternativement par versets ou couplets, réciter des pseaumes.

VERSER : Employer, dépenser; de *vertere.*

VERSERET, *verserot :* La saison du premier labour des terres; de *vertere.*

VERSOYER, *verser :* Mélanger, changer, remuer, renverser, mettre pêle-mêle; de *vertere.* Voyez la citation de BILINGUES.

VERSSANE : Certaine mesure.

VERSURE : Voûte de maison.

VERT : Feuille ou branche verte.

VERTAIL : Terme de tonnelier ou de charron. *Voyez* VERTUEL.

VERTANT : Changeant, tournant; *vertens.*

VERTAU : Bondon de tonneau.

VERTAY, *verteil, vertel :* Espèce de bouton qu'on met au bas d'un fuseau pour le faire tourner plus facilement; peson.

VERTEMOULU, *vertemoulte :* Certain droit usité en Normandie qui se payoit au seigneur par ses sujets, en gerbes de bled ou autres grains, pour s'exempter d'aller moudre à son moulin banal.

VERTER, *vertier, vertir :* Tourner, changer; *vertere.*

VERTEVELLE : Loquet ou marteau d'une porte.

Vertez, *verté*, *vertée* : Vérité, réalité, droiture, franchise; *veritas*.

D'une des vielles, c'est *vertez*,
Devroit estre toz enconbrez;
Ces trois vielles nos destruiront,
Et li cloistrier que deveuront?
Bible Guiot, vers 1162.

Sor les Romains voldrai parler,
Jà de ce ne me quier celer;
Sor les plus hauz commencerai
Et des autres *verté* dirai.
De cui? par foy, des Arcevesques.
Même Bible Guiot, vers 558.

Verti : Tourné, changé, mis, traduit d'une langue en une autre.

Vertillon, *vertilon* : Anneau qui est sous un peson, et au milieu du fléau d'une balance; *verticulum*. Dans la Champagne le *vertillon* est un morceau de grès de forme ronde et percé dans le milieu, que les fileuses attachent à leurs fuseaux pour en augmenter le poids, et le mieux faire tourner.

Vertir : Tourner, changer, retourner, traduire d'une langue en une autre; *vertere*.

Vert-may : Branches de verdure dont on paroit les rues dans les jours de processions.

Vertoil : Le loquet d'une porte.

Verton (S. Martin de) : La Saint Martin d'hiver.

Vertoquer : Mettre un tonneau en état de servir.

Vertuel : Bondon de tonneau, couvercle, sommet, extrémité.

Mès au Prestre que ele puisse,
Ne s'en plaindra mès de semaine,
Qui où tonel est à grant paine,
Qu'il en fet le *vertuel* voler.
Fabliau de Constant du Hamel, vers 756.

Vertueux : Fort, robuste, vigoureux.

Vertugalle, *vertugadin*, *vertugale* : Cerceau qu'on mettoit pardessous les robes pour les faire bouffer; espèce de jupon de femme; panier au bas duquel étoit un cercle.

Vertugoi, *vertuguieu* : Sorte de juremens qui répondent à vertu de Dieu.

Vertuit, *vertuosité* : Sagesse, vertu, qualité; *virtus*.

L'orison suelt encombrer li anemins de tant plus voisoutement, de tant plus cum ele est de plus grant *vertuit*, s'om la fait si cum on doit. *Sermons de S. Bernard, fol.* 120, *V°*.

Veruque : Aulne, saule, arbres qui croissent sur les bords des rivières et dans les terreins marécageux.

Verure : Poireau qui vient sur le corps, et principalement aux mains, au visage, verrue; *verruca*.

Verve, *vervée* : Caprice, fantaisie.

Mès faus amans content lor *verve*,
Si com ils veulent, sans paor,
Qu'il sunt trop fort losengeor.
Roman de la Rose, vers 2420.

Vervelle : Large anneau qu'on passoit au pied d'un faucon pour le retenir, et sur lequel étoient gravés l'écusson et les armes du seigneur à qui appartenoit le faucon; collier de chien; anneaux qui tiennent les verroux des portes; entraves pour les chevaux lorsqu'on les met pâturer ou qu'on les ferre.

Et d'iceulx (oiseaux) les ungs porter jects aulx jambes bien beaulx et precieux, avec inscription aulx *vervelles*, par laquelle qui mal y pensera, est condamné d'estre soubdain tout conchié. *Rabelais, liv.* 5, *ch.* 5.

Verveul, *verveux*, *verzeul* : Espèce de filet pour pêcher; *everriculum*. Voyez Vernot.

Vervignoler : Caresser une fille.

Vervoles, *verboles* : Anneaux qui tiennent les verroux des portes.

Vés, *vez* : Voyez.

Vesarde : Peur, frayeur, épouvante.

Vesche : Évêque; *episcopus*.

Vint s'en al tabernacle, truvad le *Vesche* Hely al entrée, ki assis i ert, qu'il as alauz e as venanz parole de salu mustrad.
Premier Livre des Rois, chap. 1.

Veschi, *veschie*, *vesquie*, *vesquis*, *vesquist* : Vécut ; *vixit ;* avoit vécu ; *vixerat.*

Li Sougretain la matinée
Sa vision a revelée
A Dant Abbé et au convent,
Qui en mercioient moult souvent
Nostre Dame Sainte Marie ;
Freres Hubers ne *veschi* mie
Gramment (beaucoup) puis que ce li avint,
Prochainement à sa fin vint.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 19.

Veschi : Voici, voilà ; *ecce.*

Veschissons : Vivrions.

Cil qui ne croit en l'escripture,
De Dieu, ne de ses Sains n'a cure ;
Je di pour ce qu'aucuns ne croient
Se peu non, ricus, se il ne croient,
Voirs est se ne fussent li livres,
Nos *veschissons* à loy de bestes.
Miracle de la béneoite Dent.

Vesillaire, pour *vexillaire* : Porte-étendard, porte-enseigne.

Vesi, *vesie* : Stérile, qui ne produit pas.

Vesin, *vesine* : Voisin, voisine ; *vicinus, vicina.*

Vesineté : Voisinage ; *vicinitas.*

Vesist : Vît, *videret ;* eut vu, *vidisset.*

Adairiens furent amoneies les bestes à Adam, por ceu qu'il *vesist* coment il les apeleroit. *Sermons de S. Bernard, fol.* 110.

Denique adducta sunt animalia ad Adam, ut videret *quid vocaret ea.*

Veske : Évêque, prélat du second ordre dans l'église ; *episcopus ;* du Grec ἐπίσκοπος.

Mais quant astoit venus li jors de la feste Pascale, el silence de la tarde nuit, li peres senz fege envoiat à lui Arien lo *Veske*, par ke il de sa main prenderoit la communion de la escomengie consecration, et par ice deservist repairier à la grâce del pere ; mais li beirs ententius à Deu, il laidanja Arrien lo *Veske* venant alsi come il diut, et par dignes chosemens botat de soi la seuz fegerie de celui. *Dial. de S. Grégoire, liv.* 3, *chap.* 31.

Superveniente autem Paschalis festivitatis die, intempestæ noctis silentio ad eum perfidus pater Arianum Episcopum *misit, ut ex ejus manu sacrilegæ consecrationis communionem perciperet, atque per hoc ad patris gratiam redire mereretur ; sed vir Deo deditus, Ariano* Episcopo *venienti exprobravit ut debuit, ejusque à se perfidiam dignis increpationibus repulit.*

Veskivet : Vivoit ; *vivebat.*

Car il mainte gente convertit à Deu par l'office de predication za-en-ayer quant il encor estoit en char, et s'il donkes ne *veskivet* jai mies selon la char.
Sermons de S. Bernard, fol. 96.

Et multos quidem olim in carne adhuc, sed non jam secundùm carnem ambulans, prædicationis officio convertit ad Deum, nunc quoque in ipso felicius vivens *et apud ipsum.*

Vesoch, *besog* : Houe, serpe, pioche, binette, bêche.

Vespe, *wespe* : Guêpe, sorte de fausse mouche à miel ; *vespa.*

Vesperiser, *vespre*r : Se faire tard, faire nuit ; *advesperascere ;* et non pas mépriser, comme le dit Borel.

Vespiaire, *vespice* : Défricheur, homme qui nettoie un champ, qui arrache les épines et les broussailles.

Vespier : Nid de guêpes, guêpier.

Vespre : Soir, l'entrée de la nuit.

Au *vespre* quant je revendrai,
Por Dieu merci le crierai ;
Je la ferai au soir haitie,
Mès au matin ert couroucie.
Fabliau du Vilain Mire, vers 65.

Vesprée, *vespre* : Veillée, soirée, avant la nuit ; le soir, six heures du soir, assemblée du soir. *U vespre, ou mein* et *ou midi*, c'est ainsi que sont rendus ces mots latins *vesperè et manè et meridiè,* dans le Commentaire sur le Sautier, fol. 111, Ps. 54, vers. 18. *Vespre bas, bas vespre* : Le temps après six heures du soir.

Et li Comain s'arresterent et li Blas et li Grieu que chaçoiént, et hardierent à celle bataille as ars et as sajettes, et cil de la bataille se tindrent coi devers als, ensi furent trosques à *vespre bas*, et li Comain et li Blac se recomencierent à retraire. *Ville-Hardouin.*

Et si sachiez à esciant
Qu'il i venoit la matinée,
Et puis après à la *vesprée.*
Li Lais de l'Oiselet, vers 76.

Vesprin : Du soir, qui se fait le soir ; *vespertinus.*

Cil sacrefices serat sacrefices *vesprins*, mais cist est or matutinals.
Sermons de S. Bernard, fol. 105.

Illud erit sacrificium vespertinum, *istud est matutinum.*

Vesque, *veskes, vesques :* Évêque. *Voyez* Veske.

Lors se part li *Vesques* dou Prestre,
Qui ne tient pas le fait à feste;
Li Prestre ne s'esmaie mie,
Qu'il set bien qu'il a bone amie,
C'est sa borce qui ne li faut
Por amende ne por deffaut.
Fabliau du Testament de l'Asne, vers 117.

Vesqui : Vécut ; *vixit.*

Li filz *vesqui* moult bonement
En loyalté, et nequedent,
Ainsi que riens ne volt despendre,
Ne volt onques sa maison vendre.
Le Jugement de l'Uille, vers 7.

Vessel, au pluriel *vessiax, vessiaux :* Vase, vaisseau ; *vas, vasculum.* Voyez les citations de Graal (S.).

Vesselet, *vesselez :* Petit vase ; *vasculum.*

Vessellement, *vessellemente :* Ustensiles, vaisselle pour le service de la table. *Voyez* Vaissellement.

D'or et d'argent, por ce qu'il ierent
Traitable et precieuz, forgierent
Vessellementes et monnoies,
Fremax, aniax, noiax, corroies.
**Roman de la Rose, vers* 9837.

Vessiau : Vaisseau, navire.

Vest, *veste, vesteure, vesture :* Investiture, mise en possession, prise de possession d'un héritage, qui se faisoit avec certaines formalités, comme, par exemple, la remise d'une branche d'arbre ou d'un fétu de paille entre les mains de l'acquéreur, ce qui marquoit le transport de la propriété ; c'est de là qu'on a formé les termes de *devestir, revestir, investir, investiture, &c.* On appeloit *saisie de justice,* ce qu'on payoit au seigneur pour le droit d'investiture, lods et ventes, et la cession que faisoit le propriétaire.

Vestement : Ornement d'église.

Vestes : Lods et ventes, droit seigneurial.

Vesteur : Celui qui a soin des vêtemens, tailleur.

Vesteure, *vesture :* Habit, tout ce qui sert à vêtir.

Vestiaire : Garde-robe, écrin, coffre-fort ; vêtement, habit d'église.

Vestir : Donner l'investiture, mettre en possession.

Vestir : Vêtir, habiller, orner, décorer.

En esté se doit-on *vestir* de reubes froides, si comme de dras de lin qui sour tous *vestimens* est plus frois, et de dras de soie, si comme de sandaus, de samis, d'estamines.
Livre de Physique ou de Médecine pratique, chap. 15.

Vestison. *Voyez* l'article suivant.

Vestiture, *vestiment, vestimens, vestison, vestizon, vesture :* Habit, vêtement, investiture ; *vestimentum.*

Bien-aurez est cil ki ces *vestimens* wardet por ceu qu'il nuz n'en aillet.
Sermons de S. Bernard, fol. 297.

Por-kai, apparailles-tu ta *vesture* par si grant curise. *Serm. de S. Bernard, fol.* 24.

Vestue : Saisine, possession.

Vesture : Les fruits dont une terre cultivée est garnie.

Vesture : Habit, tout ce qui sert à vêtir ; ce qu'on paye au seigneur pour le droit d'investiture. *Mettre en vesture :* Donner l'investiture, mettre en possession.

Mais Samuel acceptablement el tabernacle serveit ; e de *vesture* linge fud aturnez, cume cil qui fud à Deu livrez.
Premier Livre des Rois, chap. 2.

Vestus-velué : Qui est vêtu ou couvert de velours.

Vesue, lisez *vesve :* Veuve ; *vidua.*

Vesvaige : Droit que le mari a, en Normandie, et qui consiste à jouir des biens de la femme décédée, quand

il en a eu un enfant né vif, quoiqu'il soit mort depuis.

Vesvé : La jouissance du droit de *vesvaige*.

Vesvet : Veuvage, viduité.

Vet : Va ; *vadit*.

Se Diex m'aïst, si ont-il fet,
Ge ne sai or coment il *vet*.
* *Roman de la Rose, vers* 4067.

Vet, *vete, vetée, vetie* : Bois en litige, en défens ou en défais; *sylva vetita, prohibita*.

Vete : Sorte d'arme.

Vete : Sentinelle, celui qui fait le guet. *Voyez* Gait.

Veter: Défendre, prohiber; *vetare*.

Vetoine : Bétoine, sorte de plante à fleur en gueule; *betonica*.

Remede por la dolor de chief. Raez si le peil de la teste, puis si prenez de *vetoine* plein pot, si quassiez o le vin, et puis si en oingnez la teste o le jus austresi chaut come il porra souffrir, et si li metez l'emplastre sur le chief et une coiffe linge dessus, et si lessiez estre treis jors.
Mss. de M. D., coté M., n° 9, *fol.* 117, *R°*.

Vetueiller, *vetuieller* : Ravitailler, fournir de vivres.

Veu, *veud*, au féminin *veude* : Vide; *vacuus*.

Veu : Vœu, desir; *votum*.

Grans Gentizhomes plus de vint
L'avoient à fame requise;
Mais ne voloit en nule guise
Avoir ordre de mariage,
Ainz ot fait de son pucelage
Veu à Deu et à Notre-Dame.
Fabliau de freire Denise, vers 22.

Veu, *vœu, vout* : Figure de cire qui représentoit celui qu'on desiroit blesser ou tuer en la piquant; de *vultus*.

Veu, lisez *veü* : Vu, attendu; *visum*. *Veu ke* : Attendu que.

Veude : Vide; *vacuus*.

Ne valt niant li conversions del cors s'ille sole est. Forme est voirement de la conversion, ne mies li veriteiz portanz la semblance de pitiet tote *veude* de vertuit.
Sermons de S. Bernard, fol. 115.

Corporis namque conversio si sola fuerit, nulla erit. Forma siquidem conversionis est ista : non veritas, vacuam *virtute gerens speciem pietatis*.

Veuder, *veudier, veudir* : Vider, sortir, quitter, fuir d'un lieu; et se divertir, se réjouir, suivant D. Carpentier.

Veue : Jugement, examen, enquête, descente sur les lieux qui font l'objet d'un procès.

Veuglaire : Arme à feu, machine de guerre.

Veugle, *vogle* : Aveugle, privé de la vue; *avulsus à lumine*.

Si ceo eit esté *veugles* ou debrisée ou eiant sursanure, si blessure, ou escrache, ou porrut : vous ne les offrerez point à Nostre Seignor, ne vous ne arderez point ces choses sur le altier Nostre Seignor.
Bible, Lévitique, chap. 22, *vers.* 22.

Si cæcum *fuerit, si fractum, si cicatricem habens, si papulas, aut scabiem, aut impetiginem : non offeretis ea Domino, nec adolebitis ex eis super altare Domini*.

Veuil : Vouloir, volonté; *voluntas*.

Veuille : Ruelle, sentier, petit chemin, dans D. Carpentier; il devoit lire *venille*. Voyez Venelle.

Veuillens : Veuillons.

Veul : Je veux; *volo*.

Tantost can le paele bout,
Li vilains molt s'en esgohele,
Dist c'on li drece s'escuele
En la parfonde ù seut mengier,
Car ne le *veul* ore coingier
Ke souvent i ai foi trouvée.
Fabliau du Vilain de Farbu, vers 82.

Veule, *veulz* : Paresseux, lâche, mou, débile; *vacuus*.

Mais tant iert plains de vaine gloire,
Tant iert fiers, cointes et *veules*,
Qu'il sembloit bien qu'en ses esteules
Eust trové tout le pais.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 19.

Il ait reamplis et saolés de tous biens, les faimilloux, et les riches ait laixié tous *veulz* et vains. *Le Cantique Magnificat*.

Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

Veultéje : Je veux, veux-je.

Veuveté, *veufveté, vevée, vevelé, veveteit :* Veuvage, viduité ; les droits d'une veuve ; *viduitas.*

Et Saint Symons regarde à destre,
Unes Dames vit si polies,
Si mignotes et si jolies,
Et si plaines de grant biauté,
Que jamais n'aroient conté
Trestoutes les langues qui sont,
La grant biauté que eles ont,
Et furent toutes d'un conroi ;
Ce sont celes, si com je croi,
Qui garderent leur *veveté*
Por Dieu le Roy de majesté.

Fabliau de la Court de Paradis, vers 202.

Veve : Privée, dénuée ; *vidua.*

Quiez fu li jones Cuens Henris,
Se outre mer fust encore vis ?
Quiex fu li granz Cuens de Genevo,
Sa terre est molt de Seignor *veve.*

Bible Guiot, vers 350.

Vevée, *veveie, veveis, veveiz :* Veuf, veuve, privé de la lumière et de telle chose que ce soit ; *viduus.*

Car combatoient entre soy la humiliteiz de conversation et la picteiz de la mere, cremors par ke il presumeroit les choses nient useies, dolors que il ne soccroit à la feme *veveie.* *Dial. de S. Grégoire, liv.* 1, *ch.* 2.

Ibi quippe pugnabant inter se humilitas conversationis ac pietas matris, timor ne inusitata præsumeret, dolor ne orbatæ mulieri non subveniret.

Vever, *veveir :* Rendre veuf, priver de telle chose que ce soit ; devenir veuf ; *viduare.*

Quar je cuide cest hom ki fu *veveiz* quant il donat alsi com la hospitaliteit, nient avoir delitieit del œuvre de pieteit, mais de la detraction del Eveske.

Mémes Dialogues, liv. 1, *chap.* 10.

Ego namque hunc virum qui dum quasi hospitalitatem exhiberet orbatus est, non pietatis opere delectatum æstimo, sed Episcopi derogatione.

Veveté : Veuvage ; *viduitas.* Voy. Veuveté.

Vex, *viex :* Vieux, âgé, ancien ; *vetus.*

Vexellement. *V.* Vessellement.

Vexillaire : Porte-étendard, porte-enseigne ; *vexillarius.*

Vezin, *voizin :* Voisin. *V.* Vesin.

Vey : Gué, passage de rivière ; *vadum.*

Vey, *vy :* Vis ; *video.*

Incontinent que je te *vey* venue,
Tu me semblas le cler soleil des cieux
Qui sa lumiere ha long temps retenue.

Marot, Epigramme à Anne, qu'il regrette.

Vez : Gain, profit, utilité.

Vez : Voyez ; *vide. Vesje,* vois-je ; *vezci, vescy, vezlà,* voici, voilà ; *ecce ; vez me cy, vez moi ci, vez me chi,* me voici ; *vez le là, vez le ci,* le voilà, le voici, voyez-le ici ; *vez le là,* voyez-les là, les voilà.

Helas ! *vescy* pité trop dure,
Puisque la peine est eternelle,
Et que sans finer elle dure
Sans estaindre rude et cruelle :
Toutesfois la maniere est telle,
Qu'on ne tient huy conte des morts,
Quant les âmes sont hors des corps.

La Dance aux Aveugles.

Il me fu avis qu'il torna
Ci environ : Ha *vez le ci.*

Tragédie de la Vengeance de J. C.

Bons Rois, fait-il, vous me mandastes,
Lettres sans salu m'envoiastes,
Biax Sire Rois, à quelque tort
Je sui venu à vostre Cort :
Vez me ci tot en ta bonté
De faire votre volenté.

Roman de Dolopatos.

Porqoi m'avez-vous or gabée,
Dist cele, Sire fols vilains ?
Jà est ci revenuz li nains,
Ainz en l'eue ne le getastes
Ensemble o vous le ramenastes
Vez le là, se ne m'en creez.

Fabliau des trois Boçus, vers 170.

Vezez : Le dieu des jardins, Priape.

Vezié, *vezieus, vezious :* Fin, rusé, subtil, adroit, dissimulé ; *versutus.*

L'en sieult dire, et voirs est, ce cuit,
Encoutre *vezié* recuit.

Roman de la Rose, vers 7541.

Li filosofes bien le croit,
Que gaires *vezieus* n'estoit;
Ne tel home ne sembloit mie
Qui féist tele tricherie.
Le Jugement de l'Uille, vers 93.

Vezier : Tromper, subtiliser.

Viable : Qui promet une longue vie, qui est bien constitué.

Viage : Le cours de la vie; *vita. A viage*, à vie; *ad vitam.*

Viage : Rente ou pension viagère, revenu annuel d'une terre.

Viager : Usufruitier.

Viagerement : Pendant la vie.

Viageresse : Usufruitière, celle qui jouit d'une rente ou d'une pension viagère.

Viagier : Qui doit durer pendant la vie, usufruitier.

Viaige (pension) : Pension viagère.

Viaire : Face, visage; de *visus.*

Ez-vos venu Nostre Signor,
Appareillié de joie faire,
En haut a drecié son *viaire*,
Voit et esgard. sa maisnie
De joie faire appareillie.
Fabliau de la Court de Paradis, vers 420.

Amours, ki en maint boin cuer mains,
Et qui maint bel *viaire* as tains,
Je te pri merci et requier
Que tu m'ocies à tes mains.
Un Dit d'Amours, par Nevelos Amions, vers 61.

Quant tot l'ot fet à son commant,
Par le *viaire* li espant
Et par le face qui est painte,
Une color qui pas n'est fainte.
Fabliau de Narcisus, vers 98.

Alsi come il tos tans astoit de joious *viaire* et de corage les travailhans Lumbars saluat par liet *viaire.*
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 37.

Sicut jocundi erat et vultus *et animi laborantesque Langobardos læto* vultu *salutavit.*

Vial, *vials, viel, viels, vielz, viès, viex* : Vieux, caduc; vieille; *vetus*; en Italien *vecchio.*

Unes *viès* piax est afulées
Qui trop longement ot portées.
Fabliau, Mss. n° 7989.

Avoi! qu'est mon cuer devenuz,
Que je sui toz *viex* et chenuz,
Lais, et pales, et noirs, et maigres,
En filosofie plus aigres.
Le Lay d'Aristote, vers 321.

Viance, *vianche* : Mots qui se trouvent souvent dans la Coutume de Beauvoisis; mais l'éditeur a mal lu, il y a *niance, nianche*, qui, dans les Mss., signifient négation, action de nier. *Voyez* le chap. 30 de cette Coutume, page 156.

Viande : S'est dit également du pain et de toute espèce de nourriture.

Vianderie : Boucherie.

Viandis : Lieu où le cerf prend sa nourriture.

Vianoie : Toison, peau de mouton garnie de sa laine.

Viant : Voyageant, allant par les chemins, parcourant.

Viard : Garde d'une ville, d'un château.

Viateur, *viatour* : Voyageur, passant; *viator.* Barbazan et plusieurs autres auteurs regrettent avec raison ce mot, qui n'auroit pas dû être retranché de notre langue; *viateur*, formé du latin *viator*, est bien meilleur que le mot voyageur, composé de *via* et d'*actor*; car, dit le même Barbazan, voyager, c'est *viam agere.*

O *viateur*, cy dessous git Longueil:
A quoy tient-il que ne menes long dueil,
Quand tu entens sa vie consommée?
Marot, Cimetière de Longueil, homme docte.

O *viateur*, pour t'abbreger le compte,
Cy gist un rien, là où tout triompha.
Marot, Cimetière de Madame de Chasteaubriant.

Viaus, *viaul* : Chemin, sentier, route, vallée, voyage.

Mais s'il avoit auques à perdre,
G'iroie tost pour lui aerdre,
Car autrement n'iroie mie;
Si ferez *viaus* par compaignie.
Sire, font-il, i venrez-vous?
**Le Chevalier au Barizel, vers* 117.

VIAUS, *viaut :* Vieux, âgé; *vetus.*

VIAUS : Donc.

> Se vilains robéors larrons
> Metez où ciel, font li deables
> Dont est la Dieu parole fable,
> Dites nos *viaus*, par quel raison ? ·
> *Gautier de Coinsi, liv. 2, chap. 30.*

VIAUT, *Viaud:* Nom propre d'homme, Vital; *Vitalis.*

VIAUT : Veut; *vult.*

> Il faut que je fasse
> Un traitiet por c'on puist sçavoir
> Coment Prestre se puet avoir
> Qui confession *viaut* oir.
> *Roman de Confession.*

VIAUTRE : Celui qui reçoit le péage d'un chemin.

VIAUTRE : Sorte de chien de chasse, lévrier, et gros chien mâtin, suivant le *Dit du Descendement*, par Jehan de Condé ou Condeit.

VIAUTRIER, *viautrer :* Chasser avec des chiens; se vautrer.

VIAX : Tu veux.

> Or t'ai dit coment, n'en quel guise
> Amanz doit fere mon servise;
> Or le fei donques se tu *viax*
> De la bele avoir tes aviax.
> * *Roman de la Rose, vers 2593.*

VIAZ : Donc.

VIBRE : Castor ou bièvre, animal amphibie; *fiber.*

VIBRER : Éclater, percer, lancer, darder, ébranler, agiter; *vibrare.*

VIBREUSE (voix) : Voix aiguë, perçante, pénétrante.

VICAIRE : Substitut, intendant gérant les affaires d'un autre, lieutenant, homme qui tient la place d'un autre, et qui le représente lorsqu'il en est besoin.

VICAIRE : Celui que les gens de mainmorte étoient obligés de fournir au seigneur suzerain du fief.

VICAIRIE (bail à) : Bail emphytéotique pour quatre-vingt-dix-neuf ans ou moins. *Bannissement à vicairie :* Bannissement d'un coupable pour quatre-vingt dix-neuf ans.

VICAIRIE : Chapelle, bénéfice ecclésiastique.

VICARIAT : Procuration.

VICE : Injure, calomnie.

VICEBAILLY, *vicebaillif :* Lieutenant d'un bailli, celui qui fait en second les fonctions de bailli; *viceballivus.*

VICENES, *Vicennes :* Vincennes, château royal près Paris.

> Por ce devroit estre estanchiée
> La vilonie c'om lor fait,
> Garson, et escuier forfait,
> Et teil qui ne valent deux ciennes
> Por ce le di, qu'à *Vicennes*
> Avint, n'a pas un an entier
> A Guillaume le Penetier.
> *Fabliau de Charlot le Juif, qui chia en la pel dou lievre, vers 8.*

VICENNAL : Qui est de vingt années; *vicenalis.*

VICES : Fonction, emploi, charge qu'on exerce pour un autre.

VICOENS : Vicomte; *vicecomes.*

VICONTAGE, *vicontaige, viconté :* Sorte de droit dû aux vicomtes.

VICONTIER : Vicomte. *Justice vicontiere :* Moyenne justice. Anciennement les ducs étoient gouverneurs des villes métropoles, les vicomtes étoient gouverneurs et juges des villes particulières; les viguiers étoient, en Languedoc, ce que les vicomtes étoient en Normandie; les sénéchaux étoient, en certaines provinces, la même chose que les baillis en d'autres, et les sénéchaux ont succédé aux comtes.

VICQUANT : Vivant, plein de vie; *vivens.*

VICQUER : Vivre, être en vie; *vivere.*

VICTAILLEMENT, *vitaillement, vituaillement :* Entretien de bouche, dépense de table, provision.

Victoire : Fête, réjouissance publique ; de *victoria.*

Victorien, *victeur* : Victorieux, vainqueur ; *victor.*

Victorier : Vaincre, remporter une victoire.

Vicuens : Vicomte ; *vicecomes.*

Vicuente : Vicomtesse.

Vidaille. *Voyez* Ventaille.

Vidame, *vidomne :* Vice-seigneur, vicaire d'un seigneur, son préposé, grand vicaire d'un évêque, vicaire d'un curé ; substitut, lieutenant, intendant, fondé de procuration d'un seigneur pour gérer ses biens, pour assister pour lui aux grandes cérémonies, enfin pour le représenter par-tout où besoin est ; *vicedominus.* Voyez Dam.

Il m'est avis que truis el livre
Qui matiere me done et livre,
Qu'ains que Persans par lor pooir
Rome venissent asseoir,
Un Evesques eut dous et propice
En la contrée de Celice (Sicile),
Cil Evesque eut un *Vidame*
Qui moult honoroit Notre Dame,
Qui moult estoit de grant renon,
Theophilus avoit à non.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 1.

Vidamé, *vidameté, vidamie, vidomnat :* Dignité de *vidame*, son hôtel.

Vidamesse : Femme, épouse d'un *vidame ; vicedomina.*

Videcoq : Grosse bécasse ; en Anglois *woodcock.*

Videlle, *vindelle :* Longue manche plissée.

Vidié, *vidu, vidué :* Veuf ; *viduatus.*

Vidimeir, *vidimer :* Collationner une copie avec le titre original, et certifier authentiquement qu'elle y est conforme.

Vidimeu : Titre qui a été *vidimé* ou collationné. *Voyez* le mot précédent.

Vidomnat. *Voyez* Vidamé.

Vie : Chemin, voie ; *via. Fille de vie :* Qui mène une vie débauchée. *Voyez* Vial.

Vie, *viés :* Vieille, âgée.

Viegnir : Venir, arriver ; *venire.*

Vieille : Espèce de poisson.

Vieille, *vielle :* Meule de foin, de paille, &c.

Vieilette, *vieillette :* Vieille, très-âgée ; *vetus.*

La fame estoit une *vieillette*,
En une povre costelette,
Et en une povre maisonette,
Close de pieus et de saucians
Com une viez sous à porcians,
Maint jors avoit pesant et tristes,
Pou pain souvent et mal-giste,
En sa maison close de coif,
Avoit souvent et faim et soif.
Gautier de Coinsi, Mss. de S. Germain, n° 2356.

Vieilleur : Vétusté.

Viel : Vieux, âgé ; *vetus.*

Lors vit venir par la chariere
Uns *viel* marchéens de Galice.
Fabliau de la Bourse pleine de Sens, v. 148.

Viele : Violon, et non pas l'instrument que nous appelons vielle, qui se nommoit alors *rote :* on s'est toujours trompé sur les vrais noms de ces instrumens. *Voyez* Rote.

Vieleor, *vieleour, vieleres, vieloor :* Joueur de *viele* ou de violon.

Vieler : Jouer de la *viele* ou du violon.

Viellune, *vieillune :* Vieillesse, grand âge ; *vetustas.*

Les oreilles avoit mossues,
Et trestotes les deuz perdues,
Si qu'ele n'en avoit neis une.
Tant par estoit de grant *viellune*,
Qu'el n'alast mie la montance
De quatre toises sanz potence.
**Roman de la Rose, vers* 357.

Viels, *vielz.* Voyez Vial.

Vienage : Droit qu'on payoit pour la sureté des grands chemins.

Vientrage. *Voyez* Vieutrage.

Viera : Pêcherie. *Voyez* Vereire.

VIERE : Visage, mine; *visus*.

VIERG : Le premier magistrat de la ville d'Autun. *Voyez* VERG.

VIERSCHARE : Tribunal de justice en Flandre.

VIÉS, *viez* : Vieux, ancien; qui n'est plus usité, qui n'est point fréquenté, désert; *vetus*.

Tote une *viés* voie herbeuse cerauçoit, il esgarda devant li enmi la voie, si vit un vallet tel com je vos dirai; graus estoit et mervellex et lais et hidez. *Aucassin et Nicolete.*

VIESE : Chose passée, usée, chose défendue.

VIESIER, *viesser, viés-warier* : Fripier, raccommodeur, vendeur de vieux habits et d'autres vieilles choses; revendeur; au féminin *viesseire, viessere, vies-wariere*, revendeuse.

VIESSERIE : L'état des revendeurs.

VIESTU : Nourri, vêtu, habillé; *vestitus*.

VIESWARE : Friperie, vieille marchandise.

VIEUR : Vieux, âgé; *vetus*.

Mais il est autrement, car nous sommes asseur
De mourir, mais du terme moi ne autre, n'est seur,
Plus tost muerent li joenes sovent que li *vieur*,
Je ne sai bien ou mal ou encontre bon eur.
Testament de Jehan de Meung.

VIEUT, *vieult* : Il veut; *vult*.

Qui bons livraires *vieult* chercher
Et les bons livres recerchier,
Moult i trueve de tex merveilles
Quant eles viennent as oreilles
De çaux qui la lettre n'entendent,
Qui à la fin moult s'en amendent;
Qui *vieut* vieille maison retenir,
Et jeune femme à gré servir,
Et ses povres parens aidier,
A toujours à recommencier.
Les Dits de Tignonville.

VIEUTANCHE, *vieuté, vieutez, viutanche, viuté, viutez* : Mépris, dérision, bassesse; chose méprisable, chose abjecte, vile; *vilitas*.

Et le felon Anglois qui me tient à *vieuté*,
Sera prins et loié, et après traïné.
Vie de du Guesclin.

VIEUTRAGE, *vieustrage, vieutraige* : Droit de voiture qui se prélève sur les marchandises qu'on fait *vieutrer*.

VIEUTRER : Voiturer, transporter.

VIEW : Vue, aspect; *visus*.

VIEX, *viés, viez*, au fém. *viese* : Vieux, âgé; *vetus*. Voyez VIAL.

VIEX : Vil, abject, hideux, désagréable; *vilis*.

Iluec ving, outre m'en passai,
Mès tant est *viex*, de voir le sai,
Qu'ainc mes si vil passé n'avoie.
Le Songe d'Enfer, vers 147.

VIF (faire feu) : Faire sa résidence, être domicilié.

VIFZ : Escalier tournant en façon de vis.

VIGEROUS, *vigeros, vigueros, vigerous* : Vigoureux, ferme, intègre, fort, vaillant.

J'ai esté moult bon et eurous,
Preus et hardi et *vigerous*,
Et si ai esté de grant renon,
En maint liu conoit-on mon non,
Onques ne fui matés de querre
Miex ai maintenue ma terre.
Roman de Dolopatos.

VIGIER, *viger, viguier* : Substitut, lieutenant; *vicem gerens*.

VIGINTIVAIRE : Intendant d'armée qui, chez les Gaulois et les Romains, veilloit à la subsistance et à la marche des troupes; ils étoient ordinairement vingt dans chaque armée, et leur nom fut formé de *viginti*, vingt, et de *vir*, homme.

VIGNAGE : Droit qui se payoit au seigneur pour les bestiaux qui passoient sur ses terres.

VIGNAU, *vignaux, vigneaux, vigneul, vigneus, vigno, vignol, vignon* : Vignoble, lieu où il y a beaucoup de vignes, clos de vignes; de *vinea*.

VIGNENT : Viennent; *veniant*; *vigne*, vienne; *veniat*.

A Dolopatos ses ordres envoye
Que tantost se mette à la voye,
Et *vigne* à Cort en sa persone.
Roman de Dolopatos.

Atant l'un de l'autre se part,
Reniers monte, si li est tart
Qu'il *vigne* à Dysise sor Loire.
Fabliau de la Borse pleine de Sens, vers 219.

Vignerie : Femme de vigneron; et lieu où l'on fait le vin et où on le vend.

Vigneron : Cabaretier; d'où l'on appelle, à Lille, *vigneron*, la cloche qui sonne la retraite, parce que les cabarets doivent être fermés lorsqu'elle a sonné.

Vignet : Il vienne; *veniat.*

Car ausi plaist-il à ols mismes, c'est k'il or poient faire franchement lor volenteit, ensi ke nuls n'en parost et que li griés jugemens *vignet* une fieis sor ceos ki prelait sunt.
Sermons de S. Bernard, fol. 97, *V°.*

Sic nimirum, sic placet et ipsis, ut evadant nunc humana judicia, veniatque *semel judicium grave his qui præsunt.*

Vignier : Messier, garde des vignes.

Vignole, *vignou, vignoy :* Vignoble, pays où il y a beaucoup de vignes.

Vignour : Vigneron.

Vigon : Homme d'un caractère dur, et qui se plait à détruire les animaux.

Vigorer : Fortifier, encourager.

Vigour, *vigor, viguer :* Vigueur, force; effort; *vigor;* les anciens François se servoient aussi du verbe *ravigorer,* pour, reprendre vigueur.

Viguerie : Charge de *viguier.*

Vigueroux : Fort, robuste, vigoureux.

Viguier : Lieutenant, substitut; *vicem gerens.* Voyez Vehier.

Viile : Vrille, outil pour percer.

Vijhé : Osier, brin de saule.

Vilain, *vilein :* Serf, roturier, homme de mainmorte, homme du peuple; *villanus.* Voyez Villain.

Vilain, *vilains, vilein,* au féminin *vilainne, vileinne :* Vil, abject, méprisable; *vilis.*

Mès pechié fist molt le traria,
Qui *vilain* i entremella,
C'uns *vileinz* fet tel vilenie
Dont une bone compeingnie
Est blasmée sovent à tort;
Vilains ne doute lede mort.
Bible Guiot, vers 1002.

Molt me debotent par paroles
Qui sont et *vileinnes* et foles,
Li uns a l'autre est testemoines.
Même Bible Guiot, vers 1048.

Vilainie, *vilanie, vilenie :* Injure, outrage, insulte, mauvais traitement, affront.

Si mauldie et excommenie
Tous ceus qui aiment *vilenie*,
Vilainie le vilain fait.
Je ne l'aime n'en dit, n'en fait,
Vilain est fel et sans pitié,
Sans service et sans amitié.
Roman de la Rose.

Vilain lieu : Lieu qui ne jouit d'aucune franchise.

Vilain serment : Blasphême. *Voy.* Villain.

Vilaner, *vilainer :* Injurier, outrager, insulter, battre, maltraiter, déshonorer.

Le tierche maniere coument li Sires se puet metre en defaute de droit envers son houme, si est se il li convenanche ou se il li fet vilenie de son cors pour son droit requerre, ne en cheste maniere de defaute de droit ne convient-il pas que li houmes somment leurs Seigneurs par trois diverses journées; car se il estoit batus ou *vilanés* à le premiere journée, il i auroit mauvès aler à l'autre.
Coutume de Beauvoisis, chap. 62.

Vile : Vieille, ancienne.

Por eschiver la male voie,
M'en issi par une posterne,
Droitement à *vile* taverne
M'encommençai à ampasser:
. . . .
Si qu'en *vile* taverne entroie,
Trovai de moult plesant maniere
Roberie la Taveruiere,
Le Songe d'Enfer, vers 140.

Vileine (donner à) : Donner à cens ou à rente.

Vilement, *vilment :* Vilainement,

affreusement, d'une manière avilissante; *vilissime*.

> ...... Je ochirre te ferai
> Si *vilment*, comme je plus porrai,
> Si que tot cil qui te verront,
> Por cel esgart dolant seront.
> *Vie de Sainte Katerine, fol.* 62.

VILENAGE : Terre ou héritage tenu à cens, à rente; lieu habité par des *vilains* ou serfs. *Voyez* VILLENAGE.

VILITEIT, *vilité* : Chose basse et abjecte, honte, mépris; *vilitas*.

VILLAIN : Homme rustique et sans éducation.

VILLAIN, *vilain, vileins, vileniax* : Depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe, ce mot ne présentoit rien d'infâme, quoiqu'il fût employé pour *vilis* : il servoit à désigner l'ordre du Tiers-état; il signifioit, paysan, habitant de la campagne, laboureur, fermier et cultivateur; homme du peuple, marchand, roturier, qui n'est pas noble d'état ou de mœurs; *villanus*. *Gent villaine* : Race roturière, plébéienne.

> Li clers la chape li toli,
> A tant li *vileniax* chaï,
> La teste à val, les piés à mont:
> Bien voient tuit cil qui i sont,
> Que hergneux estoit li *vilains*.
> *Fabl. d'un Versefierres et d'un Boçu, v.* 51.

VILLAIN : Espèce de poisson; et sorte de chandelier de bois.

VILLANIE, *vilenie* : Parole injurieuse, outrageante; blessure, plaie considérable.

VILLART : Vieillard.

> Consent à nos, dient li *villart*, dient li Pharisien, dient li louf.
> *Sermons de S. Bernard, fol.* 140.
>
> *Consentire nobis, aiunt* senes, *aiunt Pharisæi, aiunt lupi.*

VILLE, *ville sans murs* : Château, village; *villa*; aussi est-ce bien improprement que l'on qualifie à présent de ville, ce que l'on devroit nommer cité.

VILLE (vente à droit de) : Vente judiciaire et à l'enchère. *Ville baptice* ou *bateiche*, celle qui n'a point de commune; *ville d'arrest*, ville dans laquelle les marchands forains peuvent arrêter et saisir les biens et les personnes de leurs créanciers; *ville de lay, ville de loy*, celle qui a une commune, et qui se gouverne par ses propres lois et coutumes; *perdre la ville*, être banni; *rendre la ville*, rappeler du bannissement.

VILLENAGE, *vilenage* : Biens censiers et non féodaux, c'est-à-dire, qui ne sont pas nobles; tenue de possessions roturières, cens ou rente sur une terre. *Mettre en villenage*, soumettre à un cens ce qui en étoit exempt; *tenir en villenage*, c'est tenir un bien sous la condition de rendre au propriétaire des services bas et abjects, comme de charrier ses fumiers, &c.

> Nous appelons *vilenage*, hiretage qui est tenus de Seigneur à ceus, ou à rentes, ou à champart, car de chel qui est tenu en fief, l'on ne doit rendre nule tele redevance.
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 14.

VILLENAILLE : Troupe de gens de basse extraction.

VILLENASTRE : Infâme, qui a l'ame basse.

> Diex hait avers li *villenastres*
> Et les tient tous pour ydolatres.
> *Roman de la Rose.*

VILLENER, *vilener, vilenier, villanier, villegnier, villenier* : Maltraiter, blesser grièvement; insulter, injurier; faire tort à quelqu'un, le tromper, le subtiliser.

> Un Bourgeois meffist à un autre en *vilenant* en tele maniere que il ocist son palefroi desous lui, et le bati sans mort et sans mehain pour contens qui estoit meu entre les amis, et quant il ot che fet, il se repenti moult durement dou fet, fist parler de pés à cheli que il avoit tant *vilené* et fu pés fete en tele maniere que chil qui fist le meffet l'amen-

deroit selonc le dit et l'ordennanche de trois des amis à cheli qui ot le vilenie.
Coutume de Beauvoisis, chap. 42.

Villeneux: Homme sordide, avare, qui a l'ame basse, qui est crapuleux.

Villenie. *Voyez* Villonie.

Villes batisses : Villes différentes des villes franches, en ce qu'elles ne jouissoient d'aucuns des priviléges accordés à ces dernières.

Villette : Petite ville, petit hameau, petit village; *viculus.*

Amis, dist-il, et biaus voisins,
Vous fustes nez en Biauvoisins
Vers Compiengne en une *villette*
Que l'en dit encore Venette,
Rendus vous estes si en Carme
A Paris pour sauver vostre âme,
Si vous devez tous dispenser
De Dieu servir et ordener
Chose qui soit agréable.
Histoire ou Vie des trois Maries.

Villette : Petite vrille; encore usité en Picardie.

Villeune, *viellune* : Vieillesse.

Et toutes les dents perdues,
Qu'elle n'en avoit pas une,
Tant par estoit de grande *villeune.*
Roman de la Rose, cité par Borel.

Villeur : Celui qui veille, qui fait le guet dans une ville, sentinelle.

Ville-vese, *ville-vesse* : Ballon, chose remplie de vent; au figuré, inutilités, superfluités.

Ains fu fils d'une *ville-vesse*,
Si ot la langue moult punesse.
Roman de la Rose, cité par Borel.

Villicain : Habitant d'un village, paysan, fermier; *villicanus.*

Villois, *villoiz, vilois* : Petite ville, village, hameau.

Villonie, *viloinie, vilonie* : Action basse et infâme, tromperie, fausseté, injure, calomnie, outrage, mauvais traitement, méchanceté, action vile; vilenie, avarice, mépris; d'où les verbes *villoiner, villoinier, villoner,* tromper, subtiliser, faire affront, mépriser, maltraiter, injurier, calomnier, outrager d'action ou de paroles. Plusieurs auteurs ont prétendu que ce n'étoit que depuis François Corbeuil, surnommé *Villon*, à cause de ses friponneries, que l'on s'étoit servi de ces mots, *villon,* pour fripon; *villoner,* friponner, et *villonie,* friponnerie; mais ces auteurs se sont trompés, car dès le XIIe siècle on se servoit des verbes *guiller* et *guilloner,* et de *vilonie,* dans la même acception, ainsi qu'on le voit dans la citation suivante, tirée d'un Manuscrit du XIIIe siècle.

Quique je die ne qoi non,
Nus n'est vilains, se de cuer non.
Vilains est qui fet *vilonie,*
Jà tant n'iert de haute lingnie.
Diex vos destort de *vilonie*
Et gart toute la compaignie.
Fabliau des Chevaliers, des Clers et des Vilains, vers 43.

Villote. *Voyez* Villois.

Villotes : Petits tas de foin ou de paille, dont on forme ensuite des meules.

Villotier : Débauché, libertin, coureur de filles; au fém. *villotiere, vilotiere,* coureuse, dissipée, de mauvaise conduite, de mœurs dépravées, de vie déréglée, coquette, trompeuse; d'où *villoteau,* enfant né du commerce d'un *villotier* et d'une *villotiere.*

Pour ce voit l'en des mariages,
Quant li maris cuide estre sages,
Et chastie sa femme et bat,
Et la fait vivre en tel débat,
Qu'il dist qu'elle ert nice et fole,
Dont tant demeure en la carole,
Et dont ele hante tant sovent
Des jolis varletz le convent,
Que bone amour n'y puet durer;
Tant s'entrefont maux endurer,
Quant cil veut la maistrise avoir,
Du cors sa famme, et de l'avoir;
Trop estes, fet-il, *villotiere,*
Si r'avez trop nice maniere,
Quant sui en mon labeur alé,
Tantost espringuez et balez,

Et desmenez tele desverie
Que ce samble grant ribaudie,
Et chantez come une seraine :
Diex vous mette en male sepmaine.

Et plus loin la femme répond à son mari :

Si ne sui-je pas leur pareille
Nulle vers moi ne s'appareille,
Que je ne sui pas jangleresse,
Villotiere ne tenceresse,
Et sui de mon cors preude famme,
Coment qu'il ait vers Dieu de l'âme.
Ja n'oïstes vous onques dire
Que j'aie fait nul avoutire,
Se li fol qui le vous conterent
Par mauvaistié le controverent.
Roman de la Rose.

Villuse : Velours, selon D. Carpentier.

Vilment : Misérablement, d'une manière avilissante, vilainement, affreusement.

Lors fuient-il et borz et viles,
Mès Dex qui set totes les guiles,
Merveillouse justise en prent,
Qu'il les fet vivre trop *vilment.*
Bible Guiot, vers 268.

Puis en vi-je d'autres morir
Qui disoient, s'il fussent là,
Où cil furent ocis, que jà
N'i perdissent le jor noient ;
Et cil furent mort plus *vilment*
Que cil ne morurent adonques.
Bible de Berze, vers 432.

Vilonie. *Voyez* Villonie.

Vilotier, au féminin *vilotiere :* Débauché, libertin, mauvais sujet. *Voyez* Villotier.

Viltance, *vilté, vilteit :* Honte, mépris, affront, bassesse, vilenie; *vilitas.*

Dex aime sens et honorance,
Amors ne l'a pas en *viltance ;*
Dex het orgueil et fauceté,
Et amors aimme loiauté;
Diex aime honor et cortoisie,
Et bone amor ne het-il mie;
Dex escoute bele proiere,
Amors ne la met pas arriere;
Diez covoite sor tous largesce,
Il n'i a nule male teche.
Li Lais de l'Oiselet, vers 155.

Certes, chier frere, bien faisoit à doteir ke cist ne fussent escandaliziet, et k'il se se tenussent por escharniz, quant il si grant *vilteit* et si grant poverteit virent.
Sermons de S. Bernard, fol. 77, *V°.*
Nonne timendum erat, fratres, ne scandalizarentur viri isti, et illusos se crederent, cùm tanta indigna *viderent?*

Vilteit : Bas prix, discrédit; *vilitas.*

Viltoier : Mépriser, rendre vil, abject.

Jà si ne sera bien fesans,
Que chascun ses euvres ne blasme;
Chascun la *viltoie* et mesame.
Roman de la Rose, vers 8158.

Vilule : Petit bourg, petit village; de *villula.* Voyez Villette.

Vimaire, *vimère :* Force majeure, accidens imprévus, comme grêle, gelée, inondation, orage, tempête, peste, famine, enfin toute espèce d'accident qu'on ne peut prévenir; *vis major, à vi majore.*

Vimaire, *vimere :* Vice-maire, lieutenant d'un maire de ville; *vice major.*

Vimere : Atteinte cruelle et dangereuse.

Vimoi, *vimois, vimoiz :* Osier, arbrisseau servant à lier les cercles des tonneaux.

Vin, *win :* L'automne, la récolte des grains. *Voyez* Gaaig.

Vinade : Corvée que devoit un vassal pour mener le vin de son seigneur.

Vinage, *vinagie, vinaige, vinegie :* Droit seigneurial sur les vignes, droit sur les vins pressurés au pressoir banal, droit sur les vins qui passoient sur les terres de certains seigneurs, droit qui répondoit à ce que nous entendons par, pot-de-vin, vin du marché, épingles, &c.; enfin assemblée de communauté à laquelle tous les habitans devoient se trouver, et où l'on discutoit ce qui concernoit les vignes; *jubeo ut venias.*

VINAIRES (vaisseaux) : Cuves, tonneaux et autres ustensiles pour mettre ou transporter la vendange et le vin. Par un contrat de 1719, le Comte de Bourdeille donne à rente une pièce de terre pour planter en vigne, à la charge par le preneur de payer le neuvième des fruits pour droit de terrage et d'agrier, requérable par le seigneur, qui étoit tenu de faire mener au pas de la vigne ses *vaisseaux vinaires*, pour recevoir son droit d'agrier. Dans d'autres baux, ce droit étoit payable au pas de la recette, c'est-à-dire, au château du seigneur.

VIN BASTART, *vin de buffet :* Vin mêlé d'eau. *Vin bouté, vin boté :* Vin gâté, aigri, qui se gâte, qui est près de la lie, qui finit, qui se *bote* pour partir, qui est à la fin du tonneau.

VINCESLIN : Vinceslas, nom propre d'homme.

VIN DE CONGIÉ : Celui que l'on boit en se séparant.

Tant que le Roi pour soi retraire, demanda les espices et *vin de congié* endementiers qu'ils dançoient..... et quant les dances furent cessées, avant les espices venues et le *vin du congié*.
Roman du Petit Jehan de Saintré.

VIN DE COUCHIER : Présent en viande et en vin, ou en argent, que les nouveaux mariés donnoient aux jeunes gens du lieu, pour avoir la liberté de coucher avec leurs femmes. *Vin de couchier :* Celui qu'on donnoit à certains officiers de la maison du Roi; vin qui se prenoit après le souper, et avant de se mettre au lit.

VINDELLES : Manches plissées, manchettes.

VIN DE MARIAGE : Ce qu'un artisan payoit à ses compagnons quand il se marioit. *Vin de moitié*, qui se partage entre le propriétaire des vignes et le vigneron; *vin le conte*, droit seigneurial sur les vignes; *vin d'ost*, certain impôt sur le vin pour les frais de la guerre; *vin poireau*, cidre; *vin de sac*, fait de lie de vin et d'eau coulés par un sac; *vin de S. Jehan*, vin fort capiteux, ou venant d'un endroit de ce nom; *vin de tainte*, vin dont on se sert pour donner de la couleur à un autre vin.

VIN-DONNER. *Voyez* VIN DE COUCHIER.

VINER : Cultiver la vigne, provigner; vendre, débiter du vin.

VINETTE : Oseille, plante potagère : elle a encore ce nom dans plusieurs provinces; d'où épine-vinette, arbrisseau dont les fruits sont aigres comme la *vinette*.

VING : Je vins; *veni*.

Je congnois en quel povreté,
Ving sur terre et nasqui d'enfance;
Je congnois que Dieu m'a presté
Tant de biens en grant habondance.
Balades de Bourgogne.

VINGE : Vienne; *veniat*.

Samuel, bel fis, quele parole est ço que Deus ad od tei parled? jo te pri que nel' ceiles, e si tu me ceiles, icel mal *vinge* sur tei, que Deu ad parlé de mei.
Premier Livre des Rois, chap. 3.

VINGIER : Venger; *vindicare*.

VINGNE : Vigne; *vinea;* ce mot est encore usité en Picardie.

Chascuns grant paticle menoit,
L'uns à l'autre le vin donoit;
Tien, je t'en doing, après m'en done,
Cis crut sor une *vingne* bone.
Fabliau des trois Avugles de Compiengne, vers 115.

VINGNEUR, *vingnier :* Garde des vignes, messier.

VINGTAIN : Les murs d'une ville, son enceinte, selon D. Carpentier.

VINIER, *vinotier :* Marchand de vin, cabaretier.

VINOT : Petit vin, vin très-foible.

VINOTE : Droit seigneurial sur les vignes.

VINT, *vinst :* Vingt; *viginti;* d'où

vingtain, vintain, le nombre de vingt, vingtaine.

VINTIME, *vintesisme, vintisme :* Vingtième.

El *vintesisme* an le Rei Asa de Juda regnad Hela le filz Baasa sur Israël, è donz ans regnad; mais uns de ses humes Zamri par num, ki esteit uns de ses Cunestables, reveland encuntre lui.
IIIe Livre des Rois, fol. 108, *V°.*

VINTRE, *vintrier :* Le ventre; *venter;* geolier, concierge.

VINTERRIE : Office de geolier ou de concierge d'une prison.

VINZ : Vingt; *viginti. Trois vinz :* Soixante.

Quanz *vinz* sont-ce, ce dit li fox?
Ce sont *trois vinz*, fet li vilains.
**Roman d'Estrubert, vers* 54.

VIOLE : Violon, instrument à cordes.

VIOLER : Jouer du violon ou de la *viole*, et non pas de la vielle ou de la lyre, comme le dit D. Carpentier.

VIOLET : Petit chemin, sentier, petite voie. *Voyez* VENELLE.

VIOLETÉ : Profanation.

VIOLEUR : Violateur, celui qui viole et rompt un traité; qui néglige, qui méprise.

VIOLIER : Certain ouvrage de maçonnerie; dans plusieurs provinces on nomme ainsi la giroflée.

VIOT : Borel dit que si ce mot ne signifie envie, il ne l'entend point; il me semble être employé dans la citation suivante, pour trouble, désordre, confusion.

Lors Messire Hugue Aubriot,
Chevalier de renom, qui ot
Tenu long-temps la Prevosté
De Paris en paix sans *viot.*
Épitaphe de S. Jacques de l'Hopital.

VIOUCHE, *viou :* Vieux, vieillard, de longue vie.

VIPILLON : Goupillon pour asperger.

VIQUET : Guichet; d'*ostiarium.*

VIR : Voir, regarder, observer; *videre.*

VIRAGO : Qui vient de l'homme; de *vir.*

Donc, dist Adam : cist os est de mes os, et la char de ma char : ceste sera apelée *virago*, car d'ome est prise.
Bible hist., Genèse, chap. 2, *vers.* 23, *Biblioth. de l'Arsenal.*

Dixitque Adam : hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea : hæc vocabitur virago *quoniam de viro sumpta est.*

VIRAILLE : Courroie, lanière, fouet de cuir.

VIRATON : Petit trait d'arbalète, petite flèche.

VIRE : Flèche, dard. *Voyez* la citation de BOUJON.

VIRÉ : Tourné.

Pour son imaige avoit en une plataine d'or pesant soixante et huict marcz, une figure d'esmail competant : en laquelle estoit pourtraict ung corps humain ayant deux testes, l'une *virée* vers l'aultre, quatre bras, quatre pieds, et d'eux culz. *Rabelais, liv.* 1, *ch.* 8.

VIRÉE : Terrein que les habitans d'une commune se partagent entr'eux pour le cultiver chacun à leur gré.

VIREGAU : Drôle, libertin.

VIRELAI, *virelay, virlay :* Sorte de poésie. *V.* la citation de METRIFIER.

VIRELAN : Monnoie d'argent des Ducs de Bourgogne pour la Flandre. *Voyez* VIRLAIN.

VIRELI, *virenli :* Sorte de jeu ou badinage peu décent.

Le *virenli* vous covient fere,
Et li vilains commence à brere,
Quant la parole a entendue;
Mès riens ne vaut, il l'a perdue.
La Chastelaine de S. Gille, vers 214.

VIREOLETS : Parties naturelles de l'homme.

VIRER : Aller de côté et d'autre, changer, tourner; et chasser, mener devant soi; *girare.*

Je faicts mes gorgias courir,
Dancer, boudir, tourner, *virer*,

Trasser, fureter, enquerir,
Fringuer, pomper, chanter, saulter,
Puis rire, puis tost souspirer.
Coquillart, Blason des Armes et des Dames.

Virerton : Petite flèche, petit trait d'arbalète; *verutum*.

Vireulle : Virole.

Vire-volte, *vire-voute* : Volte-face, action de retourner le visage; de *vultus* et de *girare*.

Vire-volter : Faire tourner, tourner devant derrière; *girare vultum*.

Virge : Certaine mesure de terre. *Voyez* Verge.

Virge, *virgine* : Vierge, pucelle; *virgo, virginis*.

Moult est grant merveille coment li humains cuers se polt aploier à croire ke Deus fust hom et que *virgine* permanast cèle k'enfant avoit porteit et enfanteit.
Sermons de S. Bernard, fol. 81.

Il enseirent hui lo conduit de la novele estoile, et si aorerent lo novel enfant de la *Virgine*. *Sermons de S. Bernard, fol.* 77.

Hodiè adoraverunt novum Virginis *partum, sequentes novi sideris ductum.*

Lors saillent cist Sains qui miex miex,
Tontes ces *Virges* et ces Dames,
Qui toutes prient por ces ames;
Mais la douce *Virge* Marie
Est primeraine en piez saillie,
Devant son fil en est venue,
Elle ne se contint pas mue,
Ainz li a proié la merci.
Fabl. de la Court de Paradis, vers 535.

Virginitei : Virginité; *virginitas*.

.... Gentilz pucele
Si me doint Dieux s'amour avoir,
Se de voir pooie savoir
Qu'en nostre [illegible]re entrer vosisiez
Et que senz [illegible]ir péussiez
Gardeir vostre *virginitei*,
Sachiez de fine véritei,
Qu'en nostre bienfait vos metroie.
Fabliau de freire Denise, vers 58.

Virgrain : Criblures, menues pailles.

Viripotence : Fille bonne à marier.

Virlain, *virlan, virlen, virllan* : Monnoie d'argent des Ducs de Bourgogne pour la Flandre.

Virozule : Virole.

Virolet : Girouette; et jeu d'enfant; de *girare*.

Virolet, *virler* : Jeune homme.

Viron : Environ, à-peu-près, autour de : terme encore usité dans la Normandie et le Perche. *Voyez* les Antiquités de Caen, par Bourgueville, liv. 2, page 78.

Vironner, *virouner* : Tourner, aller autour, environner.

Virscare : Sorte de tribunal et de juridiction en Flandre.

Virte. *Voyez* Velte.

Virter. *Voyez* Velter.

Virzon : La ville de Vierzon dans le Berry, sur la rivière du Cher.

Vis, *viz* : Visage, figure, face; *visus* (*totum pro parte*); d'où l'expression vis-à-vis; *visus ad visum*.

Grant domage ne fu ce mie
S'ele morust, ne grant pechié
Car tot son cors estoit sechié
De vieillesse et aneanti,
Moult estoit jà son *vis* flestri,
Qui jà fu souef et plains.
Roman de la Rose, décrivant le portrait de Vieillesse.

Vis, *viz* : Vivant, plein de vie; *vivus*.

Or dist li uns des mors as *vis*,
Seignor, regardez nous as *vis*.
Dist de Beaudoin de Condé, fol. 311, *V°, col.* 3.

Li *vis* a pou d'amis, li mors n'en a nus.
Ancien Proverbe.

Vis, *viz* : Avis, avertissement; de *visio*. *Il m'est vis* : Il me semble, il me paroit; *mihi visum est. Li est vis* : Lui semble, lui paroît.

Li dui amant sont en grant cure,
Trop lor est *vis* que cil jor dure;
Molt se complaingnent du soleil,
Sovent l'apelent non féeil
Qui targe tant à esconser.
Fabliau de Piramus et Tysbé, vers 576.

Quant l'esgarde n'i blasme rien,
Que quanqu'ele voit *li est vis*
Que ne puet estre miex assis.
Fabliau de Narcisus, vers 109.

Vis : Vide ; *viduus.*

Vis : Visuel.

Vis, *viz :* Vil, abject, vilain, méprisable; de *vilis.*

> Bien doit estre vavassor *vis*
> Qui vuet devenir menestrez.
> *Fabliau à la Robe vermeille, vers* 256.

> Et quant ce vieut la matinée
> Que nostre mesuie est levée,
> Il œvrent l'huis et je entre enz,
> Mais il n'a si chetif léens
> Que ne dic *vis* ça, *vis* la.
> *Fabliau du Chien et de l'Asne, vers* 81.

Vis : Sorte d'escalier tournant. *Voyez* Viz.

Vis-admiral : Celui qui exerce les fonctions de châtelain ou de garde d'un château.

Visage, *visaige :* La partie du chaperon qui enveloppoit le visage; de *visus. Faux visage, fol visaige,* masque; *faire visage,* faire face, se tourner; *montrer le visage* à quelque chose que ce soit, à un ordre ou à un commandement, c'est résister, désobéir, aller contre.

Visagiere, *visaigiere :* Visière d'un casque, les parties qui couvroient les joues; de *visus.*

> Cis fu assenez laidement
> En l'yaume, sus la *visagiere,*
> D'un aleuaz parmi l'uilliere.
> *Guillaume Guiart, fol.* 128.

Visance : Apparence, air, mine, façon.

Visaument, *viselment, viseument :* Attentivement, fixément.

Viser, *viseter :* Examiner, observer, reconnoître.

> Doivent il soi ci a[illegible]ter?
> Nenil, mès voisent *viseter*
> Le saintuaire précieux
> Dont mon cuer est si envieux.
> **Roman de la Rose, vers* 2321.

Visiere, pour *visagiere :* Mouchoir, toile pour essuyer le visage.

Visist (qu'on) : Qu'on se garde. *Qu'on visist de faire :* Qu'on s'avisât de faire.

Visitance, *visitacion :* Visite, inspection ; *visitatio.*

> Il n'ont pas vaillant une seiche
> Que donra qui son coutel leiche,
> Mais d'un riche userier malade
> La *visitance* et bone et sade.
> *Roman de la Rose.*

Visle : Vrille ou foret, perçoir.

Vismiere : Oseraie, lieu rempli d'osiers.

Visnage, *visnaige :* Voisinage; *vicinitas.*

> Nous prendrons en nostre *visnage*
> Un home que nous miex amon.
> Je l'otroi bien, prenons Symon,
> Et ma Comere Dame Aupais;
> Que qu'il aviegne de la pais,
> Cil dui garderont bien au droit.
> *Fabliau de sire Hain et de dame Anieuse, vers* 112.

Et aloit par soi, jà soit ce que ele veist malvèsement, à l'église et par le *visnage.*
Miracles de S. Louis, chap. 51.

Visne : Vigne, bois ; *vinea.*

Lo Provost des bouteillers counta primien soun sounge; jeo vis une *visne* devant moy, en laquelle estoient trois lignées, et les greines creistrent petit, et après les flours des grapes meurisseient. *Bible Genèse, ch.* 40, *v.* 9.

Narravit prior præpositus pincernarum somnium suum : videbam coram me vitem, in qua erant tres propagines, crescere paulatim in gemmas, et post flores uvas maturescere.

Visné : Hameau, village, suivant D. Carpentier.

Visquer. *Voyez* Vicquer.

Visqueux, pou[illegible]quens : Vicomte; *vicecomes.*

Visse. *Voyez* Visagiere.

Vissier : Barque, vaisseau de transport pour les chevaux ; peut-être doit-on lire *uissier.* Voy. ce mot.

Lor veisiés maint Chevaliers et maint serjans issir des nés et mains bon destrier traire des *vissiers* et maint riche tref, et maint paveillon. *Ville Hardouin, fol.* 39.

Viste : Vue, regard, coup-d'œil.

Viste : Alerte, vif, expéditif, prompt, diligent.

Remuanz fu, et preux et vistes,
Plus legier home ne véistes.
*Roman de la Rose, vers 821.

Viste : Espèce de vase, urne sépulcrale.

Vistement : Promptement, diligemment, vivement, à la hâte, sans retard, au plutòt, à l'instant même.

Atant l'autre boçu saisi,
El sac le mist, puis si le lieve,
A son col si que poi li grieve,
De la meson ist vistement:
Et la Dame tout maintenant
De l'escrin tret le tiers (le troisième) boçu;
Si l'a couchié delez le fu,
Atant s'en est vers l'uis venue.
Fabl. des trois Boçus, vers 182.

Vitafilour : Qui chérit la vie, homme du siècle.

Vitaille, victuaille, vitaillour, vituaille : Vivres, alimens, provisions de tout ce qui est nécessaire à la vie; victus.

De ses deniers assez li baille
Por achater de la vitaille.
*Le Segretain Moine, vers 287.

Vitaire : Le pays de Virtemberg.

Vitalier : Vivre ou amasser des vivres.

Vit de beuf : Nerf de bœuf.

Vitiable : Sujet à se gâter, à se corrompre, vicieux, susceptible de corruption, corruptible; de vitiatio.

Vitigal : Droit seigneurial, péage, tribut; de vectigal.

Vitor, Vitour : Victor, nom propre d'homme.

De cheminer ne fut pas mus (fatigué)
Jusqu'à la rue Saint Vitor
Ne trouvai ne porc ne butor.
Les Rues de Paris, vers 120.

Vitric : Beau-père; vitricus.

Vituperable : Blâmable, digne de reproche; et injurieux, offensant.

Vitupere, vituperation : Blâme, reproche; vituperatio.

Et tu scez que bon marchant ne doit blasmer sa denrée; ains est tenu de la louer, posé qu'elle soit digne de vitupere.
La Dance aux Aveugles.

Vituperer : Blâmer, reprocher, mépriser, déshonorer; vituperare.

Vituperi : Lampe, dans le pays de Maude.

Viturin : Roulier, voiturier.

Viument : Vilement, bassement, avec mépris; viliter.

Viuté, vilté : Abjection, mépris, bassesse, chose vile et méprisable; vilitas.

Mès il criement les Chevaliers:
Si les doit-on avoir plus chiers,
Et essauchier et hounerer,
Et se doit-on contre aus lever
De si loing c'on les voit venir,
Chertes bien devroit-on hounir
Chiaus qui les tienent en viuté.
Ordene de Chevalerie, vers 455.

Viuz, vius : Vieux, ancien, âgé; vetus.

Viuz, vius : Vil, bas, abject; vilis.

Vivaint (rime) : Vivent; vivunt.

Esperance par soffrir vaint,
Et fet que li amant vivaint.
*Roman de la Rose, vers 2643.

Vivaule : Vivant, vivante, vivifiant, plein de force; vitalis.

Dieu mellat à cest lum terrien force vivaule. Sermons de S. Bernard, fol. 30.

Huic enim limo terreno vim vitalem miscuit.

Vive (estre en) : Être inquiet, être en alerte.

Vivelotte, vivenotte : Ce qu'on laisse à une veuve pour sa nourriture et son entretien, sur les biens de son mari; vitalitium.

Vive-pature : Temps de la glandée, des faines, &c.

Viveron : Garenne, vivier, étang.

Vivet : Espèce de poisson de mer.

Voiles : Train de planches ou de bois flottés qu'on met sur une rivière pour le faire descendre d'un lieu à un autre.

Voille : Nom d'un quartier du château de Saumur.

Voiller, *aeulier, eullier :* Remplir un vase quelconque jusqu'au bord.

Voine : Veine; *vena.*

Voir, *voire, voirre, voirs*, subst. : Vérité; *veritas;* et *adj.* sûr, certain, assuré, vrai, véritable; *verus. Assigner por voir*, assigner quelqu'un à être présent lorsqu'on discutera une affaire qui l'intéresse; *dire voir*, dire la vérité; *voir c'est mon*, je jure la vérité, sorte de serment qui est encore usité parmi les femmes en certaines provinces; *voirs est*, il est vrai, il est certain, il est constant; *voire méme*, encore que; *voire mais*, si c'étoit certain; *voire que*, quoique.

Je pris le pan de son seurcot et du seurcot le Roy, et li diz : or esgardez si je dis *voir*; et lors le Roy entreprist à deffendre Mestre Robert de paroles de tout son pooir.

Joinville, Histoire de S. Louis.

Tuit *voir* ne sont bel à dire.

Ancien Proverbe.

Tesmoing la femme de Pylate,
Se son mary l'eust volu croire,
N'eust pas fait mourir si en hate
Le Roy de l'eternelle gloire :
Elle luy dizt, c'est chose *voire*;
Ne fai pas mourir Nostre Dieu,
Ou tu auras d'enfer le lieu.

Le Miroir des Dames.

Voirs est que toutes choses qui sont proposées pardevant le Bailly, ne ont mie mestier d'estre mises en jugement.

Le Livre de Jostice et de Plet.

Sa vie soit la maleoite,
Fait l'Evesques, se ce est *voir*,
Honiz soit-il, et ces avoirs.

Le Testament de l'Asne, vers 80.

Li menestrel dient entr'els;
Par foi, Sire, vous dites *voir*,
Quar il la doit molt bien avoir.

Le Dit du Buffet, vers 234.

Voir, *voire, voirre, voirs, voirz*, adv. : Oui, cela est vrai, certainement, vraiment, véritablement; *verè.*

L'Acteur.

Puisqu'il fault que la vie livre
Au morant de mort l'exemplaire,
On se doit peuer de bien faire.

Entendement.

Voire : car le pas est tant dur,
Tant angoisseux, tant aspre et grief,
Que qui n'y passe net et pur,
En aura torment pour le brief.

La Dance aux Aveugles.

Voire : Vérité; *veritas.*

Voire, *voirie, voiriere, voirre, voirriere, voyre :* Verre, vitre dormante, comme celle des églises, carreau de verre; vase à boire; *vitrum.*

Et li Rois les a fet armer,
Sans plus atendre nule chose,
Lor hauberc sont de passe'rose,
Et lor hiaume de primevoire,
Et lor garnison sont de *voirre.*

Fabliau du Jugement d'Amors.

L'oste n'ot pité, ne mercy;
Trie de ses vins et ses biens;
A l'un boit là, à l'autre cy;
Es *voyrres* ne demeure riens.
Je boi à toy; je le retiens,
Dist l'un à l'autre, s'aplegié
N'eusse esté, je fusse noyé.

Eust. Deschamps, fol. 365, col. 2.

Si ju asse recoillit le sanc Nostre Signor ensi cum il decorrut de la croix, et si je l'avoie en ayer mi ou un vaissel de *voire* cui il me coveuist sovent porter, quel cusenzon cuydiez-vos ke ju deusse avoir en si grant péril? *Sermons de S. Bernard, fol.* 12.

Si stillantem in cruce Domini sanguinem collegissem, atque repositum penes me in vase vitreo, quod et portari sæpius oporteret, quid animi habiturus essem in discrimine tanto?

Voirement : Vraiment, certainement, assurément; *verè. Mais voirement :* Mais à propos, réflexion faite.

Veriteiz et justise afflievent *voirement* lo chaitif; mais paiz et misericorde jugievent anceos c'on l'esparnast.

Sermons de S. Bernard, fol. 375.

Li siecles, sachiez *voirement*,
Faura par amenuisement;
Par amenuisement faura,
Et taut par apetiera,



Q'uit home batront en un for
Le blés as fléax toute jor,
Et dui home, voire bien quatre
Se porront en un pot combatre.
Bible Guiot, vers 288.

Voirie, *voiriere*, *voirriere :* Vitre.

Voirie (droit de la grande) : Droit de haute, moyenne et basse justice, accordé par Louis vi à l'abbaye de S. Denis, dans tout l'espace qui étoit entouré de croix et de colonnes de marbre.

Voirine, *voirinne :* Pierre fausse faite de verre, verroterie.

Voir-juré : Juge de causes civiles, maire, échevin. *Voir juré d'eauwe :* Inspecteur juré pour les eaux.

Voirre, *voirriere*. Voyez Voire.

Voisdie : Sorte d'étoffe, suivant D. Carpentier.

Voisdie, *voedie*, *voidie*, *voisie*, *voisise*, *voisouteis*, *voisouteit*, *voisouteiz :* Déguisement, hypocrisie, trahison, ruse, tromperie, adresse, artifice, finesse, fraude, détour, subtilité; *versutia*. Voyez Boisdie.

Quels choses est plus perillouse ke sol et sol lutier encontre les *voisoutez* de l'anemin, ki bien voit lui, et il dit de lui ne puet mies veor. *Sermons de S. Bernard, fol.* 72, *R°*.

Quid enim periculosius quàm solum luctari contra antiqui hostis versutias, à quo videatur, et quem videre non possit.

Tu es voirement li arbres de vie ki fut digne de porteir lo fruit de salveteit! O tu malignes serpens, reprise est ta felonesse *voisouteiz*, descouverte est plainement ta falseteiz.
Sermons de S. Bernard, fol. 8, *R°*.

O vere lignum vitæ quod solum fuit dignum portare fructum salutis! deprehensa est, maligne serpens, versutia tua nudata est planè falsitas tua.

Et cil li dist tot sans *voisdie*,
Gart bien qu'il ne se voie mie;
Ne vivra gueres s'il se voit.
Fabliau de Narcisus, vers 51.

Voiseor, *voisettes*, *voiseur*, *voisous*, *voisoutez*, *voisouttez :* Trompeur, artificieux, rusé, méchant. *Voyez* Boiseor.

Voiser : Aller, courir, marcher; *vadare;* d'où *vois*, je vas, je vais; *voise*, va; *voist*, aille; *voit*, va; *voise s'en*, qu'il s'en aille. Dans quelques provinces le peuple fait encore usage de ce verbe, ainsi que du composé *s'en-voiser*, s'en aller; *je m'en vois i*, je m'en y vais.

Voiseusement : Avec ruse, adroitement, subtilement, frauduleusement.

Que il hée les vices et aint ses freres et face *voiseusement* les amendes, et ne face mie desraison que il ne brist le vaissiau, quant il le viaut escurer.
Règle de S. Benoît, fol. 86.

Voisier, *vesier*, *vezier*, *voidier :* Tromper, ruser, frauder, mentir, déguiser.

Voisier : Parler, selon Borel, qui cite ce vers du Roman de Gauvain :

Et vont par la sale en *voisant*.

Voisinal (chemin) : Chemin de traverse.

Voisinance, *voisiné*, *voisineit*, *voisinité :* Voisinage; *vicinitas*.

Voisine : Voix.

Voismechi, *voismeci*, lisez *vois me chi*, *vois me ci :* Me voici, me voilà ici.

Dist li hermites, biaus amis,
Aourés en soit Jhesucris,
Qui tel corage t'a presté,
Et *voismechi* tout apresté,
Or di, et je les orrai (écouterai).
Le Chevalier au Barizel, vers 883.

Voisoutement. *V.* Voiseusement.

Voist : Aille, marche, retourne.

....Il demande, ce m'est vis,
Un sachet où a deux serpenz;
Nos n'en trovons c'un ci dedenz.
Li riches hom *voist* au bodel.
Fabliau d'un Home qui portoit grant avoir, vers 91.

Voiture : Billard, selon D. Carpentier.

Voituron : Voiturier, charretier.

Voive : Veuve; *vidua*.

Voivée : Viduité, veuvage.

Voivre, *vivre*, *vuire* : Serpent, couleuvre, vipère, en terme de blason.

Et il estoit bien voir que il en y ot des noiés au passer, et entre les autres fut naié Mouseigneur Jehan d'Oliens, qui portoit baniere à la *voivre*. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Voix (il est) : On dit, le bruit court. *Prendre la voix du Roy* : Proclamer au nom du Roi.

Voixin : Voisin.

Voiz : La voix, la parole; *vox*.

Cil servent Deu à haute *voiz*,
Cil sont jor et nuit en la Croiz,
Nostre Sires en ait pitié;
Que huevre qui n'a pas bon pié,
Ne se puet tenir longuement.
Bible Guiot, vers 1100.

Volage : Étranger, passant, non domicilié; idiot, imbécille. *Sang volage* : Blessure légère, d'où il sort peu de sang.

Volage : Volant; léger.

Et en l'air les oisiax *volages*.
Ovide, Mss. cité par Borel.

Volaine : Serpe, faucille.

Volaiz : Branches abattues par le vent.

Volant : Bâton court, gros et propre à se battre; sorte de poisson; espèce de serpe; et étranger, passant, qui n'est point domicilié.

Volature : Volaille, oiseau de basse-cour.

Volces arecomiques : Peuples de la Gaule qui habitoient la Viennoise seconde, qui étoit bordée par la Méditerranée ou mer de Gaule; la Viennoise seconde comprenoit les territoires de Narbonne, Perpignan, Aleth, S. Pons, Besiers, Lodève, Agde, Montpellier, Nismes et Usez; *Volcæ Arecomici.* Les *Volces* se divisoient en *Tectosages*, qui occupoient le haut Languedoc, et les *Arecomiques*, qui habitoient le bas.

Volcissent, pour *volsissent* : Voulussent.

Voldrai : Je voudrai. *Voldroit*, *voldroye*, je voudrois; *voldrent*, ils voulurent.

Certes je ne *voldroie* estre Abbés
De Citiax, ne Chaigni Abbés;
Molt me travaillent et debotent,
Et ennuient molt et corroucent,
Que je ne lor sai reson rendre.
Bible Guiot, vers 1060.

Voldre : Arc de triomphe, voûte.

Le matin en alad vers le Rei, e oïd la nuvelle que li Reis fud venuz en Carmel, e qu'il out fait *voldre* un arche, qui fust signe e demustrance de sa victorie e de sa glorie, e qu'il s'en fud turnez en Galgala.
Premier livre des Rois, chap. 15.

Vole : La main; *vola*; c'est pour cela, dit Barbazan, que dans le jeu de cartes on dit la *vole*, lorsqu'une personne enlève tout, fait toutes les mains; et de ce même mot *vola*, vient le françois *voleur*, qui enlève et ravit avec la main.

Volée : Aile, levier, mouvement de balance qui hausse et baisse alternativement, levier qui traverse le cabestan. *Volée d'assée* : Le soir, le temps du passage des bécasses.

Volenté : Volonté, gré; *voluntas*.

Kar si chascun féist ses *volentez*,
Tant fust li pueples en terre revelez,
Ke Deüs n'i fust servi ne aurez,
Ne lei tenue, ne pechié redutez.
Roman des Romans, strophe 181.

Douce mère, dist Nostre Sire,
Je ne vous vueil mie desdire,
Que je vo *volenté* ne face.
Fabliau de la Court de Paradis, vers 566.

Volentiers : Volontiers, avec plaisir, de bon cœur. *Voyez* la citation de Volissent.

Volentieus, *volenterif*, *volentieu*, *volentif*, *volentin*, *volentis*, *volentrieus*, au féminin *volenteuse*, *volentiues*, *volentriues*, *volentriule* : Volontaire, de bonne volonté, empressé, disposé; ces mots ne signifient point, têtu, opiniâtre, comme l'ont dit plusieurs auteurs. *Voy.* Voulenteulx.

Mais jà or doit om demandeir novelles batailhes del ancien anemi encontre lo serjant de Dieu, à cui volrement il fist batailhes voilhans, mais okisons de victoire ministrat aient *volentrius*.

Dial. de S. Grégoire, liv. 2, *chap.* 8.

Sed jam nunc spectanda sunt contra Dei famulum antiqui hostis nova certamina, cui pugnam quidem volens intulit, sed occasiones victoriæ ministravit invitus.

Et que il avoit moult grant espérance que Nostre Sires li féist graces par les mérites de lui (S. Louis); de quoi ledit Monseigneur Jehan, quand il le vit si *volentif* de ce, il le conforta et li dist que il li conseilloit bien que il requist le benoiet Saint Loys.

Miracles de S. Louis, chap..13.

Toz jors erent à chavestriaus
Entre lui et Dame Anieuse,
Qui n'estoit pas trop *volenteuse*
De lui servir à son voloir;
Quar quant li preudom veut avoir
Porée, se li fesoit pois.

Fabliau de Sire Hain et de Dame Anieuse, vers 10.

Volentriment, *volentriument* : De bon gré, volontairement; *voluntariè*.

Volentriment sacrifierai à ti, chier Sire, car tu *volentriment* fus offert pour ma salveteit, ne mies por ta necessiteit.

Sermons de S. Bernard, fol. 105, *V°*.

Voluntariè *sacrificabo tibi, Domine; quia* voluntariè *oblatus es pro mea salute, non pro tua necessitate.*

Volereau : Petit voleur, jeune larron.

Volet, *volete :* Trait d'arbalète, javelot; coiffure de femme, bavolet.

Voleter : Voltiger, voler terre à terre.

Le vent par coups ses membres descouvroit,
Et *voleter* faisoit ses vestemens.

Roman de Beauvais.

Volin, *vollain, vollant :* Espèce de serpe.

Volismes : Nous voulûmes.

Au quinzime jour si veismes
Un flueve que passer *volismes*.

Vie de S. Brandin.

Volissent : Auroient voulu.

Et les larons les trait ors
Tienent pour morteux traitors,
Qui le pais honir *volissent*
Moult volentiers se ils poïssent.

Roman de Dolopatos.

Volistes : Voulûtes.

Cæsar, ainsi que vos *volistes*;
De Dolopatos Roy feistes,
Trop rices terres li donastes
Quant Sezille li otroiastes.

Roman de Dolopatos.

Vollanteit, *volunteit.* Voyez Volenté.

Vollée d'assée : Temps du passage des bécasses. *Voyez* Volée.

Vollion : Grille, cage.

Voloit : Vouloit.

Li Preudom rendre le *voloit*,
La feme le contredisoit;
Mais qui chaut que ele déist,
Ne laissa pas ne li rendist,
Puis demande le covenant,
Que li Bedeax ala criant.

Fabliau d'un Home qui portoit grant avoir, vers 29.

Volommes : Nous voulons; *volumus*.

Volon : Volontaire, qui s'offre à servir en temps de guerre; de *volo*; petit cercle de tonneau.

Volontairement : A sa volonté, à sa fantaisie.

Volontarieux : Qui a de la volonté; brave, fort, courageux.

Volpil : Renard; *vulpes*; au figuré, fin, rusé, trompeur.

Volpillage, *volpilhatge, voulpillage :* L'art de tromper, de ruser; et finesse, subtilité, ruse, détour; de *vulpes*.

Volre : Valoir et vouloir. *Voyez* Volsir.

Volsir, *vosir, vossir, voulsir, voussir :* Vouloir; de *velle*; d'où *volst, volt, voult, vot, vout,* veut; *vult; vols, vous,* veux; *volo; volz, vouz,* voulus; *voloit,* vouloit; *volroit, voulroit,* voudroit;

volront, voulront, voudront; *volrent, voudrent, vouldrent*, voulurent; *voluerunt; volsisse, vossisse, voussise*, aurois voulu; *voluissem*; *volsistes, vossistes*, voulûtes; *volsist, volxit, vossist, voulsit, vousist, vousit, voulsisse*, voulût, qui eût voulu; *voussissiez*, voulussiez, eussiez voulu; *vossistent, volristent, voulsissent*, qu'ils voulussent, qu'ils eussent voulu; *vorroie*, je voudrois.

Encor n'ont parole entendue
Qui de sa boce soit issue,
Dolcement le *volrent* atraire
Tant qu'à parler le puissent traire.
Roman de Dolopatos.

Prince, qui pendis en la croix,
Et morir *volz* de mort eruente,
Pour le pescheur, ainsi le crois.
Balade de Bourgogne.

Mais fortuné ne le *volst* secourir,
Parquoy se plaint à fiere randonnée
Par volonté toute passionnée.
Complainte de la Comtesse de Charrolois.

Ne *voudrent* plus lonc conte fere,
Andui se sont mis el repere.
Fabliau d'Estula, vers 131.

Ceaux qui firent l'Assise *vosissent* et eussent establi que les femes ne peussent fié acheter si com ils ont dit de plusors autres.
Assises de Jérusalem, chap. 198.

Se l'on appelle feme de murtre ou d'autre chose dont elle se deust deffendre, et son Baron ne la *vosist* deffendre de son cors, il la puet deffendre par un autre home..... Et le Baron ne *vosist* que la bataille fust, il en poroit partir sa feme sans bataille qui en fust.
Mêmes Assises, chap. 106.

La femme je pris à moiller et espousay, *voulsit* ou non. *Roman de Gerard de Nevers.*

Je me remarierois, se elle estoit quise, et se vous vous en *voussissiez* entremettre.
Roman des sept Sages de Rome.

Volsure, *volte* : Voûte, cave voûtée, souterrain.

Volt : Visage; *vultus*.

Volt : Il voulut; *voluit*.

Il ne *volt* mies solement loer lo bien de communiteit et d'uniteit, anz *volt* assi si grant humiliteit mostrer, qu'il la lievre des plaiez receust, ki sols estoit senz plaie.
Sermons de S. Bernard, fol. 86, *V°*.

Nec solùm communitatis et unitatis bonum commendare, sed humilitatem voluit exhibere, ut ligaturum vulneratorum susciperet qui solus erat absque vulnere.

Volte : Soufflet, coup sur la joue.

Volte : Fois, diction numérale.

Volter : Tourner, retourner.

Volture : Volaille, selon D. Carpentier.

Volu : Voûté, courbé en voûte.

Voluis : Voulus. *Voyez* Volsir.

Volume, pour *volaine* : Espèce de serpe; rouleau de parchemin écrit.

Voluntaire : Sorte de vaisseau.

Voluptuosité : Plaisir, volupté.

Vomheri, *vomhy* : L'automne, la saison où l'on recueille les fruits de la terre.

Vomir, *estre vomie* : Se dit de la tête qui a reçu une blessure.

Voouge : Serpe, sorte d'arme.

Vorfnon : Sorte de gaîne ou de fourreau.

Vorlete : Pilon.

Vorrement, pour *voirement* : Vraiment; *veré*.

Vorrerot, pour *verserot* : Saison du premier labour des terres.

Vorroie : Voudrois, voudroit. *Vorriens*, voudrions. *Voyez* Volsir.

Vorsure, *versure* (faire) : Emprunter de l'argent à une personne pour en payer une autre; *versuram facere*.

Debvez-vous tousjours à quelc'ung? par icelluy sera continuellement Dieu prié, vous donner bonne, longue et heureuse vie : craignant sa debte perdre tousjours bien vous dira en toute compaignie, tousjours nouveaulx crediteurs vous acquestera : affin que par eulx vous *faciez versure*, et de terre d'aultrui remplissez son fossé.
Rabelais, liv. 3, *chap.* 3.

Vos, *vus*, pronom : Vous; *vos*. *Vos dour*, vous deux; *cke vos*, le voilà.

Quant li Rois en furent aleit, et ils orent laiez les gens, *eke vos* ke li estoile lor apparut. *Sermons de S. Bernard, fol.* 214.

Vosist : Veuille, voulut. *Voyez* Volsir.

> Et dit sa femme, non feron,
> Cest avoir pas ne li rendron,
> Quar icil pas ne le perdist;
> Se Diex consentir le *vosist*,
> Puisque Dieu le nos a doué,
> Gardon-le, si l'en saichon gré.
> *Fabliau d'un Home qui portoit grant avoir, vers* 23.

Vosoier : Ne pas tutoyer, dire vous à une seule personne.

Voste : Lieu voûté, prison, cachot, souterrain.

Voster, pour *volter :* Tourner, retourner, aller autour, rôder çà et là.

Vot, *vote, vou, vout :* Vœu, consécration, promesses; *ex voto, votum.*

> Li diz Richars.... ala tantost au tombel du benoiet Saint Loys, et achetа en ladite église un *vout* de cire à la semblance d'une cuisse, et le mist sus le tombel devant dit, en fesant ilecques oroisons et en proiant le benoiet Saint Loys que il li vousist rendre santé.
> *Miracles de S. Louis, chap.* 28.

Vot, *vout :* Visage; *vultus. Lo saint voult :* La sainte face, la Véronique.

Vote, *voute :* Omelette, qu'on nomma ainsi de *volta,* parce qu'on la retourne dans la poêle lorsqu'elle est cuite d'un côté, pour la faire cuire de l'autre.

Vote : Cave, lieu voûté, souterrain.

Votis : Voué, consacré par un vœu.

Vouade, *bovade, vovade :* Droit que certains seigneurs avoient de faire charrier leurs vins par leurs vassaux.

Vouager : Voyager, aller d'un lieu dans un autre; *viam agere.*

Vouair : Voir, examiner, épier, considérer; *videre.*

Voucher, *vouchier :* Appeler en justice, assigner; *vocare. Voucher à garantie :* Réclamer son garant. *Voy.* Vocher.

Vouderon : Négoce de toiles, marchandise.

Voué, *voueit :* Patron, avocat.

Voué : Avoué, confessé; *vocatus.*

Vouede : Couleur bleue.

Vouèle : Voile de navire, et voile, ornement de tête.

> Vraiement, fist le Roy, je ne vous en créirai je que je lesse ma gent entre les mains de Sarrazins, que je n'en face au moins mon pouer d'eulz délivrer; et vous commant que vous tournez vos *vouèles*, et leur alons courre sus. *Joinville, Histoire de S. Louis.*

Vouer, *se vouer en quelqu'un :* S'en rapporter à lui.

Vouerie : Corps de biens roturiers qui, quoiqu'ils fussent situés dans l'enclave d'un seigneur, dépendoient cependant d'une seigneurie voisine; on appeloit encore ainsi des seigneuries pour lesquelles certains hauts-justiciers, sur-tout ecclésiastiques, étoient obligés d'acheter la protection d'un seigneur puissant.

Vouestre : Votre; *vester.*

Vouge, *voulge, voulgue :* Sorte d'arme; serpe, faucille, épieu, pique, dard.

Vougier : Soldat armé d'une *vouge.*

Voul. *Voyez* Voult.

Voulain, *voulant :* Espèce de serpe.

Voulance : Volonté, vouloir; *voluntas. De voulance :* De propos délibéré.

Voulée : Volière, petit colombier, volet.

Voulenteulx, *voulenteux, voulentis, voulentiz :* Ces mots ne signifioient pas, volontaire, entêté, opiniâtre, comme l'ont dit plusieurs auteurs, mais qui a de la bonne volonté pour quelqu'un, affectionné, soumis.

> Adonc Saintré, comme jeune et *voulentis*, mect la main à la bource et luy bailla les six escus. *Roman de Jehan de Saintré.*

Vouler, *faire vouler le dragon :* Déployer le drapeau.

Voulet : Trait d'arbalète, dard; coiffure de femme, bavolet.

Vouleté, pour *voustelé* : Voûté, courbé, en forme de voûte.

Vouloe, *voulgue* : Espèce de serpe ou de faucille; arme défensive, épieu, pique, dard; d'où *voulgier*, le soldat qui s'en servoit.

Voullentin : Valentin, nom propre d'homme; *Valentinus*.

Voull'etrue : Jeu du volant.

Voulrie : Droit d'un père sur ses enfans; salaire d'un avocat.

Voulriens, *voulsist* : Voudrions, voulusse; *voult*, veut et voulut. *Voy.* **Volsir**.

Quant le Duc apperçeut Gerard, il le print par la main en luy disant que bien fust venu, si luy dit courtoisement que avec luy *voulsist* venir, et que aller vouloit courre par devant ung chastel quy luy estoit moult voisin.
Roman de Gerard de Nevers.

Voulsit : Qu'il voulût; *voulsissent*, qu'ils voulussent.

Voulst, *voult*, *vout*, *vult* : Visage, image, face; *vultus*.

Voulsure, *voulte* : Cave, voûte, lieu souterrain.

Voult, *vout* : Volonté; *voluntas*; vœu; *votum*.

Voult, *vout* : Vœu, image de cire servant aux sortiléges; face, visage, air, mine; *vultus*; volonté; *voluntas*. *A la voul* : Cri pour invoquer le secours de la justice.

Voulte d'œfs : Omelette; du verbe *volter*, retourner.

Voultelé, *voultie*, *voultif*, *voultis*, *voultiz*, *voustelé*, *voutie*, *voutis* : Courbé, voûté, fait en arc. *Sourcils voutis*, *nez voutis*, étoient autrefois les beaux sourcils et les beaux nez; *cheveux voultifs*, cheveux divisés sur le front et sur le sommet de la tête.

Les tenebres sont *voultelées*
De petits piliers de cristal,
Et les sommettes cinellées
De fin asur fait à esmail.
Roman de la destruction de Troye.

Yex vers rians, sourcis *voutis*.
Même Roman.

Les cheveux blonds, cheveux *voultifs*.
Villon, cité par Borel.

Bouche petite ot, et vermoilles,
Et les liefres furent paroilles
Et les dens drus, et bien assis,
Blanc com yvoire, et bien petis;
Gorge polie, menton *voutis*,
Et si ot les sorcis traitis.
*Fabliau du Chevalier qui faisoit parler les *** et les ***, vers 493.*

Voulust ou non : Bon gré ou malgré, qu'on voulût ou ne voulût pas.

Voure, pour *voirre* : Verre; *vitrum*. Voyez **Voire**.

Vouriiez : Vous voudriez.

Vourpil, *vourpis*, *vourpiz* : Le renard; *vulpes*.

Vourra : Voudra; *vourroit*, voudroit; *vourront*, voudront; *voustrent*, voulurent; du verbe *vousir*, vouloir.

Si veut-il donc que la Virge vive,
Aucuns pour que mieux l'ensuive
Des autres, pourquoi ne *vourra*,
Qu'elle raison l'en destourra?
. . . .
Qui *vourra* respondre respoigne,
Je n'en sai plus de la besoigne.
. . . .
Car qui devant savoir porroit
Quels faits le ciel faire *vorroit*,
Bien les pourroit-il empeschier.
Roman de la Rose.

Il avint puis par une guerre
Qu'arse et destruite fu la terre :
La Virge adonque, Saintz et Saintes,
Filatieres et reliques maintes
De la cité furent ostées;
N'en *voustrent* pas faire tostées.
Sainte Leocade, vers 1737.

Vous-ci, *vous-cy* : Ici, voilà. *Venez à vous-cy* : Approchez, venez ici.

Vousir, *voulsir* : Vouloir, desirer.

Voust : Image de cire qui servoit aux sortiléges; de *vultus*. On appeloit *lo sainz voult*, la face de J. C., qui resta empreinte sur un linge lorsque Sainte Véronique essuya son visage

pendant qu'il portoit la croix sur le Calvaire. Dans un titre de S. Honoré, du 18 septembre 1458, on trouve qu'un nommé Guillaume Dubois, chapellain de la chapelle du *Saint Voult*, establie en l'eglise du Sepulchre, rue S. Denis, avoit pris à bail et à rente une maison rue des Poulies.

VOUSTER : Tourner, voltiger. *Voy.* VOLTER.

VOUSTRE, pour *avoustre :* Illégitime, adultérin, bâtard. *V.* AVOTIRE.

VOUT : Visage, mine, toute espèce d'effigie ; *vultus.*

VOUT : Veut, voulut.

Et la pucèle qui ce voit,
A tout le mal qu'ele sentoit,
Vout rire ; si s'en efforça,
Que de la bouche li vola
L'areste hors enz el brasier.
Fabliau du Vilain Mire, vers 259.

Seignor volez que je vos die
Que il avint en Normandie?
Se dist cil de cui je l'apris,
C'uns Damoisiaux de moult haut pris
Se *vout* où païs marier.
Fab. du Vallet aux douze Fames, vers 1.

VOUTET : Boutique où l'on conserve le poisson.

VOUTIS, *vouti :* Arqué, voûté, fait en arc. *Voyez* VOULTELÉ.

Chevex ot blons come bacins,
La char plus tendre c'uns poucins,
Front reluisant, sorcilz *voutis*,
Son entr'oil ne fu pas petiz.
* *Roman de la Rose, vers* 529.

VOUTOIER : Maltraiter, traiter avec mépris.

VOWE : Vœu, promesse ; *votum.*

VOWE. *Voyez* VOIVE.

VOWÉ : Promis, voué, consacré.

VOWER : Vouer, faire vœu, promettre, assurer ; *vovere.*

Et s'il avera *vowé* le champ de sa possessioun, il le consacrera à Nostre Seignor juste la mesure del semaunt, le pris sera eymé.
Bible, Lévitique, chap. 27, *vers.* 16.

Quòd si agrum possessionis suæ voverit, *et consecraverit Domino : juxtà mensuram sementis æstimabitur pretium.*

VOWERIE : Action de vouer, de consacrer.

VOWERIE. *Voyez* VOUERIE.

VOWIER : Voué. *Voyez* VOÉ.

VOY, *goy, goyart, voyart :* Serpe, faucille.

VOYAGIERE : Passagère ; de *viam agere.* — Pierre Michault, parlant de la Danse, dit :

Vostre envenimant maniere
Procure avant et arriere
Qu'on vous quiere
S'en sont erreurs blasonnées :
Et par volenté legiere,
Créature *voyagiere*
En sa chiere,
Armes a mal blasonnées.
Dance aux Aveugles.

VOYAUX : Veaux ; *vituli.*

VOYER : Regarder, fixer, voir ; *videre.*

VOYER : Fermier, cultivateur ; conducteur de voiture.

VOYER : Traire, tirer.

VOYES : Fois, diction numérale ; *vicis.*

VOYETTE : Petite voie, chemin étroit, sentier, ruelle ; de *via.*

VOYN : Automne, saison où l'on recueille les fruits de la terre. *Voyez* GAAIG.

VOYR, *voyrre :* La vérité ; *veritas.* *Dictes voyr :* Dites la vérité, ne mentez pas.

VOYR, au féminin *vôyre :* Vrai, véritable ; *verus.*

VOYREMENT : Véritablement.

Li esperitels significhance k'est en lor oyvres, est *voyrement* bele et deleitante.
Sermons de S. Bernard, fol. 92.

Nam in operibus eorum decora et delectabilis est significatio mystica.

VOYSE : Aille.

Pensez de mener bonne vie,
Chascun *voyse* embrasser s'amie,
Et son ami chascune embrasse,
Et baise et festoye et soulasse.
Roman de la Rose.

Voz : Vœux, *vota*, dans Seinte Leocade.

Vrabeion, *vrabion, bravion :* Récompense, prix, présent qu'on décernoit au vainqueur dans un jeu public; en bas. lat. *brabeium, bravium;* du Grec βραβεῖον.

Car ce nous est un but de vertus et blanc d'inocense prefix, duquel qui plus aprochera, plus juste sera, et en portera le *bravion.*
Prologue des Actes des Apôtres, cité par Barbazan au Glossaire de l'Ordene de Chevalerie.

Vrauve, *vrave, vrawe :* Femme d'un courage mâle, qui a la mine et la force d'un homme; *virago.*

Vrec : Ce que la mer jette sur le rivage, débris.

Vreder : Courir, s'empresser; de *veredus*, suivant Borel.

Vrevieux, *verveux :* Sorte de filet à prendre du poisson.

Vroi, *vroy :* Vrai; *verus;* au fém. *vroie, vroye,* vraie; *vera.*

Vroiement, *vroiment, vroyement, vroyment :* Véritablement, en vérité; *verè.*

Quar moult est grant hautesce d'amer Deu *vroiement*,
Et d'avoir pés au siecle de bon cuer simplement,
On en desert la joie, qui ert sans finement,
Et Dex la lor otroit par son commandement.
Sermon de Robert de Sainceriaux.

Vuarde, *warde :* Enceinte d'un champ faite de pieux fichés en terre pour le garantir des bestiaux.

Vuardement, *wardement :* Protection, défense, garantie.

Vuarder, *warder :* Garantir, protéger, défendre.

Vude : Vœu; *votum.*

Vuech : Huit; *octo.*

Vueil, *vuel, vueyl, vuil, vuyl :* Volonté, vouloir, puissance; *voluntas. Mon vuel :* Ma volonté.

Et se Nature a formé et tissu
Ung corps humain let et deffiguré,
Qui soit boiteux, contrefait et bossu,
Très mal parlant, de basse main yssu,
Digne d'estre de tous aventuré;
S'il est par moy de mes biens pointuré,
Et par mon *vueil* mis en ma bonne grace,
Il n'est sy grant qui ne lui face place.
La Dance aux Aveugles.

Vueil, *vuel :* Je veux; *volo. Voil,* j'ai voulu; *volui.*

De ceus por qui je pris naissance,
Por qui je *voil* mort endurer,
Et por qui *voil* ressussiter;
Si *vueil* que vous en faciez feste
Et cest saint Paradis céleste,
Quar il en est moult granz mestiers.
Fabliau de la Court de Paradis, vers 388.

Vueire, *vuere :* Verre. *V.* Voire.

Vueraine : Iniquité, bassesse, action vile.

Vostre fame ne n'est mie seine,
Kar à mal le pople meine.
Ne faites mais tel *vueraine*,
Dunt le sacrefise remaigne.
Premier Livre des Rois, chap. 2, vers. 24.

Nolite filii mei : non enim est bona fama, quam ego audio, ut transgredi faciatis populum Domini.

Vueul : Volonté.

U est, fait-ele, mes gastiaus?
Vès le ci, fait-il, mais mon *vueul*,
En feriés vous un morteruel,
Orendroit, car je muir de fain.
Le Vilain de Farbu, vers 74.

Vueve : Veuve; pauvre, dénuée; *vidua.*

Bien sont les *vueves* atornées,
De riches mantiaus afulées,
Tant riches, tant cointes, tant biaus,
Que mieus en vaut uns des tassiaus....
Fabliau de la Court de Paradis, vers 328.

Vuevre : Œuvre; *opera.*

Vuez : Tu veux.

Car tu ne *vuez* espoir pas croire
Que tote auctorité soit voire.
* *Roman de la Rose, vers 6437.*

Vuglaire ou *martinet :* Machine de guerre; arme à feu, selon D. Carpentier; mais Borel dit que c'est un instrument en forme de gros marteau ou massue, dont on enfonçoit

les portes, et il ajoute que leur figure se voit dans *Vegetius, de re Militari.*

VUI : Gué, passage de rivière; *vadum.*

VUIDE : Délivrance, expulsion, l'action de chasser. *Vuide de terre :* Celle qui n'est point cultivée; et homme dépouillé de ses héritages.

VUIDECOC : Grosse bécasse.

VUIDIER, *vuider :* Débarrasser, déloger, sortir, abandonner, quitter.

> *Vuidier* li fet isnelement
> Le grant palais et la meson,
> Et puis douer sa livroison
> A (par) deux serjanz qui tant le batent,
> Par poi qu'à terre ne l'abatent.
> *Fabliau de la Male-Honte, vers* 46.

VUIL. *Voyez* VUEIL.

VUIOT : Instrument de labour, bêche, pioche, houe, &c.

VUIS, *vuiz :* Vide, dénué, débarrassé; *viduus.*

> Et qui fu li Rois Loéïs
> De France, dont je certeins sui
> Que il ama Dex, et Dex lui?
> Bien est *vuiz* de genz le païs.
> *Bible Guiot, vers* 315.

> Car ainz que soit *vuiz* mes tresors,
> Deniers me vienent à resours;
> Ne fais-je bien tumber mes hours?
> * *Roman de la Rose, vers* 11992.

VUISSIER, pour *uissier :* Vaisseau de transport. *Voyez* VISSIER.

VUISTRE : Vitre, vitrage.

VUITOYER, *vuitoier :* Traiter avec mépris, traiter mal; de *vilitas.*

VULGAIRE, *veuglaire :* Machine de guerre en forme de marteau. *Voyez* VUGLAIRE.

VULGALEMENT, *vulgaument :* Vulgairement, communément; *vulgò.*

VULGUE : Vulgaire, à l'usage de tout le monde.

VULGUESSIN : Le Vexin, province de France.

VULPINE : Fourbe, rusé, subtil; *vulpinus.*

VULSENADE : Meurtre que le mari fait à l'instant même où il surprend sa femme en adultère; de *vulnerari.*

VULT : Visage, effigie, image; *vultus.*

VULTOR : Le vautour, oiseau de proie; *vultur.*

VUORGE : Arme qui a la forme d'un croissant ou d'une serpe.

VY : Vic, capitale de la temporalité des évêques de Metz : elle est située sur la Seille.

VYNGUAE : Sorte de péage.

VYTTE, *vytaux :* La verge, les parties de l'homme; du Grec βύττος, selon Borel.

W

W : Les anciens François se servoient indifféremment du *w* pour le *g*, le *ou*, l'*œ*, et même pour l'*h*.

WAAGNAIGE, *waagnage, waagnerie, waangnaige :* Ferme, métairie, terre labourée; gain, profit, utilité; et grains, froment, toute espèce de bled, selon D. Carpentier. *Voyez* GAAGNABLE.

WAAGNER, *waaigner, waigner :* Cultiver, labourer, ensemencer. *Voy.* GAAGNER.

WAAIGNON, *waignon :* Gros chien de basse-cour; de *canis;* au figuré, méchant, mauvais sujet, mauvais garnement. *Voyez* GAGNON.

> Puis dist à haute vois, entre vos tuit Baron,
> Je di que vous n'amez mon honeur un bouton,
> Quant ma bouche laissiez toucher à un *waignon*,
> Un faux chien pourri, de pute estracion;
> Faites tost que il soit pendu à son caignon.
> *La Vie de du Guesclin.*

WACARME : Interjection hélas!

WACCON : Lieu rempli de pierres ou de cailloux, terre inculte.

WACE, *Witace* : Eustache, nom d'homme.

> Puis que Dieu incarnation
> Prit pour nostre rédemption,
> Mille cent cinquante et cinq ans
> Fit maistre *Wace* ce Romans.
> *Roman de Brutus ou du Brut, à la fin.*

WAÉ, au féminin *waée* : Baigné, trempé; d'*aqua*.

> .... La lasse fame
> En son lit truevant maintenant,
> Le coutel en sa main tenant;
> En clair sanc est toute *waée*,
> L'enfant truevent gueule baée
> Entre ses bras tous despecié.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 2, *chap.* 1.

WAGE, *wagerie, wagiere, waige* : Gage, récompense; saisie, nantissement, hypothèque, engagement; *vadium*. Voyez GAGEMENT.

> Le lois dist : se deniers sunt deu à autrui, et il est contraint par force de tenir soi apaié, ou s'il rendi ses *wages*, k'il avoit eus, ou s'il quita les pleges par peur, li deterres doit estre condampnés en quatre doubles.
> *Conseil de Pierre de Fontaine, ch.* 15, *art.* 71.

WAGUA : Peut-être le gardien ou fermier du droit public appelé *wague*.

WAGUE : Poids en usage en divers lieux.

WAHIN : Gain, profit; automne, saison où l'on recueille les fruits de la terre. *Voyez* GAAIG.

WAIDE, *waisde, wede* : Espèce de plante servant à la teinture. *Voyez* GAISTE.

WAIDE : Gué de rivière, banc de sable; *vadum*.

WAIGE, dans Borel, pour *waigne* : Gaîne, étui, fourreau; *vagina*. *Contre waige* : Défaut de paiement de cens ou de gages.

WAIGIER : Gager, prendre sur l'ennemi de quoi se dédommager du tort qu'il a fait. *Voyez* GAGER.

WAIGIERE : Chose qu'on donne ou qu'on reçoit pour gage, engagement. *Voyez* GAGEMENT.

WAIGIEZ : Choses abandonnées ou délaissées par celui qui les tient en engagement; en bas. lat. *wayvium*.

WAIGIOUX : Gens envoyés pour *waigier*. Voyez ce mot.

WAIGNIAIGE : Ferme, métairie, terre labourée; gain, profit, utilité. *Voyez* GAAGNABLE.

WAIGNIER : Gagner, cultiver, labourer. *Voyez* GAAGNER.

WAIGNON, *weingnon* : Chien, gros mâtin; *canis*. Voyez GAGNON.

WAIGNON, *waingnor, waingnour* : Fermier, laboureur, cultivateur. *Voyez* GAAGNIERE.

WAILOPIN, *walopin* : Domestique de cuisine, marmiton. *V.* GALOPIN.

WAIMAL, *wain, wainal, waing* : L'automne; de là vient qu'on appeloit *waïn* tout bled semé en automne. *Voyez* GAAIG.

> Pour ce en yver et en *wain*,
> Et en printems et en esté,
> Seront chaitif, et ont esté,
> Pour ce que petit leur souvient
> De Dieu, dont tous ces biens leur vient.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 2, *ch.* 13, *parlant de ceux qui ne payent point la dixme.*

WAIN, *waing* : Gain, profit, utilité.

WAIN, *wayn, wayin* : Froment qui a été semé en automne; regain. *Voyez* GAAIG.

WAIN, *wayn* : Spectre, fantôme.

WAINAUL, *winaul* : Garde préposé pour empêcher que les bestiaux ne fassent du dégât aux *waïns*, regains.

WAINGNAIGE : Terre labourable; d'où *waingnié*, cultivé, labouré.

WAINGNEY : Gagné, acquis.

WAINGNOUR. *Voyez* WAIGNON.

WAIRANT : Droit d'héritiers, de successeurs.

WAIRAS : Héritiers, hoirs, ayant-cause. *Voyez* GAGIER.

Wairentir : Garantir, assurer, préserver.

Wairentixe: Garantie, assurance.

Waires : Guère, peu.

Ancor n'en est *waires* ke nos avons celebreit la feste de sa nativiteit et de sa circoncision et de son apparicion : et ui nos est li jors apparus ensi cum il offerz fut al temple.

S. Bernard, deuxième sermon de la Purification, fol. 103.

Celebratis siquidem paulo antè nativitate, circumcisione, et apparitione ejus, festus hodie nobis oblationis ipsius dies illuxit.

Wairier : Faire la guerre, guerroyer.

Wairieres, *weirieres* : Vitres dormantes, comme celles des églises, vitrages; de *vitrum*. Voyez Voire.

Wairon, *vairon* : Loup-garou.

Prier li devons durement
A nuz genox que nos regart,
Que nos deffende, que nos gart
De ces *wairons* et de ces leus,
Et de ce pont tant perilleus.

Seinte Leocade, vers 532.

Waisde : Guède, pastel, sorte de plante propre à la teinture.

Waison : Gazon.

Waitage : Taxe ou impôt pour l'entretien de la garde d'une ville.

Waite : Garde, sentinelle.

Waiter, *waitier*: Guetter, garder, faire le guet, se défier, se garantir. Voyez Gaiter.

Bien est cil plain de grant folage
Qui fame croit fole ne sage,
Qui fame croit trop le compere,
Fame engigna Adan uo pere,
Sanson le fort, et Salemon,
Fame est diable, voir c'est mon,
Nus ne se puet de li *waitier;*
Moult par sçait bien fame enlacier
Par biau flater, parler et oindre
Celui que vient trair et poindre,
Moult se fait bon de li *waitier*.

Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 1.

Waive : Égaré, perdu. *V.* Gaive.

Wakeraunt, au fém. *wakeraunte*, *walerant* : Errant, courant çà et là, vagabond; de *vagus* et d'*errans*.

Et voie une feme, curust encontre lui en vesture de putaigne, apparoillée à almes prendre, janglere et *wakeraunt*.

Bible, Prov. de Salomon, ch. 7, *vers.* 10.

Et ecce occurrit illi mulier ornatu meretricio, præparata ad capiendas animas : garrula et vaga.

Desques quant serras tu *wakeraunte?* car N. S. ad formée novelle chose sur terre : et femme compassera hom.

Bible, Jérémie, chap. 31, *vers.* 22.

Usquequò delicis dissolveris, filia vaga? *quia creavit Dominus novum super terram : fœmina circumdabit virum.*

Pur ço David d'iloc s'en turnad od tuz ses compaignuns entur sis cens que il i out, e alerent *walerant* çà et là.

Premier Livre des Rois, chap. 23.

Waler : Dépenser son bien en amusemens frivoles et en fêtes.

Wales : Gilles, nom d'homme; *Ægidius.*

Wales : Le pays des Wallons. *Voyez* Gallon.

Wales : Gallois, qui est du pays de Galles.

Walesch : Langue des Wallons.

Walle : Flotte, assemblage de barques ou de vaisseaux. *V.* Wales.

Wallrins. *Voyez* Walons.

Walonne (langue) : Langue que parloient les *Walons*, langue primitive des François, et qui s'altéra bientôt par la jonction du Tudesque et du Latin.

Walons, *Gualons*, *Wallrins* : Flamands, habitans de la Gaule Belgique; en dernier lieu on comprenoit, sous le nom de pays *Wallons*, le Hainaut, les duchés d'Artois, de Namur, de Bouillon et de Luxembourg, la Flandre et le Brabant. *Voyez* Gallon.

Wambais, *wambaison*, *wambeison*, *wanbais* : Vêtement garni, piqué, qui se mettoit sous l'armure, courtepointe. *Voyez* Gambaison.

Wan, *wans*, *want* : Gant, enve-

loppe de la main; de *vagina*. Voyez GANS.

WANDLE, *Wandele* : Sarrazin, Vandale.

Le fis au bon Roy Charlemeine,
Qui à cel tens metoit grant peine
A redefier Seint Maart,
Que li *Wandele* de mal-art
Avoient jà ars et destruit.
Seinte Leocade, vers 1747.

WANELON, *Wannellon* : Nom propre d'homme. *Voyez* GANE.

WANGES : Hoyau, houe, outils pour labourer la terre; *vanga*.

Quar li larron furent entreit, mais mueie lur pense par l'espir, il prisent les *wanges* cui il troverent et de l'oure qu'il furent entreit, joskes à ce que li hom del Sanior venist à eas, enhanerent il toz les espazes de cel cortil qui ne furent pas enhaneit.
Dial. de S. Grégoire, liv. 3, *chap.* 14.

Ingressi quippe fures fuerant, sed mutata mente per spiritum apprehenderunt vangas *quas invenerunt, et ab ea hora qua ingressi sunt, quousque vir Domini ad eos veniret, cuncta horti illius spatia quæ inculta fuerant, excoluerunt.*

Quar par un jor al vespre fist il getteir les feremenz el cortil del moustier, lesqueiz nos par useit nom *wanges* apelons; dunkes distil a ses disciples: tantes *wanges* geteiz el cortil et tot repairiez.
Mêmes Dialogues et même chapitre.

Num die quadam ad vesperum in hortum monasterii fecit jactari ferramenta, quæ usitato nos nomine vangas *vocamus; dixit itaque discipulis suis : tot* vangas *in horto projicite, et citiùs redite.*

WANRE : Guerre.

WANT : Gant; de *vagina;* et droit seigneurial qu'un vassal devoit à chaque mutation.

WAP, *wasp* : Guêpe, bourdon; terme injurieux.

WAPES : Évaporé, qui a perdu sa force, sans vigueur, sans goût, sans odeur; foible, débile; qui exhale mauvaise odeur, gâté, insipide au goût; esprit porté au mal, mauvais cœur; *vapidus*.

WAQUE : Banne à mesurer le charbon.

WARAMOND, pour Pharamond, nom propre d'homme, qui, suivant Fauchet et La Roque, signifie en ancien Allemand, homme véritable.

WARANCE : Garance, plante pour la teinture.

WARANDIR : Garantir, préserver.

Barrer puet on selonc le loi, quand aucunes coses sunt venduës par force, et on les calenge après, kant li acaterres veut ke li venderres li *warandisse*, mais selonc nostre usage se li veuderres connissoit ki les eust venduës, et dist ke ce fust par force, *warandir* li convendroit, et pour k'il connistroit la vente.
Conseils de Pierre de Fontaines, ch. 15, *art.* 69.

WARANDISON, *warantie* : Garantie, protection. *Voyez* GARANDIE.

WARAS : Fourrage, mélange de différentes choses propres à la nourriture du bétail.

WARAT : Botte de fourrage.

WARCOLE : Vêtement, et ornement du col; pièce de cuir que l'on met sur le dos des chevaux attelés.

WARCOLLIER : Sellier, bourrelier.

WARÇON : Libertin, mauvais sujet, débauché. *Voyez* GARCHON.

WARD, *warde* : Garde, soldat, sentinelle; juré; saisie.

WARDELLE, peut-être botte de fourrage, s'il ne faut pas lire *waidelle*, comme ci-dessus. *Voy.* WAIDE.

WARDE CORS : Garde-corps.

WARDER, *wardeir* : Garder, prendre soin, conserver : ce mot est encore usité dans la Picardie.

Hay! cum plus saige sunt cil ki endroit d'ols-mismes *vardent* lor tressor, et qui à altruit n'el comendent mies!
Sermons de S. Bernard, fol. 34.

Lès le chavet de cel moustier,
I eut larrons qui del mestier
D'enbler souvent s'entremetoient :
Un bachon (cochon) en un sac *wardoient*
Que il enblé avoient lors.
Fabliau du Prestre c'on porte, vers 549.

Mais or *wardons* che ke on dist, ke che ki est fait par force ne puet riens valoir, comment on entendra.
Conseils de Pierre de Fontaines, chap. 15, *art.* 68.

Wardeurs, *wardeus* : Gardiens, conservateurs des droits du peuple à Metz, du temps que cette ville étoit république ; ils surveilloient les autres juges, et veilloient à ce qu'ils ne fissent rien de contraire aux lois.

Ware : Gare, tenez-vous sur vos gardes.

Qui pappelart à droit nivele,
Tost le trove par Sainte Fare
Baretéeur, et *ware, ware.*
Seinte Leocade, vers 1430.

Warech : Ce que la mer jette sur les bords après un naufrage.

Warend, *warent:* Garant, caution.

Warenne : Lieu où l'on conserve et nourrit des animaux. *V.* Garenne.

Warentir, *warantir, warendir* : Garantir, protéger, défendre. *Voyez* Garandir.

Car quiconque fet vente soit de sa chose soit de l'autrui, il est tenus au *warandir*, ou à restorer la damage à l'achateur si che est chose que il puist *warendir* en nule maniere.
Coutume de Beauvoisis, chap. 70.

Warentise, *warendir, warentine, warentir*, subst. : Garantie, défense, protection.

Warescaix : Commune, pâturage entouré de fossés.

Waret : Guéret, jachère, friche.

Wargnée : Large gué, amas d'eau, grande mare.

Waris : Monnoie qui est de poids et bonne.

Warison : Guérison ; grains mûrs qui ne sont point encore coupés, champ garni de ses fruits. *Voyez* Garison.

Warlouque : Louche, suivant Borel ; d'où il prétend que vient le mot berlue.

Warmaisse, *Warmase* : Vorms, ville impériale.

Warnesture : Provisions, vivres ; ajustement, garniture ; fortifications d'une place, ce qui sert à la fortifier, à la défendre. *Voyez* Garnement.

Warnir : Fortifier, approvisionner, garantir, garnir, munir, pourvoir. *Voyez* Garnir.

Tantost comme dormis les voit,
Li ostes ki grant paor avoit,
Monta *warnis* d'une candoille
Por esgarder le grant mervelle
Dont il formant se déconforte.
Fabliau du Prestre c'on porte, vers 863.

Warnison : Frais, dépenses, vivres, provisions ; garnison. *Voyez* Garnesture.

Waroqueau, *waroquiau, waroquier* : Levier, barre, gros bâton.

Warou, *warous, warrou* : Garou, espèce de loup.

Laiens entrerent, ch'est la somme,
El moustier trueveut le saint homme,
Et lor Sire est remès cha fors,
Qui mout estoit crueus et fors,
Et fel et fiers et plus irous,
Que chiens dervés ne leus *warous.*
Le Chevalier au Barizel, vers 157.

Warpois : Espèce de pois ou de vesce.

Warrage : Droit seigneurial que doivent les domiciliés dans une terre.

Warrier : Faire la guerre.

Wart : Vert, couleur ; *viridis.*

Warte : Sorte de droit seigneurial ; ce mot est aussi le féminin de *wart*, vert.

Warzent, *wardent :* Gardent ; du verbe *warder.*

A permèmes k'il lo dit ke nos nos convertissiens en tot nostre cuer, ju voil totes voies ke mei frères *warzent* ceste geune ne mies solement des corporels vitailles, mes nes de totes charnels envoizeures et de toz charnels deleiz. *Sermons de S. Bernard, fol.* 116.

Volo tamen vos admonitos esse fratres meos, observandum illud non ab escis tantùm, sed ab omnibus illecebris carnis, et universâ corporis voluptate.

Waschie : Tache, souillure; d'où *waschier*, gâter, tacher, souiller; *waschiez*, taché, souillé; *waschis*, endroit sale, cloaque.

Taut puant est orde et pulente,
L'ame envenime et enpulente,
Sen damage a bien entaschie
Qui s'ame pert par tele *waschie*,
Waschiez est ce n'est pas doute
Car l'ame soille et honist toute.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 33, *parlant de Luxure.*

Waschie, *waskie, wasquie :* Commune, pâturage entouré de fossés.

Wasier : Peut-être une terre formée par la vase de la mer.

Wason, *wazon :* Gazon.

Wast : Dommage, dégât, destruction, ravage; *vastatio;* d'où *faire wast*, ravager, détruire. *Voy.* Gast.

Wasteir, *waster :* Gâter, détruire, perdre, corrompre, abattre, consommer, dissiper; *vastare.* Voyez Gaster.

Wasteis, *wasteiz :* Détruit, perdu, gâté; *vastatus.*

Senz dotte cist me puet laveir, ki onkes *wasteiz* ne fut; ceste main terdet mon oil ki coverz est del bran, ke sole est sens pousiere.
Sermons de S. Bernard, fol. 34.

Wastel : Gâteau. *Voyez* Gastel.

Wastelier, *waistelier, wastilier :* Pâtissier, marchand de *wastiaux* ou gâteaux, boulanger.

Wastiau, *watiau :* Gâteau.

Wastine : Désert.

David s'est muscied el munt de Achile ki est encuntre la *wastine* el chemin, e Saul s'apareillad e vint al desert de Ciph.
Premier Livre des Rois, chap. 26.

Wastis : Pâturages, et ce qu'on paye pour le droit de faire pâturer son bétail dans les prés communaux.

Watenne, *watinne :* Ordure, vilenie, saleté.

Water : Gâter, salir; *wastare.*

Waude : Espèce de guède ou de pastel. *Voyez* Gaiste.

Waudée : Balai, écouvillon à balayer le four.

Waudir : Éviter un coup en se détournant. *Voyez* Gainchir.

Wau-erant, *wau-errant :* A l'aventure.

Li nés ù Aucassin estoit ala tant par mer *wau-erant* qu'ele ariva au castel de Biaucaire, et les gens du païs cururent au lagan, si troverent Aucasin, si le reconurent.
Aucassin et Nicolete.

Waule, *waulle :* Gaule, houssine, verge, baguette; d'où *waulette*, petite gaule, petite baguette.

Waulgue : Pain de suif.

Waumonés : N'ayant trouvé ce mot que dans Aucassin, il paroît signifier un nom propre de pays, de canton, ou peut-être sorte de pomme ou d'autre fruit.

Et li Rois et Aucasin cevauncierent tant qu'il vinrent là ò la Roine estoit, et troverent la bataille de pomes de bos *waumonés*, et d'ueus et de frès fromages, et Aucasin les commença a regarder, se s'en esmervella molt durement.

Il avoient aporté
Des fromages frès assés,
Et puns de bos *waumonés*,
Et grant canpagneus canpés.
Aucassin et Nicolete.

Waupe : Taupe, petit quadrupède qui vit sous terre.

Waurde : Garde. *Voyez* Ward.

Waurder. *Voyez* Warder.

Wauskrie. *Voyez* Warreschaix.

Wauve (femme) : Femme abandonnée, qui vit dans la débauche.

Wauyter : Regarder, considérer.

Wayer : Étendre, suspendre. *Vayer dras :* Les suspendre à une perche.

Wayve : Chose égarée, perdue. *Voyez* Gaive.

Wé : Gué, passage; *vadum.*

Wect, *wet :* Guet, garde. *V.* Gait.

Wecteloix : Banni, proscrit.

Wede : Guède, pastel, sorte de

plante servant à la teinture. On faisoit un grand commerce de cette plante à S. Denis, près Paris, où il y a une place qui est encore appelée le *marché aux guèdes;* cette place est à l'entrée de la ville par la route de Paris, la première maison à droite; mais l'écrivain du tableau indicatif des rues ne comprenant pas ce mot, l'a, par une ignorance assez commune dans nos villes, changé en celui de *guêtre*, et on lit maintenant *marché aux guêtres*. Voyez GAISTE.

WEF : Œuf; *ovum*. Voyez la citation de QUAILLE.

WEIL, *vueil*. Voyez WELT.

WEIMENTAUNTS : Éploré, qui s'afflige, se lamente.

Et cil vindrent en la maison du Prince de la sinagoge et vist moltz ploraunts et *weimentaunts*, et Jhesus entrée, il dist pourquoi estes vous troublez et plorez, la pucelle n'est pas morte, einz ele dort, et cil le escharnistrent. *Bible, S. Marc, ch.* 5, *vers*. 38.

WEKESIN : Le Vexin, province françoise.

WELE, *weule, wuele :* Faux, trompeur, dissimulé, méchant; mou, lâche, paresseux.

Sire, puis-jou bien savoir
Que ne m'amés ne poi ne grant,
Quant vos m'alés si eslongeant :
Or remanrai chi toute seule;
Cele qui le cuer a molt *wele*;
Pense tout el qu'ele ne die.
Fabliau du Prestre c'on porte, vers 24.

WELT : Veut; *weil, wel*, je veux; veuille; de *velle*.

...Je demant jor de conseil,
Qu'il est droiz que je me conseil
De ceste chose c'il vos plait,
Non pas que jei bée en plait.
Je *wel* bien le conseil aiez,
Mais ne me tieng pas apaiez
De ceste choze c'ele est voire;
Sire, ce ne fait pas à croire.
Fabliau du Testament de l'Asne, vers 109.

Car malices d'Erode et cruyerteit de Babilone est quant om *welt* estignre lo bien et la religion lai où om lo voit naistre.
Sermons de S. Bernard, fol. 83, *V°*.

Nam Herodiana malitia et Babylonica crudelitas est, nascentem velle *extinguere religionem*.

Dites a toz sanz controuvure,
Que tenir *vueil* Cort à droiture
El mois après la Saint Remi,
Welt que tous soient devant mi.
Fabliau de la Court de Paradis, vers 59.

WERBLE : Parole, propos, discours.

WERBLER, *werbloier, werboier :* Parler à haute voix, réciter, discourir.

WERIER : Faire la guerre; et celui qui la fait, guerrier.

WERISCAP, *werixhâs :* Commune, pâturage entouré de fossés.

WERISE, *Vuerise :* Village et seigneurie du pays Messin.

WERNEMENT : Vêtement, habillement. *Voyez* GARNEMENT.

WERPE, *werpie, werps :* Cession, abandon; acte par lequel un acheteur est mis en possession. *Voyez* GUERPINE.

WERPILLE, *werpil, werpis, werpiz :* Renard; *vulpes*. Voyez GOPIL.

Et nostre Sires avoit dit à Ysaie : vai et se dis à cele *werpille* k'il requieret signe el parfont d'enfeir; li *werpille* a sa fosse, mais s'ele dexendoit assi en enfer.
Sermons de S. Bernard, fol. 6 *et* 7.

Audierat igitur Isaias à Domino: vade, dic vulpi *illi, petat sibi signum à Domino in profundum; habet enim* vulpes *foveam, sed in infernum quoque si descenderit*.

WERPIR : Laisser, quitter, abandonner. *Voyez* GUERPIR.

WERPIS : Quitté, abandonné.

WERRE : Guerre; d'où *werrier*, faire la guerre, et peut-être guerrier, celui qui la fait.

WERVELE : Vache nouvellement couverte.

WES : Gain, profit, utilité, avantage.

Wes : Œufs; *ova*.

Papelart souvent se reponent,
Deables queuvent quanqu'il ponent,
Antecris naistra de leurs *wes*
Souhaidons tuit honte à leur *wes*.
Seinte Leocade.

Weste : Brave, courageux, vaillant.

Westelier : Pâtissier, marchand de gâteaux.

Westnordun : Vent qui s'élève entre l'occident et le septentrion, selon Borel, qui ne dit pas en quelle langue.

Wet : Guet, garde, sentinelle.

Wet : Veut; *vult*.

Ancor a-t'-il teil choze faite,
Dont granz monoie seroit traite,
S'estoit qui la méist avant,
Fait cil qui *wet* servir devant,
Et c'en devroit grant guerredon.
Le Testament de l'Asne, vers 71.

Wetaige : Impôt pour la garde d'une ville. *Voyez* Waitage.

Weter : Guetter, épier, se défier, prendre garde. *Voyez* Gaiter.

Weuce : Veuve; *vidua*.

Weure, *wevre* : Œuvres, ouvrages; *opera*.

A l'Evesque et à tout le monde
Apertement dist et desceuvre
Son meffait et sa vilaine *wevre*,
Chascun s'en saine et esmerveille
Quant il reconte la merveille.
La Repentance de Theophile.

Weut : Veut; *vult*.

Tantost s'en va à sa mescine,
Mot à mot li dist et despont
Comment ses vilains li despont,
Que demain *weut* batre s'avaine (son avoine).
Fabliau du Prestre c'on porte, vers 284.

Weutée : Viduité.

Weux : Gueux, mendiant. *Voyez* Guenaux.

Wey, *wez* : Gué, passage de rivière, lieu où l'on peut pêcher; *vadum*.

Whihot, *wihot* : Homme dont la femme est infidèle, cocu.

Wi : Gui de chêne; *viscus*. Voyez Aguilanneu.

Wi : Aujourd'hui; *hodiè*. — Un homme faisoit beaucoup d'aumônes, le Diable l'excite à les discontinuer:

Adès va par amendement,
Se bons fu ier mieudres est *wi*,
Jà refusiez n'iert à nului
Ses ostex ne sa charités.
Gautier de Coinsi, liv. 1, *chap.* 29.

Wiart : Voile dont les femmes se couvrent le visage.

Wictieve : Octave, huitième; *octavus*.

Wide : L'action d'expulser, délivrance, expulsion.

Wide : Vide, débarrassé; *viduus*.

Widecoc, *widecos* : Grosse bécasse.

Grant compaignie ont amenée
De feves à la cretonée;
Chapons en rost vinrent après,
Et *widecos* à tot lor bès.
Bataille de Karesme et de Charnage, v. 241.

Wider, *widier* : Vider, quitter, abandonner, sortir, débarrasser, faire sortir.

L'ame n'a cure de repondre,
Aval Paradis se desduit;
Vilains, fet-il, qui te conduit?
Où as-tu faite la deserte,
Por qoi la porte fu ouverte?
Wide Paradis, vilains faus.
Du Vilain qui conquist Paradis par plait, vers 74.

En la sale s'en sont entré
Li Chevaliers et la mesnie,
Trestuit ont la chambre *widie*.
Fabliau d'Estrubert, vers 1205.

Faisons demain et batre et vendre
Cel avaine de no capel,
Car jou en veul *widier* l'ostel.
Fabliau du Prestre c'on porte, vers 248.

Widisve : Chose de rien, néant.

Wienaige, *wignage*, *wignaige*, *winage*, *winaige* : Droit de péage sur les voitures qui passoient sur les terres de certains seigneurs. *Voyez* Vinage et Guiage.

Wiere, *wierre :* Guerre.

Wignageur : Percepteur du droit de *wienaige.*

Wignoron (entre deux) : Entre chien et loup, sur le soir.

Wihot. *Voyez* Whihot.

Wilhomme : Juré d'un métier, prud'homme.

Willant : Voulant.

Willaume, *Villerme :* Guillaume, nom propre d'homme. *Voyez* Guillerme.

> 'Et li Quens Heraus jura lues
> De la couronne et des allues,
> Al Duc *Willaume* feauté
> De par le Roi en loyauté.
> *Phil. Mouskes, fol.* 453.

> Et Willaume de Mandevile
> R'ot pris molt vaillant et molt bel.
> *Bible Guiot, vers* 389.

Wille : Tromperie, friponnerie. *Voyez* Guille.

Willer : Tromper, suborner, friponner, voler; d'où *willon,* fripon, voleur.

Willes : Gilles, nom propre d'homme ; *Ægidius.*

Willot, *wilps :* Mari dont la femme est infidèle.

Win : L'automne; gain, profit, utilité. *Voyez* Gaaig.

> Je m'atornai et ting ma voye
> Tot droit vers la cité d'enfer
> Tout le *win* et tout l'hiver,
> Errai tant que en enfer fui.
> *Le Songe d'Enfer, par Raoul de Houdano, Mss. n°.* 7989.

Ce Dict est aussi dans le n° 7615, fol. 116, mais différemment.

> Je m'an tornai et pris ma voie
> Tot droit à la cité d'anfer,
> Tot le karesme et tot l'iver,
> Et tant errai qu'en anfer fui.

Winage : Toute espèce de droit et d'impôt. *Voyez* Vinage.

Winceslin : Winceslas, nom propre d'homme; *Vinceslaus.*

Windas, *guindas :* Espèce de cabestan.

Wingnier, *wingner :* Se plaindre, se lamenter, pleurer.

> Dehait qui tant vous laisse vivre,
> Puisque preudons por vous s'esveille,
> Ensi dist, mais molt s'esmervelle,
> Dont il ne les ose resquinier,
> Usler, ne braire ne *wingnier.*
> *Fabliau du Prestre c'on porte, vers* 1044

Wingneron : Cabaretier; à Lille on appelle ainsi la cloche de la retraite des bourgeois, parce qu'après qu'on l'a sonnée, les cabarets doivent être fermés. *Voyez* Vigneron.

Winigeur : Celui qui reçoit le droit de péage établi sur le vin.

Winleke : Publication, annonce de vin à vendre.

Winnage. *Voyez* Winage.

Wiquet : Hameau; *vicus;* terme de mépris pour désigner une petite ville.

Wirewite : Juridiction ou tribunal qui connoît des amendes.

Wis : Porte, entrée d'une maison, cour; *ostium.*

> Dedens son *wis* plustost qu'il puet
> Fait une fosse si l'enfuet (infodiat).
> *Gautier de Coinsi, liv.* 2, *chap.* 5.

Wis, *wit :* Vide, débarrassé; *viduus.*

Wisarme : Espèce de lance ou de pique à deux tranchans; *arma bisacuta.* Voyez Guisarme.

Wisenx (cheval) : Cheval de service, soit pour le charroi, soit pour le labour.

Wiseux : Oisif, paresseux; *otiosus.*

Wiseux : Fin, rusé, trompeur, subtil. *Voyez* Voisdie.

> Li saiges n'est onques *wiseus,* ains ensoignie tout son cuer d'aucune bone chose, il avise dou petit au grant, dou cler à l'oscur, et de ce qui est à l'avenir.
> *Les Proverbes de Seneke.*

Wisine : Usine, comme forge,

moulin. *Beste wisine :* Bête de service, de somme.

Wislot, *wisloth :* Mari dont la femme est infidèle.

Wison : Témoin.

Wisque : Terme du jeu d'amour; maintenant c'est le nom d'un jeu de cartes.

> Et elle *wisque* sus et jus.
> *Fabliau d'Aloul.*

Wisseuse : Oisiveté, paresse.

> Tel cinc cent parolent d'amor
> N'en sevent pas le pior tor,
> Ne que est loiax druerie;
> Ains lor rage et lor folie,
> Perece, *wisseuse* et faintise,
> Enpire amor en mainte guise.
> *Le Lai de Graelent, vers* 77.

Wistace, *Eustases, Huistace, Wistases, Witasse, Ystace, Ystauce :* Eustache, nom propre d'homme. *Voyez* Wace.

> Tant enquis et cerchai el royaume Pepin,
> Que je vins à Buillon à un lundi matin;
> Là trouvai les trois freres qui moult sont de haut ling,
> Godefroy et *Witasse* et le prou Baudain.
> La Richesse Sodans ne valt un esterlin
> Envers la Signorie qui mene le meschin.
> *Roman de la Prise de Jérusalem, par Renax.*

Wit : Vide, dépourvu, qui ne rapporte rien; *viduus.*

> Dites se vous vous baingnerés
> Awec cest cortois capelain :
> Laissiez dormir vostre vilain
> Qui n'a mie le ventre *wit;*
> Molt a ore plus de déduit;
> Biax Sire, en vous ke en tel mil.
> *Fabliau du Prestre c'on porte, vers* 174.

Wit : Le nombre huit; *octo.*

Witart : Déhonté, méprisable.

> Un en i ot qui s'escria,
> Pour Dieu Seigneur qui tout cria,
> N'efforciez mie celle Dame,
> Car moult pert estre haute fame;
> Lassus ou ciel siet la grant garde
> Qui nos et tous nos fais esgarde,
> Et jour et nuit et tempre et tart;
> Se tant par estes fol *witart,*
> Et pechiez faites tant amer
> Qui l'efforciez ainsi en mer.
> *Gautier de Coinsi, liv.* 2, *chap.* 1.

Witave, *witieve, witive :* Huitaine, octave.

Wite : Voile. *Voyez* Wiart.

Witefale : Peut-être mascarade, bal masqué, selon D. Carpentier.

Witel : Mesure de grains, la moitié d'un quartaut; d'où *witelée,* mesure de terre contenant un *witel* de semence; et *witelage,* le droit sur cette mesure.

Witembre : Octobre, ainsi nommé parce qu'autrefois c'étoit le huitième mois de l'année.

Witisme, *witesme, witime :* Huitième.

> Li *witisme* paine de l'enfer est qu'il virent tousdis les diables, et oent leur noise et ont hide et paour outre mesure, si k'il ne cessent onques de plourer. *Le Miroir du Chrestien.*

> Chest à entendre le *witime* de tout, pour che que de tant fut leur mere douée, et quant ses parties sont fetes, il demeure en ces parties une *witime.*
> *Coutume de Beauvoisis, chap.* 13.

Witive. *Voyez* Witave.

Wiwre, *wivre :* La givre; espèce de serpent, vipère; terme de blason.

> La *wivre* ainschois k'ele soit parnée (tout-à-fait née), ocist ciaus dont ele vient.
> *Bestiaire d'Amours, fol.* 278.

Wllans : Troupe de cavalerie légère, composée de Tartares et de Polonois : ils font à-peu-près les mêmes fonctions que nos hussards.

Woaiter : Prendre garde, examiner, guetter. *Voyez* Gaiter.

Woide, *wyde :* Vide; *viduus.*

Woider : Vider.

Woingner, *revoigner :* Gagner, regagner, reprendre.

Woire. *Voyez* Voire.

Woirier, *wairyer :* Vitrier.

Wormais : Vraiment, est-il bien vrai?

Wormaixe. *Voyez* Warmaisse.

WOUALÉE : Grosse pluie d'orage, pluie qui n'est pas de longue durée.

WOUASPE : Guêpe, bourdon. *Voy.* WAP et WAPES.

WOUÉ : Gué, abreuvoir; *vadum.*

WOUPIL, *woupis, woupiz, wourpil, wourpiz* : Renard; *vulpes.* Voyez GOUPIL.

WOUWLE : Sorte de teinture jaune.

WRAC : Droit sur les débris de naufrage.

WRAISSENT, *uvraissent* : Qu'ils travaillassent.

WUASON : Gazon.

WUIDER : Emporter, enlever, mettre en sureté.

WULENTEIT : Volonté; *voluntas.*

WULSI, *woulsi* : Le voici, le voilà, il est ici.

WULSURE : Blessure, écorchure; *vulsura.*

WUSSE : Voulez-vous?

WYDART : Décharge d'un moulin.

WYDE : Vide; *vacuus.*

WYÉS : Vieille, âgée; de *vetus.*

WYNAGE. *V.* VINAGE et WINAGE.

WYLOSSE : Fainéant, paresseux, qui passe son temps à faire ou à dire des riens.

WYNDMONET : Le mois de novembre.

WYNDNEMONET : Le mois de mai.

WYNMONET : Le mois d'octobre.

WYNTHERMONAT : Le mois de janvier.

Ces quatre derniers mots sont dans Borel, qui ne dit ni d'où il les a tirés, ni en quelle langue ils sont.

X

XAILLER : Sauter, jaillir, sortir; *ejaculare.*

XAINTURE : Ceinture; *cinctorium.*

XAMÉ : Ban, canton, fief particulier.

XANOTIER : Celui qui est chargé de l'entretien d'un canal.

XANTELLE : Inflammation, étincelle; *scintilla.*

XAPER : Échapper.

XAPLAT, *chapelat, sapelate* : Instrument de mineur, hache de sapeur.

XAULZ : Brèche, trou par lequel on peut s'échapper, issue; *exitus.*

XAVÉE : Sentier, sortie, petit chemin, issue.

XAVWOULTER : Pincer la vigne, la châtrer, en ôter les branches gourmandes et superflues.

XENIES : Présens, étrennes du jour de l'an; *xeniæ.*

XENIOU : Petit présent; *xeniolum.*

XENTELLE : Etincelle, bluette, inflammation; *scintilla.*

Si cele misericorde ki surmonteie ne puet estre, ne nous eust laiet la lumiere de raison qui est assi come une petite *xentelle.*
Sermons de S. Bernard, fol. 27.

Nisi quod lumen rationis quasi quamdam scintillulam nobis insuperabilis illa misericordia dereliquit.

XEU : Suif, graisse de mouton ou de porc.

XEUPPE, *cheupp, xippe* : Punition infamante prononcée par la justice, dans les cas qui ne méritoient ni la mort, ni la mutilation de quelque membre; il paroît que cette punition varioit en certains pays, que la *xeuppe* n'étoit pas la même par-tout, et différoit essentiellement du *cep;* car à Metz, suivant l'auteur du Dictionnaire Roman Walon, pour faire subir le supplice de la *xeuppe,* on dressoit, au-dessus d'un égout, une espèce de potence, dans les bras de laquelle étoit placée une poulie, d'où partoit une corde qui soutenoit au-dessous une sorte de cage appelée

bassin; le bourreau faisoit placer le coupable dans cette cage, l'élevoit ensuite, et de là le faisoit sauter dans les immondices de l'égout; le bourreau et ses valets l'y vautroient et l'y retournoient jusqu'à ce que ceux des Treize et les Comtes qui assistoient à cette exécution, avec leurs sergens et les gens de la garde journalière, fissent cesser la punition. *Voyez* Cep.

Xeur, *euxer, exuer, heuxer:* Sortir; *exire.*

Xeurer : Solder, payer; contraindre, obliger; *exsolvere.*

Xeureté, *xeurté, xéurteit:* Assurance, promesse, foi, paiement.

Xeut, *xeute:* Suit, suivie. *Voyez* Xuir.

Xeuwant : Suivant.

Xexantes : Soixante; *sexaginta.*

Xippe. *Voyez* Xeuppe.

Xir : Couleur noirâtre.

Xirié : Déchiré, lacéré.

Xirieir : Lacérer, déchirer.

Xiste : Portique, promenoir, allée; *xistum.*

Xiston : Verd-de-gris en poudre.

Xoiner, *exoiner:* Excuser.

Xordement : Sourdement.

Semblant sunt donques à gent ki atendent cil qui n'en ont mies *xordement* oyt: oyseviez et si véez ke je fuys Deus.
Sermons de S. Bernard, fol. 88.

Illi ergo sunt similes expectantibus, qui non surda aure *audierunt: vacate, et videte, quià ego sum Deus.*

Xordre : Jaillir, sortir de terre; *surgere.*

Qui les fontaines fais *xordre* ens valleies, entredous les montaignes trespesseront les awes. *Sermons de S. Bernard, fol.* 35, *V°.*

Qui emittis *fontes in convallibus, inter medium montium pertransibunt aquæ.*

Xors : Droits seigneuriaux qui se levoient sur les productions de la terre.

Xort : Sourd; *surdus.*

Ceu ne sentent mies celes genz ki ols meismes aiment, cil ki saige cuydent estre ki cusencenols sunt k'il parfaire poient par olsmismes la cure de la char en desiers, *xort* à la voix Saint Piere ki dist : tote votre cusenzon gittiez en luy, car il at cusenzon de vos.
Sermons de S. Bernard, fol. 39.

Neque enim hoc sapiunt homines amantes seipsos, homines scioli, sollicití pro seipsis, curam carnis perficientes, in desideriis surdi *ad vocem dicentis : omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum : ipsi enim cura est de vobis.*

Xorté : Surdité; *surditas.*

Xoul : Glaïeul; paille servant à attacher la vigne aux échalas.

Xour, *xoure:* Paiement.

Xourer. *Voyez* Xeurer.

Xowant (en) : En suivant, pour toujours, à l'avenir.

Xoweure : Serviette.

Xtofle, *Curtofl:* Christophe, nom propre d'homme; *Christophorus.*

Xuiant, *exiuvant.* V. Xeuwant.

Xuir : Suivre; *sequi.*

Xuirté, *xiurteit:* Promesse, foi, assurance, sureté; paiement; *securitas.* Voyez Xeureté.

Xuwer. *Voyez* Xeurer.

Xyn, *xyne:* Cousin, cousine; suif. *Voyez* Xeu.

Y

Yac, *aucque, yaucque:* Quelque chose; *aliquid.*

Yau, *yaue, yauve, yave, yawe:* Eau; *aqua.*

Salemons qui bien fait à croire,
Il commenda son fill à boire
L'*yaue* qui de son puis venist;
Et avoec, à ce se tenist,
Que entre-fait l'*yaue* beust,
Qui en sa citerne apleust.
Alars de Cambray, fol. 144, *R°, col.* 1.

Li feus qui est premierement
Enclost, c'est air entierement,

Et cis airs enclost l'*yawe* après,
Qui de la terre se tient près.
Miroir du Chrestien.

YAUETTE, lisez *yavette :* Petit ruisseau.

YAULZ : Eux ; *ipsi.*

YAUUER, lisez *yauver :* Arroser, jeter de l'eau.

YAVIER, *yavyer :* Évier, égout, conduit d'eau.

Il ne me loit pas à fere mon *yavier* ne laissiau de ma cuisine en lieu parquoi l'ordure voist en le meson, ne en la closture de mon voisin, mès en tel lieu le face qu'il ne nuise à autrui ou sur ruele, puis-je bien fere se mes lieus est si estrois que je ne le puisse ailleurs fere convenablement.
Coutume de Beauvoisis, chap. 24.

YBENNE : Bois d'ébène.

YBEX, *ybeu, ybice :* Sorte d'oiseau qui ne vit que de charogne, et qui, suivant l'auteur du Bestiaire, est la figure du pêcheur.

Un oisel, oez, ne fu tex,
Qui en latin a non *ybex* *,
Son non ne sai en Romans mie,
Mais moult est de mauvaise vie ;
Icil n'est plus hors, ne plus malvais.
Icil oiseau son abit fait
En rive d'estanc ou de meir,
Savoir se il porroit troveir
Charoigne ou poissons porris,
Car de teil viande est norris.
Le Bestiaire.

* Dans Pline, l'*ibex* est un animal quadrupède, une sorte de chamois, de bouc sauvage.

YCE, *ycen, yces, ycex :* Celui, cela, ceci, ce, ceux.

YCELE : Celle-là.

YCHIDE, *ychyde :* Mesure pour les liquides ; rente annuelle.

YCIL : Celui-ci, celui-là ; au pluriel *ycils, yceux,* ceux-ci, ceux-là.

YDLE : Idole ; *idolum.*

Si emporterent l'*ydle* è la statue Baal hors de sun temple, si l'arstrent è tut le temple destruistrent, si en firent lungaigne el despit Baal.
IVe Livre des Rois, ch. 10, *fol.* 136, *V°.*

YDOINE, *ydone :* Savant, capable, propre à une chose ; *idoneus.*

YDRE, *ydrie :* Cruche, urne, vase en général ; *hydria.*

Por ceo la pucelle à qui jeo dirroi : enclines ton *ydre* que jeo boive, et ele respounde : boive, et jeo dorroi boivre à tes camels ; que cele soit ycele que tu as apparaillée à ton serf Isaac. *Genèse, chap.* 24, *vers.* 14.

Igitur puella, cui ego dixero : Inclina hydriam tuam ut bibam, et illa responderit : Bibe, quia et camelis tuis dabo potum ; ipsa est quam præparasti servo tuo Isaac.

YDYOTE : Idiot, inepte, imbécille.

L'ung a plaisir, l'autre n'a que doleur,
L'ung est eureux en armes par valeur,
L'autre n'y est qu'aprentif *ydiote ;*
L'ung chante bien, et l'autre n'y scet nôte.
La Dance aux Aveugles.

YEBLE : Plante qui vient dans les champs, et qui a beaucoup d'analogie avec le sureau ; elle fleurit de même, et produit un petit fruit noir comme cet arbrisseau ; dans les campagnes on en fait des cendres excellentes pour la lessive : on la dit aussi très-bonne contre la paralysie.

YER : Le jour précédent, hier ; *heri.*

Robert qui estoit *yer* le pire de nous tous,
Est devenu preschierres, il se moque de nous.
Non fais, ce dist Robert, par la foy que doi vous,
Criez à Dieu merci, et il vous sera dous.
Le Dict de Robert le Déable.

YERE, *yerre :* Lierre, plante qui s'attache sur-tout aux vieux arbres ; *hedera.*

Tant (Gerard) devint maigre et povre, que jamais nulz ne l'eust sceust recongnoistre : tout oublié devint et plus vert que feuille d'*yerre. Roman de Gerard de Nevers, première partie, chap.* 20.

Jehans li Galois d'Aubepierre
Nous dist, si com la fuelle d'*yerre*
Se tient fresche, novelle et vers,
Est li cuers de la fame overs,
Toutes por ome decevoir.
Fabl. de la Bourse pleine de Sens, v. 417.

YERE, *yert :* Sera, étoit ; *yerent,* étoient, seront.

Valerius qui se douloit,
De ce que Ruffin se vouloit

Marier, qui son conpains *yere*,
Si li dist par parole fiere......
Roman de la Rose.

L'Université qui lors *yere*
Endormie, leva la chiere,
Du bruit du livre s'esveilla,
Donques depuis ne someilla.
Même Roman de la Rose.

Dans cette seconde citation l'auteur parle du livre de Maistre Guillaume de S. Amour, docteur de Sorbonne, qui excita une grande querelle dans l'Université de Paris, et qui fut condamné par une bulle du Pape Alexandre, en 1255, le 10[e] des kalendes de septembre; à la suite de cette condamnation il fut exilé par le Roi S. Louis : cette bulle est dans le petit Cartulaire de l'Archevêché de Paris, fol. 187. Rutebeuf, célèbre poète, et contemporain de ce docteur de Sorbonne, a fait une complainte sur cet événement : elle se trouve dans les Mss. n[os] 7615, 7633.

Yeu, *you :* Je, moi; *ego.*

Yeuage, *yeulage :* Acclamation, cri de joie.

Yeulx, *yes, yex :* Œil, yeux; d'*oculus.*

Et leur galie si angoissa,
Que très parmi le mast froissa
Si roidement entraus chaï,
Tous li plus fier s'en esbahi,
Et si feri le mestre d'eus,
Les *yex* li fist voler andeus.
Gautier de Coinsi, liv. 2, *chap.* 7.

Yeures, lisez *yevres :* Épingles, aiguilles; et outils, instrumens de travail.

Yevier, *yevyer :* Évier, égout, mare; d'*aqua.*

Yffuwes : Gratifications, épaves.

Ygal : Égal, semblable; *æqualis.*

Et li praiaus fu si onnis (unis),
Qui n'y avoit ne mont, ne val,
Et li arbre tuit par *ygal*
Estoient d'un grant contremont;
Il n'ot si bel vergier où mont.
Li Lais de l'Oiselet, vers 42.

Ygaument : Également; *æqualiter.*

Et voudrent, tant furent menez,
Que les enfans d'un pere nez,
S'engendrez furent loiaument,
Partissent le leur *ygaument*,
Et selonc l'ordre qu'il devoient,
Comme cil de France faisoient.
Guillaume Guiart, année 1263.

Yglisse, *yglise :* Église; *ecclesia.*

Sire Constant, issiez-vous-ent
De cest monstier isnelement,
Je vous congie de sainte *yglise*,
Il n'i aura chanté servise
Tant come vous ceens serez.
Fabliau de Constant du Hamel, vers 209.

Ygromance : Négromancie, art de deviner.

Ylaire : Hilaire, nom propre d'homme.

Guillot de Paris tint sa voie
Droit en la rue Saint *Ylaire.*
Les Rues de Paris, vers 92.

Yliers, *yllers, ylliers :* Les flancs, les côtés; *ilia.*

Une tor ot desus la porte,
Mout est belle, mès n'est pas forte,
Giter i font lez deux perrieres,
Challoz cornus et grosses pierres,
Les pans en ont frez et rompuz,
Et les *yllers* aval fonduz,
Dedeus avoit cent Chevaliers,
Ce m'est avis et vingt archiers,
Qui tuit furent mort et tué,
Et contraval acravanté.
Roman de Tiebes, n° 6738.

Ylle, *ille :* Ile, terre entourée d'eau; *insula.*

Quant nous fumes partis de là, nous veismes une grant *ylle* en la mer, qui avoit à non Pattennellée, et estoient peuple de Sarrazins qui estoient en la subjection du Roy de Sezile et du Roy de Thunes.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Ymagerié. *Voyez* Ymagine.

Ymagier : Sculpteur, graveur, peintre, enlumineur.

Ymagination : D. Carpentier explique ce mot par, orné de figures, sculpté. Dans Pierre Michault il est

employé pour, pensée, réflexion; *imaginatio*. Voyez YMAGINÉ.

Mais il te faut détourner de telles *ymaginations*, qui ne sont point servans à la présente spéculation. *La Dance aux Aveugles.*

YMAGINE : Portrait, image, ressemblance; *imago*. — Jésus-Christ voulant se faire voir aux hommes et en être reconnu :

Si non-digne chose ne fu mie à lui apparoir en son *ymagine* à céos qui en sa substance n'el poient conoistre; ensi ke cil mismes aparust hom as homes, ki avoit fait l'ome à son *ymagine* et à sa semblance.
Sermons de S. Bernard, fol. 23.

YMAGINÉ : Orné, sculpté, brodé, ciselé.

YMAGINERIE : Sculpture, broderie.

YMAGINETTE : Petite figure.

YMAIGE, *ymaigine* : Image, figure.

Por ceu meismes solt Deus davant et porveut ceos ki semblant devoient estre à l'*ymaigine* de son Fil.
Sermons de S. Bernard, fol. 106, *V°*.

Propter hoc, inquam, quos præscivit Deus, et prædestinavit conformes fieri imaginis *Filii sui.*

YMAL : Émine, mesure pour les grains.

YNDE : Indien; les Indes.

YNDE : Bleu, couleur bleue.

Le Roy avoit vestu une cotte de samit *ynde*, et seurcot et mantel de samit vermeil fourré d'ermines, et un chapel de coton en sa teste qui moult mal li séoit, pource que il estoit alors joenne homme.
Joinville, Histoire de S. Louis.

Adonc prent l'air son mantel *ynde*,
Qu'il vest trop volentiers en Ynde,
Si s'en affuble, si s'en apreste
De soi cointir et faire feste,
Et d'attendre en ce point les nues
Tant qu'elles soient revenues.
Roman de la Rose.

YNDOIS : Indien.

Et y estoient hommes et femmes de plusieurs éaiges, tant Payens, *Yndois*, Caldées, Juifs, Turcs, Sarrasins, que autres.
La Dance aux Aveugles.

YNFER : L'enfer, le Ténare; *infernus*.

Ainsi l'escripture remort
Que Diex à nous rendi la vie,
Et maint âme qui ert ravie
En *ynfer*, jà n'en fust getée,
Se Dex ne l'eust rachetée
De sa mort. *Le Dit du Pélican.*

YNGLETERRE : L'Angleterre.

YOLE, lisez *Yolé* : Mot qui se trouve sans explication dans le Glossaire du Roman de la Rose; c'est *Yolé*, fille d'Euryte, dont Hercule devint amoureux; Déjanire, furieuse de se voir délaissée, envoya à Hercule la chemise du centaure Nessus, qui fut cause de la mort du héros.

YON : Nom propre d'homme.

Y-ONT : Ils ont.

YOT, lisez *y-ot* : Il y eut.

Quant vit le grant tresor dont il *y ot* foison,
Bien pensa s'il ardoit qu'il feroit mesprison.
Dict de Robert le Déable.

YPOCRAS : Liqueur composée de miel et d'eau; c'étoit aussi le nom d'Hippocrate, le Dieu de la médecine.

Ypocras fu envieux, si sacha un fauchon en traïson et en feri son neveu parmi le chief, si l'ochist. *Roman des sept Sages de Rome.*

Dans un autre Mss. j'ai lu le même fait, mais différemment exprimé :

Ypocras medita la mort de ses niez, et luy dist un jor : biau niez, venez o moi en cel vergier......... Et *Ypocras* ochist son niez d'un fauchon.
Roman des sept Sages de Rome.

YPOCRITE : Fourbe, hypocrite, faux dévot.

Faux papelars, faux *ypocrite*,
Fauce vie menciz et orde;
Qui vos pendroit à vostre corde,
Qui est en taus de leus noée,
Il auroit fait bone jornée.
Fabliau du freire Denise, vers 241.

YRAIGNE, *yraignie*, *yraingne*, *yrengne*, *yrengnie* : Araignée; *aranea*; en Toulousain *tararagne*, et à Montpellier *estaliragne*.

Onques telle response n'*yssi*
D'home vilain mal enseigné.
Même Roman.

Compains à ce conseil m'acord,
Jamais n'*ystrai* de vostre acord,
Qui ne pense rien fors à jeux
Et à despens faire oultrageux.
Même Roman.

YSSUES : Profits, revenus d'une terre, d'un fief.

YST : Il sort.

YSTEIT : Il y va; *istuc eat;* il sortoit.

YSTORE : Histoire; *historia.*

Faisons nos or cest Settuagisme en plor de penitence, et por ceu ne chantet om mies les Allelues, et si leist om en sainte eglise l'*ystore* dès l'encommencement ke li hom pechat.
Sermons de S. Bernard, fol. 276 *de la Belgique, et* 109 *des Feuillants.*

In luctu pœnitentiæ Septuagesima præsens agitur. Unde et reticetur interim Alleluia sollemne, et humanæ transgressionis historia *miserabilis ab exordio recensetur.*

YSTRE, *ystrer:* Sortir, dans Borel, D. Carpentier et le Dictionnaire Roman Walon; ces deux mots n'ont jamais existé; ils viennent d'*yssir,* et ces auteurs ne les ont mis que parce qu'ils ont vu *istra, istrez, istront.* Dans ses premières additions, Borel dit que ce dernier mot vient d'*yssir.* Voyez ce mot.

YTAL, *ytel,* au pluriel *ytaux, yteux, ytex, ytez, ytieux :* Ainsi, de cette sorte, suivant Borel; tel, pareil, semblable; *talis;* en Langued. *aital.*

Certainement nulle *ytel* beste,
Ne doit amie estre clamée.
Roman de la Rose.

YTEL. *Voyez* YTAL.

YTROPICE, *ytropisiée :* Hydropisie; d'où *ytropite,* hydropique.

YVED : Évode, nom propre d'homme.

YVELINE : Forêt de la Beauce qui n'existe plus : le bois de Rambouillet en est un reste.

YVER, *yvers :* Hiver; *hyems.*

Artus, quant *yvers* fu passés,
Avoec le caut revint l'estés,
Quant mers fu bele à navier,
Fist son navie apareillier,
En Yrlande, ce dist, yra,
Et tote Yrlande conquerra.
Roman du Bru

YVERNAUL, *yvernage, yverna*
Saison de l'hiver; et bled, seigl
vesce qu'on sème dans l'automn
qui passent l'hiver dans la terre
menus grains sont appelés *ma*
ches ou *tremois,* parce qu'ils se sè
en mars, et qu'ils ne sont que
mois sur terre.

C'est enfer le très dolcereus,
C'est paradis le doloreus,
C'est chartre qui prison soulage,
Printemps plain de grant *yvernage*
C'est taigne qui rien ne refuse,
Les pourpres et les bureaux use.
Roman de la R

YVOIRE : Éléphant; *ebur, eb*

Peresce estoit bien montée
Desus un *yvoire* restif,
Si pereceux et si lentif
Qu'il ne pooit venir avant,
Qui pur sun maistre fait autant,
Cum li singes pur les mauvés;
E Peresce qui tout adès
Son *yvoire* va semonant,
Escu avoit d'os d'olifant.
Le Tournoiement d'Antec

YVORIN : Qui est d'ivoire, comme de l'ivoire.

Que me revalent ces gallendes,
Ces coiffes à dorées bendes,
Et ces diorez treçoers,
Et ces *yvorins* miroers,
Ces cercles d'or bien entaillez,
Precieusement esmaillez ?
* *Roman de la Rose, vers* 9

YVOY, *Yvoix :* La ville de
gnan; *Yvodium.*

YVRAING : Ivresse, état d'un
me ivre.

YVRAINGNIE : Ivresse, ivrog

YVRAISSE, *yvresse :* Femme i

Yvrener, *yvernéer* : Hiverner, passer l'hiver en quelque lieu.

Moult volentiers nous encarnons,
Et à envis nous descarnons,
Ou petit ou nient defrenons
La char que devons gouverner,
Mais s'a droit ne le gouvernons,
Del yver où nous *yvernons*
Irons en plus fort *yverner*.
Miserere du Reclus de Moliens, strophe 167.

Yvrer : Enivrer, se prendre de vin ou de liqueurs fermentées.

Nul ne doit affoiblir sa corporel substance,
Pour boire jusqu'à *yvrer*, ne pour remplir sa pance,
Mais par grant conscience et par grant abstinance
De boire et de mangier pour faire sa penance.
Codicile de Jehan de Meung.

Yvres : Plein, rempli.

Ancui se porra bien vanter,
Son mestre Aristote d'Ataine,
Qu'amors bone léaus lontaine
Se defirent à aprochier,
Ne mès n'en ira reprochier
Le Roi, ne ne dira anui,
Quar il trovera tant en lui,
Et ert de volenté si *yvres*.
Lay d'Aristote, vers 308.

Yvroigne, *yvrois* : Homme ivre, ivrogne, adonné au vin. *En yvrois* : Comme un homme ivre.

Z

Zabette : Élizabeth, nom de femme; mot encore usité en Picardie.

Za-d'avant, *zai-d'avant* : Çà en avant, ci-devant.

Zai-d'avant estoit nuiz, quant nulz ne pooit faire ceste chose, davant la naxance de la vraye lumiere. *Sermons de S. Bernard, fol.* 31.

Erat aliquandò *nox quando nemo poterat operari hoc, erat nox in universo orbe ante veri luminis ortum.*

Nos fumes jai *za-d'avant* luns de paradis, mais or sommes-nos luns de meir.
Sermons de S. Bernard, fol. 35.

Sed tunc quidem *limus paradisi fuimus, nunc verò limus profundi.*

Za-en-ayer, *zai-en-ayer, zay-en-ayer* : Ci-devant; de *retrò*.

Ensi espurit (tendit, *porrexit*) *za-en-ayer*, Zaram sa sole main premieres lai où Tamar alevet en poine.
Sermons de S. Bernard, fol. 92.

Sic enim olim *Tamar pariente, Zara priùs solam protulit manum.*

Quant li charnels peules d'Israhël devoit rezoyvre *zay-en-ayer* les comandemenz de Deu, si se saintifiet en charnels justises, et en divers lavemenz, en dones et en sacrefices ki selonc la conscience ne poyent mies l'ome faire parfeit. *Mêmes Sermons, fol.* 37.

Suscepturus olim *divina mandata carnalis Israël, sanctificabatur in justiis carnis, in baptismatibus variis, in muneribus et hostiis, quæ non poterant juxtà conscientiam perfectum facere servientem.*

Zahorie : Vue perçante.

Zani : Fou, insensé, bouffon; *insanus*.

Zarde, *zardre* : Courbe ou éparvin, maladie de cheval.

Zasse : Saxe, province de l'Allemagne.

Zatouin : Satin, étoffe de soie.

Zbaras : Épouvantail qu'on met dans les chenevières pour en éloigner les oiseaux.

Zec, *zeke, zeske* : Zest, le milieu d'une noix; et au figuré, un rien, une bagatelle.

Zegre : Nom d'un Saint en Flandre.

Zelateur : Faux dévôt, hypocrite.

Zencle : Tacheté, suivant les Notes de le Duchat sur Rabelais, liv. 1, chap. 12, où il est parlé de différentes couleurs de chevaux; le même auteur le dérive du Grec ζάγκλη ou ζάγκλον, *falx*, à cause des taches en manière de faux qu'ont ces sortes de chevaux.

Zerer : Abandonner, vider, dé-

pouiller, suivant Borel, et Galand, dans son Traité du Franc-Aleu, page 96; ils citent tous deux le 24e chapitre de la Coutume de Beauvoisis, où il y a *jetter*, au lieu de *zerer*, lequel mot viendroit, s'il existe, du latin *injicere*, mettre les mains, saisir, s'emparer, ce qui est diamétralement opposé à la signification que ces auteurs lui donnent; et pour s'en convaincre, il ne faut que lire la citation qu'ils rapportent, pour être assuré qu'ils se sont trompés, ainsi que ceux qui les ont copiés.

Or véons quel usaige ne valent mie, quant li Sires voit aucun de ses sujets tenir héritage, de quoy il ne rent à nul, ny cens, ne rentes, ne redevances, li Sires y puest *zerer* les mains et tenir luy comme sien propre. Car nul selon nostre coustume, ne peut tenir des aluys; et on appelle aluez, ce que l'on tient sans payer nulle redevanee à nul ny (nului) : et se li Quens s'apperçoit que il ait en ce Comté nul res aluez, il lez pues prenre, ne n'en est tenus à nul rendre, pour ce que il est Sires de son droit, de ce qui est tenu en aluez en ce Comté. *Coutume de Beauvoisis, chap.* 24, *citée par Borel, page* 570.

ZESKE. *Voyez* ZEC.

ZEWERP : Terre qui s'est formée du sable que rejette la mer.

ZILER : Étudier, s'appliquer à quelque chose, selon Borel.

ZINDOR : Oreille.

ZINZOLINER : Teindre en bleu.

ZIORNE : Épine, ronce.

ZIORNÉE : Lieu plein d'épines et de ronces.

ZIBARME : Lance, demi-pique. *Voyez* GUISARME.

ZITHUM : Mot gaulois qui signifie de la bière, suivant Borel, qui cite Diodore de Sicile.

ZIWEROLTI : Éternellement, selon Borel.

ZOCLE, *soc, sočle :* Billot de cuisine, morceau de tronc d'arbre servant d'étau aux paysans.

ZOGUER (se) : Se marier, user du mariage.

ZORNE : Épine. *Zornée :* Lieu rempli d'épines.

Zornée por çou avoit non
Que d'espines avoit fuison,
Et que l'eve aloit environ;
Eve en englès, isse apelon;
Eve est isse, *zorne* est espine,
Soit rain, soit arbre, soit racine;
Zornée ço est en englès
Isle d'espines en françois.
Roman du Rou, fol. 229, *Vo*.

ZOT : Soit; *sit.*

ZOU : On emploie ce mot pour exciter quelqu'un à faire avec ardeur une chose à laquelle il n'est pas tout-à-fait déterminé.

ZOUJAIX, *zojaix :* Oiseaux; *aviculi.*

ZYNZIN : Cousin, parent, allié. *Voyez* XYN.

ZYTHE, *zythum :* Bière, boisson faite avec du houblon et de l'orge fermentés; *zythum.* *

ZYTHY : Le pain de tous les jours, le pain quotidien, suivant Borel, qui cite Pontanus.

* Plus omnibus et amanda et præferenda est veritas. Laudare oportet et absque invidiâ amplecti si quid rectè dictum est; discuti verè et discerni, si quid minùs sanè scriptum.
Euseb. Cæsar., lib. 7, *cap.* 21.

FIN.

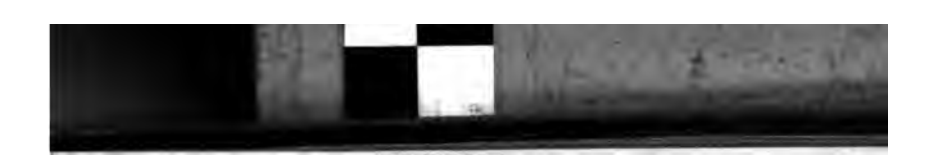


TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Noms des Auteurs et des Titres de leurs Ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, dont on s'est servi pour la composition de ce Glossaire; on y a joint une courte Notice sur plusieurs anciens Poètes françois, le siècle où ils ont vécu, et quelques Réflexions sur leurs Ouvrages.

A

ADAM DE GUIENCY : Les Distiques de Caton, en vers.

ADAM DE LE HALE OU DE LA HALLE, surnommé le *Boçu d'Arras* : Il florissoit en 1260; il est auteur des plus anciennes pièces dramatiques que l'on connoisse; Congié d'Adam, Mss. n° 7218, et poésies diverses, Mss. fonds de Cangé, *in-8.*; de la Vallière, n°s 2719, 2736; ce dernier numéro contient ses Chansons, le Jeu de Robin et Marion, et le Jeu du Mariage.

ADENEZ LI ROI, ou LI ROI ADENEZ, poète du XIIIe siècle, quelquefois appelé *Adans*, et surnommé *le Roi*, soit parce qu'il fut héraut ou Roi d'armes, ou que quelques-unes de ses poésies eussent été couronnées; il étoit menestrel de Henri III, Duc de Flandre et de Brabant, qui étoit son protecteur. On le croit auteur du Roman de Guillaume d'Orange, surnommé au Court nez, Mss. n° 7186-3, Colbert, n° 1377, et de la Vallière, n° 2735. Ses branches sont : 1. le Couronnement du Roi Looys; 2. le Charroy de Nismes; 3. les Enfances Vivien; 4. le Moniage de Renouart; 5. le Moniage de Guillaume au Court nez; 6. Roman de Cléomades, fonds de la Vallière, n°s 2733, 2734; 7. Roman de l'Enfance d'Ogier le Danois, fonds de la Vallière, n° 2729; 8. Roman d'Aymeri de Narbonne, fonds de la Vallière, n° 2735; 9. Roman de Pepin et de Berthe, sa femme, n° 7188, et de la Vallière, 2784. — Adenez nous apprend que, voulant rétablir la vérité de l'histoire de Berthe, falsifiée par les jongleurs, comme celle des Enfances d'Ogier, il s'est transporté à l'abbaye S. Denis, dont les chroniques ou histoires lui furent communiquées par un religieux nommé Nicolas, de Reims. Le moine Savari lui avoit rendu un semblable service, pour la composition de son Roman d'Ogier : ce Roman est antérieur à l'an 1261. Peu de temps après sa publication, Girardin d'Amiens lui donna une suite, sous le titre de Roman de Charlemagne, fils de Berthe.

ÆMILIUS (Paulus) : *de Rebus gestis Francorum*. Parisiis, Vascosan, *in-fol.*

AIMOINUS MONACHUS : *de Gestis Francorum, ex edit.* Jac. du Breuil. *Parisiis*, 1602, *in-fol.*

AIMON DE VARENNES : Roman de Floiremont ou Florimont, *alias*, de Philippe de Macédoine, composé à Chatillon, par Aymar, Aimés, Aimons de Varenes où de Variennes, n°s 6973, 7498-^{3}, fonds de la Vallière, *in-fol.* 2706, et de Colbert (imparfait), 3031. Les Mss. de ce Roman varient sur l'époque de sa publication; l'un l'annonce comme achevé en 1159, l'autre en 1180, un troisième en 1128, enfin un quatrième, faisant partie des Mss. de Harlay, la fixe en 1224. Feu M. Mouchet étoit pour cette dernière date; deux raisons l'ont déterminé à la préférer aux trois autres, la première parce qu'elle nous rapproche du siècle où vivoit un Aimons de Varennes, et la deuxième, parce que l'auteur nous avertit lui-même que son Roman est postérieur à celui d'Alexandre, composé dans les premières années du XIIIe siècle.

> Seignor, je sai assez de fi
> Que d'*Alixandre* avez oï :
> Mais ne savez encore pas
> Dont fu sa mere Olimpias;
> Del Roi Filipont, ne savez
> Qui fu son pere et dont fu nez.

ALAIN CHARTIER. *Voyez* CHARTIER.

ALARS DE CAMBRAI (Poésies d'), Mss. fonds de Cangé.

ALBERTI : Dictionnaire Italien-François et Franç.-Ital. *Marseille*, 1788, 2 vol. *in-4.*

ALDROVANDUS (Uliss.) : *Opera de Piscibus.* Bononiæ, 1613, *in-fol.*

ALEXANDRE DE BERNAY, surnommé *de Paris* : Roman ou la Geste d'Alexandre, composé vers le commencement du XIIIe siècle, n°s 7190, 7190-^{2}, 7190-^{4}, 7190 A. B, 7190-^{5}, 7498-^{6}, 6987, fol. 164; et du fonds de S. Germain, 7633; de S. Victor, 894, et de Cangé, 7498. Ses différentes branches sont : 1. le Vœu du Paon, les Accomplissemens et les Mariages; 2. le Restor (rétablissement) du Paon, par Brise-Barre; 3. le Testament d'Alexandre, par Pierre de S. Cloot;

4. la Vengeance d'Alexandre, par Jehan le Venelais, que Fauchet appelle le Névelois. — Estace (ou Vace, Wace, Wistace), Lambert li Cors (Court), le Clerc Simon ou Simon de Bologne, auteur d'une traduction de Solin en françois, et Guy de Cambrai, ont travaillé à ce Roman. On croit que les Romans d'Alexandre, en prose (xive siècle), sont une version de la Geste. Dans un exemplaire de la Belgique, Mss. n° 299, *in-fol.* divisé en deux parties, la première contient le Vœu du Paon, et le Restor du Paon, qui finit au mariage d'Alexandre avec la fille de Darius; la seconde partie comprend la suite du Roman avec la Vengeance; et le traducteur, qui se dit Picard, déclare avoir travaillé par ordre de Jehan de Bourgogne, Comte d'Etampes, Seigneur de Dourdan. Alexandre de Bernay est aussi auteur du Roman d'Atys et Profilias, Mss. n° 7191, *in-fol.*

Alexis, Religieux (Frère Guillaume) : Le grand Blason des faulses Amours, le Loyer des folles Amours. Cet auteur a fait aussi le Dialogue du Crucifix et du Pélerin, le Passe-temps de tout homme.

Alphonse (Pierre), *alias*, Anfor, Anfol, *Petrus Alphonsus*, auteur d'un ouvrage latin intitulé *Clericalis Disciplina*, traduit en vers dans le xiiie siècle, sous le titre de Castoiement que li Pere enseigne à son Fils, Mss. n° 1830, fonds de l'Abbaye S. Germain; il contient les contes suivans : 1. du Preudome qui avoit demi ami ; 2. des Deux Amis loiax; 3. d'un Vilein Tigneus et Boçu; 4. de l'Homme et du Serpent; 5. d'un Versefieres et d'un Boçu ; 6. de Deux Clers; 7. de la Male Feme; 8. autre conte de la Male Feme; 9. autre de la Male Feme; 10. du Fableor ; 11. de la Male Vielle qui conchia la preude Feme; 12. de Celui qui enferma sa Feme en une Tor ; 13. d'un Home qui comanda son avoir, et cil à qui il le comenda li nia; 14. le Jugement de l'Uille, qui fut prise en garde; 15. d'un Home qui portoit grant avoir ; 16. Porquoi on doit amer le grant chemin; 17. de Deux Borgois et d'un Vilain; 18. du Tailleor le Roy et son Sergant ; 19. de Deux Lecheors ; 20. du Chastoiment, le Pere encore; 21. du Vilein et de l'Oiselet ; 22. du Vilein qui dona ses bués au Lou ; 23. du Larron qui embraça le rai de la Lune; 24. du Marchant qui alla veoir son frere; 25. de Maimon le Pereceus; 26. du Roi Alixandre et du Segretain ; 27. d'un Larron qui demeura trop au Tresor; 28. d'un Philosophe qui passoit parmi un Cimetière; 29. Comment on doit bien faire por s'Ame avant c'on muire. — Toutes ces pièces se trouvent dans le deuxième volume de la nouvelle édition des Fabliaux de Barbazan, publiée par M. Méon, qui a eu l'attention de rétablir les retranchemens qui sont dans la première édition. Voyez son Avis qui est au commencement du tome 1 de ces mêmes Fabliaux.

Ammianus Marcellinus : *Ex emendatione Henrici Valesii, et cum not. J. Gronovii.* Lugd. Batav., 1693, *in-fol.*

Amyot (Jacques) : Traduction de Plutarque. *Paris, Vascosan*, 1565, 1575, 4 volumes *in-fol.*

Aneau (Barthelemi) : Roman d'Alector ou le Coq, histoire fabuleuse. *Lyon*, 1560, *in-8.*

Anselme : Traité des Officiers de la Couronne et ses autres ouvrages.

Antonini : Dictionnaire Italien, Latin et François. *Lyon*, 1770, 2 vol. *in-4.*

Anville (d') : 1. Éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule. *Paris*, 1741, *in-12.*; 2. Notice sur l'ancienne Gaule, tirée des Monumens romains. *Paris*, 1760, *in-4.*; 3. Géographie ancienne abrégée. *Paris*, 1768, 3 vol. *in-12.*

Argentré (d') : Histoire de Bretagne. *Paris*, 1604, *in-fol.*

Armecourt (madame d'), Abbesse de Longchamps : Vie d'Ysabelle de France, dans l'Hist. de S. Louis, de Joinville.

Athanase (Cantique de S.), Manuscrit de l'Arsenal.

Aubigné (Théod. Agrippa d') : Aventures du Baron de Fœneste. *Amst.*, 1731, 2 volumes *in-12.*

Auboin ou Aubin de Sezane (poésies d'), Manuscrit fonds de la Vallière et fonds de Cangé, *in-8.*

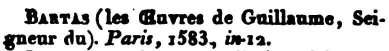
B

Bacon-Tacon : Recherches sur les Origines celtiques. *Paris*, an vi, *in-8.*

Baïf (Jean Antoine de) : 1. Etrenes de Poezie fransoeze, en vers mesurés. *Paris*, 1574, *in-4.*; 2. Mimes, Proverbes et Ensei-gnemens. *Paris, Mamert Patisson*, 1581, *in-8.*

Baluzius (Steph.) : *Miscellanea.* Parisiis, 1678, 7 vol. *in-8.*

Barbazan (Etienne) : 1. Fabliaux et Contes, 3 vol. *in-12. Paris*, 1756; 2. l'Ordene de Chevalerie. *Paris*, 1759; 3. le Castoiement. *Paris*, 1760; et principalement la nouvelle édition de ces divers ouvrages qui vient de paroître; 4. son Glossaire, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.



Bartas (les Œuvres de Guillaume, Seigneur du). *Paris*, 1583, *in*-12.

Baude de la Quarrière (Poésies de), Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Baude Fastoul d'Arras (Congié de) : Mss. n° 7218, et n° 2736 de la Vallière.

Baudoin des Autieus (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Baudoin l'Orguineur (Poésies de le Fils Mestre) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Beaudoin ou Bauduins de Condé, poète du xiiie siècle, est auteur des pièces suivantes : 1. le Dit de Garde corps ou Warde corps ; 2. le Dit du Pelican ; 3. l'Ave Maria, en vers ; 4. le Dit du Bacheler ; 5. li Mantiaus d'onnour ; 6. li Dis dou Preudome ; 7. li Dis dou Dragon, n° 256 de la Belgique ; 8. les trois Mors et les trois Vis, Mss. de la Vallière, n° 2736 ; 9. l'Equivoque de Bauduins de Condé, même Mss.

Beaumanoir (Philippe de) : Les Coutumes de Beauvoisis, *in-fol. parvo*, Manuscrit de l'Eglise de Paris, coté F, n° 18. « Ci commence le Livre des Coustumes et des Usages de Beauvoisins, selon ce que il couroit où temps que ce livre fut fait, c'est assavoir en l'an de l'Incarnation Nostre Seignor mil deux-cens-quatre-vins-et-trois, et y a LXX chapitres qui parlent des matierès qui s'ensuivent ». Ce Mss. a été écrit en 1493, par Jehan Boullard, prêtre. — Les mêmes, Mss. fonds du Vatican (Bibliothèque Alexandrine ou de Christine, Reine de Suède), n° 1055, qui a servi pour l'édition de la Thaumassière.

Belle-Forest (François de) : Les Grandes Annales et Histoire générale de France, depuis la venue générale des Francs en Gaule, jusqu'au règne du Roi Henri III. *Paris*, 1629, *in-fol.*

Benevois de Sainte More : Roman de la Destruction de Troye, Mss. n° 7189, *in-fol.* Au fol. 158 de ce Mss. il se trouve une miniature descriptive du cérémonial de la création d'un Chevalier.

Benoit (Saint) : Ancienne traduction de sa Règle, fonds de l'Eglise de Paris, E 6.

Berceure, *alias*, Bercheure, Berchoire et Berchore (Pierre), né à S. Pierre du Chemin, près Poitiers, Barnabite et Prieur de S. Eloy, à Paris, mort en 1362 : Traduction des Décades de Tite-Live, dédiée au Roy Jehan, *in-fol.* Mss. n°s 6716-3, 6900 et 6901.

Bernard (Saint), mort en 1153 : Sa Lettre à Raymond d'Amboise, ses Sermons, Mss. fonds des Feuillans, *in*-4. Ce précieux Mss., qui est du xiie siècle, fut donné au Père Goulu, par Maistre Nicolas Lefevre, Précepteur du Roi Louis XIII, ainsi qu'on l'apprend d'une Note qui est en tête du volume. Il existe dans beaucoup d'endroits des différences assez remarquables entre les textes françois et latin, qui ont donné lieu à des discussions, pour savoir dans laquelle de ces deux langues ces Sermons ont été composés ; mais tout porte à croire qu'ils l'ont été en françois, le latin n'étant plus entendu alors par le peuple, qui ne connoissoit que la langue romance, et c'étoit l'opinion de MM. Barbazan et Mouchet.

Bernier : Fabliau de la Houce partie, Mss. n° 7218.

Bernieres (J. C.) : Étymologie des mots françois, *in*-12.

Bertrans Clerc : Roman de Gerard de Vienne, fils de Garin de Montglaive, et frère de Hainaud de Beaulande, de Miles de Puille et de Reniers : Mss. du xiiie siècle, n° 7498-3 ; fonds de Colbert, n°s 3031 et 7498. L'auteur se nomme au verso du premier feuillet, et la Notice dit qu'il a composé cet ouvrage à Bar-sur-Aube.

Beuf (Jean le) : 1. Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris. *Paris*, 1754, 15 vol. *in*-12. ; 2. Recueil de divers Écrits pour servir à l'histoire de France. *Paris*, 1738, 3 vol. *in*-12. ; 3. Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage, pour désigner une portion des Gaules. *Paris*, 1740, *in*-12. ; 4. Traité historique et pratique du Chant ecclésiastique. *Paris*, 1741, *in*-8. ; 5. et enfin diverses Dissertations de cet auteur dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Mercure, etc. etc.

Blanchet (Pierre) : 1. La Farce de Pathelin à cinq personnages, fonds de la Vallière, Mss. n° 3343, *in*-8. ; 2. la Farce de Maistre Pierre Pathelin, édit. de Coustelier, *in*-12.

Blondiaus de Nesle ou de Neele (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé. Suivant une Chronique d'Angleterre, composée en 1455, ce fut en chantant une chanson que cet auteur avoit composée avec Richard 1er, surnommé Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre, qu'il découvrit la prison où ce Prince fut enfermé, en 1192, par ordre de Léopold, Duc d'Autriche.

Boccace (le Cameron de) : Mss. n° 6889, *in-fol.*

Bochartus (Sam.) : *Opera omnia, curante Joan. Leusden et Petr. Willemandy.* Lugd. Bat., 1712, 3 vol. *in-fol.*

Bodel ou Bodiaus d'Arras (Jehan), vivoit dans le xiiie siècle : Li Congié, Mss.

n° 7218. On trouve dans son Jeu de Saint Nicolas, deux vers qui rappellent ceux du Cid de Corneille :

Seigneur, si je sui jones ne m'aiés en despit,
On a véu souvent grant cuer en petit.

Boileau Despréaux (Œuvres de). *La Haye*, 1722, 4 vol. *in*-12.

Boissier des Sauvages (l'Abbé) : Dictionnaire Languedocien. *Nismes*, 1785, 2 volumes *in*-8.

Bonnet (Honoré), Prieur de Salon en Provence : Arbre des Batailles : la Bibliothèque Impériale en possède dix-huit Manuscrits en françois, et un en patois provençal. Nous observerons ici que c'est à tort que plusieurs Bibliographes ont écrit *Bonnor*. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *in*-4. tome 18, page 365, et les Mss. n°s 7125 et suivans, de la Bibliothèque Impériale.

Borel (Pierre) : Trésor de Recherches et Antiquités Gauloises et Françoises. *Paris*, 1655, *in*-4.

Bouchet (Jehan), dit *le Traverseur des voies périlleuses* : 1. Annales d'Acquitaine. *Poitiers*, 1644, *in-fol.*; 2. les Triumphes de la noble et amoureuse Dame, *in-fol. Paris*, 1535. Il a fait encore, et je me suis servi d'un grand nombre d'autres ouvrages de poésie, dont on trouve les titres dans les grands catalogues.

Bouquet (Dom Martin) : Recueil des Historiens des Gaules et de la France. *Paris*, 1738 et années suivantes, 13 vol. *in-fol.*

Bourdelot (Jean) : Dictionnaire étymologique de la Langue Françoise, *in-fol. parvo*, Mss. autographe, n° 7489-².

Bourgueville (Charles de), connu sous le nom de *Sieur de Bras*, lieutenant-général à Caen, mort en 1593 : Recherches et Antiquités de la ville et Université de Caen. *Caen*, 1588, *in*-4.

Bouron, *alias*, Boiron, Borron, Burons (Robert de) : 1. Ensierrement de Merlin, ou Roman du S. Graal, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N. n°s 7 et 8 ; 2. Roman de Merlin, Mss. n° 6954, *in-fol.*

Bouteroue (Claude) : Recherches curieuses des Monnoies de France. *Paris*, 1666, *in-fol.*

Boutillier (Jehan) : Somme rurale. *Paris*, 1488, *in-fol.*, et Mss. n° 6857.

Boves (Jehan de) : 1. Barat et Haimet, ou des Trois Larrons, Mss. n° 1830 de l'Abbaye S. Germain ; 2. Fabliau de Brunain la vache au Prestre ; 3. Fabliau des deux Chevaux ; 4. Fabliau de Gombers et des Deux Clers, Mss. n° 7218 ; 5. Fabliau du Vilain de Bailleul, même Mss. ; 6. Fabliau du Vilain de Farbu, Mss. n° 7⁶¹⁵₂ ; 7. Fabliau du Leu et de l'Oue ; 8. du Convoitox et de l'Envieux.

Bovillus (Carolus) : Liber de differentia vulgarum linguarum, et Gallici sermonis varietate, etc.* Parisiis, Rob. Steph., 1533, *in*-8.

Breuil (du) : Le Théâtre des Antiquités de Paris. *Paris*, 1612, *in*-4.

Brieux (de) : Origines de quelques Coutumes anciennes, et façon de parler triviales. *Caen*, 1672, *in*-12.

Brigant (Le) : Détachemens de la langue primitive. *Paris*, 1787, *in*-8.

Brise-Barre : Roman du Restor du Paon. Mss. fonds de la Vallière, *in*-4., n° 2704, et n° 2703, ancien fonds, *in-fol.*

Brosses (Ch. de) : Traité de la Formation mécanique des Langues. *Paris*, 1765, 2 volumes *in*-12.

Brunetto Latini, écrivain françois, obligé de quitter Florence sa patrie, désolée par l'usurpateur Mainfroi, vint, en 1260, se fixer à Paris, où il demeura vingt-quatre ans, au bout desquels il retourna à Florence, et y mourut vers 1295 : 1. Le Livre de Bonne Parleure, qui enseigne à bien parler, *in*-4., Mss. n° 7930, et fonds de Baluze, n° 769 ; 2. son Trésor, n°s 7066, 7067, 7068 et 7069. *Voyez* la Notice des Manuscrits, tome 5, page 268, et les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *in*-4., tom. 7, p. 297.

Budæus (Guill.) : *De Asse*. Venetia, 1522, *in*-8.

Buignes (Gaces de la), premier Chapelain du Roi Jean : Déduits de la Chasse, composés en 1359, Mss. n°s 7626 et 7627, *in-fol.*

Bullet (J. B.) : Mémoires sur la Langue celtique. *Besançon*, 1754-1760, 3 vol. *in-fol.*

Burniaus de Tors (poésies de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

C

Cæsar (C. Julius) : 1. *Commentarii cum not. varior.* Lugd. Batav., 1713, *in*-8. ; 2. la Traduction de Perrot d'Ablancourt, 2 vol. *in*-12., et celle de Wailly. *Paris, Barbou*, 2 vol. *in*-12.

Cambden (Guillelmus) : *Britannia, sive Regnorum Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ, insularumque adjacentium chorographica descriptio*. Londini, 1607, *in-fol.*

Carpentier (D. P.) : *Glossarium novum ad scriptores medii Ævi, seu supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem*. Parisiis, 1766, 4 vol. *in-fol.*

Caton (les Distiques de), en vers, Mss. n° 7219.

Chanoines de S. Quentin (Poésies du) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Chardons (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Charles d'Orléans (Poésies de), édition publiée par Chalvet. *Grenoble*, 1803.

Charondas ou Loys Charondas le Caron (Poésies de); il est aussi auteur de plusieurs Traités sur la Jurisprudence.

Charron (Pierre) : De la Sagesse. *Leyde*, *Elzeviers*, sans date, *in*-12.

Chartier (Œuvres de Maistre Alain). *Paris*, 1529, *in*-12., et 1617, *in*-4.

Chastelain de Berze ou Bersil (la Bible au) : Mss. n°s 7218, et 218 de la Belgique. *Voyez* la Dissertation de M. de Caylus, tome xxi, page 191 des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *in*-4.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique. *Lyon*, 1804, 13 vol. *in*-8.

Chenaye des Bois (la) : 1. Dictionnaire des Mœurs, Usages et Coutumes des François. *Paris*, 1767, 3 vol. *in*-8.; 2. Dictionnaire de la Noblesse. *Paris*, 1770, 15 vol. *in*-4.

Chesne (André du) : 1. *Historiæ Francorum scriptores coætanei*. Parisiis, 1636, 5 vol. *in-fol.*; 2. *Historiæ Normanorum scriptores*. Lutetiæ Parisiorum, 1619, *in-fol.*

Choqu[illegible]nis) : Le Mystere des Actes des Apost[illegible]*aris*, 1541, *in-fol.*

Chresti[illegible]e Troyes; il florissoit en 1150, et il est auteur du : 1. Roman de Perceval le Gallois : il a été translaté en prose dans le xiv° siècle; 2. Roman du Roy Guillaume d'Angleterre, Mss. n° 6987, *in-fol.*; 3. Roman de Cliget, *alias*, Cliges, Clyget, Mss. n° 6987, *in-fol.*; 4. Roman d'Erée ou Erec et Enide, Mss. n°s 6987 et 7995; 5. Roman de Troye, n° 7895.

Christine de Pise ou de Pisan, née en 1364, à Venise, selon quelques auteurs, et selon Lacroix du Maine, à Bologne la Grasse, fut une femme des plus savantes de son siècle, et a composé un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels on remarque les suivans : 1. Épître d'Othea, déesse de la Prudence, ou les Cent Histoires de Troye, imprimée à Paris, sans date; 2. le Livre de la Mutation de Fortune; 3. la Cité des Dames, imprimée, pour la première fois, chez *Virard*, en 1497; 4. le Livre des Trois Vertus à l'enseignement des Dames; sa Vision; 5. la Vie de Charles v, imprimée. *Voyez* le 3° vol. des Dissertations sur l'Hist. Ecclésiastique de la ville de Paris, par l'Abbé Lebeuf. *Paris*, 1739, 3 vol. *in*-12.; 6. le Corps de Policie; 7. le Livre de Melibée et de Dame Prudence; 8. Épîtres du Débat sur le Roman de la Rose; 9. le Livre de Prudence ou des Quatre Vertus, attribué à Sénèque, traduit par elle; 10. le Chemin de longue Étude, imprimé à Paris en 1549; 11. le Livre des Faits d'armes et de Chevalerie; 12. le Débat des deux Amans; 13. le Livre de la Paix.

Clerc (le) de Vouday ou Vqudoy : 1. Les Droitz au Clerc de Vauday; 2. le Dit de Niceroles.

Clevier (Thomas du) : Contes de Bonaventure Despériers, avec les Notes de la Monnoye. *Amsterdam*, 1735, 3 vol. *in*-12.

Cluverius (Philippus) : *Germania antiqua*. Lugd. Batav., Elzev., 1631, *in-fol.*

Colars li Boteilliers (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Colin Muset (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Commines (Philippe de) : Ses Mémoires. *Leyde*, *Elzevier*, 1648, *in*-12.; et *Paris*, *Impr. Royale*, 1649, *in-fol.*

Constant : Coutume du Poitou.

Coquillart (Poésies de Guillaume). *Paris*, *Galiot Dupré*, 1532, *in*-12.; et l'édition de *Coustelier*, 1723, *in*-12.

Coquille (Gui) : Ses Œuvres. *Paris*, 1665, 2 vol. *in-fol.*

Corbichon (Jehan), de l'Ordre de S. Augustin : Le Livre des Propriétés des Choses, translaté du latin en françois, du commandement de Charles le Quint de son nom, par la grace de Dieu, Roi de France, l'an mccclxxii, Mss. n° 1470, fonds de la Vallière.

Corneille (Thomas) : Dictionnaire des Arts et des Sciences. *Paris*, 1732, 2 volumes *in-fol.*

Couci (Poésies et Chansons du Chastelain de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Court de Gebelin : 1. Le Monde primitif. *Paris*, 1777, 9 vol. *in*-4.; 2. l'Histoire de la Parole, *in*-8.

Courte-Barbe : Fabliau des Trois Aveugles de Compiengne, Mss. n°s 7218 et 7615.

Courtois d'Arras : Fabliau de Boivin de Provins, Mss. n° 7218.

Craon ou Craon (Chanson de Pierre) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Cretin (Poésies et Œuvres de Guillaume). *Paris*, *Coustelier*, 1723, *in*-12.

Cujacius (Jac.) : *Opera*, *ex edit Annib. Fabrotti*. Lutet. Parisiorum, 1658, 10 volumes *in-fol.*

Cuvelier, mort en 1384 : La Vie de Bertrand du Guesclin, Manuscrit n°s 7224-A et 8418.

4

D

Dambrval (Eloy) : Le Livre de la Déablerie, en rimes et par personnages. *Paris, Michel Lenoir*, 1508, *in-fol.*

Deschamps (Poésies manuscrites d'Eustache Morel, dit), Chastelain de Fimes, escuier-huissier d'armes de Charles vi, et son Bailli de Senlis : Mss. n° 7219. On croit que ce poète mourut peu de temps après Charles vi.

Desfontaines (Conseil de Pierre) : Mss. n° 7426; un autre exemplaire de la Bibliothèque de M. l'Abbé de Tersan, et l'imprimé à la suite du Joinville, édit. de Ducange.

Desportes (Phil.) : Ses Œuvres. *Paris*, 1611, *in-12.*

Douins ou Doins : Fabliau d'Estrubert ou Trubert, Mss. n° 7996, *in-4.*

Dreux du Radier : 1. Récréations historiques. *Paris*, 1767, 2 vol. *in-12.*; 2. Mém. hist. et Anecdotes des Reines et Régentes de France. *Paris*, 1776, 6 vol. *in-12.*

Du Fresne, Dom. Du Cange (Carolus) : 1. *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis.* Parisiis, 1733, 6 vol. *in-fol.*; 2. Histoire de S. Louis, par Joinville. *Paris*, 1668, *in-fol.*; 3. Histoire de Constantinople, par Ville-Hardouin. *Paris, Imprim. Royale*, 1657, *in-fol.*

Dumoulin : Discours sur la Normandie.

Dupleix (Scipion) : Histoire de France, *in-fol.*

Durans : Fabliau des Trois Boçus, Mss. n° 7218.

Duret (Claude) : Thrésor de l'Histoire des Langues de cest Univers. *Cologny*, 1613, *in-4.*

Durpain (Jehan), Moine de Vanceles : L'Ewangile as Fames, fonds de l'Eglise de Paris, Mss. n° 2, fol. 2, et n° 7218.

Quiconques veut mener pure et saintisme vie,
Fames aint et les croie, et du tout s'i afie.
Vers 1 et 2.

E

Eginhartus : *De Vita et Gestis Caroli Magni, ex edit. Schminkii.* Trajecti ad Rhenum, 1711, *in-4.*

Engrebans d'Arras : Le Dit du Jus des Esquiés, Mss. de la Vallière, n° 2736.

Érars (Jehan) : Poésies et Chansons, Mss. fonds de Cangé, *in-8.*

Estienne (Henri) : 1. Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec. *Paris*, 1569, *in-8.*; 2. de la Précellence du Langage François. *Paris*, 1579, *in-8.*; 3. *Thesaurus Linguæ græcæ et Glossaria duo.* Apud H. Steph., 1572-1573, 5 vol. *in-fol.*

Estienne (Robert) : *Thesaurus Linguæ latinæ.* Basileæ, 1740, 4 vol. *in-fol.*

Eustace d'Amiens : Fabliau du Bouchier d'Abbeville.

Eustace li Paintres (Poésies et Chansons d') : Mss. fonds de Cangé, *in-8.*

Eustace ou Wistace : Roman du Brut, composé dans le xii° siècle, en 1155, Mss. n° 7537. Ce Roman contient la Chronologie fabuleuse des prétendus premiers Rois d'Angleterre, que l'auteur croit être les descendans de Brutus, fils d'Énée, qu'il fait aborder dans cette île, et dont il nous donne la suite jusqu'à son temps. La date de la composition de ce Roman est marquée par ces vers, qui sont à la fin :

Puisque Dieu Incarnation
Prist, pour nostre redemption,
M. C. L et cinq ans,
Fist Maistre Wistace ce Roman.

Le Roman du Brut fut abrégé, en 1391, par un nommé Jehan Vaillant de Poitiers, par le commandement de Pierre-le-Saut, Ecuyer, Conseiller du Roi de France et de Sire Loys, Duc de Bourbon. *Voyez* le tom. 5, page 105, des Notices des Mss.

Everard : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 5, fol. 197. Ci comence Catun : *Cum animadverterem quam plurimos [illegible]ines graviter errare, etc.*

Cum jeo aparceusse plusurs de [illegible] de mors forvoier
Avis pur voir m'estoit, é grant bien seroit de voir cunsillier, etc.

Il finit, fol. 212, V°, par :

Mès proies sanz essoine
Pur Everard le Moine,
Ki ceste ovraigne enprent;
Ore proies par le Moine
Ke Deus son quer esloigne
De mal è de pecchié,
E qu'il lui doint sa grace
Ke il la chose face
Sulonc la verité, amen.

F

Fabri ou Le Febre (Pierre), né à Rouen curé de Meray en Berry : Le Grant et Vray Art de pleine Rhétorique. *Paris*, 1493, *in-8.*

Facciolati (Jac.) : *Totius latinitatis Lexicon, opera et studio Ægidii Forcellini lucubratum.* Patavii, 1771, 4 vol. *in-fol.*

Faifeu (Pierre) : Légende ou Poésies de P. Faifeu. *Paris*, *Coustelier*, 1723, *in-12.*

Fail (Noel du), Seigneur de la Hérissaye : Contes et Discours d'Eutrapel. *Rennes*, 1598, *in-8.*; et l'édition de la Monnoye, 1732, 3 vol. *in-12.*

FALCONET : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

FAUCHET (Claude), né à Paris vers 1529, Président à la Cour des Monnoies : Ses Œuvres. *Paris*, 1610, *in-4*.

FAVYN : 1. Traictéz des Premiers Officiers de la Couronne de France. *Paris*, 1613, *in-8*.; 2. Théâtre d'Honneur et de Chevalerie. *Paris*, 1620, *in-4*.

FELIBIEN (Dom) : 1. Histoire de l'Abbaye de S. Denis. *Paris*, 1706, *in-fol.*; 2. Histoire de la Ville de Paris. *Paris*, 1725, 5 vol. *in-fol.*

FENEL : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *in-4*.

FEVRE DE THEROUANE (Jehan le) : Rebours de Matheolus. *Paris, Michel le Noir*, 1518, *in-4*.

FEVRE (Raoul le) : Recueil des Histoires de Troye, Mss. n° 6737, *in-fol.*

FLAMEL (Nic.) : Sommaire Philosophique. *Paris*, 1561 et 1563, *in-8*.

FONTAINE (Jehan de La), né à Valenciennes, florissoit en 1413 : La Fontaine des Amoureux de Science. *Paris, Jehan Janot*, *in-4. s. d.* — La même, revue par Antoine Dumoulin. *Lyon, De Tournes*, 1571, *in-8*.

FONTAINE (Jean de La) : Ses Fables, avec les Commentaires de Coste.

FOURNIVAL, FURNIVAL (Mestre Richart de), Chanoine de l'Eglise de Soissons, et Chancelier de l'Eglise d'Amiens, écrivoit sous S. Louis : 1. La Pantere d'Amours, que Mestre Richart Fournival, Chanoine de Soissons, fist, fonds de l'Eglise de Paris M $\frac{2}{7}$; 2. le Bestiaires d'Amors, en françois, de Maistres Richars de Furnival, fonds de la Vallière, n° 2736, et de l'Eglise de Paris, N 2; il finit par ces deux vers :

> Maistres Richars ha, por miex plaire,
> Mis en rime le Bestiaire.

FRANC (Jehan Martin le), Prieur de Lausanne : 1. Le Champion des Dames. *Paris*, 1530, *in-8*., et Mss. n° 7220; 2. l'Estrif de Fortune et de Vertu.

FRANÇOIS (Dom Jean) : Dictionnaire Roman Walon. *Bouillon*, 1777, *in-4*.

FRERET : Ses Dissertations insérées dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.

FROISSART (Jehan), né à Valenciennes vers 1337, Prêtre, Chanoine et Trésorier de l'Eglise collégiale de Chimay, Historien et Poëte : 1. Histoire et Chronique de Froissart, Mss. n° 6760, 6761, 6762; et l'édition revue et corrigée par Denys Sauvage. *Lyon, Jehan De Tournes*, 1559, 4 vol. *in-fol.*; 2. le Recueil Mss. de ses Poésies, n° 7214, *in-fol.*; 3. Horloge Amoureuse, qui se trouve dans ses Poésies.

G

GACE, (Gasse, Vace, Vacce, Vaice, Wace,) né en l'île de Guernesey; il florissoit sous Henri II, Roi d'Angleterre. (*Voyez* la Notice des Mss., tome 5, page 25.) Cet auteur a été confondu mal-à-propos, selon M. Mouchet, avec Gace, Gasse, Vace, Vistace, Wace, auteur du Roman du Brut; celui dont nous parlons est auteur du Roman du Rou, ou Histoire des Ducs de Normandie, depuis Richard Ier jusqu'à Robert, surnommé Courte-Heuse, composé dans le XIIe siècle (1165), Mss. nos 6987, 7567-2, et à la Bibliothèque de l'Arsenal.

GAGUIN (Robert), mort en 1501 : (*Voyez* sur cet auteur le 43e vol. du P. Niceron.) 1. Grans Croniques de France, avec la Cronique frere Robert Gaguin, contenue à la Cronique Martinienne. *Paris*, *in-fol.* sans date; 2. *Rerum Gallicarum Annales cum Hub. Vellei supplemento*. Francofurti, 1577, *in-fol.*

GALAND : 1. Traité du Franc-Aleu; 2. Coutume de Montpellier.

GALOIS D'AUBEPIERRE (Jehan li) : Fabliau de la Bourse pleine de Sens, Mss. nos 7218 et 7615.

GARIN ou GUERIN : 1. Fabliau de Berengier au lonc Cul, Mss. n° 7218; 2. Fabliau du Provoire qui mangea les Mores, Mss. n° 1830 de S. Germain; 3. Fabliau du Chevalier qui faisoit parler les C... et les C... Mss. N 2, fonds de l'Eglise de Paris.

GASSE ou GACES BRULEZ (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*. Cet auteur étoit contemporain et ami du Roi de Navarre.

GAUTIER D'ARGIES (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

GAUTIER DE COINSI, d'abord Religieux, ensuite Prieur de l'Ordre de S. Benoît dans l'Abbaye de S. Médard de Soissons et de Vic-sur-Aisne, en 1219, mort en 1236 : (*Voy.* les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome 18, *in-4*.) 1. Miracles de la Vierge ou de Nostre-Dame, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2 et M 20; de la Vallière, 2710; de l'ancien fonds, n° 2356; et de l'Abbaye S. Germain; 2. Miracle de la Benoite Dent, que Nostre Sires mua en s'enfance; 3. Miracle de Nostre Dame qui fust au Tournoyement.

GAUTIER DE METZ : L'Image du Monde, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18. L'auteur termine par les vers suivans :

> Ci fenist l'Image dou Monde......
> En l'an de l'Incarnation,

Ot on à l'Aparition
Mil deus centz XLV ans,
En primiers troveiz cist Romans,
Et en escris cis livres drois
Qant li miliaires corroit,
L'an M. CC. sizante et cinc.

GAUTIER D'EPINAI, ou D'ESPINAIS, ou D'ESPINOIS (les Chansons de), Poète du XIIIe siècle, Mss. fonds de Cangé.

GAUTIER MAP : Roman de Lancelot du Lac, mis en françois par le commandement de Henry II, Roi d'Angleterre, surnommé Plantagenet, Mss. n°s 6782, 6783, 6784, 6785, 6786 et 6788, *in-fol.*; d'autres attribuent ce Roman à Robert de Boron.

GELAIS (Poésies d'Octavien de Saint). Cet auteur, né en 1465, fut nommé à l'Evêché d'Angoulême, en 1495, par Charles VIII : il mourut en 1502.

GEOFROI DE PARIS : Ses Dits, Mss. n° 6812.

GESNERUS (Conrard.) : *Historiæ naturalis Animalium, lib.* V. Tiguri, 1551, 4 vol. *in-fol.*

GESNERUS (Joan. Matth.) : *Novus linguæ et eruditionis Romanæ Thesaurus.* Lipsiæ, 1749, 4 vol. *in-fol.*

GHILBERT ou GILLEBERT DE BERNEVILLE : Mss. des Poètes François avant 1300, Bibl. de l'Arsenal, et dans le Mss. fonds de Cangé.

GIBERS DE MONSTERVAL : Roman de Gerard de Nevers ou de la Violette, en vers, composé en l'honneur de Marie, fille du Comte de Ponthieu, Mss. n° 7498-³, et 3031 de Colbert.

GILLE DE MESONS (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

GILLES LI VINIERS (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

GILLES (Nicolles), Secrétaire du Roi Louis XII, mort en 1503 : Annales et Chroniques de France jusqu'en l'an 1496, additionnées depuis son décès jusqu'en l'an 1552. *Paris*, 1552, *in-8*.

GIVOS ou GUYOT DE DIJON (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

GOBIN DE RAINS (Reims) (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

GODEFROI DE LEINGNY, ou GEOFFROI DE LIGNI ou DE LAGNY : Roman de la Charette, commencé en 1190, par Chrestien de Troyes, fonds de Cangé et de l'Eglise de Paris. Le sujet de ce Roman est celui de Lancelot du Lac, mis en vers.

GONTIER DE SOIGNIES (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

GOSSOUIN (Messire) : L'Image du Monde, Mss. n° 7070.

GOUDELIN : Le Ramelet moundi de tres flouretos, ô las Gentilessos de tres boutados. *Toulouso*, 1638, *in-8*.

GRAND D'AUSSI (Le) : 1. La Vie privée des François, 3 vol. *in-8*.; 2. Fabliaux et Contes. *Paris*, 1779, 4 vol. *in-8*. et 5 vol. pet. *in-12*.

GRANDVAL : Poëme de Cartouche, *in-8*.

GREBAN (Simon et Arnoul) : Le Triumphant Mystere des Actes des Apostres, *Paris*, 1537, *in-fol.*, et l'édition des Angeliers, 1541. Arnoul Greban a composé aussi une autre pièce, ayant pour titre : le Commencement et la Création du Monde en brief, par personnages. Je n'ai pas connoissance qu'aucun Bibliographe ait parlé jusqu'ici de cet ouvrage, qui est resté Mss.

GRÉGOIRE DE TOURS (Saint) : 1. Traduction de ses Œuvres, Mss. fonds de Lancelot; 2. son édition latine de D. Ruinart. *Paris*, 1699, *in-fol.*

GRÉGOIRE LE GRAND (Saint) : 1. Traduction des Dialogues et Moralités, Mss. du XIe siècle, fonds de l'Eglise de Paris; 2. l'édition de ses Œuvres grecque et latine, publiée par les Bénédictins. *Paris*, 1705, 4 vol. *in-fol.*

GRINGORE ou GRINGOIRE (Pierre Vandemont, dit) : 1. Contredits de Songes creux. *Paris*, *Galliot Dupré*, 1530, *in-8*.; 2. Jeu du Prince de Sots, sans date ; 3. les Fantaisies de Mere Sotte. *Paris*, 1516, *in-4*.; 4. les Menus Propos de Mere Sotte. *Paris*, 1528, *in-8*., et ses autres ouvrages.

GUEULLETTE (Thomas Simon) : Ses éditions des Romans de Gerard de Nevers, du Petit Jehan de Saintré, de Floridan, etc.

GUIART : Art d'Amours, Mss. n°s 7615 et 7218.

GUIART DESMOULINS, Chanoine de Saint Pierre d'Aire, et ensuite Doyen de la même église : Bible historiaux, ou les Histoires Escolatres de Pierre-le-Mangeur (Comestor), Mss. n° 6824, et 114 de la Vallière, *in-fol.* Il commença cette traduction au mois de juin 1291, à l'âge de quarante ans, et la finit en février 1294.

GUIART (Guillaume) : Branche des Royaux lignages, ou Histoire de France, en vers, depuis Philippe-Auguste jusqu'en 1306, Mss. n° 10298-³, *in-4*. *Voyez* les Notices des Manuscrits, tome 5, p. 238, et les Fabliaux de le Grand d'Aussi, tome 2, *in-8*. page 65.

GUILLAUME DE BAPAUME : Le Roman de Guillaume au Court nez, en vers.

GUILLAUME DE LORRIS, premier auteur du Roman de la Rose, qui, après en avoir fait environ les quatre mille premiers vers, mourut en 1260 ou 1262. *Voy.* JEHAN DE MEUNG.

GUILLAUME DE NANGIS, Religieux de l'Abbaye de S. Denis, contemporain de Louis IX, et mort au commencement du XIVe siècle : Annales de S. Louis.

Guillaume de Normandie : Le Bestiaire, ou Histoire des Animaux moralisée, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Qui bien commence et bien define,
Ce est veritez saine et fine;
En toutes ovregnes en doit
Estre loez quez que il soit,
Livre de bone commençaille,
Qui aura bone definaille,
De bon dit et bone matire
Volst Guilliaume en Romans escrire
De bon latin où il le trueve,
Ceste ovrengne fu faite nueve
Ou tans que Phelippes tint France,
Ou tans de la grant mesestance
Q'Engleterre fu entredite,
Si qu'il n'i avoit messe dite,
Ne cors mis en terre sacrée.

Guillaume de Tyr : Histoire de la Guerre Sainte, Mss. n°s 8316 et 8404.

Guillaume de Villeneuve : Les Crieries de Paris, Mss. n° 7218, fol. 246.

Guilleville (Guillaume de), Moine de l'Abbaye de Chaalis, Ordre de Cîteaux, fondée au xii° siècle, et située près de la ville de Senlis, né à Paris vers 1295 : 1. Le Pélerinage de l'Humaine lignée, n° 7642-5, composé en 1332; 2. le Pélerinage de la Vie humaine, n°s 7210 et 7211, fini en 1358; 3. le Pélerinage de l'Homme, n°s 7211 et 7642-5; 4. le Pélerinage de l'Ame, n° 7212; 5. le Pélerinage du Corps, n°s 7212 et 7642-5. Le Pélerinage de l'Ame a été translaté de rime en prose dans le xv° siècle, par Jehan Gallopes.

Guillot de Paris : Le Dit des Rues de Paris, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M $\frac{2}{7}$.

Guiot de Provins (la Bible de) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2707, et de l'Eglise de Paris, cot. E. 6, *in*-4., lequel Mss. a appartenu au Président Fauchet, qui y a fait beaucoup de notes marginales : il en parle aux chapitres 6 et 8 de son Recueil des anciens Poètes françois. M. Méon a inséré cette pièce dans la nouvelle édition des Fabliaux et Contes de Barbazan qu'il vient de publier, et qui se trouve à *Paris* chez *Warée, oncle*, libraire, quai des Augustins.

H

Haimon : Traduction des Évangiles, Mss. fonds de Colbert.

Haisiaux ou Haiseaus : Fabliau de l'Anel qui faisoit les V... grands et roides, Mss. n° 7615.

Hayton (le frère Jehan), Sieur de Courchy : La Fleur des Histoires de la Terre d'Orient.

Helinand, mort en 1209, selon Vincent de Beauvais. Loisel a fait connoître ce poète dans une lettre adressée, en 1594, à Fauchet : elle est imprimée à la tête de ses vers sur la Mort, et dans ses Mémoires de Bauvais, page 209. Cet auteur étoit Moine de Froimont : Vers sur la Mort, ou Fabel de la Mort, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 63, et n° 7218.

Mors qui m'as mis muer en mue,
En cele estuve où li cors sue.

Henri d'Andeli : 1. Le Lay d'Aristote, Mss. n° 7218; 2. Fabliau de la Bataille des Vins, même Mss.

Herbelot (Barthelemi d') : Bibliothèque Orientale. *Paris*, 1781, 6 vol. *in*-8.

Herbers, Hebers ou Hebert, Poète de la fin du xii° siècle : Roman de Dolopatos ou des sept Sages, fini sous Philippe-Auguste, n° 7535, et fonds de la Vallière, 4096. On prétend que ce Roman a été originairement écrit en indien, par un nommé Sendebad, qui vivoit un siècle avant J. C. Depuis ce temps il a été traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, plusieurs fois en latin, en rime et en prose françoise, en flamand, en allemand, en anglois, en italien, en espagnol, etc.; enfin, dit le Rédacteur du Catalogue de la Vallière, on ne connoit point de livres qui aient été traduits en autant de langues, et sous autant de formes différentes. Massieu dit qu'on prétend que la Vie de Josaphat est aussi de cet auteur.

Hérissaye. *Voyez* Fail.

Hernaut : Roman de Sapience, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Hesychius : *Lexicon Græcum ex recens.* Joan. Alberti. Lugd. Bat., 1746, 2 vol. *in-fol.*

Hickesius (Georg.) : *Thesaurus linguar. veterum septentrionalium.* Oxonii, 1705, 3 vol. *in-fol.*

Hincmarus : *Opera, ex edit. Jac. Sirmondi.* Lutet. Parisior., 1645. Cet auteur mourut vers la fin du ix° siècle.

Hues de Cambrai : Fabliau de la Male Honte, Mss. n° 7218.

Huet (Pierre Daniel), Évêque d'Avranches : 1. *Demonstratio Evangelica.* Parisiis, 1679, *in-fol.*; 2. Lettre sur l'Origine des Romans. *Paris*, 1678, *in*-12.

Hugues de Bresil ou de Bersil (Chansons de Mesire) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8. *Voyez* Chastelain.

Huitaces Desfontaines (Chanson d') : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Huon ou Hugon de Mery, Religieux de S. Germain-des-Prez, florissoit vers l'an 1228,

selon Fauchet : Torneiment Anticrist, Mestre d'Enfer, n° 7615, et fonds de l'Eglise de Paris, N. 5, M $\frac{4}{7}$.

> N'est pas oiseus ains fait bon œuvre,
> Le trouverre que sa buche œuvre
> Pur bon œuvre conter e dire.

L'auteur se nomme au fol. 244 :

> Si garde Dex *Hugon de Meri*,
> Qu'à grant peine fist cest livre.

Il finit par ces vers :

> Ci finit li Tornoiement Anticrist,
> Comande soit l'escrein à Jhesu Crist.

Huon de Villeneuve : Roman de Regnault de Montaubain, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal. Fauchet attribue à cet auteur les Romans de Doon de Nantueil, Garnier de Nantueil, Aie d'Avignon, Guiot de Nantueil, et de Garnier son fils.

Huon le Roy : Fabliau du Vair Palefroi, Mss. n° 7989.

I

Isidorus Hispalensis : 1. *Etymologiarum libri* xx, *in-fol. goth.*; 2. *Opera gr. et lat.*, *edent. Jac. Dubreuil.* Parisiis, 1601, *in-fol.*

J

Jacquemars Gielée ou Gelée, né à Lille en Flandre : Roman du Nouveau Renard, composé vers 1290, Mss. n° 7615, et 2736 de la Vallière. Il a été translaté de rime en prose par Jehan Tenessax, et imprimé à *Paris* chez *Phil. Lenoir, in-4.*, et à *Rouen*, en 1550, *in-18*. Prosper Marchand, dans son Dictionnaire, s'est beaucoup étendu sur ce Roman.

Jacques de Jennes, de l'Ordre des Prescheurs : La Légende Dorée, translatée du latin en françois par ordre de madame Jehanne de Bourgoingne, Royne de France, n° 6845-3, *in-fol.*

Jaques de Chison (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

Jaques de Hedinc (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

Jaques d'Ostun (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8*.

Jehan d'Autun : Annales du Roy Louis xii, faites en 1506 et 1507, Mss. n° 8421 : elles font suite aux n°s 9700 et 9701.

Jehan de Condeit : 1. Le Dict de l'Aigle, Mss.; 2. le Dit du Descendement.

Jehan de Meung, dit *Clopinel*, Poète du xiiie siècle, né dans la petite ville de Meung-sur-Loire, en 1279 ou 1280, et surnommé *Clopinel*, parce qu'on dit qu'il boitoit : 1. Le Roman de la Rose, Mss. n° 6985-3; de la Vallière, n°s 2739 et 2742; fonds de l'Eglise de Paris, M 21 : ce dernier Mss. a été écrit en l'an 1330, et M $\frac{4}{7}$ du xive siècle, à la fin duquel il y a des Balades et Rondels ainsi intitulés : « Ceste prise amoureuse fist freres Jehans Acars de Hesdins, Hospitalier en l'an de grâce mil trois-cens-trente-et-deus, où mois d'avril »; 2. un Mss. de mon Cabinet, du xive siècle; 3. deux Mss. du xive siècle, de la Bibliothèque de M. l'Abbé de Tersan; 4. deux éditions gothiques, in-4. sans date; 5. l'édition de Galiot Dupré, revue par Marot, *in-12*. *Paris*, 1529; 6. l'édition de l'Abbé Lenglet Dufresnoy, 3 vol. *in-12*. *Amsterdam*, 1735, et le Supplément, par Lantin de Damerey, *in-12*. *Dijon*, 1737; 7. l'édition publiée par Fournier, en 5 vol. *in-8*. *Paris*, 1799; 8. enfin l'édition préparée par M. Méon, et corrigée sur plus de trente Manuscrits, les plus anciens des différentes bibliothèques de la capitale, et où il a rétabli le texte dans toute sa pureté, en interpolant les meilleures leçons. On pourra en juger par les nombreuses citations qui se trouvent dans ce Glossaire, et que M. Méon a bien voulu y insérer.

L'invention de ce Roman est due à Guillaume de Lorris, qui mourut en 1260 ou 1262, ne laissant par écrit que les quatre mille premiers vers. Quarante ans après Jehan de Meung entreprit de le continuer, et l'acheva. Le Roman de la Rose fut l'ouvrage le plus en vogue chez nos aïeux, et a conservé son ancienne réputation parmi nous; malheureusement il a été successivement dépouillé de son premier langage, en passant sous les différentes plumes des copistes de chaque siècle, qui avoient la mauvaise manie de vouloir rafraîchir les expressions de ce qu'ils écrivoient, pour le rendre intelligible à leurs contemporains. L'édition de Marot, faite, dit-on, par ordre de François 1er, ne ressemble à l'ancienne que par le fonds et la conduite du sujet, et nullement pour le style : ce n'est plus là le Roman qui avoit charmé nos pères. L'édition de M. Méon sera sans doute la seule qui rendra le mieux les expressions des auteurs originaux.

9. Les Sept Articles de Foi, ou le Trésor de Jehan de Meung, Mss. fonds de l'Eglise de Paris et de la Vallière, n° 2742; 10. l'Art de Chevalerie, selon Vegèce. *Paris, Antoine Verard*, 1488; 11. les Remontrances de Nature à l'Alchymiste; 12. la Consolation de Boëce, traduite en vers et en prose; 13. son Testament, fonds de la Vallière, n° 2742; 14. son Codicile, du même fonds, n° 2742.

JEHAN DU BEUIL, Amiral de France sous Charles VII (Roman du Jouvencel, Mss. n° 6852, et fonds de la Vallière, n° 4127, attribué à). *Voyez* la Dissertation de M. de Sainte-Palaye sur ce Roman, tome 26 des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, *in-4*.

JEHAN LI RIGOLEZ (Poésies de).

JEHANNE DE BRETAGNE : Son Testament.

JOHNSON (Sam.) : A Dictionary of the English language. *London*, 1799, 2 vol. *in-4*.

JOINVILLE (Jean, Sire de) : Histoire de S. Louis, avec les Observations de Ducange. *Paris*, 1668, *in-fol.* — La même, publiée avec les Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis. *Paris, Imprim. Royale*, 1761, *in-fol.*

JUST. LIPSIUS : *Opera*. Antuerpiæ, 1637, 4 vol. *in-fol.*

JUVENAL DES URSINS (Jehan Jouvenel, dit) : Histoire du Règne de Charles VI. *Paris*, 1635, *in-fol.*

K

KERALIO : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

L

LABBE (P. Phil.) : 1. Les Étymologies de plusieurs mots françois, contre les abus de la secte des Hellénistes de Port-Royal. *Paris*, 1683, *in-12*.; 2. *Pharus Galliæ antiquæ, cum interpretatione vernacula*, 1644, *in-8*.

LACOMBE : Dictionnaire de la langue Romane, ou du vieux langage François, avec le Supplément. *Paris*, 1766 et 1767, 2 volumes *in-8*.

LACROIX DUMAINE et DUVERDIER : Bibliothèques Françoises, édition publiée par Rigoley de Juvigny. *Paris*, 1772, 6 vol. *in-4*.

LAMBERT FERRIS, vivoit vers 1260 : il est auteur de différentes Poésies que j'ai consultées.

LAMBERT LI CORS, c'est-à-dire, *le Court*, né à Chasteaudun, auteur du Roman d'Alexandre-le-Grand; il nous apprend lui-même son nom et son pays dans les vers suivans :

La verté de l'histoir si com li Roy la fit,
Un Clers de Chasteaudun, Lambert li Cors, l'escrit,
Qui de Latin la trest, et en Roman la mit.

Voyez ALEXANDRE DE BERNAY.

LANTIN DE DAMEREY (J. B.) : Supplément au Roman de la Rose, *in-12*.

LAURIERE (Eusèbe de) : Glossaire du Droit François, par F. Ragueau. *Paris*, 1704, 2 vol. *in-4*.; 2. Ordonnances des Rois de France. *Paris, Imprimerie Royale*, 1723 et années suivantes, 15 vol. *in-fol.*

LEGENDRE (l'Abbé) : Les Mœurs et Coutumes des François, dans les premiers temps de la Monarchie. *Paris*, 1753, *in-12*.

LENGLET DUFRESNOY : Tablettes Chronologiques de l'Histoire Sacrée et Profane. *Paris*, 1778, 2 vol. *in-8*.

LIMIERS (Henr. Phil. de) : Annales de la Monarchie Françoise. *Amst.*, 1724, *in-fol.*

LOBINEAU (Dom Gui Alexis) : Histoire de Bretagne. *Paris*, 1707, 2 vol. *in-fol.*

LOISEL (Antoine) : 1. Règles du Droit François; 2. Institutes Coustumieres, 1710, *in-12*.

LOUGUION (Jacques) : Les Vœux du Paon, leur Accomplissement, et le Mariage des Pucelles, Mss. n° 7596. Selon Philippe de Maisières, les Accomplissemens et le Mariage ont été imaginés par un legier compaignon, dicteur de chansons et de virelais, qui estoit de la ville d'Avaisues.

LOUIS (S.) : 1. Enseignemens de S. Louis au Roy Philippe son fils, fonds de l'Eglise de Paris, M. n° 7 : ils ont été imprimés à la suite de l'Hist. de S. Louis, par Joinville, édit. de Ducange; 2. Enseignemens de Saint Louis à Madame Isabelle sa fille.

LUCE, Chevalier et Sire du Chastel, du Glast ou du Gat : Roman de Tristan le Léonnois, Mss. Deux exemplaires sous les n°s 6772 et 6956.

M

MABILLON (D. Joan.) : *De Re diplomaticâ, libri* VI, *et Supplem.* Parisiis, 1704 et 1709, *in-fol.*

MACHAULT (Guillaume de), né en Champagne vers 1282, valet-de-chambre de Philippe-le-Bel, ensuite secrétaire de Jehan de Luxembourg, Roi de Bohême : 1. Ses Poésies, Mss. n°s 7612, 7995, 7609 et 7221; 2. Confort d'Ami; 3. le Dit du Lion; 4. Dict de l'Alerion, n°s 7612, 7995, 7609 et 7221; 5. le Temps Pastour. *Voyez* aussi sur ce Poète et ses ouvrages, la Dissertation de l'Abbé Rive, qui se trouve dans l'Essai sur la Musique, par Laborde, tome 2, et les Dissertations de l'Abbé le Beuf et du Comte de Caylus, tome 20 des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *in-4*.

MACON (Anthoine le) : Traduction du Cameron de Bocace. *Rouen*, 1645, *in-12*.

MADOS D'ARRAS (Jehan de), neveu d'Adans de le Halle, surnommé *le Bossu d'Arras* : Roman ou Siége de Thèbes, *alias*, d'Etéocles et Polinice, Mss. n° 6737, et le Roman de Troye, qui fut achevé le jour de la Chandeleur, en 1288, Mss. n° 6987.

Monnoye (Bernard de la) : Noei Borguignon de Gui Barôzai. *Dijon*, 1720, *in*-12.

Monstrelet (Enguerrand de), mort en 1453, à Cambrai sa patrie : 1. Ses Chroniques, Mss. n° 8415, *in-fol.*; 2. les mêmes. *Paris, Chaudière*, 1572, 2 vol. *in-fol.*

Montaigne (Michel, Seigneur de) : Ses Essais. *Amsterdam*, 1659, 3 vol. *in*-12.

Montchault, Principal du Collége de Troyes en Champagne : Tragédie de Gaspard de Colligny, 1575, *in*-8.

Montfaucon (Dom Bernard de) : Les Monumens de la Monarchie Françoise. *Paris*, 1729, 5 vol. *in-fol.*

Montfaucon Toulousain : Dits Moraux.

Montignot : Dictionnaire Diplomatique ou Étymologique des Termes des bas-siècles. *Nancy*, 1787, *in*-8.

Morin (J. B.) : Dictionnaire Étymologique des Mots François dérivés du Grec, revu, corrigé, et avec les Notes de M. d'Ansse de Villoison. *Paris, B. Warée*, 1803, *in*-8. La deuxième édition est sous presse, et paroîtra incessamment, en 2 vol. *in*-8. chez le même Libraire.

Moulin (Charles du) : Coustumes générales et particulières du Royaume de France et des Gaules *Paris*, 1581, *in-fol.*

Mouskes (Philippe) : Chanoine, puis Évêque de Tournay, mort en 1282 : Histoire de France, en vers, Mss. n° 9634.

N

Nangis (Guillaume de) : Annales de Saint Louis. *Voyez* Joinville.

Nesson (Pierre) : Son Testament, dans la Dance aux Aveugles.

Nevelos Amions : Un Dit d'Amours, Mss. fonds de la Vallière, n° 2736. Cet auteur pourroit être d'Arras; car Baude Fastoul nomme, dans son Congié, un Henri Amion, bourgeois de cette ville.

Nicolle Gilles : Annales et Chroniques de France. *Paris, Galliot Dupré*, 1525, 2 vol. *in-fol.*

Nicot (Jean) : Trésor de la Langue Françoise. *Paris*, 1606, *in-fol.*, et *Rouen*, 1628, *in*-4.

Nithardus Angilbertus : *De dissensionibus filiorum Ludovici Pii, lib.* IV, *in*-4. Mss. fonds du Vatican, n° 1964. Cet auteur florissoit vers le milieu du IX° siècle. Son ouvrage est imprimé dans Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, et dans le Recueil des Hist. de France, de D. Bouquet.

Nivelons, Nevelois ou Venelais (Jehans li) : Vengeance de la Mort d'Alexandre. *Voyez* le tome 5 des Notices des Manuscrits, page 119, et Alexandre de Bernay.

Nostre-Dame ou Nostradamus (Jehan) : Les Vies des plus célèbres et anciens Poètes Provençaux. *Lyon*, 1575, *in*-8.

O

Oberlin : Essai sur le Patois Lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche. *Strasbourg*, 1775, *in*-12.

Ockam ou Occam (Guillaume), mort en 1347 : Ses divers Ouvrages.

Ordre de la Couroierie (Chanson d') : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Osmont (Guillaume) : 1. Le Volucraire ou Histoire des Oiseaux, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

> Dou latin a trait ceste rime
> *Omons* li Clers par soi meisme,
> Proies por lui si ferez bien,
> Qu'il ne vous a menti de rien.
> *Explicit.*

2. Le Lapidaire, ou la Force et la Vertu de Pierres précieuses, des Herbes et des Bêtes, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18, et F n° 17, Mss. du XIII° siècle. *Voyez* les Notices des Manuscrits, tom. 5, pag. 244. Le Grand d'Aussi attribue à cet auteur l'Image du Monde : il ne cite à cet égard que des vers ajoutés par un copiste, qui, après avoir vu le nom d'Omons à ces deux pièces, a cru que l'Image du Monde étoit du même auteur.

Oudart de Laceni ou Oudart de Lanceni (Chansons d') : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Oudin (Antoine) : 1. Recherches Italiennes et Françoises, ou Dictionnaire Italien-François. *Paris*, 1643; 2. Curiosités Françoises, 1640, *in*-8.

Ourson de Beauvais (Roman d') : Mss. fonds de Cangé.

P

Paon de Paris (Jehanot) : Ses Chansons, Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Papias, *florebat ann.* 1053 : *Glossarium seu Vocabularium Latinum, Mss. Sancti Germ. n°* 501, *Impressum sub nomine : Papias Vocabulista.* Mediolani, 1476.

Papillon (Marc ou Almaque) : Le Trosne d'Honneur. *Lyon*, 1547, *in-fol.*

Pasquier (Estienne et Nic.) : Recherches de la France. *Amsterdam*, 1723, 2 vol. *in-fol.*

Passerat : *De Cognatione Litterarum.* Parisiis, 1606, *in*-8.

PAUL (Marc) : Livre des Merveilles du Monde, ou ses Voyages, Mss. n° 8392, *in-fol.*

PELLETIER (Dom Louis le) : Dictionnaire de la Langue Bretonne. *Paris*, 1752, *in-fol.*

PERRIN D'ANGECORT (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, *in-8.*

PERROT DE SAINT CLOOT (Cloud) : Roman du Renard, Mss. n° 7607, de S. Germain, 2723, du Vatican, 1699, de Cangé et de la Vallière, n°s 2717 et 2718, poëme burlesque du commencement du XIIIe siècle, composé d'environ deux mille vers. Cet ouvrage offre la description des tours joués par le Renard au Loup, son oncle et son compère. L'invention primitive de ce Roman fut si bien accueillie, que nombre de poètes du XIIIe siècle s'exercèrent sur le même sujet. Les aventures nouvelles qu'ils imaginèrent, pour faire suite à la première, formèrent les nombreuses branches dont la réunion forme un tout de vingt-cinq à vingt-six mille vers. Legrand d'Aussi a donné une Notice sur l'Origine de ce Roman, dans ses Fabliaux, t. 1, p. 383 à 398, *in-8.* On s'apperçoit que les diverses parties dont il a été successivement composé, étant coordonnées entre elles, pouvoient offrir une sorte d'ensemble, que les copistes ont négligé dans les différentes collections qu'ils en ont faites.

Première branche.

Roman du Nouveau Renard, n° 7615, et de la Vallière, 2736, fol. 100, V°, poëme burlesque, composé en 1290, par Jacquemars Gelée, Gielé de Lille. Cet ouvrage eut autant de succès que le précédent ; il fut mis en prose et moralisé. *Voyez* le Mss. de Condé, n° 1537, petit *in-fol.*

Deuxième branche.

Renard le Bestourné, par Rutebeuf, Mss. n°s 7218, fol. 328, V°, 7615, fol. 101, et 7633. Cette pièce de vers, divisée par strophes, n'est qu'une espèce de coq-à-l'âne.

Troisième branche.

Renard le Contrefait, Mss. fonds de Lancelot, n° 6985-^{3}, *in-fol. maximo.* L'auteur de ce Roman l'a ainsi intitulé, parce qu'il n'est qu'une imitation moralisée des deux premiers Romans du Renard, et paroît n'avoir été publié qu'en 1343. L'auteur, après avoir été épicier à Troyes, entra dans l'état ecclésiastique, qu'il quitta, avec le desir d'être nommé, par le Roi, Procureur de la ville, nomination qu'il ne pût obtenir. Il avoit plus de cinquante ans lorsqu'il publia son poëme, commencé en 1328 : il ne contient guère que des déclamations et des sermons mêlés de quelques historiettes, et même des contes et apologues. Ce Roman a été traduit en plusieurs langues dès le XVe siècle, (*Voyez* le Catalogue de la Vallière, tome 2, page 191.) et ensuite donné en françois comme traduction d'un ouvrage allemand.

PEZRON (Paul) : L'Antiquité de la Nation et de la Langue des Celtes. *Paris*, 1703, *in-12.*

PHÆDRI *Fabulæ.* Parisiis, Barbou, 1748, *in-12.*

PHILIPPE : Les Secrets d'Aristote, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M $\frac{21}{1}$.

PHILIPPE DE NAVARRE : Les Quatre Ages de l'Homme, Mss. sans numéro. *V.* YSELIN.

PHILIPPE DE VITRY, Évêque de Meaux : Les Métamorphoses d'Ovide, Mss. n°s 6986 et 6986-^{2} ; un autre de la Bibliothèque de l'Arsenal.

PIAUCELLES (Hues) : 1. Fabliau d'Estourmi, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 7, fol. 11 ; 2. Fabliau de Sire Hain et de Dame Anieuse, Mss. n° 7218.

PIEROS DE REES (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, *in-fol. parvo.*

PIERRE DE PARIS : Traduction des Pseaumes, Mss. n° 7837.

PIERRE DE VERNON : Les Enseignemens d'Aristote, ouvrage composé dans le XIIe siècle, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, *fol.* 173. Cés Enseignemens commencent ainsi :

Primes saciez ke icest tretiez
Est le secré de secres numez,
Ke Aristotle le Philosophe y doine,
Le fiz Nichomache de Macedoine
A sun deciple Alisandre en bone fei,
Le grant, le fiz à Phelippe le Rei,
Le fist en sa graunt vielesce.

et finissent par ces vers :

Mès ore pries pur Deu amur,
En ceste fin pur le translatur
De cest livre, que *Piere* ad nun,
K'estreit est de ces de Abernun
Ke de bien fere li doint sa grace,
E à nus tus issi le face
Ke le regne puissum merir,
Ke done à suens à sun pleisir.
Amen.

PITHOU (Pierre et François) : La plupart de leurs ouvrages.

PLINIUS : *Historiæ Naturalis lib.* 37, *cum notis variorum.* Amstel., 1669, 3 vol. *in-8.*

PLUCHE (Antoine) : 1. Spectacle de la Nature. *Paris*, 1735, 9 vol. *in-12.* ; 2. la Méchanique des Langues, *in-12.*

POMEY (François) : Dictionnaire François et Latin, *in-4.*

PONCET DE LA GRAVE : Mémoires intéressans pour servir à l'Histoire de France. *Paris*, 1788, *in-12.*

PONT (Gratien du), Sieur de Drusac :

Controverses des sexes Masculin et Féminin, *in-fol. goth. Tolose*, 1534.

Porte (Maurice de la) : Épithètes, etc. *Lyon*, 1612, *in*-18.

Portes (Œuvres de Philippe des). *Rouen*, 1594, *in*-12.

Premier Faict (Laurens de) : Traduction du Cameron de Bocace. *Paris*, 1541, *in*-12.

R

Rabelais (Œuvres de François), avec les Notes de le Duchat. *Amst.* 1711, 5 vol. *in*-8.

Racan (Honorat de Beuil, Chevalier de). *Paris, Coustelier*, 1724, 2 vol. *in*-12.

Racine (Jean) : Ses Œuvres.

Raoul de Beauvès (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Raoul de Couci (Mémoires historiques de). *Paris*, 1781, *in*-18.

Raoul de Ferrières, cité par Borel, et dans le Mss. fonds de Cangé, *in*-4.

Raoul de Houdanc, Poète qui florissoit à la fin du XIIe siècle : 1. Le Songe d'Enfer, Mss. n° 7615; 2. Roman de Guillaume de Dole, fonds de Cangé. Il est encore auteur du Roman des Aeles ou Elles, et de celui de Meraugis de Porlesguez.

Raoul de Praelles : Traduction de la Cité de Dieu de Saint Augustin, dédiée au Roy Charles v, Mss. n° 6712, *in-fol.*

Raoul de Soissons (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Ravalière (Louis Alexandre Levesque de la) : Les Poésies du Roi de Navarre. *Paris*, 1742, 2 vol. *in*-12.

Reclus de Moliens (le Miserere du) : 1. Ci comance li Romans le Renclus de Molien, de bons examples, de moralitez, seur tous estas de tout le siecle, n° 7649, fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 110; 2. Roman de Charité, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N, n° 2, fol. 132.

Regnault de Louens (frère) : Consolation de Boëce, mise en vers, et traduite en 1346, Mss. du même temps, fonds de l'Eglise de Paris, L 6.

Regnier : Ses Epitres et autres Œuvres. *Londres*, 1730, *in*-8.

Renart (Jehan) : Li Lais de l'Ombre, ou de l'Ombre et de l'Anel, Mss. n° 7615.

Renax : Roman de la Conqueste de Jérusalem, et Roman du Chevalier au Cigne, Mss. n° 7192, *in-fol.*

Richart de Fornival ou Furnival (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Richart de Semilli (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Rivet de la Grange (Dom Antoine) : Histoire Littéraire de la France, continuée par le Père Dom Taillandier. *Paris*, 1733, 12 vol. *in*-4.

Robelin (Jehan) : Tragédie de la Thébaïde, dédiée à M. le Duc de Lorraine. *Pont-à-Mousson*, 1584, *in*-4.

Robers de Blois : 1. Chastiement des Dames, épisode du Roman de Beaudous.

Robert de Marberolles (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Robert de Rains (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Robert grosse Tête : Roman des Romans, divisé en strophes de quatre vers : il en contient 250, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 139.

> Ici comence le Romanz des Romanz,
> Mult deit bons estre, kar li nuns est granz
> E profitable, è forment delitanz
> E as oreilles e as quers des oianz.

Il finit par ces vers :

> Kar (Judas) s'il éust à Deu merci crié
> Od bone féi, è od simplicite,
> Deus est si plein de sa grant pieté,
> K'il lui éust tut sun pecchié pardoné.
> Amen, 156, V°.

Il a fait aussi le Chastel d'Amour.

Robert Mauvoisin (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Rogeret de Cambrai (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé.

Roix de Cambrai : 1. Vie de S. Quentin, en vers; 2. li Ave Maria en Roumans, en vers; 3. li A B C par ekivoques, et li significations des lettres, en vers, Mss. n° 7218; 4. C'est de le Mort Nostre-Seigneur, en vers; 5. la Descrission des Religions, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 15, V°.

> Ci commance la descrissions
> Et la plaisance des Religions,
> Bon i fait avoir mansions
> Qui veut souffrir les passions.

Rollin (Charles) : 1. Histoire Ancienne, 14 vol. *in*-12.; 2. Hist. Romaine, 16 vol. *in*-12.

Ronsard (Pierre de) : Ses Œuvres, 1567, 6 vol. *in*-12.

Roque (Gilles André de la) : Traité de la Nôblesse et de toutes ses différentes espèces, etc. *Rouen*, 1734, *in*-4.

Rostrenen (P. Grég. de) : Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton. *Rennes*, 1732, *in*-4.

Roux (Philibert-Joseph le) : Dictionnaire Comique. *Amsterdam*, 1787, 2 vol. *in*-8.

Rutebeuf, dans les Mss. *Rustebuef, Rutebuef, Rutebues*, un des plus célèbres poètes du XIIIe siècle, tant pour l'invention que

pour le style, et le nombre des pièces qu'il a composées. Il partagea cette célébrité avec Beaudoins de Condé, poète non moins fécond. (*Voyez* les Fabliaux de le Grand d'Aussy, tome 1, page 380, édition en 4 volumes *in*-8., et la Dissertation de Caylus, tome 20, page 352 des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *in*-4.) Rutebeuf florissoit sous les règnes de S. Louis et de Philippe, surnommé le Hardi; il est auteur d'un nombre infini de pièces, tant Fabliaux, Contes, Histoires, que Miracles, Vies de Saints et autres pièces morales. Rutebeuf avoit lu quelques auteurs latins, tels qu'Ovide, Virgile, Boèce, qu'il cite dans plusieurs de ses ouvrages. On le soupçonneroit d'avoir voulu composer et peindre dans le goût des anciens. Ses tableaux allégoriques, dit le Grand, montrent de l'esprit, de l'imagination, et on y trouve *disjecti membra poetæ*. La fertilité de son génie n'empêcha pas que sa fortune ne fût audessous de la médiocrité; car il paroît, par plusieurs endroits de ses poésies, qu'il vécut pauvre et misérable. Il fut exilé pour avoir composé une satire contre la prétendue pauvreté évangélique des Moines; il mourut en 1310, dans un âge fort avancé: 1. Complainte d'Ancel de l'Isle, Mss. n° 7615; 2. Dict d'Aristote, même Mss.; 3. Fabliau de l'Asne et du Chien, Mss. n° 7218; 4. Bataille des Vices contre les Vertus, même Mss.; 5. Satire des Beguines, Mss. n° 7615; 6. de Brichemer; 7. Dit de Charlot et du Barbier, *alias*, Disputoison de Charlot et du Barbier, Mss. M $\frac{21}{3}$; 8. Complainte de Constantinople; 9. Complainte du Comte de Poitiers; 10. Complainte dou Comte Hue de Nevers; 11. Dict des Cordeliers; 12. de la Dame qui fist trois tours entour le Monstier; 13. de la Damoiselle qui vouloit voler en l'air; 14. Fabliau de Freire Denise Cordelier; 15. la Descorde des Jacobins et de l'Université; 16. Dispute de Charlot le Juif, qui chia en la pel dou lievre, Mss. n° 7633; 17. Dispute du Croisié, Mss. n° 7615; 18. le Dit de Sainte Eglise; 19. Complainte de Sainte Eglize; 20. Vie de Sainte Elisabeth, Reine de Hongrie, Mss. n° 7633; 21. le Dit de l'Erberie; 22. l'Estat du Monde; 23. la Complainte de Monseigneur Gieffroi de Sargines; 24. la Griesche d'été; 25. la Griesche d'hiver; 26. Dit de Guillaume de Saint Amour; 27. Complainte de Mestre Guillaume de Saint Amour; 28. le Dict des Jacobins; 29. Vie de Sainte Marie Egyptienne, Mss. n° 7633; 30. Diz de la Mensonge; 31. les Proprietez de Nostre Dame; 32. Dict de Nostre Dame; 33. Chanson de Nostre Dame; 34. Chanson des Ordres de Paris; 35. Dict des Ordres de Paris; 36. la Complainte d'Outremer; 37. la Voie de Paradis: Beaudoin de Condé a mis en rimes le même sujet; 38. Fabliau de l'Indisgestion, ou du Pet au Vilain, Mss. n°s 7218, 7615; 39. le Pharisien, Mss. n° 7218; 40. Playes du Monde, Mss. n°s 7615, 7633; 41. Diz ou Voie de Puille; 42. Dit des Regles, Mss. n°s 7615, 7633; 43. Renart le Bestourné; 44. Ribaux de Greve, Mss. n° 7633; 45. la Complainte sur la Mort du Roi de Navarre; 46. le Mariage de Rutebeuf, Mss. n° M $\frac{21}{5}$; 47. Complainte de son œul; 48. la Paix ou la Prière de Rutebeuf, Manuscrit n° 7615; 49. Povreté de Rutebeuf; 50. l'Ave Maria de Rutebeuf; 51. la Repentance ou la Mort de Rutebeuf; 52. le Sacristain et la Femme du Chevalier, n° 7989; 53. Fabliau du Testament de l'Asne, n° 7633; 54. le Miracle de Théophile, en vers, moralité à huit personnages, n° 7218. On voit par cette pièce, par la Dispute du Croisié, et par le Jeu de Robin et Marion d'Adan de la Halle, surnommé le Bossu d'Arras, (*Voyez* le Grand d'Aussy, Fabliaux, tome 1, page 357, *in*-8.) que notre Théâtre est plus ancien qu'on ne le croit, et qu'au XIIIe siècle on jouoit des Moralités et des Farces à plusieurs personnages. 55. Prière de Theophilus; 56. Repentance de Theophilus; 57. Diz de la Voie de Tunes; 58. Voie d'Umilité, ou le Songe de la Voie de Paradis; 59. Dit de l'Université de Paris; 60. Dicts d'Ypocrisie.

S

Sainte-Palaye (Jean-Bapt. de la Curne): 1. Mémoires sur l'ancienne Chevalerie. *Paris*, 1781, 3 vol. *in*-12.; son Glossaire sur l'ancien Langage François, Mss. de la Bibliothèque Impériale.

Saint-Foix (Germain-François-Poulain de): Essais Historiques sur Paris. *Paris*, 1777, 5 vol. *in*-12.

Saint-Julien de Balleure (Pierre de), mort en 1593: Mélanges Historiques, 1589, *in*-8.

Salmasius (Cl.): *Historiæ Augustæ scriptores sex*. Parisiis, 1620, *in-fol.*

Sanson (Nic.): *In Pharum Galliæ antiquæ Philip. Labbe, Disquisitiones geographicæ*. Parisiis, 1647, *in*-4.

Sauvage d'Arras: Les Doctrinaux, Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Savesterot (Eudes de), Prestre de Chastillon-sur-Seine: Le Roman de Gerard de Roussillon, en rimes, et composé en 1416.

Scaliger (Jules César) : *De Causis Linguæ Latinæ*, 1557, *in*-4.

· Scapula (Joan.) : *Lexicon Græco-Latinum*. Amstel., Elzév., 1652, *in-fol.*

Scarron (Paul) : Le Virgile Travesti.

Schedius : *De Diis Germanorum*. Amstel., Elzev., 1648, *in*-8.

Schrevelius : *Lexicon Græco-Lat.*, in 8.

Senekes le Philosophe (les Proverbes de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 6.

Sibillet (Thomas) : Art Poëtique François, pour l'intelligence des jeunes studieux et encor peu avancez en la Poësie Françoyse, avec le Quintil Horatian. *Paris*, 1555, *in*-18.

Simon d'Autie (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Simon de Hesdin, frère servant de l'Ordre de Saint Jehan de Jérusalem, et Docteur en Théologie : Traduction de Valère-le-Grand, dédiée au Roy Charles v, Manuscrit n° 6724, *in-fol.* La mort l'ayant surpris, il laissa sa traduction imparfaite : elle fut continuée par Nicolas de Gonesse, Maistre-ez-Arts et en Théologie, qui l'acheva en 1401. Jacques Coureau, Thrésorier de Jehan, Duc de Berry, l'avoit chargé de cette continuation de la part de ce Prince.

Sinner : Extraits de quelques Poésies des xii, xiii et xiv^es^ siècles. *Lausanne*, 1759, *in*-12.

Skinner (Stephanus) : *Etymologicon Linguæ Anglicanæ*. Londini, 1671, *in-fol.*

Spelmannus (Henr.) : *Glossarium Archaiologicum*. Londini, 1687, *in-fol.*

Sperlingius (Otho) : *De Crepidis veterum Dissertatio*, 1660, *in*-4.

Squerrer (Arnaud) : Vie de Gaston iv, Comte de Foix.

Suel (Adam du) : Distiques de Caton, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

T

Tabourot (Estienne), Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, né en 1547, mort en 1590 : Les Bigarrures du Seigneur des Accords. *Rouen*, 1625, *in*-12., et 1640, *in*-8.

Tabourot (Jehan), Chanoine et official de Langres, mort en 1595 : Orchésographie de Thoinot Arbeau. *Langres*, 1589, *in*-4.

Tahureau (Jacques), né vers 1527, et mort en 1555 : Ses Dialogues. *Lyon*, 1602, *in*-18.

Tainturiers : Fabliau du Mariage des Sept Ars, Mss. n° 7218.

Tallerant de Pierregort (Histoire de), dans les Manuscrits de Colbert.

Tassin (Dom) et Dom Toustaint, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur : Nouveau Traité de Diplomatique, etc. *Paris*, 1750, 6 vol. *in*-4.

Terrien (Guillaume) : Commentaire sur les Coustumes anciennes de Normandie. *Rouen*, 1574, *in*-4.

Thaumassière (Thaumas de la), mort en 1712 : 1. Coutumes locales. *Paris*, 1686, *in-fol.*; 2. Coutumes de Beauvoisis. *Paris*, 1690, *in-fol.*; 3. Notes sur la Coutume de Berry. *Paris*, 1701, *in-fol.*

Thibaut iv, et v, suivant d'autres, Comte Palatin de Champagne et de Brie, Roi de Navarre, né en 1201, et non en 1205, mort en 1253 ou 1254 : Ses Poésies, Mss. n°s 7612, 7613, et deux autres Mss. sans numéros, fonds de Cangé; un autre de Guyon de Serdière, fonds de la Vallière, 2719, et l'édition de la Ravallière. *Paris*, *Guerin*, 1742, 2 vol. *in*-12.

Thiebault de Mailly (Roman de) : Fonds de l'Eglise de Paris, E 6.

Thomas de Kent : Roman de toute Chevalerie, ou la Geste d'Alisandre, n° 7190-6, et de la Vallière, 2702. Ce Roman, fait d'après celui d'Alexandre, est très-curieux, et peut-être unique; il est écrit dans le langage françois qu'avoit porté et introduit en Angleterre la conquête de Guillaume, et qui, déjà corrompu en Normandie par l'ancien idiome Normand, s'altéra encore par celui de l'Anglo-Saxon.

Tibaut ou Thibaut de Blazon (Poésies de Monseigneur) : Cet auteur étoit un Gentilhomme attaché au Roi de Navarre; Mss. fonds de Cangé, *in*-8. sans numéro, et de la Vallière, n° 2719. Dans la xiie Chanson du Roi de Navarre, ce Prince l'appelle son chier ami. *Voyez* Fauchet et Ménage, Hist. de Sablé, page 368.

Tignonville (Guillaume de), Chevalier et Prévôt de Paris en 1406; il fut destitué pour avoir fait pendre deux écoliers coupables de crimes. L'Université à laquelle ils appartenoient, se croyant lésée dans ses privilèges, suspendit ses exercices, et elle ne les reprit que lorsque Tignonville eut été condamné à détacher les coupables du gibet, à les baiser sur la bouche, et à accompagner leur convoi en grande pompe jusqu'aux Mathurins, où ils furent inhumés. — Les Diz Moraulx, fonds de l'Eglise de Paris. Cet ouvrage a été traduit du latin de Guillaume Sommerset, (*de Dictis et Factis memorabilibus Philosophorum.*) par ordre de Charles vi, qui le nomma dans la suite premier Président de la Chambre des Comp-

2

tes. Dans l'inventaire de la Bibliothèque de Jehan, Duc de Berry, fait en 1416, il est dit que Tignonville donna, en 1412, à ce Prince deux Mss., intitulés l'Infortiade et *de Digestis*. L'ouvrage des Dix Moraulx eut beaucoup de succès dans le xve siècle : on le traduisit en plusieurs langues. La première impression françoise est de *Bruges, sans date*.

Tillet (Jehan du), mort en 1570 : 1. Recueil des Rois de France, leur Couronne, Maison, etc. *Paris*, 1596, *in-fol.*, et 1618, *in*-4.; 2. Histoire des Rois de France, Mss. n° 8410, A. Ce Mss. est celui qui a été donné par l'auteur au Roi Charles ix.

Tour-d'Auvergne Corret (Théophile Malo de la), né à Carhais en Basse-Bretagne, l'an 1743, mort au combat de Neubourg, le 27 juin 1800 : Origines Gauloises. *Hambourg* (Paris), 1801, *in*-8.

Tour Landri (Geoffroi de la), Gentilhomme Angevin : Enseignemens à ses filles, Mss. fonds de Lamare, n°s 7473-3, 7403, 7073-3, commencés en 1371. Ils ont été imprimés à Paris, chez Guillaume Eustache, sous le nom du Chevalier de la Tour. Cet auteur dit lui-même, dans sa préface, qu'il a composé des chansons, laiz, balades, rondeaux, virelaiz et chans nouveaulx : il a fait depuis le Guidon des Guerres.

Toussaint Chretien du Plessis (Dom), mort en 1764 : 1. Nouvelles Annales de Paris, 1753, *in*-4.; 2. différentes Dissertations dans le Journal de Trévoux et le Mercure de France.

Tresoriers de l'Ille (Chansons du) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

V

Vaines (Dom de) : Dictionnaire raisonné de Diplomatique. *Paris*, 1774, 2 vol. *in*-8.

Valere (Jacques) : Traité d'Armes et de Noblesse, *in*-4., Mss.

Valesius (Adrianus) : 1. *Notitia Galliarum*. Parisiis, 1675, *in-fol.*; 2. *Gesta Francorum*, 1658, *in-fol.*; 3. *Valesiana*. Parisiis, 1664, *in*-12.

Varro (M. Terentius) : *De Lingua Lat. cum Adriani Turnebi commentario*. Parisiis, 1556, *in*-4.

Vasque de Lucene, Portugais : Traduction de Quinte-Curse, faite en 1468, et dédiée à Charles, Duc de Bourgogne, Mss. de mon Cabinet. Elle se trouve à la Biblioth. Impériale, sous les numéros 6729, 6899, 7142 et 7143.

Velly (Paul-François) : Histoire de France, continuée par Villaret et Garnier. *Paris*, 30 vol. *in*-12.

Vielars de Corbie (Chansons de), Poëte du xiiie siècle : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Vignay (Jehan de), de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jacques-du-Hault-Pas, Ordre qui s'éteignit sous Henri iii : Miroir historial de Vincent de Beauvais, translaté du latin en françois, Mss. n°s 6730, 6731, 6732 et 6733, *in-fol.* Vignay a traduit des Epitres et Evangiles; la Légende dorée ou Vie des Saints, de Jacques de Voragine; la Moralité du Jeu des Echecs; le Miroir des Histoires du Monde, et plusieurs autres ouvrages. Il florissoit en 1315, et vivoit encore en 1340.

Vigne (Andry de la) : Guerrier et Ecrivain du xve siècle, Secrétaire de la Reine Anne de Bretagne, femme des Rois Charles viii et Louis xii : Le Vergier d'Honneur. *Paris*, *Jehan Treperel*, sans date, *in*-4., et plusieurs autres de ses ouvrages.

Ville-Hardouin (Geoffroi de), Chevalier, Sénéchal et Maréchal de Champagne : Histoire de l'Empire de Constantinople, sous les Empereurs François, en 1204, Mss. n° 9644; l'édition de Blaise de Vigenère. *Paris*, *Langelier*, 1594, *in-fol.*, et celle de Ducange. *Paris*, *Impr. Royale*, 1657, *in-fol.*

Villon (François-Corbueil, dit), né en 1431, condamné à être pendu pour cause de friponnerie; en considération de son talent pour la poésie, son supplice fut commué en un bannissement. Il se retira à Saint-Maixent en Poitou, et devint favori d'Edouard v, Roi d'Angleterre : Ses Œuvres. *Paris*, *Coustelier*, 1720, *in*-8.

Vincent de Beauvais, Dominicain, mort en 1264 : Son Miroir historial, traduit du latin par Jehan de Vignay, et dédié à un Duc de Bourbon, Mss. n°s 6730, 31, 32 et 33.

Viniers ou Winiers (Guillaume ou Gilles le), dans le Recueil des Poètes françois, avant 1300, Mss. de la Bibl. de l'Arsenal.

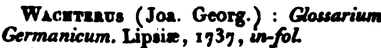
Viret (Pierre), né en 1511, mort en 1571 : Satires Chrestiennes de la Cuisine Papale. *Lyon*, 1560, *in*-8.

Visdame de Chartres (Poésies et Chansons de Mathieu), contemporain du Roi de Navarre : Mss. fonds de Cangé, *in*-8., et de la Vallière, n° 2719, *in-fol.*

Vossius (Gerardus) : *Etymologicon Linguæ Latinæ*. Amst., Elzev., 1662, *in-fol.*

W

★ Wace : Histoire de l'Establissement de la feste de la Conception, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M, n° 20.



Wachterus (Joa. Georg.) : *Glossarium Germanicum.* Lipsiæ, 1737, *in-fol.*

Waltherus (Joan.) : *Lexicon Diplomaticum.* Gottingæ, 1745, *in-fol.*

Waserus (Gasp.) : *De Antiquis nummis Hebræorum, etc.* Tiguri, 1605, *in-4.*

Watriques, Menestrel du Comte de Blois, Poëte du xive siècle : Le Dit de l'Iraygne, fonds de l'Eglise de Paris, M $\frac{21}{7}$.

Y

Ybelin (Jehan d'), Comte de Japhe et d'Ascalon : Assises et bons Usages du Royaume de Jérusalem, Mss. n° 7348-3, et imprimés à Paris en 1690, *in-fol.* Elles ont été traduites en italien, et sont à la Biblioth. Impériale, dans le Mss. n° 8390. D'après un autre Mss. découvert par la Ravallière, dans la bibliothèque du Maréchal d'Estrées, il paroîtroit certain que ce ne fut point Jehan d'Ybelin qui rédigea les Assises de Jérusalem, mais Philippe, surnommé de Navarre, parce qu'il étoit né en ce Royaume, et connu pour être l'auteur de différentes poésies, entr'autres des Quatre Ages de l'Homme, cités dans ce Glossaire. *Voyez* les Chansons du Roi de Navarre, tome 1, page 177. Les savans auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, disent qu'elles furent rédigées dans le xie siècle, sous le règne de Godefroy de Bouillon, qui ne régna que depuis le 22 juillet 1099, jusqu'au 18 du même mois de l'an suivant (1100), et qu'elles furent retouchées par Jehan d'Ybelin, en 1250.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

3

TABLE ALPHABÉTIQUE

Contenant les Titres des Livres manuscrits ou imprimés sans noms d'auteurs qu'on a consultés, et qui sont cités dans cet Ouvrage.

A

B

C

Crote (Fabliau de la), n° 7218. Il est intitulé, dans le n° 7615, Fabliau de la Merde.

Cuens d'Anjou (Poésies du) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

Cuvier (Dict du) : Mss. n° 7218.

D

Dame de Flandre c'uns Chevalier tolli à un autre par force (Fabliau d'une) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 4, V°.

Dame Guile (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Dame qui aveine demandoit pour Morel sa provende avoir (Fabliau de la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 70, V°.

Dame qui fu escoillée (Fabliau de la) : Mss. n°s 7615 et 1830 de Saint Germain.

Dames qui trouvèrent un V.. (Fabliau des Trois) : Mss. n° 7615.

Damoiselle qui sonjoit (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Dant Denier (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

De celle qui se fit f..... sur la fosse son Mari : Mss. n° 7615.

De celle qui se fist refaire par un Magnien (Fabliau) : Mss. n° 7615. Ce fabliau ne finit pas.

Dent (Dit de la) : Mss. n° 7218.

Departie d'Amour (Roman de la).

Despisement du Corps (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 7.

Deux Changeurs (Fabl. des) : Mss. n° 7218.

Dialogue de Pere et de Fiz (ci comence le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 39.

Dictionnaire de l'Académie Françoise. *Nismes*, 1778, 2 vol. *in*-4. — Le même. *Paris*, an VII, 2 vol. *in*-4. — Le même. *Paris*, 1802, 2 vol. *in*-4.

Dictionnaire Etymologique, par C. D. de Genève, 1666, *in*-12.

Dictionnaire Universel François et Latin, dit vulgairement de Trévoux. *Paris*, 1752, 7 vol. *in-fol.* — Le même, 1771, 8 vol. *in-fol.*

Doctrinal de Cortéisie (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 25.

Certes boenne chose est li boen entendement
Boen entendement done cortéisie et enseignement,
Cortéisie et entendement font vivre sagement,
Et sage vie done ennor et sauvement.

Dux de Breban (Poésies du) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.

E

Enfant qui fut remis au Soleil (Fabl. de l') : Mss. n° 7218.

Enseignemens de Trebor (les), de vivre sagement : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 1.

Trebor commence sun Tretie,
Et si recunte sans feintie,
Les Dis qu'il a allors oïz,
En cest livret les a escriz.

Ces Enseignemens vont jusqu'au fol. 24, V°, et ne finissent pas.

Enseignement au Preudomme (Fabl. de l') : Manuscrit.

Epitre des Fames : Mss. n° 7615.

Erastus (Roman d') : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2.

Eschacier (Dit de l') : Mss. n°s 7218 et 7989.

Espervier (le Dit de l') : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M $\frac{2}{7}$.

Establissemens de France (les) : Manuscrit n° 9827.

Establissemens et Ordonnances du bon Roy de France Sainct Louis : Mss. fonds de Colbert, et ancien fonds, n°s 9827 et 8407-².

Establissement des Mestiers de Paris : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Estatus ë Costumes d'Alest.

Estula (Fabliau d') : Mss. n° 7218.

Examen des Cas de Conscience : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 18.

Exhortation au Pescheur, dans les Ballades de Bourgogne, à la suite de la Dance aux Aveugles.

Eséchiel (le Dit d') : Mss. n° 7218.

F

Fames, des Dez, de la Taverne (des) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 4.

Je maine bone vie, *semper quam possum;*
Li taverniers m'apele, je di, *ecce assum;*
A despendre le mien, *semper paratus sum;*
Cant je pens en mon cuer, *et meditatus sum*,
Ergo dives habet nummos, sed non habet ipsum.

Faucon (le Dit du) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2736.

Fauvel (Roman du) : Mss. n°s 6812, 7073-³, et un autre du fonds de l'Abbaye Saint Germain, n° 2341, anciennement 631. Dans le n° 7975, il est dit qu'il a été achevé le 6 décembre 1390.

Feme pour cent Hommes (Fabliau d'une) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 76.

Fevre de Creil (Fabliau du) : Mss. n°s 7218 et 7615.

Fevres (Dict des) : Mss. n° 7989, fol. 197 et 7218.

Flore et Blanche Flor (Roman de) : Mss. n° 6987, *in-fol.*

Florence de Rome (Roman de) : Mss. fonds

de l'Eglise de Paris, M $\frac{1}{7}$. C'est le sujet de Pirame et Thisbé.

Florès de Grèce (Roman de).

Floridan et d'Ellinde (Roman de), à la suite du Petit Jehan de Saintré.

Foires de Champaigne et de Brie (ci comance les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 17, V°.

Fortune (Dict de) : Mss. n° 7218.

G

Garin de Montbrune (Roman de).

Garin de Montglaive (Roman de) : Mss. du XIIIe siècle, n° 2729, fonds de la Vallière. Ce Roman a été mis en prose dans le XVe siècle ; il commence par ces vers :

> Oiés Segnor por Dieu omnipotent
> Que Dame Diex vos doinst honor et joie grant ;
> Oï avez conter de Bernart de Braibant,
> Et d'Ernaut, de Beaulande, et d'Aimeri son enfant.

Garin le Loherens (de Lorraine) : Mss. du XIIIe siècle, de mon Cabinet, et fonds de la Vallière, n° 2728, *in-fol.* Ce Roman, dont le sujet est tiré de l'Histoire des Guerres de Charles-Martel et de son fils le Roy Pepin, contre les Sarrazins et autres peuples, commence par ces vers :

> Vielle chanson voyre vueillez oyr
> De grant ystoire et merveillous pris,
> Sy com ly wandre vindrent en cest pays.

et finit par les suivans :

> Proiés por iaus, Dix lor face mercis,
> Dites amen, que Dame Diex l'otrit.

M. Sinner, Bibliothécaire de Berne, a donné une idée sommaire de ce Roman, dans ses Extraits de Poésie du XIIIe siècle. L'exemplaire que je possède, après avoir appartenu au savant Grosley, passa dans la bibliothèque du Président Corberon, qui en fit présent au Collége de Troyes. Le Père Hadry y a inséré la note suivante : « Ce Manuscrit et celui d'où Dom Calmet donne des citations dans les Préliminaires de son Histoire de Lorraine, tome I, ne se ressemblent le plus souvent que pour le fonds des choses ; et celui-ci, tant par le style, que par le caractère de l'écriture, me paroît plus ancien : il contient 29520 vers ».

Dom Calmet, dans sa Bibliothèque de Lorraine, attribue ce Roman à Hugues Metellus, Chanoine régulier de S. Léon de Toul, qui vivoit en 1150 ; et La Monnoye, sur la Biblioth. Franç. de Du Verdier, au mot *Garin*, dit que l'auteur de ce Roman s'appeloit Jehan de Flagy : il ne cite à cet égard aucune autorité. Mon exemplaire commence ainsi :

> Vielle chançon voir plest vos oir
> De bone estoire vos dirai sans mentir,
> Si con li Vendre par merveilleus air
> Vindrent em France Cretiens envaïr.

Gautier d'Aupais (Fabliau de) : Manuscrit n° 7218.

Gauteron et Marion (Fabliau de) : Mss. n° 7615.

Gauvain (Roman de) : Mss. fonds de Cangé.

Graal (Roman du, ou du Saint) : Mss. n°s 6768 et 6770 ; et du fonds de l'Abbaye S. Germain, n° 2740 ; de Notre Dame, n° 7. *Voyez* BOURON.

Grue (Fabliau de la) : Mss. n° 7615.

Guerre de Troye (Roman de la).

Guersay (le Dit de) : Mss. n° 7218.

Guillaume au Faucon (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de Saint Germain.

H

Histoire de France : Mss. fonds du Président de Mesmes.

Histoire de Loys III, Duc de Bourbon.

Histoire de Sainte Croix : Mss. fonds de la Vallière.

Histoire des Ducs de Berry : Mss. en vers.

Histoire des Trois Maries : Mss. fonds de la Vallière, n° 2738.

Honte et de Puterie (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Houce Partie (Fabliau de la) : Même Mss.

Hugues Capet (Roman de).

I

Illustres Proverbes historiques (les). *Paris*, 1659, *in-12.*

Image du Monde (l'), fonds de l'Eglise de Paris, M 18. Barbazan l'attribue à Osmont.

Image du Munde (l'), en trois livres, fol. 1, fonds de l'Eglise de Paris, N 5.

> Qui veut entendre à cest comanz
> Si puet aprendre en cest Romanz
> Des ovres Deu et de Clergié,
> Et l'ay pur laie gent comencié.

Il finit par ces vers :

> Ci finist l'Ymage du Mounde,
> A Deu comence, à Deu prent fin,
> Qui tous nus prenge à bone fin.
> Amen.

Incarnation (Mystère de l'), à personnages, *in-4. goth.* sans date et nom d'imprimeur.

Instituts de Justinien (les) : Mss. n° 7342.

J

Jardin de Plaisance ou Fleur de Rhétorique. *Paris, Michel Lenoir,* sans date, *in-4.*

Jehan de Saintré (Roman du Petit), Codex Richelieu, n° 68, et l'édit. de M. Gueullette. *Paris*, 1724, 3 vol. *in*-12.
Jeus d'Aventure (le Dit des) : Mss. n° 7218, fol. 260, V°.
Jouglet (Fabliau de) : Mss. n° 7218.
Journal de Paris, sous les Rois Charles VI et Charles VII.
Jugement d'Amors (Fabliau du) : Mss. n° 7615.
Jugement des C... (le) : Mss. n° 7218.
Jugement de Salemon (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

L

Lendit rimé (le Dit du), fonds de l'Eglise de Paris, M —.
Letanie en François (la) : Mss. n° 7218.
Lignages d'Outremer (les) : Mss.
Livre de Jostice et de Plet (le) : Manuscrit n° 8407, *in-fol.*
Livre de Physique ou de Médecine pratique (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.
Livre de Sapience (le) : Mss.
Livre du Roy Modus et de la Reine Ratio (le), écrit à Maigny ès Armentieres, en février 1406, par ordre du Seigneur Jehan Hangest, Seigneur de Genty et dudit Maigny : Mss. n° 7096-¹ ; et fonds de Baluze, n° 98, 7459, 7460, 7461, 7462 et 7463.
Livres des Rois (les Quatre), Bibliothèque de l'Arsenal. Ce précieux Manuscrit, qui appartenoit aux Cordeliers, a été perdu dans les désastres de la Révolution ; il étoit écrit dans le XIIe siècle, mais sa traduction étoit plus ancienne, et tenoit du langage usité dans le XIe siècle ; il est en vers et en prose, mais les vers n'y sont point distingués, et sont écrits de suite comme la prose.
Loix des Allemands.
Loix des Lombards.
Lou et de l'Oue (Fabliau du) : Mss. n° 7218.
Lucidaire (le) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2709.
Lyon (le Dict du). *Voyez* MACHAULT.

M

Maaille (Dict de la) : Mss. n° 7218.
Machabées (traduction des), à la suite du Livre des Rois, Mss.
Male Dame ou Male Femme, ou Dame écoillée (Fabliau de la) : Mss. n° 7615.
Manière de Confesser (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.
Manière d'Ourer (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 7.
Marcoul, *alias*, Marcol et Salemon : Mss. n° 7218, et fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 1.

> Ci comence de Salemon,
> Et de Marcol son compaingnon,
> Si orrez la despetoison
> Qu'entr'ax font quel occoison.

Marguet Convertie (Fabliau de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 73.
Mariage de Pollion et Euridice (Roman du), cité par Borel.
Marien qui dist ce c'on li demanda (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de S. Germain.
Maximes de Court, dans la Dance aux Aveugles.
Mémoires de Paris, an 1344, Mss.
Mesdisens (le Dit des) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 20.
Miracles de Saint Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite : Mss. n° 8405.
Miroir des Dames (le) : Mss. de la Belgique, et imprimé dans la Dance aux Aveugles.
Miroir du Chrestien (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.
Mode de Réception des Chevaliers du Temple : Mss. de la Bibliothèque Corsini, et imprimé à Rome en 1786, par les soins de M. Münter.
Moralitez (ci comencent) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 123, R°.

> Talent me esteit ke jo recontasse des Philosophes le Enseignement de cele Clergie que est apelée Moralitez, que par plusurs volumes est espandue.

elles finissent par :

> Bien ait qui ço Romanz fist, qui le fist escrire, et qui l'escrit. Amen.

Mystere du Viel Testament, par personnaiges. *Paris, J. Petit*, sans date, *in-fol.*

N

Narcisse (Roman de) : Mss.
Narcissus (Lai de) : Mss. n°s 1830, 7218 et 7989.
Neuf Joies de Notre Dame (les) : Manuscrit n° 7218.
Noëls anciens et nouveaux : Mss. fonds de la Vallière, n° 3219, *in-fol.* ; un autre Mss. de mon Cabinet, sous ce titre, et un imprimé de la Bibliothèque Impér., coté Y, n°s 6088 et 6089.

O

Oiselet (li Lais de l') : Mss. n°s 7218 et 7615, et fonds de l'Eglise de Paris, N 2.
Ordene de Chevalerie ou Hues de Tabarie

(Tiberiade) : Mss. n° 7218. — Le même, en prose, fonds de l'Eglise de Paris, M 7.
Ordonnance (ancienne) sur le Faict des Monnoyes.
Ordonnances (Recueil de diverses) manuscrites et imprimées.
Outillement au Vilain (Fabliau de l') : Mss. n° 7615.

P

Pape, dou Roy et des Monnoies (dou) : Mss. fonds de l'Église de Paris, N 2, fol. 17.
Pardons de S. Trotet (les), cités par Borel.
Parement et Triomphe des Dames (le), *in*-4. *goth.* sans date.
Partenopex de Blois (Roman de) : Mss. n°s 6985, et 1830 de Saint Germain.
Passion de Jhesus Christ (Histoire de la) : Mss. fonds de l'Abbaye Saint Germain, n°s 2343 et 7668.
Patenostre à l'Usurier (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.
Paternostre d'Amours (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.
Pater-nostre (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 14.
Patrenostre du Vin (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.
Perceforest (Roman du Roy) : Mss. n°s 6778, 6779, 6780 et 6781, *in-fol.*
Perceval (Roman de) : Mss. n° 6837.
Perdrix (le Dict des) : Mss. n° 7218.
Peschéor de Pont-seur-Saine (Fabliau du) : Mss. n° 7218.
Philosophe qui ocist sa Mere.
Philosophe Secundus (le), dans l'Image du Monde.
Pierre et du Jougléor (Fabliau de Saint) : Mss. n° 7218.
Piramus et Tisbé : Mss. n° 7218.
Poésies Françoises (anciennes) : Mss. fonds du Vatican, n° 1522.
Poëtes François avant 1300, recueillis par M. de Sainte-Palaye, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.
Poire (Roman de la) : Mss. n° 7995.
Povre Mercier (Fabliau du) : Mss. n° 7615.
Prestre c'on porte (Fabliau du) : Manuscrit n° 7595.
Prestre crucifié (Fabliau du) : Mss. n° 7218.
Prestre et d'Alizon (Fabliau du) : Mss. n° 1830 de Saint Germain.
Prestre et de la Dame (Fabliau du) : Mss. n° 7615.
Prestre et des deux Ribaus (Fabliau du) : Mss. n°s 7218 et 7989.
Prestre qui dist la Passion : Mss. n° 1830 de Saint Germain.
Prestre qui ot Mere à force (Fabliau du) : Mss. n° 7218.
Prise de Jérusalem (Roman de la), par Titus, ou la Vengeance de la mort de Jésus-Christ : Mss. n° 7498-³ ; et de Colbert, n° 3031.
Proverbes Ruraus et Vulgaux (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 10.
Provot à l'Aumuche (Fabliau du) : Mss. n° 7218.
Pseaumes (traduction des) : Mss. n° 8177.
Pucelle (Fabliau de la) qui vouloit voler : Mss. n° 7615.
Pucelle (Fabliau de la) qui ne povoit oïr parler de f..... qu'elle ne se pasmast : Mss. n° 7615.

Q

Quatre Filles Le Roy (Roman des).
Quatre Souhaits Sains Martin (Fabl. des) : Mss. n° 7218, fol. 189.
Quens de Bretagne (Poésies du) : Mss. fonds de Cangé, *in*-8.
Quens de Ponthieu (Roman du), ou les Voyages d'Outremer du Quens de Ponthieu : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 7.
Quinze Joyes de Mariage (les), ouvrage très-ancien, auquel l'on a joint le Blason des Fausses Amours, le Loyer des Folles Amours, et le Triomphe des Muses contre Amour. *La Haye*, 1726, *in*-12.
Quinse Joyes de Nostre Dame (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.
Quinze Signes (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 104.

R

Recueil (le) des excellens et libres Discours sur l'Estat présent de la France, *in*-12.
Regrets de la mort au Roy Loeys (Fabliau des) : Mss. n° 7218.
Regrets de Nostre Dame.
Robe vermeille (Fabl. de la) : Mss. n° 7615.
Robert le Deable (Dict de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N $\frac{2}{7}$.
Roman des Sept Sages : Mss. n° 6849.

S

Saineresse (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.
Salu d'Amors (Fabliau du) : Mss. n° 7218.
Salut d'Enfer (li) : Mss. n° 7218.
Secrets d'Aristote (Roman en prose des) : Mss. n° 7062.
Segretain Moine (Fabliau du) : Manuscrit n° 7615.
Sept Sages de Rome (Roman des), en prose : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 46.

Sept Sages de Rome ou de Dolopatos (Roman des), en vers : Mss. n°ˢ 6849 et 7606. *Voyez* Herbers.

Sermon anonyme sur la Sagesse : Mss. à la fin des Dialogues de S. Grégoire.

Sermon sur l'Humilité : Mss. fonds de l'Abbaye S. Germain, n° 2343.

Servantois et Sotes Chansons : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 2/7.

Sibille hic incipit prologus Regine : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 160, V°.

Il furent des Sibiles
Gentils Dames nobiles,
Ki orent en lur vie
Espirit de prophecie.

Il finit par ces vers :

Li livre de Sibile
La Roine nobile,
Issi translaté,
Od l'aie de Dé,
E pur l'Empereis
Ki soit en paradis.
. . . .
Deus nus otroit voir sen
E vie sans fin.
Amen, fol. 170, V°.

Singularités Historiques. *Paris*, 1734, 3 volumes *in*-12.

Songe dou Vergier (le) : Mss. du xiv° siècle, fonds de l'Eglise de Paris, F, n° 12, *in-fol.*

Sot Chevalier (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Soucretain de Cluni (Fabliau du) : Mss.

Soucretain (li Dis du) : Mss. n° 7615.

Statuts des Chevaliers : Mss.

T

Testament de Pathelin. *Voyez* Blanchet.

Titres (plusieurs) de Donations, dans les Mss. de Limoges, fonds de Colbert.

Tort contre le Tort (Fabliau du).

Tournoiement des Dames (Fabliau du).

Traité des Pechez, en prose : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Traité des Teneurs de Fiefs.

Treces (Roman ou Fabliau des) : Manuscrit n° 7615, et de l'Abbaye de Saint Germain, n° 1830.

Triomphe des Dames, *in*-4. *goth.* sans date.

Trois Dames qui trouvèrent un Anel (Fabliau des) : Mss. n° 7218.

Trois Meschines (Fabl. des) : Mss. n° 7218.

Trois Mors et les Trois Vis (Vivans) (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 106, V°.

U

Urfé (Poésies provençales d').

Unicorne et du Serpent (Fabl. de l n°ˢ 7218, 7595, et de la Belgique

V

Vallet aux douze Fames (Fabliau d n° 7218, et fonds de l'Eglise de Pa il est intitulé, de l'Escuier ou Va xii Fames, dans le Mss. n° 7615.

Vengeance de Jésus-Christ (Tragédi *Voyez* Prise de Jérusalem.

Vergier d'Honneur (Roman du) : Ms de Lamare.

Vergier et de l'arbre d'Amours (Rom Mss. fonds de Cangé, *in*-8. sans r

Vie de Boèce (Fragmens de la) : Ms Bibliothèque de l'Arsenal.

Vie de Jésus-Christ (la) : Mss. en v

Vie de la Vierge : Mss. fonds de So

Vie de S. Alexis (la) : Mss. fonds de de Paris, M 9. Ci commence le P de la Vie de S. Alexis, fol. 30.

Bone parrole boen leu tient,
Et cil qui l'ot et la retient,
Et met à ovre fet que sage.

Vie de S. Brandin, dans l'Image du et dans le Mss. n° 7595.

Vie de S. Patrice (la) : Mss. fonds de de Paris, N 2, fol. 97.

Vie de Sainte Marthe, du xiii° siècl fonds de l'Eglise de Paris, M 2.

Vie de Sainte Thaïs d'Egypte (la fonds de l'Eglise de Paris, N 2, f

Vie des Abbés de Saint-Aubin : Ms

Vie des Hermites : Mss. n° 7023, e de la Sorbonne.

Vie des Saints : Mss. fonds de l' S. Germain.

Vie des Saints Pères (la) : Mss. fon Sorbonne.

Vie dou Monde (la) : Mss. fonds de de Paris, N 2, fol. 14, V°. Cette p totalement différente des autres.

Vieille Truande (Fabliau de la) : Ma n°ˢ 7218 et 798 2/2.

Vilain à la C..... noire (Fabliau du fonds de l'Eglise de Paris, N 2, f et n° 7615.

Vilain Asnier (Fabliau du) : Mss. de Saint Germain.

Vilain Mire (Fabliau du) : Mss. n°

Vins d'Ouan (le Dit des) : Mss. n° 7

Violette (Roman de la) : Mss. *Voyez* de Nevers.

FIN DE LA TABLE DES ANONYMES.



[redacted]



